PLUi

Plan local d'urbanisme intercommunal

Communauté d'Agglomération de Haguenau

adeus

L'agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur

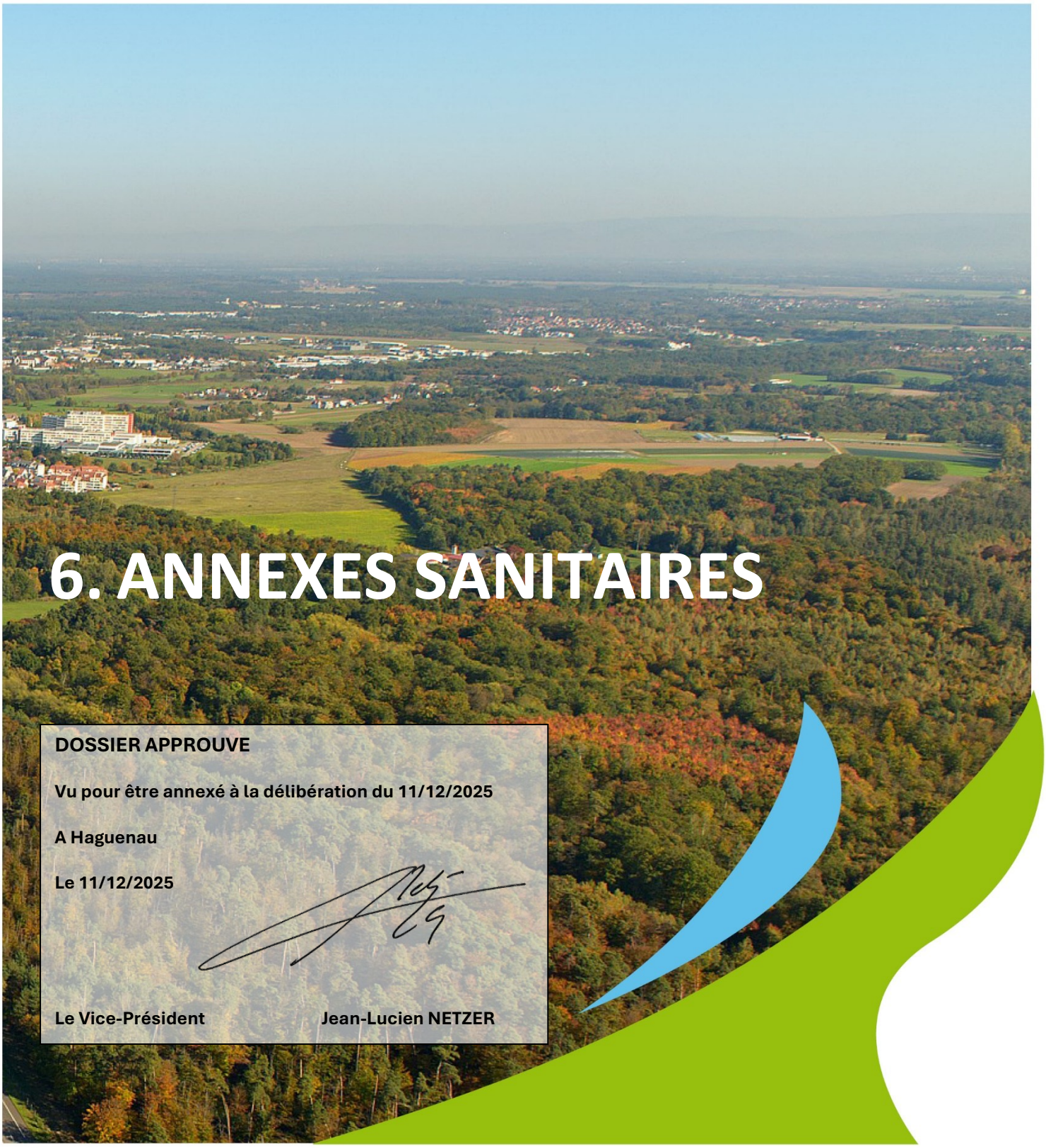

6. ANNEXES SANITAIRES

DOSSIER APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du 11/12/2025

A Haguenau

Le 11/12/2025

Le Vice-Président **Jean-Lucien NETZER**

Batzendorf - Bernolsheim - Berstheim - Bilwisheim - Bischwiller - Bitschhoffen - Brumath - Dauendorf
Donnenheim - Engwiller - Haguenau - Hochstett - Huttendorf - Kaltenhouse - Kindwiller - Krautwiller - Kriegsheim
Mittelschaeffolsheim - Mommenheim - Morschwiller - Niedermodern - Niederschaeffolsheim - Oberhoffen-sur-Moder - Ohlungen
Olwisheim - Rohrwiller - Rottelsheim - Schirrhein - Schirrhoffen - Schweighouse-sur-Moder - Uhlwiller - Uhrwiller - Val-de-Moder - Wahlenheim
Wintershouse - Wittersheim

PLUi

Plan local d'urbanisme intercommunal

Communauté d'Agglomération de Haguenau

adeus

L'agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur

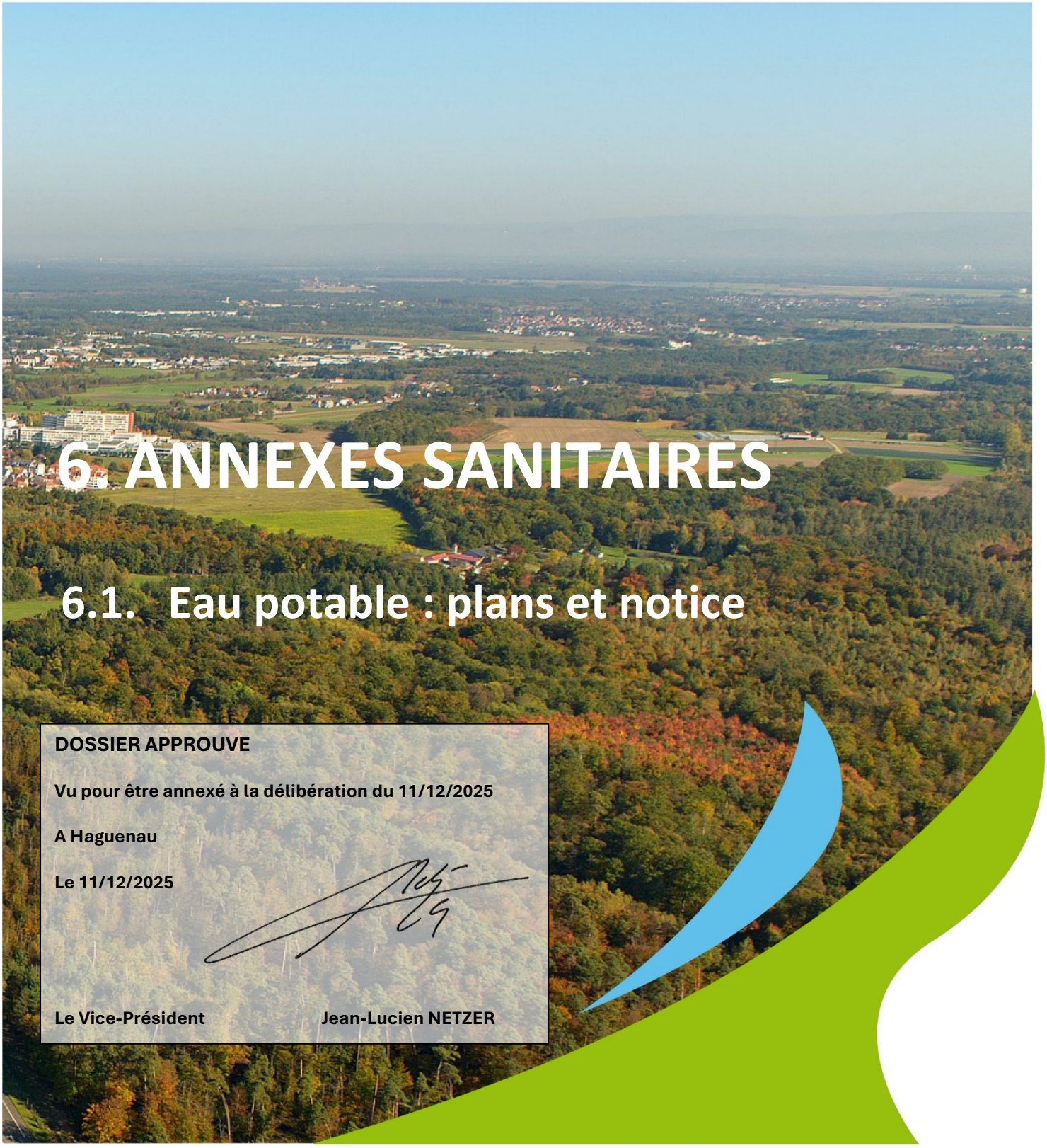

6. ANNEXES SANITAIRES

6.1. Eau potable : plans et notice

DOSSIER APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du 11/12/2025

A Haguenau

Le 11/12/2025

Le Vice-Président **Jean-Lucien NETZER**

Batzendorf - Bernolsheim - Berstheim - Bilwisheim - Bischwiller - Bitschhoffen - Brumath - Dauendorf
Donnenheim - Engwiller - Haguenau - Hochstett - Huttendorf - Kaltenhouse - Kindwiller - Krautwiller - Kriegsheim
Mittelschaeffolsheim - Mommenheim - Morschwiller - Niedermodern - Niederschaeffolsheim - Oberhoffen-sur-Moder - Ohlungen
Olwisheim - Rohrwiller - Rottelsheim - Schirrhein - Schirrhoffen - Schweighouse-sur-Moder - Uhlwiller - Uhrwiller - Val-de-Moder - Wahlenheim
Wintershouse - Wittersheim

PLUi

Plan local d'urbanisme intercommunal

Communauté d'Agglomération de Haguenau

adeus

L'agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur

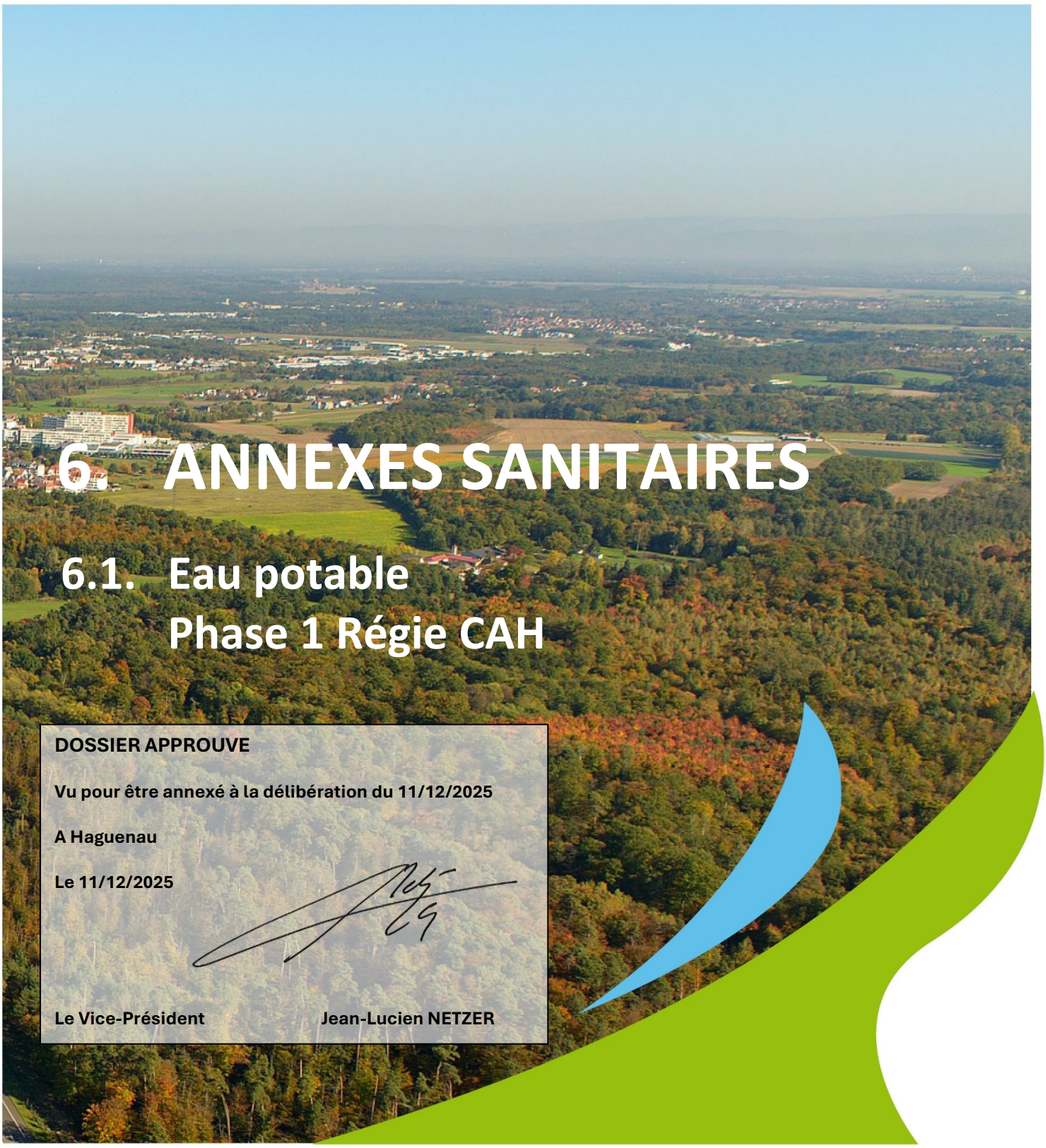

6. ANNEXES SANITAIRES

6.1. Eau potable
Phase 1 Régie CAH

DOSSIER APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du 11/12/2025

A Haguenau

Le 11/12/2025

Le Vice-Président **Jean-Lucien NETZER**

Batzendorf - Bernolsheim - Berstheim - Bilwisheim - Bischwiller - Bitschhoffen - Brumath - Dauendorf
Donnenheim - Engwiller - Haguenau - Hochstett - Huttendorf - Kaltenhouse - Kindwiller - Krautwiller - Kriegsheim
Mittelschaeffolsheim - Mommenheim - Morschwiller - Niedermodern - Niederschaeffolsheim - Oberhoffen-sur-Moder - Ohlungen
Olwisheim - Rohrwiller - Rottelsheim - Schirrhein - Schirrhoffen - Schweighouse-sur-Moder - Uhlwiller - Uhrwiller - Val-de-Moder - Wahlenheim
Wintershouse - Wittersheim

Légende :

- Conduite alimentation BassePression
- Conduite alimentation Haute Pression
- Conduite alimentation Non renseigné
- Conduite distribution
- Conduite eau brute
- Limite CAH
- Limite de commune

0 0,5 1 1,5 2 km

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Conduite privée

Conduite déposée

Conduite HS

Conduite de branchement

Alimentation BP >=Ø300

Alimentation HP >=Ø300

Alimentation HP <Ø300

Distribution <Ø300

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2054553, 7296513, 2056787, 7298296 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Communauté d'Agglomération de Haguenau

- Eau brute
- Conduite calorifugée
- Conduite privée
- Conduite déposée
- Conduite HS
- Conduite de branchement
- Alimentation BP >=Ø300
- Alimentation BP <Ø300
- Alimentation HP >=Ø300
- Alimentation HP <Ø300
- Distribution >=Ø300
- Distribution <Ø300

N

0 50 100
m
1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2055794, 7295441, 2058027, 7297224 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite calorifugée

Conduite déposée

Conduite HS

Conduite de branchement

Alimentation BP >=Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :

Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES

Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2055609, 7294421, 2057843, 7296204 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite privée

Conduite HS

Conduite de branchement

Alimentation HP >=Ø300

Alimentation HP <Ø300

Distribution >=Ø300

Distribution <Ø300

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :

Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES

Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2052475, 7297230, 2054709, 7299012 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite calorifugée

Conduite privée

Conduite HS

Conduite de branchement

Distribution >=Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2050444, 7300688, 2052678, 7302469 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite calorifugée

Conduite privée

Conduite HS

Conduite de branchement

Distribution >=Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :

Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES

Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2051366, 7301677, 2053600, 7303458 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite calorifugée

Conduite privée

Conduite HS

Conduite de branchement

Distribution >=Ø300

Distribution <Ø300

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2049048, 7301612, 2051283, 7303392 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite calorifugée

Conduite privée

Conduite HS

Conduite de branchement

Distribution >=Ø300

Distribution <Ø300

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

0 50 100
m
1 / 2000

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2047882, 7302015, 2050117, 7303794 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite calorifugée

Conduite de branchement

Distribution >=Ø300

Distribution <Ø300

N

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

0 50 100
m
1 / 2000

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2049364, 7302705, 2051599, 7304486 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite calorifugée

Conduite privée

Conduite HS

Conduite de branchement

Alimentation HP >=Ø300

Distribution >=Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2049249, 7300008, 2051484, 7301788 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite calorifugée

Conduite privée

Conduite HS

Conduite de branchement

Alimentation HP >=Ø300

Distribution >=Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2049399, 7299231, 2051634, 7301012 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite calorifugée

Conduite privée

Conduite HS

Conduite de branchement

Distribution >=Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2050690, 7299659, 2052925, 7301440 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite privée

Conduite HS

Conduite de branchement

Alimentation HP >=Ø300

Alimentation HP <Ø300

Distribution >=Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2051636, 7300130, 2053870, 7301912 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite privée

Conduite HS

Conduite de branchement

Alimentation BP >=Ø300

Alimentation HP >=Ø300

Alimentation HP <Ø300

Distribution >=Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :

Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES

Fond de plan Open Street Map

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2053575, 7299616, 2055808, 7301398 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2046482, 7297299, 2048717, 7299078 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite calorifugée

Conduite privée

Conduite déposée

Conduite HS

Conduite de branchement

Alimentation BP >=Ø300

Alimentation HP >=Ø300

Alimentation HP <Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :

Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES -

Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2053645, 7298215, 2055878, 7299996 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite privée

Conduite HS

Conduite de branchement

Alimentation BP >=Ø300

Alimentation HP >=Ø300

Alimentation HP <Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2056506, 7296706, 2058739, 7298489 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite privée

Conduite HS

Conduite de branchement

Alimentation HP >=Ø300

Alimentation HP <Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2055885, 7298126, 2058117, 7299909 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite privée

Conduite déposée

Conduite HS

Conduite de branchement

Alimentation HP <Ø300

Distribution <Ø300

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2043910, 7299891, 2046147, 7301670 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Eau brute

Conduite privée

Conduite de branchement

Alimentation BP >=Ø300

Alimentation BP <Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :

Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES

Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2059264, 7294607, 2061496, 7296392 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Eau brute

Conduite privée

Conduite déposée

Conduite HS

Conduite de branchement

Alimentation HP >=Ø300

Alimentation HP <Ø300

Distribution >=Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2045578, 7300800, 2047814, 7302580 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Eau brute

Conduite privée

Conduite déposée

Conduite HS

Conduite de branchement

Alimentation HP >=Ø300

Alimentation HP <Ø300

Distribution >=Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFIP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2046872, 7300803, 2049108, 7302583 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2046882, 7302090, 2049118, 7303869 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE HAGUENAU

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Annexe Sanitaire

Eau Potable

NOTE TECHNIQUE

7 COMMUNES CONCERNÉES PAR LE PRÉSENT DOCUMENT SUR LES 36 QUI COMPOSENT LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION :

BISCHWILLER,
HAGUENAU,
KALTENHOUSE,
OBERHOFFEN-SUR-MODER,
OHLUNGEN (Village),
ROHRWILLER et
SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

1er envoi : Juin 2024 1ère phase

Communauté d'Agglomération de Haguenau
Direction des Cycles de l'Eau – 9 chemin du Gaz – 67500 HAGUENAU
https://www.agglo-haguenau.fr

Sommaire

1 GÉNÉRALITÉS 3
1.1 Structure administrative 3
1.2 Exercice de la compétence Eau Potable 4
2 DESCRIPTION DES INSTALLATIONS 6
2.1 Production d'eau 6
2.2 Qualité de l'eau 7
2.3 Stockage de l'eau 8
2.4 Périmètre de protection 9
2.5 Réseaux de transport et de distribution 10
2.5.1 Ossature intercommunale 10
2.5.2 Réseau communal de Bischwiller 11
2.5.3 Réseau communal de Haguenau 12
2.5.4 Réseau communal de Kaltenhouse 12
2.5.5 Réseau communal d'Oberhoffen-sur-Moder 13
2.5.6 Réseau communal d'Ohlungen (village) 14
2.5.7 Réseau communal de Rohrwiller 14
2.5.8 Réseau communal de Schweighouse-sur-Moder 15
2.6 Pression de service 16
2.7 Défense contre l'incendie 17
3 PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET PERSPECTIVES 18
3.1 Au niveau de la production d'eau 18
3.2 Au niveau de la distribution d'eau 19
4 CONCLUSION 20
5 ANNEXE – Essais débit pression des PI 21
5.1 Commune de Bischwiller 21
5.2 Commune de Haguenau 26
5.3 Commune de Kaltenhouse 50
5.4 Commune d'Oberhoffen-sur-Moder 52
5.5 Commune d'Ohlungen 55
5.6 Commune de Rohrwiller 57
5.7 Commune de Schweighouse-sur-Moder 59

1 GÉNÉRALITÉS

1.1 Structure administrative

La Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) est devenue compétente en matière d'eau potable sur son territoire en date du 1er janvier 2020, en application des dispositions prévues par la Loi du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite Loi NOTRe.

Elle décide de s'appuyer sur les structures syndicales existantes dans 29 des 36 communes de l'agglomération, en maintenant les transferts de compétence au SDEA Alsace-Moselle et au Syndicat Intercommunal des Eaux d'Offwiller et Environs, pour l'exercice de cette compétence.

Elle décide ensuite la création au 1er janvier 2023 d'une régie communautaire de distribution d'eau pour exercer cette compétence en régie sur les 6 communes non intégrées à ces structures syndicales : Bischwiller, Haguenau, Kaltenhouse, Oberhoffen-sur-Moder ([1]), Ohlungen et Schweighouse-sur-Moder.

Concomitamment, elle transfère la compétence eau potable de la ville de Brumath au SDEA Alsace-Moselle, les installations de celle-ci étant déjà exploitées par le SDEA par transfert partiel de compétence.

Enfin, l'agglomération décide en 2023, sur proposition de la commune, d'intégrer Rohrwiller à la régie communautaire avec effet au 1er janvier 2024, afin d'exercer cette compétence sur un périmètre techniquement cohérent, en l'occurrence, celui alimenté en eau par les installations de production de la Basse-Moder.

La carte exposée ci-après illustre la répartition de la gestion de la compétence eau potable sur le territoire communautaire au 1er janvier 2024.

La régie communautaire ainsi constituée assure la gestion de l'alimentation en eau potable pour près de 63 000 habitants, soit deux tiers de la population totale de l'agglomération.

Le volume total d'eau vendu avoisine 3,6 millions de mètres cubes par an pour l'ensemble de la régie communautaire.

La présente note porte sur le périmètre de cette régie communautaire.

[1] *A Oberhoffen-sur-Moder, l'exploitation des réseaux de distribution d'eau et la gestion des factures d'eau restent du ressort de la société SUEZ EAU France jusqu'au 31 décembre 2026 (échéance du contrat de DSP).*

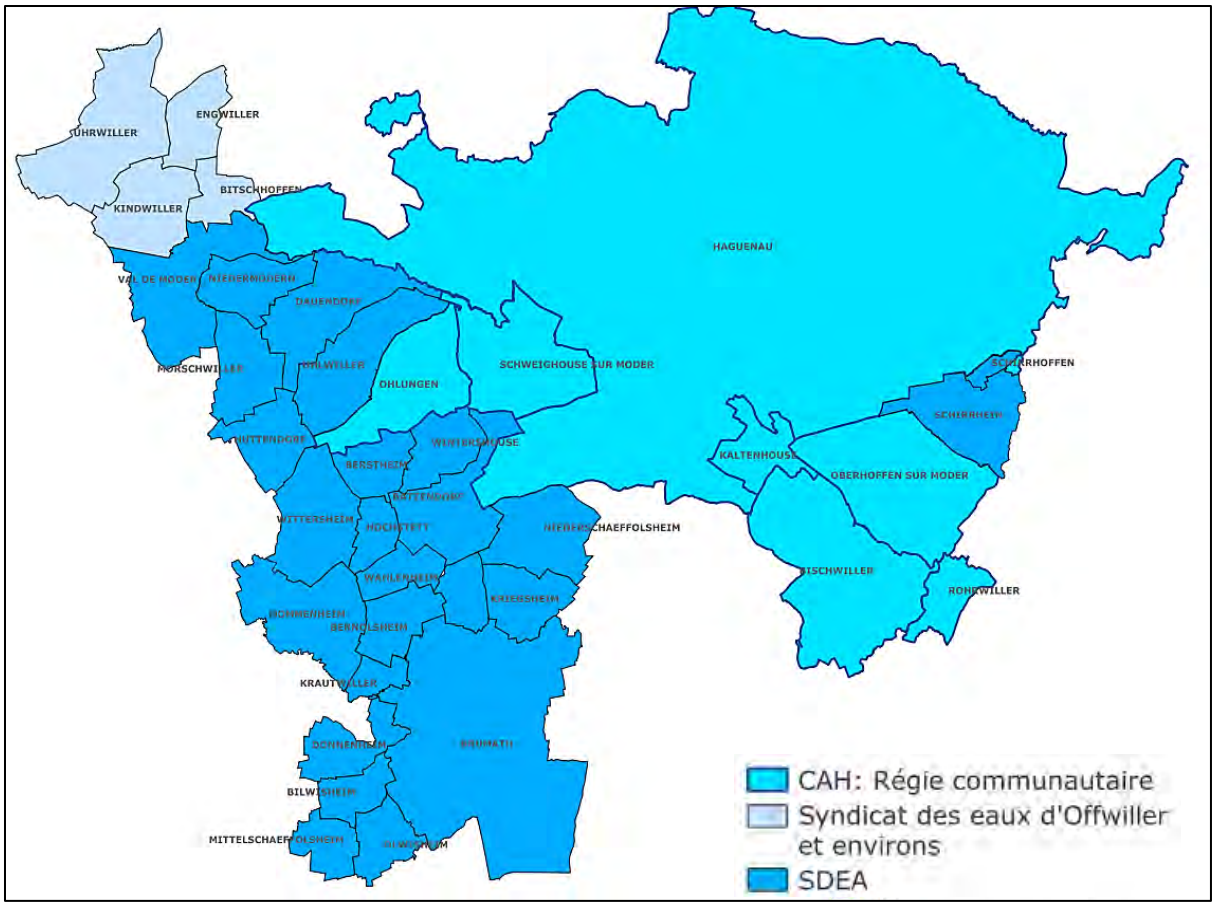

1.2 Exercice de la compétence Eau Potable

La CAH crée en 2022 une Direction des Cycles de l'Eau dotée des moyens humains et matériels pour la gestion des compétences communautaires d'eau potable, d'assainissement, d'eaux pluviales et de GEMAPI ([2]).

La Direction des Cycles de l'Eau de la CAH est installée au 9 chemin du Gaz à Haguenau et comprend 35 agents mutualisés en charge de la réalisation en régie de l'ensemble des missions du service de l'eau :

- La gestion de la clientèle et de la facturation,
- La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux sur les installations de production, de transport et de distribution d'eau,
- L'exploitation quotidienne des réseaux et des ouvrages,
- La surveillance de la qualité de l'eau.

Les usagers des communes de Bischwiller, Haguenau, Kaltenhouse, Ohlungen, Rohrwiller et Schweighouse-sur-Moder, peuvent contacter l'accueil de la direction au 03 88 73 71 71. Ce numéro unique renvoie vers un service d'astreinte technique en dehors des heures ouvrées pour le traitement des urgences techniques (rupture de réseau, dégradation de la qualité de l'eau, coupure d'eau, bouchage de l'assainissement). Ils peuvent également s'y rendre pour tout renseignement concernant le service pendant les heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

[2] Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Jusqu'au 31.12.2026, les usagers de la commune d'Oberhoffen-sur-Moder peuvent contacter leur exploitant SUEZ, en appelant le 09 77 408 408 du lundi au vendredi, de 8h à 19h, et le samedi de 8h à 13h ou en se rendant à l'accueil de la société – 36 rue de Rohrwiller à Bischwiller pendant les horaires d'ouverture. En cas d'urgences techniques, SUEZ met également à leur disposition une astreinte technique joignable 24h/24 au 09 77 401 124.

2 DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

2.1 Production d'eau

L'eau du robinet provient de la nappe phréatique d'Alsace. La CAH prélève l'eau dans les nappes souterraines grâce à ses 6 forages situés à Bischwiller, Oberhoffen-sur-Moder et Rohrwiller.

Nom de la ressource	Localisation	Type de ressource	Capacité de pompage (m3/j) Théorique (base :24h/j)	Capacité de pompage (m3/j) réelle (base : 20h/j)	Avancement de la DUP	Principales caractéristiques
Forage puits Piézo (234.4.90)	Bischwiller	Eau souterraine profonde	7200	5 000	OK	Equipé de 2 pompes immergées de 150 m3/h
Forage puits Sud Est (234.4.89)	Bischwiller	Eau souterraine profonde	3600	3 000	OK	Equipé de 2 pompes immergées de 150 m3/h
Forage 1 (234.3.155)	Oberhoffen sur Moder	Eau souterraine profonde	14400	12 000	OK	Equipé de 2 pompes immergées de 300 m3/h
Forage 2bis	Oberhoffen sur Moder	Eau souterraine profonde	14400	12 000	OK	Equipé de 2 pompes immergées de 300 m3/h
Forage 1 (67.407.003)	Rohrwiller	Eau souterraine profonde	5400	4 500	OK	Equipé d'une pompe immergée de 225 m3/h à vitesse variable
Forage 2 (67.407.004)	Rohrwiller	Eau souterraine profonde	5400	4 500	OK	Equipé d'une pompe immergée de 225 m3/h à vitesse variable

La production cumulée des 6 forages en exploitation est de 4 563 917 m³ sur l'année 2023 (volumes prélevés à la ressource).

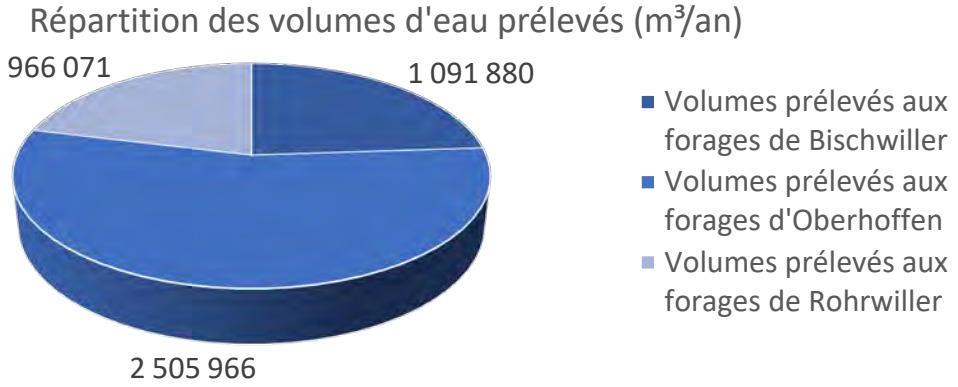

Avant d'être mise en distribution, l'eau brute naturellement riche en fer et en manganèse, est traitée et désinfectée dans les 3 usines de la CAH, situées à Bischwiller, Oberhoffen-sur-Moder et Rohrwiller.

Commune	Site	Année de mise en service	Capacité de production	Unité
BISCHWILLER	STATION DE TRAITEMENT DE BISCHWILLER	-	14 400	m³/j
HERRLISHEIM	STATION DE TRAITEMENT DE ROHRWILLER	-	4 800	m³/j
OBERHOFFEN-SUR-MODER	STATION DE TRAITEMENT DE OBERHOFFEN	1995	10 800	m³/j

Même si l'eau provient de plusieurs usines de potabilisation distinctes, elle va subir les mêmes traitements : une double filtration sous pression pour éliminer le fer et le manganèse par voie biologique, puis une chloration, avant d'être injectée dans le réseau.

L'eau brute des forages d'Oberhoffen-sur-Moder, qui représente en volume plus de la moitié de la production d'eau de la collectivité, subit un traitement complémentaire pour l'élimination du chlorure de vinyle.

2.2 Qualité de l'eau

L'eau potable mise en distribution est naturellement riche en minéraux, caractéristique typique des eaux de la nappe d'Alsace. Idéale pour couvrir les besoins quotidiens de notre organisme en minéraux, cette eau peut causer quelques désagréments sur les installations d'eau chaude sanitaire (dépôts, incrustations). L'installation d'un adoucisseur peut être recommandée pour pallier cet inconvénient.

Paramètre	Valeur moyenne	Limite réglementaire
Nitrates	0,50 mg/l	**50 mg/l**
Chlorures	28,2 mg/l	**250 mg/l**
Sodium	12,3 mg/l	**200 mg/l**
Fluor	0,07 mg/l	**1,5 mg/l**
Dureté (tH)	32,8 °F	**/**
Pesticides pertinents (Alachlore OXA)	**0,14 µg/l**	**0,1 µg/l**
Somme des pesticides pertinents	0,14 µg/l	**0,5 µg/l**
pH	**7,8**	**6,5 < pH < 9**

Bien qu'une très grande partie du fer et du manganèse soit éliminée par les usines de la régie communautaire, une faible quantité parvient tout de même à s'accumuler par précipitation dans les canalisations de distribution. Ces dépôts peuvent très ponctuellement être remis en suspension lors de manœuvre d'équipements incendie par exemple, et généré des phénomènes d'eau rouge au robinet des consommateurs. Bien que non dangereux pour la santé, ces phénomènes sont source de gêne pour les consommateurs. Des purges préventives régulières sont organisés par las agents de la Direction du Cycle de l'Eau pour limite l'apparition de tels phénomènes.

Enfin, des métabolites (produits de dégradation) d'herbicides ont été mesurés à

des valeurs supérieures aux limites de qualité en vigueur. C'est en particulier le cas pour le métabolite OXA de l'Alachlore, un herbicide utilisé dans l'agriculture jusqu'au début des années 2000.

La présence de ces molécules dans l'eau à des teneurs très inférieures à leur valeur sanitaire maximale constitue une non-conformité réglementaire, mais ne présente pour autant pas de risque sanitaire pour le consommateur.

En l'absence de risque sanitaire, la CAH dispose d'un arrêté dérogatoire daté du 26 juin 2022, modifié par arrêté du 10 janvier 2023, portant autorisation de distribution sans aucune restriction d'usage pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois.

2.3 Stockage de l'eau

La CAH est dotée de 5 réservoirs. Ces ouvrages permettent, grâce à leur grande capacité, de répondre aux pics de consommation des usagers sans avoir à surdimensionner les installations de production. Ils font ainsi office de tampons entre les capacités de production et les besoins instantanés en eau des consommateurs.

Réservoir	Site	Volume total (m^3)	Niveau d'eau (m NGF)
BISCHWILLER	Réservoir sur tour	1 200	183,30
HAGUENAU	Réservoir sur tour	2 200	193,66
OHLUNGEN	Réservoir semi-enterré	200	212,80
SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER	Réservoir sur tour (ZI)	1 100	189,88
SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER	Réservoir sur tour (Bocksberg)	400	187,70
	Total des réserves :	5 100	

Cette capacité de stockage est relativement modeste comparativement au besoin moyen de consommation (10 000 m^3/j) des usagers desservis. Elle est complétée d'une capacité supplémentaires contenue dans les bâches de stockage des usines de traitement.

Bâche de stockage	Site	Volume total (m^3)	Niveau d'eau (m NGF)
BISCHWILLER	Double bâche en sortie d'usine de traitement d'eau	400 + 1 000	125,00
ROHRWILLER	Double bâche en sortie d'usine de traitement d'eau	150 + 500	126,00
OBERHOFFEN-SUR-MODER	Double bâche en sortie d'usine de traitement d'eau	1 000 + 1 000	126,00
	Total des réserves :	4 050	

Au cumulé des réserves disponibles, la capacité de stockage de l'eau de la régie communautaire avoisine 1 journée de consommation moyenne annuelle.

2.4 Périmètre de protection

Les bans communaux des communes de Bischwiller, Oberhoffen-sur-Moder, Rohrwiller et Herrlisheim sont concernés par les périmètres de protection rapprochée des forages des champs captant de la CAH.

Les forages d'Oberhoffen-sur-Moder et de Bischwiller sont déclarés d'utilité publique par l'arrêté préfectoral du 6 mai 1986, au bénéfice du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Basse-Moder, aujourd'hui dissous et intégré à la CAH. Cet arrêté a fait l'objet de modifications par arrêtés complémentaires en date du 25 octobre 2017, puis du 11 juin 2024.

Les forages de Rohrwiller, plus au Sud, sont déclarés d'utilité publique par l'arrêté préfectoral du 5 janvier 2011, au bénéfice du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Basse-Moder, aujourd'hui dissous et intégré à la CAH.

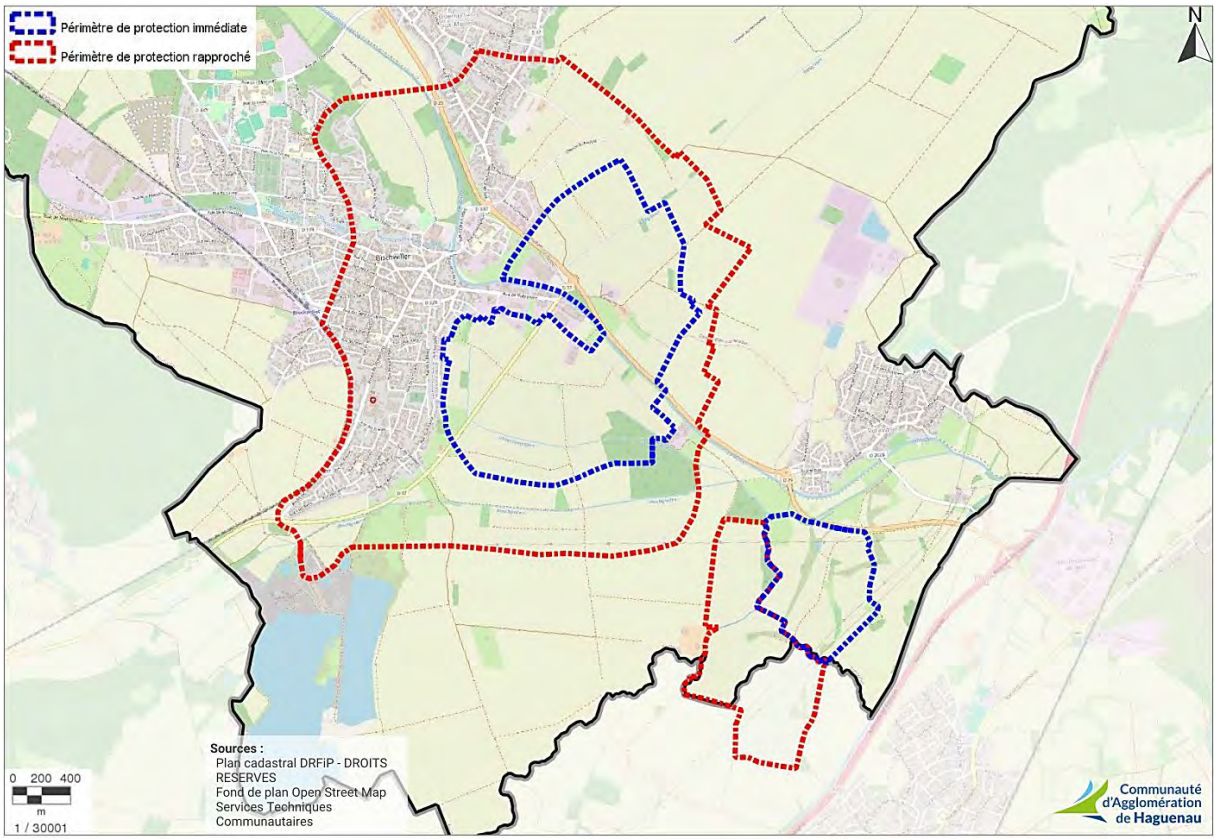

Plus à la marge, le ban communal de Haguenau est également concerné par les périmètres de protection éloignée des forages de Schweighouse-sur-Moder et de Weitbruch, respectivement par arrêté préfectoral du 15 novembre 2019 et du 8 décembre 2008.

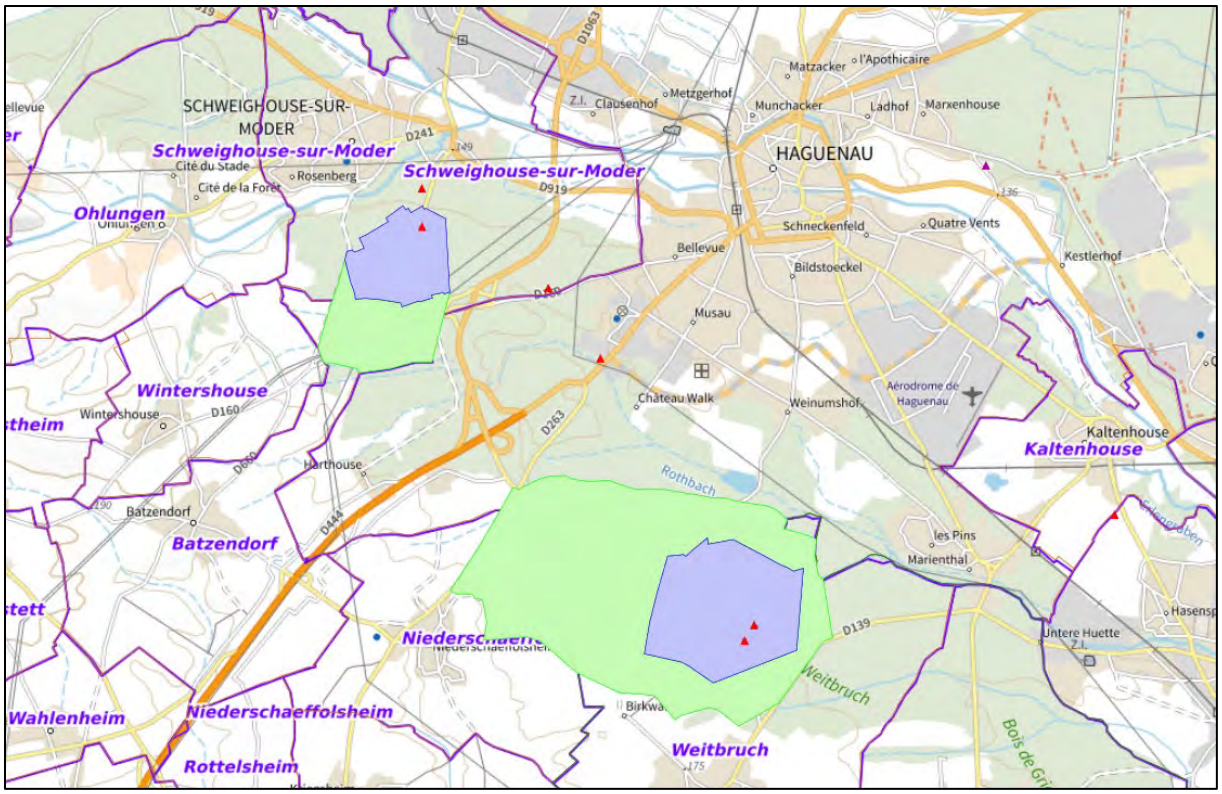

Extrait carto.atlasante.fr (PPR en bleu / PPE en vert)

Tout projet à l'intérieur de ces périmètres de protection devra faire l'objet d'une déclaration auprès de l'Agence Régionale de Santé Alsace qui précisera les interdictions, contraintes et prescriptions à respecter.

2.5 Réseaux de transport et de distribution

2.5.1 Ossature intercommunale

Les communes de la régie communautaire sont desservies par 43,4 km de réseaux de transport intercommunaux de grande section (Ø 350, Ø 450 et Ø 600 mm).

Historiquement, un réseau Ø 350 mm permettait d'acheminer l'eau produite au niveau de l'usine de la Breymuehle à Rohrwiller jusqu'à l'ancien réservoir de Haguenau situé place Schuman, aujourd'hui disparu suite au bombardement par les troupes allemandes à la fin de la 2nde guerre mondiale.

Ce réseau, en service depuis la fin du XIXème siècle permet en chemin d'alimenter les communes de Rohrwiller, Bischwiller, Oberhoffen-sur-Moder et Kaltenhouse.

Les communes de Schweighouse-sur-Moder et Ohlungen disposaient de leurs propres ressources en eau, aujourd'hui mises hors service pour des raisons d'insuffisance en termes de quantité et de qualité d'eau.

Afin de sécuriser l'alimentation en eau, une seconde conduite de transport intercommunale de Ø 450 mm a été posée dans les années 1950 depuis Bischwiller jusqu'à Haguenau et son nouveau réservoir situé dans le quartier des Pins. Cette nouvelle artère a permis, ensuite, de raccorder les communes de Schweighouse-

sur-Moder et Ohlungen aux installations de production de la Basse-Moder.

Enfin, une troisième conduite de transport intercommunale de diamètre Ø 600 mm a été posée dans les années 1980 pour répondre au développement de l'urbanisme au nord de l'agglomération haguenovienne.

Ce vaste réseau de transport n'est interconnecté avec aucune structure voisine. La sécurité de l'approvisionnement en eau des usagers de la régie communautaire est assurée en interne, par l'interconnexion des trois usines de production d'eau de la Basse-Moder et par l'interconnexion des trois conduites maîtresses de transport décrites précédemment.

A la marge, la régie communautaire :

- Vend de l'eau à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn pour les usagers de la Commune de Gries (Marienthal), à hauteur de 6 000 m³/an en moyenne,
- Peut acheter de l'eau au SDEA Alsace-Moselle via une interconnexion de secours entre Niederschaeffolsheim et Harthouse.

L'eau transportée est ensuite mise en distribution dans chacune des communes desservies. Elle fait l'objet d'un comptage en entrée de commune, qui permet un premier niveau de sectorisation des réseaux. Des ramifications et maillages de réseau de plus faibles diamètres permettent ensuite la desserte locale des habitations.

2.5.2 Réseau communal de Bischwiller

Le réseau de distribution communal s'organise autour de la conduite Ø 350 mm qui parcourt la rue de Rohrwiller et la rue du Rhin jusqu'au réservoir, puis le quai de la Moder, la rue de l'Abattoir, la rue de l'Eglise, la rue des Cimetières et la rue de Haguenau en direction de Kaltenhouse au Nord.

Depuis cette conduite principale, la desserte des habitations se fait par l'intermédiaire des réseaux densément maillés de plus faibles diamètres.

La pression statique disponible dans la commune est imposée par le niveau d'eau du réservoir de Bischwiller (183,30 m NGF), et même légèrement supérieure lorsque la station de pompage de l'usine de Rohrwiller est en marche. En fonction de l'altitude des habitations, la pression statique disponible peut varier entre 3,4 et 5,7 bars.

Commune	Pression statique
BISCHWILLER	3,4 à 5,7 bars

Une seconde conduite d'alimentation principale Ø 450 mm passe au Nord de la commune, rue de l'Obermatt. Quelques usagers sont raccordés directement sur ce réseau de transport, faute de desserte locale par le réseau de distribution. Ces usagers bénéficient d'une pression de service légèrement supérieure (1,5 à 2 bars de plus). L'installation de réducteurs de pression individuels est recommandée à ces usagers pour protéger leurs installations sanitaires.

Enfin, le réseau communal est équipé d'un total de 242 appareils de lutte contre

l'incendie, composéde poteaux d'incendie et d'hydrants.

Commune	Hydrants	Poteaux d'incendie	Total général
BISCHWILLER	15	227	242

2.5.3 Réseau communal de Haguenau

Le réseau de distribution communal est structuré en toile d'araignée autour du centre-ville de Haguenau. Les réseaux sont densément maillés dans la zone de desserte, offrant une sécurité d'approvisionnement maximale.

Ce réseau est alimenté par les trois réseaux de transport intercommunaux décrits en paragraphe 2.5.1 :

- Par la route de Bischwiller : Ø 350 mm qui s'étend jusqu'au cœur de ville ;
- Par la rue du Professeur Leriche : Ø 450 mm qui desserte les secteurs Sud de la ville et alimente in fine le réservoir de Haguenau ;
- Par la piste cyclable de la Moder : Ø 600 mm qui alimente le Nord de la ville et chemine ensuite en périphérie Nord de Haguenau jusqu'à la zone industrielle située à l'Ouest (secteur Sandlach).

La pression statique disponible dans la commune est imposée par le niveau d'eau du réservoir de Haguenau (193,66 m NGF), et même légèrement supérieure lorsque les stations de pompage des usines de Bischwiller et d'Oberhoffen-sur-Moder sont en marche. En fonction de l'altitude des habitations, la pression statique disponible peut varier entre 2,4 et 6,9 bars.

Commune	Pression statique
HAGUENAU	2,4 à 6,9 bars

La pression de service délivrée gravitairement par le réservoir de Haguenau est faible à proximité immédiate de celui-ci. Un surpresseur public est installé à son pied pour la desserte des immeubles situés aux environs.

Un second surpresseur est installé dans les locaux de la piscine de plein air pour l'alimentation du hameau de Harthouse. Celui-ci se met en marche lors des pics de consommation journaliers et lorsque les équipements incendie sont utilisés par les secours.

Enfin, le réseau communal est équipé d'un total de 1 118 appareils de lutte contre l'incendie, composéde poteaux d'incendie et d'hydrants.

Commune	Hydrants	Poteaux d'incendie	Total général
HAGUENAU	36	1 082	1 118

2.5.4 Réseau communal de Kaltenhouse

Le réseau de distribution communal est principalement alimenté par la conduite de transport intercommunale Ø 350 traversant la commune par la rue de Bischwiller et la rue Principale. Un autre point d'alimentation existe depuis la

conduite de transport intercommunale Ø 600 mm qui longe la Moder (rue des Messieurs).

Le réseau de distribution est ensuite densément maillé pour la desserte de l'ensemble des habitations de la commune.

La pression statique disponible dans la commune est imposée par le niveau d'eau du réservoir de Haguenau (193,66 m NGF), et même légèrement supérieure lorsque les stations de pompage des usines de Bischwiller et d'Oberhoffen-sur-Moder sont en marche. En fonction de l'altitude des habitations, la pression statique disponible peut varier entre 4,0 et 5,5 bars.

Commune	Pression statique
KALTENHOUSE	4,0 à 5,5 bars

Enfin, le réseau communal est équipé d'un total de 68 appareils de lutte contre l'incendie, composéde poteaux d'incendie et d'hydrants.

Commune	Hydrants	Poteaux d'incendie	Total général
KALTENHOUSE	3	65	68

2.5.5 Réseau communal d'Oberhoffen-sur-Moder

Le réseau de distribution communal est alimenté par les conduites de transport intercommunales Ø 450 et 600 mm qui longent la Moder. Trois compteurs permettent de comptabiliser les volumes injectés en distribution.

Le réseau de distribution est ensuite maillé pour la desserte de l'ensemble des habitations de la commune.

La pression statique disponible dans la commune est imposée par le niveau d'eau du réservoir de Haguenau (193,66 m NGF), et même légèrement supérieure lorsque les stations de pompage des usines de Bischwiller et d'Oberhoffen-sur-Moder sont en marche. En fonction de l'altitude des habitations, la pression statique disponible peut varier entre 5,0 et 6,0 bars.

Commune	Pression statique
OBERHOFFEN-SUR-MODER	5,0 à 6,0 bars

La commune étant relativement proche des installations de pompage de l'usine d'Oberhoffen-sur-Moder, la pression de service peut très nettement augmentée, notamment la nuit, en l'absence de consommation. La mise en place de réducteurs de pression individuels est fortement recommandée dans cette commune.

Enfin, le réseau communal est équipé d'un total de 103 appareils de lutte contre l'incendie.

Commune	Poteaux d'incendie
OBERHOFFEN-SUR-MODER	103

2.5.6 Réseau communal d'Ohlungen (village)

Le réseau de distribution communal d'Ohlungen (village) est constitué de deux ensembles : la partie sud, centre historique du village, et le quartier Nord correspondant à des extensions pavillonnaires plus récentes.

L'ensemble du réseau est alimenté par une conduite en provenance de Schweighouse-sur-Moder. Une station de surpression installée à l'entrée d'Ohlungen (rue Principale) permet le remplissage du réservoir communal situé à l'autre extrémité de la commune.

Ainsi, les habitations d'Ohlungen sont alimentées soit :

- Par pompage, lorsque la station de surpression est en marche,
- Gravitairement depuis le réservoir d'Ohlungen, lorsque cette dernière est à l'arrêt.

La pression statique disponible dans la commune est donc imposée par le niveau d'eau du réservoir d'Ohlungen (212,80 m NGF), et même légèrement supérieure lorsque la station de surpression communale est en marche. En fonction de l'altitude des habitations, la pression statique disponible peut varier entre 2,4 et 4,9 bars.

Commune	Pression statique
OHLUNGEN	2,4 à 4,9 bars

Un réseau Ø 100 mm posé dans la rue du Coteau permet de boucler le réseau entre la partie ancienne du village et le lotissement, au Nord. Sans ce bouclage, les habitations du lotissement du Coteau pourraient déplorer une baisse importante de la pression de service, notamment lors des pics de consommation, en raison du différentiel altimétrique faible entre le réservoir communal et ce lotissement.

Enfin, le réseau communal est équipé d'un total de 51 appareils de lutte contre l'incendie.

Commune	Poteaux d'incendie
OHLUNGEN	51

<u>Nota</u> : le hameau de Keffendorf, qui fait partie de la commune d'Ohlungen, est alimenté par les installations d'eau potable du SDEA Alsace-Moselle – Périmètre de Hochfelden et Environs. Ses installations d'eau potable ne sont pas interconnectées avec celles du village.

2.5.7 Réseau communal de Rohrwiller

Le réseau de distribution communal est alimenté par la conduite de transport intercommunale Ø 350 mm qui relie l'usine de traitement de Rohrwiller au réservoir de Bischwiller. Trois compteurs permettent de comptabiliser les volumes injectés en distribution, tous localisés dans la Grand'rue.

Le réseau de distribution est ensuite maillé pour la desserte de l'ensemble des habitations de la commune.

La pression statique disponible dans la commune est imposée par le niveau d'eau du réservoir de Bischwiller (183,30 m NGF), et même légèrement supérieure

lorsque la station de pompage de l'usine de Rohrwiller est en marche. En fonction de l'altitude des habitations, la pression statique disponible peut varier entre 3,4 et 6,5 bars.

Commune	Pression statique
ROHRWILLER	3,4 à 6,5 bars

La commune étant relativement proche des installations de pompage de l'usine de Rohrwiller, la pression de service peut très nettement augmentée, notamment la nuit, en l'absence de consommation. La mise en place de réducteurs de pression individuels est recommandée dans cette commune.

Enfin, le réseau communal est équipé d'un total de 52 appareils de lutte contre l'incendie composéde poteaux d'incendie et d'hydrants.

Commune	Hydrants	Poteaux d'incendie	Total général
ROHRWILLER	1	51	52

2.5.8 Réseau communal de Schweighouse-sur-Moder

La commune dispose de deux réservoirs sur tour pour son alimentation. Le réservoir situé route de Strasbourg, dénommé ZI, est alimenté gravitairement par le réservoir de Haguenau. L'eau est ensuite acheminée dans deux directions :

- En direction de la Zone Industrielle, au Nord, où se trouve de nombreuses activités industrielles, artisanales et commerciales,
- En direction d'un second réservoir, dit Bocksberg, pour l'alimentation des zones résidentielles de la commune.

Ce réservoir Bocksberg est équipé de deux stations de surpression :

- Un premier surpresseur pour la desserte des habitations aux abords immédiats du réservoir, qui pouvaient manquer de pression du fait du faible différentiel altimétrique entre le réservoir et les habitations environnantes ;
- Un second surpresseur d'alimentation du réservoir Bocksberg depuis le réservoir ZI, qui fonctionne occasionnellement, notamment lors des pics de consommation.

La pression statique disponible dans la commune est imposée par le niveau d'eau des deux réservoirs de Schweighouse-sur-Moder (187,70 à 189,88 m NGF), ou par la consigne de pression du surpresseur du Bocksberg (± 190 m NGF) pour les habitations desservies par cette installation. En fonction de l'altitude des habitations, la pression statique disponible peut varier entre 2,2 et 5,7 bars.

Commune	Pression statique
SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER	2,2 à 5,7 bars

Enfin, le réseau communal est équipé d'un total de 173 appareils de lutte contre l'incendie.

Commune	Poteaux d'incendie
SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER	173

2.6 Pression de service

La pression de service peut varier de manière significative au sein-même d'une commune, du fait du différentiel altimétrique entre le raccordement des habitations et leur réservoir de secteur.

De plus, comme l'alimentation en eau se fait par refoulement-distribution dans une majorité des secteurs, des variations de pression peuvent être observées au cours de la journée, en fonction de l'état de marche des installations de pompage des usines de traitement. Les pressions les plus fortes peuvent notamment être observées la nuit, en l'absence de consommation d'eau par les usagers.

Le tableau ci-après liste les différents réservoirs de la régie ainsi que leur secteur d'influence. Les niveaux de pression associés sont des moyennes, il n'est pas exclu que la pression de service puisse ponctuellement être supérieure ou inférieure à ces valeurs.

Réservoir	Secteur d'influence	Niveau de pression moyen
Réservoir de Bischwiller alimenté par pompage par l'usine de Rohrwiller	Bischwiller et Rohrwiller	3,4 à 6,5 bars
Réservoir de Haguenau alimenté par pompage par les usines de Bischwiller et Oberhoffen-sur-Moder	Oberhoffen-sur-Moder, Kaltenhouse et Haguenau	2,4 à 6,9 bars
Réservoirs de Schweighouse-sur-Moder (ZI et Bocksberg) alimentés gravitairement par le réservoir de Haguenau	Schweighouse-sur-Moder et sa zone industrielle	2,2 à 5,9 bars
Réservoir d'Ohlungen alimenté par le réservoir Bocksberg via la station de surpression d'Ohlungen	Ohlungen	2,4 à 4,9 bars

Localement, des pressions statiques assez faibles, voisines de 2 bars peuvent être rencontrées. L'aménagement de nouvelles extensions urbaines à proximité de ces zones à faible pression, et au-delà de ces altitudes limites, nécessitera très probablement l'installation de surpresseurs individuels pour garantir une pression de service confortable au niveau des nouvelles constructions. A ce titre, les aménagements envisagés, en particulier dans les communes d'**Ohlungen** et **Haguenau (secteur des Pins)** seront à étudier de manière détaillée.

A l'inverse, d'autres zones urbanisées rencontrent des pressions statiques élevées, voisines de 7 bars. L'aménagement de nouvelles extensions urbaines à proximité de ces zones à forte pression, nécessitera très probablement l'installation de réducteurs de pression individuels pour protéger les appareils électroménagers des nouvelles constructions prévues. A ce titre, les aménagements envisagés, en

particulier dans les communes **d'Oberhoffen-sur-Moder**, **Kaltenhouse** et **Rohrwiller** devront faire l'objet d'une attention particulière.

Afin d'éviter d'éventuelles réclamations quant aux pressions de desserte par les futurs abonnés, il conviendra de les rendre attentifs à cette situation au niveau de chaque documentd'urbanisme (PLU, autorisation de lotir, certificat d'urbanisme ou autorisation de construire…).

2.7 Défense contre l'incendie

Des réserves d'eau dédiées à la lutte contre l'incendie sont assurées au niveau de chacun des réservoirs de la régie communautaire.

Ces réserves d'eau sont mobilisables par la manœuvre des appareils de lutte contre l'incendie (bornes incendie) répartis sur le réseau public de distribution d'eau et généralement espacés d'une distance inférieure à 150 m.

Des essais de débit effectués sur des appareils de lutte contre l'incendie situés en différents points du réseau ont permis de mesurer les débits maximaux qu'ils sont susceptibles de fournir (voir résultats en annexe). Il est précisé que ces essais réalisés ponctuellement ne peuvent être représentatifs du fonctionnement de ces appareils en tout temps.

La conformité générale du dispositif de défense extérieure contre l'incendie (DECI) devra être évaluée vis-à-vis du Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI) élaboré par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin (SIS 67).

Les éventuelles solutions alternatives à l'utilisation du réseau d'eau potable, comme l'implantation de citernes incendie ou de prises d'eau dans les cours d'eau, sont à étudier en concertation avec le SIS, service compétent en la matière.

3 PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET PERSPECTIVES

3.1 Au niveau de la production d'eau

La CAH a mené l'étude de son schéma directeur de production d'eau potable en 2023/2024 afin de répondre aux objectifs suivants :

- Connaître l'état général des installations de production et de transport d'eau potable de la régie,
- Élaborer et valoriser un programme de travaux nécessaires au maintien en bon état de ces installations, dans le cadre de la bonne gestion du patrimoine,
- Optimiser le fonctionnement des installations par la rationalisation et la restructuration éventuelles des ouvrages et des réseaux, au regard du bilan besoin-ressource et du niveau de sécurisation de l'alimentation en eau souhaité par la collectivité,
- Étudier la solution technique à mettre en œuvre pour le traitement des micropolluants présents dans l'eau, et notamment les métabolites de pesticides.

Cette étude a globalement conclu au bon état général des installations de production d'eau. Seuls de petits investissements d'amélioration et de sécurisation ont été identifiés pour une mise en œuvre à court terme, comme par exemple :

- L'installation d'un groupe électrogène à l'usine de production principale (Oberhoffen-sur-Moder),
- Le remplacement de certains démarreurs de pompe par des variateurs de fréquence,
- La modification des installations d'injection de chlore dans les cuves des réservoirs pour limiter la corrosion par les vapeurs chlorées.

A plus long terme, le programme de travaux intègre des travaux de renouvellement des réseaux intercommunaux (notamment la conduite historique en Ø 350 mm reliant Rohrwiller à Haguenau) et de réfection des réservoirs (étanchéités intérieure et extérieure des cuves).

Comme les usines de traitement sont dans un bon état de conservation et qu'elles fonctionnent sans difficulté majeure, l'étude a montré l'intérêt de les conserver pour un maximum de sécurité de la production. En revanche, des investissements sont à mettre en œuvre rapidement pour conforter et sécuriser les capacités de production de la CAH :

- D'abord par la recherche et la création d'une nouvelle ressource dans le secteur de Bischwiller,
- Ensuite par le renouvellement progressif des puits existants, investissements démarrés en 2023 avec le renouvellement d'un premier forage à Oberhoffen-sur-Moder (forage F2Bis).

Les études et les travaux portant sur la recherche d'une nouvelle ressource sont engagés depuis 2017, avec en point d'orgue, la création en 2020 d'un nouveau forage d'exploration non loin de l'usine de Bischwiller, mais ont été stoppés brutalement par la découverte de métabolites de pesticides dans l'eau produite.

La CAH a donc menée en 2023 une étude de cartographie des métabolites sur une

aire d'environ 70 km² autour des forages actuels, pour connaître l'ampleur de la pollution des eaux souterraines et identifier le secteur d'implantation de la nouvelle ressource. Les résultats de cette étude confirment, à regret, le caractère généralisé de cette pollution, avec cependant des secteurs légèrement plus épargnés, notamment dans le Ried de Bischwiller. C'est sur la base de cette cartographie que les travaux de recherche de la nouvelle ressource ont pu reprendre en 2024.

Parallèlement à ces travaux, la CAH fait également étudier les Aires d'Alimentation de ses Captages (AAC), pour la mise en œuvre efficace de mesures préventives avec les acteurs de la profession agricole, dans l'objectif de la reconquête de la qualité de l'eau souterraine à plus long terme.

Enfin, bien conscient que les métabolites de pesticides seront présents durablement dans les eaux souterraines, la CAH a fait le choix de la construction d'une usine de traitement de ces métabolites sur la base des conclusions de son schéma directeur de production, pour garantir la conformité règlementaire de l'eau potable au terme du délai de la dérogation accordée à la CAH.

Cet étage de traitement complémentaire sera construit au droit de l'usine actuelle d'Oberhoffen-sur-Moder. L'ensemble des eaux prétraitées par les trois usines existantes y sera acheminé pour subir une double filtration sur charbon actif, avant mise en distribution.

Ce programme de travaux nécessitera en outre une restructuration des réseaux de transport intercommunaux dans le secteur de Rohrwiller et Bischwiller et vise une mise en service de la nouvelle usine à l'horizon de 2028.

3.2 Au niveau de la distribution d'eau

La distribution d'eau aux usagers ne pose pas de difficultés majeures à l'heure actuelle. Les besoins en eau des usagers domestiques, artisanaux et industriels sont satisfaits.

L'action de la CAH porte donc principalement sur le renouvellement du patrimoine réseaux, de manière à maîtriser son vieillissement. Pour ce faire, elle peut s'appuyer sur les éléments issus des études de gestion patrimoniale réalisées dernièrement :

- En 2017 : le schéma directeur et l'étude de gestion patrimoniale des réseaux de la ville de Haguenau, réalisés par ARTELIA
- En 2022 : le schéma directeur et l'étude de gestion patrimoniale des réseaux des communes de Bischwiller, Kaltenhouse, Oberhoffen-sur-Moder, Ohlungen et Schweighouse-sur-Moder, réalisés par SUEZ CONSULTING.

La CAH complètera ces éléments par l'étude de gestion patrimoniale des réseaux de Rohrwiller, commune intégrée plus tard à la régie communautaire, en date du 1er janvier 2024.

En cohérence avec ces études patrimoniales, les tronçons les plus anciens des différents réseaux communaux sont remplacés, notamment lorsque des travaux de voirie seront entrepris. Le taux de renouvellement des réseaux adopté par la régie communautaire s'élève à 1 % du linéaire total par an, ce qui permet de maîtriser le vieillissement des réseaux.

4 CONCLUSION

La desserte en eau potable des communes de la régie communautaire de la CAH par les installations de production de la Basse-Moder répond bien aux besoins actuels des usagers des communes membres, aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif, et est en mesure de supporter un accroissement de la consommation lié aux développements communaux.

Notons toutefois que la pression de service peut sensiblement, selon la topographie, l'altitude de raccordement des habitations et leur proximité avec les installations de pompage des usines de production d'eau. Des installations de réduction de pression, ou à l'inverse, des surpresseurs individuels, peuvent être recommandés au cas par cas.

La conformité générale du dispositif de défense extérieure contre l'incendie (DECI) devra êtreévaluée vis-à-vis du Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI), élaboré par le Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin (SIS 67), sur la base des essais de débit effectués sur des appareils de lutte contre l'incendiesitués en différents points du réseau.

Il convient aussi de rappeler que la prise en charge des frais de desserte des nouvelles zones d'aménagement par les bénéficiaires des extensions publiques est régiepar les dispositions du Code de l'Urbanisme. Les modalités de cette prise en charge doivent être précisées avant la délivrance des autorisations d'urbanisme.

Enfin, pour ne pas entraver les projets de développement futurs, la réglementation du PLUi devra autoriser la construction de réseaux enterrés et de tout ouvrage et bâtiment nécessaires au fonctionnement ou au renforcement des installations d'alimentation en eau potable dans toutes les zones.

Haguenau, le 30 juin 2024

Rédigée par	Validée par
Le Directeur des Cycles de l'Eau	Le Directeur Général Adjoint
Mathieu STEINMETZ	Laurent TIMMEL

5 ANNEXE – Essais débit pression des PI

5.1 Commune de Bischwiller

Adresse	Type	Date de dernière mesure	Pression statique (bars)	Débit à 1 bar (m^3/h)
RUE DU LYCEE	Poteau incendie	12/10/2021	4	95
7 RUE DU LYCEE	Poteau incendie	12/10/2021	4	109
9 RUE DES CASERNES	Poteau incendie	12/10/2021	4	93
15 RUE DU LYCEE	Poteau incendie	12/10/2021	4	113
IMPASSE DE LA BLEICHE	Poteau incendie	15/10/2021	4,7	120
RUE DE LA KUBELMUEHLE	Poteau incendie	04/10/2021	4	130
23, RUE DE GRIES	Poteau incendie	07/10/2021	4,2	70
RUE DES MOISSONS	Poteau incendie	07/10/2021	3,8	115
RUE DES SEMAILLES	Poteau incendie	07/10/2021	3,8	130
34, RUE DES ECOLES	Poteau incendie	18/10/2021	4,1	68
50, RUE DE LA POMME D'OR	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	113
5, RUE DE MARIENTHAL	Poteau incendie	08/10/2021	4	170
RUE DES CIMETIERES	Poteau incendie	13/10/2021	4	145
RUE DE LA KUBELMUEHLE	Poteau incendie	04/10/2021	3,9	136
11, RUE DU RIED	Poteau incendie	25/10/2021	5,2	38
RUE DE MARIENTHAL	Poteau incendie	02/11/2021	4,1	160
2, RUE LUHBERG	Poteau incendie	17/11/2016	4,5	
RUE DE LA GARANCE	Poteau incendie	25/10/2021	4,3	170
81, RUE PAUL WEISS	Poteau incendie	26/10/2021	4,5	85
Impasse du Tribunal	Poteau incendie	18/10/2021	3,9	75
40, ROUTE DE ROHRWILLER (C.D NO139)	Poteau incendie	03/11/2021	5,4	196
29, RUE PAUL WEISS	Poteau incendie	26/10/2021	4,6	136
13 RUE DU CHEVREUIL	Poteau incendie	08/10/2021	3,7	93
43 RUE DU CERF	Poteau incendie	11/10/2021	3,6	91
29 RUE DU CERF	Poteau incendie	11/10/2021	3,7	73
ROUTE DE STRASBOURG	Poteau incendie	21/10/2021	4,3	70
RUE DE HAGUENAU C.D NO29	Poteau incendie	11/10/2021	3,4	120
RUE DU ROTHBAEHCHEL	Poteau incendie	04/10/2021	3,8	104
PARC DES COUTURIERS	Poteau incendie	18/10/2021	4	123
9, RUE DE LA REPUBLIQUE	Poteau incendie	18/10/2021	4	34
RUE L'ARTISANAT	Poteau incendie	04/10/2021	3,9	115
21A, ROUTE DE HANHOFFEN	Poteau incendie	21/10/2021	4,3	113
25, ROUTE DE HANHOFFEN	Poteau incendie	25/10/2021	4,4	101
19 RUE L.W. VOETZEL	Poteau incendie	12/10/2021	4,1	104
1 RUE L.W. VOETZEL	Poteau incendie	12/10/2021	3,8	100
22 RUE DES CASERNES	Poteau incendie	12/10/2021	4,1	129
RUE DES CASERNES	Poteau incendie	12/10/2021	4,1	127
IMPASSE DE LA BLEICHE	Poteau annexe	15/10/2021	4,8	65
PARC ERLENBERG	Poteau incendie	15/10/2021	4,1	107
7 RUE DES CASERNES	Poteau incendie	12/10/2021	4,1	125

18 RUE DES CIMETIERES	Poteau incendie	13/10/2021	4,1	185
2 RUE OBERKIRCH	Poteau incendie	13/10/2021	4	127
18 RUE DES CASERNES	Poteau incendie	12/10/2021	4	126
23 RUE OBERKIRCH	Poteau incendie	13/10/2021	4	122
2 RUE DES CASERNES	Poteau incendie	12/10/2021	4,2	154
1 RUE DU LAVOIR	Poteau incendie	19/10/2021	4,7	162
4 RUE DU DIACONAT	Poteau incendie	19/10/2021	4,7	160
2 RUE DES COMTES DE BIRKENFELD	Poteau incendie	15/10/2021	4,7	116
2C IMPASSE DE LA BLEICHE	Poteau incendie	15/10/2021	4,5	125
13 RUE DES DUCS DE DEUX PONTS	Poteau incendie	15/10/2021	4,8	110
14 RUE DE L'EGLISE	Poteau incendie	28/10/2021	5	80
13 RUE D'OBERHOFFEN	Poteau incendie	28/10/2021	5,1	113
3 RUE D'OBERHOFFEN	Poteau incendie	28/10/2021	4,9	165
2 RUE DES SERRURIERS	Poteau incendie	28/10/2021	4,9	195
29 ROUTE DE ROHRWILLER	Poteau incendie	28/10/2021	5,2	222
9 QUAI DE LA MODER	Poteau incendie	28/10/2021	5	100
1 RUE DES PRES	Poteau incendie	27/10/2021	5,2	190
41 ROUTE DE ROHRWILLER	Poteau incendie	03/11/2021	5,4	178
14 RUE DU CHATEAU	Poteau incendie	03/11/2021	4,7	160
1 PLACE DE LA MAIRIE	Poteau incendie	04/04/2019	4,4	160
23 RUE DES PHARMACIENS	Poteau incendie	27/10/2021	5,2	200
7 RUE DE LA COURONE	Poteau incendie	12/01/2015	0	
2 RUE DES CHARRONS	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	137
11 RUE DES CHARRONS	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	143
17 RUE DU GENERAL RAMPONT	Poteau incendie	21/10/2021	4,21	156
6 PLACE DE LA MAIRIE	Poteau incendie	19/10/2021	4,2	158
41 RUE DU GENERAL RAMPONT	Poteau incendie	19/10/2021	4,3	193
16 RUE RAYMOND POINCARE	Poteau incendie	19/10/2021	4,2	148
22 RUE FRANCAISE	Poteau incendie	21/10/2021	4,1	114
23 RUE FRANCAISE	Poteau incendie	18/10/2021	4,2	169
16 RUE DES ECOLES	Poteau incendie	19/10/2021	4,1	165
42 RUE GEORGES CLEMENCEAU	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	159
15 RUE DU HOUBLON	Poteau incendie	19/10/2021	4,1	150
30 RUE RAYMOND POINCARE	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	148
29 RUE DU GENERAL LECLERC	Poteau incendie	19/10/2021	4,2	148
17 RUE DU GENERAL LECLERC	Poteau incendie	19/10/2021	4,2	135
18A RUE DU MARECHAL FOCH	Poteau incendie	19/10/2021	4,2	143
22 RUE GEORGES CLEMENCEAU	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	120
1 RUE DES ECOLES	Poteau incendie	19/10/2021	4,2	83
3 RUE DU MARECHAL FOCH	Poteau incendie	26/10/2021	4,2	188
RUE DE VIRE	Poteau incendie	18/10/2021	3,9	149
15 RUE DE VIRE	Poteau incendie	14/01/2015	0	
5 RUE DE VIRE	Poteau incendie	18/11/2016	4,3	
6 IMPASSE DE LA ROSERAIE	Poteau incendie	18/10/2021	4,1	119
18 RUE DES FILEURS	Poteau incendie	20/10/2021	4,2	210
6 RUE DES FILEURS	Poteau incendie	20/10/2021	4,3	205

5 RUE HENRI PIERSON	Poteau incendie	21/10/2021	4,3	180
26 RUE DU MARECHAL FOCH	Poteau incendie	21/10/2021	4,3	170
6 RUE DU LUHBERG	Poteau incendie	21/10/2021	4,3	168
MARCHE AUX BESTIAUX	Poteau incendie	27/10/2021	5,2	156
31 RUE DES PRES	Poteau incendie	27/10/2021	5,2	170
62 RUE DES PRES	Poteau incendie	21/10/2021	5,4	169
8 CHEMIN DU LUHBERG	Poteau incendie	21/10/2021	4,4	173
5 RUE LOUIS PASTEUR	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	89
2 RUE DU NOYER	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	109
16 ROUTE DE HANHOFFEN	Poteau incendie	22/10/2021	4,3	88
27 RUE DES MACONS	Poteau incendie	21/10/2021	4,3	132
15 ROUTE DE STRASBOURG	Poteau incendie	21/10/2021	4,3	88
4 RUE DES ORPHELINS	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	76
10 RUE DES ROSEAUX	Poteau incendie	27/10/2021	5,2	113
11 RUE DES FOULONS	Poteau incendie	25/10/2021	4,3	44
18 RUE DES FRENES	Poteau incendie	26/10/2021	4,5	57
5 RUE DES VIGNES	Poteau incendie	26/10/2021	4,5	70
10 RUE PAUL WEISS	Poteau incendie	25/10/2021	4,7	156
6 RUE DU RIED	Poteau incendie	25/10/2021	5,2	42
22 RUE PAUL WEISS	Poteau incendie	26/10/2021	4,6	151
30 RUE PAUL WEISS	Poteau incendie	26/10/2021	4,5	146
43 RUE DES FRENES	Poteau incendie	26/10/2021	4,6	101
14 RUE DU CASTOR	Poteau incendie	11/10/2021	3,8	108
55 RUE DU CERF	Poteau incendie	11/10/2021	3,6	96
21 RUE DES FRENES	Poteau incendie	26/10/2021	4,5	100
RUE DE MARIENTHAL	Poteau incendie	07/10/2021	3,8	50
52 RUE DE GRIES	Poteau incendie	07/10/2021	4,3	65
14 RUE DE SEDON	Poteau incendie	18/10/2021	4	37
109 RUE DU GENERAL RAMPONT	Poteau incendie	18/10/2021	4,1	112
28 RUE DE LA BICHE	Poteau incendie	11/10/2021	3,8	78
7 RUE FLORIVAL	Poteau incendie	11/10/2021	3,7	85
40 RUE DES CIMETIERES	Poteau incendie	13/10/2021	4	158
8 IMPASSE ERLENBERG	Poteau incendie	13/10/2021	4	29
9 RUE DE LA TUILERIE	Poteau incendie	15/10/2021	4,3	161
1 RUE DE LA PAIX	Poteau annexe	27/10/2021	4,5	45
43 ROUTE DE ROHRWILLER	Poteau annexe	03/11/2021	5,4	60
ROUTE DE ROHRWILLER	Poteau annexe	02/11/2021	5,3	41
47 ROUTE DE ROHRWILLER	Poteau annexe	02/11/2021	5,2	25
65 RUE DU GENERAL RAMPONT	Poteau incendie	19/10/2021	4,3	178
30 RUE DES MENUISIERS	Poteau incendie	19/10/2021	4,2	150
8 IMPASSE DU CHATEAU D'EAU	Poteau incendie	26/10/2021	4,2	61
87 RUE DU GENERAL RAMPONT	Poteau incendie	18/10/2021	4,2	148
26 RUE DU NOYER	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	35
29 RUE DES BOBINEURS	Poteau incendie	20/10/2021	4,2	40
21 IMPASSE DES CHARPENTIERS	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	60
14 RUE DE PHALSBOURG	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	21

8 IMPASSE DES JUWELINES	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	53
21 ROUTE DE HANHOFFEN	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	60
22 RUE DE LA GARANCE	Poteau incendie	21/10/2021	4,3	117
12 RUE DES TEINTURIERS	Poteau incendie	21/10/2021	4,3	67
RUE DES PRES	Poteau incendie	25/10/2021	5,2	93
14 RUE DES PEUPLIERS	Poteau incendie	25/10/2021	5,2	56
10 RUE DE LA PRAIRIE	Poteau incendie	25/10/2021	5,2	51
18 RUE DE LA PRAIRIE	Poteau incendie	25/10/2021	5,2	52
28 RUE DE LA PRAIRIE	Poteau incendie	25/10/2021	5,2	61
25 RUE DE LA GARANCE	Poteau incendie	25/10/2021	4,3	170
15 IMPASSE DES DRAPIERS	Poteau incendie	25/10/2021	4,2	27
52 RUE DE STRASBOURG	Poteau incendie	21/10/2021	4,4	50
4 IMPASSE DES BOULEAUX	Poteau incendie	25/10/2021	5	6
8 RUE DES PINS	Poteau incendie	26/10/2021	4,5	50
65 RUE PAUL WEISS	Poteau incendie	26/10/2021	4,5	93
34 RUE PAUL WEISS	Poteau incendie	26/10/2021	4,5	117
29 RUE DES FRENES	Poteau incendie	26/10/2021	4,5	45
RUE DE MARIENTHAL	Poteau incendie	07/10/2021	3,8	60
RUE DU ROTHBAEHCHEL	Poteau incendie	04/10/2021	4	128
RUE DE LA KUBELMUEHLE	Poteau incendie	04/10/2021	4	120
RUE DU ROTHBAEHCHEL	Poteau incendie	04/10/2021	3,9	120
15 RUE CHARLES GOUNOD	Poteau incendie	07/10/2021	3,8	125
23 RUE DE MARIENTHAL C.D 139	Poteau incendie	07/10/2021	3,8	120
48 ROUTE DE WEITBRUCH	Poteau incendie	06/10/2021	3,8	110
46 ROUTE DE WEITBRUCH	Poteau incendie	06/10/2021	3,7	56
34 ROUTE DE WEITBRUCH	Poteau incendie	06/10/2021	3,8	42
18 ROUTE DE WEITBRUCH	Poteau incendie	06/10/2021	3,8	60
3 ROUTE DE WEITBRUCH	Poteau incendie	06/10/2021	3,8	80
3 RUE DES JARDINS	Poteau incendie	04/10/2021	3,9	150
1 RUE DES VERGERS	Poteau incendie	04/10/2021	3,9	135
18 RUE DES FLEURISTES	Poteau incendie	06/10/2021	3,8	112
11 RUE DE MARIENTHAL CD139	Poteau incendie	07/10/2021	3,8	146
7 RUE CLAUDE DEBUSSY	Poteau incendie	06/10/2021	3,8	108
12 RUE GUILLAUME RIFF	Poteau incendie	06/10/2021	3,7	115
26 RUE CLAUDE DEBUSSY	Poteau incendie	07/10/2021	3,8	135
RUE DE L'ARTISANNAT	Poteau incendie	04/10/2021	3,9	125
RUE DE L'INDUSTRIE	Poteau incendie	04/10/2021	4	75
RUE DE L'INDUSTRIE	Poteau incendie	04/10/2021	4	88
7 RUE DE L'INDUSTRIE	Poteau incendie	04/10/2021	4	95
5 RUE DE L'INDUSTRIE	Poteau incendie	04/10/2021	4,1	91
3 IMPASSE DES BOSQUETS	Poteau incendie	08/10/2021	4,3	85
4 RUE DES ABEILLES	Poteau incendie	08/10/2021	4,3	72
RUE DES COCCINELLES	Poteau incendie	08/10/2021	4,1	78
4 IMPASSE DES LIBELLULES	Poteau incendie	08/10/2021	4,1	80
38 RUE DE GRIES	Poteau incendie	07/10/2021	4,1	80
7 INCONNU FAUBOURG DE GRIES	Poteau incendie	07/10/2021	4,1	90

14 IMPASSE DES PAPILLONS	Poteau incendie	07/10/2021	4	85
2 INCONNU FAUBOURG DE GRIES	Poteau incendie	07/10/2021	4,1	92
37 RUE DES FILEURS	Poteau incendie	20/10/2021	4,1	191
35 RUE DES FILEURS	Poteau incendie	17/11/2016	4,3	
25 RUE DU HOUBLON	Poteau incendie	19/10/2021	4,2	147
36 RUE DE LA GARE	Poteau incendie	19/10/2021	4,1	148
2 RUE DU MARECHAL JOFFRE	Poteau incendie	18/10/2021	4,1	156
20 RUE DU MARECHAL JOFFRE	Poteau incendie	18/10/2021	3,9	125
70 RUE DE LA REPUBLIQUE	Poteau incendie	18/10/2021	4	135
42 RUE DU MARECHAL JOFFRE	Poteau incendie	15/10/2021	4	150
11 RUE D' ELBEUF	Poteau incendie	18/10/2021	4	52
141 RUE DU GENERAL RAMPONT	Poteau incendie	15/10/2021	4	163
RUE DE MARIENTHAL	Poteau incendie	08/10/2021	4,1	157
16 RUE DU CARMEL	Poteau incendie	08/10/2021	4	148
6 RUE DU CARMEL	Poteau incendie	08/10/2021	4	95
4 RUE DU CARMEL	Poteau incendie	11/10/2021	3,8	115
RUE DE LA KUBELMUEHLE	Poteau incendie	04/10/2021	3,9	140
30 RUE DU CARMEL	Poteau incendie	08/10/2021	4	120
24 RUE DU CARMEL	Poteau incendie	08/10/2021	4	138
20 RUE DU CARMEL	Poteau incendie	08/10/2021	4	87
7 RUE DU LIEVRE	Poteau incendie	11/10/2021	3,6	103
12 RUE DU RENARD	Poteau incendie	08/10/2021	3,9	92
2 RUE DU RENARD	Poteau incendie	11/10/2021	3,9	77
8 RUE DE HAGUENAU	Poteau incendie	14/01/2015	0	
40 RUE DE LA BICHE	Poteau incendie	11/10/2021	3,6	100
21 RUE DU LIEVRE	Poteau incendie	11/10/2021	3,8	129
15 RUE DU CERF	Poteau incendie	08/10/2021	3,9	88
8 RUE DU CHEVREUIL	Poteau incendie	08/10/2021	4	109
36 RUE DE HAGUENAU	Poteau incendie	14/01/2015	0	
28 RUE DE HAGUENAU	Poteau incendie	14/01/2015	0	
6 RUE ERCKMANN CHATRIAN	Poteau incendie	14/01/2015	4	
20 RUE ERCKMANN CHATRIAN	Poteau incendie	11/10/2021	3,6	111
RUE DES GENETS	Poteau incendie	11/10/2021	3,7	69
15 IMPASSE DES ROSES	Poteau incendie	11/10/2021	3,6	43
17 IMPASSE DES ROSES	Poteau incendie	11/10/2021	3,5	38
16 RUE DES ŒILLETS	Poteau incendie	12/10/2021	4,2	84
10 RUE DES ŒILLETS	Poteau incendie	12/10/2021	4	67
26 RUE DES CIMETIERES	Poteau incendie	21/10/2021	4,5	186
RUE DU STADE	Poteau incendie	12/10/2021	3,6	117
2 RUE DU LYCEE	Poteau incendie	12/10/2021	3,8	105
RUE DU STADE	Poteau incendie	07/10/2021	3,7	106
RUE DE L'OBERMAT	Poteau incendie	28/10/2021	5	164
ROUTE DE LIAISON DE BISCHWILLER A OBERHOFFEN SUR MODER	Poteau incendie	03/11/2021	5,7	215
17 RUE DU MARECHAL JOFFRE	Poteau incendie	18/10/2021	3,9	135
28 ROUTE DE STRASBOURG	Poteau incendie	21/10/2021	4,3	60

5.2 Commune de Haguenau

Adresse	Type	Date de dernière mesure	Pression statique (bars)	Débit à 1 bar (m^3/h)
Strasbourg / Schweighouse : parc public	Poteau incendie	01/02/2024	3,7	143
Hanauer	Poteau incendie	03/11/2023	4,5	229
Schweighouse	Poteau incendie	12/02/2024	4,42	97
Méliès (Georges) : devant l'entrée du Cinéma MEGAREX	Poteau incendie	16/07/2022	5,7	212,8
Ladhof	Poteau incendie	05/10/2023	5,5	230
Pêcheurs : Dining-room SUGG	Poteau incendie	28/11/2023	5	186
Gaz / Bitche	Poteau incendie	02/01/2024	4,2	94
Gare : Carmel	Poteau incendie	06/03/2023	4,4	66
Marienthal	Poteau incendie	29/11/2022	3,9	126,8
Nessel / Brumbt Désiré : Parc Inférieur près kiosque à musique	Poteau incendie	22/12/2023	4,5	187
Hardtfeld	Poteau incendie	06/03/2023	4	81
Schilling	Poteau incendie	04/01/2024	4,8	146
Rue de l'Epervier	Poteau incendie	02/01/2024	3,58	75
Haguenau	Poteau incendie	06/03/2023	4,1	132
Gran (Henri) / Escargots	Poteau incendie	02/01/2024	4,8	165,6
Piscine : en face du transformateur ES	Poteau incendie	08/01/2024	3,16	158,4
Apothicaire	Poteau incendie	04/01/2024	4,26	173,4
Schweighouse	Poteau incendie	12/02/2024	4,4	190
Bitche - Chemin Sandlach	Poteau incendie	29/11/2022	3,9	68,2
Boeddecker (Philippe)	Poteau incendie	24/11/2023	4,7	156
Lourdes : Salle Polyvalente	Poteau incendie	09/01/2024	4,26	72
Tanneurs (Fossé)	Poteau incendie	06/02/2024	4,98	195,2
Schweissguth (Colonel)	Poteau incendie	11/01/2024	3,6	175
Bastion : près du parking de la Clinique Ste Odile	Poteau incendie	13/11/2023	4,8	114
Abeilles / Scarabées	Poteau incendie	31/01/2024	3,72	127,2
Rhin : bretelle d'accès vers CORA en venant de Haguenau (Decathlon)	Poteau incendie			
Hoffer (Prieur)	Poteau incendie	06/03/2023	4,6	146
Château-Fiat	Poteau incendie	24/11/2023	5	109
Lezay Marnézia (Préfet)	Poteau incendie	13/06/2023	3,8	136
Europe	Poteau incendie	13/12/2023	4,5	192,6
Libération	Poteau incendie	09/01/2024	5	196,8
Bischwiller : ANTONI S.A.	Poteau incendie	30/11/2022	4,1	101
Atzenhoffer / Pélerins	Poteau incendie	03/03/2023	4	108
Lourdes : en face du n° 2	Poteau incendie	09/01/2024	4,1	133
Farkal (Armand)	Poteau incendie	21/11/2023	5	126,4
Valette	Poteau incendie	05/01/2024	4,28	153,8
Hoffer (Prieur)	Poteau incendie	30/01/2024	4,1	103
Hoffer (Prieur) / Barth (Monseigneur)	Poteau incendie	30/01/2024	4,46	108
Hardtfeld	Poteau incendie	09/01/2024	4,1	155
Lisieux	Poteau incendie	09/01/2024	4,1	98

Hoffer (Prieur) / Hohatzenheim	Poteau incendie	30/01/2024	4,34	139,2
Saverne (chemin rural allant de Harthouse à Niederschaeffolsheim)	Poteau incendie	08/11/2016	3,96	52,4
Muhlbach	Poteau incendie	30/01/2024	4,32	82
Marchal / Thierenbach	Poteau incendie	30/01/2024	4,34	65
Carmel : cimetière	Poteau incendie	03/03/2023	4,2	16
Dusenbach	Poteau incendie	30/01/2024	4,14	110,8
Haguenau / Montserrat	Poteau incendie	03/03/2023	4	98
Hoffer (Prieur)	Poteau incendie	30/01/2024	4,3	85
Hohatzenheim (de)	Poteau incendie	30/01/2024	4	129,6
Bade (Margrave Bernard de)	Poteau incendie	23/01/2024	4,32	135,8
Haguenau	Poteau incendie	06/03/2023	4,1	93
Koenigsbruck (de)	Poteau incendie	30/01/2024	4,2	95
Leszinska (Princesse Maria)	Poteau incendie	13/03/2023	4,4	132
Haguenau	Poteau incendie	03/03/2023	4	88
Valette	Poteau incendie	30/01/2024	4,32	107
Lourdes	Poteau incendie	09/01/2024	4,26	113,2
Croÿ (Prince de) : en face du n° 14	Poteau incendie	30/01/2024	4,04	110
Muhlbach	Poteau incendie	30/01/2024	4,52	119,2
Notre-Dame / Valette : entrée du lotissement "Les Pins"	Poteau incendie	05/01/2024	4,16	124,8
Hardtfeld / Haguenau	Poteau incendie	09/01/2024	4	63
Gare	Poteau incendie	29/01/2024	4,1	93
Basilique	Poteau incendie	02/01/2024	4,4	99
Thierenbach	Poteau incendie	30/01/2024	4,5	92
Haguenau : Maison de retraite St-François	Poteau incendie	06/03/2023	4,3	80
Ruch (Monseigneur)	Poteau annexe	30/01/2024	4,2	91
Pfleger (Lucien)	Poteau incendie	30/01/2024	4,1	102
Notre-Dame	Poteau incendie	05/01/2024	4,28	72
Saverne	Poteau incendie	07/05/2019	4,9	68,8
Jenner (Prieure Joséphine)	Poteau incendie	06/03/2023	4,5	130
Fatima	Poteau incendie	09/01/2024	4,25	86,2
Pfleger (Lucien)	Poteau incendie	30/01/2024	4,16	122
Rothbach	Poteau incendie	10/03/2023	4,5	105
Valette	Poteau incendie	30/01/2024	4,3	100
Principale	Poteau incendie	30/04/2019	5,6	36,4
Gare	Poteau incendie	06/05/2019	4,42	125,2
Saint-Joseph	Poteau incendie	07/05/2019	4,1	138
Montserrat	Poteau incendie	09/01/2024	3,44	42,6
Graefenthal	Poteau incendie	02/01/2024	4,4	60
Saverne : près panneau d'entrée de l'agglomération de Harthouse	Poteau incendie	07/05/2019	5,36	80,2
Veuillot (Louis) / Rothbach	Poteau incendie	06/03/2023	4,5	77
Koenigsbruck (de)	Poteau incendie	30/01/2024	4,16	101
Montserrat	Poteau incendie	09/01/2024	4	94
Rothbach / Leczinska (Princesse Maria)	Poteau incendie	05/01/2024	4,38	126
Rothbach	Poteau incendie	05/01/2024	4,42	95
Lourdes	Poteau incendie	09/01/2024	4,2	92,4

Saverne / Principale	Poteau incendie	30/04/2019	4,84	59,8
Dusenbach	Poteau annexe	30/01/2024	4,12	81,6
Pélerins	Poteau annexe	03/03/2023	4	22
Lourdes : dans l'impasse	Poteau annexe	09/01/2024	4,14	80,8
Saverne	Poteau incendie	30/04/2019	4,96	61,4
Graefenthal	Poteau annexe	02/01/2024	4,36	70,4
Thierenbach	Poteau annexe	30/01/2024	4,3	72
Marchal	Poteau annexe	30/01/2024	4,28	53
Notre-Dame	Poteau incendie	05/01/2024	4,4	99
Rothbach : impasse derrière le n° 6 rue de la Prieure Joséphine Jenner	Poteau annexe	06/03/2023	4,5	35
Saint-Guillaume d'Aquitaine	Poteau annexe	02/01/2024	4,36	52,2
Poinsignon (Curé)	Poteau annexe	17/11/2023	4,2	60
Prés	Poteau annexe	02/06/2014	4,2	
Atzenhoffer	Poteau annexe	03/03/2023	4,1	22
Prés	Poteau annexe	30/04/2019	5,18	33,2
Marchal : en face du n° 17	Poteau annexe	30/01/2024	3,8	37
Gare	Poteau incendie	29/01/2024	4,4	122
Barth (Monseigneur) : impasse vers la forêt	Poteau annexe	30/01/2024	4,4	85
Carmel	Poteau annexe	03/03/2023	4,4	25
Weber (Monseigneur Jean-Jacques)	Poteau annexe	30/01/2024	4,3	54
Epis (Cour des Trois)	Poteau annexe	30/01/2024	4,2	98
Muhlbach	Poteau annexe	30/01/2024	4,46	79,2
Koenigsbruck (de)	Poteau incendie	30/01/2024	4	131
Bade (Margrave Bernard de)	Poteau incendie	30/01/2024	4,5	138
Saint-Joseph / Atzenhoffer	Poteau incendie	03/03/2023	4	132
Valette / Croy (Prince de)	Poteau incendie	30/01/2024	4,22	95
Principale	Poteau incendie	02/06/2014	4,1	
Gare	Poteau incendie	06/03/2023	4,6	60
Strasbourg : côté lycée Xavier Nessel	Poteau incendie	15/09/2016	2,78	85
Sables	Poteau incendie	29/01/2024	4,2	209
Rothbach	Poteau incendie	05/01/2024	4,38	90,4
Rothbach	Poteau incendie	05/01/2024	4,42	103
Rothbach	Poteau incendie	06/03/2023	4,4	83
Moulin (chemin)	Poteau annexe	02/01/2024	4,2	12
rue de la Basilique	Poteau incendie	05/01/2024	4,66	81,2
Saverne (Route de)	Poteau incendie	07/05/2019	4,66	60,2
Rue de la ferme Roerhi	Poteau incendie		0	0
Rue Roehri	Poteau incendie		0	0
Cerf / Lisière	Poteau incendie	02/02/2024	3,86	168,2
Haguenau	Poteau incendie	03/03/2023	4	90
Taubenhof: en face de la station de lavage "Elephant Bleu"	Poteau incendie	08/07/2022	4,9	125,8
Château Fiat (Station d'épuration)	Poteau incendie	30/01/2024	5,42	215,4
route de Haguenau	Poteau incendie	06/03/2023	3,9	77
Sandlach : (chemin rural entre SIEMENS ET MASTERFOOD'S) : près de la fosse à com	Poteau incendie	28/11/2022	3,8	94,4

Méliès (Georges) : piste cyclable à côté de DECATHLON	Poteau incendie	26/09/2017	5,46	266
Oberhoffen à l'arrière de MAXAUTO	Poteau incendie	09/07/2022	5,3	120,2
Bischwiller : HAAR	Poteau incendie	01/12/2022	4,5	0,96
Bischwiller : EMMAUS	Poteau incendie	01/12/2022	4	145,2
Taubenhof : Ets. 4 Murs PAPIERS PEINTS	Poteau incendie	28/07/2022	5,2	132
Oberhoffenà l'arrière des Ets. 4 Murs PAPIERS PEINTS	Poteau incendie	08/07/2022	5,6	122,2
Kestlerhof (face MAXI ZOO)	Poteau incendie	05/11/2019	5,32	199,4
Kestlerhof (face dépôt meuble)	Poteau incendie	05/11/2019	5,32	185,8
Kestlerhof (face Leroy Merlin)	Poteau incendie	05/11/2019	5,3	205,4
Rue Taubenhof	Poteau incendie	08/07/2022	4,8	1196
Forstheim	Poteau incendie	01/02/2024	3,5	60
Neuve/ Stiegelmann	Poteau incendie	30/01/2024	4,42	103
Schirrhein	Poteau incendie	08/01/2024	4,68	153,2
Urban (Butte) / Pfeiffer	Poteau incendie	08/01/2024	3,2	103
Wintershouse	Poteau incendie	06/02/2024	2,6	116
Pinède	Poteau incendie	02/10/2023	3	86
Soeurs : côté P.T.T.	Poteau incendie	27/10/2023	4,5	78
Hallez (Député)	Poteau incendie	08/01/2024	2,7	126
Marienthal	Poteau incendie	02/12/2022	3,8	89,2
Sandlach (ETAP HOTEL)	Poteau incendie	10/01/2024	4,2	115,6
passage Françoise Dolto	Poteau incendie	30/01/2024	4,16	80
Dominicains : entre le Nautiland et la Maison de la Musique	Poteau incendie	09/01/2024	5,1	124
Moder / Etoile	Poteau incendie	13/11/2023	5	202
Long (chemin) / Sapin	Poteau incendie	05/02/2024	4,22	198,4
Strasbourg	Poteau incendie	10/01/2024	3,6	60
Etroite / Coqs	Poteau incendie	29/11/2023	4,8	122
Châtaignier	Poteau incendie	24/04/2018	4,24	137,8
Marienthal : côté Cimetière Militaire et en face du n° 18	Poteau incendie	21/12/2022	3,5	67,6
Leriche (Professeur René) : casse Muller	Poteau incendie	02/01/2024	3,74	33
Voituriers	Poteau incendie	30/01/2024	3,6	99
Sandlach : (chemin rural entre SIEMENS ET MASTERFOOD'S) en face du branchement d	Poteau incendie	28/12/2022	3,9	131,2
Sandlach : (chemin rural entre SIEMENS ET MASTERFOOD'S) : cloture MATCH	Poteau incendie	28/11/2022	3,8	145,4
Ivraie	Poteau incendie	06/10/2023	4,3	104
Chemin Sandlach (entre Siemens et Mars)	Poteau incendie		3,9	135,6
Marienthal : côté entrée parking supermarché ALDI	Poteau incendie	22/12/2022	3,7	132
Weitbruch / Fourmis	Poteau incendie	03/01/2024	3,78	115,5
Airelles / Framboises	Poteau incendie	27/11/2023	4,1	74
Wolmar	Poteau incendie	30/09/2016	4,26	81,4
Plateau / Aqueduc	Poteau incendie	12/02/2024	3,54	164
Hohmann (Grand'Rue)	Poteau incendie	03/01/2024	3,7	205
Grand'Rue	Poteau incendie	28/11/2023	4,9	244
Erables	Poteau incendie	22/06/2018	4,4	82,2

Iris	Poteau incendie	03/01/2024	3,82	114,4
Weitbruch/Ohmetfeld	Poteau incendie	02/01/2024	3,6	147
Marienthal / Ader (Clément) : voie parallèle	Poteau incendie	29/11/2022	4,1	98,6
Dominicains : côté chaufferie bois et bâtiment E.S.	Poteau incendie	22/11/2023	4,8	163
Bonnes Gens	Poteau incendie	08/01/2024	2,6	79,6
Château-Fiat	Poteau incendie	06/06/2023	4,7	23
Uhlwiller	Poteau incendie	09/01/2024	4,4	132
Garance / Escargots	Poteau incendie	06/03/2023	4,7	170
Saint-Exupéry	Poteau incendie	30/11/2022	3,9	118,2
Dominicains : Gaz de France	Poteau incendie	09/01/2024	5,1	171,6
Pêcheurs (quai des) (devant l'entrée du LEGT)	Poteau incendie	29/11/2023	5	185
Rihel (Wendelin)	Poteau incendie	04/01/2024	4,84	149,8
Anneaux	Poteau incendie	27/10/2023	4,4	144
Aérodrôme (zone) : côté route de Marienthal	Poteau incendie	06/03/2023	4	80
Rauski (Jean-François)	Poteau incendie	24/11/2023	54,8	131
Grand'Rue	Poteau incendie	23/10/2023	4,5	146
Strasbourg	Poteau incendie	02/01/2024	2,9	53
Hohmann (Grand'Rue) /rue des Tulipes	Poteau incendie	03/01/2024	3,5	130
Armes : en face de l'ancienne Douane	Poteau incendie	23/10/2023	4,7	130
Papillons	Poteau incendie	28/11/2023	3,7	60
Château-Fiat	Poteau incendie	06/03/2023	4,6	67
Dreher (Jean-Sébastien)	Poteau incendie	04/01/2024	4,9	119,6
Seltz (Guillaume)	Poteau incendie	03/01/2024	4,7	172
Cerisiers	Poteau incendie	02/01/2024	4,84	178
Betzheim	Poteau incendie	29/11/2023	4,8	84
De Gasperi (Alcide)	Poteau incendie	08/01/2024	2,82	68
Bitche en face du 71	Poteau incendie	02/01/2024	4,28	140,4
Bitche	Poteau incendie	02/01/2024	4,2	146
Marienthal	Poteau incendie	21/12/2022	4	130,8
Centrale/Souris	Poteau incendie	06/10/2023	4,4	161
Loir	Poteau incendie	19/01/2024	4,28	129,6
Guêpes	Poteau incendie	28/11/2023	3,7	63
Tournoi / place Robert Schuman	Poteau incendie	09/01/2024	4,7	157
Grand'Rue	Poteau incendie	28/11/2023	5	222
Falk (ferme)	Poteau incendie	30/01/2024	3,6	145,2
Hannong	Poteau incendie	02/01/2024	5,2	173,2
Tourbières	Poteau incendie		3,5	184,6
Ampère : Meubles ERHART	Poteau incendie	02/02/2023	3,9	109
Centrale : intersection Centrale / Faisan	Poteau incendie	06/10/2023	4,1	160
Kobian (Valentin)/ Rauski (Jean-François)	Poteau incendie	04/01/2024	4,86	163,6
Aiguilles	Poteau incendie	13/06/2023	3,5	129
Bolets	Poteau incendie	09/01/2024	4,44	107
Iris : (en face de la rue des Tulipes)	Poteau incendie	03/01/2024	3,9	133
Leriche (Professeur René) / Paulus (Colonel)	Poteau incendie	02/01/2024	3,1	121
Teinturerie	Poteau incendie	04/01/2024	5,24	125

Dominicains : Lycée André Siegfried	Poteau incendie	09/01/2024	5	193
Cigognes	Poteau incendie	08/01/2024	4,3	62
Couvent	Poteau incendie	29/11/2023	4,6	70
Peuplier / Acacias	Poteau incendie	31/05/2018	4,38	181,6
Dauendorf / Schweighouse	Poteau incendie	15/02/2024	4,42	144,4
Wissembourg	Poteau incendie	12/12/2023	3,8	136
Wissembourg	Poteau incendie	28/12/2023	4,1	200
route de Schirrhein (Club hippique)	Poteau incendie	08/01/2024	4,54	105
Chevreuil/Brocard	Poteau incendie	08/01/2024	4,08	95,8
Quartier Aimé : côté du parking du NAUTILAND et en face du n°6	Poteau incendie	09/01/2024	5	188,8
Taupe	Poteau incendie	22/12/2023	4,2	158
Waldteufel (Emile)	Poteau incendie	04/01/2024	5	198,4
Rue du Séchoir à Houblon: placette à l'intersection avec la rue des Dominicains	Poteau incendie	09/01/2024	4,96	217
Schuman : résidence "Le Central Park"	Poteau incendie	02/12/2022	4,6	178
Monnet (Jean) : devant l'entrée du Lycée Xavier Nessel	Poteau incendie	18/01/2024	2,6	100
Hannong	Poteau incendie	02/01/2024	4,9	140
Corréard (Général)	Poteau incendie	11/01/2024	3,42	132,2
Wintershouse / Friches	Poteau incendie	08/01/2024	2,88	124
Hôpital (impasse de l') : côté Maison de retraite St-Martin	Poteau incendie	03/11/2023	4,7	65
Fourmis	Poteau incendie	03/01/2024	3,68	62
Fougères	Poteau incendie	19/01/2024	4,2	86
Abbaye	Poteau incendie	29/11/2023	4,8	122
Weitbruch	Poteau incendie	02/01/2024	3,6	160
Joffre (Maréchal)	Poteau incendie	13/12/2023	4,82	205
Oberlin (Ferme)	Poteau incendie	22/12/2023	3,6	79
Perreaud (Etienne)	Poteau incendie	18/01/2024	2,78	138,2
Saint-Exupéry : Douanes	Poteau incendie	30/11/2022	4	136,6
Saint-Georges : Banque de France	Poteau incendie	23/10/2023	4,4	22
Marienthal (garage Citroën)	Poteau incendie	29/11/2022	4	93,4
Hohmann (Petite Rue) / Vignoble (Petite Rue)	Poteau incendie	02/01/2024	3,5	210
Branly	Poteau incendie	06/03/2023	3,9	95
Wissembourg : Ets. KISTER	Poteau incendie	28/12/2023	4,1	154
Boulevard de l'Europe : Match-Est	Poteau incendie	22/12/2023	4,3	80
Weitbruch : en face du n° 55	Poteau incendie	02/01/2024	3,6	153
Weitbruch	Poteau incendie	02/01/2024	3,6	185
Hardt	Poteau incendie	12/01/2024	3,38	99,2
Branly	Poteau incendie	06/03/2023	4,1	74
Repenties : en face du n° 14	Poteau incendie	13/11/2023	4,8	211
Weitbruch : en face du n° 3	Poteau incendie	02/01/2024	4,04	149,6
Herse : Maison des Sports	Poteau incendie	09/01/2024	4,9	105
Marienthal : VIMA	Poteau incendie	21/12/2022	3,6	70,4
Piscine	Poteau incendie	08/01/2024	2,66	138
Monnet (Jean)	Poteau incendie	18/01/2024	2,6	110
Carrières (devant C,A,I,R,E)	Poteau incendie	02/10/2023	2,5	135

Mos	Poteau incendie	29/11/2023	4,8	130
Rue du Putois	Poteau incendie	31/01/2024	3,86	37
Dominicains : en face du n° 5b	Poteau incendie	09/01/2024	5	144
Loutre : en face de la rue de la Fouine	Poteau incendie	09/01/2024	4,36	109,8
Grand'Rue	Poteau incendie	29/11/2023	4,9	132
Farkal (Armand)	Poteau incendie	23/11/2023	4,8	96
Château-Fiat	Poteau incendie	06/03/2023	4,6	200
Branly : NOLD SPORT	Poteau incendie	06/03/2023	4	123
Schilling	Poteau incendie	04/01/2024	5	216,8
Rihel (Wendelin)	Poteau incendie	04/01/2024	4,47	185,6
Berstheim	Poteau incendie	09/01/2024	4,6	120
Traband (Maire André) : au fond du chemin de l'IUT	Poteau incendie	13/12/2023	4,8	113,6
Romaine	Poteau incendie	17/11/2023	4,7	131
Traband (Maire André) : Parking I.U.T.	Poteau incendie	13/12/2023	4,72	153,2
Aviateurs/Branly	Poteau incendie	23/12/2022	3,9	77
Tulipes : transformateur E.S.	Poteau incendie	03/01/2024	3,7	143
Ampère	Poteau incendie	03/03/2023	3,9	60
Eglise Saint-Joseph	Poteau incendie	27/11/2023	4,3	178
Schirrhein / Centrale	Poteau incendie	29/01/2024	4,5	163,8
Dauendorf	Poteau incendie	15/02/2024	4,4	112
Schilling	Poteau incendie	04/01/2024	4,9	77
Strasbourg : Hôtel les Pins	Poteau incendie	02/01/2024	2,7	81
Strasbourg	Poteau incendie	02/01/2024	2,58	75,8
Schirrhein / Puisatiers	Poteau incendie	29/01/2024	4,48	132,2
Oie (impasse de l')	Poteau incendie	27/11/2023	4,5	115
Strasbourg : côté Hôtel Campanile	Poteau incendie	02/01/2024	3	83
Meyer	Poteau incendie	27/10/2023	4,3	160
Corréard (Général)	Poteau incendie	11/01/2024	3,42	126,6
Woerth / Wissembourg	Poteau incendie	08/01/2024	4,1	135
Schirrhein	Poteau incendie	19/01/2024	4	135
Moutons	Poteau incendie	23/12/2022	3,8	88,4
Strasbourg	Poteau incendie	10/01/2024	3,28	78
Eglise Saint-Joseph : en face du n° 3	Poteau incendie	27/11/2023	4,3	175
Redoute / Maire (Frédéric North)	Poteau incendie	04/11/2023	3,8	125
Leriche (Professeur René)	Poteau incendie	02/01/2024	3,2	60
Marché aux Bestiaux	Poteau incendie	24/11/2023	4,5	178
Wissembourg	Poteau incendie	28/12/2023	3,4	186
Bitche	Poteau incendie	02/01/2024	4,26	127,4
Colomé : (Clinique Saint-François)	Poteau incendie	09/01/2024	4,5	100,6
Joffre (Maréchal) : Garage Wolf	Poteau incendie	13/12/2023	4,3	128
Rue du Sel	Poteau incendie	27/10/2023	4,8	203
Branly : Ancien Parc automobile S.A.P.A.	Poteau incendie	06/03/2023	4	73
Rédemptoristes	Poteau incendie		2,8	62
Prêteur	Poteau incendie	11/06/2023	4,5	140
Wissembourg	Poteau incendie	28/12/2023	3,6	146
Bischwiller	Poteau incendie	02/12/2022	4,4	136,6

Long (chemin) : chemin allant vers la Serre Municipale	Poteau incendie	05/02/2024	4,52	134
Strasbourg (Lycée Xavier Nessel) porte d'entrée	Poteau incendie	02/01/2024	2,54	67,4
Bischwiller : Résidence "Les Platanes"	Poteau incendie	01/12/2022	3,9	79,4
Setzer (Jean) / Brubach (Pierre)	Poteau incendie	23/11/2023	5	71
Foulon	Poteau incendie	10/01/2024	3,7	127
Moulin Neuf : parking des parc des Sports et à côté du pont SNCF	Poteau incendie	09/01/2024	4,7	86
Strasbourg (Station ESSO)	Poteau incendie	02/01/2024	2,5	65,8
Sandlach : forêt après la route vers MASTERFOOD'S	Poteau incendie	29/11/2022	3,7	107,8
Leriche (Professeur René)	Poteau incendie	02/01/2024	3,1	112
Dentelles (en face du 2)	Poteau incendie	26/10/2023	4,4	146
Saint-Georges / petite rue de l'eglise	Poteau incendie	27/11/2023	4,4	230
Bund (Sigmund)	Poteau incendie	04/01/2024	4,8	199
Bischwiller : I.N.A.	Poteau incendie	30/11/2022	4	154,4
Pêcheurs(quai des) (près du chemin piétonnier allant vers la rue des Repenties	Poteau incendie	29/11/2023	5,1	200
Marienthal	Poteau incendie	21/12/2022	3,7	35,8
Filature	Poteau incendie	23/04/2023	4,4	162
Iris : (limite 1ère tranche du lotissement)	Poteau incendie	03/01/2024	3,9	128
Kobian (Valentin)	Poteau incendie	04/01/2024	4,92	150,6
De Gasperi (Alcide)	Poteau incendie	08/01/2024	2,66	101,2
Truttmann	Poteau incendie	14/12/2023	4,6	169
Roses	Poteau incendie	29/11/2023	5	136
Schuman : en face du kiosque	Poteau incendie	09/01/2024	4,88	216,8
Capito : en face du n° 32	Poteau incendie	26/10/2016	4,3	60
Leriche (Professeur René)	Poteau incendie	02/01/2024	3,4	132
Bolets	Poteau incendie	09/01/2024	4,32	105
Boeddecker (Philippe)	Poteau incendie	24/11/2023	4,8	177
Weitbruch	Poteau incendie	02/01/2024	3,92	166,4
Chapelle de la Croix	Poteau incendie	13/06/2023	3,5	60
Rédemptoristes	Poteau incendie	02/10/2023	2,8	117
Bitche : devant chocolaterie Stoeffel	Poteau incendie	02/01/2024	4,14	130
Woerth	Poteau incendie	08/01/2024	3,96	103
Château-Fiat	Poteau incendie	06/03/2023	4,7	84
Marienthal	Poteau incendie	21/12/2022	3,4	27
Gaz : Logements Abattoirs Municipaux	Poteau incendie	24/03/2023	4,4	110
Johannites : conciergerie de l'école St. Georges 1	Poteau incendie	03/11/2023	4,5	109
Anshelm / Reinmar	Poteau incendie	17/05/2023	3,74	71
Strasbourg	Poteau incendie	10/01/2024	3,38	60
De Gasperi (Alcide)	Poteau incendie	08/01/2024	2,7	105
Gaz : E.S.	Poteau incendie	02/01/2024	4,44	114,8
Aviateurs	Poteau incendie	22/12/2022	3,8	42
Weitbruch	Poteau incendie	02/01/2024	3,78	83,2
Bischwiller	Poteau incendie	02/12/2022	4,2	166,6
Fougères / Eglise Saint-Joseph	Poteau incendie	19/01/2024	4,46	108

Fouine / Vison	Poteau annexe	09/01/2024	4,3	77,2
Friches / au bout de l'impasse	Poteau annexe	08/01/2024	2,94	23,8
Stresemann (Gustav)	Poteau annexe	08/01/2024	2,7	60
Marienthal	Poteau annexe	22/12/2022	3,7	20,4
Aviateurs : MAES	Poteau annexe	23/12/2022	3,9	42,8
Schirrhein : en face du n° 95 et côté du Club Hippique	Poteau annexe	08/01/2024	4,56	113
Traband (Maire André) / Vieille Ile	Poteau annexe	13/12/2023	4,66	72,6
maire Weiss (cour de l'ecole st Georges)	Poteau annexe	03/11/2023	4,6	25
Girolles	Poteau annexe	27/10/2023	4,3	79
Aérodrôme (zone)	Poteau annexe	06/03/2023	4	52
Lynx	Poteau annexe	22/12/2023	4,4	64
Lynx	Poteau incendie	22/12/2023	4,5	111
Prémontrés	Poteau annexe	22/11/2023	5	60
Hoffmann (Jean-Joseph)	Poteau annexe	04/01/2024	5	60
Kellermann	Poteau annexe	11/01/2024	3,7	15
Morschwiller	Poteau annexe	02/02/2023	4,5	73
Aigle	Poteau annexe	29/01/2024	3,52	60
Rue Jean Monnet (Placette)	Poteau annexe	18/01/2024	2,7	75
Triangle	Poteau annexe	05/10/2023	4,5	63
Marienthal / Anshelm	Poteau incendie	21/12/2023		
Hannetons	Poteau annexe	10/01/2024	4	60
Romaine	Poteau annexe	17/11/2023	4,7	98
Aviateurs	Poteau incendie	22/12/2022		
Chompré	Poteau annexe	06/03/2023	4,6	40
Ferme Stangen	Poteau incendie	19/01/2024	5,12	14
Wissembourg : en face du n° 48	Poteau annexe	28/12/2023	3,8	146
Baudel	Poteau incendie	04/01/2024	5,1	137
Enfer (impasse)	Poteau annexe	13/11/2023	5	30
Ladhof / Radeaux	Poteau incendie	05/10/2023	5,4	181
Truffes	Poteau annexe	09/01/2024	4,6	61,4
Marché-aux-Grains	Poteau annexe	30/01/2024	5,2	110,6
Weitbruch : garage GRASSER	Poteau incendie	03/01/2024	3,7	82
Lin	Poteau annexe	04/01/2024	5,24	21,8
Bourdons (Rue des)	Poteau annexe	28/11/2023	3,6	32
Vautour	Poteau annexe	02/01/2023	3,3	77
Grand'Rue	Poteau annexe	23/10/2023	4,5	102
Pfeiffer	Poteau annexe	08/01/2024	3,3	60
Wissembourg	Poteau annexe	12/12/2023	3,4	137
Rue de la Martre	Poteau annexe	31/01/2024	3,6	21
Piscine : station de surpression	Poteau incendie	08/01/2024	3,1	127,2
Strasbourg / Stade : Crédit Mutuel Musau	Poteau annexe		3,54	52
Redoute	Poteau annexe	03/11/2023	4,2	69
Tour Blanche (impasse) : au fond de l'impasse	Poteau annexe	13/11/2023	4,8	40
Berger	Poteau incendie	10/01/2024	3,98	124
Weitbruch	Poteau annexe	02/01/2024	3,6	81,6

Rue Saint-Nicolas	Poteau annexe	09/01/2024	4,86	73,2
Rapp (Général)	Poteau annexe	11/01/2024	3,68	71,2
Lys	Poteau incendie	02/01/2024	3,58	140,2
Fleckenstein	Poteau annexe	27/10/2023	4,8	43
Baudel	Poteau incendie	04/01/2024	5	140
Cerisiers / Bischwiller	Poteau incendie	01/12/2022	4,2	139,4
Cloutiers (en face de l'Hôtel de Ville)	Poteau incendie	29/11/2023	4,8	85
Saint-Exupéry : face Hôtel Champ'Alsace	Poteau incendie	30/11/2022	4,6	155,4
Bischwiller : Résidence "Les Platanes"	Poteau incendie	01/12/2022	3,9	81,4
Saint-Exupéry	Poteau incendie	30/11/2022	4	140,8
Redoute	Poteau incendie	04/11/2023	4,3	83
Marienthal / Croix de Pierre (placette)	Poteau annexe	21/12/2022	3,6	30,4
Nanquette (Pierre)	Poteau incendie	18/01/2024	3,1	130,4
Hallez (Député) / Adenauer (Konrad)	Poteau incendie	08/01/2024	2,6	110
De Lattre de Tassigny / Dépôt	Poteau incendie	13/12/2023	4,46	84,6
Eguisheim (Comtes d')	Poteau incendie	02/01/2024	4,8	115,2
Eglise Saint-Joseph	Poteau incendie	27/11/2023	4,1	160
Mos	Poteau incendie	29/11/2023	4,5	113
Prémontrés / Espéranto	Poteau incendie	22/11/2023	5,2	158
Saint-Exupéry : SOCALEC	Poteau incendie	30/11/2022	4	119,4
Aviateurs / Alouettes (Trois)	Poteau incendie	22/12/2022	3,9	124,2
Schirrhein	Poteau incendie	19/01/2024	4,3	150
Leriche (Professeur René)	Poteau incendie	02/01/2024	3,18	132,6
Canal / Repenties: côté propriété KEIFF	Poteau incendie	09/01/2024	4,88	168
Marienthal	Poteau incendie	21/12/2022	3,8	88,2
Kléber / Foulon : en face du Quartier FRERE	Poteau incendie	13/06/2023	3,6	180
Koné	Poteau incendie	19/01/2024	4,18	165
Canards (Mare aux)	Poteau incendie	09/01/2024	4,5	108
Grand'Rue	Poteau incendie	28/11/2023	5	213
Rue de la Forêt Sainte	Poteau incendie	29/01/2024	3,8	182
Buse/Putois	Poteau incendie	02/01/2024	3,8	154
Geai	Poteau incendie	02/01/2024	3,82	107
Pivert / Vautour	Poteau incendie	02/01/2024	3,3	126
Faucon / Ours	Poteau incendie	22/12/2023	3,4	156
Faucon / Aigle	Poteau incendie	31/01/2024	3,58	93
Aigle / Ours	Poteau incendie	31/01/2024	3,52	129
Spaak (Paul-Henri)	Poteau incendie	08/01/2024	2,8	67,2
Heimelsberg / Chevreuil	Poteau incendie	08/01/2024	4,2	117
Soufflenheim	Poteau incendie	22/12/2023	4,1	206
Biche	Poteau incendie	08/01/2024	4,04	170,4
Argile	Poteau incendie	29/01/2024	4,2	127
Escargots	Poteau incendie	06/03/2023	5	117
Mures	Poteau incendie	19/01/2024	4,3	108
Quatre Tournants (impasse des)	Poteau incendie	09/01/2024	4,5	94
Argile	Poteau incendie	29/01/2024	4,2	176,6
Maryse Bastié	Poteau incendie	03/03/2023	4,1	110

Maryse Bastié	Poteau incendie	03/03/2023	4,1	98
Maryse Bastié	Poteau incendie	03/03/2023	4	100
Potager	Poteau incendie	06/06/2023	3,5	114
Baudel	Poteau incendie	04/01/2024	5,24	112
Hannong	Poteau incendie	02/01/2024	5,2	133
Steingebiss	Poteau incendie	02/01/2024	4,8	160
Steingebiss	Poteau incendie	02/01/2024	4,9	169
Steingebiss/quatre vents	Poteau incendie	02/01/2024	5,24	201
Caves	Poteau incendie	06/06/2023	3,4	158
Quatre Vents	Poteau incendie	02/01/2024	5	200
Morilles	Poteau incendie	27/11/2023	4,2	138
Sachsenhausen	Poteau incendie	06/10/2023	4,2	136
Tulipes	Poteau incendie	03/01/2024	3,72	146,2
Bitche en face du 39	Poteau incendie	02/01/2024	4,52	135,9
Sureau	Poteau incendie	25/04/2018	4,24	135,6
Hêtre : en face du n° 21	Poteau incendie	27/04/2018	4,28	95,4
Carrières : Forêt	Poteau incendie	13/03/2023	5	7
Schweighouse/Aqueduc	Poteau incendie	12/02/2024	3,78	142,4
Schweighouse	Poteau incendie	12/02/2024	4,3	211
Friches	Poteau incendie	15/02/2024	4,1	109
Schuman (Place Robert)	Poteau incendie	30/01/2024	4,52	210
Tourbières	Poteau incendie		3,4	78
Torture / Grand'Rue	Poteau incendie	13/11/2023	4,9	192
Libération / Espéranto	Poteau incendie	09/01/2024	5	207
Moutons / Agneaux	Poteau incendie	30/01/2024	3,62	138
Ney (Conservateur)	Poteau incendie	25/04/2018	4,48	122,8
Moines	Poteau incendie	07/05/2018	4,48	83,6
Parcage / Gerfaut	Poteau incendie	31/01/2024	3,5	108
Contades (Maréchal de) : en face de la placette	Poteau incendie	02/07/2018	3,8	134
Weitbruch	Poteau incendie	02/01/2024	3,86	89,6
Potiers	Poteau incendie	09/05/2018	4,34	118,6
Tapis / Myrtilles	Poteau incendie	29/01/2024	4,16	137,8
Clémenceau (Georges)	Poteau incendie	29/01/2024	4,48	182,6
Cigales	Poteau incendie	30/01/2024	3,74	79,6
Aubépine	Poteau incendie	25/04/2018	4,28	192,4
Noisetier	Poteau incendie	24/04/2018	4,3	155,2
Charme	Poteau incendie	24/04/2018	4,28	124
Bitche devant LIDL	Poteau incendie	12/04/2018	4,6	41
Lisière	Poteau incendie	01/02/2024	4,16	179,2
Castor / Fougères	Poteau incendie	19/01/2024	4,1	119
Kléber : devant le C.E.S. Kléber)	Poteau incendie	13/06/2023	3,6	48
RUE SAINT GERARD	Poteau incendie	08/01/2024	3	119
rue des coquilles	Poteau incendie		0	0
Long (chemin)	Poteau incendie	12/02/2014	4,4	
Château-Fiat	Poteau incendie	24/11/2023	5	149
Foulon	Poteau incendie		3,54	119

Lerchenberg	Poteau incendie	20/03/2024	4,14	103
Huttendorf	Poteau incendie	12/02/2024	4,58	112
Clabaud : Centre des Impôts	Poteau incendie	30/01/2024	4,68	48,8
Forstheim	Poteau incendie	01/02/2024	4,3	145
Forstheim/Moines	Poteau incendie	01/02/2024	4,2	134
Wintershouse/Sainte-Odile	Poteau incendie	06/02/2024	3,26	156
Koechlin (Maurice)	Poteau incendie	30/01/2024	3,8	121
Prêteur / Tourbières	Poteau incendie	16/07/2018	3,46	143,2
Long (chemin) / bld Pasteur : Ets. ACTARIS	Poteau incendie	07/05/2018	4,46	60,8
Flamand (Edmond)	Poteau incendie	12/02/2024	4,42	146,8
Coucou	Poteau incendie	29/01/2024	4,1	183
Becquet (Thomas)	Poteau incendie	08/01/2024	5,02	105,2
Weitbruch	Poteau incendie	02/01/2024	3,5	184
Grenier	Poteau incendie	30/01/2024	4,54	136,8
Grand'Rue	Poteau incendie	30/01/2024	4,88	216
Grand'Rue	Poteau incendie	28/11/2023	4,8	214
Rue de l'Epervier	Poteau incendie	02/01/2023	3,2	92
Kellermann	Poteau incendie		3,8	110
Muguet	Poteau incendie	19/01/2024	4,2	66
Marronnier (impasse)	Poteau incendie	20/04/2018	4,32	82,6
Ader (Clément) : placette au bout de la rue	Poteau incendie	29/11/2022	4	102,8
Hochstett	Poteau incendie	04/10/2017	4,34	119
Henri Gran / Bischwiller	Poteau incendie	02/12/2022	4,3	146
Fourmis	Poteau incendie	03/01/2024	3,6	85
Aurore	Poteau incendie	11/01/2024	3,6	135
Vison	Poteau incendie	09/01/2024	4,46	91,4
Fougères : USOCOME	Poteau incendie	19/01/2024	3,9	197
Brumbt (Place Désiré)	Poteau incendie	27/02/2013	4,4	94
Moulin Neuf	Poteau incendie	09/01/2024	4,5	113
Redoute	Poteau incendie	04/11/2023	3,7	142
Long (chemin) (C.T.M.)	Poteau incendie	24/04/2018	4,38	191,4
Long - Bouleau n 12	Poteau incendie	05/02/2024	4,22	170,4
Schaeffler (Wilhelm) : BUDERUS	Poteau incendie	20/03/2024	4,06	172,4
Piscine/Bonnes Gens	Poteau incendie	08/01/2024	2,54	92,8
Puits /Betzheim	Poteau incendie	29/11/2023	4,7	148
Missions Africaines	Poteau incendie	14/04/2023	4,03	83,2
Kléber (intersection avec la rue Kellermann)	Poteau incendie	13/06/2023	3,6	162
Hoffmann (Jean-Joseph)	Poteau incendie	04/01/2024	4,94	104,8
charmille	Poteau incendie	04/01/2024	3,9	185
Carrières / Pinède	Poteau incendie	02/10/2023	2,7	106
Hund (Ferme)	Poteau incendie	02/02/2024	3,66	56
Bugatti (Ettore) : LETRAPUB	Poteau incendie	30/01/2024	3,8	154,6
Claus (Ferme) : Ets CIBOMAT S.A.S. (côté voie ferrée SNCF)	Poteau incendie	19/12/2016	3,88	92,2
Musau	Poteau incendie		3,28	60
Spitzacker	Poteau incendie		4	142
Prêteur	Poteau incendie		3,4	149,8

Forstheim	Poteau incendie	02/02/2024	3,4	53,4
Lapins	Poteau incendie	31/01/2024	3,96	65,6
Charme	Poteau incendie	24/04/2018	4,32	118,6
Bugatti (Ettore) : devant la société d'Aviculture	Poteau incendie	30/01/2024	4,2	120
Statuette (chemin de la)	Poteau incendie	30/01/2024	4	96,6
Foulon/Ignace Derendinger	Poteau incendie		3,5	194,8
Gambs (Général)	Poteau incendie	02/07/2018	3,92	103,4
Presbytère	Poteau incendie	30/01/2024	4,54	100
Prêteur	Poteau incendie		3,3	84
Nessel / Weiss	Poteau incendie	03/11/2023	4,6	202
Sandlach (chemin rural entre SIEMENS ET MARS):clôture SIEMENS	Poteau incendie	28/11/2022	4,2	158,6
Marx	Poteau incendie	03/01/2024	4,6	147
Fouine : côté Eglise St. Joseph	Poteau incendie	23/01/2015	4,4	126
Potiers : (intersection rue des Potiers - rue Neufeld)	Poteau incendie	09/05/2018	4,38	52,2
Steingebiss	Poteau incendie	02/01/2024	5,1	80
Chevaliers : Hôtel de Ville	Poteau incendie	29/11/2023	4,9	204
Bischwiller	Poteau incendie	02/12/2022	4,2	142,6
Rempart	Poteau incendie	30/01/2024	4,48	215,2
Hêtre : en face du n° 7	Poteau incendie	27/04/2018	4,26	94,8
Saint-Dominique	Poteau incendie	12/02/2024	4,1	136
Indigo	Poteau incendie	04/01/2024	5,14	88
Torture	Poteau incendie	13/11/2023	4,9	161
Forstheim	Poteau incendie	01/02/2024	3,7	60
Arquebusiers : Résidence"La Cour du Raisin"	Poteau incendie	22/06/2016	4,38	98
Dépôt	Poteau incendie	24/11/2023	4,5	69
Schweighouse	Poteau incendie	12/02/2024	4,42	193
Huttendorf	Poteau incendie	12/02/2024	4,34	161,4
Europe	Poteau incendie	28/12/2023	4,6	160
Wahlenheim	Poteau incendie			
Blin (Maurice)	Poteau incendie	13/02/2014	4,2	
North (Maire Frédéric) : en face du n° 4	Poteau incendie	30/01/2024	4,12	116
Saint-Wendelin	Poteau incendie	30/09/2016	4,24	68,2
Forstheim / Potiers	Poteau incendie	02/02/2024	4,22	193
Ohlungen / Dauendorf : en face de l'armoire de commande E.P.	Poteau incendie	15/02/2024	4,34	152,6
Voituriers / Falk (Ferme)	Poteau incendie	30/01/2024	3,66	127
Oberkirch (Colonel)	Poteau incendie	02/07/2018	3,8	98,4
Moines	Poteau incendie	07/05/2018	4,46	68,8
Schaeffler (Wilhelm)/ Blin (Maurice)	Poteau incendie	19/04/2018	4,24	108,2
Jésuites	Poteau incendie	03/01/2024	3,86	90,8
Pêcheurs(quai des) (au droit de la cuisine/ restaurant du LEGT)	Poteau incendie	29/11/2023	4,9	200
Mittelfeld	Poteau incendie	04/05/2018	4,34	193,6
Woerth	Poteau incendie	08/01/2024	3,7	140
Blaireau/Lapins	Poteau incendie	31/01/2024	4,38	51

Rue du Sel	Poteau incendie	27/10/2023	5,1	137
Moutons / Bélier	Poteau incendie	30/01/2024	3,9	111
Rauski (Jean-François)	Poteau incendie	24/11/2023	4,8	185
Ampère	Poteau incendie	02/02/2023	3,8	70
Garance / Ducs d'Alsace	Poteau incendie	06/03/2023	4,9	161
Wintershouse	Poteau incendie	06/02/2024	3,2	171
Bischwiller	Poteau incendie	01/12/2022	4,1	184
Paysans : en face des Ets. RIHN	Poteau incendie	17/11/2023	4	121
Missions Africaines (près de l'intersection avec la route de Marienthal)	Poteau incendie	14/04/2023	4	90
Foch (Maréchal) / Clabaud	Poteau incendie	30/01/2024	4,44	155
Bumb (Allée Joseph) : face bât. 1 de INA)	Poteau incendie	02/02/2024	4,16	75,6
Rue des Tilleuls	Poteau incendie	31/01/2024	4,3	172,4
Marienthal : garage MAZDA	Poteau incendie	02/12/2022	3,9	90,4
Hanauer	Poteau incendie	03/11/2023	4,5	214
Schirrhein / Eglise St Joseph	Poteau incendie	08/01/2024	4,7	196
Gaz : Abattoirs Municipaux, côté voie ferrée S.N.C.F.	Poteau incendie	24/03/2023	4,4	116
Carrières : en face de la Plaine de Jeux	Poteau incendie	02/10/2023	2,5	127
Bumb (Allée Joseph) : piste cyclable entre INA et RN63	Poteau incendie	02/02/2024	4,12	192,6
Heumann (Colonel)	Poteau incendie	05/07/2018	3,8	94,2
Kobian (Valentin)	Poteau incendie	04/01/2024	4,92	165,2
Bund (Sigmund)	Poteau incendie	04/01/2024	4,94	185,4
Schirrhein	Poteau incendie	29/01/2024	4,3	172,212
Chappe	Poteau incendie	02/02/2023	3,8	76
Marché aux Grains	Poteau incendie	30/01/2024	5,1	258
Perreaud (Etienne)	Poteau incendie		2,86	143,2
Boulevard du 2eme régimen des Dragons	Poteau incendie	30/01/2024	4,1	111
Sapin	Poteau incendie	20/04/2018	4,3	172,2
Intersection Quartier Aimé / Torture	Poteau incendie	18/04/2019	5,06	169,2
Marché aux Grains / rue du Tournoi : CES Foch	Poteau incendie	30/01/2024	4,82	215,8
Saint-Vincent / Plateau	Poteau incendie	12/02/2024	4,9	170
Grand'Rue	Poteau incendie	30/01/2024	4,8	170
Capito	Poteau incendie	13/11/2023	4,4	115
Joffre (Maréchal)	Poteau incendie	13/12/2023	4,4	140
Aqueduc	Poteau incendie	12/02/2024	3,52	107
Torture	Poteau incendie	13/11/2023	4,9	127
Claus (Ferme): au bout de l'impasse	Poteau incendie	18/10/2016	4,1	69,4
Wolmar	Poteau incendie	30/09/2016	4,26	76,2
Johannites / Saint-Georges (côté du n° 53 Grand' Rue)	Poteau incendie	03/11/2023	4,6	193
Maryse Bastié	Poteau incendie	06/03/2023	4	93
Bischwiller : garage B.M.W.	Poteau incendie	01/12/2022	4	119,4
Strasbourg	Poteau incendie	10/01/2024	3,6	60
Marx / Ivraie	Poteau incendie	03/01/2024	4,8	105
Dauendorf	Poteau incendie	15/02/2024	4,4	133,6

Eglise Saint-Joseph	Poteau incendie	27/11/2023	4,2	141
Saverne : (R.N. 340)	Poteau incendie	08/11/2016	6,9	129
Cultivateurs : H.L.M.	Poteau incendie	09/01/2024	4,84	98,4
Château-Fiat	Poteau incendie	06/03/2023	4,8	138
Château-Fiat	Poteau incendie	05/06/2023	4,9	76
Bugatti (Ettore) (en face de TIXIT)	Poteau incendie	06/06/2023	4	128
Schweighouse	Poteau incendie	12/02/2024	4,32	86,4
Noël (Paul)	Poteau incendie	18/01/2024	2,8	100
Saint-Wendelin	Poteau incendie	30/09/2016	4,04	67,4
Claus (Ferme): ESCHENLAUER	Poteau incendie	19/12/2016	4	81,4
Redoute : en face du n° 25 (Mess des Officiers)	Poteau incendie	04/11/2023	3,6	166
De Gasperi (Alcide)	Poteau incendie	08/01/2024	2,9	80
Andlauer	Poteau incendie	02/01/2024	4,9	109
Bund (Sigmund)	Poteau incendie	04/01/2024	4,94	161,8
Long (chemin) : devant l'entrée principale de l'Ecole Maternelle	Poteau incendie	05/02/2024	4,3	110
Hüffel (Gustave)	Poteau incendie	18/01/2024	2,96	125
Marx	Poteau incendie	03/01/2024	4,6	125
Aqueduc	Poteau incendie	12/02/2024	3,44	165
Carrières : en face du n° 16	Poteau incendie	02/10/2023	2,4	70
Moines	Poteau incendie	07/05/2018	4,5	69
Wintershouse/Aqueduc	Poteau incendie	06/02/2024	3,4	153
Hallez (Député) / Briand (Aristide)	Poteau incendie	25/01/2018	2,86	135
Brocard	Poteau incendie	31/01/2024	4	138
Tapis	Poteau incendie	29/01/2024	4,1	170
Parcage	Poteau incendie	31/01/2024	3,54	92,6
Bitche bretelle acces Nord de la RN63	Poteau incendie	30/01/2024	3,9	130
Paulus (Colonel)	Poteau incendie	17/08/2018	3,8	154,4
Saint-Exupéry : UKAL	Poteau incendie	30/11/2022	4	134,8
Vignoble (Petite rue du) : en face du n° 10	Poteau incendie	30/01/2024	3,6	186
Friches / Sport	Poteau incendie	15/02/2024	3,4	135
Château-Fiat	Poteau incendie	24/11/2023	5,2	188
Forstheim : rond-point de Landau	Poteau incendie	31/01/2024	4,1	176
Falk (ferme)	Poteau incendie	30/01/2024	3,88	175
Lafayette (Général)	Poteau incendie	02/07/2018	3,84	149,4
Ecureuil	Poteau incendie	30/05/2018	4,14	128
Huttendorf / Wittersheim	Poteau incendie	12/02/2024	4,58	189,4
Paulus (Colonel)	Poteau incendie	17/08/2018	3,6	192,4
Cerisiers / Brubach (Pierre)	Poteau incendie	02/01/2024	4,8	150
Schirrhein / Sables	Poteau incendie	19/01/2024	4,2	194
Hallez (Député)	Poteau incendie		2,66	114,4
Weitbruch	Poteau incendie	02/01/2024	3,66	145
Contades (Maréchal de)	Poteau incendie	02/07/2018	3,88	138,6
Cerisiers / Château-Fiat	Poteau incendie	06/03/2023	5	184
Eguisheim (Comtes d')	Poteau incendie			
Jésuites	Poteau incendie	03/01/2024	3,82	101,6

Bloch (Grand Rabbin Joseph) : WC Publics	Poteau incendie	27/10/2023	4,7	60
Libération	Poteau incendie	09/01/2024	4,9	181
Klein (Ferme)	Poteau incendie	21/10/2016	4,2	119
Saint-Wendelin	Poteau incendie	30/09/2016	4,16	76,6
Saint-Bernard / Saint-Vincent	Poteau incendie	12/02/2024	3,8	119,6
Prémontrés	Poteau incendie	22/11/2023	5	155
Schweighouse	Poteau incendie	12/02/2024	4,42	202
Charme	Poteau incendie	06/02/2024	4,82	177
Moines	Poteau incendie	07/05/2018	4,54	56,6
Saint-Vincent en face du n°17	Poteau incendie	12/02/2024	4,4	155
Wintershouse	Poteau incendie	06/02/2024	2,6	75,4
Prêteur	Poteau incendie	06/06/2023	3,5	157
Canards (Mare aux)	Poteau incendie	24/11/2023	4,5	175
Aviateurs : CETAL	Poteau incendie	23/12/2022	4	79,6
Belette : en face du n° 8	Poteau incendie	24/01/2024	3,46	129,8
Courbassier (général) : H.L.M.	Poteau incendie	03/07/2019	3,8	138,8
Sandlach : transformateur E.S.	Poteau incendie	10/01/2024	4	166
Gaude	Poteau incendie	04/01/2024	4,88	125,4
Hanauer	Poteau incendie	13/11/2023	4,3	196
Fabrique	Poteau incendie	02/01/2024	3,48	174,4
Courbassier (Général)	Poteau incendie	21/06/2016	3,7	147,4
Schweighouse / Lerchenberg	Poteau incendie	20/03/2024	4,22	117
Bugatti (Ettore) : côté voie ferrée en face TIXIT	Poteau incendie	30/01/2024	4,2	88
Waldteufel (Emile)	Poteau incendie	04/01/2024	4,88	170
Saule	Poteau incendie	25/04/2018	4,22	174,8
Guêpes	Poteau incendie	28/11/2023	3,7	113
Rue de la Belette	Poteau incendie	06/02/2024	3,7	98,8
Strasbourg	Poteau incendie	10/01/2024	3,42	76,8
Cèdre (au bout de la rue)	Poteau incendie	23/04/2018	4,22	107,2
Hohmann (Grand'Rue) / rue des Œillets	Poteau incendie	02/01/2024	3,6	11
Boeddecker (Philippe)	Poteau incendie	24/11/2023	4,9	175
Rauski (Jean-François)	Poteau incendie	24/11/2023	4,8	172
Ivraie	Poteau incendie	06/10/2023	4,3	114
Trompette	Poteau incendie	24/11/2023	3,7	44
Frêne	Poteau annexe	22/08/2018	4,38	146,6
Foch (Maréchal)	Poteau incendie	30/01/2024	4,6	180
Derendinger (Ignace) : en face du n° 7	Poteau incendie		3,46	115,4
Hannong (n° 45) : impasse entre le n° 43 et le n° 51	Poteau incendie	04/01/2024	4,9	114,4
Ferme Falk (dans l'impasse)	Poteau incendie	30/01/2024	3,5	126
Lisière : route allant vers le Calvaire	Poteau incendie	01/02/2024	3,78	170,2
Forstheim : en face du n° 68	Poteau incendie	02/02/2024	3,58	45
Centrale/puisatiers	Poteau incendie	06/10/2023	4,2	202
Horticulteurs	Poteau incendie	30/01/2024	3,84	115
Château-Fiat (en face du terrain d'accueil des Gens du Voyage)	Poteau incendie	30/01/2024	4,4	214
Lezay Marnézia (Préfet) / Paulus (Colonel)	Poteau incendie	13/06/2023	3,7	180

Dominicains au bout de l'impasse	Poteau incendie	09/01/2024	5	155,2
Gérard (Général)	Poteau incendie	23/10/2023	4,7	128
Oberkirch (Colonel) : en face du n° 3	Poteau incendie	02/07/2018	3,84	181,8
Noisetier : intersection avec rue du Châtaignier	Poteau incendie	24/04/2018	4,28	158,2
Strasbourg (LIDL)	Poteau incendie	10/01/2024	3,44	61
Schirrhein / Tapis	Poteau incendie	19/01/2024	4,2	176
Route de Bitche (chemin longeant la voie ferrée derrière des Abattoirs)	Poteau incendie	03/04/2023	44	105
Grand'Rue	Poteau incendie	28/11/2023	4,6	204
Leriche (Professeur René)	Poteau incendie	02/01/2024	3,3	110
Leriche (Professeur René)	Poteau incendie	02/01/2024	3,8	31
Weitbruch	Poteau incendie	02/01/2024	3,72	119
Leclerc (Maréchal)	Poteau incendie		3,3	94
Hannong : en face du n° 20	Poteau incendie	03/01/2024	5,1	160
Uhlwiller	Poteau incendie	12/02/2024	4,3	163
Bildstein	Poteau incendie	11/01/2024	3,9	36
Schirrhein : ONF	Poteau incendie	29/01/2024	4,4	143,2
Hochstett	Poteau incendie	25/05/2020	4,6	133,6
Tremble	Poteau incendie	24/04/2018	4,36	174,6
Alouettes (Trois)	Poteau incendie	22/12/2022	4	90
Klipfel (Colonel) : en face du n° 2	Poteau incendie	21/06/2016	3,68	145,6
Redoute	Poteau incendie	09/01/2024	3,68	80,8
Waldteufel (Emile)	Poteau incendie	04/01/2024	5,04	183,4
Heimelsberg	Poteau incendie	31/01/2024	4,1	124
Schirrhein / Bolets	Poteau incendie	08/01/2024	4,5	215
Klein (Ferme)	Poteau incendie	28/09/2016	4,1	118,4
Bumb (Allée Joseph) / chemin Sandlach	Poteau incendie	28/11/2022	4,1	151
chemin des Friches	Poteau incendie	08/01/2024	3,34	107,2
Cigales/Coquilles	Poteau incendie	22/06/2018	3,7	78
Moulin Neuf/Maraîchers	Poteau incendie	22/06/2016	4,2	122,8
Saint-Exupéry : ATRO	Poteau incendie	30/11/2022	4	165,8
Pons (Colonel)	Poteau incendie	11/01/2024	3,8	124,2
Gran (Henri) / Seltz (Guillaume)	Poteau incendie	02/01/2024	4,54	197,2
Bitche	Poteau incendie	02/01/2024	4,441	148
Ampère : GRUSS S.A.	Poteau incendie	02/02/2023	3,9	85
Apothicaire / Hérisson : 7 rue de l'Apothicaire	Poteau incendie	04/01/2024	4,3	178
Falk (ferme)	Poteau incendie	30/01/2024	3,6	161
Apothicaire	Poteau incendie	04/01/2024	3,94	227,2
Schweighouse	Poteau incendie	12/02/2024	4,4	168
Wintershouse/Saint-Alphonse	Poteau incendie	06/02/2024	3,48	134,2
Château-Fiat	Poteau incendie	24/11/2023	5	144
Gambs (Général)	Poteau incendie	02/07/2018	3,94	133,8
Eglise Saint-Joseph/Russules	Poteau incendie	27/11/2023	4,2	187
De Gasperi (Alcide)	Poteau incendie	08/01/2024	2,7	92
Bugatti (Ettore) : en face des maisons H.L.M.	Poteau incendie	06/03/2023	4	91
Forstheim/Blaireau	Poteau incendie	07/05/2018	4,34	198

Weitbruch	Poteau incendie	02/01/2024	3,72	148
Vignoble (Petite rue du)	Poteau incendie	30/01/2024	3,5	140,6
Heimelsberg	Poteau incendie	08/01/2024	4,18	179
Burlenfeld - Chemin Long n 45	Poteau incendie	24/04/2018	4,26	190,4
Moulin Neuf	Poteau incendie	22/06/2016	4,1	131,2
Moutons	Poteau incendie	23/12/2022	3,9	116
Kléber : en face des logements du C.E.S. Kléber	Poteau incendie	13/06/2023	3,6	132
Voituriers	Poteau incendie	30/01/2024	3,6	175
Lauber (Diebold)	Poteau incendie	24/11/2023	4,8	60
Rail : face du n° 2	Poteau incendie	19/06/2023	3,4	102
Fougères / Koné	Poteau incendie	19/01/2024	4,2	123
Bitche	Poteau incendie	05/04/2023	4,5	43
Weiss (Maire Georges)	Poteau incendie	03/11/2023	4,7	171
Sapeurs	Poteau incendie	23/04/2018	4,48	182,2
Monnet (Jean)	Poteau incendie	18/01/2024	2,62	110
Long (S.N.C.F.) devant la Serre Municipale, en face du n2	Poteau incendie	05/02/2024	4,76	221,4
Ohlungen	Poteau incendie	15/02/2024	4,24	141
Espéranto	Poteau incendie	22/11/2023	5	183
Vieille Faïence	Poteau incendie	11/04/2019	5,1	108
Pigeons (impasse des)	Poteau incendie	29/11/2023	4,9	157
Grand'Rue	Poteau incendie	28/11/2023	4,6	193
Deutz	Poteau incendie	13/06/2023	3,5	140
Falk (ferme)	Poteau annexe	30/01/2024	3,5	20,8
Bld Libération (en face de l'immeuble de Gaz de France)	Poteau annexe	09/01/2024	5,06	101
Carrières : en face de l'ancienne Ecole Maternelle	Poteau annexe	02/10/2023	5	88
Chemin Serpentin	Poteau annexe	02/02/2024	3,68	33,6
Falk (ferme)	Poteau annexe	01/08/2017	3,52	96,2
Moutons / Statuette	Poteau annexe	30/01/2024	3,84	60
Claus (Ferme) : Ets CIBOMAT S.A.S. (côté route de Bitche)	Poteau annexe	19/12/2016	2,56	94
Abeilles / Chenilles	Poteau annexe	31/01/2024	3,8	77,2
Marché aux Poissons : entre la BFCM et la fontaine publique	Poteau annexe	30/01/2024	5	73,6
Forstheim : à la hauteur du ralentisseur	Poteau annexe	02/02/2024	3,86	42
Parcage	Poteau annexe	31/01/2024	3,7	65
Chablis	Poteau annexe	01/02/2024	3,6	28,8
Frère (Général) : impasse vers le Parc public	Poteau annexe	08/12/2015	3,82	102,2
Long (S.N.C.F.)près du pont	Poteau annexe	05/02/2024	4,68	164,2
Lafayette (Général)	Poteau annexe	04/04/2019	3,86	79,2
Saint-Wendelin	Poteau annexe	30/09/2016	4,36	48,4
Pie	Poteau annexe	31/01/2024	3,9	75
André (Colonel)	Poteau annexe	13/06/2023	3,6	111
Strasbourg : Pont SNCF (côté rue du Foulon)	Poteau annexe	02/01/2024	3,6	85
Hannetons : face du n° 26	Poteau annexe	10/01/2024	4,1	69,4

Eguisheim (Comtes d')	Poteau annexe	06/06/2023	4,7	55
Erables	Poteau annexe	20/08/2018	4,5	83,6
Weitbruch : garage GRASSER et en face n° 123	Poteau annexe	03/01/2024	3,7	75
Hallez (Député) (Château Walk)	Poteau annexe	18/01/2024	3	31,2
Belette	Poteau annexe	31/01/2024	3,4	70
Derendinger (Ignace) : en face du n° 25	Poteau annexe		3,62	81,8
Château-Fiat	Poteau annexe	05/06/2023	4,8	55
Tourbières : en face du n° 7	Poteau annexe		3,56	71
Kapsmatt	Poteau incendie	30/01/2024	3,62	179,6
Biche	Poteau annexe	08/01/2024	3,9	79,4
Frêne/Mélèze	Poteau annexe	20/08/2018	4,12	24
Spitzacker	Poteau annexe	01/02/2024	3,88	66,4
Claus (Ferme	Poteau annexe	18/10/2016	4,26	48,8
Saint-Vincent	Poteau annexe	12/02/2024	4,36	54,8
Bischwiller	Poteau annexe	02/12/2022	4,24	27,6
Guebwiller (Jérôme)	Poteau annexe	13/01/2023	4	32
Moutons	Poteau incendie	23/12/2022	4,1	113
Bischwiller / Garance	Poteau incendie	02/12/2022	3,9	165,6
Tremble	Poteau incendie	24/04/2018	4,4	197,4
Strasbourg / Carrières : Maison de l'entreprise (CA.I.R.E)	Poteau annexe	03/01/2024	2,58	65
Sandlach : face TRUMPF	Poteau incendie	17/04/2023	3,8	176
Paysans	Poteau incendie	05/06/2023	3,9	170
Burger (Georges) / Moulin Neuf	Poteau annexe	12/02/2024	4,42	115
Rédemptoristes	Poteau annexe	02/10/2023	2,8	45
Statuette (chemin de la)	Poteau annexe	30/01/2024	4,1	40,6
Lapins/rue Heimelsberg	Poteau annexe	31/01/2024	4	78
Ducs d'Alsace	Poteau annexe	06/03/2023	4,7	95
Courbassier (au fond impasse vers Parc Public Musau)	Poteau annexe			
Ducs d'Alsace	Poteau annexe	06/03/2023	4,8	95
Ours : intersection avec rue de la Crécerelle	Poteau annexe	31/01/2024	3,5	107,2
Burger (Georges) / Maraîchers	Poteau annexe	12/02/2024	4,48	105,2
Prêteur (20a rue Gaillardin)	Poteau annexe		3,44	84
Russules	Poteau annexe	09/01/2024	4,12	82,6
Branly	Poteau annexe	06/03/2023	3,9	48
Rampe (chemin de la)	Poteau incendie	06/06/2023	3,3	129
Sport	Poteau annexe	12/02/2024	3,36	40,4
Paysans	Poteau incendie	17/11/2023	3,7	172
Signal	Poteau incendie	22/02/2023	3,6	137
Hoffmann (Jean-Joseph)	Poteau annexe	04/01/2024	5	38
Marx	Poteau annexe	03/01/2024	4,86	84,6
Radeaux	Poteau annexe	05/10/2023	5,4	139
Farkal (Armand)	Poteau annexe	17/06/2015	5,1	100,4
Schilling	Poteau annexe	04/01/2024	4,8	80
Chevreuil	Poteau incendie		4,2	47
Hérisson	Poteau incendie	06/03/2023	4,6	147

Sainte-Odile	Poteau incendie	12/02/2024	3,3	107
Wissembourg	Poteau annexe	28/12/2023	3,9	60
Glands	Poteau annexe	02/02/2024	4,18	11,2
Ourson : en face du n° 8	Poteau annexe	29/12/2023	4,1	82
Fourmis / Benoist (Colonel Jean de)	Poteau annexe	03/01/2024	3,7	60
Rue de la Martre	Poteau annexe	31/01/2024	3,62	21,2
Juncker	Poteau annexe	21/08/2018	4,46	14,8
Fougères	Poteau annexe	19/01/2024	4,2	68
Bitche	Poteau annexe	13/03/2023	4,6	78
Biquets	Poteau incendie	30/01/2024	3,5	121
Weitbruch	Poteau annexe	25/08/2016	3,86	93,2
Plateau	Poteau annexe	12/02/2024	3,6	164
Kapsmatt	Poteau incendie	30/01/2024	3,6	146,4
Falk (ferme)	Poteau annexe	30/01/2024	3,5	14,6
Forstheim : passage à niveau SNCF	Poteau incendie	02/02/2024	3,94	49,8
Prêteur	Poteau incendie		3,5	160,6
Forstheim	Poteau incendie	01/02/2024	3,78	72,4
Albrecht (Jean)/ Gran (Henri)	Poteau incendie	02/01/2024	5	169,4
Blanchissage	Poteau incendie	05/10/2023	4,3	112
Ampère : S.I.M.E.C.	Poteau incendie	04/06/2018	3,8	80
Cerisiers / Albrecht (Jean)	Poteau incendie	02/01/2024	4,948	235
Tournoi : en face du n° 1	Poteau incendie	09/01/2024	5,14	170,8
Imprimeurs	Poteau incendie	04/01/2024	4,8	109
Vignoble (Petite rue du)	Poteau incendie	30/01/2024	3,5	104
Bischwiller / Aviateurs	Poteau incendie	02/12/2022		
Guerber	Poteau annexe	06/03/2023	4,6	80
La Fayette (Général)	Poteau annexe	02/07/2019	3,8	103,8
Leriche (Professeur René)	Poteau annexe	29/12/2024	2,9	65
Statuette (chemin de la)	Poteau incendie	30/01/2024	3,62	134,2
Foulon	Poteau incendie		3,3	162
Wolbret (Syndic)	Poteau incendie	07/06/2018	4,36	165,8
Falk (ferme)	Poteau incendie	30/01/2024	3,7	165
Stade : ancienne tribune F.C.H.	Poteau incendie	03/01/2024	3,4	94
Hund (Ferme) : en face du n° 16	Poteau incendie	02/02/2024	3,84	49,6
Apothicaire	Poteau incendie	04/01/2024	4	157
Blanchissage / Marx	Poteau incendie	05/10/2023	4	134
De Lattre de Tassigny / Colomé	Poteau incendie	13/12/2023	4,44	118,2
Geyher	Poteau incendie	09/01/2024	4,9	89,6
Saint-Bernard	Poteau incendie	15/02/2024	3,78	110
Setzer (Jean)	Poteau incendie	24/11/2023	5	97
Noël (Paul)	Poteau incendie	18/01/2024	2,7	104,4
Violettes	Poteau incendie	02/01/2024	3,74	148
Friches / Plateau	Poteau incendie	12/02/2024	3,46	124
Foulon	Poteau incendie		3,5	123
Merisier	Poteau incendie	25/04/2018	4,24	165,4
Sandlach : Maison Forestière Sandlach	Poteau incendie	28/11/2022	3,5	69

Lezay-Marnezia (Préfet)	Poteau incendie	06/05/2024	3,38	150,2
Piscine	Poteau incendie	08/01/2024	3,1	120
Truttmann	Poteau incendie	31/01/2024	4,7	154,6
Ours	Poteau incendie	22/12/2023	4,1	180
Ours / Busard	Poteau incendie	28/12/2023	3,8	165
Busard	Poteau incendie	31/01/2024	4,06	133,8
Rue de l'Ours	Poteau incendie	22/12/2023	3,9	112
Soufflenheim	Poteau incendie	22/12/2023	4,2	161
Soufflenheim : Scierie TRENDEL : Bureaux	Poteau incendie	22/12/2023	3,9	60
Soufflenheim : Scierie TRENDEL	Poteau incendie	22/12/2023	3,8	90,6
Soufflenheim : Scierie TRENDEL	Poteau incendie	22/12/2023	3,5	213
Soufflenheim	Poteau incendie	22/12/2023	4	193
Soufflenheim / Oberlin (Ferme)	Poteau incendie	22/12/2023	3,9	163
Soufflenheim : en face de la rue du Busard	Poteau incendie	22/12/2023	4,1	181
Soufflenheim : parking USOCOME	Poteau incendie	22/12/2023	4,1	152
Soufflenheim / Vélos	Poteau incendie	22/12/2023	4,2	158
Route de Soufflenheim	Poteau incendie	22/12/2023	4,1	122
Soufflenheim / Apothicaire	Poteau incendie	03/10/2018	4,26	149,4
Taupe	Poteau incendie	22/12/2023	4,2	138,4
Taupe	Poteau incendie	22/12/2023	4,3	134
Taupe	Poteau incendie	22/12/2023	4,4	128
Gui	Poteau incendie	09/01/2024	3,96	101,6
Mousserons	Poteau incendie	09/01/2024	4,42	136,6
Girolles	Poteau incendie	27/11/2023	4,2	130
Fougères / Fraises	Poteau incendie	19/01/2024	4,44	104
Genêt	Poteau incendie	19/01/2024	4,2	156
Sables / Merle	Poteau annexe	29/01/2024	4,1	35
Sables / Rossignol	Poteau annexe	29/01/2024	3,98	93
Schirrhein	Poteau incendie	08/01/2024	4,5	176
Schirrhein	Poteau incendie	08/01/2024	4,3	203
Résine	Poteau annexe	06/10/2023	4,8	60
Statuette (chemin de la)	Poteau incendie	30/01/2024	3,7	140
Marienthal	Poteau incendie	10/03/2016	3,7	102,8
Foulon : en face du n° 1	Poteau incendie	10/01/2024	3,6	177
Foulon	Poteau incendie	12/04/2017	3,5	141,8
Rampe (chemin de la) arrière collège Kléber	Poteau incendie	11/06/2023	3,5	160
Kellermann	Poteau incendie	11/01/2024	3,9	78
Urban (Butte) / Friches	Poteau incendie	08/01/2024	3,02	115
Friches / Glacière	Poteau incendie	08/01/2024	2,8	115
Claus (Ferme)	Poteau incendie	20/03/2024	3,9	79
Bugatti (Ettore): S,A.P.O	Poteau incendie	13/04/2023	3,9	145
Prêteur / Traverse	Poteau incendie	06/06/2023	3,4	173
Ferme Stangen	Poteau incendie	19/01/2024	5,04	84
Montagne Verte	Poteau annexe	29/11/2023	5	80
Pie	Poteau incendie	31/01/2024	3,76	85
Bumb (allée Joseph) : restaurant Mac Donald's	Poteau incendie	29/11/2022	3,8	84,4

route de Rhin / rue des quatre Vents	Poteau annexe	02/01/2024	5,4	33
Orme	Poteau incendie	09/05/2018	4,18	103,2
Tuiles	Poteau incendie	09/05/2018	4,74	117,6
Tuiles	Poteau incendie	09/05/2018	4,42	124,8
Teinturerie (impasse)	Poteau incendie	04/01/2024	5	108
Maraichers	Poteau incendie	12/02/2024	4,4	184
Maraichers	Poteau incendie	12/02/2024	4,48	180,8
Voituriers : derrière les immeubles S.I.B.A.R.	Poteau incendie	30/01/2024	3,6	86
Plateau	Poteau incendie	12/02/2024	3,4	114
Plateau	Poteau incendie	12/02/2024	3,44	138,8
Saint-Florent	Poteau incendie	12/02/2024	3,5	133,2
Chasseurs	Poteau incendie	29/01/2024	4,1	156
Burlenfeld	Poteau incendie	24/04/2018	4,32	180
Soufflenheim	Poteau incendie	22/12/2023	4	141
chemin des paysans	Poteau incendie	06/06/2023	3,9	174
chemin sandlach (bassin TRUMPF)	Poteau incendie	02/11/2022	3,7	189,6
ferme Stritten (devant hangar)	Poteau incendie	19/01/2024	5,2	66
ferme Stritten (devant habitation vers RD 29)	Poteau incendie	19/01/2024	4	80
Moutons (lotissement)	Poteau incendie	27/12/2022	3,9	101,4
Fortsheim (face chemin ferme des Anabaptistes)	Poteau incendie	01/02/2024	3,68	60,4
Neufeld	Poteau annexe			
Vignoble (Petite rue du)	Poteau incendie	30/01/2024	3,4	125
Aune	Poteau incendie	09/05/2018	4,24	127,6
Asperges	Poteau incendie	09/05/2018	4,42	96,8
Abeilles	Poteau incendie	30/01/2024	3,72	90,8
Fleurs	Poteau incendie	02/01/2024	4	169
Escargots	Poteau incendie	06/03/2023	4,7	191
Gaz (chemin du)	Poteau annexe	02/01/2024	4,2	25
Marx	Poteau incendie	03/01/2024	4,48	112,2
Epines	Poteau incendie	09/01/2024	4,2	148
Abeilles	Poteau incendie	30/01/2024	3,7	131,2
Butte Urban	Poteau incendie	08/01/2024	3,26	93,4
Boulevard de l'Europe	Poteau incendie	22/12/2023	4,5	60
Ilot du Maire Traband (Bat 3)	Poteau incendie	13/12/2023	4,78	179
rue du Professeur Batt	Poteau incendie	02/01/2024	4,3	153
Place Désiré Brumbt	Poteau incendie		0	0
chemin du Moulin Neuf : derrière le centre de Santé Polyvalent	Poteau incendie	04/10/2017	4,58	92,4
Rue du Vautour	Poteau incendie	02/01/2024	3,4	124
Rue de la Coudraie	Poteau incendie	13/11/2023	3,7	108
Rue du Vignoble	Poteau incendie	30/01/2024	3,56	153
Rue du Vignoble	Poteau incendie	30/01/2024	3,58	144
Rue Ohmetfeld	Poteau incendie	30/01/2024	3,5	152
Rue de l'Ours	Poteau incendie	28/12/2023	3,9	146
Rue Saint Materne	Poteau incendie	15/02/2024	4,2	174
Rue Saint Materne	Poteau incendie	15/02/2024	4	132

Rue de l'Hérisson	Poteau incendie	31/01/2024	4,18	171,4
Rue de l'Hermine	Poteau incendie	04/01/2024	4,08	177
Rue de la Croix de Pierre	Poteau incendie	02/02/2023	3,7	98
Rue de la Croix de Pierre	Poteau incendie	25/09/2021	3,9	121
Rue de la Croix de Pierre	Poteau incendie	02/02/2023	3,9	117
Chemin du parcage	Poteau incendie	31/01/2024	3,2	80
Rue du Cresson	Poteau incendie	30/01/2024	3,5	147
Rue du Cresson	Poteau incendie	30/01/2024	3,5	157
Rue du Chateau Fiat	Poteau incendie	24/11/2023	4,9	97
Route de Bischwiller	Poteau annexe	08/01/2024	2,78	85
Rittergasse	Poteau annexe	06/03/2019	4,2	114,2
Route de Weitbruch	Poteau incendie	03/01/2024	3,58	62,2
Chemin des Paysans	Poteau incendie	29/06/2023	4	100
rue du colonnel andré	Poteau incendie	13/06/2023	3,5	70
Ecrevisses (Rue des)	Poteau incendie	28/11/2023	4,1	147
Thurot (Rue Nicolas)	Poteau incendie	24/11/2023	3,6	167
Thurot (Rue Nicolas)	Poteau incendie	13/03/2023	3,8	200
Thurot (Rue Nicolas)	Poteau incendie			
Thurot (Rue Nicolas)	Poteau incendie	24/11/2023	3,7	168
Thurot (Rue Nicolas)	Poteau incendie	29/11/2023	3,6	128
Thurot (Rue Nicolas)	Poteau incendie	29/11/2023	3,5	101
Thurot (Rue Nicolas)	Poteau incendie	29/11/2023	3,7	173
Murin (Passage du)	Poteau incendie	24/11/2023	3,5	140
Verdier (Passage du)	Poteau incendie			
Sitelle (Passage de la)	Poteau incendie	13/03/2023	3,7	87
rue des scarabées	Poteau incendie	30/01/2024	3,6	129
rue des carrières	Poteau incendie		2,5	131
carrière	Poteau incendie	13/03/2023	5,1	99
carrière	Poteau incendie	13/03/2023	5	106
rue des agneaux	Poteau incendie		3,7	111
Tristan Ruhlmann	Poteau incendie			
Rue Gaillardin	Poteau incendie	18/01/2024	3,2	93
CHEMIN DE LA RAMPE	Poteau incendie		3,4	128
Claus (Ferme): pied du talus de la voie de liaison Nord/Ouest	Poteau incendie	12/10/2016	4,1	87,4
Saint-Wendelin	Poteau incendie	30/09/2016	4,16	62,8
Chapelle de la Croix	Poteau incendie	17/07/2018	3,5	99
neubourg	Poteau incendie	30/01/2024	4,42	115,8
Capucins	Poteau incendie	28/11/2023	4,3	129
Claus (Ferme): Ets TRENDEL	Poteau incendie	30/09/2016	4,08	81,6
Neuve	Poteau incendie	28/11/2023	4,3	102
Claus (Ferme)	Poteau annexe	10/04/2019	4,18	13,4
Foch (Maréchal)	Poteau incendie	30/01/2024	4,6	173
Claus (Ferme): devant SCHROLL	Poteau incendie	08/04/2019	4,28	69,4
Claus (Ferme): en face du n°37a	Poteau incendie	12/10/2016	4,02	65
route de Strasbourg	Poteau annexe	03/01/2024	3,6	85
rue des chataigniers	Poteau incendie			

Chaudronniers	Poteau incendie	29/01/2024	4,8	167,8
Rue de l'Epervier	Poteau incendie	29/01/2024	3,7	78
Houblon : Salle des Corporations	Poteau incendie	29/01/2024	4,86	103
Tanneurs (Fossé)	Poteau incendie	29/01/2024	4,86	181,2
Rue de la Forêt Sainte	Poteau annexe	29/01/2024	4,08	102,8
Bardeaux	Poteau incendie	29/01/2024	4,1	151
Faisans	Poteau incendie	29/01/2024	4,32	140
Saint-Arbogast	Poteau incendie	29/01/2024	4,1	168
Chasseurs / Tapis	Poteau incendie	29/01/2024	4,1	179
Chasseurs	Poteau incendie	29/01/2024	4,3	127,4
Angle	Poteau annexe	29/01/2024	4,1	55,4
Koechlin (Maurice) : au bout de la route	Poteau incendie	30/01/2024	3,88	84,8
Cigales (Rue des)	Poteau incendie	23/01/2024	3,7	61
Falk (ferme)	Poteau incendie	30/01/2024	3,58	141,2
Falk (ferme) : TIXIT	Poteau incendie	30/01/2024	3,5	128
Rue du Vignoble	Poteau incendie	30/01/2024	3,5	147
Parcage / Oberlin (Ferme)	Poteau incendie	31/01/2024	3,82	76
Crécerelle	Poteau incendie	31/01/2024	3,68	123
Crécerelle	Poteau incendie	31/01/2024	3,46	84
Postillon	Poteau incendie	31/01/2024	3,3	94
Château-Fiat	Poteau incendie	30/01/2024	5,14	221,2
Benoist (Colonel Jean de) : en face du n° 1b	Poteau annexe	30/01/2024	3,8	157
Spitzacker	Poteau incendie	01/02/2024	4	144
Forstheim : route longeant voie ferrée	Poteau incendie	02/02/2024	4,06	48
Long (chemin) - Mélèze	Poteau incendie	05/02/2024	4,24	187,6
Long (chemin) / Frêne	Poteau annexe	05/02/2024	4,26	99,2
Wintershouse	Poteau incendie	06/02/2024	3,4	153
Huttendorf	Poteau incendie	12/02/2024	4,52	146
Saint-Florent	Poteau incendie	12/02/2024	3,94	105
Saint-Florent	Poteau incendie	12/02/2024	3,66	115,8
Lezay Marnézia (Préfet) / Gambs (Général)	Poteau incendie	13/06/2023	3,8	187
Lezay Marnézia (Préfet) / école élémentaire Musau	Poteau incendie	12/07/2018	3,56	144,2
Leriche (Professeur René) : en face du n° 14	Poteau incendie	02/01/2024	3	121
Leriche (Professeur René)	Poteau annexe	02/01/2024	2,8	48,8
Becquet (Thomas)	Poteau incendie	08/01/2024	5,36	98,8

5.3 Commune de Kaltenhouse

Adresse	Type	Date de dernière mesure	Pression statique (bars)	Débit à 1 bar (m^3/h)
11, RUE DU ROSENFELD	Poteau incendie	22/01/2024	5,2	105
29, RUE DU ROSENFELD	Poteau incendie	04/12/2023	0	0
25, RUE DU ROSENFELD	Poteau annexe	22/01/2024	5,2	95
54, RUE DE MARIENTHAL	Poteau incendie	02/02/2024	4,2	73
36, RUE DE MARIENTHAL	Poteau annexe	02/02/2024	4,2	33
8, IMPASSE DE LA PRAIRIE	Poteau annexe	11/01/2024	5,5	88
53, RUE DES MESSIEURS	Poteau incendie	09/01/2024	5,5	173
56, CHEMIN DE L'ETANG	Poteau incendie	09/01/2024	5,3	110
CHEMIN RURAL INCONNU	Poteau incendie	18/01/2024	4,2	51
11, RUE DES HIRONDELLES	Poteau annexe	11/12/2023	4,1	75
3, RUE DES ROSSIGNOLS	Poteau annexe	08/01/2024	4,1	100
12, RUE DES HIRONDELLES	Poteau incendie	11/12/2023	4	90
2, RUE DES HIRONDELLES	Poteau annexe	11/12/2023	4	75
18, RUE DES MESSIEURS	Poteau annexe	11/01/2024	5,3	40
16, RUE DES PECHEURS	Poteau annexe	26/07/2023	0	0
7, RUE DES PECHEURS	Poteau annexe	11/01/2024	5,3	20
32, RUE DES MESSIEURS	Poteau annexe	11/01/2024	5	40
2, RUE DES ACACIAS	Poteau incendie	18/01/2024	4,3	60
6, RUE DE SCHIRRHEIN	Poteau incendie	18/01/2024	4,4	135
10, RUE DE BISCHWILLER	Poteau incendie	18/01/2024	4,2	75
CHEMIN RURAL INCONNU	Poteau incendie	24/01/2024	4	40
30, RUE DE LA LIBERTE	Poteau annexe	26/07/2023	4,2	75
6, RUE DES IRIS	Poteau annexe	08/01/2024	4,3	72
11, RUE DE SCHIRRHEIN	Poteau annexe	22/01/2024	4,6	110
26, RUE DE SCHIRRHEIN	Poteau incendie	18/01/2024	4,5	145
1, CHEMIN DEPARTEMENTAL NO29 (RUE PRINCIPALE)	Poteau annexe	08/01/2024	4,1	78
11, RUE DES FAISANS	Poteau incendie	13/12/2023	4,1	99
8, RUE DES GENETS	Poteau incendie	13/12/2023	4,1	84
CHEMIN RURAL INCONNU	Poteau incendie	04/12/2023	0	0
107, ROUTE DEPARTEMENTALE NO329 (RUE DE BISCHWILLER)	Poteau incendie	22/01/2024	4,2	106
30, CHEMIN DEPARTEMENTAL NO29 (RUE PRINCIPALE)	Poteau annexe	18/01/2024	4	65
24, RUE DE BISCHWILLER	Poteau incendie	18/01/2024	4,2	72
5, RUE DES SOEURS	Poteau incendie	18/01/2024	4,2	60
20, CHEMIN DEPARTEMENTAL NO29 (RUE PRINCIPALE)	Poteau annexe	08/01/2024	4	65
16, RUE DES MESANGES	Poteau incendie	11/12/2023	4,1	107
6, RUE DES ROSES	Poteau annexe	08/01/2024	4,7	34
3, RUE DES FLEURS	Poteau annexe	08/01/2024	4	36
40 RUE DES PERDRIX	Poteau incendie	13/12/2023	4,1	90
10, RUE DE LA PAIX	Poteau incendie	08/01/2024	4,1	36
16, RUE DES CHASSEURS	Poteau annexe	08/01/2024	4	40

2A, RUE DES MESANGES	Poteau incendie	11/12/2023	4,2	72
2, RUE DES PERDRIX	Poteau annexe	11/12/2023	4,1	79
1, RUE DES PERDRIX	Poteau incendie	11/12/2023	4	107
13, RUE DES MESANGES	Poteau annexe	11/12/2023	4,1	90
3, RUE DU FURET	Poteau incendie	13/12/2023	4,3	98
6, RUE DES LILAS	Poteau annexe	13/12/2023	4,3	67
2, RUE DE LA BELETTE	Poteau incendie	13/12/2023	4,4	105
7, RUE DU VISON	Poteau incendie	13/12/2023	4,2	100
7, RUE DE MARIENTHAL	Poteau incendie	02/02/2024	4	0
5, RUE LA DE SABLIERE	Poteau annexe	29/05/2020	4,1	35
12, RUE LA DE SABLIERE	Poteau annexe	18/01/2024	4,2	28
3D, RUE DE MARIENTHAL	Poteau incendie	02/02/2024	4,3	32
5, RUE DE L'HERMINE	Poteau incendie	13/12/2023	4,3	105
13, RUE DES ECUREUILS	Poteau incendie	13/12/2023	4,2	99
4, RUE DU JASMIN	Poteau annexe	13/12/2023		0
52, RUE DE LA LIBERTE	Poteau annexe	11/12/2023	4,2	33
10, RUE DES PERDRIX	Poteau incendie	13/12/2023	4	95
3, RUE DU NOYER	Poteau incendie	08/01/2024	4,1	80
6, RUE DES ECUREUILS	Poteau incendie	13/12/2023	4,1	99
10, CHEMIN DEPARTEMENTAL NO29 (RUE PRINCIPALE)	Poteau incendie	08/01/2024	4,1	80
8, RUE DE LA LIBERTE	Poteau annexe	11/12/2023	4	50
23, RUE DE MARIENTHAL	Poteau incendie	26/07/2023	4,2	20
10 Rue des Prés	Poteau annexe	11/01/2024	5,3	20
40, RUE DE BISCHWILLER	Poteau incendie	18/01/2024	4,2	70
11, RUE DE LA MONTAGNE	Poteau annexe	11/01/2024	4	5

5.4 Commune d'Oberhoffen-sur-Moder

Adresse	Type	Date de dernière mesure	Pression statique (bars)	Débit à 1 bar (m^3/h)
19 Rue Schmalzacker	Poteau incendie	21/11/2023	5	145
37 RUE DE SCHIRRHEIN	Poteau incendie	23/11/2023	5.5	160
83, RUE PRINCIPALE	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	170
17 Rue des Bouleaux	Poteau incendie	22/11/2023	5.3	130
6 Rue de Kaltenhouse	Poteau incendie	23/11/2023	5.3	145
10 RUE DU BLAIREAU	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	136
28 Rue des Genets	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	140
5 RUE DE LA SCIERIE	Poteau incendie	21/11/2023	5.1	97
45 Rue de la Gare	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	174
40 RUE DES TUILES	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	56
68 RUE PRINCIPALE	Poteau incendie	21/11/2023	5.6	185
40 RUE PRINCIPALE	Poteau incendie	23/11/2023	5.8	123
10 RUE DE BISCHWILLER	Poteau incendie	22/11/2023	6	45
5 Rue du Commerce	Poteau incendie	21/11/2023	6	70
65 Rue de Schirrhein	Poteau incendie	22/11/2023	5.6	167
80 Rue de Schirrhein	Poteau incendie	22/11/2023	5.6	151
10 Rue de la Gare	Poteau incendie	22/11/2023	5.7	184
85 Rue de la Gare	Poteau incendie	22/11/2023	5.2	135
1 RUE DU BLAIREAU	Poteau incendie	23/11/2023	5.5	142
71 Rue de la Gare	Poteau incendie	22/11/2023	5.2	105
67d Rue de la Gare	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	120
4 Rue du Commerce	Poteau incendie	22/11/2023	5.8	70
10 Rue des Champs	Poteau incendie	23/11/2023	5.9	75
15 Rue du Commerce	Poteau incendie	22/11/2023	6	75
12 RUE DES VIGNES	Poteau incendie	22/11/2023	5.8	65
16 RUE DES VIGNES	Poteau incendie	23/11/2023	5.6	60
46 RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER	Poteau incendie	22/11/2023	5.1	92
43 RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER	Poteau incendie	23/11/2023	5.5	128
26 RUE DES ASPERGES	Poteau incendie	21/11/2023	5.5	125
11 RUE DU POSTEUR EHRENPFORT	Poteau incendie	23/11/2023	5.3	118
1 RUE DE SCHIRRHEIN	Poteau incendie	22/11/2023	5.6	180
1, IMPASSE DES MIRABELLES	Poteau incendie	22/11/2023	5.9	210
2 Rue Gottfried Ostermann	Poteau incendie	23/11/2023	5.1	120
18 Rue de Kaltenhouse	Poteau incendie	22/11/2023	5.1	60
1 PLACE DU RENARD	Poteau incendie	23/11/2023	5.5	150
30 RUE DES TUILES	Poteau incendie	23/11/2023	5.5	85
42 Rue de la Gare	Poteau incendie	21/11/2023	5.5	187
24 Rue de la Gare	Poteau incendie	22/11/2023	5.8	190
2 RUE DES PRES	Poteau incendie	22/11/2023	5.7	68
12 RUE PRINCIPALE	Poteau incendie	23/11/2023	5.8	125
11 RUE DES BOULEAUX	Poteau incendie	22/11/2023	5.2	138
3 RUE DES BOULEAUX	Poteau incendie	21/11/2023	5	107

20 RUE DES BRUYERES	Poteau incendie	22/11/2023	5	135
38 RUE DE LA FORET	Poteau incendie	22/11/2023	5.1	112
16 RUE DU BLE	Poteau incendie	22/11/2023	5.6	45
1, RUE DES BOULEAUX	Poteau incendie	22/11/2023	5.2	144
19 RUE DE SCHIRRHEIN	Poteau incendie	21/11/2023	5.5	180
20, RUE DES TROIS TILLEULS	Poteau incendie	21/11/2023	5.8	147
5 PLACE DU RENARD	Poteau incendie	21/11/2023	5.5	115
7 Rue des Genets	Poteau incendie	23/11/2023	5.5	135
72a Rue de la Gare	Poteau incendie	22/11/2023	5.7	165
5 Rue de l'Orge	Poteau incendie	21/11/2023	5.5	158
54 RUE PRINCIPALE	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	109
22 RUE PRINCIPALE	Poteau incendie	21/11/2023	5.5	110
20 RUE DE BISCHWILLER	Poteau incendie	21/11/2023	5.6	95
2 RUE DE BISCHWILLER	Poteau incendie	11/12/2023	5.2	65
47 RUE DE SCHIRRHEIN	Poteau incendie	22/11/2023	5.6	160
3 Rue des Artisans	Poteau incendie	21/11/2023	5.2	63
2 RUE DES BRUYERES	Poteau incendie	22/11/2023	5	96
52 RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER	Poteau incendie	21/11/2023	5.1	128
30 RUE DU BLE	Poteau incendie	23/11/2023	5.6	102
2 RUE DU HOUBLON	Poteau incendie	22/11/2023	5.8	130
10 RUE DU CIMETIERE	Poteau incendie	22/11/2023	5.6	104
6, RUE DES PATURAGES	Poteau incendie	21/11/2023	5.5	120
12 Rue du Camp	Poteau incendie	22/11/2023	5.4	108
1, RUE LOUIS PASTEUR	Poteau incendie	21/11/2023	5.8	110
RUE DE L'ORGE	Poteau incendie	22/11/2023	5.1	106
18 RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER	Poteau incendie	21/11/2023	5.2	145
29 RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER	Poteau incendie	22/11/2023	5.2	107
6 RUE BEILE	Poteau incendie	22/11/2023	5.4	98
8 RUE ALBERT SCHWEITZER	Poteau incendie	22/11/2023	5.8	167
8 RUE DE LA FORET	Poteau incendie	23/11/2023	5.8	138
RUE DE LA FORET	Poteau incendie	21/11/2023	5.6	70
3 RUE GOETHE	Poteau incendie	22/11/2023	5.8	100
5a rue des pâquerettes	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	127
11 rue des pâquerettes	Poteau incendie	22/11/2023	5.4	135
10 Rue Christian Christmann	Poteau incendie	23/11/2023	5.5	135
1 Rue Christian Christmann	Poteau incendie	21/11/2023	5.4	130
19 RUE DES ASPERGES	Poteau incendie	23/11/2023	5.2	137
9 RUE ENTLYBERG	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	106
16 RUE BEILE	Poteau incendie	21/11/2023	5.2	90
22 RUE DE LA FORET	Poteau incendie	23/11/2023	5.1	92
12 RUE NEUVE	Poteau incendie	22/11/2023	5.8	60
9 RUE DES HIRONDELLES	Poteau incendie	23/11/2023	5.6	33
CHEMIN RURAL BAECKERWEG	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	82
20, RUE DE L'HIVER	Poteau incendie	21/11/2023	5.5	155
18, RUE DE LA FORET	Poteau incendie	22/11/2023	5.4	127
16 rue des orchidées	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	120

1a rue des pâquerettes	Poteau incendie	21/11/2023	5.3	124
15 rue des pâquerettes	Poteau incendie	21/11/2023	5.5	140
rue de schirrhein prox pylonne	Poteau incendie	21/11/2023	5.8	140
30 RUE DE LA FORET	Poteau incendie	21/11/2023	5.1	130
8 RUE DES BRUYERES	Poteau incendie	23/11/2023	5.1	120
22 RUE DU POSTEUR EHRENPFORT	Poteau incendie	21/11/2023	5.5	117
1 RUE FORLENWALD	Poteau incendie	22/11/2023	5.3	105
2 RUE DU BLE	Poteau incendie	21/11/2023	5.5	130
6 RUE DU MILIEU	Poteau incendie	21/11/2023	5.8	156
7 RUE DES TROIS TILLEULS	Poteau incendie	22/11/2023	5.8	104
30 RUE DU CIMETIERE	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	111
6 RUE DE LA FORET	Poteau incendie	21/11/2023	5.3	185
2 rue du muguet	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	129
5 Rue Ludwig Koenig	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	135
7 Rue Gottfried Ostermann	Poteau incendie	21/11/2023	5.5	133

5.5 Commune d'Ohlungen

Adresse	Type	Date de dernière mesure	Pression statique (bars)	Débit à 1 bar (m^3/h)
158, RUE HUBEL	Poteau incendie	16/11/2023	3,8	94
17, RUE DES LILAS	Poteau annexe	16/11/2023	3	50
1, RUE DES TULIPES	Poteau incendie	16/11/2023	3,8	70
13, RUE DES TULIPES	Poteau incendie	16/11/2023	3	60
1, RUE DES OEILLETS	Poteau incendie	16/11/2023	3	54
6, RUE DES LILAS	Poteau annexe	16/11/2023	3,2	30
15, RUE DU MOULIN	Poteau incendie	16/11/2023	4	80
22, RUE DU MOULIN	Poteau incendie	16/11/2023	3,8	85
7, RUE DES SPORTS	Poteau incendie	16/11/2023	4,2	90
6, RUE DU MUGUET	Poteau annexe	16/11/2023	3	60
1, RUE DES SPORTS	Poteau annexe	16/11/2023	4	60
4, IMPASSE DES VIOLETTES	Poteau annexe	16/11/2023	3	45
13, RUE DU MUGUET	Poteau incendie	16/11/2023	2,9	58
25, RUE DU MUGUET	Poteau annexe	16/11/2023	2,8	46
8, CHEMIN D'EXPLOITATION INCONNU	Poteau incendie	16/11/2023	2,8	52
8, RUE DES HIRONDELLES	Poteau incendie	16/11/2023	2,5	50
137B, RUE SANDBUEHL	Poteau incendie	16/11/2023	4,7	80
57, RUE MERCIERE KRAEMERGASSE	Poteau incendie	16/11/2023	3,9	68
53A, RUE DE L'EGLISE	Poteau annexe	16/11/2023	4,4	38
113, RUE SANDBUEHL	Poteau incendie	16/11/2023	4	60
117, RUE SANDBUEHL	Poteau annexe	16/11/2023	4,5	60
CHEMIN D'EXPLOITATION INCONNU	Poteau incendie	16/11/2023	3,5	65
25 rue PRINCIPALE	Poteau incendie	16/11/2023	3,2	68
1, RUE DU MOULIN	Poteau incendie	16/11/2023	4,2	80
1, RUE DU SAPIN	Poteau incendie	16/11/2023	4,4	60
13, RUE DU SAPIN	Poteau annexe	16/11/2023	4,6	54
rue de la source	Poteau annexe	16/11/2023	4,3	60
109, RUE SANDBUEHL	Poteau incendie	16/11/2023	4,5	100
126, RUE SANDBUEHL	Poteau incendie	16/11/2023	4,2	105
5, RUE DU SAPIN	Poteau incendie	16/11/2023	3,7	67
53, RUE DE L'EGLISE	Poteau annexe	16/11/2023	3,7	35
9, RUE DU SAPIN	Poteau annexe	16/11/2023	4,6	58
CHEMIN D'EXPLOITATION INCONNU	Poteau incendie	16/11/2023	4,6	96
RUE DU SAPIN	Poteau incendie	16/11/2023	4,9	109
5 Rue du Moulin	Poteau incendie	12/05/2023	3	60
RUE SANDBUEHL	Poteau incendie	16/11/2023	4,6	90
RUE SANDBUEHL	Poteau incendie	16/11/2023	4,7	84
8, RUE DU ROSSIGNOL	Poteau incendie	16/11/2023	2,5	45
1, RUE IMP. DU PINSON	Poteau incendie	16/11/2023	2,5	35
60, RUE DE L'EGLISE	Poteau annexe	16/11/2023	3,6	40
72, RUE DE LA CHARRUE	Poteau annexe	16/11/2023	4	30
CHEMIN D'EXPLOITATION INCONNU	Poteau incendie	16/11/2023	2,4	60

212, RUE DE WINTERSHOUSE	Poteau incendie	16/11/2023	2,8	74
CHEMIN D'EXPLOITATION INCONNU	Poteau incendie	16/11/2023	4,6	85
LIEUDIT WOLKENBRUCH	Poteau incendie	16/11/2023	4,9	96
180, RUE DE WINTERSHOUSE	Poteau incendie	16/11/2023	3,2	86
193, RUE DE WINTERSHOUSE	Poteau incendie	16/11/2023	2,8	80
194, RUE DES TAILLEURS	Poteau incendie	16/11/2023	3	80
45, RUE DE L'ECOLE	Poteau annexe	16/11/2023	3,3	45

5.6 Commune de Rohrwiller

Adresse	Type	Date de dernière mesure	Pression statique (bars)	Débit à 1 bar (m^3/h)
Roseaux (Rue des)	Poteau incendie	16/05/2021		
Rettig (Lotissement)	Poteau incendie	15/05/2021	4,1	47
Saint-Wendelin (Rue)	Poteau incendie	16/05/2021	6,5	
Saint-Wendelin (Rue)	Poteau incendie	16/05/2021	6,3	
Grand'Rue	Poteau incendie	16/05/2021	6,3	
Champs (Rue des)	Poteau incendie	16/05/2021	6,3	
Grand'Rue	Poteau annexe	16/05/2021	6,4	111
Lilas (Rue des)	Poteau annexe		5,5	109
Lilas (Rue des)	Poteau incendie		5,5	2
Pommiers (Rue des)	Poteau annexe	16/05/2021	5,4	116
Chênes (Rue des)	Poteau incendie	16/05/2024	5,4	120
Saint-Wendelin (Rue)	Poteau incendie	16/05/2021	5,4	
Noyers (Rue des)	Poteau incendie	16/05/2021	6,4	
Vergers (Rue des)	Poteau incendie	09/05/2021	6,3	
Noyers (Rue des)	Poteau annexe	16/05/2021	6,3	
Cigognes (Rue des)	Poteau incendie	15/05/2021	5,4	
Cigognes (Rue des)	Poteau incendie	15/05/2021	5,4	
Cigognes (Rue des)	Poteau incendie	15/05/2021	5,4	
RD 529	Poteau incendie	15/05/2021	3,4	72
RD 529	Poteau incendie	15/05/2021	3,8	60
Jardins de la Moder (Rue des)	Poteau incendie	15/05/2021	6,3	
Jardins de la Moder (Rue des)	Poteau annexe	15/05/2021	6,3	89
Jardins de la Moder (Rue des)	Poteau annexe	15/05/2021	6,2	86
Trois chênes tr3 (Lotissement les)	Poteau incendie	16/05/2021	5,4	116
Trois chênes tr3 (Lotissement les)	Poteau incendie		5,4	112
Trois chênes tr3 (Lotissement les)	Poteau incendie		5,4	108
Grand'Rue	Poteau incendie	16/05/2021	6,3	
Grand'Rue	Poteau incendie	16/05/2021	6,3	
RD 529	Poteau incendie		6,3	
Grand'Rue	Poteau incendie	16/05/2021	6,3	
Grand'Rue	Poteau incendie	16/05/2021	6,3	
Grand'Rue	Poteau incendie	16/05/2021	6,3	
Canards (Rue des)	Poteau incendie	16/05/2021	6,3	
Fort Louis (Rue de)	Poteau incendie	09/05/2021	6,3	3
Neumatt (Rue)	Poteau incendie		5,5	35
Champs (Rue des)	Poteau incendie	16/05/2021	5,5	100
Cimetière (Rue du)	Poteau incendie	16/05/2021	6,3	
Cimetière (Rue du)	Poteau annexe	16/05/2021	6,3	
Presbytère (Rue du)	Poteau incendie	16/05/2021	6,4	
Presbytère (Rue du)	Poteau incendie	16/05/2021	6,4	
Vergers (Rue des)	Poteau incendie	16/05/2021	6,3	
Stade (Rue du)	Poteau annexe	16/05/2021	5,3	98

Ecoles (Rue des)	Poteau incendie	16/05/2021	6,4	
Presbytère (Rue du)	Poteau incendie	16/05/2021	6,4	
Saint-Wendelin (Rue)	Poteau incendie	16/05/2021	6,3	
Trois chênes tr3 (Lotissement les)	Poteau incendie	16/05/2021	5,4	108
Neumatt (Rue)	Poteau incendie	16/05/2021	6,4	
Peupliers (Rue des)	Poteau incendie	15/05/2021	6,2	118
Ried (Rue du)	Poteau incendie			
Paix (Rue de la)	Poteau incendie			
Madeleine (Rue)	Poteau incendie			

5.7 Commune de Schweighouse-sur-Moder

Adresse	Type	Date de dernière mesure	Pression statique (bars)	Débit à 1 bar (m^3/h)
6 RUE DE LA GARENNE	Poteau incendie	01/02/2024	2.9	69
13 RUE DES CHAMPS	Poteau incendie	01/02/2024	3	87
30 RUE GEORGES CLEMENCEAU	Poteau incendie	26/02/2024	4	120
5 RUE DE LA BRUYERE	Poteau incendie	27/02/2024	4.6	175
12 RUE DES CHASSEURS	Poteau incendie	06/02/2024	4.1	105
2 CITE DES PEUPLIERS	Poteau incendie	28/02/2024	4.2	123
1 CITE FRANCK	Poteau incendie	06/02/2024	4	92
24 RUE DU MARECHAL LECLERC	Poteau incendie	06/02/2024	3	68
30 RUE DU GENERAL KOEING	Poteau incendie	01/02/2024	3.2	90
4 RUE VICTOR HUGO	Poteau incendie	01/02/2024	2.9	70
26 RUE DU VALLON	Poteau incendie	12/02/2024	3.2	100
7 RUE DES GENETS	Poteau incendie	02/02/2024	3	82
14 RUE DE LA LISIERE	Poteau incendie	02/02/2024	2.9	60
2 Place de la Gare	Poteau incendie	25/01/2024	3.2	142
5 Rue d'Uberach	Poteau incendie	31/01/2024	3.4	90
9 RUE DES CHAMPS	Poteau incendie	01/02/2024	3	85
7 RUE DE LA FLUSSE	Poteau incendie	01/02/2024	3	96
13 RUE DU DOCTEUR ALBERT SCHWEITZER	Poteau incendie	22/02/2024	3.8	140
2 RUE DES ROSEAUX	Poteau incendie	27/02/2024	4.4	175
24 RUE DES CHASSEURS	Poteau incendie	04/03/2024	4	97
17 CITE DES PEUPLIERS	Poteau incendie	28/02/2024	4	110
18 RUE DU MARECHAL LECLERC	Poteau incendie	06/02/2024	3.2	64
11 RUE DES PEUPLIERS	Poteau incendie	01/02/2024	3.2	110
30 RUE DU DOCTEUR ALBERT SCHWEITZER	Poteau incendie	22/02/2024	3.5	126
14 RUE VICTOR HUGO	Poteau incendie	01/02/2024	2.8	77
12 RUE DES GENETS	Poteau incendie	12/02/2024	3	83
5 RUE DES ACACIAS	Poteau incendie	02/02/2024	2.9	60
8 Rue de la Cenpa	Poteau incendie	25/01/2024	3.4	105
1 Rue d'Uberach	Poteau incendie	31/01/2024	3.4	60
7 Rue d'Uberach	Poteau incendie	31/01/2024	3.4	94
2 RUE DES CHAMPS	Poteau incendie	01/02/2024	3	100
41 RUE DE LA GARENNE	Poteau incendie	01/02/2024	2.8	66
4, RUE DU MAIRE KNECHT	Poteau incendie	27/02/2024	4.7	177
100 RUE DU GENERAL DE GAULLE (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 919)	Poteau incendie	29/02/2024	4.7	144
5 RUE DU MERLE	Poteau incendie	29/02/2024	4.2	115
6 RUE DES CHASSEURS	Poteau incendie	06/02/2024	4.3	135
7 IMPASSE DES PEUPLIERS	Poteau incendie	06/02/2024	3	67
3 RUE DU PARC	Poteau incendie	15/02/2024	3.2	90
16 RUE DU GENERAL KOEING	Poteau incendie	01/02/2024	3.2	110
9 RUE DE LA FORET	Poteau incendie	22/02/2024	3.2	80

14 RUE DES NOYERS	Poteau incendie	02/02/2024	2.9	120
16 RUE DES CERISIERS	Poteau incendie	02/02/2024	3	112
24 RUE ROSENBERG	Poteau incendie	02/02/2024	3.2	43
5 Rue de la Sabliere	Poteau incendie	26/01/2024	3.4	135
9a Rue de la Sabliere	Poteau incendie	29/01/2024	3.4	135
33 RUE DE LA BRUYERE	Poteau incendie	27/02/2024	4.6	132
19 RUE DE LA BRUYERE	Poteau incendie	27/02/2024	4.6	150
14 RUE DES ROSEAUX	Poteau incendie	27/02/2024	4.5	132
24 RUE DU DOCTEUR ALBERT SCHWEITZER	Poteau incendie	22/02/2024	3.6	63
5 RUE DU DOCTEUR ALBERT SCHWEITZER	Poteau incendie	22/02/2024	3.8	135
18 RUE GEORGES CLEMENCEAU	Poteau incendie	26/02/2024	4.3	145
9 RUE GEORGES CLEMENCEAU	Poteau incendie	27/02/2024	4.4	143
8 RUE DU FURET	Poteau incendie	28/02/2024	4.1	115
1 RUE DU FURET	Poteau incendie	06/02/2024	4.1	135
1 RUE DE LA MATERNELLE	Poteau incendie	12/02/2024	3	65
8 RUE DU CHATEAU D'EAU	Poteau incendie	12/02/2024	3.7	100
12 RUE DU VALLON	Poteau incendie	12/02/2024	4	113
18 RUE DU VALLON	Poteau incendie	12/02/2024	3.8	105
2 Rue de la Zinsel	Poteau incendie	29/01/2024	3.4	90
7 Rue de Niederbronn	Poteau incendie	31/01/2024	3.4	80
100 Rue de Niederbronn	Poteau incendie	29/01/2024	3.4	101
9 Place du Kleinfeld	Poteau incendie	26/01/2024	3.4	145
22 Rue de la Sabliere	Poteau incendie	29/01/2024	3.4	120
23 Rue du Ried	Poteau incendie	29/01/2024	3.4	120
4 RUE DES MURES	Poteau incendie	12/02/2024	3	33
34 RUE ROSENBERG	Poteau incendie	02/02/2024	3.2	55
9 RUE DE LA PINEDE	Poteau incendie	04/03/2024	3.8	65
48 ROUTE DE WINTERSHOUSE	Poteau incendie	12/02/2024	3	130
84 RUE D'OHLUNGEN (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 241)	Poteau incendie	05/02/2024	3.2	66
4 RUE DE LA CITE DES PINS	Poteau incendie	13/02/2024	3.5	45
17 RUE DU BOCKSBERG	Poteau incendie	12/02/2024	3	140
6 PLACE DES ROMAINS	Poteau incendie	01/03/2024	4.3	90
3 RUE DES PERDREAUX	Poteau incendie	29/02/2024	4.2	60
10 RUE DES SPORTS	Poteau incendie	29/02/2024	5.7	150
19 RUE DES SPORTS	Poteau incendie	29/02/2024	4.9	139
20 Place du Geisselbronn	Poteau incendie	29/01/2024	3.4	106
18 Rue de la Zinsel	Poteau incendie	29/01/2024	3.4	113
3 Rue du Clausenhof	Poteau incendie	29/01/2024	3.4	120
19 Rue du Ried	Poteau incendie	23/01/2024	3.7	120
1 Rue du Ried	Poteau incendie	23/01/2024	3.7	145
RUE DE LA GARE	Poteau incendie	07/10/2021	3.5	140
7 Place du Kleinfeld	Poteau incendie	31/01/2024	3.4	110
71 ROUTE DE WINTERSHOUSE	Poteau incendie	13/02/2024	4.3	60
18 RUE DE LA CITE DES PINS	Poteau incendie	13/02/2024	4	50
35 RUE DE LA ROCHETTE	Poteau incendie	13/02/2024	4	50

2 PETITE RUE BREITUNG	Poteau incendie	14/02/2024	4	78
10 RUE DE LA ROCHETTE	Poteau incendie	13/02/2024	4.2	102
18 RUE DES SPORTS	Poteau incendie	29/02/2024	4.6	33
20b Rue des Sports	Poteau incendie	29/02/2024	5	115
6 PETITE RUE DU MOULIN	Poteau incendie	01/03/2024	4.5	97
12 Rue de la Sabliere	Poteau incendie	29/01/2024	3.4	125
16 Rue de la Sabliere	Poteau incendie	29/01/2024	3.4	125
14 RUE DES BOSQUETS	Poteau incendie	12/02/2024	3	68
32 RUE DU VALLON	Poteau incendie	12/02/2024	3.4	85
10 RUE ROSENBERG	Poteau incendie	02/02/2024	3	52
6 RUE COTEAU DE LA PINEDE	Poteau incendie	12/02/2024	3	53
51 ROUTE DE WINTERSHOUSE	Poteau incendie	13/02/2024	4.2	65
29 ROUTE DE WINTERSHOUSE	Poteau incendie	13/02/2024	4.2	100
4 RUE DE LA CARRIERE	Poteau incendie	13/02/2024	4.2	125
15 RUE DU MAIRE KNECHT	Poteau incendie	27/02/2024	4.6	160
75 RUE DU GENERAL DE GAULLE (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 919)	Poteau incendie	29/02/2024	4.3	100
9 RUE DES SPORTS	Poteau incendie	29/02/2024	4.9	130
10 RUE MUHLMATT	Poteau incendie	29/02/2024	5.4	122
17 RUE DU GENERAL DE GAULLE (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 919)	Poteau incendie	05/02/2024	4.6	120
37 RUE D'OHLUNGEN (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 241)	Poteau incendie	05/02/2024	4	81
101 Rue de Niederbronn	Poteau incendie	31/01/2024	3.4	80
22 Rue de Niederbronn	Poteau incendie	31/01/2024	3.4	74
22 Rue du Ried	Poteau incendie	23/01/2024	37	125
9 Rue du Ried	Poteau incendie	23/01/2024	3.7	125
12 Rue du Ried	Poteau incendie	29/01/2024	3.6	145
1 Rue de l'Ecorcage	Poteau incendie	26/01/2024	3.7	140
3 Rue de la Cenpa	Poteau incendie	26/01/2024	3.7	145
4 Place de la Gare	Poteau incendie	25/01/2024	3.4	160
20 Rue de la Zinsel	Poteau incendie	26/01/2024	3.4	148
1 Zone Industrielle du Ried	Poteau incendie	23/01/2024	3.7	95
20 CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 241 DE MINVERSHEIM A SCHWEIGHOUSE	Poteau incendie	04/03/2024	3.2	70
12 CITE FRANCK	Poteau incendie	06/02/2024	3.4	36
3 CITE FRANCK	Poteau incendie	06/02/2024	3.8	65
5 RUE DE LA BERGERIE	Poteau incendie	13/02/2024	4.2	96
10 RUE SCHELMENWASEN	Poteau incendie	29/02/2024	4.2	24
10 RUE DES JUIFS	Poteau incendie	23/04/2024	4.5	115
53 RUE D'OHLUNGEN (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 241)	Poteau incendie	05/02/2024	4.5	130
31A RUE GEORGES WODLI	Poteau incendie	04/03/2024	4.6	103
1 RUE DU FAUBOURG (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 919)	Poteau incendie	26/02/2024	3.7	123
11A RUE DES CHOUX-FLEURS	Poteau incendie	26/02/2024	3.5	95
21 RUE BREITUNG	Poteau incendie	13/02/2024	4.4	85
13 RUE DU BOULEAU	Poteau incendie	04/03/2024	3.5	77
5 Impasse des Pres	Poteau incendie	29/02/2024	4.7	112

9, RUE DU MAIRE WENDLING	Poteau incendie	04/03/2024	5.1	125
5, RUE MARANO	Poteau incendie	13/02/2024	3	60
16 RUE DU MAIRE KNECHT	Poteau incendie	27/02/2024	4.6	170
47 RUE DU GENERAL DE GAULLE (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 919)	Poteau incendie	01/03/2024	4.4	90
35 RUE DU GENERAL DE GAULLE (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 919)	Poteau incendie	04/03/2024	4.6	95
4 RUE DES JUIFS	Poteau incendie	14/02/2024	4.3	43
9 RUE DES TAILLEURS	Poteau incendie	01/03/2024	5	30
6 CITE DES HOUBLONS	Poteau incendie	23/02/2024	3.5	100
29 RUE DES CHOUX-FLEURS	Poteau incendie	26/02/2024	3.6	104
24A RUE DE LA ROCHETTE	Poteau incendie	13/02/2024	4.2	40
16 RUE DES JARDINS	Poteau incendie	23/02/2024	3.5	90
32, RUE DU MOULIN	Poteau incendie	29/02/2024	5.4	117
1B, RUE DE STRASBOURG (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 85)	Poteau incendie	26/02/2024	3.6	170
7 Rue Potager	Poteau incendie	26/02/2024	3.5	80
56, ROUTE DE WINTERSHOUSE	Poteau incendie	04/03/2024	4.8	63
1, RUE DES JUIFS	Poteau incendie	05/02/2024	4.6	120
25 RUE D'OHLUNGEN (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 241)	Poteau incendie	05/02/2024	4.6	92
2 RUE DU GENERAL DE GAULLE (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 919)	Poteau incendie	15/10/2021	4.7	88
2 RUE D'OHLUNGEN (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 241)	Poteau incendie	05/02/2024	3.6	115
5 RUE DU BOULEAU	Poteau incendie	23/02/2024	3.5	83
7 Impasse Hutmatt	Poteau incendie	29/01/2024	3.5	130
3, RUE DES PEUPLIERS	Poteau incendie	28/02/2024	4.1	104
26, RUE DES ROSEAUX	Poteau incendie	27/02/2024	4.4	155
5d Rue de la Gare	Poteau incendie	25/01/2024	3.5	135
2 Rue de la Cenpa	Poteau incendie	29/01/2024	3.5	134
1A, RUE EISENBRUCH	Poteau incendie	26/02/2024	4.4	90
CHEMIN RURAL DIT BATZENDORFER BERGWEG PROLOGEMENT CHEMIN FORESTIER RTE DE	Poteau incendie	26/02/2024	2.2	125
33 Rue Marie Curie	Poteau incendie	01/03/2024	4	145
3 Rue Marie Curie	Poteau incendie	01/03/2024	3.8	122
rue Marie Curie	Poteau incendie	01/03/2024	3.8	120
47 Rue des Juifs	Poteau incendie	14/02/2024	4.7	130
1 RUE DU MARECHAL LECLERC	Poteau incendie	06/02/2024	4.3	110
61 RUE DU GENERAL DE GAULLE (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 919)	Poteau incendie	29/02/2024	4.3	130
7 RUE DU MOULIN	Poteau incendie	14/02/2024	4.2	78
8 RUE BREITUNG	Poteau incendie	14/02/2024	4.2	70
65 RUE D'OHLUNGEN (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 241)	Poteau incendie	05/02/2024	4.2	170
48 RUE D'OHLUNGEN (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 241)	Poteau incendie	06/02/2024	4.5	150
9 Rue Potager	Poteau incendie	26/02/2024	3.5	107
6c Route de Strasbourg	Poteau incendie	26/02/2024	3.4	90
10 RUE EISENBRUCH	Poteau incendie	26/02/2024	4	63

CHEMIN RURAL EISENBRUCHWEG PROLONGEMENT RUE EISENBRUCH	Poteau incendie	26/02/2024	4	140
14 Route de Strasbourg	Poteau incendie	26/02/2024	3.5	168
3 Rue du Clausenhof	Poteau incendie	29/01/2024	3.5	97
10, RUE DE L'ECUREUIL	Poteau incendie	28/02/2024	4.1	90
51b Route d'Ohlungen	Poteau incendie	05/02/2024	3.8	155

PLUi

Plan local d'urbanisme intercommunal

Communauté d'Agglomération de Haguenau

adeus

L'agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur

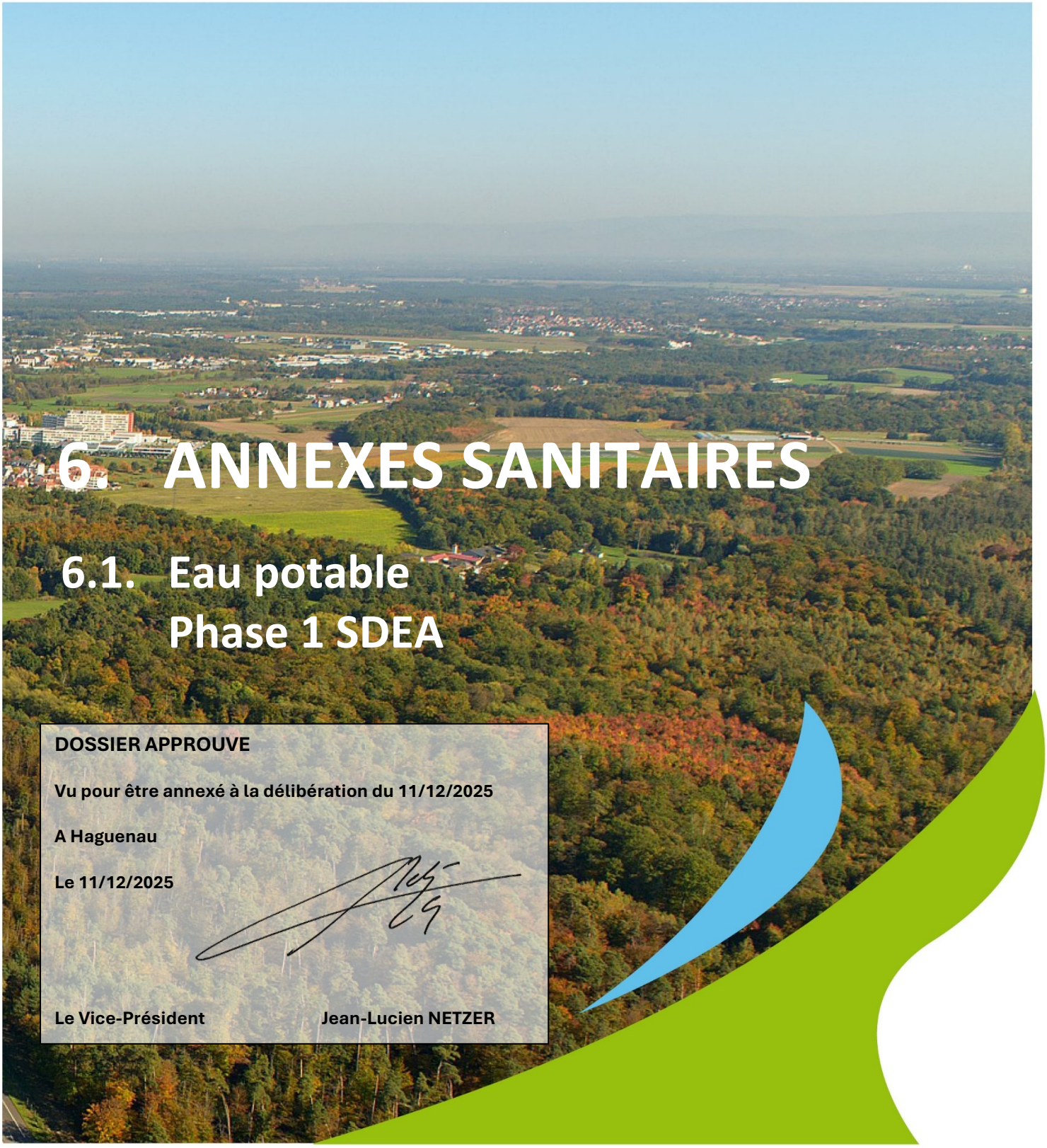

6. ANNEXES SANITAIRES

6.1. Eau potable
Phase 1 SDEA

DOSSIER APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du 11/12/2025

A Haguenau

Le 11/12/2025

Le Vice-Président **Jean-Lucien NETZER**

Batzendorf - Bernolsheim - Berstheim - Bilwisheim - Bischwiller - Bitschhoffen - Brumath - Dauendorf
Donnenheim - Engwiller - Haguenau - Hochstett - Huttendorf - Kaltenhouse - Kindwiller - Krautwiller - Kriegsheim
Mittelschaeffolsheim - Mommenheim - Morschwiller - Niedermodern - Niederschaeffolsheim - Oberhoffen-sur-Moder - Ohlungen
Olwisheim - Rohrwiller - Rottelsheim - Schirrhein - Schirrhoffen - Schweighouse-sur-Moder - Uhlwiller - Uhrwiller - Val-de-Moder - Wahlenheim
Wintershouse - Wittersheim

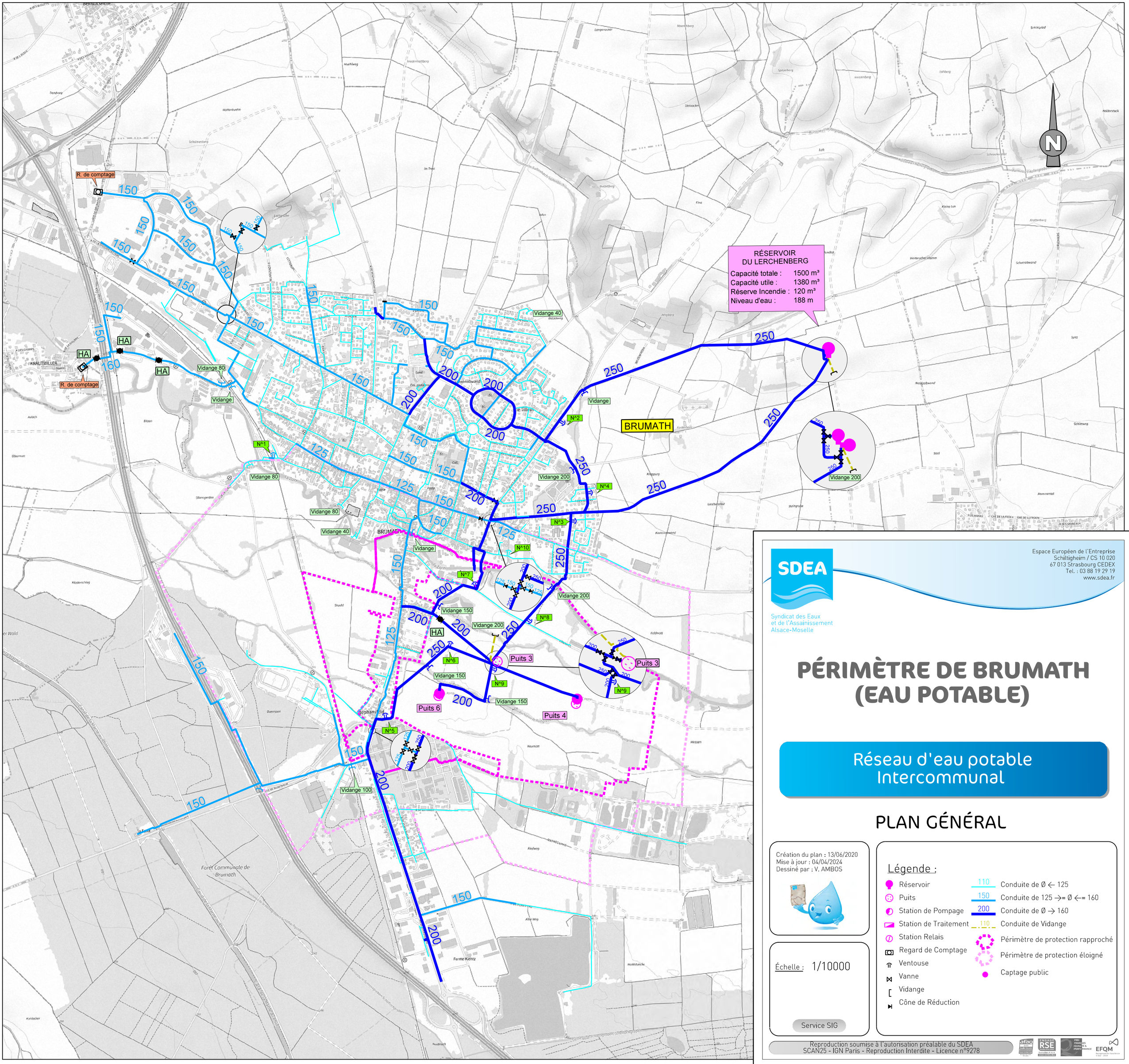
RÉSERVOIR
DU LERCHENBERG
Capacité totale : 1500 m³
Capacité utile : 1380 m³
Réserve Incendie : 120 m³
Niveau d'eau : 188 m
BRUMATH
R. de comptage
R. de comptage
HA
HA
HA
HA
Vidange 80
Vidange
Vidange 40
Vidange 80
Vidange 80
Vidange
Vidange 40
Vidange
Vidange 200
Vidange 200
Vidange 150
Vidange 200
Vidange 150
Vidange 150
Vidange 100
Puits 3
Puits 3
Puits 6
Puits 4
N^1
N^2
N^3
N^4
N^5
N^6
N^7
N^8
N^9
N^9
N^10
KRAUTWILLER
Forêt Communale de Brumath
Ferme Kientz
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle
PÉRIMÈTRE DE BRUMATH
(EAU POTABLE)
Réseau d'eau potable
Intercommunal
PLAN GÉNÉRAL
Création du plan : 13/06/2020
Mise à jour : 04/04/2024
Dessiné par : V. AMBOS
Échelle : 1/10000
Service SIG
Légende :
Réservoir
Puits
Station de Pompage
Station de Traitement
Station Relais
Regard de Comptage
Ventouse
Vanne
Vidange
Cône de Réduction
Conduite de Ø ← 125
Conduite de 125 →= Ø ←= 160
Conduite de Ø → 160
Conduite de Vidange
Périmètre de protection rapproché
Périmètre de protection éloigné
Captage public
Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de

Brumath

Secteur Nord-Ouest

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/08/1997
Mise à jour réseaux : 04/04/2024
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :
Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage reçu le :

Tableau d'assemblage :

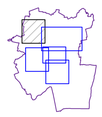

Planche : 1/5

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction interdite - Licence n°9278

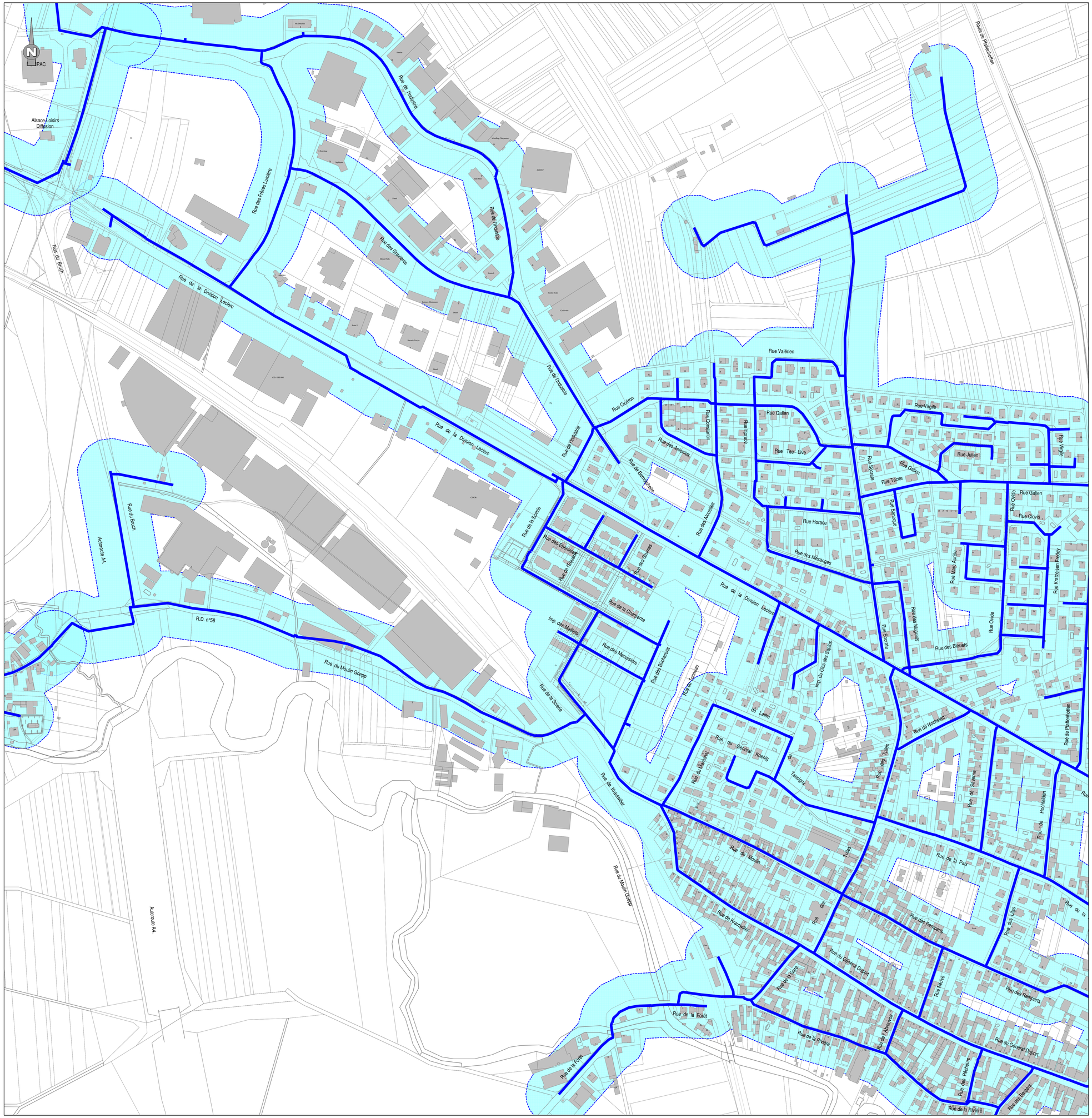

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 019
67013 Strasbourg CEDEX
Tél. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de

Brumath

Secteur Nord-Est

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/08/1997
Mise à jour réseau : 06/06/2024
Dessinateur : Y. AMBOS

Légende PLU :
Edition du plan le : 27/09/2024
sur la base du Plan de Zonage reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 2/5

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA.
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction interdite - Licence n°6278

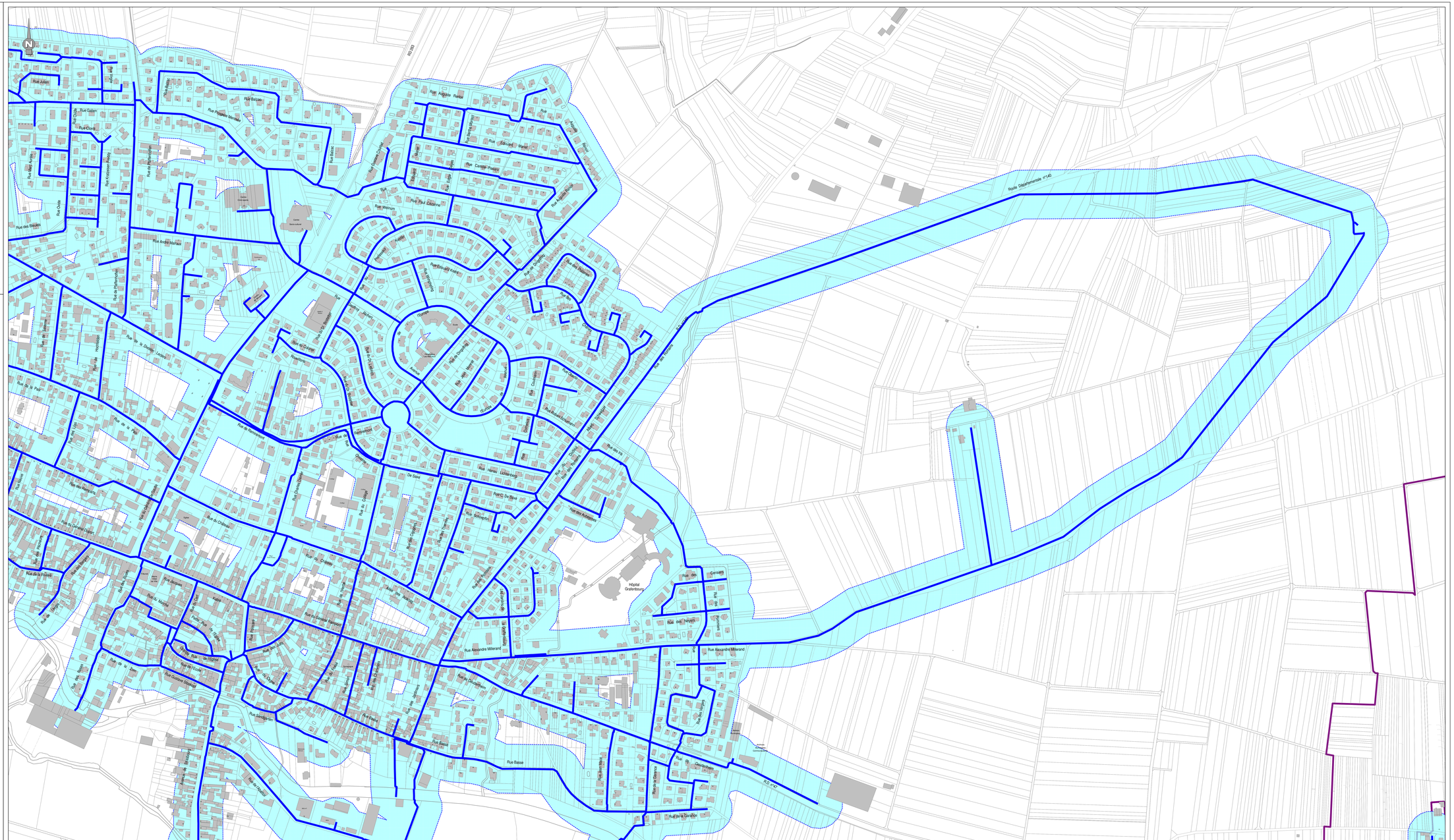

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de

Brumath

Secteur Sud-Ouest

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/08/1997
Mise à jour réseaux : 04/04/2024
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage reçu le :

Tableau d'assemblage :

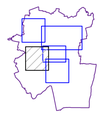

Planche : 3/5

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

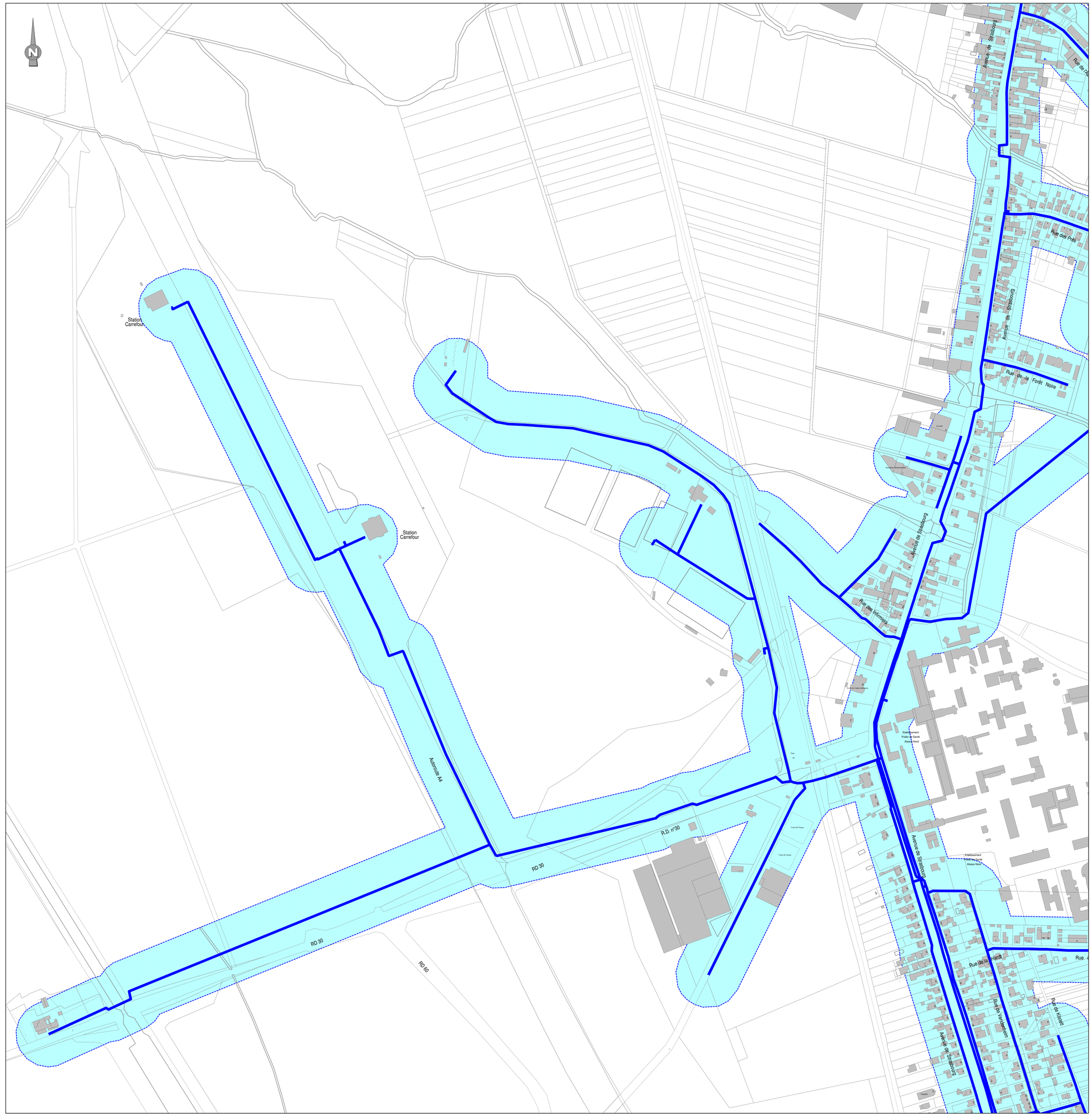

SDEA

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de

Brumath

Secteur Station d'Epuration

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/08/1997
Mise à jour réseaux : 04/04/2024
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

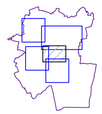

Planche : 4/5

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

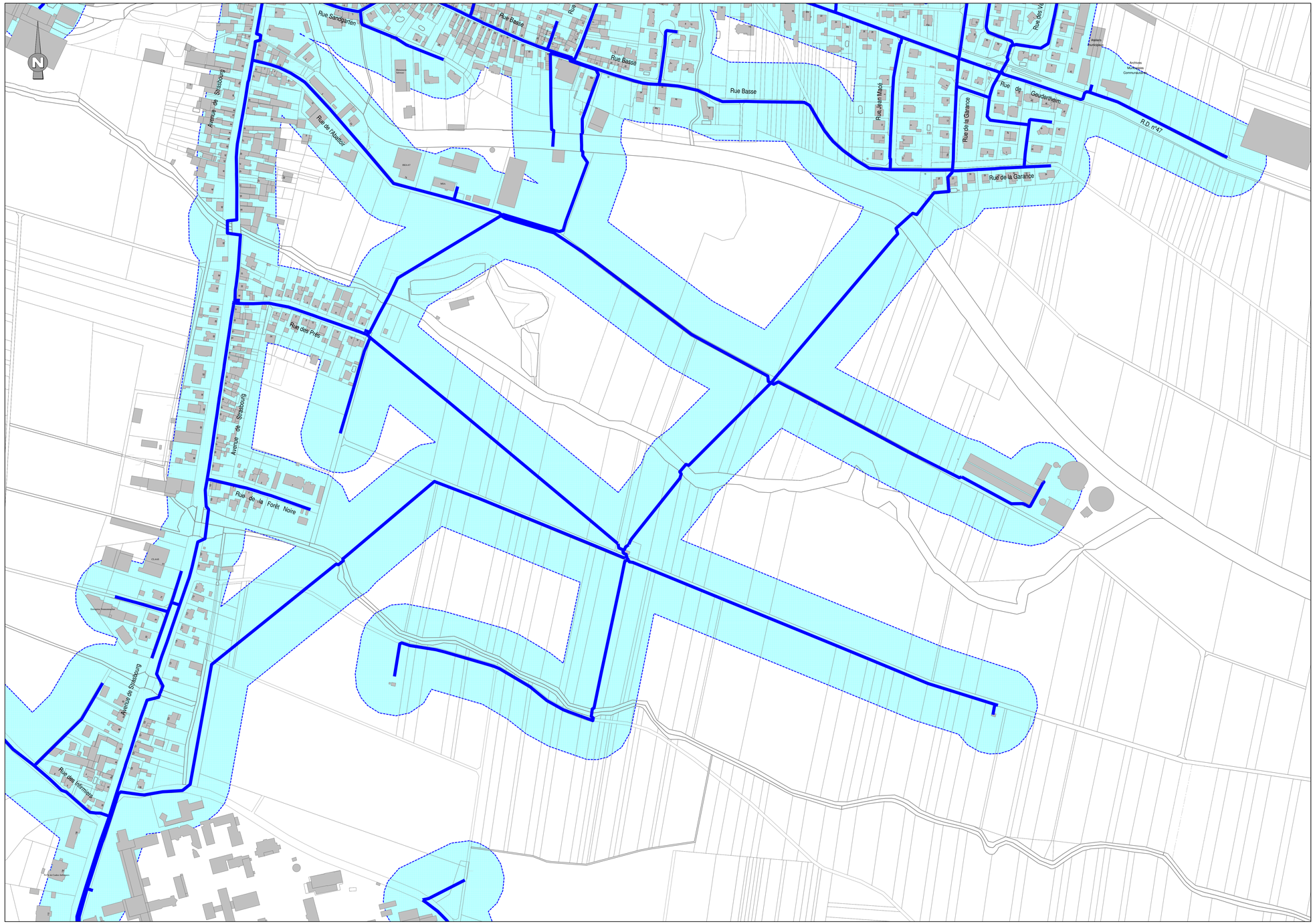

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de

Brumath

Secteur Sud-Est

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/08/1997
Mise à jour réseaux : 04/04/2024
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

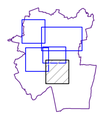

Planche : 5/5

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

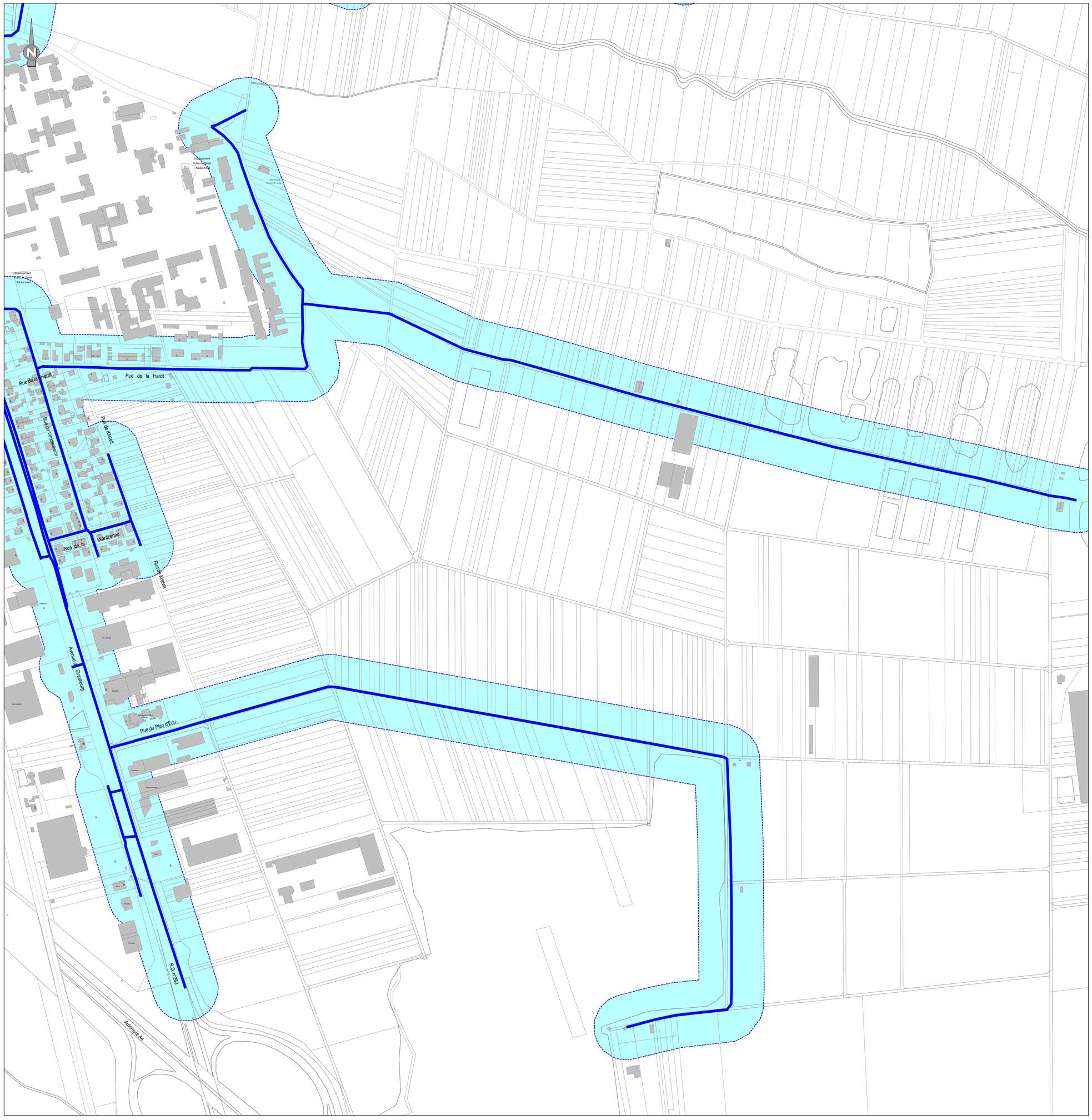

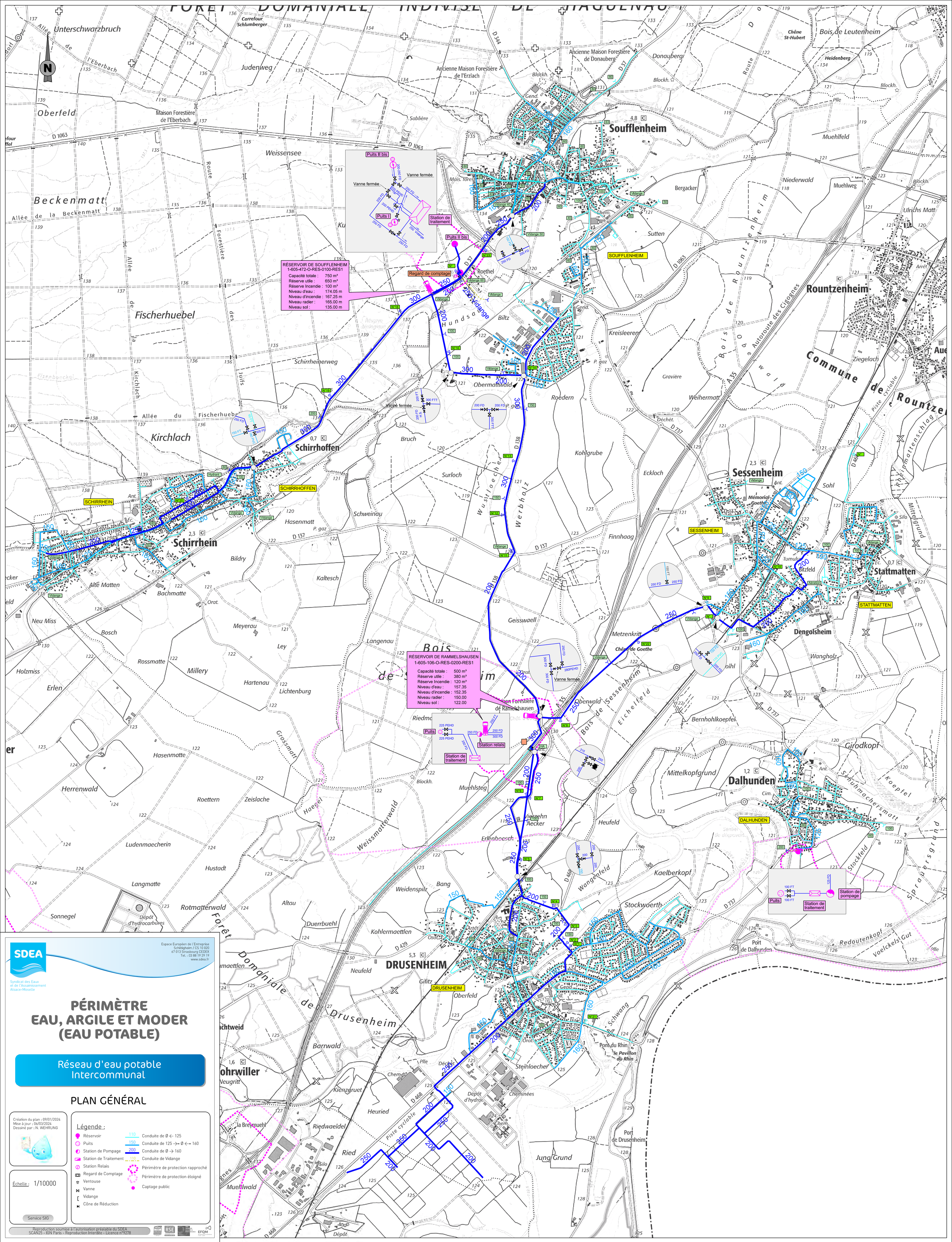
RÉSERVOIR DE SOUFFLENHEIM
1-605-472-O-RES-0100-RES1
Capacité totale : 750 m³
Réserve utile : 650 m³
Réserve Incendie : 100 m³
Niveau d'eau : 174.05 m
Niveau d'incendie : 167.25 m
Niveau radier : 165.00 m
Niveau sol : 135.00 m
RÉSERVOIR DE RAMMELSHAUSEN
1-605-106-O-RES-0200-RES1
Capacité totale : 500 m³
Réserve utile : 380 m³
Réserve Incendie : 120 m³
Niveau d'eau : 157.35
Niveau d'incendie : 152.35
Niveau radier : 150.00
Niveau sol : 122.00
Puits II bis
Puits I
Station de traitement
Regard de comptage
Station relais
Vanne fermée
SOUFFLENHEIM
SCHIRRHEIN
SCHIRRHOFFEN
SESSENHEIM
STATTMATTEN
DALHUNDEN
DRUSENHEIM
Soufflenheim
Schirrhoffen
Schirrhein
Sessenheim
Stattmatten
Rountzenheim
Dalhunden
Drusenheim
Dengolsheim
Oberfeld
Beckenmatt
Fischerhuebel
Kirchlach
Weissensee
Roethel
Biltz
Kreisleeren
Obermattwald
Roedern
Bergacker
Sutten
Niederwald
Muehlfeld
Ulrichs Matt
Ziegelach
Gravière
Weihermatt
Bois de Leutenheim
Donauberg
Heidenberg
Bois de Rountzenheim
Bois de Sessenheim
Eichelfeld
Bois de la Commune de Rountzenheim
Autoroute des Cigognes
Bruch
Surloch
Kohlgrube
Eckloch
Sohl
Finnhaag
Geisswaell
Metzenkritt
Chêne de Goethe
Wangholz
Bernhohlkoepfel
Girodkopf
Mittelkopfgrund
Koepfel
Heufeld
Kaelberkopf
Stockwoerth
Port de Dalhunden
Port de Drusenheim
Pont du Rhin
le Pavillon du Rhin
Steinloecher
Jung Grund
Erlenboesch
Vierzehn Aecker
Weidenspilz
Bang
Altau
Duerrbuehl
Kohlermaettlen
Neufeld
Gifitz
Barrwald
Kienzgruet
Heuried
Riedwaeldel
Ried
Muehlwald
Langenau
Meyerau
Ley
Rossmatte
Millery
Hartenau
Lichtenburg
Bosch
Neu Miss
Alte Matten
Bachmatte
Bildry
Kaltesch
Schweinau
Hasenmatt
Schirrmatt
Herrenwald
Roettern
Zeislache
Haegel
Hasenmatte
Grossmatt
Holzmiss
Erlen
Ludenmaecherin
Hustadt
Langmatte
Sonnegel
Rotmatterwald
Forêt Domaniale de Drusenheim
Sablière
Judenweg
Oberfeld
Unterschwarzbruch
Carrefour Schlumberger
Maison Forestière de l'Eberbach
Ancienne Maison Forestière de l'Erzlach
Ancienne Maison Forestière de Donauberg
Chêne St-Hubert
Blockh.
Gend.
Coll.
Min
Plle
Chem.
Ant.
Cim.
Déchèt.
Hydrant
Vidange
Aération
Station de pompage
Puits
Station de traitement
Piste cyclable
D 1063
D 344
D 37
D 737
D 137
D 138
D 468
D 429
A 35
Werbholz
Wustloecher
Route Forestière des Juifs
Route Forestière de la Kirchlach
Route Forestière de la Beckenmatt
Allée de l'Eberbach
Allée de la Beckenmatt
Allée du Fischerhuebel
Réserve biologique
Parcours sportif
Sentier de découverte
Dépôt d'hydrocarbures
Dépôt d'hydroc.
Cheminées
Mémorial Goethe
Tumulus
Silo
Temple
Arrêt
Ec.
Mais. forest.
Chât. d'eau
Aire de jeux
Terrain de sports
Réserve biologique
Vanne fermée
Station de traitement
Station relais
Puits
Regard de comptage
Vidange
Ventouse
Hydrant
Aération
Conduite de Ø ← 125
Conduite de 125 →■ Ø ←■ 160
Conduite de Ø → 160
Conduite de Vidange
Périmètre de protection rapproché
Périmètre de protection éloigné
Captage public
Réservoir
Puits
Station de Pompage
Station de Traitement
Station Relais
Regard de Comptage
Ventouse
Vanne
Vidange
Cône de Réduction
SDEA
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
PÉRIMÈTRE EAU, ARGILE ET MODER (EAU POTABLE)
Réseau d'eau potable Intercommunal
PLAN GÉNÉRAL
Création du plan : 09/01/2024
Mise à jour : 06/03/2024
Dessiné par : N. WEHRUNG
Légende :
Échelle : 1/10000
Service SIG
Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278
EFQM

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tél. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre
Eau, Argile et Moder

Schirrhein

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/04/1999
Mise à jour réseaux : 06/08/2021
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :
Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

EFQM

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre
Eau, Argile et Moder

Schirrhoffen

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/03/1999
Mise à jour réseaux : 08/07/2022
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

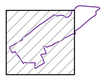

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

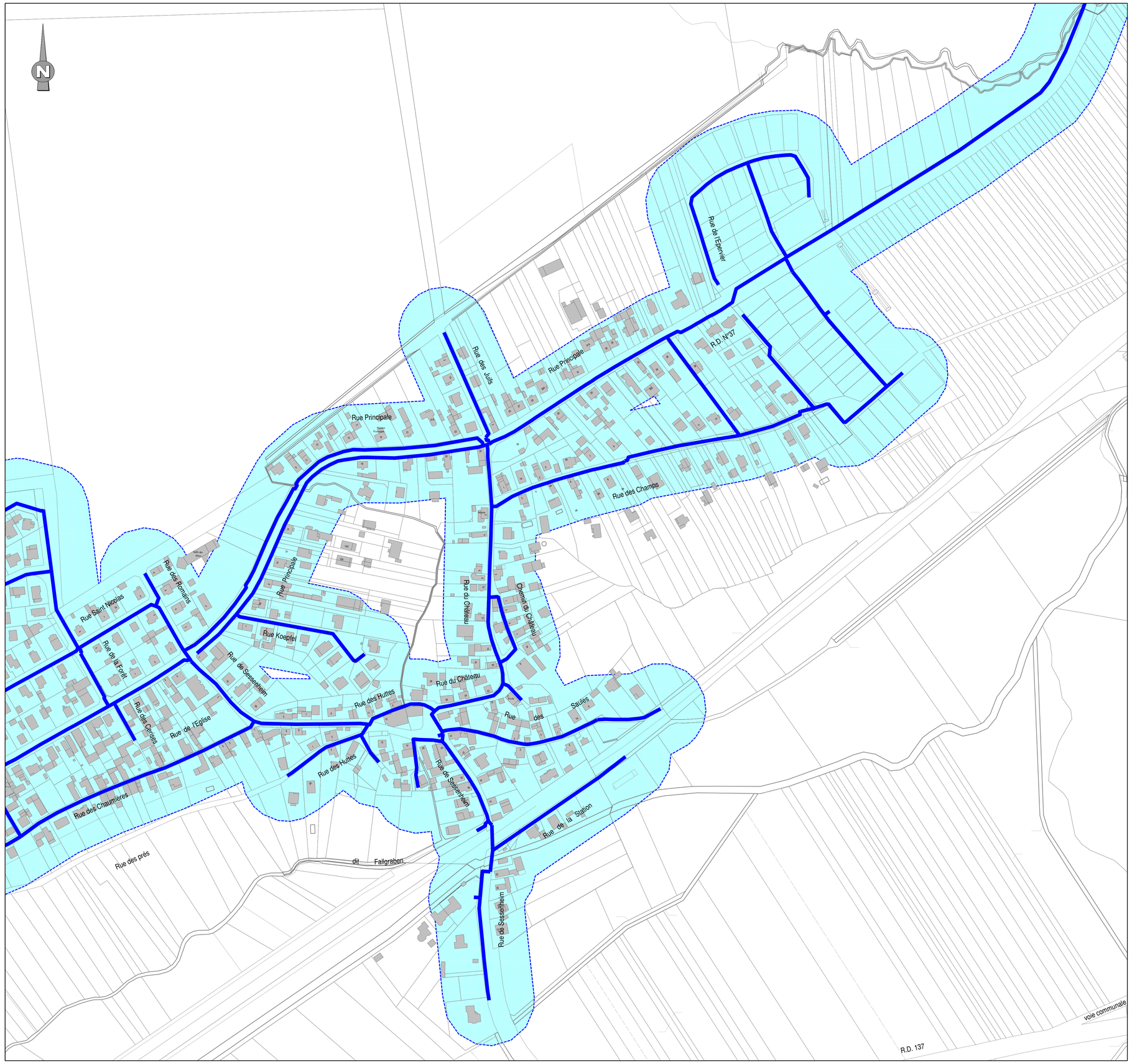

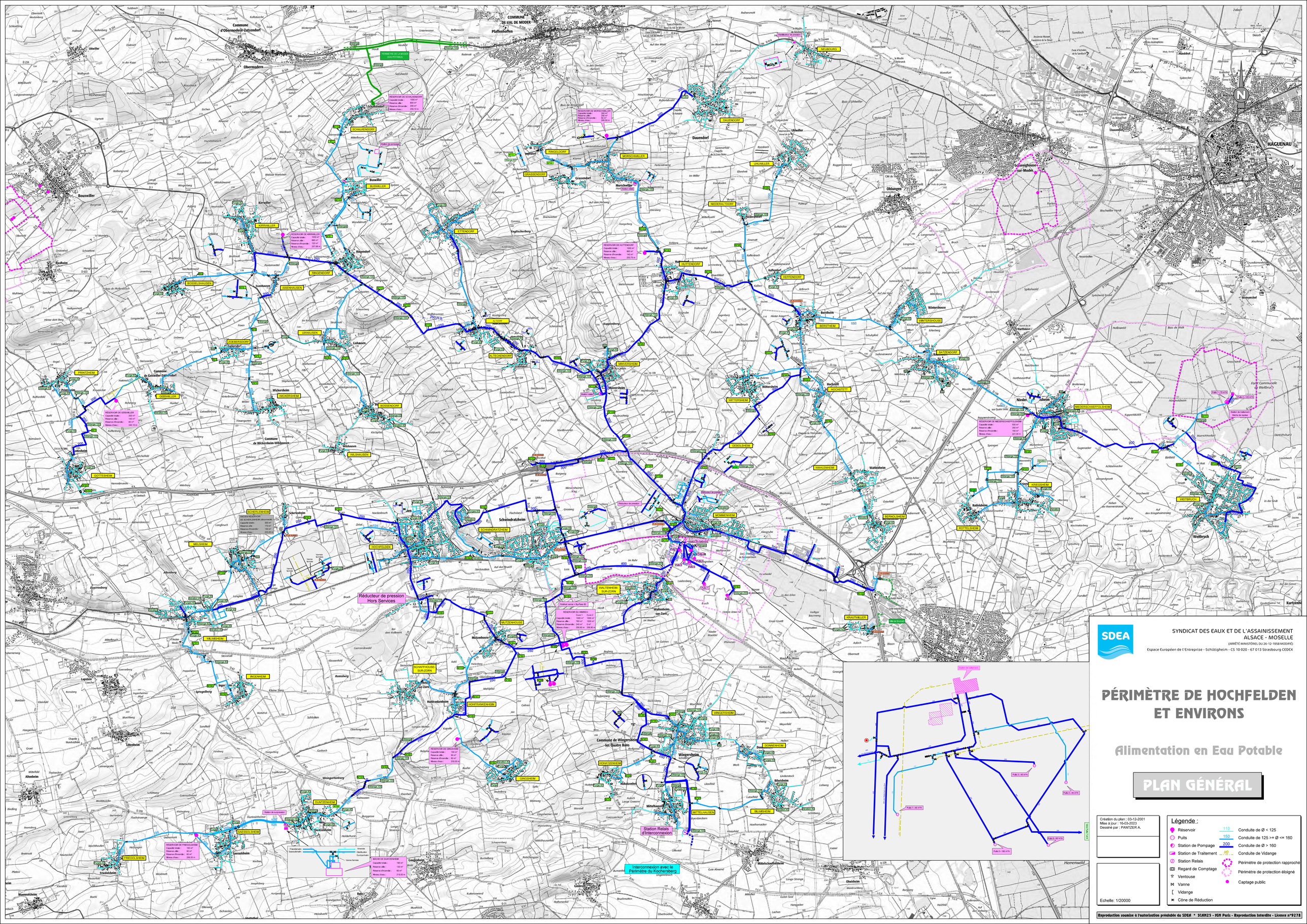

SDEA

SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT
ALSACE - MOSELLE
(ARRÊTÉ MINISTERIEL DU 26-12-1958 MODIFIÉ)
Espace Européen de l'Entreprise - Schiltigheim - CS 10 020 - 67 013 Strasbourg CEDEX

PÉRIMÈTRE DE HOCHFELDEN ET ENVIRONS

Alimentation en Eau Potable

PLAN GÉNÉRAL

Création du plan : 03-12-2001
Mise à jour : 16-03-2023
Dessiné par : PANTZER A.

Légende :

- Réservoir
- Puits
- Station de Pompage
- Station de Traitement
- Station Relais
- Regard de Comptage
- Ventouse
- Vanne
- Vidange
- Cône de Réduction
- Conduite de Ø < 125
- Conduite de 125 >= Ø <= 160
- Conduite de Ø > 160
- Conduite de Vidange
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné
- Captage public

Echelle: 1/20000

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA * SCAN25 - IGN Paris - Reproduction interdite - Licence n°9278

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tél. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Batzendorf

(Village)

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/08/2000
Mise à jour réseaux : 09/05/2022
Dessinateur : M. OTTMANN

Légende PLU :

Edition du plan le :
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 : IGN Paris. - Reproduction interdite - Licence n°5278

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Bernolsheim

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/07/1996
Mise à jour réseaux : 24/03/2022
Dessinateur : M. OTTMANN

Légende PLU :
Edition du plan le : 03/12/2019
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 19/11/2019

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Berstheim

Réseau d'eau potable

Création du plan : 28/02/2009
Mise à jour réseaux : 31/05/2022
Dessinateur : M. OTTMANN

Légende PLU :
Edition du plan le : 11/03/2015
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 31/07/2015

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction interdite - Licence n°9278

EFQM

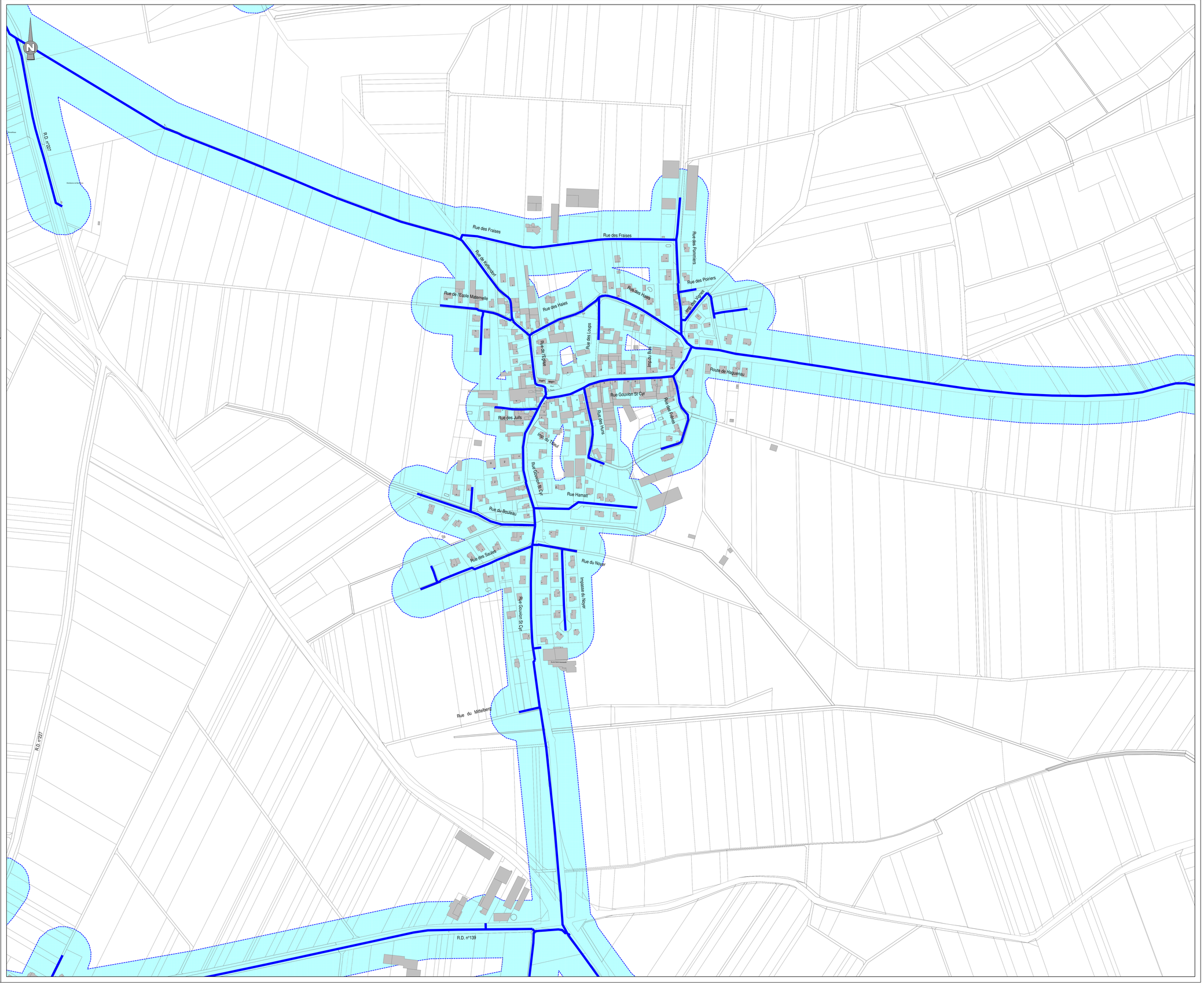

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Bilwisheim

Réseau d'eau potable

Création du plan : 12/12/1997
Mise à jour réseaux : 17/06/2022
Dessinateur : A. PANTZER

Légende PLU :

Edition du plan le : 16/12/2019
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 19/11/2019

Tableau d'assemblage :

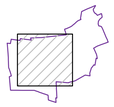

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Dauendorf

Neubourg

Réseau d'eau potable

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 05/08/2022
Dessinateur : M. OTTMANN

Légende PLU :

Edition du plan le : 24/08/2015
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 28/07/2015

Tableau d'assemblage :

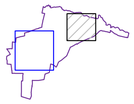

Planche : 2/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction interdite - Licence n°9278

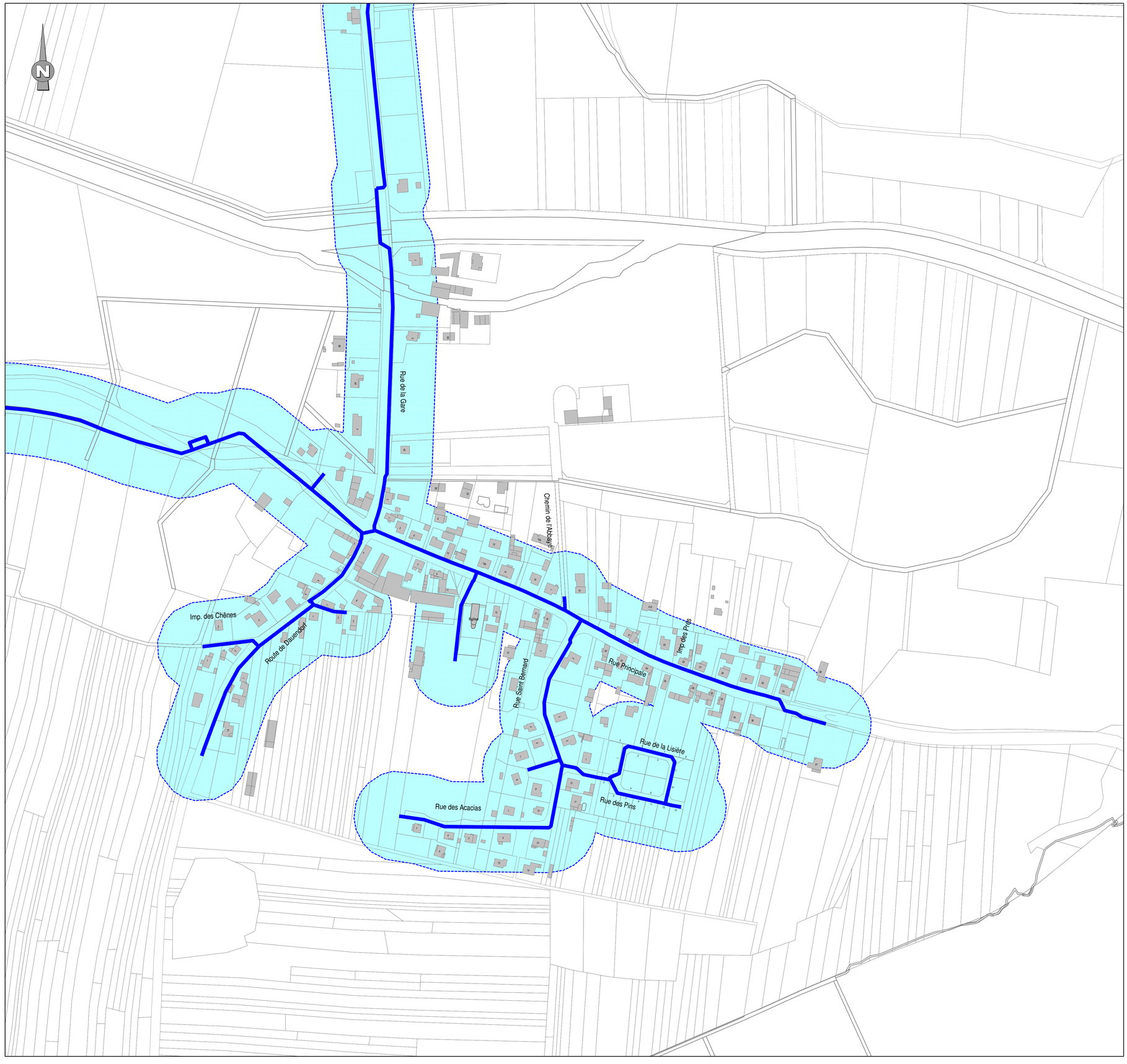

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Donnenheim

Réseau d'eau potable

Création du plan : 19/07/2004
Mise à jour réseaux : 02/01/2023
Dessinateur : A. PANTZER

Légende PLU :

Edition du plan le :
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

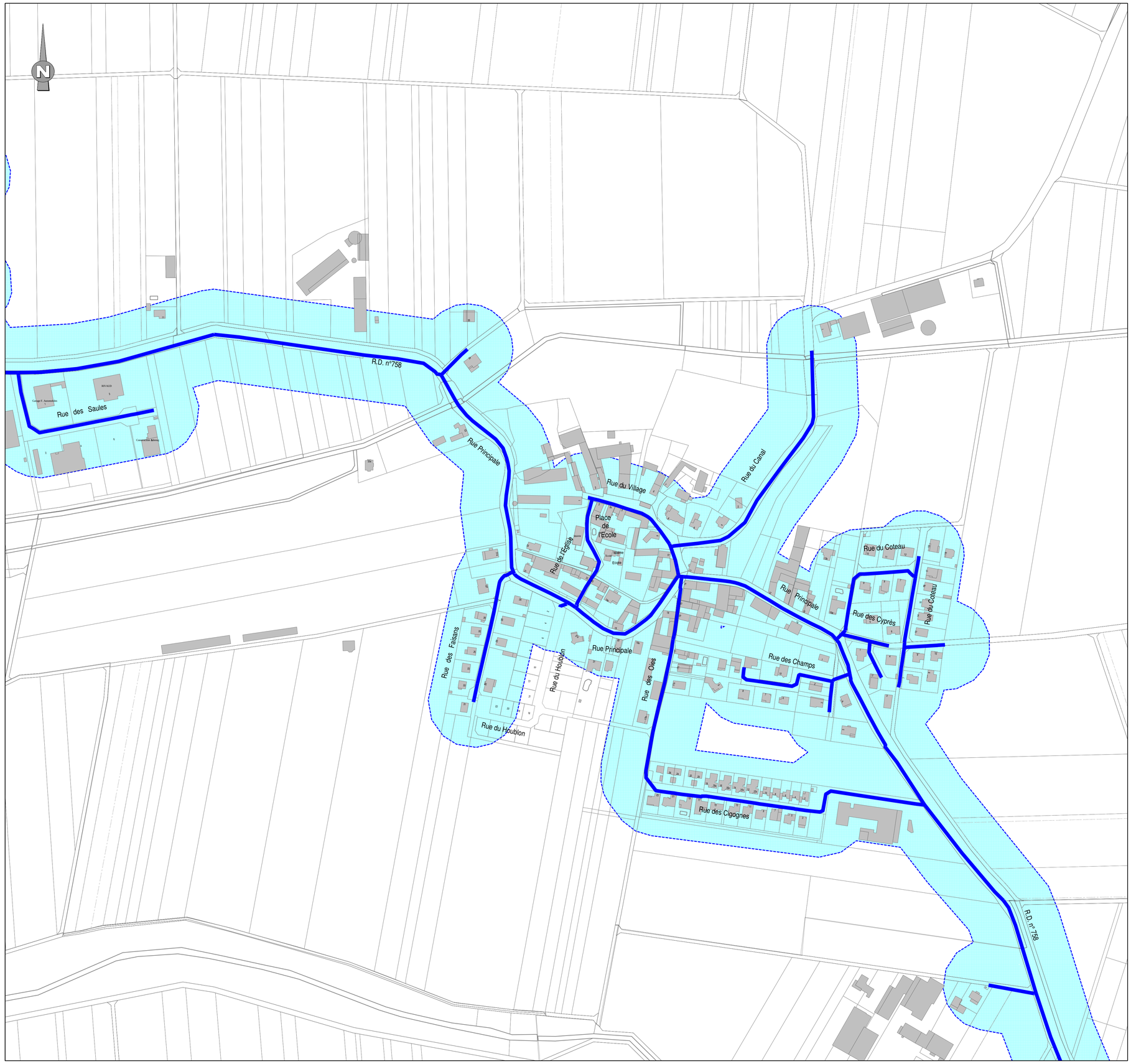

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Hochstett

Réseau d'eau potable

Création du plan : 03/07/2020
Mise à jour réseaux : 19/05/2017
Dessinateur : L. KAYSER

Légende PLU :

Edition du plan le :
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

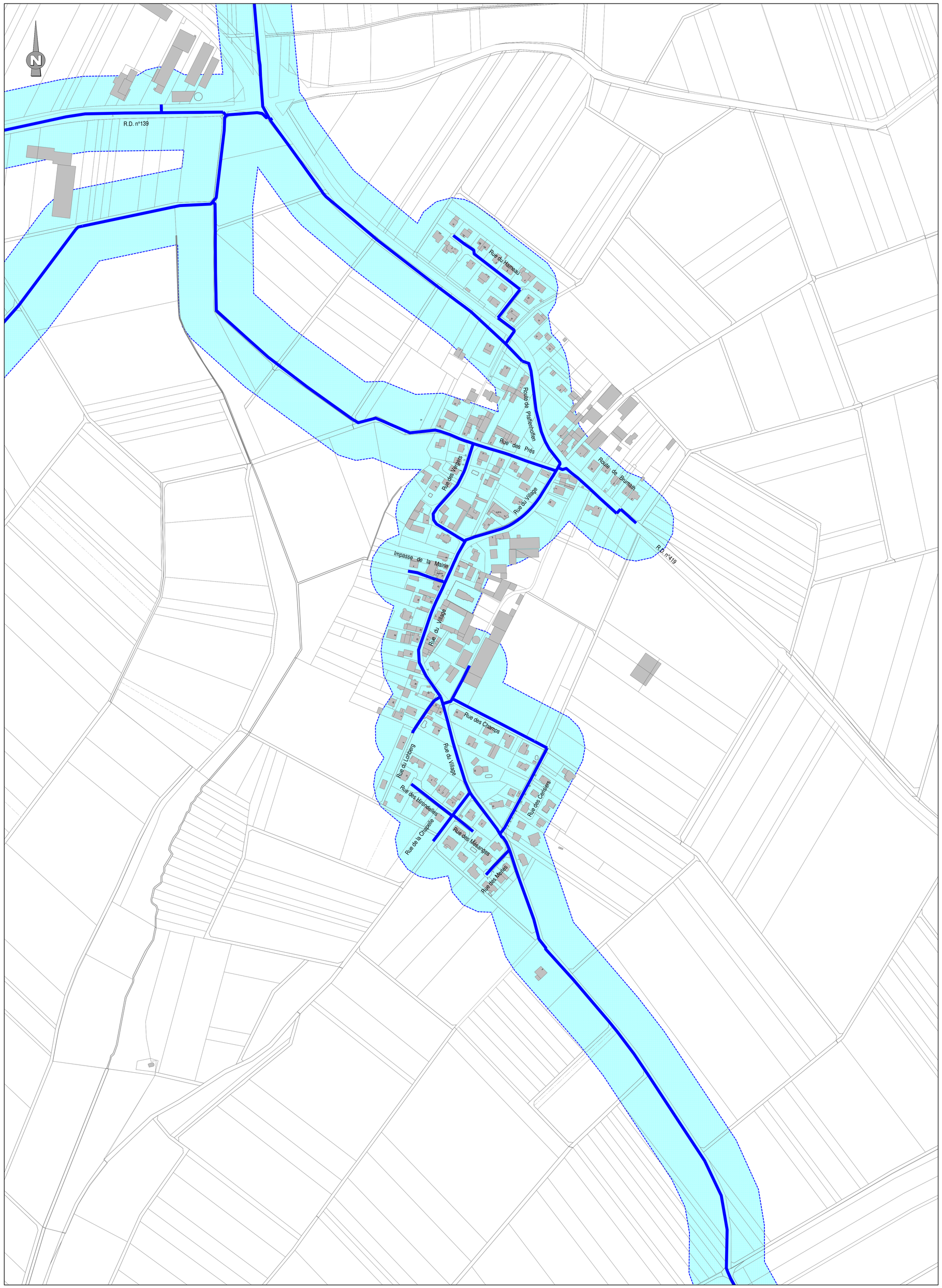

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Huttendorf

Réseau d'eau potable

Création du plan : 13/05/2013
Mise à jour réseaux : 03/11/2023
Dessinateur : A. PANTZER

Légende PLU :

Edition du plan le : 24/08/2015
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 28/07/2015

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

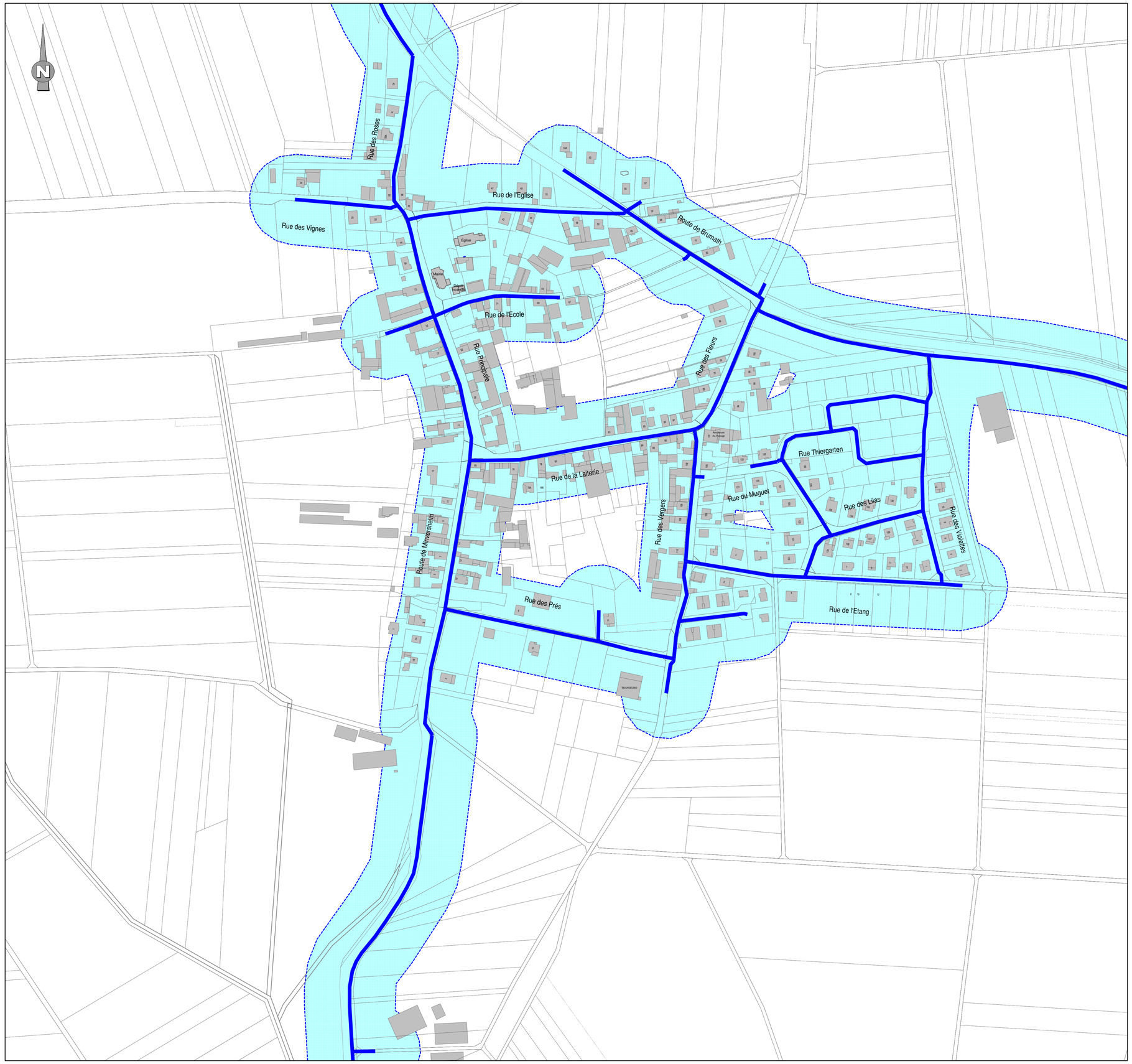

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Ohlungen

Annexe KEFFENDORF

Réseau d'eau potable

Création du plan : 05/02/2013
Mise à jour réseaux : 01/03/2023
Dessinateur : A. PANTZER

Légende PLU :

Edition du plan le : 21/06/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

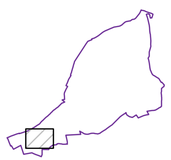

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

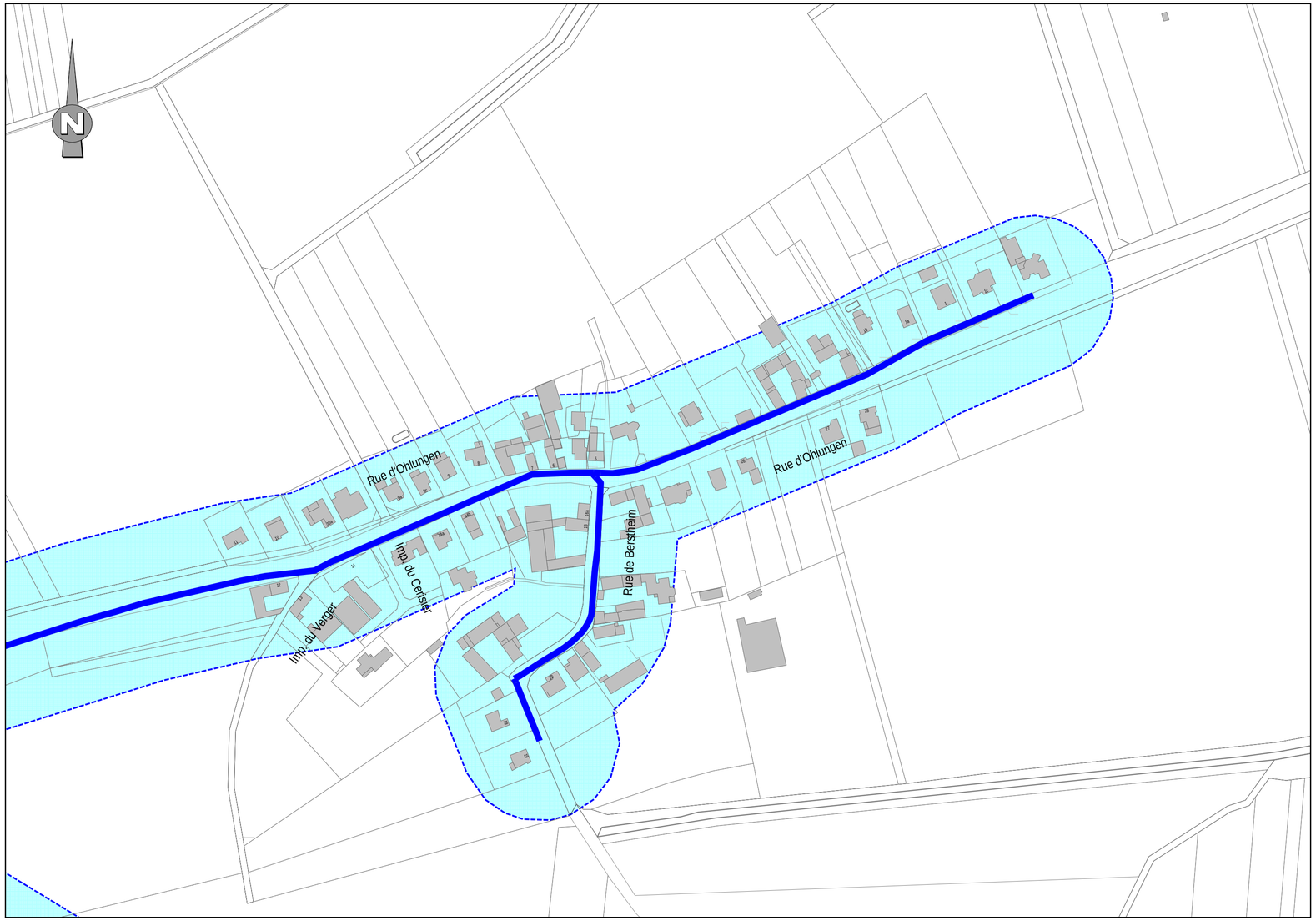

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Krautwiller

Réseau d'eau potable

Création du plan : 11/06/2008
Mise à jour réseaux : 18/08/2023
Dessinateur : V. AMBOS

Tableau d'assemblage :

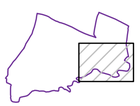

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende PLU :

Edition du plan le :
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

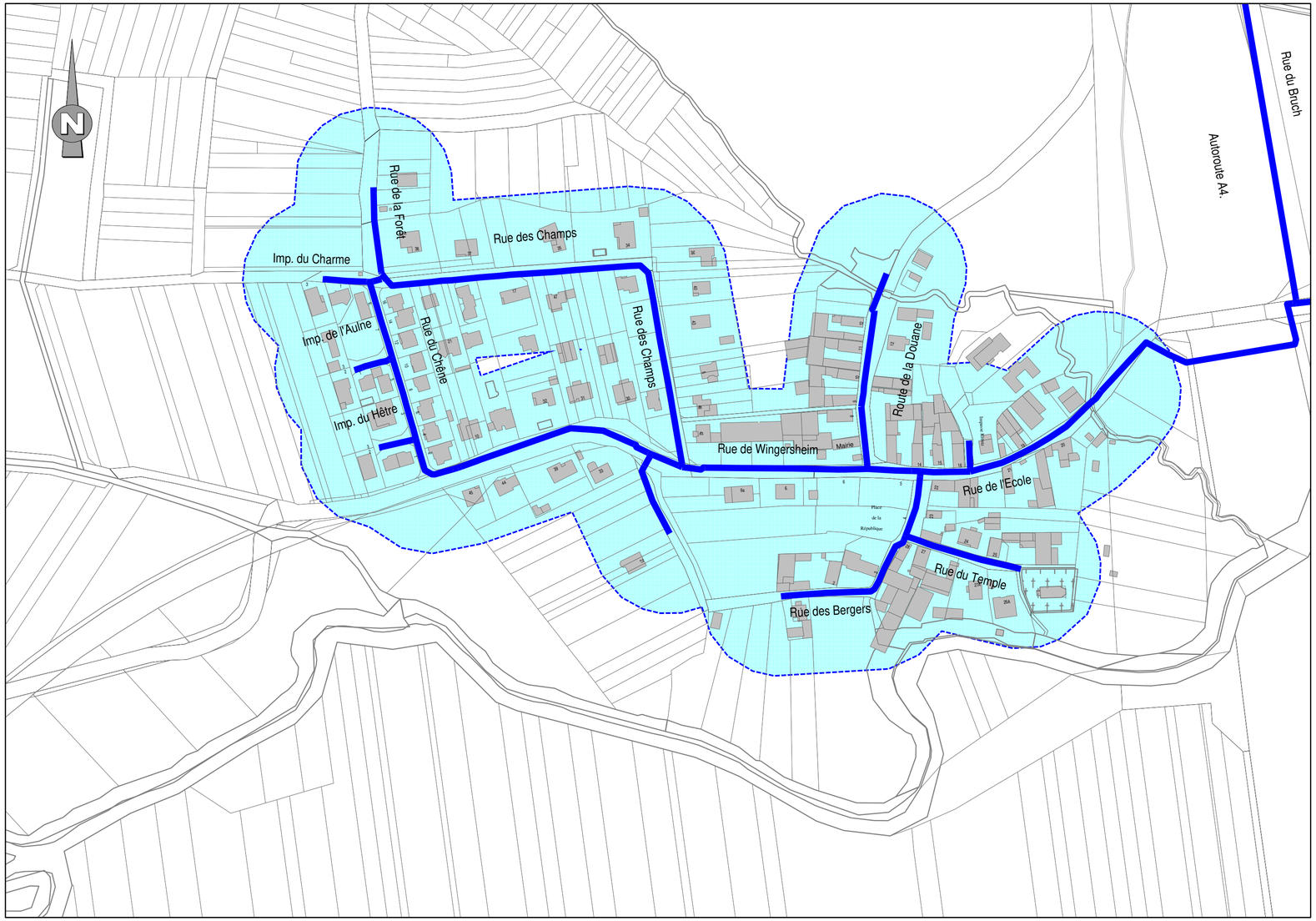

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Kriegsheim

Réseau d'eau potable

Création du plan : 22/07/2005
Mise à jour réseaux : 01/12/2023
Dessinateur : P. KLING

Légende PLU :

Edition du plan le : 25/06/2019
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 25/06/2019

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction interdite - Licence n°9278

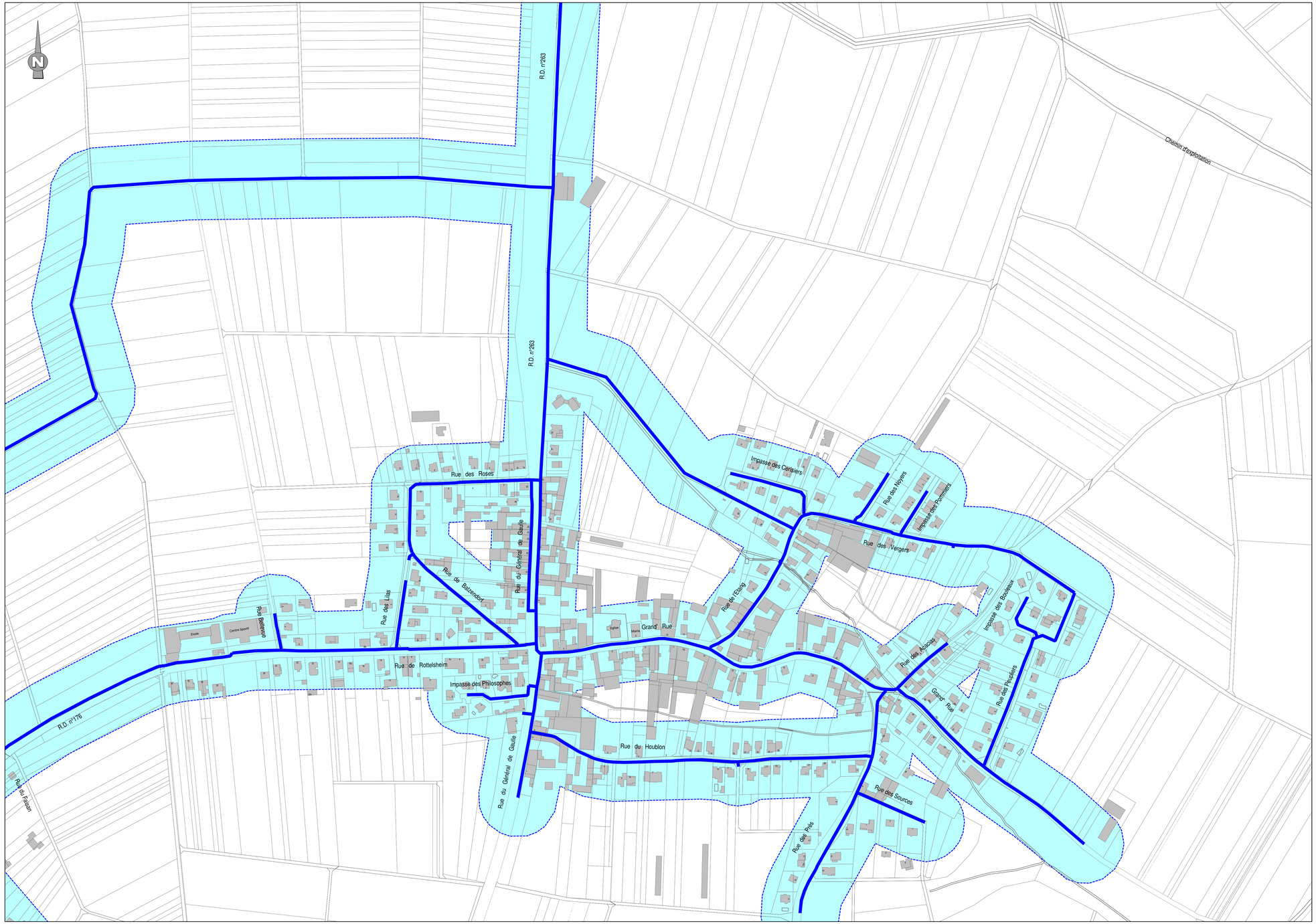

SDEA
Syndicat des Eaux et d'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Mommenheim

(Secteur Sud - Village)

Réseau d'eau potable

Création du plan : 03/07/2020
Mise à jour réseau : 10/10/2022
Dessinateur : A. PANZIER

Légende PLU :
Edition du plan à sur la base du Plan de Zonage reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA.
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction interdite - Licence n°6728

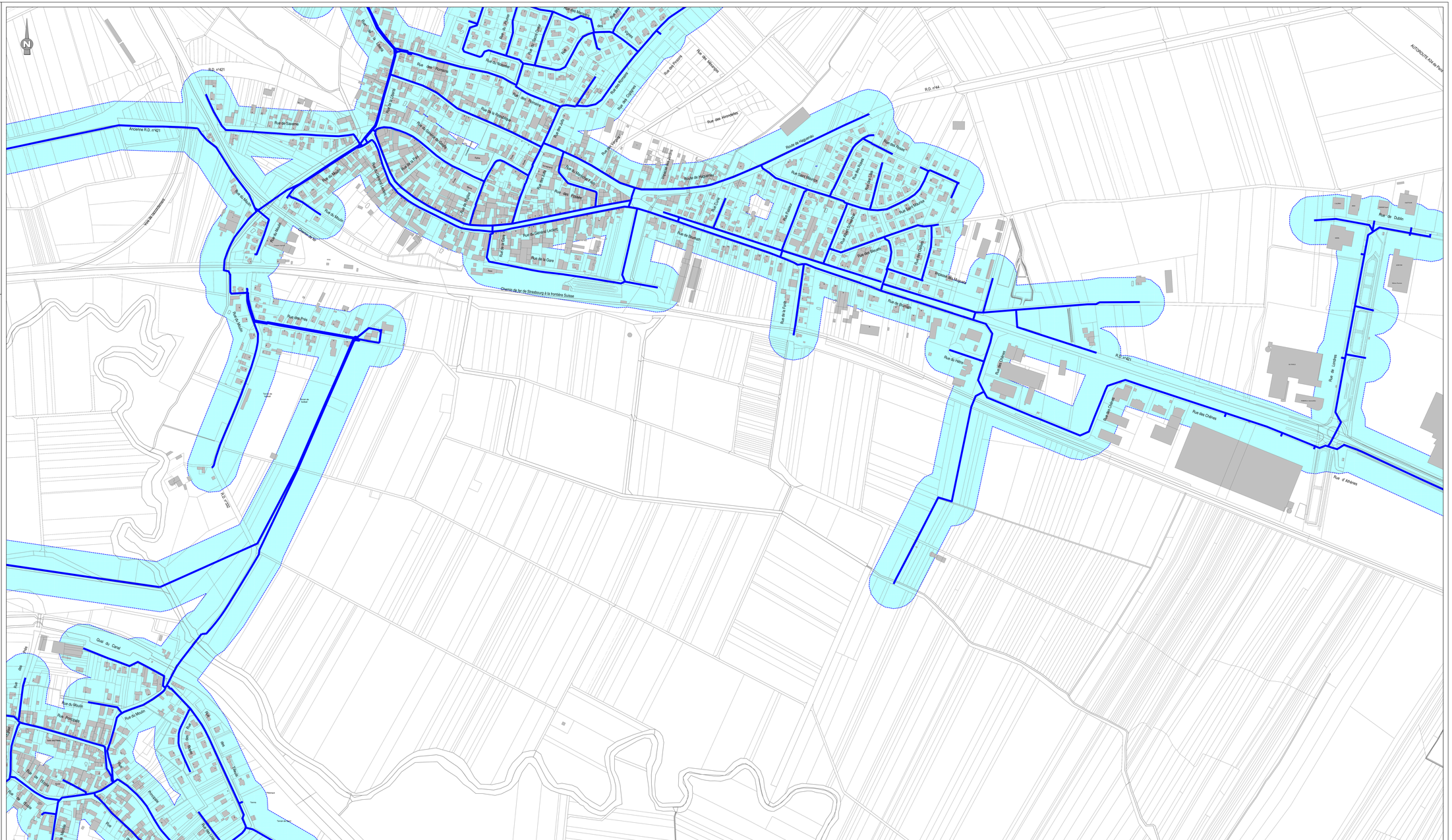

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Mommenheim

(Secteur Nord - Village)

Réseau d'eau potable

Création du plan : 03/07/2020
Mise à jour réseaux : 02/10/2023
Dessinateur : A. PANTZER

Légende PLU :
Edition du plan le :
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 2/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

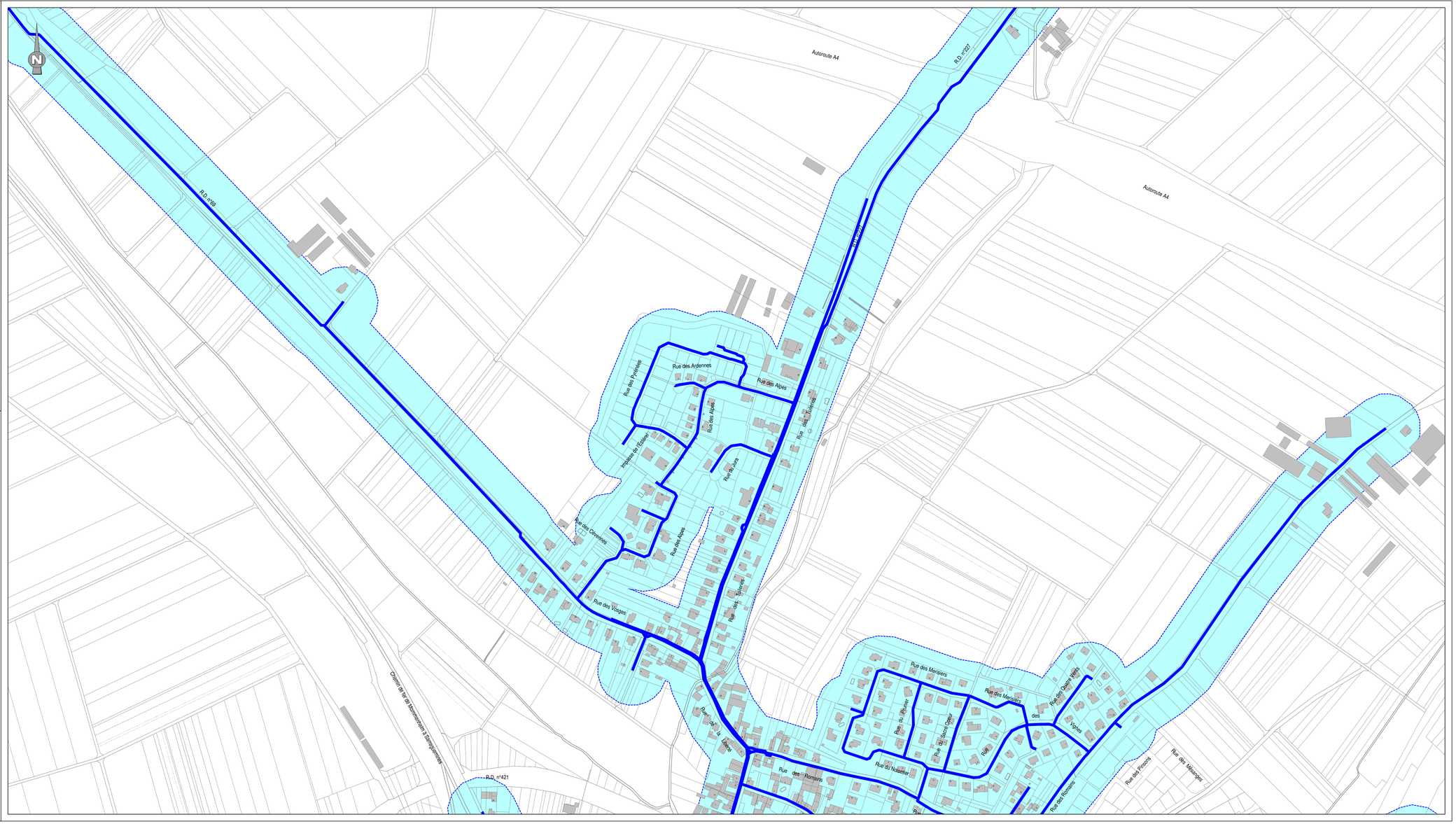

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Morschwiller

Réseau d'eau potable

Création du plan : 24/01/2012
Mise à jour réseaux : 13/07/2023
Dessinateur : A. PANTZER

Légende PLU :

Edition du plan le : 24/08/2015
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 28/07/2015

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

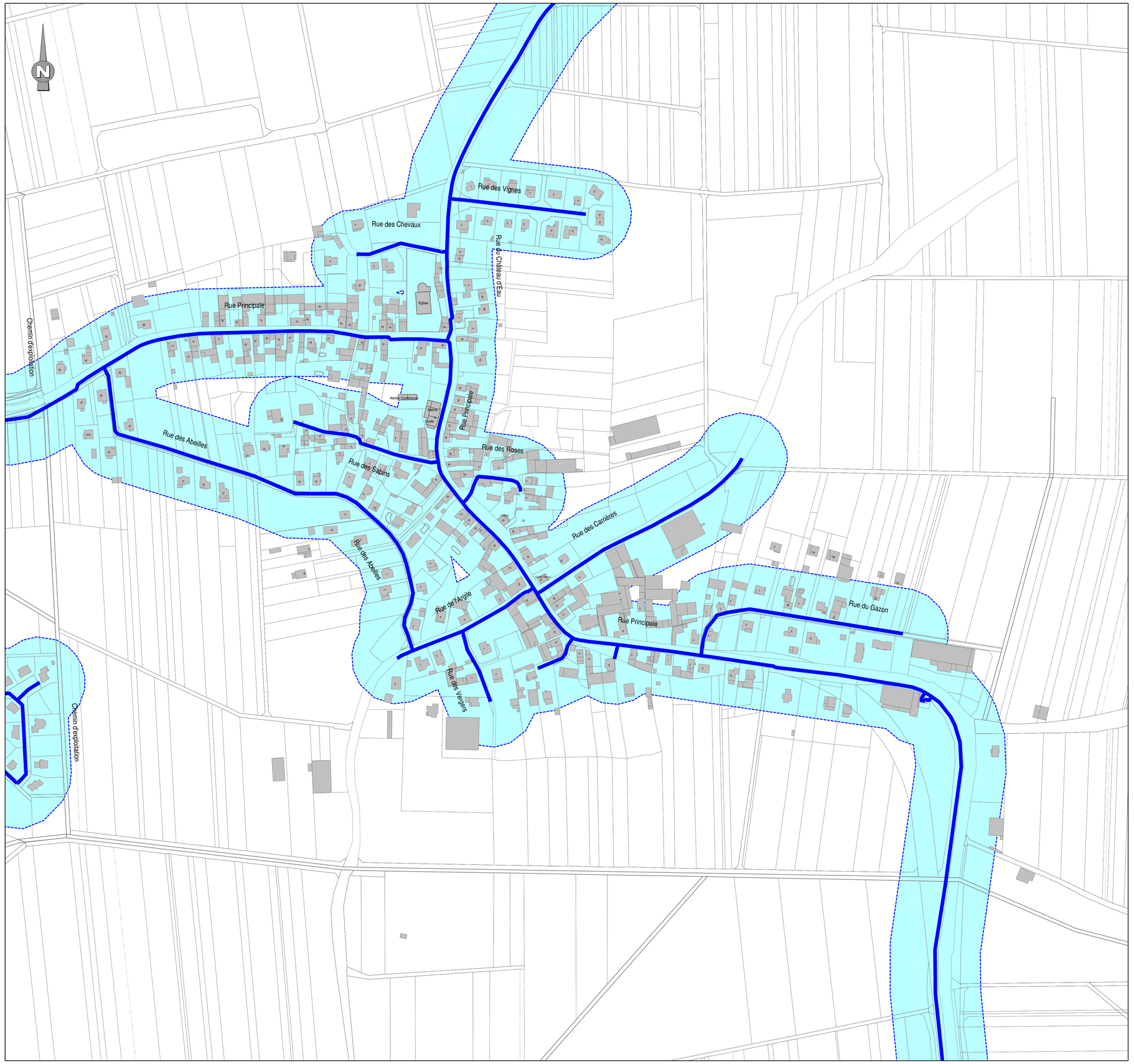

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Niederschaeffolsheim

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/03/2003
Mise à jour réseaux : 08/09/2023
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :
Edition du plan le : 09/05/2016
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 27/04/2016

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

EFQM

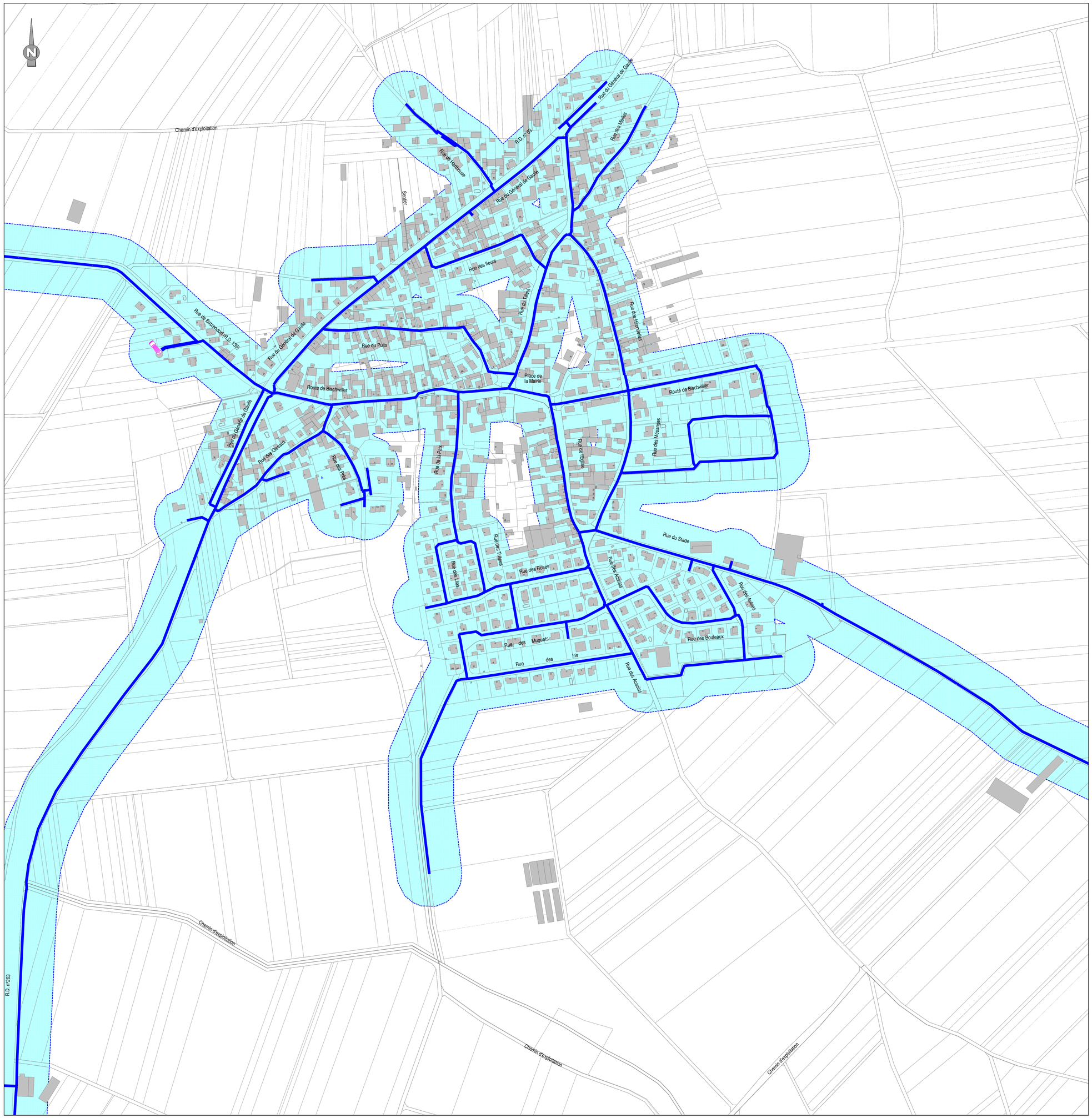

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Rottelsheim

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/07/1999
Mise à jour réseaux : 28/06/2023
Dessinateur : A. PANTZER

Légende PLU :

Edition du plan le :
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

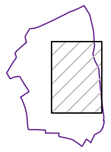

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

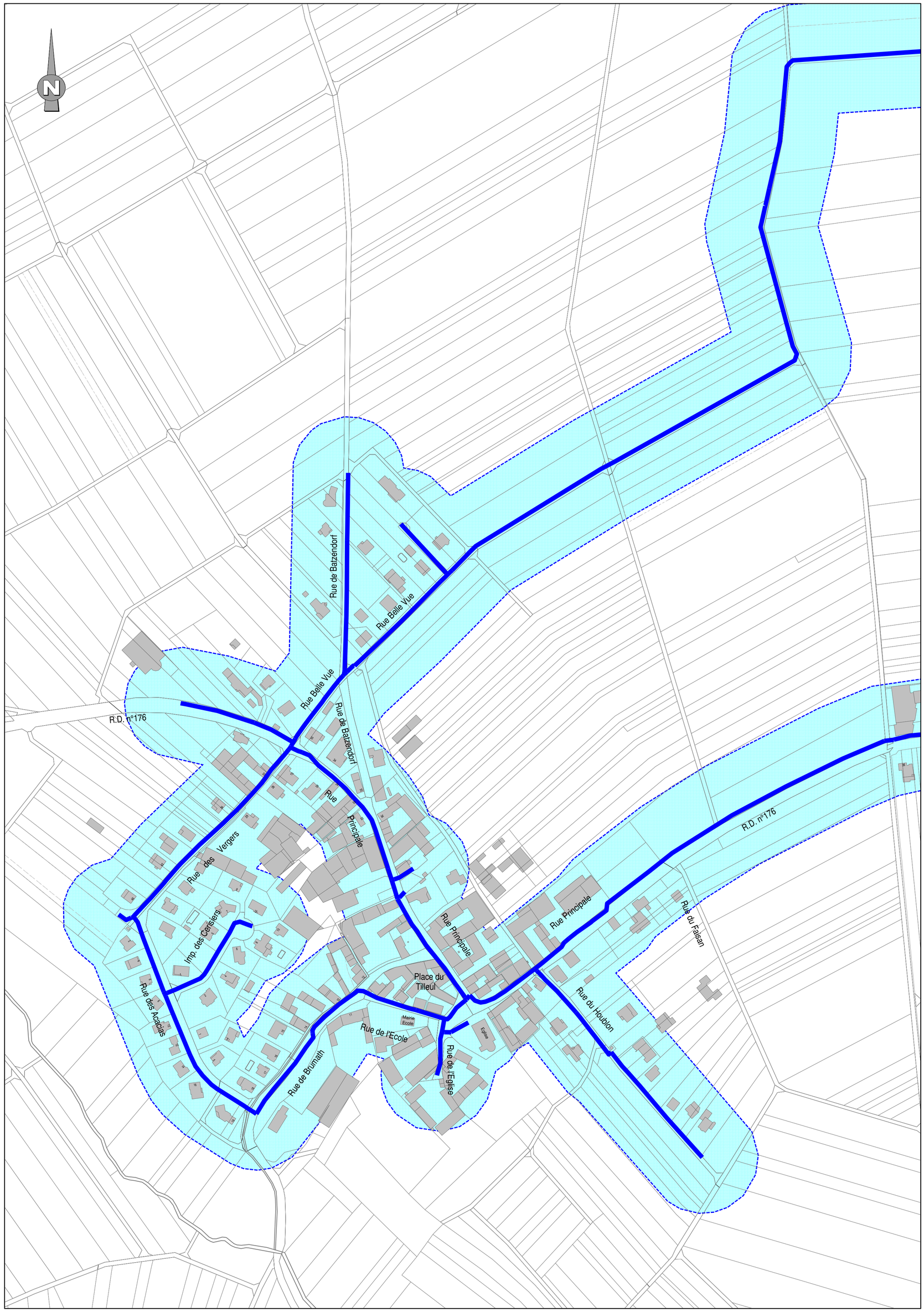

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Uhlwiller

Réseau d'eau potable

Création du plan : 29/11/2012
Mise à jour réseaux : 10/05/2022
Dessinateur : M. OTTMANN

Légende PLU :

Edition du plan le : 24/08/2015
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 28/07/2015

Tableau d'assemblage :

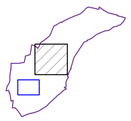

Planche : 1/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Uhlwiller

Niederaltdorf

Réseau d'eau potable

Création du plan : 29/11/2012
Mise à jour réseaux : 10/05/2022
Dessinateur : M. OTTMANN

Légende PLU :

Edition du plan le : 24/08/2015
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 28/07/2015

Tableau d'assemblage :

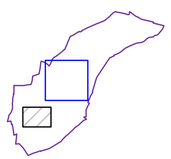

Planche : 2/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

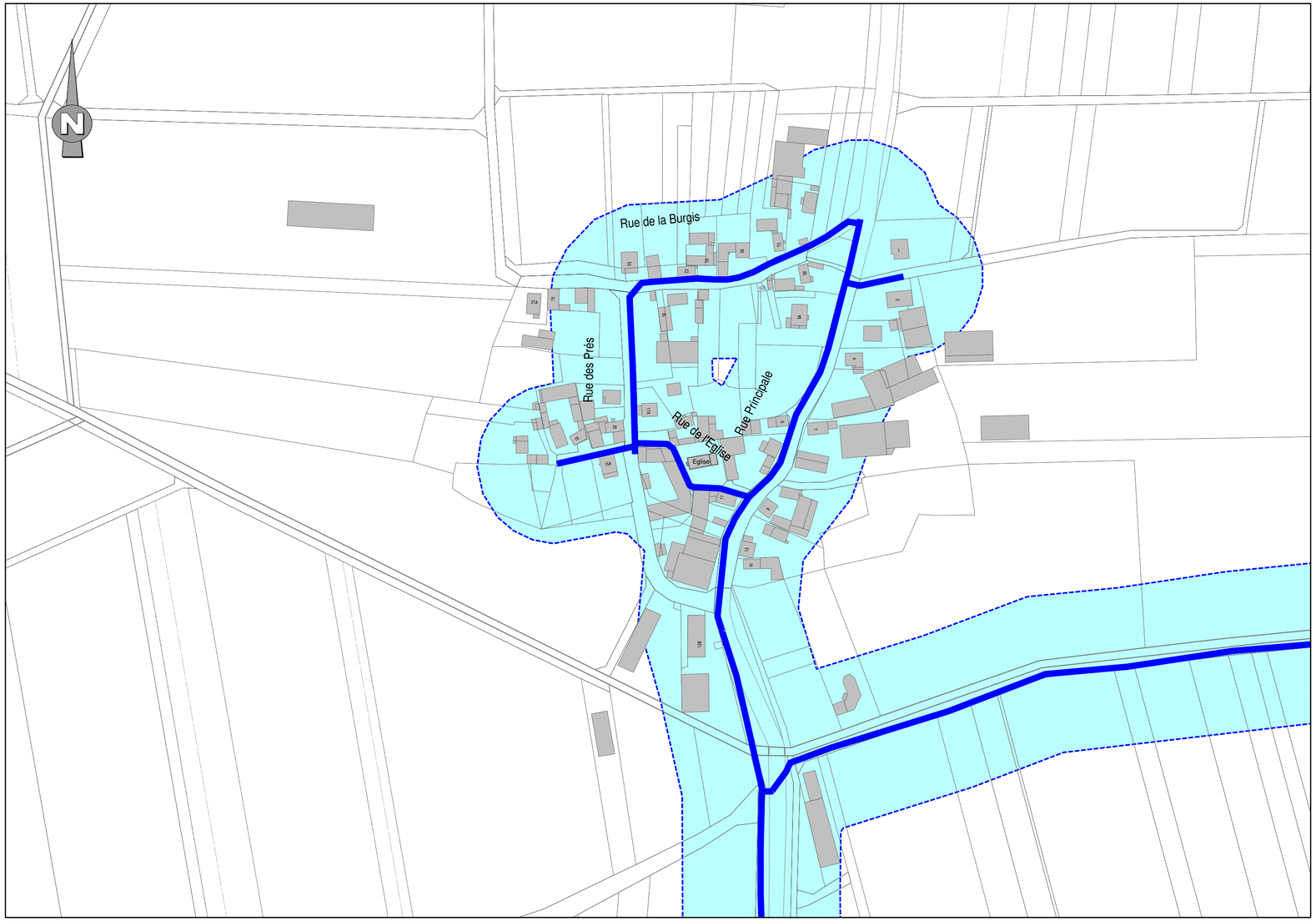

SDEA
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Wahlenheim

Réseau d'eau potable

Création du plan : 03/07/2020
Mise à jour réseaux : 31/08/2020
Dessinateur : M. OTTMANN

Légende PLU :

Edition du plan le :
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

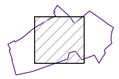

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

SDEA
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Wintershouse

Réseau d'eau potable

Création du plan : 13/02/2013
Mise à jour réseaux : 19/05/2020
Dessinateur : M. OTTMANN

Légende PLU :

Edition du plan le : 24/08/2015
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 28/07/2015

Tableau d'assemblage :

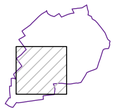

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

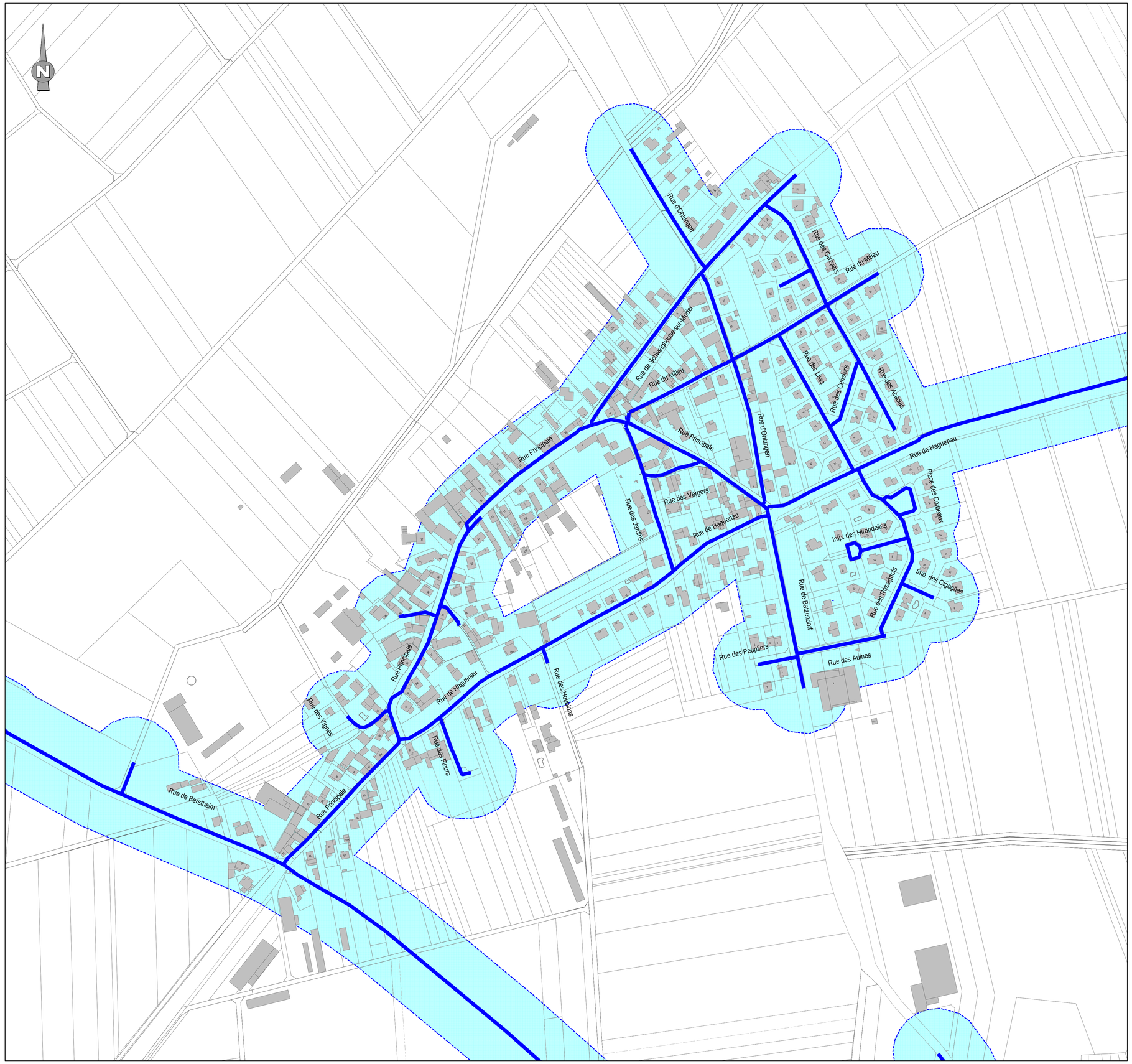

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Wittersheim

(Village)

Réseau d'eau potable

Création du plan : 03/07/2020
Mise à jour réseaux : 19/08/2022
Dessinateur : M. OTTMANN

Légende PLU :

Edition du plan le :
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

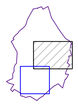

Planche : 1 /2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

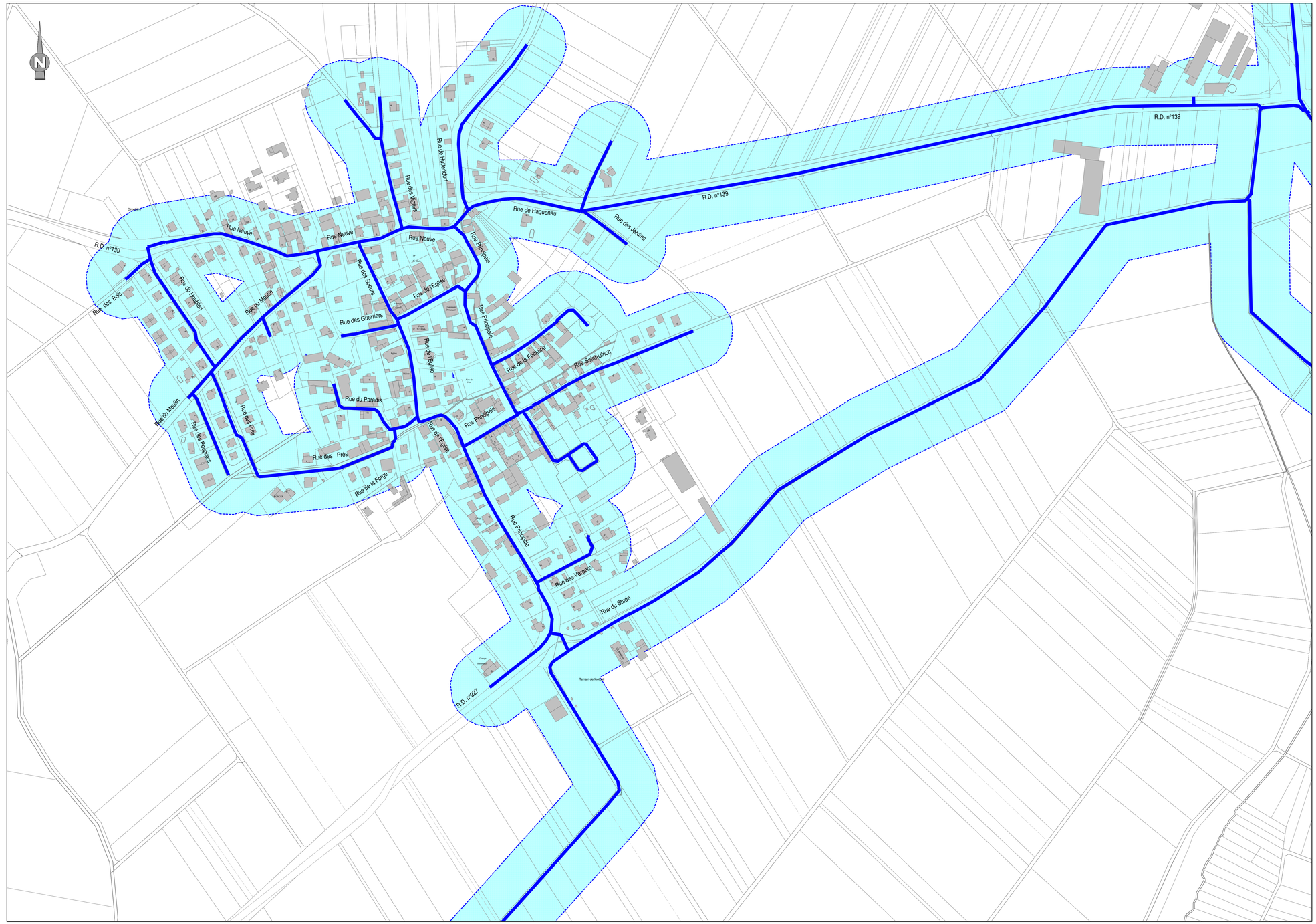

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Wittersheim

(annexe Gebolsheim)

Réseau d'eau potable

Création du plan : 03/07/2020
Mise à jour réseaux : 19/08/2022
Dessinateur : M. OTTMANN

Légende PLU :

Edition du plan le :
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

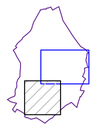

Planche : 2/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction interdite - Licence n°9278

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 109
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

PÉRIMÈTRE DU KOCHESBERG-SOUFFEL (EAU POTABLE)

Réseau d'eau potable
Intercommunal

PLAN GÉNÉRAL

Création du plan : 07/06/2001

Mise à jour le : 07/03/2024
par : PANTZER A.

Échelle : 1/20000

Service SIG

Légende :

- Réservoir
- Puits
- Station de Pompage
- Station de Traitement
- Station Relais
- Regard de Comptage
- Ventouse
- Vanne
- Vidange
- Cône de Réduction
- 110 Conduite de Ø <- 125
- 150 Conduite de 125 -> Ø <- 160
- 200 Conduite de Ø -> 160
- Conduite de Vidange
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné
- Captage public

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

EPOM

Réservoir du Galgenberg
Capacité totale : 400 m³
Capacité utile : 325 m³
Réserve Incendie : 150 m³
Niveau d'eau : 280,00 m

Stabilisateur de pression aval

Station Relais d'Interconnexion

Interconnexion avec le Périmètre de Hochfelden

Station Relais de Reitwiller pour alimentation des réservoirs du Galgenberg et de Wiligotthein

Réservoir de Truchtersheim
Capacité totale : 400 m³
Capacité utile : 400 m³
Réserve Incendie : 0 m³
Niveau d'eau : 230,00 m

Réservoir syndical de Wiligotthein
Avec commande d'arrêt des pompes de la Station Relais de Reitwiller
Capacité totale : 300 m³
Capacité utile : 300 m³
Réserve Incendie : 0 m³
Niveau d'eau : 300,95 m

Ancien Réservoir
Nouveau Réservoir

RÉSERVOIR DE ROMANSWILLER
Capacité totale : 285 m³
Réserve utile : 192 m³
Réserve Incendie : 93 m³
Niveau d'eau : 258,38 m

Réservoir de Wasselonne
Capacité totale : 375 m³
Capacité utile : 375 m³
Réserve Incendie : 0 m³
Niveau d'eau : 245,00 m

Réservoir de Brechingen 2 Cuves
Capacité totale : 2650 m³
Réserve utile : 2100 m³
Réserve Incendie : 400 m³
Niveau d'eau : 348,20 m
Niveau d'incendie : 344,95 m
Radier : 344,20 m

Réservoir d'Osthoffen
Capacité totale : 400 m³
Capacité utile : 325 m³
Réserve Incendie : 75 m³
Niveau d'eau : 230,00m

Interconnexion avec le SDE de STRASBOURG-NORD

Interconnexion avec le SDE de STRASBOURG-NORD

Interconnexion avec le Réseau EUROMETROPOLE

Interconnexion avec le Périmètre du Kronthal

Station de traitement

Station relais de Stutzheim

Regard collecteur

Source Grentzbruck

Sources du Bischolsberger

Puits 1
Puits 2
Puits 3
Puits 4
Puits 5

Regard de comptage Echange Syndicat : S.M.S.

Communes et localités : Schwenheim, Furchhausen, Littenheim, Altenheim, Duntzenheim, Saessolsheim, Friedolsheim, Wolxheim, Maennolsheim, Lochwiller, Kleingœft, Reutenbourg, Westhouse-Marmoutier, Mittelhausbergen, Commune de Wingersheim les Quatre Bans, Wingersheim, Hohatzenheim, Donnenheim, Stephansfeld, Mittelhausen, Bilwisheim, Olwisheim, Eckwersheim, Berstett, VENDENHEIM, Lampertheim, Mundolsheim, Plobsheim, Griesheim-sur-, Dingsheim, Niederhausbergen, OBERHAUSBERGEN, Gronenbourg, Hautepierre, Oberschaeffolsheim, Koenigshoffen, Wolfisheim, ECKBOLSHEIM, Breuschwickersheim, Achenheim, Wiwersheim, Furdenheim, Hurtigheim, Handschuheim, Ittenheim, Ostwald, Ostoffen, Dahlenheim, Scharrachbergheim, Commune de Scharrachbergheim-Irmstett, Marlenheim, Kirchheim, Odratzheim, Westhoffen, Wangenz, Nordheim, Bas-Rhin, Rohr, Durningen, Gougenheim, Gingsheim, Kienheim, Landersheim, Wiegelsheim, Zehnacker, Wilgotthein, Kochersberg, Neugartheim-Ittlenheim, Schnersheim, Klein Fankenheim, Ittlenheim, Kuttolsheim, Hohengœft, Crastatt, Singrist, Dimbsthal, Salenthal, Commune de Sommerau, Allenwiller, Romanswiller, Bosselshausen, Wasselonne, Cosswiller, Gœtzenbruck, Ergersheim, Ernolsheim-Bruche, Balbronn, Bergbieten, Forêt de la Ville de Strasbourg, Forêt de l'Oedenwald, Forêt de l'Elmerslorth, Forêt de Westhoffen, Bois de Wasselonne, Bois de Marlenheim, Bois d'Allenwiller, Bois de Romanswiller, Canal de la Marne au Rhin, Canal de la Bruche, Canal de la Zorn, Herrenwald, Forêt Domaniale, Château de Sury, Chemin de Brumath

Voirie : D 1004, D 422, D 218, D 218a, D 218b, D 218c, D 218d, D 218e, D 218f, D 218g, D 218h, D 218i, D 218j, D 218k, D 218l, D 218m, D 218n, D 218o, D 218p, D 218q, D 218r, D 218s, D 218t, D 218u, D 218v, D 218w, D 218x, D 218y, D 218z, D 219, D 219a, D 219b, D 219c, D 219d, D 219e, D 219f, D 219g, D 219h, D 219i, D 219j, D 219k, D 219l, D 219m, D 219n, D 219o, D 219p, D 219q, D 219r, D 219s, D 219t, D 219u, D 219v, D 219w, D 219x, D 219y, D 219z, D 220, D 220a, D 220b, D 220c, D 220d, D 220e, D 220f, D 220g, D 220h, D 220i, D 220j, D 220k, D 220l, D 220m, D 220n, D 220o, D 220p, D 220q, D 220r, D 220s, D 220t, D 220u, D 220v, D 220w, D 220x, D 220y, D 220z, D 221, D 221a, D 221b, D 221c, D 221d, D 221e, D 221f, D 221g, D 221h, D 221i, D 221j, D 221k, D 221l, D 221m, D 221n, D 221o, D 221p, D 221q, D 221r, D 221s, D 221t, D 221u, D 221v, D 221w, D 221x, D 221y, D 221z, D 222, D 222a, D 222b, D 222c, D 222d, D 222e, D 222f, D 222g, D 222h, D 222i, D 222j, D 222k, D 222l, D 222m, D 222n, D 222o, D 222p, D 222q, D 222r, D 222s, D 222t, D 222u, D 222v, D 222w, D 222x, D 222y, D 222z, D 223, D 223a, D 223b, D 223c, D 223d, D 223e, D 223f, D 223g, D 223h, D 223i, D 223j, D 223k, D 223l, D 223m, D 223n, D 223o, D 223p, D 223q, D 223r, D 223s, D 223t, D 223u, D 223v, D 223w, D 223x, D 223y, D 223z, D 224, D 224a, D 224b, D 224c, D 224d, D 224e, D 224f, D 224g, D 224h, D 224i, D 224j, D 224k, D 224l, D 224m, D 224n, D 224o, D 224p, D 224q, D 224r, D 224s, D 224t, D 224u, D 224v, D 224w, D 224x, D 224y, D 224z, D 225, D 225a, D 225b, D 225c, D 225d, D 225e, D 225f, D 225g, D 225h, D 225i, D 225j, D 225k, D 225l, D 225m, D 225n, D 225o, D 225p, D 225q, D 225r, D 225s, D 225t, D 225u, D 225v, D 225w, D 225x, D 225y, D 225z, D 226, D 226a, D 226b, D 226c, D 226d, D 226e, D 226f, D 226g, D 226h, D 226i, D 226j, D 226k, D 226l, D 226m, D 226n, D 226o, D 226p, D 226q, D 226r, D 226s, D 226t, D 226u, D 226v, D 226w, D 226x, D 226y, D 226z, D 227, D 227a, D 227b, D 227c, D 227d, D 227e, D 227f, D 227g, D 227h, D 227i, D 227j, D 227k, D 227l, D 227m, D 227n, D 227o, D 227p, D 227q, D 227r, D 227s, D 227t, D 227u, D 227v, D 227w, D 227x, D 227y, D 227z, D 228, D 228a, D 228b, D 228c, D 228d, D 228e, D 228f, D 228g, D 228h, D 228i, D 228j, D 228k, D 228l, D 228m, D 228n, D 228o, D 228p, D 228q, D 228r, D 228s, D 228t, D 228u, D 228v, D 228w, D 228x, D 228y, D 228z, D 229, D 229a, D 229b, D 229c, D 229d, D 229e, D 229f, D 229g, D 229h, D 229i, D 229j, D 229k, D 229l, D 229m, D 229n, D 229o, D 229p, D 229q, D 229r, D 229s, D 229t, D 229u, D 229v, D 229w, D 229x, D 229y, D 229z, D 230, D 230a, D 230b, D 230c, D 230d, D 230e, D 230f, D 230g, D 230h, D 230i, D 230j, D 230k, D 230l, D 230m, D 230n, D 230o, D 230p, D 230q, D 230r, D 230s, D 230t, D 230u, D 230v, D 230w, D 230x, D 230y, D 230z, D 231, D 231a, D 231b, D 231c, D 231d, D 231e, D 231f, D 231g, D 231h, D 231i, D 231j, D 231k, D 231l, D 231m, D 231n, D 231o, D 231p, D 231q, D 231r, D 231s, D 231t, D 231u, D 231v, D 231w, D 231x, D 231y, D 231z, D 232, D 232a, D 232b, D 232c, D 232d, D 232e, D 232f, D 232g, D 232h, D 232i, D 232j, D 232k, D 232l, D 232m, D 232n, D 232o, D 232p, D 232q, D 232r, D 232s, D 232t, D 232u, D 232v, D 232w, D 232x, D 232y, D 232z, D 233, D 233a, D 233b, D 233c, D 233d, D 233e, D 233f, D 233g, D 233h, D 233i, D 233j, D 233k, D 233l, D 233m, D 233n, D 233o, D 233p, D 233q, D 233r, D 233s, D 233t, D 233u, D 233v, D 233w, D 233x, D 233y, D 233z, D 234, D 234a, D 234b, D 234c, D 234d, D 234e, D 234f, D 234g, D 234h, D 234i, D 234j, D 234k, D 234l, D 234m, D 234n, D 234o, D 234p, D 234q, D 234r, D 234s, D 234t, D 234u, D 234v, D 234w, D 234x, D 234y, D 234z, D 235, D 235a, D 235b, D 235c, D 235d, D 235e, D 235f, D 235g, D 235h, D 235i, D 235j, D 235k, D 235l, D 235m, D 235n, D 235o, D 235p, D 235q, D 235r, D 235s, D 235t, D 235u, D 235v, D 235w, D 235x, D 235y, D 235z, D 236, D 236a, D 236b, D 236c, D 236d, D 236e, D 236f, D 236g, D 236h, D 236i, D 236j, D 236k, D 236l, D 236m, D 236n, D 236o, D 236p, D 236q, D 236r, D 236s, D 236t, D 236u, D 236v, D 236w, D 236x, D 236y, D 236z, D 237, D 237a, D 237b, D 237c, D 237d, D 237e, D 237f, D 237g, D 237h, D 237i, D 237j, D 237k, D 237l, D 237m, D 237n, D 237o, D 237p, D 237q, D 237r, D 237s, D 237t, D 237u, D 237v, D 237w, D 237x, D 237y, D 237z, D 238, D 238a, D 238b, D 238c, D 238d, D 238e, D 238f, D 238g, D 238h, D 238i, D 238j, D 238k, D 238l, D 238m, D 238n, D 238o, D 238p, D 238q, D 238r, D 238s, D 238t, D 238u, D 238v, D 238w, D 238x, D 238y, D 238z, D 239, D 239a, D 239b, D 239c, D 239d, D 239e, D 239f, D 239g, D 239h, D 239i, D 239j, D 239k, D 239l, D 239m, D 239n, D 239o, D 239p, D 239q, D 239r, D 239s, D 239t, D 239u, D 239v, D 239w, D 239x, D 239y, D 239z, D 240, D 240a, D 240b, D 240c, D 240d, D 240e, D 240f, D 240g, D 240h, D 240i, D 240j, D 240k, D 240l, D 240m, D 240n, D 240o, D 240p, D 240q, D 240r, D 240s, D 240t, D 240u, D 240v, D 240w, D 240x, D 240y, D 240z, D 241, D 241a, D 241b, D 241c, D 241d, D 241e, D 241f, D 241g, D 241h, D 241i, D 241j, D 241k, D 241l, D 241m, D 241n, D 241o, D 241p, D 241q, D 241r, D 241s, D 241t, D 241u, D 241v, D 241w, D 241x, D 241y, D 241z, D 242, D 242a, D 242b, D 242c, D 242d, D 242e, D 242f, D 242g, D 242h, D 242i, D 242j, D 242k, D 242l, D 242m, D 242n, D 242o, D 242p, D 242q, D 242r, D 242s, D 242t, D 242u, D 242v, D 242w, D 242x, D 242y, D 242z, D 243, D 243a, D 243b, D 243c, D 243d, D 243e, D 243f, D 243g, D 243h, D 243i, D 243j, D 243k, D 243l, D 243m, D 243n, D 243o, D 243p, D 243q, D 243r, D 243s, D 243t, D 243u, D 243v, D 243w, D 243x, D 243y, D 243z, D 244, D 244a, D 244b, D 244c, D 244d, D 244e, D 244f, D 244g, D 244h, D 244i, D 244j, D 244k, D 244l, D 244m, D 244n, D 244o, D 244p, D 244q, D 244r, D 244s, D 244t, D 244u, D 244v, D 244w, D 244x, D 244y, D 244z, D 245, D 245a, D 245b, D 245c, D 245d, D 245e, D 245f, D 245g, D 245h, D 245i, D 245j, D 245k, D 245l, D 245m, D 245n, D 245o, D 245p, D 245q, D 245r, D 245s, D 245t, D 245u, D 245v, D 245w, D 245x, D 245y, D 245z, D 246, D 246a, D 246b, D 246c, D 246d, D 246e, D 246f, D 246g, D 246h, D 246i, D 246j, D 246k, D 246l, D 246m, D 246n, D 246o, D 246p, D 246q, D 246r, D 246s, D 246t, D 246u, D 246v, D 246w, D 246x, D 246y, D 246z, D 247, D 247a, D 247b, D 247c, D 247d, D 247e, D 247f, D 247g, D 247h, D 247i, D 247j, D 247k, D 247l, D 247m, D 247n, D 247o, D 247p, D 247q, D 247r, D 247s, D 247t, D 247u, D 247v, D 247w, D 247x, D 247y, D 247z, D 248, D 248a, D 248b, D 248c, D 248d, D 248e, D 248f, D 248g, D 248h, D 248i, D 248j, D 248k, D 248l, D 248m, D 248n, D 248o, D 248p, D 248q, D 248r, D 248s, D 248t, D 248u, D 248v, D 248w, D 248x, D 248y, D 248z, D 249, D 249a, D 249b, D 249c, D 249d, D 249e, D 249f, D 249g, D 249h, D 249i, D 249j, D 249k, D 249l, D 249m, D 249n, D 249o, D 249p, D 249q, D 249r, D 249s, D 249t, D 249u, D 249v, D 249w, D 249x, D 249y, D 249z, D 250, D 250a, D 250b, D 250c, D 250d, D 250e, D 250f, D 250g, D 250h, D 250i, D 250j, D 250k, D 250l, D 250m, D 250n, D 250o, D 250p, D 250q, D 250r, D 250s, D 250t, D 250u, D 250v, D 250w, D 250x, D 250y, D 250z, D 251, D 251a, D 251b, D 251c, D 251d, D 251e, D 251f, D 251g, D 251h, D 251i, D 251j, D 251k, D 251l, D 251m, D 251n, D 251o, D 251p, D 251q, D 251r, D 251s, D 251t, D 251u, D 251v, D 251w, D 251x, D 251y, D 251z, D 252, D 252a, D 252b, D 252c, D 252d, D 252e, D 252f, D 252g, D 252h, D 252i, D 252j, D 252k, D 252l, D 252m, D 252n, D 252o, D 252p, D 252q, D 252r, D 252s, D 252t, D 252u, D 252v, D 252w, D 252x, D 252y, D 252z, D 253, D 253a, D 253b, D 253c, D 253d, D 253e, D 253f, D 253g, D 253h, D 253i, D 253j, D 253k, D 253l, D 253m, D 253n, D 253o, D 253p, D 253q, D 253r, D 253s, D 253t, D 253u, D 253v, D 253w, D 253x, D 253y, D 253z, D 254, D 254a, D 254b, D 254c, D 254d, D 254e, D 254f, D 254g, D 254h, D 254i, D 254j, D 254k, D 254l, D 254m, D 254n, D 254o, D 254p, D 254q, D 254r, D 254s, D 254t, D 254u, D 254v, D 254w, D 254x, D 254y, D 254z, D 255, D 255a, D 255b, D 255c, D 255d, D 255e, D 255f, D 255g, D 255h, D 255i, D 255j, D 255k, D 255l, D 255m, D 255n, D 255o, D 255p, D 255q, D 255r, D 255s, D 255t, D 255u, D 255v, D 255w, D 255x, D 255y, D 255z, D 256, D 256a, D 256b, D 256c, D 256d, D 256e, D 256f, D 256g, D 256h, D 256i, D 256j, D 256k, D 256l, D 256m, D 256n, D 256o, D 256p, D 256q, D 256r, D 256s, D 256t, D 256u, D 256v, D 256w, D 256x, D 256y, D 256z, D 257, D 257a, D 257b, D 257c, D 257d, D 257e, D 257f, D 257g, D 257h, D 257i, D 257j, D 257k, D 257l, D 257m, D 257n, D 257o, D 257p, D 257q, D 257r, D 257s, D 257t, D 257u, D 257v, D 257w, D 257x, D 257y, D 257z, D 258, D 258a, D 258b, D 258c, D 258d, D 258e, D 258f, D 258g, D 258h, D 258i, D 258j, D 258k, D 258l, D 258m, D 258n, D 258o, D 258p, D 258q, D 258r, D 258s, D 258t, D 258u, D 258v, D 258w, D 258x, D 258y, D 258z, D 259, D 259a, D 259b, D 259c, D 259d, D 259e, D 259f, D 259g, D 259h, D 259i, D 259j, D 259k, D 259l, D 259m, D 259n, D 259o, D 259p, D 259q, D 259r, D 259s, D 259t, D 259u, D 259v, D 259w, D 259x, D 259y, D 259z, D 260, D 260a, D 260b, D 260c, D 260d, D 260e, D 260f, D 260g, D 260h, D 260i, D 260j, D 260k, D 260l, D 260m, D 260n, D 260o, D 260p, D 260q, D 260r, D 260s, D 260t, D 260u, D 260v, D 260w, D 260x, D 260y, D 260z, D 261, D 261a, D 261b, D 261c, D 261d, D 261e, D 261f, D 261g, D 261h, D 261i, D 261j, D 261k, D 261l, D 261m, D 261n, D 261o, D 261p, D 261q, D 261r, D 261s, D 261t, D 261u, D 261v, D 261w, D 261x, D 261y, D 261z, D 262, D 262a, D 262b, D 262c, D 262d, D 262e, D 262f, D 262g, D 262h, D 262i, D 262j, D 262k, D 262l, D 262m, D 262n, D 262o, D 262p, D 262q, D 262r, D 262s, D 262t, D 262u, D 262v, D 262w, D 262x, D 262y, D 262z, D 263, D 263a, D 263b, D 263c, D 263d, D 263e, D 263f, D 263g, D 263h, D 263i, D 263j, D 263k, D 263l, D 263m, D 263n, D 263o, D 263p, D 263q, D 263r, D 263s, D 263t, D 263u, D 263v, D 263w, D 263x, D 263y, D 263z, D 264, D 264a, D 264b, D 264c, D 264d, D 264e, D 264f, D 264g, D 264h, D 264i, D 264j, D 264k, D 264l, D 264m, D 264n, D 264o, D 264p, D 264q, D 264r, D 264s, D 264t, D 264u, D 264v, D 264w, D 264x, D 264y, D 264z, D 265, D 265a, D 265b, D 265c, D 265d, D 265e, D 265f, D 265g, D 265h, D 265i, D 265j, D 265k, D 265l, D 265m, D 265n, D 265o, D 265p, D 265q, D 265r, D 265s, D 265t, D 265u, D 265v, D 265w, D 265x, D 265y, D 265z, D 266, D 266a, D 266b, D 266c, D 266d, D 266e, D 266f, D 266g, D 266h, D 266i, D 266j, D 266k, D 266l, D 266m, D 266n, D 266o, D 266p, D 266q, D 266r, D 266s, D 266t, D 266u, D 266v, D 266w, D 266x, D 266y, D 266z, D 267, D 267a, D 267b, D 267c, D 267d, D 267e, D 267f, D 267g, D 267h, D 267i, D 267j, D 267k, D 267l, D 267m, D 267n, D 267o, D 267p, D 267q, D 267r, D 267s, D 267t, D 267u, D 267v, D 267w, D 267x, D 267y, D 267z, D 268, D 268a, D 268b, D 268c, D 268d, D 268e, D 268f, D 268g, D 268h, D 268i, D 268j, D 268k, D 268l, D 268m, D 268n, D 268o, D 268p, D 268q, D 268r, D 268s, D 268t, D 268u, D 268v, D 268w, D 268x, D 268y, D 268z, D 269, D 269a, D 269b, D 269c, D 269d, D 269e, D 269f, D 269g, D 269h, D 269i, D 269j, D 269k, D 269l, D 269m, D 269n, D 269o, D 269p, D 269q, D 269r, D 269s, D 269t, D 269u, D 269v, D 269w, D 269x, D 269y, D 269z, D 270, D 270a, D 270b, D 270c, D 270d, D 270e, D 270f, D 270g, D 270h, D 270i, D 270j, D 270k, D 270l, D 270m, D 270n, D 270o, D 270p, D 270q, D 270r, D 270s, D 270t, D 270u, D 270v, D 270w, D 270x, D 270y, D 270z, D 271, D 271a, D 271b, D 271c, D 271d, D 271e, D 271f, D 271g, D 271h, D 271i, D 271j, D 271k, D 271l, D 271m, D 271n, D 271o, D 271p, D 271q, D 271r, D 271s, D 271t, D 271u, D 271v, D 271w, D 271x, D 271y, D 271z, D 272, D 272a, D 272b, D 272c, D 272d, D 272e, D 272f, D 272g, D 272h, D 272i, D 272j, D 272k, D 272l, D 272m, D 272n, D 272o, D 272p, D 272q, D 272r, D 272s, D 272t, D 272u, D 272v, D 272w, D 272x, D 272y, D 272z, D 273, D 273a, D 273b, D 273c, D 273d, D 273e, D 273f, D 273g, D 273h, D 273i, D 273j, D 273k, D 273l, D 273m, D 273n, D 273o, D 273p, D 273q, D 273r, D 273s, D 273t, D 273u, D 273v, D 273w, D 273x, D 273y, D 273z, D 274, D 274a, D 274b, D 274c, D 274d, D 274e, D 274f, D 274g, D 274h, D 274i, D 274j, D 274k, D 274l, D 274m, D 274n, D 274o, D 274p, D 274q, D 274r, D 274s, D 274t, D 274u, D 274v, D 274w, D 274x, D 274y, D 274z, D 275, D 275a, D 275b, D 275c, D 275d, D 275e, D 275f, D 275g, D 275h, D 275i, D 275j, D 275k, D 275l, D 275m, D 275n, D 275o, D 275p, D 275q, D 275r, D 275s, D 275t, D 275u, D 275v, D 275w, D 275x, D 275y, D 275z, D 276, D 276a, D 276b, D 276c, D 276d, D 276e, D 276f, D 276g, D 276h, D 276i, D 276j, D 276k, D 276l, D 276m, D 276n, D 276o, D 276p, D 276q, D 276r, D 276s, D 276t, D 276u, D 276v, D 276w, D 276x, D 276y, D 276z, D 277, D 277a, D 277b, D 277c, D 277d, D 277e, D 277f, D 277g, D 277h, D 277i, D 277j, D 277k, D 277l, D 277m, D 277n, D 277o, D 277p, D 277q, D 277r, D 277s, D 277t, D 277u, D 277v, D 277w, D 277x, D 277y, D 277z, D 278, D 278a, D 278b, D 278c, D 278d, D 278e, D 278f, D 278g, D 278h, D 278i, D 278j, D 278k, D 278l, D 278m, D 278n, D 278o, D 278p, D 278q, D 278r, D 278s, D 278t, D 278u, D 278v, D 278w, D 278x, D 278y, D 278z, D 279, D 279a, D 279b, D 279c, D 279d, D 279e, D 279f, D 279g, D 279h, D 279i, D 279j, D 279k, D 279l, D 279m, D 279n, D 279o, D 279p, D 279q, D 279r, D 279s, D 279t, D 279u, D 279v, D 279w, D 279x, D 279y, D 279z, D 280, D 280a, D 280b, D 280c, D 280d, D 280e, D 280f, D 280g, D 280h, D 280i, D 280j, D 280k, D 280l, D 280m, D 280n, D 280o, D 280p, D 280q, D 280r, D 280s, D 280t, D 280u, D 280v, D 280w, D 280x, D 280y, D 280z, D 281, D 281a, D 281b, D 281c, D 281d, D 281e, D 281f, D 281g, D 281h, D 281i, D 281j, D 281k, D 281l, D 281m, D 281n, D 281o, D 281p, D 281q, D 281r, D 281s, D 281t, D 281u, D 281v, D 281w, D 281x, D 281y, D 281z, D 282, D 282a, D 282b, D 282c, D 282d, D 282e, D 282f, D 282g, D 282h, D 282i, D 282j, D 282k, D 282l, D 282m, D 282n, D 282o, D 282p, D 282q, D 282r, D 282s, D 282t, D 282u, D 282v, D 282w, D 282x, D 282y, D 282z, D 283, D 283a, D 283b, D 283c, D 283d, D 283e, D 283f, D 283g, D 283h, D 283i, D 283j, D 283k, D 283l, D 283m, D 283n, D 283o, D 283p, D 283q, D 283r, D 283s, D 283t, D 283u, D 283v, D 283w, D 283x, D 283y, D 283z, D 284, D 284a, D 284b, D 284c, D 284d, D 284e, D 284f, D 284g, D 284h, D 284i, D 284j, D 284k, D 284l, D 284m, D 284n, D 284o, D 284p, D 284q, D 284r, D 284s, D 284t, D 284u, D 284v, D 284w, D 284x, D 284y, D 284z, D 285, D 285a, D 285b, D 285c, D 285d, D 285e, D 285f, D 285g, D 285h, D 285i, D 285j, D 285k, D 285l, D 285m, D 285n, D 285o, D 285p, D 285q, D 285r, D 285s, D 285t, D 285u, D 285v, D 285w, D 285x, D 285y, D 285z, D 286, D 286a, D 286b, D 286c, D 286d, D 286e, D 286f, D 286g, D 286h, D 286i, D 286j, D 286k, D 286l, D 286m, D 286n, D 286o, D 286p, D 286q, D 286r, D 286s, D 286t, D 286u, D 286v, D 286w, D 286x, D 286y, D 286z, D 287, D 287a, D 287b, D 287c, D 287d, D 287e, D 287f, D 287g, D 287h, D 287i, D 287j, D 287k, D 287l, D 287m, D 287n, D 287o, D 287p, D 287q, D 287r, D 287s, D 287t, D 287u, D 287v, D 287w, D 287x, D 287y, D 287z, D 288, D 288a, D 288b, D 288c, D 288d, D 288e, D 288f, D 288g, D 288h, D 288i, D 288j, D 288k, D 288l, D 288m, D 288n, D 288o, D 288p, D 288q, D 288r, D 288s, D 288t, D 288u, D 288v, D 288w, D 288x, D 288y, D 288z, D 289, D 289a, D 289b, D 289c, D 289d, D 289e, D 289f, D 289g, D 289h, D 289i, D 289j, D 289k, D 289l, D 289m, D 289n, D 289o, D 289p, D 289q, D 289r, D 289s, D 289t, D 289u, D 289v, D 289w, D 289x, D 289y, D 289z, D 290, D 290a, D 290b, D 290c, D 290d, D 290e, D 290f, D 290g, D 290h, D 290i, D 290j, D 290k, D 290l, D 290m, D 290n, D 290o, D 290p, D 290q, D 290r, D 290s, D 290t, D 290u, D 290v, D 290w, D 290x, D 290y, D 290z, D 291, D 291a, D 291b, D 291c, D 291d, D 291e, D 291f, D 291g, D 291h, D 291i, D 291j, D 291k, D 291l, D 291m, D 291n, D 291o, D 291p, D 291q, D 291r, D 291s, D 291t, D 291u, D 291v, D 291w, D 291x, D 291y, D 291z, D 292, D 292a, D 292b, D 292c, D 292d, D 292e, D 292f, D 292g, D 292h, D 292i, D 292j, D 292k, D 292l, D 292m, D 292n, D 292o, D 292p, D 292q, D 292r, D 292s, D 292t, D 292u, D 292v, D 292w, D 292x, D 292y, D 292z, D 293, D 293a, D 293b, D 293c, D 293d, D 293e, D 293f, D 293g, D 293h, D 293i, D 293j, D 293k, D 293l, D 293m, D 293n, D 293o, D 293p, D 293q, D 293r, D 293s, D 293t, D 293u, D 293v, D 293w, D 293x, D 293y, D 293z, D 294, D 294a, D 294b, D 294c, D 294d, D 294e, D 294f, D 294g, D 294h, D 294i, D 294j, D 294k, D 294l, D 294m, D 294n, D 294o, D 294p, D 294q, D 294r, D 294s, D 294t, D 294u, D 294v, D 294w, D 294x, D 294y, D 294z, D 295, D 295a, D 295b, D 295c, D 295d, D 295e, D 295f, D 295g, D 295h, D 295i, D 295j, D 295k, D 295l, D 295m, D 295n, D 295o, D 295p, D 295q, D 295r, D 295s, D 295t, D 295u, D 295v, D 295w, D 295x, D 295y, D 295z, D 296, D 296a, D 296b, D 296c, D 296d, D 296e, D 296f, D 296g, D 296h, D 296i, D 296j, D 296k, D 296l, D 296m, D 296n, D 296o, D 296p, D 296q, D 296r, D 296s, D 296t, D 296u, D 296v, D 296w, D 296x, D 296y, D 296z, D 297, D 297a, D 297b, D 297c, D 297d, D 297e, D 297f, D 297g, D 297h, D 297i, D 297j, D 297k, D 297l, D 297m, D 297n, D 297o, D 297p, D 297q, D 297r, D 297s, D 297t, D 297u, D 297v, D 297w, D 297x, D 297y, D 297z, D 298, D 298a, D 298b, D 298c, D 298d, D 298e, D 298f, D 298g, D 298h, D 298i, D 298j, D 298k, D 298l, D 298m, D 298n, D 298o, D 298p, D 298q, D 298r, D 298s, D 298t, D 298u, D 298v, D 298w, D 298x, D 298y, D 298z, D 299, D 299a, D 299b, D 299c, D 299d, D 299e, D 299f, D 299g, D 299h, D 299i, D 299j, D 299k, D 299l, D 299m, D 299n, D 299o, D 299p, D 299q, D 299r, D 299s, D 299t, D 299u, D 299v, D 299w, D 299x, D 299y, D 299z, D 300, D 300a, D 300b, D 300c, D 300d, D 300e, D 300f, D 300g, D 300h, D 300i, D 300j, D 300k, D 300l, D 300m, D 300n, D 300o, D 300p, D 300q, D 300r, D 300s, D 300t, D 300u, D 300v, D 300w, D 300x, D 300y, D 300z, D 301, D 301a, D 301b, D 301c, D 301d, D 301e, D 301f, D 301g, D 301h, D 301i, D 301j, D 301k, D 301l, D 301m, D 301n, D 301o, D 301p, D 301q, D 301r, D 301s, D 301t, D 301u, D 301v, D 301w, D 301x, D 301y, D 301z, D 302, D 302a, D 302b, D 302c, D 302d, D 302e, D 302f, D 302g, D 302h, D 302i, D 302j, D 302k, D 302l, D 302m, D 302n, D 302o, D 302p, D 302q, D 302r, D 302s, D 302t, D 302u, D 302v, D 302w, D 302x, D 302y, D 302z, D 303, D 303a, D 303b, D 303c, D 303d, D 303e, D 303f, D 303g, D 303h, D 303i, D 303j, D 303k, D 303l, D 303m, D 303n, D 303o, D 303p, D 303q, D 303r, D 303s, D 303t, D 303u, D 303v, D 303w, D 303x, D 303y, D 303z, D 304, D 304a, D 304b, D 304c, D 304d, D 304e, D 304f, D 304g, D 304h, D 304i, D 304j, D 304k, D 304l, D 304m, D 304n, D 304o, D 304p, D 304q, D 304r, D 304s, D 304t, D 304u, D 304v, D 304w, D 304x, D 304y, D 304z, D 305, D 305a, D 305b, D 305c, D 305d, D 305e, D 305f, D 305g, D 305h, D 305i, D 305j, D 305k, D 305l, D 305m, D 305n, D 305o, D 305p, D 305q, D 305r, D 305s, D 305t, D 305u, D 305v, D 305w, D 305x, D 305y, D 305z, D 306, D 306a, D 306b, D 306c, D 306d, D 306e, D 306f, D 306g, D 306h, D 306i, D 306j, D 306k, D 306l, D 306m, D 306n, D 306o, D 306p, D 306q, D 306r, D 306s, D 306t, D 306u, D 306v, D 306w, D 306x, D 306y, D 306z, D 307, D 307a, D 307b, D 307c, D 307d, D 307e, D 307f, D 307g, D 307h, D 307i, D 307j, D 307k, D 307l, D 307m, D 307n, D 307o, D 307p, D 307q, D 307r, D 307s, D 307t, D 307u, D 307v, D 307w, D 307x, D 307y, D 307z, D 308, D 308a, D 308b, D 308c, D 308d, D 308e, D 308f, D 308g, D 308h, D 308i, D 308j, D 308k, D 308l, D 308m, D 308n, D 308o, D 308p, D 308q, D 308r, D 308s, D 308t, D 308u, D 308v, D 308w, D 308x, D 308y, D 308z, D 309, D 309a, D 309b, D 309c, D 309d, D 309e, D 309f, D 309g, D 309h, D 309i, D 309j, D 309k, D 309l, D 309m, D 309n, D 309o, D 309p, D 309q, D 309r, D 309s, D 309t, D 309u, D 309v, D 309w, D 309x, D 309y, D 309z, D 310, D 310a, D 310b, D 310c, D 310d, D 310e, D 310f, D 310g, D 310h, D 310i, D 310j, D 310k, D 310l, D 310m, D 310n, D 310o, D 310p, D 310q, D 310r, D 310s, D 310t, D 310u, D 310v, D 310w, D 310x, D 310y, D 310z, D 311, D 311a, D 311b, D 311c, D 311d, D 311e, D 311f, D 311g, D 311h, D 311i, D 311j, D 311k, D 311l, D 311m, D 311n, D 311o, D 311p, D 311q, D 311r, D 311s, D 311t, D 311u, D 311v, D 311w, D 311x, D 311y, D 311z, D 312, D 312a, D 312b, D 312c, D 312d, D 312e, D 312f, D 312g, D 312h, D 312i, D 312j, D 312k, D 312l, D 312m, D 312n, D 312o, D 312p, D 312q, D 312r, D 312s, D 312t, D 312u, D 312v, D 312w, D 312x, D 312y, D 312z, D 313, D 313a, D 313b, D 313c, D 313d, D 313e, D 313f, D 313g, D 313h, D 313i, D 313j, D 313k, D 313l, D 313m, D 313n, D 313o, D 313p, D 313q, D 313r, D 313s, D 313t, D 313u, D 313v, D 313w, D 313x, D 313y, D 313z, D 314, D 314a, D 314b, D 314c, D 314d, D 314e, D 314f, D 314g, D 314h, D 314i, D 314j, D 314k, D 314l, D 314m, D 314n, D 314o, D 314p, D 314q, D 314r, D 314s, D 314t, D 314u, D 314v, D 314w, D 314x, D 314y, D 314z, D 315, D 315a, D 315b, D 315c, D 315d, D 315e, D 315f, D 315g, D 315h, D 315i, D 315j, D 315k, D 315l, D 315m, D 315n, D 315o, D 315p, D 315q, D 315r, D 315s, D 315t, D 315u, D 315v, D 315w, D 315x, D 315y, D 315z, D 316, D 316a, D 316b, D 316c, D 316d, D 316e, D 316f, D 316g, D 316h, D 316i, D 316j, D 316k, D 316l, D 316m, D 316n, D 316o, D 316p, D 316q, D 316r, D 316s, D 316t, D 316u, D 316v, D 316w, D 316x, D 316y, D 316z, D 317, D 317a, D 317b, D 317c, D 317d, D 317e, D 317f, D 317g, D 317h, D 317i, D 317j, D 317k, D 317l, D 317m, D 317n, D 317o, D 317p, D 317q, D 317r, D 317s, D 317t, D 317u, D 317v, D 317w, D 317x, D 317y, D 317z, D 318, D 318a, D 318b, D 318c, D 318d, D 318e, D 318f, D 318g, D 318h, D 318i, D 318j, D 318k, D 318l, D 318m, D 318n, D 318o, D 318p, D 318q, D 318r, D 318s, D 318t, D 318u, D 318v, D 318w, D 318x, D 318y, D 318z, D 319, D 319a, D 319b, D 319c, D 319d, D 319e, D 319f, D 319g, D 319h, D 319i, D 319j, D 319k, D 319l, D 319m, D 319n, D 319o, D 319p, D 319q, D 319r, D 319s, D 319t, D 319u, D 319v, D 319w, D 319x, D 319y, D 319z, D 320, D 320a, D 320b, D 320c, D 320d, D 320

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre du Kochersberg - Souffel

Mittelschaeffolsheim

Réseau d'eau potable

Création du plan : 15/04/2010
Mise à jour réseaux : 18/05/2023
Dessinateur : P. KLING

Légende PLU :

Edition du plan le :
sur la base du Plan de Zonage reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre du Kochersberg - Souffel

Olwisheim

Réseau d'eau potable

Création du plan : 20/02/2008
Mise à jour réseaux : 13/10/2023
Dessinateur : A. PANTZER

Légende PLU :

Edition du plan le :
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 24/09/2018

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

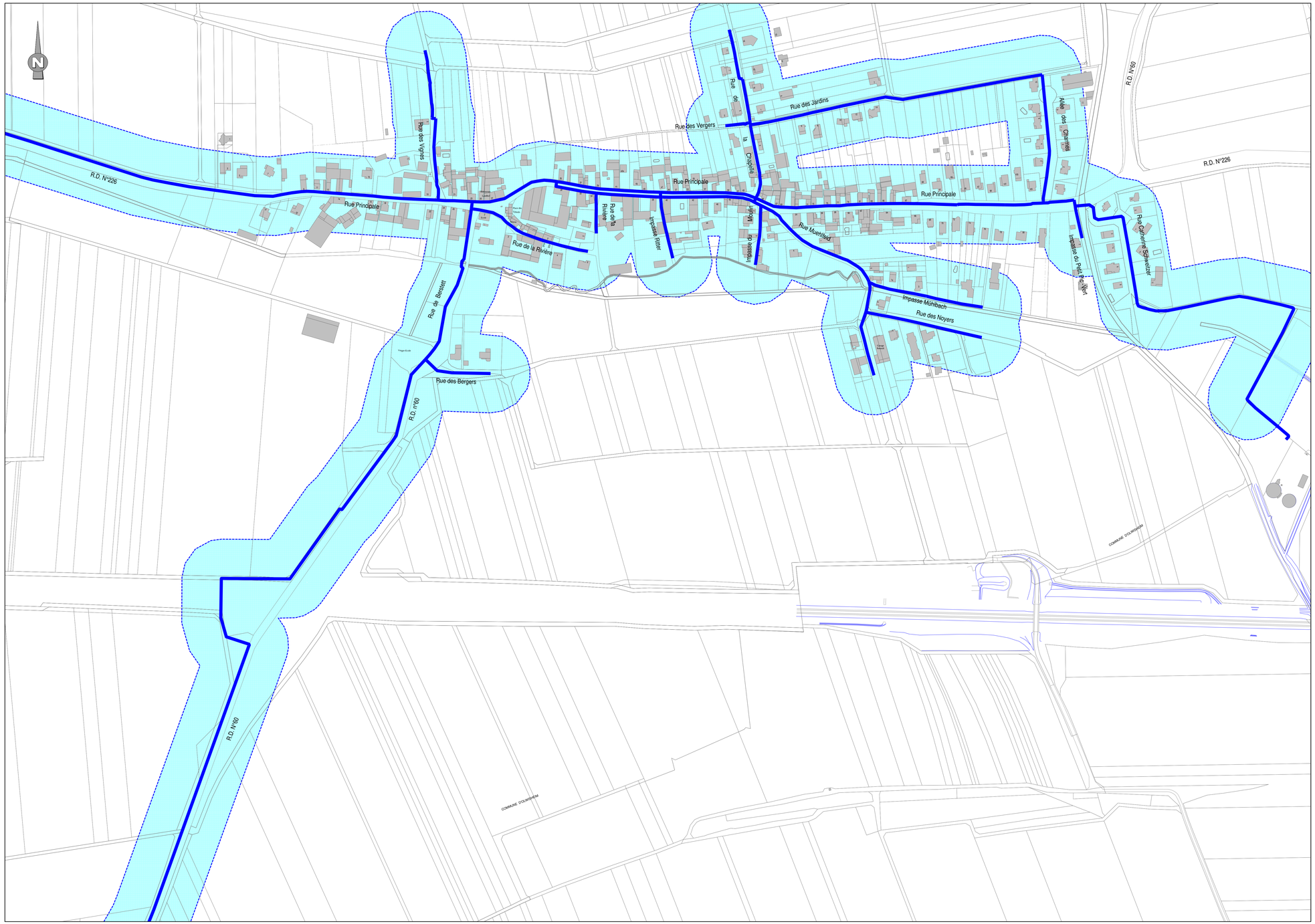

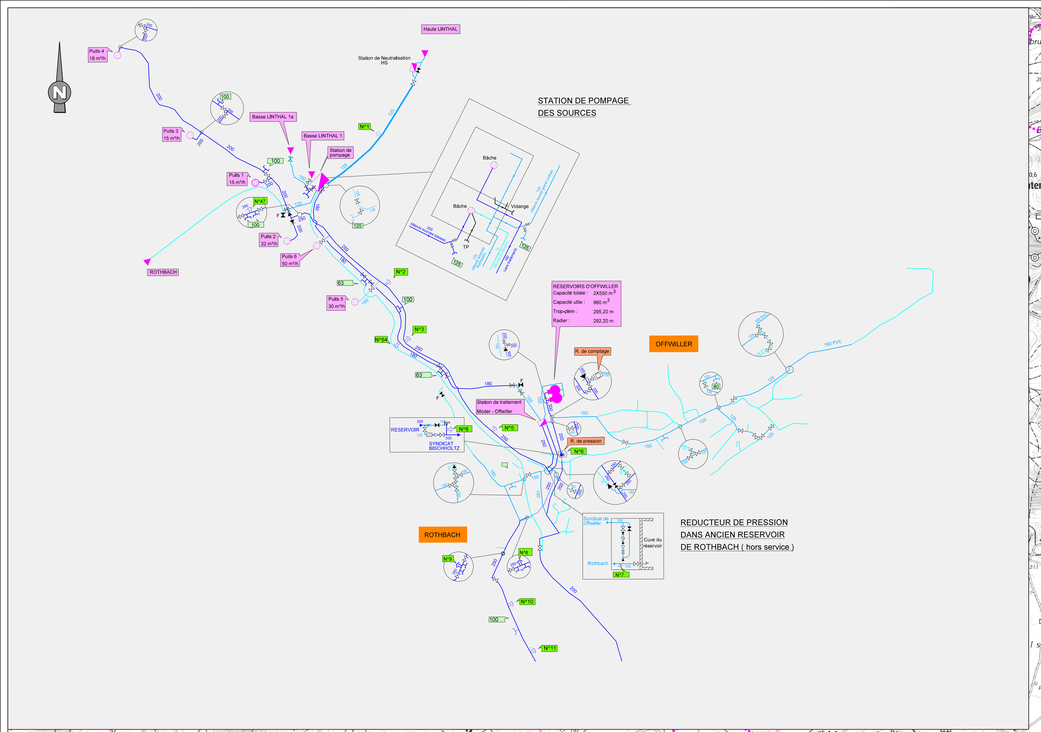

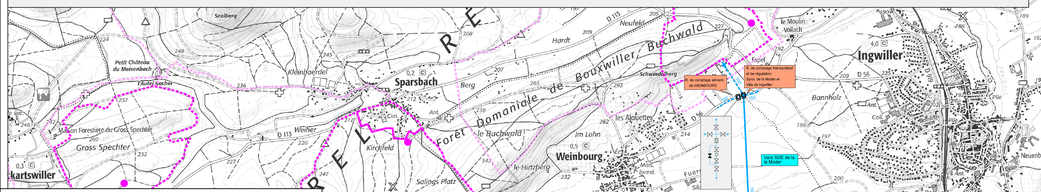
Sparsbach
Weinbourg
Ingwiller
Schillersdorf
Menchhoffen
Obersoultzbach
Niedersoultzbach
Uttwiller
Weiterswiller
Niederwald
Reiherwald
Forêt Domaniale de Beurwiller-Buchwald
Forêt Domaniale de Niederbronn-le-Bas
Bois de Rothbach
Bois d'Uhrwiller
Bischholtz
Mulhausen
Uhrwiller
Niefern
Zutzendorf
Obermodern
Kindwiller
Bitschhoffen
Uberach
Pfaffenhoffen
Niedermodern
Zinswiller
Gumbrechtshoffen
Uttenhoffen
Engwiller
Mietesheim
Offwiller
Rothbach
RESERVOIRS D'OFFWILLER
Capacité totale : 2X300 m³
Capacité utile : 960 m³
Trop-plein : 296,20 m
Radier : 292,20 m
RESERVOIR DE ZUTZENDORF
Capacité totale : 200 m³
Capacité utile : 120 m³
Trop-plein : 233,20 m
Radier : 230,00 m
RESERVOIR DE UHRWILLER
Capacité totale : 200 m³
Capacité utile : 80 m³
Trop - plein : 250,00 m
Radier : 246,00 m
Niveau ecr : 238,00 m
RESERVOIR DE ENGWILLER
Capacité totale : 90 m³
Capacité utile : 90 m³
Trop - plein : N. C.
RESERVOIR DE SCHALKENDORF
Capacité totale : 2x 500 m³
Capacité utile : 800 m³
Trop-plein : 255,10 m
Radier : 250,60 m
Station de pompage
Filtre à Tamis
Débit nominal : 120 m³/h
Comptage DN80
Débit de pointe : 200 m³/h
Bride à oreilles PN40
DN80
Vers SDE de la Moder
Vers SDE de la Moder
R. de comptage intercommunal Sud, de Offwiller et Environs et Hermerswiller
R. de comptage intercommunal Sud, de Offwiller et Environs
R. de comptage intercommunal Sud, de la Moder et de l'Uhr
R. de comptage intercommunal
R. de comptage
R. de comptage
R. de comptage

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tél. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Moder

Niedermodern

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/04/1999
Mise à jour réseaux : 01/09/2023
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA.
SCAN25 : IGN Paris. : Reproduction interdite : Licence n°5278

EFQM

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tél. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Moder

Val-de-Moder

Pfaffenhoffen

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/04/1999
Mise à jour réseaux : 15/02/2023
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/6

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA.
SCANCO - IGN Paris - Reproduction interdite - Licence n°5278

EFQM

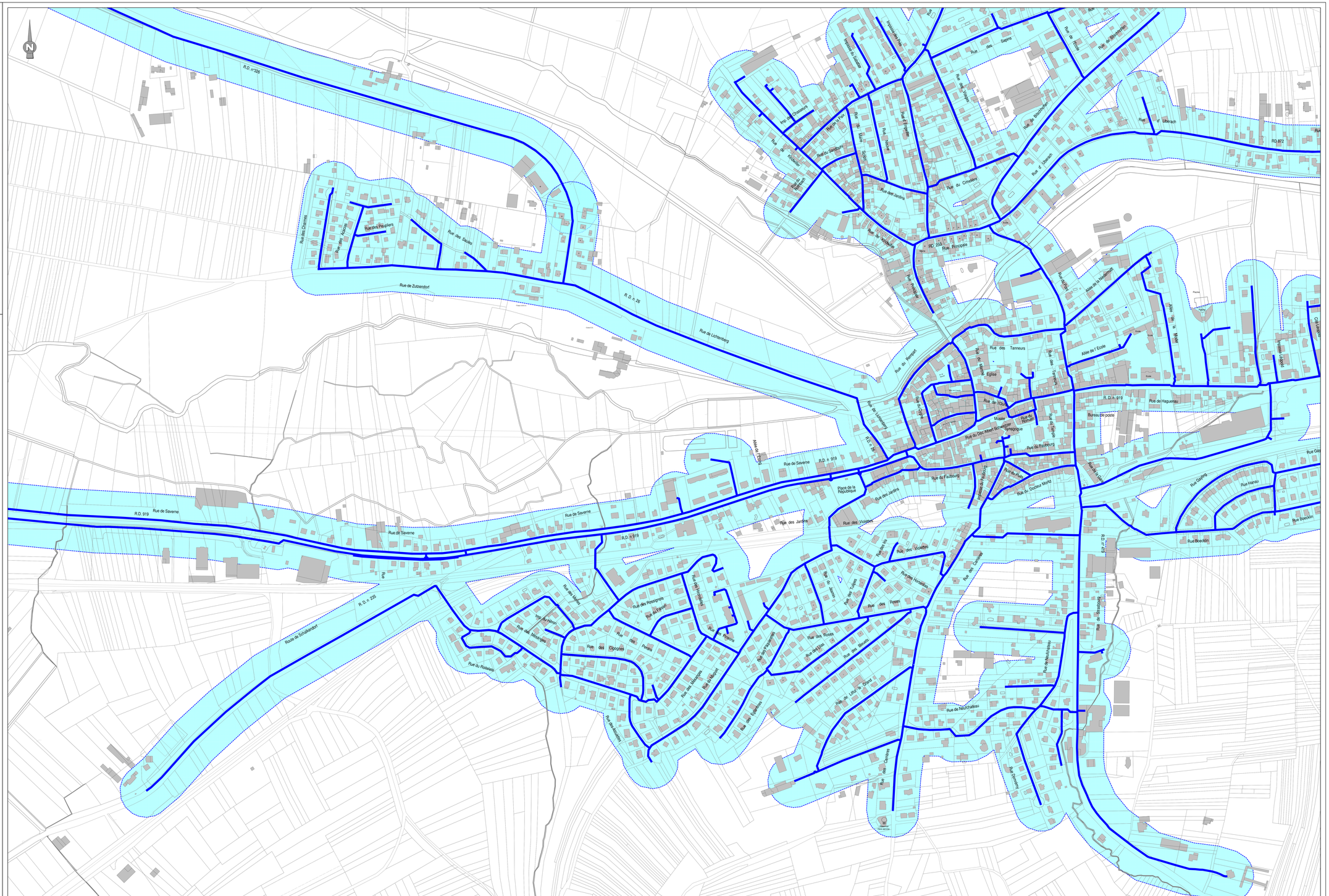

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Moder

Val-de-Moder

La Walck

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/06/1999
Mise à jour réseaux : 15/02/2023
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

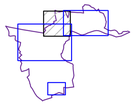

Planche : 2/4

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction interdite - Licence n°9278

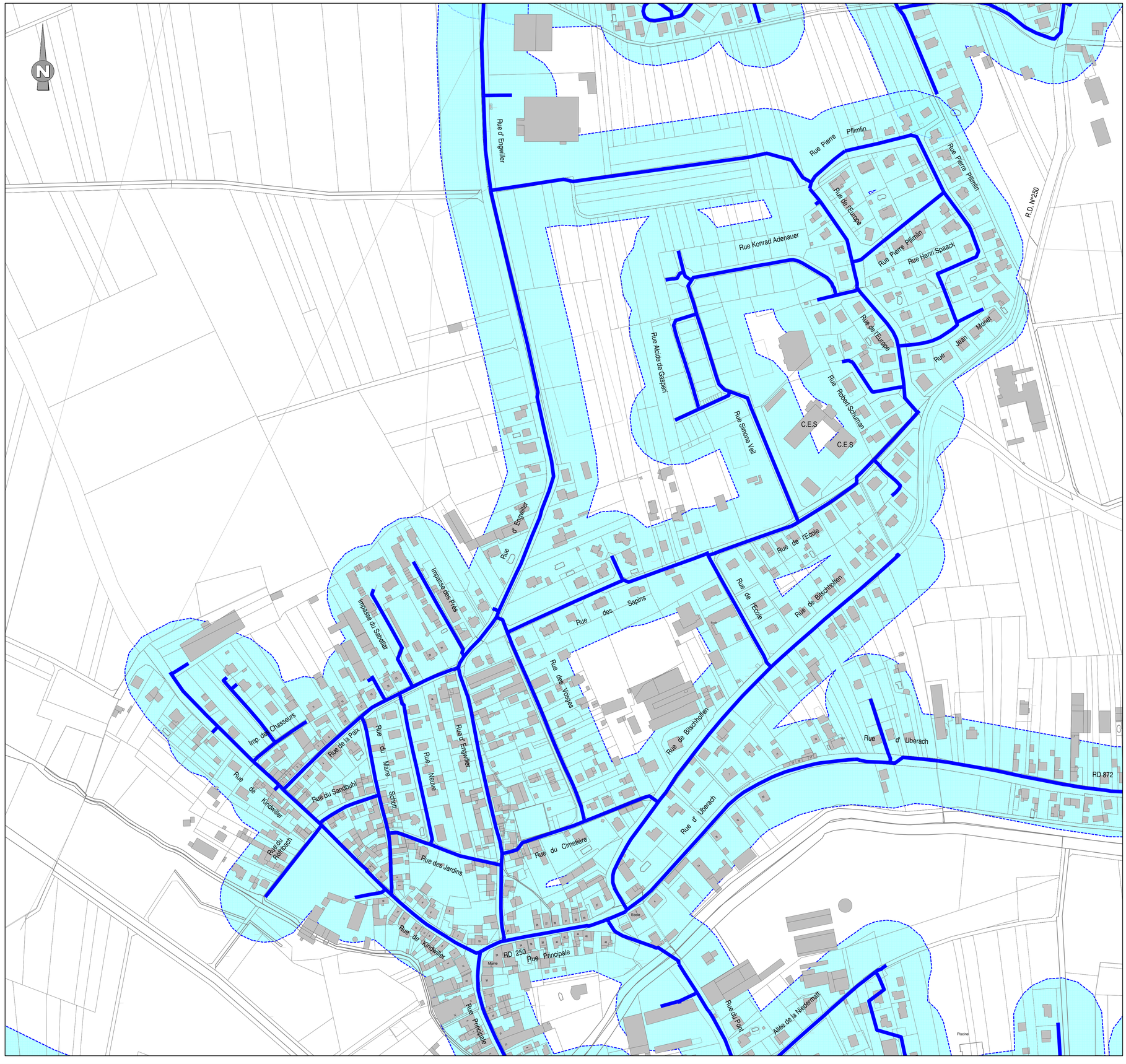

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Moder

Val-de-Moder

Uberach

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/04/1999
Mise à jour réseaux : 15/02/2023
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :
Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 3/4

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

EFQM

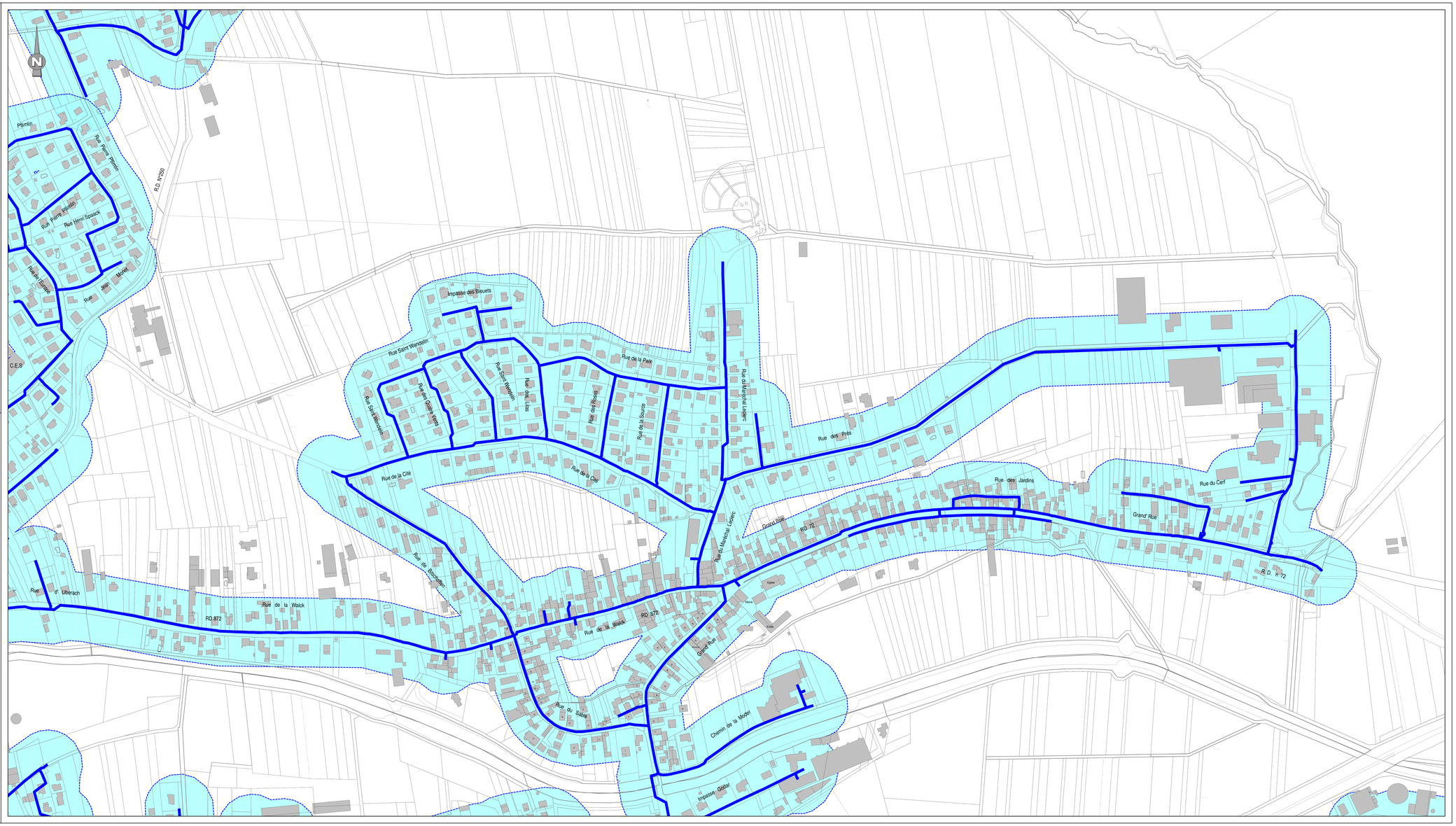

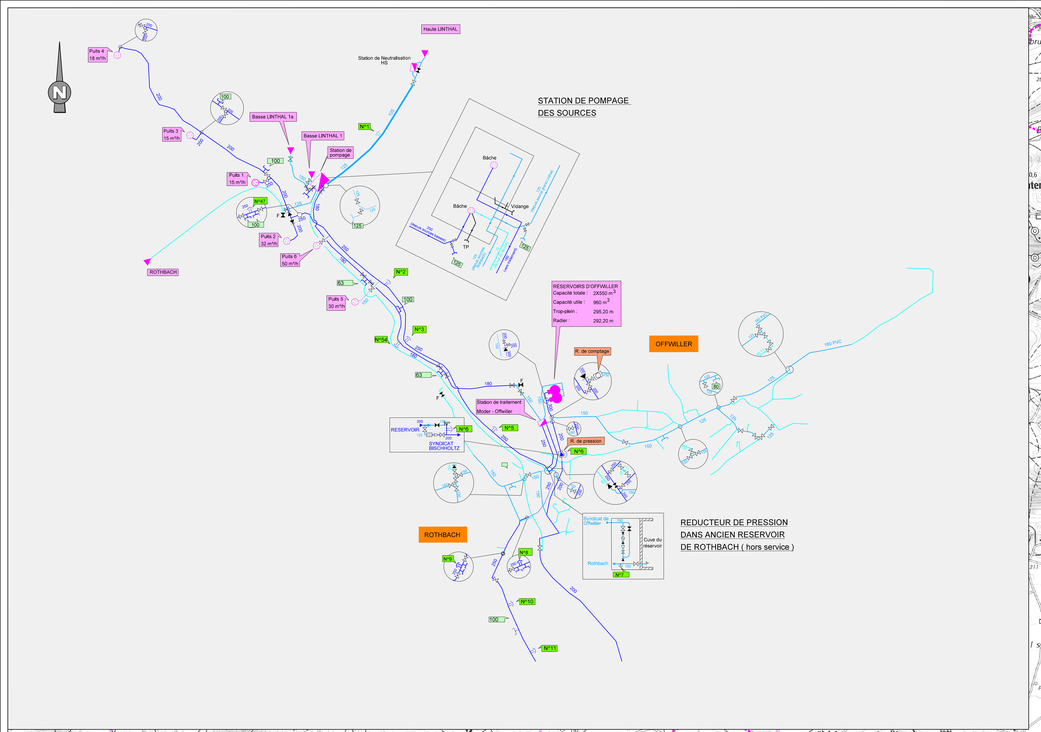

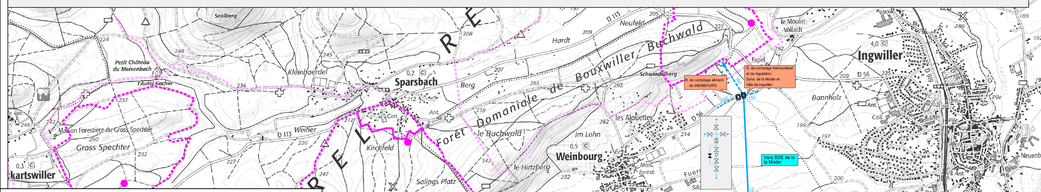
Sparsbach
Weinbourg
Ingwiller
Schillersdorf
Menchhoffen
Obersoultzbach
Niedersoultzbach
Uttwiller
Weiterswiller
Niederwald
Reiherwald
Forêt Domaniale de Beurwiller-Buchwald
Forêt Domaniale de Niederbronn-le-Bas
Bois de Rothbach
Bois d'Uhrwiller
Bischholtz
Mulhausen
Uhrwiller
Niefern
Zutzendorf
Obermodern
Kindwiller
Bitschhoffen
Uberach
Pfaffenhoffen
Niedermodern
Zinswiller
Gumbrechtshoffen
Uttenhoffen
Engwiller
Mietesheim
Offwiller
Rothbach
RESERVOIRS D'OFFWILLER
Capacité totale : 2X300 m³
Capacité utile : 960 m³
Trop-plein : 296,20 m
Radier : 292,20 m
RESERVOIR DE ZUTZENDORF
Capacité totale : 200 m³
Capacité utile : 120 m³
Trop-plein : 233,20 m
Radier : 230,00 m
RESERVOIR DE UHRWILLER
Capacité totale : 200 m³
Capacité utile : 80 m³
Trop - plein : 250,00 m
Radier : 246,00 m
Niveau ecr : 238,00 m
RESERVOIR DE ENGWILLER
Capacité totale : 90 m³
Capacité utile : 90 m³
Trop - plein : N. C.
RESERVOIR DE SCHALKENDORF
Capacité totale : 2x 500 m³
Capacité utile : 800 m³
Trop-plein : 255,10 m
Radier : 250,60 m
Station de pompage
Filtre à Tamis
Débit nominal : 120 m³/h
Comptage DN80
Débit de pointe : 200 m³/h
Bride à oreilles PN40
DN80
Vers SDE de la Moder
Vers SDE de la Moder
R. de comptage intercommunal Sud, de Offwiller et Environs et Hermerswiller
R. de comptage intercommunal Sud, de Offwiller et Environs
R. de comptage intercommunal Sud, de la Moder et de l'Uhr
R. de comptage intercommunal
R. de comptage
R. de comptage
R. de comptage

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tél. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Moder

Niedermodern

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/04/1999
Mise à jour réseaux : 01/09/2023
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA.
SCAN25 : IGN Paris. : Reproduction interdite : Licence n°5278

EFQM

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tél. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Moder

Val-de-Moder

Pfaffenhoffen

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/04/1999
Mise à jour réseaux : 15/02/2023
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/6

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA.
SCANCO - IGN Paris - Reproduction interdite - Licence n°5278

EFQM

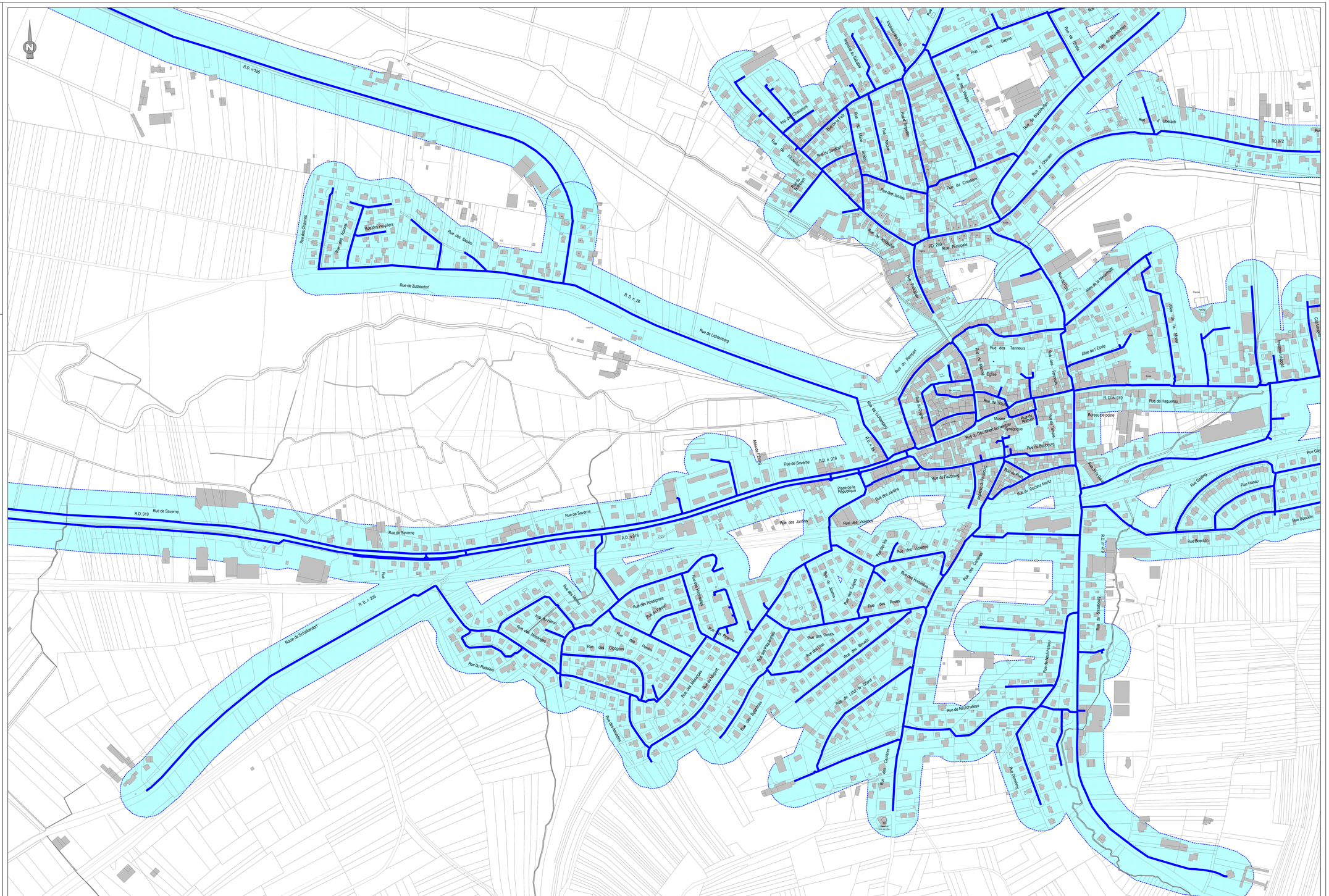

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Moder

Val-de-Moder

La Walck

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/06/1999
Mise à jour réseaux : 15/02/2023
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

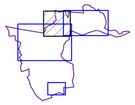

Planche : 2/4

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction interdite - Licence n°9278

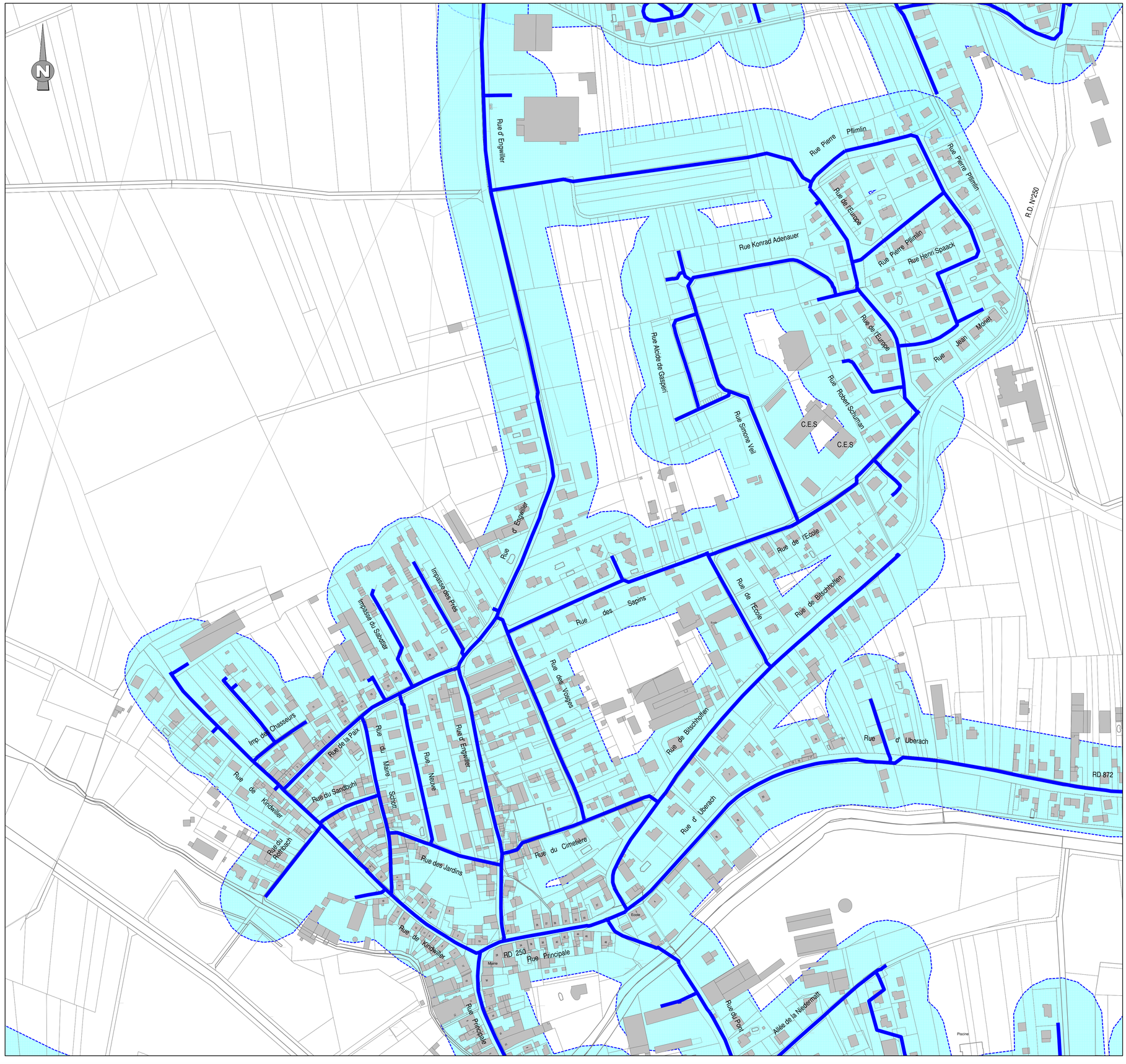

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Moder

Val-de-Moder

Uberach

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/04/1999
Mise à jour réseaux : 15/02/2023
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :
Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 3/4

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

EFQM

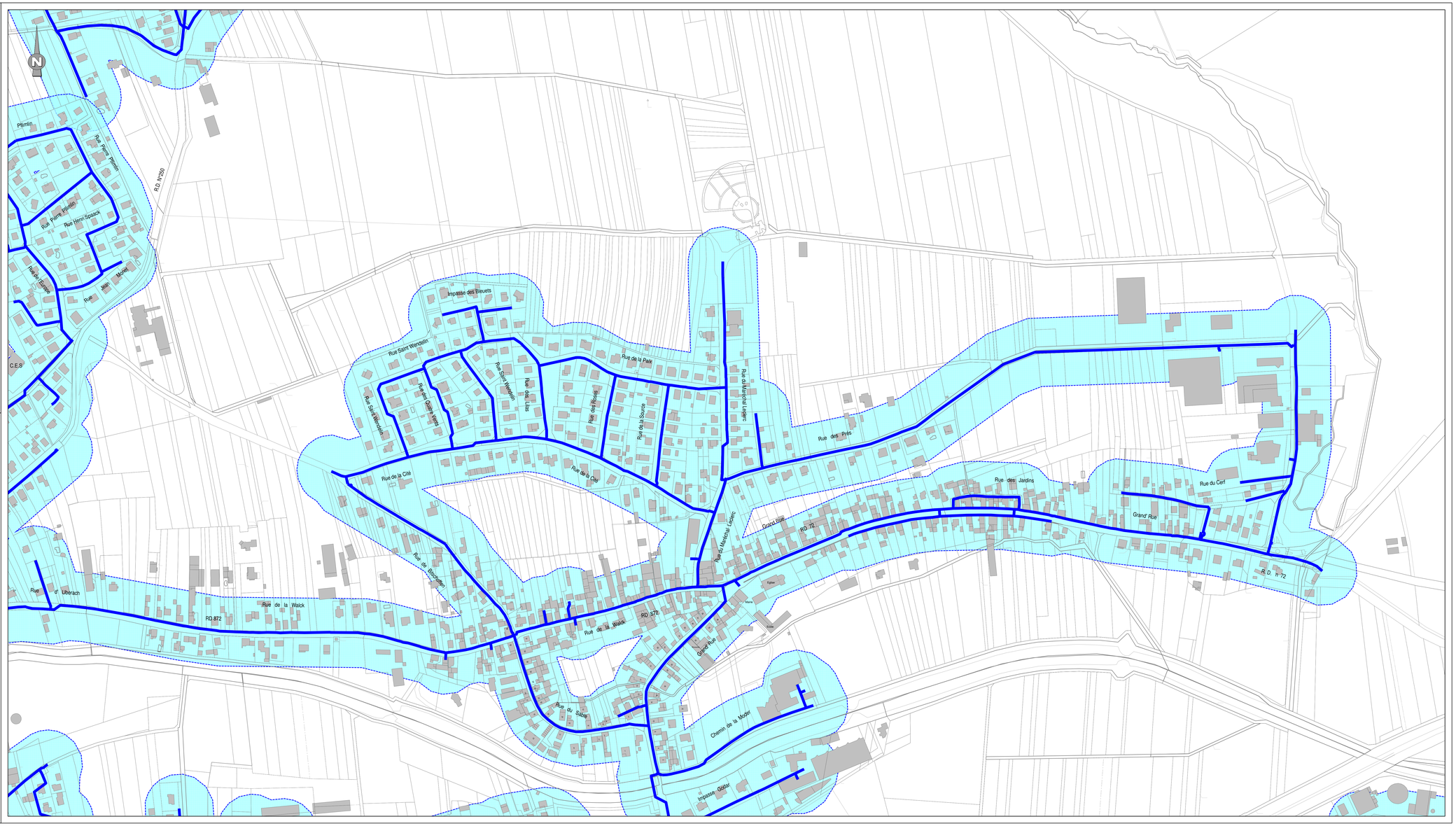

SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT
ALSACE MOSELLE
(ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 26-12-1958 MODIFIÉ)

GA/TZU 901.130 à 901.135

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE HAGUENAU

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Annexe Sanitaire
Eau Potable

NOTE TECHNIQUE

1er envoi : Juillet 2024 1ère phase

Espace Européen de l'Entreprise - Schiltigheim BP 10020 - 67013 STRASBOURG CEDEX
TÉLÉPHONE : 03.88.19.29.19 – TÉLÉCOPIE : 03.88.81.18.91
INTERNET : www.sdea.fr

SOMMAIRE

1. GÉNÉRALITÉS 6
1.1. Structure administrative 6
1.2. Domaine de compétences et d'intervention 8
2. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS 9
2.1. Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs 9
2.1.1. Production d'eau 9
2.1.2. Qualité de l'eau 9
2.1.3. Stockage de l'eau 9
2.1.4. Ossature intercommunale 10
2.1.5. Réseau communal de Bitschhoffen 10
2.1.6. Réseau communal d'Engwiller 10
2.1.7. Réseau communal de Kindwiller 11
2.1.8. Réseau communal d'Uhrwiller (Niefern) 11
2.1.9. Pression de service 11
2.2. Périmètre de Brumath 12
2.2.1. Production d'eau 12
2.2.2. Qualité de l'eau 12
2.2.3. Stockage de l'eau 13
2.2.4. Ossature intercommunale 13
2.2.5. Réseau communal de Brumath 13
2.2.6. Pression de service 14
2.3. Périmètre de Hochfelden et Environs 14
2.3.1. Production d'eau 14
2.3.2. Qualité de l'eau 14
2.3.3. Stockage de l'eau 15
2.3.4. Ossature intercommunale 15
2.3.5. Réseau communal de Batzendorf 16
2.3.6. Réseau communal de Bernolsheim 17
2.3.7. Réseau communal de Berstheim 17
2.3.8. Réseau communal de Bilwisheim 17
2.3.9. Réseau communal de Dauendorf (Neubourg) 17
2.3.10. Réseau communal de Donnenheim 18
2.3.11. Réseau communal de Hochstett 18
2.3.12. Réseau communal de Huttendorf 18
2.3.13. Réseau communal de Keffendorf (annexe d'Ohlungen) 18
2.3.14. Réseau communal de Krautwiller 18
2.3.15. Réseau communal de Kriegsheim 18
2.3.16. Réseau communal de Mommenheim 19

2.3.17. Réseau communal de Morschwiller 19
2.3.18. Réseau communal de Niederschaeffolsheim 19
2.3.19. Réseau communal de Rottelsheim 20
2.3.20. Réseau communal de Uhlwiller (Niederaltdorf) 20
2.3.21. Réseau communal de Wahlenheim 20
2.3.22. Réseau communal de Wintershouse 20
2.3.23. Réseau communal de Wittersheim (Gebolsheim) 21
2.3.24. Pression de service 21
2.4. Périmètre de la Moder 23
2.4.1. Production d'eau 23
2.4.2. Qualité de l'eau 23
2.4.3. Stockage de l'eau 23
2.4.4. Ossature intercommunale 23
2.4.5. Réseau communal de Niedermodern 24
2.4.6. Réseau communal de Val de Moder (Pfaffenhoffen, Ringeldorf, Uberach, La Walck) 24
2.4.7. Pression de service 25
2.5. Périmètre Kochersberg - Souffel 25
2.5.1. Production d'eau 25
2.5.2. Qualité de l'eau 26
2.5.3. Stockage de l'eau 26
2.5.4. Ossature intercommunale 26
2.5.5. Réseau communal de Mittelschaeffolsheim 27
2.5.6. Réseau communal d'Olwisheim 27
2.5.7. Pression de service 28
2.6. Périmètre Eau, Argile et Moder 28
2.6.1. Production d'eau 28
2.6.2. Qualité de l'eau 28
2.6.3. Stockage de l'eau 28
2.6.4. Ossature intercommunale 29
2.6.5. Réseau communal de Schirrhein 29
2.6.6. Réseau communal de Schirrhoffen 29
2.6.7. Pression de service 29
2.7. Défense contre l'incendie 30
2.7.1. Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs 30
2.7.2. Périmètre de Brumath 31
2.7.3. Périmètre de Hochfelden et Environs 31
2.7.4. Périmètre de la Moder 35
2.7.5. Périmètre Kochersberg - Souffel 36
2.7.6. Périmètre Eau, Argile et Moder 36

3. PÉRIMÈTRES RÉGLEMENTAIRES 37
3.1. Périmètres de protection 37
4. PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET PERSPECTIVES 45
4.1. Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs 45
4.1.1. Généralités 45
4.1.2. Réseau communal de Bitschhoffen 45
4.1.3. Réseau communal de Engwiller 45
4.1.4. Réseau communal de Kindwiller 45
4.1.5. Réseau communal de Uhrwiller (Niefern) 45
4.2. Périmètre de Brumath 46
4.2.1. Généralités 46
4.2.2. Réseau communal de Brumath 46
4.3. Périmètre de Hochfelden et environs 47
4.3.1. Généralités 47
4.3.2. Réseau communal de Batzendorf 48
4.3.3. Réseau communal de Bernolsheim 48
4.3.4. Réseau communal de Berstheim 49
4.3.5. Réseau communal de Bilwisheim 49
4.3.6. Réseau communal de Dauendorf (Neubourg) 49
4.3.7. Réseau communal de Donnenheim 50
4.3.8. Réseau communal de Hochstett 51
4.3.9. Réseau communal de Huttendorf 51
4.3.10. Réseau communal de Keffendorf (Annexe d'Ohlungen) 52
4.3.11. Réseau communal de Krautwiller 52
4.3.12. Réseau communal de Kriegsheim 52
4.3.13. Réseau communal de Mommenheim 52
4.3.14. Réseau communal de Morschwiller 53
4.3.15. Réseau communal de Niederschaeffolsheim 54
4.3.16. Réseau communal de Rottelsheim 54
4.3.17. Réseau communal de Uhlwiller (Niederaltdorf) 55
4.3.18. Réseau communal de Wahlenheim 55
4.3.19. Réseau communal de Wintershouse 55
4.3.20. Réseau communal de Wittersheim (Gebolsheim) 56
4.4. Périmètre de la Moder 56
4.4.1. Généralités 56
4.4.2. Niedermodern 56
4.4.3. Val de Moder (Pfaffenhoffen, Ringeldorf, Uberach, La Walck) 56
4.5. Périmètre Kochersberg - Souffel 57
4.5.1. Généralités 57

4.5.2. Réseau communal de Mittelschaeffolsheim 57
4.5.3. Réseau communal de Olwisheim 58
4.6. Périmètre Eau, Argile et Moder 58
4.6.1. Généralités 58
4.6.2. Réseau communal de Schirrhein 59
4.6.3. Réseau communal de Schirrhoffen 59
5. CONCLUSION 60
6. ANNEXE 61
6.1. Essais de débit sur les appareils de lutte contre l'incendie 61
6.1.1. Batzendorf 61
6.1.2. Bernolsheim 62
6.1.3. Berstheim 63
6.1.4. Bilwisheim 64
6.1.5. Bitschhoffen 65
6.1.6. Brumath 65
6.1.7. Dauendorf (Neubourg) 66
6.1.8. Donnenheim 68
6.1.9. Engwiller 68
6.1.10. Hochstett 69
6.1.11. Huttendorf 69
6.1.12. Keffendorf (annexe d'Ohlungen) 70
6.1.13. Kindwiller 70
6.1.14. Krautwiller 71
6.1.15. Kriegsheim 71
6.1.16. Mittelschaeffolsheim 72
6.1.17. Mommenheim 73
6.1.18. Morschwiller 75
6.1.19. Niedermodern 76
6.1.20. Niederschaeffolsheim 77
6.1.21. Olwisheim 78
6.1.22. Rottelsheim 79
6.1.23. Schirrhein 79
6.1.24. Schirrhoffen 81
6.1.25. Uhrwiller (Niefern) 82
6.1.26. Val de Moder (Pfaffenhoffen, Ringeldorf, Uberach, La Walck) 83
6.1.27. Wahlenheim 88
6.1.28. Wintershouse 89
6.1.29. Wittersheim (Gebolsheim) 90

1. GÉNÉRALITÉS

1.1. Structure administrative

La gestion des installations d'eau potable des communes adhérentes à la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) décrites dans ce document est assurée par plusieurs entités administratives.

L'ensemble des unités de distribution de ces entités est géré :

- Par le Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs ;
- Par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA), par le biais des Périmètres de Brumath, de Hochfelden et Environs, de la Moder, du Kochersberg - Souffel et Eau, Argile et Moder.

Le territoire couvert par ces entités administratives ne coïncide pas exactement avec les contours de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, certaines communes n'en font pas partie.

Par ailleurs, ce document ne traite pas des communes de Bischwiller, Haguenau, Kaltenhouse, Oberhoffen-sur-Moder, Ohlungen (exceptée son annexe Keffendorf), Rohrwiller et de Schweighouse.

Maître d'ouvrage des installations d'eau potable	**Communes [1]**	**Population [2]**
Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs	*Bischholtz* **Bitschhoffen** **Engwiller** **Kindwiller** *Mulhausen* *Offwiller* *Rothbach* *Schillersdorf* **Uhrwiller (Niefern)**	4 735
SDEA – Périmètre de Brumath	**Brumath**	10 342
SDEA – Périmètre de Hochfelden et Environs	*Alteckendorf* **Batzendorf** **Bernolsheim** **Berstheim** **Bilwisheim** *Bosselshausen* *Bossendorf* *Buswiller* **Dauendorf (Neubourg)** **Donnenheim** *Duntzenheim* *Ettendorf* *Friedolsheim* *Geiswiller – Zœbersdorf* *Gottesheim* *Grassendorf* *Hochfelden (Schaffhouse-Sur-Zorn)* **Hochstett** *Hohfrankenheim* **Huttendorf** *Ingenheim* *Issenhausen*	42 771

[1] En italique communes hors Communauté d'Agglomération de Haguenau
[2] Population totale au dernier recensement

Maître d'ouvrage des installations d'eau potable	Communes [1]	Population [2]
SDEA – Périmètre de Hochfelden et Environs	**Keffendorf (annexe d'Ohlungen)** *Kirrwiller* **Krautwiller** **Kriegsheim** *Lixhausen* *Melsheim* *Minversheim* **Mommenheim** **Morschwiller** *Mutzenhouse* **Niederschaeffolsheim** *Printzheim* *Ringendorf* **Rottelsheim** *Saessolsheim* *Schalkendorf* *Scherlenheim* *Schwindratzheim* **Uhlwiller (Niederaltdorf)** **Wahlenheim** *Waltenheim Sur Zorn* *Weitbruch* *Wickersheim – Wilshausen* *Wilwisheim* *Wingersheim Les 4 Bans (Gingsheim, Hohatzenheim, Mittelhausen, Wingersheim)* **Wintershouse** **Wittersheim (Gebolsheim)**	
SDEA – Périmètre de la Moder	*Menchhoffen* **Niedermodern** *Niedersoultzbach* *Obermodern-Zutzendorf* *Obersoultzbach* *Uttwiller* **Val De Moder (Pfaffenhoffen, Ringeldorf, Uberach, La Walck)**	9 249
SDEA – Périmètre Kochersberg - Souffel	*Berstett (Gimbrett, Rumersheim, Reitwiller)* *Cosswiller* *Dingsheim* *Dossenheim-Kochersberg* *Durningen* *Fessenheim Le Bas* *Furdenheim* *Gougenheim* *Griesheim-sur-Souffel* *Handschuheim* *Hohengœft* *Hurtigheim* *Ittenheim* *Kienheim* *Kuttolsheim* *Landersheim* **Mittelschaeffolsheim** *Neugartheim – Ittlenheim* **Olwisheim** *Pfulgriesheim*	36 963

Maître d'ouvrage des installations d'eau potable	Communes [1]	Population [2]
	Quatzenheim *Rangen* *Rohr* *Romanswiller* *Schnersheim (Kleinfrankenheim, Avenheim)* *Stutzheim – Offenheim* *Truchtersheim (Behlenheim, Pfettisheim, Truchtersheim)* *Wasselonne* *Willgottheim (Wœllenheim)* *Wintzenheim – Kochersberg* *Wiwersheim* *Zeinheim*	
SDEA – Périmètre Eau, Argile et Moder	*Dalhunden* *Drusenheim* **Schirrhein** **Schirrhoffen** *Sessenheim* *Soufflenheim* *Stattmatten*	17 585

1. En italique communes hors Communauté d'Agglomération de Haguenau
2. Population totale au dernier recensement

1.2. Domaine de compétences et d'intervention

Le Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs, maître d'ouvrage de ses installations, a délégué les compétences de contrôle, d'entretien et d'exploitation, ainsi que d'études et travaux d'extension et d'amélioration des ouvrages de production, de transport ou de distribution d'eau potable au SDEA.

Entre 2007 et 2023, les autres communes de la Communauté d'Agglomération de Haguenau précitées ont progressivement transféré la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de leurs ouvrages de production, de stockage et de distribution d'eau potable au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA).

Par ces transferts de compétence, elles sont regroupées dans plusieurs Commissions Locales du SDEA : Périmètres de Brumath, de Hochfelden et Environs, de la Moder, Kochersberg-Souffel, et Eau-Argile et Moder.

Dans le cadre de ses compétences, le SDEA assure aussi bien l'exploitation des installations que les investissements nouveaux qui s'avèrent nécessaires.

Outre ces missions, le SDEA assure également un service de permanence qui peut intervenir à tout moment, en cas d'incident, sur l'ensemble des ouvrages de collecte, de transport et de traitement.

2. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

Les communes de la CAH desservies en eau potable par le SDEA (au nombre de 29 + 1 commune annexe) le sont par les installations de production et de distribution des six Périmètres précités.

Le volume total d'eau vendu par ces périmètres est détaillé dans le tableau suivant.

Maître d'ouvrage des installations d'eau potable	Population [3]	Volume d'eau vendu [4]
Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs	4 735	228 313 m³ [5]
SDEA – Périmètre de Brumath	10 342	610 342 m³
SDEA – Périmètre de Hochfelden et Environs	42 771	2 270 224 m³
SDEA – Périmètre de la Moder	9 249	431 677 m³
SDEA – Périmètre Kochersberg - Souffel	36 963	1 957 339 m³
SDEA – Périmètre Eau, Argile et Moder	17 585	702 015 m³

Pour des raisons de compréhension et de cohérence technique, les installations d'eau potables existantes seront décrites dans ce chapitre par Périmètre.

2.1. Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs

Communes desservies (CAH) : Bitschhoffen, Engwiller, Kindwiller, Uhrwiller (Niefern)

Communes desservies (hors CAH) : Bischholtz, Mulhausen, Offwiller, Rothbach, Schillersdorf,

2.1.1. Production d'eau

La production d'eau est assurée par 2 puits exploités en commun avec le SDEA – Périmètre de la Moder et 4 sources situées à l'ouest du syndicat. La capacité totale de production est de 70 m³/h, soit une production journalière de 1 680 m³.

Deux interconnexions avec le Périmètre de la Moder permettent également au Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs de sécuriser son dispositif d'alimentation en eau potable.

2.1.2. Qualité de l'eau

L'eau distribuée, après traitement de l'arsenic, de neutralisation et de désinfection aux ultraviolets, est peu minéralisée, douce, faiblement nitratée et d'excellente qualité bactériologique.

La teneur en nitrates est de 3,3 mg/l en moyenne en sortie de la station de traitement, ce qui est très largement inférieur à la limite de qualité fixée à 50 mg/l, tandis que la concentration en chlorure, de 6,0 mg/l, est également inférieure à la référence de qualité fixée à 250 mg/l.

2.1.3. Stockage de l'eau

Le Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs dispose d'une capacité de stockage utile de 1 170 m³ grâce à 4 réservoirs. Les deux réservoirs d'Offwiller représentent 82 % du volume utile total, soit 960 m³.

[3] Population totale au dernier recensement
[4] Volumes vendus en 2023
[5] Volume vendu en 2022

Localisation	Volume total (m^3)	Volume utile (m^3)	Volume incendie (m^3)	Niveau d'eau (m NGF)
Offwiller 1	550	410	140	295,20
Offwiller 2	550	550	0	295,20
Uhrwiller	200	120	80	250,00
Engwiller	90	90	0	Env. 262 m

Pour la commune d'Uhrwiller, le stockage de l'eau est assuré par les réservoirs principaux d'Offwiller, le réservoir dit d'Uhrwiller desservant les communes de Kindwiller, de Bitschhoffen et d'Engwiller.

2.1.4. Ossature intercommunale

Le réseau de conduites de distribution par lequel se fait la desserte des communes du Syndicat est constitué de trois branches principales :

- Une canalisation Ø 300 mm partant des réservoirs d'Offwiller puis réduite en Ø 250 mm jusqu'à la commune de Mulhausen. Cette canalisation dessert également Bischholtz. Elle est réduite en Ø 200 mm pour traverser et alimenter la commune de Mulhausen. Cette conduite en diamètre Ø 200 mm permet ensuite d'alimenter commune de Uhrwiller. En sortie d'Uhrwiller cette canalisation, réduite en Ø 150 mm, alimente le château d'eau de la commune. Depuis cet ouvrage, une canalisation Ø 150 mm dessert Kindwiller et Bitschhoffen ; une conduite Ø 63 mm, piquée sur la conduite Ø 150 mm, permet en outre, par l'intermédiaire d'une station de pompage, d'alimenter la commune d'Engwiller ;
- Une conduite Ø 150 connectée à la canalisation Ø 300 mm en sortie de réservoir d'Offwiller alimente la commune d'Offwiller ;
- Un réducteur de pression, placé sur la conduite Ø 200 mm à l'aval de la connexion vers Offwiller réduit la pression d'environ 2 bars sur la branche partant vers Bischholtz/Mulhausen.

2.1.5. Réseau communal de Bitschhoffen

Le réseau communal de Bitschhoffen s'articule autour de la conduite d'alimentation Ø 150 mm provenant de la commune de Kindwiller. Cette conduite traverse Bitschhoffen par les rues de Kindwiller, de l'Église et de La Walck. Sur cette conduite, un bouclage par les rues des Roses, du Moulin et de La Walck a été réalisé.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 110, Ø 100, Ø 90, Ø 80 et Ø 63 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.1.6. Réseau communal d'Engwiller

Le réseau communal d'Engwiller s'articule autour du réseau principal Ø 125 puis Ø 150 mm qui relie la station de reprise d'Engwiller (située au sud-ouest du village) au réservoir d'Engwiller situé rue des Vosges.

Des conduites Ø 110 mm rue des Noyers, rue Bellevue ainsi qu'un bouclage passant par la rue des Chênes, rue des Bleuets et rue des Primevères sont connectées à la conduite principale.

Des canalisations Ø 63 à 125 mm assurent un maillage et la desserte locale.

2.1.7. Réseau communal de Kindwiller

Le réseau communal de Kindwiller s'articule autour de trois branches principales :

- La canalisation d'alimentation Ø 150 mm provenant du réservoir d'Uhrwiller. Cette conduite traverse tout le village en suivant la rue du Château d'eau, la rue de La Walck puis la route départementale n°750 afin d'alimenter Bitschhoffen ;
- La conduite desservant la rue Principale dont le diamètre varie entre 80 et 160 mm est connectée à la canalisation précédente à l'intersection de la rue Principale avec la rue du Château d'eau ;
- Un bouclage entre les deux canalisations précédentes est assuré par la rue des Vergers et la rue des Fleurs respectivement en Ø 150 mm et Ø 125 mm.

À l'ouest de la commune, le lieu-dit la Hardt, le long de la route départementale 326, est alimenté par une conduite Ø 110 mm depuis le réseau de la rue du Lichtenberg à Pfaffenhoffen.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 110, Ø 100, Ø 90 et Ø 80 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.1.8. Réseau communal d'Uhrwiller (Niefern)

Le réseau communal comporte deux secteurs.

2.1.8.1 Le réseau de distribution d'Uhrwiller

Le bourg d'Uhrwiller est desservi en eau potable par l'intermédiaire d'une conduite Ø 200 mm en provenance de Mulhausen. Celle-ci suit la rue de Niefern puis la rue Principale jusqu'à la rue de l'Etoile d'où elle passe en Ø 150 mm et suit le chemin rural jusqu'au réservoir d'Uhrwiller. Un bouclage en Ø 150 et Ø 160 mm rue du Stade, rue Neuve et rue Principale constitue le réseau structurant.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 125, Ø 110, Ø 90 et Ø 63 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.1.8.1 Le réseau de distribution de Niefern

Le secteur de Niefern est alimenté en eau potable par l'intermédiaire de la conduite intercommunale Ø 200 mm qui relie Mulhausen à Uhrwiller. Une conduite Ø 110 mm alimente la partie sud de la route départementale 326.

2.1.9. Pression de service

2.1.9.1 Bitschhoffen

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le réservoir d'Uhrwiller. La pression statique est ainsi comprise entre 3,5 et 6,5 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.1.9.2 Engwiller

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le réservoir de la commune. Elle varie entre 0,3 et 5,3 bars en fonction de l'altitude des habitations.

La Commune d'Engwiller est confrontée à une pression trop faible dans les quartiers situés en hauteur du village. Ceci est essentiellement dû à l'altitude des habitations, ces quartiers étant situés entre les cotes 240 et 255 m NGF, à proximité du réservoir communal dont le niveau d'eau maximum est à 262 m NGF, ils ne bénéficient en permanence que d'une faible pression.

Cette situation est à l'origine de la mise en place de surpresseurs privés par certains abonnés, notamment rue des Noyers et rue des Violettes.

2.1.9.3 Kindwiller

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le réservoir d'Uhrwiller. La pression statique est ainsi comprise entre 3,0 et 5,0 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.1.9.4 Uhrwiller (Niefern)

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le stabilisateur de pression situé en sortie du réservoir d'Offwiller.

La pression statique est ainsi comprise entre 3,4 et 6,7 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.2. Périmètre de Brumath

Le périmètre de Brumath correspond à la Ville de Brumath.

2.2.1. Production d'eau

L'eau potable distribuée dans le Périmètre de Brumath provient de l'exploitation de trois puits (puits 4, 6 et 7) situés au sud-est de l'agglomération de Brumath et captant la nappe aquifère des alluvions de la Zorn.

Puits	Code BSS	Capacités autorisées par la DUP	Capacités théoriques installées	Capacités mesurées
Puits 4 1977 (17,1 m)	BSS000SQSU	100 m^3/h 2000 m^3/j	100 m^3/h	50 m^3/h
Puits 6 1989 (13,9 m)	BSS000SQVA	100 m^3/h 2000 m^3/j	60 m^3/h	60 m^3/h
Puits 7 2010 (20,5 m)	BSS000SQYC	90 m^3/h 1800 m^3/j	90 m^3/h	90 m^3/h
Total		290 m^3/h 5800 m^3/j	250 m^3/h	200 m^3/h

La capacité totale de production autorisée par la DUP est de 290 m^3/h, soit 5 800 m^3/j sur la base de 20 heures de pompage.

L'eau de chacun de ces puits est désinfectée au chlore liquide puis envoyée sur le réseau et au réservoir du Lerchenberg en refoulement/distribution.

À noter que l'Établissement Public de Santé Alsace Nord (EPSAN) dispose de sa propre ressource en eau et d'un réseau de distribution privatif. Un branchement existe par ailleurs sur le réseau public au niveau de l'avenue de Strasbourg, permettant l'alimentation du réseau privatif depuis le réseau public.

2.2.2. Qualité de l'eau

Les puits produisent une eau proche d'un pH neutre (pH moyen compris entre 6,9 et 7,1), moyennement minéralisée (conductivité d'environ 700 µS/cm), dure à très dure (en moyenne 25 à 31 °F), moyennement nitratée (environ 21 à 23 mg/l). Elle présente une grande propreté bactériologique avec 100% de conformité entre 2021 et 2023 (78 prélèvements). L'eau est distribuée avec pour seul traitement une chloration préventive.

Les analyses périodiques, sous le contrôle de l'Agence Régionale de Santé (ARS), mettent en évidence des dépassements des limites de qualité physico-chimiques en vigueur concernant la chloridazone-desphényl (métabolite de pesticides). D'autres pesticides sont présents à l'état de traces à des concentrations inférieures aux limites de qualité.

Un contrôle renforcé a été mis en place par l'ARS sur les points de production concernés.

Une réflexion est en cours pour la mise en place d'une solution à moyen terme sur cette problématique : le traitement par charbon actif est envisagé, toutefois des études plus globales à l'échelle du bassin de la Zorn doivent être menées.

2.2.3. Stockage de l'eau

Le stockage de l'eau est assuré par un réservoir enterré situé sur la colline dite « du Lerchenberg », à l'est de Brumath, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Réservoir	Volume total (m^3)	Volume utile (m^3)	Volume incendie (m^3)	Niveau d'eau (m NGF)
Brumath (Lerchenberg)	1 500	1 380	120	188,00

2.2.4. Ossature intercommunale

Le transit de l'eau à partir des puits 4 et 6 jusqu'à hauteur du puits 7 est assuré par des conduites Ø 250 et 200 mm.

Trois conduites fonctionnant en refoulement distribution sont en place à proximité du puits 7 :

- Une conduite Ø 250 mm part en direction de la rue de la Garance. Elle alimente directement la partie est de la commune et notamment la rue Alexandre Millerand, la rue Robert Schuman et les habitations proches des ateliers municipaux ;
- Une conduite Ø 200 mm part en direction de la rue des Prés ;
- Une conduite Ø 250 mm part en direction de l'Avenue de Strasbourg où son diamètre est rétréci en 200 mm pour alimenter toute l'avenue et notamment la zone d'activité Sud.

En outre, le périmètre dispose de deux interconnexions :

Interconnexion avec le réseau de Mommenheim (Périmètre de Hochfelden et Environs)

Cette interconnexion permet un secours partiel vers Brumath à un débit de l'ordre de 40 m^3/h. À noter qu'en l'état, le périmètre de Hochfelden et Environs ne dispose que de marges de production faibles en période de pointe de consommation. Cette sécurisation apparaît comme assez fragile dans la situation actuelle.

Interconnexion avec le réseau de Krautwiller (Périmètre de Hochfelden et Environs)

Cette interconnexion constitue la seule alimentation en eau potable de la commune de Krautwiller qui n'est pas raccordée au reste du réseau du périmètre de Hochfelden et Environs. Les besoins annuels de la commune de Krautwiller sont d'environ 12 000 m^3/an.

2.2.5. Réseau communal de Brumath

Une conduite Ø 250 mm issue du réservoir communal alimente la Ville par le Nord et dessert la rue des Romains et se boucle sur la conduite de la rue Robert Schumann. Le réseau de distribution se prolonge par des conduites de diamètres inférieurs et notamment une conduite Ø 200 mm qui dessert l'Avenue de l'Europe puis la rue du Général de Gaulle.

Sur les conduites principales Ø 250 et 200 mm viennent se greffer les conduites secondaires Ø 150, 125, 100, 80 et 60 mm qui assurent l'alimentation et le maillage des autres rues et des habitations isolées.

Les zones d'activités de Bernolsheim et Nord sont alimentées par une conduite de Ø 150 mm provenant de la rue de la Division Leclerc.

2.2.6. Pression de service

La pression statique du réseau de la commune de Brumath est fixée par le niveau d'eau du réservoir du Lerchenberg. Elle est comprise entre 2,5 et 4,7 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.3. Périmètre de Hochfelden et Environs

Communes desservies (CAH) : Batzendorf, Bernolsheim, Berstheim, Bilwisheim, Dauendorf (Neubourg), Donnenheim, Hochstett, Huttendorf, Keffendorf (annexe d'Ohlungen), Krautwiller, Kriegsheim, Mommenheim, Morschwiller, Niederschaeffolsheim, Rottelsheim, Uhlwiller (Niederaltdorf), Wahlenheim, Wintershouse, Wittersheim (Gebolsheim)

Communes desservies (hors CAH) : Alteckendorf, Bosselshausen, Bossendorf, Buswiller, Duntzenheim, Ettendorf, Friedolsheim, Geiswiller – Zœbersdorf, Gottesheim, Grassendorf, Hochfelden (Schaffhouse-Sur-Zorn), Hohfrankenheim, Ingenheim, Issenhausen, Kirrwiller, Lixhausen, Melsheim, Minversheim, Mutzenhouse, Printzheim, Ringendorf, Saessolsheim, Schalkendorf, Scherlenheim, Schwindratzheim, Waltenheim Sur Zorn, Weitbruch, Wickersheim – Wilshausen, Wilwisheim, Wingersheim Les 4 Bans (Gingsheim, Hohatzenheim, Mittelhausen, Wingersheim)

2.3.1. Production d'eau

L'eau distribuée provient de l'exploitation de 9 forages localisés sur deux sites de production :

- La station de pompage et de traitement de Mommenheim exploitant sept puits à un débit théorique de 700 m³/h. Le débit disponible en sortie de traitement est pour sa part de 650 m³/h ;
- La station de pompage et de traitement de Weitbruch exploitant un puits au débit théorique de 85 m³/h. Le débit disponible en sortie de station est de 60 m³/h (débit pompe de reprise).

La capacité de production actuelle du Périmètre de Hochfelden et Environs est ainsi de 710 m³/h ce qui représente une capacité de production journalière maximale de 17 040 m³.

Notons que la commune de Krautwiller ne possède pas de propre ressource en eau. Elle couvre l'ensemble de ses besoins par l'interconnexion de son réseau de distribution avec les installations du Périmètre de Brumath.

2.3.2. Qualité de l'eau

Secteur Weitbruch : Eau de très bonne qualité microbiologique, moyennement dure et très faiblement nitratée. Présence à l'état de trace d'un métabolite de pesticide recherché (Métolachlore ESA) avec toutefois une concentration inférieure à la limite de qualité.

Secteur Mommenheim : Eau de très bonne qualité microbiologique, dure et moyennement nitratée. Au vu de l'historique des mesures de pesticides et de nitrates sur les puits 4 et 6, ces puits ne sont plus maintenus qu'en mode d'entretien. La reconquête de la qualité des eaux au droit du champ captant impose la poursuite des actions déjà engagées, notamment en lien avec le monde agricole.

Secteur Krautwiller : Eau de très bonne qualité microbiologique, moyennement dure et moyennement nitratée.

Concernant les pesticides, des dépassements des limites réglementaires sont observés pour un métabolite de pesticide (Chloridazone-desphényl) sur les forages de Mommenheim et Brumath (alimentant Krautwiller). Ces traces sont mesurées à des teneurs inférieures aux seuils sanitaires et ne présentent pas de risques pour la santé des consommateurs. L'Agence Régionale de Santé a donc accordé une dérogation permettant la distribution de cette eau. Elle peut être consommée sans restriction par l'ensemble de la population.

Sur ces secteurs, d'autres pesticides sont également présents à l'état de traces, à des concentrations inférieures aux limites de qualité.

2.3.3. Stockage de l'eau

Les eaux prélevées aux forages de Mommenheim et de Weitbruch sont refoulées directement dans le réseau, le surplus étant stocké au niveau de onze réservoirs d'un volume variant de 150 m³ (réservoirs de Friedolsheim et de Gingsheim) à 2 000 m³ (réservoir du Himrich à Waltenheim-sur-Zorn), ce qui représente une capacité de stockage totale de 5 840 m³ dont 1 080 m³ réservés à lutte contre l'incendie.

Réservoir	Volume total (m^3)	Volume utile (m^3)	Réserve incendie (m^3)	Niveau d'eau (m NGF)
Friedolsheim	150	90	60	256,00
Geiswiller	200	140	60	240,10
Gingsheim	150	90	60	230,00
Himrich (cuve 1)	1 000	760	240	255,60
Himrich (cuve 2)	1 000	1 000	0	256,80
Huttendorf	1 000	860	140	253,75
Kirrwiller	1 000	880	120	257,68
Morschwiller	350	290	60	295,50
Niederschaeffolsheim	500	350	150	221,00
Scherlenheim	300	170	130	233,00
Duntzenheim (Bâche)	190	130	60	219,00
Total des réserves	**5 840**	**4 760**	**1 080**	

2.3.4. Ossature intercommunale

Le réseau du périmètre, complexe et étendu, se compose de plus de 380 km de conduites de production et de distribution, et peut être décomposé en deux secteurs, chacun alimenté par un champ captant décrit précédemment.

Situé à l'est du Périmètre de Hochfelden et Environs, un premier secteur, composé des communes de Kriegsheim, Niederschaeffolsheim, Rottelsheim et Weitbruch, est alimenté par la station de pompage et de traitement de Weitbruch par une conduite Ø 150 mm, puis Ø 200 mm jusqu'au château d'eau de Niederschaeffolsheim. La distribution d'eau se fait soit directement par pompage quand la station de traitement est en production, soit de manière gravitaire depuis le château d'eau quand la production est à l'arrêt. L'enclenchement et le déclenchement de la production est asservi au niveau d'eau du réservoir.

Le second secteur de distribution, composé des 47 autres communes du Périmètre, est alimenté par le champ captant du Mommenheim. Bien qu'il soit plus vaste que le secteur de Weitbruch, son fonctionnement répond au même principe. La production de la station de traitement de Mommenheim est asservie au niveau d'eau du réservoir du Himrich à Waltenheim-sur-Zorn, réservoir principal du Périmètre. La distribution d'eau se fait, soit par pompage quand la station de traitement est en marche, soit de manière gravitaire depuis le réservoir du Himrich quand la station de Mommenheim est à l'arrêt.

Ce second secteur présente tout de même quelques particularités, liées à l'étendue du réseau de distribution. Le réservoir principal du Himrich alimente effectivement plusieurs réservoirs intermédiaires, parfois, par le biais de station de pompage relais. Les quelques sous-secteurs

suivants sont identifiés, correspondant chacun à un secteur d'influence d'un réservoir intermédiaire.

Réservoir intermédiaire	Secteur d'influence du réservoir	Mode de distribution depuis le réservoir	Remplissage du réservoir
Gingsheim (150 m³)	Gingsheim	Gravitaire	Gravitaire depuis le réservoir du Himrich
Duntzenheim (225 m³)	Duntzenheim - Saessolsheim	Par surpression	Gravitaire depuis le réservoir du Himrich
Friedolsheim (150 m³)	Friedolsheim	Gravitaire	Par pompage depuis la station de surpression de Duntzenheim
Scherlenheim (300 m³)	Scherlenheim – Melsheim – Wilwisheim - Ingenheim	Gravitaire	Gravitaire depuis le réservoir du Himrich
Huttendorf (1 000 m³)	Minversheim – Huttendorf – Uhlwiller – Keffendorf – Berstheim – Wintershouse - Batzendorf	Gravitaire	Par pompage depuis la station relais de Minversheim
Morschwiller (350 m³)	Morschwiller – Grassendorf – Ringeldorf – Dauendorf	Gravitaire	Par pompage depuis la station relais de Morschwiller
Kirrwiller (1 000 m³)	Alteckendorf – Ettendorf – Buswiller – Ringendorf – Kirrwiller – Bosselshausen – Issenhausen – Zœbersdorf – Wickersheim	Gravitaire	Pompage depuis la station relais de Minversheim
Geiswiller (200 m³)	Geiswiller – Gottesheim – Printzheim	Gravitaire	Gravitaire depuis le réservoir de Kirrwiller
Bâche de Buswiller	Schalkendorf – quartiers élevés de Buswiller	Par surpression	Gravitaire depuis le réservoir de Kirrwiller

Ce vaste réseau de distribution est interconnecté avec les installations d'eau potable de structures voisines :

- Une première interconnexion avec les installations de la Ville de Brumath, à hauteur du cinéma Pathé. Cette connexion permet un secours réciproque de la distribution ;
- Une seconde interconnexion avec les mêmes installations, mais à hauteur de Krautwiller. Cette connexion permet l'alimentation en eau de Krautwiller exclusivement par le réseau de Brumath (achat d'eau) ;
- Une dernière interconnexion avec les installations du Périmètre Kochersberg, au niveau de Mittelhausen. Cette interconnexion permet un secours réciproque de la distribution, par pompage vers Hochfelden, ou de manière gravitaire vers le Kochersberg.

À partir de ces conduites intercommunales, des ramifications et maillages de réseau de plus faibles diamètres (Ø 150 à 60 mm) permette la desserte locale des habitations.

2.3.5. Réseau communal de Batzendorf

Le réseau communal de Batzendorf s'articule autour de la conduite principale Ø 150 mm provenant de Berstheim et Wintershouse au nord-ouest de la commune, se prolongeant par la rue du Moulin jusqu'au croisement avec la rue Principale.

En direction de l'est vers Niederschaeffolsheim, le réseau principal est constitué d'une conduite en fonte Ø 200 mm.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 50 à 110 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

À l'extrême nord de la commune, un poste électrique situé sur le ban communal de Batzendorf est alimenté directement par une conduite Ø 90 mm provenant de Wintershouse.

2.3.6. Réseau communal de Bernolsheim

L'alimentation de la commune de Bernolsheim est assurée :

- Par une conduite Ø 150 mm se réduisant ensuite à 125 mm puis 100 mm, qui transite par Hochstett puis Wahlenheim. Elle prend son origine sur une conduite principale Ø 300 mm en provenance de la station de traitement de Mommenheim ;
- Par une conduite Ø 100 mm en provenance de Hochstett traversant l'agglomération du nord au sud.

À partir de cet axe principal, la desserte locale est assurée par un premier bouclage empruntant la rue de l'Ancienne École (Ø 80/90 mm), rue des Prés (Ø 110 mm) et rue des Vignes et un second, au sud de la commune, rue des Vignes (Ø 110 mm), rue de Mirabelliers (Ø 110 mm) et rue du Sable (Ø 90/80 mm). Les autres rues du village sont desservies en antenne par des conduites Ø 40 à 110 mm.

L'alimentation de la zone commerciale et de loisirs au Sud de la Commune est assurée quant à elle à partir de la conduite d'interconnexion Ø 250 et 200 mm reliant le réseau de Mommenheim aux installations de la Ville de Brumath. Cette zone est située à l'aval des réducteurs de pression de Mommenheim.

2.3.7. Réseau communal de Berstheim

Le réseau communal de Berstheim s'articule autour des conduites :

- Ø 200 mm au nord-ouest en provenance d'Huttendorf par la rue de Keffendorf ;
- Ø 150 mm vers Batzendorf à l'est par la rue des Haies et la route de Haguenau ;
- Ø 150 mm vers Wittersheim au sud par la rue de l'Église et la rue Gouvion St Cyr.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 110 à 63 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.3.8. Réseau communal de Bilwisheim

L'alimentation de la commune de Bilwisheim est assurée :

- Par une conduite Ø 150 mm raccordée sur la conduite intercommunale Ø 300 mm qui contourne Mittelhausen par l'Est et qui provient du réservoir du Himrich à Waltenheim-sur-Zorn pour rejoindre la station d'interconnexion de secours avec le Périmètre voisin du Kochersberg-Souffel ;
- Et par une conduite Ø 100 mm en provenance de Donnenheim.

Ces deux conduites forment un bouclage au niveau de l'intersection entre la rue des Vergers et la Route Départementale 758.

La desserte locale du centre du village est assurée par un bouclage entre la conduite Ø 110 mm de la rue des Écrivains et la conduite Ø 100 puis 80 mm de la rue Principale.

Sur la conduite Ø 100/80 mm de la rue Principale se branchent diverses conduites Ø 80 à 110 mm, assurant la desserte de l'ensemble des rues du quartier est de la commune.

2.3.9. Réseau communal de Dauendorf (Neubourg)

Le réseau communal de Dauendorf s'articule autour de la conduite Ø 100 mm dans le prolongement de la conduite Ø 125 mm provenant du réservoir de Morschwiller, et qui dessert en formant des maillages la rue de l'Église, la rue Principale, la rue des Roses et rue de l'Etoile. Quelques rues sont équipées de conduites PVC Ø 110 mm : route de Neubourg, lotissement « La colline aux Faisans », rue du Muguet et rue de l'École, cette dernière formant également un maillage avec la rue de l'Église.

La conduite Ø 200 mm provenant du réservoir de Morschwiller est raccordée sur le réseau Ø 90 mm de la Route Départementale 110 au nord-ouest de Dauendorf.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 90 à Ø 40 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

L'annexe Neubourg est alimentée à partir de la conduite Ø 80 mm route de Neubourg au nord-est de Dauendorf, réseau équipé d'un stabilisateur de pression aval à l'entrée de Neubourg. Le réseau s'articule ensuite autour de la conduite Ø 100 mm en aval du stabilisateur puis Ø 80 mm rue Principale. Il se compose par ailleurs de conduites Ø 110 mm, Ø 90 mm et Ø 80 mm desservant les différentes rues de l'annexe.

2.3.10. Réseau communal de Donnenheim

L'alimentation de la commune de Donnenheim est assurée par une conduite Ø 100 mm en provenance de Wingersheim qui se prolonge le long de la rue Principale jusqu'à Bilwisheim.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 110 à Ø 80 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.3.11. Réseau communal de Hochstett

L'alimentation de la commune de Hochstett est assurée par une conduite Ø 125 mm en provenance de Berstheim par la Départementale 419 qui passe en Ø 150 mm à l'entrée de la commune et se prolonge le long de la rue du Village jusqu'à la sortie de la commune où elle repasse en Ø 125 mm en direction de Wahlenheim.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 110 à Ø 63 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.3.12. Réseau communal de Huttendorf

Le réseau communal s'articule autour de la conduite Ø 250 mm sur l'axe nord-sud le long de la rue Principale et de la rue de Minversheim et à l'est par la conduite Ø 200 mm rue de la Laiterie puis Route Départementale 421 vers Berstheim.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 110 et Ø 80 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.3.13. Réseau communal de Keffendorf (annexe d'Ohlungen)

Le réseau de distribution de l'annexe de Keffendorf est constitué d'une conduite principale Ø 100 et 80 mm le long de la rue d'Ohlungen. Une antenne secondaire Ø 110 mm part de cette conduite principale pour alimenter les habitations de la rue de Berstheim. L'eau distribuée provient du réseau intercommunal reliant Uhlwiller et Berstheim, le point de jonction se trouvant au niveau du croisement de la Route Départementale 241 et de la Route Départementale 227.

2.3.14. Réseau communal de Krautwiller

Le réseau communal se caractérise par un tracé en étoile :

- Différentes conduites en antennes sont connectées sur la conduite Ø 150 mm en provenance de Brumath ;
- La desserte des rues du Cimetière et du Berger au sud de la commune est assurée par des conduites Ø 100 mm et 80 mm ;
- L'ouest de la commune est alimenté par des conduites de Ø 110 mm (rue des Champs et du Chêne) et des conduites Ø 80 mm et 90 mm (rue de Wingersheim) ;
- La rue de la Douane est alimentée par une conduite Ø 80 mm qui se prolonge au nord en Ø 63 mm.

2.3.15. Réseau communal de Kriegsheim

Le réseau communal de Kriegsheim s'articule autour de deux conduites Ø 150 mm :

- La première venant de Niederschaeffolsheim par la Route Départementale 263 qui parcourt la rue du Général de Gaulle, puis se dirige vers Rottelsheim par la rue de Rottelsheim. Cette conduite passe localement en Ø 125 mm dans la rue de Rottelsheim, entre la rue des Lilas et l'école des Vergers ;
- La seconde qui se dirige, depuis la Route Départementale 263 au nord de la commune vers la rue de l'Étang pour la desserte des quartiers nord-est de la commune.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 60 à 110 mm) assurent un maillage et la desserte locale des habitations depuis ces deux conduites principales.

2.3.16. Réseau communal de Mommenheim

Une conduite Ø 300 mm contourne la commune par l'ouest et se scinde en 2 conduites Ø 300 mm au nord de la commune, à l'intersection de la D227/D69. Sur cette conduite Ø 300 mm viennent se greffer 2 conduites assurant l'alimentation de la commune par l'intermédiaire de réducteurs de pression :

- Une conduite Ø 125 mm à l'intersection rue du Moulin / rue du Général Leclerc, se prolongeant vers le nord en diamètre Ø 100 mm. Une conduite Ø 200 mm est branchée sur celle-ci et permet la desserte de l'Est de la commune et notamment de la zone artisanale ;
- Une conduite Ø 150 mm à l'intersection de la rue des Romains / rue de la Liberté, se dirigeant vers l'est de la commune jusqu'à la rue des Vignes où elle se scinde en une première conduite Ø 110 mm alimentant le lotissement au nord et en une seconde conduite Ø 110 mm se prolongeant vers l'est.

Sur ces conduites, viennent se greffer des conduites Ø 100 mm, Ø 80 mm et Ø 60 mm qui permettent d'alimenter l'ensemble des quartiers de la commune.

2.3.17. Réseau communal de Morschwiller

Le réseau communal s'articule autour de la conduite Ø 150 mm en aval de la station de pompage-relais située Route Départementale 419 et desservant la rue Principale. Au nord, la conduite se réduit en Ø 125 mm rue du Château d'eau, jusqu'au réservoir de Morschwiller.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 110 à Ø 80 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.3.18. Réseau communal de Niederschaeffolsheim

Le réseau communal de Niederschaeffolsheim s'articule autour de trois branches principales :

- Le réseau Ø 200 mm en provenance du forage de Weitbruch : cette conduite emprunte la rue du stade, le rue de l'Église, la route de Bischwiller puis la rue de Batzendorf jusqu'au réservoir ;
- Le réseau Ø 150 mm de la rue du Général de Gaulle qui dessert la partie nord du village ;
- Le réseau Ø 150 mm de la rue du Général de Gaulle qui dessert la partie sud du village avant d'approvisionner Kriegsheim par le chemin d'exploitation reliant la rue précitée et la Route Départementale 263.

Des canalisations de plus faibles diamètres (Ø 110 à 80 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

Par ailleurs, une interconnexion de secours entre les communes de Niederschaeffolsheim et de Harthouse est assurée par une conduite empruntant la rue de Harthouse.

De la même manière, une interconnexion Ø 125 mm avec le réseau de distribution de Batzendorf à l'ouest du village permet d'approvisionner directement le réservoir de Niederschaeffolsheim en cas de besoin.

2.3.19. Réseau communal de Rottelsheim

Le réseau communal de Rottelsheim est alimenté :

- D'une part à l'est par la conduite Ø 125 mm fonte de la rue Principale en provenance de Kriegsheim ;
- D'autre part au nord par la conduite Ø 150 mm fonte par un piquage sur la conduite intercommunale entre Niederschaeffolsheim et Kriegsheim.

Dans la commune, le réseau se divise en deux au niveau de la place du Tilleul :

- D'une part, une conduite Ø 110 mm PVC emprunte la rue de l'École (Ø 80 FT), la rue de Brumath, la rue des Acacias et la rue des Vergers ;
- D'autre part, une conduite Ø 100 mm fonte emprunte la rue Principale jusqu'à l'intersection des rues Principale et des Vergers où les deux conduites se rejoignent. Cette dernière conduite se prolonge rue de Bellevue et se scinde en deux conduites Ø 90 et 110 mm PVC et alimente la partie nord de la commune.

Des canalisations de plus faibles diamètres (Ø 110 à 63 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.3.20. Réseau communal de Uhlwiller (Niederaltdorf)

Le réseau communal s'articule autour de la conduite Ø 150 mm, qui se réduit en fonte Ø 100 mm au niveau de la rue de l'Église puis repasse en Ø 110 mm.

Des canalisations de même diamètre ainsi que de diamètre plus faible (Ø 110 à Ø 63 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

Le réseau de l'annexe de Niederaltdorf, au sud d'Uhlwiller, est assuré par une conduite Ø 160 mm, qui se réduit en Ø 80 mm au niveau de la rue Principale.

Des canalisations de même diamètre ainsi que de diamètre plus faible (Ø 80 à Ø 50 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.3.21. Réseau communal de Wahlenheim

L'alimentation de la commune de Wahlenheim est assurée par une conduite principale Ø 125 mm en provenance de Hochstett, celle-ci se prolonge le long de la rue de l'Église en Ø 125 mm et de la rue Principale en Ø 100 mm et à partir de la tue de l'Ancienne Forge, elle passe en Ø 150 mm jusqu'à Bernolsheim. Sur cette conduite principale Ø 125 mm se branchent diverses conduites Ø 50 à 110 mm, en fonte et en PVC, assurant la desserte de l'ensemble des rues et quartiers de l'agglomération.

2.3.22. Réseau communal de Wintershouse

Le réseau communal de Wintershouse s'articule autour de la conduite principale Ø 125 mm, raccordée sur la conduite Ø 150 mm reliant Berstheim à Batzendorf, qui emprunte la rue Principale où elle se réduit en Ø 100 mm puis en Ø 80 mm.

Le reste du réseau se compose principalement de conduites en fonte Ø 80 mm anciennes, et dans certains secteurs de conduites PVC Ø 110 mm et Ø 90 mm plus récentes (rue d'Ohlungen, lotissements « Mittelberg » et « Les Vergers »).

La rue de Batzendorf et la rue des Aulnes sont équipées respectivement de conduites en fonte Ø 150 mm et PVC Ø 160 mm.

Le réseau communal de Wintershouse alimente également un poste électrique situé sur le ban communal de Batzendorf, par une conduite Ø 90 mm vers le nord-est.

2.3.23. Réseau communal de Wittersheim (Gebolsheim)

L'alimentation de la commune de Wittersheim est assurée par une conduite principale Ø 300 mm en provenance de la station de traitement de Mommenheim, connectée à la commune en 2 points : rue du Stade Route Départementale n°139 / rue de Haguenau.

Ces deux alimentations se rejoignent via le réseau (Ø 80 à 150 mm) de la rue Principale.

À partir de cet axe, la desserte locale est assurée par un premier bouclage empruntant la rue de l'Église (Ø 100 mm), rue des Sœurs (Ø 100 mm) et rue Neuve (Ø 125 mm) et un second, rue des Prés (Ø 80/110 mm), rue du Moulin (Ø 110mm) et rue Neuve (Ø 100 mm). Les autres rues du village sont desservies, principalement en antenne, par des conduites Ø 80 à 110 mm.

Quant à la desserte du hameau de Gebolsheim, elle est assurée, à partir de la conduite maîtresse Ø 300 mm, par une conduite de Ø 110/90 mm empruntant la rue de Mommenheim et la rue des Champs.

2.3.24. Pression de service

2.3.24.1 Batzendorf

La pression statique du réseau de la commune de Batzendorf est fixée par le niveau des réservoirs de Huttendorf et de Waltenheim-sur-Zorn. La pression statique est ainsi comprise entre 3,5 et 6,5 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.3.24.2 Bernolsheim

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le niveau d'eau du réservoir du Huttendorf (253,75 m NGF) et, pour la zone d'activité, par le réducteur de pression de Mommenheim. La pression statique varie entre 3 et 8,6 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.3.24.3 Berstheim

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le niveau des réservoirs de Huttendorf et de Waltenheim-sur-Zorn. La pression statique est ainsi comprise entre 3,3 et 5,3 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.3.24.4 Bilwisheim

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le niveau d'eau du réservoir du Himrich (256,80 m NGF). La pression statique varie entre 6,5 et 7,8 bars en fonction de l'altitude des habitations. Elle peut s'élever de quelques dixièmes lors des phases de pompage de la station d'interconnexion de Mittelhausen.

2.3.24.5 Dauendorf (Neubourg)

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le niveau du réservoir de Morschwiller et de la station relais. La pression statique est ainsi comprise entre 5,2 et 10,1 bars en fonction de l'altitude des habitations.

De la même manière, la pression statique du réseau de Neubourg est fixée par le stabilisateur de pression aval située à l'entrée de l'annexe. La pression statique est ainsi comprise entre 4,5 et 5 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.3.24.6 Donnenheim

La pression de service, fixée par le niveau d'eau du réservoir du Himrich varie selon l'altimétrie des lieux. La pression statique est comprise entre 6,5 et 8 bars environ.

2.3.24.7 Hochstett

La pression de service, fixée par le niveau d'eau du réservoir de Huttendorf varie selon l'altimétrie des lieux. La pression statique est comprise entre 4 et 5,4 bars environ.

2.3.24.8 Huttendorf

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le niveau des réservoirs de Huttendorf et de Waltenheim. La pression statique est ainsi comprise entre 1,3 et 4,7 bars en fonction de l'altitude des habitations. Elle est particulièrement faible au nord de la commune (rue des Roses, rue des Vignes et rue de l'Église).

2.3.24.9 Keffendorf (annexe d'Ohlungen)

La pression statique du réseau de distribution de l'annexe Keffendorf est fixée par le niveau des réservoirs de Huttendorf et de Waltenheim-sur-Zorn. La pression statique y est ainsi comprise entre 3,7 et 3,8 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.3.24.10 Krautwiller

La pression statique du réseau de la commune de Krautwiller est fixée par le niveau d'eau du réservoir du Lerchenberg. Elle est comprise entre 3,7 et 4,8 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.3.24.11 Kriegsheim

La pression statique du réseau de la commune de Kriegsheim est fixée par le niveau du château d'eau de Niederschaeffolsheim. Elle est comprise entre 3,1 et 4,8 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.3.24.12 Mommenheim

La pression statique dans la commune varie, en fonction de l'altitude des habitations, de 2,0 à 10,4 bars (présence de stabilisateurs de pression). La pression est assez faible sur l'exploitation agricole située rue des Romains et dans une moindre mesure dans le quartier proche du Sacré Cœur (coteaux fleuris). Ces quartiers sont sous influence d'un réducteur de pression situé au carrefour rue des Romains / rue de la Liberté.

2.3.24.13 Morschwiller

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le niveau du réservoir de Morschwiller et par la station relais. La pression statique est ainsi comprise entre 5,0 et 7,7 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.3.24.14 Niederschaeffolsheim

La pression statique du réseau de la commune de Niederschaeffolsheim est fixée par le niveau du réservoir de Niederschaeffolsheim et le fonctionnement des pompes du forage de Weitbruch. Elle est globalement comprise entre 3,0 et 6,5 bars en fonction de l'altitude des constructions.

2.3.24.15 Rottelsheim

La pression statique du réseau de la commune de Rottelsheim est fixée par le niveau du château d'eau de Niederschaeffolsheim. Elle est comprise entre 2,6 et 4,9 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.3.24.16 Uhlwiller (Niederaltdorf)

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le niveau des réservoirs de Huttendorf et de Waltenheim. La pression statique est ainsi comprise entre 3,4 et 6,5 bars à Uhlwiller, et entre 5,8 et 6,7 bars à l'annexe Niederaltdorf, en fonction de l'altitude des habitations.

2.3.24.17 Wahlenheim

La pression statique dans la commune varie, en fonction de l'altitude des habitations, de 5,6 à 7,7 bars.

2.3.24.18 Wintershouse

La pression statique du réseau de la commune de Wintershouse est fixée par le niveau des réservoirs de Huttendorf et de Waltenheim-sur-Zorn. La pression statique est ainsi comprise entre 3,7 et 7,6 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.3.24.19 Wittersheim (Gebolsheim)

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le niveau du réservoir de Huttendorf. La pression statique est ainsi comprise entre 3,7 et 6,9 bars à Wittersheim et entre 3,6 et 9,3 bars à Gebolsheim en fonction de l'altitude des habitations.

2.4. Périmètre de la Moder

Communes desservies (CAH) : Niedermodern, Val de Moder (Pfaffenhoffen, Ringeldorf, Uberach, La Walck)

Communes desservies (hors CAH) : Menchhoffen, Niedersoultzbach, Obermodern-Zutzendorf, Obersoultzbach, Uttwiller

2.4.1. Production d'eau

La production d'eau est assurée par 6 puits situés dans la forêt domaniale au Nord Est d'Offwiller.

La capacité totale de production de ce champ captant est de 925 m^3/h, soit une production journalière maximale de 22 200 m^3 en pompage 24h / 24.

Une interconnexion avec le Syndicat des eaux d'Offwiller et Environs, localisée au nord de La Walck, ainsi que deux interconnexions avec la Ville d'Ingwiller permettent, le cas échéant, de sécuriser le dispositif d'alimentation en eau potable du Périmètre.

2.4.2. Qualité de l'eau

Les 6 puits produisent une eau faiblement minéralisée, douce, faiblement nitratée et d'excellente qualité bactériologique.

Elle présente une grande propreté bactériologique et sa teneur en nitrates est de 3 mg/l en fonction des puits, ce qui est largement inférieur à la concentration maximale admissible fixée à 50 mg/l. L'eau est distribuée après traitement de l'arsenic, de neutralisation et de désinfection aux ultra-violets.

2.4.3. Stockage de l'eau

Le Périmètre de Moder dispose d'une capacité de stockage utile de l'ordre de 1130 m^3 grâce aux bâches d'eaux traitées de la station de traitement d'Offwiller et à 2 réservoirs :

Réservoir	Volume total (m^3)	Volume utile (m^3)	Volume incendie (m^3)	Niveau d'eau (m NGF)
Zutzendorf	200	80	120	233,20
Schalkendorf	1 000	800	200	259,10
Offwiller (bâches eaux traitées)	250	250	0	287,24

Pour les communes de Niedermodern et de Val de Moder, le stockage de l'eau est assuré par le réservoir de Schalkendorf.

2.4.4. Ossature intercommunale

Le réseau de conduites de distribution par lequel se fait la desserte des communes du Périmètre de la Moder est constitué de deux branches principales :

- Une conduite principale Ø 250 mm assure la desserte en eau de l'ensemble des communes. Elle alimente en route le réservoir de Zutzendorf, qui dessert ensuite cette localité par une conduite Ø 125 mm. Elle assure ensuite le remplissage du réservoir de Schalkendorf et, à partir du croisement de la vanne d'Obermodern, l'alimentation en Ø 300 mm du secteur est (Val de Moder et Niedermodern) et ouest (Obermodern, Menchhoffen, Uttwiller, Niedersoultzbach et Obersoultzbach) du Périmètre ;
- Du côté ouest, une conduite Ø 200 mm dessert Obermodern, suit la Route Départementale 919, puis se réduit en Ø 150 mm et se scinde en deux vers Menchhoffen d'une part (le long de la Route Départementale 919), et vers les communes de Uttwiller, Niedersoultzbach et Obersoultzbach d'autre part (le long de la Route Départementale 234).

2.4.5. Réseau communal de Niedermodern

Le réseau communal de Niedermodern s'articule autour de trois conduites principales :

- Une conduite d'alimentation Ø 250 mm arrivant des forages via Pfaffenhoffen par la rue de la Gare. Cette canalisation dessert ensuite en Ø 250 mm puis 200 mm rue d'Haguenau ;
- Une canalisation Ø 150 mm connectée à la précédente au niveau de la rue d'Uberach alimente la commune d'Uberach ;
- Une canalisation Ø 150 mm alimente le sud du village et est connectée à la conduite d'alimentation au niveau de la rue de la Gare.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 110, Ø 100 et Ø 80 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.4.6. Réseau communal de Val de Moder (Pfaffenhoffen, Ringeldorf, Uberach, La Walck)

Le réseau communal du secteur de Pfaffenhoffen s'articule autour de plusieurs axes principaux :

- Une canalisation d'alimentation Ø 300 mm provenant des forages arrivant par la rue de Saverne. Au niveau de la rue du Faubourg son diamètre se réduit à 250 mm. La conduite alimente ensuite Niedermodern en passant par la rue de la Gare ;
- Une canalisation d'alimentation Ø 150 mm connectée à la précédente à l'Est d'Obermodern. Cette conduite traverse la commune d'ouest en est en passant par la rue de Saverne, la rue du Docteur Albert Schweitzer et par la rue d'Haguenau en diamètre Ø 125 mm. Elle alimente également Niedermodern par la suite ;
- Une conduite Ø 200 mm piquée sur la précédente au niveau de la rue des Tanneurs, qui se réduit ensuite en Ø 150 mm et passe par la rue du Pont pour alimenter l'ancienne commune de La Walck ;
- Une conduite Ø 100 mm puis Ø 150 mm pour alimenter Uberach ;
- Une conduite Ø 150 puis 80 mm permettant un bouclage entre les deux conduites précédentes en passant par la rue du Rempart ;
- Une conduite Ø 200 puis 150 mm réalisant un bouclage sur la canalisation d'alimentation Ø 300 mm. Cette canalisation passe par les rues des Rossignols, des Hirondelles, des Pinsons, des Pâquerettes, des Roses et des Carrières pour être reconnectée à la canalisation d'alimentation au niveau de la rue du Faubourg.

Des canalisations de diamètre Ø 150, Ø 110, Ø 90 et Ø 80 mm assurent un maillage et la desserte locale.

2.4.7. Pression de service

2.4.7.1 Niedermodern

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le réservoir de Schalkendorf. La pression statique est ainsi comprise entre 6,5 et 9,3 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.4.7.2 Val de Moder (Pfaffenhoffen, Ringeldorf, Uberach, La Walck)

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le réservoir de Schalkendorf. La pression statique est ainsi comprise entre 1,8 et 9,4 bars en fonction de l'altitude des habitations.

L'attention est portée sur le fait que les pressions sont faibles dans la rue de la Forêt à Ringeldorf (inférieures à 2 bars).

2.5. Périmètre Kochersberg - Souffel

Communes desservies (CAH) : Mittelschaeffolsheim, Olwisheim,

Communes desservies (hors CAH) : Berstett (Gimbrett, Rumersheim, Reitwiller), Cosswiller, Dingsheim, Dossenheim-Kochersberg, Durningen, Fessenheim-le-Bas, Furdenheim, Gougenheim, Griesheim-sur-Souffel, Handschuheim, Hohengœft, Hurtigheim, Ittenheim, Kienheim, Kuttolsheim, Landersheim, Neugartheim – Ittlenheim, Pfulgriesheim, Quatzenheim, Rangen, Rohr, Romanswiller, Schnersheim (Kleinfrankenheim, Avenheim), Stutzheim – Offenheim, Truchtersheim (Behlenheim, Pfettisheim, Truchtersheim), Wasselonne, Willgottheim (Wœllenheim), Wintzenheim – Kochersberg, Wiwersheim, Zeinheim

2.5.1. Production d'eau

Le Périmètre Kochersberg – Souffel peut être découpé en trois secteurs géographiques, en fonction des ressources sollicitées :

- À l'ouest, le secteur Cosswiller – Romanswiller – Wasselonne qui s'étend jusqu'à Wintzenheim et Landersheim, essentiellement alimenté par la source Grentzbruck (Romanswiller) d'une capacité de production de 600 m³/j d'une part, et par les sources du Bischofslaeger et trois forages à Cosswiller (P2, P3 et P4) d'autre part d'une capacité totale de production de l'ordre de 4 600 m³/j. L'ensemble de ces ressources capte la nappe aquifère des grès des Vosges ;
- Au nord et au nord-est, le secteur Willgottheim – Truchtersheim – Griesheim-sur-Souffel, alimenté directement par la station de pompage et de traitement de Griesheim-sur-Souffel mise en service en juillet 2014, dont les eaux proviennent de cinq puits captant la nappe aquifère des alluvions rhénanes :
    - Deux puits adjacents à la station de Griesheim-sur-Souffel, d'une capacité de production totale de 1 200 m³/h, soit 24 000 m³/j en pompage 20 h / 24 ;
    - Trois puits à Lampertheim appartenant à l'Eurométropole de Strasbourg (EMS), d'une capacité de production de 800 m³/h, soit 16 000 m³/j.

  Le pompage de reprise de l'eau traitée en sortie de la station de traitement permet d'alimenter le Périmètre Kochersberg – Souffel au débit de 400 m³/h soit 8 000 m³/j et l'EMS à hauteur de 800 m³/h soit 16 000 m³/j ;
- Au sud et au sud-est, le secteur Wintzenheim – Stutzheim alimenté par l'ouest via l'eau de Cosswiller et par l'est via la station relais de Stutzheim ; cette dernière dispose d'une capacité de pompage de 150 m³/h (3 000 m³/j) depuis le réservoir de Niederhausbergen (EMS) lui-même alimenté depuis la station de Griesheim-sur-Souffel.

La station de Griesheim-sur-Souffel alimente ainsi en eau traitée le SDEA Périmètre Kochersberg – Souffel d'une part et l'Eurométropole de Strasbourg d'autre part (secteur de Niederhausbergen à Eckwersheim).

Plusieurs interconnexions de secours permettent de compléter, si nécessaire, les ressources propres du Périmètre :

- Une station d'interconnexion située à Mittelhausen au nord, permettant un échange d'eau avec le SDEA – Périmètre de Hochfelden et Environs et disposant d'une capacité d'alimentation de 3 300 m³/j vers le Périmètre Kochersberg – Souffel ;
- Une station d'interconnexion située à Marlenheim au sud-ouest, permettant un échange d'eau avec le SDEA – Périmètre du Kronthal et disposant d'une capacité d'alimentation de 1 800 m³/j vers le Périmètre Kochersberg – Souffel.

2.5.2. Qualité de l'eau

L'eau produite est de très bonne qualité microbiologique sur l'ensemble des secteurs.

Sur les secteurs Kochersberg Est et Souffel, l'eau est moyennement dure et faiblement nitratée. On y repère la présence de traces de pesticides les concentrations restent toutefois sensiblement inférieures aux limites de qualité.

Sur les secteurs ouest et Romanswiller, l'eau est douce et très faiblement nitratée. Aucun des pesticides recherchés n'a été détecté.

Le secteur Centre est alimenté par un mélange des eaux du secteur est et ouest.

D'une manière générale, compte tenu de l'étendue géographique du Périmètre et des différents aquifères mobilisés par ses points de production, la qualité de l'eau distribuée dans chaque commune résulte d'un mélange aux proportions variables des différentes ressources. On note ainsi une minéralisation croissante d'ouest en est, à mesure que l'eau douce des ressources de Cosswiller laisse place à l'eau davantage minéralisée provenant de la station de Griesheim-sur-Souffel.

2.5.3. Stockage de l'eau

Le stockage de l'eau produite est assuré dans le Périmètre par 8 ouvrages dont les principales caractéristiques sont reportées dans le tableau ci-dessous.

Réservoir		Volume total (m³)	Volume utile (m³)	Réserve incendie (m³)	Niveau d'eau (m NGF)
Localisation	Dénomination				
Wasselonne	Brechlingen	2 500	2 100	400	350,00
Wasselonne	Wasselonne	375	375	0	245,00
Wintzenheim	Ancien	400	325	75	264,50
Wintzenheim	Nouveau	2 000	1 880	120	264,50
Willgottheim	Syndical	300	300	0	300,95
Truchtersheim	Truchtersheim	400	400	0	230,00
Gougenheim	Galgenberg	400	325	75	280,00
Romanswiller	Romanswiller	285	203	82	258,38
Total des réserves		**6 660**	**5 908**	**752**	

Pour les communes de **Mittelschaeffolsheim** et **Olwisheim**, le stockage de l'eau est assuré par le réservoir du Galgenberg à Gougenheim.

2.5.4. Ossature intercommunale

Le réseau du Périmètre Kochersberg – Souffel s'articule autour de plusieurs conduites principales qui permettent la desserte des différents secteurs :

- Deux conduites de refoulement Ø 400 mm envoient l'eau traitée par la station de Griesheim-sur-Souffel vers le réservoir de Niederhausbergen d'une part, permettant l'alimentation de Pfulgriesheim, Griesheim-sur-Souffel et Dingsheim, et vers le château

d'eau de Truchtersheim d'autre part, desservant au passage en refoulement – distribution les communes du secteur (Berstett, Mittelschaeffolsheim, Olwisheim, Pfettisheim, Reitwiller et Rumersheim), les stations relais de Reitwiller et Rumersheim et permettant également le raccordement au nord vers la station d'interconnexion de Mittelhausen ; à noter que la conduite Ø 400 mm se réduit selon les secteurs en Ø 300 mm, Ø 250 mm et Ø 200 mm ;

- À partir de la station relais de Reitwiller, la conduite de refoulement Ø 200 mm se scinde, au niveau de Durningen, en deux conduites :
    - Une conduite Ø 125 mm dirigée vers le nord-est et fonctionnant en refoulement-distribution traverse Kienheim pour aboutir au réservoir du Galgenberg. Du réservoir, et en plus de la conduite de refoulement-distribution, deux branches assurent la desserte de Rohr et Gougenheim à l'ouest et de Gimbrett à l'est ;
    - Une conduite Ø 150 mm puis Ø 200 mm dirigée vers le sud-ouest traverse Avenheim, Neugartheim, Wintzenheim pour aboutir au réservoir de Willgottheim.
- Les réservoirs de Truchtersheim et Wintzenheim sont reliés par un axe est – ouest traversant les communes de Kleinfrankenheim, Schnersheim et Ittlenheim, composé de conduites Ø 250 mm à Ø 125 mm ;
- Au sud, une conduite structurante Ø 300 mm puis Ø 250 mm permet l'alimentation du réservoir de Wintzenheim depuis l'est via la station relais de Stutzheim, et assure ainsi la desserte par refoulement – distribution de l'ensemble des communes du secteur : Furdenheim, Fessenheim le Bas, Kuttolsheim, Handschuheim, Hurtigheim, Ittenheim et Quatzenheim. À noter que la commune d'Osthoffen et son réservoir communal faisant partie de l'Eurométropole de Strasbourg sont également alimentés par ce biais ;
- Des maillages Ø 100 mm à Ø 150 mm d'axe nord-sud permettent l'alimentation des conduites situées au sud de Truchtersheim et au nord de la conduite de refoulement issue de la station relais de Stutzheim : Dossenheim, Offenheim, Stutzheim et Wiwersheim ;
- À l'ouest du réservoir de Wintzenheim, une conduite Ø 400 mm et Ø 300 mm selon l'axe Cosswiller – Wasselonne – Wintzenheim structure le réseau de l'ensemble du secteur, permettant l'alimentation du réservoir principal situé à Wasselonne (réservoir de Brechlingen) ainsi que des communes situées au nord jusqu'à Landersheim, dont Willgottheim – Wœllenheim.

2.5.5. Réseau communal de Mittelschaeffolsheim

Le réseau communal s'articule autour d'un réseau Ø 150 et Ø 125 mm formant un bouclage de réseau par le nord entre Rumersheim et Berstett, en passant par Olwisheim et Mittelschaeffolsheim.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 90 à Ø 110 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.5.6. Réseau communal d'Olwisheim

Le réseau communal, situé sur la même boucle que celle décrite précédemment pour Mittelschaeffolsheim, est constitué :

- D'une conduite Ø 125 mm en provenance de Mittelschaeffolsheim et traversant le village jusqu'au carrefour entre la rue Principale et la rue de la Chapelle
- D'une conduite Ø 150 mm en provenance de Berstett et reliée à la conduite Ø 125 mm au niveau du carrefour entre la rue Principale et la rue de Berstett.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 80 mm à Ø 110 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.5.7. Pression de service

2.5.7.1 Mittelschaeffolsheim

La pression statique de la commune est fixée par le réservoir du Galgenberg à Gougenheim et est ainsi comprise entre 4,7 et 7,4 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.5.7.2 Olwisheim

La pression statique de la commune est fixée par le réservoir du Galgenberg à Gougenheim et est ainsi comprise entre 6 et 8,2 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.6. Périmètre Eau, Argile et Moder

Communes desservies (CAH) : Schirrhein, Schirrhoffen

Communes desservies (hors CAH) : Dalhunden, Drusenheim, Sessenheim, Soufflenheim, Stattmatten

2.6.1. Production d'eau

La production d'eau du Périmètre Eau, Argile et Moder est assurée par 4 puits pour les 7 communes qui le composent. La capacité totale de production de ce Périmètre est de 335 m³/h, soit une capacité de production journalière de 8 040 m³ en pompage 24h / 24.

2.6.2. Qualité de l'eau

Le Périmètre Eau, Argile et Moder se divise en trois secteurs de distribution en fonction des ouvrages de production.

- Puits de Soufflenheim (Soufflenheim, Schirrhein, Schirrhoffen) : eau de très bonne qualité microbiologique, douce, très faiblement nitratée. Elle subit avant distribution un traitement de déferrisation-démanganisation physico-chimique. Présence de traces d'un pesticide (2,6 Dichlorobenzamide) avec toutefois des concentrations inférieures à la limite de qualité.
- Puits de Drusenheim – Ramelshausen (Drusenheim, Sessenheim, Stattmatten) : eau de très bonne qualité microbiologique, très dure, très faiblement nitratée. Elle subit avant distribution un traitement de déferrisation-démanganisation biologique. Concernant les pesticides, des dépassements des limites réglementaires sont observés pour un métabolite (Chloridazone-desphényl) sur le forage de Drusenheim. Ces traces sont mesurées à des teneurs inférieures au seuil sanitaire et ne présentent pas de risques pour la santé des consommateurs.
- Puits de Dalhunden (Dalhunden) : Eau de très bonne qualité microbiologique, moyennement dure et très faiblement nitratée. Aucun des pesticides recherchés n'a été détecté.

2.6.3. Stockage de l'eau

Le Périmètre Eau, Argile et Moder dispose d'une capacité de stockage utile de 1 030 m³ grâce à 2 réservoirs.

Réservoir	Volume total (m³)	Volume utile (m³)	Niveau d'eau (m NGF)
Drusenheim - Ramelshausen	500	380	157,35
Soufflenheim	750	650	174,05

Le stockage de l'eau pour les communes de Schirrhein et Schirrhoffen, est assuré par le château d'eau de Soufflenheim.

2.6.4. Ossature intercommunale

Le réseau de conduites de distribution par lequel se fait la desserte des communes du Périmètre Eau, Argile et Moder est constitué de différentes branches :

- Au sud, une conduite Ø 300 mm puis Ø 250 mm et Ø 200 mm au départ du château d'eau de Drusenheim - Ramelshausen qui alimente la commune de Drusenheim ;
- À l'est, une conduite Ø 250 mm puis Ø 200 mm au départ du château d'eau de Drusenheim - Ramelshausen qui alimente la commune de Sessenheim puis une conduite Ø 125 qui alimente Stattmatten ;
- Au nord, une conduite Ø 300 mm puis Ø 200 mm qui relie les châteaux d'eau entre eux et alimente au passage une partie de la commune de Soufflenheim ;
- Au nord-ouest, une conduite Ø 200 mm au départ du château d'eau qui alimente, vers le nord, la commune de Soufflenheim et une conduite Ø 300 mm puis Ø 250 mm au départ du château d'eau qui alimente les communes de Schirrhoffen et Schirrhein ;
- À Dalhunden, une conduite Ø 125 mm puis Ø 100 mm permet d'alimenter la commune en surpression directement depuis le forage.

2.6.5. Réseau communal de Schirrhein

L'alimentation de la commune de Schirrhein est assurée :

- Par une conduite Ø 250 mm raccordée sur la conduite en provenance de Schirrhoffen et traversant la commune jusqu'au croisement entre la rue Principale et la rue du Renard,
- Par une conduite Ø 200 mm puis Ø 150 mm parallèle à la conduite Ø 250 mm,
- Par un réseau de conduites Ø 160 mm, Ø 150 mm et Ø 110 mm desservant les principaux axes.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 110, Ø 90, Ø 80 mm, Ø 63 et Ø 40 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.6.6. Réseau communal de Schirrhoffen

L'alimentation de la commune de Schirrhoffen est assurée :

- Par une conduite Ø 300 mm puis Ø 250 mm traversant la commune en direction de Schirrhein.
- Par une conduite Ø 160 mm allant de la rue Principale au croisement de la rue des Saules et de la rue de Sessenheim.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 150, Ø 110, Ø 90 et Ø 80 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.6.7. Pression de service

2.6.7.1 Schirrhein

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le niveau d'eau du réservoir du Soufflenheim (174,05 m NGF). La pression statique varie entre 3,1 et 4,9 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.6.7.2 Schirrhoffen

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le niveau d'eau du réservoir du Soufflenheim (174,05 m NGF). La pression statique varie entre 3,4 et 5,1 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.7. Défense contre l'incendie

Des essais de débit effectués sur des appareils de lutte contre l'incendie situés en différents points des réseaux ont permis de mesurer les débits maximaux (essais limités à 120 m^3/h) qu'ils sont susceptibles de fournir (voir résultats en annexe). Il est précisé que ces essais réalisés ponctuellement sur quelques appareils ne peuvent être représentatifs du fonctionnement de tous les équipements de défense.

La conformité générale du dispositif de défense extérieure contre l'incendie (DECI) devra être évaluée vis-à-vis du Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI) élaboré par le Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin (SIS67).

Les éventuelles solutions alternatives à l'utilisation du réseau d'eau potable, comme l'implantation de citernes incendie ou de prises d'eau dans les cours d'eau, sont à étudier en concertation avec le SDIS, service compétent en la matière.
La mention de dispositifs complétant les appareils branchés au réseau d'eau potable (citernes, puits, prises d'eau…) est uniquement indicative.

2.7.1. Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs

2.7.1.1 Réseau communal de Bitschhoffen

Une réserve d'eau de 80 m^3 pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir d'Uhrwiller.

Le réseau de distribution de la commune de Bitschhoffen est équipé d'un total de 26 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 17 Poteaux d'Incendie ;
- 8 Poteaux Auxiliaires ;
- 1 Hydrant (Ø 65 mm).

La commune dispose par ailleurs d'une citerne de 90 m^3 au niveau de la rue des Vergers.

2.7.1.2 Réseau communal de Engwiller

Aucune réserve d'eau pour la défense contre l'incendie n'est assurée au niveau du réservoir de la commune.

Le réseau de distribution de la commune d'Engwiller est équipé d'un total de 22 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 20 Poteaux d'Incendie ;
- 2 Poteaux Auxiliaires.

La commune dispose par ailleurs de deux citernes non raccordées au réseau d'eau :

- Une citerne de 120 m^3 située rue du Chêne ;
- Une citerne de 30 m^3 située rue Principale.

2.7.1.3 Réseau communal de Kindwiller

Une réserve d'eau de 80 m^3 pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir d'Uhrwiller.

Le réseau de distribution de la commune de Kindwiller est équipé d'un total de 39 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 12 Poteaux d'Incendie ;

- 25 Poteaux Auxiliaires ;
- 2 Hydrants (Ø 65 mm).

La commune dispose par ailleurs de deux citernes enterrées :

- Une citerne de 80 m³ implantée entre la place de l'Église et la rue Principale ;
- Une citerne de 80 m³ située rue Principale.

2.7.1.4 Réseau communal de Uhrwiller (Niefern)

Une réserve d'eau de 140 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau des réservoirs d'Offwiller.

Le réseau de distribution de la commune d'Uhrwiller est équipé d'un total de 38 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 23 Poteaux d'Incendie ;
- 4 Poteaux Auxiliaires ;
- 11 Hydrants (Ø 65 mm).

2.7.2. Périmètre de Brumath

Une réserve d'eau de 120 m^3 pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir du Lerchenberg (Brumath).

Le réseau de distribution de la commune de Brumath est équipé d'un total de 232 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 154 Poteaux d'Incendie ;
- 28 Poteaux Auxiliaires ;
- 50 Hydrants (Ø 65 mm).

2.7.3. Périmètre de Hochfelden et Environs

2.7.3.1 Batzendorf

Une réserve d'eau de 140 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Huttendorf.

Notons la présence d'une citerne incendie rue des Tilleuls.

Le réseau de distribution de la commune de Batzendorf est équipé d'un total de 52 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 23 Poteaux d'Incendie ;
- 29 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.2 1 Bernolsheim

Le réservoir principal de Huttendorf dispose d'une réserve d'incendie de 140 m³.

Cette réserve d'eau est mobilisable par la manœuvre des appareils de lutte contre l'incendie (bornes incendie) répartis sur le réseau public de distribution d'eau et généralement espacés d'une distance inférieure à 150 m.

Le réseau communal est équipé d'un total de 55 appareils de lutte contre l'incendie et répartis comme suit :

- 32 Poteaux d'Incendie, dont 1 hors compétence SDEA ;

- 18 Poteaux Auxiliaires ;
- 4 Hydrants ;
- 1 Bouche d'incendie.

2.7.3.3 Berstheim

Une réserve d'eau de 140 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Huttendorf.

Le réseau de distribution de la commune de Berstheim est équipé d'un total de 32 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 21 Poteaux d'Incendie ;
- 11 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.4 Bilwisheim

Le réservoir principal du Himrich dispose d'une réserve d'incendie de 240 m³.

Cette réserve d'eau est mobilisable par la manœuvre des appareils de lutte contre l'incendie (bornes incendie) répartis sur le réseau public de distribution d'eau et généralement espacés d'une distance inférieure à 150 m.

Le réseau communal est équipé d'un total de 25 appareils de lutte contre l'incendie et répartis comme suit :

- 13 Poteaux d'Incendie,
- 12 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.5 Dauendorf (Neubourg)

Une réserve d'eau de 50 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Morschwiller.

Le réseau de distribution de la commune de Dauendorf (Neubourg) est équipé d'un total de 65 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 20 Poteaux d'Incendie ;
- 10 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.6 Donnenheim

Une réserve d'eau de 240 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Waltenheim (Himrich).

Le réseau de distribution de la commune de Donnenheim est équipé d'un total de 18 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 9 Poteaux d'Incendie ;
- 9 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.7 Hochstett

Une réserve d'eau de 140 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Huttendorf.

Le réseau de distribution de la commune de Hochstett est équipé d'un total de 16 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 11 Poteaux d'Incendie ;
- 5 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.8 Huttendorf

Une réserve d'eau de 140 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Huttendorf.

Le réseau de distribution de la commune de Huttendorf est équipé d'un total de 30 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 15 Poteaux d'Incendie ;
- 15 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.9 Keffendorf (annexe d'Ohlungen)

Une réserve d'eau de 140 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Huttendorf.

Une citerne d'incendie est également présente au niveau du croisement de la rue d'Ohlungen et de la rue de Berstheim.

Le réseau de distribution de l'annexe de Keffendorf est équipé d'un total de 5 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 2 Poteaux d'Incendie ;
- 3 Poteaux Auxiliaires.

À noter que la défense incendie de la zone d'habitations est confortée par la présence d'une citerne d'incendie au niveau du carrefour de la rue de Berstheim et de la rue d'Ohlungen.

2.7.3.10 Krautwiller

Une réserve d'eau de 120 m3 pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir du Lerchenberg (Brumath). Notons également la présence d'une citerne d'incendie localisée au niveau du croisement de l'impasse de l'Aulne et de la rue du Chêne.

Le réseau de distribution de la commune de Krautwiller est équipé d'un total de 11 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 2 Poteaux d'Incendie ;
- 9 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.11 Kriegsheim

Le volume nécessaire à la défense contre l'incendie est disponible au niveau du réservoir de Niederschaeffolsheim, où une réserve de 150 m³ reste à tout moment mobilisable. Notons également la présence d'une citerne enterrée de 120 m³ localisée au carrefour de la Grand'Rue et de la rue de l'Étang.

Le réseau de distribution de la commune de Kriegsheim est équipé d'un total de 32 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 13 Poteaux d'Incendie ;
- 19 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.12 1 Mommenheim

Une réserve d'eau de 240 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Waltenheim (Himrich).

Le réseau de distribution de la commune de Mommenheim est équipé d'un total de 102 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 65 Poteaux d'Incendie ;
- 37 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.13 Morschwiller

Une réserve d'eau de 50 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Morschwiller.

Le réseau de distribution de la commune de Morschwiller est équipé d'un total de 23 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 17 Poteaux d'Incendie ;
- 6 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.14 Niederschaeffolsheim

Une réserve d'eau de 150 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Niederschaeffolsheim.

Le réseau de distribution de la commune de Niederschaeffolsheim est équipé d'un total de 57 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 31 Poteaux d'Incendie (DN 100 mm) ;
- 26 Poteaux Auxiliaires (DN 80 mm).

2.7.3.15 Rottelsheim

Une réserve d'eau de 150 m³pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Niederschaeffolsheim.

En complément de ces réserves, la commune de Rottelsheim dispose d'une citerne d'incendie, rue Principale d'un volume d'environ 80 m³.

Le réseau de distribution de la commune de Rottelsheim est équipé d'un total de 18 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 2 Poteaux d'Incendie (DN 100 mm) ;
- 16 Poteaux Auxiliaires (DN 80 mm).

2.7.3.16 Uhlwiller (Niederaltdorf)

Une réserve d'eau de 140 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Huttendorf.

Le réseau de distribution de la commune de Uhlwiller est équipé d'un total de 36 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 12 Poteaux d'Incendie ;
- 24 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.17 Wahlenheim

Une réserve d'eau de 140 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Huttendorf.

Le réseau de distribution de la commune de Wahlenheim est équipé d'un total de 22 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 8 Poteaux d'Incendie ;
- 14 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.18 Wintershouse

Une réserve d'eau de 140 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Huttendorf.

Notons, en outre, la présence d'une réserve incendie enterrée à côté du dépôt d'incendie, rue de l'Église et d'une bâche souple d'un volume de 240 m³ de rue des Aulnes.

Le réseau de distribution de l'annexe de Wintershouse est équipé d'un total de 30 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 17 Poteaux d'Incendie ;
- 13 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.19 Wittersheim (Gebolsheim)

Une réserve d'eau de 140 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Huttendorf.

Le réseau de distribution de la commune de Wittersheim est équipé d'un total de 42 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 20 Poteaux d'Incendie ;
- 22 Poteaux Auxiliaires ;
- 2 Hydrants.

2.7.4. Périmètre de la Moder

2.7.4.1 Niedermodern

Une réserve d'eau de 200 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Schalkendorf.

Le réseau de distribution de la commune de Niedermodern est équipé d'un total de 44 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 38 Poteaux d'Incendie ;
- 5 Poteaux Auxiliaires ;
- 1 Hydrant (Ø 65mm).

2.7.4.2 Val de Moder (Pfaffenhoffen, Ringeldorf, Uberach, La Walck)

Une réserve d'eau de 200 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Schalkendorf.

Le réseau de distribution de la commune de Val de Moder est équipé d'un total de 201 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 132 Poteaux d'Incendie ;
- 61 Poteaux Auxiliaires ;
- 8 Hydrants (Ø 65 mm).

2.7.5. Périmètre Kochersberg - Souffel

2.7.5.1 Réseau communal de Mittelschaeffolsheim

Une réserve d'eau de 75 m^3 pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir du Galgenberg à Gougenheim.

Le réseau de distribution de la commune de Mittelschaeffolsheim est équipé d'un total de 16 appareils de lutte contre l'incendie, répartis comme suit :

- 13 Poteaux d'Incendie ;
- 2 Poteaux Auxiliaires ;
- 1 Hydrants (Ø 65 mm).

2.7.5.2 Réseau communal de Olwisheim

Une réserve d'eau de 75 m^3 pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir du Galgenberg à Gougenheim.

Le réseau de distribution de la commune d'Olwisheim est équipé d'un total de 24 appareils de lutte contre l'incendie, répartis comme suit :

- 16 Poteaux d'Incendie ;
- 2 Poteaux Auxiliaires ;
- 6 Hydrants (Ø 65 mm).

2.7.6. Périmètre Eau, Argile et Moder

2.7.6.1 Réseau communal de Schirrhein

Le réservoir de Soufflenheim dispose d'une réserve d'incendie de 100 m³.

Cette réserve d'eau est mobilisable par la manœuvre des appareils de lutte contre l'incendie (bornes incendie) répartis sur le réseau public de distribution d'eau et généralement espacés d'une distance inférieure à 150 m.

Le réseau communal est équipé d'un total de 75 appareils de lutte contre l'incendie et répartis comme suit :

- 64 Poteaux d'Incendie ;
- 10 Poteaux Auxiliaires ;
- 1 Hydrant.

2.7.6.2 Réseau communal de Schirrhoffen

Le réservoir de Soufflenheim dispose d'une réserve d'incendie de 100 m³.

Cette réserve d'eau est mobilisable par la manœuvre des appareils de lutte contre l'incendie (bornes incendie) répartis sur le réseau public de distribution d'eau et généralement espacés d'une distance inférieure à 150 m.

Le réseau communal est équipé d'un total de 27 appareils de lutte contre l'incendie et répartis comme suit :

- 24 Poteaux d'Incendie,
- 3 Poteaux Auxiliaires.

3. PÉRIMÈTRES RÉGLEMENTAIRES

3.1. Périmètres de protection

Les bans communaux des communes de **Brumath, Batzendorf, Mommenheim, Niederschaeffolsheim, Ohlungen, Schweighouse sur Moder, Wintershouse et Wittersheim** sont concernés par les périmètres de protection de certains ouvrages de captage d'eau potable.

Tout projet à l'intérieur de ces périmètres de protection ou projet de tracé de périmètre devra faire l'objet d'une déclaration auprès de l'Agence Régionale de Santé Grand Est qui précisera les interdictions, contraintes et prescriptions à respecter.

Ces périmètres sont cartographiés et présentés dans ce chapitre.

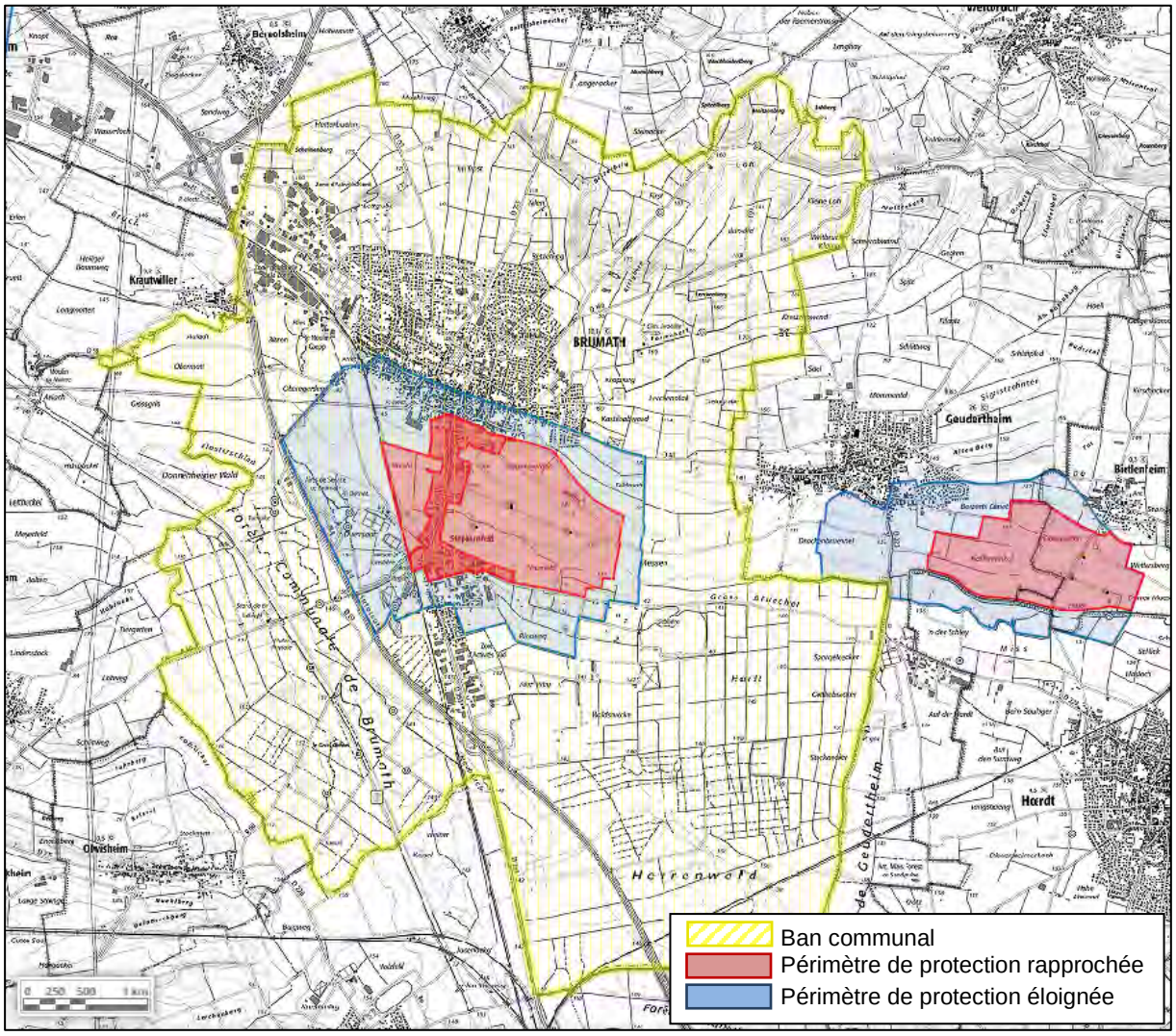

Figure 1 : Ban communal de Brumath avec les périmètres de protection des forages de Brumath extraits de l'arrêté préfectoral du 23 mai 2000

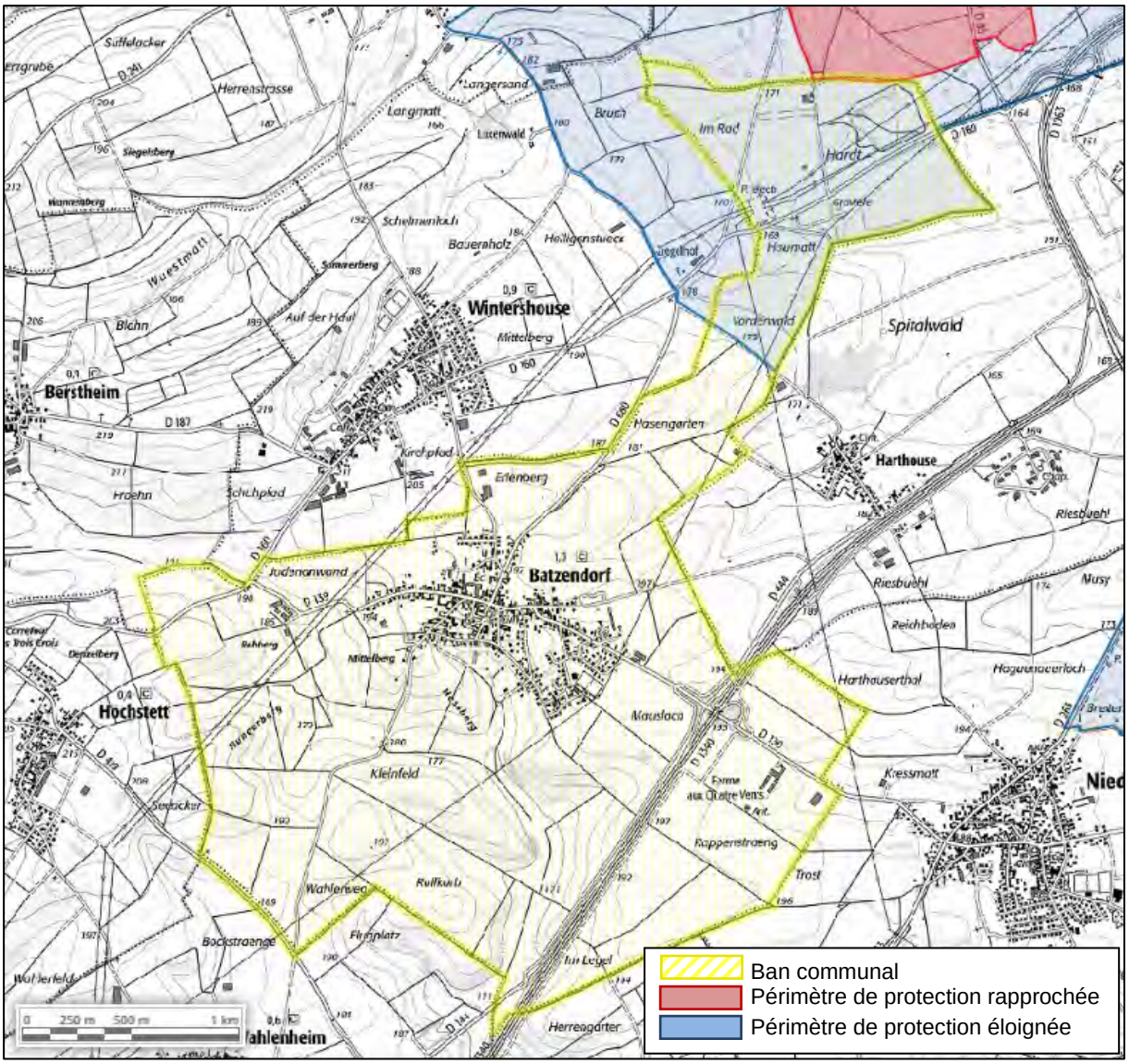

Figure 2 : Ban communal de Batzendorf avec les périmètres de protection des forages de Schweighouse sur Moder extraits de l'arrêté préfectoral du 17 mars 1992

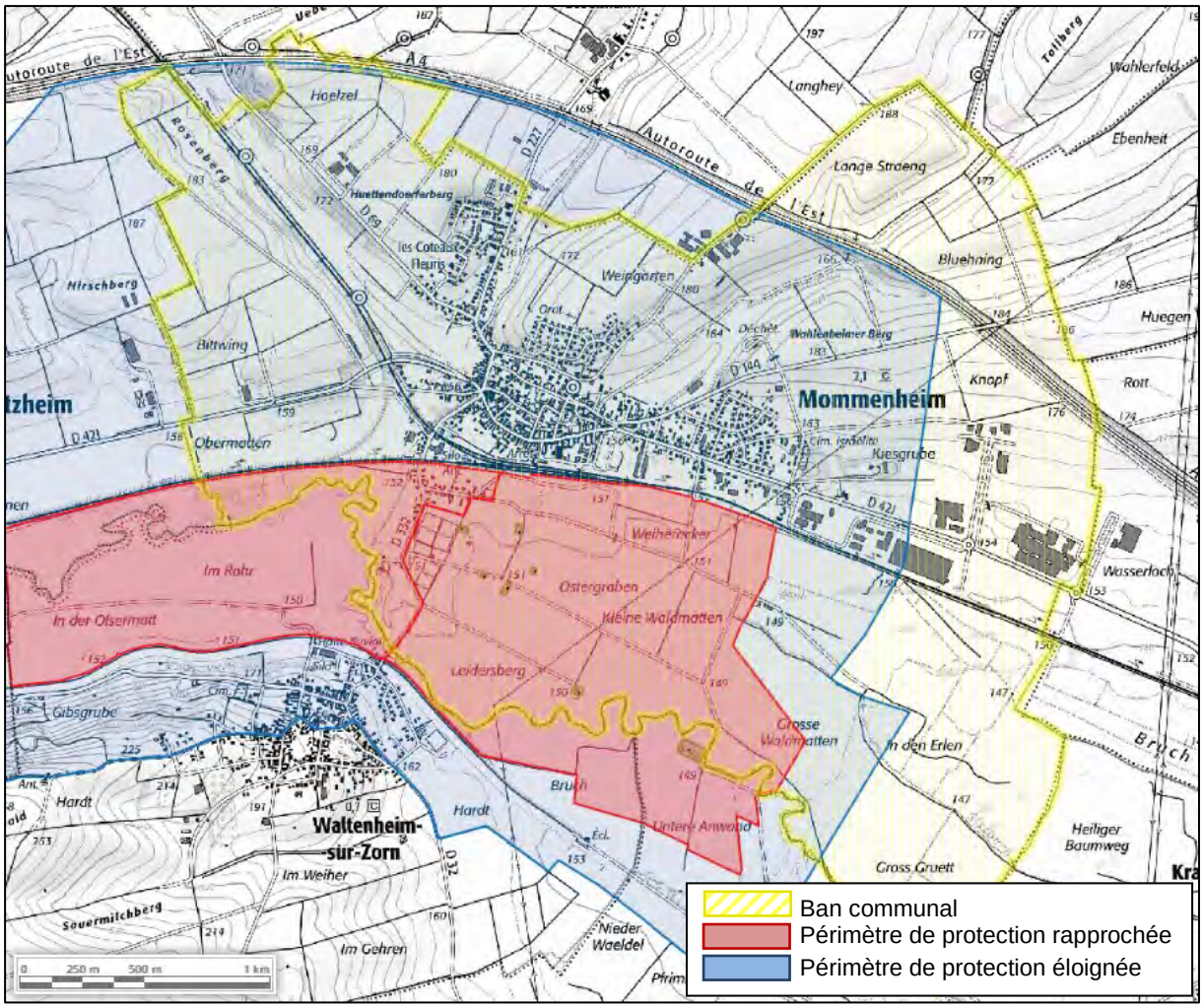

Figure 3 : Ban communal de Mommenheim avec les périmètres de protection des forages de Mommenheim et Wingersheim extraits de l'arrêté préfectoral du 16 septembre 2004

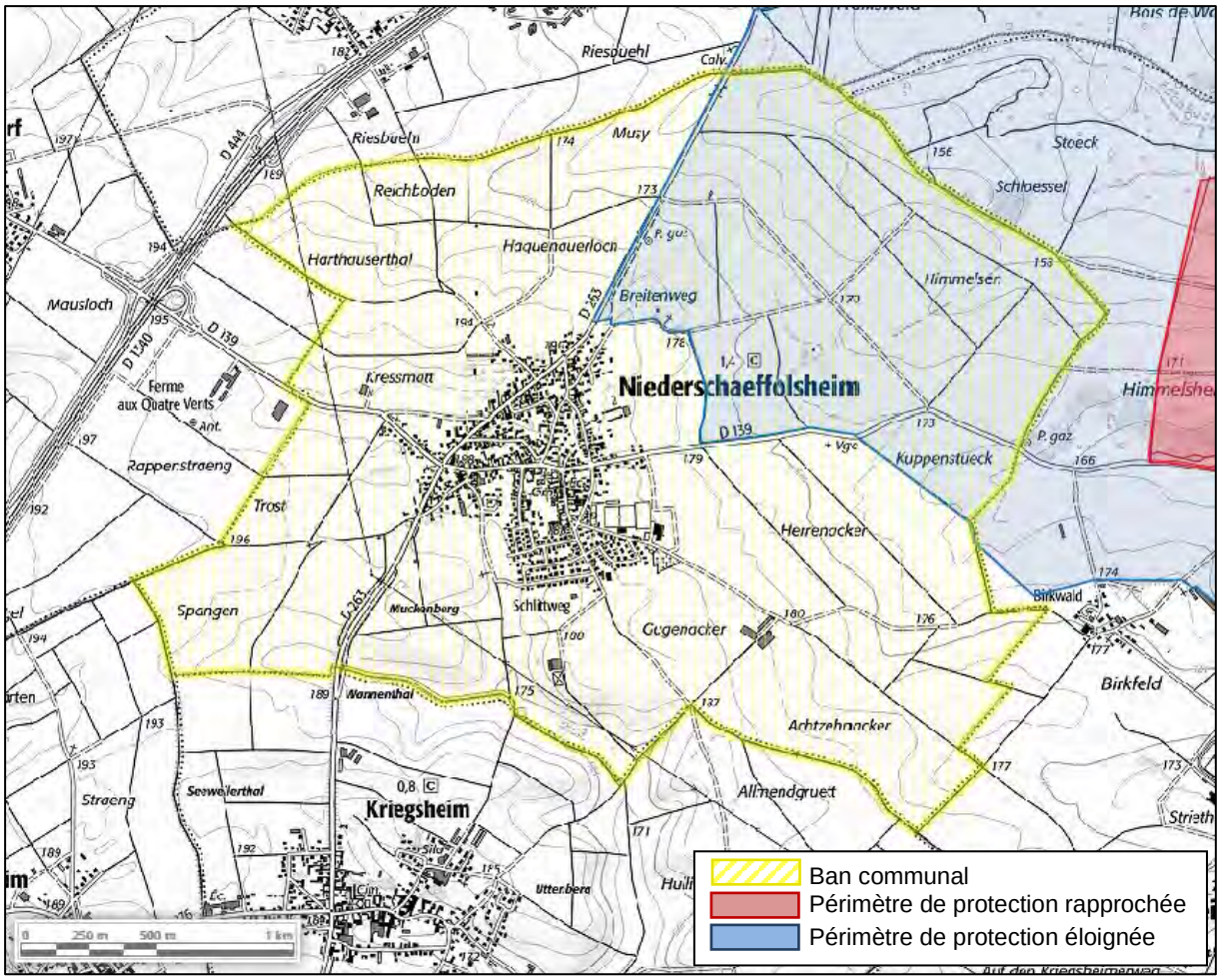

Figure 4 : Ban communal de Niederschaeffolsheim avec les périmètres de protection des forages de Weitbruch extraits de l'arrêté préfectoral du 8 janvier 2008

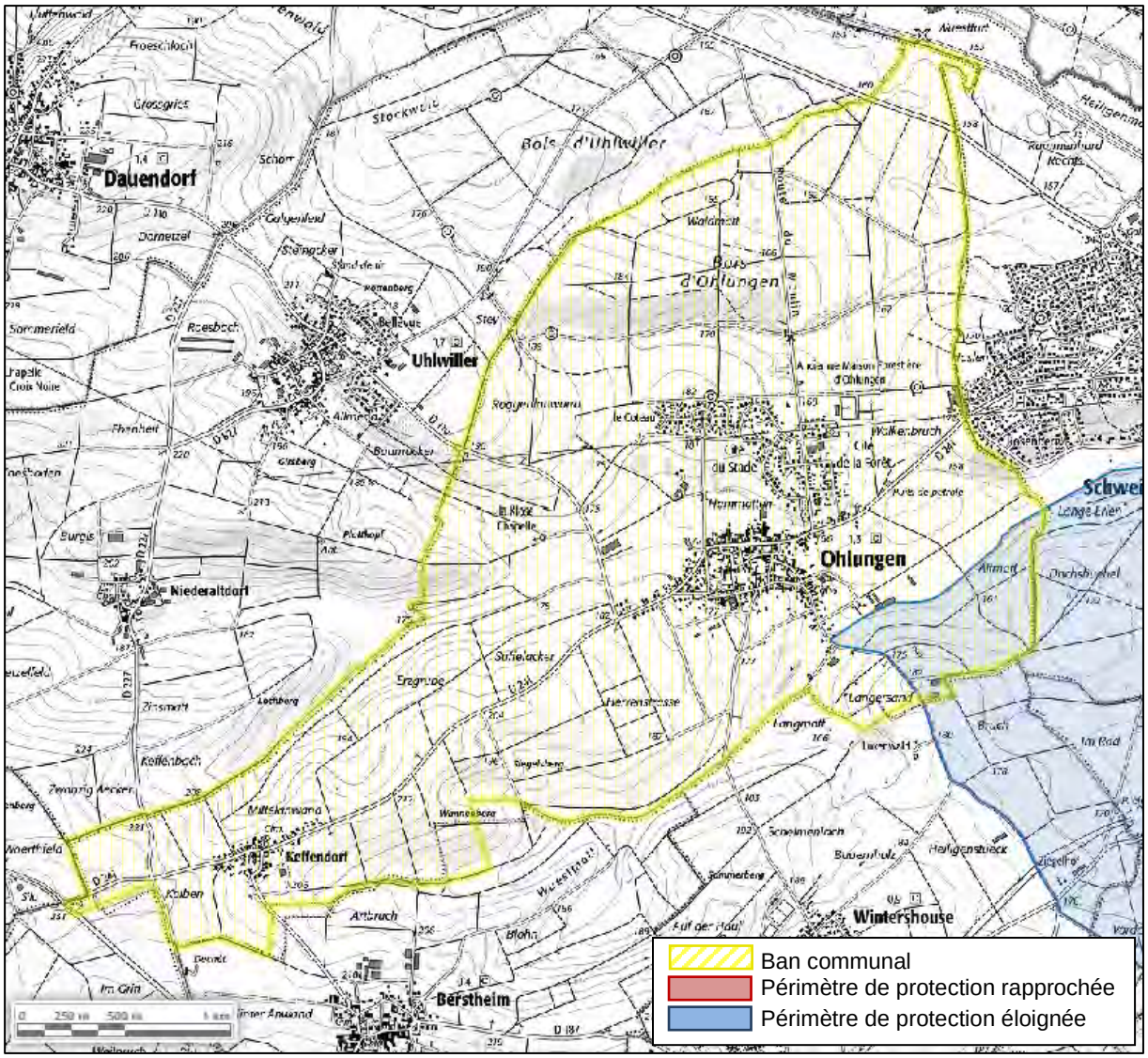

Figure 5 : Ban communal d'Ohlungen avec les périmètres de protection des forages de Schweighouse sur Moder extraits de l'arrêté préfectoral du 17 mars 1992

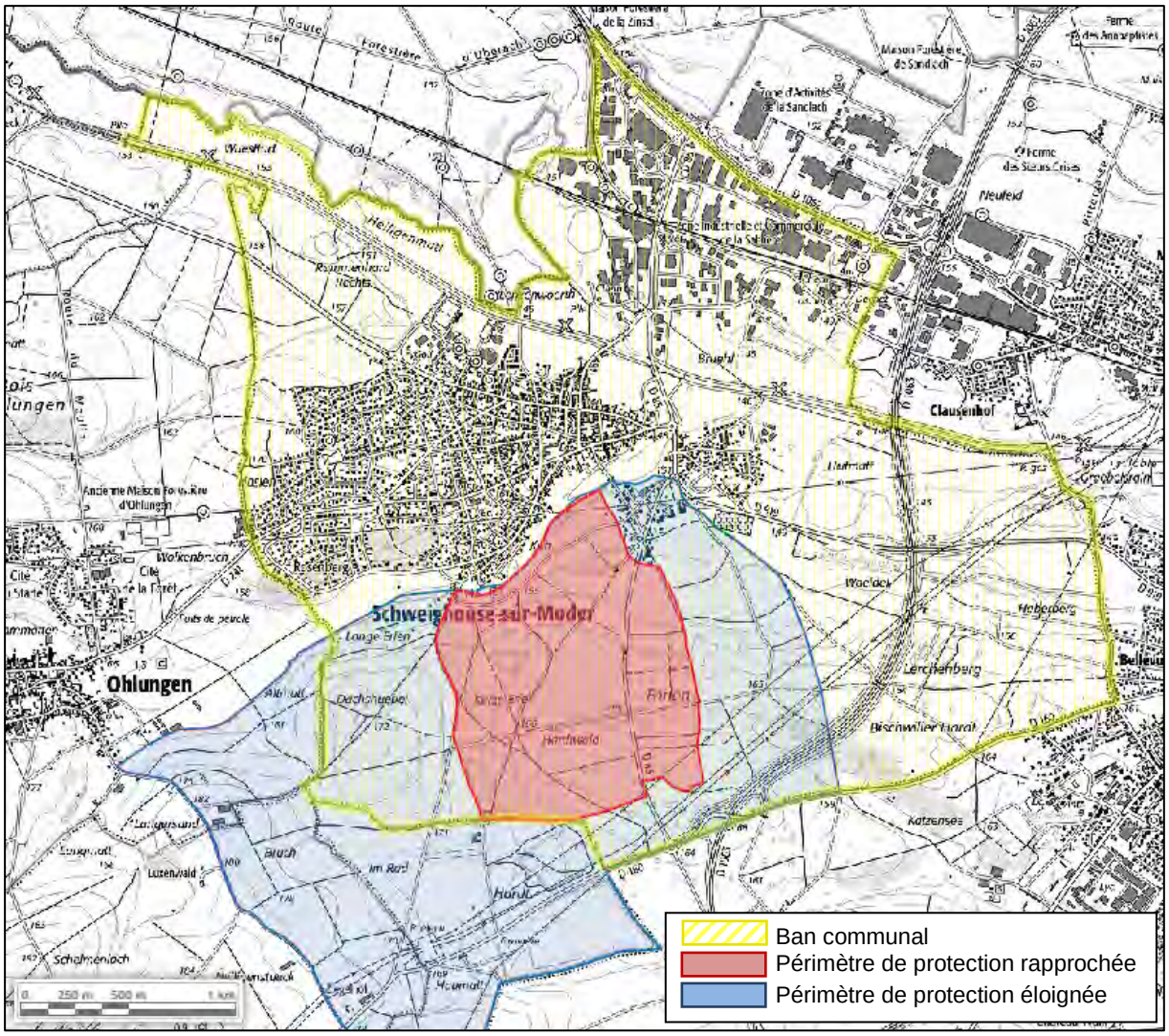

Figure 6 : Ban communal de Schweighouse sur Moder avec les périmètres de protection des forages de Schweighouse sur Moder extraits de l'arrêté préfectoral du 17 mars 1992

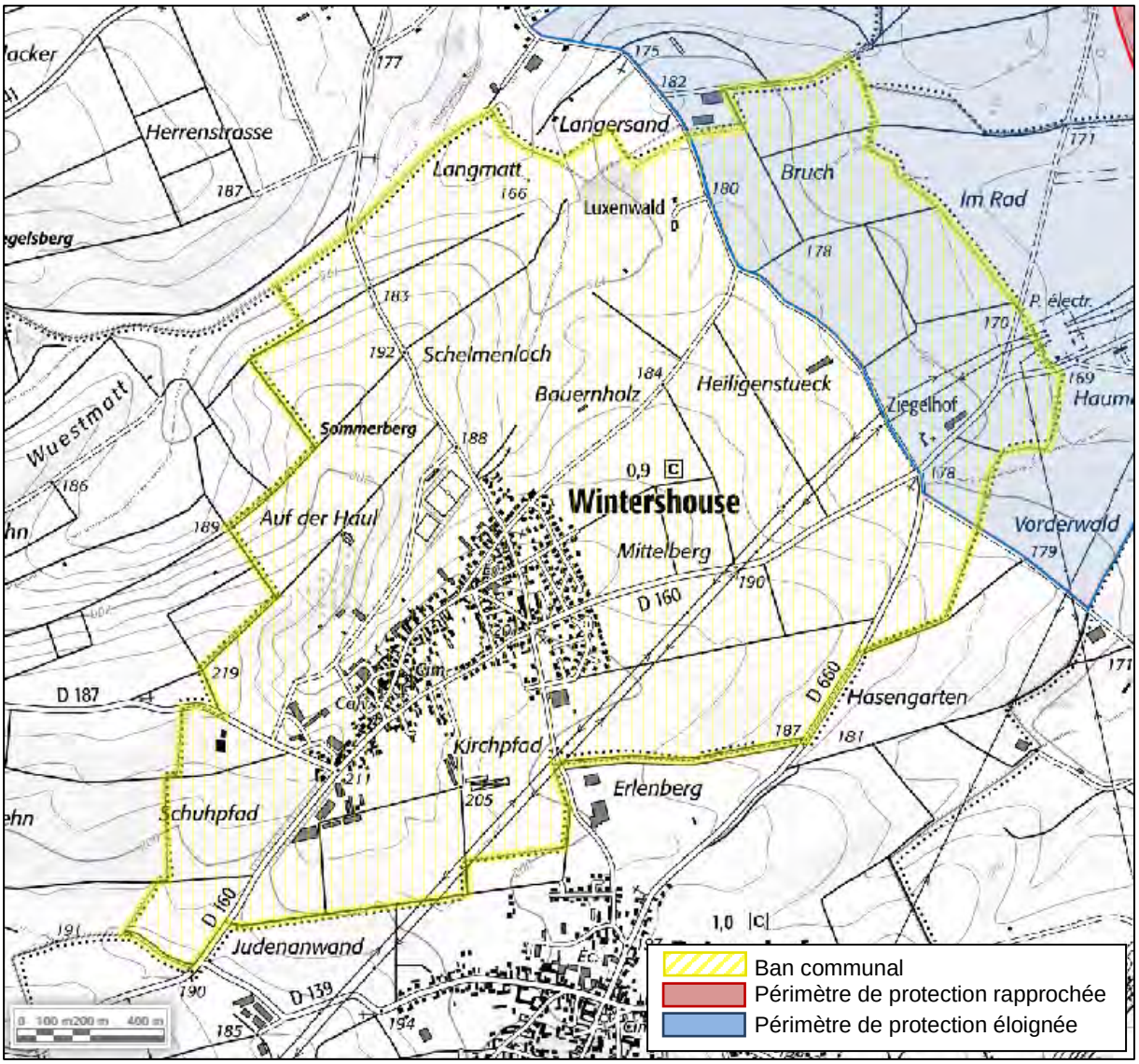

Figure 7 : Ban communal de Wintershouse avec les périmètres de protection des forages de Schweighouse sur Moder extraits de l'arrêté préfectoral du 17 mars 1992

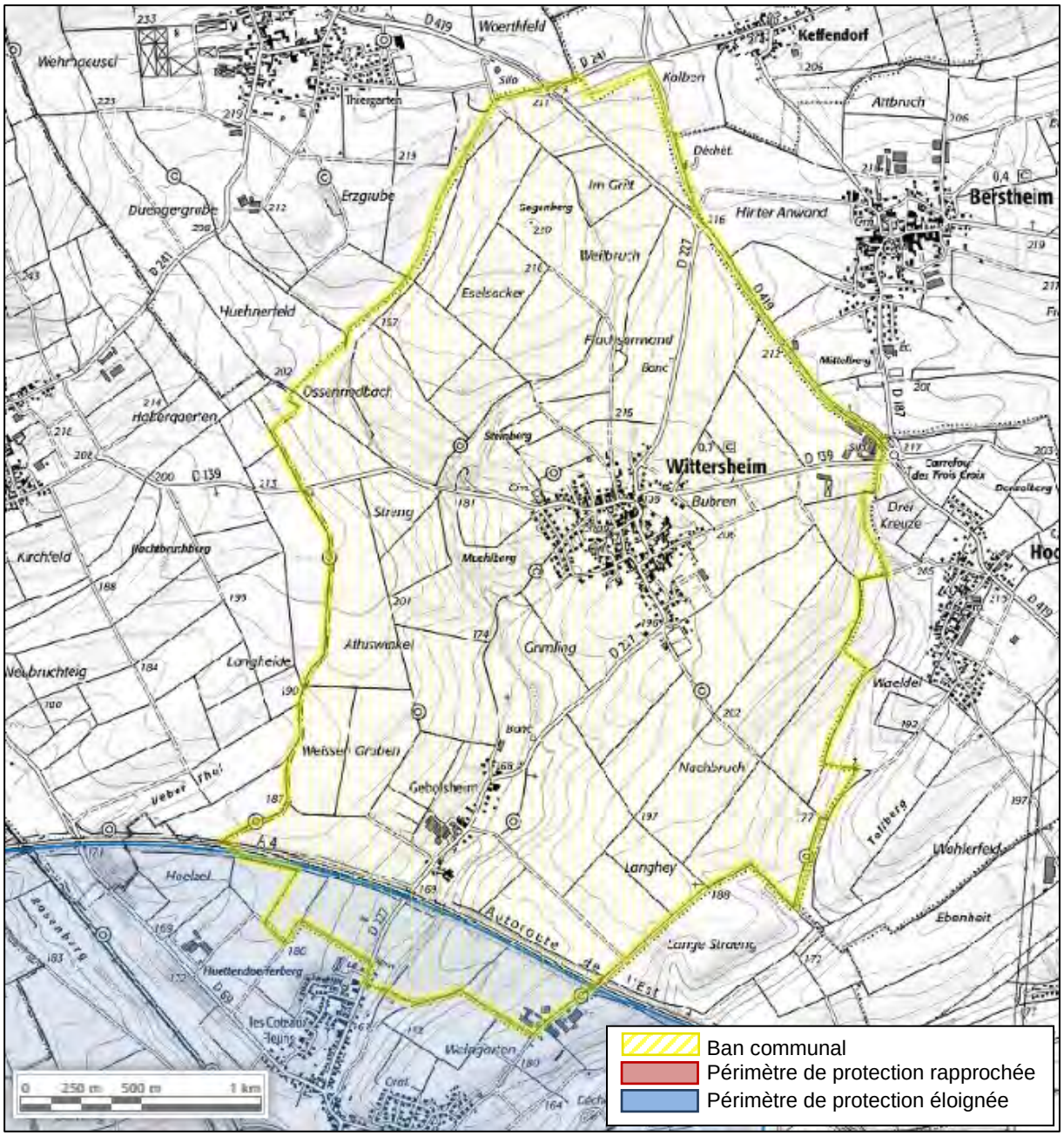

Figure 8 : Ban communal de Wittersheim avec les périmètres de protection des forages de Mommenheim et Wingersheim extraits de l'arrêté préfectoral du 16 septembre 2004

4. PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET PERSPECTIVES

4.1. Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs

4.1.1. Généralités

Le schéma directeur réalisé en 2016 propose un programme de travaux de mise à niveau des ouvrages et préconise un renouvellement des tronçons les plus anciens du réseau.

Les capacités de production et de stockage du Syndicat des Eaux de Offwiller permettront de couvrir les besoins des communes desservies pour les années à venir.

4.1.2. Réseau communal de Bitschhoffen

L'alimentation en eau potable de la commune de Bitschhoffen ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figure(nt) notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2019	Rue du Moulin	Renforcement	227 ml	100 FD

4.1.3. Réseau communal de Engwiller

Comme précisé au chapitre 2.1.9.2, la commune est confrontée à des problèmes de pression de ses quartiers hauts. Pour éviter la multiplication de ce type de problème, il y aurait lieu de **limiter l'altitude d'implantation des nouvelles constructions à un maximum 20 m en dessous du niveau du réservoir et ne pas dépasser la cote 242 m NGF**, ce qui permettrait à l'ensemble des nouveaux abonnés de pouvoir bénéficier d'une alimentation en eau potable convenable. Au-delà de cette cote, et en fonction des besoins des utilisateurs, l'installation de surpresseurs individuels pourra être nécessaire.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figure(nt) notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2019	Lotissement Willengsberg	Extension	382 ml	100 FD

4.1.4. Réseau communal de Kindwiller

L'alimentation en eau potable de la commune de Kindwiller ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figure(nt) notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2019	Rue principale	Renouvellement	785 ml	150 FD

4.1.5. Réseau communal de Uhrwiller (Niefern)

L'alimentation en eau potable de la commune de Uhrwiller ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figure(nt) notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2020	Rue de l'Etoile	Renouvellement	305 ml	100 FD

4.2. Périmètre de Brumath

4.2.1. Généralités

Une inspection vidéo du puits 4 a été réalisée le 10 juin 2022 et la présence de nombreuses concrétions obturant la partie crépinée de l'ouvrage constatée. Ce colmatage provoque une nette baisse de son rendement hydraulique et limite le débit d'exploitation à 50 m^3/h avec une seule pompe d'exploitation. C'est dans ce contexte qu'une expertise hydrogéologique est en cours et s'articule autour de deux phases :

- Une analyse des données disponibles ave recherche de l'origine de ce colmatage ;
- Une proposition de solutions de régénération/réhabilitation ou de remplacement de ce puits.

De plus, une étude de diagnostic patrimonial du réseau de distribution et des ouvrages est également en cours. Celle-ci traitera les points suivants :

- Établissement d'un bilan des actions réalisées en matière de gestion patrimoniale du réseau depuis 2015 avec l'analyse de l'évolution des taux de casse des conduites et des branchements ;
- Actualisation du plan d'action et proposition d'un nouveau programme pluriannuel d'intervention ;
- Diagnostic de l'état des ouvrages et proposition d'un programme de travaux.

L'alimentation en eau potable de la Ville de Brumath ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle. Les capacités de production et de stockage du Périmètre de Brumath permettront de couvrir les besoins pour les années à venir.

Il importera pour les zones d'urbanisation future, de limiter l'altitude des terrains d'implantation à un maximum de 20 m sous le niveau du radier du réservoir du Lerchenberg de manière à disposer d'une pression de service de l'ordre de 2 bars. Compte tenu de l'altitude du réservoir, **il faudrait rester en dessous de la cote 168 m NGF**.

4.2.2. Réseau communal de Brumath

À ce jour, le programme pluriannuel de renouvellement/renforcement du réseau d'eau potable prévoit les principaux travaux suivants :

- Renforcement de 1 140 ml en Ø 200 mm fonte ductile de l'avenue de Strasbourg à la rue Gustave Stoskopf ;
- Renforcement de 640 ml en Ø 200 mm fonte ductile de la rue Gustave Stoskopf à la rue du Château ;
- Renforcement de 420 ml en Ø 150 mm fonte ductile rue du Général Duport ;
- Renouvellement de 450 ml en Ø 250 mm fonte ductile rue Alexandre Millerand.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figurent notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2017	ZAC de la Scierie	Création réseau	810 ml	Ø 100 à 150 mm Fonte Ductile
2018	Rue de la Gare	Renforcement	126 ml	Ø 100 mm Fonte Ductile
2019	Rue des Cigognes	Renforcement	232 ml	Ø 100 mm Fonte Ductile
2020	Rue de Geudertheim	Renforcement	405 ml	Ø 100 à 125 mm Fonte Ductile
2020	Chemin rural dit Hœrterweg	Extension	314 ml	Ø 110 mm PVC
2023	Rue de Krautwiller	Extension	163 ml	Ø 150 mm Fonte Ductile
2023	Rue du Collège	Renouvellement	190 ml	Ø 150 mm Fonte Ductile

4.3. Périmètre de Hochfelden et environs

4.3.1. Généralités

La réalisation progressive des opérations définies par les différents schémas directeurs menés par le Périmètre depuis les années 80 permet, aujourd'hui, aux installations d'assurer une desserte satisfaisante des différentes communes. Les aménagements majeurs de ces dernières années sont :

- Le maillage en Ø 400 mm du réseau intercommunal à l'entrée de la commune de Schwindratzheim en venant de Mommenheim pour améliorer la desserte en eau de Hochfelden et des différents secteurs au nord depuis le réservoir du Himrich ;
- L'interconnexion entre Mittelhausen et Rumersheim reliant le périmètre de Hochfelden et environs au périmètre de Kochersberg-Souffel par le biais d'une station relais et d'une conduite en fonte Ø 300 mm. Cette liaison permet un secours dans les 2 sens et est régulièrement utilisée ;
- L'interconnexion entre la nouvelle zone d'activités de Mommenheim et la ville de Brumath par la Route Départementale 421 ;
- La rénovation des réservoirs : les ouvrages de stockage du périmètre sont réhabilités à un rythme annuel ou bisannuel.

En complément de ces aménagements, le périmètre a fait l'objet de nombreuses études : schéma directeur, remise à niveau de la gestion patrimoniale réseau, étude hydrogéologique sur le champ captant des forages de Mommenheim… Les principaux points à retenir de ces études (passées ou toujours en cours) sont les suivants :

- Sécurisation des périmètres de Brumath, Basse-Zorn et Hochfelden : dans le prolongement de l'étude engagée avec le secteur de Haguenau, cette réflexion a pour objectif de mettre en commun les ressources des trois périmètres qui présentent des ressources similaires en bordure de nappe rhénane et dans les alluvions de la Zorn. La sensibilité de ces ressources est importante ce qui conduit à envisager des scénarios d'arrêt de production pour l'un ou l'autre périmètre. **Un secours mutuel entre ces périmètres serait donc intéressant pour l'ensemble des parties.** Des discussions sont en cours entre ces périmètres. En cas d'accord, des études techniques plus poussées sur la réalisation de ces projets seront engagées ;
- Interconnexion avec le périmètre de la Région de Saverne – Marmoutier : une étude est en cours pour sécuriser l'alimentation en eau du secteur d'influence du château d'eau de Scherlenheim, après la déconnexion de l'ouvrage ;

- Traitement des métabolites de pesticides : comme mentionné dans la partie qualité, le champ captant de Mommenheim est placé sous dérogation concernant le métabolite de la chloridazone-desphényl dont la teneur dépasse la limite réglementaire des 0,1 µg/L tout en restant sous la valeur sanitaire maximale. Différentes études ont été menées concernant cette problématique, amenant à la décision de mettre en place un étage supplémentaire de traitement à la station de Mommenheim : **un traitement au charbon actif dimensionné à 800 m³/h et prévu pour une mise en service en 2028** ;
- Protection du champ captant des puits de Mommenheim : une étude hydrogéologique a été réalisée afin de redéfinir l'aire d'alimentation des captages qui s'avère bien plus vaste que déterminée par le passé. Des zones d'actions prioritaires ont été identifiées ce qui permet de mieux cibler les mesures agroenvironnementales proposées par les Missions Eaux en concertation avec les exploitants agricoles, dans le but de faire changer les pratiques agricoles pour réduire les intrants agricoles sur l'aire d'alimentation ;
- Possibilité d'interconnexion pour la sécurisation du périmètre de la Moder situé au Nord-Ouest du périmètre de Hochfelden et environs : cette interconnexion est étudiée dans le cadre de la mise à jour du schéma directeur du Périmètre de la Moder.

L'ensemble de ces réflexions est engagé à une échelle assez large, l'objectif étant à terme la sécurisation de la ressource même en cas d'arrêt de production d'un des sites tout en assurant une bonne qualité d'eau.

Concernant les réseaux communaux, ils sont de façon générale suffisamment dimensionnés pour permettre une desserte correcte des abonnés. Les problèmes locaux sont identifiés dans les paragraphes suivants. Néanmoins, les tronçons les plus anciens du réseau devront être vérifiés et, le cas échéant, remplacés, notamment lorsque des travaux de voirie seront entrepris.

4.3.2. Réseau communal de Batzendorf

L'alimentation en eau potable de la commune de Batzendorf ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle. Notons néanmoins que la capacité du réseau à apporter un débit important est limitée.

Le Schéma Directeur planifie à l'échéance 2029 le renforcement de la totalité de la conduite rue Principale par une conduite Ø 200 mm.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figurent notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2019	Rue Principale	Renforcement	722 ml	DN 200 mm fonte et DN 110 PVC
2019	Impasse des Cerisiers	Renforcement	15 ml	DN 110 PVC
2019	Rue de Harthouse	Renforcement	18 ml	DN 110 PVC
2019	Rue du Cimetière	Renforcement	37 ml	DN 110 PVC

4.3.3. Réseau communal de Bernolsheim

L'alimentation en eau potable de la commune de Bernolsheim ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figurent notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2019	Rue des Acacias	Extension	34,6 m	Ø 63 mm PEHD
2019	Lotissement des Mirabelliers	Extension	49,45 m	Ø 110 mm PVC
2019	Rue des Prés	Renforcement	135,55 m	Ø 110 mm PVC
2019	Rue Principale	Renouvellement	8,71 m	Ø 110 mm PVC
2020	Impasse de Bruxelles	Création de réseau	216,98 m	Ø 110 mm PVC
2020	Route Départementale 421	Création de réseau	6,94 m	Ø 150 mm FD
2021	Rue d'Oslo	Extension	7,19 m	Ø 110 mm PVC
2022	Rue de la Chapelle	Renforcement	247,2 m	Ø 110 mm PVC
2022	Rue Osterfeld	Renforcement	99,7 m	Ø 110 mm PVC
2022	Rue Principale	Renforcement	25,65 m	Ø 110 mm PVC
2022	Rue des Vergers	Renforcement	63,88 m	Ø 40 mm FD et Ø 63 mm PEHD

4.3.4. Réseau communal de Berstheim

L'alimentation en eau potable de la commune de Berstheim ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figurent notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2019	Rue Gouvion Saint-Cyr	Renforcement	5 ml	DN 150 mm fonte
2022	Lotissement Reeberg	Extension	60 ml	DN 110 PVC

4.3.5. Réseau communal de Bilwisheim

L'alimentation en eau potable de la commune de Bilwisheim ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Notons le remplacement sur 260 m de la conduite Ø 80 mm située rue Principale par une conduite Ø 110 mm début 2024.

4.3.6. Réseau communal de Dauendorf (Neubourg)

L'alimentation en eau potable de la commune de Dauendorf ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Le tableau ci-dessous récapitule les différentes opérations de travaux déjà entreprises ou à venir :

Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau	Planification
Rue St Nicolas	Extension	59 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2018
Lotissement La Clairière	Création réseau	282 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2019
Rue Principale (Neubourg)	Renforcement réseau (Tranche1)	304 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2019
Rue Principale (Neubourg)	Renforcement réseau (Tranche2)	302 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2020
Rue du Cimetière	Bouclage réseau	114 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2022
Rue de l'Église Impasse du couvent	Renouvellement réseau	55 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2022
Lotissement Les Geais (Neubourg)	Création réseau	45 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2023
Rue Huttenwald	Renforcement réseau	480 ml	100 mm FD	Travaux planifiés pour 2027

Par ailleurs, le niveau pressiométrique délivré au village de Dauendorf se situant à une cote d'environ 295 m NGF, **il importe de limiter l'altitude des terrains d'implantation à la cote 275 m NGF** pour les nouvelles constructions dans le but d'éviter la mise en place de surpresseurs individuels.

, Concernant l'annexe Neubourg, le réducteur de pression à l'entrée de l'agglomération limite le niveau pressiométrique à une cote d'environ 210 m NGF. De la même manière **il importe de limiter l'altitude des terrains d'implantation à la cote 190 m NGF pour les nouvelles constructions à Neubourg**.

À l'heure actuelle, aucune zone urbanisée ne souffre d'un manque de pression.

4.3.7. Réseau communal de Donnenheim

L'alimentation en eau potable de la commune de Donnenheim ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Le tableau ci-dessous récapitule les différentes opérations de travaux déjà entreprises ou à venir :

Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau	Planification
Rue de l'Église Rue du Village	Renforcement réseau	100 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2017
Lotissement Les houblonnières	Création réseau	238 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2021
Traversé de Donnenheim	Renforcement réseau	802 ml 139 ml 13 ml 30 ml	150 mm FD 110 mm PVC 63 mm PEHD 50 mm PEHD	Travaux réalisés en 2023

4.3.8. Réseau communal de Hochstett

L'alimentation en eau potable de la commune de Hochstett ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle. Le tableau ci-dessous récapitule les différentes opérations de travaux prévues sur le réseau :

Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau	Planification
Route de Pfaffenhoffen	Renforcement réseau	480 ml	150 mm FD	Travaux planifiés pour 2025

4.3.9. Réseau communal de Huttendorf

L'alimentation en eau potable de la commune de Huttendorf ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Le tableau ci-dessous récapitule les différentes opérations de travaux récemment entreprises :

Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau	Planification
Lotissement Thiergarten	Création réseau	138 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2020
Rue de la Laiterie	Renouvellement réseau	315 ml	200 FD	Travaux planifiés pour 2025

Par ailleurs, le niveau pressiométrique délivré à la commune de Huttendorf se situant à une cote d'environ 254 m NGF, il importe de limiter l'altitude des terrains d'implantation à la cote 234 m NGF pour les nouvelles constructions.

Aussi, pour les zones où les habitations seraient situées à une altitude d'environ 234 m NGF ou plus, la pression de distribution serait comprise entre 1 et 2 bars au niveau du sol et encore moins à l'étage des habitations. Cela concerne principalement la partie de la commune située au nord-est de la rue de la Laiterie (rue des Vignes, rue de l'Église, rue de l'École, rue Principale, route de Brumath). Pour le cas où la pression de distribution serait jugée insuffisante par les abonnés, ceux-ci devraient mettre en place des surpresseurs individuels, à implanter en aval du compteur et dans le respect des règles de pose édictées par le règlement sanitaire départemental (bâche de reprise individuelle alimentée par surverse au moyen d'un robinet à flotteur, d'une vanne de réglage et d'un trop-plein).

4.3.10. Réseau communal de Keffendorf (Annexe d'Ohlungen)

L'alimentation en eau potable de l'annexe de Keffendorf ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

À ce jour, aucun projet de restructuration ou de renforcement du réseau d'eau potable n'a été planifié.

4.3.11. Réseau communal de Krautwiller

L'alimentation en eau potable de la commune de Krautwiller ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figurent notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2017	Rue des Champs	Renforcement	300 ml	Ø 110 mm PVC
2017	Rue de Wingersheim	Renforcement	58 ml	Ø 110 mm PVC

4.3.12. Réseau communal de Kriegsheim

L'alimentation en eau potable de la commune de Kriegsheim ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Notons qu'il est projeté le remplacement du réseau existant rue des Lilas et son bouclage au nord avec la rue de Batzendorf.

4.3.13. Réseau communal de Mommenheim

L'alimentation en eau potable de la commune de Mommenheim ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Il est à noter que les quartiers situés au nord de l'axe rue des Vosges / rue des Romains, dont la pression est contrôlée par un réducteur de pression, peuvent disposer de pressions inférieures à 3 bars pour les habitations les plus élevées. Il importe de limiter l'altitude des terrains de construction à 180 m NGF pour les nouvelles constructions.

Le tableau ci-dessous récapitule les différentes opérations de travaux déjà entreprises ou à venir :

Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau	Planification
Rue des Vosges	Renouvellement réseau	175 ml	300 mm FD	Travaux réalisés en 2017
Lotissement Tuilerie (Tranche 2) Rue des Pyrénées - impasse de l'Estérel	Création réseau	85 ml 247 ml 58 ml	63 mm PEHD 110 mm PVC 150 mm FD	Travaux réalisés en 2017
Réseau interco vers Waltenheim sur Zorn	Renouvellement réseau	212 ml	250 mm FD	Travaux réalisés en 2017
Doublement de la conduite P7 et P8	Création réseau	466 ml	300 mm FD	Travaux réalisés en 2018
Rue des Roses	Renforcement réseau	24 ml 144 ml	63 mm PEHD 110 mm PVC	Travaux réalisés en 2018
Rue Pasteur	Renforcement réseau	132 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2019
Lotissement Les Vergers (Tranche 1)	Amorce de renforcement	12 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2019
Lotissement Les Vergers (Tranche 1) Rue des Mésanges, Pinsons, Cigognes, Hirondelles, Romain, Vergers	Création réseau	56 ml 865 ml	63 mm PEHD 110 mm PVC	Travaux réalisés en 2019
Lotissement Les Vergers (Tranche 2)	Création réseau	215 ml 15 ml	110 mm PVC 63 mm PEHD	Travaux réalisés en 2021
Conduite intercommunale vers Minversheim	Renouvellement réseau	915 ml 6 ml	300 mm FD 100 mm FD	Travaux réalisés en 2021
Rue des Vosges Carrefour Liberté/Tuilerie	Renouvellement réseau	245 ml 20 ml	300 mm FD 20 mm FD	Travaux planifiés pour 2024
Rue de la Liberté	Renouvellement réseau	480 ml	300 mm FD	Travaux planifiés pour 2028
Station de traitement de Mommenheim	Extension pour filière de traitement des métabolites	/	/	Travaux à achever pour 2028

4.3.14. Réseau communal de Morschwiller

L'alimentation en eau potable de la commune de Morschwiller ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Le tableau ci-dessous récapitule les différentes opérations de travaux déjà entreprises ou à venir :

Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau	Planification
Rue du château d'eau	Renforcement réseau	533 ml	150 mm FD	Travaux réalisés en 2020
Rue des carrières	Extension réseau	161 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2020
Rue des Acacias	Renouvellement réseau	45 ml	63 mm PEHD	Travaux réalisés en 2023

4.3.15. Réseau communal de Niederschaeffolsheim

L'alimentation en eau potable de la commune de Niederschaeffolsheim ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figurent notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2021	Lotissement Rebgarten 1&2	Extension	585 ml	DN 110 mm PVC
2023	Rue des Acacias	Extension	32 ml	DN 110 mm PVC
2023	Rue des Aulnes	Extension	54 ml	DN 110 mm PVC
2023	Rue de Batzendorf	Renouvellement	5 ml	DN 200 mm fonte
2023	Route de Bischwiller	Renouvellement	250 ml	DN 200 mm fonte
2023	Rue du Général de Gaulle	Renouvellement	13 ml	DN 200 mm fonte
2023	Lotissement les Acacias	Extension	220 ml	DN 110 mm PVC
2023	Rue des Oiseaux	Renouvellement	14 ml	DN 100 mm fonte

4.3.16. Réseau communal de Rottelsheim

L'alimentation en eau potable de la commune de Rottelsheim, du fait de sa situation en extrémité de réseau et sa topographie, peut présenter des difficultés techniques d'alimentation.

Il importera, pour les zones d'urbanisation future, de **limiter l'altitude des terrains d'implantation en dessous de la cote 190 m NGF** (soit au maximum 25 m sous le niveau du radier du réservoir de Niederschaeffolsheim de manière à disposer d'une pression de service de l'ordre de 2 bars).

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figure(nt) notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2019	Rue Belle-Vue	Renouvellement	85 ml	DN 110 mm PVC
2019	Rue de Batzendorf	Renforcement	5 ml	DN 110 mm PVC

4.3.17. Réseau communal de Uhlwiller (Niederaltdorf)

L'alimentation en eau potable de la commune d'Uhlwiller ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Le tableau ci-dessous récapitule les différentes opérations de travaux déjà entreprises ou à venir :

Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau	Planification
Rue Principale Rue du Moulin Rue de la Monté	Renforcement réseau	104 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2017
Rue des de la Rivière Rue des Perches Rue de l'Ouest	Renforcement réseau	272 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2020
Lotissement Les Vignes	Dévoiement réseau	93 ml	150 mm FD	Travaux réalisés en 2023
Lotissement Les Vignes	Création réseau	284 ml 127 ml	110 mm PVC 63 mm PEHD	Travaux réalisés en 2023

4.3.18. Réseau communal de Wahlenheim

L'alimentation en eau potable de la commune de Wahlenheim ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figurent notamment :

Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau	Planification
Rue de Général De Gaulle	Renforcement réseau	102 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2018
Carrefour (Rues de Gaulle/Ancienne Forge/Principale)	Renforcement réseau	103 ml 31 ml	110 mm PVC 150 mm FD	Travaux réalisés en 2019

4.3.19. Réseau communal de Wintershouse

L'alimentation en eau potable de la commune de Wintershouse ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figurent notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2017	Rue de Schweighouse	Renforcement	32 ml	DN 150 mm fonte et DN 110 mm PVC
2017	Rue Principale	Renforcement	40 ml	DN 150 mm fonte
2020	Rue de Schweighouse	Renforcement	206 ml	DN 110 mm PVC

4.3.20. Réseau communal de Wittersheim (Gebolsheim)

L'alimentation en eau potable de la commune de Wittersheim ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figurent notamment :

Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau	Planification
Rue des Vignes	Extension réseau	4 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2017
Rue des Près	Bouclage réseau	88 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2018
Lotissement Fontaine	Création réseau	59 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2018
Rue de Haguenau	Extension réseau	46 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2018
Lotissement Saint-Ulrich	Création réseau	222 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2018
Rue des Vignes	Extension réseau	136 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2022

4.4. Périmètre de la Moder

4.4.1. Généralités

Le schéma directeur réalisé en 2016 propose un programme de travaux de mise à niveau des ouvrages et préconise un renouvellement des tronçons les plus anciens du réseau.

La capacité de stockage du périmètre sera limitée en jour de pointe futur. Aussi un projet d'augmentation de la capacité du réservoir de Schalkendorf de 650 m^3 est en cours de définition.

Globalement, la capacité de production du Périmètre de Val de Moder permettra de couvrir les besoins des communes desservies pour les années à venir

Concernant les réseaux communaux, ils sont de façon générale suffisamment dimensionnés pour permettre une desserte correcte des abonnés. Néanmoins, les tronçons les plus anciens du réseau devront être vérifiés et, le cas échéant, remplacés, notamment lorsque des travaux de voirie seront entrepris.

4.4.2. Niedermodern

L'alimentation en eau potable de la commune de Niedermodern ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figure(nt) notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2019	Grand' Rue	Renforcement	17,00 ml	FD 150
2022	Rue de la Fontaine, Rue des Juifs, Rue du Puits	Renouvellement	338,00 ml	FD 100
2023	Rue de la Moder	Extension	34,00 ml	FD 100

4.4.3. Val de Moder (Pfaffenhoffen, Ringeldorf, Uberach, La Walck)

L'alimentation en eau potable de la commune de Val de Moder ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figure(nt) notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2019	Rue Simone Veil	Extension	735 ml	FD 100
2020	Rue de l'École	Renforcement	97 ml	FD 150

4.5. Périmètre Kochersberg - Souffel

4.5.1. Généralités

Le dernier schéma directeur du Périmètre Kochersberg – Souffel réalisé en 2014 a permis de mettre en évidence le fonctionnement actualisé du système de distribution d'eau potable et de définir les axes de travaux à envisager pour l'horizon 2030. À l'appui d'une modélisation hydraulique et d'un outil de gestion patrimoniale des réseaux, des travaux d'amélioration et de sécurisation du système d'eau potable ont été définis et progressivement mis en œuvre, dont en particulier :

- L'homogénéisation de la sollicitation des différentes ressources entre les secteurs est et ouest par la modification de plusieurs consignes de fonctionnement d'équipements (régulations, commande des pompages, etc.) ;
- Des aménagements visant à prévenir la dégradation de la qualité de l'eau au niveau de certains réservoirs anciens, par leur réhabilitation (Gougenheim, Romanswiller, Truchtersheim) ou leur suppression complète lorsque le fonctionnement hydraulique du réseau le permet (Hohengœft, Rangen) ;
- La maîtrise de la qualité bactériologique de l'eau du secteur ouest du Périmètre par rassemblement des ressources au droit du puits 4 et réalisation d'une station de traitement des eaux des sources et des puits de Cosswiller effectuée en 2019-2020. Ce projet de restructuration de l'adduction s'est accompagné de la suppression du réservoir communal de Cosswiller ;
- L'application d'une politique de gestion patrimoniale visant à pérenniser la performance des réseaux en hiérarchisant les conduites prioritaires au renouvellement, via une analyse multicritère permettant d'établir une programmation pluriannuelle des linéaires de canalisations à remplacer (horizons 2025 et 2030). A ce titre, sont prévus à court terme les rénovations des conduites intercommunales entre Hurtigheim et Stutzheim (2025/2026) et entre Neugartheim – Ittlenheim et Wintzenheim (2026), ainsi que des travaux par tronçons sur la liaison Cosswiller – Wasselonne d'ici 2029.

A noter également que l'installation d'une station de désinfection UV est prévue sur la conduite de la source de Romanswiller en 2024/2025.

Enfin, une mise à jour du schéma directeur est engagée en 2024 et permettra d'actualiser les éléments de gestion patrimoniale et d'orienter de la même manière les investissements futurs du Périmètre.

Les capacités de production et de stockage du Périmètre Kochersberg – Souffel permettront de couvrir les besoins des communes desservies pour les années à venir.

Concernant les réseaux communaux, ils sont de façon générale suffisamment dimensionnés pour permettre une desserte correcte des abonnés. Néanmoins, les tronçons les plus anciens du réseau devront être vérifiés et, le cas échéant, remplacés, notamment lorsque des travaux de voirie seront entrepris.

4.5.2. Réseau communal de Mittelschaeffolsheim

L'alimentation en eau potable de la commune de Mittelschaeffolsheim ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

4.5.3. Réseau communal de Olwisheim

L'alimentation en eau potable de la commune d'Olwisheim ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Par ailleurs, en 2027, la rénovation du réseau d'eau potable de la rue Principale est planifiée.

4.6. Périmètre Eau, Argile et Moder

4.6.1. Généralités

L'alimentation en eau potable des communes du Périmètre ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle et les capacités de production et de stockage du Périmètre Eau, Argile et Moder permettent de couvrir les besoins.

Cependant, afin de sécuriser le dispositif d'alimentation en eau du Périmètre, la mise en service d'un nouveau champ captant est prévue à Dalhunden (2 puits de 120 et 130 m³/h) à l'horizon 2026. Cette nouvelle ressource permettra de diminuer le recours au puits de Drusenheim, résoudra la problématique du dépassement de la teneur en métabolites de pesticides et dotera le Périmètre d'une marge de production suffisante.

Par ailleurs, une interconnexion avec le Périmètre voisin de Herrlisheim – Offendorf est en cours de réalisation, pour une mise en exploitation fin 2025. En plus de la sécurisation des périmètres, elle permettra une meilleure desserte de la zone d'activités Axioparc.

Le schéma directeur actualisé en 2018 propose un programme de travaux de mise à niveau des ouvrages et préconise un renouvellement des tronçons les plus anciens du réseau.

Au niveau des ouvrages de stockage, le Périmètre a programmé leur rénovation complète.

Les principales réalisations de ces dernières années sont les suivantes :

2021 :

- Remplacement du système de production du filmogène (station de traitement) a Drusenheim.
- La conduite de la rue principale à Schirrhein a été remplacée dans l'emprise du chantier de voirie de la CAH.
- À Soufflenheim, rue de Rountzenheim, un projet d'aménagement d'un trottoir a déclenché le remplacement du réseau d'eau vétuste en vieille fonte. Enfin la conduite entre le puits 2 et la station de Soufflenheim a été remplacée.
- D'importants travaux d'extension de réseaux ont également été menés dans l'Axioparc à Drusenheim, dans le lotissement Les jardins de Gœthe à Sessenheim et une conduite d'eau a été posée entre Stattmatten et la nouvelle station d'épuration de Sessenheim.

2022 :

- Châteaux d'eau : Les réservoirs de Drusenheim et Soufflenheim ont fait l'objet d'une rénovation extérieure avec ponçage des anciens revêtements, réparation des bétons dégradés en profondeur et application d'une peinture souple en 3 couches. Sur l'ouvrage de Drusenheim, visible notamment depuis l'autoroute, une fresque évoque l'activité potière.
- Renforcement du réseau d'eau potable dans la rue Jean Frédéric Oberlin à Sessenheim. Pose du réseau d'eau potable de la tranche 2 du lotissement rue Henry Loux à Sessenheim. Pose du réseau de desserte de l'aire de Grand Passage à Drusenheim.

2023 :

- Station de traitement de Drusenheim : Le filtre déferriseur de la station a été remplacé

- Travaux réseaux : Renforcement du réseau d'eau potable dans la rue d'Ambazac à Soufflenheim. Extension du réseau d'eau potable rue Chopin à Drusenheim.

Concernant les réseaux communaux, ils sont de façon générale suffisamment dimensionnés pour permettre une desserte correcte des abonnés. Néanmoins, les tronçons les plus anciens du réseau devront être vérifiés et, le cas échéant, remplacés, notamment lorsque des travaux de voirie seront entrepris.

4.6.2. Réseau communal de Schirrhein

L'alimentation en eau potable de la commune de Schirrhein ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

4.6.3. Réseau communal de Schirrhoffen

L'alimentation en eau potable de la commune de Schirrhoffen ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

5. CONCLUSION

La desserte en eau potable des communes de la Communauté d'Agglomération de Haguenau par les périmètres du SDEA et le Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs répond globalement bien aux besoins actuels en eau potable et est en mesure de supporter un accroissement de la consommation lié au développement des agglomérations.

Des schémas directeurs déterminent, pour les différentes entités, les études, travaux et aménagements à prévoir pour sécuriser l'alimentation en eau. Les problématiques qualitatives identifiées seront résolues à court terme par la mise en œuvre de traitements ou de nouvelles ressources.

Plusieurs communes sont confrontées à des problèmes de pressions faibles à insuffisantes de leurs quartiers hauts, notamment Dauendorf, Engwiller, Huttendorf, l'annexe Ringeldorf, Rottelsheim et dans une moindre mesure une partie de la Ville de Brumath et de la commune de Mommenheim. Pour éviter la multiplication de ce type de problème, des préconisations sont données (limitation de l'altitude d'implantation des nouvelles constructions tenant compte du niveau altimétrique des réservoirs) qui permettraient à l'ensemble des nouveaux abonnés de pouvoir bénéficier d'une alimentation en eau potable convenable. Au-delà des cotes maximales recommandées, et en fonction des besoins des utilisateurs, l'installation de surpresseurs individuels pourra être nécessaire. Afin d'éviter d'éventuelles réclamations quant à l'insuffisance de la pression de desserte par les futurs abonnés, il conviendra de les rendre attentifs à cette situation au niveau de chaque document d'urbanisme (P.L.U., autorisation de lotir, certificat d'urbanisme ou autorisation de construire…).

La conformité générale du dispositif de défense extérieure contre l'incendie (DECI) devra être évaluée vis-à-vis du Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI), élaboré par le Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin (SIS67), sur la base des essais de débit effectués sur des appareils de lutte contre l'incendie situés en différents points du réseau.

Enfin, pour ne pas entraver les projets de développement futurs, la réglementation du PLU devra autoriser la construction de réseaux enterrés et de tout ouvrage et bâtiment nécessaires au fonctionnement ou au renforcement des installations d'alimentation en eau potable dans toutes les zones.

Schiltigheim, le 9 juillet 2024

Rédaction coordonnée par Le chef de Projet	Validée par Le Responsable Maîtrise d'œuvre Eau Potable
Thomas ZULIANEL	Gilles ANSELM

6. ANNEXE

6.1. Essais de débit sur les appareils de lutte contre l'incendie

Nota : les résultats fournis correspondent à des mesures instantanées prises dans les conditions du moment et susceptibles de varier dans le temps.

6.1.1. Batzendorf

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Principale (Rue)	PA 1	4,3	51		28/05/2024
Musau (Rue de la)	PA 10	5,7	45		27/05/2024
Musau (Rue de la)	PA 11	5,2	36		27/05/2024
Église (Rue de l')	PA 12	5,5	49		27/05/2024
Église (Rue de l')	PA 13	5,3	49		27/05/2024
Jardins (Rue des)	PA 16	3,6	35		27/05/2024
Jacinthes (Rue des)	PA 18	3,8	33		27/05/2024
Jacinthes (Rue des)	PA 19	4,5	42		27/05/2024
Principale (Rue)	PA 2	4,4	41		28/05/2024
Wintershouse (Rue de)	PA 20	4,1	39		27/05/2024
Aulnes (Rue des)	PA 26	5,9	52		27/05/2024
Harthouse (Rue de)	PA 28	5,3	33		27/05/2024
Principale (Rue)	PA 3	4,5	38		28/05/2024
Roitelets (Rue)	PA 32	6,1	50		27/05/2024
Hirondelles (Rue des)	PA 34	5,8	48		27/05/2024
Stade (Rue du)	PA 36	5,2	39		27/05/2024
Peupliers (Rue des)	PA 37	5,8	42		27/05/2024
Principale (Rue)	PA 38	4,1	42		28/05/2024
Principale (Rue)	PA 4	4,8	36		28/05/2024
Saint-Arbogast (Impasse)	PA 40	5,1	43		27/05/2024
Moulin (Rue du)	PA 42	3,7	35		27/05/2024
Wahlenheim (Rue de)	PA 43	5,5	34		27/05/2024
RD 139	PA 45	6,3	43		31/01/2014
Aulnes (Rue des)	PA 46	6,5	42		27/05/2024
Principale (Rue)	PA 5	5,1	45		28/05/2024
RD 160	PA 57	8	28		24/05/2024
Wahlenheim (Rue de)	PA 6	4,5	38		28/05/2024
Wahlenheim (Rue de)	PA 7	4,2	38		28/05/2024
Musau (Rue de la)	PA 9	5,1	42		27/05/2024
Hirondelles (Rue des)	PI 33	6	52		27/05/2024
Hirondelles (Rue des)	PI 35	5,9	52		27/05/2024
Laize (Rue du)	PI 41	4,9	42		27/05/2024
Cerisiers (Impasse des)	PI 44	5,4	56		24/05/2024
RD 139	PI 47	6	84		31/01/2014
Wintershouse (Rue de)	PI 48	4,2	36		27/05/2024
Tilleuls (Rue des)	PI 49	5,7	52		27/05/2024

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Tailleurs (Rue des)	PI 50	6,2	59		27/05/2024
Tailleurs (Rue des)	PI 51	5	41		27/05/2024
Tailleurs (Rue des)	PI 52	4,9	36		27/05/2024
Moulin (Rue du)	PI 53	3,9	63		27/05/2024
Aulnes (Rue des)	PI 54	5,7	46		27/05/2024
Moulin (Rue du)	PI 55	4	42		27/05/2024
Harthouse (Rue de)	PI 58	5,5	23		27/05/2024
Houblon (Rue du)	PI 59	5,3	27		27/05/2024
Principale (Rue)	PI 60	5,1	43		27/05/2024
Principale (Rue)	PI 61	5,7	47		27/05/2024
Principale (Rue)	PI 62	6	44		24/05/2024
Principale (Rue)	PI 63	5,7	45		24/05/2024
Principale (Rue)	PI 64	5	45		24/05/2024
Tilleuls (Rue des)	PI 65	5,3	46		27/05/2024
Wahlenheim (Rue de)	PI 8	5,7	41		27/05/2024

6.1.2. Bernolsheim

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Accès Super U	PI 49	3,8	82		30/07/2020
Ancienne École (Rue de l')	PA 8	7,8			07/01/2020
Ancienne École (Rue de l')	PA 9	7,5	25		07/01/2020
Brumath (Rue de)	PA 24	6,4	26		06/01/2020
Brumath (Rue de)	PA 3	7,7	30		06/01/2020
Brumath (Rue de)	PA 11	8	33		07/01/2020
Bruxelles (Rue de)	PI 38	4,4	118		29/07/2020
Bruxelles (Rue de)	PI 50	4	115		29/07/2020
Cerisiers (Rue des)	H 1	8	35		06/01/2020
Division Leclerc (Rue de la)	PI 52	4,7		1	30/07/2020
École (Rue de l')	PA 5	7,7	40		07/01/2020
École (Rue de l')	PA 20	8	39		06/01/2020
École (Rue de l')	PI 58	7,5	38		07/01/2020
Église (Rue de l')	PA 4	7,8	29		07/01/2020
Lilas (Rue des)	PA 21	7	43		06/01/2020
Lilas (Rue des)	BI 2	7	40		06/01/2020
Mirabelliers (Rue des)	PI 32	8,2	35		06/01/2020
Mommenheim (Rue de)	PA 2	7,3	40		06/01/2020
Mommenheim (Rue de)	PA 22	7,8	69		29/01/2014
Mommenheim (Rue de)	PA 28	8	56		27/01/2014
Orchidées (Rue des)	PI 29	7,2	48		06/01/2020
Oslo (Rue d')	PI 48	4,3	116		29/07/2020

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Oslo (Rue d')	PI 47	4,7	117		29/07/2020
Oslo (Rue d')	PI 53	3	111		29/07/2020
Principale (Rue)	PA 7	8,2	32		07/01/2020
Principale (Rue)	PA 31	8	41		06/01/2020
RD 421	PI 39	4,8		1,6	29/07/2020
RD 421	PI 40	4,8		1,6	29/07/2020
RD 421	PI 41	4,8		1,6	29/07/2020
RD 421	PI 42	4,8		1,6	29/07/2020
RD 421	PI 43	4,8		1,3	29/07/2020
RD 421	PI 44	4,8		1,1	29/07/2020
RD 421	PI 45	4,7		1,1	29/07/2020
RD 421	PI 46	4,8		1,1	30/07/2020
Roses (Rue des)	PA 34	7,5	44		06/01/2020
Rottelsheim (Rue de)	PA 23	7,3	39		06/01/2020
Tonneliers (Rue des)	PA 6	7,7	35		07/01/2020
Vergers (Rue des)	PI 36	7,7	33		07/01/2020
Vignes (Rue des)	PA 25	8,5	34		07/01/2020
Vignes (Rue des)	PI 35	8,6	42		06/01/2020
Wahlenheim (Rue de)	PI 33	7,2	44		06/01/2020

6.1.3. Berstheim

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Frênes (Rue des)	PA 11	3,8	71		02/04/2019
Pommiers (Rue des)	PA 13	3,4	78		02/04/2019
Pommiers (Rue des)	PA 14	3,9	60		07/05/2024
Frênes (Rue des)	PA 17	4,8	59		02/04/2019
Keffendorf (Rue de)	PA 2	3,3	60		02/04/2019
Bouleau (Rue du)	PA 22	5,2	88		02/04/2019
Bouleau (Rue du)	PA 23	3,9	42		07/05/2024
Saules (Rue des)	PA 25	5,3	82		02/04/2019
École Maternelle (Rue de l')	PA 3	3,2	51		07/05/2024
Gouvion Saint-Cyr (Rue)	PA 8	4,9	97		02/04/2019
Gouvion Saint-Cyr (Rue)	PA 9	4,2	92		07/05/2024
Haies (Rue des)	PI 12	3,9	130	1,4	02/04/2019
Vignes (Impasse des)	PI 15	3,3	55		07/05/2024
Haguenau (Route de)	PI 16	3,6	109		02/04/2019
Huns (Rue des)	PI 18	4,5	79		02/04/2019
Hamatt (Rue)	PI 19	5,3	95		02/04/2019
Gouvion Saint-Cyr (Rue)	PI 20	5,3	146	1,2	02/04/2019
Noyer (Rue du)	PI 24	5,3	104		07/05/2024

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Saules (Rue des)	PI 26	5,2	62		07/05/2024
Gouvion Saint-Cyr (Rue)	PI 27	5,5	155	1,3	02/04/2019
Noyer (Impasse du)	PI 28	4,8	85		02/04/2019
Gouvion Saint-Cyr (Rue)	PI 29	5,1	138	1,4	02/04/2019
Mittelberg (Rue du)	PI 30	5,3		2,2	07/05/2024
Déchèterie de Berstheim	PI 31	3,7	60		02/04/2019
Gouvion Saint-Cyr (Rue)	PI 32	3,8	93		02/04/2019
Fraises (Rue des)	PI 33	3,5	92		02/04/2019
Fraises (Rue des)	PI 34	3,4	92		02/04/2019
École Maternelle (Rue de l')	PI 4	3,4	75		02/04/2019
Haies (Rue des)	PI 5	3,6	112		07/05/2024
Haies (Rue des)	PI 6	3,5	118	1,4	02/04/2019
Église (Rue de l')	PI 7	4,1	120		02/04/2019

6.1.4. Bilwisheim

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Basse (Rue)	PA 19	7,5	58		10/10/2023
Basse (Rue)	PI 30	7,2	70		10/10/2023
Clos des Écrivains (Lotissement)	PI 25	7	120		10/10/2023
Clos des Écrivains (Lotissement)	PI 26	7,5		3,5	10/10/2023
Écrivains (Rue des)	PI 27	7,1	120		10/10/2023
Église (Rue de l')	PA 7	7,5	36		10/10/2023
Fossé des Loups (Rue du)	PA 6	7	44		10/10/2023
Fossé des Loups (Rue du)	PI 33	7,2	58		12/04/2024
Hintergasse (Rue dite)	PI 17	7,8	113		10/10/2023
Houblon (Rue du)	PA 5	6,5	45		10/10/2023
Houblon (Rue du)	PA 4	6,5	34		10/10/2023
Lohweg (Rue)	PA 22	6,5	32		10/10/2023
Principale (Rue)	PI 32	7,2	85		12/04/2024
Principale (Rue)	PA 12	7	49		10/10/2023
Principale (Rue)	PA 2	6,5	24		10/10/2023
Principale (Rue)	PA 20	7,5	49		10/10/2023
Principale (Rue)	PI 34	7,4	78		12/04/2024
Principale (Rue)	PA 24	7,5	43		10/10/2023
Principale (Rue)	PI 28	7	114		10/10/2023
Principale (Rue)	PA 29	7,5	33		10/10/2023
Principale (Rue)	PI 31	7,5	32		10/10/2023
RD 30	PI 36	7,4	21		12/04/2024
Riverains (Impasse des)	PI 35	7,2	18		12/04/2024
Tilleuls (Rue du)	PI 23	7	46		10/10/2023

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Tilleuls (Rue du)	PA 10	7,2	33		10/10/2023

6.1.5. Bitschhoffen

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
École (Rue de l')	H 21	5	28		05/01/2024
Kindwiller (Rue de)	PA 20	4,5	74		05/01/2024
Lilas (Rue des)	PA 23	4,5	63		05/01/2024
Lilas (Rue des)	PA 25	4	61		05/01/2024
Kindwiller (Rue de)	PA 27				05/01/2024
Sapins (Rue des)	PA 31	5,5	44		05/01/2024
Verger (Rue du)	PA 32	6,5	80		05/01/2024
Verger (Rue du)	PA 44	5,7	76		05/01/2024
Roses (Rue des)	PA 46	3,5	47		05/01/2024
Kindwiller (Rue de)	PI 21	4,2	96		05/01/2024
RD 119	PI 22	4	79		05/01/2024
Kindwiller (Rue de)	PI 26	4,5	79		05/01/2024
Kindwiller (Rue de)	PI 28	5,8	92		05/01/2024
Verger (Rue du)	PI 33	5,2	69		05/01/2024
Pres (Rue des)	PI 34	5	26		05/01/2024
Walck (Rue de la)	PI 35	6	81		05/01/2024
Walck (Rue de la)	PI 36	5,2	92		05/01/2024
Foret (Rue de la)	PI 37	6,2	85		05/01/2024
Mietesheim (Rue de)	PI 38	6,5	95		05/01/2024
Mietesheim (Rue de)	PI 39	6	92		05/01/2024
Verger (Rue du)	PI 40	5,5	67		05/01/2024
Lilas (Rue des)	PI 41	4,5	82		05/01/2024
Roses (Rue des)	PI 42	4,5	73		05/01/2024
Pres (Rue des)	PI 43	5,5	31		05/01/2024
Foret (Rue de la)	PI 45	6,5	68		05/01/2024
Moulin (Rue du)	PI 47	5	82		05/01/2024

6.1.6. Brumath

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Geoffroy Richert (Rue)	PI 33	3,2	22		28/05/2024
Strasbourg (Avenue de)	PI 65	4,6	115		28/05/2024
Socrate (Rue)	PI 38	3,1	110		28/05/2024
Socrate (Rue)	PI 188	2,8	25		28/05/2024
Complexe cinéma	PI 134	2,7	79		28/05/2024

Bruch (Rue du)	PI 54	3,7	85		28/05/2024
Auguste Renoir (Rue)	PI 148	2,5	67		28/05/2024
Robert Schuman (Rue)	PI 24	3,6	107		28/05/2024
Geudertheim (Rue de)	PI 161	4,6	93		28/05/2024
Strasbourg (Avenue de)	PI 59	4,7	185		28/05/2024
Strasbourg (Avenue de)	PI 56	4,7	158		28/05/2024
Général Duport (Rue du)	PI 5	4,3	94		28/05/2024
Jardiniers (Rue des)	PI 9	4,6	180		28/05/2024
Remiremont (Rue de)	PI 18	3,8	164		28/05/2024
Industrie (Rue de l')	PI 138	2,6	91		28/05/2024
Industrie (Rue de l')	PI 182	3,4	119		28/05/2024
Balzac (Rue)	PI 87	2,6	105		28/05/2024
Route Départementale 30	PI 62	4	65		28/05/2024

6.1.7. Dauendorf (Neubourg)

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Rossignols (Rue des)	PA 46	6,1	110		26/03/2019
Rossignols (Rue des)	PA 47	5,7			26/03/2019
Hirondelles (Rue des)	PA 38	6,1	107		26/03/2019
Hirondelles (Rue des)	PA 33	5,9	102		26/03/2019
Hirondelles (Rue des)	PA 32	5,7	110		26/03/2019
Mésange (Rue de la)	PA 31	5,2	92		26/03/2019
Alouettes (Rue des)	PA 34	5,9	92		26/03/2019
Alouettes (Rue des)	PA 35	5,7	87		26/03/2019
Hirondelles (Rue des)	PA 37	6,5	97		26/03/2019
Moulin (Rue du)	PA 44	5,9	83		26/03/2019
Moulin (Rue du)	PA 30	5,2	85		26/03/2019
Principale (Rue)	PI 52	5,4			25/03/2019
Principale (Rue)	PA 48	5,4	90		25/03/2019
Vergers (Impasse des)	PA 50	5,2	66		26/03/2019
Moulin (Rue du)	PA 20	6,2	56		26/03/2019
Jardins (Rue des)	PA 21	5,3	30		28/03/2019
Jardins (Rue des)	PA 22	5,6	24		26/03/2019
Etoile (Rue de l')	PA 19	6,2	44		26/03/2019
Huttenwald (Rue)	PA 23	6,2	29		26/03/2019
Huttenwald (Rue)	PA 29	7	12		26/03/2019
Épée (Rue de l')	PI 59	6,1	40		26/03/2019
Épée (Rue de l')	PA 25	5,7	31		26/03/2019
Épée (Rue de l')	PA 26	6	36		26/03/2019
Épée (Rue de l')	PA 39	6,9	39		26/03/2019
Épée (Rue de l')	PA 41	6,9	43		26/03/2019
Roses (Rue des)	PA 16	6	26		26/03/2019
Roses (Rue des)	PA 14	6,3	23		26/03/2019
Roses (Rue des)	PA 13	6,7	22		26/03/2019

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Croix Noire (Rue de la)	PA 56	7	27		26/03/2019
Principale (Rue)	PI 57	7,3	25		26/03/2019
Lotissement	PI 58	8,3	27		26/03/2019
Muguet (Rue du)	PA 43	6,1	24		26/03/2019
Muguet (Rue du)	PA 15	6,1	23		26/03/2019
Alexandre (Rue)	PA 42	6,1	21		26/03/2019
Principale (Rue)	PA 11	6,5	29		26/03/2019
Principale (Rue)	PA 10	6,7	34		26/03/2019
Église (Rue de l')	PA 8	6	50		25/03/2019
Kuetzen (Ruelle dite)	PA 55	7,1	51		25/03/2019
École (Rue de l')	PI 45	7,4	59		25/03/2019
École (Rue de l')	PA 6	6,9	53		25/03/2019
École (Rue de l')	PI 54	7,7	49		26/03/2019
Église (Rue de l')	PA 5	6,7	50		25/03/2019
Église (Rue de l')	PA 4	6,9	48		25/03/2019
Église (Rue de l')	PA 2	6,3	54		25/03/2019
Église (Rue de l')	PA 1	6,1	54		25/03/2019
Église (Rue de l')	PA 40	7,5	58		25/03/2019
École (Rue de l')	PI 53	6,6	45		25/03/2019
Neubourg (Route de)	PI 60	6,3	44		26/03/2019
Etoile (Rue de l')	PI 66	6,2	45		26/03/2019
Chênes (Impasse des) (Neubourg)	PA 118	4,8	9		28/03/2019
Dauendorf (Route de) (Neubourg)	PA 119	4,7	15		28/03/2019
Dauendorf (Route de) (Neubourg)	PA 107	4,7	14		28/03/2019
Forêt (Impasse de la) (Neubourg)	PA 106	4,7	15		28/03/2019
Acacias (Rue des) (Neubourg)	PA 121	4,5	12		28/03/2019
Acacias (Rue des) (Neubourg)	PA 115	4,6	15		28/03/2019
Saint-Bernard (Rue) (Neubourg)	PA 113	4,6	15		28/03/2019
Principale (Rue) (Neubourg)	PA 116	4,6	14		28/03/2019
Principale (Rue) (Neubourg)	PA 120	4,7	16		28/03/2019
Huttenwald (Rue)	PA 61	10,1	21		26/03/2019
Couvent (Impasse du)	PI 62	7,1	55		25/03/2019
Église (Rue de l')	PI 63	6,6	51		25/03/2019
Saint-Cyriaque (Rue)	PI 64	6,2	24		26/03/2019
Huttenwald (Rue)	PI 65	8,3	21		26/03/2019
Principale (Rue) (Neubourg)	PI 122	5	19		30/10/2019
Cimetière (Rue du)	BI 1	7	34		27/01/2023

6.1.8. Donnenheim

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Village (Rue du)	PA 10	7	66		11/10/2023
Canal (Rue du)	PA 11	8	54		11/10/2023
Champs (Rue des)	PA 14	6,5	87		12/10/2023
Faisans (Rue des)	PA 15	6,5	68		12/10/2023
Coteau (Rue du)	PA 16	6,5	69		12/10/2023
Coteau (Rue du)	PA 17	6,5	61		12/10/2023
Principale (Rue)	PA 19	7,5	44		12/10/2023
Principale (Rue)	PA 2	7	91		12/10/2023
Église (Rue de l')	PA 7	7	43		11/10/2023
Champs (Rue des)	PI 18	7,1	88		11/10/2023
Cigognes (Rue des)	PI 21	7	84		11/10/2023
Cigognes (Rue des)	PI 22	7	85		11/10/2023
Oies (Rue des)	PI 23	7,2	90		11/10/2023
Principale (Rue)	PI 24	7,2	84		11/10/2023
Église (Rue de l')	PI 25	7,1	86		11/10/2023
Principale (Rue)	PI 27	7	100		11/10/2023
Principale (Rue)	PI 28	7,5	95		11/10/2023
Principale (Rue)	PI 29	7,5	89		11/10/2023

6.1.9. Engwiller

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Jardins (Rue des)	PA 01	5,3	64		29/11/2023
Foret (Rue de la)	PA 08	1,2	15		29/11/2023
Jardins (Rue des)	PI 02	3,9			29/11/2023
Principale (Rue)	PI 03	3			29/11/2023
Principale (Rue)	PI 04	2,6	112		29/11/2023
Principale (Rue)	PI 06	2	96		29/11/2023
Vosges (Rue des)	PI 07	1,5	4		29/11/2023
Pâquerettes (Rue des)	PI 11	1,4	21		29/11/2023
Noyers (Rue des)	PI 12	1,5	35		29/11/2023
Bellevue (Rue)	PI 13	2,9	71		29/11/2023
Bellevue (Rue)	PI 14	4,5	70		29/11/2023
Pâquerettes (Rue des)	PI 15	1,1	12		29/11/2023
Bleuets (Rue des)	PI 16	1,2	21		29/11/2023
Vosges (Rue des)	PI 17	0,3	0		29/11/2023
Chêne (Rue du)	PI 18	1,8	57		29/11/2023
Chêne (Rue du)	PI 19	1,8	57		29/11/2023
Bleuets (Rue des)	PI 20	1,8	44		29/11/2023
Bleuets (Rue des)	PI 21	1,2	30		29/11/2023

Vergers (Rue des)	PI 22	2,5	81		29/11/2023
Tisserands (Rue des)	PI 23	1,9	85		29/11/2023
Tisserands (Rue des)	PI 24	2,4	107		29/11/2023
Willingsberg (Lotissement)	PI 25	2,6	59		29/11/2023

6.1.10. Hochstett

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Hameau (Rue du)	PI 1	4,3	66		07/05/2024
Pfaffenhoffen (Route de)	PI 3	4,1			07/05/2024
Pfaffenhoffen (Route de)	PA 5	4	72		07/05/2024
Vergers (Rue des)	PI 8	4,9			07/05/2024
Village (Rue du)	PI 13	4,6			07/05/2024
Chapelle (Rue de la)	PI 16	5,4	90		07/05/2024
Champs (Rue des)	PA 15	4,6	80		07/05/2024
Village (Rue du)	PI 17	5,2	104		07/05/2024
RD139 (Wittersheim)	PI 35	5	100		13/12/2017

6.1.11. Huttendorf

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Prés (Rue des)	PA 25	3,2	94		19/10/2023
Prés (Rue des)	PI 26	3,5	126		19/10/2023
Vergers (Rue des)	PI 30	3	95		19/10/2023
Minversheim (Rue de)	PI 28	3,5	193		19/10/2023
Minversheim (Rue de)	PI 27	3,3	187		19/10/2023
Brumath (Rue de)	PI 2	1,7	34		19/10/2023
Brumath (Rue de)	PI 6	2	66		19/10/2023
Brumath (Rue de)	PI 7	2,2	85		19/10/2023
Étang (Rue de l')	PA 21	3	76		19/10/2023
Lilas (Rue des)	PA 19	2,7	60		19/10/2023
Étang (Rue de l')	PA 20	2,7	73		19/10/2023
Roses (Rue des)	PI 4	2,3	96		19/10/2023
Roses (Rue des)	PI 1	1,3	63		19/10/2023
Vignes (Rue des)	PA 3	2,1	52		19/10/2023
École (Rue de l')	PA 10	2,5	28		19/10/2023
École (Rue de l')	PI 11	2,4	55		19/10/2023
Minversheim (Rue de)	PI 14	3	136		19/10/2023
Vergers (Rue des)	PI 23	2,9	124		19/10/2023
Laiterie (Rue de la)	PI 16	3	125		19/10/2023
Étang (Rue de l')	PA 22	3	69		19/10/2023
Fleurs (Rue des)	PI 9	2,7	114		19/10/2023
Muguet (Rue du)	PA 17	2,7	74		19/10/2023
Violettes (Rue des)	PI 18	2,9	93		19/10/2023

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Thiergarten (Rue)	PI 31	2,7	98		19/10/2023
Minversheim (Rue de)	PI 29	4,7	184		19/10/2023
Laiterie (Rue de la)	PA 15	2,9	152		19/10/2023
Brumath (Rue de)	PI 32	2,8	73		19/10/2023
Église (Rue de l')	PI 33	2	37		19/10/2023
Brumath (Rue de)	PA 34	2,3	71		19/10/2023
Bûcheron (Impasse du)	PI 35	2,7	78		19/10/2023

6.1.12. Keffendorf (annexe d'Ohlungen)

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Ohlungen (Rue d') (Keffendorf)	PA 2	3,8	30		15/06/2023
Ohlungen (Rue d') (Keffendorf)	PA 4	3,8	19		15/06/2023
Ohlungen (Rue d') (Keffendorf)	PA 5	3,7	20		15/06/2023
Berstheim (Rue de) (Keffendorf)	PI 6	3,8	30		15/06/2023
Ohlungen (Rue d') (Keffendorf)	PI 7	3,8	40		15/06/2023

6.1.13. Kindwiller

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Liberté (Rue de la)	H 15	3,3	49		20/12/2023
Principale (Rue)	PA 01	5	35		20/12/2023
Paix (Rue de la)	PA 02	4	43		20/12/2023
Vergers (Rue des)	PA 03	4	35		20/12/2023
Paix (Rue de la)	PA 04	3,5	55		20/12/2023
Château d'Eau (Rue du)	PA 05	3	57		20/12/2023
Château d'Eau (Rue du)	PA 06	3,5	35		20/12/2023
La Walck (Rue de)	PA 09	5	40		20/12/2023
Source (Rue de la)	PA 11	5	45		20/12/2023
Principale (Rue)	PA 12	4	45		20/12/2023
Principale (Rue)	PA 13	3,5	22		20/12/2023
Liberté (Rue de la)	PA 16	3	44		20/12/2023
Fleurs (Rue des)	PA 18	3,5	30		20/12/2023
Vergers (Rue des)	PA 19	3	35		20/12/2023
Vergers (Rue des)	PA 20	3	50		20/12/2023
Vergers (Rue des)	PA 21	3	42		20/12/2023
Peupliers (Impasse des)	PI 08	5	60		20/12/2023
Principale (Rue)	PI 10	3,5	76		20/12/2023

Principale (Rue)	PI 14	4	92		20/12/2023
Principale (Rue)	PI 15	4	56		20/12/2023
Lilas (Rue des)	PI 25	4,8	45		20/12/2023
Source (Rue de la)	PI 26	5	47		20/12/2023
Roses (Rue des)	PI 30	4,5	50		20/12/2023
Église (Place de l')	PI 31	3,3	50		20/12/2023
Soleil (Impasse du)	PI 32	3,5	88		20/12/2023
Principale (Rue)	PI 33	4,5	98		20/12/2023
Principale (Rue)	PI 34	4,5	85		20/12/2023
Principale (Rue)	PI 35	4			20/12/2023

6.1.14. Krautwiller

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
École (Rue de l')	PI 1	4,8	58		28/03/2024
Temple (Rue du)	PA 5	3,7	49		28/03/2024
Temple (Rue du)	PA 6	3,7	50		28/03/2024
Douane (Rue de la)	PA 2	3,8	44		28/03/2024
Wingersheim (Rue de)	PA 11	4,1	38		28/03/2024
Wingersheim (Rue de)	PA 8	3,7	35		28/03/2024
Bergers (Rue des)	PA 4	3,7	48		28/03/2024
Champs (Rue des)	PA 13	3,7	38		28/03/2024
Champs (Rue des)	PA 14	3,7	37		10/04/2024
Wingersheim (Rue de)	PA 12	3,8	33		10/04/2024
Wingersheim (Rue de)	PI 15	3,8	47		28/03/2024

6.1.15. Kriegsheim

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Prés (Rue des)	PA 10	3,8	25		06/12/2023
Source (Rue de la)	PA 11	4,8	30		06/12/2023
Peupliers (Rue des)	PA 13	3,6	47		05/12/2023
Pommiers (Impasse des)	PA 15	3,6	46		05/12/2023
Étang (Rue de l')	PA 18	4,4	48		05/12/2023
Cerises (Impasse des)	PA 19	3,8	46		05/12/2023
Grand Rue	PA 2	3,8	42		05/12/2023
Général de Gaulle (Rue du)	PA 20	3,5	29		01/12/2023
Général de Gaulle (Rue du)	PA 21	3,6	47		01/12/2023
Général de Gaulle (Rue du)	PA 22	3,6	28		05/12/2023
Houblon (Rue du)	PA 24	3,7	27		06/12/2023
Batzendorf (Rue de)	PA 28	3,2	22		01/12/2023
Rottelsheim (Rue de)	PA 29	3,5	46		01/12/2023
Grand Rue	PA 3	4	38		05/12/2023

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Acacias (Rue des)	PA 32	4,5	20		05/12/2023
Grand Rue	PA 4	4,2	37		05/12/2023
Grand Rue	PA 5	4,6	30		05/12/2023
Prés (Rue des)	PA 6	4,7	31		05/12/2023
Grand Rue	PA 8	4,8	50		05/12/2023
Peupliers (Rue des)	PI 14	3,4	53		05/12/2023
Vergers (Rue des)	PI 16	3,8	58		05/12/2023
Étang (Rue de l')	PI 17	4,1	64		05/12/2023
Houblon (Rue du)	PI 23	3,6	26		06/12/2023
Philosophes (Impasse des)	PI 25	3,7	30		01/12/2023
Batzendorf (Rue de)	PI 26	3,8	58		01/12/2023
Batzendorf (Rue de)	PI 27	3,4	48		01/12/2023
Route Nationale 63 (Kriegsheim vers Niederschaeffolsheim)	PI 31	3,1	54		01/12/2023
Général de Gaulle (Rue du)	PI 33	3,7	54		01/12/2023
Rottelsheim (Rue de)	PI 34	3,1	39		01/12/2023
Houblon (Rue du)	PI 35	4,3	29		06/12/2023
Prés (Rue des)	PI 36	4,7	33		06/12/2023
Grand Rue	PI 7	4,8	57		05/12/2023

6.1.16. Mittelschaeffolsheim

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Champs (Rue des)	PI 7	6,1	63		12/09/2022
École (Impasse de l')	PI 5	6,8	80		18/08/2022
Houblonnières (Domaine des)	PI 3	5,5	93		12/09/2022
Houblonnières (Domaine des)	PI 4	5,5	92		12/09/2022
Houblons (Rue des)	PI 12	5,7	72		12/09/2022
Mittelhausen (Rue de)	PI 11	6,7	92		12/09/2022
Moulin (Rue du)	PI 14	6,5	73		12/09/2022
Olwisheim (Rue d')	PA 1	6,2	81		12/09/2022
Olwisheim (Rue d')	PI 6	7,4	100		12/09/2022
Peupliers (Rue des)	PI 15	4,7	98		12/09/2022
Prés (Rue des)	H 28				12/09/2022
Principale (Rue)	PI 10	5,7	50		12/09/2022
Principale (Rue)	PI 9	6,9	112		12/09/2022
Roseaux (Rue des)	PI 13	6,6	101		12/09/2022
Rumersheim (Rue de)	PI 8	5,7	101		12/09/2022
Tilleuls (Rue des)	PA 2	5,7	91		12/09/2022

6.1.17. Mommenheim

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Brumath (Rue de)	PA 68	4,6	61		21/09/2023
Hêtre (Rue du)	PI 72	4,6			20/09/2023
Chêne (Rue du)	PI 71	4,4			20/09/2023
Chemin rural	PA 76	4,3	86		20/09/2023
Brumath (Rue de)	PI 64	4,4			20/09/2023
Œillets (Rue des)	PA 65	4,2	78		21/09/2023
Bleuets (Rue des)	PA 61	4	64		21/09/2023
Bleuets (Rue des)	PA 62	4,1	76		21/09/2023
Albert Schweitzer (Rue)	PA 63	4,4	69		21/09/2023
Saint-Maurice (Rue)	PI 81	3,9	98		21/09/2023
Saint-Maurice (Rue)	PA 60	3,8	43		21/09/2023
Saint-Maurice (Rue)	PA 59	3,5	28		21/09/2023
Lilas (Rue des)	PA 58	3,4	24		21/09/2023
Brumath (Rue de)	PI 52	4,4			20/09/2023
Saint-Maurice (Rue)	PI 54	3,8	106		25/09/2023
Haguenau (Route de)	PA 53	4,5	78		25/09/2023
Haguenau (Route de)	PA 50	4,5	67		25/09/2023
Brumath (Rue de)	PI 51	4,4			20/09/2023
Chemin	PA 49	4,6	60		20/09/2023
Général Leclerc (Rue du)	PI 43	4,6			20/09/2023
Général Leclerc (Rue du)	PA 42	4,8			20/09/2023
Juifs (Rue des)	PI 33	4,2			25/09/2023
Romains (Rue des)	PA 27	3,9	37		26/09/2023
Vignes (Rue des)	PA 26	3,8	87		26/09/2023
Quatre vents (Rue des)	PA 24	2,4	46		27/09/2023
Vignes (Rue des)	PI 23	2,9	91		26/09/2023
Vignes (Rue des)	PA 21	3,6	84		26/09/2023
Vignes (Rue des)	PI 20	3,6	108		26/09/2023
Sacré Cœur (Rue du)	PA 22	2,6	68		27/09/2023
Prunier (Rue du)	PI 77	2,7	77		27/09/2023
Église (Rue de l)	PI 40	4,8			20/09/2023
Romains (Rue des)	PA 18	4,7			26/09/2023
Romains (Rue des)	PA 19	4,3			26/09/2023
Liberté (Rue de la)	PA 8	4,4	71		25/09/2023
Tuileries (Rue des)	PA 75	3,8	23		25/09/2023
Tuileries (Rue des)	PA 3	4	38		25/09/2023
Moulin (Rue du)	PA 84	4,5	88		19/09/2023
République (Rue de la)	PI 30	4,3	103		27/09/2023
Chêne (Rue du)	PI 74	5			21/09/2023
Chênes (Rue des)	PI 87	4,8			21/09/2023
Chênes (Rue des)	PI 88	4,8			21/09/2023
Chênes (Rue des)	PI 89	4,8			21/09/2023

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Gare (Rue de la)	PI 91	4,8			20/09/2023
Gare (Rue de la)	PI 92	4,8			20/09/2023
Noisetier (Rue du)	PA 78	3,7	92		27/09/2023
Noisetier (Rue du)	PI 93	3,2	92		27/09/2023
Chemin d'exploitation (lieudit Weingarten)	PI 82	2	26		26/09/2023
Juifs (Rue des)	PA 34	4,5	82		25/09/2023
Église (Rue de l)	PI 94	4,3			25/09/2023
Général De Gaulle (Rue du)	PI 95	4,7			25/09/2023
Général De Gaulle (Rue du)	PI 96	4,6			25/09/2023
Haguenau (Route de)	PA 86	3,6	71		25/09/2023
Haguenau (Route de)	PA 97	2,7	47		25/09/2023
Tuileries (Rue des)	PI 98	4,2	56		25/09/2023
Saint-Maurice (Rue)	PA 80	3,2	26		21/09/2023
Général Leclerc (Rue du)	PI 39	4,8			20/09/2023
Chemin rural	PA 67	4,4	57		20/09/2023
Moulin (Rue du)	PI 100	10,3	64		19/09/2023
Moulin (Rue du)	PI 101	10,2	62		19/09/2023
Prés (Rue des)	PA 17	10,3	68		19/09/2023
Moulin (Rue du)	PI 10	4,6			19/09/2023
Moulin (Rue du)	PI 103	4,5	107		19/09/2023
Général Leclerc (Rue du)	PA 38	4,7	107		20/09/2023
Général De Gaulle (Rue du)	PI 47	4,5			20/09/2023
Moulin (Rue du)	PI 104	10,1	64		19/09/2023
RD 421	PI 90	4,4			21/09/2023
Londres (Rue de)	PI 105	4,2			21/09/2023
Tuileries (Rue des)	PI 4	9,4			25/09/2023
Liberté (Rue de la)	PI 99	10,3			25/09/2023
Moulin (Rue du)	PI 102	10			19/09/2023
Vers Minversheim (rd69)	PI 83	8,1			27/09/2023
Vers Saverne (rd421)	PI 85	9,7			27/09/2023
Fosses (Rue des)	PA 44	4,4	70		25/09/2023
Londres (Rue de)	PI 106	3,4	107		21/09/2023
Général Leclerc (Rue du)	PA 46	4,8			20/09/2023
Foch (Rue du Marechal)	PA 45	4,4	98		25/09/2023
Juifs (Rue des)	PA 29	4,5	91		26/09/2023
Chêne (Rue du)	PI 73	4,6			20/09/2023
Bruxelles (Rue de)	PI 37	4,7			29/07/2020
RD 421	PI 108	4,7			21/09/2023
RD 421	PI 107	4,7			21/09/2023
Londres (Rue de)	PI 109	4,4			21/09/2023
Saverne (Rue de)	PI 110	4,6	111		20/09/2023
Saverne (Rue de)	PI 111	4,5	93		20/09/2023

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Jura (Rue du)	PI 112	3,8	38		25/09/2023
Prés (Rue des)	PI 113	10,4			19/09/2023
Dublin (Rue de)	PI 130	3,4	83		21/09/2023
Alpes (Rue des)	PI 115	9,2			26/09/2023
Alpes (Rue des)	PI 116	8,4			26/09/2023
Vosges (Rue des)	PI 120	9,3			25/09/2023
Estérel (Impasse de l')	PI 118	8,6			26/09/2023
Pyrénées (Rue des)	PI 119	8,8			26/09/2023
Alpes (Rue des)	PI 117	9,2			26/09/2023
Roses (Rue des)	PI 122	3,1	66		21/09/2023
Chemin	PI 121	4,6	88		20/09/2023
Pasteur (Rue)	PI 123	4,1			25/09/2023
Œillets (Rue des)	PI 131	4,2	76		21/09/2023
Chênes (Rue des)	PI 125	4,8			21/09/2023
Romains (Rue des)	PI 129	3,3	68		26/09/2023
République (Rue de la)	PI 133	4	96		27/09/2023
Romains (Rue des)	PI 134	4,3	117		26/09/2023
Vosges (Rue des)	PA 2	4,2	34		25/09/2023

6.1.18. Morschwiller

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Abeilles (Rue des)	PA 12	6,3	103		25/10/2023
Abeilles (Rue des)	PA 13	6	112		25/10/2023
Chevaux (Rue des)	PA 17	6,7	193		26/10/2023
Gazon (Rue du)	PA 2	7,2	89		25/10/2023
Carrières (Rue des)	PA 23	7	132		25/10/2023
Argile (Rue de l')	PA 7	7,7	107		25/10/2023
Principale (Rue)	PI 1	7,5	174		25/10/2023
Abeilles (Rue des)	PI 22	5	125		25/10/2023
Vignes (Rue des)	PI 24	6	134		25/10/2023
Vignes (Rue des)	PI 25	6,5	176		25/10/2023
Principale (Rue)	PI 26	5,2	130		25/10/2023
Principale (Rue)	PI 27	7	165		25/10/2023
Principale (Rue)	PI 28	7	163		25/10/2023
Argile (Rue de l')	PI 29	7,2	203		25/10/2023
Gazon (Rue du)	PI 3	6,7	133		25/10/2023
Sapins (Rue des)	PI 30	7	124		25/10/2023
Sapins (Rue des)	PI 31	5,3	123		25/10/2023
Principale (Rue)	PI 32	5,5	183		25/10/2023
Principale (Rue)	PI 33	5,8	191		25/10/2023
Principale (Rue)	PI 34	5,3	167		25/10/2023

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Roses (Rue des)	PI 35	6,8	122		25/10/2023
Carrières (Rue des)	PI 36	7,3	138		25/10/2023
Château d'Eau (Rue du)	PI 37	6,9	162		25/10/2023

6.1.19. Niedermodern

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)1 b ar	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Grand'Rue (RD 919)	H 38	9	53		01/09/2023
Grand'Rue (RD 919)		8,2		3,9	01/09/2023
Grand'Rue (RD 919)	PA 3	8,6		4,6	01/09/2023
Alouettes (Rue des)	PA 6	8,7		5	01/09/2023
Alouettes (Rue des)	PA 67	6,5	65		01/09/2023
Jardins (Rue des)	PA 70	8,7		4	01/09/2023
École (Rue de l')	PI 10	8,8		5	01/09/2023
Jardins (Rue des)	PI 11	9,1		5,2	01/09/2023
Bœcklin (Rue)	PI 12	9,2		5,3	31/08/2023
Artisanat (Rue de l')	PI 13	9,1		5,2	31/08/2023
Artisanat (Rue de l')	PI 14	9,1		5,2	31/08/2023
Artisanat (Rue de l')	PI 15	9,3		5	31/08/2023
Moder (Rue de la)	PI 17	7,6		4,6	01/09/2023
Godar (Impasse)	PI 2	8,7		7,2	01/09/2023
Bœcklin (Rue)	PI 20	8,5		3,2	01/09/2023
Grand'Rue (RD 919)	PI 21	8,5		5,3	01/09/2023
RD 110	PI 24	9,3		4,1	31/08/2023
Source (Rue de la)	PI 25	8,7		5,2	01/09/2023
Grand'Rue (RD 919)	PI 64	8,8		7,1	01/09/2023
Source (Rue de la)	PI 65	7,4		4,2	01/09/2023
Bœcklin (Rue)	PI 66	7,6		5,2	01/09/2023
Gayling (Rue)	PI 68	8,8		4,8	01/09/2023
Gayling (Rue)	PI 69	8,7		4,3	01/09/2023
Bœcklin (Rue)	PI 71	7,1		4	01/09/2023
Bœcklin (Rue)	PI 72	8		2	01/09/2023
Bœcklin (Rue)	PI 73	7,9		2,4	01/09/2023
Fontaine (Rue de la)	PI 74	7,1		4,9	01/09/2023
Godar (Impasse)	PI 76	7,9		4,3	31/08/2023
Source (Rue de la)	PI 77	9,1		6	01/09/2023
Moder (Rue de la)	PI 78	8,9		6,9	01/09/2023
Grand'Rue (RD 919)	PI 79	8,6		6,9	01/09/2023
Moder (Rue de la)	PI 80	7,8		7	01/09/2023
Grand'Rue (RD 919)	PI 81	8,75		5,2	01/09/2023
Grand'Rue (RD 919)	PI 82	8,8		5,9	01/09/2023

Jardins (Rue des)	PI 83	8,7		1,5	01/09/2023
Merles (Rue des)	PI 84	8,8		5	01/09/2023
Source (Rue de la)	PI 85	8,2		5	31/08/2023
Colline (Rue de la)	PI 86	9		6,1	01/09/2023
Lot Steinberg	PI 87	9		3	31/08/2023
Fontaine (Rue de la)	PI 88	9		2,8	31/08/2023
Puits (Rue du)	PI 89	6,3	98		31/08/2023
Moder (Rue de la)	PI 90	9,2		5	16/10/2023
RD 110	PI 91	6,5	62		22/03/2024

6.1.20. Niederschaeffolsheim

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Général de Gaulle (Rue du)	PA 1	3,7	86		29/11/2023
Harthouse (Rue de)	PA 12	3,3	24		29/11/2023
Harthouse (Rue de)	PA 13	3,1	21		29/11/2023
Général de Gaulle (Rue du)	PA 15	3,3	79		29/11/2023
Merles (Rue des)	PA 17	3,3	22		28/11/2023
Merles (Rue des)	PA 18	3,4	14		28/11/2023
Tilleul (Rue du)	PA 19	3,5	91		28/11/2023
Général de Gaulle (Rue du)	PA 2	3,7	94		29/11/2023
Fleurs (Rue des)	PA 20	3,5	40		29/11/2023
Fleurs (Rue des)	PA 21	3,6	41		29/11/2023
Mairie (Place de la)	PA 25	4	108		30/11/2023
Puits (Rue du)	PA 26	4	51		30/11/2023
Puits (Rue du)	PA 27	3,7	41		30/11/2023
Bischwiller (Route de)	PA 29	4		1,2	29/11/2023
Prés (Rue des)	PA 33	4	108		30/11/2023
Paix (Rue de la)	PA 37	4	43		28/11/2023
Paix (Rue de la)	PA 38	4	54		28/11/2023
Tulipes (Rue des)	PA 40	3,7	64		27/11/2023
Lilas (Rue des)	PA 41	4,2	68		27/11/2023
Roses (Rue des)	PA 43	3,7	85		27/11/2023
Muguets (Rue des)	PA 46	3,5	84		27/11/2023
Église (Rue de l')	PA 47	3,7	91		27/11/2023
Mésanges (Rue des)	PA 49	3,6	61		28/11/2023
Batzendorf (Rue de)	PA 5	3,3	106		29/11/2023
Acacias (Rue des)	PA 53	3,5	91		27/11/2023
Général de Gaulle (Rue du)	PA 8	3,7	100		29/11/2023
Tilleul (Rue du)	PI 16	3,4	113		28/11/2023
Tilleul (Rue du)	PI 24	3,7		1,1	28/11/2023
Bischwiller (Route de)	PI 28	3,8	113		28/11/2023
Prés (Rue des)	PI 31	3,7		1,8	30/11/2023
Bischwiller (Route de)	PI 34	3,5		1,1	28/11/2023

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Bischwiller (Route de)	PI 35	3,4	116		28/11/2023
Bischwiller (Route de)	PI 36	3,9	84		28/11/2023
Lilas (Rue des)	PI 39	4,1	74		27/11/2023
Roses (Rue des)	PI 42	3,7	103		27/11/2023
Muguets (Rue des)	PI 45	3,8	112		27/11/2023
Mésanges (Rue des)	PI 48	3,6	120		27/11/2023
Stade (Rue du)	PI 50	3,7		2,1	27/11/2023
Bouleaux (Rue des)	PI 52	3,6		1,2	27/11/2023
Général de Gaulle (Rue du)	PI 54	3,7		2,3	29/11/2023
Général de Gaulle (Rue du)	PI 55	3,6		2	29/11/2023
Général de Gaulle (Rue du)	PI 56	3,4		1,7	29/11/2023
Général de Gaulle (Rue du)	PI 57	3,3		1,4	29/11/2023
Iris (Rue des)	PI 58	4,2	96		27/11/2023
Iris (Rue des)	PI 59	3,4	84		27/11/2023
RD 139 (vers Batzendorf)	PI 6	6,5	40		29/11/2023
Chemin d'exploitation (vers Weitbruch)	PI 60	4,2		1,9	27/11/2023
Muguets (Rue des)	PI 61	4,3	118		27/11/2023
Iris (Rue des)	PI 62	4,7	85		27/11/2023
Hirondelles (Rue des)	PI 63	3,4		1,4	28/11/2023
Rebgarten2 (Lotissement)	PI 64	3,6	59		28/11/2023
Rebgarten (Lotissement)	PI 65	3,7	60		28/11/2023
Bischwiller (Route de)	PI 66	3,9		2,8	29/11/2023
Général de Gaulle (Rue du)	PI 67	3,4		1,4	29/11/2023
Lotissement Les Acacias	PI 68	3,4	74		27/11/2023
Général de Gaulle (Rue du)	PI 69	3,5		2	29/11/2023
Aulnes (Rue des)	PI 70	3,6		1,2	27/11/2023

6.1.21. Olwisheim

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Berstett (Rue de)	PI 1	7		2,8	17/05/2024
Catherine Schweitzer (Rue)	PA 3	8,2	67		17/05/2024
Catherine Schweitzer (Rue)	PI 2	8	72		17/05/2024
Chapelle (Rue de la)	PI 18	6	61		17/05/2024
Charmes (Allée des)	PI 7	8	77		17/05/2024
Charmes (Allée des)	PI 8	7,5	75		17/05/2024
Jardins (Rue des)	PI 11	6	73		17/05/2024
Muehlberg (Rue)	PI 13	7	54		17/05/2024
Muehlfeld (Rue)	PI 9	6	61		17/05/2024
Mühlbach (Impasse)	PI 14	7,5	56		17/05/2024
Noyers (Rue des)	PI 12	8	60		17/05/2024

Principale (Rue)	H 34	8	68		21/05/2024
Principale (Rue)	PI 10	7	118		17/05/2024
Principale (Rue)	PI 15	7	104		17/05/2024
Principale (Rue)	PI 16	7,5	68		17/05/2024
Principale (Rue)	PI 17	7,5		1,9	17/05/2024
Principale (Rue)	PI 4	7	83		17/05/2024
Rivière (Rue de la)	PA 5	8	74		17/05/2024
Vignes (Rue des)	PI 19	6,5	110		17/05/2024

6.1.22. Rottelsheim

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Principale (Rue)	PA19	3,3	38		24/10/2022
Bellevue (Rue)	PI20	3	38		24/10/2022
Batzendorf (Rue de)	PI21	2,6	35		24/10/2022
Principale (Rue)	PI22	3,2	36		24/10/2022
Batzendorf (Rue de)	PA1	2,6	29		24/10/2022
Principale (Rue)	PA4	3,4	34		24/10/2022
Principale (Rue)	PA5	3,6	35		24/10/2022
Principale (Rue)	PA6	3,6	36		24/10/2022
Houblon (Rue du)	PA8	3,1	18		24/10/2022
Houblon (Rue du)	PA9	3	17		24/10/2022
Tilleuls (Place du)	PI10	4,4	37		24/10/2022
École (Rue de l')	PA12	4,4	26		24/10/2022
Acacias (Rue des)	PA13	4,9	47		24/10/2022
Cerisiers (Impasse des)	PA14	3,6	37		24/10/2022
Vergers (Rue des)	PA15	3,5	39		24/10/2022
Cerisiers (Impasse des)	PI16	4,2	46		24/10/2022
Batzendorf (Rue de)	PA18	2,6	27		24/10/2022
Bellevue (Rue)	PA2	2,6	39		24/10/2022

6.1.23. Schirrhein

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Acacias (Rue des)	PI 91	3,4	104		21/01/2021
Airelles (Rue des)	PI 71	3,3	61		20/01/2021
Bouleau (Impasse du)	PI 87	3,3	120		07/01/2021
Bûcherons (Rue des)	PI 73	3,7		1,6	21/01/2021
Cerises (Rue des)	H 1	3,4	69		05/01/2021
Cerises (Rue des)	PI 90				
Chaumières (Rue des)	PI 43	3,4		1,2	06/01/2021
Chaumières (Rue des)	PI 52	3,1	116		05/01/2021
Chaumières (Rue des)	PI 53	3,3		1,6	05/01/2021

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Chaumières (Rue des)	PI 70	3,2		1,3	05/01/2021
Chaumières (Rue des)	PI 82	3,4		1,9	06/01/2021
Chemin Creux (Rue du)	PA 27	4,7	102		07/01/2021
Chemin Creux (Rue du)	PI 25	4,1	111		08/01/2021
Chemin Creux (Rue du)	PI 26	4,6	114		08/01/2021
Chemin de fer (Rue du)	PI 66	4,8	84		08/01/2021
Cimetière (Rue du)	PI 63	3,3	76		07/01/2021
Clairière (Rue de la)	PI 76	3,3	119		20/01/2021
Clairière (Rue de la)	PI 77	3,3		1,3	20/01/2021
Clairière (Rue de la)	PI 78	3,2		1,2	20/01/2021
Forêt (Rue de la)	PI 12	3,2		1,3	20/01/2021
Forêt (Rue de la)	PI 13	3,4		1,7	20/01/2021
Forêt (Rue de la)	PI 20	3,4		2	08/01/2021
Forêt (Rue de la)	PI 3	3,4		1,4	21/01/2021
Forêt (Rue de la)	PI 64	3,3		2	20/01/2021
Fougères (Rue des)	PI 60	3,3		2	06/01/2021
Foyer (Rue du)	PI 79	3,2		1,4	07/01/2021
Gare (Rue de la)	PI 34	4,8		2,7	07/01/2021
Gare (Rue de la)	PI 36	3,8		1,8	07/01/2021
Hêtres (Rue des)	PA 55	3,3	87		06/01/2021
Hêtres (Rue des)	PA 59	3,2	102		06/01/2021
Hêtres (Rue des)	PI 54	3,3		1,4	06/01/2021
Hêtres (Rue des)	PI 56	3,2		1,1	06/01/2021
Hêtres (Rue des)	PI 61	3,1		1,1	05/01/2021
Kirchlach (Rue)	PI 16	3,2	60		08/01/2021
Kirchlach (Rue)	PI 17	3,2	49		08/01/2021
Kirchlach (Rue)	PI 18	3,2	56		08/01/2021
Kirchlach (Rue)	PI 19	3,2	84		08/01/2021
Lisière (Rue de la)	PI 46	3,2		1,2	07/01/2021
Marienthal (Rue de)	PI 1	3,2		1,3	21/01/2021
Marienthal (Rue de)	PI 74	3,4		1,5	21/01/2021
Messieurs (Rue des)	PA 31	4,7		1,5	07/01/2021
Messieurs (Rue des)	PI 28	4,9	108		07/01/2021
Messieurs (Rue des)	PI 29	4,8		2,3	07/01/2021
Messieurs (Rue des)	PI 30	4,8	116		08/01/2021
Messieurs (Rue des)	PI 32	4,5		2,8	07/01/2021
Messieurs (Rue des)	PI 33	3,9		2	07/01/2021
Montée (Rue de la)	PI 35	4,2		1,7	07/01/2021
Pins (Allée des)	PI 58	3,4		1,3	06/01/2021
Pommes (Rue des)	PI 89				
Prés (Rue des)	PA 42	4,6	113		06/01/2021
Principale (Rue)	PA 22	3,4	79		08/01/2021

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Principale (Rue)	PA 24	3,4	104		07/01/2021
Principale (Rue)	PI 11	3,4	88		08/01/2021
Principale (Rue)	PI 2	3,3	120		21/01/2021
Principale (Rue)	PI 37	3,4		1,8	06/01/2021
Principale (Rue)	PI 67	3,3		2,1	08/01/2021
Principale (Rue)	PI 68	3,4		2,1	08/01/2021
Principale (Rue)	PI 69	3,3		2,1	06/01/2021
Principale (Rue)	PI 75	4,2		2	20/01/2021
Principale (Rue)	PI 80	3,9	95		20/01/2021
Principale (Rue)	PI 81	3,1		1,8	05/01/2021
Principale (Rue)	PI 84	3,2	111		21/01/2021
Principale (Rue)	PI 85	3,5	120		21/01/2021
Principale (Rue)	PI 88	3,2		1,8	05/01/2021
Puits (Impasse du)	PA 7	4,4	77		20/01/2021
Puits (Impasse du)	PA 8	4,8	92		20/01/2021
Renard (Rue du)	PI 14	3,4	101		20/01/2021
Renard (Rue du)	PI 65	3,3	117		20/01/2021
Romains (Rue des)	PI 48	3,1		2	05/01/2021
Romains (Rue des)	PI 49	3,1		1,8	05/01/2021
Sable (Rue du)	PI 72	3,3		1,3	21/01/2021
Sapins (Rue des)	PI 86	3,3		1,6	06/01/2021
Stade (Rue du)	PA 41	3,2	98		06/01/2021
Tilleuls (Rue des)	PI 57	3,1		1,8	06/01/2021
Tilleuls (Rue des)	PI 62	3,4		2	06/01/2021

6.1.24. Schirrhoffen

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Champs (Rue des)	PA 19	3,6	118		04/01/2021
Champs (Rue des)	PI 18	3,5		1,7	04/01/2021
Château (Rue du)	PI 27	4,7		2,7	05/01/2021
Château (Rue du)	PI 13	3,8		2,3	05/01/2021
Château (Rue du)	PI 14	3,7		2,4	04/01/2021
Épervier (Rue de l')	PI 28	3,6		2,1	04/01/2021
Faucon (Rue du)	PI 29	3,6		2	04/01/2021
Huttes (Rue des)	PA 6	4,8	103		05/01/2021
Huttes (Rue des)	PI 24	4,6		2	05/01/2021
Juifs (Rue des)	PI 25	3,6	115		04/01/2021
Kœpfel (Rue)	PI 26	3,5	90		04/01/2021
Principale (Rue)	PA 16	3,5		1,2	04/01/2021
Principale (Rue)	PI 15	3,6		2,2	04/01/2021

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Principale (Rue)	PI 30	3,6	98		04/01/2021
Principale (Rue)	PI 4	3,5		1,3	04/01/2021
Principale (Rue)	PI 17	3,5		2	04/01/2021
Principale (Rue)	PI 21	3,5		2,3	04/01/2021
Romains (Rue des)	PI 22	3,5		2	04/01/2021
Rue 1 Lotissement (Rue)	PI 31	3,6		1,3	04/01/2021
Rue 1 Lotissement (Rue)	PI 32	3,6		1,8	04/01/2021
Saint-Nicolas (Rue)	PI 2	3,4		2,1	04/01/2021
Saules (Rue des)	PI 11	5,1	78		05/01/2021
Saules (Rue des)	PI 23	5		1,6	05/01/2021
Sessenheim (Rue de)	PI 9	4,9		1,6	05/01/2021
Sessenheim (Rue de)	PI 20	4,9	93		05/01/2021
Sessenheim (Rue de)	PI 10	4,9		2,9	05/01/2021
Sessenheim (Rue de)	PI 7	4,1		2,1	05/01/2021

6.1.25. Uhrwiller (Niefern)

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Stade (Rue du)	PA 6	4,7	46		19/06/2023
Stade (Rue du)	PA 27	4,6	51		19/06/2023
Belle Vue (Rue)	PA 28	4,5	51		19/06/2023
Muguet (Rue du)	PA 20	4	53		19/06/2023
Principale (Rue)	PA 26	4,6	25		19/06/2023
Principale (Rue)	PA 8	4,6	27		19/06/2023
Belle Vue (Rue)	PA 23	3,4	49		19/06/2023
Belle Vue (Rue)	PA 22	3,8	47		19/06/2023
Belle Vue (Rue)	PA 21	3,5	37		19/06/2023
Belle Vue (Rue)	PA 29	3,5	43		19/06/2023
Montée (Rue de la)	PA 18	4,4	61		16/06/2023
Raisins (Rue des)	PI 34	4,2	67		16/06/2023
Pommiers (Rue des)	PI 33	4,7	59		16/06/2023
Verger (Rue du)	PI 32	3,9	65		16/06/2023
Vignes (Rue des)	PI 31	4	64		16/06/2023
Jardins (Rue des)	PA 30	6,1	42		16/06/2023
Jardins (Rue des)	PA 17	6,2	43		16/06/2023
Niederaltdorf (Rue de)	PA 15	5,2	63		16/06/2023
Croix Blanche (Rue de la)	PA 16	5,5	84		16/06/2023
Niederaltdorf (Rue de)	PI 14	6,5	105		16/06/2023
Église (Rue de l')	PI 13	6	109		16/06/2023
Église (Rue de l')	PI 12	5,7	86		16/06/2023
Église (Rue de l')	PI 24	5,4	82		16/06/2023
Principale (Rue)	PA 11	4,8	63		16/06/2023

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Église (Rue de l')	PA 10	5	59		16/06/2023
Rœsbach (Impasse de la)	PA 7	6,2	43		16/06/2023
Ouest (Rue de l')	PA 9	6	32		16/06/2023
Prés (Rue des) (Niederaltdorf)	PA 4	6	28		19/06/2023
Prés (Rue des) (Niederaltdorf)	PA 2	6,4	35		19/06/2023
Burgis (Rue de la) (Niederaltdorf)	PA 1	5,8	35		19/06/2023
Principale (Rue) (Niederaltdorf)	PA 3	6,4	44		19/06/2023
Principale (Rue) (Niederaltdorf)	PA 5	6,7	64		19/06/2023
Principale (Rue) (Niederaltdorf)	PI 36	6,5			19/06/2023
Moulin (Rue du)	PI 37	3,7	58		19/06/2023
Ouest (Rue de l')	PI 38	6,2	92		16/06/2023
Rivière (Rue de la)	PI 39	6,2	104		16/06/2023

6.1.26. Val de Moder (Pfaffenhoffen, Ringeldorf, Uberach, La Walck)

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)1 bar	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Saverne (Rue de) (Pfaffenhoffen)	H 1	8	35		13/07/2021
Docteur Albert Schweitzer (Rue du) (Pfaffenhoffen)	H 10	6,2	111		14/07/2021
Rempart (Rue du) (Pfaffenhoffen)	H 22	7,2	86		15/07/2021
Temple (Rue du) (Pfaffenhoffen)	H 31	5,2	82		16/07/2021
Bleuets (Impasse des) (Uberach)	H 418	7,5	112		17/07/2021
Carrières (Rue des) (Pfaffenhoffen)	H 42	7,8	109		18/07/2021
Cerf (Rue du) (Uberach)	H 437	7,7	75		19/07/2021
Saverne (Rue de) (Pfaffenhoffen)	H 5	7,6	96		20/07/2021
Lichtenberg (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PA 1	6,7	99		21/07/2021
Neuve (Rue) (La Walck)	PA 202	6,4	94		22/07/2021
Pâquerettes (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PA 21	5,4	80		23/07/2021
Henri Spaack (Rue) (La Walck)	PA 217	5,5	93		24/07/2021
Bitschhoffen (Rue de) (La Walck)	PA 223	6,4	103		25/07/2021
Engwiller (Rue d') (La Walck)	PA 224	5,7	103		26/07/2021
Engwiller (Rue d') (La Walck)	PA 225	4,3	95		27/07/2021
Kindwiller (Rue de) (La Walck)	PA 229	6,2	113		28/07/2021
Rempart (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PA 23	8,5	115		29/07/2021
Kindwiller (Rue de) (La Walck)	PA 231	7,2		2,4	30/07/2021
Henri Spaack (Rue) (La Walck)	PA 237	6,6		1,8	31/07/2021
Rothbach (Rue du) (La Walck)	PA 238	6,3		1,5	01/08/2021

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)1 bar	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Sandbuhl (Rue du) (La Walck)	PA 242	4,8	89		02/08/2021
Maire Schott (Rue du) (La Walck)	PA 243	4,7	88		03/08/2021
Sapins (Rue des) (La Walck)	PA 244	8,8		5,2	04/08/2021
Jardins (Rue des) (La Walck)	PA 248	7,6	78		05/08/2021
Lichtenberg (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PA 3	8		1,2	06/08/2021
École (Allée de l') (Pfaffenhoffen)	PA 30	7,6		2,2	07/08/2021
Valery Giscard d'Estaing (Rue) (Ringeldorf)	PA 301	3,8	15		08/08/2021
Valery Giscard d'Estaing (Rue) (Ringeldorf)	PA 302	3,7	20		09/08/2021
Brumath (Route de) (Ringeldorf)	PA 304	3,1	29		10/08/2021
Valery Giscard d'Estaing (Rue) (Ringeldorf)	PA 305	3	25		11/08/2021
Forêt (Rue de la) (Ringeldorf)	PA 306	1,8	17		12/08/2021
Valery Giscard d'Estaing (Rue) (Ringeldorf)	PA 307	8,6		6,7	13/08/2021
RD 419 (Pfaffenhoffen)	PA 31	8,4	52		14/08/2021
Rossignols (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PA 35	8,8	70		15/08/2021
Muguet (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PA 38	9	92		16/08/2021
Maréchal Leclerc (Rue du) (Uberach)	PA 402	8,3		5,4	17/08/2021
Maréchal Leclerc (Rue du) (Uberach)	PA 403	8,8		5,4	18/08/2021
Cité (Rue de la) (Uberach)	PA 404	8,3		4,9	19/08/2021
Paix (Rue de la) (Uberach)	PA 406	8,8	68		20/08/2021
Moder (Chemin de la) (Uberach)	PA 407	8,4	33		21/08/2021
Roses (Rue des) (Uberach)	PA 409	7,8	27		22/08/2021
Cité (Rue de la) (Uberach)	PA 410	8	30		23/08/2021
Cité (Rue de la) (Uberach)	PA 411	8,2		2,6	24/08/2021
Lilas (Rue des) (Uberach)	PA 412	8,6		6,9	25/08/2021
Paix (Rue de la) (Uberach)	PA 413	8,7		4	26/08/2021
Paix (Rue de la) (Uberach)	PA 414	8,5		6,2	27/08/2021
Bitschhoffen (Rue de) (Uberach)	PA 415	8,7		7	28/08/2021
Bleuets (Impasse des) (Uberach)	PA 417	8,3		4,8	29/08/2021
Cerf (Rue du) (Uberach)	PA 418	7,8		5,9	30/08/2021
Maréchal Leclerc (Rue du) (Uberach)	PA 419	7,7		4,4	31/08/2021
Cerf (Rue du) (Uberach)	PA 424	6,7	115		01/09/2021
Bleuets (Impasse des) (Uberach)	PA 427	3,7	77		02/09/2021
Saint-Wendelin (Rue) (Uberach)	PA 429	7,1		3,2	03/09/2021
Jardins (Rue des) (Uberach)	PA 434	6	107		04/09/2021
Muguet (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PA 45	5,5	91		05/09/2021
Églantines (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PA 46	6,2		1,4	06/09/2021

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)1 bar	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Églantines (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PA 47	6,2	111		07/09/2021
Bouvreuils (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PA 48	7,2		5,2	08/09/2021
Docteur Albert Schweitzer (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PA 51	7,6	87		09/09/2021
Faubourg (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PA 52	8,2		4	10/09/2021
Faubourg (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PA 53	7,6	94		11/09/2021
Charmes (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PA 54	8,2		6,5	12/09/2021
Saverne (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PA 66	7,8		4,7	13/09/2021
Saverne (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PA 68	8,8		1,8	14/09/2021
Perdrix (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PA 72	8,1	54		15/09/2021
Ours (Rue de l') (Pfaffenhoffen)	PA 76	8,8	71		16/09/2021
Tanneurs (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PA 79	8,2		4	17/09/2021
Acacias (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PA 8	8,8	41		18/09/2021
Rossignols (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PA 99	7,4		2,6	19/09/2021
Saverne (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 10	7,6		5,2	20/09/2021
Lilas (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 100	7,8		6,2	21/09/2021
Pâquerettes (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 101	7,9		6,2	22/09/2021
Bleuets (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 102	7,9		5,9	23/09/2021
Bleuets (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 103	6		2,3	24/09/2021
Niedermatt (Allée de la) (Pfaffenhoffen)	PI 104	7,8		5,8	25/09/2021
Tulipes (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 105	7		5,3	26/09/2021
Violettes (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 106	7,6		5,9	27/09/2021
Zutzendorf (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 107	8,2		5,8	28/09/2021
Saules (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 108	7,7		3,8	29/09/2021
Saules (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 109	8,3		4,9	30/09/2021
Saverne (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 110	6,3		2,1	01/10/2021
Acacias (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 111	5,8		106	02/10/2021
Saverne (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 112	5,3		1,7	03/10/2021
Saverne (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 113	7,7		5,4	04/10/2021
Saverne (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 114	7,8	69		05/10/2021
Roses (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 16	5,8	88		06/10/2021
Engwiller (Rue d') (La Walck)	PI 205	8,6		4,9	07/10/2021
Engwiller (Rue d') (La Walck)	PI 213	7,2		5,4	08/10/2021
Europe (Rue de l') (La Walck)	PI 215	7,1		5,1	09/10/2021
Jean Monet (Rue) (La Walck)	PI 216	6		4,3	10/10/2021
Roses (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 22	5,8		2,8	11/10/2021
Kindwiller (Rue de) (La Walck)	PI 230	4,3	75		12/10/2021
Engwiller (Rue d') (La Walck)	PI 234	9		4,3	13/10/2021

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)1 bar	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Henri Spaack (Rue) (La Walck)	PI 236	9		3,7	14/10/2021
Europe (Rue de l') (La Walck)	PI 245	8,4		5,8	15/10/2021
Engwiller (Rue d') (La Walck)	PI 246	8,9		4,5	16/10/2021
Paix (Rue de la) (La Walck)	PI 247	8,3		6,6	17/10/2021
Muguet (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PI 25	8,3		6,5	18/10/2021
Sapins (Rue des) (La Walck)	PI 250	7,1	101		19/10/2021
Engwiller (Rue d') (La Walck)	PI 251	8,4	34		20/10/2021
Pierre Pflimlin (Rue) (La Walck)	PI 252	7,6	105		21/10/2021
Pierre Pflimlin (Rue) (La Walck)	PI 253	8		3,8	22/10/2021
Principale (Rue) (La Walck)	PI 254				23/10/2021
Chasseurs (Impasse des) (La Walck)	PI 255	8	83		24/10/2021
Paix (Rue de la) (La Walck)	PI 256	8,8		3,2	25/10/2021
Simone Veil (Rue) (La Walck)	PI 257	9	72		26/10/2021
Robert Schuman (Rue) (La Walck)	PI 258	8,5	67		27/10/2021
Vosges (Rue des) (La Walck)	PI 259	8,2		1,2	28/10/2021
Vosges (Rue des) (La Walck)	PI 260	7,9		3,2	29/10/2021
Kindwiller (Rue de) (La Walck)	PI 261	8,1		4,4	30/10/2021
Principale (Rue) (La Walck)	PI 262	8,2		4,8	31/10/2021
Uberach (Rue d') (La Walck)	PI 263	8,5		5,4	01/11/2021
Principale (Rue) (La Walck)	PI 264	7,3	63		02/11/2021
Principale (Rue) (La Walck)	PI 265	7,5	76		03/11/2021
Bitschhoffen (Rue de) (La Walck)	PI 266	7,3	79		04/11/2021
École (Rue de l') (La Walck)	PI 267	7,1	79		05/11/2021
Engwiller (Rue d') (La Walck)	PI 268	7,4	83		06/11/2021
Neufchateau (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 27	7,1	76		07/11/2021
Neufchateau (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 28	7,1	64		08/11/2021
Neufchateau (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 29	7,5	89		09/11/2021
Faubourg (Impasse) (Pfaffenhoffen)	PI 32	7,7	72		10/11/2021
Haguenau (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 36	7,3	81		11/11/2021
Pinsons (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 37	7,6	87		12/11/2021
Maréchal Leclerc (Rue du) (Uberach)	PI 401	7,6	84		13/11/2021
Moder (Chemin de la) (Uberach)	PI 408	8,2	98		14/11/2021
Saverne (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 41	6,9	60		15/11/2021
Cerf (Rue du) (Uberach)	PI 423	9	91		16/11/2021
Prés (Rue des) (Uberach)	PI 428				17/11/2021
Faubourg (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PI 43	7,8	85		18/11/2021
Saint-Wendelin (Rue) (Uberach)	PI 430	7,8	91		19/11/2021
Cité (Rue de la) (Uberach)	PI 431	9		1,3	20/11/2021

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)1 bar	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Prés (Rue des) (Uberach)	PI 432	8,8		5,5	21/11/2021
Prés (Rue des) (Uberach)	PI 435	7,6	89		22/11/2021
Grand-Rue (rd. 72) (Uberach)	PI 436	8,9		5,8	23/11/2021
Grand-Rue (rd. 72) (Uberach)	PI 437	9		5,8	24/11/2021
Grand-Rue (rd. 72) (Uberach)	PI 438	8,3		1,1	25/11/2021
La Walck (Rue de) (Uberach)	PI 441	7,7	102		26/11/2021
Quatre Vents (Rue des) (Uberach)	PI 442	8,4	99		27/11/2021
Saint-Wendelin (Rue) (Uberach)	PI 443	9,2	99		28/11/2021
Grand-Rue (rd. 72) (Uberach)	PI 444	7	102		29/11/2021
Grand-Rue (rd. 72) (Uberach)	PI 445				30/11/2021
Cerf (Rue du) (Uberach)	PI 446	7,6	29		01/12/2021
Bitschoffen (Rue de) (Uberach)	PI 447	8,2		4,8	02/12/2021
La Walck (Rue de) (Uberach)	PI 448	7,7	90		03/12/2021
Bitschhoffen (Rue de) (Uberach)	PI 449	5,1	101		04/12/2021
Sable (Rue du) (Uberach)	PI 450	7,8		4,8	05/12/2021
Sable (Rue du) (Uberach)	PI 451	6,5		4	06/12/2021
Grand-Rue (RD 72) (Uberach)	PI 452	6,7		3,8	07/12/2021
Grand-Rue (RD 72) (Uberach)	PI 453	5,7		1,3	08/12/2021
La Walck (Rue de) (Uberach)	PI 454	5,5	94		09/12/2021
La Walck (Rue de) (Uberach)	PI 455	7	53		10/12/2021
Saverne (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 456	7,4		2,9	11/12/2021
Jardins (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 457	8,7		5,5	12/12/2021
Bitschhoffen (Rue de) (La Walck)	PI 458	8,6		2,9	13/12/2021
Neuve (Rue) (La Walck)	PI 459	8,4	89		14/12/2021
Zutzendorf (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 460	6,4	75		15/12/2021
Hirondelles (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 461	6,4	88		16/12/2021
Jasmin (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PI 462	7,3		5	17/12/2021
Alcide de Gasperi (Rue) (La Walck)	PI 463	6,6		4,6	18/12/2021
Konrad Adenauer (Rue) (La Walck)	PI 464	8		2,8	19/12/2021
Bitschoffen (Rue de) (La Walck)	PI 465	7,4		1,8	20/12/2021
Carrières (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 466	8,4		4,3	21/12/2021
Moder (Allée de la) (Pfaffenhoffen)	PI 468	8,6		4,8	22/12/2021
Prés (Rue des) (Uberach)	PI 469	8,8		4,8	23/12/2021
Docteur Moritz (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PI 470	8,6		4,6	24/12/2021
Gare (Rue de la) (Pfaffenhoffen)	PI 471	8,8		2,2	25/12/2021
Charmes (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 55	3,6	26		26/12/2021
Merles (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 56	7,2	65		27/12/2021
Rossignols (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 57	8,6	91		28/12/2021

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)1 bar	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Cigognes (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 58	8,6		6,2	29/12/2021
Strasbourg (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 61	8,6		6,3	30/12/2021
Ruisseau (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PI 62	8,8		6,4	31/12/2021
Carrières (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 63	8,6		5,8	01/01/2022
Haguenau (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 64	8,3		6,6	02/01/2022
Saverne (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 67	8,9	59		03/01/2022
Marché (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PI 69	8	48		04/01/2022
Cygne (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PI 70	8,2	52		05/01/2022
Liffol-le-Grand (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 71	7,9	47		06/01/2022
Strasbourg (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 73	8,9	107		07/01/2022
Tanneurs (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 74	7,8	23		08/01/2022
Marché (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PI 75	8,2		6,8	09/01/2022
Romain (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PI 77	8,8		7,4	10/01/2022
Rossignols (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 80	8,7		7	11/01/2022
Mésanges (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 81	6,4	108		12/01/2022
Gare (Rue de la) (Pfaffenhoffen)	PI 82	8,2		2,8	13/01/2022
Gare (Rue de la) (Pfaffenhoffen)	PI 83	8,6	96		14/01/2022
Muguet (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PI 84	8,3	103		15/01/2022

6.1.27. Wahlenheim

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Église (Rue de l')	PA 3	7	46		16/01/2019
Principale (Rue)	PA 4	6,7	48		16/01/2019
Tilleul (Rue du)	PA 8	6,8	43		18/01/2019
Tilleul (Rue du)	PA 10	7,7	40		18/02/2019
Principale (Rue)	PA 11	7,1	56		16/01/2019
Prés (Rue des)	PA 12	6,9	33		16/01/2019
Prés (Rue des)	PA 13	7,7	42		18/02/2019
Prés (Rue des)	PA 14	7,3	40		16/01/2019
Principale (Rue)	PA 15	6,9	42		16/01/2019
Général de Gaulle (Rue du)	PA 16	6,5	40		18/02/2019
Ancienne Forge (Rue de l')	PI 22	5,9	44		16/01/2019
Principale (Rue)	PA 5	6,8	52		18/01/2019
Tilleul (Rue du)	PA 7	6,8	40		18/01/2019
Principale (Rue)	PI 23	7	40		18/02/2019
Principale (Rue)	PA 6	7	46		16/01/2019

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Église (Rue de l')	PI 1	6,2	63		18/02/2019
Église (Rue de l')	PA 2	6,5	58		18/02/2019
Batzendorf (Rue de)	PI 25	5,6	38		16/01/2019
Batzendorf (Rue de)	PI 24	5,9	40		16/01/2019
Myrtilles (Rue des)	PI 26	5,9	43		16/01/2019
Églantiers (Rue des)	PI 27	6,4	38		18/01/2019
Général de Gaulle (Rue du)	PI 28	6,2	43		09/09/2019

6.1.28. Wintershouse

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Principale (Rue)	PA 1	4,5	40		22/05/2024
Principale (Rue)	PA 10	5,2	43		22/05/2024
Principale (Rue)	PA 12	5	41		22/05/2024
Principale (Rue)	PA 13	4,6	33		22/05/2024
Ohlungen (Rue d')	PA 15	5,2	40		22/05/2024
Schweighouse (Rue de)	PA 18	6	49		22/05/2024
Ohlungen (Rue d')	PA 19	6,3	40		22/05/2024
Principale (Rue)	PA 2	4,6	35		22/05/2024
Ohlungen (Rue d')	PA 20	5,9	48		22/05/2024
RD 160	PA 31	7,6	30		21/05/2024
Haguenau (Rue de)	PA 4	4,4	40		22/05/2024
Haguenau (Rue de)	PA 5	4,2	36		22/05/2024
Haguenau (Rue de)	PA 6	5,3	35		22/05/2024
Principale (Rue)	PI 11	4,8	38		22/05/2024
Lilas (Rue des)	PI 16	5	40		22/05/2024
Cerisiers (Rue des)	PI 17	5,9	50		22/05/2024
Batzendorf (Rue de)	PI 21	5	37		22/05/2024
Jardins (Rue des)	PI 22	3,8	30		22/05/2024
Cerisiers (Rue des)	PI 23	4,3	40		22/05/2024
Haguenau (Rue de)	PI 24	6	39		21/05/2024
Acacias (Rue des)	PI 25	5,1	43		22/05/2024
Milieu (Rue du)	PI 26	4,5	40		22/05/2024
Berstheim (Rue de)	PI 27				22/05/2024
Rossignols (Rue des)	PI 28	4,7	39		22/05/2024
Hirondelles (Impasse des)	PI 29	5,5	46		22/05/2024
Principale (Rue)	PI 30	3,7	34		22/05/2024
Vignes (Rue des)	PI 32	5,3	44		22/05/2024
Principale (Rue)	PI 33	5,2	37		22/05/2024
Schweighouse (Rue de)	PI 34	5,7	45		22/05/2024
Batzendorf (Rue de)	PI 7	5,4	43		22/05/2024

6.1.29. Wittersheim (Gebolsheim)

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Fontaine (Rue de la)	PA 1	5,7	33		23/12/2019
Principale (Rue)	PA 6	5,9	71		23/12/2019
Vergers (Rue des)	PA 8	5,4	75		23/12/2019
Principale (Rue)	PI 10	6,4	210		23/12/2019
Sœurs (Rue des)	PA 12	5,7	62		23/12/2019
Principale (Rue)	PA 13	6,1	63		23/12/2019
Huttendorf (Rue de)	PA 15	4,7	57		23/12/2019
Haguenau (Rue de)	PA 17	5,2	64		23/12/2019
Jardins (Rue des)	PI 18	5,1	77		23/12/2019
Neuve (Rue)	PA 19	5,6	64		23/12/2019
Moulin (Rue du)	PI 22	5,6	67		23/12/2019
Neuve (Rue)	PA 23	5,7	57		23/12/2019
Houblon (Rue du)	PI 24	6,2	65		23/12/2019
Moulin (Rue du)	PA 25	6,5	67		23/12/2019
Moulin (Rue du)	PA 26	6,4	64		23/12/2019
Prés (Rue des)	PI 28	6,8	71		23/12/2019
Prés (Rue des)	PA 29	6,8	70		23/12/2019
Prés (Rue des)	PA 30	6,6	65		23/12/2019
Guerriers (Rue des)	PA 32	6,1	40		23/12/2019
Route Départementale 139	PI 35	3,7	94		13/01/2020
Saint-Ulrich (Rue)	PA 4	5,2	27		23/12/2019
Principale (Rue)	PA 9	6,4	83		23/12/2019
Saint-Ulrich (Rue)	PA 3	6	32		23/12/2019
Huttendorf (Rue de)	PA 16	4,4	52		23/12/2019
Principale (Rue)	PI 43	6	116		23/12/2019
RD 227 (Gebolsheim)	PA 37	3,6	17		13/01/2020
Mommenheim (Rue de) (Gebolsheim)	PI 39	9,3	349		23/12/2019
Mommenheim (Rue de) (Gebolsheim)	PA 40	9,1	145		23/12/2019
Mommenheim (Rue de) (Gebolsheim)	PI 41	9,3	145		23/12/2019
Champs (Rue des) (Gebolsheim)	PA 42	9,3	145		23/12/2019
Inconnue (Rue)	PI 36	5,2	120		13/01/2020
Neuve (Rue)	PA 33	5,6	46		23/12/2019
Mommenheim (Rue de) (Gebolsheim)	PI 38	9,3	345		23/12/2019
Peupliers (Rue des)	PI 27	6,9	77		23/12/2019
Principale (Rue)	PI 44	6,2	80		23/12/2019
Huttendorf (Rue de)	PI 45	5,7	82		23/12/2019
Paradis (Rue du)	PI 46	6,5	32		23/12/2019
Vignes (Rue des)	PI 47	4,8	45		23/12/2019
Vignes (Rue des)	PI 49	5	48		23/12/2019
Principale (Rue)	PI 48	6,1	74		23/12/2019

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m^3/h)	Pression dynamique à 120 m^3/h (bar)	Date du dernier contrôle
Saint-Ulrich (Rue)	PI 50	6	45		23/12/2019
Saint-Ulrich (Lotissement)	PI 51	5,6	42		23/12/2019

PLUi

Plan local d'urbanisme intercommunal

Communauté d'Agglomération de Haguenau

adeus

L'agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur

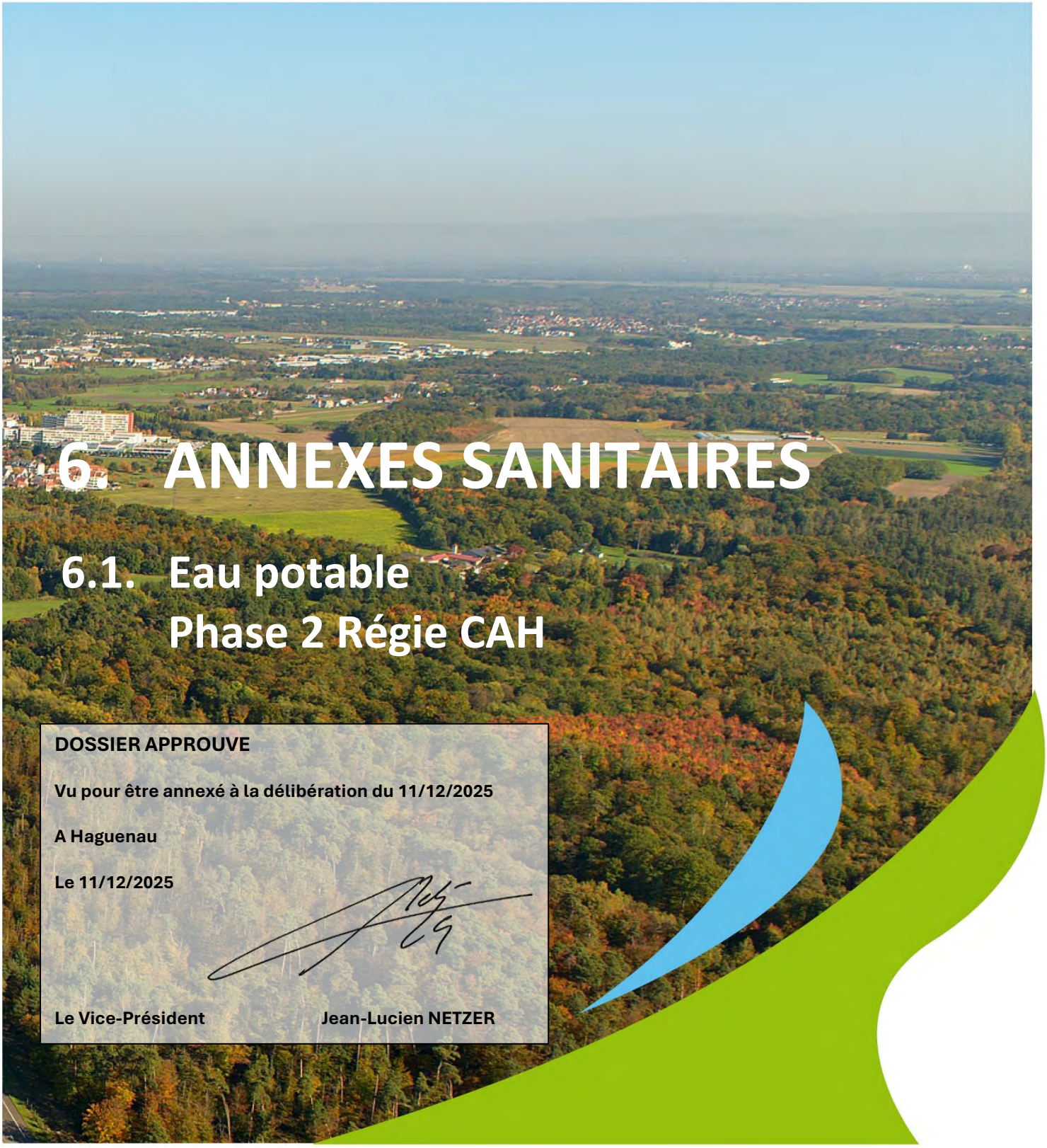

6. ANNEXES SANITAIRES

6.1. Eau potable
Phase 2 Régie CAH

DOSSIER APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du 11/12/2025

A Haguenau

Le 11/12/2025

Le Vice-Président **Jean-Lucien NETZER**

Batzendorf - Bernolsheim - Berstheim - Bilwisheim - Bischwiller - Bitschhoffen - Brumath - Dauendorf
Donnenheim - Engwiller - Haguenau - Hochstett - Huttendorf - Kaltenhouse - Kindwiller - Krautwiller - Kriegsheim
Mittelschaeffolsheim - Mommenheim - Morschwiller - Niedermodern - Niederschaeffolsheim - Oberhoffen-sur-Moder - Ohlungen
Olwisheim - Rohrwiller - Rottelsheim - Schirrhein - Schirrhoffen - Schweighouse-sur-Moder - Uhlwiller - Uhrwiller - Val-de-Moder - Wahlenheim
Wintershouse - Wittersheim

Conduite privée

Conduite déposée

Conduite HS

Conduite de branchement

Alimentation BP >=Ø300

Alimentation HP >=Ø300

Alimentation HP <Ø300

Distribution <Ø300

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2054553, 7296513, 2056787, 7298296 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Communauté d'Agglomération de Haguenau

- Eau brute
- Conduite calorifugée
- Conduite privée
- Conduite déposée
- Conduite HS
- Conduite de branchement
- Alimentation BP >=Ø300
- Alimentation BP <Ø300
- Alimentation HP >=Ø300
- Alimentation HP <Ø300
- Distribution >=Ø300
- Distribution <Ø300

N

0 50 100
m
1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2055794, 7295441, 2058027, 7297224 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite calorifugée

Conduite déposée

Conduite HS

Conduite de branchement

Alimentation BP >=Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :

Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES

Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2055609, 7294421, 2057843, 7296204 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Légende :

- Conduite alimentation BassePression
- Conduite alimentation Haute Pression
- Conduite alimentation Non renseigné
- Conduite distribution
- Conduite eau brute
- Limite CAH
- Limite de commune

0 0,5 1 1,5 2 km

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Conduite privée

Conduite HS

Conduite de branchement

Alimentation HP >=Ø300

Alimentation HP <Ø300

Distribution >=Ø300

Distribution <Ø300

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :

Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES

Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2052475, 7297230, 2054709, 7299012 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite calorifugée

Conduite privée

Conduite HS

Conduite de branchement

Distribution >=Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2050444, 7300688, 2052678, 7302469 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite calorifugée

Conduite privée

Conduite HS

Conduite de branchement

Distribution >=Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :

Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES

Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2051366, 7301677, 2053600, 7303458 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite calorifugée

Conduite privée

Conduite HS

Conduite de branchement

Distribution >=Ø300

Distribution <Ø300

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2049048, 7301612, 2051283, 7303392 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite calorifugée

Conduite privée

Conduite HS

Conduite de branchement

Distribution >=Ø300

Distribution <Ø300

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2047882, 7302015, 2050117, 7303794 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite calorifugée

Conduite de branchement

Distribution >=Ø300

Distribution <Ø300

N

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

0 50 100
m
1 / 2000

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2049364, 7302705, 2051599, 7304486 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite calorifugée

Conduite privée

Conduite HS

Conduite de branchement

Alimentation HP >=Ø300

Distribution >=Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2049249, 7300008, 2051484, 7301788 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite calorifugée

Conduite privée

Conduite HS

Conduite de branchement

Alimentation HP >=Ø300

Distribution >=Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2049399, 7299231, 2051634, 7301012 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite calorifugée

Conduite privée

Conduite HS

Conduite de branchement

Distribution >=Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2050690, 7299659, 2052925, 7301440 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite privée

Conduite HS

Conduite de branchement

Alimentation HP >=Ø300

Alimentation HP <Ø300

Distribution >=Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2051636, 7300130, 2053870, 7301912 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite privée

Conduite HS

Conduite de branchement

Alimentation BP >=Ø300

Alimentation HP >=Ø300

Alimentation HP <Ø300

Distribution >=Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :

Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES

Fond de plan Open Street Map

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2053575, 7299616, 2055808, 7301398 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Communauté d'Agglomération de Haguenau

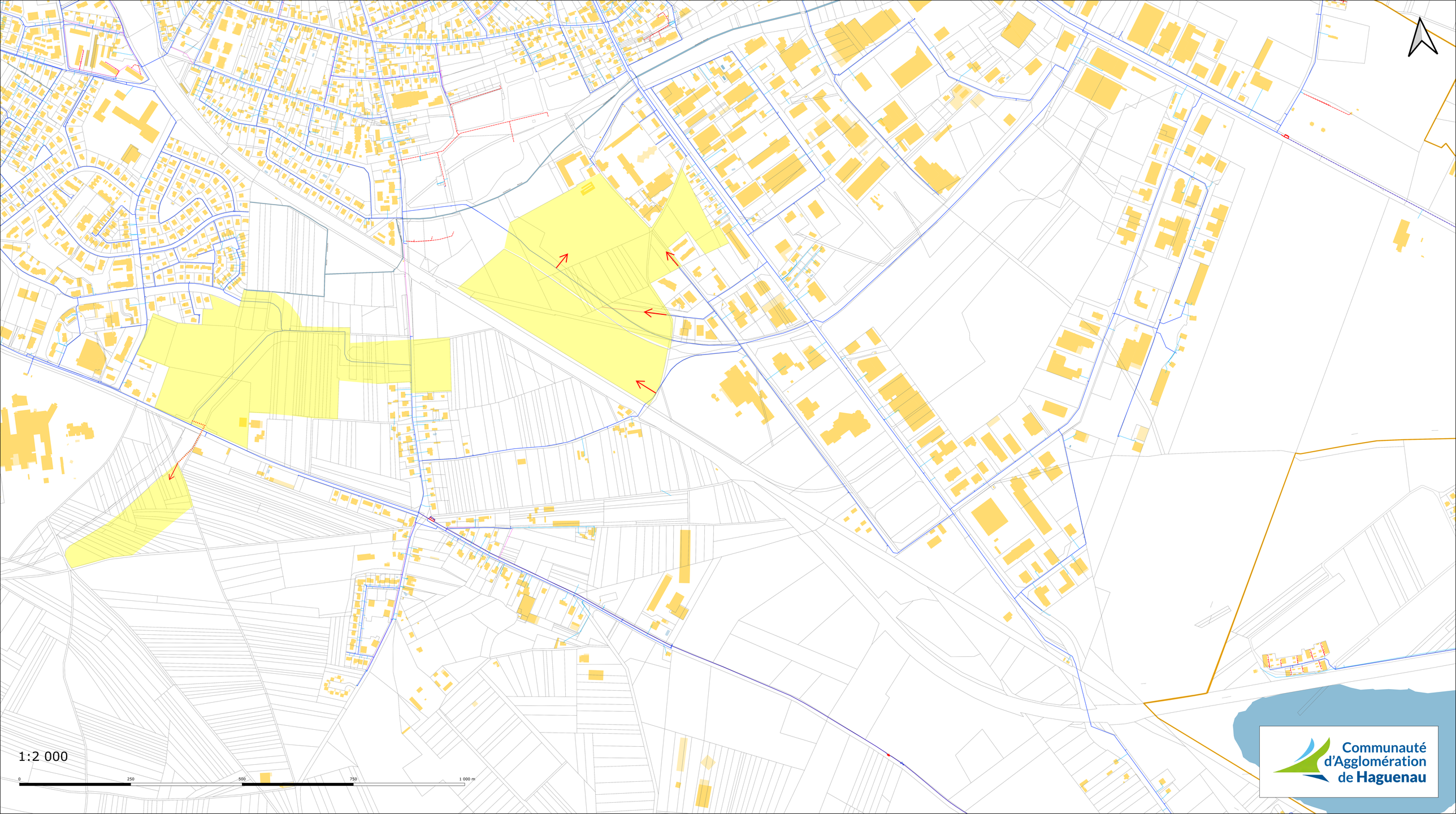
1:2 000
0
250
500
750
1 000 m
Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2046482, 7297299, 2048717, 7299078 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite calorifugée

Conduite privée

Conduite déposée

Conduite HS

Conduite de branchement

Alimentation BP >=Ø300

Alimentation HP >=Ø300

Alimentation HP <Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES -
Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2053645, 7298215, 2055878, 7299996 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite privée

Conduite HS

Conduite de branchement

Alimentation BP >=Ø300

Alimentation HP >=Ø300

Alimentation HP <Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2056506, 7296706, 2058739, 7298489 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite privée

Conduite HS

Conduite de branchement

Alimentation HP >=Ø300

Alimentation HP <Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2055885, 7298126, 2058117, 7299909 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Conduite privée

Conduite déposée

Conduite HS

Conduite de branchement

Alimentation HP <Ø300

Distribution <Ø300

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2043910, 7299891, 2046147, 7301670 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Eau brute

Conduite privée

Conduite de branchement

Alimentation BP >=Ø300

Alimentation BP <Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :

Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES

Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2059264, 7294607, 2061496, 7296392 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Eau brute

Conduite privée

Conduite déposée

Conduite HS

Conduite de branchement

Alimentation HP >=Ø300

Alimentation HP <Ø300

Distribution >=Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2045578, 7300800, 2047814, 7302580 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Eau brute

Conduite privée

Conduite déposée

Conduite HS

Conduite de branchement

Alimentation HP >=Ø300

Alimentation HP <Ø300

Distribution >=Ø300

Distribution <Ø300

N

0 50 100

m

1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFIP - DROITS RESERVES
Fond de plan Open Street Map

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2046872, 7300803, 2049108, 7302583 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2046882, 7302090, 2049118, 7303869 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Communauté d'Agglomération de Haguenau

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE HAGUENAU

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Annexe Sanitaire

Eau Potable

NOTE TECHNIQUE

7 COMMUNES CONCERNÉES PAR LE PRÉSENT DOCUMENT SUR LES 36 QUI COMPOSENT LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION :

BISCHWILLER,
HAGUENAU,
KALTENHOUSE,
OBERHOFFEN-SUR-MODER,
OHLUNGEN (Village),
ROHRWILLER et
SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

1er envoi :	**Juin 2024**	1ère phase
2ème envoi :	**Novembre 2024**	2ème phase – selon plan de zonage du 17 juillet 2024
3ème envoi :	**Octobre 2025**	Modification zone IAUXa Sandlach et ajout zone Leriche Sud

Communauté d'Agglomération de Haguenau
Direction des Cycles de l'Eau – 9 chemin du Gaz – 67500 HAGUENAU
https://www.agglo-haguenau.fr

Sommaire

1 GÉNÉRALITÉS 4
1.1 Structure administrative 4
1.2 Exercice de la compétence Eau Potable 5
2 DESCRIPTION DES INSTALLATIONS 7
2.1 Production d'eau 7
2.2 Qualité de l'eau 8
2.3 Stockage de l'eau 9
2.4 Périmètre de protection 10
2.5 Réseaux de transport et de distribution 11
2.5.1 Ossature intercommunale 11
2.5.2 Réseau communal de Bischwiller 12
2.5.3 Réseau communal de Haguenau 13
2.5.4 Réseau communal de Kaltenhouse 13
2.5.5 Réseau communal d'Oberhoffen-sur-Moder 14
2.5.6 Réseau communal d'Ohlungen (village) 15
2.5.7 Réseau communal de Rohrwiller 15
2.5.8 Réseau communal de Schweighouse-sur-Moder 16
2.6 Pression de service 17
2.7 Défense contre l'incendie 18
3 PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET PERSPECTIVES 19
3.1 Au niveau de la production d'eau 19
3.2 Au niveau de la distribution d'eau 20
4 RACCORDEMENT AUX INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE DES ZONES D'EXTENSION FUTURE 21
4.1 Desserte générale des zones U, AC et N 21
4.1.1 Desserte des zones U (zones urbanisées) 21
4.1.2 Desserte des zones AC (zones agricoles constructibles) 21
4.1.3 Desserte des zones N (zones naturelles) 22
4.2 Desserte des zones d'extension de HAGUENAU 22
4.2.1 Zone IAUa – Rue de la Lisière 22
4.2.2 Zone IAUXa – Chemin Rittergasse 23
4.2.3 Zone IAUa – Rue Philippe Boeddecker 23
4.2.4 Zone IAUa – Rue du Château Fiat 24
4.2.5 Zone IAUa – Rue Emile Waldteufel 25
4.2.6 Zone IAUa – Boulevard Charlotte Engelhardt 25
4.2.7 Zone IAUa – Rue des Rédemptoristes 26
4.2.8 Zone IAUa – Rue Binsenbruch 27
4.2.9 Zone IAUa – Boulevard Louise-Amélie Leblois 27

4.2.10 Zone IAUa – Boulevard Anita Conti 28
4.2.11 Zone IAUa – Rue Ernest Mathis 28
4.2.12 Zone IAUXa – Rue Ernest Mathis 29
4.2.13 Zone IAUX – Sud Leriche 30
4.3 Desserte des zones d'extension de KALTENHOUSE 31
4.3.1 Zone IAUa – Rue de la Belette 31
4.3.2 Zone IAUa – Rue de Marienthal 31
4.4 Desserte des zones d'extension d'OBERHOFFEN-SUR-MODER 32
4.4.1 Zone IAUa – Rue des Pâquerettes 32
4.4.2 Zone IAUa – Rue des Marguerites 33
4.4.3 Zone IAUa – Rue des Tuiles 33
4.4.4 Zone IAUXd – Rue des Champs 34
4.4.5 Zone 2AU – Rue de l'Avoine 35
4.5 Desserte des zones d'extension de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER 36
4.5.1 Zone IAUa – Rue Marie Curie 36
4.5.2 Zone IAUa – Route de Strasbourg 36
5 ESTIMATION SOMMAIRE DES OUVRAGES A REALISER 38
5.1 Principes de financement 38
5.2 Détail estimatif 38
6 CONCLUSION 39
7 ANNEXE – Essais débit pression des PI 40
7.1 Commune de Bischwiller 40
7.2 Commune de Haguenau 45
7.3 Commune de Kaltenhouse 69
7.4 Commune d'Oberhoffen-sur-Moder 71
7.5 Commune d'Ohlungen 74
7.6 Commune de Rohrwiller 76
7.7 Commune de Schweighouse-sur-Moder 78

1 GÉNÉRALITÉS

1.1 Structure administrative

La Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) est devenue compétente en matière d'eau potable sur son territoire en date du 1er janvier 2020, en application des dispositions prévues par la Loi du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite Loi NOTRe.

Elle décide de s'appuyer sur les structures syndicales existantes dans 29 des 36 communes de l'agglomération, en maintenant les transferts de compétence au SDEA Alsace-Moselle et au Syndicat Intercommunal des Eaux d'Offwiller et Environs, pour l'exercice de cette compétence.

Elle décide ensuite la création au 1er janvier 2023 d'une régie communautaire de distribution d'eau pour exercer cette compétence en régie sur les 6 communes non intégrées à ces structures syndicales : Bischwiller, Haguenau, Kaltenhouse, Oberhoffen-sur-Moder ([1]), Ohlungen et Schweighouse-sur-Moder.

Concomitamment, elle transfère la compétence eau potable de la ville de Brumath au SDEA Alsace-Moselle, les installations de celle-ci étant déjà exploitées par le SDEA par transfert partiel de compétence.

Enfin, l'agglomération décide en 2023, sur proposition de la commune, d'intégrer Rohrwiller à la régie communautaire avec effet au 1er janvier 2024, afin d'exercer cette compétence sur un périmètre techniquement cohérent, en l'occurrence, celui alimenté en eau par les installations de production de la Basse-Moder.

La carte exposée ci-après illustre la répartition de la gestion de la compétence eau potable sur le territoire communautaire au 1er janvier 2024.

La régie communautaire ainsi constituée assure la gestion de l'alimentation en eau potable pour près de 63 000 habitants, soit deux tiers de la population totale de l'agglomération.

Le volume total d'eau vendu avoisine 3,6 millions de mètres cubes par an pour l'ensemble de la régie communautaire.

La présente note porte sur le périmètre de cette régie communautaire.

[1] *A Oberhoffen-sur-Moder, l'exploitation des réseaux de distribution d'eau et la gestion des factures d'eau restent du ressort de la société SUEZ EAU France jusqu'au 31 décembre 2026 (échéance du contrat de DSP).*

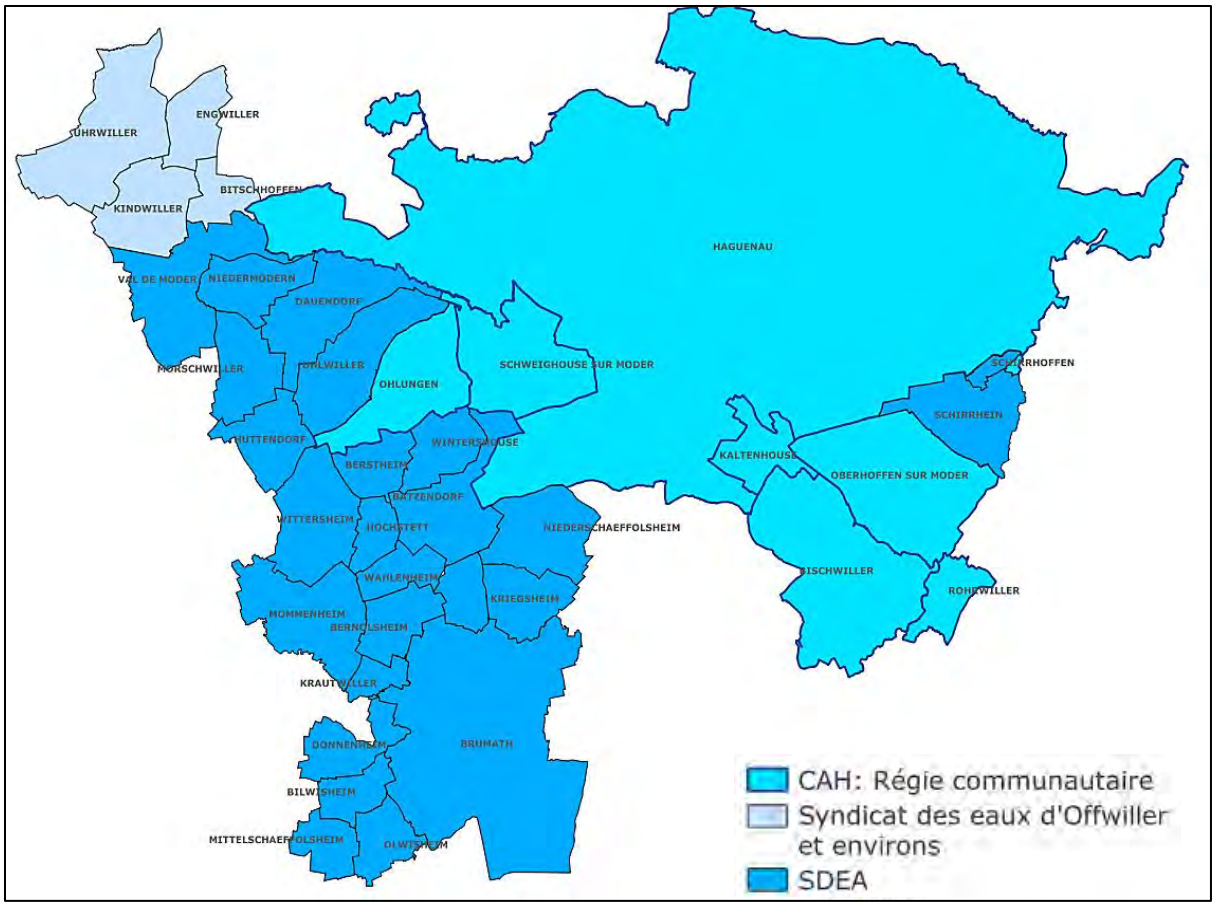

1.2 Exercice de la compétence Eau Potable

La CAH crée en 2022 une Direction des Cycles de l'Eau dotée des moyens humains et matériels pour la gestion des compétences communautaires d'eau potable, d'assainissement, d'eaux pluviales et de GEMAPI ([2]).

La Direction des Cycles de l'Eau de la CAH est installée au 9 chemin du Gaz à Haguenau et comprend 35 agents mutualisés en charge de la réalisation en régie de l'ensemble des missions du service de l'eau :

- La gestion de la clientèle et de la facturation,
- La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux sur les installations de production, de transport et de distribution d'eau,
- L'exploitation quotidienne des réseaux et des ouvrages,
- La surveillance de la qualité de l'eau.

Les usagers des communes de Bischwiller, Haguenau, Kaltenhouse, Ohlungen, Rohrwiller et Schweighouse-sur-Moder, peuvent contacter l'accueil de la direction au 03 88 73 71 71. Ce numéro unique renvoie vers un service d'astreinte technique en dehors des heures ouvrées pour le traitement des urgences techniques (rupture de réseau, dégradation de la qualité de l'eau, coupure d'eau, bouchage de l'assainissement). Ils peuvent également s'y rendre pour tout renseignement concernant le service pendant les heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

[2] Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Jusqu'au 31.12.2026, les usagers de la commune d'Oberhoffen-sur-Moder peuvent contacter leur exploitant SUEZ, en appelant le 09 77 408 408 du lundi au vendredi, de 8h à 19h, et le samedi de 8h à 13h ou en se rendant à l'accueil de la société – 36 rue de Rohrwiller à Bischwiller pendant les horaires d'ouverture. En cas d'urgences techniques, SUEZ met également à leur disposition une astreinte technique joignable 24h/24 au 09 77 401 124.

2 DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

2.1 Production d'eau

L'eau du robinet provient de la nappe phréatique d'Alsace. La CAH prélève l'eau dans les nappes souterraines grâce à ses 6 forages situés à Bischwiller, Oberhoffen-sur-Moder et Rohrwiller.

Nom de la ressource	Localisation	Type de ressource	Capacité de pompage (m3/j) Théorique (base :24h/j)	Capacité de pompage (m3/j) réelle (base : 20h/j)	Avancement de la DUP	Principales caractéristiques
Forage puits Piézo (234.4.90)	Bischwiller	Eau souterraine profonde	7200	5 000	OK	Equipé de 2 pompes immergées de 150 m3/h
Forage puits Sud Est (234.4.89)	Bischwiller	Eau souterraine profonde	3600	3 000	OK	Equipé de 2 pompes immergées de 150 m3/h
Forage 1 (234.3.155)	Oberhoffen sur Moder	Eau souterraine profonde	14400	12 000	OK	Equipé de 2 pompes immergées de 300 m3/h
Forage 2bis	Oberhoffen sur Moder	Eau souterraine profonde	14400	12 000	OK	Equipé de 2 pompes immergées de 300 m3/h
Forage 1 (67.407.003)	Rohrwiller	Eau souterraine profonde	5400	4 500	OK	Equipé d'une pompe immergée de 225 m3/h à vitesse variable
Forage 2 (67.407.004)	Rohrwiller	Eau souterraine profonde	5400	4 500	OK	Equipé d'une pompe immergée de 225 m3/h à vitesse variable

La production cumulée des 6 forages en exploitation est de 4 563 917 m³ sur l'année 2023 (volumes prélevés à la ressource).

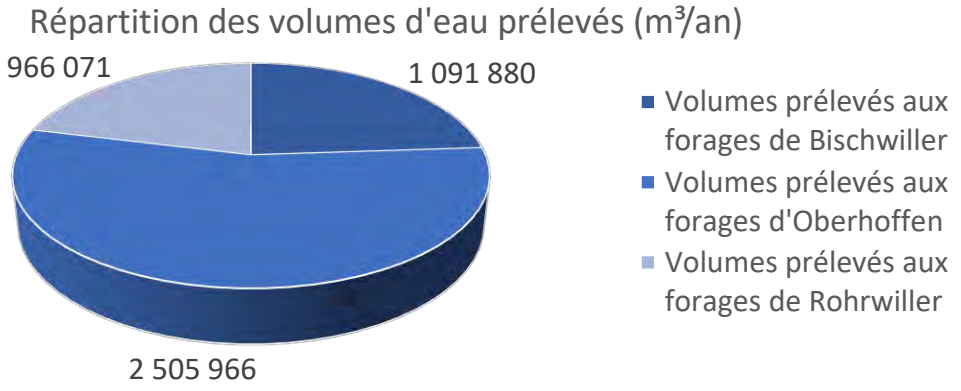

Avant d'être mise en distribution, l'eau brute naturellement riche en fer et en manganèse, est traitée et désinfectée dans les 3 usines de la CAH, situées à Bischwiller, Oberhoffen-sur-Moder et Rohrwiller.

Commune	Site	Année de mise en service	Capacité de production	Unité
BISCHWILLER	STATION DE TRAITEMENT DE BISCHWILLER	-	14 400	m³/j
HERRLISHEIM	STATION DE TRAITEMENT DE ROHRWILLER	-	4 800	m³/j
OBERHOFFEN-SUR-MODER	STATION DE TRAITEMENT DE OBERHOFFEN	1995	10 800	m³/j

Même si l'eau provient de plusieurs usines de potabilisation distinctes, elle va subir les mêmes traitements : une double filtration sous pression pour éliminer le fer et le manganèse par voie biologique, puis une chloration, avant d'être injectée dans le réseau.

L'eau brute des forages d'Oberhoffen-sur-Moder, qui représente en volume plus de la moitié de la production d'eau de la collectivité, subit un traitement complémentaire pour l'élimination du chlorure de vinyle.

2.2 Qualité de l'eau

L'eau potable mise en distribution est naturellement riche en minéraux, caractéristique typique des eaux de la nappe d'Alsace. Idéale pour couvrir les besoins quotidiens de notre organisme en minéraux, cette eau peut causer quelques désagréments sur les installations d'eau chaude sanitaire (dépôts, incrustations). L'installation d'un adoucisseur peut être recommandée pour pallier cet inconvénient.

Paramètre	Valeur moyenne	Limite réglementaire
Nitrates	0,50 mg/l	**50 mg/l**
Chlorures	28,2 mg/l	**250 mg/l**
Sodium	12,3 mg/l	**200 mg/l**
Fluor	0,07 mg/l	**1,5 mg/l**
Dureté (tH)	32,8 °F	**/**
Pesticides pertinents (Alachlore OXA)	**0,14 µg/l**	**0,1 µg/l**
Somme des pesticides pertinents	0,14 µg/l	**0,5 µg/l**
pH	**7,8**	**6,5 < pH < 9**

Bien qu'une très grande partie du fer et du manganèse soit éliminée par les usines de la régie communautaire, une faible quantité parvient tout de même à s'accumuler par précipitation dans les canalisations de distribution. Ces dépôts peuvent très ponctuellement être remis en suspension lors de manœuvre d'équipements incendie par exemple, et généré des phénomènes d'eau rouge au robinet des consommateurs. Bien que non dangereux pour la santé, ces phénomènes sont source de gêne pour les consommateurs. Des purges préventives régulières sont organisés par las agents de la Direction du Cycle de l'Eau pour limite l'apparition de tels phénomènes.

Enfin, des métabolites (produits de dégradation) d'herbicides ont été mesurés à

des valeurs supérieures aux limites de qualité en vigueur. C'est en particulier le cas pour le métabolite OXA de l'Alachlore, un herbicide utilisé dans l'agriculture jusqu'au début des années 2000.

La présence de ces molécules dans l'eau à des teneurs très inférieures à leur valeur sanitaire maximale constitue une non-conformité réglementaire, mais ne présente pour autant pas de risque sanitaire pour le consommateur.

En l'absence de risque sanitaire, la CAH dispose d'un arrêté dérogatoire daté du 26 juin 2022, modifié par arrêté du 10 janvier 2023, portant autorisation de distribution sans aucune restriction d'usage pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois.

2.3 Stockage de l'eau

La CAH est dotée de 5 réservoirs. Ces ouvrages permettent, grâce à leur grande capacité, de répondre aux pics de consommation des usagers sans avoir à surdimensionner les installations de production. Ils font ainsi office de tampons entre les capacités de production et les besoins instantanés en eau des consommateurs.

Réservoir	Site	Volume total (m^3)	Niveau d'eau (m NGF)
BISCHWILLER	Réservoir sur tour	1 200	183,30
HAGUENAU	Réservoir sur tour	2 200	193,66
OHLUNGEN	Réservoir semi-enterré	200	212,80
SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER	Réservoir sur tour (ZI)	1 100	189,88
SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER	Réservoir sur tour (Bocksberg)	400	187,70
	Total des réserves :	5 100	

Cette capacité de stockage est relativement modeste comparativement au besoin moyen de consommation (10 000 m^3/j) des usagers desservis. Elle est complétée d'une capacité supplémentaires contenue dans les bâches de stockage des usines de traitement.

Bâche de stockage	Site	Volume total (m^3)	Niveau d'eau (m NGF)
BISCHWILLER	Double bâche en sortie d'usine de traitement d'eau	400 + 1 000	125,00
ROHRWILLER	Double bâche en sortie d'usine de traitement d'eau	150 + 500	126,00
OBERHOFFEN-SUR-MODER	Double bâche en sortie d'usine de traitement d'eau	1 000 + 1 000	126,00
	Total des réserves :	4 050	

Au cumulé des réserves disponibles, la capacité de stockage de l'eau de la régie communautaire avoisine 1 journée de consommation moyenne annuelle.

2.4 Périmètre de protection

Les bans communaux des communes de Bischwiller, Oberhoffen-sur-Moder, Rohrwiller et Herrlisheim sont concernés par les périmètres de protection rapprochée des forages des champs captant de la CAH.

Les forages d'Oberhoffen-sur-Moder et de Bischwiller sont déclarés d'utilité publique par l'arrêté préfectoral du 6 mai 1986, au bénéfice du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Basse-Moder, aujourd'hui dissous et intégré à la CAH. Cet arrêté a fait l'objet de modifications par arrêtés complémentaires en date du 25 octobre 2017, puis du 11 juin 2024.

Les forages de Rohrwiller, plus au Sud, sont déclarés d'utilité publique par l'arrêté préfectoral du 5 janvier 2011, au bénéfice du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Basse-Moder, aujourd'hui dissous et intégré à la CAH.

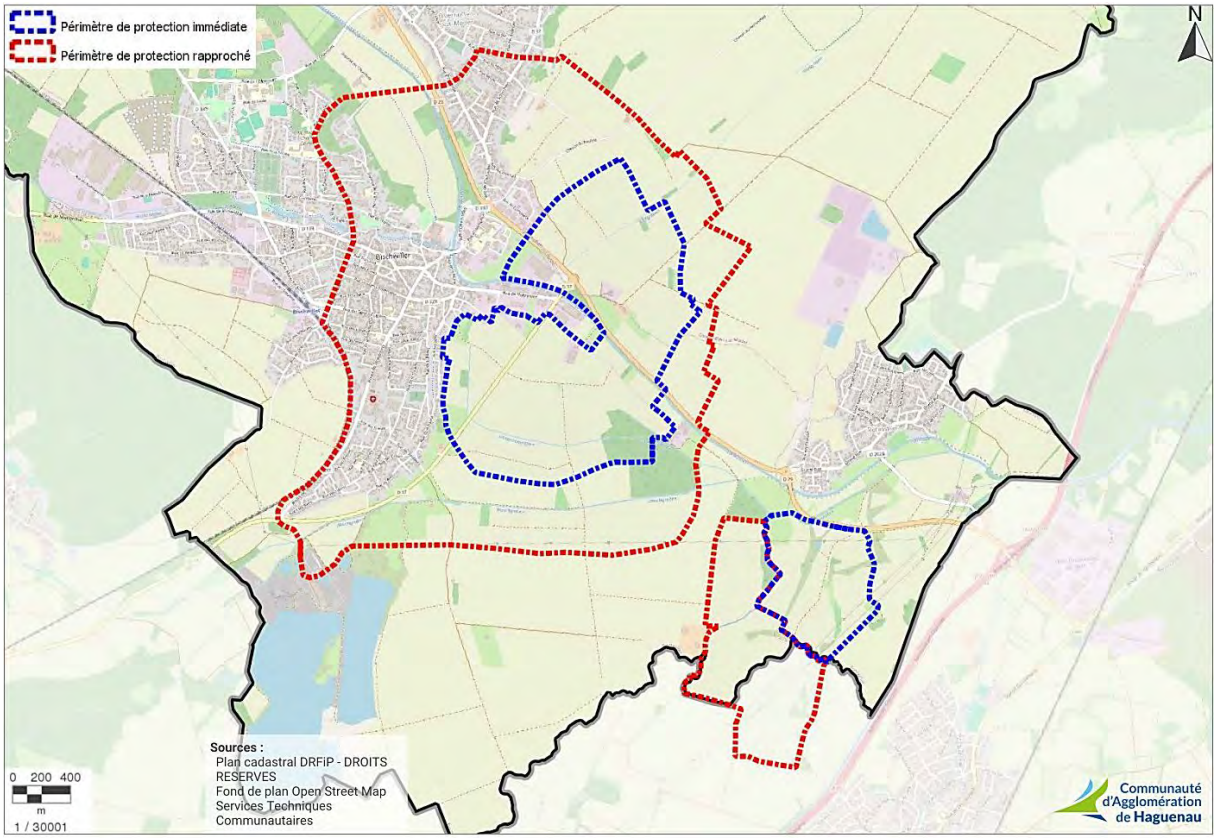

Plus à la marge, le ban communal de Haguenau est également concerné par les périmètres de protection éloignée des forages de Schweighouse-sur-Moder et de Weitbruch, respectivement par arrêté préfectoral du 15 novembre 2019 et du 8 décembre 2008.

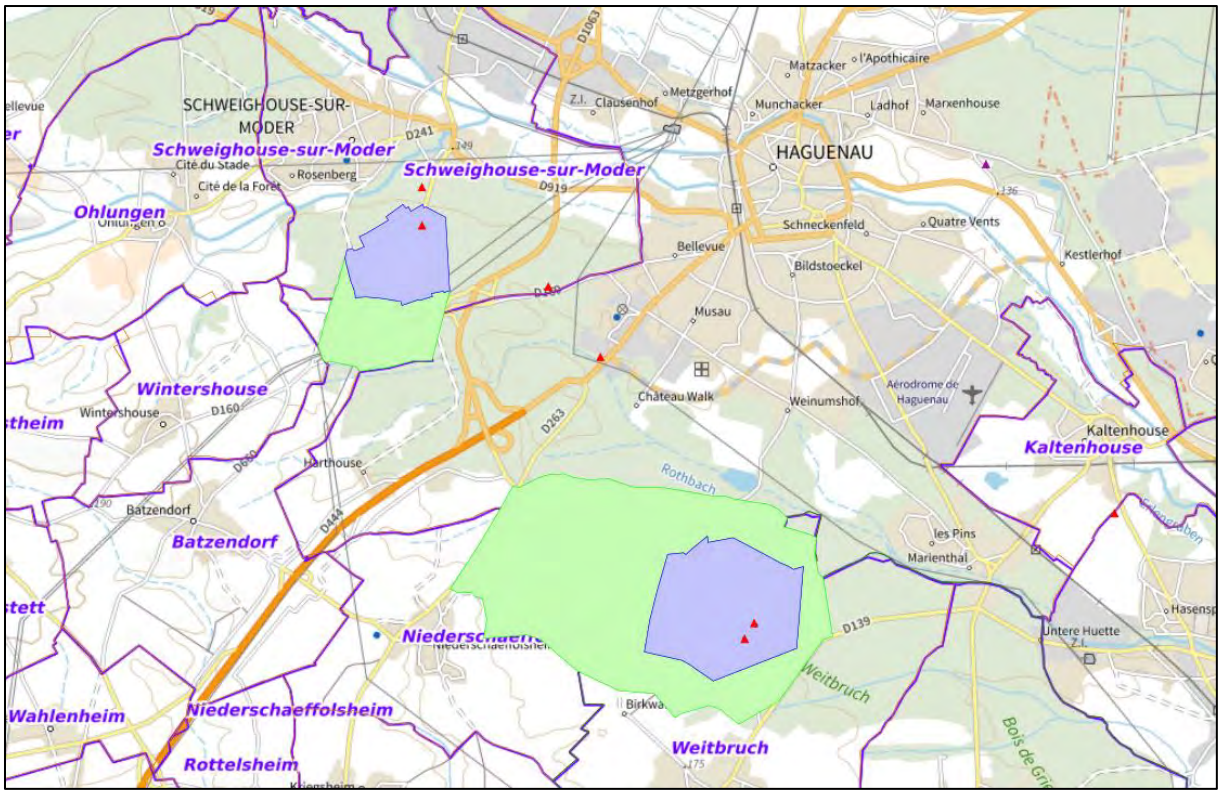

Extrait carto.atlasante.fr (PPR en bleu / PPE en vert)

Tout projet à l'intérieur de ces périmètres de protection devra faire l'objet d'une déclaration auprès de l'Agence Régionale de Santé Alsace qui précisera les interdictions, contraintes et prescriptions à respecter.

2.5 Réseaux de transport et de distribution

2.5.1 Ossature intercommunale

Les communes de la régie communautaire sont desservies par 43,4 km de réseaux de transport intercommunaux de grande section (Ø 350, Ø 450 et Ø 600 mm).

Historiquement, un réseau Ø 350 mm permettait d'acheminer l'eau produite au niveau de l'usine de la Breymuehle à Rohrwiller jusqu'à l'ancien réservoir de Haguenau situé place Schuman, aujourd'hui disparu suite au bombardement par les troupes allemandes à la fin de la 2nde guerre mondiale.

Ce réseau, en service depuis la fin du XIXème siècle permet en chemin d'alimenter les communes de Rohrwiller, Bischwiller, Oberhoffen-sur-Moder et Kaltenhouse.

Les communes de Schweighouse-sur-Moder et Ohlungen disposaient de leurs propres ressources en eau, aujourd'hui mises hors service pour des raisons d'insuffisance en termes de quantité et de qualité d'eau.

Afin de sécuriser l'alimentation en eau, une seconde conduite de transport intercommunale de Ø 450 mm a été posée dans les années 1950 depuis Bischwiller jusqu'à Haguenau et son nouveau réservoir situé dans le quartier des Pins. Cette nouvelle artère a permis, ensuite, de raccorder les communes de Schweighouse-

sur-Moder et Ohlungen aux installations de production de la Basse-Moder.

Enfin, une troisième conduite de transport intercommunale de diamètre Ø 600 mm a été posée dans les années 1980 pour répondre au développement de l'urbanisme au nord de l'agglomération haguenovienne.

Ce vaste réseau de transport n'est interconnecté avec aucune structure voisine. La sécurité de l'approvisionnement en eau des usagers de la régie communautaire est assurée en interne, par l'interconnexion des trois usines de production d'eau de la Basse-Moder et par l'interconnexion des trois conduites maîtresses de transport décrites précédemment.

A la marge, la régie communautaire :

- Vend de l'eau à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn pour les usagers de la Commune de Gries (Marienthal), à hauteur de 6 000 m³/an en moyenne,
- Peut acheter de l'eau au SDEA Alsace-Moselle via une interconnexion de secours entre Niederschaeffolsheim et Harthouse.

L'eau transportée est ensuite mise en distribution dans chacune des communes desservies. Elle fait l'objet d'un comptage en entrée de commune, qui permet un premier niveau de sectorisation des réseaux. Des ramifications et maillages de réseau de plus faibles diamètres permettent ensuite la desserte locale des habitations.

2.5.2 Réseau communal de Bischwiller

Le réseau de distribution communal s'organise autour de la conduite Ø 350 mm qui parcourt la rue de Rohrwiller et la rue du Rhin jusqu'au réservoir, puis le quai de la Moder, la rue de l'Abattoir, la rue de l'Eglise, la rue des Cimetières et la rue de Haguenau en direction de Kaltenhouse au Nord.

Depuis cette conduite principale, la desserte des habitations se fait par l'intermédiaire des réseaux densément maillés de plus faibles diamètres.

La pression statique disponible dans la commune est imposée par le niveau d'eau du réservoir de Bischwiller (183,30 m NGF), et même légèrement supérieure lorsque la station de pompage de l'usine de Rohrwiller est en marche. En fonction de l'altitude des habitations, la pression statique disponible peut varier entre 3,4 et 5,7 bars.

Commune	Pression statique
BISCHWILLER	3,4 à 5,7 bars

Une seconde conduite d'alimentation principale Ø 450 mm passe au Nord de la commune, rue de l'Obermatt. Quelques usagers sont raccordés directement sur ce réseau de transport, faute de desserte locale par le réseau de distribution. Ces usagers bénéficient d'une pression de service légèrement supérieure (1,5 à 2 bars de plus). L'installation de réducteurs de pression individuels est recommandée à ces usagers pour protéger leurs installations sanitaires.

Enfin, le réseau communal est équipé d'un total de 242 appareils de lutte contre

l'incendie, composéde poteaux d'incendie et d'hydrants.

Commune	Hydrants	Poteaux d'incendie	Total général
BISCHWILLER	15	227	242

2.5.3 Réseau communal de Haguenau

Le réseau de distribution communal est structuré en toile d'araignée autour du centre-ville de Haguenau. Les réseaux sont densément maillés dans la zone de desserte, offrant une sécurité d'approvisionnement maximale.

Ce réseau est alimenté par les trois réseaux de transport intercommunaux décrits en paragraphe 2.5.1 :

- Par la route de Bischwiller : Ø 350 mm qui s'étend jusqu'au cœur de ville ;
- Par la rue du Professeur Leriche : Ø 450 mm qui desserte les secteurs Sud de la ville et alimente in fine le réservoir de Haguenau ;
- Par la piste cyclable de la Moder : Ø 600 mm qui alimente le Nord de la ville et chemine ensuite en périphérie Nord de Haguenau jusqu'à la zone industrielle située à l'Ouest (secteur Sandlach).

La pression statique disponible dans la commune est imposée par le niveau d'eau du réservoir de Haguenau (193,66 m NGF), et même légèrement supérieure lorsque les stations de pompage des usines de Bischwiller et d'Oberhoffen-sur-Moder sont en marche. En fonction de l'altitude des habitations, la pression statique disponible peut varier entre 2,4 et 6,9 bars.

Commune	Pression statique
HAGUENAU	2,4 à 6,9 bars

La pression de service délivrée gravitairement par le réservoir de Haguenau est faible à proximité immédiate de celui-ci. Un surpresseur public est installé à son pied pour la desserte des immeubles situés aux environs.

Un second surpresseur est installé dans les locaux de la piscine de plein air pour l'alimentation du hameau de Harthouse. Celui-ci se met en marche lors des pics de consommation journaliers et lorsque les équipements incendie sont utilisés par les secours.

Enfin, le réseau communal est équipé d'un total de 1 118 appareils de lutte contre l'incendie, composéde poteaux d'incendie et d'hydrants.

Commune	Hydrants	Poteaux d'incendie	Total général
HAGUENAU	36	1 082	1 118

2.5.4 Réseau communal de Kaltenhouse

Le réseau de distribution communal est principalement alimenté par la conduite de transport intercommunale Ø 350 traversant la commune par la rue de Bischwiller et la rue Principale. Un autre point d'alimentation existe depuis la

conduite de transport intercommunale Ø 600 mm qui longe la Moder (rue des Messieurs).

Le réseau de distribution est ensuite densément maillé pour la desserte de l'ensemble des habitations de la commune.

La pression statique disponible dans la commune est imposée par le niveau d'eau du réservoir de Haguenau (193,66 m NGF), et même légèrement supérieure lorsque les stations de pompage des usines de Bischwiller et d'Oberhoffen-sur-Moder sont en marche. En fonction de l'altitude des habitations, la pression statique disponible peut varier entre 4,0 et 5,5 bars.

Commune	Pression statique
KALTENHOUSE	4,0 à 5,5 bars

Enfin, le réseau communal est équipé d'un total de 68 appareils de lutte contre l'incendie, composéde poteaux d'incendie et d'hydrants.

Commune	Hydrants	Poteaux d'incendie	Total général
KALTENHOUSE	3	65	68

2.5.5 Réseau communal d'Oberhoffen-sur-Moder

Le réseau de distribution communal est alimenté par les conduites de transport intercommunales Ø 450 et 600 mm qui longent la Moder. Trois compteurs permettent de comptabiliser les volumes injectés en distribution.

Le réseau de distribution est ensuite maillé pour la desserte de l'ensemble des habitations de la commune.

La pression statique disponible dans la commune est imposée par le niveau d'eau du réservoir de Haguenau (193,66 m NGF), et même légèrement supérieure lorsque les stations de pompage des usines de Bischwiller et d'Oberhoffen-sur-Moder sont en marche. En fonction de l'altitude des habitations, la pression statique disponible peut varier entre 5,0 et 6,0 bars.

Commune	Pression statique
OBERHOFFEN-SUR-MODER	5,0 à 6,0 bars

La commune étant relativement proche des installations de pompage de l'usine d'Oberhoffen-sur-Moder, la pression de service peut très nettement augmentée, notamment la nuit, en l'absence de consommation. La mise en place de réducteurs de pression individuels est fortement recommandée dans cette commune.

Enfin, le réseau communal est équipé d'un total de 103 appareils de lutte contre l'incendie.

Commune	Poteaux d'incendie
OBERHOFFEN-SUR-MODER	103

2.5.6 Réseau communal d'Ohlungen (village)

Le réseau de distribution communal d'Ohlungen (village) est constitué de deux ensembles : la partie sud, centre historique du village, et le quartier Nord correspondant à des extensions pavillonnaires plus récentes.

L'ensemble du réseau est alimenté par une conduite en provenance de Schweighouse-sur-Moder. Une station de surpression installée à l'entrée d'Ohlungen (rue Principale) permet le remplissage du réservoir communal situé à l'autre extrémité de la commune.

Ainsi, les habitations d'Ohlungen sont alimentées soit :

- Par pompage, lorsque la station de surpression est en marche,
- Gravitairement depuis le réservoir d'Ohlungen, lorsque cette dernière est à l'arrêt.

La pression statique disponible dans la commune est donc imposée par le niveau d'eau du réservoir d'Ohlungen (212,80 m NGF), et même légèrement supérieure lorsque la station de surpression communale est en marche. En fonction de l'altitude des habitations, la pression statique disponible peut varier entre 2,4 et 4,9 bars.

Commune	Pression statique
OHLUNGEN	2,4 à 4,9 bars

Un réseau Ø 100 mm posé dans la rue du Coteau permet de boucler le réseau entre la partie ancienne du village et le lotissement, au Nord. Sans ce bouclage, les habitations du lotissement du Coteau pourraient déplorer une baisse importante de la pression de service, notamment lors des pics de consommation, en raison du différentiel altimétrique faible entre le réservoir communal et ce lotissement.

Enfin, le réseau communal est équipé d'un total de 51 appareils de lutte contre l'incendie.

Commune	Poteaux d'incendie
OHLUNGEN	51

<u>Nota</u> : le hameau de Keffendorf, qui fait partie de la commune d'Ohlungen, est alimenté par les installations d'eau potable du SDEA Alsace-Moselle – Périmètre de Hochfelden et Environs. Ses installations d'eau potable ne sont pas interconnectées avec celles du village.

2.5.7 Réseau communal de Rohrwiller

Le réseau de distribution communal est alimenté par la conduite de transport intercommunale Ø 350 mm qui relie l'usine de traitement de Rohrwiller au réservoir de Bischwiller. Trois compteurs permettent de comptabiliser les volumes injectés en distribution, tous localisés dans la Grand'rue.

Le réseau de distribution est ensuite maillé pour la desserte de l'ensemble des habitations de la commune.

La pression statique disponible dans la commune est imposée par le niveau d'eau du réservoir de Bischwiller (183,30 m NGF), et même légèrement supérieure

lorsque la station de pompage de l'usine de Rohrwiller est en marche. En fonction de l'altitude des habitations, la pression statique disponible peut varier entre 3,4 et 6,5 bars.

Commune	Pression statique
ROHRWILLER	3,4 à 6,5 bars

La commune étant relativement proche des installations de pompage de l'usine de Rohrwiller, la pression de service peut très nettement augmentée, notamment la nuit, en l'absence de consommation. La mise en place de réducteurs de pression individuels est recommandée dans cette commune.

Enfin, le réseau communal est équipé d'un total de 52 appareils de lutte contre l'incendie composéde poteaux d'incendie et d'hydrants.

Commune	Hydrants	Poteaux d'incendie	Total général
ROHRWILLER	1	51	52

2.5.8 Réseau communal de Schweighouse-sur-Moder

La commune dispose de deux réservoirs sur tour pour son alimentation. Le réservoir situé route de Strasbourg, dénommé ZI, est alimenté gravitairement par le réservoir de Haguenau. L'eau est ensuite acheminée dans deux directions :

- En direction de la Zone Industrielle, au Nord, où se trouve de nombreuses activités industrielles, artisanales et commerciales,
- En direction d'un second réservoir, dit Bocksberg, pour l'alimentation des zones résidentielles de la commune.

Ce réservoir Bocksberg est équipé de deux stations de surpression :

- Un premier surpresseur pour la desserte des habitations aux abords immédiats du réservoir, qui pouvaient manquer de pression du fait du faible différentiel altimétrique entre le réservoir et les habitations environnantes ;
- Un second surpresseur d'alimentation du réservoir Bocksberg depuis le réservoir ZI, qui fonctionne occasionnellement, notamment lors des pics de consommation.

La pression statique disponible dans la commune est imposée par le niveau d'eau des deux réservoirs de Schweighouse-sur-Moder (187,70 à 189,88 m NGF), ou par la consigne de pression du surpresseur du Bocksberg (± 190 m NGF) pour les habitations desservies par cette installation. En fonction de l'altitude des habitations, la pression statique disponible peut varier entre 2,2 et 5,7 bars.

Commune	Pression statique
SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER	2,2 à 5,7 bars

Enfin, le réseau communal est équipé d'un total de 173 appareils de lutte contre l'incendie.

Commune	Poteaux d'incendie
SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER	173

2.6 Pression de service

La pression de service peut varier de manière significative au sein-même d'une commune, du fait du différentiel altimétrique entre le raccordement des habitations et leur réservoir de secteur.

De plus, comme l'alimentation en eau se fait par refoulement-distribution dans une majorité des secteurs, des variations de pression peuvent être observées au cours de la journée, en fonction de l'état de marche des installations de pompage des usines de traitement. Les pressions les plus fortes peuvent notamment être observées la nuit, en l'absence de consommation d'eau par les usagers.

Le tableau ci-après liste les différents réservoirs de la régie ainsi que leur secteur d'influence. Les niveaux de pression associés sont des moyennes, il n'est pas exclu que la pression de service puisse ponctuellement être supérieure ou inférieure à ces valeurs.

Réservoir	Secteur d'influence	Niveau de pression moyen
Réservoir de Bischwiller alimenté par pompage par l'usine de Rohrwiller	Bischwiller et Rohrwiller	3,4 à 6,5 bars
Réservoir de Haguenau alimenté par pompage par les usines de Bischwiller et Oberhoffen-sur-Moder	Oberhoffen-sur-Moder, Kaltenhouse et Haguenau	2,4 à 6,9 bars
Réservoirs de Schweighouse-sur-Moder (ZI et Bocksberg) alimentés gravitairement par le réservoir de Haguenau	Schweighouse-sur-Moder et sa zone industrielle	2,2 à 5,9 bars
Réservoir d'Ohlungen alimenté par le réservoir Bocksberg via la station de surpression d'Ohlungen	Ohlungen	2,4 à 4,9 bars

Localement, des pressions statiques assez faibles, voisines de 2 bars peuvent être rencontrées. L'aménagement de nouvelles extensions urbaines à proximité de ces zones à faible pression, et au-delà de ces altitudes limites, nécessitera très probablement l'installation de surpresseurs individuels pour garantir une pression de service confortable au niveau des nouvelles constructions. A ce titre, les aménagements envisagés, en particulier dans les communes d'**Ohlungen** et **Haguenau (secteur des Pins)** seront à étudier de manière détaillée.

A l'inverse, d'autres zones urbanisées rencontrent des pressions statiques élevées, voisines de 7 bars. L'aménagement de nouvelles extensions urbaines à proximité de ces zones à forte pression, nécessitera très probablement l'installation de réducteurs de pression individuels pour protéger les appareils électroménagers des nouvelles constructions prévues. A ce titre, les aménagements envisagés, en

particulier dans les communes **d'Oberhoffen-sur-Moder**, **Kaltenhouse** et **Rohrwiller** devront faire l'objet d'une attention particulière.

Afin d'éviter d'éventuelles réclamations quant aux pressions de desserte par les futurs abonnés, il conviendra de les rendre attentifs à cette situation au niveau de chaque documentd'urbanisme (PLU, autorisation de lotir, certificat d'urbanisme ou autorisation de construire…).

2.7 Défense contre l'incendie

Des réserves d'eau dédiées à la lutte contre l'incendie sont assurées au niveau de chacun des réservoirs de la régie communautaire.

Ces réserves d'eau sont mobilisables par la manœuvre des appareils de lutte contre l'incendie (bornes incendie) répartis sur le réseau public de distribution d'eau et généralement espacés d'une distance inférieure à 150 m.

Des essais de débit effectués sur des appareils de lutte contre l'incendie situés en différents points du réseau ont permis de mesurer les débits maximaux qu'ils sont susceptibles de fournir (voir résultats en annexe). Il est précisé que ces essais réalisés ponctuellement ne peuvent être représentatifs du fonctionnement de ces appareils en tout temps.

La conformité générale du dispositif de défense extérieure contre l'incendie (DECI) devra être évaluée vis-à-vis du Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI) élaboré par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin (SIS 67).

Les éventuelles solutions alternatives à l'utilisation du réseau d'eau potable, comme l'implantation de citernes incendie ou de prises d'eau dans les cours d'eau, sont à étudier en concertation avec le SIS, service compétent en la matière.

3 PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET PERSPECTIVES

3.1 Au niveau de la production d'eau

La CAH a mené l'étude de son schéma directeur de production d'eau potable en 2023/2024 afin de répondre aux objectifs suivants :

- Connaître l'état général des installations de production et de transport d'eau potable de la régie,
- Élaborer et valoriser un programme de travaux nécessaires au maintien en bon état de ces installations, dans le cadre de la bonne gestion du patrimoine,
- Optimiser le fonctionnement des installations par la rationalisation et la restructuration éventuelles des ouvrages et des réseaux, au regard du bilan besoin-ressource et du niveau de sécurisation de l'alimentation en eau souhaité par la collectivité,
- Étudier la solution technique à mettre en œuvre pour le traitement des micropolluants présents dans l'eau, et notamment les métabolites de pesticides.

Cette étude a globalement conclu au bon état général des installations de production d'eau. Seuls de petits investissements d'amélioration et de sécurisation ont été identifiés pour une mise en œuvre à court terme, comme par exemple :

- L'installation d'un groupe électrogène à l'usine de production principale (Oberhoffen-sur-Moder),
- Le remplacement de certains démarreurs de pompe par des variateurs de fréquence,
- La modification des installations d'injection de chlore dans les cuves des réservoirs pour limiter la corrosion par les vapeurs chlorées.

A plus long terme, le programme de travaux intègre des travaux de renouvellement des réseaux intercommunaux (notamment la conduite historique en Ø 350 mm reliant Rohrwiller à Haguenau) et de réfection des réservoirs (étanchéités intérieure et extérieure des cuves).

Comme les usines de traitement sont dans un bon état de conservation et qu'elles fonctionnent sans difficulté majeure, l'étude a montré l'intérêt de les conserver pour un maximum de sécurité de la production. En revanche, des investissements sont à mettre en œuvre rapidement pour conforter et sécuriser les capacités de production de la CAH :

- D'abord par la recherche et la création d'une nouvelle ressource dans le secteur de Bischwiller,
- Ensuite par le renouvellement progressif des puits existants, investissements démarrés en 2023 avec le renouvellement d'un premier forage à Oberhoffen-sur-Moder (forage F2Bis).

Les études et les travaux portant sur la recherche d'une nouvelle ressource sont engagés depuis 2017, avec en point d'orgue, la création en 2020 d'un nouveau forage d'exploration non loin de l'usine de Bischwiller, mais ont été stoppés brutalement par la découverte de métabolites de pesticides dans l'eau produite.

La CAH a donc menée en 2023 une étude de cartographie des métabolites sur une

aire d'environ 70 km² autour des forages actuels, pour connaître l'ampleur de la pollution des eaux souterraines et identifier le secteur d'implantation de la nouvelle ressource. Les résultats de cette étude confirment, à regret, le caractère généralisé de cette pollution, avec cependant des secteurs légèrement plus épargnés, notamment dans le Ried de Bischwiller. C'est sur la base de cette cartographie que les travaux de recherche de la nouvelle ressource ont pu reprendre en 2024.

Parallèlement à ces travaux, la CAH fait également étudier les Aires d'Alimentation de ses Captages (AAC), pour la mise en œuvre efficace de mesures préventives avec les acteurs de la profession agricole, dans l'objectif de la reconquête de la qualité de l'eau souterraine à plus long terme.

Enfin, bien conscient que les métabolites de pesticides seront présents durablement dans les eaux souterraines, la CAH a fait le choix de la construction d'une usine de traitement de ces métabolites sur la base des conclusions de son schéma directeur de production, pour garantir la conformité règlementaire de l'eau potable au terme du délai de la dérogation accordée à la CAH.

Cet étage de traitement complémentaire sera construit au droit de l'usine actuelle d'Oberhoffen-sur-Moder. L'ensemble des eaux prétraitées par les trois usines existantes y sera acheminé pour subir une double filtration sur charbon actif, avant mise en distribution.

Ce programme de travaux nécessitera en outre une restructuration des réseaux de transport intercommunaux dans le secteur de Rohrwiller et Bischwiller et vise une mise en service de la nouvelle usine à l'horizon de 2028.

3.2 Au niveau de la distribution d'eau

La distribution d'eau aux usagers ne pose pas de difficultés majeures à l'heure actuelle. Les besoins en eau des usagers domestiques, artisanaux et industriels sont satisfaits.

L'action de la CAH porte donc principalement sur le renouvellement du patrimoine réseaux, de manière à maîtriser son vieillissement. Pour ce faire, elle peut s'appuyer sur les éléments issus des études de gestion patrimoniale réalisées dernièrement :

- En 2017 : le schéma directeur et l'étude de gestion patrimoniale des réseaux de la ville de Haguenau, réalisés par ARTELIA
- En 2022 : le schéma directeur et l'étude de gestion patrimoniale des réseaux des communes de Bischwiller, Kaltenhouse, Oberhoffen-sur-Moder, Ohlungen et Schweighouse-sur-Moder, réalisés par SUEZ CONSULTING.

La CAH complètera ces éléments par l'étude de gestion patrimoniale des réseaux de Rohrwiller, commune intégrée plus tard à la régie communautaire, en date du 1er janvier 2024.

En cohérence avec ces études patrimoniales, les tronçons les plus anciens des différents réseaux communaux sont remplacés, notamment lorsque des travaux de voirie seront entrepris. Le taux de renouvellement des réseaux adopté par la régie communautaire s'élève à 1 % du linéaire total par an, ce qui permet de maîtriser le vieillissement des réseaux.

4 RACCORDEMENT AUX INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE DES ZONES D'EXTENSION FUTURE

Les nouvelles conduites de distribution nécessaires à la desserte des zones ont été tracées schématiquement à partir du zonage de référence mentionné sur la page de garde. À défaut de plans de voiries, ces tracés ne sont donnés qu'à titre indicatif pour permettre une évaluation sommaire de la dépense que pourra engendrer l'équipement de ces zones. Le tracé et le linéaire définitif des conduites ains que les caractéristiques d'éventuelles canalisations secondaires à raccorder sur ces conduites pour la desserte interne des zones devront faire l'objet d'études spécifiques en fonction des tracés des voiries conçues ultérieurement par les lotisseurs et des besoins des nouvelles zones urbanisées.

4.1 Desserte générale des zones U, AC et N

4.1.1 Desserte des zones U (zones urbanisées)

D'une manière générale, les parcelles construites dans les secteurs urbanisés des communes sont déjà desservies par le réseau de distribution d'eau potable. Les nouvelles constructions projetées dans ces zones ne nécessiteront donc probablement pas de conduites supplémentaires. Si tel était le cas, notamment en cas de division parcellaire, il ne s'agirait que d'extensions ponctuelles et localisées. Le moment venu, ces extensions localisées feront l'objet d'une étude détaillée au cas par cas pour définir les travaux de raccordement à prévoir.

De plus, certaines zones UX et UE correspondant aux espaces urbains industriels et d'équipements collectifs, ne sont pas ou ne sont que partiellement desservies par le réseau d'eau potable :

- BISCHWILLER : la zone UXg située au sud de la Commune (gravière EQIOM), ainsi que la zone UEb attenante ;
- HAGUENAU : la zone UXg située route de Schirrhein (gravière GRUNDER) ;
- HAGUENAU : la zone UEm situé au Nord de Neubourg (base militaire) ;
- ROHRWILLER : la zone UXd située au nord de la Commune (centrale de production photovoltaïque).

Toutefois, étant donné l'absence de projet d'aménagement précis de ces zones, et la probable absence de nécessite d'un raccordement à l'eau potable de ces activités, aucun principe d'extension du réseau d'eau potable n'est prévu pour le moment.

4.1.2 Desserte des zones AC (zones agricoles constructibles)

Certaines zones agricoles constructibles se trouvent en périphérie urbaine des agglomérations et sont donc déjà desservies par le réseau de distribution d'eau potable. En revanche, en l'absence de projet d'aménagement précis concernant l'ensemble des zones agricoles constructibles, aucune extension de réseau n'est proposée à ce stade.

La desserte en eau des zones agricoles constructibles sera étudiée de manière détaillée, au cas par cas, dès que les besoins en eau de chaque site auront pu être

quantifiés de manière précise. À défaut d'un raccordement au réseau d'eau potable, une alimentation par puits privé pourrait être réalisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions de l'Agence Régionale de Santé Grand Est, et sous réserve de la disponibilité d'une ressource en eau.

4.1.3 Desserte des zones N (zones naturelles)

Certaines zones naturelles se trouvent en périphérie urbaine des agglomérations et sont donc déjà desservies par le réseau de distribution d'eau potable.
Toutefois, étant donné la constructibilité limitée dans ces zones, aucun projet d'extension du réseau public d'alimentation en eau potable n'est envisagé.
Si un projet d'aménagement devait voir le jour dans l'une de ces zones, la desserte des installations devra faire l'objet d'une étude détaillée. À défaut d'un raccordement au réseau d'eau potable, une alimentation par puits privé pourrait être réalisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions de l'Agence Régionale de Santé Grand Est, et sous réserve de la disponibilité d'une ressource en eau.
Par ailleurs, notons que certains immeubles situés en zone naturelle et à l'écart des zones urbanisées ne sont pas desservis par le réseau public d'eau potable et disposent d'une alimentation par puits privé.

4.2 Desserte des zones d'extension de HAGUENAU

4.2.1 Zone IAUa – Rue de la Lisière

La zone d'extension est déjà desservie par le réseau de distribution d'eau potable Ø 250 mm de la rue de la Lisière, au Sud-Ouest, et le réseau d'eau potable Ø 80 mm de la rue du Brocard, au Sud de la zone. Aucune extension de réseau en dehors de la desserte interne de la zone elle-même ne sera nécessaire.
Le réseau de desserte interne sera conçu par l'aménageur de telle manière à former un bouclage entre les deux points de desserte actuels.
A noter que la zone est traversée par un réseau structurant Ø 500 mm du système d'alimentation en eau potable de la Ville. Cette conduite devra impérativement être maintenue, ou dévoyée par l'aménageur, le cas échéant.

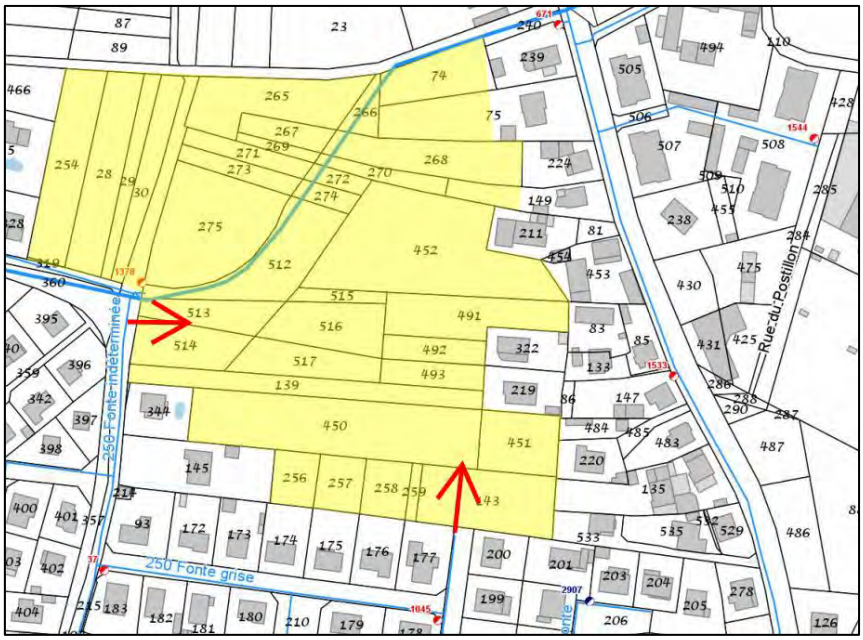

4.2.2 Zone IAUXa – Chemin Rittergasse

La zone d'extension est déjà desservie par le réseau de distribution d'eau potable présent dans les axes routiers délimitant la zone au Nord (Ø 100 mm route de Forstheim), à l'Est (Ø 100 mm chemin Rittergasse) et au Sud (Ø 200 mm chemin Long). Aucune extension de réseau en dehors de la desserte interne de la zone elle-même ne sera donc nécessaire.

La zone délimitée intègre les axes routiers précités. Si ceux-ci devaient faire l'objet d'une cession et d'un aménagement, les réseaux d'eau potable s'y trouvant devront faire l'objet d'un dévoiement par l'aménageur, et à sa charge, sous le contrôle du gestionnaire du réseau.

A noter que la zone est également traversée par un réseau structurant Ø 250 mm du système d'alimentation en eau potable de la Ville. Cette conduite devra impérativement être maintenue, ou dévoyée par l'aménageur, le cas échéant.

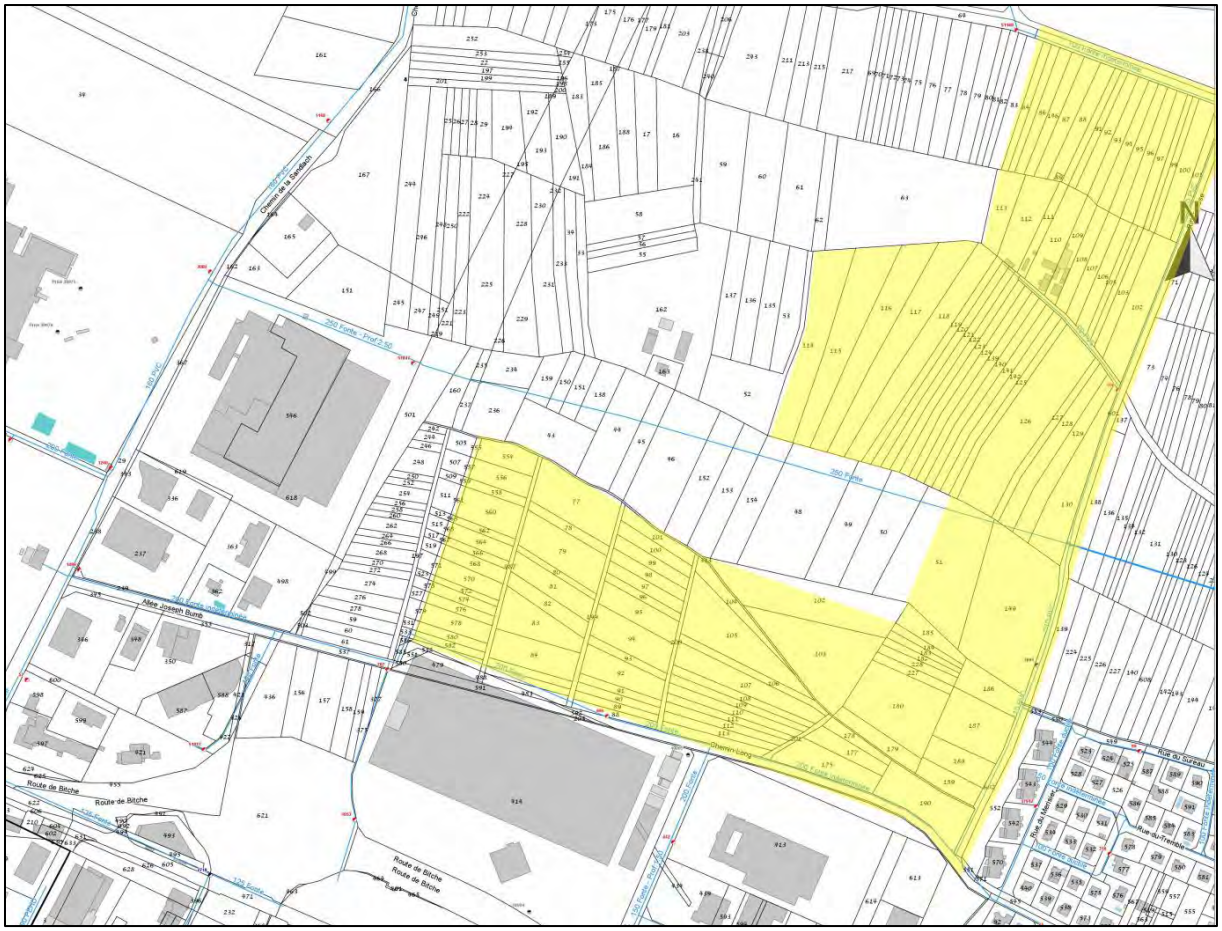

4.2.3 Zone IAUa – Rue Philippe Boeddecker

La zone d'extension est déjà desservie par le réseau de distribution d'eau potable Ø 100 mm de la rue Philippe Boeddecker, au Sud. Aucune extension de réseau en dehors de la desserte interne de la zone elle-même ne sera nécessaire.

Le réseau de desserte interne sera conçu par l'aménageur de telle manière à intégrer un point de purge pour permettre le rinçage de la nouvelle antenne créée.

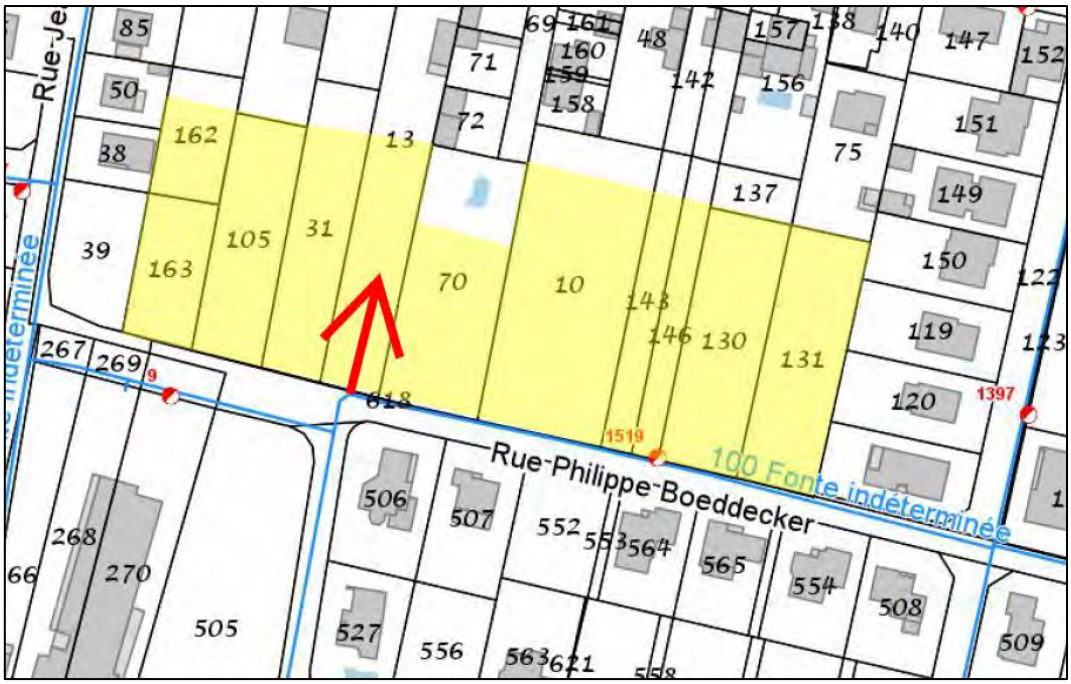

4.2.4 Zone IAUa – Rue du Château Fiat

La zone d'extension est déjà desservie par le réseau de distribution d'eau potable Ø 100 mm de la rue Philippe Boeddecker au Sud, et le réseau Ø 100 mm de la rue du Château Fiat au Nord. La zone bénéficie d'une bonne desserte : l'aménagement interne de la zone ne nécessitera pas de bouclage. L'aménageur prévoira dans ce cas des points de purge pour permettre le rinçage des antennes nouvelles créées. Aucune extension de réseau en dehors de la desserte interne de la zone elle-même ne sera nécessaire.

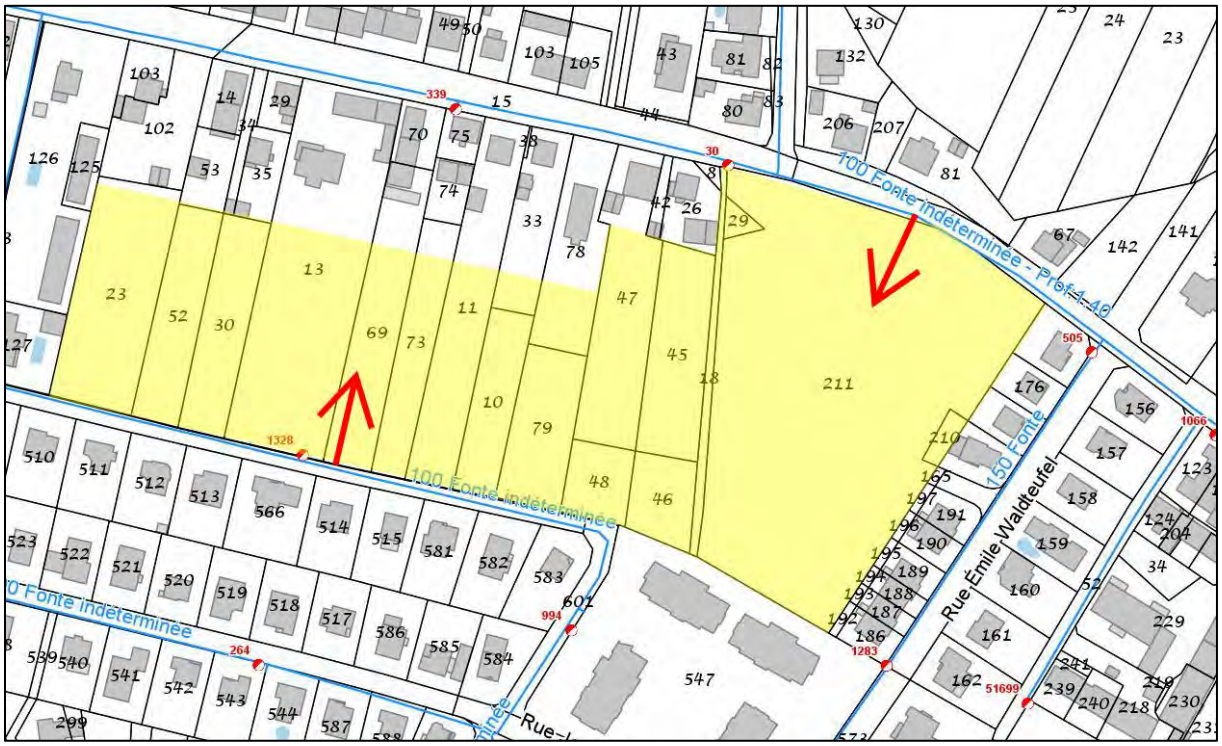

4.2.5 Zone IAUa – Rue Emile Waldteufel

La zone d'extension est déjà desservie par le réseau de distribution d'eau potable Ø 150 mm de la rue Emile Waldteufel. Aucune extension de réseau en dehors de la desserte interne de la zone elle-même ne sera nécessaire.

Le réseau de desserte interne sera conçu par l'aménageur de telle manière à intégrer un point de purge pour permettre le rinçage des nouvelles antennes créées.

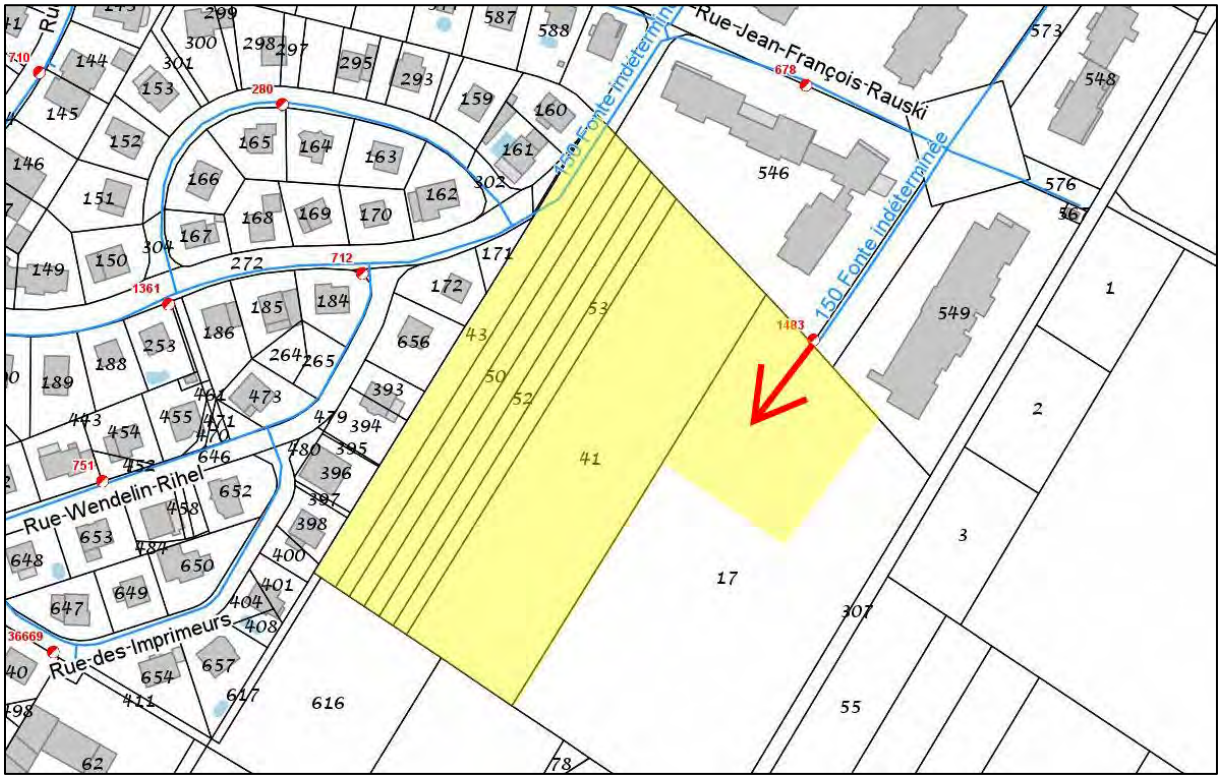

4.2.6 Zone IAUa – Boulevard Charlotte Engelhardt

La zone d'extension est bien desservie par le réseau de distribution d'eau potable :

- Un réseau Ø 150 mm rue Jean-François Rauski, à l'Ouest,
- Deux réseaux Ø 100 mm rue du Château Fiat, au Nord.

Aucune extension de réseau en dehors de la desserte interne de la zone elle-même ne sera nécessaire.

Le réseau de desserte interne sera conçu par l'aménageur de telle manière à former un bouclage entre les trois points de desserte actuels.

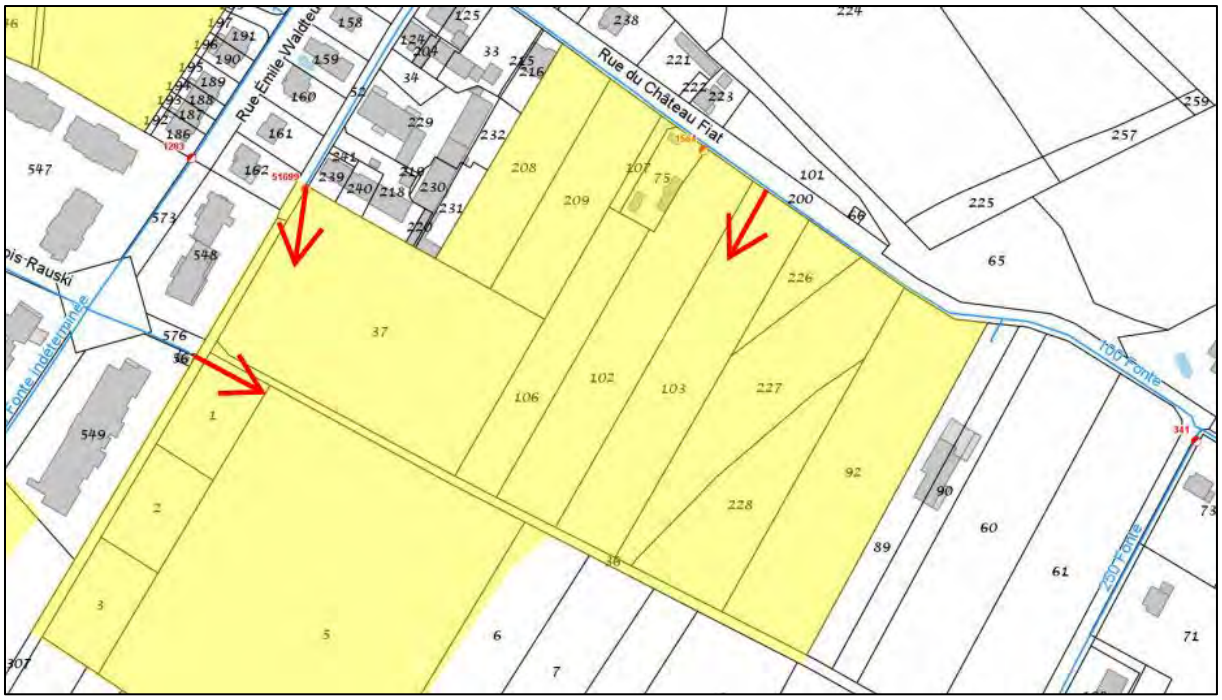

4.2.7 Zone IAUa – Rue des Rédemptoristes

La zone d'extension est déjà desservie par le réseau de distribution d'eau potable Ø 100 mm de la rue des Rédemptoristes, à l'Ouest, et le réseau Ø 150 mm de la rue des Carrières, au Sud. Aucune extension de réseau en dehors de la desserte interne de la zone elle-même ne sera nécessaire.

Le réseau de desserte interne sera conçu par l'aménageur de telle manière à former un bouclage entre les deux points de desserte actuels et à intégrer des points de purge pour permettre le rinçage des antennes nouvellement créées.

A noter que la zone d'aménagement se trouve à proximité du réservoir d'eau potable. En fonction de l'élévation des constructions, des équipements de surpression individuels pourront s'avérer nécessaires pour bénéficier d'une pression de service plus confortable.

4.2.8 Zone IAUa – Rue Binsenbruch

La zone d'extension n'est actuellement pas desservie par le réseau d'eau potable. La desserte de cette zone pourra être réalisée par l'extension sur 110 m du réseau public depuis le réseau Ø 150 mm de la rue Binsenbruch, au Sud-Est de la zone d'extension.

Le réseau de desserte interne sera conçu par l'aménageur de telle manière à intégrer un point de purge pour permettre le rinçage des antennes nouvellement créées.

A noter que la zone d'aménagement se trouve à proximité immédiate du réservoir d'eau potable. En fonction de l'élévation des constructions, des équipements de surpression individuels pourront s'avérer nécessaires pour bénéficier d'une pression de service plus confortable.

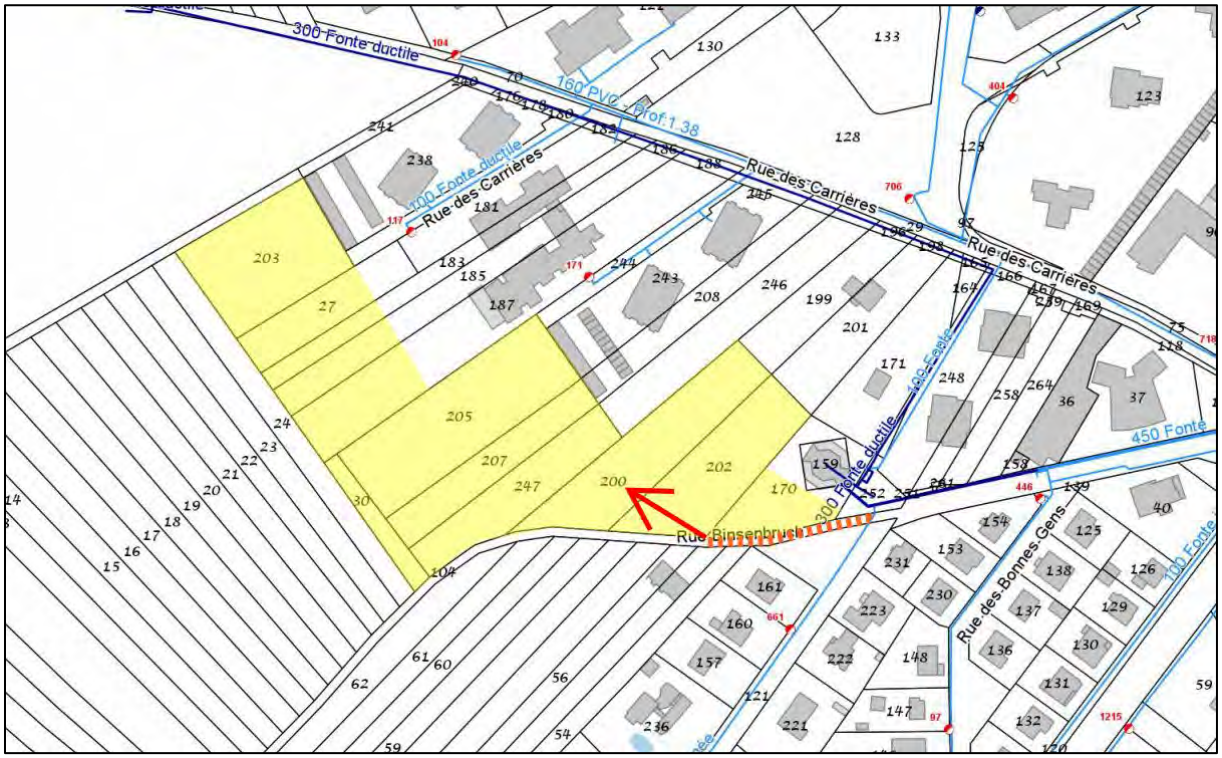

4.2.9 Zone IAUa – Boulevard Louise-Amélie Leblois

La zone d'extension est déjà desservie par le réseau de distribution d'eau potable Ø 100 mm provenant du Nord, rue du Député Hallez. Aucune extension de réseau en dehors de la desserte interne de la zone elle-même ne sera nécessaire.

Le réseau de desserte interne sera conçu par l'aménageur de telle manière à intégrer des points de purge pour permettre le rinçage des antennes nouvellement créées.

A noter que la zone est également traversée par un réseau structurant Ø 100 mm du système d'alimentation en eau potable de la Ville. Cette conduite devra impérativement être maintenue, ou dévoyée par l'aménageur, le cas échéant.

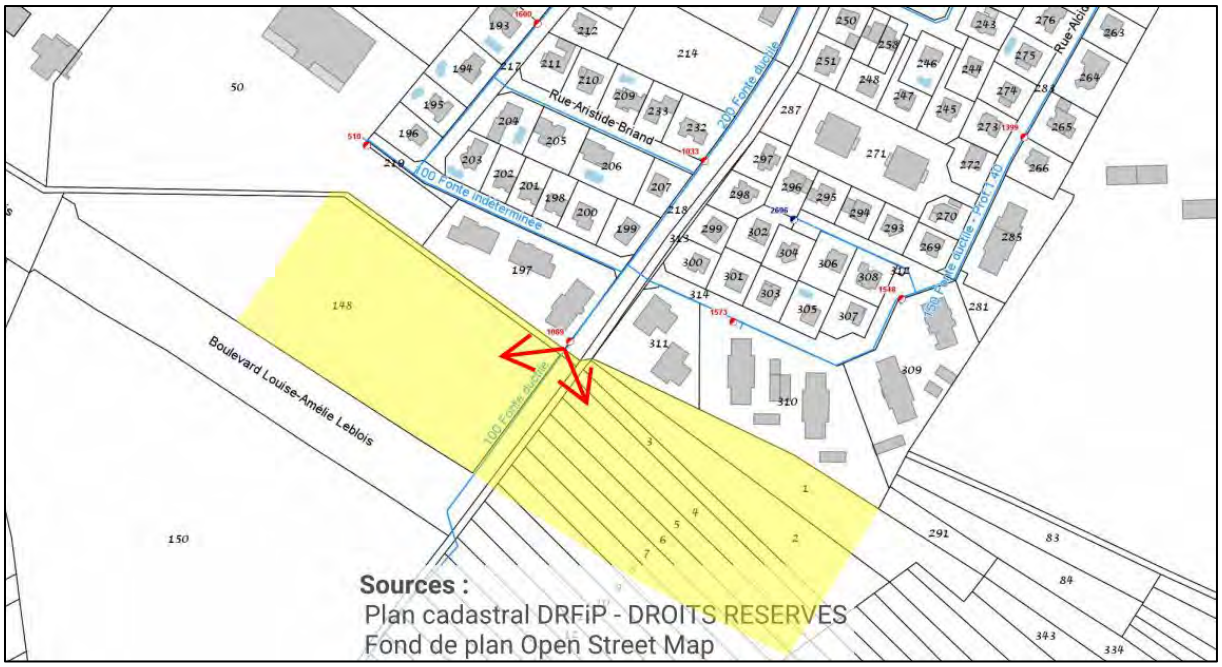

4.2.10 Zone IAUa – Boulevard Anita Conti

La zone d'extension est déjà desservie par le réseau de distribution d'eau potable du Boulevard Anita Conti, de la route de Weitbruch et de la rue du Colonel Paulus. Aucune extension de réseau en dehors de la desserte interne de la zone elle-même ne sera nécessaire.

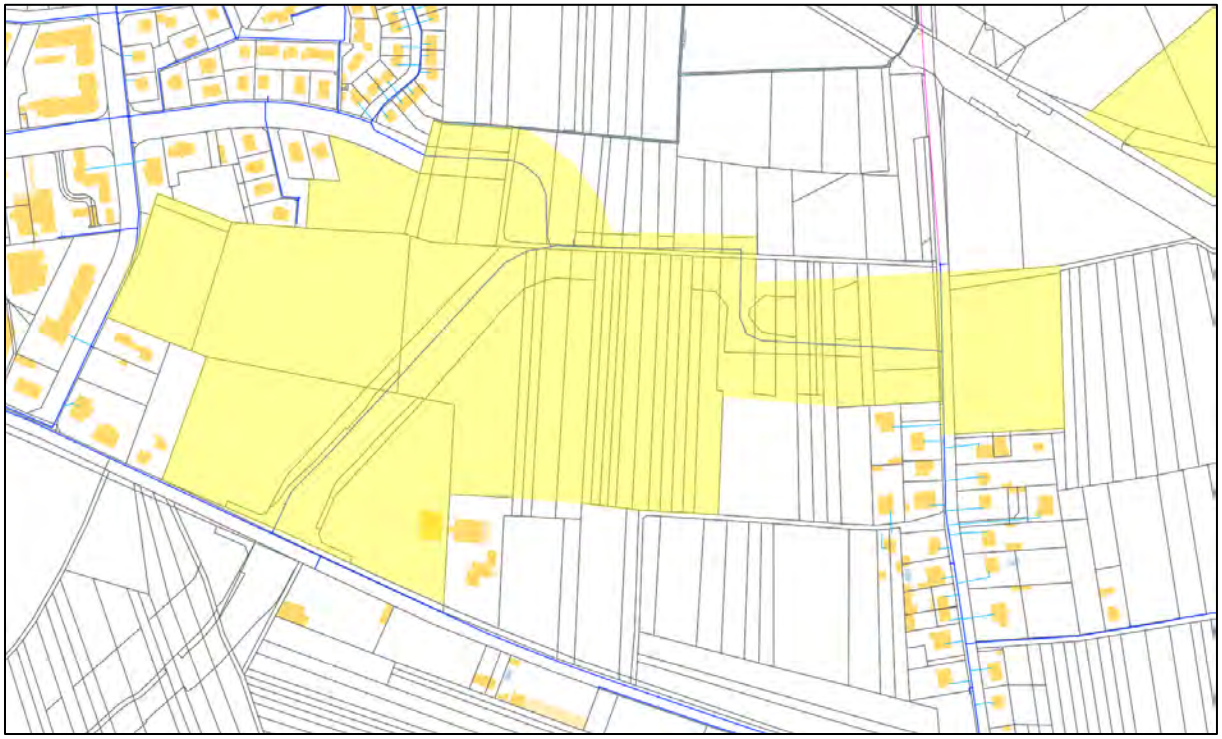

4.2.11 Zone IAUa – Rue Ernest Mathis

La zone d'extension est déjà desservie par le réseau de distribution d'eau potable :

- Le réseau Ø 150 mm de la rue Ernest Mathis, incluse dans l'emprise de la zone à aménager ;

- Le réseau Ø 100 mm de la rue Ettore Bugatti,
- Le réseau Ø 100 mm de la rue Maurice Koechlin.

Aucune extension de réseau en dehors de la desserte interne de la zone elle-même ne sera nécessaire.

Le réseau de desserte interne sera conçu par l'aménageur de telle manière à former un bouclage entre les différents points de desserte actuels.

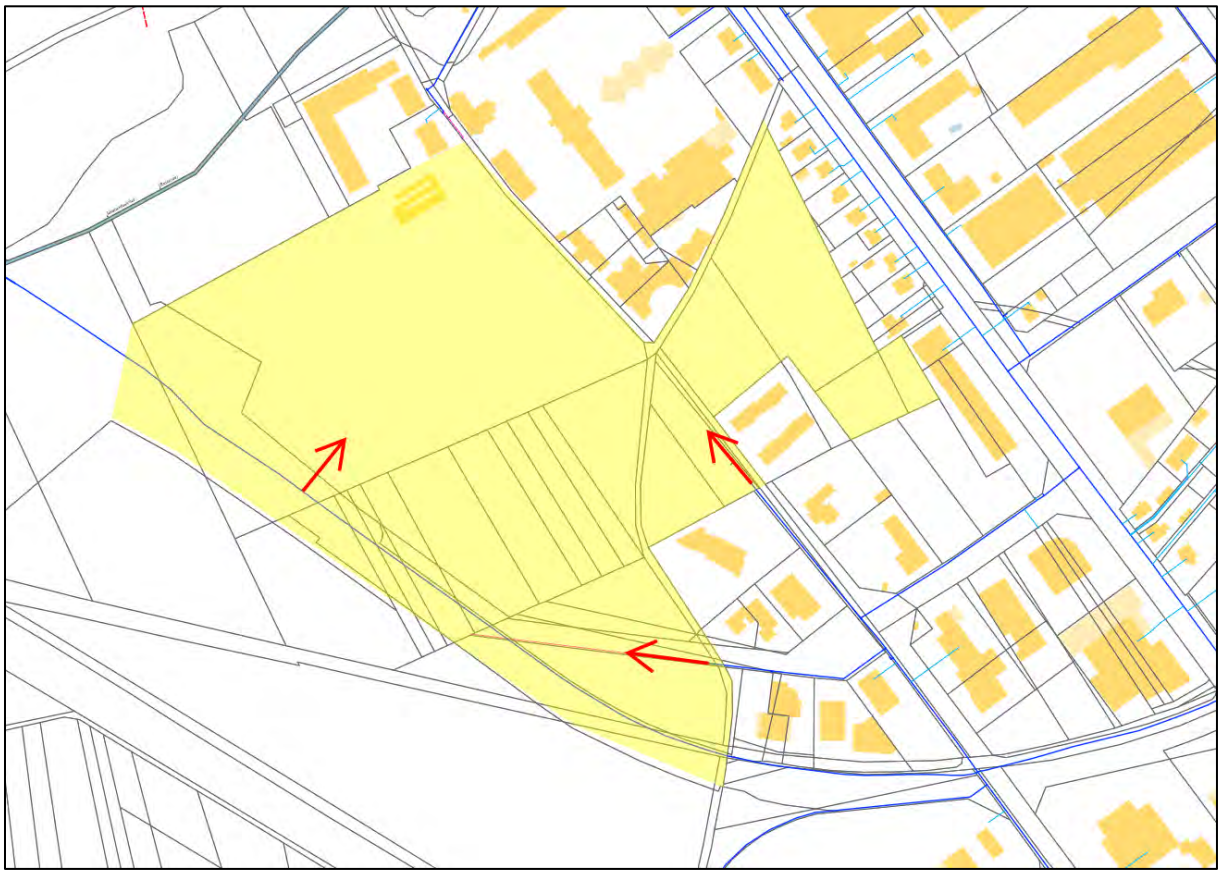

4.2.12 Zone IAUXa – Rue Ernest Mathis

La zone d'extension est déjà desservie par le réseau de distribution d'eau potable Ø 100 mm situé au sud, dans le chemin des Jésuites. Aucune extension de réseau en dehors de la desserte interne de la zone elle-même ne sera nécessaire.

Un bouclage du réseau pourra éventuellement être réalisé avec les installations d'eau potable internes de la zone IAUXa jouxtant la zone au Nord.

Le réseau de desserte interne sera conçu par l'aménageur de telle manière à intégrer un point de purge pour permettre le rinçage des antennes nouvellement créées.

4.2.13 Zone IAUX – Sud Leriche

La zone d'extension n'est actuellement pas desservie par le réseau d'eau potable. La desserte de cette zone pourra être réalisée par l'extension sur 140 m du réseau public depuis le réseau Ø 150 mm du boulevard Anita Conti, au Nord-Est de la zone d'extension.

Le réseau de desserte interne sera conçu par l'aménageur de telle manière à intégrer un point de purge pour permettre le rinçage des antennes nouvellement créées.

4.3 Desserte des zones d'extension de KALTENHOUSE

4.3.1 Zone IAUa – Rue de la Belette

La zone d'extension est déjà desservie par le réseau de distribution d'eau potable, en deux endroits : au Sud-Ouest, rue de la Liberté, par une conduite de diamètre Ø 125 mm et au Nord-Est, rue de la Belette, par une conduite de diamètre Ø 150 mm. Aucune extension de réseau en dehors de la desserte interne de la zone elle-même ne sera nécessaire.
Le réseau de desserte interne sera conçu par l'aménageur de telle manière à former un bouclage entre les deux points de desserte actuels.

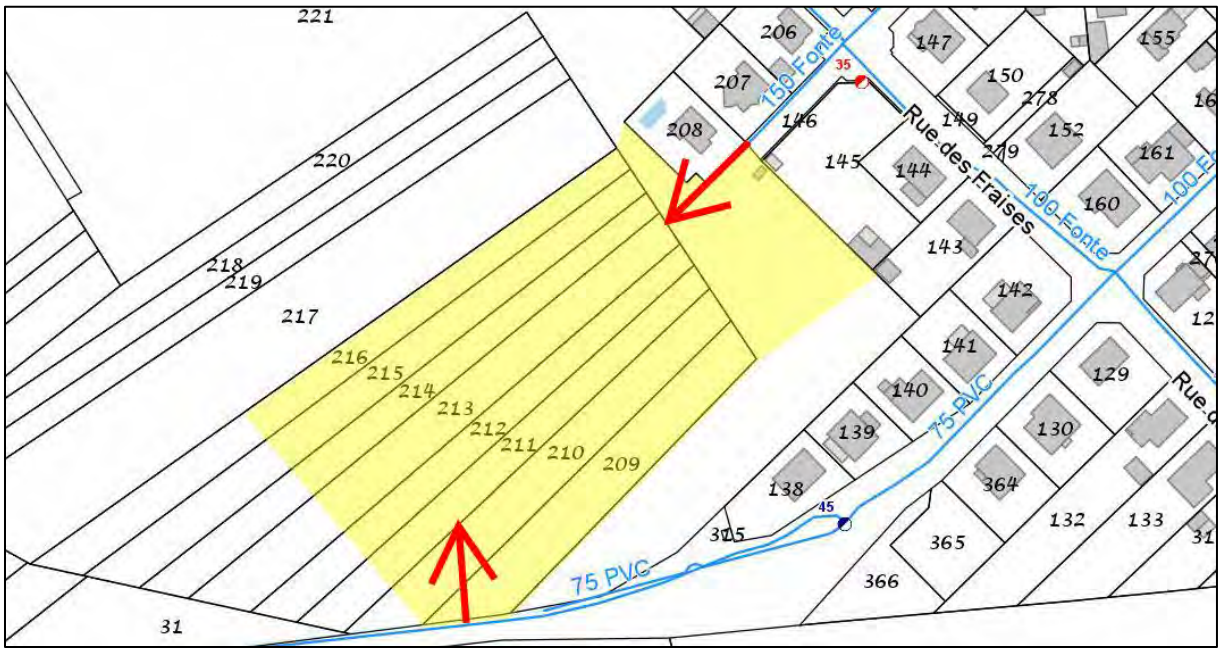

4.3.2 Zone IAUa – Rue de Marienthal

La zone d'extension est déjà desservie par le réseau de distribution d'eau potable, au Sud, rue de Marienthal, par une conduite de diamètre Ø 100 mm.

Au regard de la taille de la zone, et en fonction de la densité des constructions, cette alimentation unique pourrait s'avérer insuffisante.

La zone pourrait être desservie pour une seconde alimentation provenant du Nord, rue de la Carrière, moyennant une extension du réseau public sur environ 30 m dans l'emprise d'une parcelle communale, pour raccorder la zone sur une antenne de réseau.

Le réseau de desserte interne sera conçu par l'aménageur de telle manière à former un bouclage entre ces deux alimentations principales.

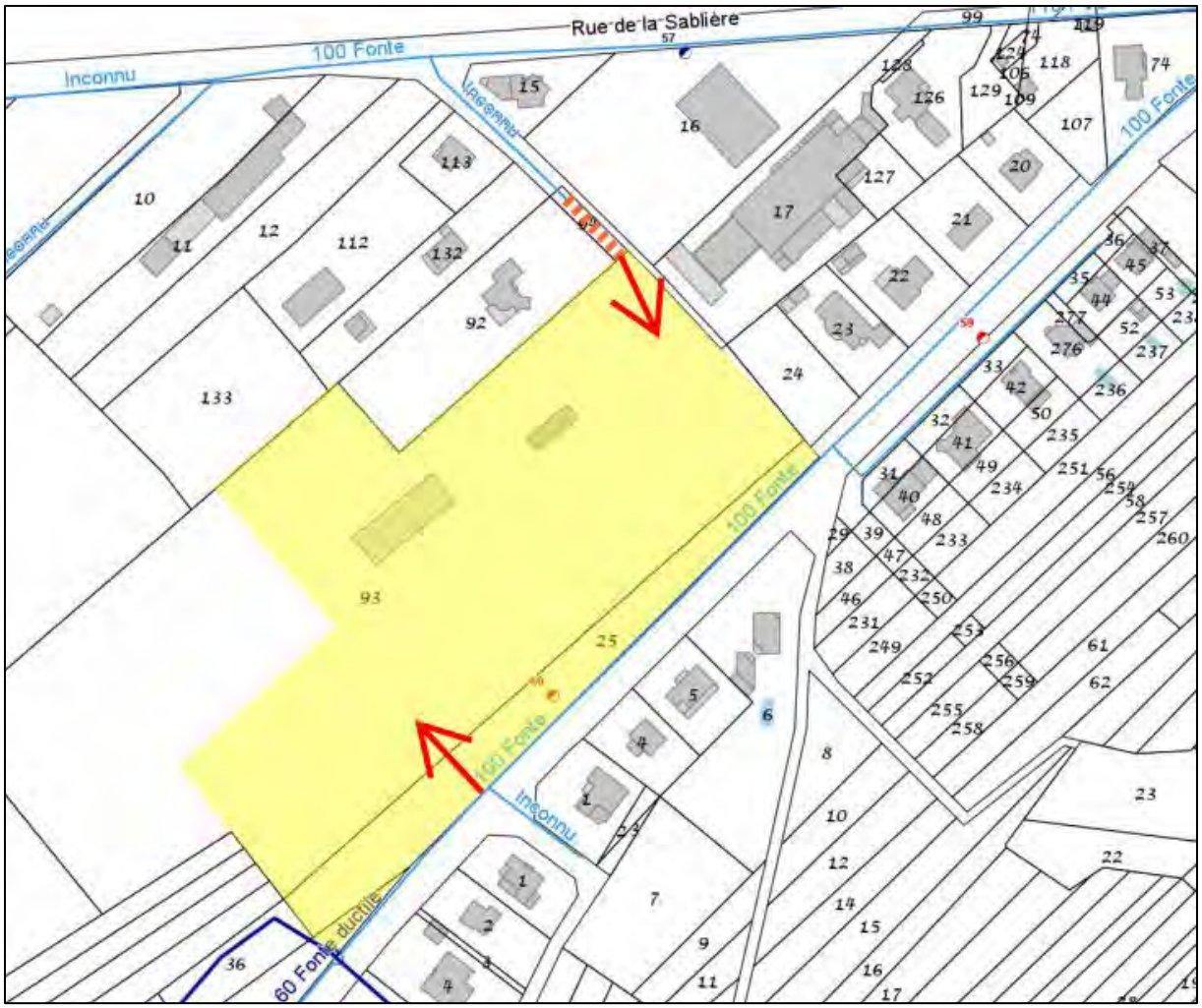

4.4 Desserte des zones d'extension d'OBERHOFFEN-SUR-MODER

4.4.1 Zone IAUa – Rue des Pâquerettes

La zone d'extension est déjà desservie par le réseau de distribution d'eau potable, au Sud, rue des Pâquerettes, par une conduite de diamètre Ø 150 mm. Aucune extension de réseau en dehors de la desserte interne de la zone elle-même ne sera nécessaire.

Les nouvelles constructions pourront être raccordées directement sur le réseau existant.

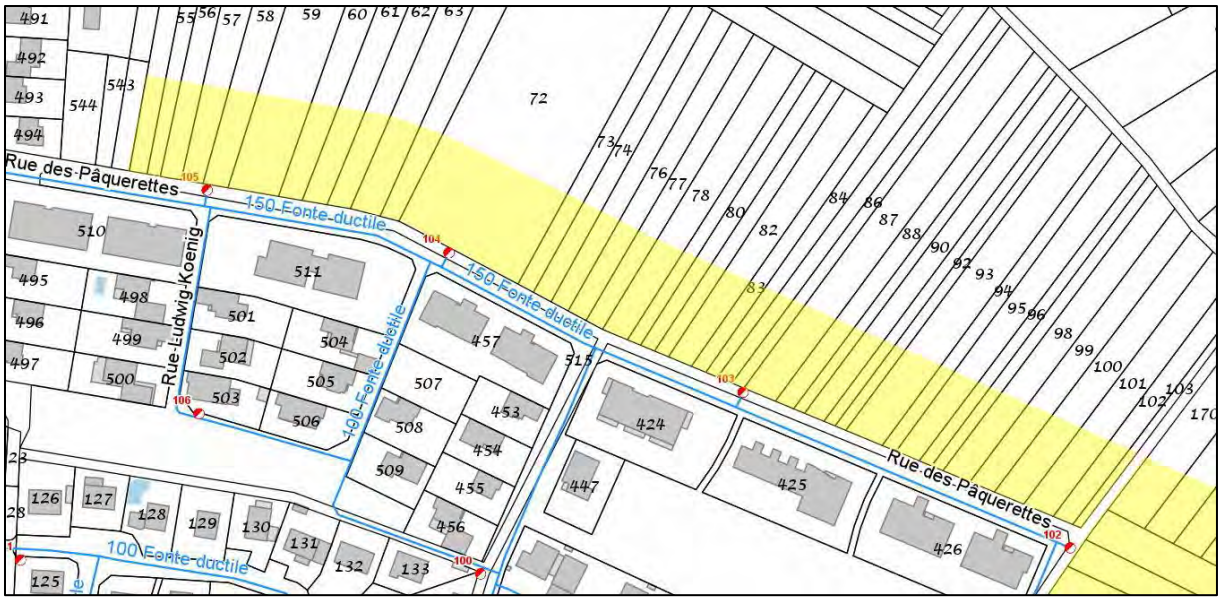

4.4.2 Zone IAUa – Rue des Marguerites

La zone d'extension est déjà desservie par le réseau de distribution d'eau potable, à l'Ouest, rue des Marguerites, par une conduite de diamètre Ø 150 mm. Aucune extension de réseau en dehors de la desserte interne de la zone elle-même ne sera nécessaire.
Le réseau de desserte interne sera conçu par l'aménageur de telle manière à former un bouclage entre les différents points de desserte projetés.

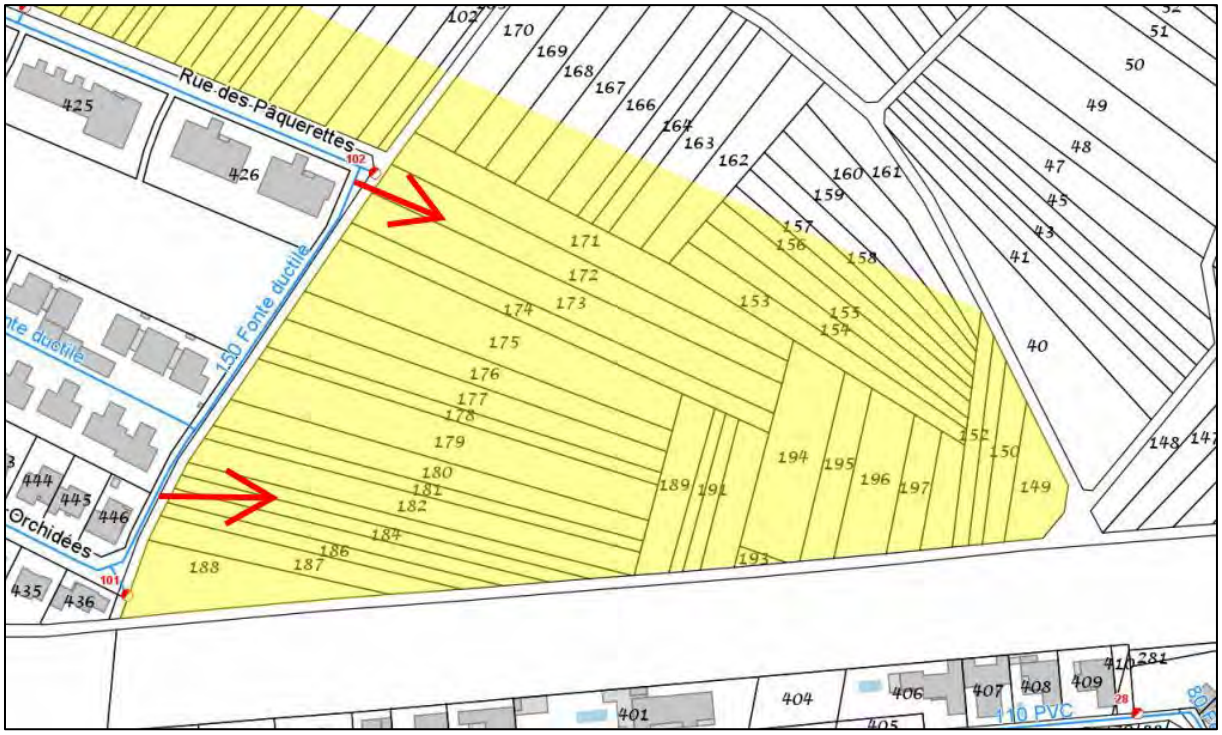

4.4.3 Zone IAUa – Rue des Tuiles

La zone d'extension est déjà desservie par le réseau de distribution d'eau potable, à l'Ouest, rue des Tuiles.

Au regard de la taille de la zone, et en fonction de la densité des constructions, cette alimentation unique pourrait s'avérer insuffisante.

La zone pourrait être desservie pour une seconde alimentation provenant de l'impasse des Pins, au Sud, moyennant une extension du réseau public sur environ 20 m, pour raccorder la zone sur le réseau Ø 63 mm s'y trouvant.

Le réseau de desserte interne sera conçu par l'aménageur de telle manière à former un bouclage entre ces deux alimentations projetées.

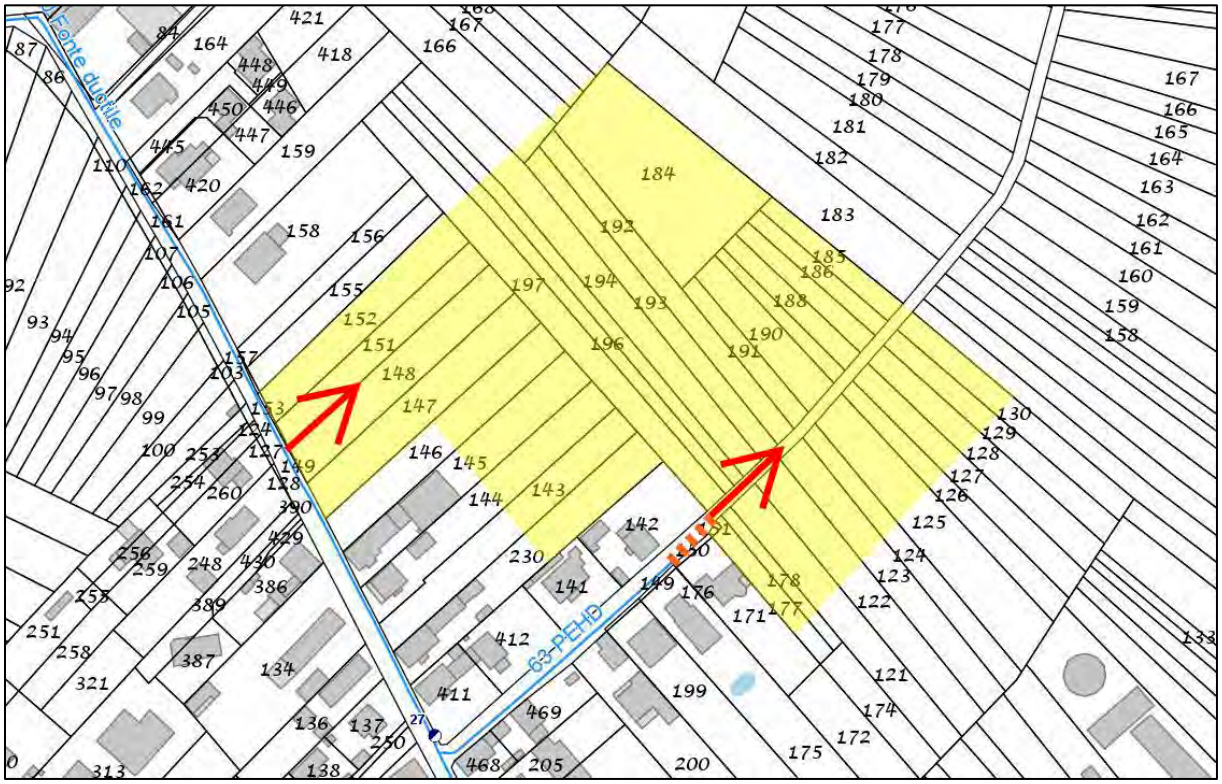

4.4.4 Zone IAUXd – Rue des Champs

La zone d'extension est déjà desservie par le réseau de distribution d'eau potable, à l'Ouest, rue des Champs, par une conduite de diamètre Ø 125 mm. Aucune extension de réseau en dehors de la desserte interne de la zone elle-même ne sera nécessaire.
Le réseau de desserte interne sera conçu par l'aménageur de telle manière à prévoir une purge à l'extrémité de l'antenne formée pour permettre le rinçage du réseau.

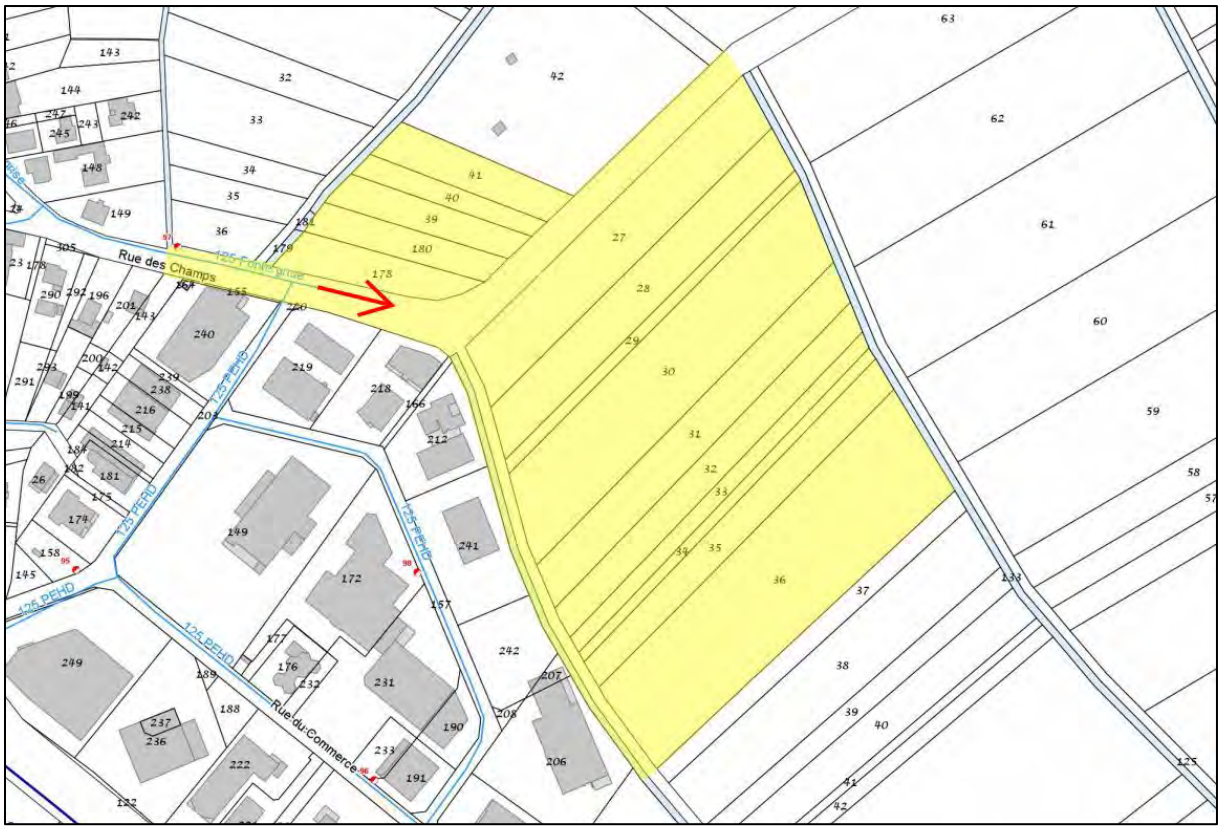

4.4.5 Zone 2AU – Rue de l'Avoine

La zone d'extension n'est actuellement pas desservie par le réseau d'eau potable. La desserte de cette zone pourra être réalisée par :

- Une extension sur 15 m du réseau de diamètre Ø 125 mm rue de l'Avoine, sous réserve d'acquisition foncière ou de l'établissement d'une servitude de réseau ;
- Une extension sur 45 m du réseau de diamètre Ø 180 mm rue de la Gare.

Le réseau de desserte interne sera conçu par l'aménageur de telle manière à former un bouclage entre les deux points de desserte projetés.

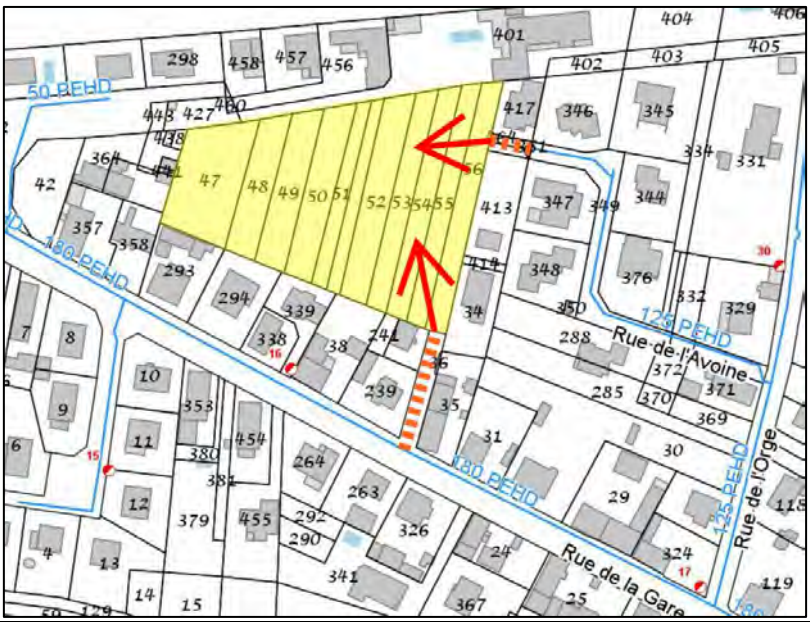

4.5 Desserte des zones d'extension de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

4.5.1 Zone IAUa – Rue Marie Curie

La zone d'extension est déjà desservie par le réseau de distribution d'eau potable, au sud, rue Marie Curie, par une amorce de conduite de diamètre Ø 180 mm. Aucune extension de réseau en dehors de la desserte interne de la zone elle-même ne sera nécessaire.

Le réseau de desserte interne sera conçu par l'aménageur de telle manière à prévoir une purge à l'extrémité de l'antenne formée pour permettre le rinçage du réseau.

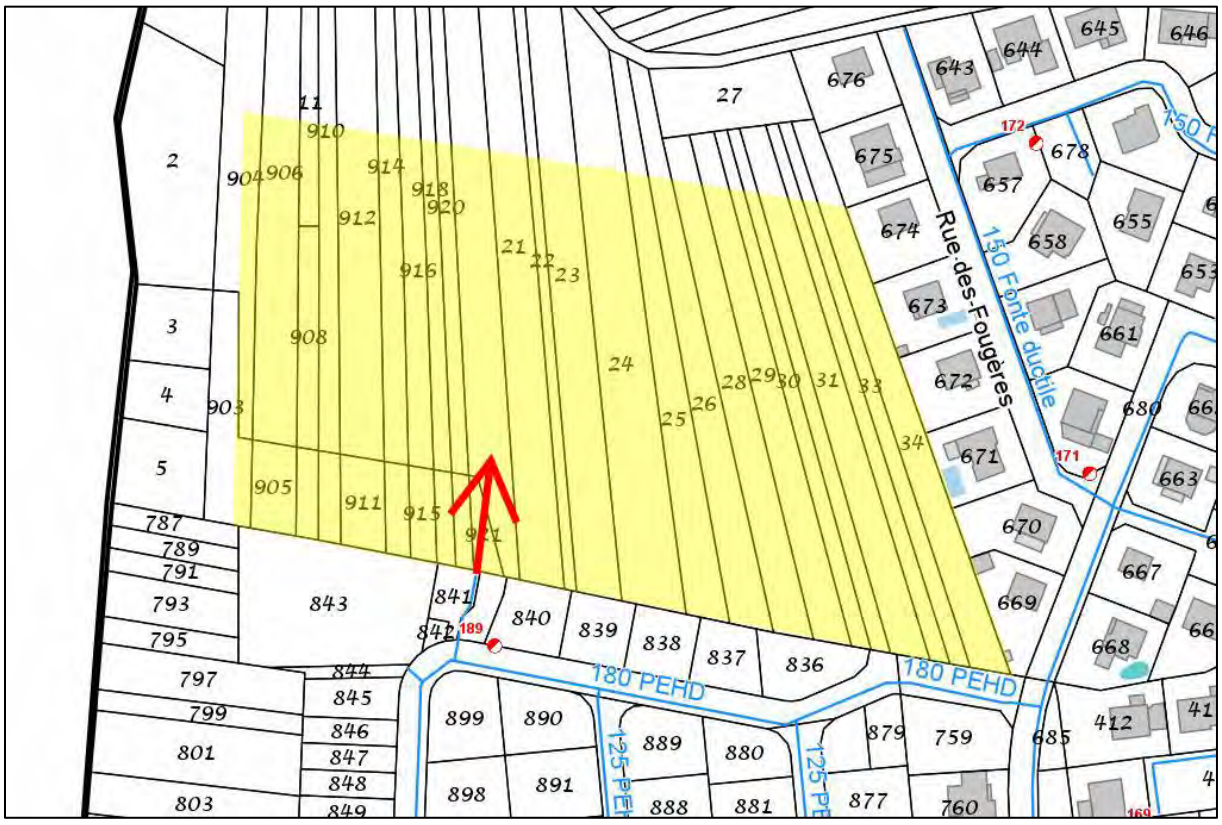

4.5.2 Zone IAUa – Route de Strasbourg

La zone d'extension est déjà desservie par le réseau de distribution d'eau potable, à l'Est, Bischweiler Weg, par une conduite de diamètre Ø 125 mm.

Au regard de la taille de la zone, et en fonction de la densité des constructions, cette alimentation unique pourrait s'avérer insuffisante.

La zone pourrait être desservie pour une seconde alimentation provenant de l'Ouest, route de Strasbourg, moyennant une extension du réseau public sur environ 100 m dans l'emprise d'une parcelle communale, pour raccorder la zone sur une amorce de réseau de diamètre Ø 180 mm.

Le réseau de desserte interne sera conçu par l'aménageur de telle manière à former un bouclage entre ces deux alimentations principales.

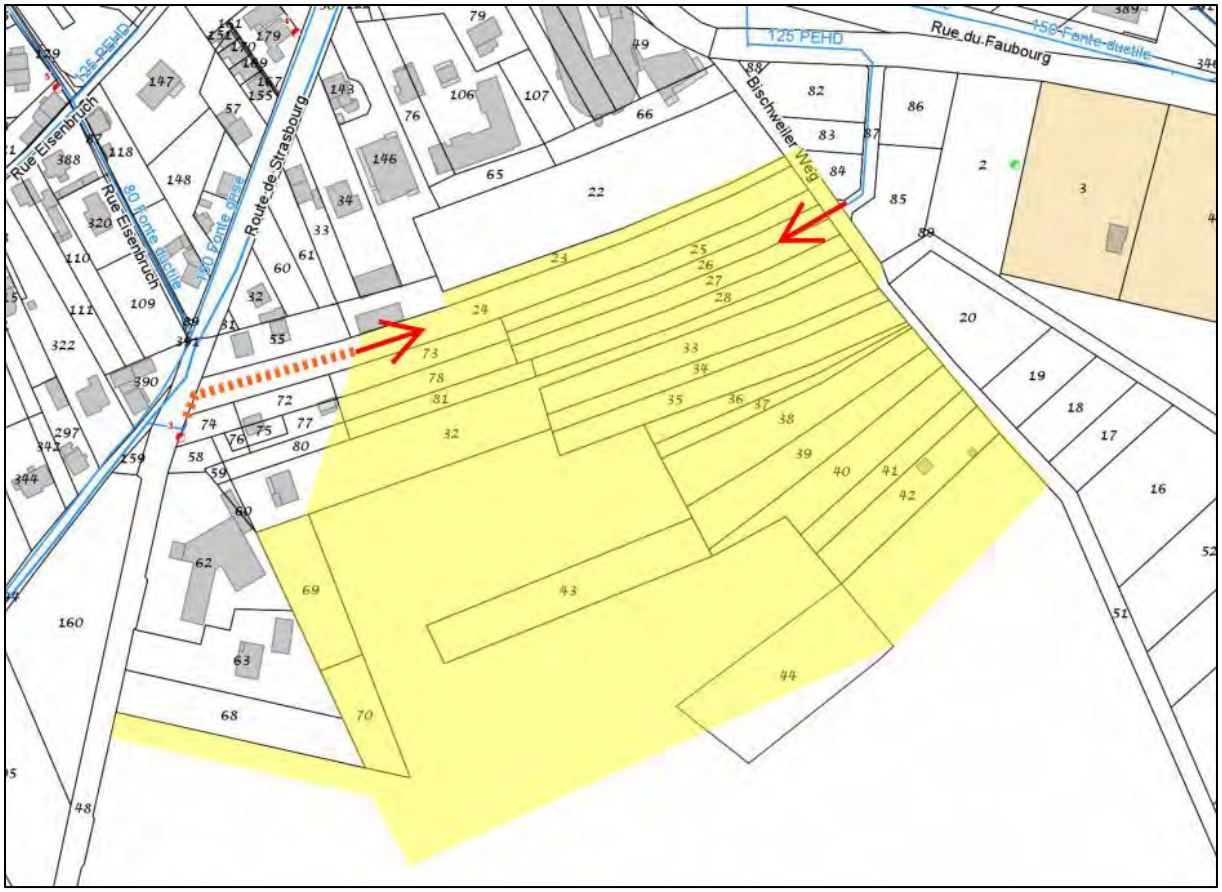

5 ESTIMATION SOMMAIRE DES OUVRAGES A REALISER

5.1 Principes de financement

Les dispositions du Code de l'Urbanisme prévoient que les modalités de prise en charge des différentes parties des projets d'aménagement, telles les extensions des réseaux d'eau et d'assainissement nécessaires, soient définies de manière spécifique par l'autorité compétente en matière d'urbanisme.

Ces dispositions ne font pas obstacle à la mise en place de financements via les aménageurs successifs des équipements nécessaires à leurs opérations. Ce financement pourra conditionner la mise en place par la CAH des équipements précités.

La CAH sera amenée, en vertu des principes d'exclusivité et d'absence d'enrichissement sans cause, et dans le respect des possibilités de la réglementation, à réaliser et mettre à la charge des aménageurs tout ou partie de ces aménagements via les véhicules en vigueur, tel que le Projet Urbain Partenarial (PUP), la Participation pour Equipements Publics Exceptionnels (PEPE), la Taxe d'Aménagement (TA), etc…

5.2 Détail estimatif

Nous donnons ici les évaluations résultant de l'étude de faisabilité sommaire réalisée au paragraphe 4. « Raccordement aux infrastructures d'eau potable des zones d'extension future ». L'aménagement interne de chaque zone devra, par la suite, faire l'objet d'une étude technique et financière plus détaillée.

Zones IAU

- **HAGUENAU – Zone IAUa – Rue Binsenbruch**
  Pose de 110 m de réseau Ø 150 mm — 35 000 € HT
- **HAGUENAU – Zone IAUX – Sud Leriche**
  Pose de 140 m de réseau Ø 150 mm — 60 000 € HT
- **KALTENHOUSE – Zone IAUa – Rue de Marienthal**
  Pose de 30 m de réseau Ø 100 mm — 15 000 € HT
- **OBERHOFFEN-SUR-MODER – Zone IAUa – Rue des Tuiles**
  Pose de 20 m de réseau Ø 63 mm — 10 000 € HT
- **SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER – Zone IAUa – Route de Strasbourg**
  Pose de 100 m de réseau Ø 100 mm — 25 000 € HT

Zone 2AU

- **OBERHOFFEN-SUR-MODER – Zone 2AU – Rue de l'Avoine**
  Pose de 45 + 15 m de réseau Ø 100 mm — 20 000 € HT

Remarques

Les montants donnés ci-dessus correspondent uniquement à la fourniture et pose des conduites principales pour le raccordement de nouvelles zones aux infrastructures existantes, hors desserte interne des zones. Pour chaque zone, l'estimation ne porte ainsi que sur le linéaire de réseau à poser hors de son emprise. Ces montants ne prennent pas en compte les branchements des abonnés, ni même les adaptations nécessaires du réseau existant.

6 CONCLUSION

La desserte en eau potable des communes de la régie communautaire de la CAH par les installations de production de la Basse-Moder répond bien aux besoins actuels des usagers des communes membres, aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif, et est en mesure de supporter un accroissement de la consommation lié aux développements communaux.

Notons toutefois que la pression de service peut sensiblement, selon la topographie, l'altitude de raccordement des habitations et leur proximité avec les installations de pompage des usines de production d'eau. Des installations de réduction de pression, ou à l'inverse, des surpresseurs individuels, peuvent être recommandés au cas par cas.

La conformité générale du dispositif de défense extérieure contre l'incendie (DECI) devra êtreévaluée vis-à-vis du Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI), élaboré par le Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin (SIS 67), sur la base des essais de débit effectués sur des appareils de lutte contre l'incendiesitués en différents points du réseau.

Il convient aussi de rappeler que la prise en charge des frais de desserte des nouvelles zones d'aménagement par les bénéficiaires des extensions publiques est régiepar les dispositions du Code de l'Urbanisme. Les modalités de cette prise en charge doivent être précisées avant la délivrance des autorisations d'urbanisme.

Enfin, pour ne pas entraver les projets de développement futurs, la réglementation du PLUi devra autoriser la construction de réseaux enterrés et de tout ouvrage et bâtiment nécessaire au fonctionnement ou au renforcement des installations d'alimentation en eau potable dans toutes les zones.

Haguenau, le 16 octobre 2025

Rédigée par

Le Directeur des Cycles de l'Eau

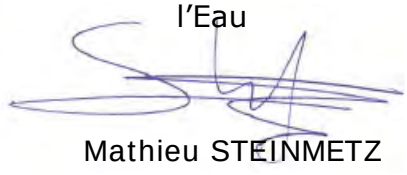

Mathieu STEINMETZ

7 ANNEXE – Essais débit pression des PI

7.1 Commune de Bischwiller

Adresse	Type	Date de dernière mesure	Pression statique (bars)	Débit à 1 bar (m^3/h)
RUE DU LYCEE	Poteau incendie	12/10/2021	4	95
7 RUE DU LYCEE	Poteau incendie	12/10/2021	4	109
9 RUE DES CASERNES	Poteau incendie	12/10/2021	4	93
15 RUE DU LYCEE	Poteau incendie	12/10/2021	4	113
IMPASSE DE LA BLEICHE	Poteau incendie	15/10/2021	4,7	120
RUE DE LA KUBELMUEHLE	Poteau incendie	04/10/2021	4	130
23, RUE DE GRIES	Poteau incendie	07/10/2021	4,2	70
RUE DES MOISSONS	Poteau incendie	07/10/2021	3,8	115
RUE DES SEMAILLES	Poteau incendie	07/10/2021	3,8	130
34, RUE DES ECOLES	Poteau incendie	18/10/2021	4,1	68
50, RUE DE LA POMME D'OR	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	113
5, RUE DE MARIENTHAL	Poteau incendie	08/10/2021	4	170
RUE DES CIMETIERES	Poteau incendie	13/10/2021	4	145
RUE DE LA KUBELMUEHLE	Poteau incendie	04/10/2021	3,9	136
11, RUE DU RIED	Poteau incendie	25/10/2021	5,2	38
RUE DE MARIENTHAL	Poteau incendie	02/11/2021	4,1	160
2, RUE LUHBERG	Poteau incendie	17/11/2016	4,5	
RUE DE LA GARANCE	Poteau incendie	25/10/2021	4,3	170
81, RUE PAUL WEISS	Poteau incendie	26/10/2021	4,5	85
Impasse du Tribunal	Poteau incendie	18/10/2021	3,9	75
40, ROUTE DE ROHRWILLER (C.D NO139)	Poteau incendie	03/11/2021	5,4	196
29, RUE PAUL WEISS	Poteau incendie	26/10/2021	4,6	136
13 RUE DU CHEVREUIL	Poteau incendie	08/10/2021	3,7	93
43 RUE DU CERF	Poteau incendie	11/10/2021	3,6	91
29 RUE DU CERF	Poteau incendie	11/10/2021	3,7	73
ROUTE DE STRASBOURG	Poteau incendie	21/10/2021	4,3	70
RUE DE HAGUENAU C.D NO29	Poteau incendie	11/10/2021	3,4	120
RUE DU ROTHBAEHCHEL	Poteau incendie	04/10/2021	3,8	104
PARC DES COUTURIERS	Poteau incendie	18/10/2021	4	123
9, RUE DE LA REPUBLIQUE	Poteau incendie	18/10/2021	4	34
RUE L'ARTISANAT	Poteau incendie	04/10/2021	3,9	115
21A, ROUTE DE HANHOFFEN	Poteau incendie	21/10/2021	4,3	113
25, ROUTE DE HANHOFFEN	Poteau incendie	25/10/2021	4,4	101
19 RUE L.W. VOETZEL	Poteau incendie	12/10/2021	4,1	104
1 RUE L.W. VOETZEL	Poteau incendie	12/10/2021	3,8	100
22 RUE DES CASERNES	Poteau incendie	12/10/2021	4,1	129
RUE DES CASERNES	Poteau incendie	12/10/2021	4,1	127
IMPASSE DE LA BLEICHE	Poteau annexe	15/10/2021	4,8	65
PARC ERLENBERG	Poteau incendie	15/10/2021	4,1	107
7 RUE DES CASERNES	Poteau incendie	12/10/2021	4,1	125

18 RUE DES CIMETIERES	Poteau incendie	13/10/2021	4,1	185
2 RUE OBERKIRCH	Poteau incendie	13/10/2021	4	127
18 RUE DES CASERNES	Poteau incendie	12/10/2021	4	126
23 RUE OBERKIRCH	Poteau incendie	13/10/2021	4	122
2 RUE DES CASERNES	Poteau incendie	12/10/2021	4,2	154
1 RUE DU LAVOIR	Poteau incendie	19/10/2021	4,7	162
4 RUE DU DIACONAT	Poteau incendie	19/10/2021	4,7	160
2 RUE DES COMTES DE BIRKENFELD	Poteau incendie	15/10/2021	4,7	116
2C IMPASSE DE LA BLEICHE	Poteau incendie	15/10/2021	4,5	125
13 RUE DES DUCS DE DEUX PONTS	Poteau incendie	15/10/2021	4,8	110
14 RUE DE L'EGLISE	Poteau incendie	28/10/2021	5	80
13 RUE D'OBERHOFFEN	Poteau incendie	28/10/2021	5,1	113
3 RUE D'OBERHOFFEN	Poteau incendie	28/10/2021	4,9	165
2 RUE DES SERRURIERS	Poteau incendie	28/10/2021	4,9	195
29 ROUTE DE ROHRWILLER	Poteau incendie	28/10/2021	5,2	222
9 QUAI DE LA MODER	Poteau incendie	28/10/2021	5	100
1 RUE DES PRES	Poteau incendie	27/10/2021	5,2	190
41 ROUTE DE ROHRWILLER	Poteau incendie	03/11/2021	5,4	178
14 RUE DU CHATEAU	Poteau incendie	03/11/2021	4,7	160
1 PLACE DE LA MAIRIE	Poteau incendie	04/04/2019	4,4	160
23 RUE DES PHARMACIENS	Poteau incendie	27/10/2021	5,2	200
7 RUE DE LA COURONE	Poteau incendie	12/01/2015	0	
2 RUE DES CHARRONS	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	137
11 RUE DES CHARRONS	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	143
17 RUE DU GENERAL RAMPONT	Poteau incendie	21/10/2021	4,21	156
6 PLACE DE LA MAIRIE	Poteau incendie	19/10/2021	4,2	158
41 RUE DU GENERAL RAMPONT	Poteau incendie	19/10/2021	4,3	193
16 RUE RAYMOND POINCARE	Poteau incendie	19/10/2021	4,2	148
22 RUE FRANCAISE	Poteau incendie	21/10/2021	4,1	114
23 RUE FRANCAISE	Poteau incendie	18/10/2021	4,2	169
16 RUE DES ECOLES	Poteau incendie	19/10/2021	4,1	165
42 RUE GEORGES CLEMENCEAU	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	159
15 RUE DU HOUBLON	Poteau incendie	19/10/2021	4,1	150
30 RUE RAYMOND POINCARE	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	148
29 RUE DU GENERAL LECLERC	Poteau incendie	19/10/2021	4,2	148
17 RUE DU GENERAL LECLERC	Poteau incendie	19/10/2021	4,2	135
18A RUE DU MARECHAL FOCH	Poteau incendie	19/10/2021	4,2	143
22 RUE GEORGES CLEMENCEAU	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	120
1 RUE DES ECOLES	Poteau incendie	19/10/2021	4,2	83
3 RUE DU MARECHAL FOCH	Poteau incendie	26/10/2021	4,2	188
RUE DE VIRE	Poteau incendie	18/10/2021	3,9	149
15 RUE DE VIRE	Poteau incendie	14/01/2015	0	
5 RUE DE VIRE	Poteau incendie	18/11/2016	4,3	
6 IMPASSE DE LA ROSERAIE	Poteau incendie	18/10/2021	4,1	119
18 RUE DES FILEURS	Poteau incendie	20/10/2021	4,2	210
6 RUE DES FILEURS	Poteau incendie	20/10/2021	4,3	205

5 RUE HENRI PIERSON	Poteau incendie	21/10/2021	4,3	180
26 RUE DU MARECHAL FOCH	Poteau incendie	21/10/2021	4,3	170
6 RUE DU LUHBERG	Poteau incendie	21/10/2021	4,3	168
MARCHE AUX BESTIAUX	Poteau incendie	27/10/2021	5,2	156
31 RUE DES PRES	Poteau incendie	27/10/2021	5,2	170
62 RUE DES PRES	Poteau incendie	21/10/2021	5,4	169
8 CHEMIN DU LUHBERG	Poteau incendie	21/10/2021	4,4	173
5 RUE LOUIS PASTEUR	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	89
2 RUE DU NOYER	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	109
16 ROUTE DE HANHOFFEN	Poteau incendie	22/10/2021	4,3	88
27 RUE DES MACONS	Poteau incendie	21/10/2021	4,3	132
15 ROUTE DE STRASBOURG	Poteau incendie	21/10/2021	4,3	88
4 RUE DES ORPHELINS	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	76
10 RUE DES ROSEAUX	Poteau incendie	27/10/2021	5,2	113
11 RUE DES FOULONS	Poteau incendie	25/10/2021	4,3	44
18 RUE DES FRENES	Poteau incendie	26/10/2021	4,5	57
5 RUE DES VIGNES	Poteau incendie	26/10/2021	4,5	70
10 RUE PAUL WEISS	Poteau incendie	25/10/2021	4,7	156
6 RUE DU RIED	Poteau incendie	25/10/2021	5,2	42
22 RUE PAUL WEISS	Poteau incendie	26/10/2021	4,6	151
30 RUE PAUL WEISS	Poteau incendie	26/10/2021	4,5	146
43 RUE DES FRENES	Poteau incendie	26/10/2021	4,6	101
14 RUE DU CASTOR	Poteau incendie	11/10/2021	3,8	108
55 RUE DU CERF	Poteau incendie	11/10/2021	3,6	96
21 RUE DES FRENES	Poteau incendie	26/10/2021	4,5	100
RUE DE MARIENTHAL	Poteau incendie	07/10/2021	3,8	50
52 RUE DE GRIES	Poteau incendie	07/10/2021	4,3	65
14 RUE DE SEDON	Poteau incendie	18/10/2021	4	37
109 RUE DU GENERAL RAMPONT	Poteau incendie	18/10/2021	4,1	112
28 RUE DE LA BICHE	Poteau incendie	11/10/2021	3,8	78
7 RUE FLORIVAL	Poteau incendie	11/10/2021	3,7	85
40 RUE DES CIMETIERES	Poteau incendie	13/10/2021	4	158
8 IMPASSE ERLENBERG	Poteau incendie	13/10/2021	4	29
9 RUE DE LA TUILERIE	Poteau incendie	15/10/2021	4,3	161
1 RUE DE LA PAIX	Poteau annexe	27/10/2021	4,5	45
43 ROUTE DE ROHRWILLER	Poteau annexe	03/11/2021	5,4	60
ROUTE DE ROHRWILLER	Poteau annexe	02/11/2021	5,3	41
47 ROUTE DE ROHRWILLER	Poteau annexe	02/11/2021	5,2	25
65 RUE DU GENERAL RAMPONT	Poteau incendie	19/10/2021	4,3	178
30 RUE DES MENUISIERS	Poteau incendie	19/10/2021	4,2	150
8 IMPASSE DU CHATEAU D'EAU	Poteau incendie	26/10/2021	4,2	61
87 RUE DU GENERAL RAMPONT	Poteau incendie	18/10/2021	4,2	148
26 RUE DU NOYER	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	35
29 RUE DES BOBINEURS	Poteau incendie	20/10/2021	4,2	40
21 IMPASSE DES CHARPENTIERS	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	60
14 RUE DE PHALSBOURG	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	21

8 IMPASSE DES JUWELINES	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	53
21 ROUTE DE HANHOFFEN	Poteau incendie	21/10/2021	4,2	60
22 RUE DE LA GARANCE	Poteau incendie	21/10/2021	4,3	117
12 RUE DES TEINTURIERS	Poteau incendie	21/10/2021	4,3	67
RUE DES PRES	Poteau incendie	25/10/2021	5,2	93
14 RUE DES PEUPLIERS	Poteau incendie	25/10/2021	5,2	56
10 RUE DE LA PRAIRIE	Poteau incendie	25/10/2021	5,2	51
18 RUE DE LA PRAIRIE	Poteau incendie	25/10/2021	5,2	52
28 RUE DE LA PRAIRIE	Poteau incendie	25/10/2021	5,2	61
25 RUE DE LA GARANCE	Poteau incendie	25/10/2021	4,3	170
15 IMPASSE DES DRAPIERS	Poteau incendie	25/10/2021	4,2	27
52 RUE DE STRASBOURG	Poteau incendie	21/10/2021	4,4	50
4 IMPASSE DES BOULEAUX	Poteau incendie	25/10/2021	5	6
8 RUE DES PINS	Poteau incendie	26/10/2021	4,5	50
65 RUE PAUL WEISS	Poteau incendie	26/10/2021	4,5	93
34 RUE PAUL WEISS	Poteau incendie	26/10/2021	4,5	117
29 RUE DES FRENES	Poteau incendie	26/10/2021	4,5	45
RUE DE MARIENTHAL	Poteau incendie	07/10/2021	3,8	60
RUE DU ROTHBAEHCHEL	Poteau incendie	04/10/2021	4	128
RUE DE LA KUBELMUEHLE	Poteau incendie	04/10/2021	4	120
RUE DU ROTHBAEHCHEL	Poteau incendie	04/10/2021	3,9	120
15 RUE CHARLES GOUNOD	Poteau incendie	07/10/2021	3,8	125
23 RUE DE MARIENTHAL C.D 139	Poteau incendie	07/10/2021	3,8	120
48 ROUTE DE WEITBRUCH	Poteau incendie	06/10/2021	3,8	110
46 ROUTE DE WEITBRUCH	Poteau incendie	06/10/2021	3,7	56
34 ROUTE DE WEITBRUCH	Poteau incendie	06/10/2021	3,8	42
18 ROUTE DE WEITBRUCH	Poteau incendie	06/10/2021	3,8	60
3 ROUTE DE WEITBRUCH	Poteau incendie	06/10/2021	3,8	80
3 RUE DES JARDINS	Poteau incendie	04/10/2021	3,9	150
1 RUE DES VERGERS	Poteau incendie	04/10/2021	3,9	135
18 RUE DES FLEURISTES	Poteau incendie	06/10/2021	3,8	112
11 RUE DE MARIENTHAL CD139	Poteau incendie	07/10/2021	3,8	146
7 RUE CLAUDE DEBUSSY	Poteau incendie	06/10/2021	3,8	108
12 RUE GUILLAUME RIFF	Poteau incendie	06/10/2021	3,7	115
26 RUE CLAUDE DEBUSSY	Poteau incendie	07/10/2021	3,8	135
RUE DE L'ARTISANNAT	Poteau incendie	04/10/2021	3,9	125
RUE DE L'INDUSTRIE	Poteau incendie	04/10/2021	4	75
RUE DE L'INDUSTRIE	Poteau incendie	04/10/2021	4	88
7 RUE DE L'INDUSTRIE	Poteau incendie	04/10/2021	4	95
5 RUE DE L'INDUSTRIE	Poteau incendie	04/10/2021	4,1	91
3 IMPASSE DES BOSQUETS	Poteau incendie	08/10/2021	4,3	85
4 RUE DES ABEILLES	Poteau incendie	08/10/2021	4,3	72
RUE DES COCCINELLES	Poteau incendie	08/10/2021	4,1	78
4 IMPASSE DES LIBELLULES	Poteau incendie	08/10/2021	4,1	80
38 RUE DE GRIES	Poteau incendie	07/10/2021	4,1	80
7 INCONNU FAUBOURG DE GRIES	Poteau incendie	07/10/2021	4,1	90

14 IMPASSE DES PAPILLONS	Poteau incendie	07/10/2021	4	85
2 INCONNU FAUBOURG DE GRIES	Poteau incendie	07/10/2021	4,1	92
37 RUE DES FILEURS	Poteau incendie	20/10/2021	4,1	191
35 RUE DES FILEURS	Poteau incendie	17/11/2016	4,3	
25 RUE DU HOUBLON	Poteau incendie	19/10/2021	4,2	147
36 RUE DE LA GARE	Poteau incendie	19/10/2021	4,1	148
2 RUE DU MARECHAL JOFFRE	Poteau incendie	18/10/2021	4,1	156
20 RUE DU MARECHAL JOFFRE	Poteau incendie	18/10/2021	3,9	125
70 RUE DE LA REPUBLIQUE	Poteau incendie	18/10/2021	4	135
42 RUE DU MARECHAL JOFFRE	Poteau incendie	15/10/2021	4	150
11 RUE D' ELBEUF	Poteau incendie	18/10/2021	4	52
141 RUE DU GENERAL RAMPONT	Poteau incendie	15/10/2021	4	163
RUE DE MARIENTHAL	Poteau incendie	08/10/2021	4,1	157
16 RUE DU CARMEL	Poteau incendie	08/10/2021	4	148
6 RUE DU CARMEL	Poteau incendie	08/10/2021	4	95
4 RUE DU CARMEL	Poteau incendie	11/10/2021	3,8	115
RUE DE LA KUBELMUEHLE	Poteau incendie	04/10/2021	3,9	140
30 RUE DU CARMEL	Poteau incendie	08/10/2021	4	120
24 RUE DU CARMEL	Poteau incendie	08/10/2021	4	138
20 RUE DU CARMEL	Poteau incendie	08/10/2021	4	87
7 RUE DU LIEVRE	Poteau incendie	11/10/2021	3,6	103
12 RUE DU RENARD	Poteau incendie	08/10/2021	3,9	92
2 RUE DU RENARD	Poteau incendie	11/10/2021	3,9	77
8 RUE DE HAGUENAU	Poteau incendie	14/01/2015	0	
40 RUE DE LA BICHE	Poteau incendie	11/10/2021	3,6	100
21 RUE DU LIEVRE	Poteau incendie	11/10/2021	3,8	129
15 RUE DU CERF	Poteau incendie	08/10/2021	3,9	88
8 RUE DU CHEVREUIL	Poteau incendie	08/10/2021	4	109
36 RUE DE HAGUENAU	Poteau incendie	14/01/2015	0	
28 RUE DE HAGUENAU	Poteau incendie	14/01/2015	0	
6 RUE ERCKMANN CHATRIAN	Poteau incendie	14/01/2015	4	
20 RUE ERCKMANN CHATRIAN	Poteau incendie	11/10/2021	3,6	111
RUE DES GENETS	Poteau incendie	11/10/2021	3,7	69
15 IMPASSE DES ROSES	Poteau incendie	11/10/2021	3,6	43
17 IMPASSE DES ROSES	Poteau incendie	11/10/2021	3,5	38
16 RUE DES ŒILLETS	Poteau incendie	12/10/2021	4,2	84
10 RUE DES ŒILLETS	Poteau incendie	12/10/2021	4	67
26 RUE DES CIMETIERES	Poteau incendie	21/10/2021	4,5	186
RUE DU STADE	Poteau incendie	12/10/2021	3,6	117
2 RUE DU LYCEE	Poteau incendie	12/10/2021	3,8	105
RUE DU STADE	Poteau incendie	07/10/2021	3,7	106
RUE DE L'OBERMAT	Poteau incendie	28/10/2021	5	164
ROUTE DE LIAISON DE BISCHWILLER A OBERHOFFEN SUR MODER	Poteau incendie	03/11/2021	5,7	215
17 RUE DU MARECHAL JOFFRE	Poteau incendie	18/10/2021	3,9	135
28 ROUTE DE STRASBOURG	Poteau incendie	21/10/2021	4,3	60

7.2 Commune de Haguenau

Adresse	Type	Date de dernière mesure	Pression statique (bars)	Débit à 1 bar (m^3/h)
Strasbourg / Schweighouse : parc public	Poteau incendie	01/02/2024	3,7	143
Hanauer	Poteau incendie	03/11/2023	4,5	229
Schweighouse	Poteau incendie	12/02/2024	4,42	97
Méliès (Georges) : devant l'entrée du Cinéma MEGAREX	Poteau incendie	16/07/2022	5,7	212,8
Ladhof	Poteau incendie	05/10/2023	5,5	230
Pêcheurs : Dining-room SUGG	Poteau incendie	28/11/2023	5	186
Gaz / Bitche	Poteau incendie	02/01/2024	4,2	94
Gare : Carmel	Poteau incendie	06/03/2023	4,4	66
Marienthal	Poteau incendie	29/11/2022	3,9	126,8
Nessel / Brumbt Désiré : Parc Inférieur près kiosque à musique	Poteau incendie	22/12/2023	4,5	187
Hardtfeld	Poteau incendie	06/03/2023	4	81
Schilling	Poteau incendie	04/01/2024	4,8	146
Rue de l'Epervier	Poteau incendie	02/01/2024	3,58	75
Haguenau	Poteau incendie	06/03/2023	4,1	132
Gran (Henri) / Escargots	Poteau incendie	02/01/2024	4,8	165,6
Piscine : en face du transformateur ES	Poteau incendie	08/01/2024	3,16	158,4
Apothicaire	Poteau incendie	04/01/2024	4,26	173,4
Schweighouse	Poteau incendie	12/02/2024	4,4	190
Bitche - Chemin Sandlach	Poteau incendie	29/11/2022	3,9	68,2
Boeddecker (Philippe)	Poteau incendie	24/11/2023	4,7	156
Lourdes : Salle Polyvalente	Poteau incendie	09/01/2024	4,26	72
Tanneurs (Fossé)	Poteau incendie	06/02/2024	4,98	195,2
Schweissguth (Colonel)	Poteau incendie	11/01/2024	3,6	175
Bastion : près du parking de la Clinique Ste Odile	Poteau incendie	13/11/2023	4,8	114
Abeilles / Scarabées	Poteau incendie	31/01/2024	3,72	127,2
Rhin : bretelle d'accès vers CORA en venant de Haguenau (Decathlon)	Poteau incendie			
Hoffer (Prieur)	Poteau incendie	06/03/2023	4,6	146
Château-Fiat	Poteau incendie	24/11/2023	5	109
Lezay Marnézia (Préfet)	Poteau incendie	13/06/2023	3,8	136
Europe	Poteau incendie	13/12/2023	4,5	192,6
Libération	Poteau incendie	09/01/2024	5	196,8
Bischwiller : ANTONI S.A.	Poteau incendie	30/11/2022	4,1	101
Atzenhoffer / Pélerins	Poteau incendie	03/03/2023	4	108
Lourdes : en face du n° 2	Poteau incendie	09/01/2024	4,1	133
Farkal (Armand)	Poteau incendie	21/11/2023	5	126,4
Valette	Poteau incendie	05/01/2024	4,28	153,8
Hoffer (Prieur)	Poteau incendie	30/01/2024	4,1	103
Hoffer (Prieur) / Barth (Monseigneur)	Poteau incendie	30/01/2024	4,46	108
Hardtfeld	Poteau incendie	09/01/2024	4,1	155
Lisieux	Poteau incendie	09/01/2024	4,1	98

Hoffer (Prieur) / Hohatzenheim	Poteau incendie	30/01/2024	4,34	139,2
Saverne (chemin rural allant de Harthouse à Niederschaeffolsheim)	Poteau incendie	08/11/2016	3,96	52,4
Muhlbach	Poteau incendie	30/01/2024	4,32	82
Marchal / Thierenbach	Poteau incendie	30/01/2024	4,34	65
Carmel : cimetière	Poteau incendie	03/03/2023	4,2	16
Dusenbach	Poteau incendie	30/01/2024	4,14	110,8
Haguenau / Montserrat	Poteau incendie	03/03/2023	4	98
Hoffer (Prieur)	Poteau incendie	30/01/2024	4,3	85
Hohatzenheim (de)	Poteau incendie	30/01/2024	4	129,6
Bade (Margrave Bernard de)	Poteau incendie	23/01/2024	4,32	135,8
Haguenau	Poteau incendie	06/03/2023	4,1	93
Koenigsbruck (de)	Poteau incendie	30/01/2024	4,2	95
Leszinska (Princesse Maria)	Poteau incendie	13/03/2023	4,4	132
Haguenau	Poteau incendie	03/03/2023	4	88
Valette	Poteau incendie	30/01/2024	4,32	107
Lourdes	Poteau incendie	09/01/2024	4,26	113,2
Croÿ (Prince de) : en face du n° 14	Poteau incendie	30/01/2024	4,04	110
Muhlbach	Poteau incendie	30/01/2024	4,52	119,2
Notre-Dame / Valette : entrée du lotissement "Les Pins"	Poteau incendie	05/01/2024	4,16	124,8
Hardtfeld / Haguenau	Poteau incendie	09/01/2024	4	63
Gare	Poteau incendie	29/01/2024	4,1	93
Basilique	Poteau incendie	02/01/2024	4,4	99
Thierenbach	Poteau incendie	30/01/2024	4,5	92
Haguenau : Maison de retraite St-François	Poteau incendie	06/03/2023	4,3	80
Ruch (Monseigneur)	Poteau annexe	30/01/2024	4,2	91
Pfleger (Lucien)	Poteau incendie	30/01/2024	4,1	102
Notre-Dame	Poteau incendie	05/01/2024	4,28	72
Saverne	Poteau incendie	07/05/2019	4,9	68,8
Jenner (Prieure Joséphine)	Poteau incendie	06/03/2023	4,5	130
Fatima	Poteau incendie	09/01/2024	4,25	86,2
Pfleger (Lucien)	Poteau incendie	30/01/2024	4,16	122
Rothbach	Poteau incendie	10/03/2023	4,5	105
Valette	Poteau incendie	30/01/2024	4,3	100
Principale	Poteau incendie	30/04/2019	5,6	36,4
Gare	Poteau incendie	06/05/2019	4,42	125,2
Saint-Joseph	Poteau incendie	07/05/2019	4,1	138
Montserrat	Poteau incendie	09/01/2024	3,44	42,6
Graefenthal	Poteau incendie	02/01/2024	4,4	60
Saverne : près panneau d'entrée de l'agglomération de Harthouse	Poteau incendie	07/05/2019	5,36	80,2
Veuillot (Louis) / Rothbach	Poteau incendie	06/03/2023	4,5	77
Koenigsbruck (de)	Poteau incendie	30/01/2024	4,16	101
Montserrat	Poteau incendie	09/01/2024	4	94
Rothbach / Leczinska (Princesse Maria)	Poteau incendie	05/01/2024	4,38	126
Rothbach	Poteau incendie	05/01/2024	4,42	95
Lourdes	Poteau incendie	09/01/2024	4,2	92,4

Saverne / Principale	Poteau incendie	30/04/2019	4,84	59,8
Dusenbach	Poteau annexe	30/01/2024	4,12	81,6
Pélerins	Poteau annexe	03/03/2023	4	22
Lourdes : dans l'impasse	Poteau annexe	09/01/2024	4,14	80,8
Saverne	Poteau incendie	30/04/2019	4,96	61,4
Graefenthal	Poteau annexe	02/01/2024	4,36	70,4
Thierenbach	Poteau annexe	30/01/2024	4,3	72
Marchal	Poteau annexe	30/01/2024	4,28	53
Notre-Dame	Poteau incendie	05/01/2024	4,4	99
Rothbach : impasse derrière le n° 6 rue de la Prieure Joséphine Jenner	Poteau annexe	06/03/2023	4,5	35
Saint-Guillaume d'Aquitaine	Poteau annexe	02/01/2024	4,36	52,2
Poinsignon (Curé)	Poteau annexe	17/11/2023	4,2	60
Prés	Poteau annexe	02/06/2014	4,2	
Atzenhoffer	Poteau annexe	03/03/2023	4,1	22
Prés	Poteau annexe	30/04/2019	5,18	33,2
Marchal : en face du n° 17	Poteau annexe	30/01/2024	3,8	37
Gare	Poteau incendie	29/01/2024	4,4	122
Barth (Monseigneur) : impasse vers la forêt	Poteau annexe	30/01/2024	4,4	85
Carmel	Poteau annexe	03/03/2023	4,4	25
Weber (Monseigneur Jean-Jacques)	Poteau annexe	30/01/2024	4,3	54
Epis (Cour des Trois)	Poteau annexe	30/01/2024	4,2	98
Muhlbach	Poteau annexe	30/01/2024	4,46	79,2
Koenigsbruck (de)	Poteau incendie	30/01/2024	4	131
Bade (Margrave Bernard de)	Poteau incendie	30/01/2024	4,5	138
Saint-Joseph / Atzenhoffer	Poteau incendie	03/03/2023	4	132
Valette / Croy (Prince de)	Poteau incendie	30/01/2024	4,22	95
Principale	Poteau incendie	02/06/2014	4,1	
Gare	Poteau incendie	06/03/2023	4,6	60
Strasbourg : côté lycée Xavier Nessel	Poteau incendie	15/09/2016	2,78	85
Sables	Poteau incendie	29/01/2024	4,2	209
Rothbach	Poteau incendie	05/01/2024	4,38	90,4
Rothbach	Poteau incendie	05/01/2024	4,42	103
Rothbach	Poteau incendie	06/03/2023	4,4	83
Moulin (chemin)	Poteau annexe	02/01/2024	4,2	12
rue de la Basilique	Poteau incendie	05/01/2024	4,66	81,2
Saverne (Route de)	Poteau incendie	07/05/2019	4,66	60,2
Rue de la ferme Roerhi	Poteau incendie		0	0
Rue Roehri	Poteau incendie		0	0
Cerf / Lisière	Poteau incendie	02/02/2024	3,86	168,2
Haguenau	Poteau incendie	03/03/2023	4	90
Taubenhof: en face de la station de lavage "Elephant Bleu"	Poteau incendie	08/07/2022	4,9	125,8
Château Fiat (Station d'épuration)	Poteau incendie	30/01/2024	5,42	215,4
route de Haguenau	Poteau incendie	06/03/2023	3,9	77
Sandlach : (chemin rural entre SIEMENS ET MASTERFOOD'S) : près de la fosse à com	Poteau incendie	28/11/2022	3,8	94,4

Méliès (Georges) : piste cyclable à côté de DECATHLON	Poteau incendie	26/09/2017	5,46	266
Oberhoffen à l'arrière de MAXAUTO	Poteau incendie	09/07/2022	5,3	120,2
Bischwiller : HAAR	Poteau incendie	01/12/2022	4,5	0,96
Bischwiller : EMMAUS	Poteau incendie	01/12/2022	4	145,2
Taubenhof : Ets. 4 Murs PAPIERS PEINTS	Poteau incendie	28/07/2022	5,2	132
Oberhoffenà l'arrière des Ets. 4 Murs PAPIERS PEINTS	Poteau incendie	08/07/2022	5,6	122,2
Kestlerhof (face MAXI ZOO)	Poteau incendie	05/11/2019	5,32	199,4
Kestlerhof (face dépôt meuble)	Poteau incendie	05/11/2019	5,32	185,8
Kestlerhof (face Leroy Merlin)	Poteau incendie	05/11/2019	5,3	205,4
Rue Taubenhof	Poteau incendie	08/07/2022	4,8	1196
Forstheim	Poteau incendie	01/02/2024	3,5	60
Neuve/ Stiegelmann	Poteau incendie	30/01/2024	4,42	103
Schirrhein	Poteau incendie	08/01/2024	4,68	153,2
Urban (Butte) / Pfeiffer	Poteau incendie	08/01/2024	3,2	103
Wintershouse	Poteau incendie	06/02/2024	2,6	116
Pinède	Poteau incendie	02/10/2023	3	86
Soeurs : côté P.T.T.	Poteau incendie	27/10/2023	4,5	78
Hallez (Député)	Poteau incendie	08/01/2024	2,7	126
Marienthal	Poteau incendie	02/12/2022	3,8	89,2
Sandlach (ETAP HOTEL)	Poteau incendie	10/01/2024	4,2	115,6
passage Françoise Dolto	Poteau incendie	30/01/2024	4,16	80
Dominicains : entre le Nautiland et la Maison de la Musique	Poteau incendie	09/01/2024	5,1	124
Moder / Etoile	Poteau incendie	13/11/2023	5	202
Long (chemin) / Sapin	Poteau incendie	05/02/2024	4,22	198,4
Strasbourg	Poteau incendie	10/01/2024	3,6	60
Etroite / Coqs	Poteau incendie	29/11/2023	4,8	122
Châtaignier	Poteau incendie	24/04/2018	4,24	137,8
Marienthal : côté Cimetière Militaire et en face du n° 18	Poteau incendie	21/12/2022	3,5	67,6
Leriche (Professeur René) : casse Muller	Poteau incendie	02/01/2024	3,74	33
Voituriers	Poteau incendie	30/01/2024	3,6	99
Sandlach : (chemin rural entre SIEMENS ET MASTERFOOD'S) en face du branchement d	Poteau incendie	28/12/2022	3,9	131,2
Sandlach : (chemin rural entre SIEMENS ET MASTERFOOD'S) : cloture MATCH	Poteau incendie	28/11/2022	3,8	145,4
Ivraie	Poteau incendie	06/10/2023	4,3	104
Chemin Sandlach (entre Siemens et Mars)	Poteau incendie		3,9	135,6
Marienthal : côté entrée parking supermarché ALDI	Poteau incendie	22/12/2022	3,7	132
Weitbruch / Fourmis	Poteau incendie	03/01/2024	3,78	115,5
Airelles / Framboises	Poteau incendie	27/11/2023	4,1	74
Wolmar	Poteau incendie	30/09/2016	4,26	81,4
Plateau / Aqueduc	Poteau incendie	12/02/2024	3,54	164
Hohmann (Grand'Rue)	Poteau incendie	03/01/2024	3,7	205
Grand'Rue	Poteau incendie	28/11/2023	4,9	244
Erables	Poteau incendie	22/06/2018	4,4	82,2

Iris	Poteau incendie	03/01/2024	3,82	114,4
Weitbruch/Ohmetfeld	Poteau incendie	02/01/2024	3,6	147
Marienthal / Ader (Clément) : voie parallèle	Poteau incendie	29/11/2022	4,1	98,6
Dominicains : côté chaufferie bois et bâtiment E.S.	Poteau incendie	22/11/2023	4,8	163
Bonnes Gens	Poteau incendie	08/01/2024	2,6	79,6
Château-Fiat	Poteau incendie	06/06/2023	4,7	23
Uhlwiller	Poteau incendie	09/01/2024	4,4	132
Garance / Escargots	Poteau incendie	06/03/2023	4,7	170
Saint-Exupéry	Poteau incendie	30/11/2022	3,9	118,2
Dominicains : Gaz de France	Poteau incendie	09/01/2024	5,1	171,6
Pêcheurs (quai des) (devant l'entrée du LEGT)	Poteau incendie	29/11/2023	5	185
Rihel (Wendelin)	Poteau incendie	04/01/2024	4,84	149,8
Anneaux	Poteau incendie	27/10/2023	4,4	144
Aérodrôme (zone) : côté route de Marienthal	Poteau incendie	06/03/2023	4	80
Rauski (Jean-François)	Poteau incendie	24/11/2023	54,8	131
Grand'Rue	Poteau incendie	23/10/2023	4,5	146
Strasbourg	Poteau incendie	02/01/2024	2,9	53
Hohmann (Grand'Rue) /rue des Tulipes	Poteau incendie	03/01/2024	3,5	130
Armes : en face de l'ancienne Douane	Poteau incendie	23/10/2023	4,7	130
Papillons	Poteau incendie	28/11/2023	3,7	60
Château-Fiat	Poteau incendie	06/03/2023	4,6	67
Dreher (Jean-Sébastien)	Poteau incendie	04/01/2024	4,9	119,6
Seltz (Guillaume)	Poteau incendie	03/01/2024	4,7	172
Cerisiers	Poteau incendie	02/01/2024	4,84	178
Betzheim	Poteau incendie	29/11/2023	4,8	84
De Gasperi (Alcide)	Poteau incendie	08/01/2024	2,82	68
Bitche en face du 71	Poteau incendie	02/01/2024	4,28	140,4
Bitche	Poteau incendie	02/01/2024	4,2	146
Marienthal	Poteau incendie	21/12/2022	4	130,8
Centrale/Souris	Poteau incendie	06/10/2023	4,4	161
Loir	Poteau incendie	19/01/2024	4,28	129,6
Guêpes	Poteau incendie	28/11/2023	3,7	63
Tournoi / place Robert Schuman	Poteau incendie	09/01/2024	4,7	157
Grand'Rue	Poteau incendie	28/11/2023	5	222
Falk (ferme)	Poteau incendie	30/01/2024	3,6	145,2
Hannong	Poteau incendie	02/01/2024	5,2	173,2
Tourbières	Poteau incendie		3,5	184,6
Ampère : Meubles ERHART	Poteau incendie	02/02/2023	3,9	109
Centrale : intersection Centrale / Faisan	Poteau incendie	06/10/2023	4,1	160
Kobian (Valentin)/ Rauski (Jean-François)	Poteau incendie	04/01/2024	4,86	163,6
Aiguilles	Poteau incendie	13/06/2023	3,5	129
Bolets	Poteau incendie	09/01/2024	4,44	107
Iris : (en face de la rue des Tulipes)	Poteau incendie	03/01/2024	3,9	133
Leriche (Professeur René) / Paulus (Colonel)	Poteau incendie	02/01/2024	3,1	121
Teinturerie	Poteau incendie	04/01/2024	5,24	125

Dominicains : Lycée André Siegfried	Poteau incendie	09/01/2024	5	193
Cigognes	Poteau incendie	08/01/2024	4,3	62
Couvent	Poteau incendie	29/11/2023	4,6	70
Peuplier / Acacias	Poteau incendie	31/05/2018	4,38	181,6
Dauendorf / Schweighouse	Poteau incendie	15/02/2024	4,42	144,4
Wissembourg	Poteau incendie	12/12/2023	3,8	136
Wissembourg	Poteau incendie	28/12/2023	4,1	200
route de Schirrhein (Club hippique)	Poteau incendie	08/01/2024	4,54	105
Chevreuil/Brocard	Poteau incendie	08/01/2024	4,08	95,8
Quartier Aimé : côté du parking du NAUTILAND et en face du n°6	Poteau incendie	09/01/2024	5	188,8
Taupe	Poteau incendie	22/12/2023	4,2	158
Waldteufel (Emile)	Poteau incendie	04/01/2024	5	198,4
Rue du Séchoir à Houblon: placette à l'intersection avec la rue des Dominicains	Poteau incendie	09/01/2024	4,96	217
Schuman : résidence "Le Central Park"	Poteau incendie	02/12/2022	4,6	178
Monnet (Jean) : devant l'entrée du Lycée Xavier Nessel	Poteau incendie	18/01/2024	2,6	100
Hannong	Poteau incendie	02/01/2024	4,9	140
Corréard (Général)	Poteau incendie	11/01/2024	3,42	132,2
Wintershouse / Friches	Poteau incendie	08/01/2024	2,88	124
Hôpital (impasse de l') : côté Maison de retraite St-Martin	Poteau incendie	03/11/2023	4,7	65
Fourmis	Poteau incendie	03/01/2024	3,68	62
Fougères	Poteau incendie	19/01/2024	4,2	86
Abbaye	Poteau incendie	29/11/2023	4,8	122
Weitbruch	Poteau incendie	02/01/2024	3,6	160
Joffre (Maréchal)	Poteau incendie	13/12/2023	4,82	205
Oberlin (Ferme)	Poteau incendie	22/12/2023	3,6	79
Perreaud (Etienne)	Poteau incendie	18/01/2024	2,78	138,2
Saint-Exupéry : Douanes	Poteau incendie	30/11/2022	4	136,6
Saint-Georges : Banque de France	Poteau incendie	23/10/2023	4,4	22
Marienthal (garage Citroën)	Poteau incendie	29/11/2022	4	93,4
Hohmann (Petite Rue) / Vignoble (Petite Rue)	Poteau incendie	02/01/2024	3,5	210
Branly	Poteau incendie	06/03/2023	3,9	95
Wissembourg : Ets. KISTER	Poteau incendie	28/12/2023	4,1	154
Boulevard de l'Europe : Match-Est	Poteau incendie	22/12/2023	4,3	80
Weitbruch : en face du n° 55	Poteau incendie	02/01/2024	3,6	153
Weitbruch	Poteau incendie	02/01/2024	3,6	185
Hardt	Poteau incendie	12/01/2024	3,38	99,2
Branly	Poteau incendie	06/03/2023	4,1	74
Repenties : en face du n° 14	Poteau incendie	13/11/2023	4,8	211
Weitbruch : en face du n° 3	Poteau incendie	02/01/2024	4,04	149,6
Herse : Maison des Sports	Poteau incendie	09/01/2024	4,9	105
Marienthal : VIMA	Poteau incendie	21/12/2022	3,6	70,4
Piscine	Poteau incendie	08/01/2024	2,66	138
Monnet (Jean)	Poteau incendie	18/01/2024	2,6	110
Carrières (devant C,A,I,R,E)	Poteau incendie	02/10/2023	2,5	135

Mos	Poteau incendie	29/11/2023	4,8	130
Rue du Putois	Poteau incendie	31/01/2024	3,86	37
Dominicains : en face du n° 5b	Poteau incendie	09/01/2024	5	144
Loutre : en face de la rue de la Fouine	Poteau incendie	09/01/2024	4,36	109,8
Grand'Rue	Poteau incendie	29/11/2023	4,9	132
Farkal (Armand)	Poteau incendie	23/11/2023	4,8	96
Château-Fiat	Poteau incendie	06/03/2023	4,6	200
Branly : NOLD SPORT	Poteau incendie	06/03/2023	4	123
Schilling	Poteau incendie	04/01/2024	5	216,8
Rihel (Wendelin)	Poteau incendie	04/01/2024	4,47	185,6
Berstheim	Poteau incendie	09/01/2024	4,6	120
Traband (Maire André) : au fond du chemin de l'IUT	Poteau incendie	13/12/2023	4,8	113,6
Romaine	Poteau incendie	17/11/2023	4,7	131
Traband (Maire André) : Parking I.U.T.	Poteau incendie	13/12/2023	4,72	153,2
Aviateurs/Branly	Poteau incendie	23/12/2022	3,9	77
Tulipes : transformateur E.S.	Poteau incendie	03/01/2024	3,7	143
Ampère	Poteau incendie	03/03/2023	3,9	60
Eglise Saint-Joseph	Poteau incendie	27/11/2023	4,3	178
Schirrhein / Centrale	Poteau incendie	29/01/2024	4,5	163,8
Dauendorf	Poteau incendie	15/02/2024	4,4	112
Schilling	Poteau incendie	04/01/2024	4,9	77
Strasbourg : Hôtel les Pins	Poteau incendie	02/01/2024	2,7	81
Strasbourg	Poteau incendie	02/01/2024	2,58	75,8
Schirrhein / Puisatiers	Poteau incendie	29/01/2024	4,48	132,2
Oie (impasse de l')	Poteau incendie	27/11/2023	4,5	115
Strasbourg : côté Hôtel Campanile	Poteau incendie	02/01/2024	3	83
Meyer	Poteau incendie	27/10/2023	4,3	160
Corréard (Général)	Poteau incendie	11/01/2024	3,42	126,6
Woerth / Wissembourg	Poteau incendie	08/01/2024	4,1	135
Schirrhein	Poteau incendie	19/01/2024	4	135
Moutons	Poteau incendie	23/12/2022	3,8	88,4
Strasbourg	Poteau incendie	10/01/2024	3,28	78
Eglise Saint-Joseph : en face du n° 3	Poteau incendie	27/11/2023	4,3	175
Redoute / Maire (Frédéric North)	Poteau incendie	04/11/2023	3,8	125
Leriche (Professeur René)	Poteau incendie	02/01/2024	3,2	60
Marché aux Bestiaux	Poteau incendie	24/11/2023	4,5	178
Wissembourg	Poteau incendie	28/12/2023	3,4	186
Bitche	Poteau incendie	02/01/2024	4,26	127,4
Colomé : (Clinique Saint-François)	Poteau incendie	09/01/2024	4,5	100,6
Joffre (Maréchal) : Garage Wolf	Poteau incendie	13/12/2023	4,3	128
Rue du Sel	Poteau incendie	27/10/2023	4,8	203
Branly : Ancien Parc automobile S.A.P.A.	Poteau incendie	06/03/2023	4	73
Rédemptoristes	Poteau incendie		2,8	62
Prêteur	Poteau incendie	11/06/2023	4,5	140
Wissembourg	Poteau incendie	28/12/2023	3,6	146
Bischwiller	Poteau incendie	02/12/2022	4,4	136,6

Long (chemin) : chemin allant vers la Serre Municipale	Poteau incendie	05/02/2024	4,52	134
Strasbourg (Lycée Xavier Nessel) porte d'entrée	Poteau incendie	02/01/2024	2,54	67,4
Bischwiller : Résidence "Les Platanes"	Poteau incendie	01/12/2022	3,9	79,4
Setzer (Jean) / Brubach (Pierre)	Poteau incendie	23/11/2023	5	71
Foulon	Poteau incendie	10/01/2024	3,7	127
Moulin Neuf : parking des parc des Sports et à côté du pont SNCF	Poteau incendie	09/01/2024	4,7	86
Strasbourg (Station ESSO)	Poteau incendie	02/01/2024	2,5	65,8
Sandlach : forêt après la route vers MASTERFOOD'S	Poteau incendie	29/11/2022	3,7	107,8
Leriche (Professeur René)	Poteau incendie	02/01/2024	3,1	112
Dentelles (en face du 2)	Poteau incendie	26/10/2023	4,4	146
Saint-Georges / petite rue de l'eglise	Poteau incendie	27/11/2023	4,4	230
Bund (Sigmund)	Poteau incendie	04/01/2024	4,8	199
Bischwiller : I.N.A.	Poteau incendie	30/11/2022	4	154,4
Pêcheurs(quai des) (près du chemin piétonnier allant vers la rue des Repenties	Poteau incendie	29/11/2023	5,1	200
Marienthal	Poteau incendie	21/12/2022	3,7	35,8
Filature	Poteau incendie	23/04/2023	4,4	162
Iris : (limite 1ère tranche du lotissement)	Poteau incendie	03/01/2024	3,9	128
Kobian (Valentin)	Poteau incendie	04/01/2024	4,92	150,6
De Gasperi (Alcide)	Poteau incendie	08/01/2024	2,66	101,2
Truttmann	Poteau incendie	14/12/2023	4,6	169
Roses	Poteau incendie	29/11/2023	5	136
Schuman : en face du kiosque	Poteau incendie	09/01/2024	4,88	216,8
Capito : en face du n° 32	Poteau incendie	26/10/2016	4,3	60
Leriche (Professeur René)	Poteau incendie	02/01/2024	3,4	132
Bolets	Poteau incendie	09/01/2024	4,32	105
Boeddecker (Philippe)	Poteau incendie	24/11/2023	4,8	177
Weitbruch	Poteau incendie	02/01/2024	3,92	166,4
Chapelle de la Croix	Poteau incendie	13/06/2023	3,5	60
Rédemptoristes	Poteau incendie	02/10/2023	2,8	117
Bitche : devant chocolaterie Stoeffel	Poteau incendie	02/01/2024	4,14	130
Woerth	Poteau incendie	08/01/2024	3,96	103
Château-Fiat	Poteau incendie	06/03/2023	4,7	84
Marienthal	Poteau incendie	21/12/2022	3,4	27
Gaz : Logements Abattoirs Municipaux	Poteau incendie	24/03/2023	4,4	110
Johannites : conciergerie de l'école St. Georges 1	Poteau incendie	03/11/2023	4,5	109
Anshelm / Reinmar	Poteau incendie	17/05/2023	3,74	71
Strasbourg	Poteau incendie	10/01/2024	3,38	60
De Gasperi (Alcide)	Poteau incendie	08/01/2024	2,7	105
Gaz : E.S.	Poteau incendie	02/01/2024	4,44	114,8
Aviateurs	Poteau incendie	22/12/2022	3,8	42
Weitbruch	Poteau incendie	02/01/2024	3,78	83,2
Bischwiller	Poteau incendie	02/12/2022	4,2	166,6
Fougères / Eglise Saint-Joseph	Poteau incendie	19/01/2024	4,46	108

Fouine / Vison	Poteau annexe	09/01/2024	4,3	77,2
Friches / au bout de l'impasse	Poteau annexe	08/01/2024	2,94	23,8
Stresemann (Gustav)	Poteau annexe	08/01/2024	2,7	60
Marienthal	Poteau annexe	22/12/2022	3,7	20,4
Aviateurs : MAES	Poteau annexe	23/12/2022	3,9	42,8
Schirrhein : en face du n° 95 et côté du Club Hippique	Poteau annexe	08/01/2024	4,56	113
Traband (Maire André) / Vieille Ile	Poteau annexe	13/12/2023	4,66	72,6
maire Weiss (cour de l'ecole st Georges)	Poteau annexe	03/11/2023	4,6	25
Girolles	Poteau annexe	27/10/2023	4,3	79
Aérodrôme (zone)	Poteau annexe	06/03/2023	4	52
Lynx	Poteau annexe	22/12/2023	4,4	64
Lynx	Poteau incendie	22/12/2023	4,5	111
Prémontrés	Poteau annexe	22/11/2023	5	60
Hoffmann (Jean-Joseph)	Poteau annexe	04/01/2024	5	60
Kellermann	Poteau annexe	11/01/2024	3,7	15
Morschwiller	Poteau annexe	02/02/2023	4,5	73
Aigle	Poteau annexe	29/01/2024	3,52	60
Rue Jean Monnet (Placette)	Poteau annexe	18/01/2024	2,7	75
Triangle	Poteau annexe	05/10/2023	4,5	63
Marienthal / Anshelm	Poteau incendie	21/12/2023		
Hannetons	Poteau annexe	10/01/2024	4	60
Romaine	Poteau annexe	17/11/2023	4,7	98
Aviateurs	Poteau incendie	22/12/2022		
Chompré	Poteau annexe	06/03/2023	4,6	40
Ferme Stangen	Poteau incendie	19/01/2024	5,12	14
Wissembourg : en face du n° 48	Poteau annexe	28/12/2023	3,8	146
Baudel	Poteau incendie	04/01/2024	5,1	137
Enfer (impasse)	Poteau annexe	13/11/2023	5	30
Ladhof / Radeaux	Poteau incendie	05/10/2023	5,4	181
Truffes	Poteau annexe	09/01/2024	4,6	61,4
Marché-aux-Grains	Poteau annexe	30/01/2024	5,2	110,6
Weitbruch : garage GRASSER	Poteau incendie	03/01/2024	3,7	82
Lin	Poteau annexe	04/01/2024	5,24	21,8
Bourdons (Rue des)	Poteau annexe	28/11/2023	3,6	32
Vautour	Poteau annexe	02/01/2023	3,3	77
Grand'Rue	Poteau annexe	23/10/2023	4,5	102
Pfeiffer	Poteau annexe	08/01/2024	3,3	60
Wissembourg	Poteau annexe	12/12/2023	3,4	137
Rue de la Martre	Poteau annexe	31/01/2024	3,6	21
Piscine : station de surpression	Poteau incendie	08/01/2024	3,1	127,2
Strasbourg / Stade : Crédit Mutuel Musau	Poteau annexe		3,54	52
Redoute	Poteau annexe	03/11/2023	4,2	69
Tour Blanche (impasse) : au fond de l'impasse	Poteau annexe	13/11/2023	4,8	40
Berger	Poteau incendie	10/01/2024	3,98	124
Weitbruch	Poteau annexe	02/01/2024	3,6	81,6

Rue Saint-Nicolas	Poteau annexe	09/01/2024	4,86	73,2
Rapp (Général)	Poteau annexe	11/01/2024	3,68	71,2
Lys	Poteau incendie	02/01/2024	3,58	140,2
Fleckenstein	Poteau annexe	27/10/2023	4,8	43
Baudel	Poteau incendie	04/01/2024	5	140
Cerisiers / Bischwiller	Poteau incendie	01/12/2022	4,2	139,4
Cloutiers (en face de l'Hôtel de Ville)	Poteau incendie	29/11/2023	4,8	85
Saint-Exupéry : face Hôtel Champ'Alsace	Poteau incendie	30/11/2022	4,6	155,4
Bischwiller : Résidence "Les Platanes"	Poteau incendie	01/12/2022	3,9	81,4
Saint-Exupéry	Poteau incendie	30/11/2022	4	140,8
Redoute	Poteau incendie	04/11/2023	4,3	83
Marienthal / Croix de Pierre (placette)	Poteau annexe	21/12/2022	3,6	30,4
Nanquette (Pierre)	Poteau incendie	18/01/2024	3,1	130,4
Hallez (Député) / Adenauer (Konrad)	Poteau incendie	08/01/2024	2,6	110
De Lattre de Tassigny / Dépôt	Poteau incendie	13/12/2023	4,46	84,6
Eguisheim (Comtes d')	Poteau incendie	02/01/2024	4,8	115,2
Eglise Saint-Joseph	Poteau incendie	27/11/2023	4,1	160
Mos	Poteau incendie	29/11/2023	4,5	113
Prémontrés / Espéranto	Poteau incendie	22/11/2023	5,2	158
Saint-Exupéry : SOCALEC	Poteau incendie	30/11/2022	4	119,4
Aviateurs / Alouettes (Trois)	Poteau incendie	22/12/2022	3,9	124,2
Schirrhein	Poteau incendie	19/01/2024	4,3	150
Leriche (Professeur René)	Poteau incendie	02/01/2024	3,18	132,6
Canal / Repenties: côté propriété KEIFF	Poteau incendie	09/01/2024	4,88	168
Marienthal	Poteau incendie	21/12/2022	3,8	88,2
Kléber / Foulon : en face du Quartier FRERE	Poteau incendie	13/06/2023	3,6	180
Koné	Poteau incendie	19/01/2024	4,18	165
Canards (Mare aux)	Poteau incendie	09/01/2024	4,5	108
Grand'Rue	Poteau incendie	28/11/2023	5	213
Rue de la Forêt Sainte	Poteau incendie	29/01/2024	3,8	182
Buse/Putois	Poteau incendie	02/01/2024	3,8	154
Geai	Poteau incendie	02/01/2024	3,82	107
Pivert / Vautour	Poteau incendie	02/01/2024	3,3	126
Faucon / Ours	Poteau incendie	22/12/2023	3,4	156
Faucon / Aigle	Poteau incendie	31/01/2024	3,58	93
Aigle / Ours	Poteau incendie	31/01/2024	3,52	129
Spaak (Paul-Henri)	Poteau incendie	08/01/2024	2,8	67,2
Heimelsberg / Chevreuil	Poteau incendie	08/01/2024	4,2	117
Soufflenheim	Poteau incendie	22/12/2023	4,1	206
Biche	Poteau incendie	08/01/2024	4,04	170,4
Argile	Poteau incendie	29/01/2024	4,2	127
Escargots	Poteau incendie	06/03/2023	5	117
Mures	Poteau incendie	19/01/2024	4,3	108
Quatre Tournants (impasse des)	Poteau incendie	09/01/2024	4,5	94
Argile	Poteau incendie	29/01/2024	4,2	176,6
Maryse Bastié	Poteau incendie	03/03/2023	4,1	110

Maryse Bastié	Poteau incendie	03/03/2023	4,1	98
Maryse Bastié	Poteau incendie	03/03/2023	4	100
Potager	Poteau incendie	06/06/2023	3,5	114
Baudel	Poteau incendie	04/01/2024	5,24	112
Hannong	Poteau incendie	02/01/2024	5,2	133
Steingebiss	Poteau incendie	02/01/2024	4,8	160
Steingebiss	Poteau incendie	02/01/2024	4,9	169
Steingebiss/quatre vents	Poteau incendie	02/01/2024	5,24	201
Caves	Poteau incendie	06/06/2023	3,4	158
Quatre Vents	Poteau incendie	02/01/2024	5	200
Morilles	Poteau incendie	27/11/2023	4,2	138
Sachsenhausen	Poteau incendie	06/10/2023	4,2	136
Tulipes	Poteau incendie	03/01/2024	3,72	146,2
Bitche en face du 39	Poteau incendie	02/01/2024	4,52	135,9
Sureau	Poteau incendie	25/04/2018	4,24	135,6
Hêtre : en face du n° 21	Poteau incendie	27/04/2018	4,28	95,4
Carrières : Forêt	Poteau incendie	13/03/2023	5	7
Schweighouse/Aqueduc	Poteau incendie	12/02/2024	3,78	142,4
Schweighouse	Poteau incendie	12/02/2024	4,3	211
Friches	Poteau incendie	15/02/2024	4,1	109
Schuman (Place Robert)	Poteau incendie	30/01/2024	4,52	210
Tourbières	Poteau incendie		3,4	78
Torture / Grand'Rue	Poteau incendie	13/11/2023	4,9	192
Libération / Espéranto	Poteau incendie	09/01/2024	5	207
Moutons / Agneaux	Poteau incendie	30/01/2024	3,62	138
Ney (Conservateur)	Poteau incendie	25/04/2018	4,48	122,8
Moines	Poteau incendie	07/05/2018	4,48	83,6
Parcage / Gerfaut	Poteau incendie	31/01/2024	3,5	108
Contades (Maréchal de) : en face de la placette	Poteau incendie	02/07/2018	3,8	134
Weitbruch	Poteau incendie	02/01/2024	3,86	89,6
Potiers	Poteau incendie	09/05/2018	4,34	118,6
Tapis / Myrtilles	Poteau incendie	29/01/2024	4,16	137,8
Clémenceau (Georges)	Poteau incendie	29/01/2024	4,48	182,6
Cigales	Poteau incendie	30/01/2024	3,74	79,6
Aubépine	Poteau incendie	25/04/2018	4,28	192,4
Noisetier	Poteau incendie	24/04/2018	4,3	155,2
Charme	Poteau incendie	24/04/2018	4,28	124
Bitche devant LIDL	Poteau incendie	12/04/2018	4,6	41
Lisière	Poteau incendie	01/02/2024	4,16	179,2
Castor / Fougères	Poteau incendie	19/01/2024	4,1	119
Kléber : devant le C.E.S. Kléber)	Poteau incendie	13/06/2023	3,6	48
RUE SAINT GERARD	Poteau incendie	08/01/2024	3	119
rue des coquilles	Poteau incendie		0	0
Long (chemin)	Poteau incendie	12/02/2014	4,4	
Château-Fiat	Poteau incendie	24/11/2023	5	149
Foulon	Poteau incendie		3,54	119

Lerchenberg	Poteau incendie	20/03/2024	4,14	103
Huttendorf	Poteau incendie	12/02/2024	4,58	112
Clabaud : Centre des Impôts	Poteau incendie	30/01/2024	4,68	48,8
Forstheim	Poteau incendie	01/02/2024	4,3	145
Forstheim/Moines	Poteau incendie	01/02/2024	4,2	134
Wintershouse/Sainte-Odile	Poteau incendie	06/02/2024	3,26	156
Koechlin (Maurice)	Poteau incendie	30/01/2024	3,8	121
Prêteur / Tourbières	Poteau incendie	16/07/2018	3,46	143,2
Long (chemin) / bld Pasteur : Ets. ACTARIS	Poteau incendie	07/05/2018	4,46	60,8
Flamand (Edmond)	Poteau incendie	12/02/2024	4,42	146,8
Coucou	Poteau incendie	29/01/2024	4,1	183
Becquet (Thomas)	Poteau incendie	08/01/2024	5,02	105,2
Weitbruch	Poteau incendie	02/01/2024	3,5	184
Grenier	Poteau incendie	30/01/2024	4,54	136,8
Grand'Rue	Poteau incendie	30/01/2024	4,88	216
Grand'Rue	Poteau incendie	28/11/2023	4,8	214
Rue de l'Epervier	Poteau incendie	02/01/2023	3,2	92
Kellermann	Poteau incendie		3,8	110
Muguet	Poteau incendie	19/01/2024	4,2	66
Marronnier (impasse)	Poteau incendie	20/04/2018	4,32	82,6
Ader (Clément) : placette au bout de la rue	Poteau incendie	29/11/2022	4	102,8
Hochstett	Poteau incendie	04/10/2017	4,34	119
Henri Gran / Bischwiller	Poteau incendie	02/12/2022	4,3	146
Fourmis	Poteau incendie	03/01/2024	3,6	85
Aurore	Poteau incendie	11/01/2024	3,6	135
Vison	Poteau incendie	09/01/2024	4,46	91,4
Fougères : USOCOME	Poteau incendie	19/01/2024	3,9	197
Brumbt (Place Désiré)	Poteau incendie	27/02/2013	4,4	94
Moulin Neuf	Poteau incendie	09/01/2024	4,5	113
Redoute	Poteau incendie	04/11/2023	3,7	142
Long (chemin) (C.T.M.)	Poteau incendie	24/04/2018	4,38	191,4
Long - Bouleau n 12	Poteau incendie	05/02/2024	4,22	170,4
Schaeffler (Wilhelm) : BUDERUS	Poteau incendie	20/03/2024	4,06	172,4
Piscine/Bonnes Gens	Poteau incendie	08/01/2024	2,54	92,8
Puits /Betzheim	Poteau incendie	29/11/2023	4,7	148
Missions Africaines	Poteau incendie	14/04/2023	4,03	83,2
Kléber (intersection avec la rue Kellermann)	Poteau incendie	13/06/2023	3,6	162
Hoffmann (Jean-Joseph)	Poteau incendie	04/01/2024	4,94	104,8
charmille	Poteau incendie	04/01/2024	3,9	185
Carrières / Pinède	Poteau incendie	02/10/2023	2,7	106
Hund (Ferme)	Poteau incendie	02/02/2024	3,66	56
Bugatti (Ettore) : LETRAPUB	Poteau incendie	30/01/2024	3,8	154,6
Claus (Ferme) : Ets CIBOMAT S.A.S. (côté voie ferrée SNCF)	Poteau incendie	19/12/2016	3,88	92,2
Musau	Poteau incendie		3,28	60
Spitzacker	Poteau incendie		4	142
Prêteur	Poteau incendie		3,4	149,8

Forstheim	Poteau incendie	02/02/2024	3,4	53,4
Lapins	Poteau incendie	31/01/2024	3,96	65,6
Charme	Poteau incendie	24/04/2018	4,32	118,6
Bugatti (Ettore) : devant la société d'Aviculture	Poteau incendie	30/01/2024	4,2	120
Statuette (chemin de la)	Poteau incendie	30/01/2024	4	96,6
Foulon/Ignace Derendinger	Poteau incendie		3,5	194,8
Gambs (Général)	Poteau incendie	02/07/2018	3,92	103,4
Presbytère	Poteau incendie	30/01/2024	4,54	100
Prêteur	Poteau incendie		3,3	84
Nessel / Weiss	Poteau incendie	03/11/2023	4,6	202
Sandlach (chemin rural entre SIEMENS ET MARS):clôture SIEMENS	Poteau incendie	28/11/2022	4,2	158,6
Marx	Poteau incendie	03/01/2024	4,6	147
Fouine : côté Eglise St. Joseph	Poteau incendie	23/01/2015	4,4	126
Potiers : (intersection rue des Potiers - rue Neufeld)	Poteau incendie	09/05/2018	4,38	52,2
Steingebiss	Poteau incendie	02/01/2024	5,1	80
Chevaliers : Hôtel de Ville	Poteau incendie	29/11/2023	4,9	204
Bischwiller	Poteau incendie	02/12/2022	4,2	142,6
Rempart	Poteau incendie	30/01/2024	4,48	215,2
Hêtre : en face du n° 7	Poteau incendie	27/04/2018	4,26	94,8
Saint-Dominique	Poteau incendie	12/02/2024	4,1	136
Indigo	Poteau incendie	04/01/2024	5,14	88
Torture	Poteau incendie	13/11/2023	4,9	161
Forstheim	Poteau incendie	01/02/2024	3,7	60
Arquebusiers : Résidence"La Cour du Raisin"	Poteau incendie	22/06/2016	4,38	98
Dépôt	Poteau incendie	24/11/2023	4,5	69
Schweighouse	Poteau incendie	12/02/2024	4,42	193
Huttendorf	Poteau incendie	12/02/2024	4,34	161,4
Europe	Poteau incendie	28/12/2023	4,6	160
Wahlenheim	Poteau incendie			
Blin (Maurice)	Poteau incendie	13/02/2014	4,2	
North (Maire Frédéric) : en face du n° 4	Poteau incendie	30/01/2024	4,12	116
Saint-Wendelin	Poteau incendie	30/09/2016	4,24	68,2
Forstheim / Potiers	Poteau incendie	02/02/2024	4,22	193
Ohlungen / Dauendorf : en face de l'armoire de commande E.P.	Poteau incendie	15/02/2024	4,34	152,6
Voituriers / Falk (Ferme)	Poteau incendie	30/01/2024	3,66	127
Oberkirch (Colonel)	Poteau incendie	02/07/2018	3,8	98,4
Moines	Poteau incendie	07/05/2018	4,46	68,8
Schaeffler (Wilhelm)/ Blin (Maurice)	Poteau incendie	19/04/2018	4,24	108,2
Jésuites	Poteau incendie	03/01/2024	3,86	90,8
Pêcheurs(quai des) (au droit de la cuisine/ restaurant du LEGT)	Poteau incendie	29/11/2023	4,9	200
Mittelfeld	Poteau incendie	04/05/2018	4,34	193,6
Woerth	Poteau incendie	08/01/2024	3,7	140
Blaireau/Lapins	Poteau incendie	31/01/2024	4,38	51

Rue du Sel	Poteau incendie	27/10/2023	5,1	137
Moutons / Bélier	Poteau incendie	30/01/2024	3,9	111
Rauski (Jean-François)	Poteau incendie	24/11/2023	4,8	185
Ampère	Poteau incendie	02/02/2023	3,8	70
Garance / Ducs d'Alsace	Poteau incendie	06/03/2023	4,9	161
Wintershouse	Poteau incendie	06/02/2024	3,2	171
Bischwiller	Poteau incendie	01/12/2022	4,1	184
Paysans : en face des Ets. RIHN	Poteau incendie	17/11/2023	4	121
Missions Africaines (près de l'intersection avec la route de Marienthal)	Poteau incendie	14/04/2023	4	90
Foch (Maréchal) / Clabaud	Poteau incendie	30/01/2024	4,44	155
Bumb (Allée Joseph) : face bât. 1 de INA)	Poteau incendie	02/02/2024	4,16	75,6
Rue des Tilleuls	Poteau incendie	31/01/2024	4,3	172,4
Marienthal : garage MAZDA	Poteau incendie	02/12/2022	3,9	90,4
Hanauer	Poteau incendie	03/11/2023	4,5	214
Schirrhein / Eglise St Joseph	Poteau incendie	08/01/2024	4,7	196
Gaz : Abattoirs Municipaux, côté voie ferrée S.N.C.F.	Poteau incendie	24/03/2023	4,4	116
Carrières : en face de la Plaine de Jeux	Poteau incendie	02/10/2023	2,5	127
Bumb (Allée Joseph) : piste cyclable entre INA et RN63	Poteau incendie	02/02/2024	4,12	192,6
Heumann (Colonel)	Poteau incendie	05/07/2018	3,8	94,2
Kobian (Valentin)	Poteau incendie	04/01/2024	4,92	165,2
Bund (Sigmund)	Poteau incendie	04/01/2024	4,94	185,4
Schirrhein	Poteau incendie	29/01/2024	4,3	172,212
Chappe	Poteau incendie	02/02/2023	3,8	76
Marché aux Grains	Poteau incendie	30/01/2024	5,1	258
Perreaud (Etienne)	Poteau incendie		2,86	143,2
Boulevard du 2eme régimen des Dragons	Poteau incendie	30/01/2024	4,1	111
Sapin	Poteau incendie	20/04/2018	4,3	172,2
Intersection Quartier Aimé / Torture	Poteau incendie	18/04/2019	5,06	169,2
Marché aux Grains / rue du Tournoi : CES Foch	Poteau incendie	30/01/2024	4,82	215,8
Saint-Vincent / Plateau	Poteau incendie	12/02/2024	4,9	170
Grand'Rue	Poteau incendie	30/01/2024	4,8	170
Capito	Poteau incendie	13/11/2023	4,4	115
Joffre (Maréchal)	Poteau incendie	13/12/2023	4,4	140
Aqueduc	Poteau incendie	12/02/2024	3,52	107
Torture	Poteau incendie	13/11/2023	4,9	127
Claus (Ferme): au bout de l'impasse	Poteau incendie	18/10/2016	4,1	69,4
Wolmar	Poteau incendie	30/09/2016	4,26	76,2
Johannites / Saint-Georges (côté du n° 53 Grand' Rue)	Poteau incendie	03/11/2023	4,6	193
Maryse Bastié	Poteau incendie	06/03/2023	4	93
Bischwiller : garage B.M.W.	Poteau incendie	01/12/2022	4	119,4
Strasbourg	Poteau incendie	10/01/2024	3,6	60
Marx / Ivraie	Poteau incendie	03/01/2024	4,8	105
Dauendorf	Poteau incendie	15/02/2024	4,4	133,6

Eglise Saint-Joseph	Poteau incendie	27/11/2023	4,2	141
Saverne : (R.N. 340)	Poteau incendie	08/11/2016	6,9	129
Cultivateurs : H.L.M.	Poteau incendie	09/01/2024	4,84	98,4
Château-Fiat	Poteau incendie	06/03/2023	4,8	138
Château-Fiat	Poteau incendie	05/06/2023	4,9	76
Bugatti (Ettore) (en face de TIXIT)	Poteau incendie	06/06/2023	4	128
Schweighouse	Poteau incendie	12/02/2024	4,32	86,4
Noël (Paul)	Poteau incendie	18/01/2024	2,8	100
Saint-Wendelin	Poteau incendie	30/09/2016	4,04	67,4
Claus (Ferme): ESCHENLAUER	Poteau incendie	19/12/2016	4	81,4
Redoute : en face du n° 25 (Mess des Officiers)	Poteau incendie	04/11/2023	3,6	166
De Gasperi (Alcide)	Poteau incendie	08/01/2024	2,9	80
Andlauer	Poteau incendie	02/01/2024	4,9	109
Bund (Sigmund)	Poteau incendie	04/01/2024	4,94	161,8
Long (chemin) : devant l'entrée principale de l'Ecole Maternelle	Poteau incendie	05/02/2024	4,3	110
Hüffel (Gustave)	Poteau incendie	18/01/2024	2,96	125
Marx	Poteau incendie	03/01/2024	4,6	125
Aqueduc	Poteau incendie	12/02/2024	3,44	165
Carrières : en face du n° 16	Poteau incendie	02/10/2023	2,4	70
Moines	Poteau incendie	07/05/2018	4,5	69
Wintershouse/Aqueduc	Poteau incendie	06/02/2024	3,4	153
Hallez (Député) / Briand (Aristide)	Poteau incendie	25/01/2018	2,86	135
Brocard	Poteau incendie	31/01/2024	4	138
Tapis	Poteau incendie	29/01/2024	4,1	170
Parcage	Poteau incendie	31/01/2024	3,54	92,6
Bitche bretelle acces Nord de la RN63	Poteau incendie	30/01/2024	3,9	130
Paulus (Colonel)	Poteau incendie	17/08/2018	3,8	154,4
Saint-Exupéry : UKAL	Poteau incendie	30/11/2022	4	134,8
Vignoble (Petite rue du) : en face du n° 10	Poteau incendie	30/01/2024	3,6	186
Friches / Sport	Poteau incendie	15/02/2024	3,4	135
Château-Fiat	Poteau incendie	24/11/2023	5,2	188
Forstheim : rond-point de Landau	Poteau incendie	31/01/2024	4,1	176
Falk (ferme)	Poteau incendie	30/01/2024	3,88	175
Lafayette (Général)	Poteau incendie	02/07/2018	3,84	149,4
Ecureuil	Poteau incendie	30/05/2018	4,14	128
Huttendorf / Wittersheim	Poteau incendie	12/02/2024	4,58	189,4
Paulus (Colonel)	Poteau incendie	17/08/2018	3,6	192,4
Cerisiers / Brubach (Pierre)	Poteau incendie	02/01/2024	4,8	150
Schirrhein / Sables	Poteau incendie	19/01/2024	4,2	194
Hallez (Député)	Poteau incendie		2,66	114,4
Weitbruch	Poteau incendie	02/01/2024	3,66	145
Contades (Maréchal de)	Poteau incendie	02/07/2018	3,88	138,6
Cerisiers / Château-Fiat	Poteau incendie	06/03/2023	5	184
Eguisheim (Comtes d')	Poteau incendie			
Jésuites	Poteau incendie	03/01/2024	3,82	101,6

Bloch (Grand Rabbin Joseph) : WC Publics	Poteau incendie	27/10/2023	4,7	60
Libération	Poteau incendie	09/01/2024	4,9	181
Klein (Ferme)	Poteau incendie	21/10/2016	4,2	119
Saint-Wendelin	Poteau incendie	30/09/2016	4,16	76,6
Saint-Bernard / Saint-Vincent	Poteau incendie	12/02/2024	3,8	119,6
Prémontrés	Poteau incendie	22/11/2023	5	155
Schweighouse	Poteau incendie	12/02/2024	4,42	202
Charme	Poteau incendie	06/02/2024	4,82	177
Moines	Poteau incendie	07/05/2018	4,54	56,6
Saint-Vincent en face du n°17	Poteau incendie	12/02/2024	4,4	155
Wintershouse	Poteau incendie	06/02/2024	2,6	75,4
Prêteur	Poteau incendie	06/06/2023	3,5	157
Canards (Mare aux)	Poteau incendie	24/11/2023	4,5	175
Aviateurs : CETAL	Poteau incendie	23/12/2022	4	79,6
Belette : en face du n° 8	Poteau incendie	24/01/2024	3,46	129,8
Courbassier (général) : H.L.M.	Poteau incendie	03/07/2019	3,8	138,8
Sandlach : transformateur E.S.	Poteau incendie	10/01/2024	4	166
Gaude	Poteau incendie	04/01/2024	4,88	125,4
Hanauer	Poteau incendie	13/11/2023	4,3	196
Fabrique	Poteau incendie	02/01/2024	3,48	174,4
Courbassier (Général)	Poteau incendie	21/06/2016	3,7	147,4
Schweighouse / Lerchenberg	Poteau incendie	20/03/2024	4,22	117
Bugatti (Ettore) : côté voie ferrée en face TIXIT	Poteau incendie	30/01/2024	4,2	88
Waldteufel (Emile)	Poteau incendie	04/01/2024	4,88	170
Saule	Poteau incendie	25/04/2018	4,22	174,8
Guêpes	Poteau incendie	28/11/2023	3,7	113
Rue de la Belette	Poteau incendie	06/02/2024	3,7	98,8
Strasbourg	Poteau incendie	10/01/2024	3,42	76,8
Cèdre (au bout de la rue)	Poteau incendie	23/04/2018	4,22	107,2
Hohmann (Grand'Rue) / rue des Œillets	Poteau incendie	02/01/2024	3,6	11
Boeddecker (Philippe)	Poteau incendie	24/11/2023	4,9	175
Rauski (Jean-François)	Poteau incendie	24/11/2023	4,8	172
Ivraie	Poteau incendie	06/10/2023	4,3	114
Trompette	Poteau incendie	24/11/2023	3,7	44
Frêne	Poteau annexe	22/08/2018	4,38	146,6
Foch (Maréchal)	Poteau incendie	30/01/2024	4,6	180
Derendinger (Ignace) : en face du n° 7	Poteau incendie		3,46	115,4
Hannong (n° 45) : impasse entre le n° 43 et le n° 51	Poteau incendie	04/01/2024	4,9	114,4
Ferme Falk (dans l'impasse)	Poteau incendie	30/01/2024	3,5	126
Lisière : route allant vers le Calvaire	Poteau incendie	01/02/2024	3,78	170,2
Forstheim : en face du n° 68	Poteau incendie	02/02/2024	3,58	45
Centrale/puisatiers	Poteau incendie	06/10/2023	4,2	202
Horticulteurs	Poteau incendie	30/01/2024	3,84	115
Château-Fiat (en face du terrain d'accueil des Gens du Voyage)	Poteau incendie	30/01/2024	4,4	214
Lezay Marnézia (Préfet) / Paulus (Colonel)	Poteau incendie	13/06/2023	3,7	180

Dominicains au bout de l'impasse	Poteau incendie	09/01/2024	5	155,2
Gérard (Général)	Poteau incendie	23/10/2023	4,7	128
Oberkirch (Colonel) : en face du n° 3	Poteau incendie	02/07/2018	3,84	181,8
Noisetier : intersection avec rue du Châtaignier	Poteau incendie	24/04/2018	4,28	158,2
Strasbourg (LIDL)	Poteau incendie	10/01/2024	3,44	61
Schirrhein / Tapis	Poteau incendie	19/01/2024	4,2	176
Route de Bitche (chemin longeant la voie ferrée derrière des Abattoirs)	Poteau incendie	03/04/2023	44	105
Grand'Rue	Poteau incendie	28/11/2023	4,6	204
Leriche (Professeur René)	Poteau incendie	02/01/2024	3,3	110
Leriche (Professeur René)	Poteau incendie	02/01/2024	3,8	31
Weitbruch	Poteau incendie	02/01/2024	3,72	119
Leclerc (Maréchal)	Poteau incendie		3,3	94
Hannong : en face du n° 20	Poteau incendie	03/01/2024	5,1	160
Uhlwiller	Poteau incendie	12/02/2024	4,3	163
Bildstein	Poteau incendie	11/01/2024	3,9	36
Schirrhein : ONF	Poteau incendie	29/01/2024	4,4	143,2
Hochstett	Poteau incendie	25/05/2020	4,6	133,6
Tremble	Poteau incendie	24/04/2018	4,36	174,6
Alouettes (Trois)	Poteau incendie	22/12/2022	4	90
Klipfel (Colonel) : en face du n° 2	Poteau incendie	21/06/2016	3,68	145,6
Redoute	Poteau incendie	09/01/2024	3,68	80,8
Waldteufel (Emile)	Poteau incendie	04/01/2024	5,04	183,4
Heimelsberg	Poteau incendie	31/01/2024	4,1	124
Schirrhein / Bolets	Poteau incendie	08/01/2024	4,5	215
Klein (Ferme)	Poteau incendie	28/09/2016	4,1	118,4
Bumb (Allée Joseph) / chemin Sandlach	Poteau incendie	28/11/2022	4,1	151
chemin des Friches	Poteau incendie	08/01/2024	3,34	107,2
Cigales/Coquilles	Poteau incendie	22/06/2018	3,7	78
Moulin Neuf/Maraîchers	Poteau incendie	22/06/2016	4,2	122,8
Saint-Exupéry : ATRO	Poteau incendie	30/11/2022	4	165,8
Pons (Colonel)	Poteau incendie	11/01/2024	3,8	124,2
Gran (Henri) / Seltz (Guillaume)	Poteau incendie	02/01/2024	4,54	197,2
Bitche	Poteau incendie	02/01/2024	4,441	148
Ampère : GRUSS S.A.	Poteau incendie	02/02/2023	3,9	85
Apothicaire / Hérisson : 7 rue de l'Apothicaire	Poteau incendie	04/01/2024	4,3	178
Falk (ferme)	Poteau incendie	30/01/2024	3,6	161
Apothicaire	Poteau incendie	04/01/2024	3,94	227,2
Schweighouse	Poteau incendie	12/02/2024	4,4	168
Wintershouse/Saint-Alphonse	Poteau incendie	06/02/2024	3,48	134,2
Château-Fiat	Poteau incendie	24/11/2023	5	144
Gambs (Général)	Poteau incendie	02/07/2018	3,94	133,8
Eglise Saint-Joseph/Russules	Poteau incendie	27/11/2023	4,2	187
De Gasperi (Alcide)	Poteau incendie	08/01/2024	2,7	92
Bugatti (Ettore) : en face des maisons H.L.M.	Poteau incendie	06/03/2023	4	91
Forstheim/Blaireau	Poteau incendie	07/05/2018	4,34	198

Weitbruch	Poteau incendie	02/01/2024	3,72	148
Vignoble (Petite rue du)	Poteau incendie	30/01/2024	3,5	140,6
Heimelsberg	Poteau incendie	08/01/2024	4,18	179
Burlenfeld - Chemin Long n 45	Poteau incendie	24/04/2018	4,26	190,4
Moulin Neuf	Poteau incendie	22/06/2016	4,1	131,2
Moutons	Poteau incendie	23/12/2022	3,9	116
Kléber : en face des logements du C.E.S. Kléber	Poteau incendie	13/06/2023	3,6	132
Voituriers	Poteau incendie	30/01/2024	3,6	175
Lauber (Diebold)	Poteau incendie	24/11/2023	4,8	60
Rail : face du n° 2	Poteau incendie	19/06/2023	3,4	102
Fougères / Koné	Poteau incendie	19/01/2024	4,2	123
Bitche	Poteau incendie	05/04/2023	4,5	43
Weiss (Maire Georges)	Poteau incendie	03/11/2023	4,7	171
Sapeurs	Poteau incendie	23/04/2018	4,48	182,2
Monnet (Jean)	Poteau incendie	18/01/2024	2,62	110
Long (S.N.C.F.) devant la Serre Municipale, en face du n2	Poteau incendie	05/02/2024	4,76	221,4
Ohlungen	Poteau incendie	15/02/2024	4,24	141
Espéranto	Poteau incendie	22/11/2023	5	183
Vieille Faïence	Poteau incendie	11/04/2019	5,1	108
Pigeons (impasse des)	Poteau incendie	29/11/2023	4,9	157
Grand'Rue	Poteau incendie	28/11/2023	4,6	193
Deutz	Poteau incendie	13/06/2023	3,5	140
Falk (ferme)	Poteau annexe	30/01/2024	3,5	20,8
Bld Libération (en face de l'immeuble de Gaz de France)	Poteau annexe	09/01/2024	5,06	101
Carrières : en face de l'ancienne Ecole Maternelle	Poteau annexe	02/10/2023	5	88
Chemin Serpentin	Poteau annexe	02/02/2024	3,68	33,6
Falk (ferme)	Poteau annexe	01/08/2017	3,52	96,2
Moutons / Statuette	Poteau annexe	30/01/2024	3,84	60
Claus (Ferme) : Ets CIBOMAT S.A.S. (côté route de Bitche)	Poteau annexe	19/12/2016	2,56	94
Abeilles / Chenilles	Poteau annexe	31/01/2024	3,8	77,2
Marché aux Poissons : entre la BFCM et la fontaine publique	Poteau annexe	30/01/2024	5	73,6
Forstheim : à la hauteur du ralentisseur	Poteau annexe	02/02/2024	3,86	42
Parcage	Poteau annexe	31/01/2024	3,7	65
Chablis	Poteau annexe	01/02/2024	3,6	28,8
Frère (Général) : impasse vers le Parc public	Poteau annexe	08/12/2015	3,82	102,2
Long (S.N.C.F.)près du pont	Poteau annexe	05/02/2024	4,68	164,2
Lafayette (Général)	Poteau annexe	04/04/2019	3,86	79,2
Saint-Wendelin	Poteau annexe	30/09/2016	4,36	48,4
Pie	Poteau annexe	31/01/2024	3,9	75
André (Colonel)	Poteau annexe	13/06/2023	3,6	111
Strasbourg : Pont SNCF (côté rue du Foulon)	Poteau annexe	02/01/2024	3,6	85
Hannetons : face du n° 26	Poteau annexe	10/01/2024	4,1	69,4

Eguisheim (Comtes d')	Poteau annexe	06/06/2023	4,7	55
Erables	Poteau annexe	20/08/2018	4,5	83,6
Weitbruch : garage GRASSER et en face n° 123	Poteau annexe	03/01/2024	3,7	75
Hallez (Député) (Château Walk)	Poteau annexe	18/01/2024	3	31,2
Belette	Poteau annexe	31/01/2024	3,4	70
Derendinger (Ignace) : en face du n° 25	Poteau annexe		3,62	81,8
Château-Fiat	Poteau annexe	05/06/2023	4,8	55
Tourbières : en face du n° 7	Poteau annexe		3,56	71
Kapsmatt	Poteau incendie	30/01/2024	3,62	179,6
Biche	Poteau annexe	08/01/2024	3,9	79,4
Frêne/Mélèze	Poteau annexe	20/08/2018	4,12	24
Spitzacker	Poteau annexe	01/02/2024	3,88	66,4
Claus (Ferme	Poteau annexe	18/10/2016	4,26	48,8
Saint-Vincent	Poteau annexe	12/02/2024	4,36	54,8
Bischwiller	Poteau annexe	02/12/2022	4,24	27,6
Guebwiller (Jérôme)	Poteau annexe	13/01/2023	4	32
Moutons	Poteau incendie	23/12/2022	4,1	113
Bischwiller / Garance	Poteau incendie	02/12/2022	3,9	165,6
Tremble	Poteau incendie	24/04/2018	4,4	197,4
Strasbourg / Carrières : Maison de l'entreprise (CA.I.R.E)	Poteau annexe	03/01/2024	2,58	65
Sandlach : face TRUMPF	Poteau incendie	17/04/2023	3,8	176
Paysans	Poteau incendie	05/06/2023	3,9	170
Burger (Georges) / Moulin Neuf	Poteau annexe	12/02/2024	4,42	115
Rédemptoristes	Poteau annexe	02/10/2023	2,8	45
Statuette (chemin de la)	Poteau annexe	30/01/2024	4,1	40,6
Lapins/rue Heimelsberg	Poteau annexe	31/01/2024	4	78
Ducs d'Alsace	Poteau annexe	06/03/2023	4,7	95
Courbassier (au fond impasse vers Parc Public Musau)	Poteau annexe			
Ducs d'Alsace	Poteau annexe	06/03/2023	4,8	95
Ours : intersection avec rue de la Crécerelle	Poteau annexe	31/01/2024	3,5	107,2
Burger (Georges) / Maraîchers	Poteau annexe	12/02/2024	4,48	105,2
Prêteur (20a rue Gaillardin)	Poteau annexe		3,44	84
Russules	Poteau annexe	09/01/2024	4,12	82,6
Branly	Poteau annexe	06/03/2023	3,9	48
Rampe (chemin de la)	Poteau incendie	06/06/2023	3,3	129
Sport	Poteau annexe	12/02/2024	3,36	40,4
Paysans	Poteau incendie	17/11/2023	3,7	172
Signal	Poteau incendie	22/02/2023	3,6	137
Hoffmann (Jean-Joseph)	Poteau annexe	04/01/2024	5	38
Marx	Poteau annexe	03/01/2024	4,86	84,6
Radeaux	Poteau annexe	05/10/2023	5,4	139
Farkal (Armand)	Poteau annexe	17/06/2015	5,1	100,4
Schilling	Poteau annexe	04/01/2024	4,8	80
Chevreuil	Poteau incendie		4,2	47
Hérisson	Poteau incendie	06/03/2023	4,6	147

Sainte-Odile	Poteau incendie	12/02/2024	3,3	107
Wissembourg	Poteau annexe	28/12/2023	3,9	60
Glands	Poteau annexe	02/02/2024	4,18	11,2
Ourson : en face du n° 8	Poteau annexe	29/12/2023	4,1	82
Fourmis / Benoist (Colonel Jean de)	Poteau annexe	03/01/2024	3,7	60
Rue de la Martre	Poteau annexe	31/01/2024	3,62	21,2
Juncker	Poteau annexe	21/08/2018	4,46	14,8
Fougères	Poteau annexe	19/01/2024	4,2	68
Bitche	Poteau annexe	13/03/2023	4,6	78
Biquets	Poteau incendie	30/01/2024	3,5	121
Weitbruch	Poteau annexe	25/08/2016	3,86	93,2
Plateau	Poteau annexe	12/02/2024	3,6	164
Kapsmatt	Poteau incendie	30/01/2024	3,6	146,4
Falk (ferme)	Poteau annexe	30/01/2024	3,5	14,6
Forstheim : passage à niveau SNCF	Poteau incendie	02/02/2024	3,94	49,8
Prêteur	Poteau incendie		3,5	160,6
Forstheim	Poteau incendie	01/02/2024	3,78	72,4
Albrecht (Jean)/ Gran (Henri)	Poteau incendie	02/01/2024	5	169,4
Blanchissage	Poteau incendie	05/10/2023	4,3	112
Ampère : S.I.M.E.C.	Poteau incendie	04/06/2018	3,8	80
Cerisiers / Albrecht (Jean)	Poteau incendie	02/01/2024	4,948	235
Tournoi : en face du n° 1	Poteau incendie	09/01/2024	5,14	170,8
Imprimeurs	Poteau incendie	04/01/2024	4,8	109
Vignoble (Petite rue du)	Poteau incendie	30/01/2024	3,5	104
Bischwiller / Aviateurs	Poteau incendie	02/12/2022		
Guerber	Poteau annexe	06/03/2023	4,6	80
La Fayette (Général)	Poteau annexe	02/07/2019	3,8	103,8
Leriche (Professeur René)	Poteau annexe	29/12/2024	2,9	65
Statuette (chemin de la)	Poteau incendie	30/01/2024	3,62	134,2
Foulon	Poteau incendie		3,3	162
Wolbret (Syndic)	Poteau incendie	07/06/2018	4,36	165,8
Falk (ferme)	Poteau incendie	30/01/2024	3,7	165
Stade : ancienne tribune F.C.H.	Poteau incendie	03/01/2024	3,4	94
Hund (Ferme) : en face du n° 16	Poteau incendie	02/02/2024	3,84	49,6
Apothicaire	Poteau incendie	04/01/2024	4	157
Blanchissage / Marx	Poteau incendie	05/10/2023	4	134
De Lattre de Tassigny / Colomé	Poteau incendie	13/12/2023	4,44	118,2
Geyher	Poteau incendie	09/01/2024	4,9	89,6
Saint-Bernard	Poteau incendie	15/02/2024	3,78	110
Setzer (Jean)	Poteau incendie	24/11/2023	5	97
Noël (Paul)	Poteau incendie	18/01/2024	2,7	104,4
Violettes	Poteau incendie	02/01/2024	3,74	148
Friches / Plateau	Poteau incendie	12/02/2024	3,46	124
Foulon	Poteau incendie		3,5	123
Merisier	Poteau incendie	25/04/2018	4,24	165,4
Sandlach : Maison Forestière Sandlach	Poteau incendie	28/11/2022	3,5	69

Lezay-Marnezia (Préfet)	Poteau incendie	06/05/2024	3,38	150,2
Piscine	Poteau incendie	08/01/2024	3,1	120
Truttmann	Poteau incendie	31/01/2024	4,7	154,6
Ours	Poteau incendie	22/12/2023	4,1	180
Ours / Busard	Poteau incendie	28/12/2023	3,8	165
Busard	Poteau incendie	31/01/2024	4,06	133,8
Rue de l'Ours	Poteau incendie	22/12/2023	3,9	112
Soufflenheim	Poteau incendie	22/12/2023	4,2	161
Soufflenheim : Scierie TRENDEL : Bureaux	Poteau incendie	22/12/2023	3,9	60
Soufflenheim : Scierie TRENDEL	Poteau incendie	22/12/2023	3,8	90,6
Soufflenheim : Scierie TRENDEL	Poteau incendie	22/12/2023	3,5	213
Soufflenheim	Poteau incendie	22/12/2023	4	193
Soufflenheim / Oberlin (Ferme)	Poteau incendie	22/12/2023	3,9	163
Soufflenheim : en face de la rue du Busard	Poteau incendie	22/12/2023	4,1	181
Soufflenheim : parking USOCOME	Poteau incendie	22/12/2023	4,1	152
Soufflenheim / Vélos	Poteau incendie	22/12/2023	4,2	158
Route de Soufflenheim	Poteau incendie	22/12/2023	4,1	122
Soufflenheim / Apothicaire	Poteau incendie	03/10/2018	4,26	149,4
Taupe	Poteau incendie	22/12/2023	4,2	138,4
Taupe	Poteau incendie	22/12/2023	4,3	134
Taupe	Poteau incendie	22/12/2023	4,4	128
Gui	Poteau incendie	09/01/2024	3,96	101,6
Mousserons	Poteau incendie	09/01/2024	4,42	136,6
Girolles	Poteau incendie	27/11/2023	4,2	130
Fougères / Fraises	Poteau incendie	19/01/2024	4,44	104
Genêt	Poteau incendie	19/01/2024	4,2	156
Sables / Merle	Poteau annexe	29/01/2024	4,1	35
Sables / Rossignol	Poteau annexe	29/01/2024	3,98	93
Schirrhein	Poteau incendie	08/01/2024	4,5	176
Schirrhein	Poteau incendie	08/01/2024	4,3	203
Résine	Poteau annexe	06/10/2023	4,8	60
Statuette (chemin de la)	Poteau incendie	30/01/2024	3,7	140
Marienthal	Poteau incendie	10/03/2016	3,7	102,8
Foulon : en face du n° 1	Poteau incendie	10/01/2024	3,6	177
Foulon	Poteau incendie	12/04/2017	3,5	141,8
Rampe (chemin de la) arrière collège Kléber	Poteau incendie	11/06/2023	3,5	160
Kellermann	Poteau incendie	11/01/2024	3,9	78
Urban (Butte) / Friches	Poteau incendie	08/01/2024	3,02	115
Friches / Glacière	Poteau incendie	08/01/2024	2,8	115
Claus (Ferme)	Poteau incendie	20/03/2024	3,9	79
Bugatti (Ettore): S,A.P.O	Poteau incendie	13/04/2023	3,9	145
Prêteur / Traverse	Poteau incendie	06/06/2023	3,4	173
Ferme Stangen	Poteau incendie	19/01/2024	5,04	84
Montagne Verte	Poteau annexe	29/11/2023	5	80
Pie	Poteau incendie	31/01/2024	3,76	85
Bumb (allée Joseph) : restaurant Mac Donald's	Poteau incendie	29/11/2022	3,8	84,4

route de Rhin / rue des quatre Vents	Poteau annexe	02/01/2024	5,4	33
Orme	Poteau incendie	09/05/2018	4,18	103,2
Tuiles	Poteau incendie	09/05/2018	4,74	117,6
Tuiles	Poteau incendie	09/05/2018	4,42	124,8
Teinturerie (impasse)	Poteau incendie	04/01/2024	5	108
Maraichers	Poteau incendie	12/02/2024	4,4	184
Maraichers	Poteau incendie	12/02/2024	4,48	180,8
Voituriers : derrière les immeubles S.I.B.A.R.	Poteau incendie	30/01/2024	3,6	86
Plateau	Poteau incendie	12/02/2024	3,4	114
Plateau	Poteau incendie	12/02/2024	3,44	138,8
Saint-Florent	Poteau incendie	12/02/2024	3,5	133,2
Chasseurs	Poteau incendie	29/01/2024	4,1	156
Burlenfeld	Poteau incendie	24/04/2018	4,32	180
Soufflenheim	Poteau incendie	22/12/2023	4	141
chemin des paysans	Poteau incendie	06/06/2023	3,9	174
chemin sandlach (bassin TRUMPF)	Poteau incendie	02/11/2022	3,7	189,6
ferme Stritten (devant hangar)	Poteau incendie	19/01/2024	5,2	66
ferme Stritten (devant habitation vers RD 29)	Poteau incendie	19/01/2024	4	80
Moutons (lotissement)	Poteau incendie	27/12/2022	3,9	101,4
Fortsheim (face chemin ferme des Anabaptistes)	Poteau incendie	01/02/2024	3,68	60,4
Neufeld	Poteau annexe			
Vignoble (Petite rue du)	Poteau incendie	30/01/2024	3,4	125
Aune	Poteau incendie	09/05/2018	4,24	127,6
Asperges	Poteau incendie	09/05/2018	4,42	96,8
Abeilles	Poteau incendie	30/01/2024	3,72	90,8
Fleurs	Poteau incendie	02/01/2024	4	169
Escargots	Poteau incendie	06/03/2023	4,7	191
Gaz (chemin du)	Poteau annexe	02/01/2024	4,2	25
Marx	Poteau incendie	03/01/2024	4,48	112,2
Epines	Poteau incendie	09/01/2024	4,2	148
Abeilles	Poteau incendie	30/01/2024	3,7	131,2
Butte Urban	Poteau incendie	08/01/2024	3,26	93,4
Boulevard de l'Europe	Poteau incendie	22/12/2023	4,5	60
Ilot du Maire Traband (Bat 3)	Poteau incendie	13/12/2023	4,78	179
rue du Professeur Batt	Poteau incendie	02/01/2024	4,3	153
Place Désiré Brumbt	Poteau incendie		0	0
chemin du Moulin Neuf : derrière le centre de Santé Polyvalent	Poteau incendie	04/10/2017	4,58	92,4
Rue du Vautour	Poteau incendie	02/01/2024	3,4	124
Rue de la Coudraie	Poteau incendie	13/11/2023	3,7	108
Rue du Vignoble	Poteau incendie	30/01/2024	3,56	153
Rue du Vignoble	Poteau incendie	30/01/2024	3,58	144
Rue Ohmetfeld	Poteau incendie	30/01/2024	3,5	152
Rue de l'Ours	Poteau incendie	28/12/2023	3,9	146
Rue Saint Materne	Poteau incendie	15/02/2024	4,2	174
Rue Saint Materne	Poteau incendie	15/02/2024	4	132

Rue de l'Hérisson	Poteau incendie	31/01/2024	4,18	171,4
Rue de l'Hermine	Poteau incendie	04/01/2024	4,08	177
Rue de la Croix de Pierre	Poteau incendie	02/02/2023	3,7	98
Rue de la Croix de Pierre	Poteau incendie	25/09/2021	3,9	121
Rue de la Croix de Pierre	Poteau incendie	02/02/2023	3,9	117
Chemin du parcage	Poteau incendie	31/01/2024	3,2	80
Rue du Cresson	Poteau incendie	30/01/2024	3,5	147
Rue du Cresson	Poteau incendie	30/01/2024	3,5	157
Rue du Chateau Fiat	Poteau incendie	24/11/2023	4,9	97
Route de Bischwiller	Poteau annexe	08/01/2024	2,78	85
Rittergasse	Poteau annexe	06/03/2019	4,2	114,2
Route de Weitbruch	Poteau incendie	03/01/2024	3,58	62,2
Chemin des Paysans	Poteau incendie	29/06/2023	4	100
rue du colonnel andré	Poteau incendie	13/06/2023	3,5	70
Ecrevisses (Rue des)	Poteau incendie	28/11/2023	4,1	147
Thurot (Rue Nicolas)	Poteau incendie	24/11/2023	3,6	167
Thurot (Rue Nicolas)	Poteau incendie	13/03/2023	3,8	200
Thurot (Rue Nicolas)	Poteau incendie			
Thurot (Rue Nicolas)	Poteau incendie	24/11/2023	3,7	168
Thurot (Rue Nicolas)	Poteau incendie	29/11/2023	3,6	128
Thurot (Rue Nicolas)	Poteau incendie	29/11/2023	3,5	101
Thurot (Rue Nicolas)	Poteau incendie	29/11/2023	3,7	173
Murin (Passage du)	Poteau incendie	24/11/2023	3,5	140
Verdier (Passage du)	Poteau incendie			
Sitelle (Passage de la)	Poteau incendie	13/03/2023	3,7	87
rue des scarabées	Poteau incendie	30/01/2024	3,6	129
rue des carrières	Poteau incendie		2,5	131
carrière	Poteau incendie	13/03/2023	5,1	99
carrière	Poteau incendie	13/03/2023	5	106
rue des agneaux	Poteau incendie		3,7	111
Tristan Ruhlmann	Poteau incendie			
Rue Gaillardin	Poteau incendie	18/01/2024	3,2	93
CHEMIN DE LA RAMPE	Poteau incendie		3,4	128
Claus (Ferme): pied du talus de la voie de liaison Nord/Ouest	Poteau incendie	12/10/2016	4,1	87,4
Saint-Wendelin	Poteau incendie	30/09/2016	4,16	62,8
Chapelle de la Croix	Poteau incendie	17/07/2018	3,5	99
neubourg	Poteau incendie	30/01/2024	4,42	115,8
Capucins	Poteau incendie	28/11/2023	4,3	129
Claus (Ferme): Ets TRENDEL	Poteau incendie	30/09/2016	4,08	81,6
Neuve	Poteau incendie	28/11/2023	4,3	102
Claus (Ferme)	Poteau annexe	10/04/2019	4,18	13,4
Foch (Maréchal)	Poteau incendie	30/01/2024	4,6	173
Claus (Ferme): devant SCHROLL	Poteau incendie	08/04/2019	4,28	69,4
Claus (Ferme): en face du n°37a	Poteau incendie	12/10/2016	4,02	65
route de Strasbourg	Poteau annexe	03/01/2024	3,6	85
rue des chataigniers	Poteau incendie			

Chaudronniers	Poteau incendie	29/01/2024	4,8	167,8
Rue de l'Epervier	Poteau incendie	29/01/2024	3,7	78
Houblon : Salle des Corporations	Poteau incendie	29/01/2024	4,86	103
Tanneurs (Fossé)	Poteau incendie	29/01/2024	4,86	181,2
Rue de la Forêt Sainte	Poteau annexe	29/01/2024	4,08	102,8
Bardeaux	Poteau incendie	29/01/2024	4,1	151
Faisans	Poteau incendie	29/01/2024	4,32	140
Saint-Arbogast	Poteau incendie	29/01/2024	4,1	168
Chasseurs / Tapis	Poteau incendie	29/01/2024	4,1	179
Chasseurs	Poteau incendie	29/01/2024	4,3	127,4
Angle	Poteau annexe	29/01/2024	4,1	55,4
Koechlin (Maurice) : au bout de la route	Poteau incendie	30/01/2024	3,88	84,8
Cigales (Rue des)	Poteau incendie	23/01/2024	3,7	61
Falk (ferme)	Poteau incendie	30/01/2024	3,58	141,2
Falk (ferme) : TIXIT	Poteau incendie	30/01/2024	3,5	128
Rue du Vignoble	Poteau incendie	30/01/2024	3,5	147
Parcage / Oberlin (Ferme)	Poteau incendie	31/01/2024	3,82	76
Crécerelle	Poteau incendie	31/01/2024	3,68	123
Crécerelle	Poteau incendie	31/01/2024	3,46	84
Postillon	Poteau incendie	31/01/2024	3,3	94
Château-Fiat	Poteau incendie	30/01/2024	5,14	221,2
Benoist (Colonel Jean de) : en face du n° 1b	Poteau annexe	30/01/2024	3,8	157
Spitzacker	Poteau incendie	01/02/2024	4	144
Forstheim : route longeant voie ferrée	Poteau incendie	02/02/2024	4,06	48
Long (chemin) - Mélèze	Poteau incendie	05/02/2024	4,24	187,6
Long (chemin) / Frêne	Poteau annexe	05/02/2024	4,26	99,2
Wintershouse	Poteau incendie	06/02/2024	3,4	153
Huttendorf	Poteau incendie	12/02/2024	4,52	146
Saint-Florent	Poteau incendie	12/02/2024	3,94	105
Saint-Florent	Poteau incendie	12/02/2024	3,66	115,8
Lezay Marnézia (Préfet) / Gambs (Général)	Poteau incendie	13/06/2023	3,8	187
Lezay Marnézia (Préfet) / école élémentaire Musau	Poteau incendie	12/07/2018	3,56	144,2
Leriche (Professeur René) : en face du n° 14	Poteau incendie	02/01/2024	3	121
Leriche (Professeur René)	Poteau annexe	02/01/2024	2,8	48,8
Becquet (Thomas)	Poteau incendie	08/01/2024	5,36	98,8

7.3 Commune de Kaltenhouse

Adresse	Type	Date de dernière mesure	Pression statique (bars)	Débit à 1 bar (m^3/h)
11, RUE DU ROSENFELD	Poteau incendie	22/01/2024	5,2	105
29, RUE DU ROSENFELD	Poteau incendie	04/12/2023	0	0
25, RUE DU ROSENFELD	Poteau annexe	22/01/2024	5,2	95
54, RUE DE MARIENTHAL	Poteau incendie	02/02/2024	4,2	73
36, RUE DE MARIENTHAL	Poteau annexe	02/02/2024	4,2	33
8, IMPASSE DE LA PRAIRIE	Poteau annexe	11/01/2024	5,5	88
53, RUE DES MESSIEURS	Poteau incendie	09/01/2024	5,5	173
56, CHEMIN DE L'ETANG	Poteau incendie	09/01/2024	5,3	110
CHEMIN RURAL INCONNU	Poteau incendie	18/01/2024	4,2	51
11, RUE DES HIRONDELLES	Poteau annexe	11/12/2023	4,1	75
3, RUE DES ROSSIGNOLS	Poteau annexe	08/01/2024	4,1	100
12, RUE DES HIRONDELLES	Poteau incendie	11/12/2023	4	90
2, RUE DES HIRONDELLES	Poteau annexe	11/12/2023	4	75
18, RUE DES MESSIEURS	Poteau annexe	11/01/2024	5,3	40
16, RUE DES PECHEURS	Poteau annexe	26/07/2023	0	0
7, RUE DES PECHEURS	Poteau annexe	11/01/2024	5,3	20
32, RUE DES MESSIEURS	Poteau annexe	11/01/2024	5	40
2, RUE DES ACACIAS	Poteau incendie	18/01/2024	4,3	60
6, RUE DE SCHIRRHEIN	Poteau incendie	18/01/2024	4,4	135
10, RUE DE BISCHWILLER	Poteau incendie	18/01/2024	4,2	75
CHEMIN RURAL INCONNU	Poteau incendie	24/01/2024	4	40
30, RUE DE LA LIBERTE	Poteau annexe	26/07/2023	4,2	75
6, RUE DES IRIS	Poteau annexe	08/01/2024	4,3	72
11, RUE DE SCHIRRHEIN	Poteau annexe	22/01/2024	4,6	110
26, RUE DE SCHIRRHEIN	Poteau incendie	18/01/2024	4,5	145
1, CHEMIN DEPARTEMENTAL NO29 (RUE PRINCIPALE)	Poteau annexe	08/01/2024	4,1	78
11, RUE DES FAISANS	Poteau incendie	13/12/2023	4,1	99
8, RUE DES GENETS	Poteau incendie	13/12/2023	4,1	84
CHEMIN RURAL INCONNU	Poteau incendie	04/12/2023	0	0
107, ROUTE DEPARTEMENTALE NO329 (RUE DE BISCHWILLER)	Poteau incendie	22/01/2024	4,2	106
30, CHEMIN DEPARTEMENTAL NO29 (RUE PRINCIPALE)	Poteau annexe	18/01/2024	4	65
24, RUE DE BISCHWILLER	Poteau incendie	18/01/2024	4,2	72
5, RUE DES SOEURS	Poteau incendie	18/01/2024	4,2	60
20, CHEMIN DEPARTEMENTAL NO29 (RUE PRINCIPALE)	Poteau annexe	08/01/2024	4	65
16, RUE DES MESANGES	Poteau incendie	11/12/2023	4,1	107
6, RUE DES ROSES	Poteau annexe	08/01/2024	4,7	34
3, RUE DES FLEURS	Poteau annexe	08/01/2024	4	36
40 RUE DES PERDRIX	Poteau incendie	13/12/2023	4,1	90
10, RUE DE LA PAIX	Poteau incendie	08/01/2024	4,1	36
16, RUE DES CHASSEURS	Poteau annexe	08/01/2024	4	40

2A, RUE DES MESANGES	Poteau incendie	11/12/2023	4,2	72
2, RUE DES PERDRIX	Poteau annexe	11/12/2023	4,1	79
1, RUE DES PERDRIX	Poteau incendie	11/12/2023	4	107
13, RUE DES MESANGES	Poteau annexe	11/12/2023	4,1	90
3, RUE DU FURET	Poteau incendie	13/12/2023	4,3	98
6, RUE DES LILAS	Poteau annexe	13/12/2023	4,3	67
2, RUE DE LA BELETTE	Poteau incendie	13/12/2023	4,4	105
7, RUE DU VISON	Poteau incendie	13/12/2023	4,2	100
7, RUE DE MARIENTHAL	Poteau incendie	02/02/2024	4	0
5, RUE LA DE SABLIERE	Poteau annexe	29/05/2020	4,1	35
12, RUE LA DE SABLIERE	Poteau annexe	18/01/2024	4,2	28
3D, RUE DE MARIENTHAL	Poteau incendie	02/02/2024	4,3	32
5, RUE DE L'HERMINE	Poteau incendie	13/12/2023	4,3	105
13, RUE DES ECUREUILS	Poteau incendie	13/12/2023	4,2	99
4, RUE DU JASMIN	Poteau annexe	13/12/2023		0
52, RUE DE LA LIBERTE	Poteau annexe	11/12/2023	4,2	33
10, RUE DES PERDRIX	Poteau incendie	13/12/2023	4	95
3, RUE DU NOYER	Poteau incendie	08/01/2024	4,1	80
6, RUE DES ECUREUILS	Poteau incendie	13/12/2023	4,1	99
10, CHEMIN DEPARTEMENTAL NO29 (RUE PRINCIPALE)	Poteau incendie	08/01/2024	4,1	80
8, RUE DE LA LIBERTE	Poteau annexe	11/12/2023	4	50
23, RUE DE MARIENTHAL	Poteau incendie	26/07/2023	4,2	20
10 Rue des Prés	Poteau annexe	11/01/2024	5,3	20
40, RUE DE BISCHWILLER	Poteau incendie	18/01/2024	4,2	70
11, RUE DE LA MONTAGNE	Poteau annexe	11/01/2024	4	5

7.4 Commune d'Oberhoffen-sur-Moder

Adresse	Type	Date de dernière mesure	Pression statique (bars)	Débit à 1 bar (m^3/h)
19 Rue Schmalzacker	Poteau incendie	21/11/2023	5	145
37 RUE DE SCHIRRHEIN	Poteau incendie	23/11/2023	5.5	160
83, RUE PRINCIPALE	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	170
17 Rue des Bouleaux	Poteau incendie	22/11/2023	5.3	130
6 Rue de Kaltenhouse	Poteau incendie	23/11/2023	5.3	145
10 RUE DU BLAIREAU	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	136
28 Rue des Genets	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	140
5 RUE DE LA SCIERIE	Poteau incendie	21/11/2023	5.1	97
45 Rue de la Gare	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	174
40 RUE DES TUILES	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	56
68 RUE PRINCIPALE	Poteau incendie	21/11/2023	5.6	185
40 RUE PRINCIPALE	Poteau incendie	23/11/2023	5.8	123
10 RUE DE BISCHWILLER	Poteau incendie	22/11/2023	6	45
5 Rue du Commerce	Poteau incendie	21/11/2023	6	70
65 Rue de Schirrhein	Poteau incendie	22/11/2023	5.6	167
80 Rue de Schirrhein	Poteau incendie	22/11/2023	5.6	151
10 Rue de la Gare	Poteau incendie	22/11/2023	5.7	184
85 Rue de la Gare	Poteau incendie	22/11/2023	5.2	135
1 RUE DU BLAIREAU	Poteau incendie	23/11/2023	5.5	142
71 Rue de la Gare	Poteau incendie	22/11/2023	5.2	105
67d Rue de la Gare	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	120
4 Rue du Commerce	Poteau incendie	22/11/2023	5.8	70
10 Rue des Champs	Poteau incendie	23/11/2023	5.9	75
15 Rue du Commerce	Poteau incendie	22/11/2023	6	75
12 RUE DES VIGNES	Poteau incendie	22/11/2023	5.8	65
16 RUE DES VIGNES	Poteau incendie	23/11/2023	5.6	60
46 RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER	Poteau incendie	22/11/2023	5.1	92
43 RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER	Poteau incendie	23/11/2023	5.5	128
26 RUE DES ASPERGES	Poteau incendie	21/11/2023	5.5	125
11 RUE DU POSTEUR EHRENPFORT	Poteau incendie	23/11/2023	5.3	118
1 RUE DE SCHIRRHEIN	Poteau incendie	22/11/2023	5.6	180
1, IMPASSE DES MIRABELLES	Poteau incendie	22/11/2023	5.9	210
2 Rue Gottfried Ostermann	Poteau incendie	23/11/2023	5.1	120
18 Rue de Kaltenhouse	Poteau incendie	22/11/2023	5.1	60
1 PLACE DU RENARD	Poteau incendie	23/11/2023	5.5	150
30 RUE DES TUILES	Poteau incendie	23/11/2023	5.5	85
42 Rue de la Gare	Poteau incendie	21/11/2023	5.5	187
24 Rue de la Gare	Poteau incendie	22/11/2023	5.8	190
2 RUE DES PRES	Poteau incendie	22/11/2023	5.7	68
12 RUE PRINCIPALE	Poteau incendie	23/11/2023	5.8	125
11 RUE DES BOULEAUX	Poteau incendie	22/11/2023	5.2	138
3 RUE DES BOULEAUX	Poteau incendie	21/11/2023	5	107

20 RUE DES BRUYERES	Poteau incendie	22/11/2023	5	135
38 RUE DE LA FORET	Poteau incendie	22/11/2023	5.1	112
16 RUE DU BLE	Poteau incendie	22/11/2023	5.6	45
1, RUE DES BOULEAUX	Poteau incendie	22/11/2023	5.2	144
19 RUE DE SCHIRRHEIN	Poteau incendie	21/11/2023	5.5	180
20, RUE DES TROIS TILLEULS	Poteau incendie	21/11/2023	5.8	147
5 PLACE DU RENARD	Poteau incendie	21/11/2023	5.5	115
7 Rue des Genets	Poteau incendie	23/11/2023	5.5	135
72a Rue de la Gare	Poteau incendie	22/11/2023	5.7	165
5 Rue de l'Orge	Poteau incendie	21/11/2023	5.5	158
54 RUE PRINCIPALE	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	109
22 RUE PRINCIPALE	Poteau incendie	21/11/2023	5.5	110
20 RUE DE BISCHWILLER	Poteau incendie	21/11/2023	5.6	95
2 RUE DE BISCHWILLER	Poteau incendie	11/12/2023	5.2	65
47 RUE DE SCHIRRHEIN	Poteau incendie	22/11/2023	5.6	160
3 Rue des Artisans	Poteau incendie	21/11/2023	5.2	63
2 RUE DES BRUYERES	Poteau incendie	22/11/2023	5	96
52 RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER	Poteau incendie	21/11/2023	5.1	128
30 RUE DU BLE	Poteau incendie	23/11/2023	5.6	102
2 RUE DU HOUBLON	Poteau incendie	22/11/2023	5.8	130
10 RUE DU CIMETIERE	Poteau incendie	22/11/2023	5.6	104
6, RUE DES PATURAGES	Poteau incendie	21/11/2023	5.5	120
12 Rue du Camp	Poteau incendie	22/11/2023	5.4	108
1, RUE LOUIS PASTEUR	Poteau incendie	21/11/2023	5.8	110
RUE DE L'ORGE	Poteau incendie	22/11/2023	5.1	106
18 RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER	Poteau incendie	21/11/2023	5.2	145
29 RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER	Poteau incendie	22/11/2023	5.2	107
6 RUE BEILE	Poteau incendie	22/11/2023	5.4	98
8 RUE ALBERT SCHWEITZER	Poteau incendie	22/11/2023	5.8	167
8 RUE DE LA FORET	Poteau incendie	23/11/2023	5.8	138
RUE DE LA FORET	Poteau incendie	21/11/2023	5.6	70
3 RUE GOETHE	Poteau incendie	22/11/2023	5.8	100
5a rue des pâquerettes	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	127
11 rue des pâquerettes	Poteau incendie	22/11/2023	5.4	135
10 Rue Christian Christmann	Poteau incendie	23/11/2023	5.5	135
1 Rue Christian Christmann	Poteau incendie	21/11/2023	5.4	130
19 RUE DES ASPERGES	Poteau incendie	23/11/2023	5.2	137
9 RUE ENTLYBERG	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	106
16 RUE BEILE	Poteau incendie	21/11/2023	5.2	90
22 RUE DE LA FORET	Poteau incendie	23/11/2023	5.1	92
12 RUE NEUVE	Poteau incendie	22/11/2023	5.8	60
9 RUE DES HIRONDELLES	Poteau incendie	23/11/2023	5.6	33
CHEMIN RURAL BAECKERWEG	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	82
20, RUE DE L'HIVER	Poteau incendie	21/11/2023	5.5	155
18, RUE DE LA FORET	Poteau incendie	22/11/2023	5.4	127
16 rue des orchidées	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	120

1a rue des pâquerettes	Poteau incendie	21/11/2023	5.3	124
15 rue des pâquerettes	Poteau incendie	21/11/2023	5.5	140
rue de schirrhein prox pylonne	Poteau incendie	21/11/2023	5.8	140
30 RUE DE LA FORET	Poteau incendie	21/11/2023	5.1	130
8 RUE DES BRUYERES	Poteau incendie	23/11/2023	5.1	120
22 RUE DU POSTEUR EHRENPFORT	Poteau incendie	21/11/2023	5.5	117
1 RUE FORLENWALD	Poteau incendie	22/11/2023	5.3	105
2 RUE DU BLE	Poteau incendie	21/11/2023	5.5	130
6 RUE DU MILIEU	Poteau incendie	21/11/2023	5.8	156
7 RUE DES TROIS TILLEULS	Poteau incendie	22/11/2023	5.8	104
30 RUE DU CIMETIERE	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	111
6 RUE DE LA FORET	Poteau incendie	21/11/2023	5.3	185
2 rue du muguet	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	129
5 Rue Ludwig Koenig	Poteau incendie	22/11/2023	5.5	135
7 Rue Gottfried Ostermann	Poteau incendie	21/11/2023	5.5	133

7.5 Commune d'Ohlungen

Adresse	Type	Date de dernière mesure	Pression statique (bars)	Débit à 1 bar (m^3/h)
158, RUE HUBEL	Poteau incendie	16/11/2023	3,8	94
17, RUE DES LILAS	Poteau annexe	16/11/2023	3	50
1, RUE DES TULIPES	Poteau incendie	16/11/2023	3,8	70
13, RUE DES TULIPES	Poteau incendie	16/11/2023	3	60
1, RUE DES OEILLETS	Poteau incendie	16/11/2023	3	54
6, RUE DES LILAS	Poteau annexe	16/11/2023	3,2	30
15, RUE DU MOULIN	Poteau incendie	16/11/2023	4	80
22, RUE DU MOULIN	Poteau incendie	16/11/2023	3,8	85
7, RUE DES SPORTS	Poteau incendie	16/11/2023	4,2	90
6, RUE DU MUGUET	Poteau annexe	16/11/2023	3	60
1, RUE DES SPORTS	Poteau annexe	16/11/2023	4	60
4, IMPASSE DES VIOLETTES	Poteau annexe	16/11/2023	3	45
13, RUE DU MUGUET	Poteau incendie	16/11/2023	2,9	58
25, RUE DU MUGUET	Poteau annexe	16/11/2023	2,8	46
8, CHEMIN D'EXPLOITATION INCONNU	Poteau incendie	16/11/2023	2,8	52
8, RUE DES HIRONDELLES	Poteau incendie	16/11/2023	2,5	50
137B, RUE SANDBUEHL	Poteau incendie	16/11/2023	4,7	80
57, RUE MERCIERE KRAEMERGASSE	Poteau incendie	16/11/2023	3,9	68
53A, RUE DE L'EGLISE	Poteau annexe	16/11/2023	4,4	38
113, RUE SANDBUEHL	Poteau incendie	16/11/2023	4	60
117, RUE SANDBUEHL	Poteau annexe	16/11/2023	4,5	60
CHEMIN D'EXPLOITATION INCONNU	Poteau incendie	16/11/2023	3,5	65
25 rue PRINCIPALE	Poteau incendie	16/11/2023	3,2	68
1, RUE DU MOULIN	Poteau incendie	16/11/2023	4,2	80
1, RUE DU SAPIN	Poteau incendie	16/11/2023	4,4	60
13, RUE DU SAPIN	Poteau annexe	16/11/2023	4,6	54
rue de la source	Poteau annexe	16/11/2023	4,3	60
109, RUE SANDBUEHL	Poteau incendie	16/11/2023	4,5	100
126, RUE SANDBUEHL	Poteau incendie	16/11/2023	4,2	105
5, RUE DU SAPIN	Poteau incendie	16/11/2023	3,7	67
53, RUE DE L'EGLISE	Poteau annexe	16/11/2023	3,7	35
9, RUE DU SAPIN	Poteau annexe	16/11/2023	4,6	58
CHEMIN D'EXPLOITATION INCONNU	Poteau incendie	16/11/2023	4,6	96
RUE DU SAPIN	Poteau incendie	16/11/2023	4,9	109
5 Rue du Moulin	Poteau incendie	12/05/2023	3	60
RUE SANDBUEHL	Poteau incendie	16/11/2023	4,6	90
RUE SANDBUEHL	Poteau incendie	16/11/2023	4,7	84
8, RUE DU ROSSIGNOL	Poteau incendie	16/11/2023	2,5	45
1, RUE IMP. DU PINSON	Poteau incendie	16/11/2023	2,5	35
60, RUE DE L'EGLISE	Poteau annexe	16/11/2023	3,6	40
72, RUE DE LA CHARRUE	Poteau annexe	16/11/2023	4	30
CHEMIN D'EXPLOITATION INCONNU	Poteau incendie	16/11/2023	2,4	60

212, RUE DE WINTERSHOUSE	Poteau incendie	16/11/2023	2,8	74
CHEMIN D'EXPLOITATION INCONNU	Poteau incendie	16/11/2023	4,6	85
LIEUDIT WOLKENBRUCH	Poteau incendie	16/11/2023	4,9	96
180, RUE DE WINTERSHOUSE	Poteau incendie	16/11/2023	3,2	86
193, RUE DE WINTERSHOUSE	Poteau incendie	16/11/2023	2,8	80
194, RUE DES TAILLEURS	Poteau incendie	16/11/2023	3	80
45, RUE DE L'ECOLE	Poteau annexe	16/11/2023	3,3	45

7.6 Commune de Rohrwiller

Adresse	Type	Date de dernière mesure	Pression statique (bars)	Débit à 1 bar (m^3/h)
Roseaux (Rue des)	Poteau incendie	16/05/2021		
Rettig (Lotissement)	Poteau incendie	15/05/2021	4,1	47
Saint-Wendelin (Rue)	Poteau incendie	16/05/2021	6,5	
Saint-Wendelin (Rue)	Poteau incendie	16/05/2021	6,3	
Grand'Rue	Poteau incendie	16/05/2021	6,3	
Champs (Rue des)	Poteau incendie	16/05/2021	6,3	
Grand'Rue	Poteau annexe	16/05/2021	6,4	111
Lilas (Rue des)	Poteau annexe		5,5	109
Lilas (Rue des)	Poteau incendie		5,5	2
Pommiers (Rue des)	Poteau annexe	16/05/2021	5,4	116
Chênes (Rue des)	Poteau incendie	16/05/2024	5,4	120
Saint-Wendelin (Rue)	Poteau incendie	16/05/2021	5,4	
Noyers (Rue des)	Poteau incendie	16/05/2021	6,4	
Vergers (Rue des)	Poteau incendie	09/05/2021	6,3	
Noyers (Rue des)	Poteau annexe	16/05/2021	6,3	
Cigognes (Rue des)	Poteau incendie	15/05/2021	5,4	
Cigognes (Rue des)	Poteau incendie	15/05/2021	5,4	
Cigognes (Rue des)	Poteau incendie	15/05/2021	5,4	
RD 529	Poteau incendie	15/05/2021	3,4	72
RD 529	Poteau incendie	15/05/2021	3,8	60
Jardins de la Moder (Rue des)	Poteau incendie	15/05/2021	6,3	
Jardins de la Moder (Rue des)	Poteau annexe	15/05/2021	6,3	89
Jardins de la Moder (Rue des)	Poteau annexe	15/05/2021	6,2	86
Trois chênes tr3 (Lotissement les)	Poteau incendie	16/05/2021	5,4	116
Trois chênes tr3 (Lotissement les)	Poteau incendie		5,4	112
Trois chênes tr3 (Lotissement les)	Poteau incendie		5,4	108
Grand'Rue	Poteau incendie	16/05/2021	6,3	
Grand'Rue	Poteau incendie	16/05/2021	6,3	
RD 529	Poteau incendie		6,3	
Grand'Rue	Poteau incendie	16/05/2021	6,3	
Grand'Rue	Poteau incendie	16/05/2021	6,3	
Grand'Rue	Poteau incendie	16/05/2021	6,3	
Canards (Rue des)	Poteau incendie	16/05/2021	6,3	
Fort Louis (Rue de)	Poteau incendie	09/05/2021	6,3	3
Neumatt (Rue)	Poteau incendie		5,5	35
Champs (Rue des)	Poteau incendie	16/05/2021	5,5	100
Cimetière (Rue du)	Poteau incendie	16/05/2021	6,3	
Cimetière (Rue du)	Poteau annexe	16/05/2021	6,3	
Presbytère (Rue du)	Poteau incendie	16/05/2021	6,4	
Presbytère (Rue du)	Poteau incendie	16/05/2021	6,4	
Vergers (Rue des)	Poteau incendie	16/05/2021	6,3	
Stade (Rue du)	Poteau annexe	16/05/2021	5,3	98

Ecoles (Rue des)	Poteau incendie	16/05/2021	6,4	
Presbytère (Rue du)	Poteau incendie	16/05/2021	6,4	
Saint-Wendelin (Rue)	Poteau incendie	16/05/2021	6,3	
Trois chênes tr3 (Lotissement les)	Poteau incendie	16/05/2021	5,4	108
Neumatt (Rue)	Poteau incendie	16/05/2021	6,4	
Peupliers (Rue des)	Poteau incendie	15/05/2021	6,2	118
Ried (Rue du)	Poteau incendie			
Paix (Rue de la)	Poteau incendie			
Madeleine (Rue)	Poteau incendie			

7.7 Commune de Schweighouse-sur-Moder

Adresse	Type	Date de dernière mesure	Pression statique (bars)	Débit à 1 bar (m^3/h)
6 RUE DE LA GARENNE	Poteau incendie	01/02/2024	2.9	69
13 RUE DES CHAMPS	Poteau incendie	01/02/2024	3	87
30 RUE GEORGES CLEMENCEAU	Poteau incendie	26/02/2024	4	120
5 RUE DE LA BRUYERE	Poteau incendie	27/02/2024	4.6	175
12 RUE DES CHASSEURS	Poteau incendie	06/02/2024	4.1	105
2 CITE DES PEUPLIERS	Poteau incendie	28/02/2024	4.2	123
1 CITE FRANCK	Poteau incendie	06/02/2024	4	92
24 RUE DU MARECHAL LECLERC	Poteau incendie	06/02/2024	3	68
30 RUE DU GENERAL KOEING	Poteau incendie	01/02/2024	3.2	90
4 RUE VICTOR HUGO	Poteau incendie	01/02/2024	2.9	70
26 RUE DU VALLON	Poteau incendie	12/02/2024	3.2	100
7 RUE DES GENETS	Poteau incendie	02/02/2024	3	82
14 RUE DE LA LISIERE	Poteau incendie	02/02/2024	2.9	60
2 Place de la Gare	Poteau incendie	25/01/2024	3.2	142
5 Rue d'Uberach	Poteau incendie	31/01/2024	3.4	90
9 RUE DES CHAMPS	Poteau incendie	01/02/2024	3	85
7 RUE DE LA FLUSSE	Poteau incendie	01/02/2024	3	96
13 RUE DU DOCTEUR ALBERT SCHWEITZER	Poteau incendie	22/02/2024	3.8	140
2 RUE DES ROSEAUX	Poteau incendie	27/02/2024	4.4	175
24 RUE DES CHASSEURS	Poteau incendie	04/03/2024	4	97
17 CITE DES PEUPLIERS	Poteau incendie	28/02/2024	4	110
18 RUE DU MARECHAL LECLERC	Poteau incendie	06/02/2024	3.2	64
11 RUE DES PEUPLIERS	Poteau incendie	01/02/2024	3.2	110
30 RUE DU DOCTEUR ALBERT SCHWEITZER	Poteau incendie	22/02/2024	3.5	126
14 RUE VICTOR HUGO	Poteau incendie	01/02/2024	2.8	77
12 RUE DES GENETS	Poteau incendie	12/02/2024	3	83
5 RUE DES ACACIAS	Poteau incendie	02/02/2024	2.9	60
8 Rue de la Cenpa	Poteau incendie	25/01/2024	3.4	105
1 Rue d'Uberach	Poteau incendie	31/01/2024	3.4	60
7 Rue d'Uberach	Poteau incendie	31/01/2024	3.4	94
2 RUE DES CHAMPS	Poteau incendie	01/02/2024	3	100
41 RUE DE LA GARENNE	Poteau incendie	01/02/2024	2.8	66
4, RUE DU MAIRE KNECHT	Poteau incendie	27/02/2024	4.7	177
100 RUE DU GENERAL DE GAULLE (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 919)	Poteau incendie	29/02/2024	4.7	144
5 RUE DU MERLE	Poteau incendie	29/02/2024	4.2	115
6 RUE DES CHASSEURS	Poteau incendie	06/02/2024	4.3	135
7 IMPASSE DES PEUPLIERS	Poteau incendie	06/02/2024	3	67
3 RUE DU PARC	Poteau incendie	15/02/2024	3.2	90
16 RUE DU GENERAL KOEING	Poteau incendie	01/02/2024	3.2	110
9 RUE DE LA FORET	Poteau incendie	22/02/2024	3.2	80

14 RUE DES NOYERS	Poteau incendie	02/02/2024	2.9	120
16 RUE DES CERISIERS	Poteau incendie	02/02/2024	3	112
24 RUE ROSENBERG	Poteau incendie	02/02/2024	3.2	43
5 Rue de la Sabliere	Poteau incendie	26/01/2024	3.4	135
9a Rue de la Sabliere	Poteau incendie	29/01/2024	3.4	135
33 RUE DE LA BRUYERE	Poteau incendie	27/02/2024	4.6	132
19 RUE DE LA BRUYERE	Poteau incendie	27/02/2024	4.6	150
14 RUE DES ROSEAUX	Poteau incendie	27/02/2024	4.5	132
24 RUE DU DOCTEUR ALBERT SCHWEITZER	Poteau incendie	22/02/2024	3.6	63
5 RUE DU DOCTEUR ALBERT SCHWEITZER	Poteau incendie	22/02/2024	3.8	135
18 RUE GEORGES CLEMENCEAU	Poteau incendie	26/02/2024	4.3	145
9 RUE GEORGES CLEMENCEAU	Poteau incendie	27/02/2024	4.4	143
8 RUE DU FURET	Poteau incendie	28/02/2024	4.1	115
1 RUE DU FURET	Poteau incendie	06/02/2024	4.1	135
1 RUE DE LA MATERNELLE	Poteau incendie	12/02/2024	3	65
8 RUE DU CHATEAU D'EAU	Poteau incendie	12/02/2024	3.7	100
12 RUE DU VALLON	Poteau incendie	12/02/2024	4	113
18 RUE DU VALLON	Poteau incendie	12/02/2024	3.8	105
2 Rue de la Zinsel	Poteau incendie	29/01/2024	3.4	90
7 Rue de Niederbronn	Poteau incendie	31/01/2024	3.4	80
100 Rue de Niederbronn	Poteau incendie	29/01/2024	3.4	101
9 Place du Kleinfeld	Poteau incendie	26/01/2024	3.4	145
22 Rue de la Sabliere	Poteau incendie	29/01/2024	3.4	120
23 Rue du Ried	Poteau incendie	29/01/2024	3.4	120
4 RUE DES MURES	Poteau incendie	12/02/2024	3	33
34 RUE ROSENBERG	Poteau incendie	02/02/2024	3.2	55
9 RUE DE LA PINEDE	Poteau incendie	04/03/2024	3.8	65
48 ROUTE DE WINTERSHOUSE	Poteau incendie	12/02/2024	3	130
84 RUE D'OHLUNGEN (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 241)	Poteau incendie	05/02/2024	3.2	66
4 RUE DE LA CITE DES PINS	Poteau incendie	13/02/2024	3.5	45
17 RUE DU BOCKSBERG	Poteau incendie	12/02/2024	3	140
6 PLACE DES ROMAINS	Poteau incendie	01/03/2024	4.3	90
3 RUE DES PERDREAUX	Poteau incendie	29/02/2024	4.2	60
10 RUE DES SPORTS	Poteau incendie	29/02/2024	5.7	150
19 RUE DES SPORTS	Poteau incendie	29/02/2024	4.9	139
20 Place du Geisselbronn	Poteau incendie	29/01/2024	3.4	106
18 Rue de la Zinsel	Poteau incendie	29/01/2024	3.4	113
3 Rue du Clausenhof	Poteau incendie	29/01/2024	3.4	120
19 Rue du Ried	Poteau incendie	23/01/2024	3.7	120
1 Rue du Ried	Poteau incendie	23/01/2024	3.7	145
RUE DE LA GARE	Poteau incendie	07/10/2021	3.5	140
7 Place du Kleinfeld	Poteau incendie	31/01/2024	3.4	110
71 ROUTE DE WINTERSHOUSE	Poteau incendie	13/02/2024	4.3	60
18 RUE DE LA CITE DES PINS	Poteau incendie	13/02/2024	4	50
35 RUE DE LA ROCHETTE	Poteau incendie	13/02/2024	4	50

2 PETITE RUE BREITUNG	Poteau incendie	14/02/2024	4	78
10 RUE DE LA ROCHETTE	Poteau incendie	13/02/2024	4.2	102
18 RUE DES SPORTS	Poteau incendie	29/02/2024	4.6	33
20b Rue des Sports	Poteau incendie	29/02/2024	5	115
6 PETITE RUE DU MOULIN	Poteau incendie	01/03/2024	4.5	97
12 Rue de la Sabliere	Poteau incendie	29/01/2024	3.4	125
16 Rue de la Sabliere	Poteau incendie	29/01/2024	3.4	125
14 RUE DES BOSQUETS	Poteau incendie	12/02/2024	3	68
32 RUE DU VALLON	Poteau incendie	12/02/2024	3.4	85
10 RUE ROSENBERG	Poteau incendie	02/02/2024	3	52
6 RUE COTEAU DE LA PINEDE	Poteau incendie	12/02/2024	3	53
51 ROUTE DE WINTERSHOUSE	Poteau incendie	13/02/2024	4.2	65
29 ROUTE DE WINTERSHOUSE	Poteau incendie	13/02/2024	4.2	100
4 RUE DE LA CARRIERE	Poteau incendie	13/02/2024	4.2	125
15 RUE DU MAIRE KNECHT	Poteau incendie	27/02/2024	4.6	160
75 RUE DU GENERAL DE GAULLE (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 919)	Poteau incendie	29/02/2024	4.3	100
9 RUE DES SPORTS	Poteau incendie	29/02/2024	4.9	130
10 RUE MUHLMATT	Poteau incendie	29/02/2024	5.4	122
17 RUE DU GENERAL DE GAULLE (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 919)	Poteau incendie	05/02/2024	4.6	120
37 RUE D'OHLUNGEN (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 241)	Poteau incendie	05/02/2024	4	81
101 Rue de Niederbronn	Poteau incendie	31/01/2024	3.4	80
22 Rue de Niederbronn	Poteau incendie	31/01/2024	3.4	74
22 Rue du Ried	Poteau incendie	23/01/2024	37	125
9 Rue du Ried	Poteau incendie	23/01/2024	3.7	125
12 Rue du Ried	Poteau incendie	29/01/2024	3.6	145
1 Rue de l'Ecorcage	Poteau incendie	26/01/2024	3.7	140
3 Rue de la Cenpa	Poteau incendie	26/01/2024	3.7	145
4 Place de la Gare	Poteau incendie	25/01/2024	3.4	160
20 Rue de la Zinsel	Poteau incendie	26/01/2024	3.4	148
1 Zone Industrielle du Ried	Poteau incendie	23/01/2024	3.7	95
20 CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 241 DE MINVERSHEIM A SCHWEIGHOUSE	Poteau incendie	04/03/2024	3.2	70
12 CITE FRANCK	Poteau incendie	06/02/2024	3.4	36
3 CITE FRANCK	Poteau incendie	06/02/2024	3.8	65
5 RUE DE LA BERGERIE	Poteau incendie	13/02/2024	4.2	96
10 RUE SCHELMENWASEN	Poteau incendie	29/02/2024	4.2	24
10 RUE DES JUIFS	Poteau incendie	23/04/2024	4.5	115
53 RUE D'OHLUNGEN (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 241)	Poteau incendie	05/02/2024	4.5	130
31A RUE GEORGES WODLI	Poteau incendie	04/03/2024	4.6	103
1 RUE DU FAUBOURG (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 919)	Poteau incendie	26/02/2024	3.7	123
11A RUE DES CHOUX-FLEURS	Poteau incendie	26/02/2024	3.5	95
21 RUE BREITUNG	Poteau incendie	13/02/2024	4.4	85
13 RUE DU BOULEAU	Poteau incendie	04/03/2024	3.5	77
5 Impasse des Pres	Poteau incendie	29/02/2024	4.7	112

9, RUE DU MAIRE WENDLING	Poteau incendie	04/03/2024	5.1	125
5, RUE MARANO	Poteau incendie	13/02/2024	3	60
16 RUE DU MAIRE KNECHT	Poteau incendie	27/02/2024	4.6	170
47 RUE DU GENERAL DE GAULLE (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 919)	Poteau incendie	01/03/2024	4.4	90
35 RUE DU GENERAL DE GAULLE (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 919)	Poteau incendie	04/03/2024	4.6	95
4 RUE DES JUIFS	Poteau incendie	14/02/2024	4.3	43
9 RUE DES TAILLEURS	Poteau incendie	01/03/2024	5	30
6 CITE DES HOUBLONS	Poteau incendie	23/02/2024	3.5	100
29 RUE DES CHOUX-FLEURS	Poteau incendie	26/02/2024	3.6	104
24A RUE DE LA ROCHETTE	Poteau incendie	13/02/2024	4.2	40
16 RUE DES JARDINS	Poteau incendie	23/02/2024	3.5	90
32, RUE DU MOULIN	Poteau incendie	29/02/2024	5.4	117
1B, RUE DE STRASBOURG (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 85)	Poteau incendie	26/02/2024	3.6	170
7 Rue Potager	Poteau incendie	26/02/2024	3.5	80
56, ROUTE DE WINTERSHOUSE	Poteau incendie	04/03/2024	4.8	63
1, RUE DES JUIFS	Poteau incendie	05/02/2024	4.6	120
25 RUE D'OHLUNGEN (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 241)	Poteau incendie	05/02/2024	4.6	92
2 RUE DU GENERAL DE GAULLE (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 919)	Poteau incendie	15/10/2021	4.7	88
2 RUE D'OHLUNGEN (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 241)	Poteau incendie	05/02/2024	3.6	115
5 RUE DU BOULEAU	Poteau incendie	23/02/2024	3.5	83
7 Impasse Hutmatt	Poteau incendie	29/01/2024	3.5	130
3, RUE DES PEUPLIERS	Poteau incendie	28/02/2024	4.1	104
26, RUE DES ROSEAUX	Poteau incendie	27/02/2024	4.4	155
5d Rue de la Gare	Poteau incendie	25/01/2024	3.5	135
2 Rue de la Cenpa	Poteau incendie	29/01/2024	3.5	134
1A, RUE EISENBRUCH	Poteau incendie	26/02/2024	4.4	90
CHEMIN RURAL DIT BATZENDORFER BERGWEG PROLOGEMENT CHEMIN FORESTIER RTE DE	Poteau incendie	26/02/2024	2.2	125
33 Rue Marie Curie	Poteau incendie	01/03/2024	4	145
3 Rue Marie Curie	Poteau incendie	01/03/2024	3.8	122
rue Marie Curie	Poteau incendie	01/03/2024	3.8	120
47 Rue des Juifs	Poteau incendie	14/02/2024	4.7	130
1 RUE DU MARECHAL LECLERC	Poteau incendie	06/02/2024	4.3	110
61 RUE DU GENERAL DE GAULLE (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 919)	Poteau incendie	29/02/2024	4.3	130
7 RUE DU MOULIN	Poteau incendie	14/02/2024	4.2	78
8 RUE BREITUNG	Poteau incendie	14/02/2024	4.2	70
65 RUE D'OHLUNGEN (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 241)	Poteau incendie	05/02/2024	4.2	170
48 RUE D'OHLUNGEN (CHEMIN DEPARTEMENTAL N. 241)	Poteau incendie	06/02/2024	4.5	150
9 Rue Potager	Poteau incendie	26/02/2024	3.5	107
6c Route de Strasbourg	Poteau incendie	26/02/2024	3.4	90
10 RUE EISENBRUCH	Poteau incendie	26/02/2024	4	63

CHEMIN RURAL EISENBRUCHWEG PROLONGEMENT RUE EISENBRUCH	Poteau incendie	26/02/2024	4	140
14 Route de Strasbourg	Poteau incendie	26/02/2024	3.5	168
3 Rue du Clausenhof	Poteau incendie	29/01/2024	3.5	97
10, RUE DE L'ECUREUIL	Poteau incendie	28/02/2024	4.1	90
51b Route d'Ohlungen	Poteau incendie	05/02/2024	3.8	155

PLUi

Plan local d'urbanisme intercommunal

Communauté d'Agglomération de Haguenau

adeus

L'agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur

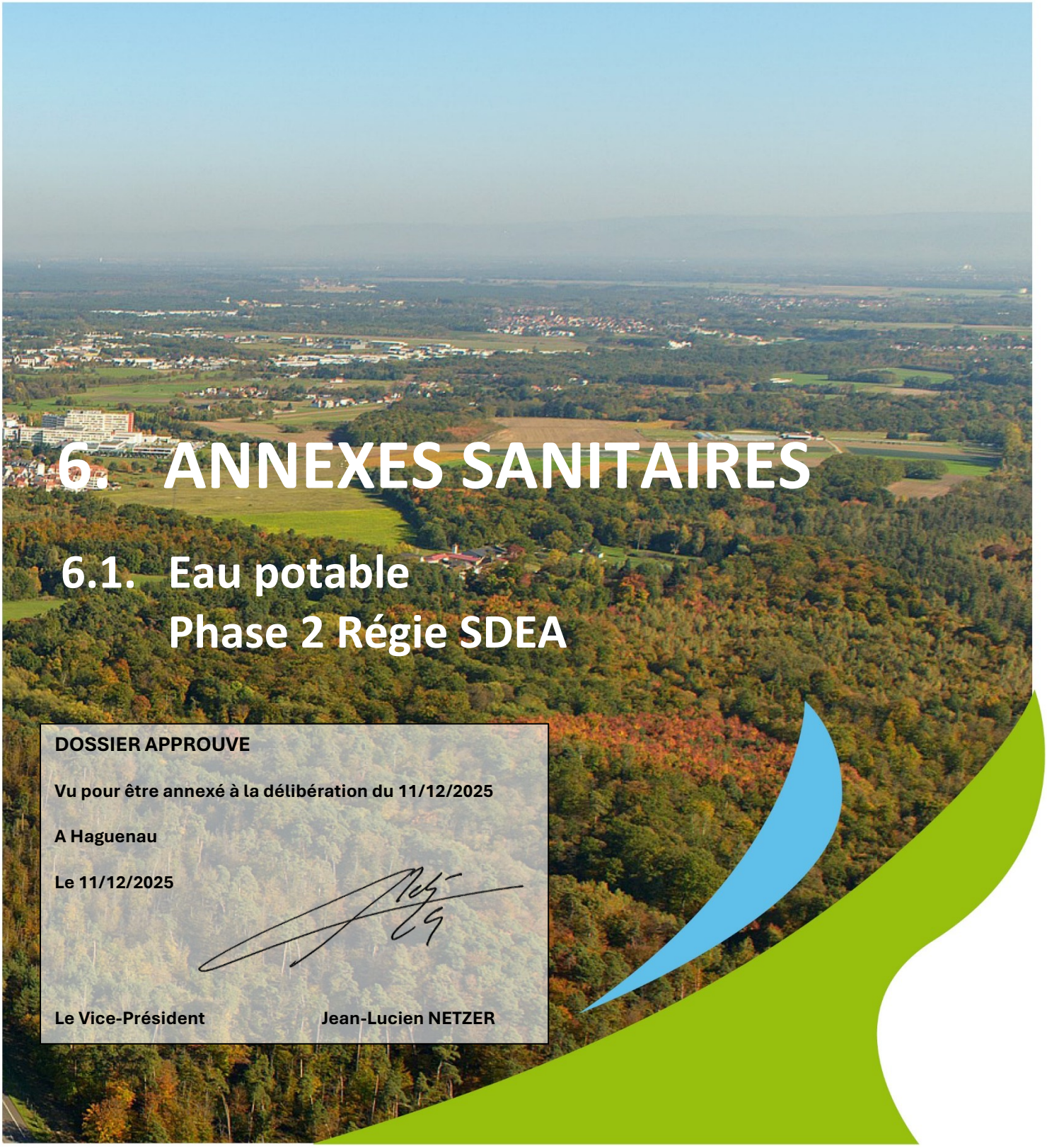

6. ANNEXES SANITAIRES

6.1. Eau potable
Phase 2 Régie SDEA

DOSSIER APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du 11/12/2025

A Haguenau

Le 11/12/2025

Le Vice-Président **Jean-Lucien NETZER**

Batzendorf - Bernolsheim - Berstheim - Bilwisheim - Bischwiller - Bitschhoffen - Brumath - Dauendorf
Donnenheim - Engwiller - Haguenau - Hochstett - Huttendorf - Kaltenhouse - Kindwiller - Krautwiller - Kriegsheim
Mittelschaeffolsheim - Mommenheim - Morschwiller - Niedermodern - Niederschaeffolsheim - Oberhoffen-sur-Moder - Ohlungen
Olwisheim - Rohrwiller - Rottelsheim - Schirrhein - Schirrhoffen - Schweighouse-sur-Moder - Uhlwiller - Uhrwiller - Val-de-Moder - Wahlenheim
Wintershouse - Wittersheim

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Bernolsheim

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/07/1996
Mise à jour réseaux : 24/03/2022
Dessinateur : M. OTTMANN

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2016

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U. Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Berstheim

Réseau d'eau potable

Création du plan : 28/12/2009
Mise à jour réseaux : 31/05/2022
Dessinateur : M. OTTMANN

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

SDEA
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Bilwisheim

Réseau d'eau potable

Création du plan : 12/12/1997
Mise à jour réseaux : 17/06/2022
Dessinateur : A. PANTZER

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

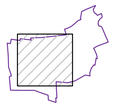

Planche : 1/1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Syndicat des Eaux d' Offwiller et Environs

Bitschhoffen

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/03/2001
Mise à jour réseaux : 10/03/2020
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

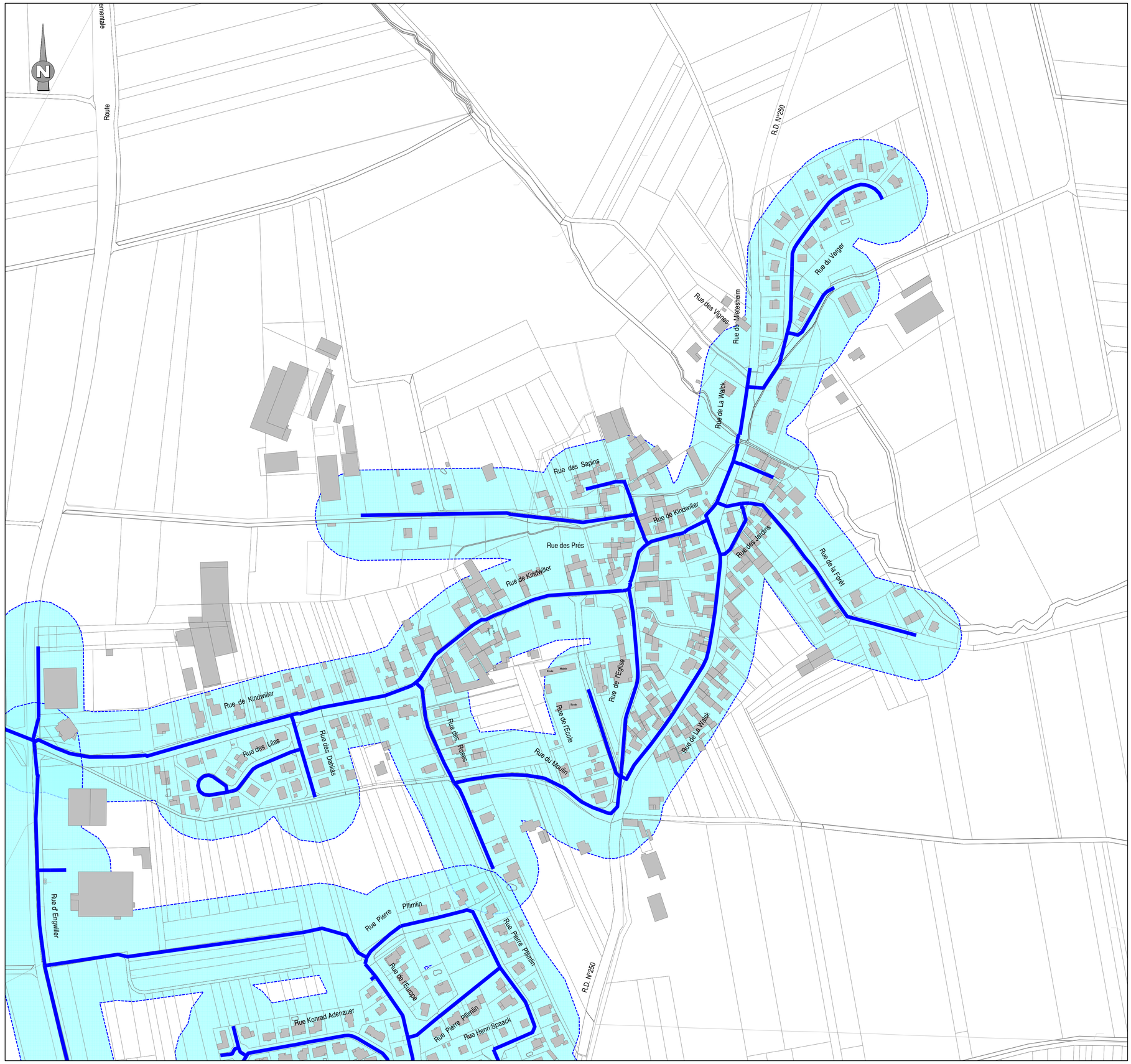

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de

Brumath

Secteur Nord-Ouest

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/08/1997
Mise à jour réseaux : 04/06/2024
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

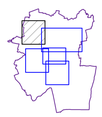

Planche : 1 /5

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

EFQM

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
2, rue de Rome - BP 70011
67013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de

Brumath

Secteur Nord-Est

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/08/1997
Mise à jour réseau : 06/04/2016
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :
Edition du plan le : 16/07/2016
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2016

Tableau d'assemblage :

Planche : 2/5

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA.
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction interdite - Licence n°5239

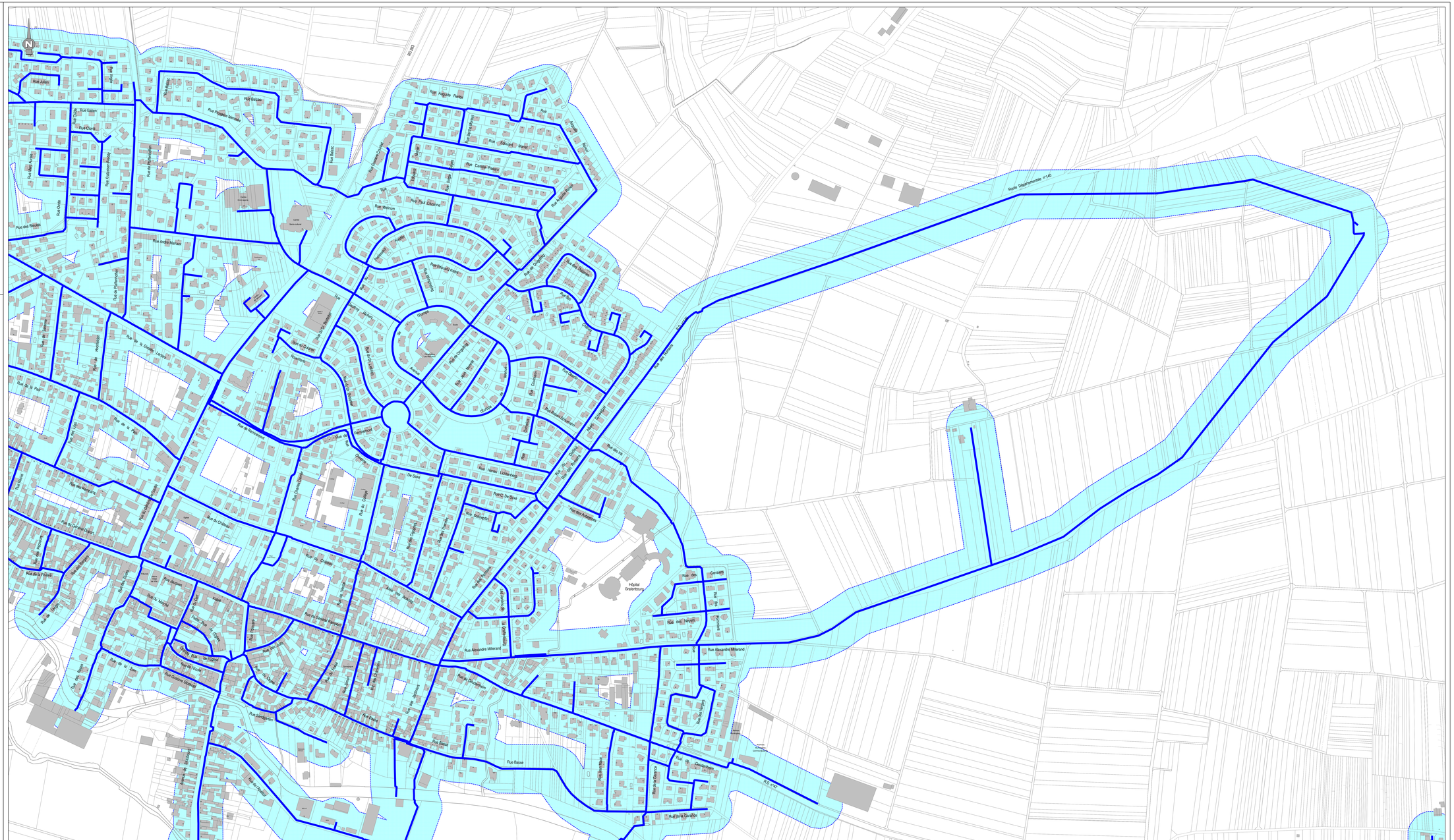
RD 1083
Route Départementale n°140
Rue de Rome
Rue Alexandre Millerand
Rue André Maginot
Rue Basse
Rue du Château
Rue du Général Leclerc
Rue de la Division Leclerc
Rue de la Paix
Rue de la Poste
Rue du Rempart
Rue du Stade
Rue du Temple
Rue du Vieux Moulin
Rue Jean Jaurès
Rue Jean Moulin
Rue Joseph Kessel
Rue Paul Cézanne
Rue Pierre Mendès France
Rue Robert Schuman
Rue Saint-Exupéry
Rue Victor Hugo
Rue Wormum
Hôpital Grafenbourg
Place de l'Hôtel de Ville
Place du Marché
Place du Temple
Place Jean Moulin
Place Saint-Jean
Place Saint-Pierre
Impasse des Jardins
Impasse du Château
Impasse du Moulin
Impasse du Rempart
Impasse du Temple
Impasse Jean Jaurès
Impasse Jean Moulin
Impasse Joseph Kessel
Impasse Paul Cézanne
Impasse Pierre Mendès France
Impasse Robert Schuman
Impasse Saint-Exupéry
Impasse Victor Hugo
Impasse Wormum
Rue de la Forêt
Rue de la Gare
Rue de la Mairie
Rue de la Poste
Rue de la Scierie
Rue de la Synagogue
Rue de la Tuilerie
Rue de la Vallée
Rue de la Verrerie
Rue de la Ville
Rue de l'Ancien Hôpital
Rue de l'Ancienne Gare
Rue de l'Ancienne Poste
Rue de l'Ancienne Synagogue
Rue de l'Ancienne Tuilerie
Rue de l'Ancienne Verrerie
Rue de l'Ancienne Ville
Rue de l'Eglise
Rue de l'Ecole
Rue de l'Ecole Maternelle
Rue de l'Ecole Primaire
Rue de l'Ecole Protestante
Rue de l'Ecole Synagogue
Rue de l'Ecole Tuilerie
Rue de l'Ecole Verrerie
Rue de l'Ecole Ville
Rue des Acacias
Rue des Bouleaux
Rue des Cerisiers
Rue des Châtaigniers
Rue des Chênes
Rue des Cigognes
Rue des Cormorans
Rue des Cygnes
Rue des Erables
Rue des Flamants
Rue des Frênes
Rue des Hêtres
Rue des Hirondelles
Rue des Jardins
Rue des Mésanges
Rue des Noisetiers
Rue des Oiseaux
Rue des Peupliers
Rue des Pinsons
Rue des Platanes
Rue des Pommiers
Rue des Rossignols
Rue des Saules
Rue des Tilleuls
Rue des Vergers
Rue du Bois
Rue du Bois Fleuri
Rue du Bois Joli
Rue du Bois Vert
Rue du Bois Vieux
Rue du Bois Vieux Moulin
Rue du Bois Vieux Rempart
Rue du Bois Vieux Temple
Rue du Bois Vieux Vieux Moulin
Rue du Bois Vieux Vieux Rempart
Rue du Bois Vieux Vieux Temple
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Moulin
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Rempart
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Temple
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Moulin
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Rempart
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Temple
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Moulin
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Rempart
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Temple
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Moulin
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Rempart
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Temple
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Moulin
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Rempart
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Temple
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Moulin
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Rempart
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Temple
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Moulin
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Rempart
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Temple
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Moulin
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Rempart
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Temple
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Moulin
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Rempart
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Temple
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Moulin
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Rempart
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Temple
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Moulin
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Rempart
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Temple
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Moulin
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Rempart
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Temple
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Moulin
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Rempart
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Temple
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Moulin
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Rempart
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Temple
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Moulin
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Rempart
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Temple
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Moulin
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Rempart
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Temple
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Moulin
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Rempart
Rue du Bois Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Vieux Temple
Rue du Bois Vieux Moulin
Rue du Bois Vieux Rempart
Rue du Bois Vieux Temple
Rue du Bois Vieux Moulin
Rue du Bois Vieux Rempart
Rue du Bois Vieux Temple
Rue du Bois Vieux Moulin
Rue du Bois Vieux Rempart
Rue du Bois Vieux Temple
Rue du Bois Vieux Moulin
Rue du Bois Vieux Rempart
Rue du Bois Vieux Temple
Rue du Bois Vieux Moulin
Rue du Bois Vieux Rempart
Rue du Bois Vieux Temple
Rue du Bois Vieux Moulin
Rue du Bois Vieux Rempart
Rue du Bois Vieux Temple
Rue du Bois Vieux Moulin
Rue du Bois Vieux Rempart
Rue du Bois Vieux

SDEA
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de

Brumath

Secteur Sud-Ouest

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/08/1997
Mise à jour réseaux : 04/06/2024
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

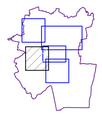

Planche : 3/5

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

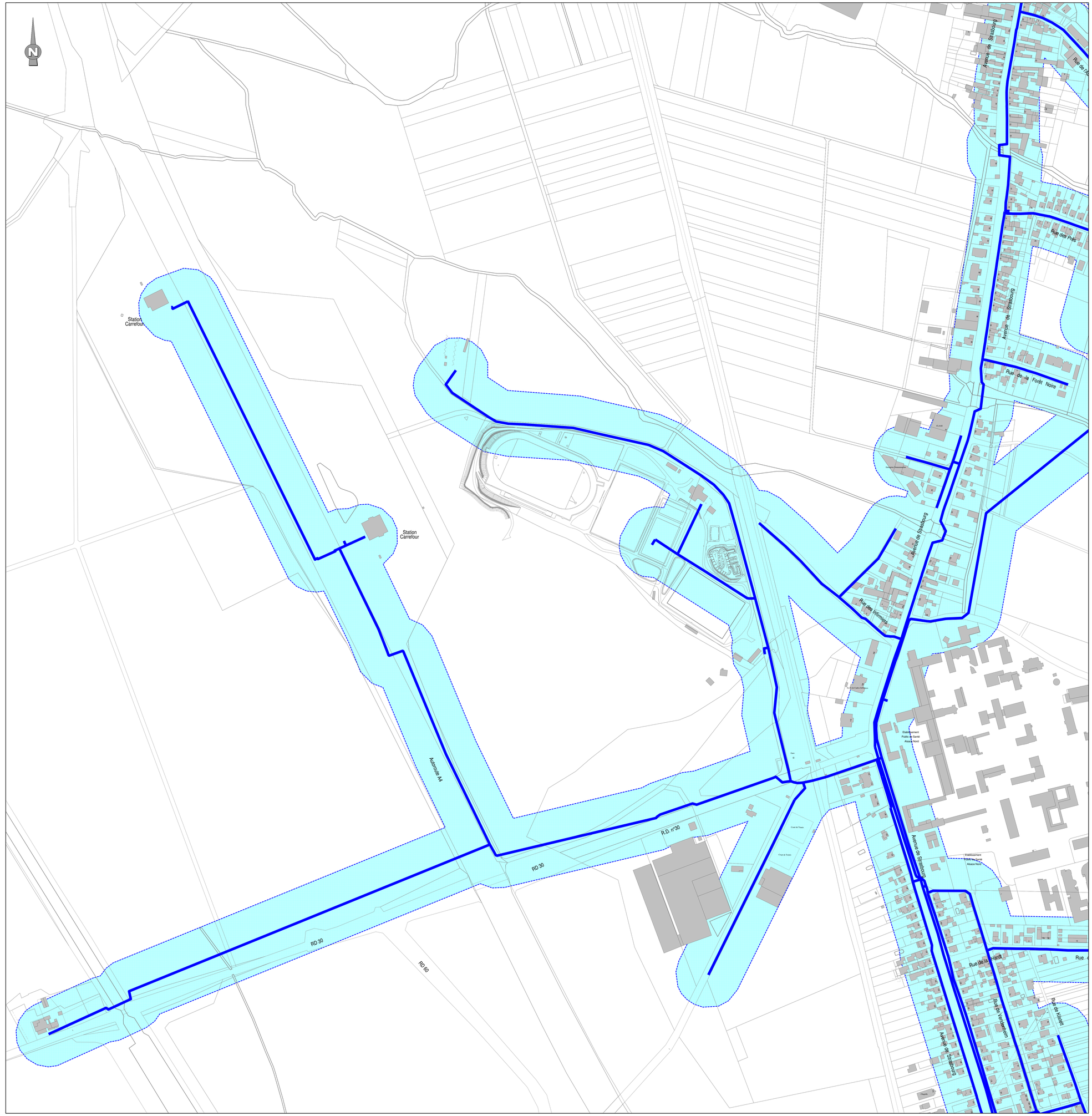

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de

Brumath

Secteur Station d'Epuration

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/08/1997
Mise à jour réseaux : 04/06/2024
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

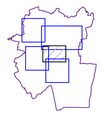

Planche : 4/5

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

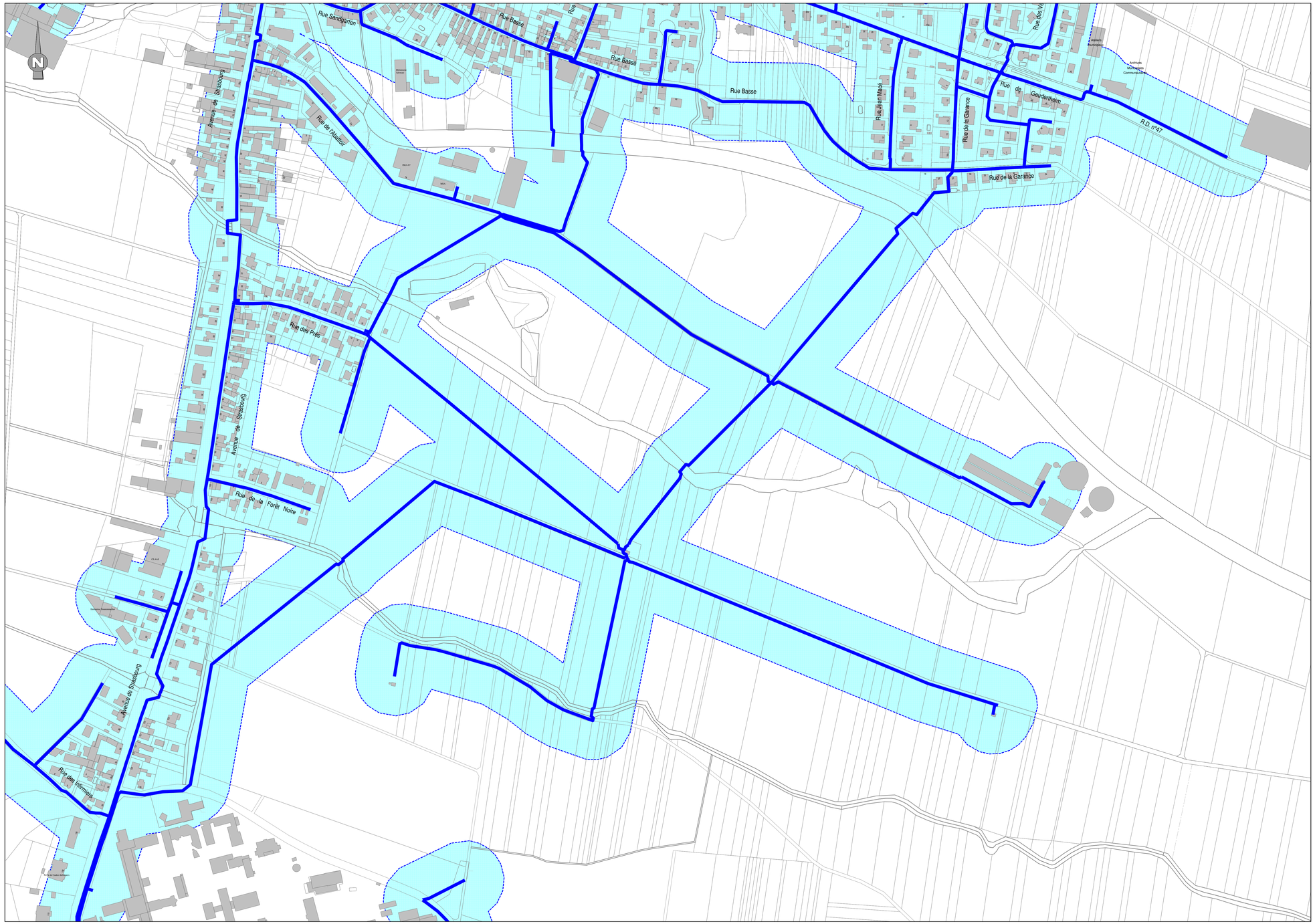

SDEA
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de

Brumath

Secteur Sud-Est

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/08/1997
Mise à jour réseaux : 04/06/2024
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

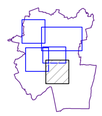

Planche : 5/5

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

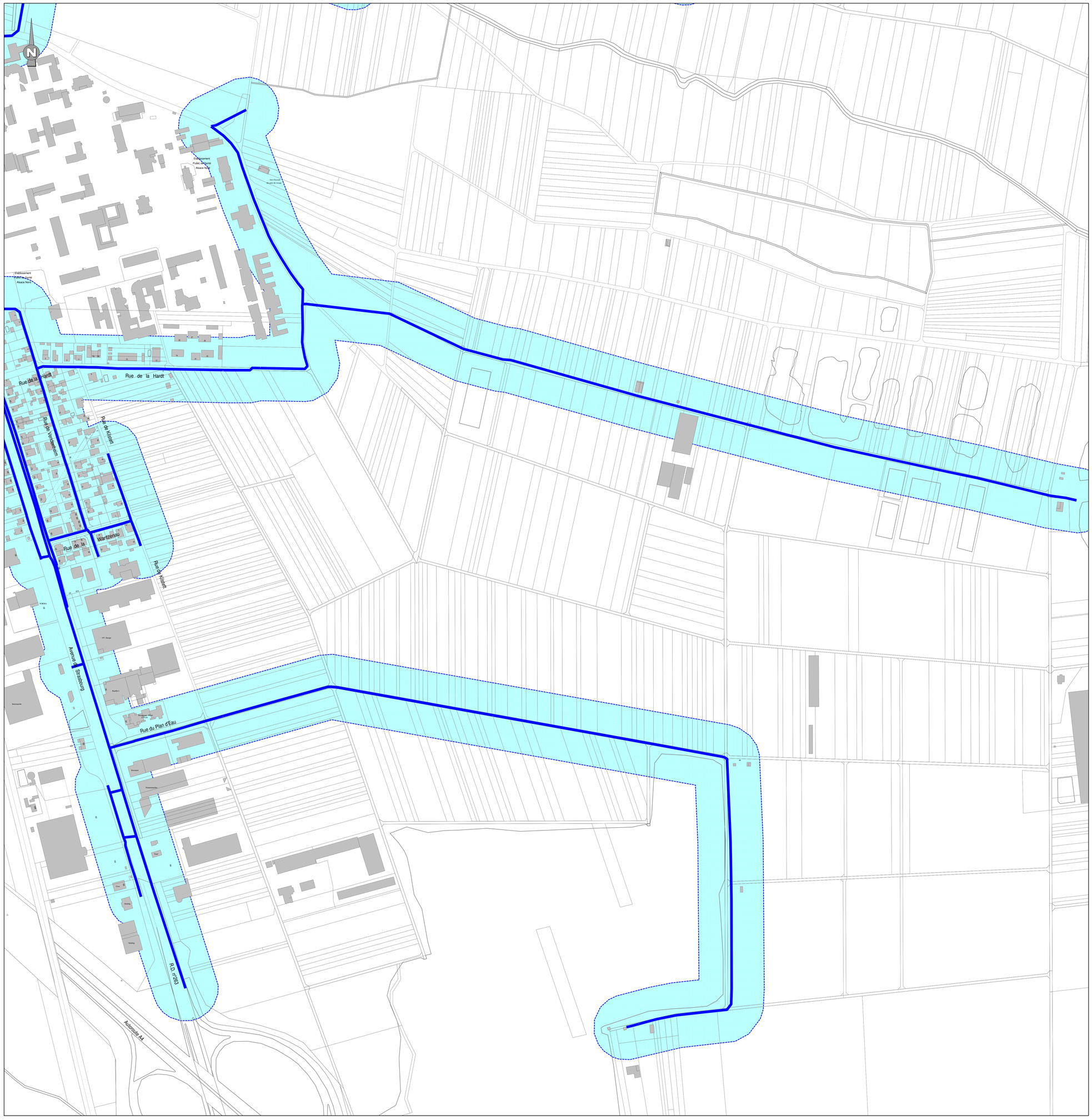

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Dauendorf

Réseau d'eau potable

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 05/08/2022
Dessinateur : M. OTTMANN

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

EFQM

SDEA
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Dauendorf

Neubourg

Réseau d'eau potable

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 05/08/2022
Dessinateur : M. OTTMANN

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

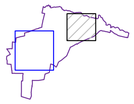

Planche : 2/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

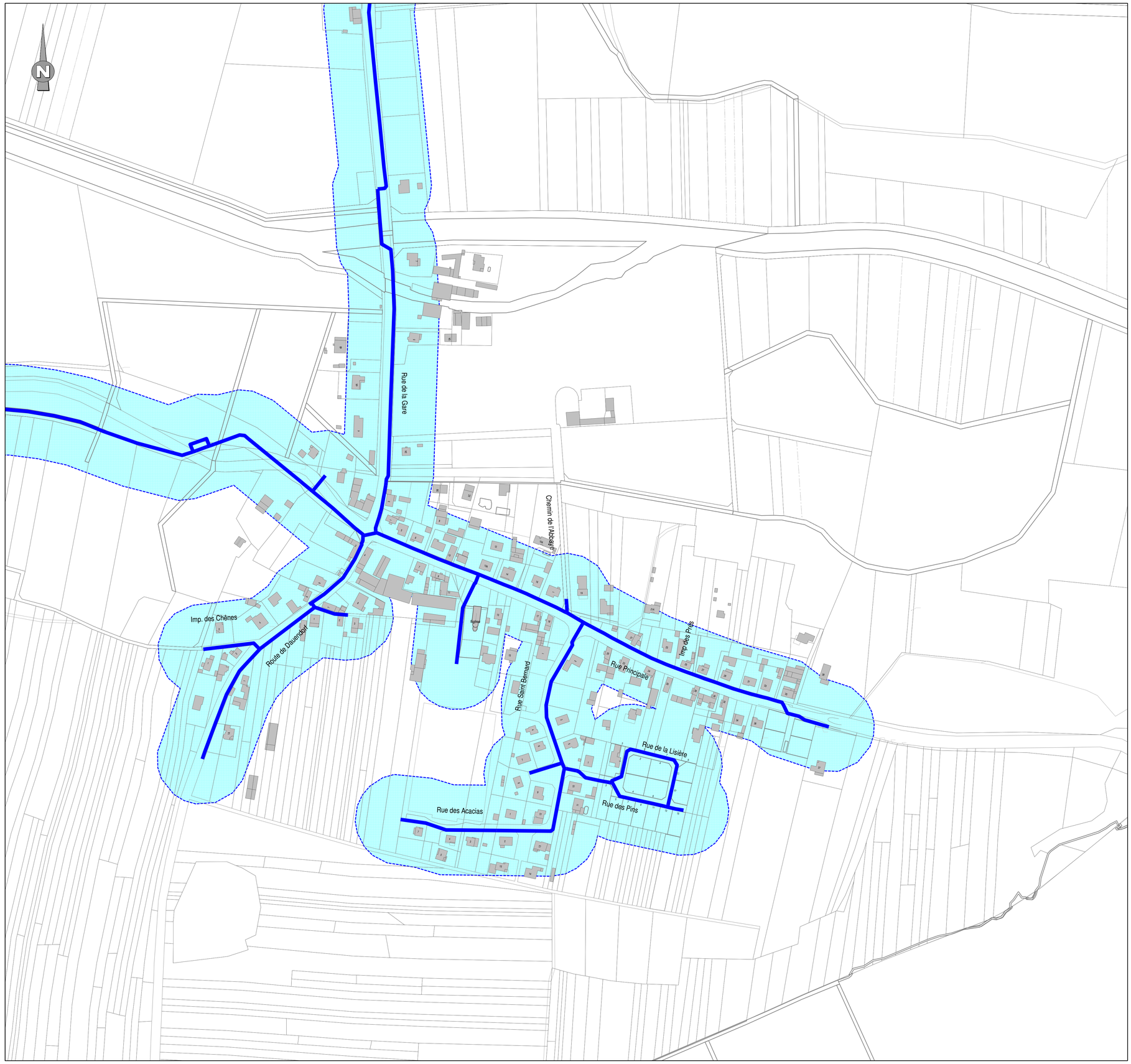

SDEA
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Donnenheim

Réseau d'eau potable

Création du plan : 19/07/2004
Mise à jour réseaux : 02/01/2023
Dessinateur : A. PANTZER

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

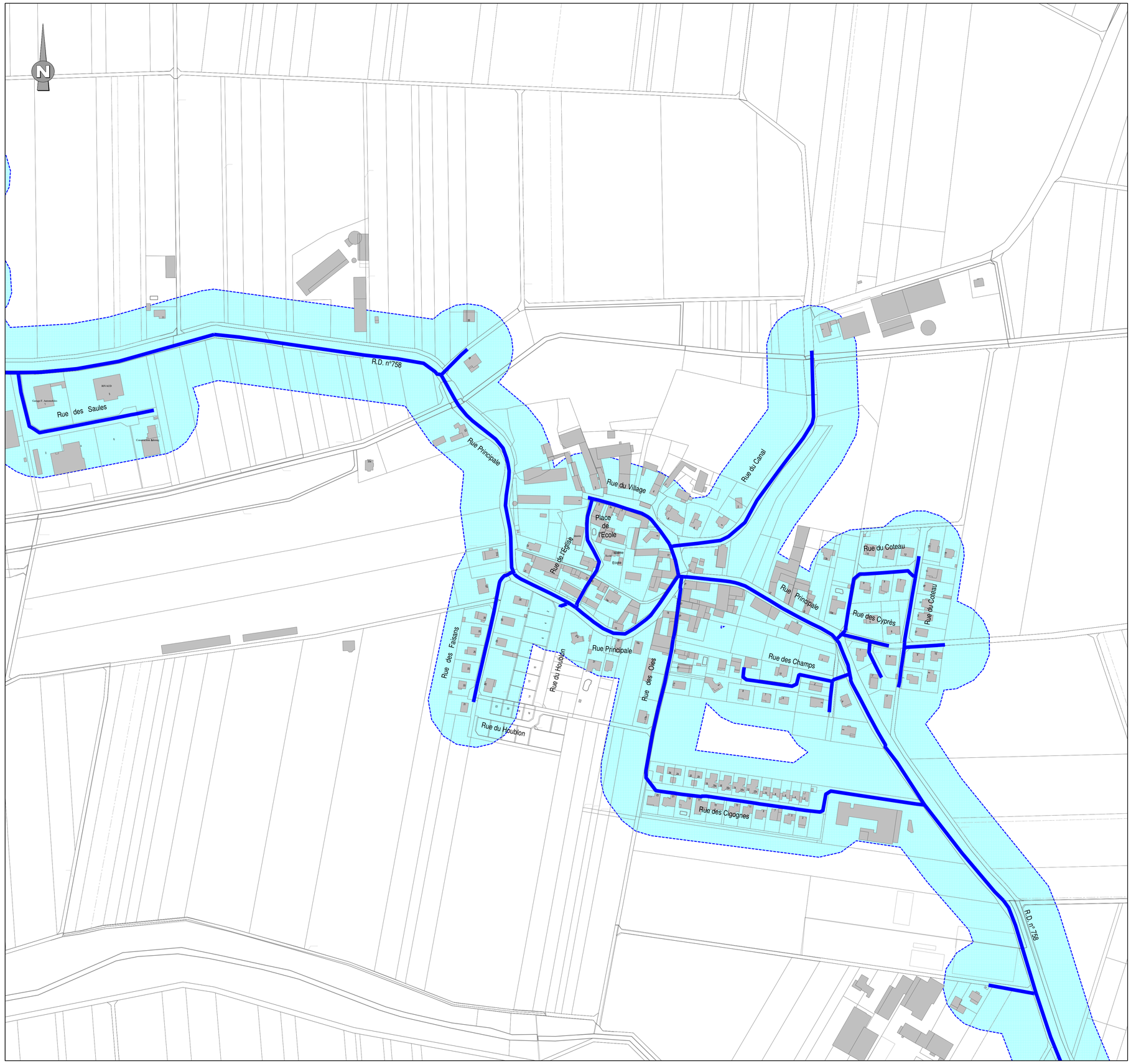

SDEA
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Syndicat des Eaux d' Offwiller et Environs

Engwiller

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/07/1998
Mise à jour réseaux : 25/08/2022
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

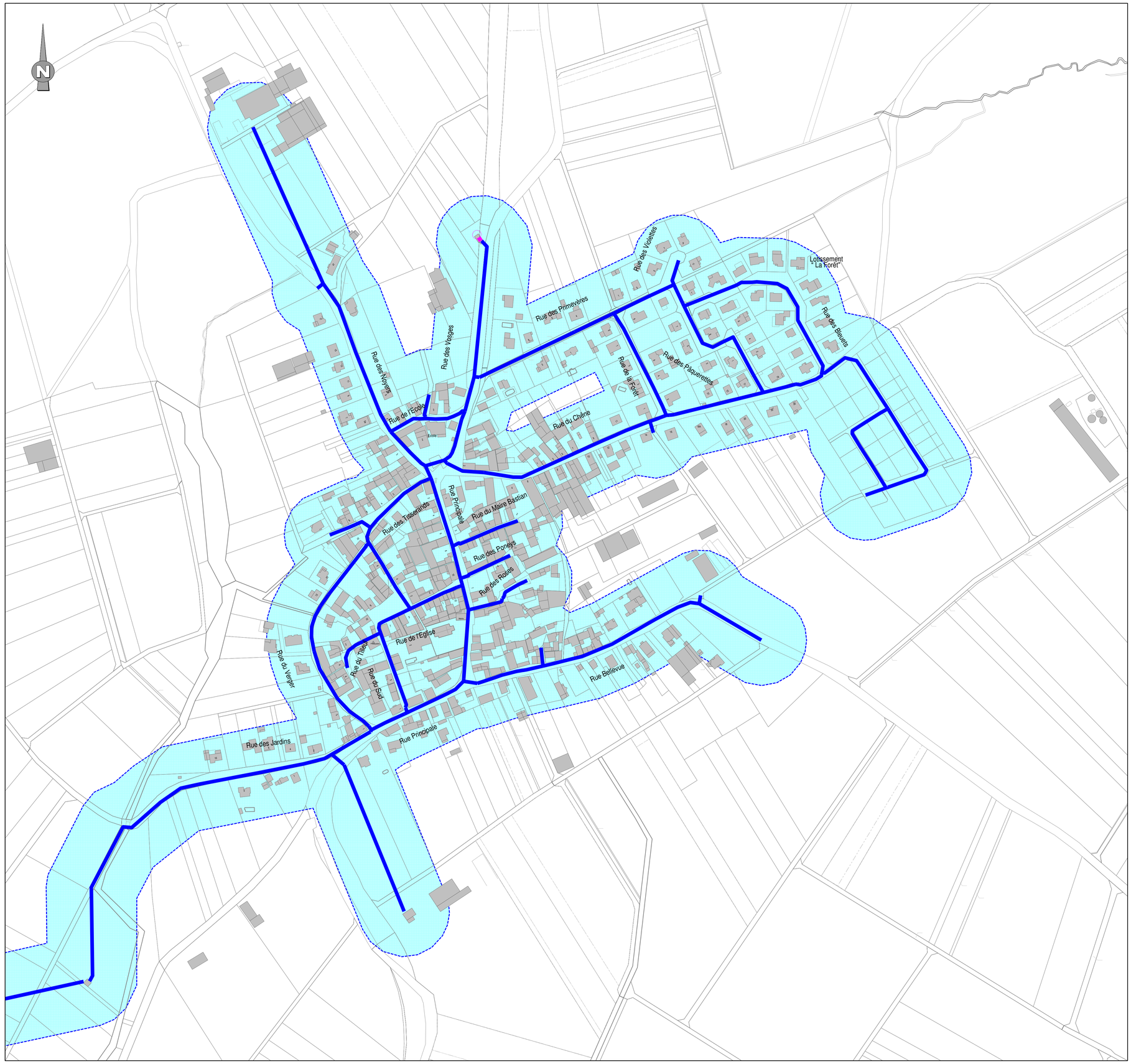

SDEA
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Hochstett

Réseau d'eau potable

Création du plan : 03/07/2020
Mise à jour réseaux : 19/05/2017
Dessinateur : L. KAYSER

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

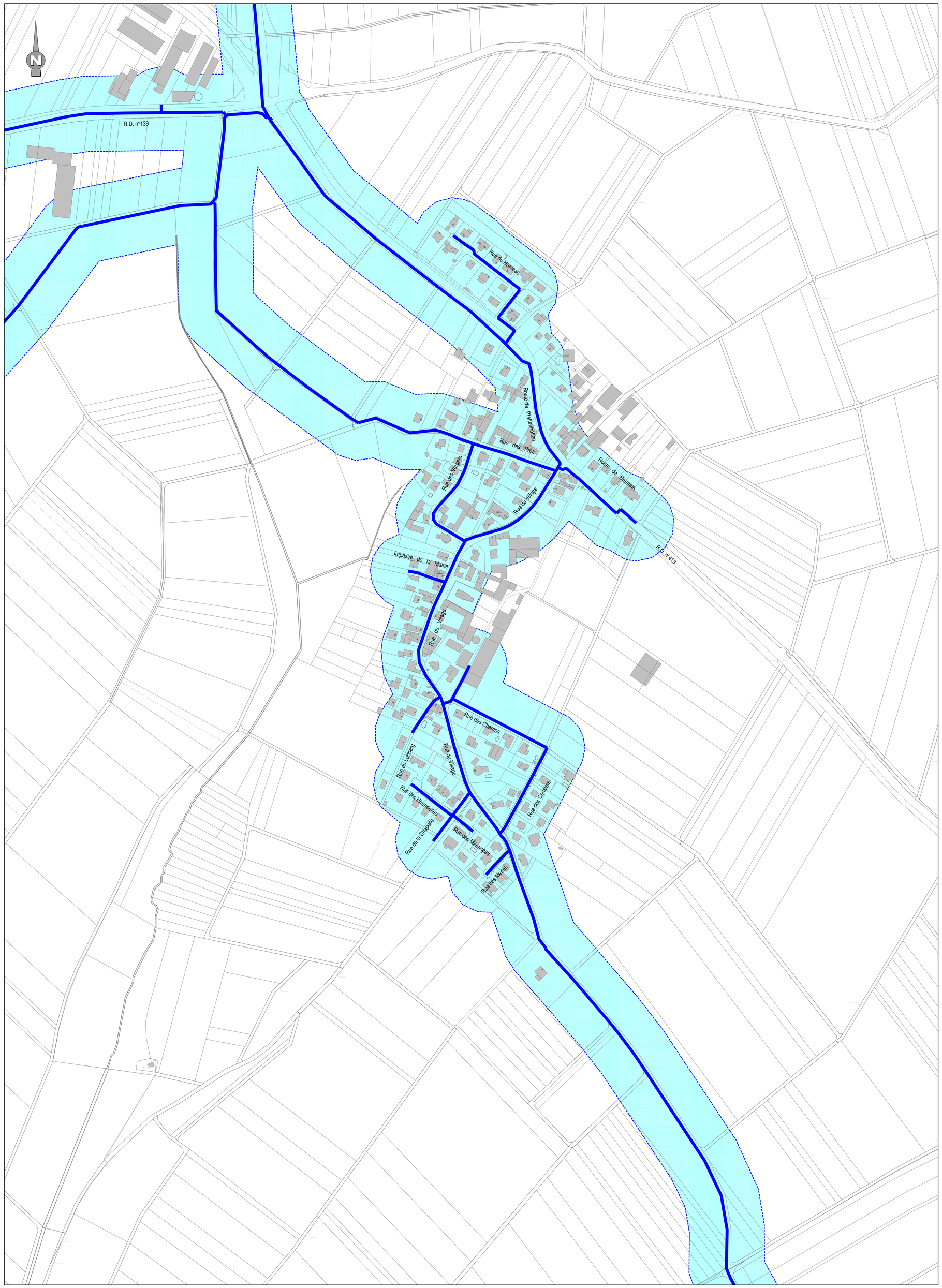

SDEA
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Huttendorf

Réseau d'eau potable

Création du plan : 13/05/2013
Mise à jour réseaux : 03/11/2023
Dessinateur : A. PANTZER

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

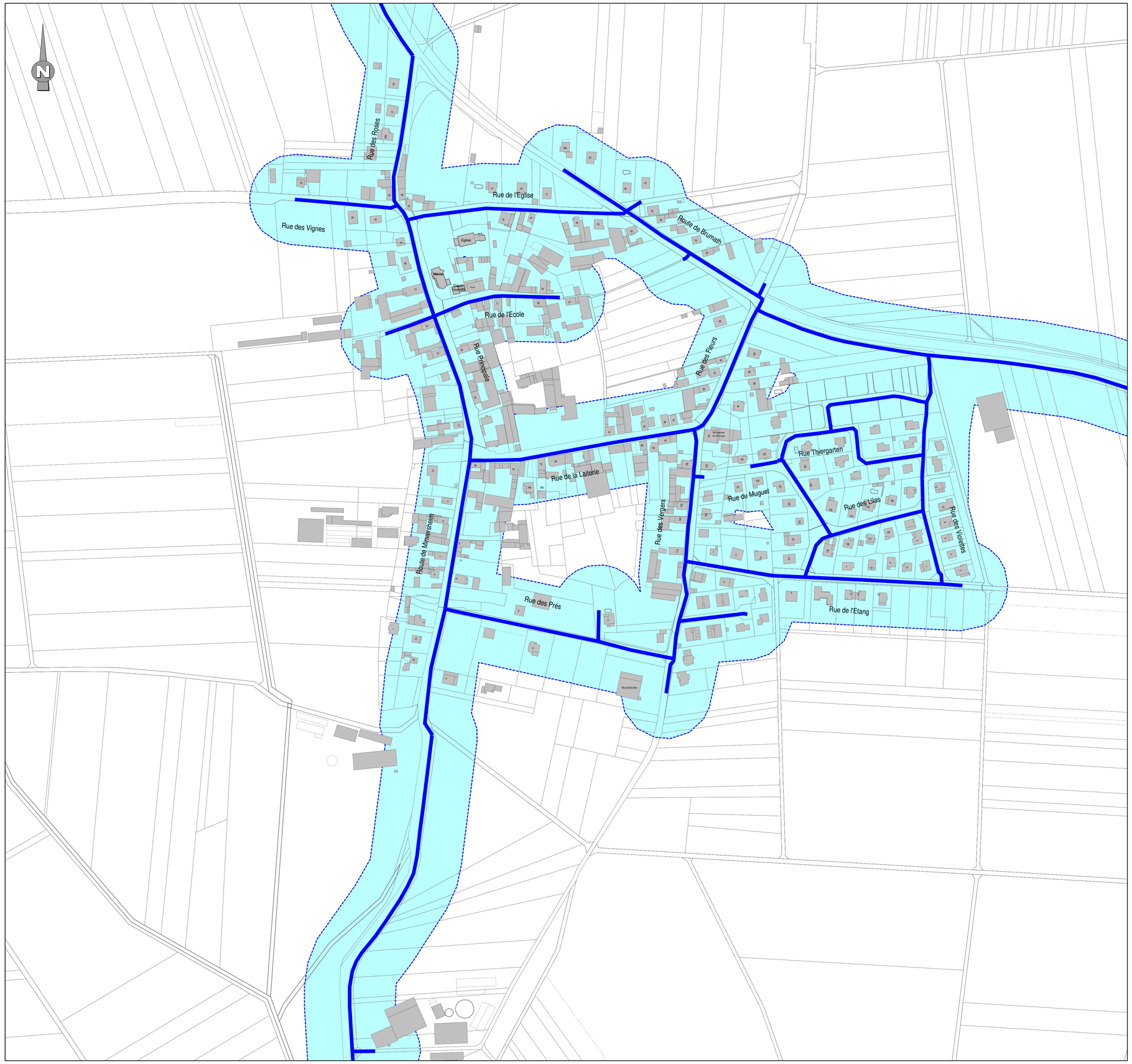

SDEA
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Ohlungen

Annexe KEFFENDORF

Réseau d'eau potable

Création du plan : 05/02/2013
Mise à jour réseaux : 01/03/2023
Dessinateur : A. PANTZER

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

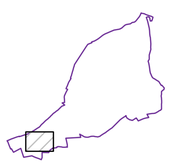

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

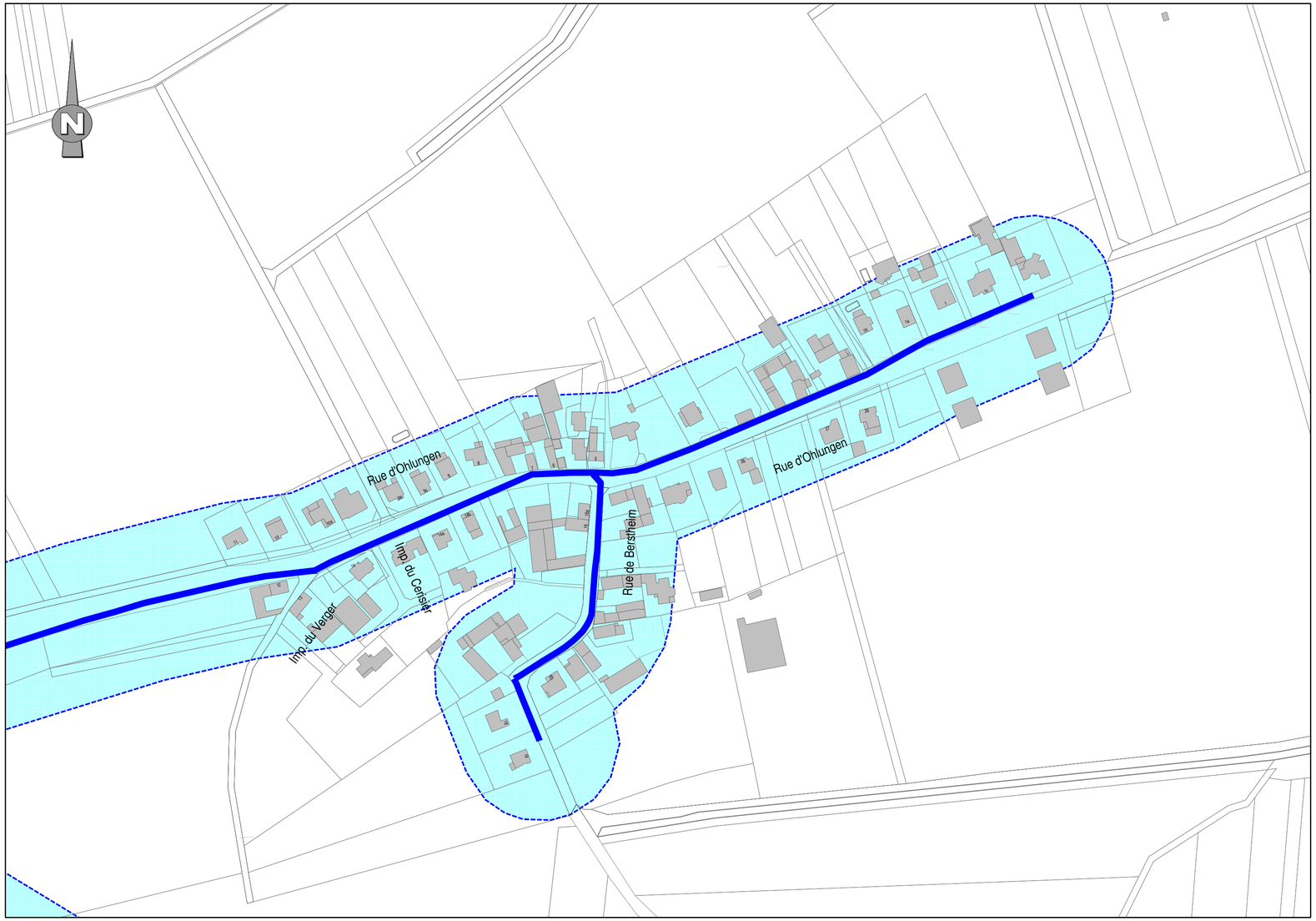

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Syndicat des Eaux d' Offwiller et Environs

Kindwiller

Réseau d'eau potable

Création du plan : 26/04/2001
Mise à jour réseaux : 02/12/2019
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 : IGN Paris : Reproduction interdite : Licence n°1278

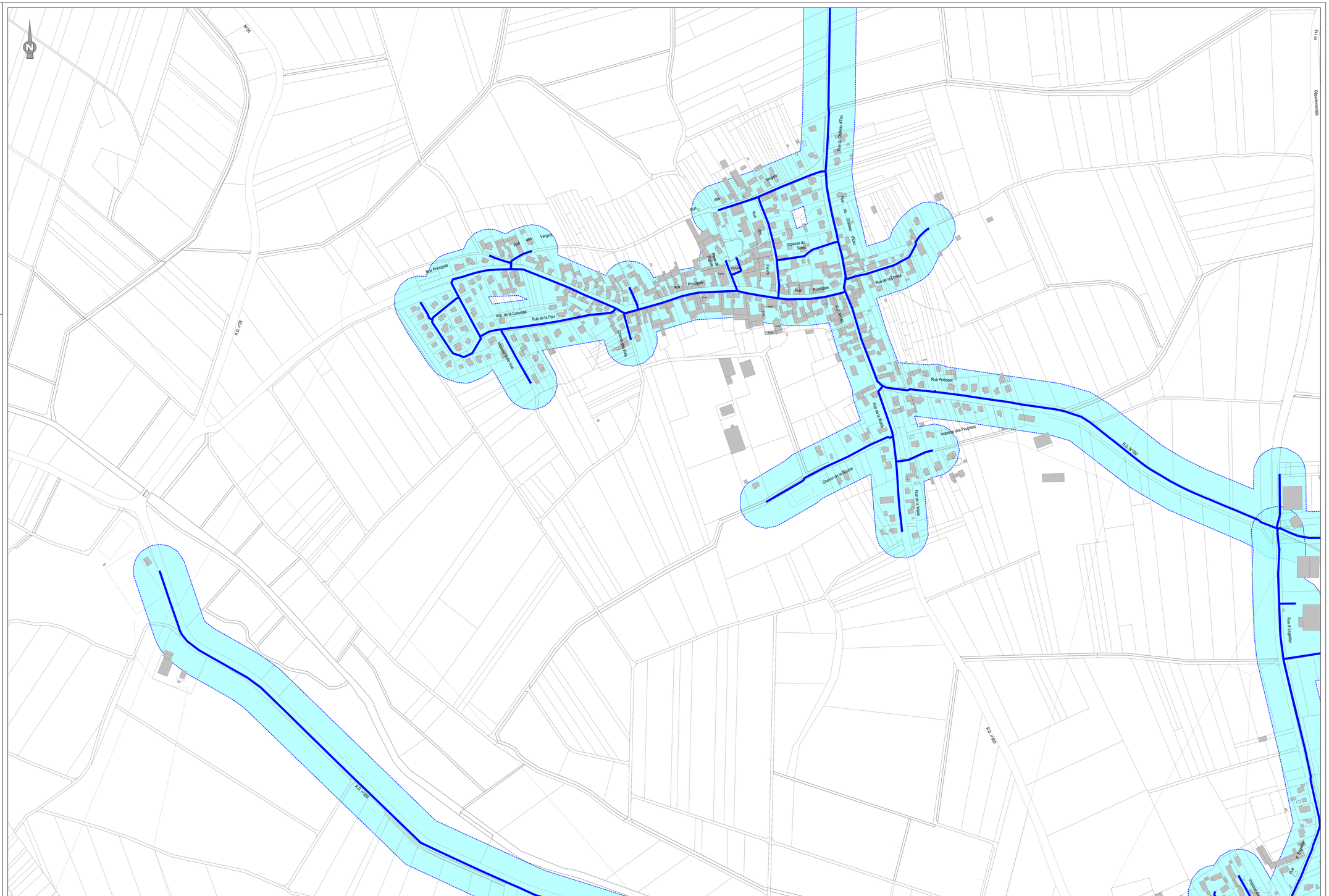

SDEA
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Krautwiller

Réseau d'eau potable

Création du plan : 11/06/2008
Mise à jour réseaux : 18/08/2023
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/072024

Tableau d'assemblage :

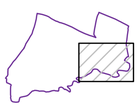

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

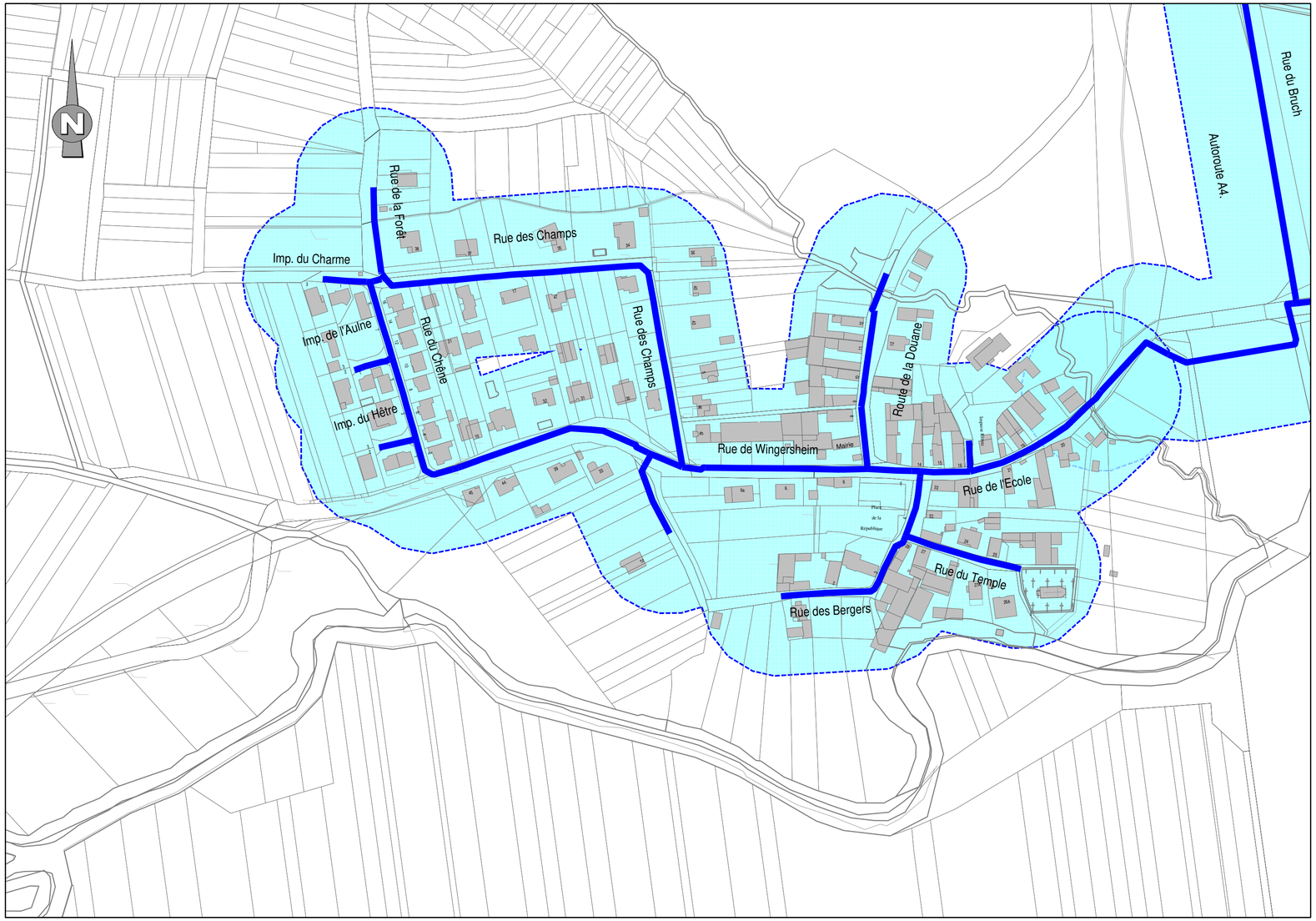

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Kriegsheim

Réseau d'eau potable

Création du plan : 22/07/2005
Mise à jour réseaux : 01/12/2023
Dessinateur : P. KLING

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

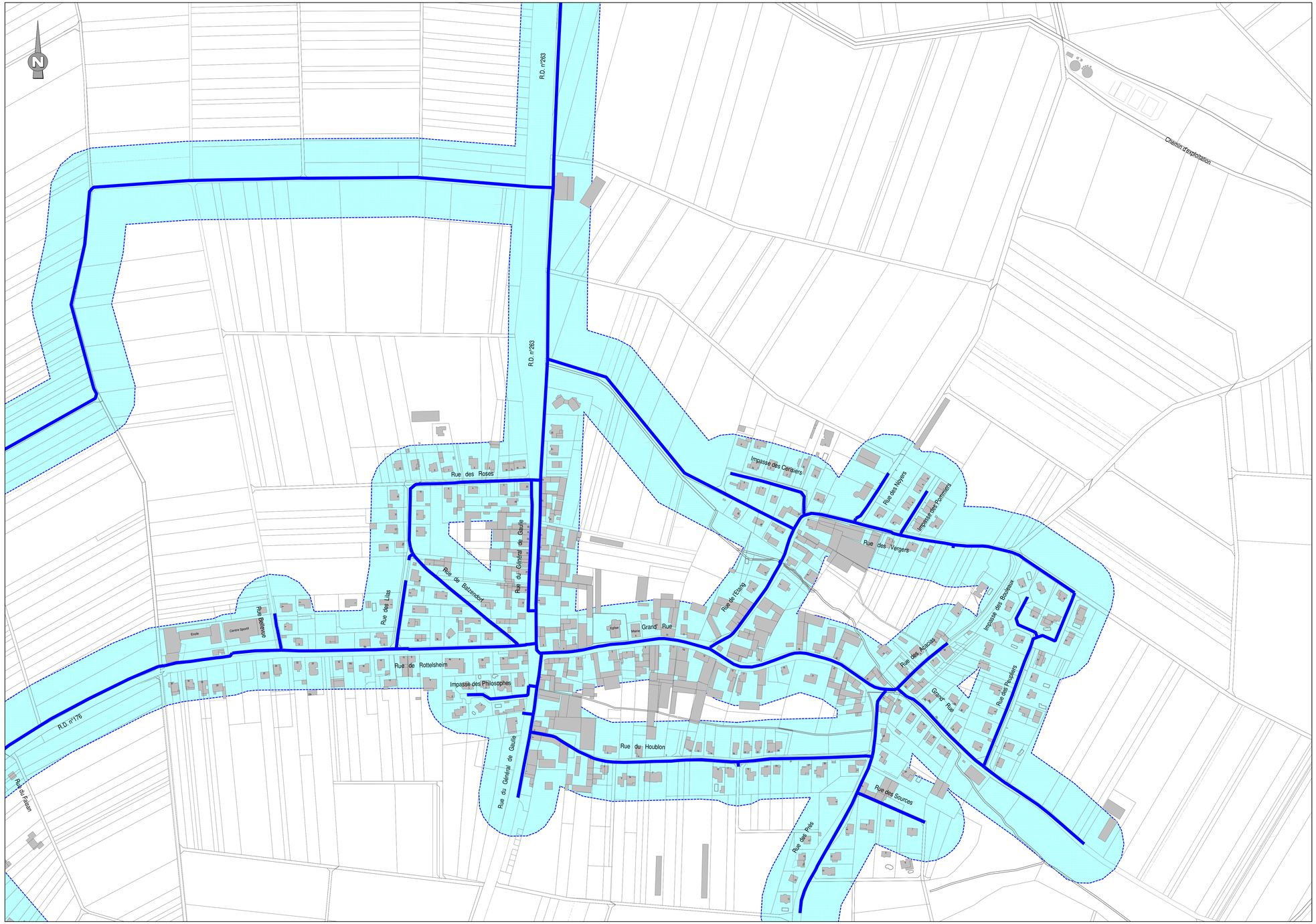

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre du Kochersberg - Souffel

Mittelschaeffolsheim

Réseau d'eau potable

Création du plan : 15/04/2010
Mise à jour réseaux : 18/05/2023
Dessinateur : P. KLING

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
2, rue de Rome - BP 20370
67013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Mommenheim

Secteur Sud - Village

Réseau d'eau potable

Création du plan : 03/07/2020
Mise à jour réseau : 02/10/2023
Dessinateur : A. PANTZER

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2016
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2016

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA.
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction interdite - Licence n°5239

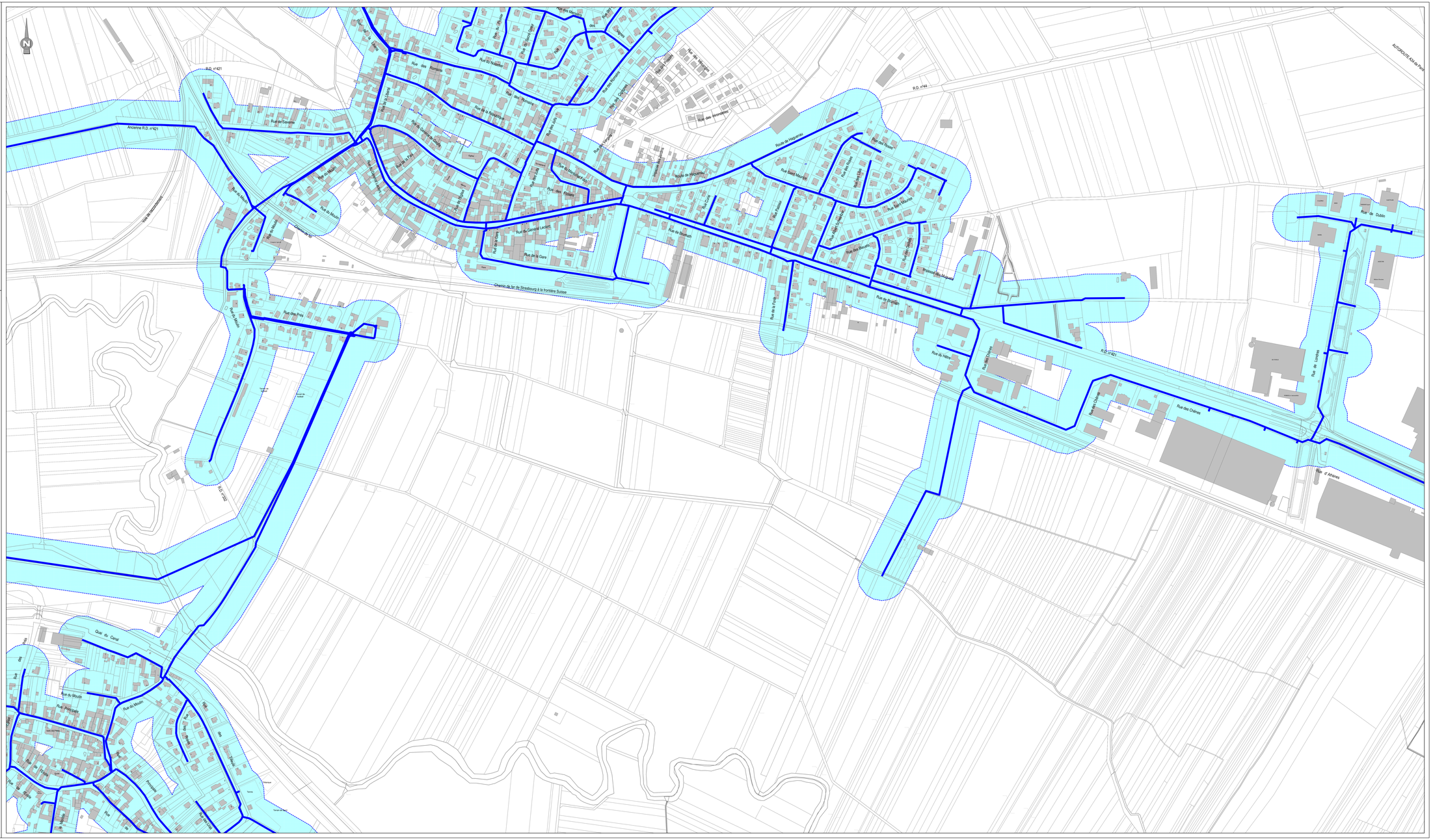

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Mommenheim

Secteur Nord - Village

Réseau d'eau potable

Création du plan : 03/07/2020
Mise à jour réseaux : 02/10/2023
Dessinateur : A. PANTZER

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 2/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

AFNOR RSE EFQM

SDEA
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Morschwiller

Réseau d'eau potable

Création du plan : 24/01/2012
Mise à jour réseaux : 13/07/2023
Dessinateur : A. PANTZER

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

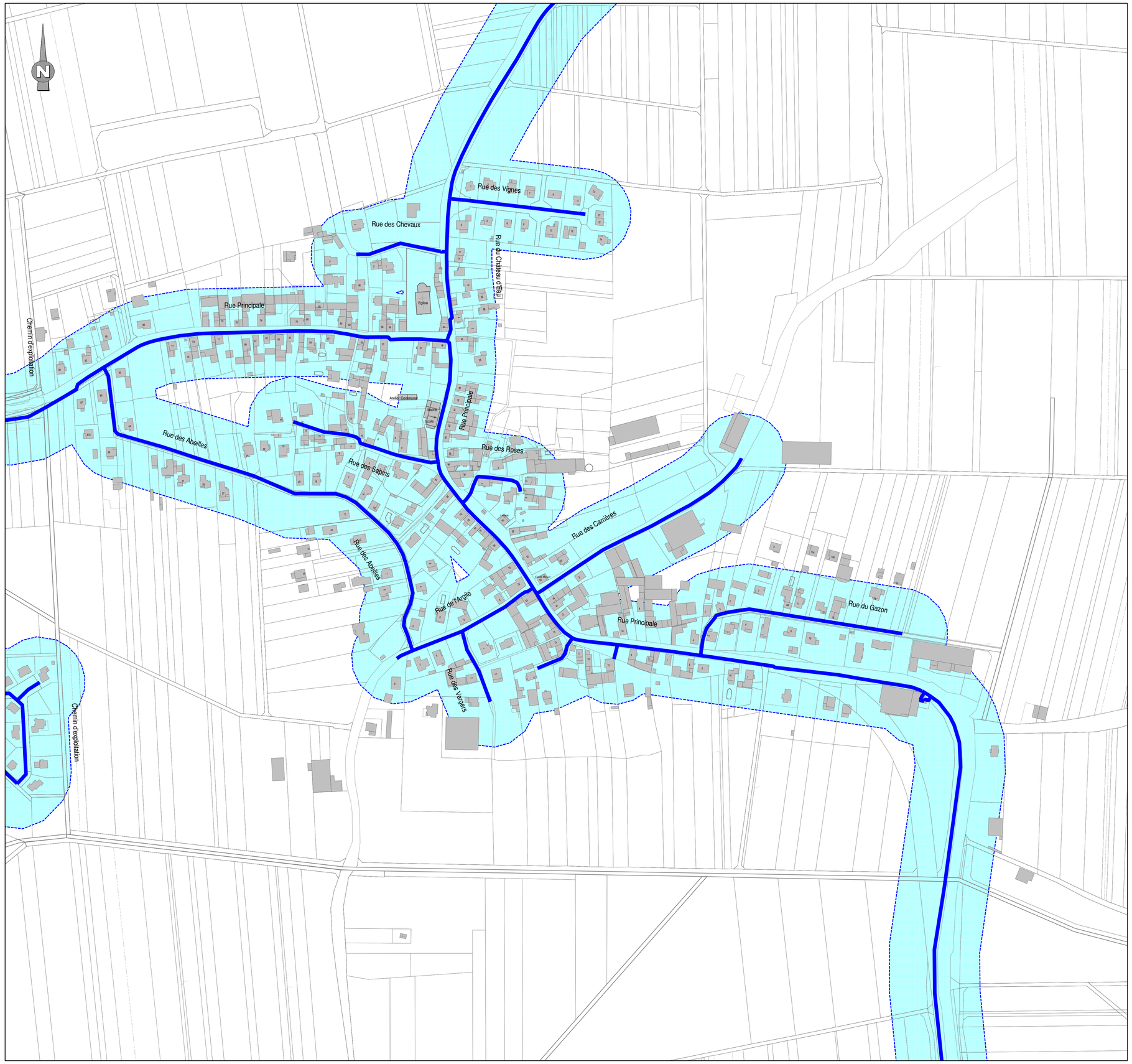

SDEA

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Moder

Niedermodern

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/06/1999
Mise à jour réseaux : 01/09/2023
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 h

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

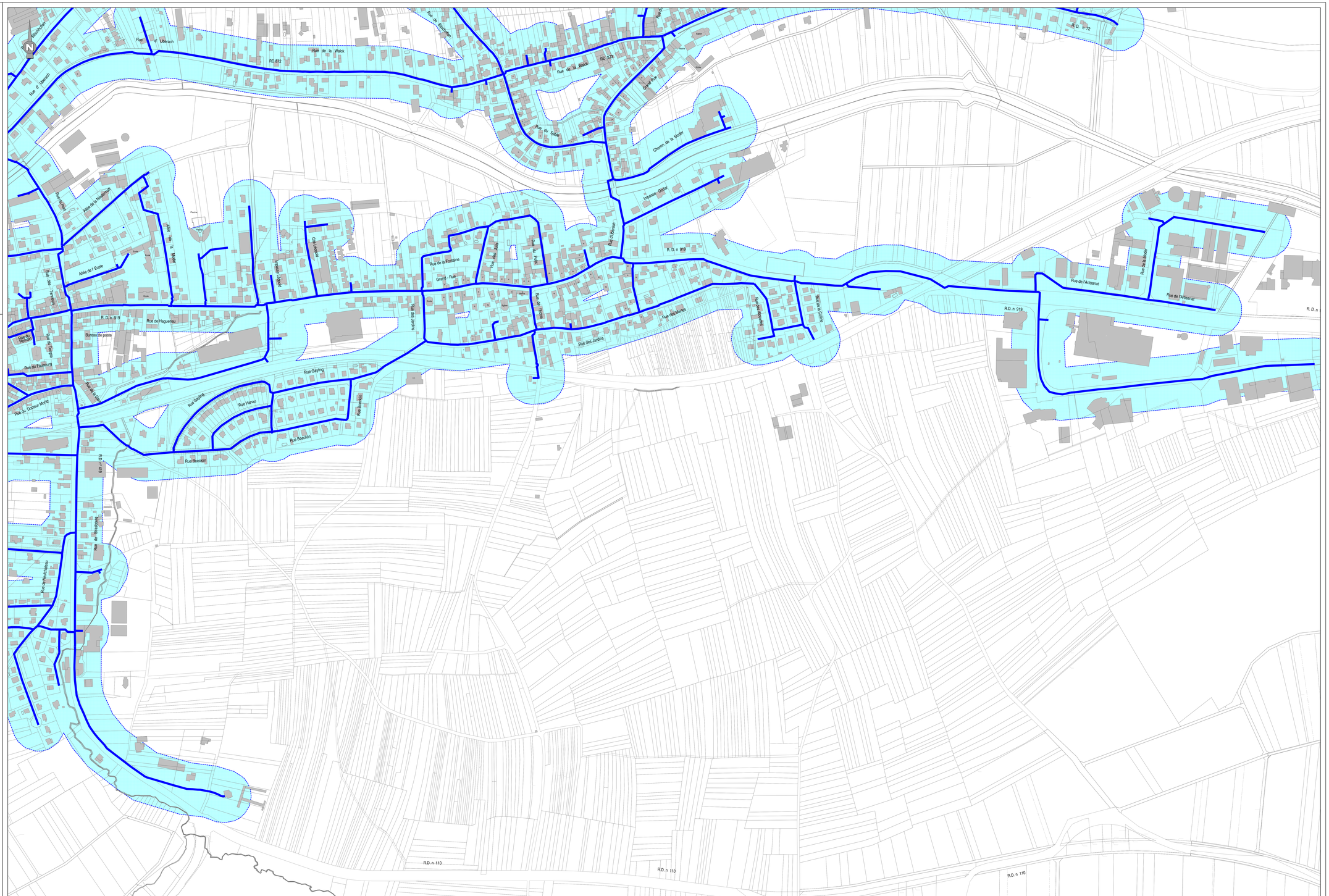

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Niederschaeffolsheim

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/03/2003
Mise à jour réseaux : 08/09/2023
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

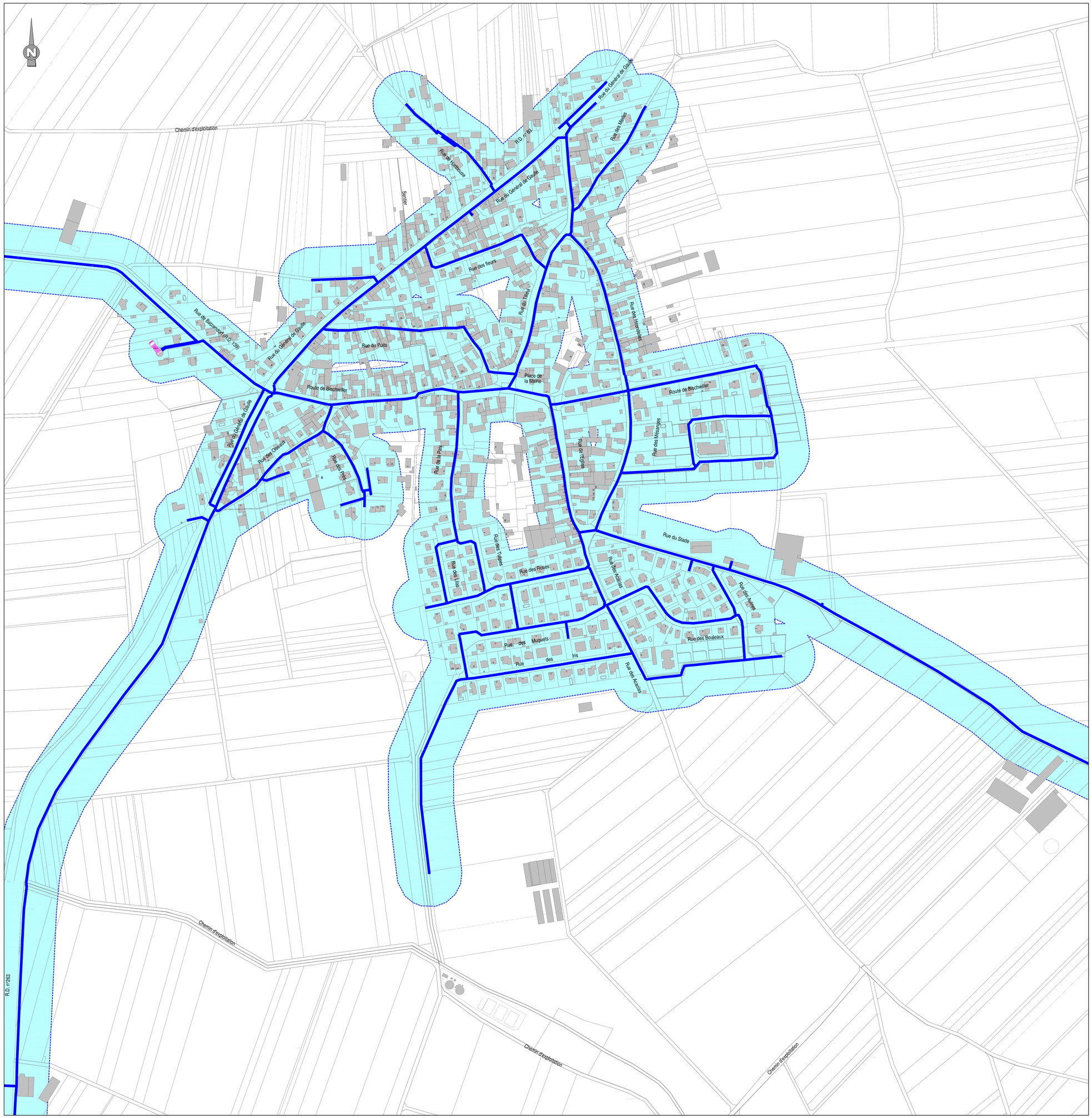

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre du Kochersberg - Souffel

Olwisheim

Réseau d'eau potable

Création du plan : 20/02/2008
Mise à jour réseaux : 13/10/2023
Dessinateur : A. PANTZER

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

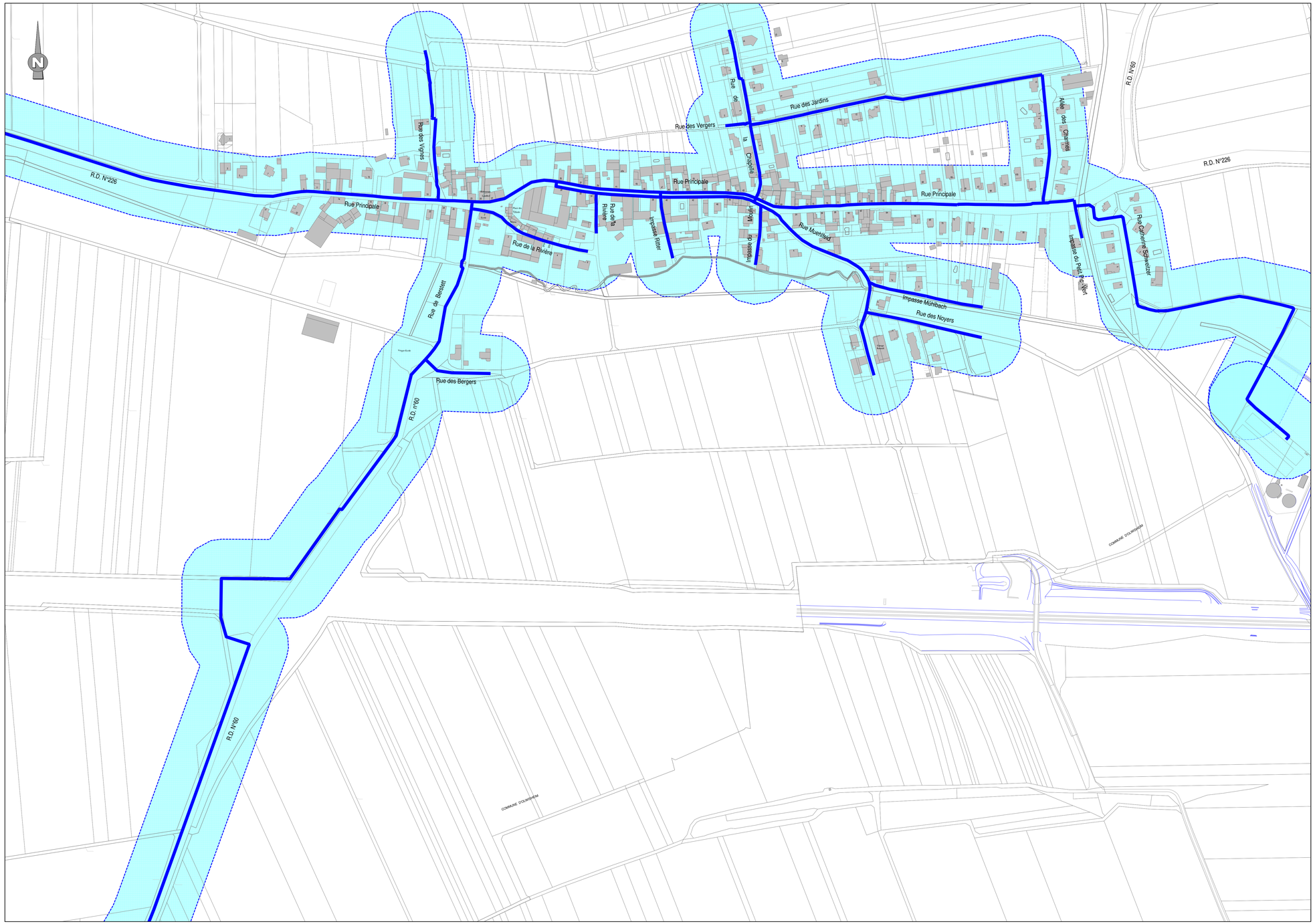

SDEA
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Rottelsheim

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/07/1999
Mise à jour réseaux : 28/06/2023
Dessinateur : A. PANTZER

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

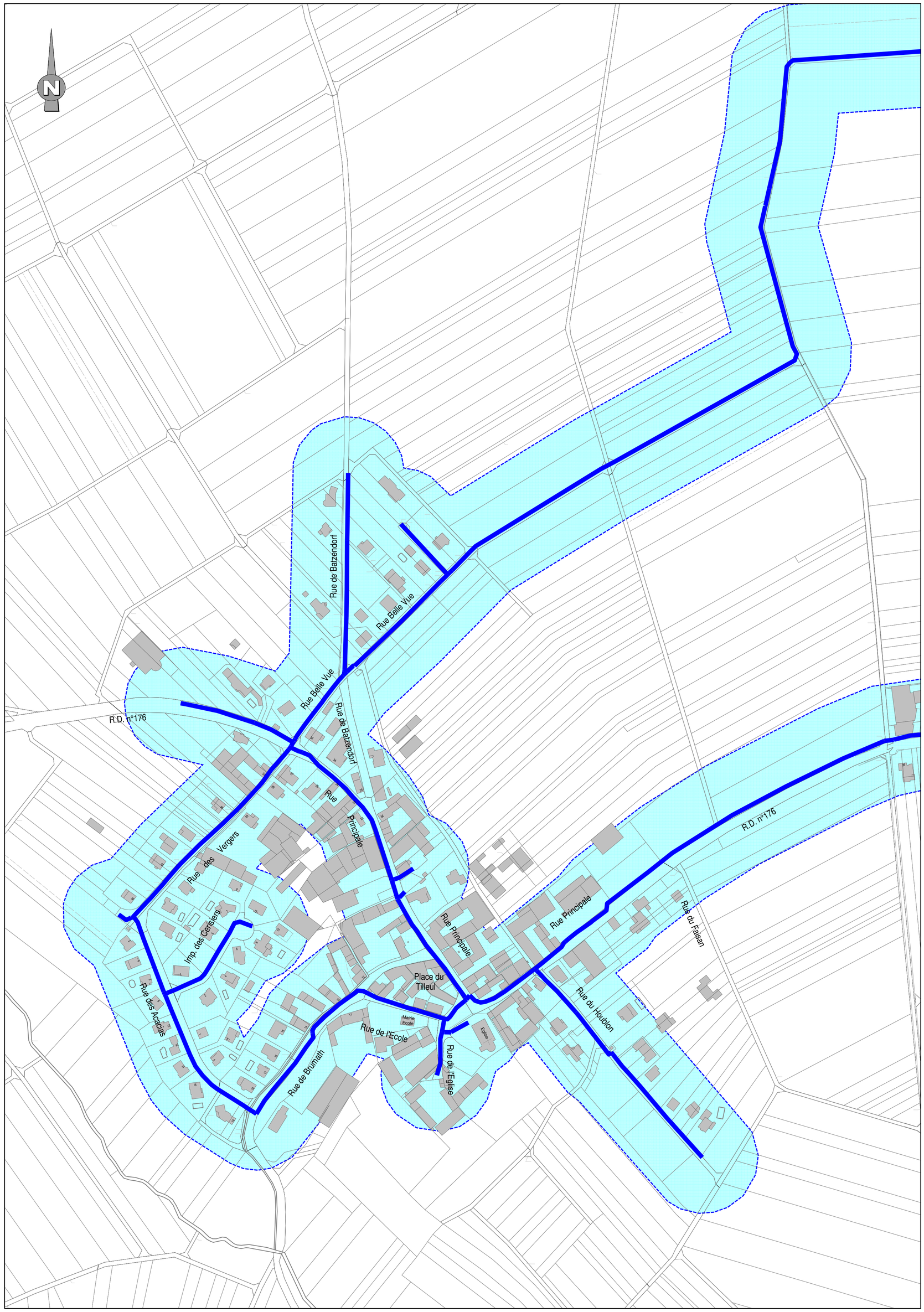

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre
Eau, Argile et Moder

Schirrhein

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/06/1999
Mise à jour réseaux : 06/08/2021
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

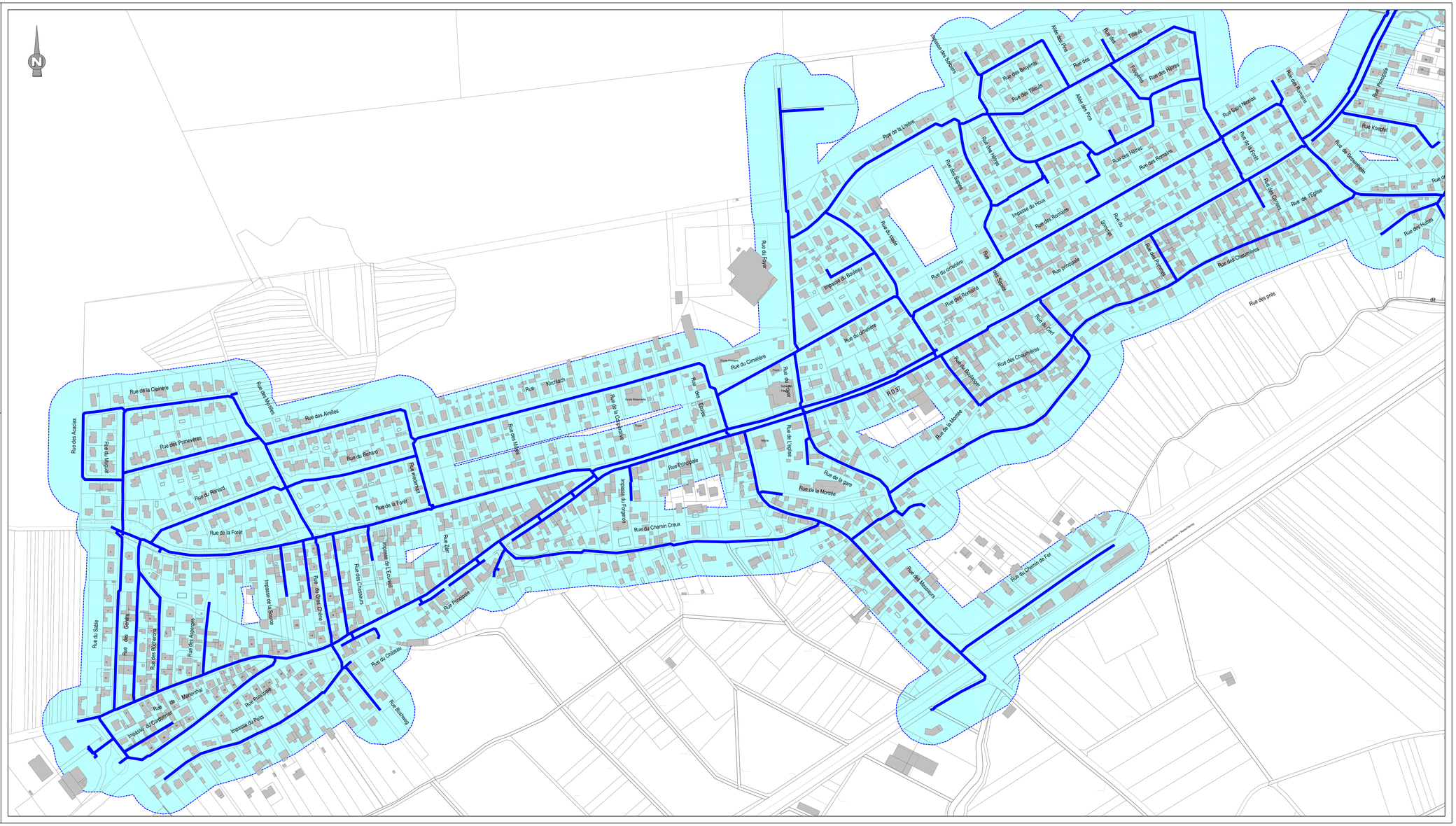
N
Rue de la Clairière
Rue des Mésanges
Rue des Acacias
Rue du Verger
Rue des Primevères
Rue du Renard
Rue des Aviolles
Rue de la Forêt
Rue Wickersheim
Rue de la Cité
Rue de la Cité Principale
Rue Kirchtach
Rue des Ecoles
Rue du Cimetière
Rue du Foyer
Rue de l'Eglise
Rue du Verger
Rue de la Montée
Rue de la gare
Rue Principale
Impasse du Fourneau
Rue du Chemin Creux
Rue Zaer
Impasse de l'Ecureuil
Rue des Chasseurs
Impasse de la Source
Rue du Grand Chêne
Rue du Château
Rue Boulaverne
Rue du Sable
Rue des Genêts
Rue des Myosotis
Rue des Alpages
Rue de Marienthal
Impasse du Cordonnier
Impasse du Puits
Rue des Muguets
Rue du Chemin de Fer
Rue du Bouleau
Impasse du Bouleau
Rue du Hêtre
Rue du Chêne
Rue des Fontaines
Rue des Saules
Rue des Romains
Rue des Hêtres
Rue des Bouleaux
Rue des Chaumières
Rue du Tilleul
Rue des Tilleuls
Rue des Bouleaux
Rue des Sapins
Rue Saint Nicolas
Rue de la Forêt
Rue de Soufflenheim
Rue Koetzfel
Rue des Huttes
Rue des prés
Impasse des Sorbiers
Allée des Pins
Rue du Cimetière
Rue du Chêne
Rue du Sapin
Rue du Moulin
Rue du Château d'eau
Rue du Stade
Rue du Cerf
Rue du Renard
Rue de la Forêt
Rue du Château
Rue Principale
Rue de Marienthal
Rue Principale
Rue Principale
Rue du Chemin Creux
Rue du Chemin de Fer
Rue des Muguets
Rue Boulaverne
Rue du Château
Rue du Foyer
Rue du Cimetière
Rue du Verger
Rue de la Montée
Rue de l'Eglise
Rue du Cerf
Rue des Chaumières
Rue des Fontaines
Rue des Saules
Rue des Romains
Rue des Hêtres
Rue des Bouleaux
Rue du Hêtre
Rue du Bouleau

SDEA
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre
Eau, Argile et Moder

Schirrhoffen

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/03/1999
Mise à jour réseaux : 08/07/2022
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

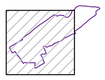

Planche : 1/1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

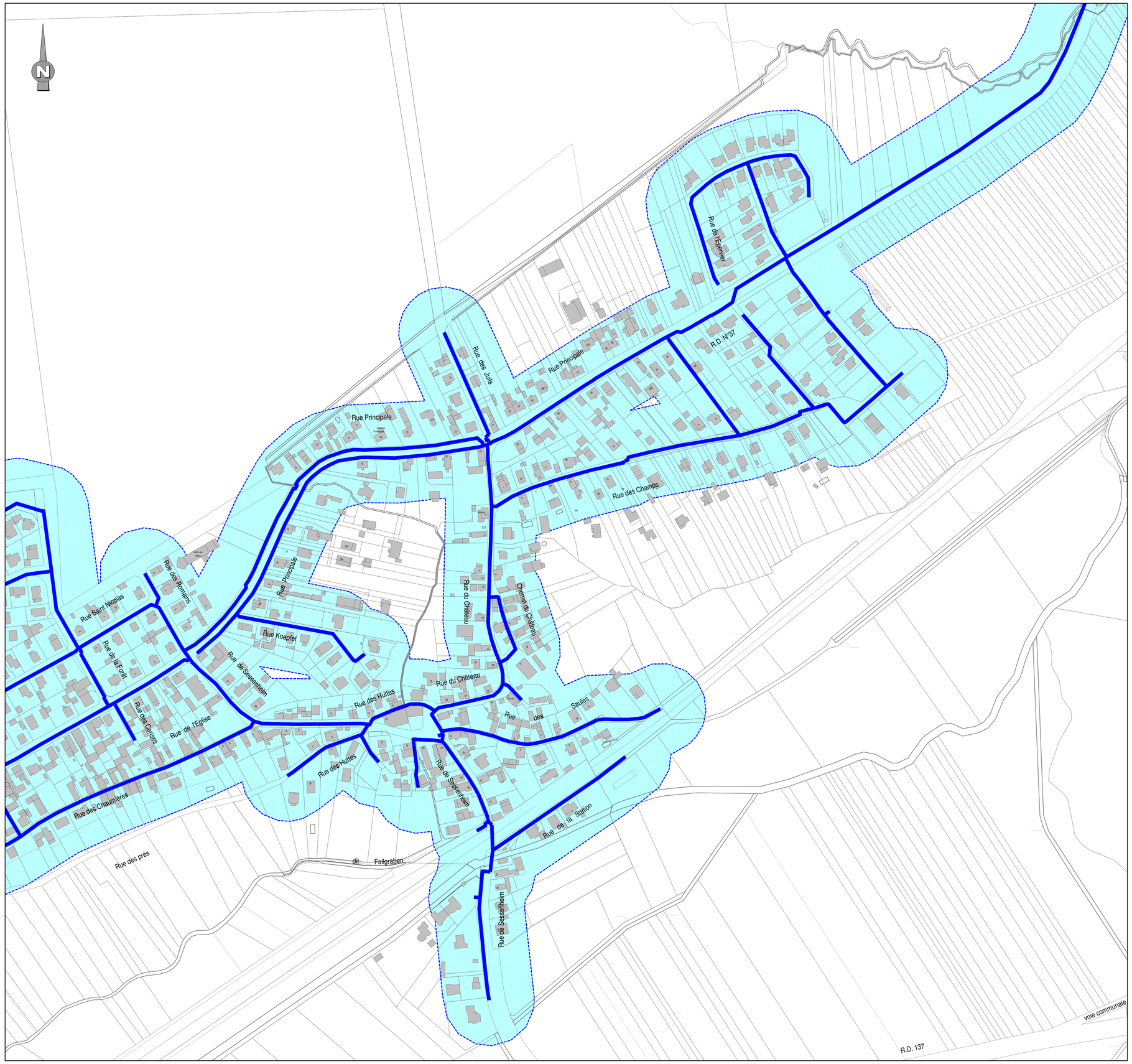

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Uhlwiller

Réseau d'eau potable

Création du plan : 29/11/2012
Mise à jour réseaux : 10/05/2022
Dessinateur : M. OTTMANN

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

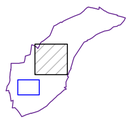

Planche : 1/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

SDEA
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Uhlwiller

Niederaltdorf

Réseau d'eau potable

Création du plan : 29/11/2012
Mise à jour réseaux : 10/05/2022
Dessinateur : M. OTTMANN

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

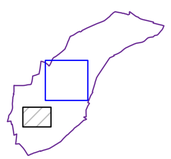

Planche : 2/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

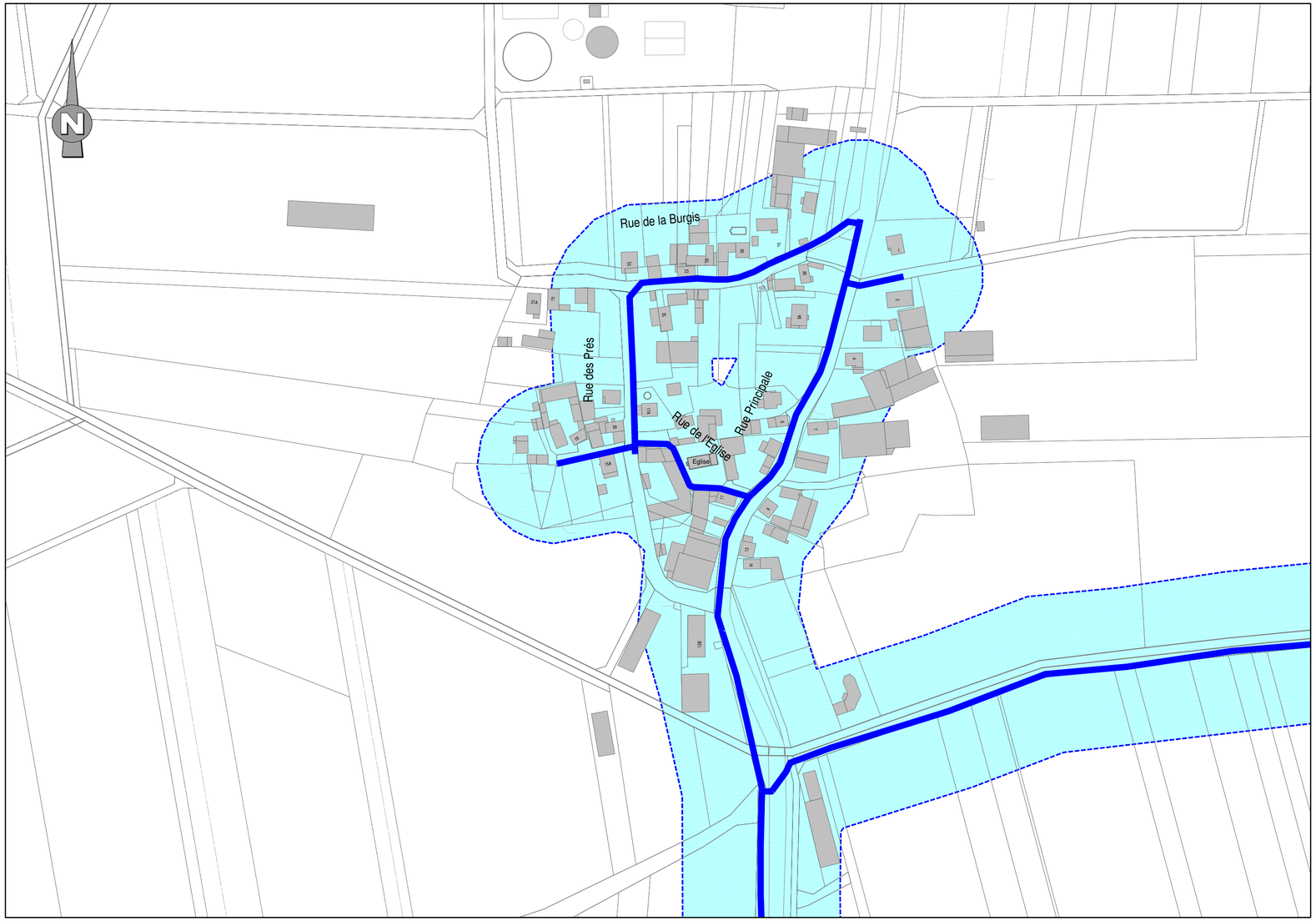

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Syndicat des Eaux d' Offwiller et Environs

Uhrwiller

Village

Réseau d'eau potable

Création du plan : 30/08/2002
Mise à jour réseaux : 14/01/2021
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

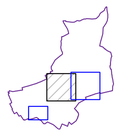

Planche : 1/3

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

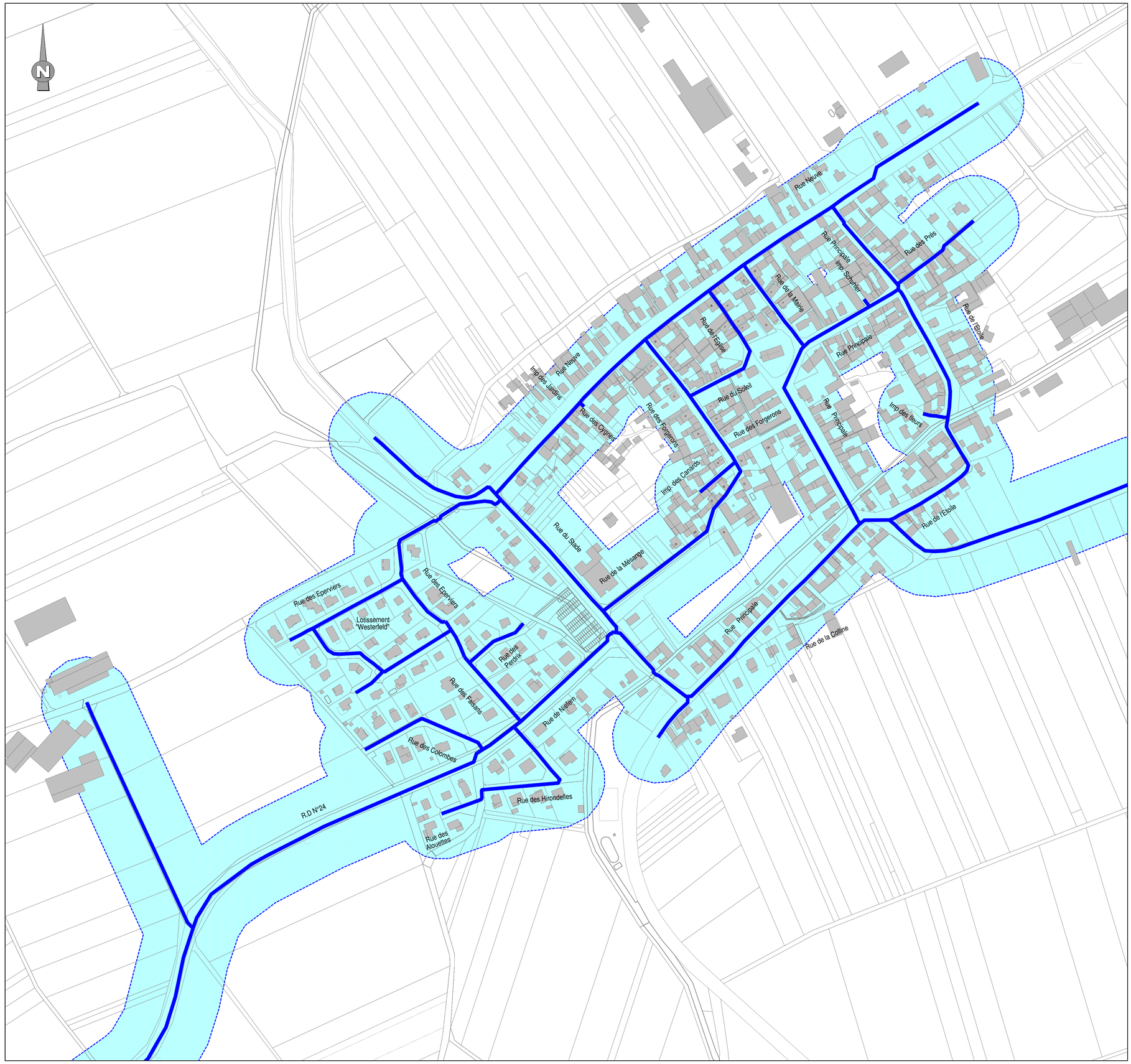

SDEA
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Syndicat des Eaux d' Offwiller et Environs

Uhrwiller

Annexe NIEFERN

Réseau d'eau potable

Création du plan : 30/08/2002
Mise à jour réseaux : 14/01/2021
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

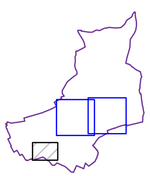

Planche : 2/3

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

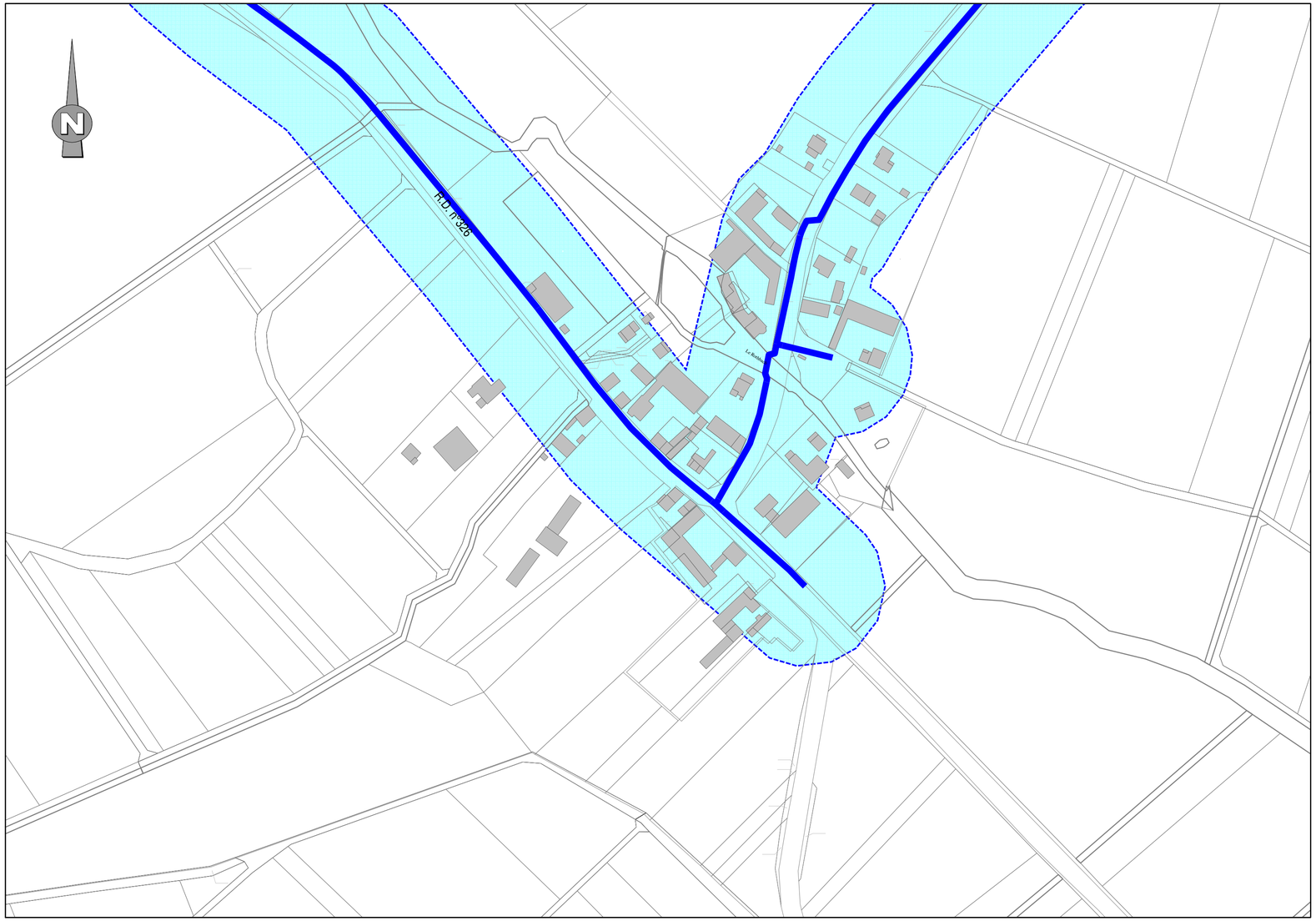

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Syndicat des Eaux d' Offwiller et Environs

Uhrwiller

Ban Est - Réservoir

Réseau d'eau potable

Création du plan : 30/08/2002
Mise à jour réseaux : 14/01/2021
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

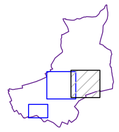

Planche : 3/3

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction interdite - Licence n°9278

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Moder

Val-de-Moder

Pfaffenhoffen

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/06/1999
Mise à jour réseaux : 15/02/2023
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 : IGN Paris : Reproduction interdite : Licence n°9278

EFQM

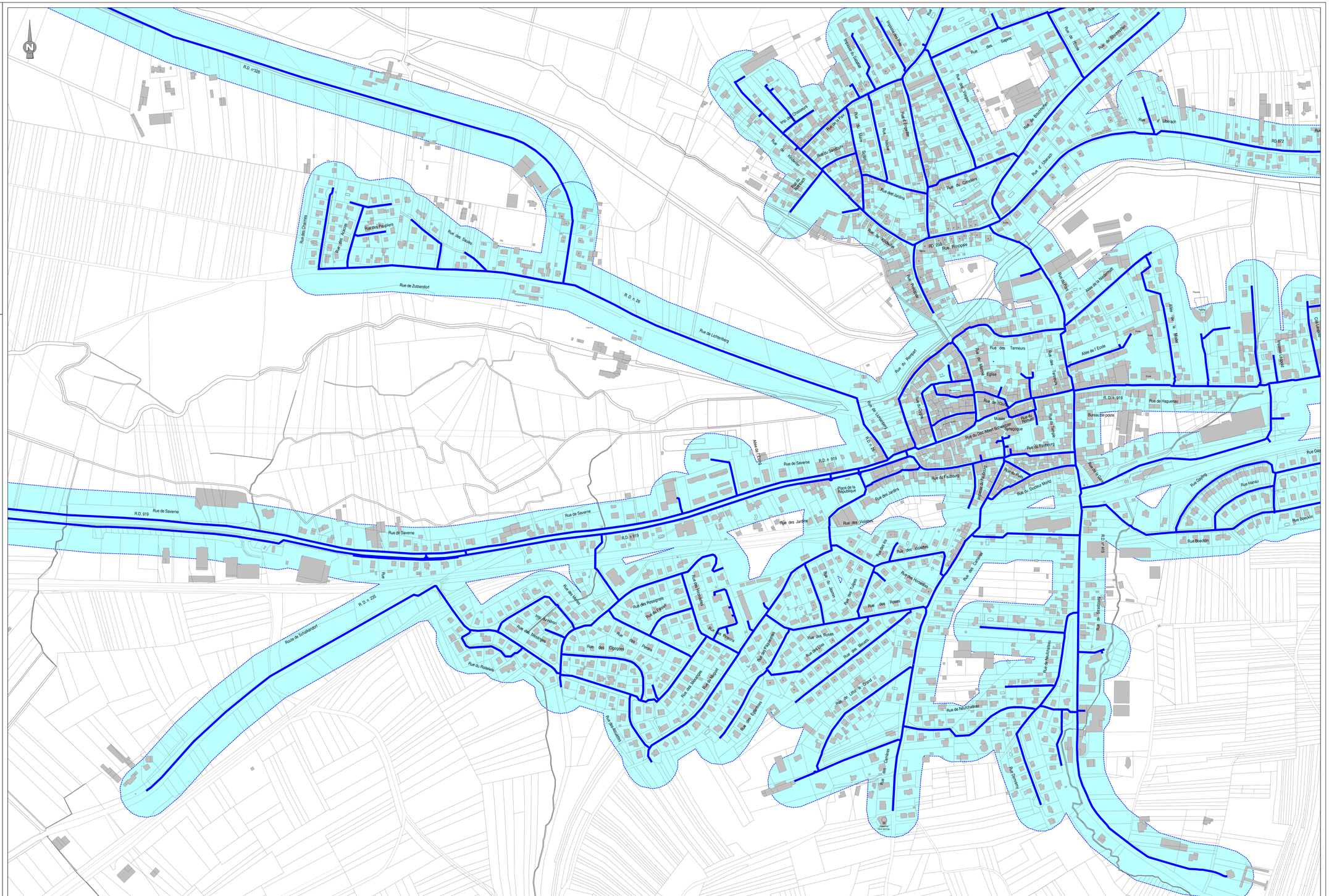
N
R.D. n°28
Rue des Chevres
Rue des Alouettes
Rue des Pinsons
Rue des Sitelles
Rue de Zutzendorf
R.D. n 28
Rue de Lichtenberg
Rue de Saverne
R.D. 919
Rue de Schalkendorf
R. D. n 225
Rue du Rotleberg
Rue du Merlon
Rue des Mesanges
Rue des Cigognes
Rue des Perdrix
Rue des Rossignols
Rue du Faisan
Rue du Moulin
Rue des Roitelets
Rue des Moineaux
Rue des Epicéas
Rue des Pinsons
Rue des Sapins
Rue du Bois
Rue des Jardins
Rue des Vignes
Rue des Vosges
Rue des Tilleuls
Rue des Noisetiers
Rue des Roses
Rue des Bleuets
Rue de Lieu la Grand
Rue de Neuchâtel
Rue des Cerisiers
Rue des Cornouillers
Rue du Verger
Rue du Pierrot
Rue du Lohberg
Rue du Fossé
Rue du Moulin
Rue du Doyen
Rue du Doc Albert Schweitzer
Synagogue
Rue du Temple
Rue du Fossé
Rue du Docteur Moritz
Rue du Fahrgang
Rue du Fribourg
Rue des Tanneurs
Rue des Tanneurs
Rue du Rempart
Rue de Haguenau
Bureau de poste
Rue de Bouxwiller
Rue Gérard
Rue Hansli
Rue Boeckin
Rue Boeckin
Rue de Strasbourg
Rue de Bischwiller
Rue d'Ingwiller
Rue du Cimetière
Rue d'Uberach
Rue d'Uberach
RD 872
RD 259
Rue Principale
Rue Principale
Rue du Bain
Allée de la Hasenau
Allée de la Moder
Allée de l'Ecole
Allée du Stade
Rue du Stade
Rue du Lohberg
Rue du Lohberg
Rue de Saverne
Rue de Saverne
Rue de Saverne

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Moder

Val-de-Moder

La Walck

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/06/1999
Mise à jour réseaux : 15/02/2023
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

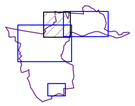

Planche : 2/4

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

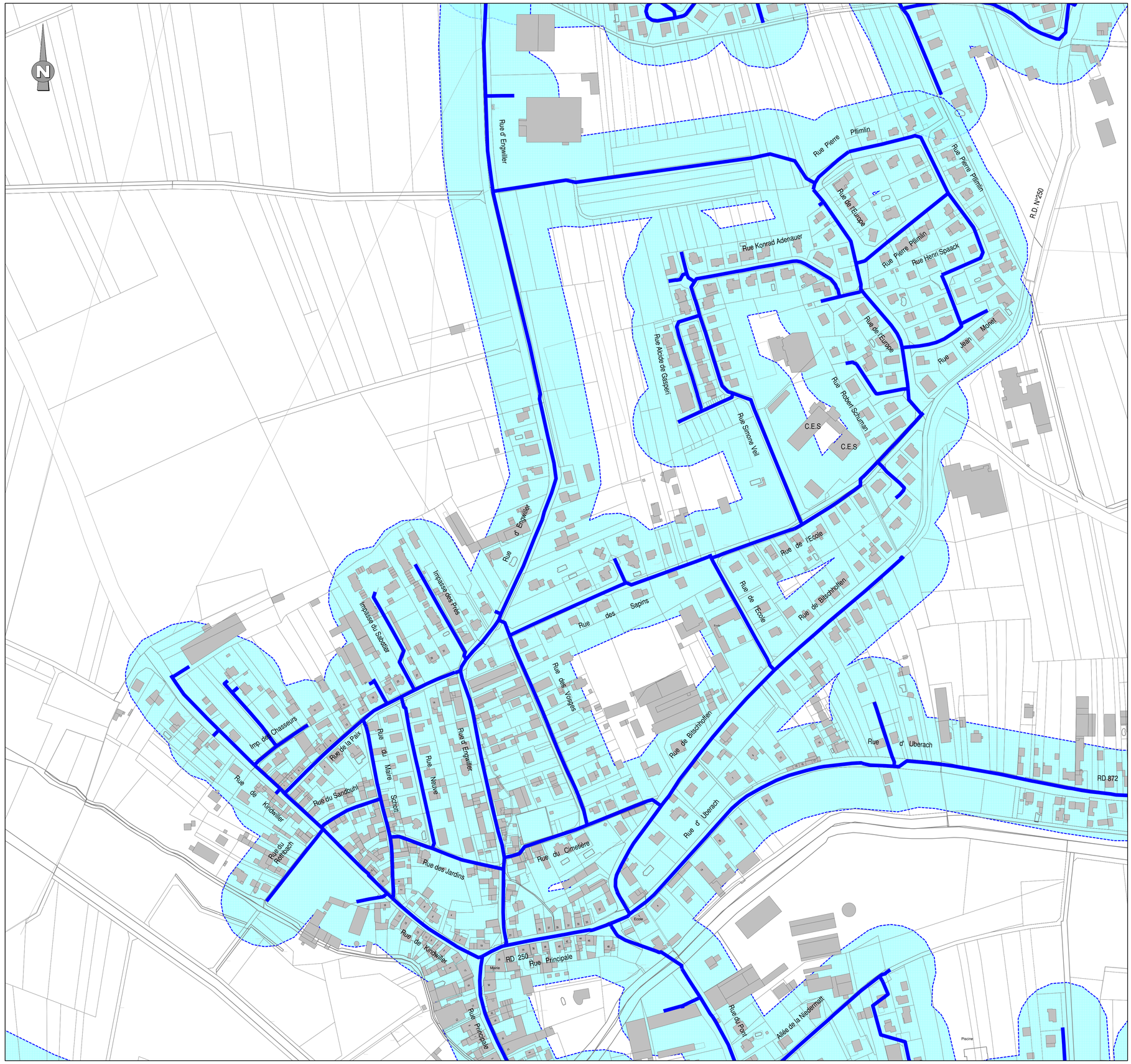

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Moder

Val-de-Moder

Uberach

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/06/1999
Mise à jour réseaux : 15/02/2023
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 3/4

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

AFNOR RSE EFQM

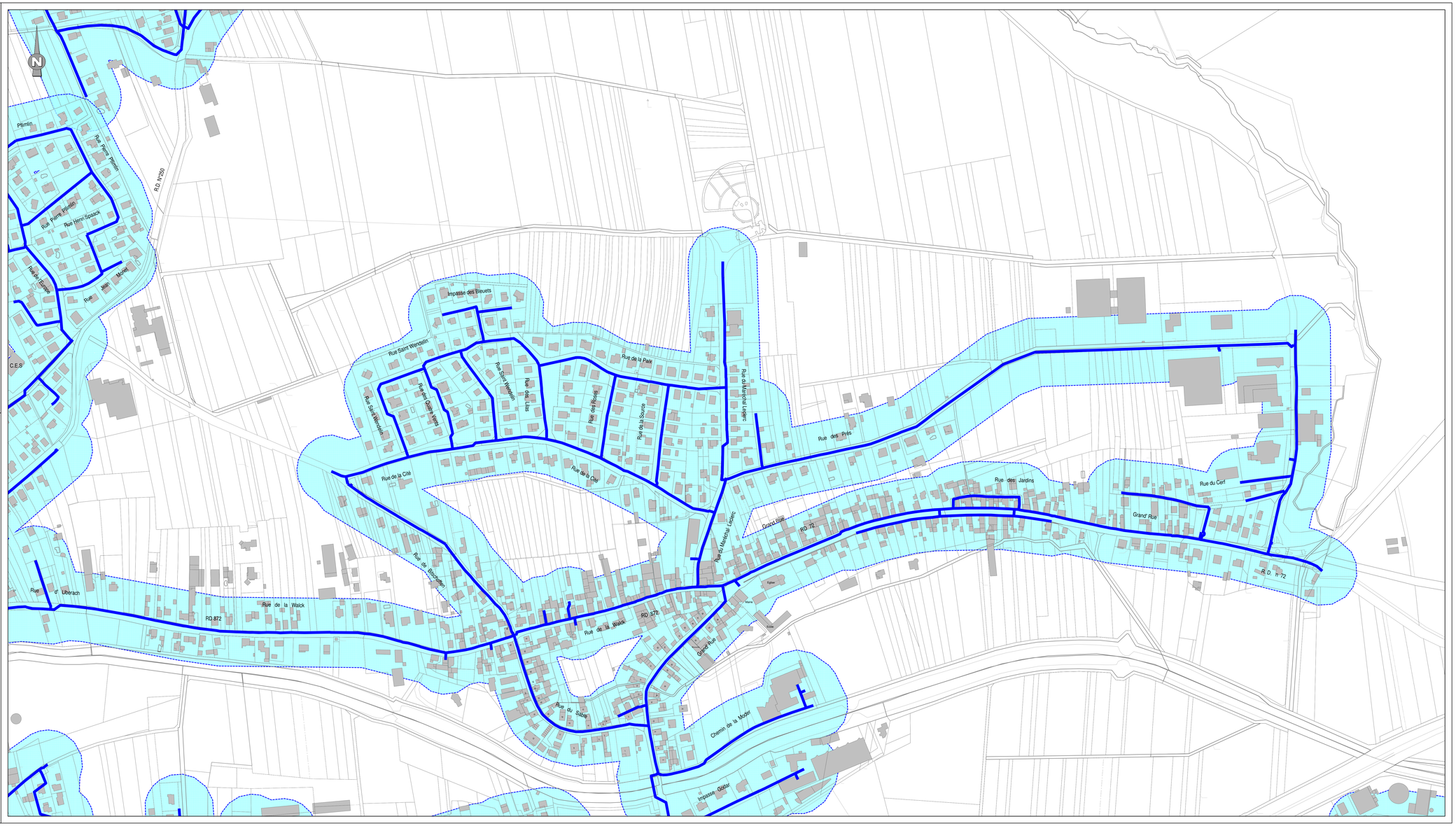

SDEA
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Val-de-Moder

Ringeldorf

Réseau d'eau potable

Création du plan : 01/06/1999
Mise à jour réseaux : 15/02/2023
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

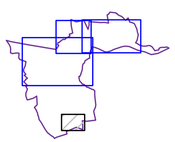

Planche : 4/4

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

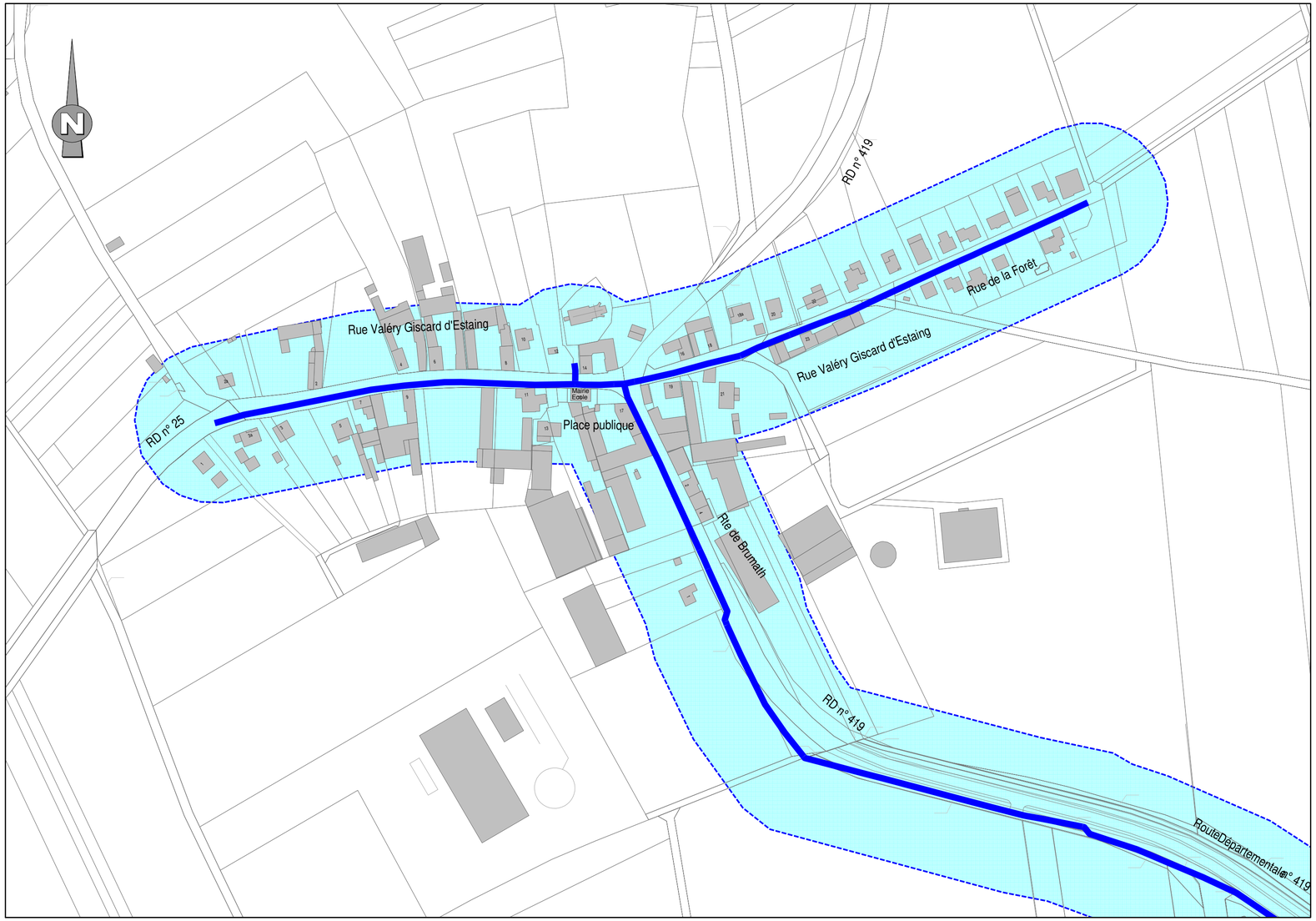

SDEA
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Wahlenheim

Réseau d'eau potable

Création du plan : 03/07/2020
Mise à jour réseaux : 31/08/2020
Dessinateur : M. OTTMANN

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

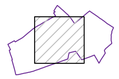

Planche : 1/1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

SDEA
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Wintershouse

Réseau d'eau potable

Création du plan : 13/02/2013
Mise à jour réseaux : 19/05/2020
Dessinateur : M. OTTMANN

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

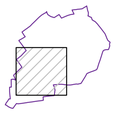

Planche : 1/1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

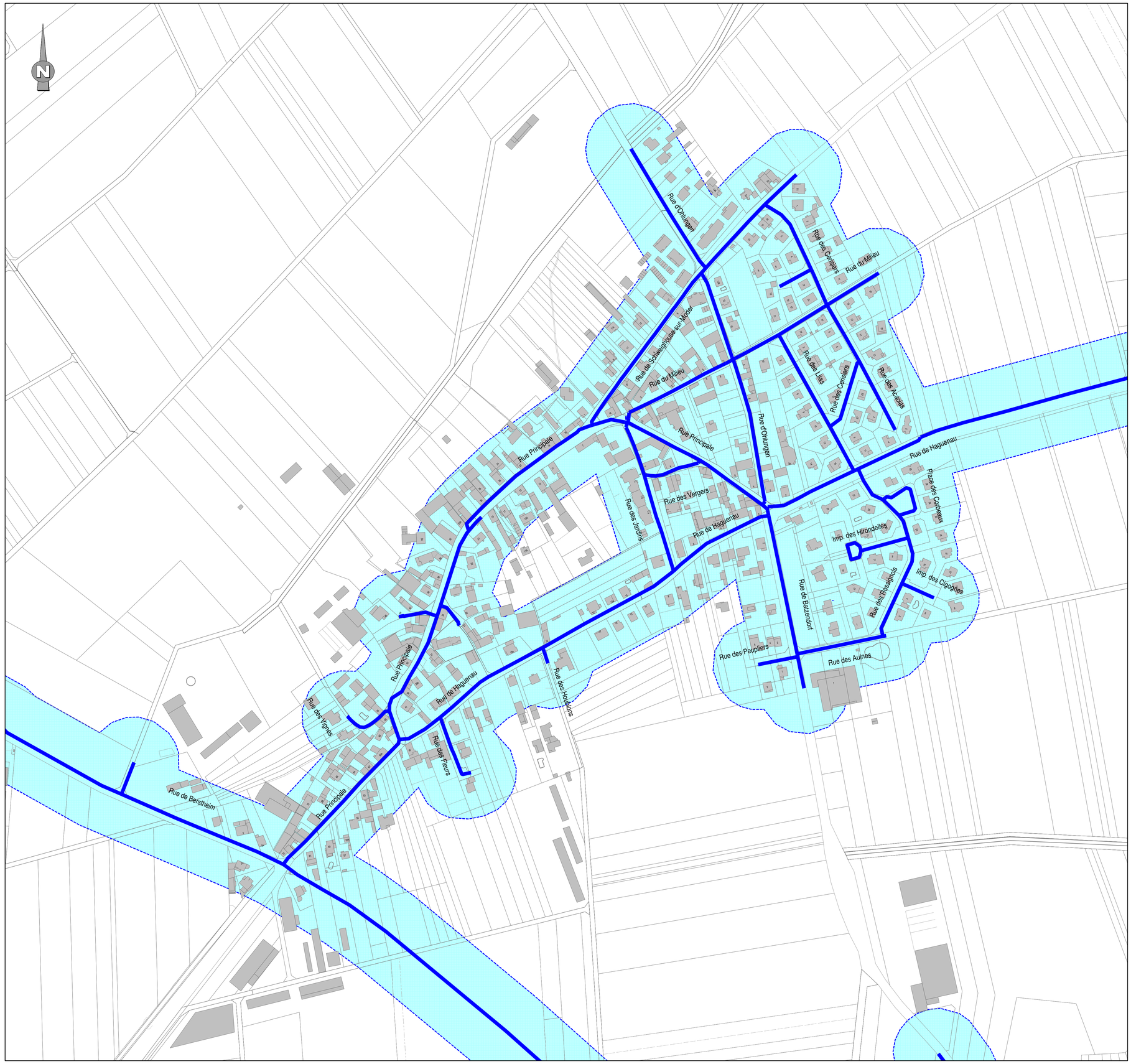

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Wittersheim

Village

Réseau d'eau potable

Création du plan : 03/07/2020
Mise à jour réseaux : 19/08/2022
Dessinateur : M. OTTMANN

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

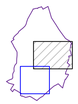

Planche : 1 /2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

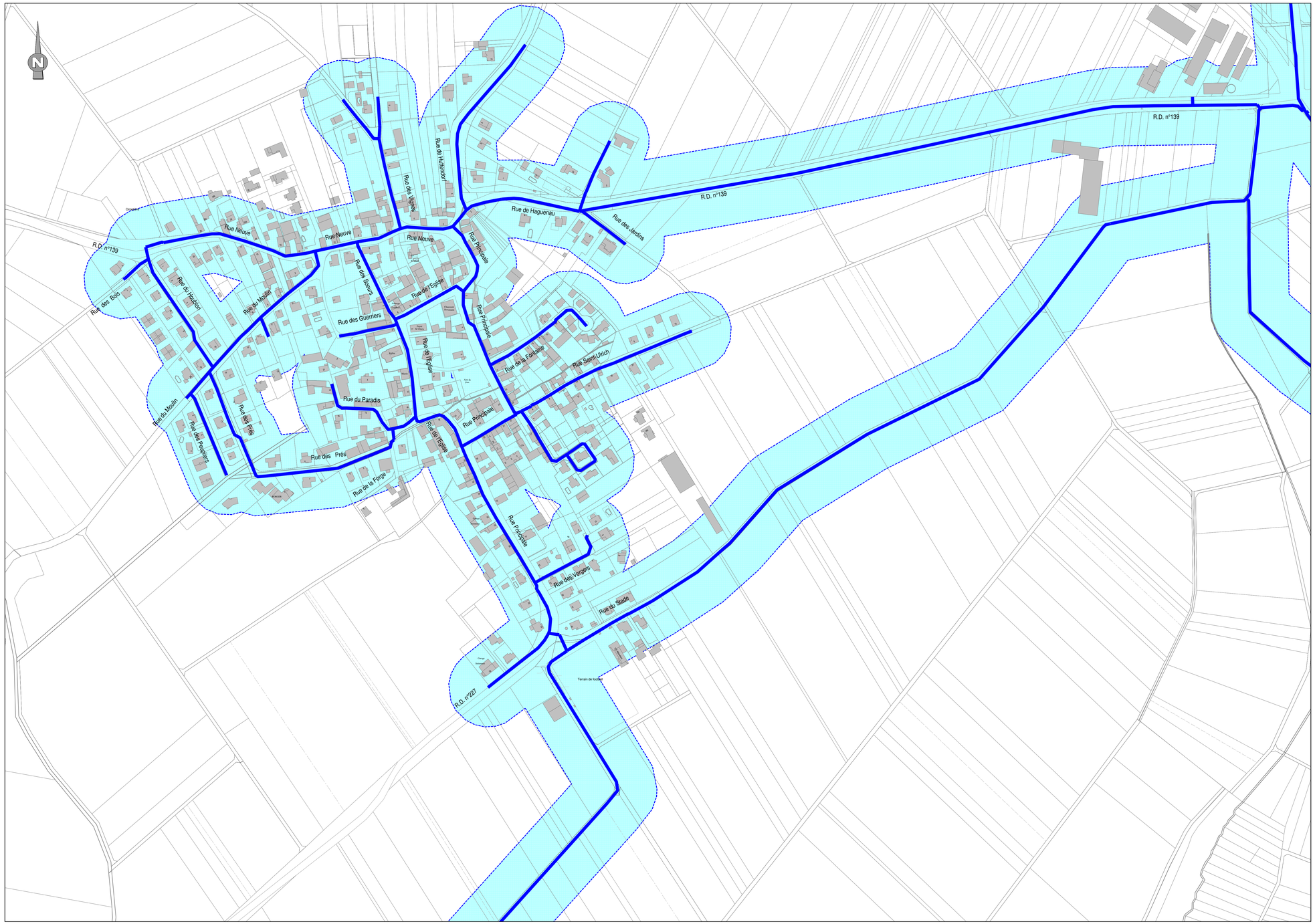

SDEA
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Hochfelden et Environs

Wittersheim

annexe Gebolsheim

Réseau d'eau potable

Création du plan : 03/07/2020
Mise à jour réseaux : 19/08/2022
Dessinateur : M. OTTMANN

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

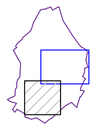

Planche : 2/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'eau potable
- Réservoir
- Zone de desserte du réseau d'eau potable

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction interdite - Licence n°9278

SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT
ALSACE MOSELLE
(ARRETE MINISTERIEL DU 26-12-1958 MODIFIE)

GA/TZU 901.130 à 901.135

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Annexe Sanitaire
Eau Potable

NOTE TECHNIQUE

1er envoi :	**Juillet 2024**	1ère phase
2ème envoi :	**Novembre 2024**	2ème phase – selon plan de zonage du 16/07/2024

Espace Européen de l'Entreprise - Schiltigheim BP 10020 - 67013 STRASBOURG CEDEX
TELEPHONE : 03.88.19.29.19 – TELECOPIE : 03.88.81.18.91
INTERNET : www.sdea.fr

SOMMAIRE

1. GÉNÉRALITÉS 7
1.1. Structure administrative 7
1.2. Domaine de compétences et d'intervention 9
2. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS 10
2.1. Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs 10
2.1.1. Production d'eau 10
2.1.2. Qualité de l'eau 10
2.1.3. Stockage de l'eau 10
2.1.4. Ossature intercommunale 11
2.1.5. Réseau communal de Bitschhoffen 11
2.1.6. Réseau communal d'Engwiller 11
2.1.7. Réseau communal de Kindwiller 12
2.1.8. Réseau communal d'Uhrwiller (Niefern) 12
2.1.9. Pression de service 12
2.2. Périmètre de Brumath 13
2.2.1. Production d'eau 13
2.2.2. Qualité de l'eau 13
2.2.3. Stockage de l'eau 14
2.2.4. Ossature intercommunale 14
2.2.5. Réseau communal de Brumath 14
2.2.6. Pression de service 15
2.3. Périmètre de Hochfelden et Environs 15
2.3.1. Production d'eau 15
2.3.2. Qualité de l'eau 15
2.3.3. Stockage de l'eau 16
2.3.4. Ossature intercommunale 16
2.3.5. Réseau communal de Batzendorf 17
2.3.6. Réseau communal de Bernolsheim 18
2.3.7. Réseau communal de Berstheim 18
2.3.8. Réseau communal de Bilwisheim 18
2.3.9. Réseau communal de Dauendorf (Neubourg) 18
2.3.10. Réseau communal de Donnenheim 19
2.3.11. Réseau communal de Hochstett 19
2.3.12. Réseau communal de Huttendorf 19
2.3.13. Réseau communal de Keffendorf (annexe d'Ohlungen) 19
2.3.14. Réseau communal de Krautwiller 19
2.3.15. Réseau communal de Kriegsheim 19
2.3.16. Réseau communal de Mommenheim 20

2.3.17. Réseau communal de Morschwiller 20
2.3.18. Réseau communal de Niederschaeffolsheim 20
2.3.19. Réseau communal de Rottelsheim 21
2.3.20. Réseau communal de Uhlwiller (Niederaltdorf) 21
2.3.21. Réseau communal de Wahlenheim 21
2.3.22. Réseau communal de Wintershouse 21
2.3.23. Réseau communal de Wittersheim (Gebolsheim) 22
2.3.24. Pression de service 22
2.4. Périmètre de la Moder 24
2.4.1. Production d'eau 24
2.4.2. Qualité de l'eau 24
2.4.3. Stockage de l'eau 24
2.4.4. Ossature intercommunale 24
2.4.5. Réseau communal de Niedermodern 25
2.4.6. Réseau communal de Val de Moder (Pfaffenhoffen, Ringeldorf, Uberach, La Walck) 25
2.4.7. Pression de service 26
2.5. Périmètre Kochersberg - Souffel 26
2.5.1. Production d'eau 26
2.5.2. Qualité de l'eau 27
2.5.3. Stockage de l'eau 27
2.5.4. Ossature intercommunale 27
2.5.5. Réseau communal de Mittelschaeffolsheim 28
2.5.6. Réseau communal d'Olwisheim 28
2.5.7. Pression de service 29
2.6. Périmètre Eau, Argile et Moder 29
2.6.1. Production d'eau 29
2.6.2. Qualité de l'eau 29
2.6.3. Stockage de l'eau 29
2.6.4. Ossature intercommunale 30
2.6.5. Réseau communal de Schirrhein 30
2.6.6. Réseau communal de Schirrhoffen 30
2.6.7. Pression de service 30
2.7. Défense contre l'incendie 31
2.7.1. Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs 31
2.7.2. Périmètre de Brumath 32
2.7.3. Périmètre de Hochfelden et Environs 32
2.7.4. Périmètre de la Moder 36
2.7.5. Périmètre Kochersberg - Souffel 37
2.7.6. Périmètre Eau, Argile et Moder 37

3. PÉRIMÈTRES RÉGLEMENTAIRES 38
3.1. Périmètres de protection 38
4. PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET PERSPECTIVES 46
4.1. Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs 46
4.1.1. Généralités 46
4.1.2. Réseau communal de Bitschhoffen 46
4.1.3. Réseau communal de Engwiller 46
4.1.4. Réseau communal de Kindwiller 46
4.1.5. Réseau communal de Uhrwiller (Niefern) 46
4.2. Périmètre de Brumath 47
4.2.1. Généralités 47
4.2.2. Réseau communal de Brumath 47
4.3. Périmètre de Hochfelden et environs 48
4.3.1. Généralités 48
4.3.2. Réseau communal de Batzendorf 49
4.3.3. Réseau communal de Bernolsheim 49
4.3.4. Réseau communal de Berstheim 50
4.3.5. Réseau communal de Bilwisheim 50
4.3.6. Réseau communal de Dauendorf (Neubourg) 50
4.3.7. Réseau communal de Donnenheim 51
4.3.8. Réseau communal de Hochstett 52
4.3.9. Réseau communal de Huttendorf 52
4.3.10. Réseau communal de Keffendorf (Annexe d'Ohlungen) 53
4.3.11. Réseau communal de Krautwiller 53
4.3.12. Réseau communal de Kriegsheim 53
4.3.13. Réseau communal de Mommenheim 53
4.3.14. Réseau communal de Morschwiller 54
4.3.15. Réseau communal de Niederschaeffolsheim 55
4.3.16. Réseau communal de Rottelsheim 55
4.3.17. Réseau communal de Uhlwiller (Niederaltdorf) 56
4.3.18. Réseau communal de Wahlenheim 56
4.3.19. Réseau communal de Wintershouse 56
4.3.20. Réseau communal de Wittersheim (Gebolsheim) 57
4.4. Périmètre de la Moder 57
4.4.1. Généralités 57
4.4.2. Niedermodern 57
4.4.3. Val de Moder (Pfaffenhoffen, Ringeldorf, Uberach, La Walck) 57
4.5. Périmètre Kochersberg - Souffel 58
4.5.1. Généralités 58

4.5.2. Réseau communal de Mittelschaeffolsheim....58
4.5.3. Réseau communal de Olwisheim....59
4.6. Périmètre Eau, Argile et Moder....59
4.6.1. Généralités....59
4.6.2. Réseau communal de Schirrhein....60
4.6.3. Réseau communal de Schirrhoffen....60
5. RACCORDEMENT AUX INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE DES ZONES D'EXTENSION FUTURE....61
5.1. Desserte générale des zones U, AC et N....61
5.1.1. Desserte des zones U (zones urbanisées)....61
5.1.2. Desserte des zones AC (zones agricoles constructibles)....63
5.1.3. Desserte des zones N (zones naturelles)....63
5.2. Desserte des zones d'extension....63
5.2.1. Commune de Batzendorf....63
5.2.2. Commune de Brumath....64
5.2.3. Commune de Dauendorf....64
5.2.4. Commune de Donnenheim....64
5.2.5. Commune de Huttendorf....65
5.2.6. Commune de Kriegsheim....65
5.2.7. Commune de Mommenheim....65
5.2.8. Commune de Niedermodern....65
5.2.9. Commune de Rottelsheim....66
5.2.10. Commune de Wintershouse....66
6. ESTIMATION DES OUVRAGES A RÉALISER....66
6.1. Loi Urbanisme et Habitat....66
6.2. Détail estimatif....66
7. CONCLUSION....67
8. ANNEXE....68
8.1. Essais de débit sur les appareils de lutte contre l'incendie....68
8.1.1. Batzendorf....68
8.1.2. Bernolsheim....69
8.1.3. Berstheim....70
8.1.4. Bilwisheim....71
8.1.5. Bitschhoffen....72
8.1.6. Brumath....72
8.1.7. Dauendorf (Neubourg)....73
8.1.8. Donnenheim....75
8.1.9. Engwiller....75
8.1.10. Hochstett....76
8.1.11. Huttendorf....76

8.1.12. Keffendorf (annexe d'Ohlungen) 77
8.1.13. Kindwiller 77
8.1.14. Krautwiller 78
8.1.15. Kriegsheim 78
8.1.16. Mittelschaeffolsheim 79
8.1.17. Mommenheim 80
8.1.18. Morschwiller 82
8.1.19. Niedermodern 83
8.1.20. Niederschaeffolsheim 84
8.1.21. Olwisheim 85
8.1.22. Rottelsheim 86
8.1.23. Schirrhein 86
8.1.24. Schirrhoffen 88
8.1.25. Uhrwiller (Niefern) 89
8.1.26. Val de Moder (Pfaffenhoffen, Ringeldorf, Uberach, La Walck) 90
8.1.27. Wahlenheim 95
8.1.28. Wintershouse 96
8.1.29. Wittersheim (Gebolsheim) 97

1. GÉNÉRALITÉS

1.1. Structure administrative

La gestion des installations d'eau potable des communes adhérentes à la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) décrites dans ce document est assurée par plusieurs entités administratives.

L'ensemble des unités de distribution de ces entités est géré :

- Par le Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs ;
- Par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA), par le biais des Périmètres de Brumath, de Hochfelden et Environs, de la Moder, du Kochersberg - Souffel et Eau, Argile et Moder.

Le territoire couvert par ces entités administratives ne coïncide pas exactement avec les contours de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, certaines communes n'en font pas partie.

Par ailleurs, ce document ne traite pas des communes de Bischwiller, Haguenau, Kaltenhouse, Oberhoffen-sur-Moder, Ohlungen (exceptée son annexe Keffendorf), Rohrwiller et de Schweighouse.

Maître d'ouvrage des installations d'eau potable	**Communes [1]**	**Population [2]**
Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs	*Bischholtz* **Bitschhoffen** **Engwiller** **Kindwiller** *Mulhausen* *Offwiller* *Rothbach* *Schillersdorf* **Uhrwiller (Niefern)**	4 735
SDEA – Périmètre de Brumath	**Brumath**	10 342
SDEA – Périmètre de Hochfelden et Environs	*Alteckendorf* **Batzendorf** **Bernolsheim** **Berstheim** **Bilwisheim** *Bosselshausen* *Bossendorf* *Buswiller* **Dauendorf (Neubourg)** **Donnenheim** *Duntzenheim* *Ettendorf* *Friedolsheim* *Geiswiller – Zœbersdorf* *Gottesheim* *Grassendorf* *Hochfelden (Schaffhouse-sur-Zorn)* **Hochstett** *Hohfrankenheim* **Huttendorf** *Ingenheim* *Issenhausen*	42 771

[1] En italique communes hors Communauté d'Agglomération de Haguenau
[2] Population totale au dernier recensement

Maître d'ouvrage des installations d'eau potable	Communes [1]	Population [2]
SDEA – Périmètre de Hochfelden et Environs	**Keffendorf (annexe d'Ohlungen)** *Kirrwiller* **Krautwiller** **Kriegsheim** *Lixhausen* *Melsheim* *Minversheim* **Mommenheim** **Morschwiller** *Mutzenhouse* **Niederschaeffolsheim** *Printzheim* *Ringendorf* **Rottelsheim** *Saessolsheim* *Schalkendorf* *Scherlenheim* *Schwindratzheim* **Uhlwiller (Niederaltdorf)** **Wahlenheim** *Waltenheim sur Zorn* *Weitbruch* *Wickersheim – Wilshausen* *Wilwisheim* *Wingersheim les Quatre Bans (Gingsheim, Hohatzenheim, Mittelhausen, Wingersheim)* **Wintershouse** **Wittersheim (Gebolsheim)**	
SDEA – Périmètre de la Moder	*Menchhoffen* **Niedermodern** *Niedersoultzbach* *Obermodern-Zutzendorf* *Obersoultzbach* *Uttwiller* **Val De Moder (Pfaffenhoffen, Ringeldorf, Uberach, La Walck)**	9 249
SDEA – Périmètre Kochersberg - Souffel	*Berstett (Gimbrett, Rumersheim, Reitwiller)* *Cosswiller* *Dingsheim* *Dossenheim-Kochersberg* *Durningen* *Fessenheim Le Bas* *Furdenheim* *Gougenheim* *Griesheim-sur-Souffel* *Handschuheim* *Hohengœft* *Hurtigheim* *Ittenheim* *Kienheim* *Kuttolsheim* *Landersheim* **Mittelschaeffolsheim** *Neugartheim – Ittlenheim* **Olwisheim** *Pfulgriesheim*	36 963

Maître d'ouvrage des installations d'eau potable	Communes [1]	Population [2]
	Quatzenheim *Rangen* *Rohr* *Romanswiller* *Schnersheim (Kleinfrankenheim, Avenheim)* *Stutzheim – Offenheim* *Truchtersheim (Behlenheim, Pfettisheim, Truchtersheim)* *Wasselonne* *Willgottheim (Wœllenheim)* *Wintzenheim – Kochersberg* *Wiwersheim* *Zeinheim*	
SDEA – Périmètre Eau, Argile et Moder	*Dalhunden* *Drusenheim* **Schirrhein** **Schirrhoffen** *Sessenheim* *Soufflenheim* *Stattmatten*	17 585

1. En italique communes hors Communauté d'Agglomération de Haguenau
2. Population totale au dernier recensement

1.2. Domaine de compétences et d'intervention

Le Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs, maître d'ouvrage de ses installations, a délégué les compétences de contrôle, d'entretien et d'exploitation, ainsi que d'études et travaux d'extension et d'amélioration des ouvrages de production, de transport ou de distribution d'eau potable au SDEA.

Entre 2007 et 2023, les autres communes de la Communauté d'Agglomération de Haguenau précitées ont progressivement transféré la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de leurs ouvrages de production, de stockage et de distribution d'eau potable au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA).

Par ces transferts de compétence, elles sont regroupées dans plusieurs Commissions Locales du SDEA : Périmètres de Brumath, de Hochfelden et Environs, de la Moder, Kochersberg-Souffel, et Eau-Argile et Moder.

Dans le cadre de ses compétences, le SDEA assure aussi bien l'exploitation des installations que les investissements nouveaux qui s'avèrent nécessaires.

Outre ces missions, le SDEA assure également un service de permanence qui peut intervenir à tout moment, en cas d'incident, sur l'ensemble des ouvrages de collecte, de transport et de traitement.

2. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

Les communes de la CAH desservies en eau potable par le SDEA (au nombre de 29 + 1 commune annexe) le sont par les installations de production et de distribution des six Périmètres précités.

Le volume total d'eau vendu par ces périmètres est détaillé dans le tableau suivant.

Maître d'ouvrage des installations d'eau potable	Population [3]	Volume d'eau vendu [4]
Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs	4 735	228 313 m³ [5]
SDEA – Périmètre de Brumath	10 342	610 342 m³
SDEA – Périmètre de Hochfelden et Environs	42 771	2 270 224 m³
SDEA – Périmètre de la Moder	9 249	431 677 m³
SDEA – Périmètre Kochersberg - Souffel	36 963	1 957 339 m³
SDEA – Périmètre Eau, Argile et Moder	17 585	702 015 m³

Pour des raisons de compréhension et de cohérence technique, les installations d'eau potables existantes seront décrites dans ce chapitre par Périmètre.

2.1. Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs

Communes desservies (CAH) : Bitschhoffen, Engwiller, Kindwiller, Uhrwiller (Niefern)

Communes desservies (hors CAH) : Bischholtz, Mulhausen, Offwiller, Rothbach, Schillersdorf,

2.1.1. Production d'eau

La production d'eau est assurée par 2 puits exploités en commun avec le SDEA – Périmètre de la Moder et 4 sources situées à l'ouest du syndicat. La capacité totale de production est de 70 m³/h, soit une production journalière de 1 680 m³.

Deux interconnexions avec le Périmètre de la Moder permettent également au Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs de sécuriser son dispositif d'alimentation en eau potable.

2.1.2. Qualité de l'eau

L'eau distribuée, après traitement de l'arsenic, de neutralisation et de désinfection aux ultraviolets, est peu minéralisée, douce, faiblement nitratée et d'excellente qualité bactériologique.

La teneur en nitrates est de 3,3 mg/l en moyenne en sortie de la station de traitement, ce qui est très largement inférieur à la limite de qualité fixée à 50 mg/l, tandis que la concentration en chlorure, de 6,0 mg/l, est également inférieure à la référence de qualité fixée à 250 mg/l.

2.1.3. Stockage de l'eau

Le Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs dispose d'une capacité de stockage utile de 1 170 m³ grâce à 4 réservoirs. Les deux réservoirs d'Offwiller représentent 82 % du volume utile total, soit 960 m³.

[3] Population totale au dernier recensement
[4] Volumes vendus en 2023
[5] Volume vendu en 2022

Localisation	Volume total (m^3)	Volume utile (m^3)	Volume incendie (m^3)	Niveau d'eau (m NGF)
Offwiller 1	550	410	140	295,20
Offwiller 2	550	550	0	295,20
Uhrwiller	200	120	80	250,00
Engwiller	90	90	0	Env. 262 m

Pour la commune d'Uhrwiller, le stockage de l'eau est assuré par les réservoirs principaux d'Offwiller, le réservoir dit d'Uhrwiller desservant les communes de Kindwiller, de Bitschhoffen et d'Engwiller.

2.1.4. Ossature intercommunale

Le réseau de conduites de distribution par lequel se fait la desserte des communes du Syndicat est constitué de trois branches principales :

- Une canalisation Ø 300 mm partant des réservoirs d'Offwiller puis réduite en Ø 250 mm jusqu'à la commune de Mulhausen. Cette canalisation dessert également Bischholtz. Elle est réduite en Ø 200 mm pour traverser et alimenter la commune de Mulhausen. Cette conduite en diamètre Ø 200 mm permet ensuite d'alimenter commune de Uhrwiller. En sortie d'Uhrwiller cette canalisation, réduite en Ø 150 mm, alimente le château d'eau de la commune. Depuis cet ouvrage, une canalisation Ø 150 mm dessert Kindwiller et Bitschhoffen ; une conduite Ø 63 mm, piquée sur la conduite Ø 150 mm, permet en outre, par l'intermédiaire d'une station de pompage, d'alimenter la commune d'Engwiller ;
- Une conduite Ø 150 connectée à la canalisation Ø 300 mm en sortie de réservoir d'Offwiller alimente la commune d'Offwiller ;
- Un réducteur de pression, placé sur la conduite Ø 200 mm à l'aval de la connexion vers Offwiller réduit la pression d'environ 2 bars sur la branche partant vers Bischholtz/Mulhausen.

2.1.5. Réseau communal de Bitschhoffen

Le réseau communal de Bitschhoffen s'articule autour de la conduite d'alimentation Ø 150 mm provenant de la commune de Kindwiller. Cette conduite traverse Bitschhoffen par les rues de Kindwiller, de l'Église et de La Walck. Sur cette conduite, un bouclage par les rues des Roses, du Moulin et de La Walck a été réalisé.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 110, Ø 100, Ø 90, Ø 80 et Ø 63 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.1.6. Réseau communal d'Engwiller

Le réseau communal d'Engwiller s'articule autour du réseau principal Ø 125 puis Ø 150 mm qui relie la station de reprise d'Engwiller (située au sud-ouest du village) au réservoir d'Engwiller situé rue des Vosges.

Des conduites Ø 110 mm rue des Noyers, rue Bellevue ainsi qu'un bouclage passant par la rue des Chênes, rue des Bleuets et rue des Primevères sont connectées à la conduite principale.

Des canalisations Ø 63 à 125 mm assurent un maillage et la desserte locale.

2.1.7. Réseau communal de Kindwiller

Le réseau communal de Kindwiller s'articule autour de trois branches principales :

- La canalisation d'alimentation Ø 150 mm provenant du réservoir d'Uhrwiller. Cette conduite traverse tout le village en suivant la rue du Château d'eau, la rue de La Walck puis la route départementale n°750 afin d'alimenter Bitschhoffen ;
- La conduite desservant la rue Principale dont le diamètre varie entre 80 et 160 mm est connectée à la canalisation précédente à l'intersection de la rue Principale avec la rue du Château d'eau ;
- Un bouclage entre les deux canalisations précédentes est assuré par la rue des Vergers et la rue des Fleurs respectivement en Ø 150 mm et Ø 125 mm.

À l'ouest de la commune, le lieu-dit la Hardt, le long de la route départementale 326, est alimenté par une conduite Ø 110 mm depuis le réseau de la rue du Lichtenberg à Pfaffenhoffen.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 110, Ø 100, Ø 90 et Ø 80 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.1.8. Réseau communal d'Uhrwiller (Niefern)

Le réseau communal comporte deux secteurs.

2.1.8.1 Le réseau de distribution d'Uhrwiller

Le bourg d'Uhrwiller est desservi en eau potable par l'intermédiaire d'une conduite Ø 200 mm en provenance de Mulhausen. Celle-ci suit la rue de Niefern puis la rue Principale jusqu'à la rue de l'Etoile d'où elle passe en Ø 150 mm et suit le chemin rural jusqu'au réservoir d'Uhrwiller. Un bouclage en Ø 150 et Ø 160 mm rue du Stade, rue Neuve et rue Principale constitue le réseau structurant.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 125, Ø 110, Ø 90 et Ø 63 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.1.8.1 Le réseau de distribution de Niefern

Le secteur de Niefern est alimenté en eau potable par l'intermédiaire de la conduite intercommunale Ø 200 mm qui relie Mulhausen à Uhrwiller. Une conduite Ø 110 mm alimente la partie sud de la route départementale 326.

2.1.9. Pression de service

2.1.9.1 Bitschhoffen

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le réservoir d'Uhrwiller. La pression statique est ainsi comprise entre 3,5 et 6,5 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.1.9.2 Engwiller

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le réservoir de la commune. Elle varie entre 0,3 et 5,3 bars en fonction de l'altitude des habitations.

La Commune d'Engwiller est confrontée à une pression trop faible dans les quartiers situés en hauteur du village. Ceci est essentiellement dû à l'altitude des habitations, ces quartiers étant situés entre les cotes 240 et 255 m NGF, à proximité du réservoir communal dont le niveau d'eau maximum est à 262 m NGF, ils ne bénéficient en permanence que d'une faible pression.

Cette situation est à l'origine de la mise en place de surpresseurs privés par certains abonnés, notamment rue des Noyers et rue des Violettes.

2.1.9.3 Kindwiller

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le réservoir d'Uhrwiller. La pression statique est ainsi comprise entre 3,0 et 5,0 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.1.9.4 Uhrwiller (Niefern)

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le stabilisateur de pression situé en sortie du réservoir d'Offwiller.

La pression statique est ainsi comprise entre 3,4 et 6,7 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.2. Périmètre de Brumath

Le périmètre de Brumath correspond à la Ville de Brumath.

2.2.1. Production d'eau

L'eau potable distribuée dans le Périmètre de Brumath provient de l'exploitation de trois puits (puits 4, 6 et 7) situés au sud-est de l'agglomération de Brumath et captant la nappe aquifère des alluvions de la Zorn.

Puits	Code BSS	Capacités autorisées par la DUP	Capacités théoriques installées	Capacités mesurées
Puits 4 1977 (17,1 m)	BSS000SQSU	100 m^3/h 2000 m^3/j	100 m^3/h	50 m^3/h
Puits 6 1989 (13,9 m)	BSS000SQVA	100 m^3/h 2000 m^3/j	60 m^3/h	60 m^3/h
Puits 7 2010 (20,5 m)	BSS000SQYC	90 m^3/h 1800 m^3/j	90 m^3/h	90 m^3/h
Total		290 m^3/h 5800 m^3/j	250 m^3/h	200 m^3/h

La capacité totale de production autorisée par la DUP est de 290 m^3/h, soit 5 800 m^3/j sur la base de 20 heures de pompage.

L'eau de chacun de ces puits est désinfectée au chlore liquide puis envoyée sur le réseau et au réservoir du Lerchenberg en refoulement/distribution.

À noter que l'Établissement Public de Santé Alsace Nord (EPSAN) dispose de sa propre ressource en eau et d'un réseau de distribution privatif. Un branchement existe par ailleurs sur le réseau public au niveau de l'avenue de Strasbourg, permettant l'alimentation du réseau privatif depuis le réseau public.

2.2.2. Qualité de l'eau

Les puits produisent une eau proche d'un pH neutre (pH moyen compris entre 6,9 et 7,1), moyennement minéralisée (conductivité d'environ 700 µS/cm), dure à très dure (en moyenne 25 à 31 °F), moyennement nitratée (environ 21 à 23 mg/l). Elle présente une grande propreté bactériologique avec 100% de conformité entre 2021 et 2023 (78 prélèvements). L'eau est distribuée avec pour seul traitement une chloration préventive.

Les analyses périodiques, sous le contrôle de l'Agence Régionale de Santé (ARS), mettent en évidence des dépassements des limites de qualité physico-chimiques en vigueur concernant la chloridazone-desphényl (métabolite de pesticides). D'autres pesticides sont présents à l'état de traces à des concentrations inférieures aux limites de qualité.

Un contrôle renforcé a été mis en place par l'ARS sur les points de production concernés.

Une réflexion est en cours pour la mise en place d'une solution à moyen terme sur cette problématique : le traitement par charbon actif est envisagé, toutefois des études plus globales à l'échelle du bassin de la Zorn doivent être menées.

2.2.3. Stockage de l'eau

Le stockage de l'eau est assuré par un réservoir enterré situé sur la colline dite « du Lerchenberg », à l'est de Brumath, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Réservoir	Volume total (m^3)	Volume utile (m^3)	Volume incendie (m^3)	Niveau d'eau (m NGF)
Brumath (Lerchenberg)	1 500	1 380	120	188,00

2.2.4. Ossature intercommunale

Le transit de l'eau à partir des puits 4 et 6 jusqu'à hauteur du puits 7 est assuré par des conduites Ø 250 et 200 mm.

Trois conduites fonctionnant en refoulement distribution sont en place à proximité du puits 7 :

- Une conduite Ø 250 mm part en direction de la rue de la Garance. Elle alimente directement la partie est de la commune et notamment la rue Alexandre Millerand, la rue Robert Schuman et les habitations proches des ateliers municipaux ;
- Une conduite Ø 200 mm part en direction de la rue des Prés ;
- Une conduite Ø 250 mm part en direction de l'Avenue de Strasbourg où son diamètre est rétréci en 200 mm pour alimenter toute l'avenue et notamment la zone d'activité Sud.

En outre, le périmètre dispose de deux interconnexions :

Interconnexion avec le réseau de Mommenheim (Périmètre de Hochfelden et Environs)

Cette interconnexion permet un secours partiel vers Brumath à un débit de l'ordre de 40 m^3/h. À noter qu'en l'état, le périmètre de Hochfelden et Environs ne dispose que de marges de production faibles en période de pointe de consommation. Cette sécurisation apparaît comme assez fragile dans la situation actuelle.

Interconnexion avec le réseau de Krautwiller (Périmètre de Hochfelden et Environs)

Cette interconnexion constitue la seule alimentation en eau potable de la commune de Krautwiller qui n'est pas raccordée au reste du réseau du périmètre de Hochfelden et Environs. Les besoins annuels de la commune de Krautwiller sont d'environ 12 000 m^3/an.

2.2.5. Réseau communal de Brumath

Une conduite Ø 250 mm issue du réservoir communal alimente la Ville par le Nord et dessert la rue des Romains et se boucle sur la conduite de la rue Robert Schumann. Le réseau de distribution se prolonge par des conduites de diamètres inférieurs et notamment une conduite Ø 200 mm qui dessert l'Avenue de l'Europe puis la rue du Général de Gaulle.

Sur les conduites principales Ø 250 et 200 mm viennent se greffer les conduites secondaires Ø 150, 125, 100, 80 et 60 mm qui assurent l'alimentation et le maillage des autres rues et des habitations isolées.

Les zones d'activités de Bernolsheim et Nord sont alimentées par une conduite de Ø 150 mm provenant de la rue de la Division Leclerc.

2.2.6. Pression de service

La pression statique du réseau de la commune de Brumath est fixée par le niveau d'eau du réservoir du Lerchenberg. Elle est comprise entre 2,5 et 4,7 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.3. Périmètre de Hochfelden et Environs

Communes desservies (CAH) : Batzendorf, Bernolsheim, Berstheim, Bilwisheim, Dauendorf (Neubourg), Donnenheim, Hochstett, Huttendorf, Keffendorf (annexe d'Ohlungen), Krautwiller, Kriegsheim, Mommenheim, Morschwiller, Niederschaeffolsheim, Rottelsheim, Uhlwiller (Niederaltdorf), Wahlenheim, Wintershouse, Wittersheim (Gebolsheim)

Communes desservies (hors CAH) : Alteckendorf, Bosselshausen, Bossendorf, Buswiller, Duntzenheim, Ettendorf, Friedolsheim, Geiswiller – Zœbersdorf, Gottesheim, Grassendorf, Hochfelden (Schaffhouse-sur-Zorn), Hohfrankenheim, Ingenheim, Issenhausen, Kirrwiller, Lixhausen, Melsheim, Minversheim, Mutzenhouse, Printzheim, Ringendorf, Saessolsheim, Schalkendorf, Scherlenheim, Schwindratzheim, Waltenheim sur Zorn, Weitbruch, Wickersheim – Wilshausen, Wilwisheim, Wingersheim les Quatre Bans (Gingsheim, Hohatzenheim, Mittelhausen, Wingersheim)

2.3.1. Production d'eau

L'eau distribuée provient de l'exploitation de 9 forages localisés sur deux sites de production :

- La station de pompage et de traitement de Mommenheim exploitant sept puits à un débit théorique de 700 m³/h. Le débit disponible en sortie de traitement est pour sa part de 650 m³/h ;
- La station de pompage et de traitement de Weitbruch exploitant un puits au débit théorique de 85 m³/h. Le débit disponible en sortie de station est de 60 m³/h (débit pompe de reprise).

La capacité de production actuelle du Périmètre de Hochfelden et Environs est ainsi de 710 m³/h ce qui représente une capacité de production journalière maximale de 17 040 m³.

Notons que la commune de Krautwiller ne possède pas de propre ressource en eau. Elle couvre l'ensemble de ses besoins par l'interconnexion de son réseau de distribution avec les installations du Périmètre de Brumath.

2.3.2. Qualité de l'eau

Secteur Weitbruch : Eau de très bonne qualité microbiologique, moyennement dure et très faiblement nitratée. Présence à l'état de trace d'un métabolite de pesticide recherché (Métolachlore ESA) avec toutefois une concentration inférieure à la limite de qualité.

Secteur Mommenheim : Eau de très bonne qualité microbiologique, dure et moyennement nitratée. Au vu de l'historique des mesures de pesticides et de nitrates sur les puits 4 et 6, ces puits ne sont plus maintenus qu'en mode d'entretien. La reconquête de la qualité des eaux au droit du champ captant impose la poursuite des actions déjà engagées, notamment en lien avec le monde agricole.

Secteur Krautwiller : Eau de très bonne qualité microbiologique, moyennement dure et moyennement nitratée.

Concernant les pesticides, des dépassements des limites réglementaires sont observés pour un métabolite de pesticide (Chloridazone-desphényl) sur les forages de Mommenheim et Brumath (alimentant Krautwiller). Ces traces sont mesurées à des teneurs inférieures aux seuils sanitaires et ne présentent pas de risques pour la santé des consommateurs. L'Agence Régionale de Santé a donc accordé une dérogation permettant la distribution de cette eau. Elle peut être consommée sans restriction par l'ensemble de la population.

Sur ces secteurs, d'autres pesticides sont également présents à l'état de traces, à des concentrations inférieures aux limites de qualité.

2.3.3. Stockage de l'eau

Les eaux prélevées aux forages de Mommenheim et de Weitbruch sont refoulées directement dans le réseau, le surplus étant stocké au niveau de onze réservoirs d'un volume variant de 150 m³ (réservoirs de Friedolsheim et de Gingsheim) à 2 000 m³ (réservoir du Himrich à Waltenheim-sur-Zorn), ce qui représente une capacité de stockage totale de 5 840 m³ dont 1 080 m³ réservés à lutte contre l'incendie.

Réservoir	Volume total (m^3)	Volume utile (m^3)	Réserve incendie (m^3)	Niveau d'eau (m NGF)
Friedolsheim	150	90	60	256,00
Geiswiller	200	140	60	240,10
Gingsheim	150	90	60	230,00
Himrich (cuve 1)	1 000	760	240	255,60
Himrich (cuve 2)	1 000	1 000	0	256,80
Huttendorf	1 000	860	140	253,75
Kirrwiller	1 000	880	120	257,68
Morschwiller	350	290	60	295,50
Niederschaeffolsheim	500	350	150	221,00
Scherlenheim	300	170	130	233,00
Duntzenheim (Bâche)	190	130	60	219,00
Total des réserves	**5 840**	**4 760**	**1 080**	

2.3.4. Ossature intercommunale

Le réseau du périmètre, complexe et étendu, se compose de plus de 380 km de conduites de production et de distribution, et peut être décomposé en deux secteurs, chacun alimenté par un champ captant décrit précédemment.

Situé à l'est du Périmètre de Hochfelden et Environs, un premier secteur, composé des communes de Kriegsheim, Niederschaeffolsheim, Rottelsheim et Weitbruch, est alimenté par la station de pompage et de traitement de Weitbruch par une conduite Ø 150 mm, puis Ø 200 mm jusqu'au château d'eau de Niederschaeffolsheim. La distribution d'eau se fait soit directement par pompage quand la station de traitement est en production, soit de manière gravitaire depuis le château d'eau quand la production est à l'arrêt. L'enclenchement et le déclenchement de la production est asservi au niveau d'eau du réservoir.

Le second secteur de distribution, composé des 47 autres communes du Périmètre, est alimenté par le champ captant du Mommenheim. Bien qu'il soit plus vaste que le secteur de Weitbruch, son fonctionnement répond au même principe. La production de la station de traitement de Mommenheim est asservie au niveau d'eau du réservoir du Himrich à Waltenheim-sur-Zorn, réservoir principal du Périmètre. La distribution d'eau se fait, soit par pompage quand la station de traitement est en marche, soit de manière gravitaire depuis le réservoir du Himrich quand la station de Mommenheim est à l'arrêt.

Ce second secteur présente tout de même quelques particularités, liées à l'étendue du réseau de distribution. Le réservoir principal du Himrich alimente effectivement plusieurs réservoirs intermédiaires, parfois, par le biais de station de pompage relais. Les quelques sous-secteurs

suivants sont identifiés, correspondant chacun à un secteur d'influence d'un réservoir intermédiaire.

Réservoir intermédiaire	Secteur d'influence du réservoir	Mode de distribution depuis le réservoir	Remplissage du réservoir
Gingsheim (150 m³)	Gingsheim	Gravitaire	Gravitaire depuis le réservoir du Himrich
Duntzenheim (225 m³)	Duntzenheim - Saessolsheim	Par surpression	Gravitaire depuis le réservoir du Himrich
Friedolsheim (150 m³)	Friedolsheim	Gravitaire	Par pompage depuis la station de surpression de Duntzenheim
Scherlenheim (300 m³)	Scherlenheim – Melsheim – Wilwisheim - Ingenheim	Gravitaire	Gravitaire depuis le réservoir du Himrich
Huttendorf (1 000 m³)	Minversheim – Huttendorf – Uhlwiller – Keffendorf – Berstheim – Wintershouse - Batzendorf	Gravitaire	Par pompage depuis la station relais de Minversheim
Morschwiller (350 m³)	Morschwiller – Grassendorf – Ringeldorf – Dauendorf	Gravitaire	Par pompage depuis la station relais de Morschwiller
Kirrwiller (1 000 m³)	Alteckendorf – Ettendorf – Buswiller – Ringendorf – Kirrwiller – Bosselshausen – Issenhausen – Zœbersdorf – Wickersheim	Gravitaire	Pompage depuis la station relais de Minversheim
Geiswiller (200 m³)	Geiswiller – Gottesheim – Printzheim	Gravitaire	Gravitaire depuis le réservoir de Kirrwiller
Bâche de Buswiller	Schalkendorf – quartiers élevés de Buswiller	Par surpression	Gravitaire depuis le réservoir de Kirrwiller

Ce vaste réseau de distribution est interconnecté avec les installations d'eau potable de structures voisines :

- Une première interconnexion avec les installations de la Ville de Brumath, à hauteur du cinéma Pathé. Cette connexion permet un secours réciproque de la distribution ;
- Une seconde interconnexion avec les mêmes installations, mais à hauteur de Krautwiller. Cette connexion permet l'alimentation en eau de Krautwiller exclusivement par le réseau de Brumath (achat d'eau) ;
- Une dernière interconnexion avec les installations du Périmètre Kochersberg, au niveau de Mittelhausen. Cette interconnexion permet un secours réciproque de la distribution, par pompage vers Hochfelden, ou de manière gravitaire vers le Kochersberg.

À partir de ces conduites intercommunales, des ramifications et maillages de réseau de plus faibles diamètres (Ø 150 à 60 mm) permette la desserte locale des habitations.

2.3.5. Réseau communal de Batzendorf

Le réseau communal de Batzendorf s'articule autour de la conduite principale Ø 150 mm provenant de Berstheim et Wintershouse au nord-ouest de la commune, se prolongeant par la rue du Moulin jusqu'au croisement avec la rue Principale.

En direction de l'est vers Niederschaeffolsheim, le réseau principal est constitué d'une conduite en fonte Ø 200 mm.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 50 à 110 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

À l'extrême nord de la commune, un poste électrique situé sur le ban communal de Batzendorf est alimenté directement par une conduite Ø 90 mm provenant de Wintershouse.

2.3.6. Réseau communal de Bernolsheim

L'alimentation de la commune de Bernolsheim est assurée :

- Par une conduite Ø 150 mm se réduisant ensuite à 125 mm puis 100 mm, qui transite par Hochstett puis Wahlenheim. Elle prend son origine sur une conduite principale Ø 300 mm en provenance de la station de traitement de Mommenheim ;
- Par une conduite Ø 100 mm en provenance de Hochstett traversant l'agglomération du nord au sud.

À partir de cet axe principal, la desserte locale est assurée par un premier bouclage empruntant la rue de l'Ancienne École (Ø 80/90 mm), rue des Prés (Ø 110 mm) et rue des Vignes et un second, au sud de la commune, rue des Vignes (Ø 110 mm), rue de Mirabelliers (Ø 110 mm) et rue du Sable (Ø 90/80 mm). Les autres rues du village sont desservies en antenne par des conduites Ø 40 à 110 mm.

L'alimentation de la zone commerciale et de loisirs au Sud de la Commune est assurée quant à elle à partir de la conduite d'interconnexion Ø 250 et 200 mm reliant le réseau de Mommenheim aux installations de la Ville de Brumath. Cette zone est située à l'aval des réducteurs de pression de Mommenheim.

2.3.7. Réseau communal de Berstheim

Le réseau communal de Berstheim s'articule autour des conduites :

- Ø 200 mm au nord-ouest en provenance d'Huttendorf par la rue de Keffendorf ;
- Ø 150 mm vers Batzendorf à l'est par la rue des Haies et la route de Haguenau ;
- Ø 150 mm vers Wittersheim au sud par la rue de l'Église et la rue Gouvion St Cyr.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 110 à 63 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.3.8. Réseau communal de Bilwisheim

L'alimentation de la commune de Bilwisheim est assurée :

- Par une conduite Ø 150 mm raccordée sur la conduite intercommunale Ø 300 mm qui contourne Mittelhausen par l'Est et qui provient du réservoir du Himrich à Waltenheim-sur-Zorn pour rejoindre la station d'interconnexion de secours avec le Périmètre voisin du Kochersberg-Souffel ;
- Et par une conduite Ø 100 mm en provenance de Donnenheim.

Ces deux conduites forment un bouclage au niveau de l'intersection entre la rue des Vergers et la Route Départementale 758.

La desserte locale du centre du village est assurée par un bouclage entre la conduite Ø 110 mm de la rue des Écrivains et la conduite Ø 100 puis 80 mm de la rue Principale.

Sur la conduite Ø 100/80 mm de la rue Principale se branchent diverses conduites Ø 80 à 110 mm, assurant la desserte de l'ensemble des rues du quartier est de la commune.

2.3.9. Réseau communal de Dauendorf (Neubourg)

Le réseau communal de Dauendorf s'articule autour de la conduite Ø 100 mm dans le prolongement de la conduite Ø 125 mm provenant du réservoir de Morschwiller, et qui dessert en formant des maillages la rue de l'Église, la rue Principale, la rue des Roses et rue de l'Etoile. Quelques rues sont équipées de conduites PVC Ø 110 mm : route de Neubourg, lotissement « La colline aux Faisans », rue du Muguet et rue de l'École, cette dernière formant également un maillage avec la rue de l'Église.

La conduite Ø 200 mm provenant du réservoir de Morschwiller est raccordée sur le réseau Ø 90 mm de la Route Départementale 110 au nord-ouest de Dauendorf.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 90 à Ø 40 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

L'annexe Neubourg est alimentée à partir de la conduite Ø 80 mm route de Neubourg au nord-est de Dauendorf, réseau équipé d'un stabilisateur de pression aval à l'entrée de Neubourg. Le réseau s'articule ensuite autour de la conduite Ø 100 mm en aval du stabilisateur puis Ø 80 mm rue Principale. Il se compose par ailleurs de conduites Ø 110 mm, Ø 90 mm et Ø 80 mm desservant les différentes rues de l'annexe.

2.3.10. Réseau communal de Donnenheim

L'alimentation de la commune de Donnenheim est assurée par une conduite Ø 100 mm en provenance de Wingersheim qui se prolonge le long de la rue Principale jusqu'à Bilwisheim.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 110 à Ø 80 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.3.11. Réseau communal de Hochstett

L'alimentation de la commune de Hochstett est assurée par une conduite Ø 125 mm en provenance de Berstheim par la Départementale 419 qui passe en Ø 150 mm à l'entrée de la commune et se prolonge le long de la rue du Village jusqu'à la sortie de la commune où elle repasse en Ø 125 mm en direction de Wahlenheim.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 110 à Ø 63 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.3.12. Réseau communal de Huttendorf

Le réseau communal s'articule autour de la conduite Ø 250 mm sur l'axe nord-sud le long de la rue Principale et de la rue de Minversheim et à l'est par la conduite Ø 200 mm rue de la Laiterie puis Route Départementale 421 vers Berstheim.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 110 et Ø 80 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.3.13. Réseau communal de Keffendorf (annexe d'Ohlungen)

Le réseau de distribution de l'annexe de Keffendorf est constitué d'une conduite principale Ø 100 et 80 mm le long de la rue d'Ohlungen. Une antenne secondaire Ø 110 mm part de cette conduite principale pour alimenter les habitations de la rue de Berstheim. L'eau distribuée provient du réseau intercommunal reliant Uhlwiller et Berstheim, le point de jonction se trouvant au niveau du croisement de la Route Départementale 241 et de la Route Départementale 227.

2.3.14. Réseau communal de Krautwiller

Le réseau communal se caractérise par un tracé en étoile :

- Différentes conduites en antennes sont connectées sur la conduite Ø 150 mm en provenance de Brumath ;
- La desserte des rues du Cimetière et du Berger au sud de la commune est assurée par des conduites Ø 100 mm et 80 mm ;
- L'ouest de la commune est alimenté par des conduites de Ø 110 mm (rue des Champs et du Chêne) et des conduites Ø 80 mm et 90 mm (rue de Wingersheim) ;
- La rue de la Douane est alimentée par une conduite Ø 80 mm qui se prolonge au nord en Ø 63 mm.

2.3.15. Réseau communal de Kriegsheim

Le réseau communal de Kriegsheim s'articule autour de deux conduites Ø 150 mm :

- La première venant de Niederschaeffolsheim par la Route Départementale 263 qui parcourt la rue du Général de Gaulle, puis se dirige vers Rottelsheim par la rue de Rottelsheim. Cette conduite passe localement en Ø 125 mm dans la rue de Rottelsheim, entre la rue des Lilas et l'école des Vergers ;
- La seconde qui se dirige, depuis la Route Départementale 263 au nord de la commune vers la rue de l'Étang pour la desserte des quartiers nord-est de la commune.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 60 à 110 mm) assurent un maillage et la desserte locale des habitations depuis ces deux conduites principales.

2.3.16. Réseau communal de Mommenheim

Une conduite Ø 300 mm contourne la commune par l'ouest et se scinde en 2 conduites Ø 300 mm au nord de la commune, à l'intersection de la D227/D69. Sur cette conduite Ø 300 mm viennent se greffer 2 conduites assurant l'alimentation de la commune par l'intermédiaire de réducteurs de pression :

- Une conduite Ø 125 mm à l'intersection rue du Moulin / rue du Général Leclerc, se prolongeant vers le nord en diamètre Ø 100 mm. Une conduite Ø 200 mm est branchée sur celle-ci et permet la desserte de l'Est de la commune et notamment de la zone artisanale ;
- Une conduite Ø 150 mm à l'intersection de la rue des Romains / rue de la Liberté, se dirigeant vers l'est de la commune jusqu'à la rue des Vignes où elle se scinde en une première conduite Ø 110 mm alimentant le lotissement au nord et en une seconde conduite Ø 110 mm se prolongeant vers l'est.

Sur ces conduites, viennent se greffer des conduites Ø 100 mm, Ø 80 mm et Ø 60 mm qui permettent d'alimenter l'ensemble des quartiers de la commune.

2.3.17. Réseau communal de Morschwiller

Le réseau communal s'articule autour de la conduite Ø 150 mm en aval de la station de pompage-relais située Route Départementale 419 et desservant la rue Principale. Au nord, la conduite se réduit en Ø 125 mm rue du Château d'eau, jusqu'au réservoir de Morschwiller.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 110 à Ø 80 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.3.18. Réseau communal de Niederschaeffolsheim

Le réseau communal de Niederschaeffolsheim s'articule autour de trois branches principales :

- Le réseau Ø 200 mm en provenance du forage de Weitbruch : cette conduite emprunte la rue du stade, le rue de l'Église, la route de Bischwiller puis la rue de Batzendorf jusqu'au réservoir ;
- Le réseau Ø 150 mm de la rue du Général de Gaulle qui dessert la partie nord du village ;
- Le réseau Ø 150 mm de la rue du Général de Gaulle qui dessert la partie sud du village avant d'approvisionner Kriegsheim par le chemin d'exploitation reliant la rue précitée et la Route Départementale 263.

Des canalisations de plus faibles diamètres (Ø 110 à 80 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

Par ailleurs, une interconnexion de secours entre les communes de Niederschaeffolsheim et de Harthouse est assurée par une conduite empruntant la rue de Harthouse.

De la même manière, une interconnexion Ø 125 mm avec le réseau de distribution de Batzendorf à l'ouest du village permet d'approvisionner directement le réservoir de Niederschaeffolsheim en cas de besoin.

2.3.19. Réseau communal de Rottelsheim

Le réseau communal de Rottelsheim est alimenté :

- D'une part à l'est par la conduite Ø 125 mm fonte de la rue Principale en provenance de Kriegsheim ;
- D'autre part au nord par la conduite Ø 150 mm fonte par un piquage sur la conduite intercommunale entre Niederschaeffolsheim et Kriegsheim.

Dans la commune, le réseau se divise en deux au niveau de la place du Tilleul :

- D'une part, une conduite Ø 110 mm PVC emprunte la rue de l'École (Ø 80 FT), la rue de Brumath, la rue des Acacias et la rue des Vergers ;
- D'autre part, une conduite Ø 100 mm fonte emprunte la rue Principale jusqu'à l'intersection des rues Principale et des Vergers où les deux conduites se rejoignent. Cette dernière conduite se prolonge rue de Bellevue et se scinde en deux conduites Ø 90 et 110 mm PVC et alimente la partie nord de la commune.

Des canalisations de plus faibles diamètres (Ø 110 à 63 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.3.20. Réseau communal de Uhlwiller (Niederaltdorf)

Le réseau communal s'articule autour de la conduite Ø 150 mm, qui se réduit en fonte Ø 100 mm au niveau de la rue de l'Église puis repasse en Ø 110 mm.

Des canalisations de même diamètre ainsi que de diamètre plus faible (Ø 110 à Ø 63 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

Le réseau de l'annexe de Niederaltdorf, au sud d'Uhlwiller, est assuré par une conduite Ø 160 mm, qui se réduit en Ø 80 mm au niveau de la rue Principale.

Des canalisations de même diamètre ainsi que de diamètre plus faible (Ø 80 à Ø 50 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.3.21. Réseau communal de Wahlenheim

L'alimentation de la commune de Wahlenheim est assurée par une conduite principale Ø 125 mm en provenance de Hochstett, celle-ci se prolonge le long de la rue de l'Église en Ø 125 mm et de la rue Principale en Ø 100 mm et à partir de la tue de l'Ancienne Forge, elle passe en Ø 150 mm jusqu'à Bernolsheim. Sur cette conduite principale Ø 125 mm se branchent diverses conduites Ø 50 à 110 mm, en fonte et en PVC, assurant la desserte de l'ensemble des rues et quartiers de l'agglomération.

2.3.22. Réseau communal de Wintershouse

Le réseau communal de Wintershouse s'articule autour de la conduite principale Ø 125 mm, raccordée sur la conduite Ø 150 mm reliant Berstheim à Batzendorf, qui emprunte la rue Principale où elle se réduit en Ø 100 mm puis en Ø 80 mm.

Le reste du réseau se compose principalement de conduites en fonte Ø 80 mm anciennes, et dans certains secteurs de conduites PVC Ø 110 mm et Ø 90 mm plus récentes (rue d'Ohlungen, lotissements « Mittelberg » et « Les Vergers »).

La rue de Batzendorf et la rue des Aulnes sont équipées respectivement de conduites en fonte Ø 150 mm et PVC Ø 160 mm.

Le réseau communal de Wintershouse alimente également un poste électrique situé sur le ban communal de Batzendorf, par une conduite Ø 90 mm vers le nord-est.

2.3.23. Réseau communal de Wittersheim (Gebolsheim)

L'alimentation de la commune de Wittersheim est assurée par une conduite principale Ø 300 mm en provenance de la station de traitement de Mommenheim, connectée à la commune en 2 points : rue du Stade Route Départementale n°139 / rue de Haguenau.

Ces deux alimentations se rejoignent via le réseau (Ø 80 à 150 mm) de la rue Principale.

À partir de cet axe, la desserte locale est assurée par un premier bouclage empruntant la rue de l'Église (Ø 100 mm), rue des Sœurs (Ø 100 mm) et rue Neuve (Ø 125 mm) et un second, rue des Prés (Ø 80/110 mm), rue du Moulin (Ø 110mm) et rue Neuve (Ø 100 mm). Les autres rues du village sont desservies, principalement en antenne, par des conduites Ø 80 à 110 mm.

Quant à la desserte du hameau de Gebolsheim, elle est assurée, à partir de la conduite maîtresse Ø 300 mm, par une conduite de Ø 110/90 mm empruntant la rue de Mommenheim et la rue des Champs.

2.3.24. Pression de service

2.3.24.1 Batzendorf

La pression statique du réseau de la commune de Batzendorf est fixée par le niveau des réservoirs de Huttendorf et de Waltenheim-sur-Zorn. La pression statique est ainsi comprise entre 3,5 et 6,5 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.3.24.2 Bernolsheim

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le niveau d'eau du réservoir du Huttendorf (253,75 m NGF) et, pour la zone d'activité, par le réducteur de pression de Mommenheim. La pression statique varie entre 3 et 8,6 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.3.24.3 Berstheim

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le niveau des réservoirs de Huttendorf et de Waltenheim-sur-Zorn. La pression statique est ainsi comprise entre 3,3 et 5,3 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.3.24.4 Bilwisheim

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le niveau d'eau du réservoir du Himrich (256,80 m NGF). La pression statique varie entre 6,5 et 7,8 bars en fonction de l'altitude des habitations. Elle peut s'élever de quelques dixièmes lors des phases de pompage de la station d'interconnexion de Mittelhausen.

2.3.24.5 Dauendorf (Neubourg)

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le niveau du réservoir de Morschwiller et de la station relais. La pression statique est ainsi comprise entre 5,2 et 10,1 bars en fonction de l'altitude des habitations.

De la même manière, la pression statique du réseau de Neubourg est fixée par le stabilisateur de pression aval située à l'entrée de l'annexe. La pression statique est ainsi comprise entre 4,5 et 5 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.3.24.6 Donnenheim

La pression de service, fixée par le niveau d'eau du réservoir du Himrich varie selon l'altimétrie des lieux. La pression statique est comprise entre 6,5 et 8 bars environ.

2.3.24.7 Hochstett

La pression de service, fixée par le niveau d'eau du réservoir de Huttendorf varie selon l'altimétrie des lieux. La pression statique est comprise entre 4 et 5,4 bars environ.

2.3.24.8 Huttendorf

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le niveau des réservoirs de Huttendorf et de Waltenheim. La pression statique est ainsi comprise entre 1,3 et 4,7 bars en fonction de l'altitude des habitations. Elle est particulièrement faible au nord de la commune (rue des Roses, rue des Vignes et rue de l'Église).

2.3.24.9 Keffendorf (annexe d'Ohlungen)

La pression statique du réseau de distribution de l'annexe Keffendorf est fixée par le niveau des réservoirs de Huttendorf et de Waltenheim-sur-Zorn. La pression statique y est ainsi comprise entre 3,7 et 3,8 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.3.24.10 Krautwiller

La pression statique du réseau de la commune de Krautwiller est fixée par le niveau d'eau du réservoir du Lerchenberg. Elle est comprise entre 3,7 et 4,8 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.3.24.11 Kriegsheim

La pression statique du réseau de la commune de Kriegsheim est fixée par le niveau du château d'eau de Niederschaeffolsheim. Elle est comprise entre 3,1 et 4,8 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.3.24.12 Mommenheim

La pression statique dans la commune varie, en fonction de l'altitude des habitations, de 2,0 à 10,4 bars (présence de stabilisateurs de pression). La pression est assez faible sur l'exploitation agricole située rue des Romains et dans une moindre mesure dans le quartier proche du Sacré Cœur (coteaux fleuris). Ces quartiers sont sous influence d'un réducteur de pression situé au carrefour rue des Romains / rue de la Liberté.

2.3.24.13 Morschwiller

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le niveau du réservoir de Morschwiller et par la station relais. La pression statique est ainsi comprise entre 5,0 et 7,7 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.3.24.14 Niederschaeffolsheim

La pression statique du réseau de la commune de Niederschaeffolsheim est fixée par le niveau du réservoir de Niederschaeffolsheim et le fonctionnement des pompes du forage de Weitbruch. Elle est globalement comprise entre 3,0 et 6,5 bars en fonction de l'altitude des constructions.

2.3.24.15 Rottelsheim

La pression statique du réseau de la commune de Rottelsheim est fixée par le niveau du château d'eau de Niederschaeffolsheim. Elle est comprise entre 2,6 et 4,9 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.3.24.16 Uhlwiller (Niederaltdorf)

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le niveau des réservoirs de Huttendorf et de Waltenheim. La pression statique est ainsi comprise entre 3,4 et 6,5 bars à Uhlwiller, et entre 5,8 et 6,7 bars à l'annexe Niederaltdorf, en fonction de l'altitude des habitations.

2.3.24.17 Wahlenheim

La pression statique dans la commune varie, en fonction de l'altitude des habitations, de 5,6 à 7,7 bars.

2.3.24.18 Wintershouse

La pression statique du réseau de la commune de Wintershouse est fixée par le niveau des réservoirs de Huttendorf et de Waltenheim-sur-Zorn. La pression statique est ainsi comprise entre 3,7 et 7,6 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.3.24.19 Wittersheim (Gebolsheim)

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le niveau du réservoir de Huttendorf. La pression statique est ainsi comprise entre 3,7 et 6,9 bars à Wittersheim et entre 3,6 et 9,3 bars à Gebolsheim en fonction de l'altitude des habitations.

2.4. Périmètre de la Moder

Communes desservies (CAH) : Niedermodern, Val de Moder (Pfaffenhoffen, Ringeldorf, Uberach, La Walck)

Communes desservies (hors CAH) : Menchhoffen, Niedersoultzbach, Obermodern-Zutzendorf, Obersoultzbach, Uttwiller

2.4.1. Production d'eau

La production d'eau est assurée par 6 puits situés dans la forêt domaniale au Nord Est d'Offwiller.

La capacité totale de production de ce champ captant est de 925 m^3/h, soit une production journalière maximale de 22 200 m^3 en pompage 24h / 24.

Une interconnexion avec le Syndicat des eaux d'Offwiller et Environs, localisée au nord de La Walck, ainsi que deux interconnexions avec la Ville d'Ingwiller permettent, le cas échéant, de sécuriser le dispositif d'alimentation en eau potable du Périmètre.

2.4.2. Qualité de l'eau

Les 6 puits produisent une eau faiblement minéralisée, douce, faiblement nitratée et d'excellente qualité bactériologique.

Elle présente une grande propreté bactériologique et sa teneur en nitrates est de 3 mg/l en fonction des puits, ce qui est largement inférieur à la concentration maximale admissible fixée à 50 mg/l. L'eau est distribuée après traitement de l'arsenic, de neutralisation et de désinfection aux ultra-violets.

2.4.3. Stockage de l'eau

Le Périmètre de Moder dispose d'une capacité de stockage utile de l'ordre de 1130 m^3 grâce aux bâches d'eaux traitées de la station de traitement d'Offwiller et à 2 réservoirs :

Réservoir	Volume total (m^3)	Volume utile (m^3)	Volume incendie (m^3)	Niveau d'eau (m NGF)
Zutzendorf	200	80	120	233,20
Schalkendorf	1 000	800	200	259,10
Offwiller (bâches eaux traitées)	250	250	0	287,24

Pour les communes de Niedermodern et de Val de Moder, le stockage de l'eau est assuré par le réservoir de Schalkendorf.

2.4.4. Ossature intercommunale

Le réseau de conduites de distribution par lequel se fait la desserte des communes du Périmètre de la Moder est constitué de deux branches principales :

- Une conduite principale Ø 250 mm assure la desserte en eau de l'ensemble des communes. Elle alimente en route le réservoir de Zutzendorf, qui dessert ensuite cette localité par une conduite Ø 125 mm. Elle assure ensuite le remplissage du réservoir de Schalkendorf et, à partir du croisement de la vanne d'Obermodern, l'alimentation en Ø 300 mm du secteur est (Val de Moder et Niedermodern) et ouest (Obermodern, Menchhoffen, Uttwiller, Niedersoultzbach et Obersoultzbach) du Périmètre ;
- Du côté ouest, une conduite Ø 200 mm dessert Obermodern, suit la Route Départementale 919, puis se réduit en Ø 150 mm et se scinde en deux vers Menchhoffen d'une part (le long de la Route Départementale 919), et vers les communes de Uttwiller, Niedersoultzbach et Obersoultzbach d'autre part (le long de la Route Départementale 234).

2.4.5. Réseau communal de Niedermodern

Le réseau communal de Niedermodern s'articule autour de trois conduites principales :

- Une conduite d'alimentation Ø 250 mm arrivant des forages via Pfaffenhoffen par la rue de la Gare. Cette canalisation dessert ensuite en Ø 250 mm puis 200 mm rue d'Haguenau ;
- Une canalisation Ø 150 mm connectée à la précédente au niveau de la rue d'Uberach alimente la commune d'Uberach ;
- Une canalisation Ø 150 mm alimente le sud du village et est connectée à la conduite d'alimentation au niveau de la rue de la Gare.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 110, Ø 100 et Ø 80 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.4.6. Réseau communal de Val de Moder (Pfaffenhoffen, Ringeldorf, Uberach, La Walck)

Le réseau communal du secteur de Pfaffenhoffen s'articule autour de plusieurs axes principaux :

- Une canalisation d'alimentation Ø 300 mm provenant des forages arrivant par la rue de Saverne. Au niveau de la rue du Faubourg son diamètre se réduit à 250 mm. La conduite alimente ensuite Niedermodern en passant par la rue de la Gare ;
- Une canalisation d'alimentation Ø 150 mm connectée à la précédente à l'Est d'Obermodern. Cette conduite traverse la commune d'ouest en est en passant par la rue de Saverne, la rue du Docteur Albert Schweitzer et par la rue d'Haguenau en diamètre Ø 125 mm. Elle alimente également Niedermodern par la suite ;
- Une conduite Ø 200 mm piquée sur la précédente au niveau de la rue des Tanneurs, qui se réduit ensuite en Ø 150 mm et passe par la rue du Pont pour alimenter l'ancienne commune de La Walck ;
- Une conduite Ø 100 mm puis Ø 150 mm pour alimenter Uberach ;
- Une conduite Ø 150 puis 80 mm permettant un bouclage entre les deux conduites précédentes en passant par la rue du Rempart ;
- Une conduite Ø 200 puis 150 mm réalisant un bouclage sur la canalisation d'alimentation Ø 300 mm. Cette canalisation passe par les rues des Rossignols, des Hirondelles, des Pinsons, des Pâquerettes, des Roses et des Carrières pour être reconnectée à la canalisation d'alimentation au niveau de la rue du Faubourg.

Des canalisations de diamètre Ø 150, Ø 110, Ø 90 et Ø 80 mm assurent un maillage et la desserte locale.

2.4.7. Pression de service

2.4.7.1 Niedermodern

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le réservoir de Schalkendorf. La pression statique est ainsi comprise entre 6,5 et 9,3 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.4.7.2 Val de Moder (Pfaffenhoffen, Ringeldorf, Uberach, La Walck)

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le réservoir de Schalkendorf. La pression statique est ainsi comprise entre 1,8 et 9,4 bars en fonction de l'altitude des habitations.

L'attention est portée sur le fait que les pressions sont faibles dans la rue de la Forêt à Ringeldorf (inférieures à 2 bars).

2.5. Périmètre Kochersberg - Souffel

Communes desservies (CAH) : Mittelschaeffolsheim, Olwisheim,

Communes desservies (hors CAH) : Berstett (Gimbrett, Rumersheim, Reitwiller), Cosswiller, Dingsheim, Dossenheim-Kochersberg, Durningen, Fessenheim-le-Bas, Furdenheim, Gougenheim, Griesheim-sur-Souffel, Handschuheim, Hohengœft, Hurtigheim, Ittenheim, Kienheim, Kuttolsheim, Landersheim, Neugartheim – Ittlenheim, Pfulgriesheim, Quatzenheim, Rangen, Rohr, Romanswiller, Schnersheim (Kleinfrankenheim, Avenheim), Stutzheim – Offenheim, Truchtersheim (Behlenheim, Pfettisheim, Truchtersheim), Wasselonne, Willgottheim (Wœllenheim), Wintzenheim – Kochersberg, Wiwersheim, Zeinheim

2.5.1. Production d'eau

Le Périmètre Kochersberg – Souffel peut être découpé en trois secteurs géographiques, en fonction des ressources sollicitées :

- À l'ouest, le secteur Cosswiller – Romanswiller – Wasselonne qui s'étend jusqu'à Wintzenheim et Landersheim, essentiellement alimenté par la source Grentzbruck (Romanswiller) d'une capacité de production de 600 m³/j d'une part, et par les sources du Bischofslaeger et trois forages à Cosswiller (P2, P3 et P4) d'autre part d'une capacité totale de production de l'ordre de 4 600 m³/j. L'ensemble de ces ressources capte la nappe aquifère des grès des Vosges ;
- Au nord et au nord-est, le secteur Willgottheim – Truchtersheim – Griesheim-sur-Souffel, alimenté directement par la station de pompage et de traitement de Griesheim-sur-Souffel mise en service en juillet 2014, dont les eaux proviennent de cinq puits captant la nappe aquifère des alluvions rhénanes :
    - Deux puits adjacents à la station de Griesheim-sur-Souffel, d'une capacité de production totale de 1 200 m³/h, soit 24 000 m³/j en pompage 20 h / 24 ;
    - Trois puits à Lampertheim appartenant à l'Eurométropole de Strasbourg (EMS), d'une capacité de production de 800 m³/h, soit 16 000 m³/j.

  Le pompage de reprise de l'eau traitée en sortie de la station de traitement permet d'alimenter le Périmètre Kochersberg – Souffel au débit de 400 m³/h soit 8 000 m³/j et l'EMS à hauteur de 800 m³/h soit 16 000 m³/j ;
- Au sud et au sud-est, le secteur Wintzenheim – Stutzheim alimenté par l'ouest via l'eau de Cosswiller et par l'est via la station relais de Stutzheim ; cette dernière dispose d'une capacité de pompage de 150 m³/h (3 000 m³/j) depuis le réservoir de Niederhausbergen (EMS) lui-même alimenté depuis la station de Griesheim-sur-Souffel.

La station de Griesheim-sur-Souffel alimente ainsi en eau traitée le SDEA Périmètre Kochersberg – Souffel d'une part et l'Eurométropole de Strasbourg d'autre part (secteur de Niederhausbergen à Eckwersheim).

Plusieurs interconnexions de secours permettent de compléter, si nécessaire, les ressources propres du Périmètre :

- Une station d'interconnexion située à Mittelhausen au nord, permettant un échange d'eau avec le SDEA – Périmètre de Hochfelden et Environs et disposant d'une capacité d'alimentation de 3 300 m³/j vers le Périmètre Kochersberg – Souffel ;
- Une station d'interconnexion située à Marlenheim au sud-ouest, permettant un échange d'eau avec le SDEA – Périmètre du Kronthal et disposant d'une capacité d'alimentation de 1 800 m³/j vers le Périmètre Kochersberg – Souffel.

2.5.2. Qualité de l'eau

L'eau produite est de très bonne qualité microbiologique sur l'ensemble des secteurs.

Sur les secteurs Kochersberg Est et Souffel, l'eau est moyennement dure et faiblement nitratée. On y repère la présence de traces de pesticides les concentrations restent toutefois sensiblement inférieures aux limites de qualité.

Sur les secteurs ouest et Romanswiller, l'eau est douce et très faiblement nitratée. Aucun des pesticides recherchés n'a été détecté.

Le secteur Centre est alimenté par un mélange des eaux du secteur est et ouest.

D'une manière générale, compte tenu de l'étendue géographique du Périmètre et des différents aquifères mobilisés par ses points de production, la qualité de l'eau distribuée dans chaque commune résulte d'un mélange aux proportions variables des différentes ressources. On note ainsi une minéralisation croissante d'ouest en est, à mesure que l'eau douce des ressources de Cosswiller laisse place à l'eau davantage minéralisée provenant de la station de Griesheim-sur-Souffel.

2.5.3. Stockage de l'eau

Le stockage de l'eau produite est assuré dans le Périmètre par 8 ouvrages dont les principales caractéristiques sont reportées dans le tableau ci-dessous.

Réservoir		Volume total (m³)	Volume utile (m³)	Réserve incendie (m³)	Niveau d'eau (m NGF)
Localisation	Dénomination				
Wasselonne	Brechlingen	2 500	2 100	400	350,00
Wasselonne	Wasselonne	375	375	0	245,00
Wintzenheim	Ancien	400	325	75	264,50
Wintzenheim	Nouveau	2 000	1 880	120	264,50
Willgottheim	Syndical	300	300	0	300,95
Truchtersheim	Truchtersheim	400	400	0	230,00
Gougenheim	Galgenberg	400	325	75	280,00
Romanswiller	Romanswiller	285	203	82	258,38
Total des réserves		**6 660**	**5 908**	**752**	

Pour les communes de **Mittelschaeffolsheim** et **Olwisheim**, le stockage de l'eau est assuré par le réservoir du Galgenberg à Gougenheim.

2.5.4. Ossature intercommunale

Le réseau du Périmètre Kochersberg – Souffel s'articule autour de plusieurs conduites principales qui permettent la desserte des différents secteurs :

- Deux conduites de refoulement Ø 400 mm envoient l'eau traitée par la station de Griesheim-sur-Souffel vers le réservoir de Niederhausbergen d'une part, permettant l'alimentation de Pfulgriesheim, Griesheim-sur-Souffel et Dingsheim, et vers le château

d'eau de Truchtersheim d'autre part, desservant au passage en refoulement – distribution les communes du secteur (Berstett, Mittelschaeffolsheim, Olwisheim, Pfettisheim, Reitwiller et Rumersheim), les stations relais de Reitwiller et Rumersheim et permettant également le raccordement au nord vers la station d'interconnexion de Mittelhausen ; à noter que la conduite Ø 400 mm se réduit selon les secteurs en Ø 300 mm, Ø 250 mm et Ø 200 mm ;

- À partir de la station relais de Reitwiller, la conduite de refoulement Ø 200 mm se scinde, au niveau de Durningen, en deux conduites :
    - Une conduite Ø 125 mm dirigée vers le nord-est et fonctionnant en refoulement-distribution traverse Kienheim pour aboutir au réservoir du Galgenberg. Du réservoir, et en plus de la conduite de refoulement-distribution, deux branches assurent la desserte de Rohr et Gougenheim à l'ouest et de Gimbrett à l'est ;
    - Une conduite Ø 150 mm puis Ø 200 mm dirigée vers le sud-ouest traverse Avenheim, Neugartheim, Wintzenheim pour aboutir au réservoir de Willgottheim.
- Les réservoirs de Truchtersheim et Wintzenheim sont reliés par un axe est – ouest traversant les communes de Kleinfrankenheim, Schnersheim et Ittlenheim, composé de conduites Ø 250 mm à Ø 125 mm ;
- Au sud, une conduite structurante Ø 300 mm puis Ø 250 mm permet l'alimentation du réservoir de Wintzenheim depuis l'est via la station relais de Stutzheim, et assure ainsi la desserte par refoulement – distribution de l'ensemble des communes du secteur : Furdenheim, Fessenheim le Bas, Kuttolsheim, Handschuheim, Hurtigheim, Ittenheim et Quatzenheim. À noter que la commune d'Osthoffen et son réservoir communal faisant partie de l'Eurométropole de Strasbourg sont également alimentés par ce biais ;
- Des maillages Ø 100 mm à Ø 150 mm d'axe nord-sud permettent l'alimentation des conduites situées au sud de Truchtersheim et au nord de la conduite de refoulement issue de la station relais de Stutzheim : Dossenheim, Offenheim, Stutzheim et Wiwersheim ;
- À l'ouest du réservoir de Wintzenheim, une conduite Ø 400 mm et Ø 300 mm selon l'axe Cosswiller – Wasselonne – Wintzenheim structure le réseau de l'ensemble du secteur, permettant l'alimentation du réservoir principal situé à Wasselonne (réservoir de Brechlingen) ainsi que des communes situées au nord jusqu'à Landersheim, dont Willgottheim – Wœllenheim.

2.5.5. Réseau communal de Mittelschaeffolsheim

Le réseau communal s'articule autour d'un réseau Ø 150 et Ø 125 mm formant un bouclage de réseau par le nord entre Rumersheim et Berstett, en passant par Olwisheim et Mittelschaeffolsheim.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 90 à Ø 110 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.5.6. Réseau communal d'Olwisheim

Le réseau communal, situé sur la même boucle que celle décrite précédemment pour Mittelschaeffolsheim, est constitué :

- D'une conduite Ø 125 mm en provenance de Mittelschaeffolsheim et traversant le village jusqu'au carrefour entre la rue Principale et la rue de la Chapelle
- D'une conduite Ø 150 mm en provenance de Berstett et reliée à la conduite Ø 125 mm au niveau du carrefour entre la rue Principale et la rue de Berstett.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 80 mm à Ø 110 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.5.7. Pression de service

2.5.7.1 Mittelschaeffolsheim

La pression statique de la commune est fixée par le réservoir du Galgenberg à Gougenheim et est ainsi comprise entre 4,7 et 7,4 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.5.7.2 Olwisheim

La pression statique de la commune est fixée par le réservoir du Galgenberg à Gougenheim et est ainsi comprise entre 6 et 8,2 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.6. Périmètre Eau, Argile et Moder

Communes desservies (CAH) : Schirrhein, Schirrhoffen

Communes desservies (hors CAH) : Dalhunden, Drusenheim, Sessenheim, Soufflenheim, Stattmatten

2.6.1. Production d'eau

La production d'eau du Périmètre Eau, Argile et Moder est assurée par 4 puits pour les 7 communes qui le composent. La capacité totale de production de ce Périmètre est de 335 m³/h, soit une capacité de production journalière de 8 040 m³ en pompage 24h / 24.

2.6.2. Qualité de l'eau

Le Périmètre Eau, Argile et Moder se divise en trois secteurs de distribution en fonction des ouvrages de production.

- Puits de Soufflenheim (Soufflenheim, Schirrhein, Schirrhoffen) : eau de très bonne qualité microbiologique, douce, très faiblement nitratée. Elle subit avant distribution un traitement de déferrisation-démanganisation physico-chimique. Présence de traces d'un pesticide (2,6 Dichlorobenzamide) avec toutefois des concentrations inférieures à la limite de qualité.
- Puits de Drusenheim – Ramelshausen (Drusenheim, Sessenheim, Stattmatten) : eau de très bonne qualité microbiologique, très dure, très faiblement nitratée. Elle subit avant distribution un traitement de déferrisation-démanganisation biologique. Concernant les pesticides, des dépassements des limites réglementaires sont observés pour un métabolite (Chloridazone-desphényl) sur le forage de Drusenheim. Ces traces sont mesurées à des teneurs inférieures au seuil sanitaire et ne présentent pas de risques pour la santé des consommateurs.
- Puits de Dalhunden (Dalhunden) : Eau de très bonne qualité microbiologique, moyennement dure et très faiblement nitratée. Aucun des pesticides recherchés n'a été détecté.

2.6.3. Stockage de l'eau

Le Périmètre Eau, Argile et Moder dispose d'une capacité de stockage utile de 1 030 m³ grâce à 2 réservoirs.

Réservoir	Volume total (m³)	Volume utile (m³)	Niveau d'eau (m NGF)
Drusenheim - Ramelshausen	500	380	157,35
Soufflenheim	750	650	174,05

Le stockage de l'eau pour les communes de Schirrhein et Schirrhoffen, est assuré par le château d'eau de Soufflenheim.

2.6.4. Ossature intercommunale

Le réseau de conduites de distribution par lequel se fait la desserte des communes du Périmètre Eau, Argile et Moder est constitué de différentes branches :

- Au sud, une conduite Ø 300 mm puis Ø 250 mm et Ø 200 mm au départ du château d'eau de Drusenheim - Ramelshausen qui alimente la commune de Drusenheim ;
- À l'est, une conduite Ø 250 mm puis Ø 200 mm au départ du château d'eau de Drusenheim - Ramelshausen qui alimente la commune de Sessenheim puis une conduite Ø 125 qui alimente Stattmatten ;
- Au nord, une conduite Ø 300 mm puis Ø 200 mm qui relie les châteaux d'eau entre eux et alimente au passage une partie de la commune de Soufflenheim ;
- Au nord-ouest, une conduite Ø 200 mm au départ du château d'eau qui alimente, vers le nord, la commune de Soufflenheim et une conduite Ø 300 mm puis Ø 250 mm au départ du château d'eau qui alimente les communes de Schirrhoffen et Schirrhein ;
- À Dalhunden, une conduite Ø 125 mm puis Ø 100 mm permet d'alimenter la commune en surpression directement depuis le forage.

2.6.5. Réseau communal de Schirrhein

L'alimentation de la commune de Schirrhein est assurée :

- Par une conduite Ø 250 mm raccordée sur la conduite en provenance de Schirrhoffen et traversant la commune jusqu'au croisement entre la rue Principale et la rue du Renard,
- Par une conduite Ø 200 mm puis Ø 150 mm parallèle à la conduite Ø 250 mm,
- Par un réseau de conduites Ø 160 mm, Ø 150 mm et Ø 110 mm desservant les principaux axes.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 110, Ø 90, Ø 80 mm, Ø 63 et Ø 40 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.6.6. Réseau communal de Schirrhoffen

L'alimentation de la commune de Schirrhoffen est assurée :

- Par une conduite Ø 300 mm puis Ø 250 mm traversant la commune en direction de Schirrhein.
- Par une conduite Ø 160 mm allant de la rue Principale au croisement de la rue des Saules et de la rue de Sessenheim.

Des canalisations de plus faible diamètre (Ø 150, Ø 110, Ø 90 et Ø 80 mm) assurent un maillage et la desserte locale.

2.6.7. Pression de service

2.6.7.1 Schirrhein

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le niveau d'eau du réservoir du Soufflenheim (174,05 m NGF). La pression statique varie entre 3,1 et 4,9 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.6.7.2 Schirrhoffen

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le niveau d'eau du réservoir du Soufflenheim (174,05 m NGF). La pression statique varie entre 3,4 et 5,1 bars en fonction de l'altitude des habitations.

2.7. Défense contre l'incendie

Des essais de débit effectués sur des appareils de lutte contre l'incendie situés en différents points des réseaux ont permis de mesurer les débits maximaux (essais limités à 120 m^3/h) qu'ils sont susceptibles de fournir (voir résultats en annexe). Il est précisé que ces essais réalisés ponctuellement sur quelques appareils ne peuvent être représentatifs du fonctionnement de tous les équipements de défense.

La conformité générale du dispositif de défense extérieure contre l'incendie (DECI) devra être évaluée vis-à-vis du Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI) élaboré par le Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin (SIS67).

Les éventuelles solutions alternatives à l'utilisation du réseau d'eau potable, comme l'implantation de citernes incendie ou de prises d'eau dans les cours d'eau, sont à étudier en concertation avec le SDIS, service compétent en la matière.
La mention de dispositifs complétant les appareils branchés au réseau d'eau potable (citernes, puits, prises d'eau…) est uniquement indicative.

2.7.1. Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs

2.7.1.1 Réseau communal de Bitschhoffen

Une réserve d'eau de 80 m^3 pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir d'Uhrwiller.

Le réseau de distribution de la commune de Bitschhoffen est équipé d'un total de 26 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 17 Poteaux d'Incendie ;
- 8 Poteaux Auxiliaires ;
- 1 Hydrant (Ø 65 mm).

La commune dispose par ailleurs d'une citerne de 90 m^3 au niveau de la rue des Vergers.

2.7.1.2 Réseau communal de Engwiller

Aucune réserve d'eau pour la défense contre l'incendie n'est assurée au niveau du réservoir de la commune.

Le réseau de distribution de la commune d'Engwiller est équipé d'un total de 22 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 20 Poteaux d'Incendie ;
- 2 Poteaux Auxiliaires.

La commune dispose par ailleurs de deux citernes non raccordées au réseau d'eau :

- Une citerne de 120 m^3 située rue du Chêne ;
- Une citerne de 30 m^3 située rue Principale.

2.7.1.3 Réseau communal de Kindwiller

Une réserve d'eau de 80 m^3 pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir d'Uhrwiller.

Le réseau de distribution de la commune de Kindwiller est équipé d'un total de 39 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 12 Poteaux d'Incendie ;

- 25 Poteaux Auxiliaires ;
- 2 Hydrants (Ø 65 mm).

La commune dispose par ailleurs de deux citernes enterrées :

- Une citerne de 80 m³ implantée entre la place de l'Église et la rue Principale ;
- Une citerne de 80 m³ située rue Principale.

2.7.1.4 Réseau communal de Uhrwiller (Niefern)

Une réserve d'eau de 140 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau des réservoirs d'Offwiller.

Le réseau de distribution de la commune d'Uhrwiller est équipé d'un total de 38 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 23 Poteaux d'Incendie ;
- 4 Poteaux Auxiliaires ;
- 11 Hydrants (Ø 65 mm).

2.7.2. Périmètre de Brumath

Une réserve d'eau de 120 m^3 pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir du Lerchenberg (Brumath).

Le réseau de distribution de la commune de Brumath est équipé d'un total de 232 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 154 Poteaux d'Incendie ;
- 28 Poteaux Auxiliaires ;
- 50 Hydrants (Ø 65 mm).

2.7.3. Périmètre de Hochfelden et Environs

2.7.3.1 Batzendorf

Une réserve d'eau de 140 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Huttendorf.

Notons la présence d'une citerne incendie rue des Tilleuls.

Le réseau de distribution de la commune de Batzendorf est équipé d'un total de 52 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 23 Poteaux d'Incendie ;
- 29 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.2 1 Bernolsheim

Le réservoir principal de Huttendorf dispose d'une réserve d'incendie de 140 m³.

Cette réserve d'eau est mobilisable par la manœuvre des appareils de lutte contre l'incendie (bornes incendie) répartis sur le réseau public de distribution d'eau et généralement espacés d'une distance inférieure à 150 m.

Le réseau communal est équipé d'un total de 55 appareils de lutte contre l'incendie et répartis comme suit :

- 32 Poteaux d'Incendie, dont 1 hors compétence SDEA ;

- 18 Poteaux Auxiliaires ;
- 4 Hydrants ;
- 1 Bouche d'incendie.

2.7.3.3 Berstheim

Une réserve d'eau de 140 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Huttendorf.

Le réseau de distribution de la commune de Berstheim est équipé d'un total de 32 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 21 Poteaux d'Incendie ;
- 11 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.4 Bilwisheim

Le réservoir principal du Himrich dispose d'une réserve d'incendie de 240 m³.

Cette réserve d'eau est mobilisable par la manœuvre des appareils de lutte contre l'incendie (bornes incendie) répartis sur le réseau public de distribution d'eau et généralement espacés d'une distance inférieure à 150 m.

Le réseau communal est équipé d'un total de 25 appareils de lutte contre l'incendie et répartis comme suit :

- 13 Poteaux d'Incendie,
- 12 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.5 Dauendorf (Neubourg)

Une réserve d'eau de 50 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Morschwiller.

Le réseau de distribution de la commune de Dauendorf (Neubourg) est équipé d'un total de 65 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 20 Poteaux d'Incendie ;
- 10 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.6 Donnenheim

Une réserve d'eau de 240 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Waltenheim (Himrich).

Le réseau de distribution de la commune de Donnenheim est équipé d'un total de 18 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 9 Poteaux d'Incendie ;
- 9 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.7 Hochstett

Une réserve d'eau de 140 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Huttendorf.

Le réseau de distribution de la commune de Hochstett est équipé d'un total de 16 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 11 Poteaux d'Incendie ;
- 5 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.8 Huttendorf

Une réserve d'eau de 140 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Huttendorf.

Le réseau de distribution de la commune de Huttendorf est équipé d'un total de 30 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 15 Poteaux d'Incendie ;
- 15 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.9 Keffendorf (annexe d'Ohlungen)

Une réserve d'eau de 140 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Huttendorf.

Une citerne d'incendie est également présente au niveau du croisement de la rue d'Ohlungen et de la rue de Berstheim.

Le réseau de distribution de l'annexe de Keffendorf est équipé d'un total de 5 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 2 Poteaux d'Incendie ;
- 3 Poteaux Auxiliaires.

À noter que la défense incendie de la zone d'habitations est confortée par la présence d'une citerne d'incendie au niveau du carrefour de la rue de Berstheim et de la rue d'Ohlungen.

2.7.3.10 Krautwiller

Une réserve d'eau de 120 m3 pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir du Lerchenberg (Brumath). Notons également la présence d'une citerne d'incendie localisée au niveau du croisement de l'impasse de l'Aulne et de la rue du Chêne.

Le réseau de distribution de la commune de Krautwiller est équipé d'un total de 11 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 2 Poteaux d'Incendie ;
- 9 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.11 Kriegsheim

Le volume nécessaire à la défense contre l'incendie est disponible au niveau du réservoir de Niederschaeffolsheim, où une réserve de 150 m³ reste à tout moment mobilisable. Notons également la présence d'une citerne enterrée de 120 m³ localisée au carrefour de la Grand'Rue et de la rue de l'Étang.

Le réseau de distribution de la commune de Kriegsheim est équipé d'un total de 32 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 13 Poteaux d'Incendie ;
- 19 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.12 1 Mommenheim

Une réserve d'eau de 240 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Waltenheim (Himrich).

Le réseau de distribution de la commune de Mommenheim est équipé d'un total de 102 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 65 Poteaux d'Incendie ;
- 37 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.13 Morschwiller

Une réserve d'eau de 50 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Morschwiller.

Le réseau de distribution de la commune de Morschwiller est équipé d'un total de 23 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 17 Poteaux d'Incendie ;
- 6 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.14 Niederschaeffolsheim

Une réserve d'eau de 150 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Niederschaeffolsheim.

Le réseau de distribution de la commune de Niederschaeffolsheim est équipé d'un total de 57 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 31 Poteaux d'Incendie (DN 100 mm) ;
- 26 Poteaux Auxiliaires (DN 80 mm).

2.7.3.15 Rottelsheim

Une réserve d'eau de 150 m³pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Niederschaeffolsheim.

En complément de ces réserves, la commune de Rottelsheim dispose d'une citerne d'incendie, rue Principale d'un volume d'environ 80 m³.

Le réseau de distribution de la commune de Rottelsheim est équipé d'un total de 18 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 2 Poteaux d'Incendie (DN 100 mm) ;
- 16 Poteaux Auxiliaires (DN 80 mm).

2.7.3.16 Uhlwiller (Niederaltdorf)

Une réserve d'eau de 140 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Huttendorf.

Le réseau de distribution de la commune de Uhlwiller est équipé d'un total de 36 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 12 Poteaux d'Incendie ;
- 24 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.17 Wahlenheim

Une réserve d'eau de 140 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Huttendorf.

Le réseau de distribution de la commune de Wahlenheim est équipé d'un total de 22 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 8 Poteaux d'Incendie ;
- 14 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.18 Wintershouse

Une réserve d'eau de 140 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Huttendorf.

Notons, en outre, la présence d'une réserve incendie enterrée à côté du dépôt d'incendie, rue de l'Église et d'une bâche souple d'un volume de 240 m³ de rue des Aulnes.

Le réseau de distribution de l'annexe de Wintershouse est équipé d'un total de 30 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 17 Poteaux d'Incendie ;
- 13 Poteaux Auxiliaires.

2.7.3.19 Wittersheim (Gebolsheim)

Une réserve d'eau de 140 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Huttendorf.

Le réseau de distribution de la commune de Wittersheim est équipé d'un total de 42 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 20 Poteaux d'Incendie ;
- 22 Poteaux Auxiliaires ;
- 2 Hydrants.

2.7.4. Périmètre de la Moder

2.7.4.1 Niedermodern

Une réserve d'eau de 200 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Schalkendorf.

Le réseau de distribution de la commune de Niedermodern est équipé d'un total de 44 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 38 Poteaux d'Incendie ;
- 5 Poteaux Auxiliaires ;
- 1 Hydrant (Ø 65mm).

2.7.4.2 Val de Moder (Pfaffenhoffen, Ringeldorf, Uberach, La Walck)

Une réserve d'eau de 200 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir de Schalkendorf.

Le réseau de distribution de la commune de Val de Moder est équipé d'un total de 201 appareils de lutte contre l'incendie espacés d'une distance généralement inférieure à 150 m et répartis comme suit :

- 132 Poteaux d'Incendie ;
- 61 Poteaux Auxiliaires ;
- 8 Hydrants (Ø 65 mm).

2.7.5. Périmètre Kochersberg - Souffel

2.7.5.1 Réseau communal de Mittelschaeffolsheim

Une réserve d'eau de 75 m^3 pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir du Galgenberg à Gougenheim.

Le réseau de distribution de la commune de Mittelschaeffolsheim est équipé d'un total de 16 appareils de lutte contre l'incendie, répartis comme suit :

- 13 Poteaux d'Incendie ;
- 2 Poteaux Auxiliaires ;
- 1 Hydrants (Ø 65 mm).

2.7.5.2 Réseau communal de Olwisheim

Une réserve d'eau de 75 m^3 pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau du réservoir du Galgenberg à Gougenheim.

Le réseau de distribution de la commune d'Olwisheim est équipé d'un total de 24 appareils de lutte contre l'incendie, répartis comme suit :

- 16 Poteaux d'Incendie ;
- 2 Poteaux Auxiliaires ;
- 6 Hydrants (Ø 65 mm).

2.7.6. Périmètre Eau, Argile et Moder

2.7.6.1 Réseau communal de Schirrhein

Le réservoir de Soufflenheim dispose d'une réserve d'incendie de 100 m³.

Cette réserve d'eau est mobilisable par la manœuvre des appareils de lutte contre l'incendie (bornes incendie) répartis sur le réseau public de distribution d'eau et généralement espacés d'une distance inférieure à 150 m.

Le réseau communal est équipé d'un total de 75 appareils de lutte contre l'incendie et répartis comme suit :

- 64 Poteaux d'Incendie ;
- 10 Poteaux Auxiliaires ;
- 1 Hydrant.

2.7.6.2 Réseau communal de Schirrhoffen

Le réservoir de Soufflenheim dispose d'une réserve d'incendie de 100 m³.

Cette réserve d'eau est mobilisable par la manœuvre des appareils de lutte contre l'incendie (bornes incendie) répartis sur le réseau public de distribution d'eau et généralement espacés d'une distance inférieure à 150 m.

Le réseau communal est équipé d'un total de 27 appareils de lutte contre l'incendie et répartis comme suit :

- 24 Poteaux d'Incendie,
- 3 Poteaux Auxiliaires.

3. PÉRIMÈTRES RÉGLEMENTAIRES

3.1. Périmètres de protection

Les bans communaux des communes de **Brumath, Batzendorf, Mommenheim, Niederschaeffolsheim, Ohlungen, Schweighouse sur Moder, Wintershouse et Wittersheim** sont concernés par les périmètres de protection de certains ouvrages de captage d'eau potable.

Tout projet à l'intérieur de ces périmètres de protection ou projet de tracé de périmètre devra faire l'objet d'une déclaration auprès de l'Agence Régionale de Santé Grand Est qui précisera les interdictions, contraintes et prescriptions à respecter.

Ces périmètres sont cartographiés et présentés dans ce chapitre.

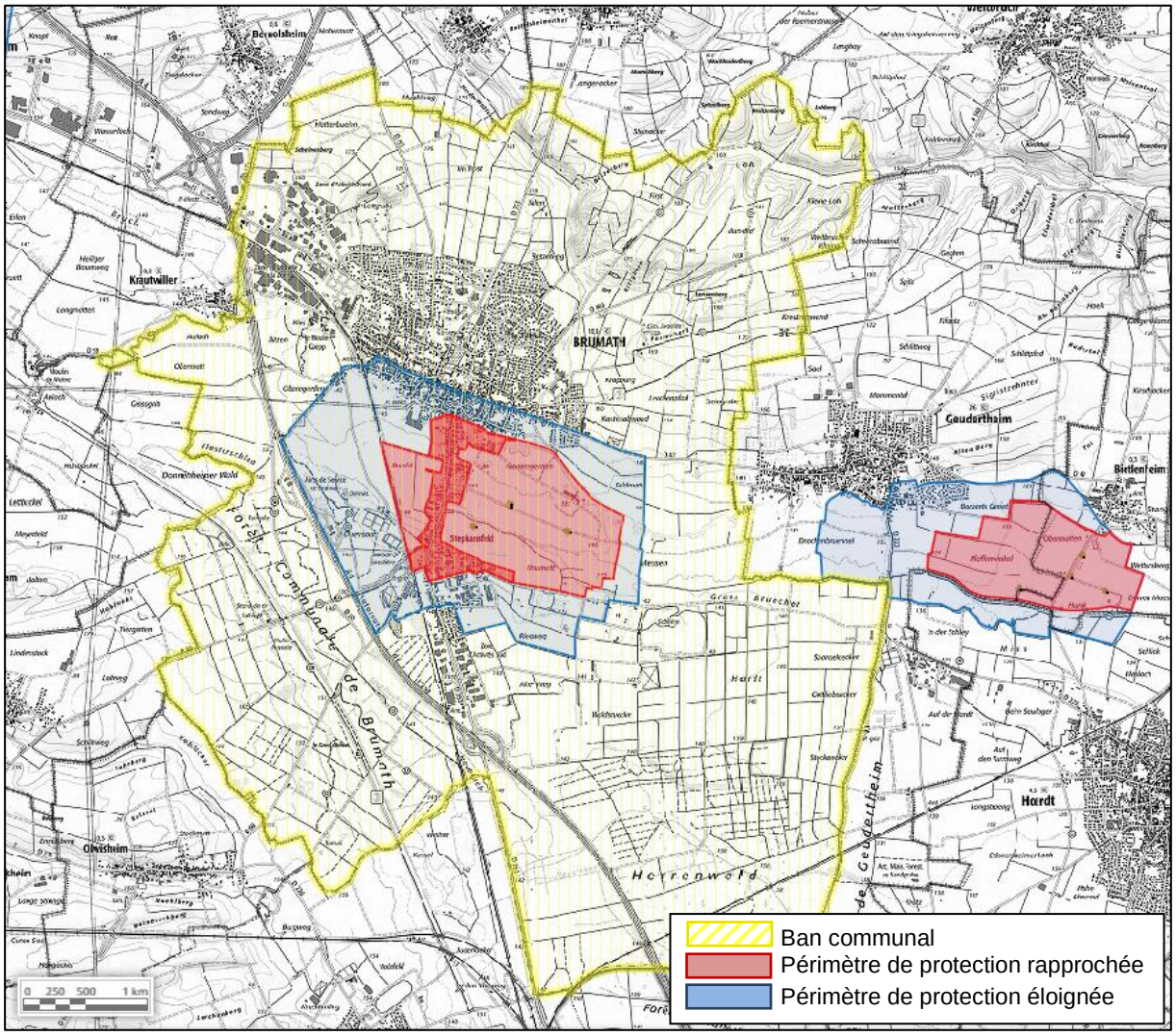

Figure 1 : Ban communal de Brumath avec les périmètres de protection des forages de Brumath extraits de l'arrêté préfectoral du 23 mai 2000

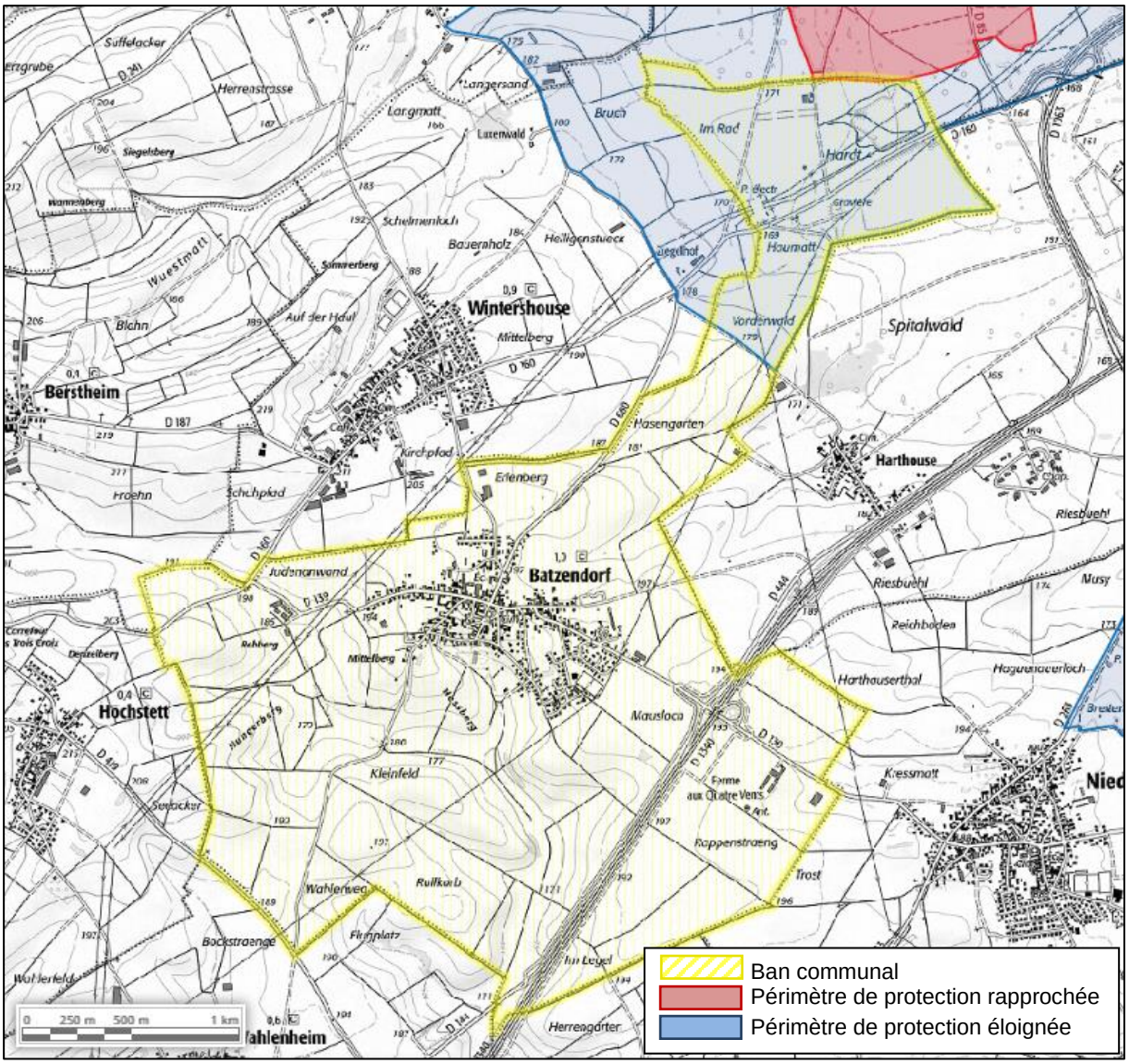

Figure 2 : Ban communal de Batzendorf avec les périmètres de protection des forages de Schweighouse sur Moder extraits de l'arrêté préfectoral du 17 mars 1992

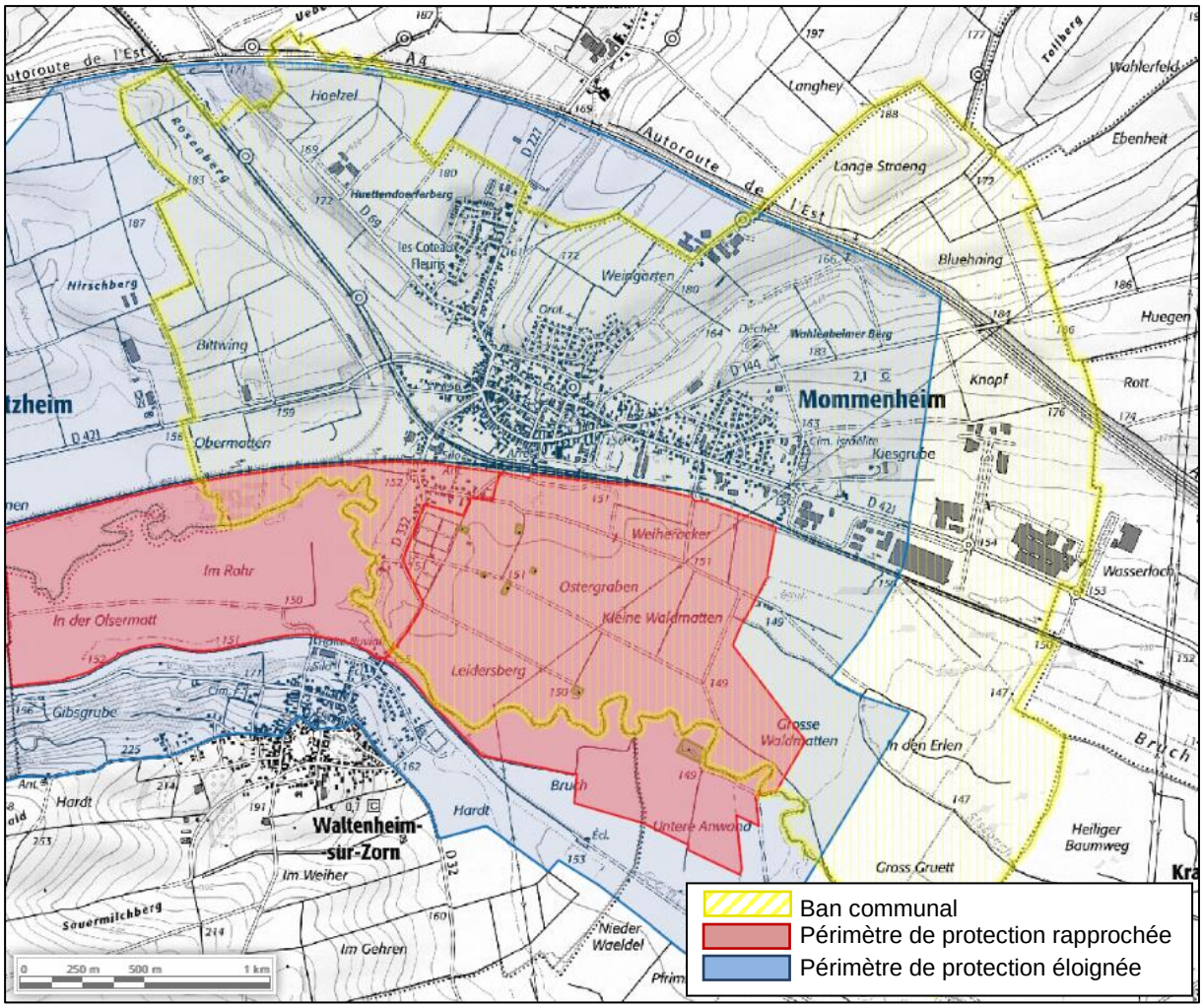

Figure 3 : Ban communal de Mommenheim avec les périmètres de protection des forages de Mommenheim et Wingersheim extraits de l'arrêté préfectoral du 16 septembre 2004

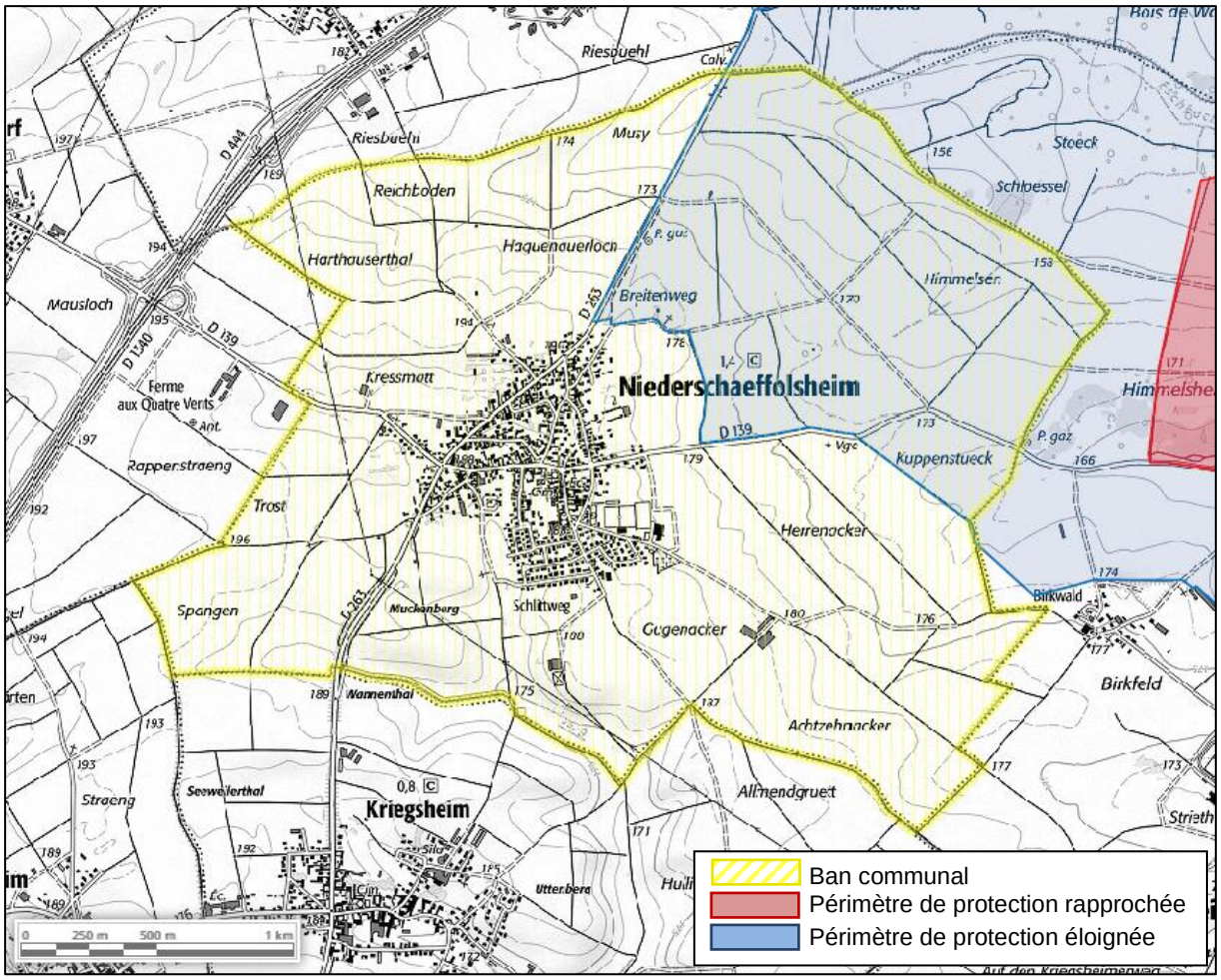

Figure 4 : Ban communal de Niederschaeffolsheim avec les périmètres de protection des forages de Weitbruch extraits de l'arrêté préfectoral du 8 janvier 2008

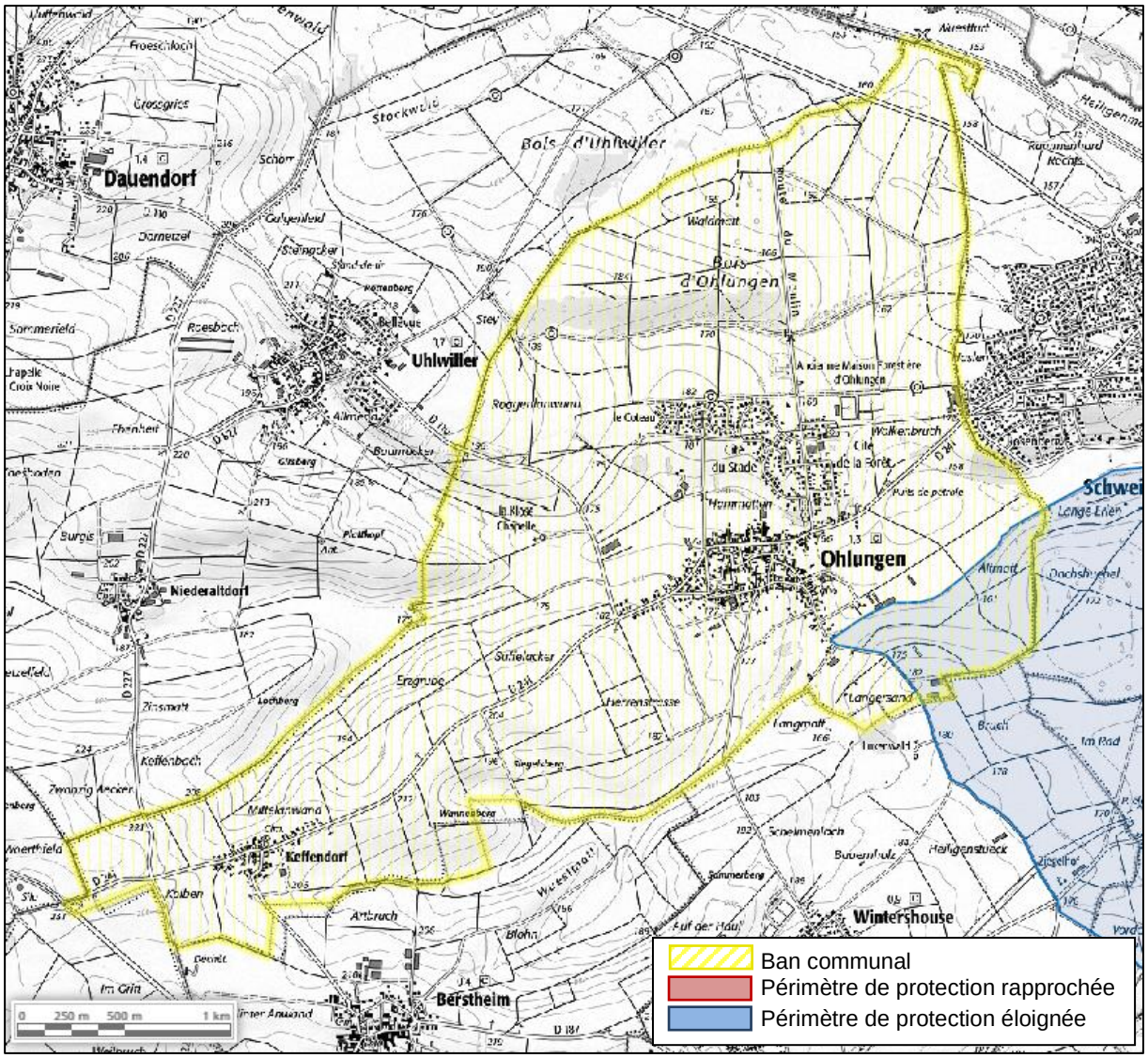

Figure 5 : Ban communal d'Ohlungen avec les périmètres de protection des forages de Schweighouse sur Moder extraits de l'arrêté préfectoral du 17 mars 1992

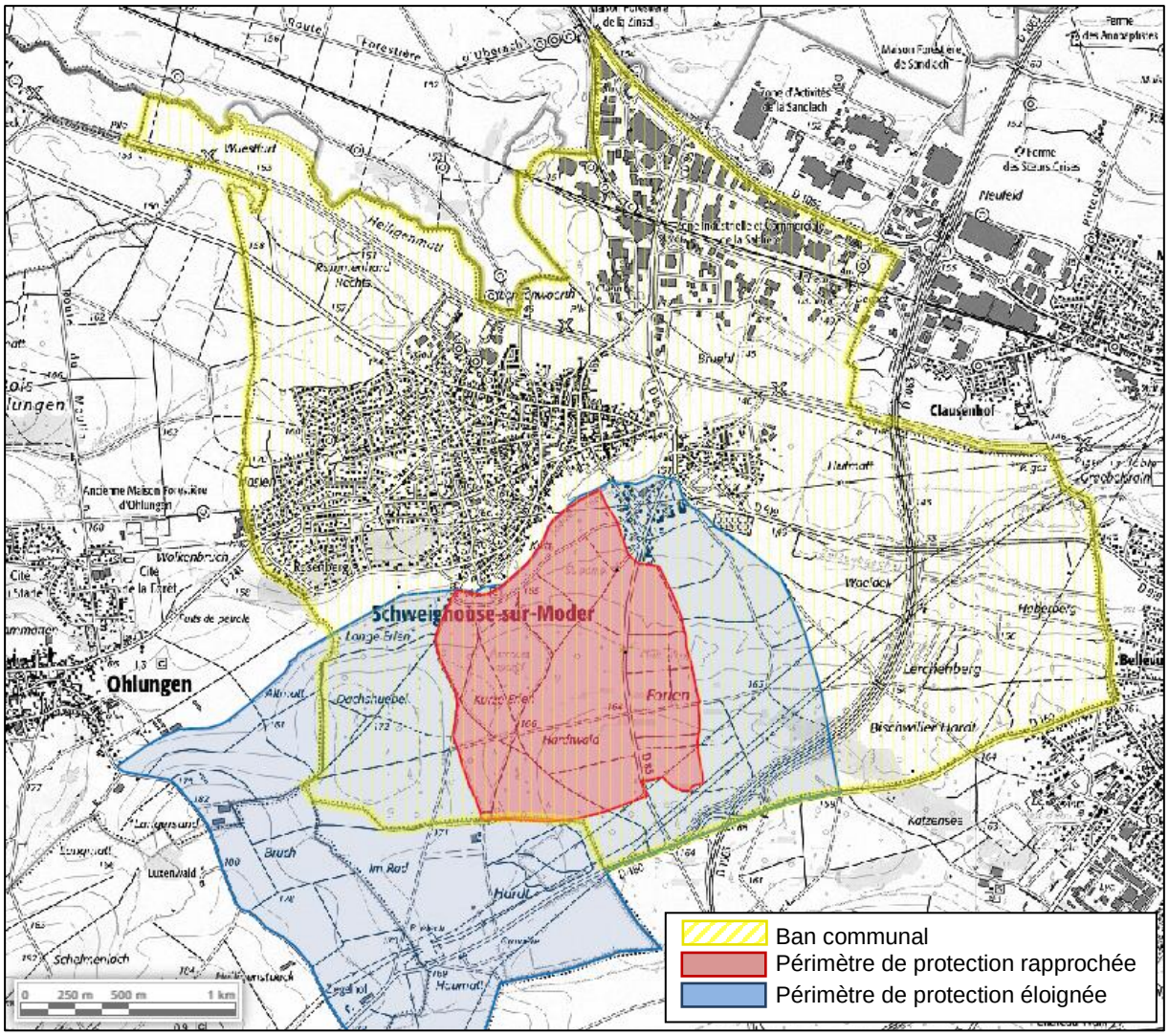

Figure 6 : Ban communal de Schweighouse sur Moder avec les périmètres de protection des forages de Schweighouse sur Moder extraits de l'arrêté préfectoral du 17 mars 1992

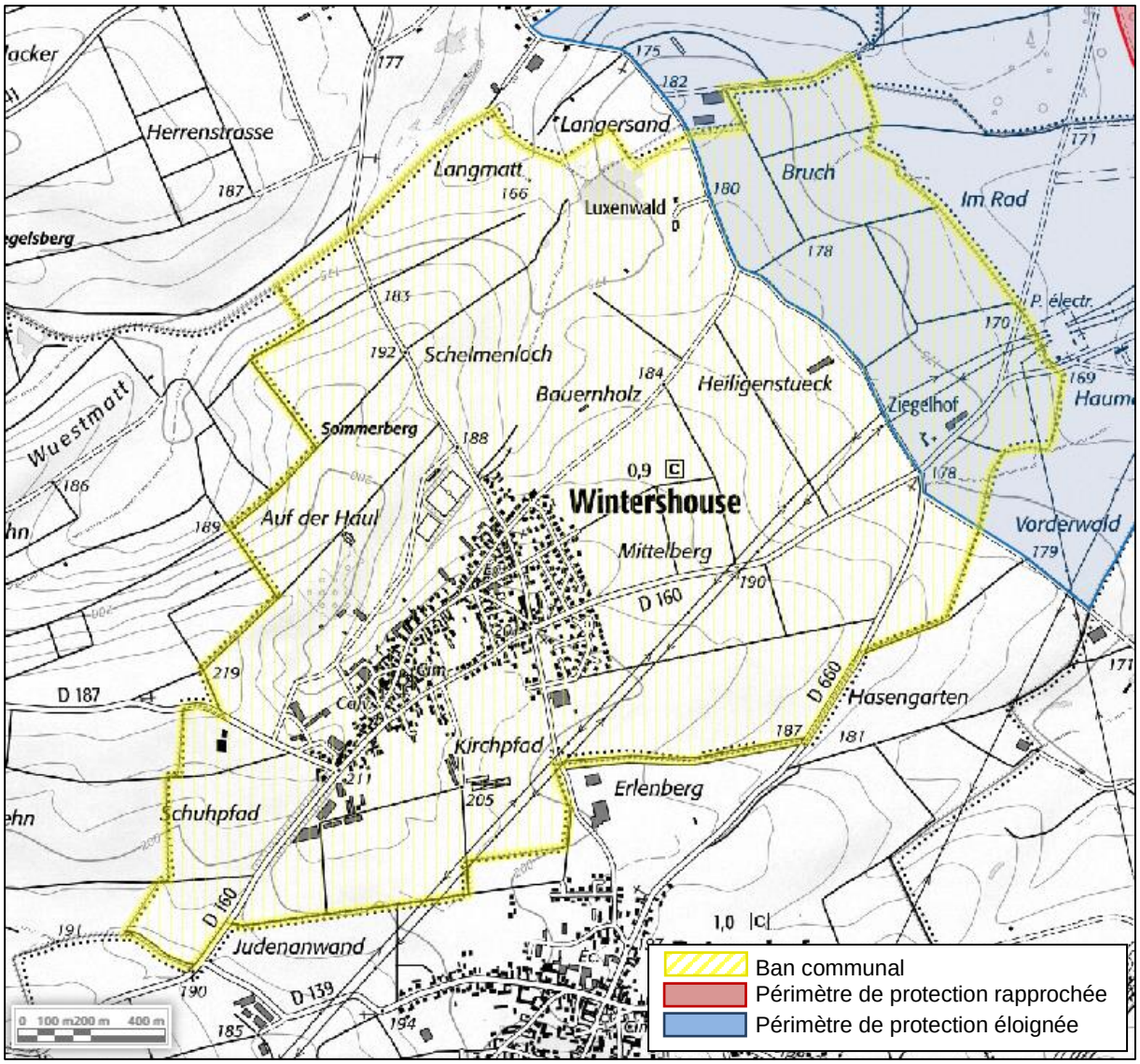

Figure 7 : Ban communal de Wintershouse avec les périmètres de protection des forages de Schweighouse sur Moder extraits de l'arrêté préfectoral du 17 mars 1992

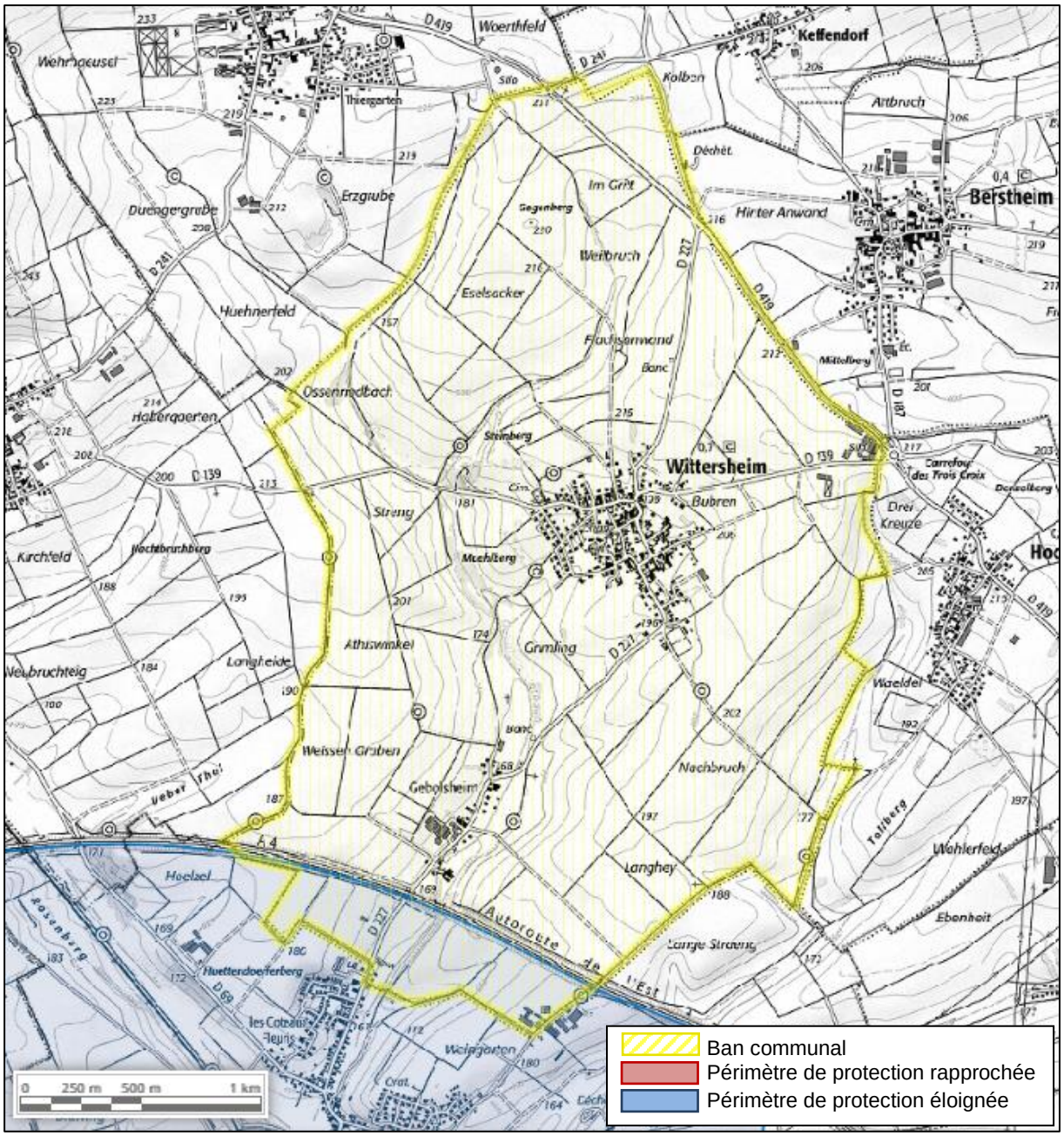

Figure 8 : Ban communal de Wittersheim avec les périmètres de protection des forages de Mommenheim et Wingersheim extraits de l'arrêté préfectoral du 16 septembre 2004

4. PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET PERSPECTIVES

4.1. Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs

4.1.1. Généralités

Le schéma directeur réalisé en 2016 propose un programme de travaux de mise à niveau des ouvrages et préconise un renouvellement des tronçons les plus anciens du réseau.

Les capacités de production et de stockage du Syndicat des Eaux de Offwiller permettront de couvrir les besoins des communes desservies pour les années à venir.

4.1.2. Réseau communal de Bitschhoffen

L'alimentation en eau potable de la commune de Bitschhoffen ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figure(nt) notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2019	Rue du Moulin	Renforcement	227 ml	100 FD

4.1.3. Réseau communal de Engwiller

Comme précisé au chapitre 2.1.9.2, la commune est confrontée à des problèmes de pression de ses quartiers hauts. Pour éviter la multiplication de ce type de problème, il y aurait lieu de **limiter l'altitude d'implantation des nouvelles constructions à un maximum 20 m en dessous du niveau du réservoir et ne pas dépasser la cote 242 m NGF**, ce qui permettrait à l'ensemble des nouveaux abonnés de pouvoir bénéficier d'une alimentation en eau potable convenable. Au-delà de cette cote, et en fonction des besoins des utilisateurs, l'installation de surpresseurs individuels pourra être nécessaire.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figure(nt) notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2019	Lotissement Willengsberg	Extension	382 ml	100 FD

4.1.4. Réseau communal de Kindwiller

L'alimentation en eau potable de la commune de Kindwiller ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figure(nt) notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2019	Rue principale	Renouvellement	785 ml	150 FD

4.1.5. Réseau communal de Uhrwiller (Niefern)

L'alimentation en eau potable de la commune de Uhrwiller ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figure(nt) notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2020	Rue de l'Etoile	Renouvellement	305 ml	100 FD

4.2. Périmètre de Brumath

4.2.1. Généralités

Une inspection vidéo du puits 4 a été réalisée le 10 juin 2022 et la présence de nombreuses concrétions obturant la partie crépinée de l'ouvrage constatée. Ce colmatage provoque une nette baisse de son rendement hydraulique et limite le débit d'exploitation à 50 m^3/h avec une seule pompe d'exploitation. C'est dans ce contexte qu'une expertise hydrogéologique est en cours et s'articule autour de deux phases :

- Une analyse des données disponibles ave recherche de l'origine de ce colmatage ;
- Une proposition de solutions de régénération/réhabilitation ou de remplacement de ce puits.

De plus, une étude de diagnostic patrimonial du réseau de distribution et des ouvrages est également en cours. Celle-ci traitera les points suivants :

- Établissement d'un bilan des actions réalisées en matière de gestion patrimoniale du réseau depuis 2015 avec l'analyse de l'évolution des taux de casse des conduites et des branchements ;
- Actualisation du plan d'action et proposition d'un nouveau programme pluriannuel d'intervention ;
- Diagnostic de l'état des ouvrages et proposition d'un programme de travaux.

L'alimentation en eau potable de la Ville de Brumath ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle. Les capacités de production et de stockage du Périmètre de Brumath permettront de couvrir les besoins pour les années à venir.

Il importera pour les zones d'urbanisation future, de limiter l'altitude des terrains d'implantation à un maximum de 20 m sous le niveau du radier du réservoir du Lerchenberg de manière à disposer d'une pression de service de l'ordre de 2 bars. Compte tenu de l'altitude du réservoir, **il faudrait rester en dessous de la cote 168 m NGF**.

4.2.2. Réseau communal de Brumath

À ce jour, le programme pluriannuel de renouvellement/renforcement du réseau d'eau potable prévoit les principaux travaux suivants :

- Renforcement de 1 140 ml en Ø 200 mm fonte ductile de l'avenue de Strasbourg à la rue Gustave Stoskopf ;
- Renforcement de 640 ml en Ø 200 mm fonte ductile de la rue Gustave Stoskopf à la rue du Château ;
- Renforcement de 420 ml en Ø 150 mm fonte ductile rue du Général Duport ;
- Renouvellement de 450 ml en Ø 250 mm fonte ductile rue Alexandre Millerand.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figurent notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2017	ZAC de la Scierie	Création réseau	810 ml	Ø 100 à 150 mm Fonte Ductile
2018	Rue de la Gare	Renforcement	126 ml	Ø 100 mm Fonte Ductile
2019	Rue des Cigognes	Renforcement	232 ml	Ø 100 mm Fonte Ductile
2020	Rue de Geudertheim	Renforcement	405 ml	Ø 100 à 125 mm Fonte Ductile
2020	Chemin rural dit Hœrterweg	Extension	314 ml	Ø 110 mm PVC
2023	Rue de Krautwiller	Extension	163 ml	Ø 150 mm Fonte Ductile
2023	Rue du Collège	Renouvellement	190 ml	Ø 150 mm Fonte Ductile

4.3. Périmètre de Hochfelden et environs

4.3.1. Généralités

La réalisation progressive des opérations définies par les différents schémas directeurs menés par le Périmètre depuis les années 80 permet, aujourd'hui, aux installations d'assurer une desserte satisfaisante des différentes communes. Les aménagements majeurs de ces dernières années sont :

- Le maillage en Ø 400 mm du réseau intercommunal à l'entrée de la commune de Schwindratzheim en venant de Mommenheim pour améliorer la desserte en eau de Hochfelden et des différents secteurs au nord depuis le réservoir du Himrich ;
- L'interconnexion entre Mittelhausen et Rumersheim reliant le périmètre de Hochfelden et environs au périmètre de Kochersberg-Souffel par le biais d'une station relais et d'une conduite en fonte Ø 300 mm. Cette liaison permet un secours dans les 2 sens et est régulièrement utilisée ;
- L'interconnexion entre la nouvelle zone d'activités de Mommenheim et la ville de Brumath par la Route Départementale 421 ;
- La rénovation des réservoirs : les ouvrages de stockage du périmètre sont réhabilités à un rythme annuel ou bisannuel.

En complément de ces aménagements, le périmètre a fait l'objet de nombreuses études : schéma directeur, remise à niveau de la gestion patrimoniale réseau, étude hydrogéologique sur le champ captant des forages de Mommenheim… Les principaux points à retenir de ces études (passées ou toujours en cours) sont les suivants :

- Sécurisation des périmètres de Brumath, Basse-Zorn et Hochfelden : dans le prolongement de l'étude engagée avec le secteur de Haguenau, cette réflexion a pour objectif de mettre en commun les ressources des trois périmètres qui présentent des ressources similaires en bordure de nappe rhénane et dans les alluvions de la Zorn. La sensibilité de ces ressources est importante ce qui conduit à envisager des scénarios d'arrêt de production pour l'un ou l'autre périmètre. **Un secours mutuel entre ces périmètres serait donc intéressant pour l'ensemble des parties.** Des discussions sont en cours entre ces périmètres. En cas d'accord, des études techniques plus poussées sur la réalisation de ces projets seront engagées ;
- Interconnexion avec le périmètre de la Région de Saverne – Marmoutier : une étude est en cours pour sécuriser l'alimentation en eau du secteur d'influence du château d'eau de Scherlenheim, après la déconnexion de l'ouvrage ;

- Traitement des métabolites de pesticides : comme mentionné dans la partie qualité, le champ captant de Mommenheim est placé sous dérogation concernant le métabolite de la chloridazone-desphényl dont la teneur dépasse la limite réglementaire des 0,1 µg/L tout en restant sous la valeur sanitaire maximale. Différentes études ont été menées concernant cette problématique, amenant à la décision de mettre en place un étage supplémentaire de traitement à la station de Mommenheim : **un traitement au charbon actif dimensionné à 800 m³/h et prévu pour une mise en service en 2028** ;
- Protection du champ captant des puits de Mommenheim : une étude hydrogéologique a été réalisée afin de redéfinir l'aire d'alimentation des captages qui s'avère bien plus vaste que déterminée par le passé. Des zones d'actions prioritaires ont été identifiées ce qui permet de mieux cibler les mesures agroenvironnementales proposées par les Missions Eaux en concertation avec les exploitants agricoles, dans le but de faire changer les pratiques agricoles pour réduire les intrants agricoles sur l'aire d'alimentation ;
- Possibilité d'interconnexion pour la sécurisation du périmètre de la Moder situé au Nord-Ouest du périmètre de Hochfelden et environs : cette interconnexion est étudiée dans le cadre de la mise à jour du schéma directeur du Périmètre de la Moder.

L'ensemble de ces réflexions est engagé à une échelle assez large, l'objectif étant à terme la sécurisation de la ressource même en cas d'arrêt de production d'un des sites tout en assurant une bonne qualité d'eau.

Concernant les réseaux communaux, ils sont de façon générale suffisamment dimensionnés pour permettre une desserte correcte des abonnés. Les problèmes locaux sont identifiés dans les paragraphes suivants. Néanmoins, les tronçons les plus anciens du réseau devront être vérifiés et, le cas échéant, remplacés, notamment lorsque des travaux de voirie seront entrepris.

4.3.2. Réseau communal de Batzendorf

L'alimentation en eau potable de la commune de Batzendorf ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle. Notons néanmoins que la capacité du réseau à apporter un débit important est limitée.

Le Schéma Directeur planifie à l'échéance 2029 le renforcement de la totalité de la conduite rue Principale par une conduite Ø 200 mm.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figurent notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2019	Rue Principale	Renforcement	722 ml	DN 200 mm fonte et DN 110 PVC
2019	Impasse des Cerisiers	Renforcement	15 ml	DN 110 PVC
2019	Rue de Harthouse	Renforcement	18 ml	DN 110 PVC
2019	Rue du Cimetière	Renforcement	37 ml	DN 110 PVC

4.3.3. Réseau communal de Bernolsheim

L'alimentation en eau potable de la commune de Bernolsheim ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figurent notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2019	Rue des Acacias	Extension	34,6 m	Ø 63 mm PEHD
2019	Lotissement des Mirabelliers	Extension	49,45 m	Ø 110 mm PVC
2019	Rue des Prés	Renforcement	135,55 m	Ø 110 mm PVC
2019	Rue Principale	Renouvellement	8,71 m	Ø 110 mm PVC
2020	Impasse de Bruxelles	Création de réseau	216,98 m	Ø 110 mm PVC
2020	Route Départementale 421	Création de réseau	6,94 m	Ø 150 mm FD
2021	Rue d'Oslo	Extension	7,19 m	Ø 110 mm PVC
2022	Rue de la Chapelle	Renforcement	247,2 m	Ø 110 mm PVC
2022	Rue Osterfeld	Renforcement	99,7 m	Ø 110 mm PVC
2022	Rue Principale	Renforcement	25,65 m	Ø 110 mm PVC
2022	Rue des Vergers	Renforcement	63,88 m	Ø 40 mm FD et Ø 63 mm PEHD

4.3.4. Réseau communal de Berstheim

L'alimentation en eau potable de la commune de Berstheim ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figurent notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2019	Rue Gouvion Saint-Cyr	Renforcement	5 ml	DN 150 mm fonte
2022	Lotissement Reeberg	Extension	60 ml	DN 110 PVC

4.3.5. Réseau communal de Bilwisheim

L'alimentation en eau potable de la commune de Bilwisheim ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Notons le remplacement sur 260 m de la conduite Ø 80 mm située rue Principale par une conduite Ø 110 mm début 2024.

4.3.6. Réseau communal de Dauendorf (Neubourg)

L'alimentation en eau potable de la commune de Dauendorf ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Le tableau ci-dessous récapitule les différentes opérations de travaux déjà entreprises ou à venir :

Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau	Planification
Rue St Nicolas	Extension	59 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2018
Lotissement La Clairière	Création réseau	282 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2019
Rue Principale (Neubourg)	Renforcement réseau (Tranche1)	304 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2019
Rue Principale (Neubourg)	Renforcement réseau (Tranche2)	302 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2020
Rue du Cimetière	Bouclage réseau	114 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2022
Rue de l'Église Impasse du couvent	Renouvellement réseau	55 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2022
Lotissement Les Geais (Neubourg)	Création réseau	45 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2023
Rue Huttenwald	Renforcement réseau	480 ml	100 mm FD	Travaux planifiés pour 2027

Par ailleurs, le niveau pressiométrique délivré au village de Dauendorf se situant à une cote d'environ 295 m NGF, **il importe de limiter l'altitude des terrains d'implantation à la cote 275 m NGF** pour les nouvelles constructions dans le but d'éviter la mise en place de surpresseurs individuels.

, Concernant l'annexe Neubourg, le réducteur de pression à l'entrée de l'agglomération limite le niveau pressiométrique à une cote d'environ 210 m NGF. De la même manière **il importe de limiter l'altitude des terrains d'implantation à la cote 190 m NGF pour les nouvelles constructions à Neubourg**.

À l'heure actuelle, aucune zone urbanisée ne souffre d'un manque de pression.

4.3.7. Réseau communal de Donnenheim

L'alimentation en eau potable de la commune de Donnenheim ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Le tableau ci-dessous récapitule les différentes opérations de travaux déjà entreprises ou à venir :

Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau	Planification
Rue de l'Église Rue du Village	Renforcement réseau	100 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2017
Lotissement Les houblonnières	Création réseau	238 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2021
Traversé de Donnenheim	Renforcement réseau	802 ml 139 ml 13 ml 30 ml	150 mm FD 110 mm PVC 63 mm PEHD 50 mm PEHD	Travaux réalisés en 2023

4.3.8. Réseau communal de Hochstett

L'alimentation en eau potable de la commune de Hochstett ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle. Le tableau ci-dessous récapitule les différentes opérations de travaux prévues sur le réseau :

Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau	Planification
Route de Pfaffenhoffen	Renforcement réseau	480 ml	150 mm FD	Travaux planifiés pour 2025

4.3.9. Réseau communal de Huttendorf

L'alimentation en eau potable de la commune de Huttendorf ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Le tableau ci-dessous récapitule les différentes opérations de travaux récemment entreprises :

Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau	Planification
Lotissement Thiergarten	Création réseau	138 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2020
Rue de la Laiterie	Renouvellement réseau	315 ml	200 FD	Travaux planifiés pour 2025

Par ailleurs, le niveau pressiométrique délivré à la commune de Huttendorf se situant à une cote d'environ 254 m NGF, il importe de limiter l'altitude des terrains d'implantation à la cote 234 m NGF pour les nouvelles constructions.

Aussi, pour les zones où les habitations seraient situées à une altitude d'environ 234 m NGF ou plus, la pression de distribution serait comprise entre 1 et 2 bars au niveau du sol et encore moins à l'étage des habitations. Cela concerne principalement la partie de la commune située au nord-est de la rue de la Laiterie (rue des Vignes, rue de l'Église, rue de l'École, rue Principale, route de Brumath). Pour le cas où la pression de distribution serait jugée insuffisante par les abonnés, ceux-ci devraient mettre en place des surpresseurs individuels, à implanter en aval du compteur et dans le respect des règles de pose édictées par le règlement sanitaire départemental (bâche de reprise individuelle alimentée par surverse au moyen d'un robinet à flotteur, d'une vanne de réglage et d'un trop-plein).

4.3.10. Réseau communal de Keffendorf (Annexe d'Ohlungen)

L'alimentation en eau potable de l'annexe de Keffendorf ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

À ce jour, aucun projet de restructuration ou de renforcement du réseau d'eau potable n'a été planifié.

4.3.11. Réseau communal de Krautwiller

L'alimentation en eau potable de la commune de Krautwiller ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figurent notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2017	Rue des Champs	Renforcement	300 ml	Ø 110 mm PVC
2017	Rue de Wingersheim	Renforcement	58 ml	Ø 110 mm PVC

4.3.12. Réseau communal de Kriegsheim

L'alimentation en eau potable de la commune de Kriegsheim ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Notons qu'il est projeté le remplacement du réseau existant rue des Lilas et son bouclage au nord avec la rue de Batzendorf.

4.3.13. Réseau communal de Mommenheim

L'alimentation en eau potable de la commune de Mommenheim ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Il est à noter que les quartiers situés au nord de l'axe rue des Vosges / rue des Romains, dont la pression est contrôlée par un réducteur de pression, peuvent disposer de pressions inférieures à 3 bars pour les habitations les plus élevées. Il importe de limiter l'altitude des terrains de construction à 180 m NGF pour les nouvelles constructions.

Le tableau ci-dessous récapitule les différentes opérations de travaux déjà entreprises ou à venir :

Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau	Planification
Rue des Vosges	Renouvellement réseau	175 ml	300 mm FD	Travaux réalisés en 2017
Lotissement Tuilerie (Tranche 2) Rue des Pyrénées - impasse de l'Estérel	Création réseau	85 ml 247 ml 58 ml	63 mm PEHD 110 mm PVC 150 mm FD	Travaux réalisés en 2017
Réseau interco vers Waltenheim sur Zorn	Renouvellement réseau	212 ml	250 mm FD	Travaux réalisés en 2017
Doublement de la conduite P7 et P8	Création réseau	466 ml	300 mm FD	Travaux réalisés en 2018
Rue des Roses	Renforcement réseau	24 ml 144 ml	63 mm PEHD 110 mm PVC	Travaux réalisés en 2018
Rue Pasteur	Renforcement réseau	132 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2019
Lotissement Les Vergers (Tranche 1)	Amorce de renforcement	12 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2019
Lotissement Les Vergers (Tranche 1) Rue des Mésanges, Pinsons, Cigognes, Hirondelles, Romain, Vergers	Création réseau	56 ml 865 ml	63 mm PEHD 110 mm PVC	Travaux réalisés en 2019
Lotissement Les Vergers (Tranche 2)	Création réseau	215 ml 15 ml	110 mm PVC 63 mm PEHD	Travaux réalisés en 2021
Conduite intercommunale vers Minversheim	Renouvellement réseau	915 ml 6 ml	300 mm FD 100 mm FD	Travaux réalisés en 2021
Rue des Vosges Carrefour Liberté/Tuilerie	Renouvellement réseau	245 ml 20 ml	300 mm FD 20 mm FD	Travaux planifiés pour 2024
Rue de la Liberté	Renouvellement réseau	480 ml	300 mm FD	Travaux planifiés pour 2028
Station de traitement de Mommenheim	Extension pour filière de traitement des métabolites	/	/	Travaux à achever pour 2028

4.3.14. Réseau communal de Morschwiller

L'alimentation en eau potable de la commune de Morschwiller ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Le tableau ci-dessous récapitule les différentes opérations de travaux déjà entreprises ou à venir :

Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau	Planification
Rue du château d'eau	Renforcement réseau	533 ml	150 mm FD	Travaux réalisés en 2020
Rue des carrières	Extension réseau	161 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2020
Rue des Acacias	Renouvellement réseau	45 ml	63 mm PEHD	Travaux réalisés en 2023

4.3.15. Réseau communal de Niederschaeffolsheim

L'alimentation en eau potable de la commune de Niederschaeffolsheim ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figurent notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2021	Lotissement Rebgarten 1&2	Extension	585 ml	DN 110 mm PVC
2023	Rue des Acacias	Extension	32 ml	DN 110 mm PVC
2023	Rue des Aulnes	Extension	54 ml	DN 110 mm PVC
2023	Rue de Batzendorf	Renouvellement	5 ml	DN 200 mm fonte
2023	Route de Bischwiller	Renouvellement	250 ml	DN 200 mm fonte
2023	Rue du Général de Gaulle	Renouvellement	13 ml	DN 200 mm fonte
2023	Lotissement les Acacias	Extension	220 ml	DN 110 mm PVC
2023	Rue des Oiseaux	Renouvellement	14 ml	DN 100 mm fonte

4.3.16. Réseau communal de Rottelsheim

L'alimentation en eau potable de la commune de Rottelsheim, du fait de sa situation en extrémité de réseau et sa topographie, peut présenter des difficultés techniques d'alimentation.

Il importera, pour les zones d'urbanisation future, de **limiter l'altitude des terrains d'implantation en dessous de la cote 190 m NGF** (soit au maximum 25 m sous le niveau du radier du réservoir de Niederschaeffolsheim de manière à disposer d'une pression de service de l'ordre de 2 bars).

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figure(nt) notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2019	Rue Belle-Vue	Renouvellement	85 ml	DN 110 mm PVC
2019	Rue de Batzendorf	Renforcement	5 ml	DN 110 mm PVC

4.3.17. Réseau communal de Uhlwiller (Niederaltdorf)

L'alimentation en eau potable de la commune d'Uhlwiller ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Le tableau ci-dessous récapitule les différentes opérations de travaux déjà entreprises ou à venir :

Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau	Planification
Rue Principale Rue du Moulin Rue de la Monté	Renforcement réseau	104 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2017
Rue des de la Rivière Rue des Perches Rue de l'Ouest	Renforcement réseau	272 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2020
Lotissement Les Vignes	Dévoiement réseau	93 ml	150 mm FD	Travaux réalisés en 2023
Lotissement Les Vignes	Création réseau	284 ml 127 ml	110 mm PVC 63 mm PEHD	Travaux réalisés en 2023

4.3.18. Réseau communal de Wahlenheim

L'alimentation en eau potable de la commune de Wahlenheim ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figurent notamment :

Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau	Planification
Rue de Général De Gaulle	Renforcement réseau	102 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2018
Carrefour (Rues de Gaulle/Ancienne Forge/Principale)	Renforcement réseau	103 ml 31 ml	110 mm PVC 150 mm FD	Travaux réalisés en 2019

4.3.19. Réseau communal de Wintershouse

L'alimentation en eau potable de la commune de Wintershouse ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figurent notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2017	Rue de Schweighouse	Renforcement	32 ml	DN 150 mm fonte et DN 110 mm PVC
2017	Rue Principale	Renforcement	40 ml	DN 150 mm fonte
2020	Rue de Schweighouse	Renforcement	206 ml	DN 110 mm PVC

4.3.20. Réseau communal de Wittersheim (Gebolsheim)

L'alimentation en eau potable de la commune de Wittersheim ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figurent notamment :

Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau	Planification
Rue des Vignes	Extension réseau	4 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2017
Rue des Près	Bouclage réseau	88 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2018
Lotissement Fontaine	Création réseau	59 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2018
Rue de Haguenau	Extension réseau	46 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2018
Lotissement Saint-Ulrich	Création réseau	222 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2018
Rue des Vignes	Extension réseau	136 ml	110 mm PVC	Travaux réalisés en 2022

4.4. Périmètre de la Moder

4.4.1. Généralités

Le schéma directeur réalisé en 2016 propose un programme de travaux de mise à niveau des ouvrages et préconise un renouvellement des tronçons les plus anciens du réseau.

La capacité de stockage du périmètre sera limitée en jour de pointe futur. Aussi un projet d'augmentation de la capacité du réservoir de Schalkendorf de 650 m^3 est en cours de définition.

Globalement, la capacité de production du Périmètre de Val de Moder permettra de couvrir les besoins des communes desservies pour les années à venir

Concernant les réseaux communaux, ils sont de façon générale suffisamment dimensionnés pour permettre une desserte correcte des abonnés. Néanmoins, les tronçons les plus anciens du réseau devront être vérifiés et, le cas échéant, remplacés, notamment lorsque des travaux de voirie seront entrepris.

4.4.2. Niedermodern

L'alimentation en eau potable de la commune de Niedermodern ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figure(nt) notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2019	Grand' Rue	Renforcement	17,00 ml	FD 150
2022	Rue de la Fontaine, Rue des Juifs, Rue du Puits	Renouvellement	338,00 ml	FD 100
2023	Rue de la Moder	Extension	34,00 ml	FD 100

4.4.3. Val de Moder (Pfaffenhoffen, Ringeldorf, Uberach, La Walck)

L'alimentation en eau potable de la commune de Val de Moder ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Parmi les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années, figure(nt) notamment :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2019	Rue Simone Veil	Extension	735 ml	FD 100
2020	Rue de l'École	Renforcement	97 ml	FD 150

4.5. Périmètre Kochersberg - Souffel

4.5.1. Généralités

Le dernier schéma directeur du Périmètre Kochersberg – Souffel réalisé en 2014 a permis de mettre en évidence le fonctionnement actualisé du système de distribution d'eau potable et de définir les axes de travaux à envisager pour l'horizon 2030. À l'appui d'une modélisation hydraulique et d'un outil de gestion patrimoniale des réseaux, des travaux d'amélioration et de sécurisation du système d'eau potable ont été définis et progressivement mis en œuvre, dont en particulier :

- L'homogénéisation de la sollicitation des différentes ressources entre les secteurs est et ouest par la modification de plusieurs consignes de fonctionnement d'équipements (régulations, commande des pompages, etc.) ;
- Des aménagements visant à prévenir la dégradation de la qualité de l'eau au niveau de certains réservoirs anciens, par leur réhabilitation (Gougenheim, Romanswiller, Truchtersheim) ou leur suppression complète lorsque le fonctionnement hydraulique du réseau le permet (Hohengœft, Rangen) ;
- La maîtrise de la qualité bactériologique de l'eau du secteur ouest du Périmètre par rassemblement des ressources au droit du puits 4 et réalisation d'une station de traitement des eaux des sources et des puits de Cosswiller effectuée en 2019-2020. Ce projet de restructuration de l'adduction s'est accompagné de la suppression du réservoir communal de Cosswiller ;
- L'application d'une politique de gestion patrimoniale visant à pérenniser la performance des réseaux en hiérarchisant les conduites prioritaires au renouvellement, via une analyse multicritère permettant d'établir une programmation pluriannuelle des linéaires de canalisations à remplacer (horizons 2025 et 2030). A ce titre, sont prévus à court terme les rénovations des conduites intercommunales entre Hurtigheim et Stutzheim (2025/2026) et entre Neugartheim – Ittlenheim et Wintzenheim (2026), ainsi que des travaux par tronçons sur la liaison Cosswiller – Wasselonne d'ici 2029.

A noter également que l'installation d'une station de désinfection UV est prévue sur la conduite de la source de Romanswiller en 2024/2025.

Enfin, une mise à jour du schéma directeur est engagée en 2024 et permettra d'actualiser les éléments de gestion patrimoniale et d'orienter de la même manière les investissements futurs du Périmètre.

Les capacités de production et de stockage du Périmètre Kochersberg – Souffel permettront de couvrir les besoins des communes desservies pour les années à venir.

Concernant les réseaux communaux, ils sont de façon générale suffisamment dimensionnés pour permettre une desserte correcte des abonnés. Néanmoins, les tronçons les plus anciens du réseau devront être vérifiés et, le cas échéant, remplacés, notamment lorsque des travaux de voirie seront entrepris.

4.5.2. Réseau communal de Mittelschaeffolsheim

L'alimentation en eau potable de la commune de Mittelschaeffolsheim ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

4.5.3. Réseau communal de Olwisheim

L'alimentation en eau potable de la commune d'Olwisheim ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

Par ailleurs, en 2027, la rénovation du réseau d'eau potable de la rue Principale est planifiée.

4.6. Périmètre Eau, Argile et Moder

4.6.1. Généralités

L'alimentation en eau potable des communes du Périmètre ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle et les capacités de production et de stockage du Périmètre Eau, Argile et Moder permettent de couvrir les besoins.

Cependant, afin de sécuriser le dispositif d'alimentation en eau du Périmètre, la mise en service d'un nouveau champ captant est prévue à Dalhunden (2 puits de 120 et 130 m³/h) à l'horizon 2026. Cette nouvelle ressource permettra de diminuer le recours au puits de Drusenheim, résoudra la problématique du dépassement de la teneur en métabolites de pesticides et dotera le Périmètre d'une marge de production suffisante.

Par ailleurs, une interconnexion avec le Périmètre voisin de Herrlisheim – Offendorf est en cours de réalisation, pour une mise en exploitation fin 2025. En plus de la sécurisation des périmètres, elle permettra une meilleure desserte de la zone d'activités Axioparc.

Le schéma directeur actualisé en 2018 propose un programme de travaux de mise à niveau des ouvrages et préconise un renouvellement des tronçons les plus anciens du réseau.

Au niveau des ouvrages de stockage, le Périmètre a programmé leur rénovation complète.

Les principales réalisations de ces dernières années sont les suivantes :

2021 :

- Remplacement du système de production du filmogène (station de traitement) a Drusenheim.
- La conduite de la rue principale à Schirrhein a été remplacée dans l'emprise du chantier de voirie de la CAH.
- À Soufflenheim, rue de Rountzenheim, un projet d'aménagement d'un trottoir a déclenché le remplacement du réseau d'eau vétuste en vieille fonte. Enfin la conduite entre le puits 2 et la station de Soufflenheim a été remplacée.
- D'importants travaux d'extension de réseaux ont également été menés dans l'Axioparc à Drusenheim, dans le lotissement Les jardins de Gœthe à Sessenheim et une conduite d'eau a été posée entre Stattmatten et la nouvelle station d'épuration de Sessenheim.

2022 :

- Châteaux d'eau : Les réservoirs de Drusenheim et Soufflenheim ont fait l'objet d'une rénovation extérieure avec ponçage des anciens revêtements, réparation des bétons dégradés en profondeur et application d'une peinture souple en 3 couches. Sur l'ouvrage de Drusenheim, visible notamment depuis l'autoroute, une fresque évoque l'activité potière.
- Renforcement du réseau d'eau potable dans la rue Jean Frédéric Oberlin à Sessenheim. Pose du réseau d'eau potable de la tranche 2 du lotissement rue Henry Loux à Sessenheim. Pose du réseau de desserte de l'aire de Grand Passage à Drusenheim.

2023 :

- Station de traitement de Drusenheim : Le filtre déferriseur de la station a été remplacé

- Travaux réseaux : Renforcement du réseau d'eau potable dans la rue d'Ambazac à Soufflenheim. Extension du réseau d'eau potable rue Chopin à Drusenheim.

Concernant les réseaux communaux, ils sont de façon générale suffisamment dimensionnés pour permettre une desserte correcte des abonnés. Néanmoins, les tronçons les plus anciens du réseau devront être vérifiés et, le cas échéant, remplacés, notamment lorsque des travaux de voirie seront entrepris.

4.6.2. Réseau communal de Schirrhein

L'alimentation en eau potable de la commune de Schirrhein ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

4.6.3. Réseau communal de Schirrhoffen

L'alimentation en eau potable de la commune de Schirrhoffen ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle.

5. RACCORDEMENT AUX INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE DES ZONES D'EXTENSION FUTURE

Les zones de desserte des réseaux d'eau potable sont représentées schématiquement sur les plans joints à la présente annexe sanitaire.

A défaut de desserte par les réseaux existants, le raccordement des zones par de nouvelles conduites de distribution devra faire l'objet d'études détaillées.

Le tracé et le linéaire définitif des conduites ainsi que les caractéristiques d'éventuelles canalisations secondaires pour la desserte interne des zones devront faire l'objet d'études spécifiques en fonction des tracés des voiries conçus ultérieurement par les lotisseurs et des besoins des nouvelles zones urbanisées.

5.1. Desserte générale des zones U, AC et N

5.1.1. Desserte des zones U (zones urbanisées)

D'une manière générale, les parcelles construites dans les secteurs urbanisés des communes sont déjà desservies par le réseau de distribution d'eau potable. Les nouvelles constructions projetées dans ces zones ne nécessiteront donc probablement pas de conduites supplémentaires. Si tel était le cas, notamment en cas de division parcellaire, il ne s'agirait que d'extensions ponctuelles et localisées. Le moment venu, ces extensions localisées feront l'objet d'une étude détaillée au cas par cas pour définir les travaux de raccordement à prévoir.

5.1.1.1 Cas particulier de Bilwisheim

Il est à noter qu'une zone UEb située au sud-est de la commune (rue Principale) n'est pas desservie par le réseau public communal d'eau potable. En l'absence de projet d'aménagement précis concernant cette zone, aucun principe d'extension n'y est prévu pour le moment.

5.1.1.2 Cas particulier de Bitschhoffen

Il est à noter que deux zones UEb situées sur la commune ne sont pas desservies par le réseau public communal d'eau potable. L'une est située à l'ouest de la commune rue des Prés et l'autre est située au nord-est Rue du Lingberg. En l'absence de projet d'aménagement précis concernant ces zones, aucun principe d'extension n'y est prévu pour le moment.

5.1.1.3 Cas particulier de Brumath

Il est à noter que la petite zone UXb enclavée dans une plus grande zone UXb, rue du Bruch, n'est pas desservie par le réseau public communal d'eau potable. En l'absence de projet d'aménagement précis concernant cette zone, aucun principe d'extension n'y est prévu pour le moment.

5.1.1.4 Cas particulier de Hochstett

Il est à noter que les deux zones UEb situées d'une part au centre et d'autre part au sud de la commune ne sont pas desservies par le réseau public d'eau potable. En l'absence de projet d'aménagement précis concernant ces zones, aucun principe d'extension n'y est prévu pour le moment.

5.1.1.5 Cas particulier de Huttendorf

Il est à noter qu'une zone UEb située à l'est de la commune n'est pas desservie par le réseau public d'eau potable. En l'absence de projet d'aménagement précis, aucun principe d'extension n'y est prévu.

5.1.1.6 Cas particulier de Krautwiller

Il est à noter que la zone UXd (Moulin des Moines), située à l'extrémité de la rue de Wingersheim, n'est pas desservie par le réseau public d'eau potable. En l'absence de projet d'aménagement précis concernant cette zone, aucun principe d'extension n'y est prévu.

5.1.1.7 Cas particulier de Kriegsheim

Il est à noter qu'une zone UEb située à l'ouest de la commune n'est pas desservie par le réseau public d'eau potable. En l'absence de projet d'aménagement précis, aucun principe d'extension n'y est prévu.

5.1.1.8 Cas particulier de Morschwiller

Il est à noter que la zone UXd située au centre de la commune à proximité de la rue de Carrières n'est pas desservie par le réseau public d'eau potable. En l'absence de projet d'aménagement précis concernant cette zone, aucun principe d'extension n'y est prévu pour le moment.

5.1.1.9 Cas particulier de Niedermodern

Il est à noter que la zone UBa au sud de la rue Boecklin n'est pas desservie par le réseau public communal d'eau potable. En l'absence de projet d'aménagement précis concernant cette zone, aucun principe d'extension n'y est prévu pour le moment.

5.1.1.10 Cas particulier de Niederschaeffolsheim

Il est à noter qu'une zone UEb située au sud-est de la commune (rue du Stade) n'est pas desservie par le réseau public communal d'eau potable. En l'absence de projet d'aménagement précis concernant cette zone, aucun principe d'extension n'y est prévu pour le moment.

5.1.1.11 Cas particulier de Schirrhein

Il est à noter qu'une zone UXa située au sud-ouest de la commune (rue du Château) n'est pas desservie par le réseau public communal d'eau potable. En l'absence de projet d'aménagement précis concernant cette zone, aucun principe d'extension n'y est prévu pour le moment.

5.1.1.12 Cas particulier de Uhrwiller

Village d'Uhrwiller

Il est à noter que deux zones UEb situées sur la commune ne sont pas desservies par le réseau public communal d'eau potable. Une zone UEb est située au nord de la commune (cimetière) et l'autre zone UEb est située au sud de la commune (terrain de tennis).

Hameau de Niefern

Il est à noter qu'une zone UEb située au sud du hameau, rue de Rothbach n'est pas desservie par le réseau public communal d'eau potable.

En l'absence de projet d'aménagement précis concernant ces trois zones, aucun principe d'extension n'y est prévu pour le moment.

5.1.1.13 Cas particulier de Val de Moder

Il est à noter que la zone UEb située au centre la commune à proximité de la rue de Haguenau n'est pas desservie par le réseau public communal d'eau potable. En l'absence de projet d'aménagement précis concernant cette zone, aucun principe d'extension n'y est prévu pour le moment.

5.1.1.14 Cas particulier de Wahlenheim

Il est à noter que la zone UEb située à l'ouest de la commune à proximité de la rue du Général De Gaulle n'est pas desservie par le réseau public d'eau potable. En l'absence de projet

d'aménagement précis concernant cette zone, aucun principe d'extension n'y est prévu pour le moment.

5.1.2. Desserte des zones AC (zones agricoles constructibles)

Certaines zones agricoles constructibles se trouvent en périphérie urbaine des agglomérations et sont ainsi déjà desservies par le réseau de distribution d'eau potable. En revanche, certaines sont éloignées des réseaux ; en l'absence de projet d'aménagement précis de ces zones, aucune extension de réseau n'est proposée à ce stade.

La desserte en eau de ces zones agricoles constructibles sera étudiée de manière détaillée, au cas par cas, dès que les besoins en eau de chaque site auront pu être quantifiés de manière précise. À défaut d'un raccordement au réseau d'eau potable, une alimentation par puits privé pourra être réalisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions de l'Agence Régionale de Santé Grand Est (ARS).

5.1.3. Desserte des zones N (zones naturelles)

Étant donné la constructibilité limitée dans ces zones, aucun projet d'extension du réseau public d'alimentation en eau potable n'est envisagé.

Toutefois, si un projet d'aménagement devait voir le jour dans l'une de ces zones, la desserte des installations devra faire l'objet d'une étude détaillée. À défaut d'un raccordement au réseau d'eau potable, une alimentation par puits privé pourra être réalisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions de l'ARS.

5.2. Desserte des zones d'extension

5.2.1. Commune de Batzendorf

5.2.1.1 Zone IAUa à l'ouest de la rue des Jacinthes

La zone d'extension IAUa n'est actuellement pas desservie par le réseau d'eau potable. La desserte de cette zone pourra être réalisée par la pose d'une conduite Ø 80 mm sur 25 ml en zone UCa depuis le réseau desservant la rue des Jacinthes.

La capacité du réseau à assurer la défense incendie (au sens de délivrer 60 m³/h à 1 bar pendant 2 heures) n'est pas garantie sur cette zone. Des solutions alternatives pourront être mises en œuvre après concertation avec le SIS67.

5.2.1.2 Zone IAUa au nord de l'impasse Saint Arbogast

La zone d'extension est déjà desservie au sud par le réseau de distribution d'eau potable Ø 110 mm de l'impasse Saint-Arbogast.

Afin de sécuriser sa desserte, un bouclage avec le réseau existant impasse du Lin pourra être envisagé, au nord-ouest de la zone d'extension, ce qui pourra nécessiter une extension de réseau de 25 ml en zone UBa.

On note que la capacité du réseau à assurer la défense incendie (au sens de délivrer 60 m³/h à 1 bar pendant 2 heures) n'est pas garantie sur cette zone. Des solutions alternatives pourront être mises en œuvre en concertation avec le SIS67.

5.2.1.3 Zone IAUXd à l'entrée est de la commune

La zone d'extension est déjà desservie au sud par le réseau Ø 125 mm en fonte rue Principale et au nord depuis le réseau existant Ø 110 mm en PVC rue de Harthouse.

Le réseau de desserte interne sera conçu par l'aménageur de telle manière à former un bouclage entre différents points d'alimentation.

Il est à noter que la capacité du réseau à assurer la défense incendie (au sens de délivrer 60 m³/h à 1 bar pendant 2 heures) n'est pas garantie sur cette zone. Des solutions alternatives pourront être mises en œuvre en concertation avec le SIS67.

5.2.2. Commune de Brumath

5.2.2.1 Zone 2AU au sud de la commune (Rue de la Hardt)

La zone d'extension est déjà desservie par une conduite Ø 150 mm et 110 mm, au nord, rue de la Hardt, et par une conduite Ø 150 mm, au sud, rue du Plan d'Eau.

En l'absence de projet d'aménagement précis concernant cette zone, aucun principe d'extension en dehors de la desserte interne de la zone elle-même n'y est prévu pour le moment.

Le réseau de desserte interne sera conçu par l'aménageur de manière à former un bouclage entre les différents points d'alimentation ; par cohérence avec les réseaux en place on privilégiera une conduite Ø 150 mm.

Cette zone est située dans le périmètre de protection éloignée des puits d'eau potable de Brumath. Tout projet à l'intérieur de cette zone devra faire l'objet d'une déclaration auprès de l'Agence Régionale de Santé Grand Est qui précisera, le cas échéant, les contraintes et prescriptions à respecter.

L'aménageur devra prendre en compte la présence d'un réseau AEP Ø 150 mm en fonte dans la zone d'extension. Si l'orientation d'aménagement et de programmation de la zone ne permet pas le maintien de cette conduite, elle pourra être dévoyée dans le cadre de l'aménagement de la zone, sous réserve de l'autorisation du maître d'ouvrage.

5.2.3. Commune de Dauendorf

5.2.3.1 Zone IAUa au nord de la commune (Rue Principale)

La zone d'extension est déjà desservie par une conduite Ø 110 mm au sud, depuis la rue des Faisans.

Toutefois, afin de sécuriser sa desserte, un bouclage avec le réseau existant Ø 100 mm rue Principale ou rue de la Croix Noire est préconisé, au nord de la zone d'extension, qui demandera une extension de réseau par la pose de 70 à 85 ml de conduite Ø 100 mm en zone UAa.

Il est à noter que la capacité du réseau à assurer la défense incendie (au sens de délivrer 60 m³/h à 1 bar pendant 2 heures) n'est pas garantie sur cette zone. Des solutions alternatives pourront être mises en œuvre en concertation avec le SIS67.

5.2.4. Commune de Donnenheim

5.2.4.1 Zone IAU au sud de la commune (Rue des Oies)

La zone d'extension est déjà desservie par le réseau de distribution d'eau potable par une conduite Ø 110 mm, à l'ouest, rue des Oies.

En l'absence de projet d'aménagement précis concernant cette zone, aucun principe d'extension n'y est prévu.

Le réseau de desserte interne sera conçu par l'aménageur de telle manière à former un bouclage entre les différents points d'alimentation qui seront retenus : on note la présence d'une conduite Ø 150 mm à l'est, rue Principale (RD 758) et d'une conduite Ø 110 mm au sud, rue des Cigognes, en zone UCc.

5.2.5. Commune de Huttendorf

5.2.5.1 Zone IAUa au centre-nord de la commune (Route de Brumath)

La zone d'extension est déjà desservie en eau potable par une conduite Ø 110 mm, au nord, route de Brumath et par une conduite Ø 200 mm, à l'est, rue des Fleurs.

Le réseau de desserte interne sera conçu par l'aménageur de telle manière à former un bouclage entre les différents points d'alimentation qui seront retenus (on peut noter la présence d'une conduite Ø 200 mm au sud, rue de la Laiterie, en zone UAa et d'une conduite Ø 110 mm à l'ouest, rue de l'Ecole, en zone UAa également).

5.2.6. Commune de Kriegsheim

5.2.6.1 Zone IAUa au sud-est de la commune (Rues des Prés et des Sources)

La zone d'extension est déjà desservie par le réseau de distribution d'eau potable par une conduite Ø 90 mm, au sud-ouest, rue des Prés et par une conduite Ø 90 mm, au nord-ouest, rue des Sources.

Afin de sécuriser la desserte, le bouclage des réseaux existants rue des Prés et rue des Sources pourra être envisagé.

Il est à noter que la capacité du réseau à assurer la défense incendie n'est pas garantie sur cette zone (au sens de délivrer 60 m³/h à 1 bar pendant 2 heures). Des solutions alternatives pourront être mises en œuvre en concertation avec le SIS67.

5.2.7. Commune de Mommenheim

5.2.7.1 Zone IAUa au nord-ouest de la commune (Rue des Cévennes)

La zone d'extension est déjà desservie par le réseau de distribution d'eau potable par une conduite Ø 110 mm, au sud-est, rue des Cévennes.

En l'absence de projet d'aménagement précis concernant cette zone, aucun principe d'extension en dehors de la desserte interne de la zone elle-même n'y est prévu.

Le réseau de desserte interne sera conçu par l'aménageur de telle manière à former un bouclage entre les différents points d'alimentation retenus : on note la présence en zone UCb d'une conduite Ø 63 mm, au nord, impasse de l'Estérel ainsi que d'une conduite Ø 150 mm, à l'est, rues des Alpes.

5.2.7.2 Zone IAUa au nord de la commune (Rue des Romains)

La zone d'extension est déjà desservie par une conduite Ø 110 mm au nord, rue des Romains et par une conduite Ø 110 mm au sud, rue des Vergers.

Le réseau de desserte interne sera conçu par l'aménageur de telle manière à former un bouclage entre les différents points d'alimentation.

5.2.7.3 Zone IAUa à l'est de la commune (Rue des Bleuets)

La zone d'extension n'est pas desservie par le réseau d'eau potable.

Sa desserte pourra être réalisée par la pose d'une conduite Ø 110 mm de 30 ml en zone UEa, au sud-est, rue des Tulipes. Afin de sécuriser la desserte, un bouclage sera réalisé avec les autres réseaux existants en zone UCa (extension Ø 80 mm sur 35 ml, rue des Bleuets et/ou extension Ø 110 ml sur 25 ml rue des Roses).

5.2.8. Commune de Niedermodern

5.2.8.1 Zone 1AUXa (zone d'activités Sud du Val de Moder)

Cette zone d'extension n'est pas desservie par le réseau d'eau potable. Sa desserte pourra être réalisée par la pose d'une conduite Ø 150 mm de 15 à 20 ml en zone Aa depuis la route départementale n°919, au nord de la zone d'extension à boucler avec le réseau existant

Ø 150 mm rue de la Source, à l'est de la zone d'extension, ce qui demandera une extension par la pose de 95 ml de conduite Ø 150 mm en zone UXa.

5.2.9. Commune de Rottelsheim

5.2.9.1 Zone IAUa à l'est de la commune (Rue du Faisan)

La zone d'extension IAUa n'est actuellement pas desservie par le réseau d'eau potable. Sa desserte pourra être réalisée par une extension de réseau en zone UAa, par la pose d'une conduite Ø 110 mm sur 45 ml depuis la rue Principale, au nord. Afin de sécuriser la desserte, un bouclage pourra être envisagé par la pose d'une conduite Ø 90 mm de 60 ml depuis le réseau rue du Houblon (extension en zone UBa).

Il est à noter que la capacité du réseau à assurer la défense incendie (au sens de délivrer 60 m³/h à 1 bar pendant 2 heures) n'est pas garantie sur cette zone. Des solutions alternatives pourront être mises en œuvre en concertation avec le SIS67.

5.2.10. Commune de Wintershouse

5.2.10.1 Zone IAUa au Sud de la commune (Rue des Houblons)

La zone d'extension IAUa n'est actuellement pas desservie par le réseau d'eau potable. Sa desserte pourra être réalisée depuis la rue des Houblons par la pose d'une extension de conduite Ø 110 mm sur 25 ml. Afin de sécuriser sa desserte, un bouclage pourra être envisagé par raccordement au réseau de la rue des Peupliers à l'est (extension de 70 ml en Ø 110 mm).

6. ESTIMATION DES OUVRAGES A RÉALISER

6.1. Loi Urbanisme et Habitat

La réglementation liée à la loi Urbanisme et Habitat demande que les modalités de prise en charge des différentes parties des projets d'aménagement, telles les extensions des réseaux d'eau et d'assainissement nécessaires, soient définies de manière spécifique par l'autorité compétente en matière d'urbanisme.

Ces dispositions ne font pas obstacle à la mise en place de financements via les aménageurs successifs des équipements nécessaires à leurs opérations. Ce financement pourra conditionner la mise en place par la collectivité des équipements précités.

6.2. Détail estimatif

De manière générale, la Collectivité ne prévoira pas de réaliser à sa charge d'extensions de réseau sur le domaine public afin de desservir les zones définies comme urbanisables ou à urbaniser.

Un chiffrage pourra néanmoins être réalisé, avant la demande d'urbanisme, afin d'estimer les éventuels coûts de desserte en fonction des contraintes techniques comme de marché en vigueur.

L'aménageur prendra donc attache du SDEA / de la Collectivité avant toute demande de permis pour un projet non actuellement desservi (voir à cet effet le tracé des conduites de distribution, annexé au présent document).

La Collectivité sera amenée, en vertu des principes d'exclusivité et d'absence d'enrichissement sans cause, et dans le respect des possibilités de la réglementation, à réaliser et mettre à la charge des aménageurs tout ou partie de ces aménagements via les véhicules en vigueur, tel que le Projet Urbain Partenarial (PUP), la Participation pour Equipements Publics Exceptionnels (PEPE), la Taxe d'Aménagement (TA), etc…

7. CONCLUSION

La desserte en eau potable des communes de la Communauté d'Agglomération de Haguenau par les périmètres du SDEA et le Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs répond globalement bien aux besoins actuels en eau potable et est en mesure de supporter un accroissement de la consommation lié au développement des agglomérations.

Des schémas directeurs déterminent, pour les différentes entités, les études, travaux et aménagements à prévoir pour sécuriser l'alimentation en eau. Les problématiques qualitatives identifiées seront résolues à court terme par la mise en œuvre de traitements ou de nouvelles ressources.

Plusieurs communes sont confrontées à des problèmes de pressions faibles à insuffisantes de leurs quartiers hauts, notamment Dauendorf, Engwiller, Huttendorf, l'annexe Ringeldorf, Rottelsheim et dans une moindre mesure une partie de la Ville de Brumath et de la commune de Mommenheim. Pour éviter la multiplication de ce type de problème, des préconisations sont données (limitation de l'altitude d'implantation des nouvelles constructions tenant compte du niveau altimétrique des réservoirs) qui permettraient à l'ensemble des nouveaux abonnés de pouvoir bénéficier d'une alimentation en eau potable convenable. Au-delà des cotes maximales recommandées, et en fonction des besoins des utilisateurs, l'installation de surpresseurs individuels pourra être nécessaire. Afin d'éviter d'éventuelles réclamations quant à l'insuffisance de la pression de desserte par les futurs abonnés, il conviendra de les rendre attentifs à cette situation au niveau de chaque document d'urbanisme (P.L.U., autorisation de lotir, certificat d'urbanisme ou autorisation de construire…).

La conformité générale du dispositif de défense extérieure contre l'incendie (DECI) devra être évaluée vis-à-vis du Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI), élaboré par le Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin (SIS67), sur la base des essais de débit effectués sur des appareils de lutte contre l'incendie situés en différents points du réseau.

Il convient aussi de rappeler que la prise en charge des frais de desserte des zones est régie par les dispositions de la loi Urbanisme et Habitat. Les modalités de cette prise en charge, par la commune et/ou les bénéficiaires des extensions, doivent être précisées par l'autorité compétente.

Enfin, pour ne pas entraver les projets de développement futurs, la réglementation du PLU devra autoriser la construction de réseaux enterrés et de tout ouvrage et bâtiment nécessaires au fonctionnement ou au renforcement des installations d'alimentation en eau potable dans toutes les zones.

Schiltigheim, le 22 novembre 2024

Rédaction coordonnée par Le chef de Projet	Validée par Le Responsable Maîtrise d'œuvre Eau Potable
Thomas ZULIANEL	Gilles ANSELM

8. ANNEXE

8.1. Essais de débit sur les appareils de lutte contre l'incendie

Nota : les résultats fournis correspondent à des mesures instantanées prises dans les conditions du moment et susceptibles de varier dans le temps.

8.1.1. Batzendorf

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Principale (Rue)	PA 1	4,3	51		28/05/2024
Musau (Rue de la)	PA 10	5,7	45		27/05/2024
Musau (Rue de la)	PA 11	5,2	36		27/05/2024
Église (Rue de l')	PA 12	5,5	49		27/05/2024
Église (Rue de l')	PA 13	5,3	49		27/05/2024
Jardins (Rue des)	PA 16	3,6	35		27/05/2024
Jacinthes (Rue des)	PA 18	3,8	33		27/05/2024
Jacinthes (Rue des)	PA 19	4,5	42		27/05/2024
Principale (Rue)	PA 2	4,4	41		28/05/2024
Wintershouse (Rue de)	PA 20	4,1	39		27/05/2024
Aulnes (Rue des)	PA 26	5,9	52		27/05/2024
Harthouse (Rue de)	PA 28	5,3	33		27/05/2024
Principale (Rue)	PA 3	4,5	38		28/05/2024
Roitelets (Rue)	PA 32	6,1	50		27/05/2024
Hirondelles (Rue des)	PA 34	5,8	48		27/05/2024
Stade (Rue du)	PA 36	5,2	39		27/05/2024
Peupliers (Rue des)	PA 37	5,8	42		27/05/2024
Principale (Rue)	PA 38	4,1	42		28/05/2024
Principale (Rue)	PA 4	4,8	36		28/05/2024
Saint-Arbogast (Impasse)	PA 40	5,1	43		27/05/2024
Moulin (Rue du)	PA 42	3,7	35		27/05/2024
Wahlenheim (Rue de)	PA 43	5,5	34		27/05/2024
RD 139	PA 45	6,3	43		31/01/2014
Aulnes (Rue des)	PA 46	6,5	42		27/05/2024
Principale (Rue)	PA 5	5,1	45		28/05/2024
RD 160	PA 57	8	28		24/05/2024
Wahlenheim (Rue de)	PA 6	4,5	38		28/05/2024
Wahlenheim (Rue de)	PA 7	4,2	38		28/05/2024
Musau (Rue de la)	PA 9	5,1	42		27/05/2024
Hirondelles (Rue des)	PI 33	6	52		27/05/2024
Hirondelles (Rue des)	PI 35	5,9	52		27/05/2024
Laize (Rue du)	PI 41	4,9	42		27/05/2024
Cerisiers (Impasse des)	PI 44	5,4	56		24/05/2024
RD 139	PI 47	6	84		31/01/2014
Wintershouse (Rue de)	PI 48	4,2	36		27/05/2024
Tilleuls (Rue des)	PI 49	5,7	52		27/05/2024

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Tailleurs (Rue des)	PI 50	6,2	59		27/05/2024
Tailleurs (Rue des)	PI 51	5	41		27/05/2024
Tailleurs (Rue des)	PI 52	4,9	36		27/05/2024
Moulin (Rue du)	PI 53	3,9	63		27/05/2024
Aulnes (Rue des)	PI 54	5,7	46		27/05/2024
Moulin (Rue du)	PI 55	4	42		27/05/2024
Harthouse (Rue de)	PI 58	5,5	23		27/05/2024
Houblon (Rue du)	PI 59	5,3	27		27/05/2024
Principale (Rue)	PI 60	5,1	43		27/05/2024
Principale (Rue)	PI 61	5,7	47		27/05/2024
Principale (Rue)	PI 62	6	44		24/05/2024
Principale (Rue)	PI 63	5,7	45		24/05/2024
Principale (Rue)	PI 64	5	45		24/05/2024
Tilleuls (Rue des)	PI 65	5,3	46		27/05/2024
Wahlenheim (Rue de)	PI 8	5,7	41		27/05/2024

8.1.2. Bernolsheim

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Accès Super U	PI 49	3,8	82		30/07/2020
Ancienne École (Rue de l')	PA 8	7,8			07/01/2020
Ancienne École (Rue de l')	PA 9	7,5	25		07/01/2020
Brumath (Rue de)	PA 24	6,4	26		06/01/2020
Brumath (Rue de)	PA 3	7,7	30		06/01/2020
Brumath (Rue de)	PA 11	8	33		07/01/2020
Bruxelles (Rue de)	PI 38	4,4	118		29/07/2020
Bruxelles (Rue de)	PI 50	4	115		29/07/2020
Cerisiers (Rue des)	H 1	8	35		06/01/2020
Division Leclerc (Rue de la)	PI 52	4,7		1	30/07/2020
École (Rue de l')	PA 5	7,7	40		07/01/2020
École (Rue de l')	PA 20	8	39		06/01/2020
École (Rue de l')	PI 58	7,5	38		07/01/2020
Église (Rue de l')	PA 4	7,8	29		07/01/2020
Lilas (Rue des)	PA 21	7	43		06/01/2020
Lilas (Rue des)	BI 2	7	40		06/01/2020
Mirabelliers (Rue des)	PI 32	8,2	35		06/01/2020
Mommenheim (Rue de)	PA 2	7,3	40		06/01/2020
Mommenheim (Rue de)	PA 22	7,8	69		29/01/2014
Mommenheim (Rue de)	PA 28	8	56		27/01/2014
Orchidées (Rue des)	PI 29	7,2	48		06/01/2020
Oslo (Rue d')	PI 48	4,3	116		29/07/2020

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Oslo (Rue d')	PI 47	4,7	117		29/07/2020
Oslo (Rue d')	PI 53	3	111		29/07/2020
Principale (Rue)	PA 7	8,2	32		07/01/2020
Principale (Rue)	PA 31	8	41		06/01/2020
RD 421	PI 39	4,8		1,6	29/07/2020
RD 421	PI 40	4,8		1,6	29/07/2020
RD 421	PI 41	4,8		1,6	29/07/2020
RD 421	PI 42	4,8		1,6	29/07/2020
RD 421	PI 43	4,8		1,3	29/07/2020
RD 421	PI 44	4,8		1,1	29/07/2020
RD 421	PI 45	4,7		1,1	29/07/2020
RD 421	PI 46	4,8		1,1	30/07/2020
Roses (Rue des)	PA 34	7,5	44		06/01/2020
Rottelsheim (Rue de)	PA 23	7,3	39		06/01/2020
Tonneliers (Rue des)	PA 6	7,7	35		07/01/2020
Vergers (Rue des)	PI 36	7,7	33		07/01/2020
Vignes (Rue des)	PA 25	8,5	34		07/01/2020
Vignes (Rue des)	PI 35	8,6	42		06/01/2020
Wahlenheim (Rue de)	PI 33	7,2	44		06/01/2020

8.1.3. Berstheim

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Frênes (Rue des)	PA 11	3,8	71		02/04/2019
Pommiers (Rue des)	PA 13	3,4	78		02/04/2019
Pommiers (Rue des)	PA 14	3,9	60		07/05/2024
Frênes (Rue des)	PA 17	4,8	59		02/04/2019
Keffendorf (Rue de)	PA 2	3,3	60		02/04/2019
Bouleau (Rue du)	PA 22	5,2	88		02/04/2019
Bouleau (Rue du)	PA 23	3,9	42		07/05/2024
Saules (Rue des)	PA 25	5,3	82		02/04/2019
École Maternelle (Rue de l')	PA 3	3,2	51		07/05/2024
Gouvion Saint-Cyr (Rue)	PA 8	4,9	97		02/04/2019
Gouvion Saint-Cyr (Rue)	PA 9	4,2	92		07/05/2024
Haies (Rue des)	PI 12	3,9	130	1,4	02/04/2019
Vignes (Impasse des)	PI 15	3,3	55		07/05/2024
Haguenau (Route de)	PI 16	3,6	109		02/04/2019
Huns (Rue des)	PI 18	4,5	79		02/04/2019
Hamatt (Rue)	PI 19	5,3	95		02/04/2019
Gouvion Saint-Cyr (Rue)	PI 20	5,3	146	1,2	02/04/2019
Noyer (Rue du)	PI 24	5,3	104		07/05/2024

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Saules (Rue des)	PI 26	5,2	62		07/05/2024
Gouvion Saint-Cyr (Rue)	PI 27	5,5	155	1,3	02/04/2019
Noyer (Impasse du)	PI 28	4,8	85		02/04/2019
Gouvion Saint-Cyr (Rue)	PI 29	5,1	138	1,4	02/04/2019
Mittelberg (Rue du)	PI 30	5,3		2,2	07/05/2024
Déchèterie de Berstheim	PI 31	3,7	60		02/04/2019
Gouvion Saint-Cyr (Rue)	PI 32	3,8	93		02/04/2019
Fraises (Rue des)	PI 33	3,5	92		02/04/2019
Fraises (Rue des)	PI 34	3,4	92		02/04/2019
École Maternelle (Rue de l')	PI 4	3,4	75		02/04/2019
Haies (Rue des)	PI 5	3,6	112		07/05/2024
Haies (Rue des)	PI 6	3,5	118	1,4	02/04/2019
Église (Rue de l')	PI 7	4,1	120		02/04/2019

8.1.4. Bilwisheim

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Basse (Rue)	PA 19	7,5	58		10/10/2023
Basse (Rue)	PI 30	7,2	70		10/10/2023
Clos des Écrivains (Lotissement)	PI 25	7	120		10/10/2023
Clos des Écrivains (Lotissement)	PI 26	7,5		3,5	10/10/2023
Écrivains (Rue des)	PI 27	7,1	120		10/10/2023
Église (Rue de l')	PA 7	7,5	36		10/10/2023
Fossé des Loups (Rue du)	PA 6	7	44		10/10/2023
Fossé des Loups (Rue du)	PI 33	7,2	58		12/04/2024
Hintergasse (Rue dite)	PI 17	7,8	113		10/10/2023
Houblon (Rue du)	PA 5	6,5	45		10/10/2023
Houblon (Rue du)	PA 4	6,5	34		10/10/2023
Lohweg (Rue)	PA 22	6,5	32		10/10/2023
Principale (Rue)	PI 32	7,2	85		12/04/2024
Principale (Rue)	PA 12	7	49		10/10/2023
Principale (Rue)	PA 2	6,5	24		10/10/2023
Principale (Rue)	PA 20	7,5	49		10/10/2023
Principale (Rue)	PI 34	7,4	78		12/04/2024
Principale (Rue)	PA 24	7,5	43		10/10/2023
Principale (Rue)	PI 28	7	114		10/10/2023
Principale (Rue)	PA 29	7,5	33		10/10/2023
Principale (Rue)	PI 31	7,5	32		10/10/2023
RD 30	PI 36	7,4	21		12/04/2024
Riverains (Impasse des)	PI 35	7,2	18		12/04/2024
Tilleuls (Rue du)	PI 23	7	46		10/10/2023

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Tilleuls (Rue du)	PA 10	7,2	33		10/10/2023

8.1.5. Bitschhoffen

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
École (Rue de l')	H 21	5	28		05/01/2024
Kindwiller (Rue de)	PA 20	4,5	74		05/01/2024
Lilas (Rue des)	PA 23	4,5	63		05/01/2024
Lilas (Rue des)	PA 25	4	61		05/01/2024
Kindwiller (Rue de)	PA 27				05/01/2024
Sapins (Rue des)	PA 31	5,5	44		05/01/2024
Verger (Rue du)	PA 32	6,5	80		05/01/2024
Verger (Rue du)	PA 44	5,7	76		05/01/2024
Roses (Rue des)	PA 46	3,5	47		05/01/2024
Kindwiller (Rue de)	PI 21	4,2	96		05/01/2024
RD 119	PI 22	4	79		05/01/2024
Kindwiller (Rue de)	PI 26	4,5	79		05/01/2024
Kindwiller (Rue de)	PI 28	5,8	92		05/01/2024
Verger (Rue du)	PI 33	5,2	69		05/01/2024
Pres (Rue des)	PI 34	5	26		05/01/2024
Walck (Rue de la)	PI 35	6	81		05/01/2024
Walck (Rue de la)	PI 36	5,2	92		05/01/2024
Foret (Rue de la)	PI 37	6,2	85		05/01/2024
Mietesheim (Rue de)	PI 38	6,5	95		05/01/2024
Mietesheim (Rue de)	PI 39	6	92		05/01/2024
Verger (Rue du)	PI 40	5,5	67		05/01/2024
Lilas (Rue des)	PI 41	4,5	82		05/01/2024
Roses (Rue des)	PI 42	4,5	73		05/01/2024
Pres (Rue des)	PI 43	5,5	31		05/01/2024
Foret (Rue de la)	PI 45	6,5	68		05/01/2024
Moulin (Rue du)	PI 47	5	82		05/01/2024

8.1.6. Brumath

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Geoffroy Richert (Rue)	PI 33	3,2	22		28/05/2024
Strasbourg (Avenue de)	PI 65	4,6	115		28/05/2024
Socrate (Rue)	PI 38	3,1	110		28/05/2024
Socrate (Rue)	PI 188	2,8	25		28/05/2024
Complexe cinéma	PI 134	2,7	79		28/05/2024

Bruch (Rue du)	PI 54	3,7	85		28/05/2024
Auguste Renoir (Rue)	PI 148	2,5	67		28/05/2024
Robert Schuman (Rue)	PI 24	3,6	107		28/05/2024
Geudertheim (Rue de)	PI 161	4,6	93		28/05/2024
Strasbourg (Avenue de)	PI 59	4,7	185		28/05/2024
Strasbourg (Avenue de)	PI 56	4,7	158		28/05/2024
Général Duport (Rue du)	PI 5	4,3	94		28/05/2024
Jardiniers (Rue des)	PI 9	4,6	180		28/05/2024
Remiremont (Rue de)	PI 18	3,8	164		28/05/2024
Industrie (Rue de l')	PI 138	2,6	91		28/05/2024
Industrie (Rue de l')	PI 182	3,4	119		28/05/2024
Balzac (Rue)	PI 87	2,6	105		28/05/2024
Route Départementale 30	PI 62	4	65		28/05/2024

8.1.7. Dauendorf (Neubourg)

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Rossignols (Rue des)	PA 46	6,1	110		26/03/2019
Rossignols (Rue des)	PA 47	5,7			26/03/2019
Hirondelles (Rue des)	PA 38	6,1	107		26/03/2019
Hirondelles (Rue des)	PA 33	5,9	102		26/03/2019
Hirondelles (Rue des)	PA 32	5,7	110		26/03/2019
Mésange (Rue de la)	PA 31	5,2	92		26/03/2019
Alouettes (Rue des)	PA 34	5,9	92		26/03/2019
Alouettes (Rue des)	PA 35	5,7	87		26/03/2019
Hirondelles (Rue des)	PA 37	6,5	97		26/03/2019
Moulin (Rue du)	PA 44	5,9	83		26/03/2019
Moulin (Rue du)	PA 30	5,2	85		26/03/2019
Principale (Rue)	PI 52	5,4			25/03/2019
Principale (Rue)	PA 48	5,4	90		25/03/2019
Vergers (Impasse des)	PA 50	5,2	66		26/03/2019
Moulin (Rue du)	PA 20	6,2	56		26/03/2019
Jardins (Rue des)	PA 21	5,3	30		28/03/2019
Jardins (Rue des)	PA 22	5,6	24		26/03/2019
Etoile (Rue de l')	PA 19	6,2	44		26/03/2019
Huttenwald (Rue)	PA 23	6,2	29		26/03/2019
Huttenwald (Rue)	PA 29	7	12		26/03/2019
Épée (Rue de l')	PI 59	6,1	40		26/03/2019
Épée (Rue de l')	PA 25	5,7	31		26/03/2019
Épée (Rue de l')	PA 26	6	36		26/03/2019
Épée (Rue de l')	PA 39	6,9	39		26/03/2019
Épée (Rue de l')	PA 41	6,9	43		26/03/2019
Roses (Rue des)	PA 16	6	26		26/03/2019
Roses (Rue des)	PA 14	6,3	23		26/03/2019
Roses (Rue des)	PA 13	6,7	22		26/03/2019

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Croix Noire (Rue de la)	PA 56	7	27		26/03/2019
Principale (Rue)	PI 57	7,3	25		26/03/2019
Lotissement	PI 58	8,3	27		26/03/2019
Muguet (Rue du)	PA 43	6,1	24		26/03/2019
Muguet (Rue du)	PA 15	6,1	23		26/03/2019
Alexandre (Rue)	PA 42	6,1	21		26/03/2019
Principale (Rue)	PA 11	6,5	29		26/03/2019
Principale (Rue)	PA 10	6,7	34		26/03/2019
Église (Rue de l')	PA 8	6	50		25/03/2019
Kuetzen (Ruelle dite)	PA 55	7,1	51		25/03/2019
École (Rue de l')	PI 45	7,4	59		25/03/2019
École (Rue de l')	PA 6	6,9	53		25/03/2019
École (Rue de l')	PI 54	7,7	49		26/03/2019
Église (Rue de l')	PA 5	6,7	50		25/03/2019
Église (Rue de l')	PA 4	6,9	48		25/03/2019
Église (Rue de l')	PA 2	6,3	54		25/03/2019
Église (Rue de l')	PA 1	6,1	54		25/03/2019
Église (Rue de l')	PA 40	7,5	58		25/03/2019
École (Rue de l')	PI 53	6,6	45		25/03/2019
Neubourg (Route de)	PI 60	6,3	44		26/03/2019
Etoile (Rue de l')	PI 66	6,2	45		26/03/2019
Chênes (Impasse des) (Neubourg)	PA 118	4,8	9		28/03/2019
Dauendorf (Route de) (Neubourg)	PA 119	4,7	15		28/03/2019
Dauendorf (Route de) (Neubourg)	PA 107	4,7	14		28/03/2019
Forêt (Impasse de la) (Neubourg)	PA 106	4,7	15		28/03/2019
Acacias (Rue des) (Neubourg)	PA 121	4,5	12		28/03/2019
Acacias (Rue des) (Neubourg)	PA 115	4,6	15		28/03/2019
Saint-Bernard (Rue) (Neubourg)	PA 113	4,6	15		28/03/2019
Principale (Rue) (Neubourg)	PA 116	4,6	14		28/03/2019
Principale (Rue) (Neubourg)	PA 120	4,7	16		28/03/2019
Huttenwald (Rue)	PA 61	10,1	21		26/03/2019
Couvent (Impasse du)	PI 62	7,1	55		25/03/2019
Église (Rue de l')	PI 63	6,6	51		25/03/2019
Saint-Cyriaque (Rue)	PI 64	6,2	24		26/03/2019
Huttenwald (Rue)	PI 65	8,3	21		26/03/2019
Principale (Rue) (Neubourg)	PI 122	5	19		30/10/2019
Cimetière (Rue du)	BI 1	7	34		27/01/2023

8.1.8. Donnenheim

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Village (Rue du)	PA 10	7	66		11/10/2023
Canal (Rue du)	PA 11	8	54		11/10/2023
Champs (Rue des)	PA 14	6,5	87		12/10/2023
Faisans (Rue des)	PA 15	6,5	68		12/10/2023
Coteau (Rue du)	PA 16	6,5	69		12/10/2023
Coteau (Rue du)	PA 17	6,5	61		12/10/2023
Principale (Rue)	PA 19	7,5	44		12/10/2023
Principale (Rue)	PA 2	7	91		12/10/2023
Église (Rue de l')	PA 7	7	43		11/10/2023
Champs (Rue des)	PI 18	7,1	88		11/10/2023
Cigognes (Rue des)	PI 21	7	84		11/10/2023
Cigognes (Rue des)	PI 22	7	85		11/10/2023
Oies (Rue des)	PI 23	7,2	90		11/10/2023
Principale (Rue)	PI 24	7,2	84		11/10/2023
Église (Rue de l')	PI 25	7,1	86		11/10/2023
Principale (Rue)	PI 27	7	100		11/10/2023
Principale (Rue)	PI 28	7,5	95		11/10/2023
Principale (Rue)	PI 29	7,5	89		11/10/2023

8.1.9. Engwiller

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Jardins (Rue des)	PA 01	5,3	64		29/11/2023
Foret (Rue de la)	PA 08	1,2	15		29/11/2023
Jardins (Rue des)	PI 02	3,9			29/11/2023
Principale (Rue)	PI 03	3			29/11/2023
Principale (Rue)	PI 04	2,6	112		29/11/2023
Principale (Rue)	PI 06	2	96		29/11/2023
Vosges (Rue des)	PI 07	1,5	4		29/11/2023
Pâquerettes (Rue des)	PI 11	1,4	21		29/11/2023
Noyers (Rue des)	PI 12	1,5	35		29/11/2023
Bellevue (Rue)	PI 13	2,9	71		29/11/2023
Bellevue (Rue)	PI 14	4,5	70		29/11/2023
Pâquerettes (Rue des)	PI 15	1,1	12		29/11/2023
Bleuets (Rue des)	PI 16	1,2	21		29/11/2023
Vosges (Rue des)	PI 17	0,3	0		29/11/2023
Chêne (Rue du)	PI 18	1,8	57		29/11/2023
Chêne (Rue du)	PI 19	1,8	57		29/11/2023
Bleuets (Rue des)	PI 20	1,8	44		29/11/2023
Bleuets (Rue des)	PI 21	1,2	30		29/11/2023

Vergers (Rue des)	PI 22	2,5	81		29/11/2023
Tisserands (Rue des)	PI 23	1,9	85		29/11/2023
Tisserands (Rue des)	PI 24	2,4	107		29/11/2023
Willingsberg (Lotissement)	PI 25	2,6	59		29/11/2023

8.1.10. Hochstett

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Hameau (Rue du)	PI 1	4,3	66		07/05/2024
Pfaffenhoffen (Route de)	PI 3	4,1			07/05/2024
Pfaffenhoffen (Route de)	PA 5	4	72		07/05/2024
Vergers (Rue des)	PI 8	4,9			07/05/2024
Village (Rue du)	PI 13	4,6			07/05/2024
Chapelle (Rue de la)	PI 16	5,4	90		07/05/2024
Champs (Rue des)	PA 15	4,6	80		07/05/2024
Village (Rue du)	PI 17	5,2	104		07/05/2024
RD139 (Wittersheim)	PI 35	5	100		13/12/2017

8.1.11. Huttendorf

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Prés (Rue des)	PA 25	3,2	94		19/10/2023
Prés (Rue des)	PI 26	3,5	126		19/10/2023
Vergers (Rue des)	PI 30	3	95		19/10/2023
Minversheim (Rue de)	PI 28	3,5	193		19/10/2023
Minversheim (Rue de)	PI 27	3,3	187		19/10/2023
Brumath (Rue de)	PI 2	1,7	34		19/10/2023
Brumath (Rue de)	PI 6	2	66		19/10/2023
Brumath (Rue de)	PI 7	2,2	85		19/10/2023
Étang (Rue de l')	PA 21	3	76		19/10/2023
Lilas (Rue des)	PA 19	2,7	60		19/10/2023
Étang (Rue de l')	PA 20	2,7	73		19/10/2023
Roses (Rue des)	PI 4	2,3	96		19/10/2023
Roses (Rue des)	PI 1	1,3	63		19/10/2023
Vignes (Rue des)	PA 3	2,1	52		19/10/2023
École (Rue de l')	PA 10	2,5	28		19/10/2023
École (Rue de l')	PI 11	2,4	55		19/10/2023
Minversheim (Rue de)	PI 14	3	136		19/10/2023
Vergers (Rue des)	PI 23	2,9	124		19/10/2023
Laiterie (Rue de la)	PI 16	3	125		19/10/2023
Étang (Rue de l')	PA 22	3	69		19/10/2023
Fleurs (Rue des)	PI 9	2,7	114		19/10/2023
Muguet (Rue du)	PA 17	2,7	74		19/10/2023
Violettes (Rue des)	PI 18	2,9	93		19/10/2023

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Thiergarten (Rue)	PI 31	2,7	98		19/10/2023
Minversheim (Rue de)	PI 29	4,7	184		19/10/2023
Laiterie (Rue de la)	PA 15	2,9	152		19/10/2023
Brumath (Rue de)	PI 32	2,8	73		19/10/2023
Église (Rue de l')	PI 33	2	37		19/10/2023
Brumath (Rue de)	PA 34	2,3	71		19/10/2023
Bûcheron (Impasse du)	PI 35	2,7	78		19/10/2023

8.1.12. Keffendorf (annexe d'Ohlungen)

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Ohlungen (Rue d') (Keffendorf)	PA 2	3,8	30		15/06/2023
Ohlungen (Rue d') (Keffendorf)	PA 4	3,8	19		15/06/2023
Ohlungen (Rue d') (Keffendorf)	PA 5	3,7	20		15/06/2023
Berstheim (Rue de) (Keffendorf)	PI 6	3,8	30		15/06/2023
Ohlungen (Rue d') (Keffendorf)	PI 7	3,8	40		15/06/2023

8.1.13. Kindwiller

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Liberté (Rue de la)	H 15	3,3	49		20/12/2023
Principale (Rue)	PA 01	5	35		20/12/2023
Paix (Rue de la)	PA 02	4	43		20/12/2023
Vergers (Rue des)	PA 03	4	35		20/12/2023
Paix (Rue de la)	PA 04	3,5	55		20/12/2023
Château d'Eau (Rue du)	PA 05	3	57		20/12/2023
Château d'Eau (Rue du)	PA 06	3,5	35		20/12/2023
La Walck (Rue de)	PA 09	5	40		20/12/2023
Source (Rue de la)	PA 11	5	45		20/12/2023
Principale (Rue)	PA 12	4	45		20/12/2023
Principale (Rue)	PA 13	3,5	22		20/12/2023
Liberté (Rue de la)	PA 16	3	44		20/12/2023
Fleurs (Rue des)	PA 18	3,5	30		20/12/2023
Vergers (Rue des)	PA 19	3	35		20/12/2023
Vergers (Rue des)	PA 20	3	50		20/12/2023
Vergers (Rue des)	PA 21	3	42		20/12/2023
Peupliers (Impasse des)	PI 08	5	60		20/12/2023
Principale (Rue)	PI 10	3,5	76		20/12/2023

Principale (Rue)	PI 14	4	92		20/12/2023
Principale (Rue)	PI 15	4	56		20/12/2023
Lilas (Rue des)	PI 25	4,8	45		20/12/2023
Source (Rue de la)	PI 26	5	47		20/12/2023
Roses (Rue des)	PI 30	4,5	50		20/12/2023
Église (Place de l')	PI 31	3,3	50		20/12/2023
Soleil (Impasse du)	PI 32	3,5	88		20/12/2023
Principale (Rue)	PI 33	4,5	98		20/12/2023
Principale (Rue)	PI 34	4,5	85		20/12/2023
Principale (Rue)	PI 35	4			20/12/2023

8.1.14. Krautwiller

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
École (Rue de l')	PI 1	4,8	58		28/03/2024
Temple (Rue du)	PA 5	3,7	49		28/03/2024
Temple (Rue du)	PA 6	3,7	50		28/03/2024
Douane (Rue de la)	PA 2	3,8	44		28/03/2024
Wingersheim (Rue de)	PA 11	4,1	38		28/03/2024
Wingersheim (Rue de)	PA 8	3,7	35		28/03/2024
Bergers (Rue des)	PA 4	3,7	48		28/03/2024
Champs (Rue des)	PA 13	3,7	38		28/03/2024
Champs (Rue des)	PA 14	3,7	37		10/04/2024
Wingersheim (Rue de)	PA 12	3,8	33		10/04/2024
Wingersheim (Rue de)	PI 15	3,8	47		28/03/2024

8.1.15. Kriegsheim

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Prés (Rue des)	PA 10	3,8	25		06/12/2023
Source (Rue de la)	PA 11	4,8	30		06/12/2023
Peupliers (Rue des)	PA 13	3,6	47		05/12/2023
Pommiers (Impasse des)	PA 15	3,6	46		05/12/2023
Étang (Rue de l')	PA 18	4,4	48		05/12/2023
Cerises (Impasse des)	PA 19	3,8	46		05/12/2023
Grand Rue	PA 2	3,8	42		05/12/2023
Général de Gaulle (Rue du)	PA 20	3,5	29		01/12/2023
Général de Gaulle (Rue du)	PA 21	3,6	47		01/12/2023
Général de Gaulle (Rue du)	PA 22	3,6	28		05/12/2023
Houblon (Rue du)	PA 24	3,7	27		06/12/2023
Batzendorf (Rue de)	PA 28	3,2	22		01/12/2023
Rottelsheim (Rue de)	PA 29	3,5	46		01/12/2023
Grand Rue	PA 3	4	38		05/12/2023

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Acacias (Rue des)	PA 32	4,5	20		05/12/2023
Grand Rue	PA 4	4,2	37		05/12/2023
Grand Rue	PA 5	4,6	30		05/12/2023
Prés (Rue des)	PA 6	4,7	31		05/12/2023
Grand Rue	PA 8	4,8	50		05/12/2023
Peupliers (Rue des)	PI 14	3,4	53		05/12/2023
Vergers (Rue des)	PI 16	3,8	58		05/12/2023
Étang (Rue de l')	PI 17	4,1	64		05/12/2023
Houblon (Rue du)	PI 23	3,6	26		06/12/2023
Philosophes (Impasse des)	PI 25	3,7	30		01/12/2023
Batzendorf (Rue de)	PI 26	3,8	58		01/12/2023
Batzendorf (Rue de)	PI 27	3,4	48		01/12/2023
Route Nationale 63 (Kriegsheim vers Niederschaeffolsheim)	PI 31	3,1	54		01/12/2023
Général de Gaulle (Rue du)	PI 33	3,7	54		01/12/2023
Rottelsheim (Rue de)	PI 34	3,1	39		01/12/2023
Houblon (Rue du)	PI 35	4,3	29		06/12/2023
Prés (Rue des)	PI 36	4,7	33		06/12/2023
Grand Rue	PI 7	4,8	57		05/12/2023

8.1.16. Mittelschaeffolsheim

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Champs (Rue des)	PI 7	6,1	63		12/09/2022
École (Impasse de l')	PI 5	6,8	80		18/08/2022
Houblonnières (Domaine des)	PI 3	5,5	93		12/09/2022
Houblonnières (Domaine des)	PI 4	5,5	92		12/09/2022
Houblons (Rue des)	PI 12	5,7	72		12/09/2022
Mittelhausen (Rue de)	PI 11	6,7	92		12/09/2022
Moulin (Rue du)	PI 14	6,5	73		12/09/2022
Olwisheim (Rue d')	PA 1	6,2	81		12/09/2022
Olwisheim (Rue d')	PI 6	7,4	100		12/09/2022
Peupliers (Rue des)	PI 15	4,7	98		12/09/2022
Prés (Rue des)	H 28				12/09/2022
Principale (Rue)	PI 10	5,7	50		12/09/2022
Principale (Rue)	PI 9	6,9	112		12/09/2022
Roseaux (Rue des)	PI 13	6,6	101		12/09/2022
Rumersheim (Rue de)	PI 8	5,7	101		12/09/2022
Tilleuls (Rue des)	PA 2	5,7	91		12/09/2022

8.1.17. Mommenheim

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Brumath (Rue de)	PA 68	4,6	61		21/09/2023
Hêtre (Rue du)	PI 72	4,6			20/09/2023
Chêne (Rue du)	PI 71	4,4			20/09/2023
Chemin rural	PA 76	4,3	86		20/09/2023
Brumath (Rue de)	PI 64	4,4			20/09/2023
Œillets (Rue des)	PA 65	4,2	78		21/09/2023
Bleuets (Rue des)	PA 61	4	64		21/09/2023
Bleuets (Rue des)	PA 62	4,1	76		21/09/2023
Albert Schweitzer (Rue)	PA 63	4,4	69		21/09/2023
Saint-Maurice (Rue)	PI 81	3,9	98		21/09/2023
Saint-Maurice (Rue)	PA 60	3,8	43		21/09/2023
Saint-Maurice (Rue)	PA 59	3,5	28		21/09/2023
Lilas (Rue des)	PA 58	3,4	24		21/09/2023
Brumath (Rue de)	PI 52	4,4			20/09/2023
Saint-Maurice (Rue)	PI 54	3,8	106		25/09/2023
Haguenau (Route de)	PA 53	4,5	78		25/09/2023
Haguenau (Route de)	PA 50	4,5	67		25/09/2023
Brumath (Rue de)	PI 51	4,4			20/09/2023
Chemin	PA 49	4,6	60		20/09/2023
Général Leclerc (Rue du)	PI 43	4,6			20/09/2023
Général Leclerc (Rue du)	PA 42	4,8			20/09/2023
Juifs (Rue des)	PI 33	4,2			25/09/2023
Romains (Rue des)	PA 27	3,9	37		26/09/2023
Vignes (Rue des)	PA 26	3,8	87		26/09/2023
Quatre vents (Rue des)	PA 24	2,4	46		27/09/2023
Vignes (Rue des)	PI 23	2,9	91		26/09/2023
Vignes (Rue des)	PA 21	3,6	84		26/09/2023
Vignes (Rue des)	PI 20	3,6	108		26/09/2023
Sacré Cœur (Rue du)	PA 22	2,6	68		27/09/2023
Prunier (Rue du)	PI 77	2,7	77		27/09/2023
Église (Rue de l)	PI 40	4,8			20/09/2023
Romains (Rue des)	PA 18	4,7			26/09/2023
Romains (Rue des)	PA 19	4,3			26/09/2023
Liberté (Rue de la)	PA 8	4,4	71		25/09/2023
Tuileries (Rue des)	PA 75	3,8	23		25/09/2023
Tuileries (Rue des)	PA 3	4	38		25/09/2023
Moulin (Rue du)	PA 84	4,5	88		19/09/2023
République (Rue de la)	PI 30	4,3	103		27/09/2023
Chêne (Rue du)	PI 74	5			21/09/2023
Chênes (Rue des)	PI 87	4,8			21/09/2023
Chênes (Rue des)	PI 88	4,8			21/09/2023
Chênes (Rue des)	PI 89	4,8			21/09/2023

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Gare (Rue de la)	PI 91	4,8			20/09/2023
Gare (Rue de la)	PI 92	4,8			20/09/2023
Noisetier (Rue du)	PA 78	3,7	92		27/09/2023
Noisetier (Rue du)	PI 93	3,2	92		27/09/2023
Chemin d'exploitation (lieudit Weingarten)	PI 82	2	26		26/09/2023
Juifs (Rue des)	PA 34	4,5	82		25/09/2023
Église (Rue de l)	PI 94	4,3			25/09/2023
Général De Gaulle (Rue du)	PI 95	4,7			25/09/2023
Général De Gaulle (Rue du)	PI 96	4,6			25/09/2023
Haguenau (Route de)	PA 86	3,6	71		25/09/2023
Haguenau (Route de)	PA 97	2,7	47		25/09/2023
Tuileries (Rue des)	PI 98	4,2	56		25/09/2023
Saint-Maurice (Rue)	PA 80	3,2	26		21/09/2023
Général Leclerc (Rue du)	PI 39	4,8			20/09/2023
Chemin rural	PA 67	4,4	57		20/09/2023
Moulin (Rue du)	PI 100	10,3	64		19/09/2023
Moulin (Rue du)	PI 101	10,2	62		19/09/2023
Prés (Rue des)	PA 17	10,3	68		19/09/2023
Moulin (Rue du)	PI 10	4,6			19/09/2023
Moulin (Rue du)	PI 103	4,5	107		19/09/2023
Général Leclerc (Rue du)	PA 38	4,7	107		20/09/2023
Général De Gaulle (Rue du)	PI 47	4,5			20/09/2023
Moulin (Rue du)	PI 104	10,1	64		19/09/2023
RD 421	PI 90	4,4			21/09/2023
Londres (Rue de)	PI 105	4,2			21/09/2023
Tuileries (Rue des)	PI 4	9,4			25/09/2023
Liberté (Rue de la)	PI 99	10,3			25/09/2023
Moulin (Rue du)	PI 102	10			19/09/2023
Vers Minversheim (rd69)	PI 83	8,1			27/09/2023
Vers Saverne (rd421)	PI 85	9,7			27/09/2023
Fosses (Rue des)	PA 44	4,4	70		25/09/2023
Londres (Rue de)	PI 106	3,4	107		21/09/2023
Général Leclerc (Rue du)	PA 46	4,8			20/09/2023
Foch (Rue du Marechal)	PA 45	4,4	98		25/09/2023
Juifs (Rue des)	PA 29	4,5	91		26/09/2023
Chêne (Rue du)	PI 73	4,6			20/09/2023
Bruxelles (Rue de)	PI 37	4,7			29/07/2020
RD 421	PI 108	4,7			21/09/2023
RD 421	PI 107	4,7			21/09/2023
Londres (Rue de)	PI 109	4,4			21/09/2023
Saverne (Rue de)	PI 110	4,6	111		20/09/2023
Saverne (Rue de)	PI 111	4,5	93		20/09/2023

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Jura (Rue du)	PI 112	3,8	38		25/09/2023
Prés (Rue des)	PI 113	10,4			19/09/2023
Dublin (Rue de)	PI 130	3,4	83		21/09/2023
Alpes (Rue des)	PI 115	9,2			26/09/2023
Alpes (Rue des)	PI 116	8,4			26/09/2023
Vosges (Rue des)	PI 120	9,3			25/09/2023
Estérel (Impasse de l')	PI 118	8,6			26/09/2023
Pyrénées (Rue des)	PI 119	8,8			26/09/2023
Alpes (Rue des)	PI 117	9,2			26/09/2023
Roses (Rue des)	PI 122	3,1	66		21/09/2023
Chemin	PI 121	4,6	88		20/09/2023
Pasteur (Rue)	PI 123	4,1			25/09/2023
Œillets (Rue des)	PI 131	4,2	76		21/09/2023
Chênes (Rue des)	PI 125	4,8			21/09/2023
Romains (Rue des)	PI 129	3,3	68		26/09/2023
République (Rue de la)	PI 133	4	96		27/09/2023
Romains (Rue des)	PI 134	4,3	117		26/09/2023
Vosges (Rue des)	PA 2	4,2	34		25/09/2023

8.1.18. Morschwiller

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Abeilles (Rue des)	PA 12	6,3	103		25/10/2023
Abeilles (Rue des)	PA 13	6	112		25/10/2023
Chevaux (Rue des)	PA 17	6,7	193		26/10/2023
Gazon (Rue du)	PA 2	7,2	89		25/10/2023
Carrières (Rue des)	PA 23	7	132		25/10/2023
Argile (Rue de l')	PA 7	7,7	107		25/10/2023
Principale (Rue)	PI 1	7,5	174		25/10/2023
Abeilles (Rue des)	PI 22	5	125		25/10/2023
Vignes (Rue des)	PI 24	6	134		25/10/2023
Vignes (Rue des)	PI 25	6,5	176		25/10/2023
Principale (Rue)	PI 26	5,2	130		25/10/2023
Principale (Rue)	PI 27	7	165		25/10/2023
Principale (Rue)	PI 28	7	163		25/10/2023
Argile (Rue de l')	PI 29	7,2	203		25/10/2023
Gazon (Rue du)	PI 3	6,7	133		25/10/2023
Sapins (Rue des)	PI 30	7	124		25/10/2023
Sapins (Rue des)	PI 31	5,3	123		25/10/2023
Principale (Rue)	PI 32	5,5	183		25/10/2023
Principale (Rue)	PI 33	5,8	191		25/10/2023
Principale (Rue)	PI 34	5,3	167		25/10/2023

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Roses (Rue des)	PI 35	6,8	122		25/10/2023
Carrières (Rue des)	PI 36	7,3	138		25/10/2023
Château d'Eau (Rue du)	PI 37	6,9	162		25/10/2023

8.1.19. Niedermodern

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)1 b ar	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Grand'Rue (RD 919)	H 38	9	53		01/09/2023
Grand'Rue (RD 919)		8,2		3,9	01/09/2023
Grand'Rue (RD 919)	PA 3	8,6		4,6	01/09/2023
Alouettes (Rue des)	PA 6	8,7		5	01/09/2023
Alouettes (Rue des)	PA 67	6,5	65		01/09/2023
Jardins (Rue des)	PA 70	8,7		4	01/09/2023
École (Rue de l')	PI 10	8,8		5	01/09/2023
Jardins (Rue des)	PI 11	9,1		5,2	01/09/2023
Bœcklin (Rue)	PI 12	9,2		5,3	31/08/2023
Artisanat (Rue de l')	PI 13	9,1		5,2	31/08/2023
Artisanat (Rue de l')	PI 14	9,1		5,2	31/08/2023
Artisanat (Rue de l')	PI 15	9,3		5	31/08/2023
Moder (Rue de la)	PI 17	7,6		4,6	01/09/2023
Godar (Impasse)	PI 2	8,7		7,2	01/09/2023
Bœcklin (Rue)	PI 20	8,5		3,2	01/09/2023
Grand'Rue (RD 919)	PI 21	8,5		5,3	01/09/2023
RD 110	PI 24	9,3		4,1	31/08/2023
Source (Rue de la)	PI 25	8,7		5,2	01/09/2023
Grand'Rue (RD 919)	PI 64	8,8		7,1	01/09/2023
Source (Rue de la)	PI 65	7,4		4,2	01/09/2023
Bœcklin (Rue)	PI 66	7,6		5,2	01/09/2023
Gayling (Rue)	PI 68	8,8		4,8	01/09/2023
Gayling (Rue)	PI 69	8,7		4,3	01/09/2023
Bœcklin (Rue)	PI 71	7,1		4	01/09/2023
Bœcklin (Rue)	PI 72	8		2	01/09/2023
Bœcklin (Rue)	PI 73	7,9		2,4	01/09/2023
Fontaine (Rue de la)	PI 74	7,1		4,9	01/09/2023
Godar (Impasse)	PI 76	7,9		4,3	31/08/2023
Source (Rue de la)	PI 77	9,1		6	01/09/2023
Moder (Rue de la)	PI 78	8,9		6,9	01/09/2023
Grand'Rue (RD 919)	PI 79	8,6		6,9	01/09/2023
Moder (Rue de la)	PI 80	7,8		7	01/09/2023
Grand'Rue (RD 919)	PI 81	8,75		5,2	01/09/2023
Grand'Rue (RD 919)	PI 82	8,8		5,9	01/09/2023

Jardins (Rue des)	PI 83	8,7		1,5	01/09/2023
Merles (Rue des)	PI 84	8,8		5	01/09/2023
Source (Rue de la)	PI 85	8,2		5	31/08/2023
Colline (Rue de la)	PI 86	9		6,1	01/09/2023
Lot Steinberg	PI 87	9		3	31/08/2023
Fontaine (Rue de la)	PI 88	9		2,8	31/08/2023
Puits (Rue du)	PI 89	6,3	98		31/08/2023
Moder (Rue de la)	PI 90	9,2		5	16/10/2023
RD 110	PI 91	6,5	62		22/03/2024

8.1.20. Niederschaeffolsheim

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Général de Gaulle (Rue du)	PA 1	3,7	86		29/11/2023
Harthouse (Rue de)	PA 12	3,3	24		29/11/2023
Harthouse (Rue de)	PA 13	3,1	21		29/11/2023
Général de Gaulle (Rue du)	PA 15	3,3	79		29/11/2023
Merles (Rue des)	PA 17	3,3	22		28/11/2023
Merles (Rue des)	PA 18	3,4	14		28/11/2023
Tilleul (Rue du)	PA 19	3,5	91		28/11/2023
Général de Gaulle (Rue du)	PA 2	3,7	94		29/11/2023
Fleurs (Rue des)	PA 20	3,5	40		29/11/2023
Fleurs (Rue des)	PA 21	3,6	41		29/11/2023
Mairie (Place de la)	PA 25	4	108		30/11/2023
Puits (Rue du)	PA 26	4	51		30/11/2023
Puits (Rue du)	PA 27	3,7	41		30/11/2023
Bischwiller (Route de)	PA 29	4		1,2	29/11/2023
Prés (Rue des)	PA 33	4	108		30/11/2023
Paix (Rue de la)	PA 37	4	43		28/11/2023
Paix (Rue de la)	PA 38	4	54		28/11/2023
Tulipes (Rue des)	PA 40	3,7	64		27/11/2023
Lilas (Rue des)	PA 41	4,2	68		27/11/2023
Roses (Rue des)	PA 43	3,7	85		27/11/2023
Muguets (Rue des)	PA 46	3,5	84		27/11/2023
Église (Rue de l')	PA 47	3,7	91		27/11/2023
Mésanges (Rue des)	PA 49	3,6	61		28/11/2023
Batzendorf (Rue de)	PA 5	3,3	106		29/11/2023
Acacias (Rue des)	PA 53	3,5	91		27/11/2023
Général de Gaulle (Rue du)	PA 8	3,7	100		29/11/2023
Tilleul (Rue du)	PI 16	3,4	113		28/11/2023
Tilleul (Rue du)	PI 24	3,7		1,1	28/11/2023
Bischwiller (Route de)	PI 28	3,8	113		28/11/2023
Prés (Rue des)	PI 31	3,7		1,8	30/11/2023
Bischwiller (Route de)	PI 34	3,5		1,1	28/11/2023

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Bischwiller (Route de)	PI 35	3,4	116		28/11/2023
Bischwiller (Route de)	PI 36	3,9	84		28/11/2023
Lilas (Rue des)	PI 39	4,1	74		27/11/2023
Roses (Rue des)	PI 42	3,7	103		27/11/2023
Muguets (Rue des)	PI 45	3,8	112		27/11/2023
Mésanges (Rue des)	PI 48	3,6	120		27/11/2023
Stade (Rue du)	PI 50	3,7		2,1	27/11/2023
Bouleaux (Rue des)	PI 52	3,6		1,2	27/11/2023
Général de Gaulle (Rue du)	PI 54	3,7		2,3	29/11/2023
Général de Gaulle (Rue du)	PI 55	3,6		2	29/11/2023
Général de Gaulle (Rue du)	PI 56	3,4		1,7	29/11/2023
Général de Gaulle (Rue du)	PI 57	3,3		1,4	29/11/2023
Iris (Rue des)	PI 58	4,2	96		27/11/2023
Iris (Rue des)	PI 59	3,4	84		27/11/2023
RD 139 (vers Batzendorf)	PI 6	6,5	40		29/11/2023
Chemin d'exploitation (vers Weitbruch)	PI 60	4,2		1,9	27/11/2023
Muguets (Rue des)	PI 61	4,3	118		27/11/2023
Iris (Rue des)	PI 62	4,7	85		27/11/2023
Hirondelles (Rue des)	PI 63	3,4		1,4	28/11/2023
Rebgarten2 (Lotissement)	PI 64	3,6	59		28/11/2023
Rebgarten (Lotissement)	PI 65	3,7	60		28/11/2023
Bischwiller (Route de)	PI 66	3,9		2,8	29/11/2023
Général de Gaulle (Rue du)	PI 67	3,4		1,4	29/11/2023
Lotissement Les Acacias	PI 68	3,4	74		27/11/2023
Général de Gaulle (Rue du)	PI 69	3,5		2	29/11/2023
Aulnes (Rue des)	PI 70	3,6		1,2	27/11/2023

8.1.21. Olwisheim

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Berstett (Rue de)	PI 1	7		2,8	17/05/2024
Catherine Schweitzer (Rue)	PA 3	8,2	67		17/05/2024
Catherine Schweitzer (Rue)	PI 2	8	72		17/05/2024
Chapelle (Rue de la)	PI 18	6	61		17/05/2024
Charmes (Allée des)	PI 7	8	77		17/05/2024
Charmes (Allée des)	PI 8	7,5	75		17/05/2024
Jardins (Rue des)	PI 11	6	73		17/05/2024
Muehlberg (Rue)	PI 13	7	54		17/05/2024
Muehlfeld (Rue)	PI 9	6	61		17/05/2024
Mühlbach (Impasse)	PI 14	7,5	56		17/05/2024
Noyers (Rue des)	PI 12	8	60		17/05/2024

Principale (Rue)	H 34	8	68		21/05/2024
Principale (Rue)	PI 10	7	118		17/05/2024
Principale (Rue)	PI 15	7	104		17/05/2024
Principale (Rue)	PI 16	7,5	68		17/05/2024
Principale (Rue)	PI 17	7,5		1,9	17/05/2024
Principale (Rue)	PI 4	7	83		17/05/2024
Rivière (Rue de la)	PA 5	8	74		17/05/2024
Vignes (Rue des)	PI 19	6,5	110		17/05/2024

8.1.22. Rottelsheim

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Principale (Rue)	PA19	3,3	38		24/10/2022
Bellevue (Rue)	PI20	3	38		24/10/2022
Batzendorf (Rue de)	PI21	2,6	35		24/10/2022
Principale (Rue)	PI22	3,2	36		24/10/2022
Batzendorf (Rue de)	PA1	2,6	29		24/10/2022
Principale (Rue)	PA4	3,4	34		24/10/2022
Principale (Rue)	PA5	3,6	35		24/10/2022
Principale (Rue)	PA6	3,6	36		24/10/2022
Houblon (Rue du)	PA8	3,1	18		24/10/2022
Houblon (Rue du)	PA9	3	17		24/10/2022
Tilleuls (Place du)	PI10	4,4	37		24/10/2022
École (Rue de l')	PA12	4,4	26		24/10/2022
Acacias (Rue des)	PA13	4,9	47		24/10/2022
Cerisiers (Impasse des)	PA14	3,6	37		24/10/2022
Vergers (Rue des)	PA15	3,5	39		24/10/2022
Cerisiers (Impasse des)	PI16	4,2	46		24/10/2022
Batzendorf (Rue de)	PA18	2,6	27		24/10/2022
Bellevue (Rue)	PA2	2,6	39		24/10/2022

8.1.23. Schirrhein

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Acacias (Rue des)	PI 91	3,4	104		21/01/2021
Airelles (Rue des)	PI 71	3,3	61		20/01/2021
Bouleau (Impasse du)	PI 87	3,3	120		07/01/2021
Bûcherons (Rue des)	PI 73	3,7		1,6	21/01/2021
Cerises (Rue des)	H 1	3,4	69		05/01/2021
Cerises (Rue des)	PI 90				
Chaumières (Rue des)	PI 43	3,4		1,2	06/01/2021
Chaumières (Rue des)	PI 52	3,1	116		05/01/2021
Chaumières (Rue des)	PI 53	3,3		1,6	05/01/2021

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Chaumières (Rue des)	PI 70	3,2		1,3	05/01/2021
Chaumières (Rue des)	PI 82	3,4		1,9	06/01/2021
Chemin Creux (Rue du)	PA 27	4,7	102		07/01/2021
Chemin Creux (Rue du)	PI 25	4,1	111		08/01/2021
Chemin Creux (Rue du)	PI 26	4,6	114		08/01/2021
Chemin de fer (Rue du)	PI 66	4,8	84		08/01/2021
Cimetière (Rue du)	PI 63	3,3	76		07/01/2021
Clairière (Rue de la)	PI 76	3,3	119		20/01/2021
Clairière (Rue de la)	PI 77	3,3		1,3	20/01/2021
Clairière (Rue de la)	PI 78	3,2		1,2	20/01/2021
Forêt (Rue de la)	PI 12	3,2		1,3	20/01/2021
Forêt (Rue de la)	PI 13	3,4		1,7	20/01/2021
Forêt (Rue de la)	PI 20	3,4		2	08/01/2021
Forêt (Rue de la)	PI 3	3,4		1,4	21/01/2021
Forêt (Rue de la)	PI 64	3,3		2	20/01/2021
Fougères (Rue des)	PI 60	3,3		2	06/01/2021
Foyer (Rue du)	PI 79	3,2		1,4	07/01/2021
Gare (Rue de la)	PI 34	4,8		2,7	07/01/2021
Gare (Rue de la)	PI 36	3,8		1,8	07/01/2021
Hêtres (Rue des)	PA 55	3,3	87		06/01/2021
Hêtres (Rue des)	PA 59	3,2	102		06/01/2021
Hêtres (Rue des)	PI 54	3,3		1,4	06/01/2021
Hêtres (Rue des)	PI 56	3,2		1,1	06/01/2021
Hêtres (Rue des)	PI 61	3,1		1,1	05/01/2021
Kirchlach (Rue)	PI 16	3,2	60		08/01/2021
Kirchlach (Rue)	PI 17	3,2	49		08/01/2021
Kirchlach (Rue)	PI 18	3,2	56		08/01/2021
Kirchlach (Rue)	PI 19	3,2	84		08/01/2021
Lisière (Rue de la)	PI 46	3,2		1,2	07/01/2021
Marienthal (Rue de)	PI 1	3,2		1,3	21/01/2021
Marienthal (Rue de)	PI 74	3,4		1,5	21/01/2021
Messieurs (Rue des)	PA 31	4,7		1,5	07/01/2021
Messieurs (Rue des)	PI 28	4,9	108		07/01/2021
Messieurs (Rue des)	PI 29	4,8		2,3	07/01/2021
Messieurs (Rue des)	PI 30	4,8	116		08/01/2021
Messieurs (Rue des)	PI 32	4,5		2,8	07/01/2021
Messieurs (Rue des)	PI 33	3,9		2	07/01/2021
Montée (Rue de la)	PI 35	4,2		1,7	07/01/2021
Pins (Allée des)	PI 58	3,4		1,3	06/01/2021
Pommes (Rue des)	PI 89				
Prés (Rue des)	PA 42	4,6	113		06/01/2021
Principale (Rue)	PA 22	3,4	79		08/01/2021

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Principale (Rue)	PA 24	3,4	104		07/01/2021
Principale (Rue)	PI 11	3,4	88		08/01/2021
Principale (Rue)	PI 2	3,3	120		21/01/2021
Principale (Rue)	PI 37	3,4		1,8	06/01/2021
Principale (Rue)	PI 67	3,3		2,1	08/01/2021
Principale (Rue)	PI 68	3,4		2,1	08/01/2021
Principale (Rue)	PI 69	3,3		2,1	06/01/2021
Principale (Rue)	PI 75	4,2		2	20/01/2021
Principale (Rue)	PI 80	3,9	95		20/01/2021
Principale (Rue)	PI 81	3,1		1,8	05/01/2021
Principale (Rue)	PI 84	3,2	111		21/01/2021
Principale (Rue)	PI 85	3,5	120		21/01/2021
Principale (Rue)	PI 88	3,2		1,8	05/01/2021
Puits (Impasse du)	PA 7	4,4	77		20/01/2021
Puits (Impasse du)	PA 8	4,8	92		20/01/2021
Renard (Rue du)	PI 14	3,4	101		20/01/2021
Renard (Rue du)	PI 65	3,3	117		20/01/2021
Romains (Rue des)	PI 48	3,1		2	05/01/2021
Romains (Rue des)	PI 49	3,1		1,8	05/01/2021
Sable (Rue du)	PI 72	3,3		1,3	21/01/2021
Sapins (Rue des)	PI 86	3,3		1,6	06/01/2021
Stade (Rue du)	PA 41	3,2	98		06/01/2021
Tilleuls (Rue des)	PI 57	3,1		1,8	06/01/2021
Tilleuls (Rue des)	PI 62	3,4		2	06/01/2021

8.1.24. Schirrhoffen

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Champs (Rue des)	PA 19	3,6	118		04/01/2021
Champs (Rue des)	PI 18	3,5		1,7	04/01/2021
Château (Rue du)	PI 27	4,7		2,7	05/01/2021
Château (Rue du)	PI 13	3,8		2,3	05/01/2021
Château (Rue du)	PI 14	3,7		2,4	04/01/2021
Épervier (Rue de l')	PI 28	3,6		2,1	04/01/2021
Faucon (Rue du)	PI 29	3,6		2	04/01/2021
Huttes (Rue des)	PA 6	4,8	103		05/01/2021
Huttes (Rue des)	PI 24	4,6		2	05/01/2021
Juifs (Rue des)	PI 25	3,6	115		04/01/2021
Kœpfel (Rue)	PI 26	3,5	90		04/01/2021
Principale (Rue)	PA 16	3,5		1,2	04/01/2021
Principale (Rue)	PI 15	3,6		2,2	04/01/2021

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Principale (Rue)	PI 30	3,6	98		04/01/2021
Principale (Rue)	PI 4	3,5		1,3	04/01/2021
Principale (Rue)	PI 17	3,5		2	04/01/2021
Principale (Rue)	PI 21	3,5		2,3	04/01/2021
Romains (Rue des)	PI 22	3,5		2	04/01/2021
Rue 1 Lotissement (Rue)	PI 31	3,6		1,3	04/01/2021
Rue 1 Lotissement (Rue)	PI 32	3,6		1,8	04/01/2021
Saint-Nicolas (Rue)	PI 2	3,4		2,1	04/01/2021
Saules (Rue des)	PI 11	5,1	78		05/01/2021
Saules (Rue des)	PI 23	5		1,6	05/01/2021
Sessenheim (Rue de)	PI 9	4,9		1,6	05/01/2021
Sessenheim (Rue de)	PI 20	4,9	93		05/01/2021
Sessenheim (Rue de)	PI 10	4,9		2,9	05/01/2021
Sessenheim (Rue de)	PI 7	4,1		2,1	05/01/2021

8.1.25. Uhrwiller (Niefern)

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Stade (Rue du)	PA 6	4,7	46		19/06/2023
Stade (Rue du)	PA 27	4,6	51		19/06/2023
Belle Vue (Rue)	PA 28	4,5	51		19/06/2023
Muguet (Rue du)	PA 20	4	53		19/06/2023
Principale (Rue)	PA 26	4,6	25		19/06/2023
Principale (Rue)	PA 8	4,6	27		19/06/2023
Belle Vue (Rue)	PA 23	3,4	49		19/06/2023
Belle Vue (Rue)	PA 22	3,8	47		19/06/2023
Belle Vue (Rue)	PA 21	3,5	37		19/06/2023
Belle Vue (Rue)	PA 29	3,5	43		19/06/2023
Montée (Rue de la)	PA 18	4,4	61		16/06/2023
Raisins (Rue des)	PI 34	4,2	67		16/06/2023
Pommiers (Rue des)	PI 33	4,7	59		16/06/2023
Verger (Rue du)	PI 32	3,9	65		16/06/2023
Vignes (Rue des)	PI 31	4	64		16/06/2023
Jardins (Rue des)	PA 30	6,1	42		16/06/2023
Jardins (Rue des)	PA 17	6,2	43		16/06/2023
Niederaltdorf (Rue de)	PA 15	5,2	63		16/06/2023
Croix Blanche (Rue de la)	PA 16	5,5	84		16/06/2023
Niederaltdorf (Rue de)	PI 14	6,5	105		16/06/2023
Église (Rue de l')	PI 13	6	109		16/06/2023
Église (Rue de l')	PI 12	5,7	86		16/06/2023
Église (Rue de l')	PI 24	5,4	82		16/06/2023
Principale (Rue)	PA 11	4,8	63		16/06/2023

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Église (Rue de l')	PA 10	5	59		16/06/2023
Rœsbach (Impasse de la)	PA 7	6,2	43		16/06/2023
Ouest (Rue de l')	PA 9	6	32		16/06/2023
Prés (Rue des) (Niederaltdorf)	PA 4	6	28		19/06/2023
Prés (Rue des) (Niederaltdorf)	PA 2	6,4	35		19/06/2023
Burgis (Rue de la) (Niederaltdorf)	PA 1	5,8	35		19/06/2023
Principale (Rue) (Niederaltdorf)	PA 3	6,4	44		19/06/2023
Principale (Rue) (Niederaltdorf)	PA 5	6,7	64		19/06/2023
Principale (Rue) (Niederaltdorf)	PI 36	6,5			19/06/2023
Moulin (Rue du)	PI 37	3,7	58		19/06/2023
Ouest (Rue de l')	PI 38	6,2	92		16/06/2023
Rivière (Rue de la)	PI 39	6,2	104		16/06/2023

8.1.26. Val de Moder (Pfaffenhoffen, Ringeldorf, Uberach, La Walck)

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)1 bar	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Saverne (Rue de) (Pfaffenhoffen)	H 1	8	35		13/07/2021
Docteur Albert Schweitzer (Rue du) (Pfaffenhoffen)	H 10	6,2	111		14/07/2021
Rempart (Rue du) (Pfaffenhoffen)	H 22	7,2	86		15/07/2021
Temple (Rue du) (Pfaffenhoffen)	H 31	5,2	82		16/07/2021
Bleuets (Impasse des) (Uberach)	H 418	7,5	112		17/07/2021
Carrières (Rue des) (Pfaffenhoffen)	H 42	7,8	109		18/07/2021
Cerf (Rue du) (Uberach)	H 437	7,7	75		19/07/2021
Saverne (Rue de) (Pfaffenhoffen)	H 5	7,6	96		20/07/2021
Lichtenberg (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PA 1	6,7	99		21/07/2021
Neuve (Rue) (La Walck)	PA 202	6,4	94		22/07/2021
Pâquerettes (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PA 21	5,4	80		23/07/2021
Henri Spaack (Rue) (La Walck)	PA 217	5,5	93		24/07/2021
Bitschhoffen (Rue de) (La Walck)	PA 223	6,4	103		25/07/2021
Engwiller (Rue d') (La Walck)	PA 224	5,7	103		26/07/2021
Engwiller (Rue d') (La Walck)	PA 225	4,3	95		27/07/2021
Kindwiller (Rue de) (La Walck)	PA 229	6,2	113		28/07/2021
Rempart (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PA 23	8,5	115		29/07/2021
Kindwiller (Rue de) (La Walck)	PA 231	7,2		2,4	30/07/2021
Henri Spaack (Rue) (La Walck)	PA 237	6,6		1,8	31/07/2021
Rothbach (Rue du) (La Walck)	PA 238	6,3		1,5	01/08/2021

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)1 bar	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Sandbuhl (Rue du) (La Walck)	PA 242	4,8	89		02/08/2021
Maire Schott (Rue du) (La Walck)	PA 243	4,7	88		03/08/2021
Sapins (Rue des) (La Walck)	PA 244	8,8		5,2	04/08/2021
Jardins (Rue des) (La Walck)	PA 248	7,6	78		05/08/2021
Lichtenberg (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PA 3	8		1,2	06/08/2021
École (Allée de l') (Pfaffenhoffen)	PA 30	7,6		2,2	07/08/2021
Valery Giscard d'Estaing (Rue) (Ringeldorf)	PA 301	3,8	15		08/08/2021
Valery Giscard d'Estaing (Rue) (Ringeldorf)	PA 302	3,7	20		09/08/2021
Brumath (Route de) (Ringeldorf)	PA 304	3,1	29		10/08/2021
Valery Giscard d'Estaing (Rue) (Ringeldorf)	PA 305	3	25		11/08/2021
Forêt (Rue de la) (Ringeldorf)	PA 306	1,8	17		12/08/2021
Valery Giscard d'Estaing (Rue) (Ringeldorf)	PA 307	8,6		6,7	13/08/2021
RD 419 (Pfaffenhoffen)	PA 31	8,4	52		14/08/2021
Rossignols (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PA 35	8,8	70		15/08/2021
Muguet (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PA 38	9	92		16/08/2021
Maréchal Leclerc (Rue du) (Uberach)	PA 402	8,3		5,4	17/08/2021
Maréchal Leclerc (Rue du) (Uberach)	PA 403	8,8		5,4	18/08/2021
Cité (Rue de la) (Uberach)	PA 404	8,3		4,9	19/08/2021
Paix (Rue de la) (Uberach)	PA 406	8,8	68		20/08/2021
Moder (Chemin de la) (Uberach)	PA 407	8,4	33		21/08/2021
Roses (Rue des) (Uberach)	PA 409	7,8	27		22/08/2021
Cité (Rue de la) (Uberach)	PA 410	8	30		23/08/2021
Cité (Rue de la) (Uberach)	PA 411	8,2		2,6	24/08/2021
Lilas (Rue des) (Uberach)	PA 412	8,6		6,9	25/08/2021
Paix (Rue de la) (Uberach)	PA 413	8,7		4	26/08/2021
Paix (Rue de la) (Uberach)	PA 414	8,5		6,2	27/08/2021
Bitschhoffen (Rue de) (Uberach)	PA 415	8,7		7	28/08/2021
Bleuets (Impasse des) (Uberach)	PA 417	8,3		4,8	29/08/2021
Cerf (Rue du) (Uberach)	PA 418	7,8		5,9	30/08/2021
Maréchal Leclerc (Rue du) (Uberach)	PA 419	7,7		4,4	31/08/2021
Cerf (Rue du) (Uberach)	PA 424	6,7	115		01/09/2021
Bleuets (Impasse des) (Uberach)	PA 427	3,7	77		02/09/2021
Saint-Wendelin (Rue) (Uberach)	PA 429	7,1		3,2	03/09/2021
Jardins (Rue des) (Uberach)	PA 434	6	107		04/09/2021
Muguet (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PA 45	5,5	91		05/09/2021
Églantines (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PA 46	6,2		1,4	06/09/2021

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)1 bar	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Églantines (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PA 47	6,2	111		07/09/2021
Bouvreuils (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PA 48	7,2		5,2	08/09/2021
Docteur Albert Schweitzer (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PA 51	7,6	87		09/09/2021
Faubourg (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PA 52	8,2		4	10/09/2021
Faubourg (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PA 53	7,6	94		11/09/2021
Charmes (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PA 54	8,2		6,5	12/09/2021
Saverne (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PA 66	7,8		4,7	13/09/2021
Saverne (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PA 68	8,8		1,8	14/09/2021
Perdrix (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PA 72	8,1	54		15/09/2021
Ours (Rue de l') (Pfaffenhoffen)	PA 76	8,8	71		16/09/2021
Tanneurs (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PA 79	8,2		4	17/09/2021
Acacias (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PA 8	8,8	41		18/09/2021
Rossignols (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PA 99	7,4		2,6	19/09/2021
Saverne (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 10	7,6		5,2	20/09/2021
Lilas (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 100	7,8		6,2	21/09/2021
Pâquerettes (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 101	7,9		6,2	22/09/2021
Bleuets (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 102	7,9		5,9	23/09/2021
Bleuets (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 103	6		2,3	24/09/2021
Niedermatt (Allée de la) (Pfaffenhoffen)	PI 104	7,8		5,8	25/09/2021
Tulipes (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 105	7		5,3	26/09/2021
Violettes (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 106	7,6		5,9	27/09/2021
Zutzendorf (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 107	8,2		5,8	28/09/2021
Saules (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 108	7,7		3,8	29/09/2021
Saules (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 109	8,3		4,9	30/09/2021
Saverne (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 110	6,3		2,1	01/10/2021
Acacias (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 111	5,8		106	02/10/2021
Saverne (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 112	5,3		1,7	03/10/2021
Saverne (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 113	7,7		5,4	04/10/2021
Saverne (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 114	7,8	69		05/10/2021
Roses (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 16	5,8	88		06/10/2021
Engwiller (Rue d') (La Walck)	PI 205	8,6		4,9	07/10/2021
Engwiller (Rue d') (La Walck)	PI 213	7,2		5,4	08/10/2021
Europe (Rue de l') (La Walck)	PI 215	7,1		5,1	09/10/2021
Jean Monet (Rue) (La Walck)	PI 216	6		4,3	10/10/2021
Roses (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 22	5,8		2,8	11/10/2021
Kindwiller (Rue de) (La Walck)	PI 230	4,3	75		12/10/2021
Engwiller (Rue d') (La Walck)	PI 234	9		4,3	13/10/2021

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)1 bar	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Henri Spaack (Rue) (La Walck)	PI 236	9		3,7	14/10/2021
Europe (Rue de l') (La Walck)	PI 245	8,4		5,8	15/10/2021
Engwiller (Rue d') (La Walck)	PI 246	8,9		4,5	16/10/2021
Paix (Rue de la) (La Walck)	PI 247	8,3		6,6	17/10/2021
Muguet (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PI 25	8,3		6,5	18/10/2021
Sapins (Rue des) (La Walck)	PI 250	7,1	101		19/10/2021
Engwiller (Rue d') (La Walck)	PI 251	8,4	34		20/10/2021
Pierre Pflimlin (Rue) (La Walck)	PI 252	7,6	105		21/10/2021
Pierre Pflimlin (Rue) (La Walck)	PI 253	8		3,8	22/10/2021
Principale (Rue) (La Walck)	PI 254				23/10/2021
Chasseurs (Impasse des) (La Walck)	PI 255	8	83		24/10/2021
Paix (Rue de la) (La Walck)	PI 256	8,8		3,2	25/10/2021
Simone Veil (Rue) (La Walck)	PI 257	9	72		26/10/2021
Robert Schuman (Rue) (La Walck)	PI 258	8,5	67		27/10/2021
Vosges (Rue des) (La Walck)	PI 259	8,2		1,2	28/10/2021
Vosges (Rue des) (La Walck)	PI 260	7,9		3,2	29/10/2021
Kindwiller (Rue de) (La Walck)	PI 261	8,1		4,4	30/10/2021
Principale (Rue) (La Walck)	PI 262	8,2		4,8	31/10/2021
Uberach (Rue d') (La Walck)	PI 263	8,5		5,4	01/11/2021
Principale (Rue) (La Walck)	PI 264	7,3	63		02/11/2021
Principale (Rue) (La Walck)	PI 265	7,5	76		03/11/2021
Bitschhoffen (Rue de) (La Walck)	PI 266	7,3	79		04/11/2021
École (Rue de l') (La Walck)	PI 267	7,1	79		05/11/2021
Engwiller (Rue d') (La Walck)	PI 268	7,4	83		06/11/2021
Neufchateau (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 27	7,1	76		07/11/2021
Neufchateau (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 28	7,1	64		08/11/2021
Neufchateau (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 29	7,5	89		09/11/2021
Faubourg (Impasse) (Pfaffenhoffen)	PI 32	7,7	72		10/11/2021
Haguenau (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 36	7,3	81		11/11/2021
Pinsons (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 37	7,6	87		12/11/2021
Maréchal Leclerc (Rue du) (Uberach)	PI 401	7,6	84		13/11/2021
Moder (Chemin de la) (Uberach)	PI 408	8,2	98		14/11/2021
Saverne (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 41	6,9	60		15/11/2021
Cerf (Rue du) (Uberach)	PI 423	9	91		16/11/2021
Prés (Rue des) (Uberach)	PI 428				17/11/2021
Faubourg (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PI 43	7,8	85		18/11/2021
Saint-Wendelin (Rue) (Uberach)	PI 430	7,8	91		19/11/2021
Cité (Rue de la) (Uberach)	PI 431	9		1,3	20/11/2021

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)1 bar	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Prés (Rue des) (Uberach)	PI 432	8,8		5,5	21/11/2021
Prés (Rue des) (Uberach)	PI 435	7,6	89		22/11/2021
Grand-Rue (rd. 72) (Uberach)	PI 436	8,9		5,8	23/11/2021
Grand-Rue (rd. 72) (Uberach)	PI 437	9		5,8	24/11/2021
Grand-Rue (rd. 72) (Uberach)	PI 438	8,3		1,1	25/11/2021
La Walck (Rue de) (Uberach)	PI 441	7,7	102		26/11/2021
Quatre Vents (Rue des) (Uberach)	PI 442	8,4	99		27/11/2021
Saint-Wendelin (Rue) (Uberach)	PI 443	9,2	99		28/11/2021
Grand-Rue (rd. 72) (Uberach)	PI 444	7	102		29/11/2021
Grand-Rue (rd. 72) (Uberach)	PI 445				30/11/2021
Cerf (Rue du) (Uberach)	PI 446	7,6	29		01/12/2021
Bitschoffen (Rue de) (Uberach)	PI 447	8,2		4,8	02/12/2021
La Walck (Rue de) (Uberach)	PI 448	7,7	90		03/12/2021
Bitschhoffen (Rue de) (Uberach)	PI 449	5,1	101		04/12/2021
Sable (Rue du) (Uberach)	PI 450	7,8		4,8	05/12/2021
Sable (Rue du) (Uberach)	PI 451	6,5		4	06/12/2021
Grand-Rue (RD 72) (Uberach)	PI 452	6,7		3,8	07/12/2021
Grand-Rue (RD 72) (Uberach)	PI 453	5,7		1,3	08/12/2021
La Walck (Rue de) (Uberach)	PI 454	5,5	94		09/12/2021
La Walck (Rue de) (Uberach)	PI 455	7	53		10/12/2021
Saverne (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 456	7,4		2,9	11/12/2021
Jardins (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 457	8,7		5,5	12/12/2021
Bitschhoffen (Rue de) (La Walck)	PI 458	8,6		2,9	13/12/2021
Neuve (Rue) (La Walck)	PI 459	8,4	89		14/12/2021
Zutzendorf (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 460	6,4	75		15/12/2021
Hirondelles (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 461	6,4	88		16/12/2021
Jasmin (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PI 462	7,3		5	17/12/2021
Alcide de Gasperi (Rue) (La Walck)	PI 463	6,6		4,6	18/12/2021
Konrad Adenauer (Rue) (La Walck)	PI 464	8		2,8	19/12/2021
Bitschoffen (Rue de) (La Walck)	PI 465	7,4		1,8	20/12/2021
Carrières (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 466	8,4		4,3	21/12/2021
Moder (Allée de la) (Pfaffenhoffen)	PI 468	8,6		4,8	22/12/2021
Prés (Rue des) (Uberach)	PI 469	8,8		4,8	23/12/2021
Docteur Moritz (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PI 470	8,6		4,6	24/12/2021
Gare (Rue de la) (Pfaffenhoffen)	PI 471	8,8		2,2	25/12/2021
Charmes (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 55	3,6	26		26/12/2021
Merles (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 56	7,2	65		27/12/2021
Rossignols (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 57	8,6	91		28/12/2021

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)1 bar	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Cigognes (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 58	8,6		6,2	29/12/2021
Strasbourg (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 61	8,6		6,3	30/12/2021
Ruisseau (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PI 62	8,8		6,4	31/12/2021
Carrières (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 63	8,6		5,8	01/01/2022
Haguenau (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 64	8,3		6,6	02/01/2022
Saverne (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 67	8,9	59		03/01/2022
Marché (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PI 69	8	48		04/01/2022
Cygne (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PI 70	8,2	52		05/01/2022
Liffol-le-Grand (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 71	7,9	47		06/01/2022
Strasbourg (Rue de) (Pfaffenhoffen)	PI 73	8,9	107		07/01/2022
Tanneurs (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 74	7,8	23		08/01/2022
Marché (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PI 75	8,2		6,8	09/01/2022
Romain (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PI 77	8,8		7,4	10/01/2022
Rossignols (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 80	8,7		7	11/01/2022
Mésanges (Rue des) (Pfaffenhoffen)	PI 81	6,4	108		12/01/2022
Gare (Rue de la) (Pfaffenhoffen)	PI 82	8,2		2,8	13/01/2022
Gare (Rue de la) (Pfaffenhoffen)	PI 83	8,6	96		14/01/2022
Muguet (Rue du) (Pfaffenhoffen)	PI 84	8,3	103		15/01/2022

8.1.27. Wahlenheim

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Église (Rue de l')	PA 3	7	46		16/01/2019
Principale (Rue)	PA 4	6,7	48		16/01/2019
Tilleul (Rue du)	PA 8	6,8	43		18/01/2019
Tilleul (Rue du)	PA 10	7,7	40		18/02/2019
Principale (Rue)	PA 11	7,1	56		16/01/2019
Prés (Rue des)	PA 12	6,9	33		16/01/2019
Prés (Rue des)	PA 13	7,7	42		18/02/2019
Prés (Rue des)	PA 14	7,3	40		16/01/2019
Principale (Rue)	PA 15	6,9	42		16/01/2019
Général de Gaulle (Rue du)	PA 16	6,5	40		18/02/2019
Ancienne Forge (Rue de l')	PI 22	5,9	44		16/01/2019
Principale (Rue)	PA 5	6,8	52		18/01/2019
Tilleul (Rue du)	PA 7	6,8	40		18/01/2019
Principale (Rue)	PI 23	7	40		18/02/2019
Principale (Rue)	PA 6	7	46		16/01/2019

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Église (Rue de l')	PI 1	6,2	63		18/02/2019
Église (Rue de l')	PA 2	6,5	58		18/02/2019
Batzendorf (Rue de)	PI 25	5,6	38		16/01/2019
Batzendorf (Rue de)	PI 24	5,9	40		16/01/2019
Myrtilles (Rue des)	PI 26	5,9	43		16/01/2019
Églantiers (Rue des)	PI 27	6,4	38		18/01/2019
Général de Gaulle (Rue du)	PI 28	6,2	43		09/09/2019

8.1.28. Wintershouse

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Principale (Rue)	PA 1	4,5	40		22/05/2024
Principale (Rue)	PA 10	5,2	43		22/05/2024
Principale (Rue)	PA 12	5	41		22/05/2024
Principale (Rue)	PA 13	4,6	33		22/05/2024
Ohlungen (Rue d')	PA 15	5,2	40		22/05/2024
Schweighouse (Rue de)	PA 18	6	49		22/05/2024
Ohlungen (Rue d')	PA 19	6,3	40		22/05/2024
Principale (Rue)	PA 2	4,6	35		22/05/2024
Ohlungen (Rue d')	PA 20	5,9	48		22/05/2024
RD 160	PA 31	7,6	30		21/05/2024
Haguenau (Rue de)	PA 4	4,4	40		22/05/2024
Haguenau (Rue de)	PA 5	4,2	36		22/05/2024
Haguenau (Rue de)	PA 6	5,3	35		22/05/2024
Principale (Rue)	PI 11	4,8	38		22/05/2024
Lilas (Rue des)	PI 16	5	40		22/05/2024
Cerisiers (Rue des)	PI 17	5,9	50		22/05/2024
Batzendorf (Rue de)	PI 21	5	37		22/05/2024
Jardins (Rue des)	PI 22	3,8	30		22/05/2024
Cerisiers (Rue des)	PI 23	4,3	40		22/05/2024
Haguenau (Rue de)	PI 24	6	39		21/05/2024
Acacias (Rue des)	PI 25	5,1	43		22/05/2024
Milieu (Rue du)	PI 26	4,5	40		22/05/2024
Berstheim (Rue de)	PI 27				22/05/2024
Rossignols (Rue des)	PI 28	4,7	39		22/05/2024
Hirondelles (Impasse des)	PI 29	5,5	46		22/05/2024
Principale (Rue)	PI 30	3,7	34		22/05/2024
Vignes (Rue des)	PI 32	5,3	44		22/05/2024
Principale (Rue)	PI 33	5,2	37		22/05/2024
Schweighouse (Rue de)	PI 34	5,7	45		22/05/2024
Batzendorf (Rue de)	PI 7	5,4	43		22/05/2024

8.1.29. Wittersheim (Gebolsheim)

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m³/h)	Pression dynamique à 120 m³/h (bar)	Date du dernier contrôle
Fontaine (Rue de la)	PA 1	5,7	33		23/12/2019
Principale (Rue)	PA 6	5,9	71		23/12/2019
Vergers (Rue des)	PA 8	5,4	75		23/12/2019
Principale (Rue)	PI 10	6,4	210		23/12/2019
Sœurs (Rue des)	PA 12	5,7	62		23/12/2019
Principale (Rue)	PA 13	6,1	63		23/12/2019
Huttendorf (Rue de)	PA 15	4,7	57		23/12/2019
Haguenau (Rue de)	PA 17	5,2	64		23/12/2019
Jardins (Rue des)	PI 18	5,1	77		23/12/2019
Neuve (Rue)	PA 19	5,6	64		23/12/2019
Moulin (Rue du)	PI 22	5,6	67		23/12/2019
Neuve (Rue)	PA 23	5,7	57		23/12/2019
Houblon (Rue du)	PI 24	6,2	65		23/12/2019
Moulin (Rue du)	PA 25	6,5	67		23/12/2019
Moulin (Rue du)	PA 26	6,4	64		23/12/2019
Prés (Rue des)	PI 28	6,8	71		23/12/2019
Prés (Rue des)	PA 29	6,8	70		23/12/2019
Prés (Rue des)	PA 30	6,6	65		23/12/2019
Guerriers (Rue des)	PA 32	6,1	40		23/12/2019
Route Départementale 139	PI 35	3,7	94		13/01/2020
Saint-Ulrich (Rue)	PA 4	5,2	27		23/12/2019
Principale (Rue)	PA 9	6,4	83		23/12/2019
Saint-Ulrich (Rue)	PA 3	6	32		23/12/2019
Huttendorf (Rue de)	PA 16	4,4	52		23/12/2019
Principale (Rue)	PI 43	6	116		23/12/2019
RD 227 (Gebolsheim)	PA 37	3,6	17		13/01/2020
Mommenheim (Rue de) (Gebolsheim)	PI 39	9,3	349		23/12/2019
Mommenheim (Rue de) (Gebolsheim)	PA 40	9,1	145		23/12/2019
Mommenheim (Rue de) (Gebolsheim)	PI 41	9,3	145		23/12/2019
Champs (Rue des) (Gebolsheim)	PA 42	9,3	145		23/12/2019
Inconnue (Rue)	PI 36	5,2	120		13/01/2020
Neuve (Rue)	PA 33	5,6	46		23/12/2019
Mommenheim (Rue de) (Gebolsheim)	PI 38	9,3	345		23/12/2019
Peupliers (Rue des)	PI 27	6,9	77		23/12/2019
Principale (Rue)	PI 44	6,2	80		23/12/2019
Huttendorf (Rue de)	PI 45	5,7	82		23/12/2019
Paradis (Rue du)	PI 46	6,5	32		23/12/2019
Vignes (Rue des)	PI 47	4,8	45		23/12/2019
Vignes (Rue des)	PI 49	5	48		23/12/2019
Principale (Rue)	PI 48	6,1	74		23/12/2019

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m^3/h)	Pression dynamique à 120 m^3/h (bar)	Date du dernier contrôle
Saint-Ulrich (Rue)	PI 50	6	45		23/12/2019
Saint-Ulrich (Lotissement)	PI 51	5,6	42		23/12/2019

PLUi

Plan local d'urbanisme intercommunal

Communauté d'Agglomération de Haguenau

adeus

L'agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur

6. ANNEXES SANITAIRES

6.1. Assainissement : plans et notice

DOSSIER APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du 11/12/2025

A Haguenau

Le 11/12/2025

Le Vice-Président **Jean-Lucien NETZER**

Batzendorf - Bernolsheim - Berstheim - Bilwisheim - Bischwiller - Bitschhoffen - Brumath - Dauendorf
Donnenheim - Engwiller - Haguenau - Hochstett - Huttendorf - Kaltenhouse - Kindwiller - Krautwiller - Kriegsheim
Mittelschaeffolsheim - Mommenheim - Morschwiller - Niedermodern - Niederschaeffolsheim - Oberhoffen-sur-Moder - Ohlungen
Olwisheim - Rohrwiller - Rottelsheim - Schirrhein - Schirrhoffen - Schweighouse-sur-Moder - Uhlwiller - Uhrwiller - Val-de-Moder - Wahlenheim
Wintershouse - Wittersheim

PLUi

Plan local d'urbanisme intercommunal

Communauté d'Agglomération de Haguenau

adeus

L'agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur

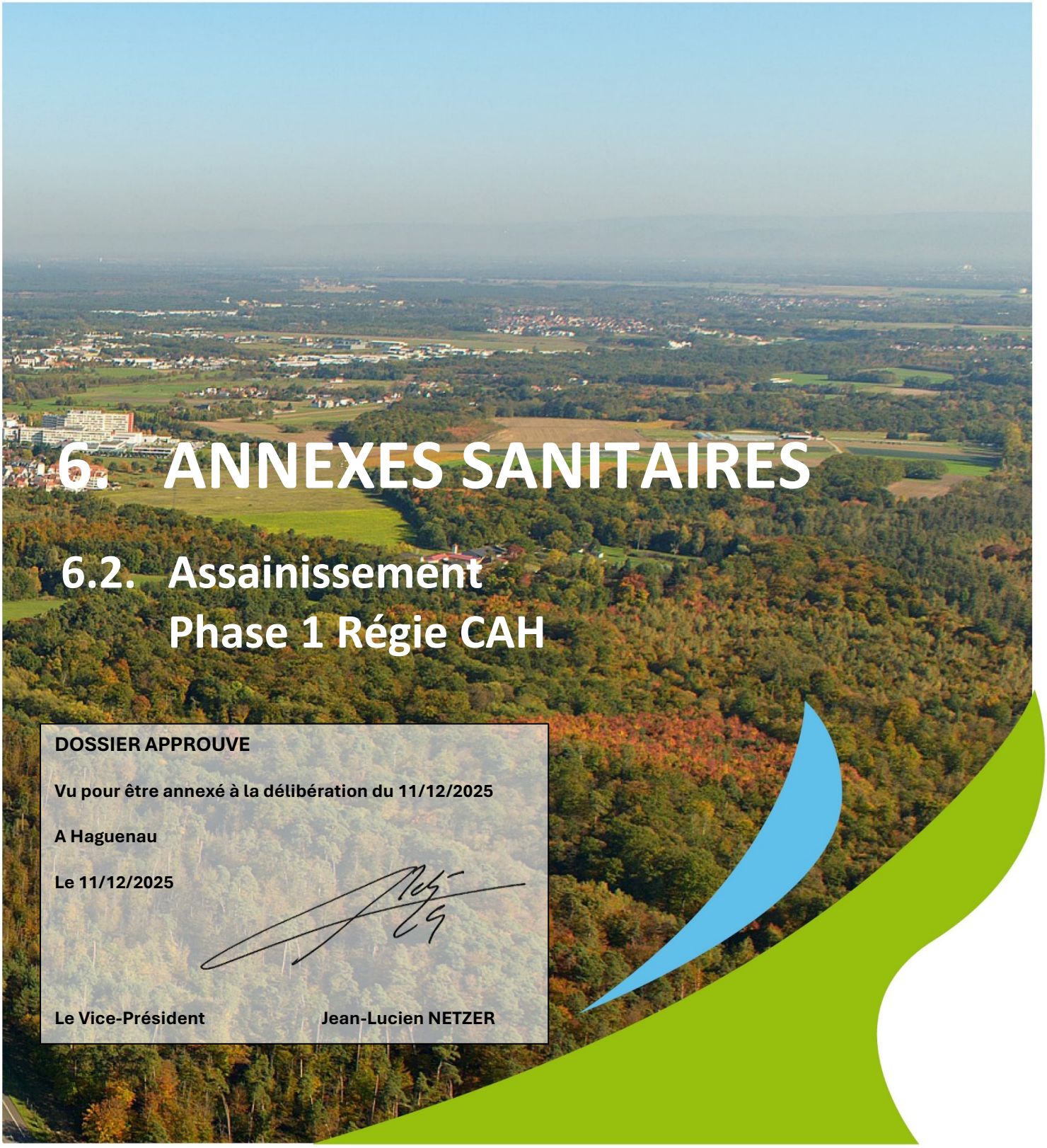

6. ANNEXES SANITAIRES

6.2. Assainissement
Phase 1 Régie CAH

DOSSIER APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du 11/12/2025

A Haguenau

Le 11/12/2025

Le Vice-Président **Jean-Lucien NETZER**

Batzendorf - Bernolsheim - Berstheim - Bilwisheim - Bischwiller - Bitschhoffen - Brumath - Dauendorf
Donnenheim - Engwiller - Haguenau - Hochstett - Huttendorf - Kaltenhouse - Kindwiller - Krautwiller - Kriegsheim
Mittelschaeffolsheim - Mommenheim - Morschwiller - Niedermodern - Niederschaeffolsheim - Oberhoffen-sur-Moder - Ohlungen
Olwisheim - Rohrwiller - Rottelsheim - Schirrhein - Schirrhoffen - Schweighouse-sur-Moder - Uhlwiller - Uhrwiller - Val-de-Moder - Wahlenheim
Wintershouse - Wittersheim

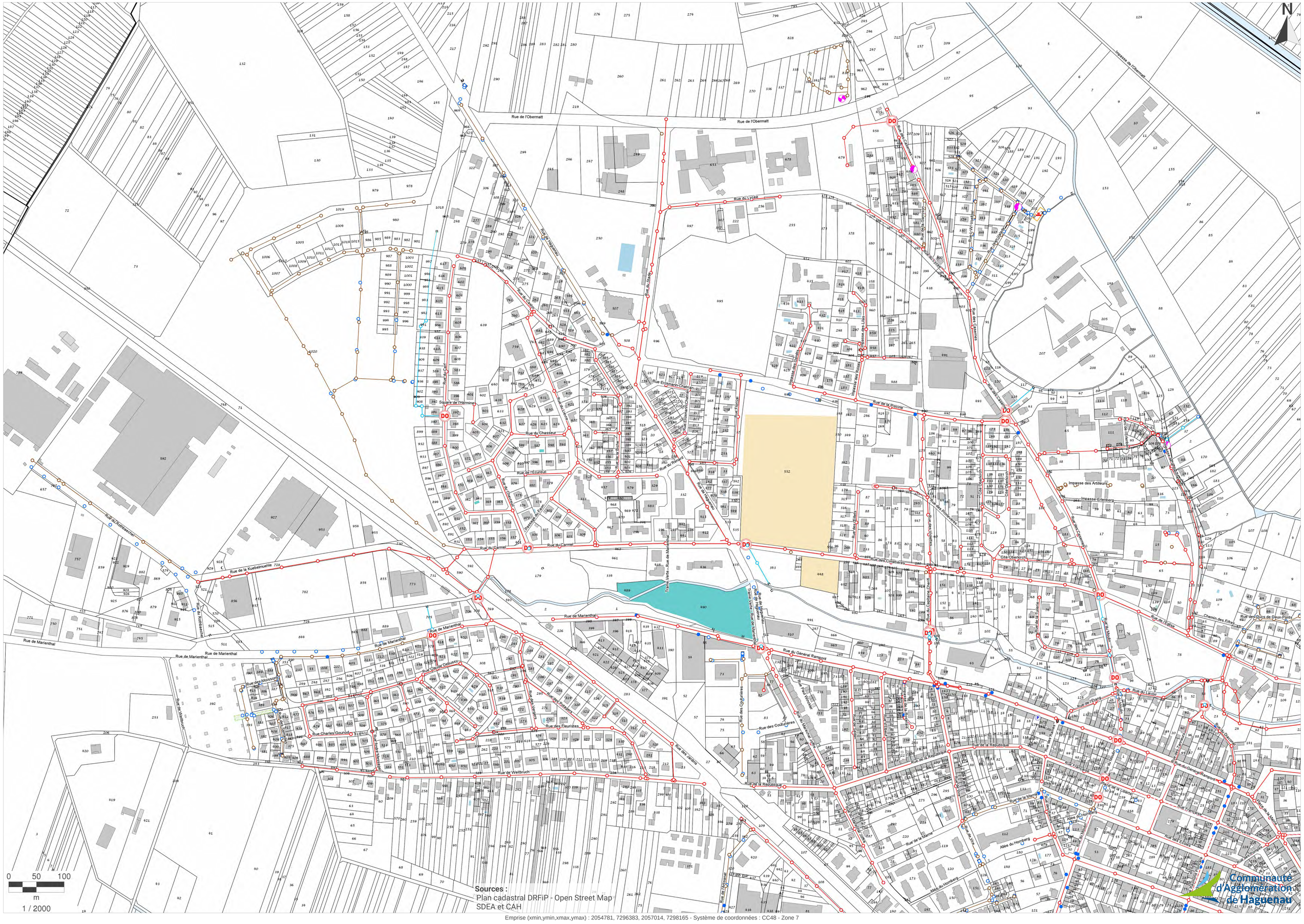
N
Rue de l'Obermatt
Rue du Lycée
Rue de la Piscine
Rue de Marienthal
Rue du Carmel
Rue de Weibruch
Rue de la République
Rue du Général Rampont
Rue de la Kuebelmuehle
Rue du Rohrbaechel
Rue de Wahlhorn
Rue de Mossopp
Rue Charles Gounod
Rue du Chasseur
Rue de l'Ecureuil
Square de l'Hermine
Rue des Couteliers
Rue des Cigognes
Rue des Cerisiers
Rue des Fleuristes
Rue des Jardins
Rue du Stade
Rue du Château
Rue du Moulin
Rue de l'Eglise
Rue de l'Etang
Rue des Pins
Rue des Tilleuls
Rue des Prés
Rue des Vergers
Rue des Potiers
Rue des Tanneurs
Rue du Cheval Blanc
Rue du Cheval Noir
Rue du Cheval Rouge
Rue du Cheval Vert
Rue du Cheval Blanc
Rue du Cheval Noir
Rue du Cheval Rouge
Rue du Cheval Vert
Rue du Général Leclerc
Rue du Général de Gaulle
Rue du Maréchal Joffre
Rue du Maréchal Foch
Rue du Maréchal Leclerc
Rue du Maréchal Lyautey
Rue du Maréchal Pétain
Rue du Maréchal Juin
Rue du Maréchal Koenig

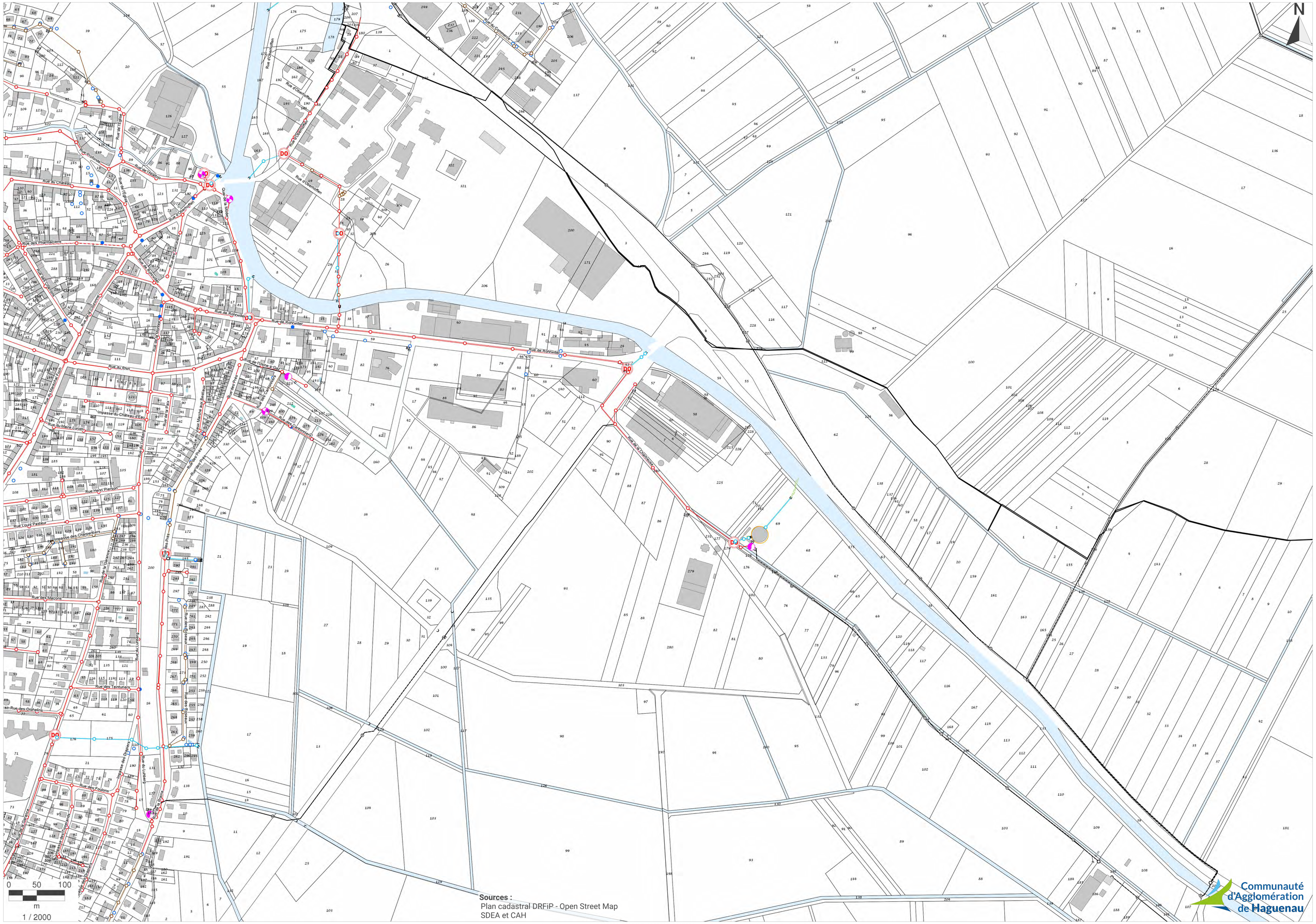

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2057053, 7295315, 2059285, 7297098 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

N
Rue de Rohrwiller
Rue de la Gare
Rue du Général Lecierc
Rue de Strasbourg
Rue des Jardins
Rue des Cerisiers
Rue des Vergers
Rue des Prés
Rue Georges Clemenceau
Rue du Rhin
Rue du Maréchal Joffre
Rue du Maréchal Foch
Rue de Rohrwiller
Rue Henri Pierson
Rue Louis Pasteur
Rue des Maçons
Rue des Charpentiers
Rue des Teinturiers
Rue des Orfèvres
Rue des Tanneurs
Rue des Foulons
Rue des Tilleuls
Rue des Acacias
Rue des Erables
Rue des Peupliers
Rue des Figuiers
Rue de Reims
Rue du Hohlandt
Rue du Moulin
Rue du Château d'Eau
Rue du Maire Eurich
Rue du Général Leclerc
Rue de la Scierie
Rue de la Carrière

Sources :
Plan cadastral DRFiP - Open Street Map
SDEA et CAH

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2049996, 7303062, 2051114, 7303952 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

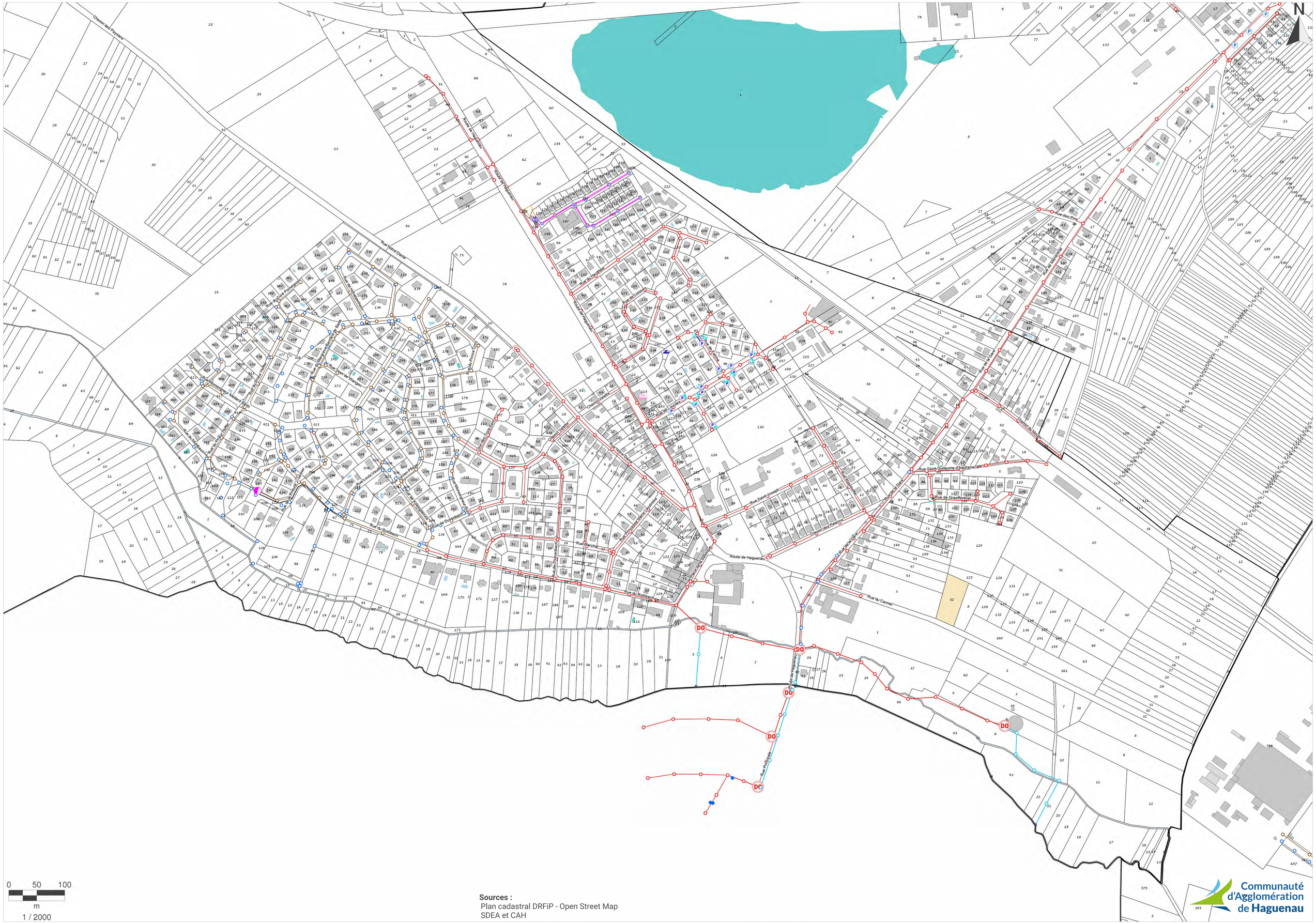

Sources :
Plan cadastral DRFiP - Open Street Map
SDEA et CAH

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2052549, 7297044, 2054782, 7298825 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Communauté d'Agglomération de Haguenau

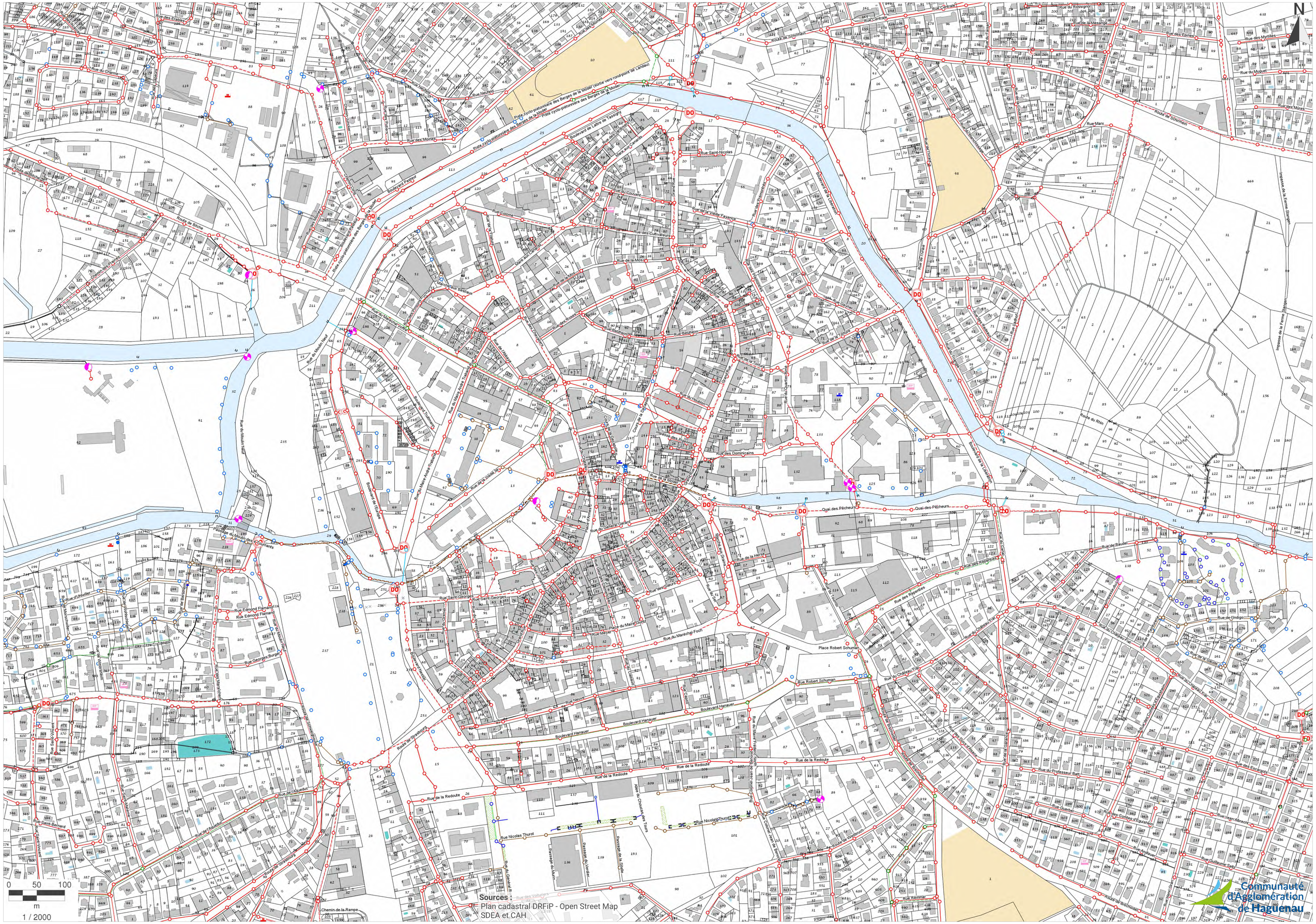

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2050482, 7300715, 2052717, 7302495 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

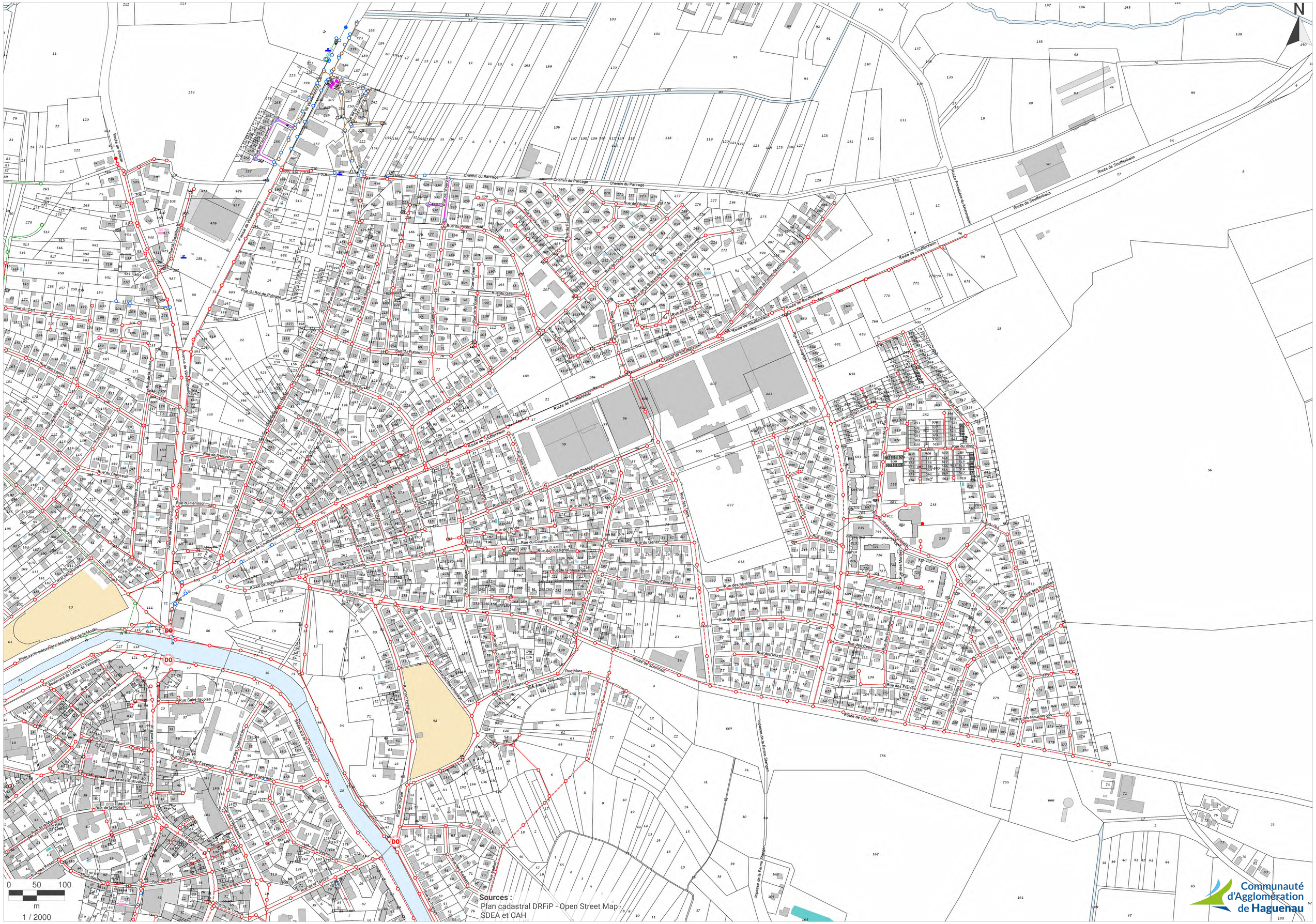
N
0
50
100
m
1 / 2000
Sources :
Plan cadastral DRFiP - Open Street Map -
SDEA et CAH
Communauté d'Agglomération de Haguenau
Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2051414, 7301692, 2053648, 7303473 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

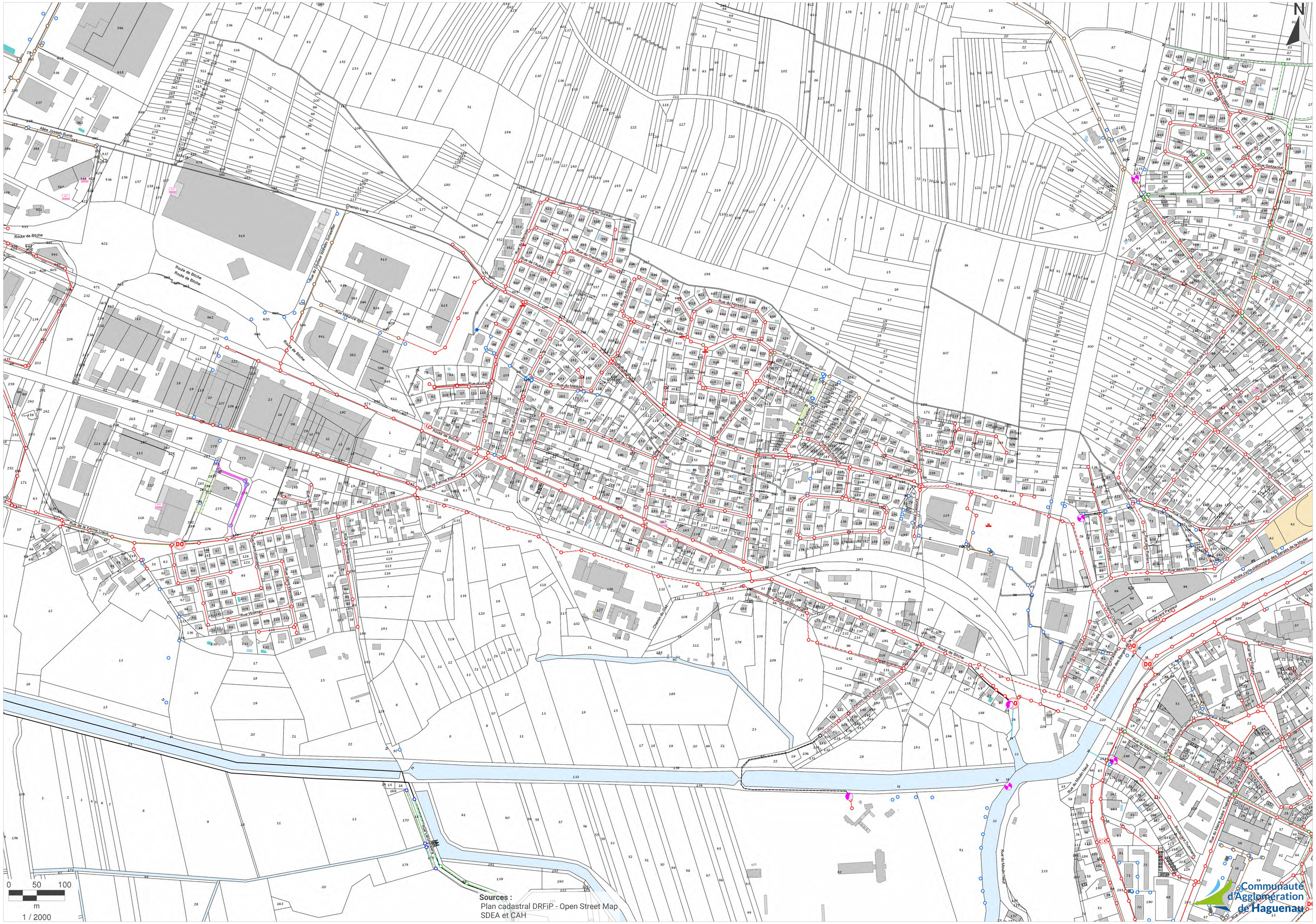
N
Allée Joseph Bumb
Chemin Long
Route de Bitche
Rue de la Ferme Kleber
Rue de la Ferme Viktor
Rue Maurice Bill
Rue du Stireau
Rue du Trèfle
Rue du Saule
Rue du Vorsetter
Rue du Sauge
Rue du Cadet
Rue du Melon
Rue du Chanvre
Rue du Charme
Rue des Chasseurs
Rue des Drapiers
Chemin des Glands
Rue des Chablis
Rue Spitzacker
Chemin des Sapins
Rue Neufeld
Rue des Moines
Route du Pasteur
Rue de Colmar
Rue de Thalhouse
Rue du Moulin Neuf
Rue de Rohrwiller
Rue de Mommenheim
Rue de la Ferme d'Uhrwiller
Rue de la Ferme Kleber
Rue de la Ferme Viktor
Rue de Wingen
Rue de Wingen
Chemin de Gaz
Chemin de Gaz
Chemin de Gaz
Rue de la Ferme Kleber
Rue de la Ferme Viktor
Rue de Wingen
Rue de Wingen
Rue de Mommenheim
Rue de Rohrwiller
Rue du Moulin Neuf
Rue de Thalhouse
Rue de Colmar
Route du Pasteur
Rue des Moines
Rue Neufeld
Rue Spitzacker
Rue des Chablis
Chemin des Sapins
Chemin des Glands
Rue des Drapiers
Rue des Chasseurs
Rue du Charme
Rue du Chanvre
Rue du Melon
Rue du Cadet
Rue du Saule
Rue du Vorsetter
Rue du Sauge
Rue du Trèfle
Rue du Stireau
Rue de l'Aubépine
Rue de la Ferme Viktor
Route de Bitche
Route de Bitche
Route de Bitche

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2048046, 7301933, 2050281, 7303712 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

0 50 100
m
1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - Open Street Map
SDEA et CAH

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2049303, 7299836, 2051538, 7301616 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Rue Nicolas Thurot
Passage du Jeu
Passage du Verger
Passage de la Suite
Allée du Chœurs des Tours
Rue de Metzeral
Rue des Voituriers
Rue des Cornettes
Rue des Courtils
Rue Eberhart
Rue des Ecrevisses
Rue des Quênes
Rue des Bouleaux
Rue des Abricots
Rue des Moutons
Rue du Vieux Moulin
Rue des Bleuets
Rue Katia Krafft
Chemin de la Rampe
Rue de la Traverse
Rue du Rouet
Rue des Aiguilles
Rue du Rail
Rue Deutz
Rue Rotzler
Rue de Soultz
Rue de Sélestat
Rue de Strasbourg
Rue de Sarre-Union
Rue de Saint-Bernard
Rue de Saint-Vincent
Chemin du Plateau Gris
Cour Sainte-Anne
Rue du Sport
Route de Wintershouse
Chemin des Romains
Rue de Saint-Gérard
Rue des Romains
Rue de la Prairie
Rue des Cerisiers
Rue des Carrières
Rue Thomas Bichaut
Rue Binsenbruch
Rue de la Piscine
Rue de Soufflenheim
Rue de Seltz
Rue de Shabo
Rue de Stalingrad
Rue de Verdun
Rue Jean Monnet
Rue Robert Schuman
Rue Paul Verlaine
Rue Alfred de Vigny
Rue Jean Racine
Rue Pierre Corneille
Rue Molière
Rue Victor Hugo
Rue Gustave Flaubert
Rue Emile Zola
Rue Honoré de Balzac
Rue Alphonse Daudet
Rue Guy de Maupassant
Rue Jules Verne
Rue Gérard de Nerval
Rue Arthur Rimbaud
Rue Charles Baudelaire
Rue Paul Valéry
Rue Marcel Proust
Rue Antoine de Saint-Exupéry
Rue Albert Camus
Rue Jean Giraudoux
Rue Jean Cocteau
Rue Jean Anouilh
Rue Jean Paul Sartre
Rue Simone de Beauvoir
Rue Françoise Sagan
Rue Marguerite Yourcenar
Rue Colette
Rue Louise Labé
Rue Marie de France
Rue Christine de Pisan
Rue Madame de Staël
Rue George Sand
Rue Marie Curie
Rue Simone Veil
Rue Gisèle Halimi
Rue Françoise Giroud
Rue Benoîte Groult
Rue Hélène Berr
Rue Olympe de Gouges
Rue Flora Tristan
Rue Louise Michel
Rue Simone Weil
Rue Edith Stein
Rue Hannah Arendt
Rue Rosa Luxemburg
Rue Simone de Beauvoir
Rue Françoise Dolto
Rue Jeanne d'Arc
Rue Jeanne Barret
Rue Jeanne Hachette
Rue Jeanne Mance
Rue Jeanne Manson
Rue Jeanne Villepreux-Power
Rue Jeanne Baret
Rue Jeanne Calment
Rue Jeanne Chauvin
Rue Jeanne Delanoy
Rue Jeanne Lanvin
Rue Jeanne Moreau
Rue Jeanne Tallandier
Rue Jeanne Toussaint
Rue Jeanne Weber
Rue Jeanne Worms
Rue Jeanne Bécu
Rue Jeanne Bernard
Rue Jeanne Bernis
Rue Jeanne Bonnet
Rue Jeanne Bouvier
Rue Jeanne Bruno
Rue Jeanne Cazal
Rue Jeanne Chabrier
Rue Jeanne Chauvel
Rue Jeanne Chauvin
Rue Jeanne Cheminade
Rue Jeanne Clavel
Rue Jeanne Cognet
Rue Jeanne Colin
Rue Jeanne Cornuel
Rue Jeanne Coste
Rue Jeanne Crémieux
Rue Jeanne Dalbavie
Rue Jeanne Dard
Rue Jeanne Darrieux
Rue Jeanne Delbée
Rue Jeanne Demessieux
Rue Jeanne Deroin
Rue Jeanne Desoubeaux
Rue Jeanne Devos
Rue Jeanne Dortzal
Rue Jeanne Duval
Rue Jeanne Fabre
Rue Jeanne Fontaine
Rue Jeanne Gabriel
Rue Jeanne Gaillard
Rue Jeanne Galzy
Rue Jeanne Garnier
Rue Jeanne Gautier
Rue Jeanne Gervais
Rue Jeanne Gobert
Rue Jeanne Grumbach
Rue Jeanne Guesdon
Rue Jeanne Guyon
Rue Jeanne Hachette
Rue Jeanne Hébuterne
Rue Jeanne Herry
Rue Jeanne Hersch
Rue Jeanne Hugonnet
Rue Jeanne Humbert
Rue Jeanne Jacquemin
Rue Jeanne Jugan
Rue Jeanne Kergomard
Rue Jeanne Labrune
Rue Jeanne Lacaze-Duthiers
Rue Jeanne Lagarde
Rue Jeanne Lanvin
Rue Jeanne Laurent
Rue Jeanne Lazare
Rue Jeanne Lebon
Rue Jeanne Loviton
Rue Jeanne Manet
Rue Jeanne Marvingt
Rue Jeanne Matisse
Rue Jeanne Mélin
Rue Jeanne Moisand
Rue Jeanne Moreau
Rue Jeanne Odasso
Rue Jeanne Parvulesco
Rue Jeanne Pelletier
Rue Jeanne Perrin
Rue Jeanne Philippe
Rue Jeanne Poivre d'Arvor
Rue Jeanne Proust
Rue Jeanne Rivière
Rue Jeanne Roberval
Rue Jeanne Rochette
Rue Jeanne Roland
Rue Jeanne Rostand
Rue Jeanne Sauvé
Rue Jeanne Schultz-Neveu
Rue Jeanne Scott
Rue Jeanne Séverac
Rue Jeanne Sivadon-Horvilleur
Rue Jeanne Tachdjian
Rue Jeanne Tallandier
Rue Jeanne Toussaint
Rue Jeanne Vaillant
Rue Jeanne Verdier
Rue Jeanne Villepreux-Power
Rue Jeanne Weber
Rue Jeanne Worms
Rue Jeanne Zay
Rue Jeanne Zola
Rue Jeanne Zumbiehl
Rue Jeanne Zurlinden
Rue Jeanne Zweig
Rue Jeanne Zylberberg
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch-Weil-Zylberberg-Hersch
Rue Jeanne Zylberberg-Hersch-Weil-

Rue de la Redoute
Rue Nicolas Thurot
Rue du Général Rondenay
Rue des Voituriers
Chemin de la Rampe
Rue Kleber
Rue Deutz
Rue du Général Leclerc de Hauteclocque
Rue du Colonel Paulus
Rue du Général Gambe
Rue du Général Legal Mamelok
Avenue du Professeur Pierre Lenoble
Rue Pradier Léon Mamelok
Rue du Général d'Ornelach
Rue Nicolas Jean de Dieu Soult
Rue Wellington
Rue Chamalières
Rue Kasparek
Rue Reinmar
Rue des Corbeaux
Rue des Ecrevisses
Rue des Papillons
Rue des Cheneaux
Rue des Coulpons
Rue des Boudons
Rue des Abeilles
Rue des Moutons
Rue des Biquets
Rue des Capucins
Rue des Cerisiers
Rue des Sorbiers
Rue du Lys
Rue Louise Weiss
Rue Katia Krafft
Rue Gabriel Tisserand
Route de Weitbruch
Route de Marienthal
Route de Bischwiller
Rue de la Croix de Pierre
Rue Jean Trois Alouettes
Impasse du Parcage
Rue Maurice Konopka
Rue Ernest Mathis
Rue Jean Marie Gallenne
Rue Guillaume Soltz
Rue Schaling
Rue Armand Farkas
Rue Pierre Brunach
Rue Jean-Abraham
Rue Philippe Boeddecker
Rue Jean-François Rauch
Rue Jean-Sébastien Dreher
Rue Werlen-Schmitt
Rue des Imprimeurs
Rue Stanislas Rumanig
Rue Jean Jacques Waltz
Rue Jean Jacques Henner
Rue Jean Jacques Rousseau

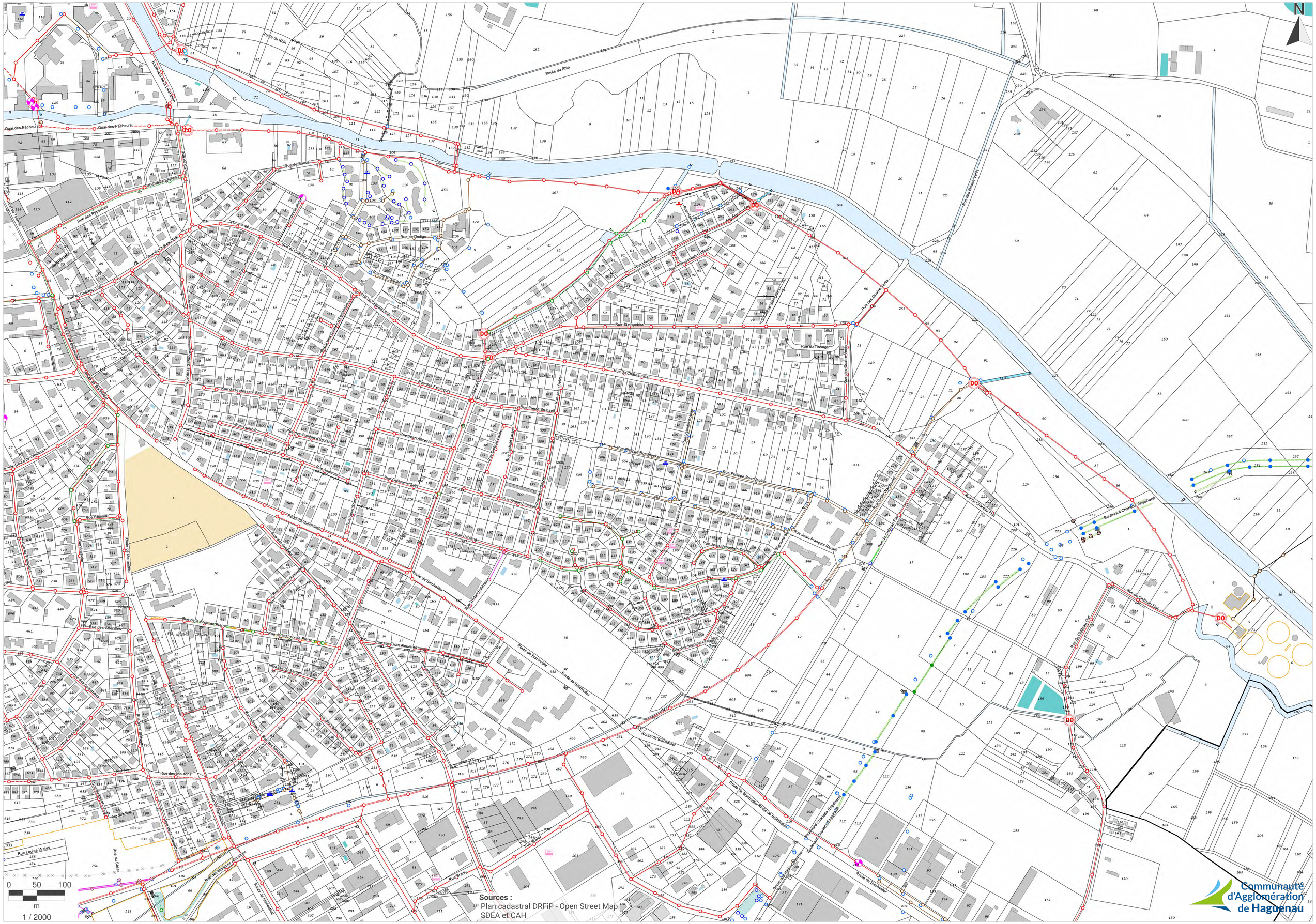

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2051942, 7300034, 2054175, 7301815 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

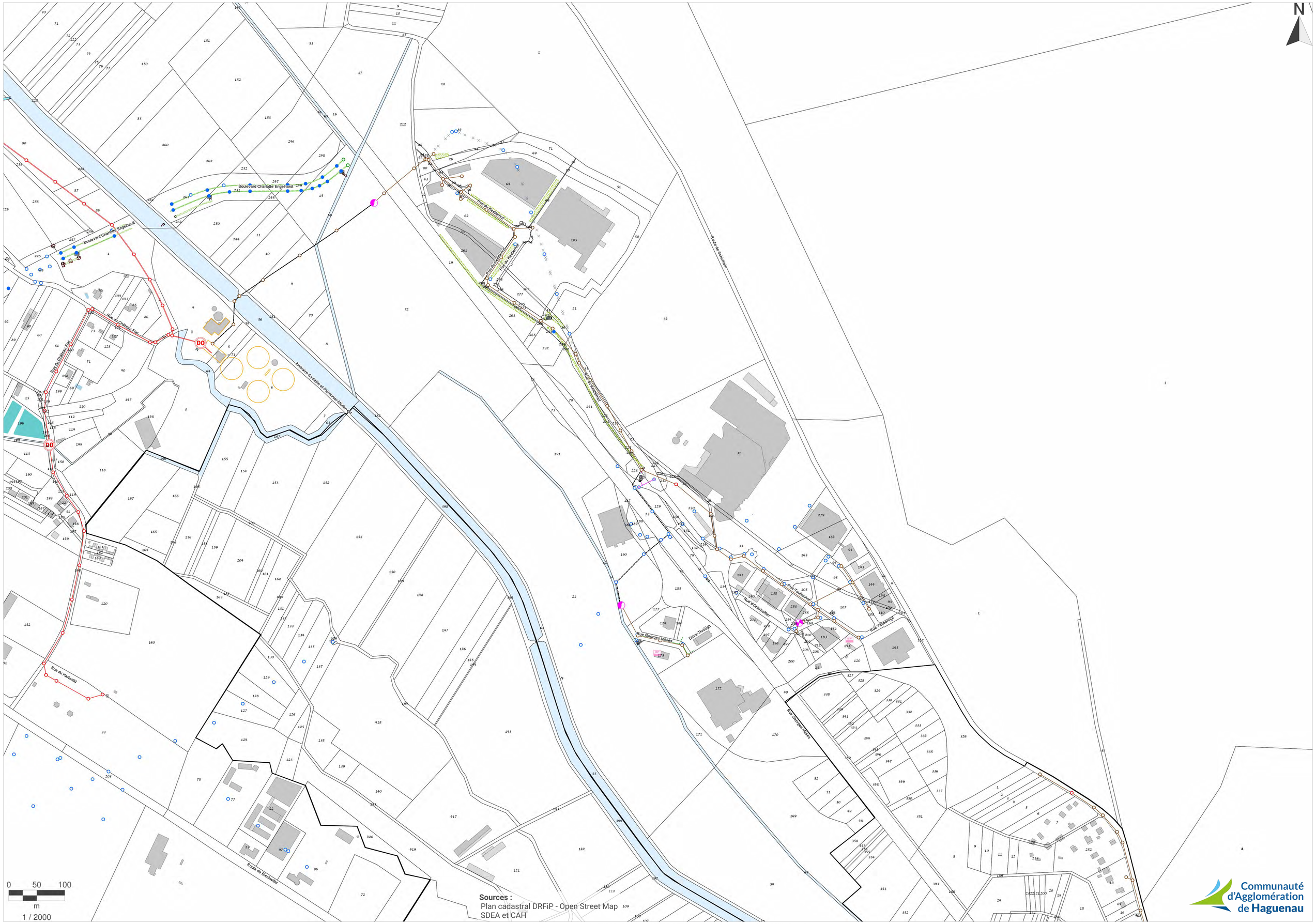

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2053764, 7299543, 2055997, 7301324 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

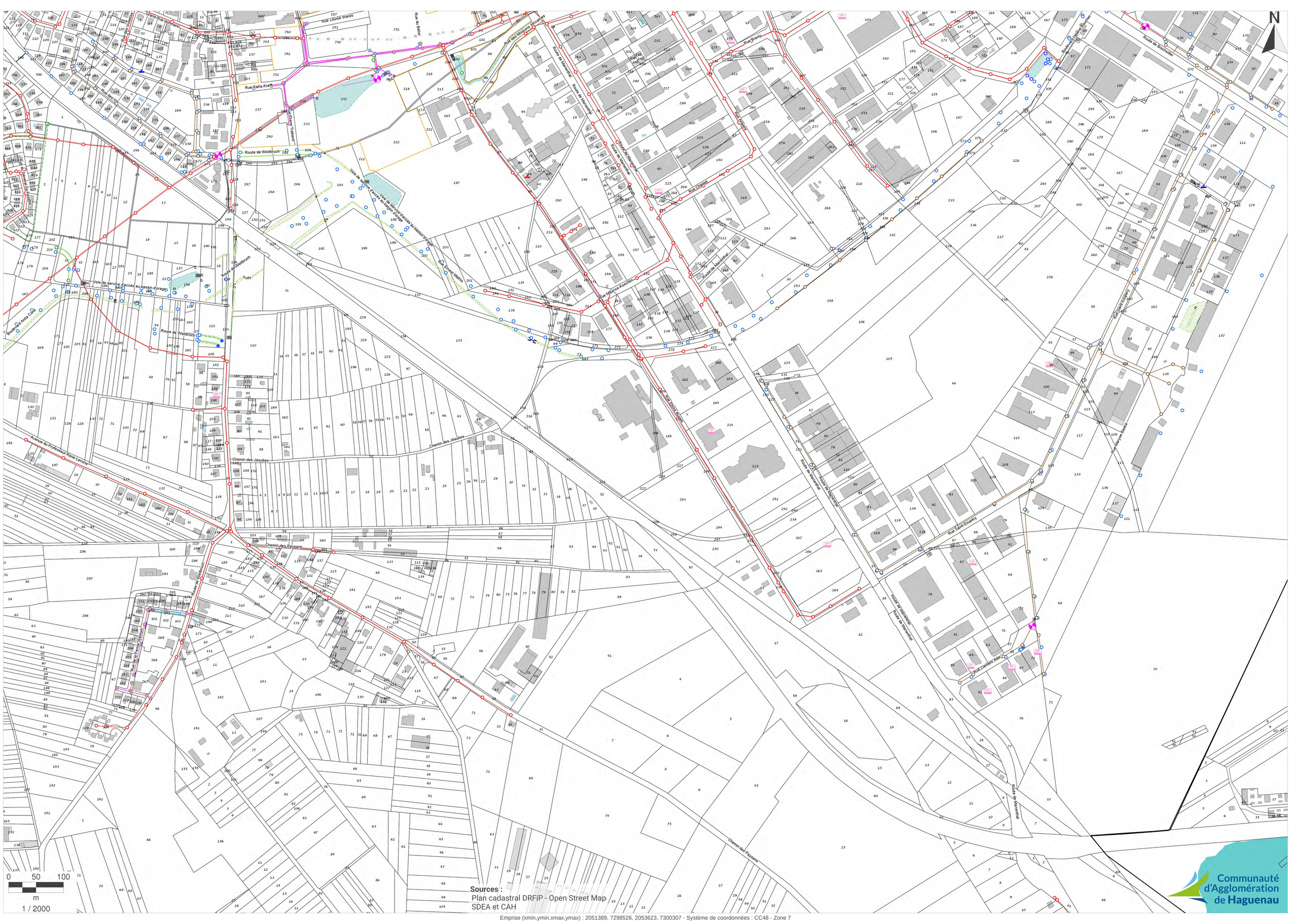
N
Route de Weitbruch
Route de Weitbruch
Route de Weitbruch

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2046279, 7297307, 2048515, 7299086 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

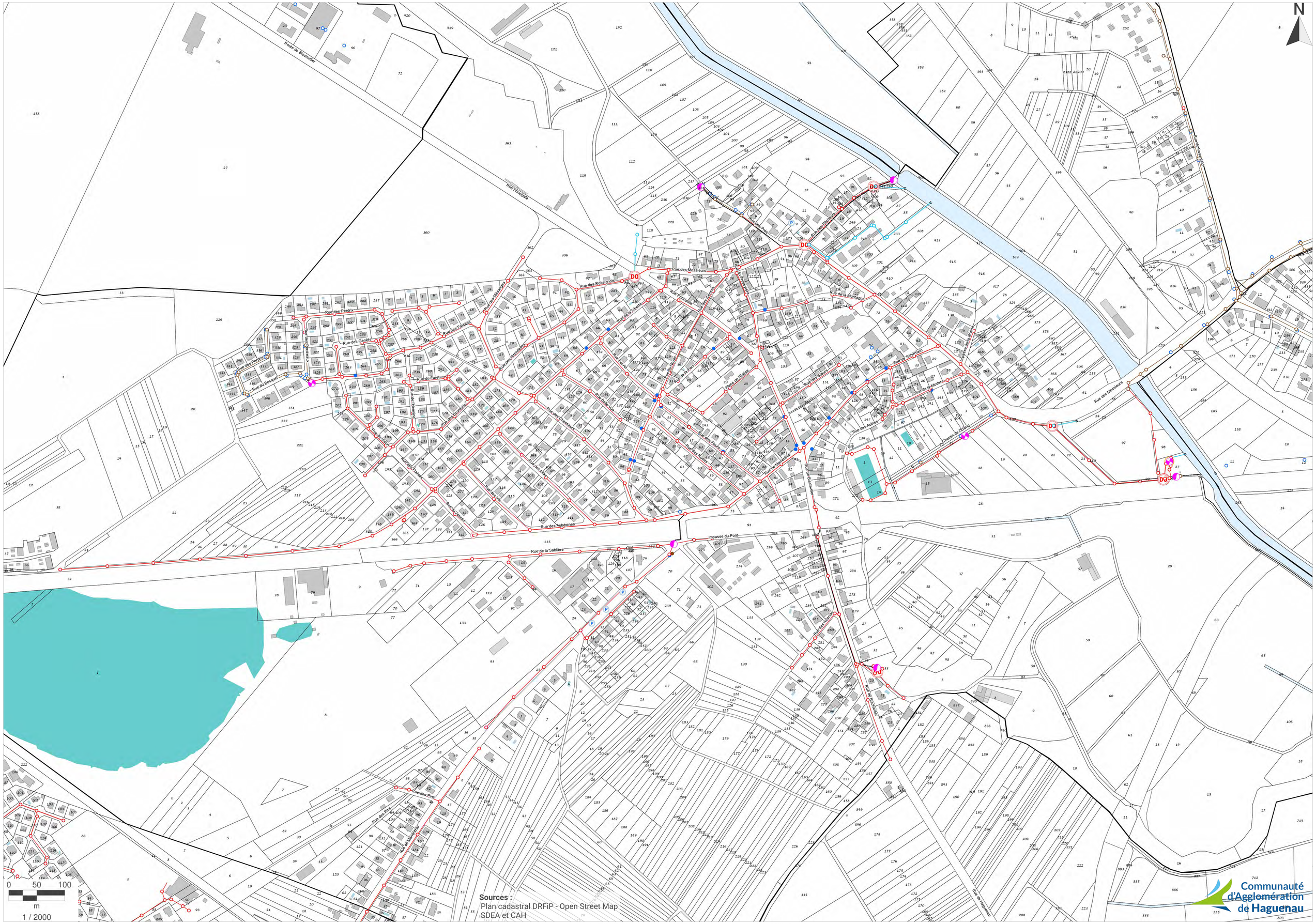

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2053697, 7298076, 2055931, 7299857 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

N

0 50 100
m
1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - Open Street Map
SDEA et CAH

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2056551, 7296732, 2058783, 7298514 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

N

0 50 100
m
1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - Open Street Map
SDEA et CAH

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2055870, 7297958, 2058102, 7299740 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

N

0 50 100
m
1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - Open Street Map
SDEA et CAH

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2059232, 7294613, 2061464, 7296397 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2059059, 7299606, 2061290, 7301390 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

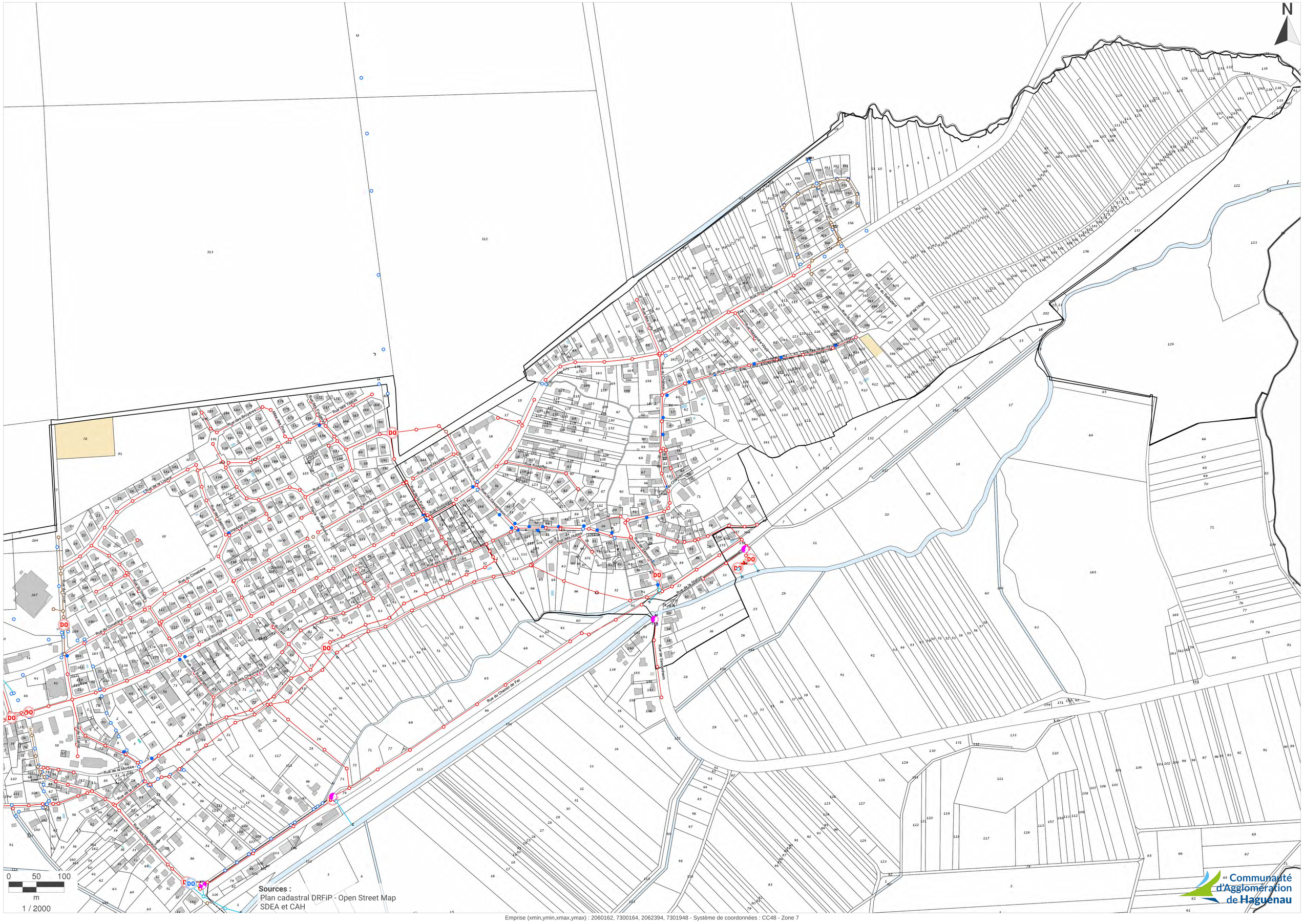
N
0
50
100
m
1 / 2000
Sources :
Plan cadastral DRFiP - Open Street Map
SDEA et CAH
Rue du Chemin de Fer
Rue Principale
Rue du Cimetière
Rue de la Montée
Rue de la Gare
Rue des Jardins
Rue des Prés
Rue des Vergers
Rue des Romains
Rue des Tilleuls
Rue des Mésanges
Rue des Pinsons
Rue des Moineaux
Rue des Hirondelles
Rue des Chaumières
Rue des Hauts
Rue du Château
Rue de la Station
Rue de Steinheim
Rue Saint-Nicolas
Rue Principale
Rue du Cimetière
Rue de la Montée
Rue de la Gare
Rue des Prés
Rue des Jardins

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE HAGUENAU

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Annexe Sanitaire

Assainissement

NOTE TECHNIQUE

7 COMMUNES CONCERNÉES PAR LE PRÉSENT DOCUMENT SUR LES 36 QUI COMPOSENT LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION :

BISCHWILLER,
HAGUENAU,
KALTENHOUSE,
OBERHOFFEN-SUR-MODER,
ROHRWILLER,
SCHIRRHEIN et
SCHIRRHOFFEN

1er envoi : Juin 2024 1ère phase

Communauté d'Agglomération de Haguenau
Direction des Cycles de l'Eau – 9 chemin du Gaz – 67500 HAGUENAU
https://www.agglo-haguenau.fr

Sommaire

1 GÉNÉRALITÉS 3
1.1 Structure administrative 3
1.2 Exercice de la compétence Assainissement 4
2 DESCRIPTION DES INSTALLATIONS 5
2.1 Système d'assainissement de Bischwiller 5
2.1.1 Epuration et installations intercommunales 5
2.1.2 Réseau communal de Bischwiller 6
2.1.3 Réseau communal de Kaltenhouse 6
2.1.4 Réseau communal d'Oberhoffen-sur-Moder 7
2.1.5 Réseau communal de Rohrwiller 7
2.1.6 Réseau communal de Schirrhein 7
2.1.7 Réseau communal de Schirrhoffen 8
2.2 Système d'assainissement de Haguenau 8
2.2.1 Epuration 8
2.2.2 Réseau communal de Haguenau 9
2.3 Système d'assainissement de Marienthal 10
2.3.1 Epuration 10
2.3.2 Réseau communal de Marienthal 10
3 PÉRIMETRES RÉGLEMENTAIRES 11
3.1 Zonages d'assainissement 11
3.2 Périmètres de protection des captages d'eau 11
4 PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET PERSPECTIVES 13
4.1 Système d'assainissement de Bischwiller et Environs 13
4.2 Systèmes d'assainissement de Haguenau et Marienthal 13
4.3 Principe général de gestion des eaux pluviales 14
5 CONCLUSION 15

1 GÉNÉRALITÉS

1.1 Structure administrative

La Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) est devenue compétente en matière d'assainissement sur son territoire en date du 1er janvier 2020, en application des dispositions prévues par la Loi du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite Loi NOTRe.

Elle décide de s'appuyer sur les structures syndicales existantes dans 29 des 36 communes de l'agglomération, en maintenant le transfert de compétence au SDEA Alsace-Moselle pour l'exercice de cette compétence.

Elle décide ensuite la création au 1er janvier 2024 d'une régie communautaire d'assainissement pour exercer cette compétence en régie sur les 7 communes non intégrées à cette structure syndicale : Bischwiller, Haguenau, Kaltenhouse, Oberhoffen-sur-Moder, Rohrwiller, Schirrhein et Schirrhoffen.

La carte exposée ci-dessous illustre la répartition de la gestion de la compétence assainissement sur le territoire communautaire au 1er janvier 2024.

La régie communautaire ainsi constituée assure la gestion de l'assainissement pour près de 61 000 habitants, soit deux tiers de la population totale de l'agglomération.

Le volume total d'effluents collectés par les installations d'assainissement avoisine 6,65 millions de mètres cubes par an pour l'ensemble de la régie communautaire.

La présente note porte sur le périmètre de cette régie communautaire.

1.2 Exercice de la compétence Assainissement

La CAH crée en 2022 une Direction des Cycles de l'Eau dotée des moyens humains et matériels pour la gestion des compétences communautaires d'eau potable, d'assainissement, d'eaux pluviales et de GEMAPI ([1]).

La Direction des Cycles de l'Eau de la CAH est installée au 9 chemin du Gaz à Haguenau et comprend 35 agents mutualisés en charge de la réalisation en régie de l'ensemble des missions du service de l'eau et de l'assainissement :

- La gestion de la clientèle et de la facturation,
- La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux sur les installations d'eau potable et d'assainissement,
- L'exploitation quotidienne des réseaux et des ouvrages,
- La surveillance de la qualité de l'eau et la maîtrise du traitement des eaux usées.

Les usagers de la régie peuvent contacter l'accueil de la direction au 03 88 73 71 71 pour tout renseignement concernant leur facture d'eau. Ils peuvent également s'y rendre pour tout renseignement concernant le service pendant les heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Les équipes techniques sont, elles, territorialisées pour une meilleure réactivité. Si les usagers de Haguenau peuvent contacter la Direction des Cycles de l'Eau pour tous renseignements ou urgences techniques. Les usagers des communes de Bischwiller, Kaltenhouse, Oberhoffen-sur-Moder, Rohrwiller, Schirrhein et Schirrhoffen peuvent contacter les agents territorialisés à Bischwiller au 03 88 53 99 45 ou contacter le SDEA Alsace-Moselle au 03 88 19 97 09 pour toute urgence technique (24h/24 7J/7).

[1] Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

2 DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

Les communes de la régie communautaire d'assainissement sont toutes équipées d'installations d'assainissement collectif. Les effluents collectés sont traités par 3 stations d'épuration.

Système d'assainissement	Communes raccordées	Caractéristiques
Bischwiller et Environs	BISCHWILLER	Capacité : 35 000 EH Mise en service en 1999
	KALTENHOUSE	
	OBERHOFFEN-SUR-MODER	
	ROHRWILLER	
	SCHIRRHEIN	
	SCHIRRHOFFEN	
Haguenau	HAGUENAU (hors Marienthal)	Capacité : 60 000 EH Mise en service en 2004
Marienthal	Marienthal	Capacité : 4 350 EH Mise en service en 1976 Mise à niveau en 2013

2.1 Système d'assainissement de Bischwiller

2.1.1 Epuration et installations intercommunales

La station d'épuration intercommunale de Bischwiller est exclusivement alimentée par pompage, depuis les postes de refoulement, qui équipent les bassins de pollution situés en aval de chacune des communes.

Cette station d'épuration, mise en service en 1999, est une station de type boues activées en aération prolongée, dont la capacité de traitement nominale est de 35 000 EH. Les eaux traitées sont rejetées dans la Moder conformément aux prescriptions fixées par l'arrêté préfectoral de rejet.

Les boues produites sont pour une partie valorisées par épandage agricole (selon plan d'épandage) et pour l'autre partie valorisées par compostage.

Le réseau d'assainissement intercommunal représente un linéaire total de 17,40 km de conduites de refoulement. Il permet d'acheminer les effluents de chaque commune vers la station d'épuration intercommunale par 6 branches de réseaux :

- Une conduite Ø 200 mm transportant les effluents de la partie Sud de Bischwiller vers la station de refoulement située rue de la Chartreuse à Bischwiller ;
- Une conduite Ø 300 mm transitant l'ensemble des effluents de Bischwiller, depuis la station de refoulement rue de la Chartreuse ;
- Une conduite Ø 150 mm recueillant les effluents de Kaltenhouse et les acheminant vers la station de refoulement d'Oberhoffen-sur-Moder située au niveau du giratoire RD29-RD337 ;

- Une conduite Ø 250 mm qui refoule conjointement les effluents de Kaltenhouse et d'Oberhoffen-sur-Moder, depuis la station de refoulement communale vers la station d'épuration ;
- Une conduite Ø 150 mm qui transporte les effluents de Rohrwiller ;
- Une conduite Ø 250 mm qui transporte les effluents de Schirrhein et Schirrhoffen.

2.1.2 Réseau communal de Bischwiller

La commune de Bischwiller est desservie principalement par un réseau de type unitaire, hormis les lotissements « La clé des Champs » et « Baumgarten », le parc d'activités « Les Couturiers », les zones industrielles rues du Rothbaechel et de l'Artisanat, les rues de Haguenau, Daniel Hirtz, Jean Valade, Louis Voeltzel, des Roseaux et de l'impasse des Charpentiers qui sont desservis par un réseau de type séparatif.

Le réseau d'assainissement de Bischwiller est décomposé en deux secteurs distincts :

- Le secteur Sud de Bischwiller, dont les effluents sont acheminés jusqu'à la station de pompage située rue de la Prairie, qui les envoie ensuite vers la station de refoulement de la rue de la Chartreuse ;
- La partie Nord de Bischwiller, dont les eaux usées sont dirigées gravitairement vers la station de refoulement située rue de la Chartreuse, suivant les axes rue du Général Rampont / rue de Rohrwiller et rue de Strasbourg / rue du Maréchal Foch / rue de la Couronne.

Ce réseau de collecte unitaire est équipé de 32 déversoirs d'orage, ouvrages qui permettent le délestage du réseau lors de fortes pluies.

Enfin, deux bassins de pollution équipent les postes de pompage de Bischwiller, rue de la Prairie (collecteurs surdimensionnés) et rue de la Chartreuse, pour limiter la fréquence des déversements vers le milieu naturel par temps de pluie.

2.1.3 Réseau communal de Kaltenhouse

La commune de Kaltenhouse est desservie par un réseau de type unitaire, hormis le lotissement « Les Bosquets » et la rue des Prés, qui sont équipés d'un réseau de type séparatif.

Le réseau s'articule autour de l'axe rue de la Liberté / rue des Messieurs et achemine les effluents vers la station de refoulement intercommunale située à l'aval de la commune, entre le cours d'eau de la Moder et la voie ferrée.

Ce réseau de collecte unitaire est équipé de 8 déversoirs d'orage, ouvrages qui permettent le délestage du réseau lors de fortes pluies.

Un bassin de pollution équipe le poste de pompage intercommunal, pour limiter la fréquence des déversements vers le milieu naturel par temps de pluie.

Il est à noter qu'une partie des effluents de la rue de Marienthal, située au Sud-Ouest de la commune, est dirigée vers la station d'épuration de Marienthal.

2.1.4 Réseau communal d'Oberhoffen-sur-Moder

La commune d'Oberhoffen-sur-Moder est desservie en majorité par un réseau de type unitaire, ainsi que par des réseaux de type pseudo séparatif et séparatif.

Les quartiers situés au Nord et à l'Ouest de la commune sont de type séparatif, ainsi que la zone commerciale de la Werb.

Une partie du réseau du centre de la commune, de type pseudo séparatif, recueille les eaux pluviales de chaussée et les dirige vers des fossés à l'extérieur de la commune.

Le réseau s'articule autour de deux axes principaux, situés rue Principale et rue de Schirrhein / rue de Bischwiller, qui acheminent les effluents vers la station de refoulement intercommunale située au niveau du giratoire RD29-RD337.

Ce réseau de collecte unitaire est équipé de 15 déversoirs d'orage, ouvrages qui permettent le délestage du réseau lors de fortes pluies.

Un bassin de pollution équipe le poste de pompage intercommunal, pour limiter la fréquence des déversements vers le milieu naturel par temps de pluie.

2.1.5 Réseau communal de Rohrwiller

Le réseau de la commune de Rohrwiller est constitué de collecteurs unitaires dans les parties anciennes du village (Grand'rue, rue du Presbytère, rue du Forgeron…) et dans les lotissements les plus anciens (rue des Lilas, rue des Jardins de la Moder…). Les extensions plus récentes du village sont assainies selon un mode séparatif (rues du Rettig, des Charmes, des Chênes, des Saules, des Tilleuls, Saint Wendelin, des Prés, des Pommiers, des Vergers, du Marais, des Cigognes, des Hérons et des Cygnes).

Le réseau s'articule autour d'un axe principal parcourant la Grand'rue, acheminant les effluents vers la station de refoulement implantée rue de la Moder.

Ce réseau de collecte unitaire est équipé de 2 déversoirs d'orage, ouvrages qui permettent le délestage du réseau lors de fortes pluies. Il est complété de trois stations de pompage communales :

- Une station de relevage des eaux usées rue des Roseaux ;
- Une station de relevage des eaux usées rue Saint Wendelin ;
- Une station de refoulement des eaux pluviales rue des Roseaux.

Enfin, un bassin de pollution de 130 m³ équipe le poste de pompage intercommunal, pour limiter la fréquence des déversements vers le milieu naturel par temps de pluie.

2.1.6 Réseau communal de Schirrhein

Le réseau de la commune de Schirrhein est essentiellement de type unitaire, hormis le lotissement « Les Myrtilles » qui est équipé d'un réseau séparatif.

De nombreux collecteurs d'eaux pluviales équipent également la commune, pour la canalisation des nombreux fossés présents, le raccordement des sources et avaloirs de rue et la canalisation des surverses d'assainissement.

Le réseau d'assainissement s'articule autour de deux axes majeurs, situés rue Principale et rue des Messieurs, dirigeant les effluents vers la station de refoulement intercommunale rue du Chemin de Fer.

Ce réseau de collecte unitaire est équipé de 11 déversoirs d'orage, ouvrages qui permettent le délestage du réseau lors de fortes pluies.

Un bassin de pollution de 300 m³ équipe le poste de pompage intercommunal, pour limiter la fréquence des déversements vers le milieu naturel par temps de pluie.

2.1.7 Réseau communal de Schirrhoffen

Le réseau de collecte de la commune de Schirrhoffen est principalement de type unitaire. Seul le lotissement situé au Nord-Est de la commune (rue du Facon, rue de l'Épervier) est équipé d'un réseau séparatif.

Il s'articule autour de deux axes majeurs, situés rue du Château et rue de Sessenheim, qui acheminent les effluents collectés depuis la rue Principale jusqu'à la station de refoulement intercommunale de la rue de la Station. Ces eaux sont alors envoyées vers la station de refoulement de Schirrhein (rue du Chemin de Fer). Un sud de la voie de chemin de fer, se trouve une seconde station de refoulement qui permet le relevage des effluents des quelques habitations se trouvant dans ce secteur.

Ce réseau de collecte unitaire est équipé de 3 déversoirs d'orage, ouvrages qui permettent le délestage du réseau lors de fortes pluies.

Un bassin de pollution de 300 m³ équipe le poste de pompage intercommunal, pour limiter la fréquence des déversements vers le milieu naturel par temps de pluie.

2.2 Système d'assainissement de Haguenau

2.2.1 Epuration

La station d'épuration de Haguenau est alimentée gravitairement directement depuis le réseau de collecte communal unitaire (Ø 1000 mm). Une alimentation secondaire par refoulement (Ø 250 mm) a été réalisée plus récemment avec le développement de la zone commerciale du Taubenhof pour l'acheminement des eaux usées strictes de la zone vers la fosse d'entrée de la station d'épuration. La station d'épuration est spécifique au traitement des effluents de la Ville, sans connexion intercommunale.

Cette station d'épuration, mise en service en 2004, est une station de type boues activées à faible charge, dont la capacité de traitement nominale est de 60 000 EH. L'installation comporte également un étage de digestion des boues d'épuration pour la production de biogaz et la réduction du volume final des boues à évacuer.

Ce digesteur est pour l'heure à l'arrêt en attendant sa réhabilitation complète programmée pour 2025.

Les eaux traitées sont rejetées dans la Moder, conformément aux prescriptions fixées par l'arrêté préfectoral de rejet, et les boues produites sont en totalité valorisées par compostage externalisé.

2.2.2 Réseau communal de Haguenau

La ville de Haguenau est équipée à 75 % de collecteurs d'assainissement de type unitaire. Seules les extensions urbaines les plus récentes sont équipées d'installations séparatives :

- La zone commerciale du Taubenhof ;
- La zone industrielle de la Sandlach ;
- La zone d'activité de l'Aérodrome ;
- La zone résidentielle pavillonnaire située au Nord de la route Schweighouse ;
- Le lotissement à l'extrémité Nord de l'avenue de Wissembourg ;
- Le lotissement rue des Iris / rue des Tulipes (quartier Bildstoeckel) ;
- Le lotissement rue Philippe Boeddecker / rue Jean-François Rauski (quartier Schloessel) ;
- Le lotissement rue de la Teinturerie (quartier Schloessel) ;
- L'extension route de Forstheim jusqu'au Hundshof.

Le réseau de collecte s'organise autour de deux collecteurs terminaux :

- Le collecteur terminal Sud qui ceinture la ville au Sud le long du ruisseau des Jésuites, depuis le secteur de l'Hôpital civil jusqu'à la rue du Château Fiat ;
- Le collecteur terminal Nord qui longe la Moder canalisée et le canal de dérivation de la Moder, et qui achemine les effluents du centre-ville et des quartiers Nord en direction de la station d'épuration.

Le hameau de Harthouse est raccordé aux installations d'assainissement de Haguenau par un collecteur gravitaire qui longe la route départementale 1340 jusqu'à la piscine de plein air de Haguenau.

Ce réseau de collecte unitaire est équipé de 30 déversoirs d'orage, ouvrages qui permettent le délestage du réseau lors de fortes pluies. Parmi eux, 7 déversoirs sont équipés d'autosurveillance pour vérifier la conformité du fonctionnement du système d'assainissement.

La ville dénombre enfin une 10aine de bassins de pollution de faible capacité (quelques 10aines de m³) pour la régulation locale des débits.

Un vaste programme de construction de bassins de pollution de plus grande ampleur est en cours de mise en œuvre, pour limiter la fréquence des déversements vers le milieu naturel par temps de pluie.

2.3 Système d'assainissement de Marienthal

2.3.1 Epuration

Marienthal dispose de sa propre station d'épuration située rue du Carmel. Cette station d'épuration est alimentée gravitairement directement depuis le réseau de collecte communal unitaire (Ø 500 mm). Elle traite les effluents des usagers de Marienthal, y compris ceux des usagers de Marienthal-Gries et Marienthal-Kaltenhouse.

Cette station d'épuration, mise en service en 1976, puis remise à niveau en 2013, est une station de type boues activées, dont la capacité de traitement nominale est de 4 350 EH.

Les eaux traitées sont rejetées dans le cours d'eau du Rothbaechel, conformément aux prescriptions fixées par l'arrêté préfectoral de rejet, et les boues produites sont stockées sur place sous forme liquide, puis acheminées par citerne vers la filière de traitement des boues de la station d'épuration de Haguenau.

2.3.2 Réseau communal de Marienthal

Le réseau d'assainissement de Marienthal est majoritairement constitué de collecteurs unitaires. Seuls les nouveaux quartiers pavillonnaires situés à l'Ouest sont équipés de réseaux séparatifs. Les différentes branches principales de collecte (rue de la Gare, route de Haguenau, rue du Rothbaechel, rue Principale à Gries) se rejoignent route de Haguenau, au croisement du cours d'eau du Rothbaechel, avant de rejoindre la station d'épuration par un collecteur terminal Ø 500 mm.

Ce réseau de collecte unitaire est équipé de 5 déversoirs d'orage, ouvrages qui permettent le délestage du réseau lors de fortes pluies. Aucun bassin de pollution n'est présent dans la localité.

3 PÉRIMETRES RÉGLEMENTAIRES

3.1 Zonages d'assainissement

L'étude de zonage relative à l'assainissement non collectif définit les zones du territoire réservées aux techniques d'assainissement non collectif. Dans ce cas, elle préconise également les filières à mettre en œuvre. Il ne s'agit toutefois pas d'un document de programmation de travaux. Le zonage ne crée pas de droits acquis pour les tiers et ne fige pas une situation en matière d'assainissement. Cela implique notamment que les constructions situées en zones « assainissement collectif » ne bénéficient pas d'un droit à disposer d'un équipement collectif à une échéance donnée.

L'étude ne porte pas sur les zones pour lesquelles il n'y avait pas de perspective d'urbanisation au moment de l'étude. Aussi, en cas d'urbanisation de ces zones, il conviendra de respecter les modalités d'assainissement préconisées dans l'annexe sanitaire du document d'urbanisme en vigueur. Au besoin, une révision des zonages d'assainissement pourra être menée pour garantir une concordance entre ces zonages d'assainissement et le zonage du PLUi.

A ce jour, toutes les 7 communes de la régie communautaire décrites dans ce document sont couvertes par un zonage de l'assainissement collectif et non collectif :

- Le zonage de la Ville de Haguenau (yc Marienthal) approuvé en 2016 ;
- Le zonage de l'ex-Communauté de Communes de Bischwiller et Environs approuvé en 2005.

3.2 Périmètres de protection des captages d'eau

Les bans communaux des communes de Bischwiller, Oberhoffen-sur-Moder, Rohrwiller et Herrlisheim sont concernés par les périmètres de protection rapprochée des forages des champs captant de la CAH.

Les forages d'Oberhoffen-sur-Moder et de Bischwiller sont déclarés d'utilité publique par l'arrêté préfectoral du 6 mai 1986, au bénéfice du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Basse-Moder, aujourd'hui dissous et intégré à la CAH. Cet arrêté a fait l'objet de modifications par arrêtés en date du 25 octobre 2017, puis du 11 juin 2024.

Les forages de Rohrwiller, plus au Sud, sont déclarés d'utilité publique par l'arrêté préfectoral du 5 janvier 2011, au bénéfice du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Basse-Moder, aujourd'hui dissous et intégré à la CAH.

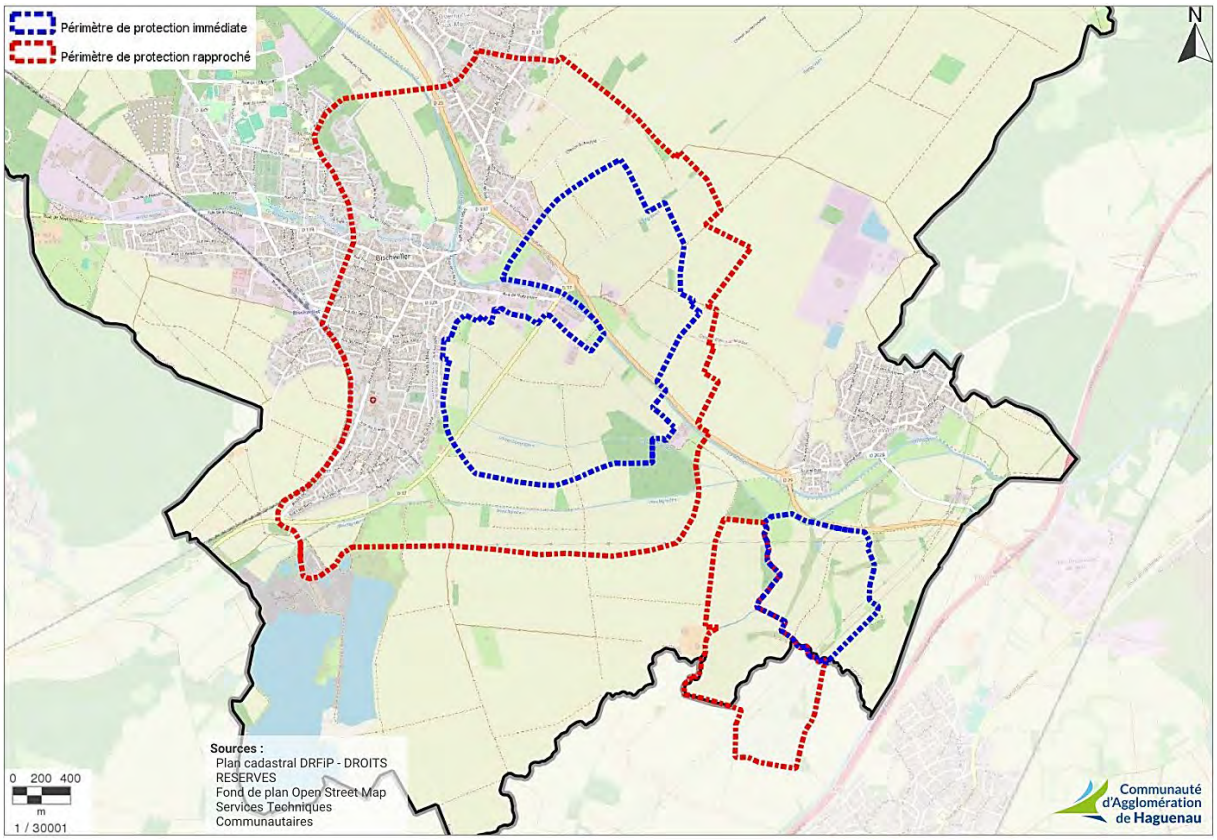

Le ban communal de Haguenau est également concerné par les périmètres de protection éloignée des forages de Schweighouse-sur-Moder et de Weitbruch, respectivement par arrêté préfectoral du 15 novembre 2019 et du 8 décembre 2008.

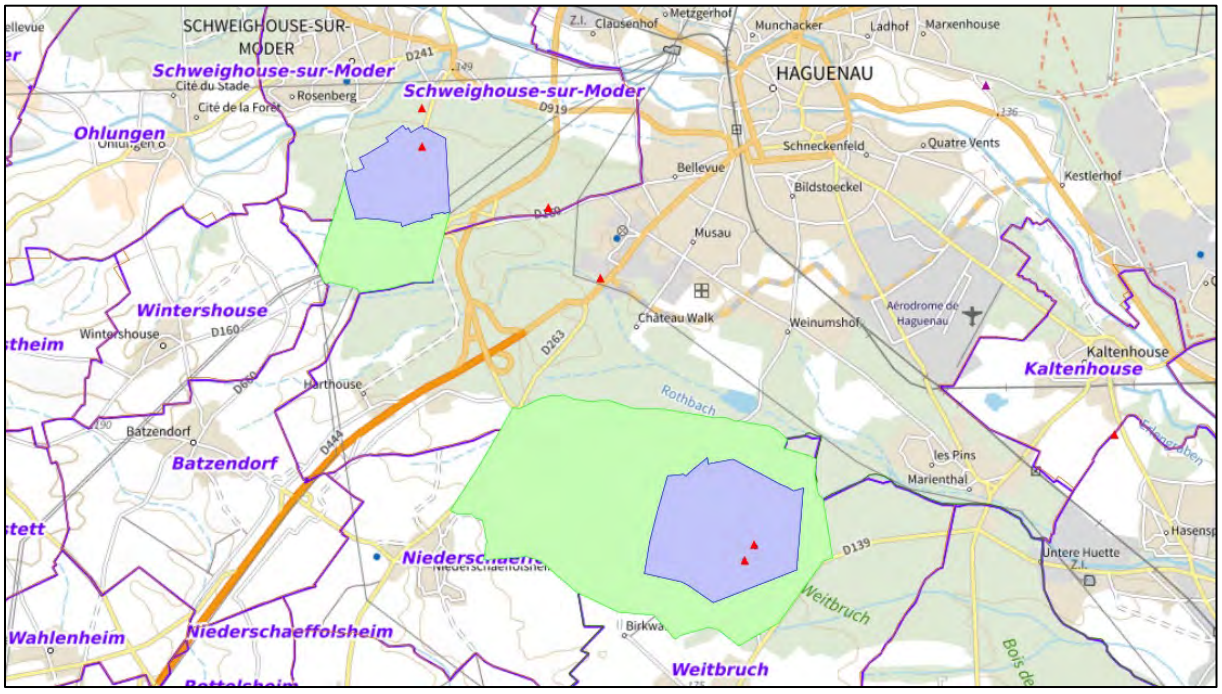

Extrait carto.atlasante.fr (PPR en bleu / PPE en vert)

Tout projet à l'intérieur de ces périmètres de protection devra faire l'objet d'une déclaration auprès de l'Agence Régionale de Santé Alsace qui précisera les interdictions, contraintes et prescriptions à respecter.

4 PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET PERSPECTIVES

4.1 Système d'assainissement de Bischwiller et Environs

Une étude diagnostic des réseaux d'assainissement a été menée en 2016 par le bureau d'études BEREST, pour le compte de la Communauté de Communes de Bischwiller et Environs, gestionnaire de l'assainissement à cette date. Cette étude a permis :

- De modéliser l'ensemble des réseaux pour mettre en évidence les insuffisances hydrauliques,
- De rechercher les arrivées d'eaux claires parasites, notamment sur les communes de Schirrhein et Schirrhoffen, particulièrement concernées par cette problématique,
- De réaliser une étude de temps de pluie pour définir les mesures à mettre en œuvre pour ne pas dégrader le milieu naturel,
- De lister et proposer les équipements à mettre en place pour les déversoirs d'orage concernés par l'autosurveillance des réseaux,
- De proposer un programme pluriannuel de travaux.

Cette étude a été réalisée conformément aux méthodes préconisées par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Depuis, les principaux travaux de renforcement de collecteurs ont été réalisés, tous comme les travaux d'équipement des déversoirs d'orage soumis à l'autosurveillance.

La collectivité poursuite la réalisation du programme de travaux par des opérations de chemisage des collecteurs pour réhabiliter les réseaux et lutter contre l'arrivée des eaux claires parasites, et une opération d'extension du bassin de pollution de Schirrhein, rue du Chemin de Fer (2024/2025).

4.2 Systèmes d'assainissement de Haguenau et Marienthal

Une étude diagnostic des réseaux d'assainissement a été menée en 2018 par le bureau d'études ARTELIA, pour le compte de la Ville de Haguenau, gestionnaire de l'assainissement à cette date. Cette étude a permis :

- De modéliser l'ensemble des réseaux pour mettre en évidence les insuffisances hydrauliques,
- De réaliser une étude de temps de pluie pour définir les mesures à mettre en œuvre pour ne pas dégrader le milieu naturel, et notamment la construction de bassins de pollution,
- De proposer un programme pluriannuel de travaux.

Depuis, les principaux travaux de renforcement de collecteurs ont été réalisés.

La collectivité poursuite la réalisation du programme de travaux par la construction des bassins de pollution nécessaires à l'atteinte de conformité du système d'assainissement, et des opérations de chemisage des collecteurs pour réhabiliter les réseaux et lutter contre l'arrivée des eaux claires parasites.

4.3 Principe général de gestion des eaux pluviales

La gestion des eaux pluviales des nouvelles zones respectera les principes de Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP), en privilégiant l'infiltration des eaux de pluies au plus proche de leur point de précipitation et en favorisant des solutions fondées sur la nature (espaces verts en décaissé, noues d'infiltration, etc.).

Pour toute nouvelle construction, y compris les extensions des bâtiments existants et les opérations d'ensemble (lotissements, zones d'activités…), des dispositifs de gestion des eaux pluviales à la parcelle sont obligatoires. Ils concernent aussi bien les eaux pluviales générées par les espaces communs (voirie, place, parking, espaces verts…) que les eaux des parcelles et terrains privés. Les eaux pluviales collectées ne seront pas dirigées vers le réseau public d'assainissement unitaire, sauf impossibilité dûment démontrée.

Les dispositifs de gestion de ces eaux pluviales pourront alors consister en :

- La limitation de l'imperméabilisation ou encore la végétalisation des toitures, en complément avec une des solutions alternatives ci-après ;
- L'infiltration dans le sol, sous réserve de compatibilité avec les dispositions des périmètres de protection des captages d'eau potable, de profondeur suffisante de la nappe, et sous réserve que le projet ne soit pas situé à proximité d'une source de pollution atmosphérique, dans le panache d'une pollution de la nappe ou sur un site dont le sol est susceptible d'être pollué ;
- L'utilisation des espaces extérieurs, légèrement en contrebas de la voirie, pouvant supporter sans préjudice une lame d'eau de faible hauteur, le temps d'un orage (jardins, allées, bassins, noues, places de stationnement, place de retournement…). Cette solution sera combinée avec les précédentes, le cas échéant.

Si aucune de ces solutions ne peut être appliquée, sous réserve d'autorisation du gestionnaire du milieu, les eaux pluviales pourront être évacuées directement vers un émissaire naturel à écoulement superficiel (cours d'eau, fossé…), éventuellement par l'intermédiaire d'un réseau pluvial, moyennant une rétention avec restitution limitée. Dans tous les cas, les rejets ne devront pas faire peser sur les fonds inférieurs une servitude supérieure à celle qui prévalait avant le projet (cf. Code Civil, articles 640 et 641).

En cas d'impossibilité de rejet vers un tel émissaire, le rejet pluvial pourra exceptionnellement être dirigé vers le réseau public d'assainissement unitaire, moyennant une limitation de débit, conformément aux prescriptions du règlement de service en vigueur et accord du gestionnaire.

Pour tout projet d'aménagement supérieur ou égal à un hectare, ou interceptant un bassin versant supérieur ou égal à un hectare, le maître d'ouvrage du projet consultera les services de la Police de l'Eau en application des articles L.214-1 et suivants du Code de l'Environnement. Ainsi, le projet pourra être soumis aux dispositions définies par la Préfecture de Région et pourra faire l'objet d'une déclaration, voire d'une demande d'autorisation.

Parallèlement, si les eaux pluviales sont rejetées vers un réseau d'assainissement pluvial ou unitaire, le maître d'ouvrage du projet d'aménagement sollicitera

l'autorisation du gestionnaire de ce réseau récepteur. De manière générale, les demandes de raccordement à un réseau unitaire de telles opérations, sauf circonstances particulières, ne se verront pas accorder de suite favorable.

Les aménagements internes de la zone nécessaires à la gestion des eaux pluviales sont à la charge du constructeur qui doit réaliser les dispositifs adaptés au terrain et à l'opération. Ces aménagements pourront être complétés par un dispositif de prétraitement adapté conformément à la réglementation en vigueur.

5 CONCLUSION

Les systèmes d'assainissement de Bischwiller et Environs, Haguenau et Marienthal présentent un fonctionnement optimal par temps sec. Les installations de collecte, de transport et de traitement des eaux usées répondent aux besoins actuels et futurs des agglomérations raccordées.

La collectivité œuvre cependant à améliorer les performances des systèmes d'assainissement par temps de pluie. La mise en œuvre du programme de bassins de pollution à Haguenau et le déraccordement progressif et généralisé des eaux pluviales sur tout le territoire de la régie communautaire, tant sur domaine public que privé, doit permettre à terme d'atteindre la conformité règlementaire.

C'est pourquoi, dans toutes les zones où un nouvel aménagement est prévu, le traitement à la parcelle de la totalité des eaux pluviales devient la règle, en application des dispositions du règlement du service public d'assainissement en vigueur sur le territoire de la régie communautaire.

Concernant la desserte des nouvelles constructions par les installations publiques d'assainissement, les possibilités de raccordement sont régies par l'étude des zonages d'assainissement collectif et non-collectif.

Enfin, pour ne pas entraver les projets de développement futurs, la réglementation du PLUi devra autoriser la construction de réseaux enterrés et de tout ouvrage et bâtiment nécessaires au fonctionnement ou au renforcement des installations d'assainissement dans toutes les zones.

Haguenau, le 30 juin 2024

Rédigée par	Validée par
Le Directeur des Cycles de l'Eau	Le Directeur Général Adjoint
Mathieu STEINMETZ	Laurent TIMMEL

PLUi

Plan local d'urbanisme intercommunal

Communauté d'Agglomération de Haguenau

adeus

L'agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur

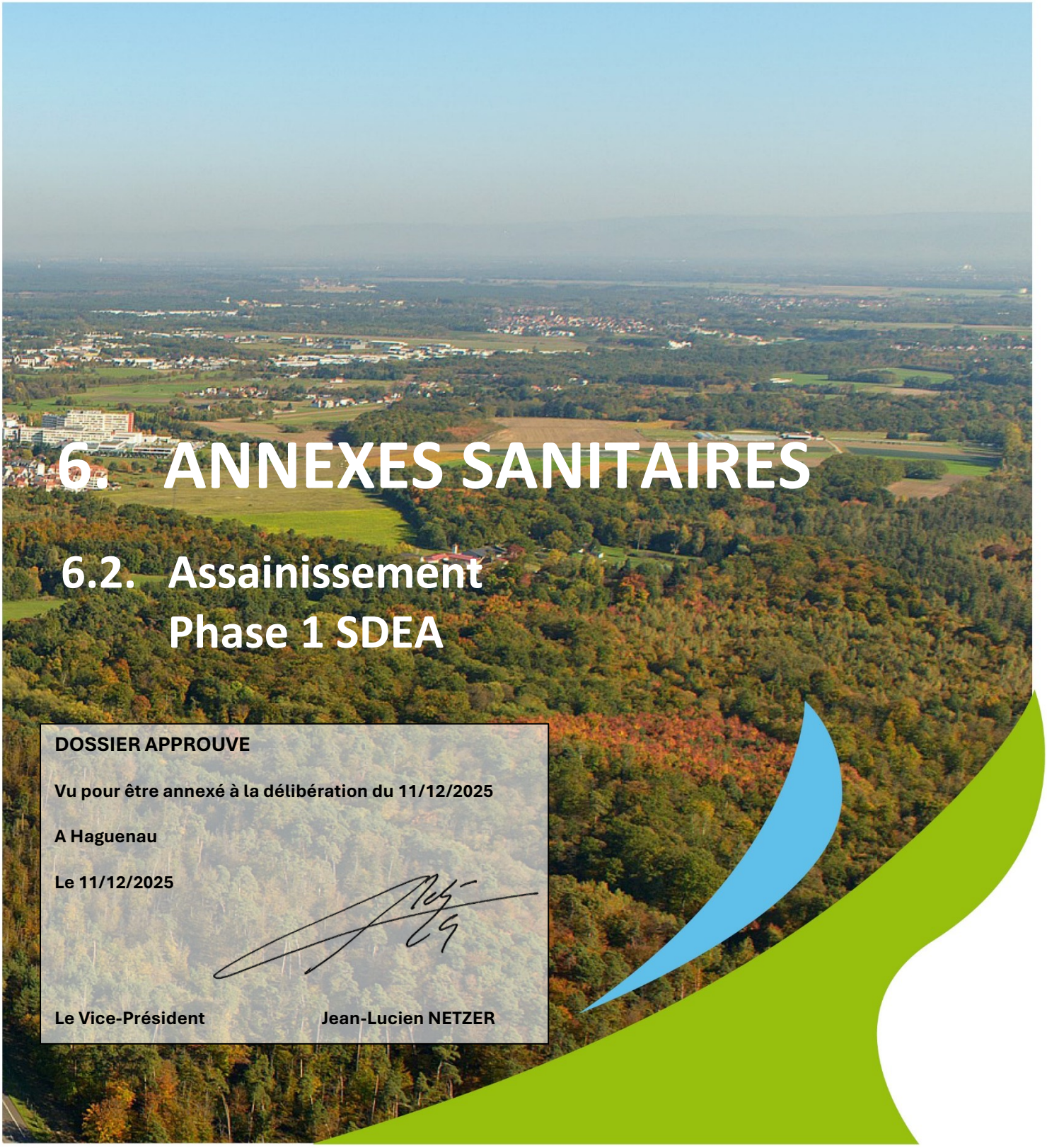

6. ANNEXES SANITAIRES

6.2. Assainissement
Phase 1 SDEA

DOSSIER APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du 11/12/2025

A Haguenau

Le 11/12/2025

Le Vice-Président **Jean-Lucien NETZER**

Batzendorf - Bernolsheim - Berstheim - Bilwisheim - Bischwiller - Bitschhoffen - Brumath - Dauendorf
Donnenheim - Engwiller - Haguenau - Hochstett - Huttendorf - Kaltenhouse - Kindwiller - Krautwiller - Kriegsheim
Mittelschaeffolsheim - Mommenheim - Morschwiller - Niedermodern - Niederschaeffolsheim - Oberhoffen-sur-Moder - Ohlungen
Olwisheim - Rohrwiller - Rottelsheim - Schirrhein - Schirrhoffen - Schweighouse-sur-Moder - Uhlwiller - Uhrwiller - Val-de-Moder - Wahlenheim
Wintershouse - Wittersheim

SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT
ALSACE - MOSELLE
(ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 26-12-1958 MODIFIÉ)
Espace Européen de l'Entreprise - Schiltigheim - CS 10 020 - 67 013 Strasbourg CEDEX

PÉRIMÈTRE DE LA RÉGION DE BRUMATH

Réseau d'Assainissement Intercommunal

PLAN GÉNÉRAL

Création du plan : 16-04-2004
Mise à jour : 04-04-2023
Dessiné par : V. AMBOS
Validé par : J. BECKER

Echelle : 1/20 000

Légende:

- Station d'épuration
- Station de relèvement ou de refoulement
- Déversoir d'orage
- Bassin d'orage
- Régulateur de débit
- Regard de régulation
- Séparateur d'hydrocarbures
- Regard de mise en charge
- Chambre à vannes
- Réseau d'assainissement communal gravitaire
- Réseau d'assainissement communal sous pression
- Réseau d'assainissement intercommunal gravitaire
- Réseau d'assainissement intercommunal sous pression
- (5) Numérotation des Stations de collecte
- (7) Numérotation des Stations de transport
- (2) Numérotation des Ouvrages Sensibles
- Numérotation des Vannes pour hautes eaux

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA * SCAN25 - IGN Paris - Reproduction interdite - Licence n°9278

ADRESSES	NUMEROS	Refoulement	Relèvement	Pompes	Gare de Lancement	Télégestion
STATIONS DE COLLECTE						
BRUMATH Rue de la Gare	1		oui	2	non	oui
BRUMATH Complexe Sportif	2	oui		2	non	non
BRUMATH Place Victor Fischer	3		oui	2	non	oui
BRUMATH Stephansfeld	4	oui		2	oui	oui
BRUMATH Rue de la Scierie	5		oui	2	non	oui
BRUMATH Rue Basse	6		oui	2	non	oui
OLWISHEIM Rue Muehlfeld	7		oui	2	non	oui
STATIONS DE TRANSPORT						
BERNOLSHEIM Rue des Vignes	20	oui		2	oui	oui
BILWISHEIM Rue de Mittelschaeffolsheim	21	oui		2	oui	oui
DONNENHEIM Rue du Canal	22	oui		2	oui	oui
KRAUTWILER Rue de l'Ecole	23		oui	2	non	oui
KRIEGSHEIM Rue Principale	24	oui		2	oui	oui
ROTTELSHEIM Rue de Brumath	25	oui		2	oui	oui
WINGERSHEIM Rue du Noyer	26	oui		2	oui	oui

STATION D'EPURATION
EQ / HAB. : 21000
VOLUME : 5115 m³ / j (temps sec)
VOLUME : 9315 m³ / j (temps de pluie)
Mise en Service : 2003
Exutoire : La Zorn

STATION D'EPURATION
EQ / HAB. : 5200
VOLUME : 1415 m³ / j
Mise en Service : 2011
Exutoire : Le Muhlgraben

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Région de Brumath

Bernolsheim

Réseau d'assainissement

Création du plan : 01/07/1996
Mise à jour réseaux : 13/02/2024
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :
Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

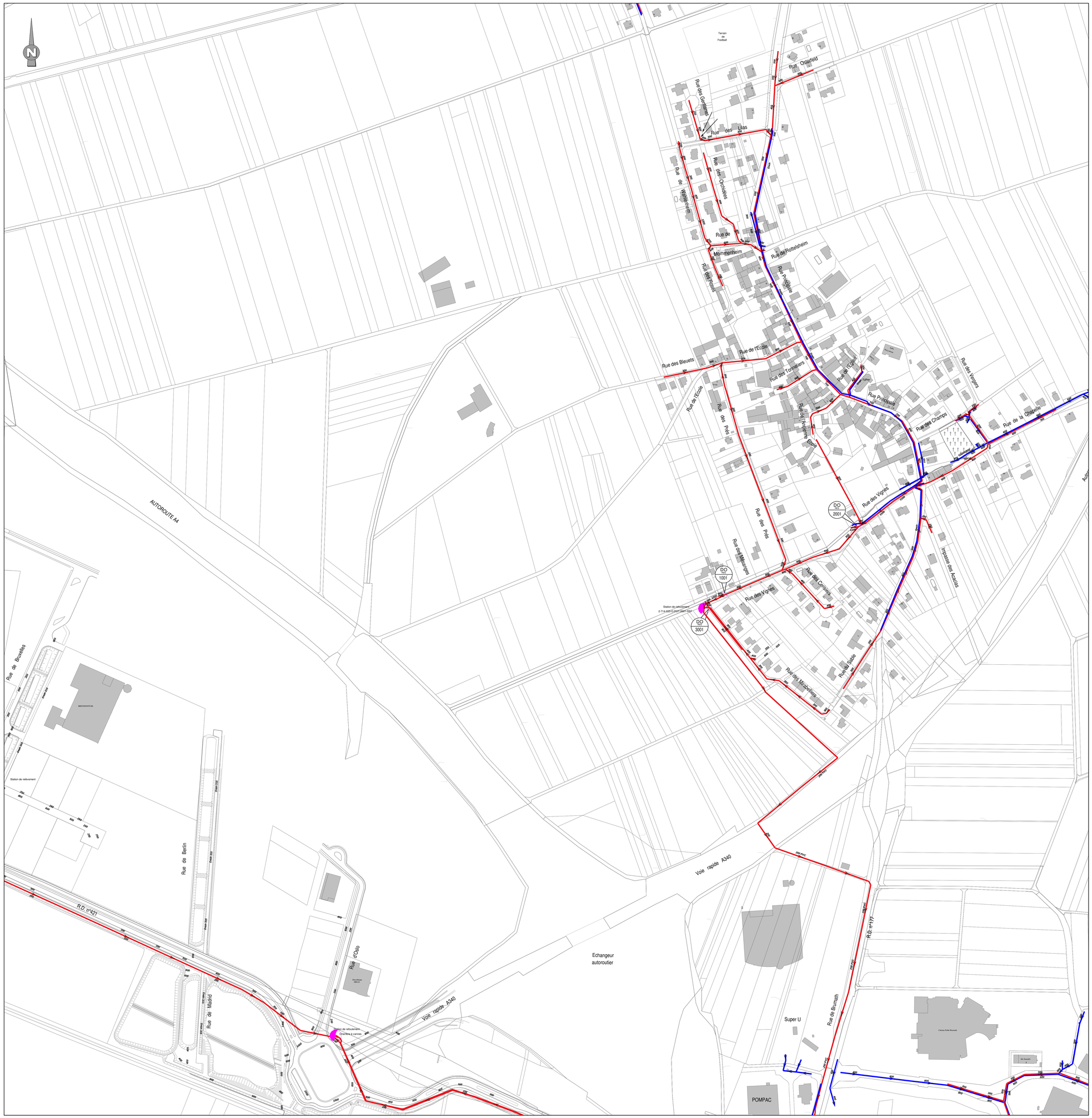

SDEA

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Région de Brumath

Brumath

Secteur Zone d'Activités Nord

Réseau d'assainissement

Création du plan : 01/04/1997
Mise à jour réseaux : 13/09/2023
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :
Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/4

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

EFQM

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tél. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Région de Brumath

Brumath

Secteur Ville Nord

Réseau d'assainissement

Création du plan : 01/04/1997
Mise à jour réseaux : 13/09/2023
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :
Edition du plan : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 2/6

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA.
SCAN25 : IGN Paris. - Reproduction interdite - Licence n°5278

EFDM

SDEA

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Région de Brumath

Brumath

Secteur Ville Sud

Réseau d'assainissement

Création du plan : 01/04/1997
Mise à jour réseaux : 13/09/2023
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 3/4

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

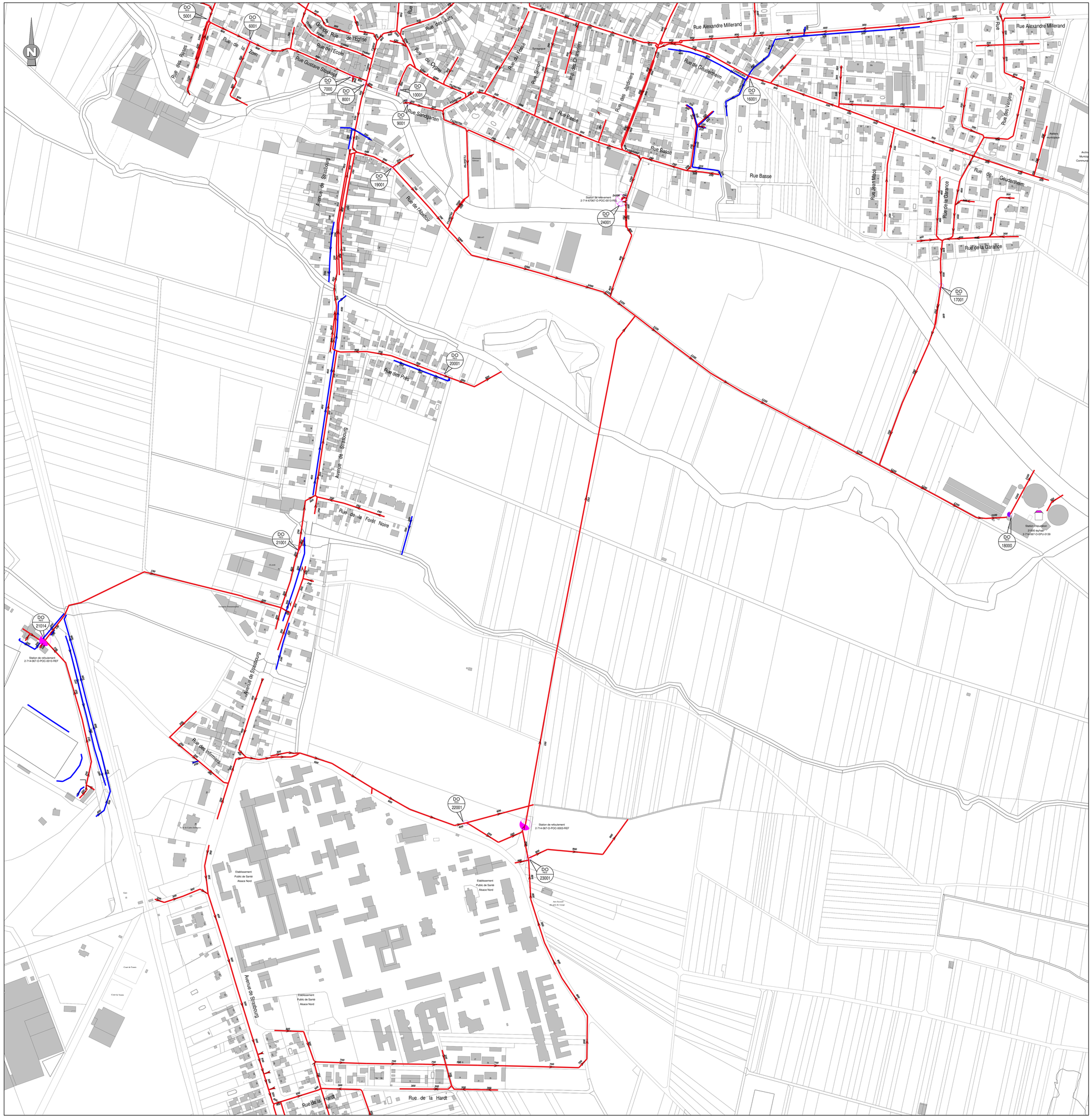

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Région de Brumath

Brumath

Secteur Zone d'Activités Sud

Réseau d'assainissement

Création du plan : 01/06/1997
Mise à jour réseaux : 13/09/2023
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

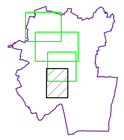

Planche : 4/4

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

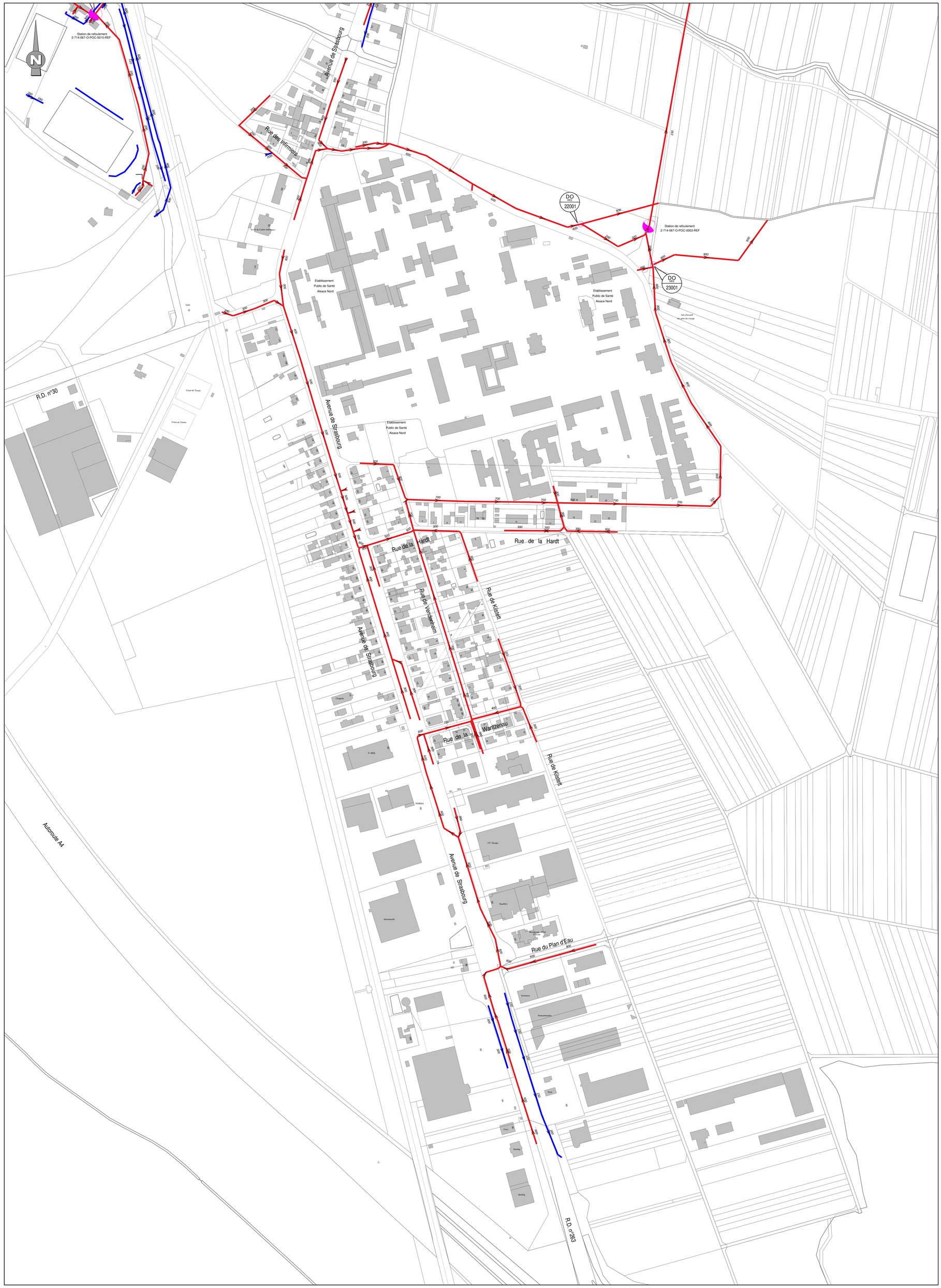

SDEA
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Région de Brumath

Krautwiller

Secteur Moulin des Moines

Réseau d'assainissement

Création du plan : 10/07/2008
Mise à jour réseaux : 18/08/2023
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

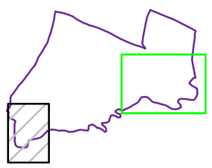

Planche : 2/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

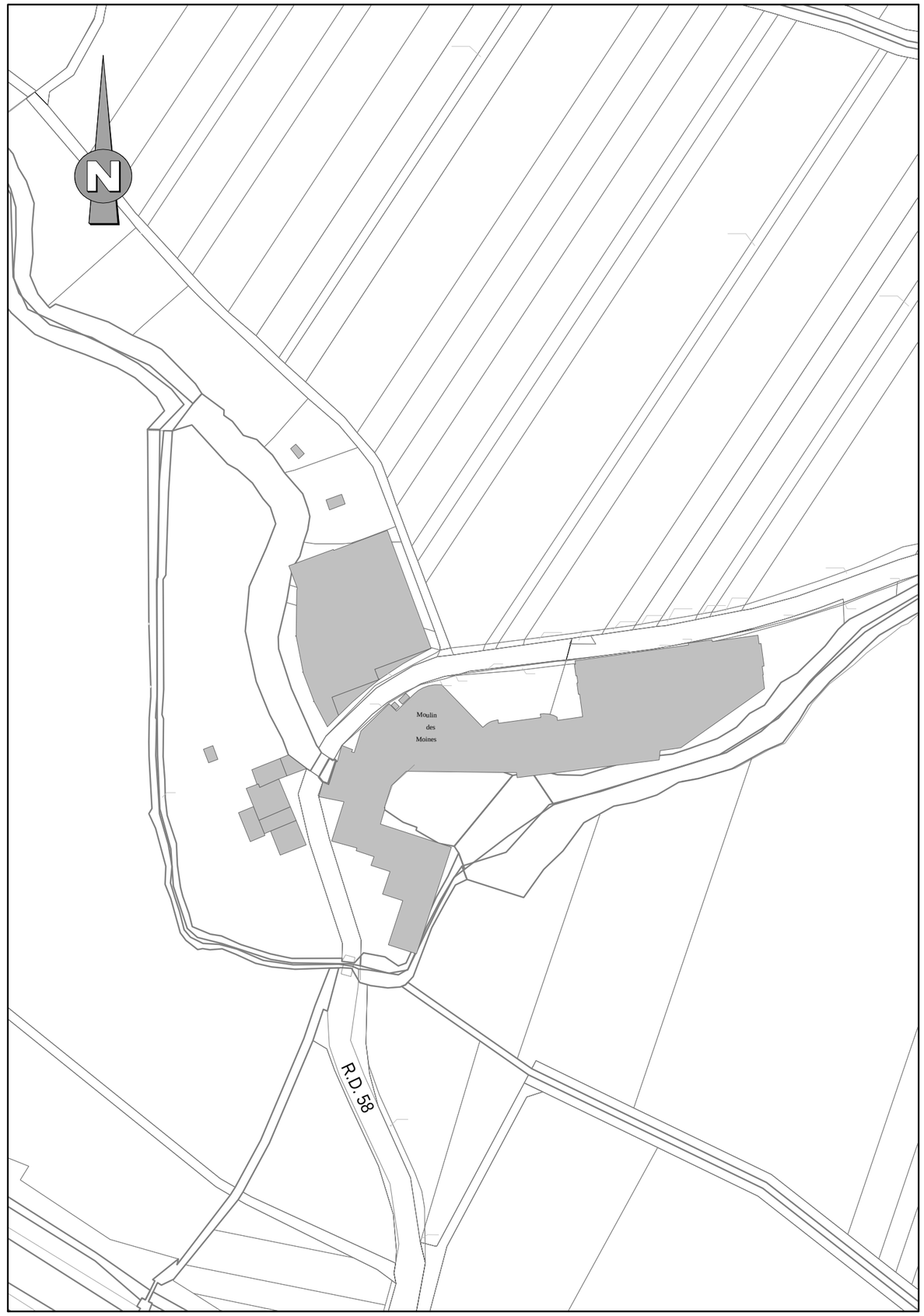

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Région de Brumath

Krautwiller

Réseau d'assainissement

Création du plan : 10/07/2008
Mise à jour réseaux : 18/08/2023
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

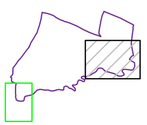

Planche : 1/2

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

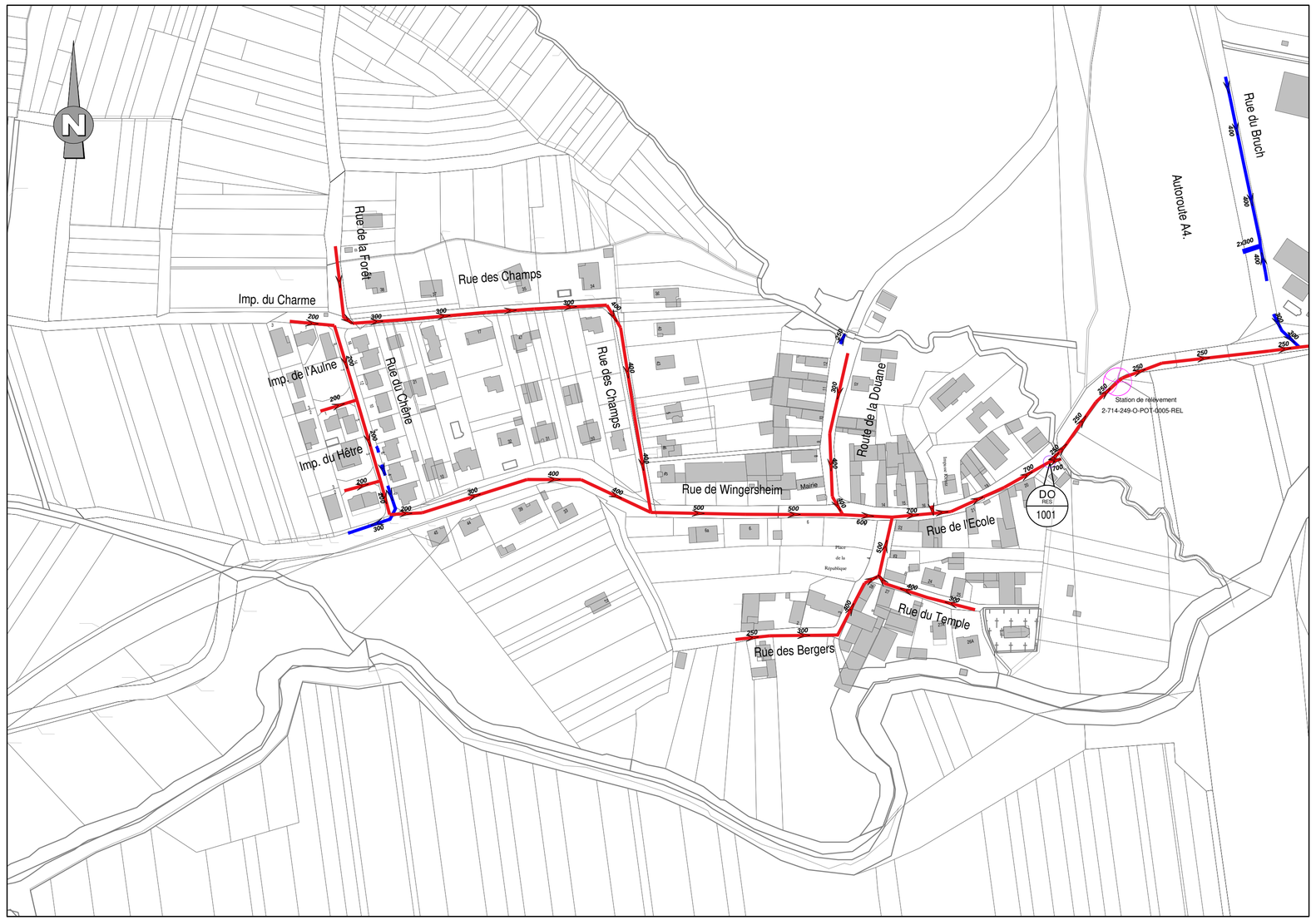

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Région de Brumath

Kriegsheim

Réseau d'assainissement

Création du plan : 09/09/2003
Mise à jour réseaux : 23/01/2024
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

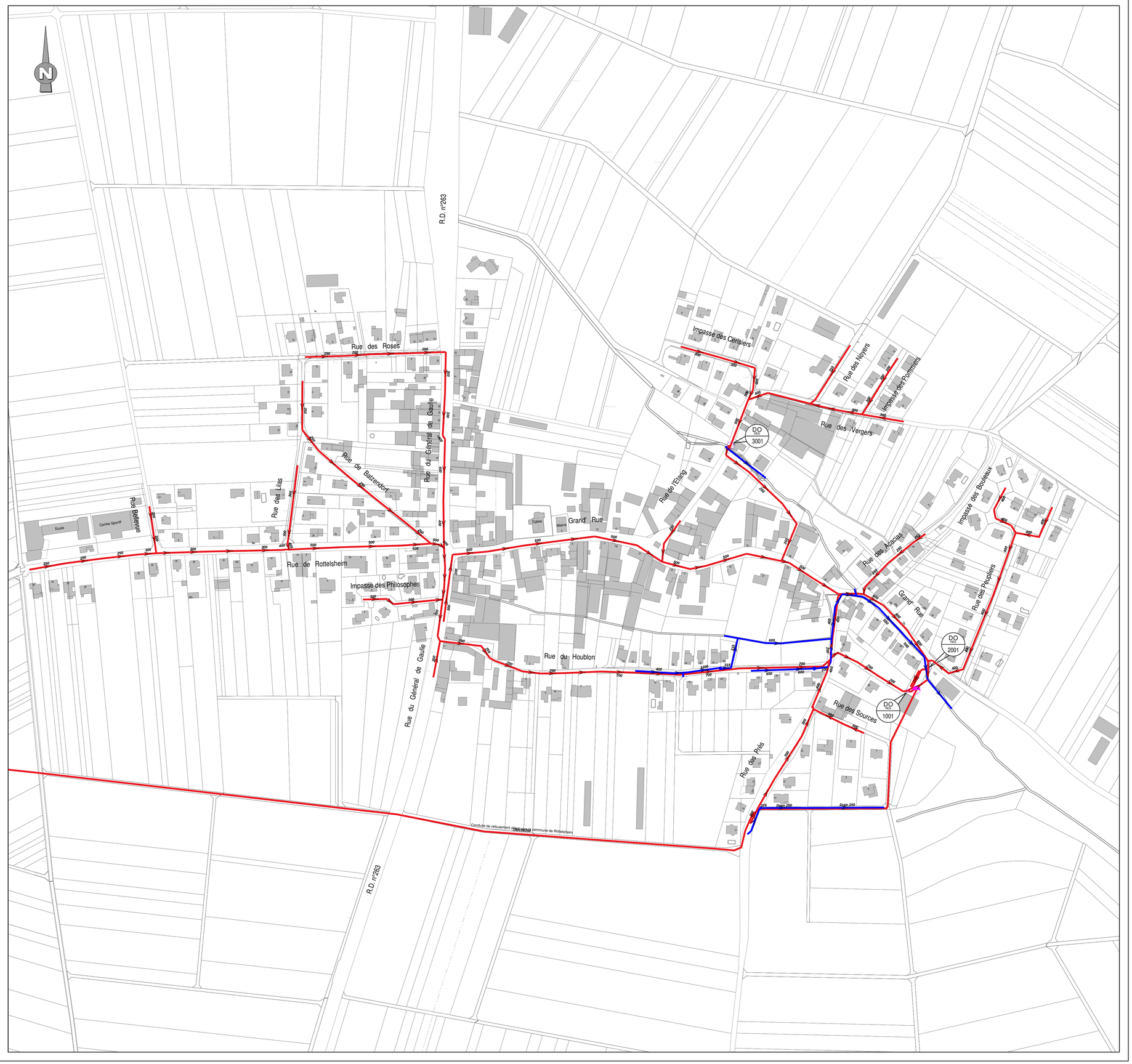

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Région de Brumath

Rottelsheim

Réseau d'assainissement

Création du plan : 10/12/1997
Mise à jour réseaux : 25/02/2022
Dessinateur : M. OTTMANN

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

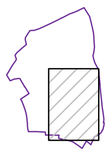

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

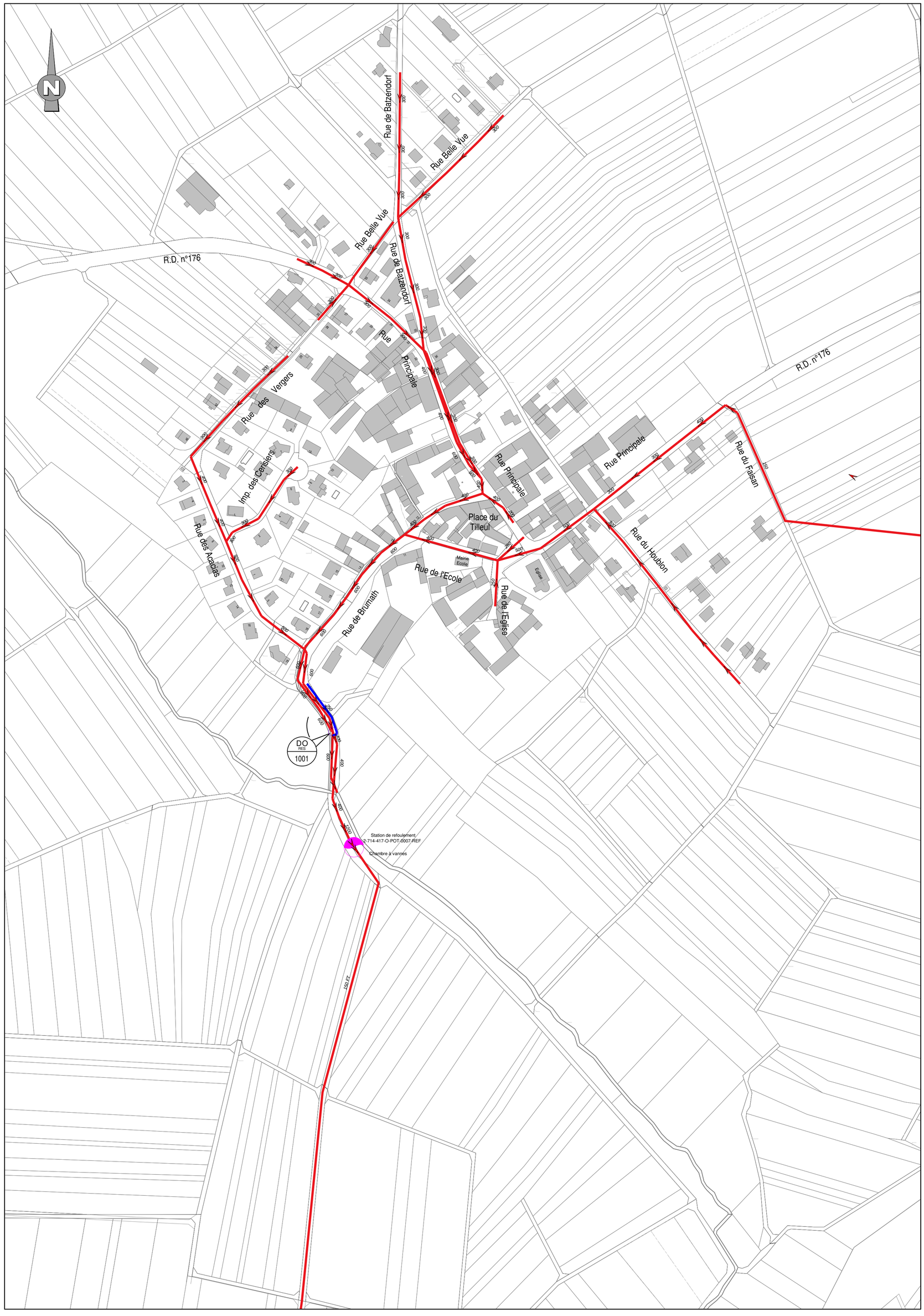

SDEA

SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT
ALSACE - MOSELLE
(ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 26-12-1958 MODIFIÉ)
Espace Européen de l'Entreprise - Schiltigheim - CS 10 020 - 67 013 Strasbourg CEDEX

PÉRIMÈTRE DE MOMMENHEIM ET ENVIRONS

Réseau d'Assainissement Intercommunal

PLAN GÉNÉRAL

Création du plan : 27-01-2004
Mise à jour : 25-04-2022
Dessiné par : P. KLING
Validé par : J. BECKER

Echelle : 1/20 000

Légende:

- Station d'épuration
- Station de relèvement ou de refoulement
- Déversoir d'orage
- Bassin d'orage
- Régulateur de débit
- Séparateur d'hydrocarbures
- Regard de mise en charge
- Chambre à vannes
- Réseau d'assainissement communal gravitaire
- Réseau d'assainissement communal sous pression
- Réseau d'assainissement intercommunal gravitaire
- Réseau d'assainissement intercommunal sous pression
- Numérotation des Stations de collecte
- Numérotation des Stations de transport
- Numérotation des Ouvrages Sensibles
- Numérotation des Vannes pour hautes eaux

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA * SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n^ 9278

ADRESSES	NUMEROS	Refoulement	Relèvement	Pompes	Gare de Lancement	Télégestion
STATIONS DE COLLECTE						
RINGENDORF Route de Kirrwiller	1	oui		2	oui	oui
MOMMENHEIM Rue des Chênes	2	oui		2	non	oui
MOMMENHEIM Rue du Moulin	3	oui		2	non	non
STATIONS DE TRANSPORT						
BUSWILLER Chemin Rural	10	oui		2	oui	oui

BUSWILLER
BO Ø 2000 V = 85 m³ L = 27 m
BO EP à ciel ouvert
Régulateur de débit 13 l/s
125
200
RINGENDORF
BO Ø 2000 V = 47 m³ L = 15 m
BO EP Ø 1000 V = 30 m³ L = 39 m
Bassin d'Orage Cyclonique V = 145 m³
Régulateur de débit type Vortex
Régulateur de débit 11 l/s
125 FT
ETTENDORF
BO EP Ø 1000 V = 30 m³ L = 16 m
BO Ø 1600 V = 102 m³ L = 51 m
Régulateur de débit
300
250
ALTECKENDORF
BO EP Ø 1100 V = 114 m³ L = 120 m
Régulateur de débit
BO EP Ø 1400 V = 37 m³ L = 24 m
BO Ø 1100 V = 114 m³ L = 120 m
BO Ø 1200 V = 68 m³ L = 60 m
Régulateur de débit 15 l/s
Régulateur de débit 9 l/s
BO circulaire V = 1100 m³
400 FT
MINVERSHEIM
BO Ø 1000 V = 19 m³ L = 25 m
BO EP Ø 1600 V = 205 m³ L = 102 m
BO Ø 1200 V = 56 m³ L = 41 m
300 FT
WITTERSHEIM
BO Ø 1000 V = 22 m³ L = 28 m
BO Ø 2000 V = 166 m³ L = 53 m
Régulateur de débit 2 l/s
HOCHSTETT
BO Ø 2000 V = 80 m³ L = 26 m
Régulateur de débit 10 l/s
BO EP à ciel ouvert
Régulateur de débit 7 l/s
300 PVC
200 FT
WAHLENHEIM
BO EP Ø 1000 V = 35 m³ L = 44 m
BO EP à ciel ouvert
Régulateur de débit
BO EP Ø 1000 V = 148 m³ L = 188 m
BO EP Ø 1200 V = 178 m³ L = 157 m
BO Ø 1200 V = 46 m³ L = 41 m
BO EP rectangulaire 30ml - 16ml
Régulateur de débit 10 l/s
BO EP Ø 1500 V = 162.5 m³ L = 92 m
BO EP Ø 1500 V = 174 m³ L = 98.5 m
BO Ø 1200 V = 85 m³ L = 75 m
Régulateurs de débit
BO EP Ø 1500 V = 18 m³ L = 10 m
Régulateur de débit 30 l/s
Régulateur de débit 110 l/s
MOMMENHEIM
BO EP à ciel ouvert V = 1530 m³
Régulateur de débit 10 l/s
Régulateur de débit 105 l/s
BO EP Ø 1000 V = 212 m³ L = 270 m
BO EP Ø 1000 V = 115 m³ L = 146 m
BO Ø 2000 V = 285 m³ L = 3x30 m
Régulateur de débit 13 l/s
BO Ø 900 V = 158 m³ L = 248 m
Régulateur de débit 7 l/s
500
600
STATION D'EPURATION
EQ / HAB. : 6000
VOLUME : 2000 m³ / j
Mise en Service : 1997
Exutoire : La Zorn

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Mommenheim et Environs

Hochstett

Réseau d'assainissement

Création du plan : 25/11/2009
Mise à jour réseaux : 25/06/2020
Dessinateur : P. KLING

Légende PLU :

Edition du plan le :
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

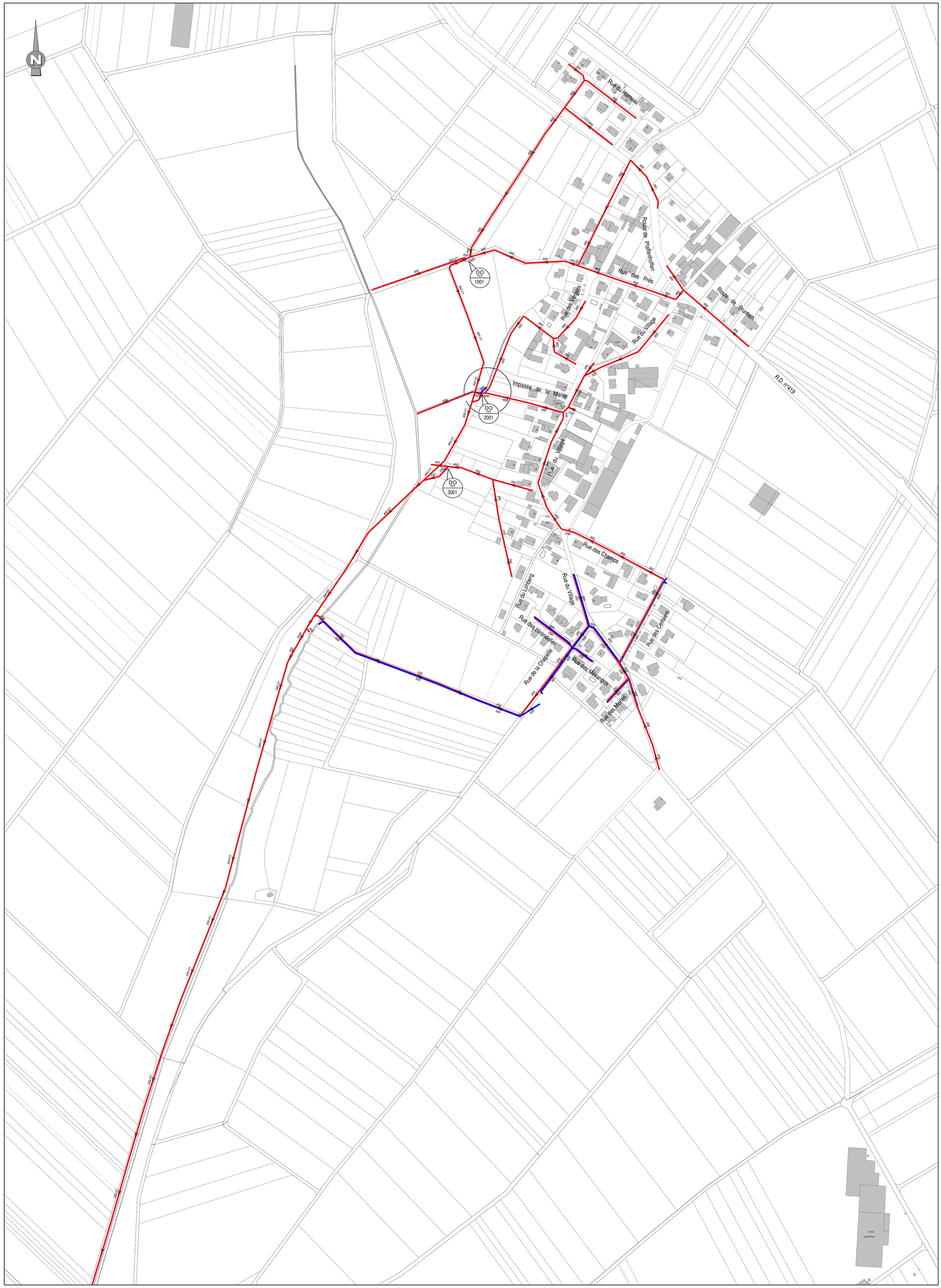

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Mommenheim et Environs

Mommenheim

(Secteur Ouest)

Réseau d'assainissement

Création du plan : 20/09/2003
Mise à jour réseaux : 23/05/2024
Dessinateur : A. PANTZER

Légende PLU :
Edition du plan le :
sur la base du Plan de Zonage reçu le :

Tableau d'assemblage :

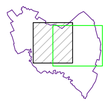

Planche : 1 /2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

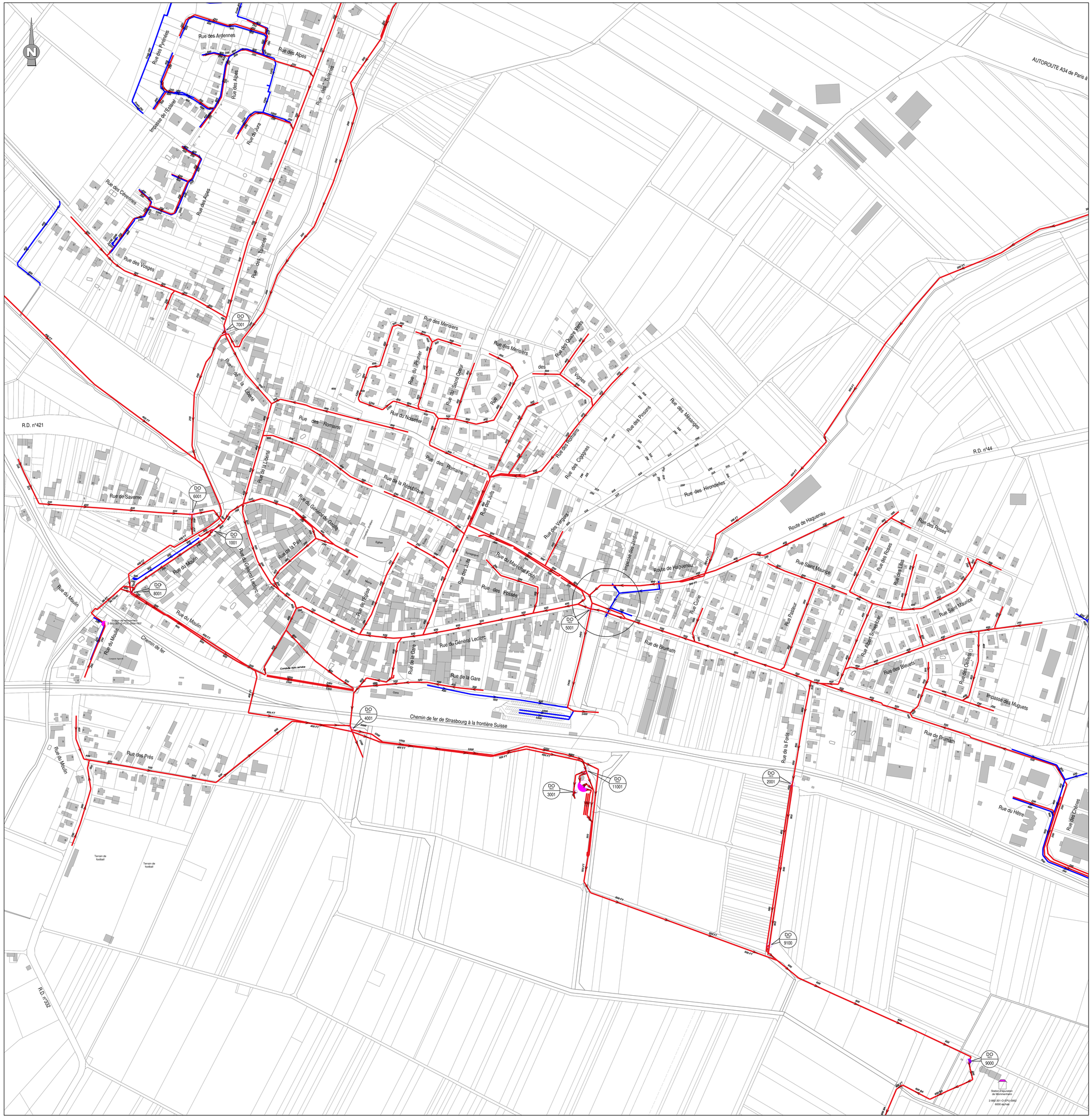

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Mommenheim et Environs

Mommenheim

(Secteur Est - ZAC)

Réseau d'assainissement

Création du plan : 29/09/2003
Mise à jour réseaux : 23/05/2024
Dessinateur : A. PANTZER

Légende PLU :
Edition du plan le :
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 2/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

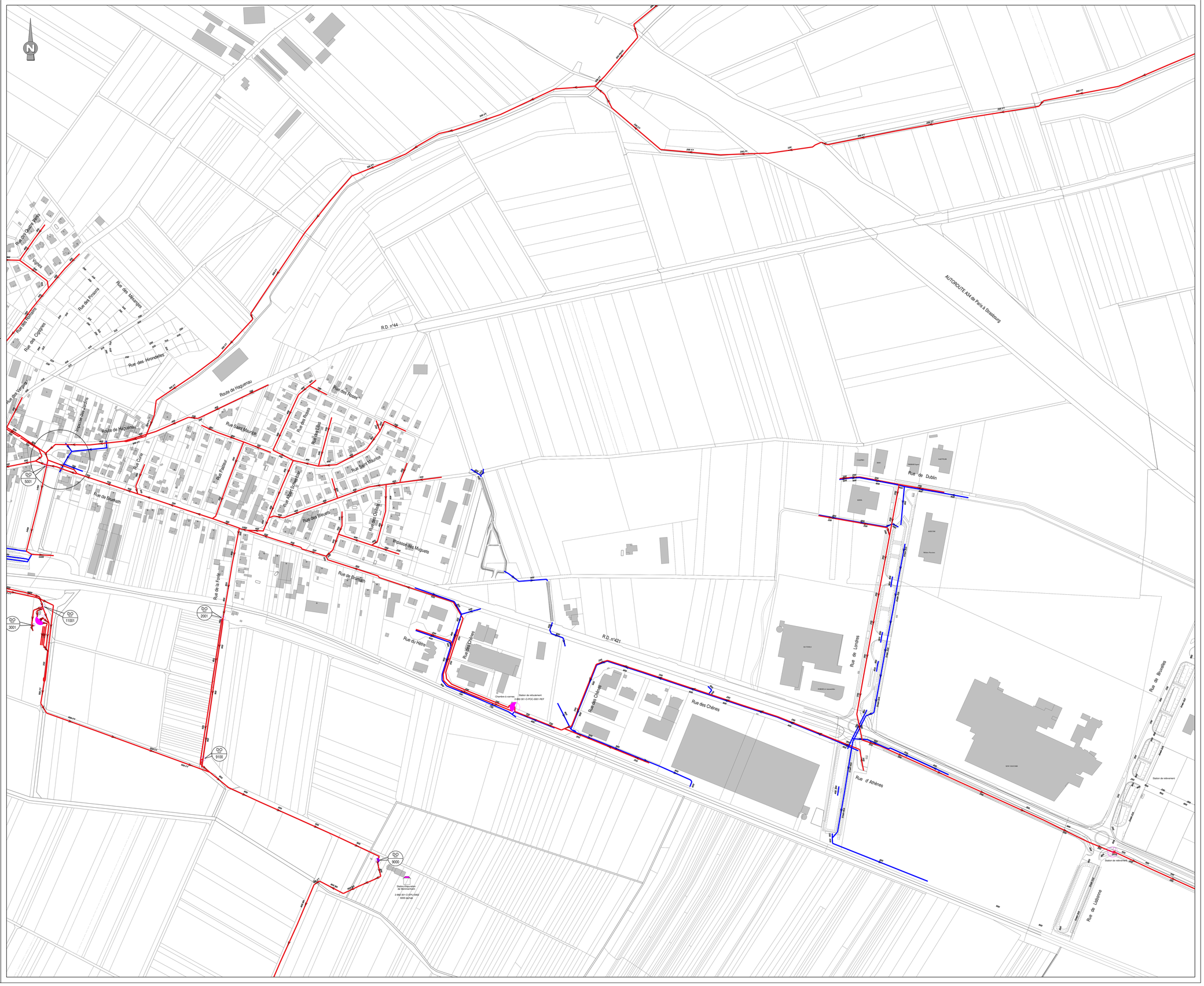

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Mommenheim et Environs

Wahlenheim

Réseau d'assainissement

Création du plan : 04/12/2009
Mise à jour réseaux : 25/06/2020
Dessinateur : P. KLING

Légende PLU :

Edition du plan le :
sur la base du Plan de Zonage reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

SDEA
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Mommenheim et Environs

Wittersheim

Réseau d'assainissement

Création du plan : 26/11/2009
Mise à jour réseaux : 10/08/2022
Dessinateur : A. PANTZER

Légende PLU :

Edition du plan le :
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

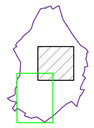

Planche : 1/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

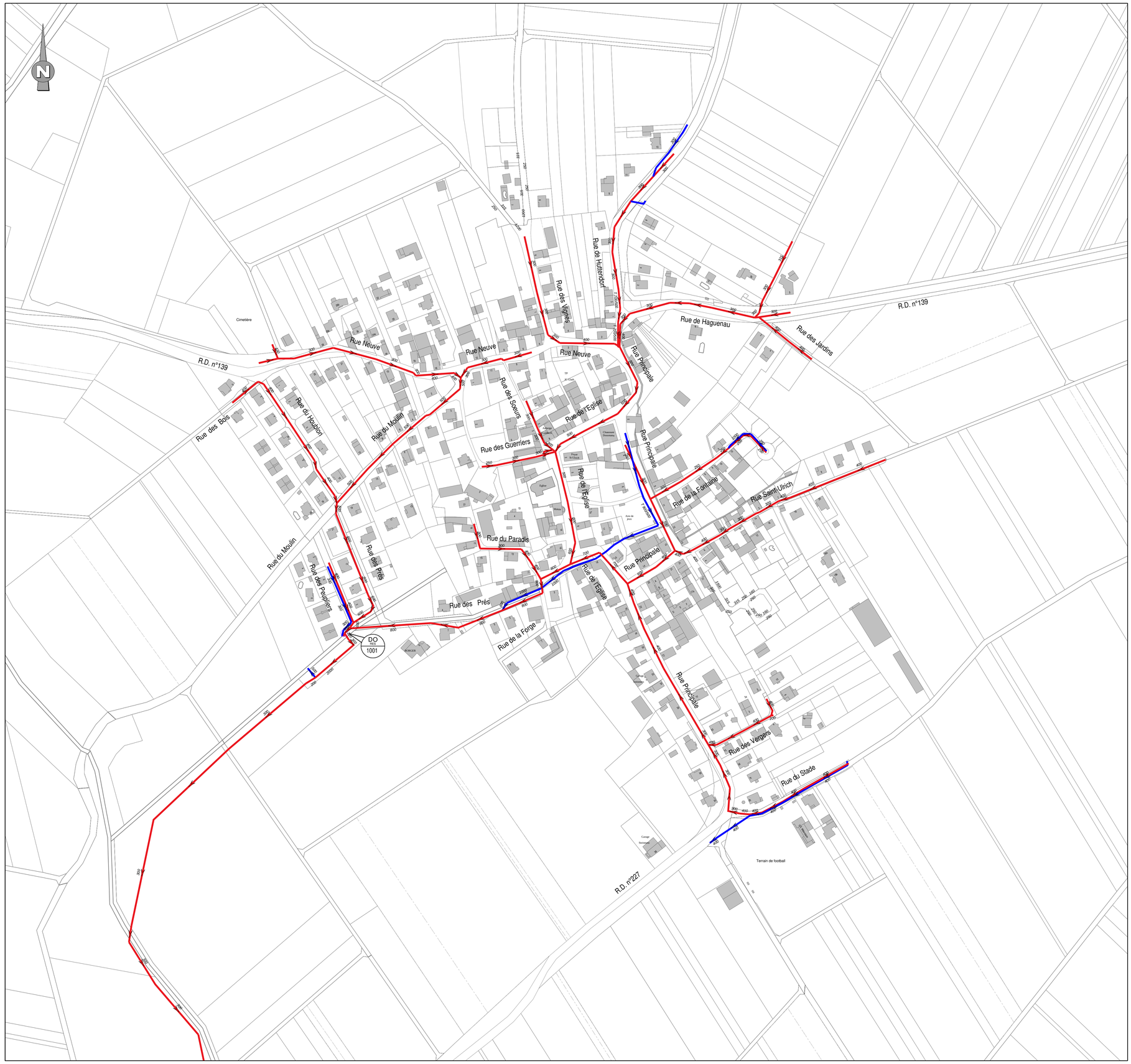

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Mommenheim et Environs

Wittersheim

(Secteur Gebolsheim)

Réseau d'assainissement

Création du plan : 26/11/2009
Mise à jour réseaux : 19/08/2022
Dessinateur : A. PANTZER

Légende PLU :

Edition du plan le :
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

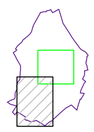

Planche : 2/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

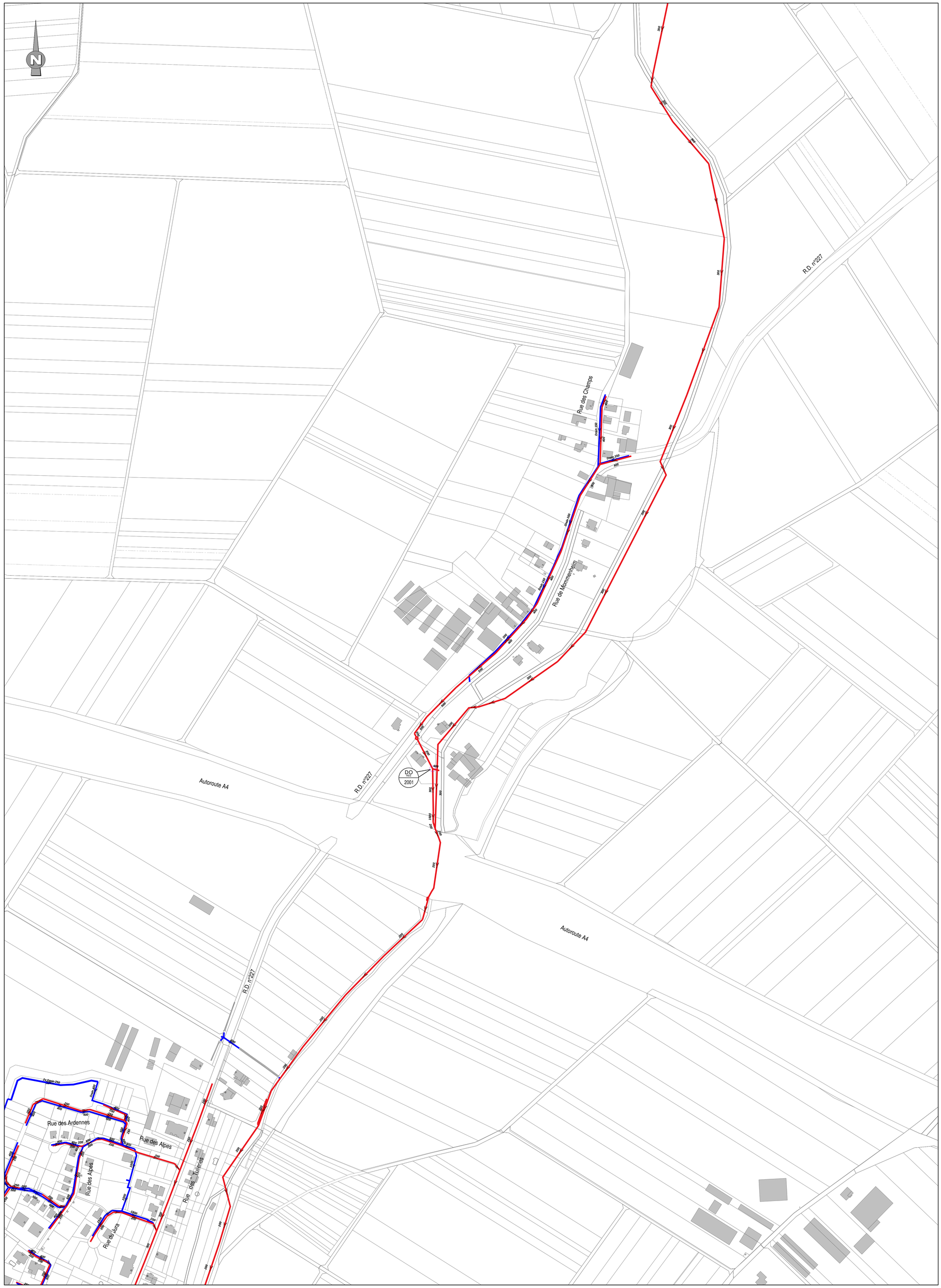

ADRESSES	NUMEROS	Refoulement	Relèvement	Pompes	Gare de Lancement	Télégestion
STATIONS DE COLLECTE						
PFAFFENHOFFEN Rue des Mésanges	1	oui		2	non	oui
PFAFFENHOFFEN Rue de Saverne (Etang)	2	oui		2	non	non
PFAFFENHOFFEN Route de Saverne	3		oui	2	non	oui
UBERACH Chemin de la Moder	4		oui	1	non	non
STATIONS DE TRANSPORT						
MULHAUSEN Route de Rothbach	10	oui		2	non	oui
NIEFERN Rue d'Uhrwiller	11	oui		2	non	non
KINDWILLER Chemin Rural	12	oui		2	oui	oui
BITSCHOFFEN Rue de la Forêt	13	oui		2	oui	oui
BITSCHOFFEN Rue des Vignes	14	oui		2	non	oui

OUVRAGES SENSIBLES

ADRESSES	NUMEROS	SITES	EMPLACEMENTS DES PLAQUETTES DE SIGNALISATION
KINDWILLER Rue Principale	1	Régulateur de débit (sortie BO)	
KINDWILLER Chemin de la Source	2	Régulateur de débit (sortie BO)	

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

PÉRIMÈTRE DU VAL DE MODER
SIVU MODER-ROTHBACH
PÉRIMÈTRE DE BICHHOLTZ-MULHAUSEN

Réseau d'assainissement Intercommunal

PLAN GÉNÉRAL

Création du plan : 01/07/2003
Mise à jour : 28/05/2024
Dessiné par : Vincent AMBOS

Échelle : 1 / 20 000

Service SIG

Légende:

- Station d'épuration
- Station de relèvement ou de refoulement
- Déversoir d'orage
- Bassin d'orage
- Régulateur de débit
- Regard de régulation
- Séparateur d'hydrocarbures
- Regard de mise en charge
- Chambre à vannes
- Numérotation des Station de collecte
- Numérotation des Station de transport
- Numérotation des Ouvrages Sensibles
- Numérotation des Vannes pour hautes eaux
- Réseau d'assainissement communal gravitaire
- Réseau d'assainissement communal sous pression
- Réseau d'assainissement intercommunal gravitaire
- Réseau d'assainissement intercommunal sous pression

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

BISCHHOLTZ
MULHAUSEN
NIEFERN
UHRWILLER
KINDWILLER
ENGWILLER
BITSCHHOFFEN
VAL DE MODER
NIEDERMODERN
SCHALKENDORF
RINGELDORF

BO Ø1800 V = 107.5 m³ L = 42.3 m
Bassin d'Orage Cyclonique V = 120 m³
Bassin d'Orage Cyclonique V = 300 m³
Bassin d'Orage Cyclonique V = 300 m³
Bassin d'Orage Cyclonique V = 300m³
Bassin d'Orage Cyclonique V = 170m³
Bassin d'Orage Cyclonique V = 1300m³
BO Ø1000 V = 25 m³ L = 2x12 m
BO Ø1200 V = 138 m³ L = 2x61 m
BO Ø1400 V = 82.5 m³ L =53.6 m
BO Ø1200 V = 145 m³ L = 2x64 m
BO Ø1100 V = 15.20 m³ L = 14.5 m
BO Ø1000 V = 36.5 m³ L = 45.35 m
BO Ø800 V = 11 m³ L = 21.90 m
BO Ø1600 V = 72 m³ L = 40 m
BO Ø1600 V = 184.6 m³ L = 91.90 m
Bassin de Rétention EP
Bassin de Rétention EP
2 Bassins de Rétention
Bassins de Rétention
Régulateur de débit
Régulateur de débit 10 L/s
Régulateur de débit 10 L/s
Régulateur de débit 10 L/s
Régulateur de débit
Régulateur de débit
Régulateur de débit
Régulateur de débit
Régulateur de débit
Regard de régulation EM
125
200
200
200
200 PVC
200 PVC
150 Ft
200 Ft
300 Ft
400 Ft

STATION D'EPURATION
EQ / HAB. 11 000
VOLUME 4400 m³ / j
Mise en Service : 1994
Réhabilitation : 2024
M.E.S.T. 880 kg / j
D.C.O. 1320 kg / j
N.T.K. 165 kg / j
P.T. 44 kg / j
Exutoire : La Moder

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Moder-Rothbach

Bitschhoffen

Réseau d'assainissement

Création du plan : 01/12/2000
Mise à jour réseaux : 10/08/2011
Dessinateur : D. GACKEL

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

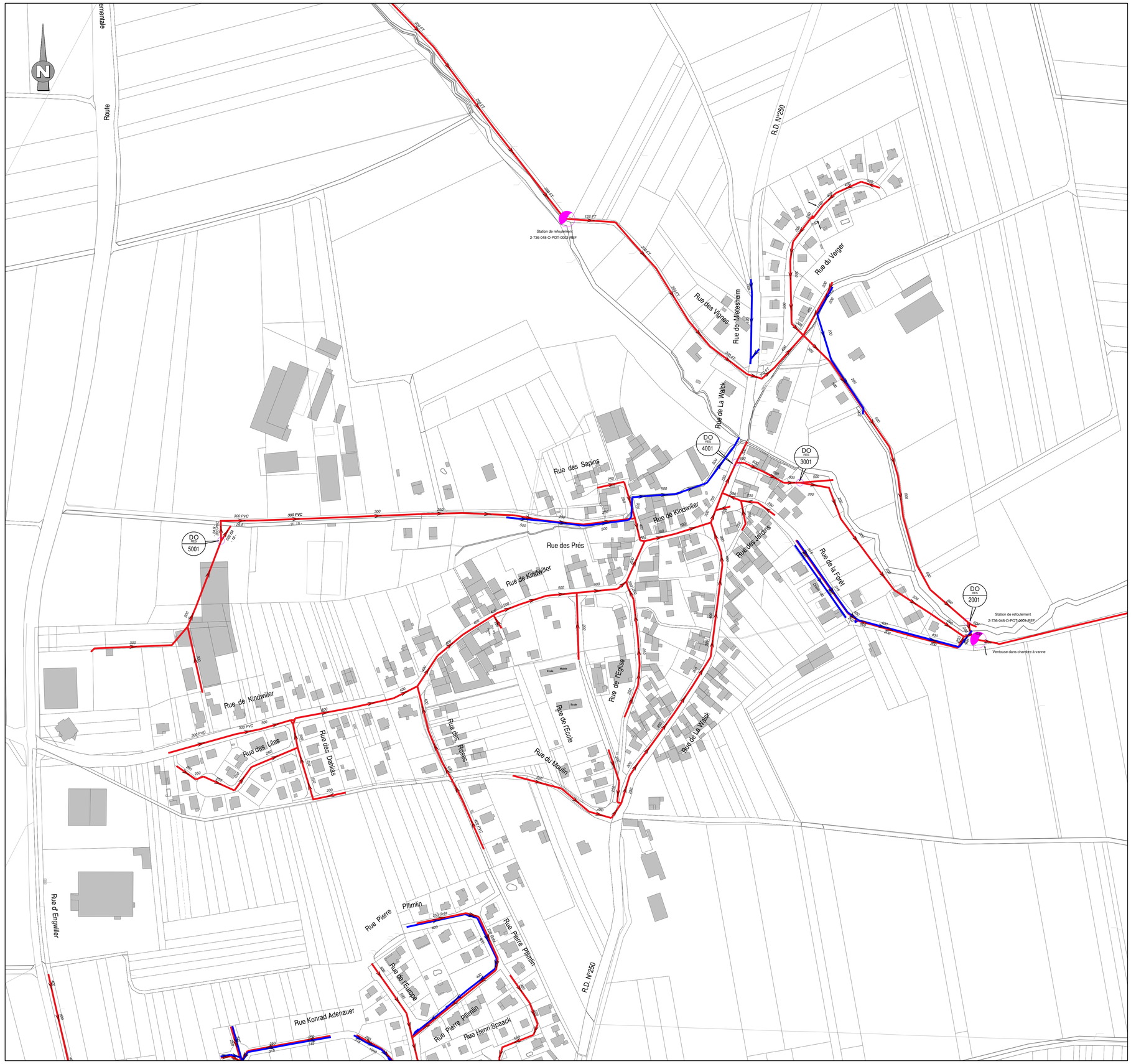

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Moder-Rothbach

Engwiller

Réseau d'assainissement

Création du plan : 27/05/1998
Mise à jour réseaux : 23/06/2011
Dessinateur : D. GACKEL

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

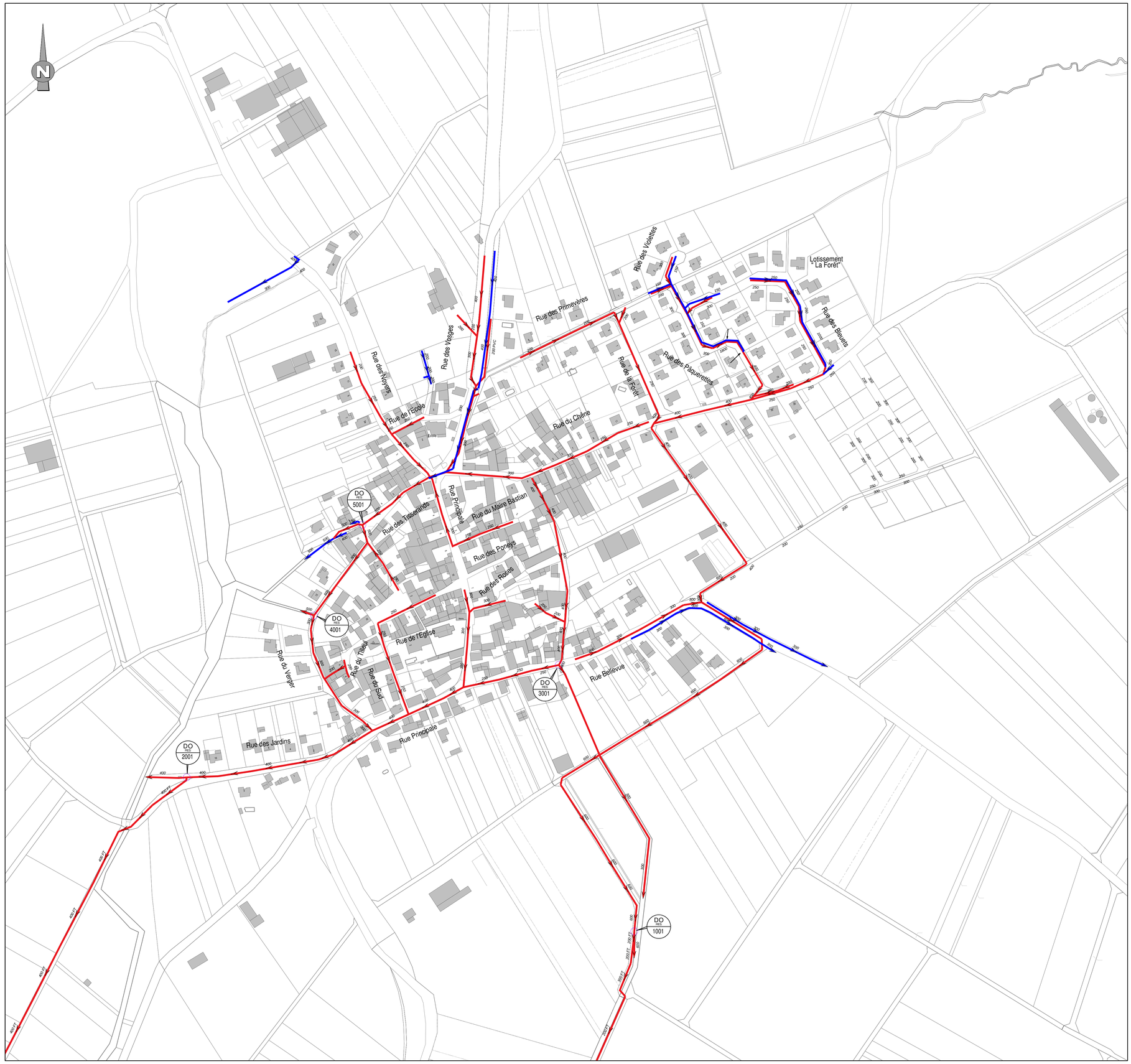

SDEA

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tél. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Moder-Rothbach

Kindwiller

Réseau d'assainissement

Création du plan : 05/11/2001
Mise à jour réseaux : 28/04/2022
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :
Edition du plan le : 21/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

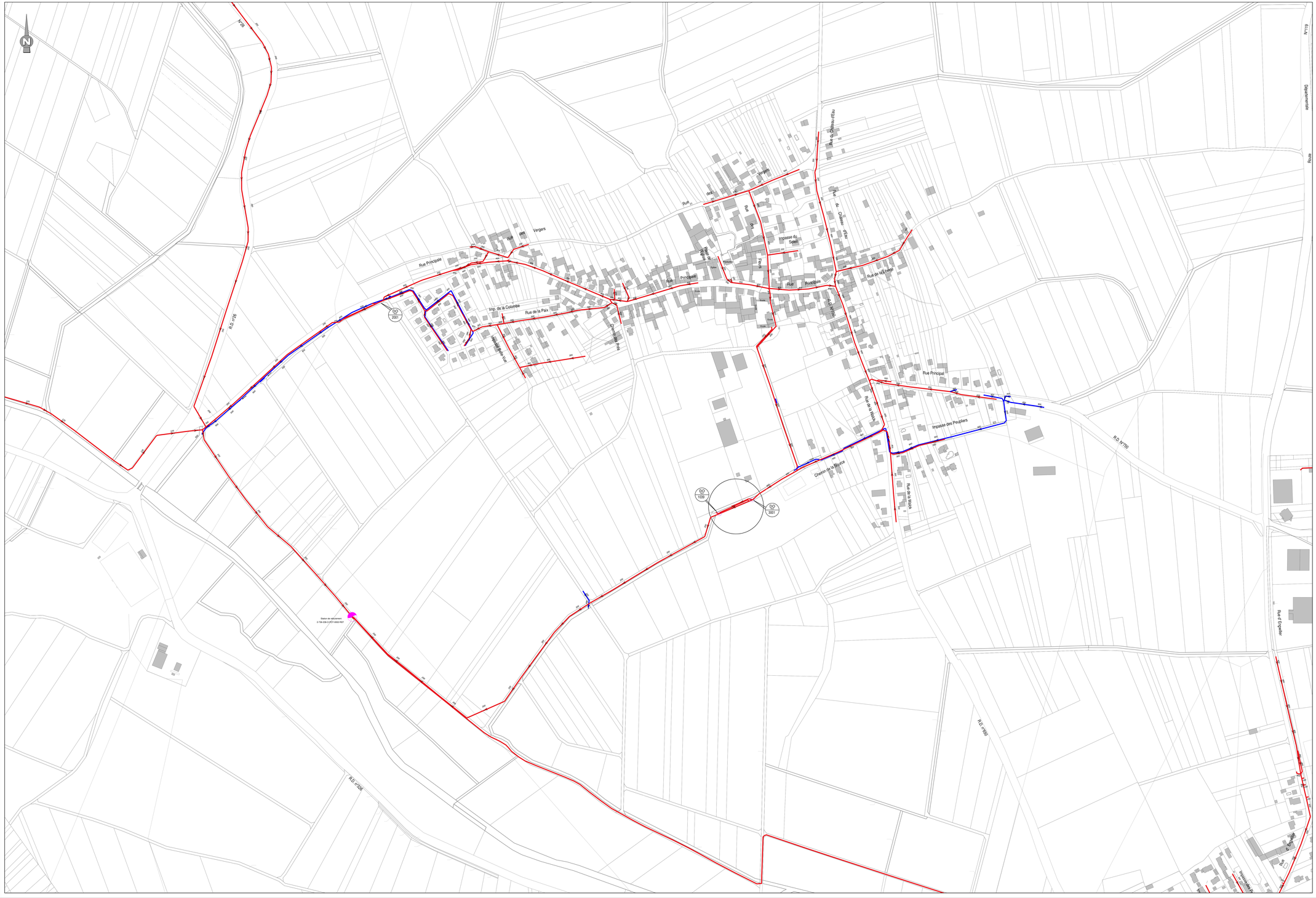

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tél. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre du Val de Moder

Niedermodern

Réseau d'assainissement

Création du plan : 21/02/2001
Mise à jour réseaux : 30/09/2021
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :
Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA.
SCAN25 : IGN Paris : Reproduction interdite : Licence n°5278

EFQM

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Moder-Rothbach

Uhrwiller

Réseau d'assainissement

Création du plan : 19/08/2008
Mise à jour réseaux : 19/05/2021
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

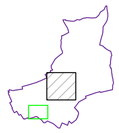

Planche : 1/2

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

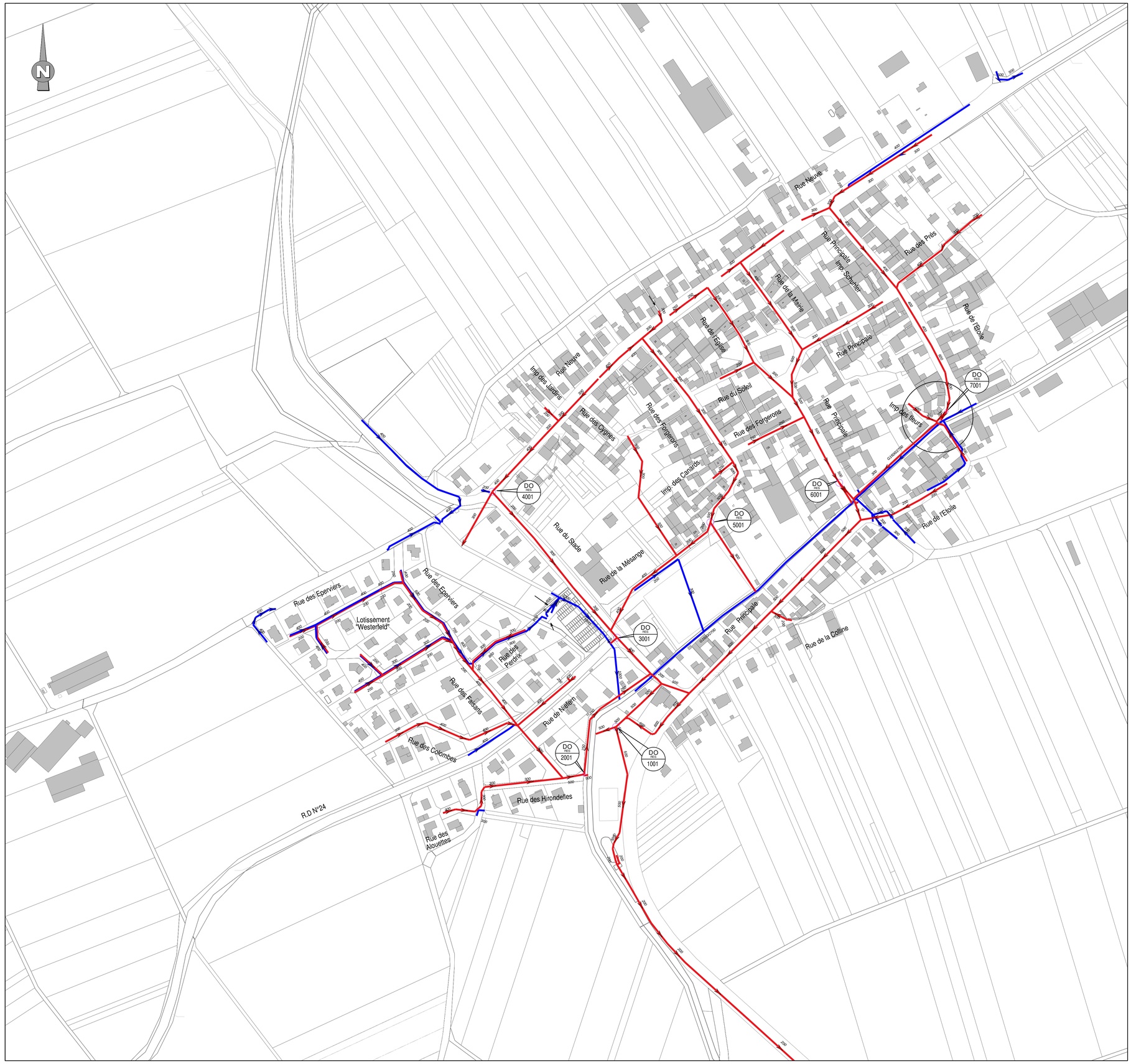

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Moder-Rothbach

Uhrwiller

Réseau d'assainissement

Création du plan : 19/08/2008
Mise à jour réseaux : 19/05/2021
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

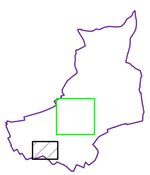

Planche : 2/2

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

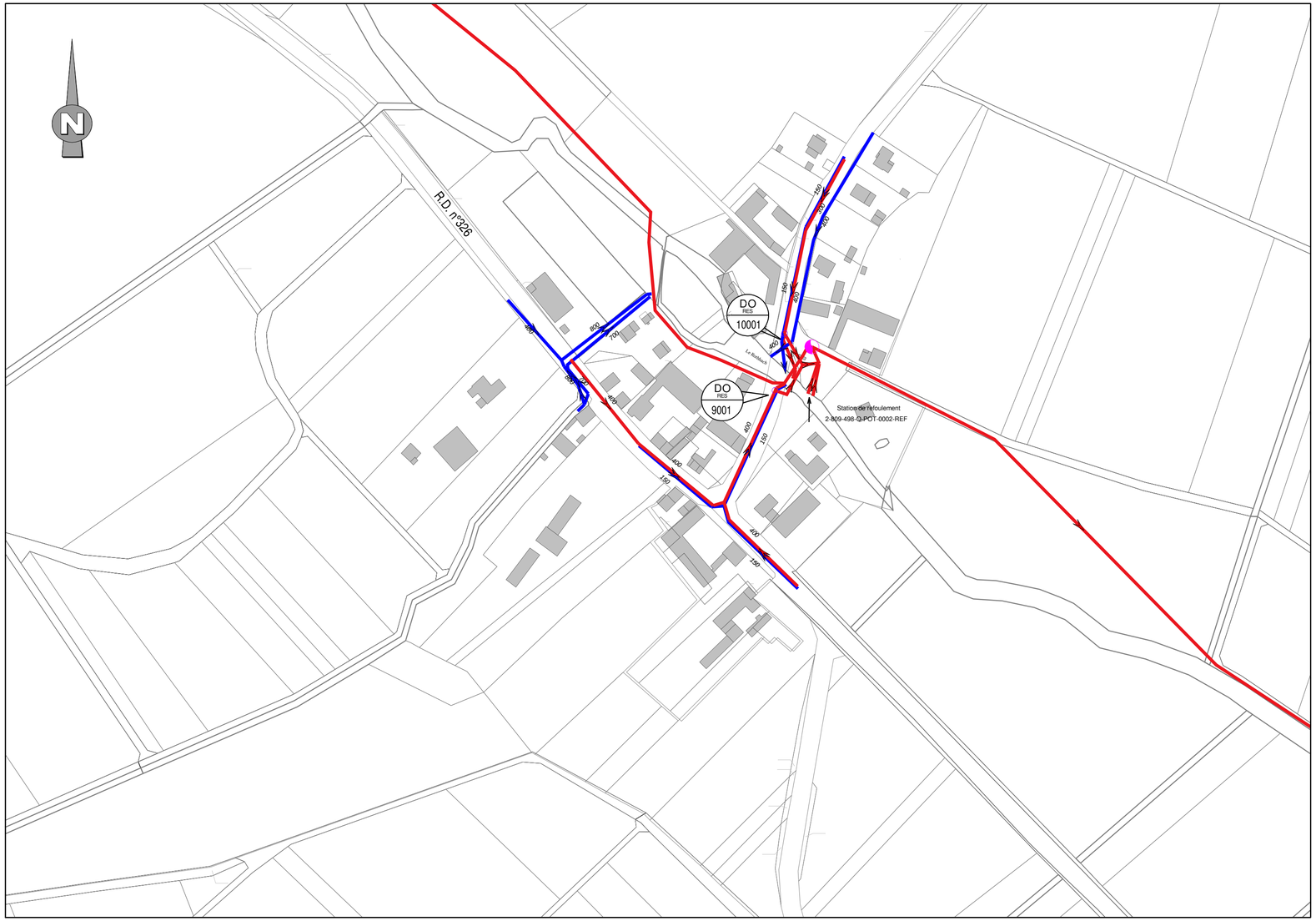

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tél. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre du Val de Moder

Val-de-Moder

Pfaffenhoffen

Réseau d'assainissement

Création du plan : 27/03/2001
Mise à jour réseaux : 13/06/2022
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :
Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/6

Echelle : 1/2008

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCANCO - IGN Paris - Reproduction interdite - Licence n°5278

EFDM

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre du Val de Moder

Val-de-Moder

La Walck

Réseau d'assainissement

Création du plan : 27/03/2001
Mise à jour réseaux : 13/06/2022
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

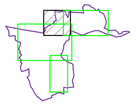

Planche : 2/4

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

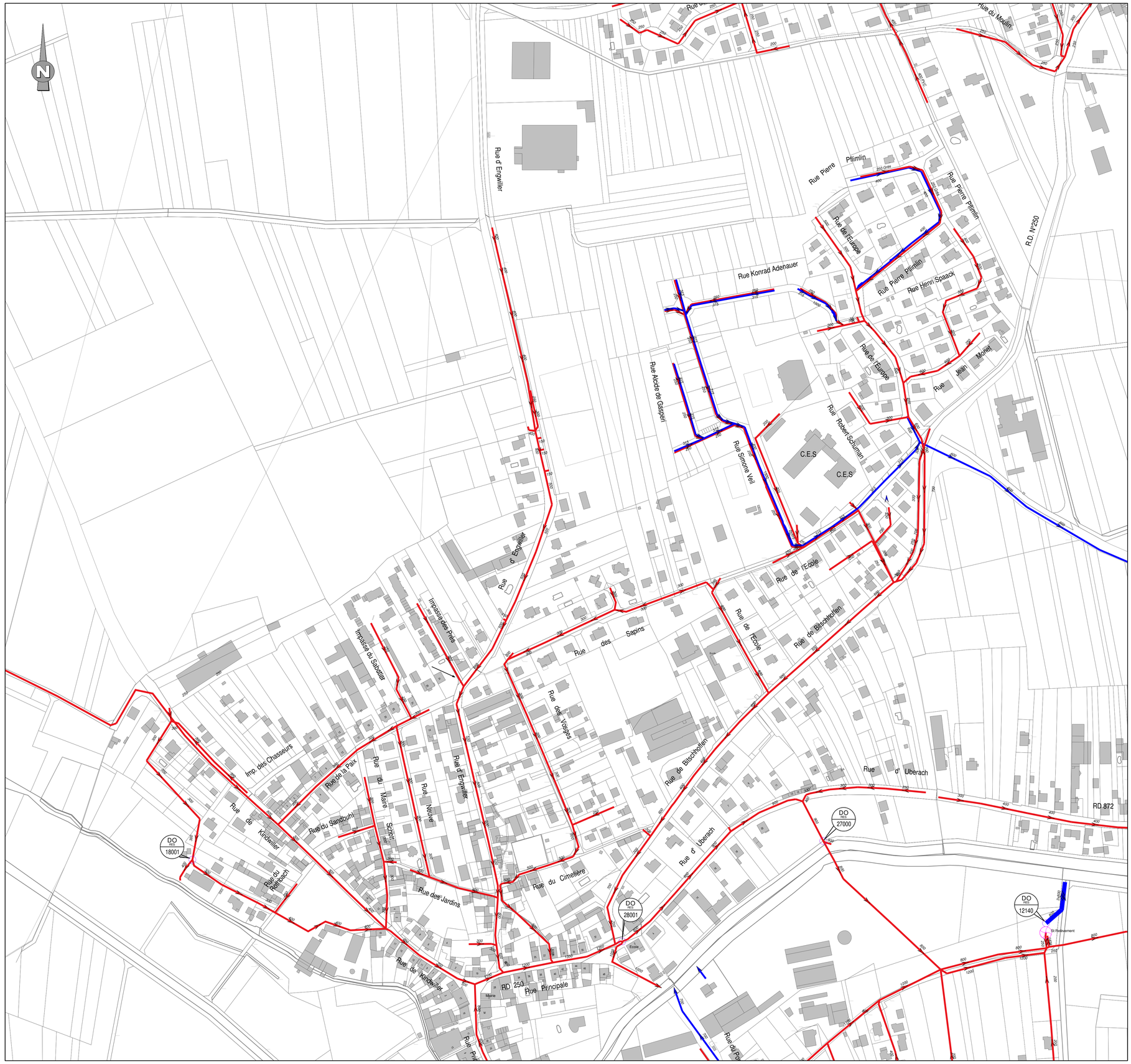

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre du Val de Moder

Val-de-Moder

Uberach

Réseau d'assainissement

Création du plan : 27/03/2001
Mise à jour réseaux : 13/06/2022
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :
Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 3/4

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

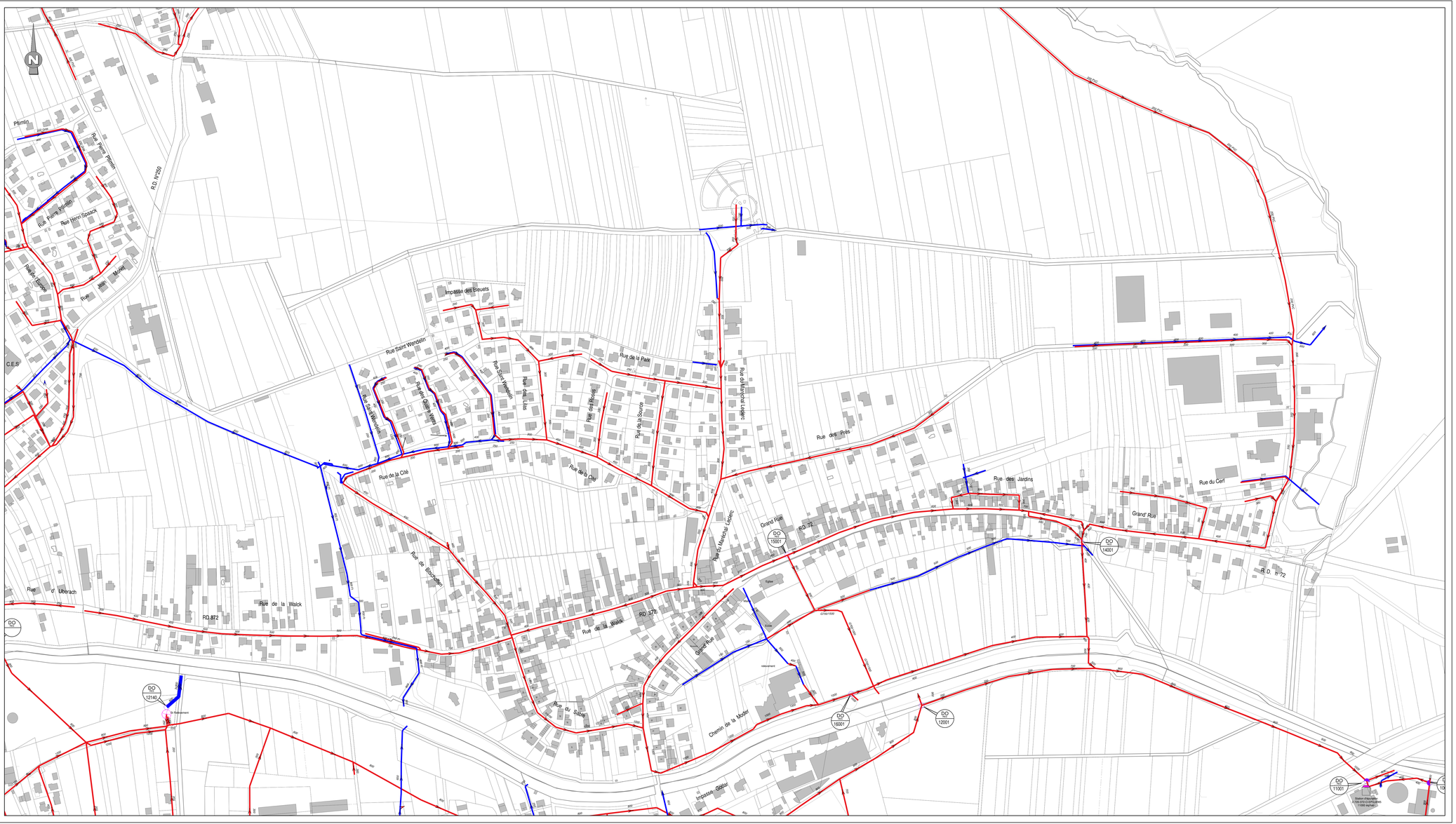

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Moder-Rothbach

Val-de-Moder

Ringeldorf

Réseau d'assainissement

Création du plan : 27/03/2001
Mise à jour réseaux : 13/06/2022
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 24/06/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

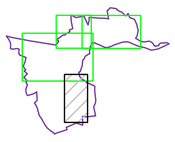

Planche : 4/4

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT
ALSACE - MOSELLE
(ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 26-12-1958 MODIFIÉ)
Espace Européen de l'Entreprise - Schiltigheim - CS 10 020 - 67 013 Strasbourg CEDEX

COMMUNE DE NIEDERSCHAEFFOLSHEIM

Réseau d'Assainissement Intercommunal

PLAN GÉNÉRAL

Création du plan : 01-02-2012
Dessiné par : Emmanuel EICHWALD
Mise à jour : 31/07/2023
Validé par : Julien SHMITT

Echelle : 1/20 000

Légende:

- Station d'épuration
- Station de relèvement ou de refoulement
- Déversoir d'orage
- Bassin d'orage
- Régulateur de débit
- Regard de régulation
- Séparateur d'hydrocarbures
- Regard de mise en charge
- Chambre à vannes
- Réseau d'assainissement communal gravitaire
- Réseau d'assainissement communal sous pression
- Réseau d'assainissement intercommunal gravitaire
- Réseau d'assainissement intercommunal sous pression
- (5) Numérotation des Stations de collecte
- (7) Numérotation des Stations de transport
- (2) Numérotation des Ouvrages Sensibles
- (1) Numérotation des Vannes pour hautes eaux

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA * SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

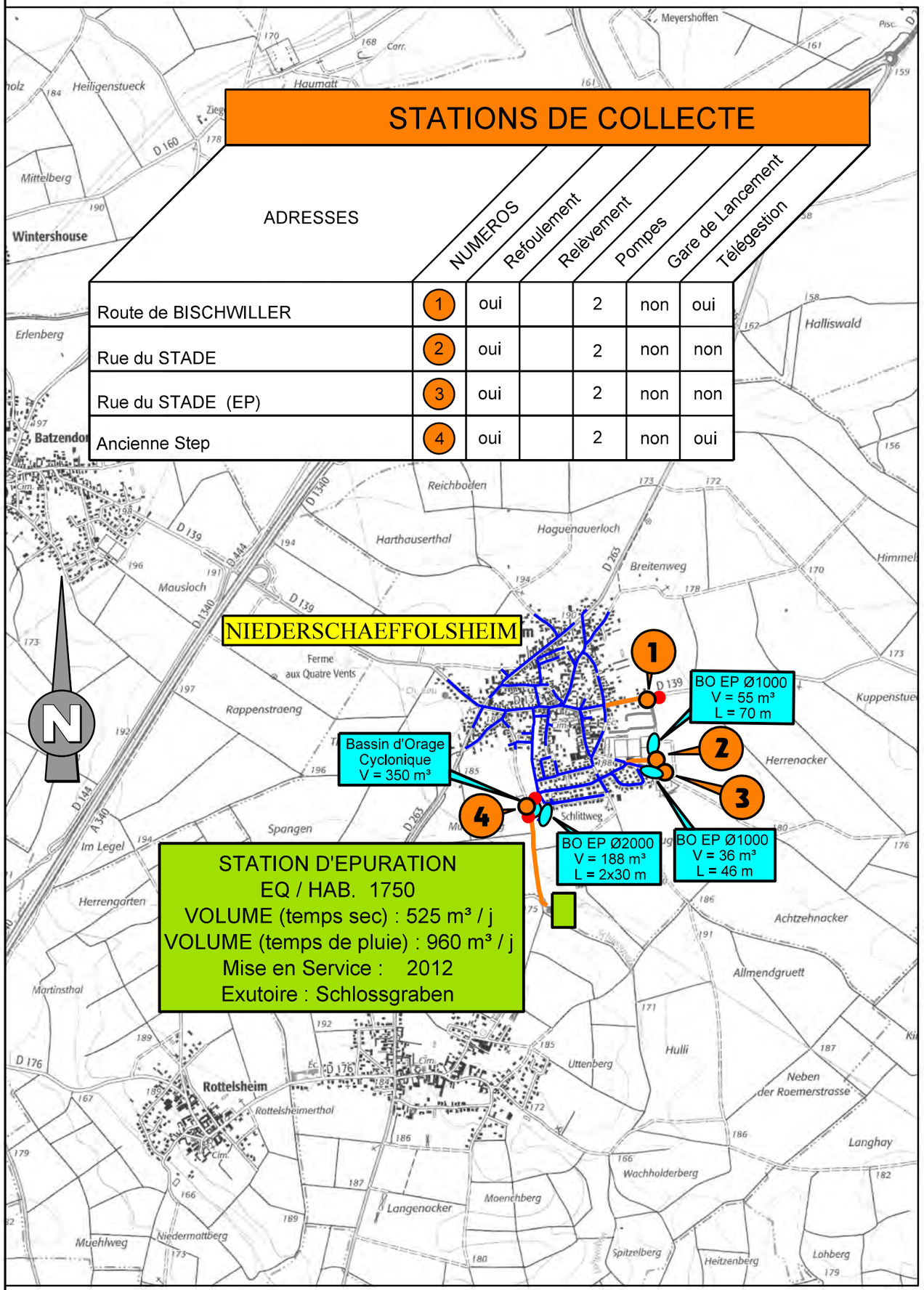

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de

Niederschaeffolsheim

Réseau d'assainissement

Création du plan : 28/02/2003
Mise à jour réseaux : 22/01/2024
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :
Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

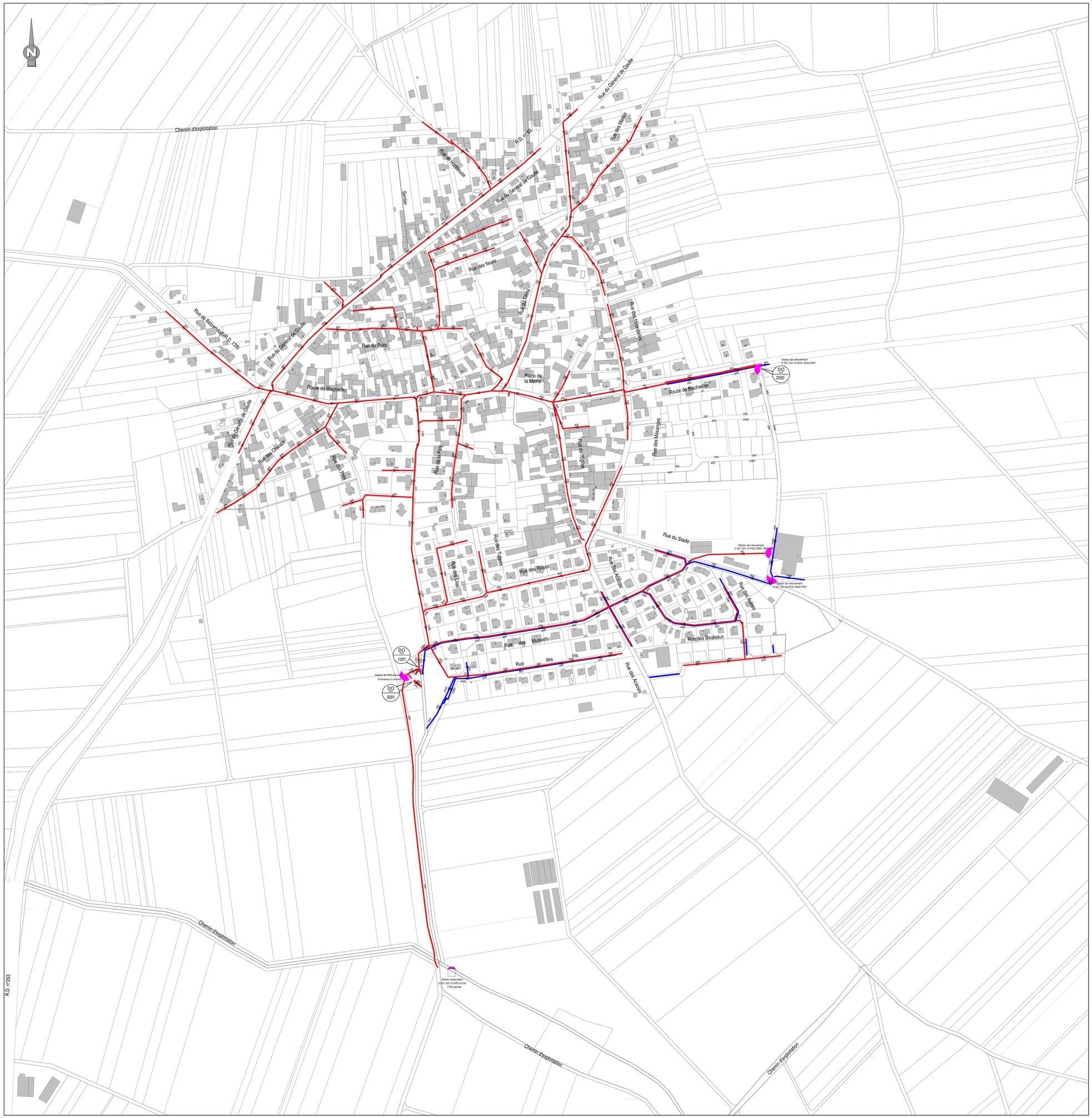

SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT
ALSACE - MOSELLE
(ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 26-12-1958 MODIFIÉ)
Espace Européen de l'Entreprise - Schiltigheim - CS 10 020 - 67 013 Strasbourg CEDEX

PÉRIMÈTRE DE LA RÉGION DE BRUMATH

Réseau d'Assainissement Intercommunal

PLAN GÉNÉRAL

Création du plan : 16-04-2004
Mise à jour : 04-04-2023
Dessiné par : V. AMBOS
Validé par : J. BECKER

Echelle : 1/20 000

Légende:

- Station d'épuration
- Station de relèvement ou de refoulement
- Déversoir d'orage
- Bassin d'orage
- Régulateur de débit
- Regard de régulation
- Séparateur d'hydrocarbures
- Regard de mise en charge
- Chambre à vannes
- Réseau d'assainissement communal gravitaire
- Réseau d'assainissement communal sous pression
- Réseau d'assainissement intercommunal gravitaire
- Réseau d'assainissement intercommunal sous pression
- (5) Numérotation des Stations de collecte
- (7) Numérotation des Stations de transport
- (2) Numérotation des Ouvrages Sensibles
- Numérotation des Vannes pour hautes eaux

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA * SCAN25 - IGN Paris - Reproduction interdite - Licence n°9278

ADRESSES	NUMEROS	Refoulement	Relèvement	Pompes	Gare de Lancement	Télégestion
STATIONS DE COLLECTE						
BRUMATH Rue de la Gare	1		oui	2	non	oui
BRUMATH Complexe Sportif	2	oui		2	non	non
BRUMATH Place Victor Fischer	3		oui	2	non	oui
BRUMATH Stephansfeld	4	oui		2	oui	oui
BRUMATH Rue de la Scierie	5		oui	2	non	oui
BRUMATH Rue Basse	6		oui	2	non	oui
OLWISHEIM Rue Muehlfeld	7		oui	2	non	oui
STATIONS DE TRANSPORT						
BERNOLSHEIM Rue des Vignes	20	oui		2	oui	oui
BILWISHEIM Rue de Mittelschaeffolsheim	21	oui		2	oui	oui
DONNENHEIM Rue du Canal	22	oui		2	oui	oui
KRAUTWILER Rue de l'Ecole	23		oui	2	non	oui
KRIEGSHEIM Rue Principale	24	oui		2	oui	oui
ROTTELSHEIM Rue de Brumath	25	oui		2	oui	oui
WINGERSHEIM Rue du Noyer	26	oui		2	oui	oui

STATION D'EPURATION
EQ / HAB. : 21000
VOLUME : 5115 m³ / j (temps sec)
VOLUME : 9315 m³ / j (temps de pluie)
Mise en Service : 2003
Exutoire : La Zorn

STATION D'EPURATION
EQ / HAB. : 5200
VOLUME : 1415 m³ / j
Mise en Service : 2011
Exutoire : Le Muhlgraben

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Région de Brumath

Bilwisheim

Réseau d'assainissement

Création du plan : 01/01/1998
Mise à jour réseaux : 12/07/2021
Dessinateur : P. KLING

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage reçu le :

Tableau d'assemblage :

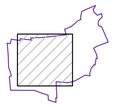

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

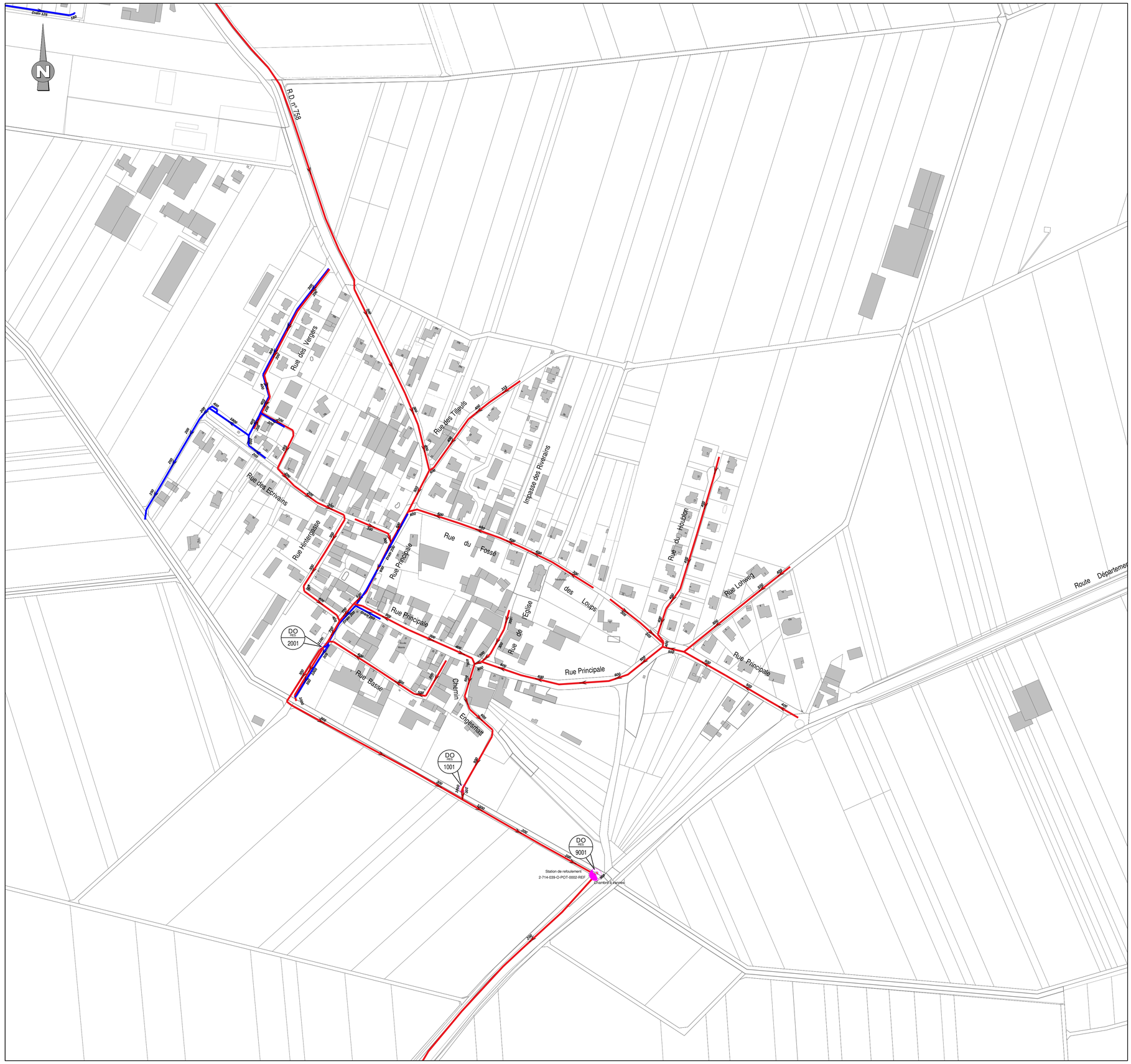

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Région de Brumath

Donnenheim

Réseau d'assainissement

Création du plan : 19/08/2004
Mise à jour réseaux : 15/03/2022
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

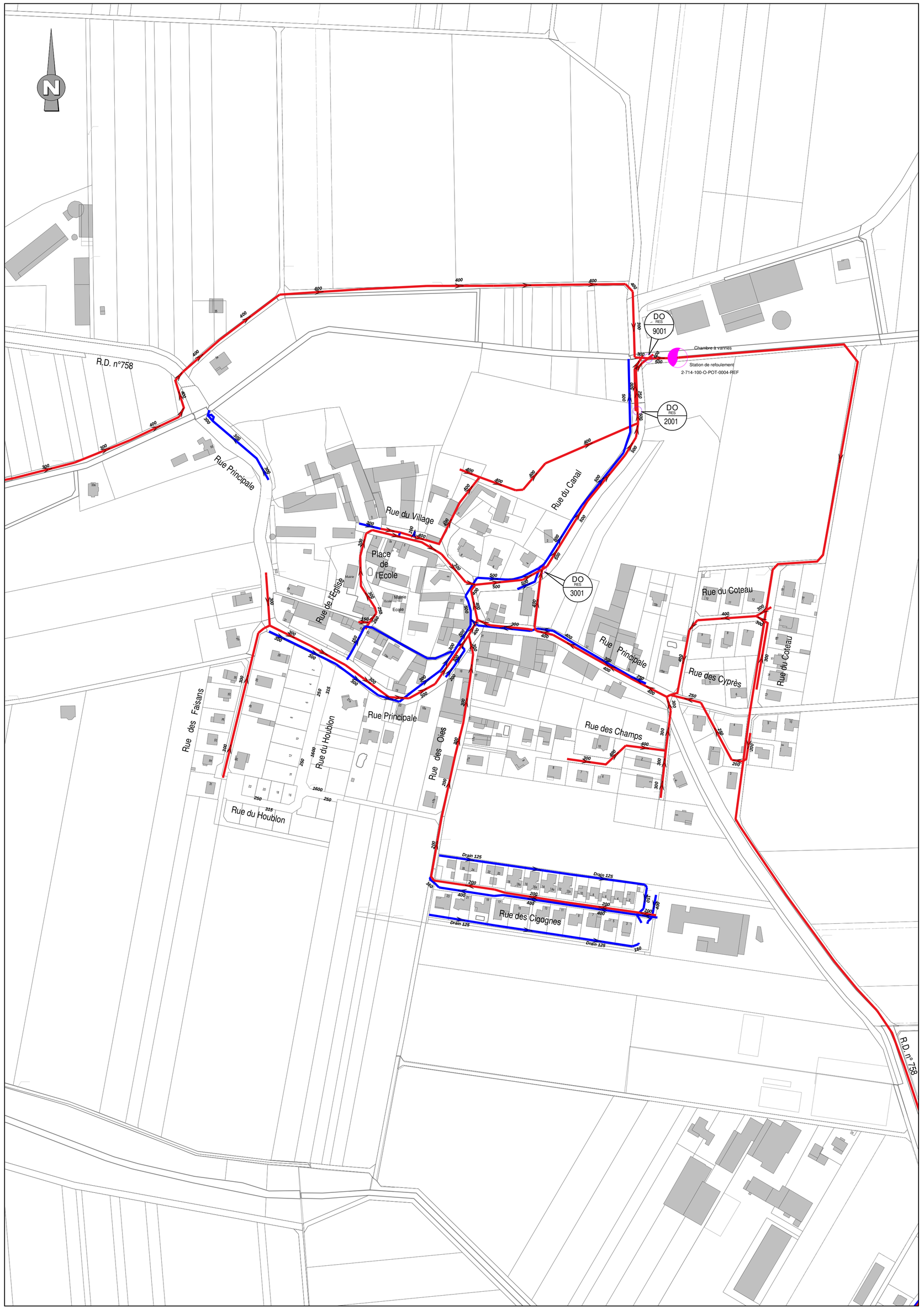

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Région de Brumath

Mittelschaeffolsheim

Réseau d'assainissement

Création du plan : 09/10/2009
Mise à jour réseaux : 29/09/2021
Dessinateur : M. OTTMANN

Légende PLU :
Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Région de Brumath

Olwisheim

Réseau d'assainissement

Création du plan : 27/12/2007
Mise à jour réseaux : 22/08/2023
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :
Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

EFQM

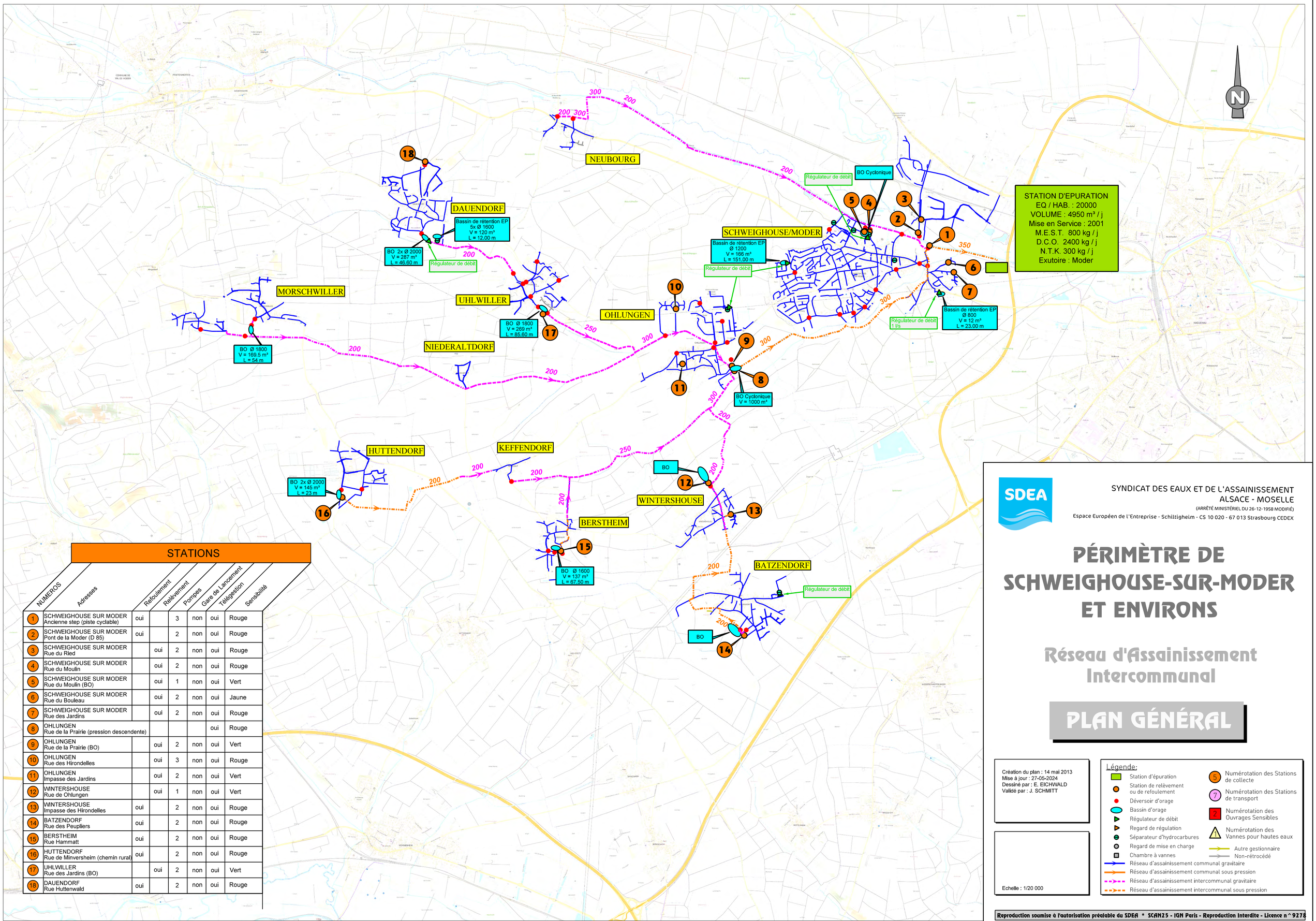

STATIONS

NUMEROS	Adresses	Refoulement	Relèvement	Pompes	Gare de Lancement	Télégestion	Sensibilité
1	SCHWEIGHOUSE SUR MODER Ancienne step (piste cyclable)	oui		3	non	oui	Rouge
2	SCHWEIGHOUSE SUR MODER Pont de la Moder (D 85)	oui		2	non	oui	Rouge
3	SCHWEIGHOUSE SUR MODER Rue du Ried		oui	2	non	oui	Rouge
4	SCHWEIGHOUSE SUR MODER Rue du Moulin		oui	2	non	oui	Rouge
5	SCHWEIGHOUSE SUR MODER Rue du Moulin (BO)		oui	1	non	oui	Vert
6	SCHWEIGHOUSE SUR MODER Rue du Bouleau		oui	2	non	oui	Jaune
7	SCHWEIGHOUSE SUR MODER Rue des Jardins		oui	2	non	oui	Rouge
8	OHLUNGEN Rue de la Prairie (pression descendente)					oui	Rouge
9	OHLUNGEN Rue de la Prairie (BO)		oui	2	non	oui	Vert
10	OHLUNGEN Rue des Hirondelles		oui	3	non	oui	Rouge
11	OHLUNGEN Impasse des Jardins		oui	2	non	oui	Vert
12	WINTERSHOUSE Rue de Ohlungen		oui	1	non	oui	Vert
13	WINTERSHOUSE Impasse des Hirondelles	oui		2	non	oui	Rouge
14	BATZENDORF Rue des Peupliers	oui		2	non	oui	Rouge
15	BERSTHEIM Rue Hammatt	oui		2	non	oui	Rouge
16	HUTTENDORF Rue de Minversheim (chemin rural)	oui		2	non	oui	Rouge
17	UHLWILLER Rue des Jardins (BO)		oui	2	non	oui	Vert
18	DAUENDORF Rue Huttenwald	oui		2	non	oui	Rouge

SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT
ALSACE - MOSELLE
(ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 26-12-1958 MODIFIÉ)
Espace Européen de l'Entreprise - Schiltigheim - CS 10 020 - 67 013 Strasbourg CEDEX

PÉRIMÈTRE DE SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER ET ENVIRONS

Réseau d'Assainissement Intercommunal

PLAN GÉNÉRAL

Création du plan : 14 mai 2013
Mise à jour : 27-05-2024
Dessiné par : E. EICHWALD
Validé par : J. SCHMITT

Echelle : 1/20 000

Légende :

- Station d'épuration
- Station de relèvement ou de refoulement
- Déversoir d'orage
- Bassin d'orage
- Régulateur de débit
- Regard de régulation
- Séparateur d'hydrocarbures
- Regard de mise en charge
- Chambre à vannes
- Réseau d'assainissement communal gravitaire
- Réseau d'assainissement communal sous pression
- Réseau d'assainissement intercommunal gravitaire
- Réseau d'assainissement intercommunal sous pression
- Numérotation des Stations de collecte
- Numérotation des Stations de transport
- Numérotation des Ouvrages Sensibles
- Numérotation des Vannes pour hautes eaux
- Autre gestionnaire
- Non-rétrocédé

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA * SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Schweighouse-sur-Moder et Environs

Batzendorf

Réseau d'assainissement

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 03/04/2024
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :
Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

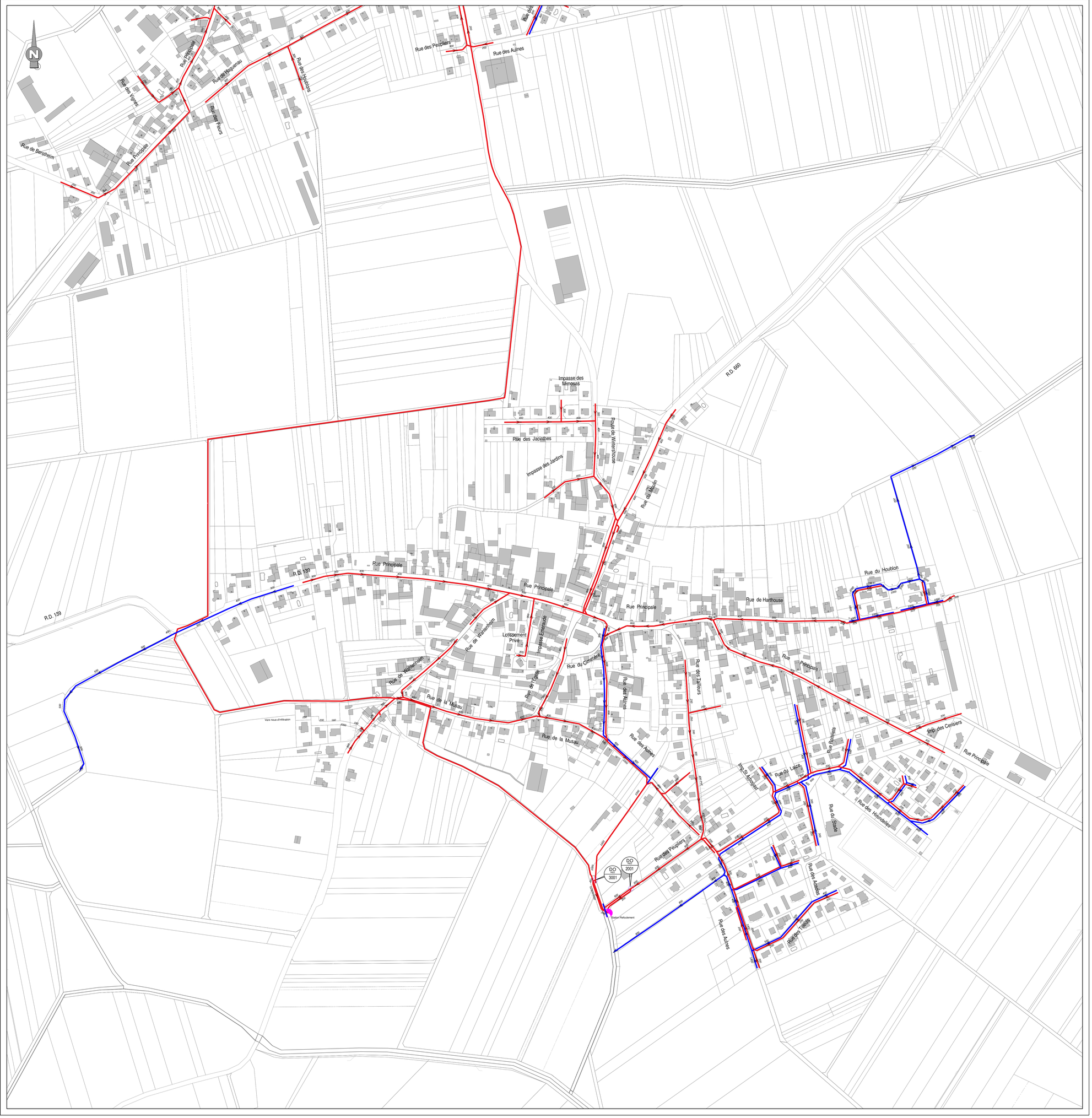

SDEA

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Schweighouse-sur-Moder et Environs

Berstheim

Réseau d'assainissement

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 24/02/2022
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

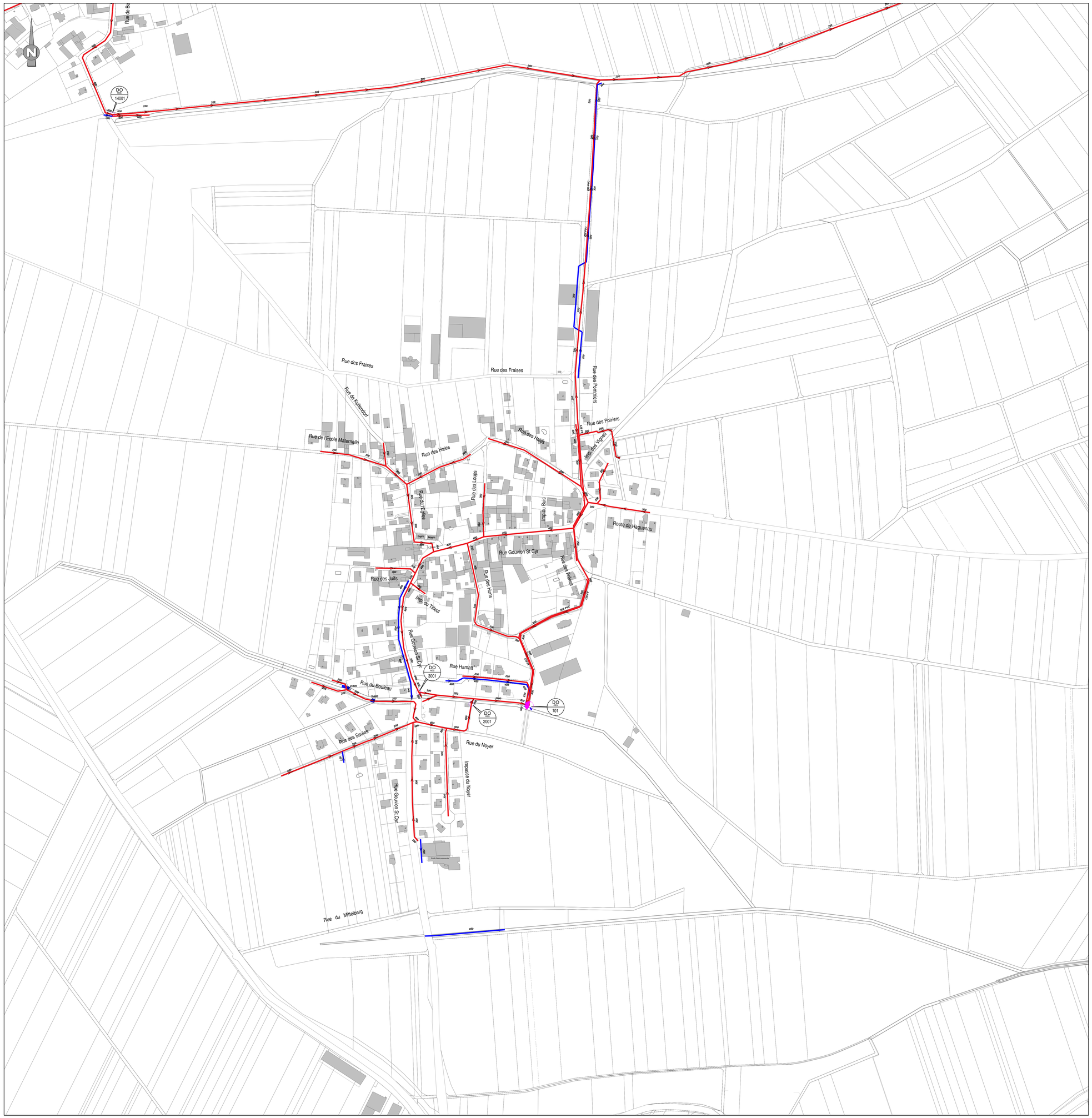

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Schweighouse-sur-Moder et Environs

Dauendorf

Réseau d'assainissement

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 08/07/2024
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :
Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage reçu le :

Tableau d'assemblage :

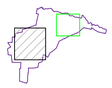

Planche : 1/2

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

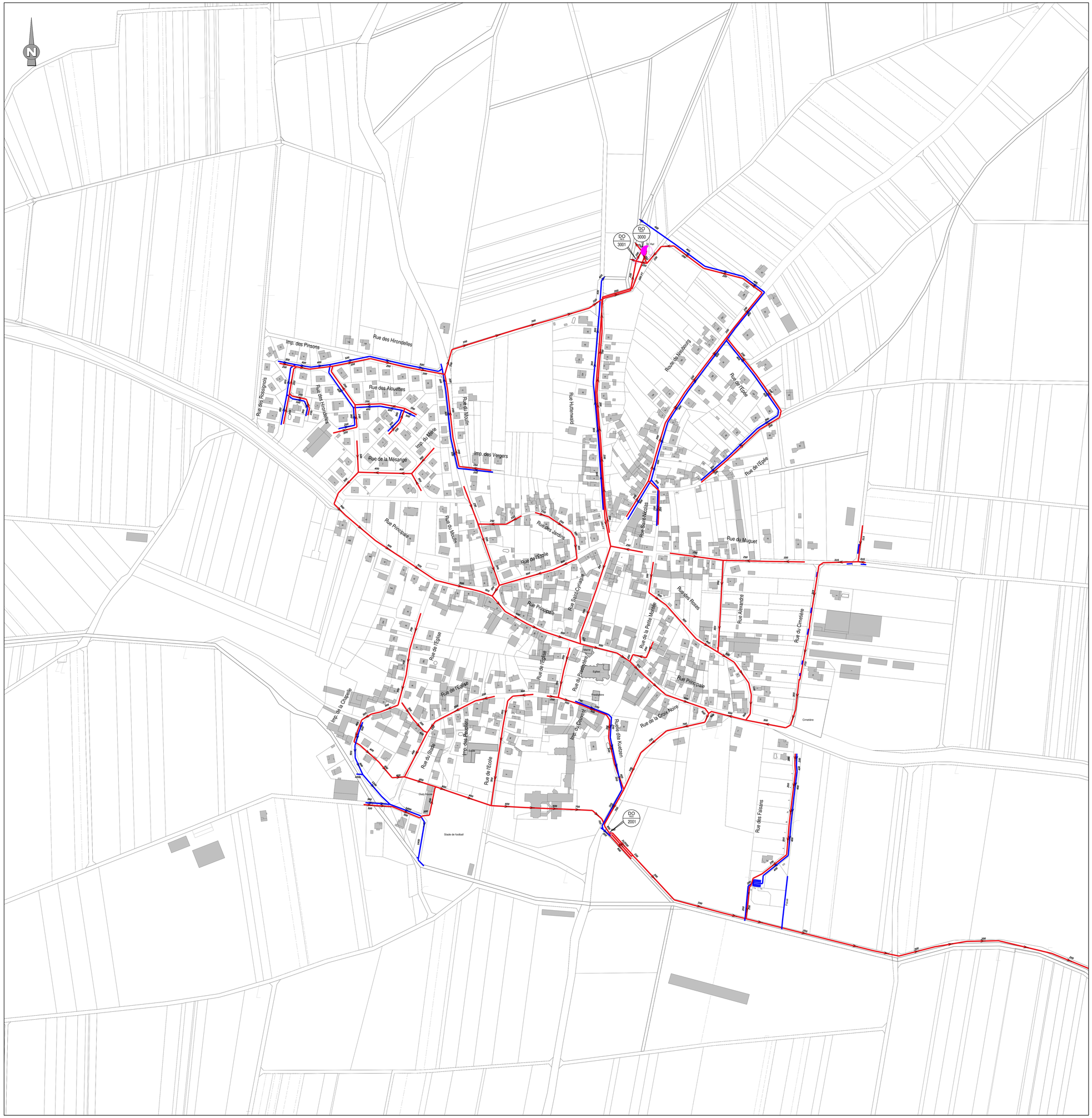

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Schweighouse-sur-Moder et Environs

Dauendorf

Neubourg

Réseau d'assainissement

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 08/01/2024
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

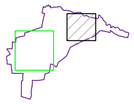

Planche : 2/2

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction interdite - Licence n°9278

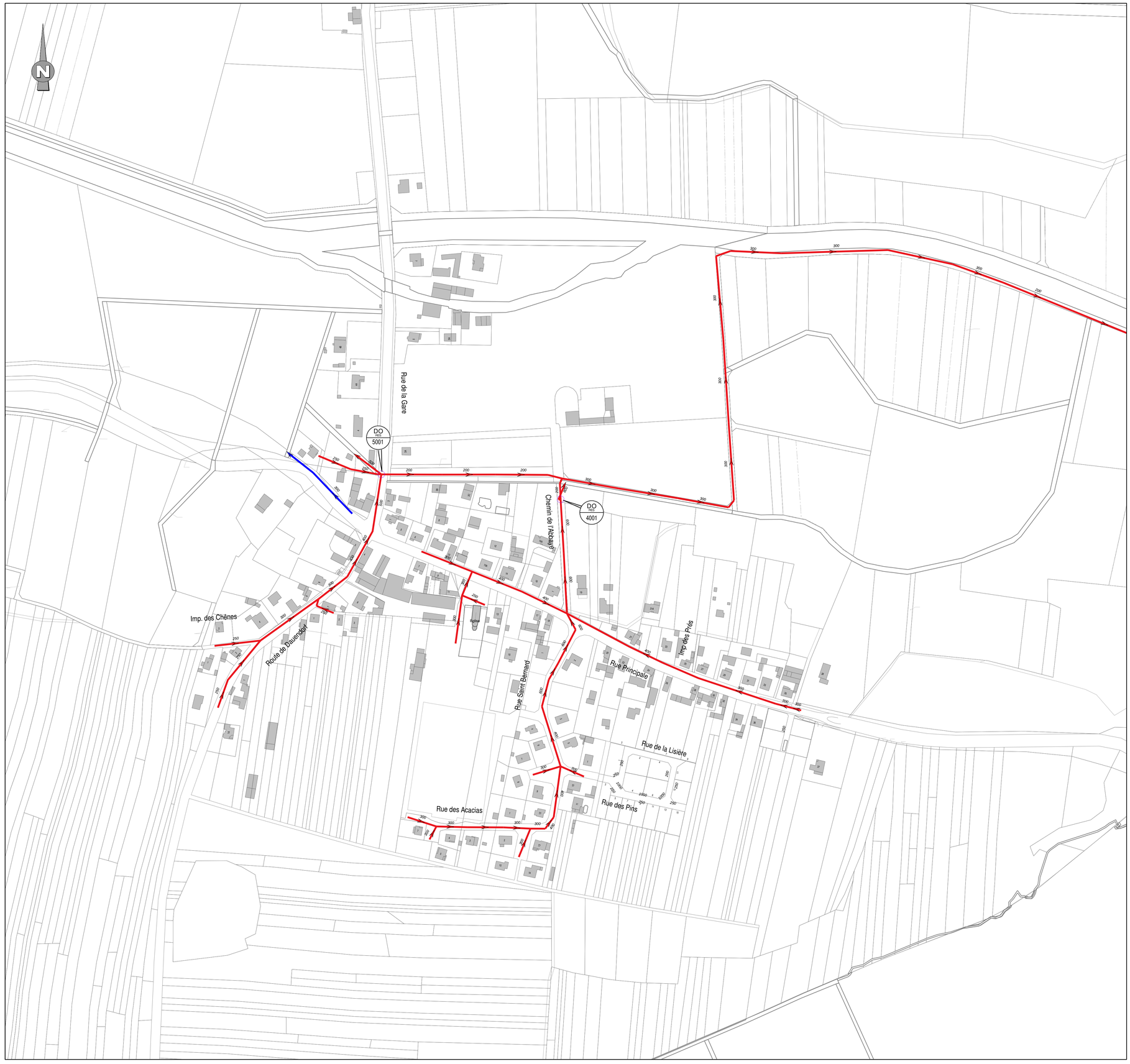

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Schweighouse-sur-Moder et Environs

Huttendorf

Réseau d'assainissement

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 24/02/2022
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

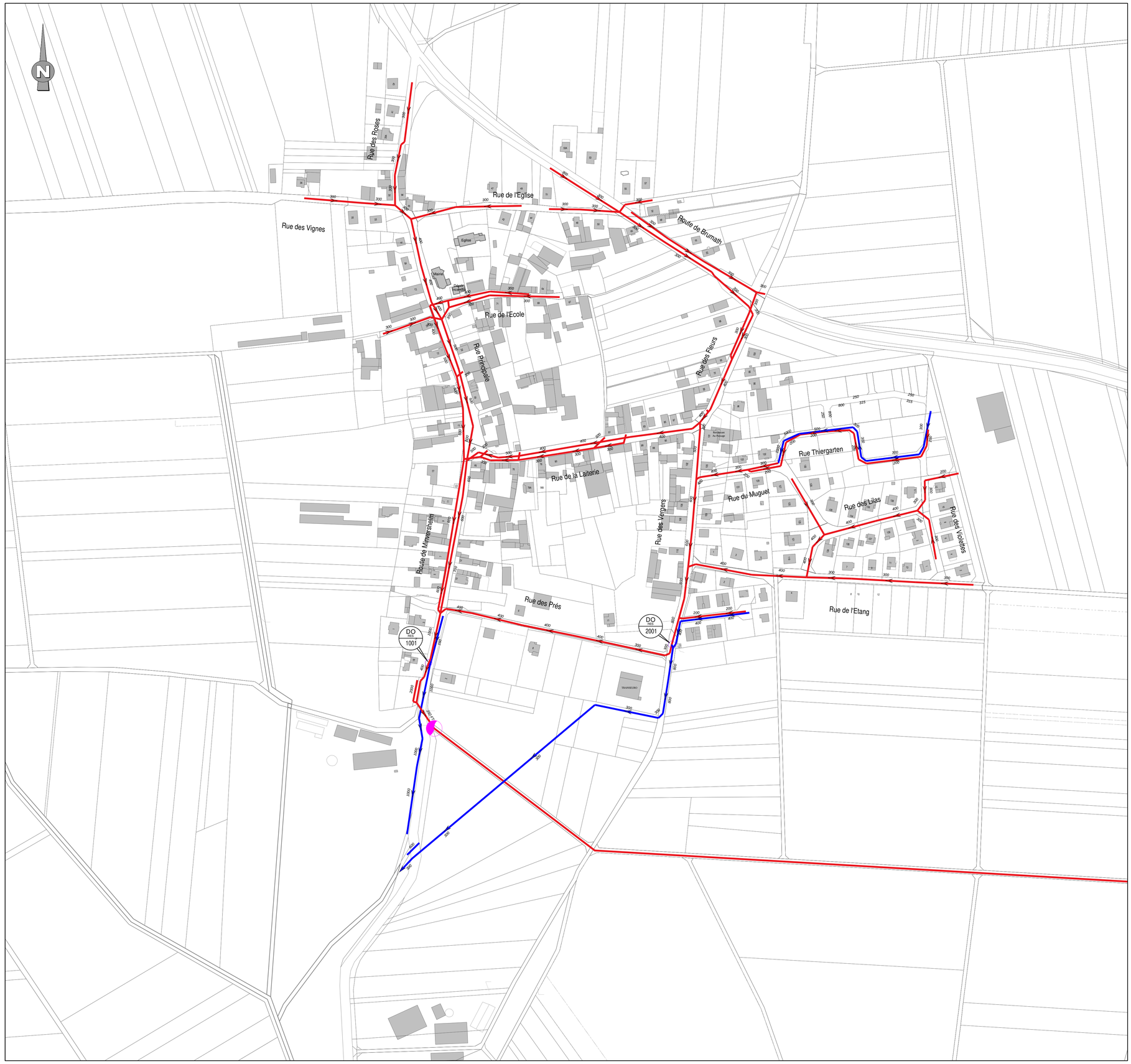

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Schweighouse-sur-Moder et Environs

Morschwiller

Réseau d'assainissement

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 11/01/2024
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

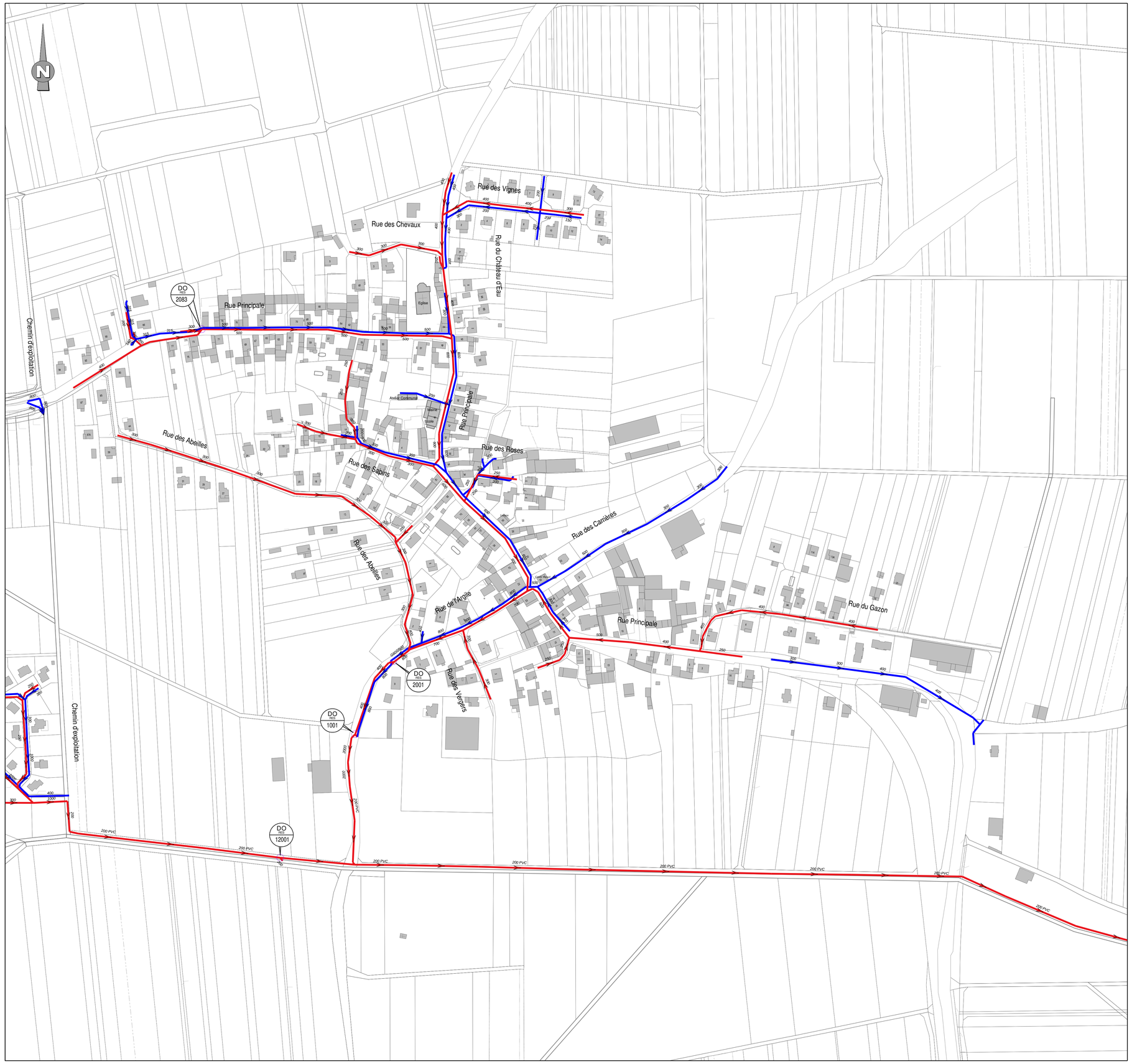

SDEA

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Schweighouse-sur-Moder et Environs

Ohlungen

Réseau d'assainissement

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 24/02/2022
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

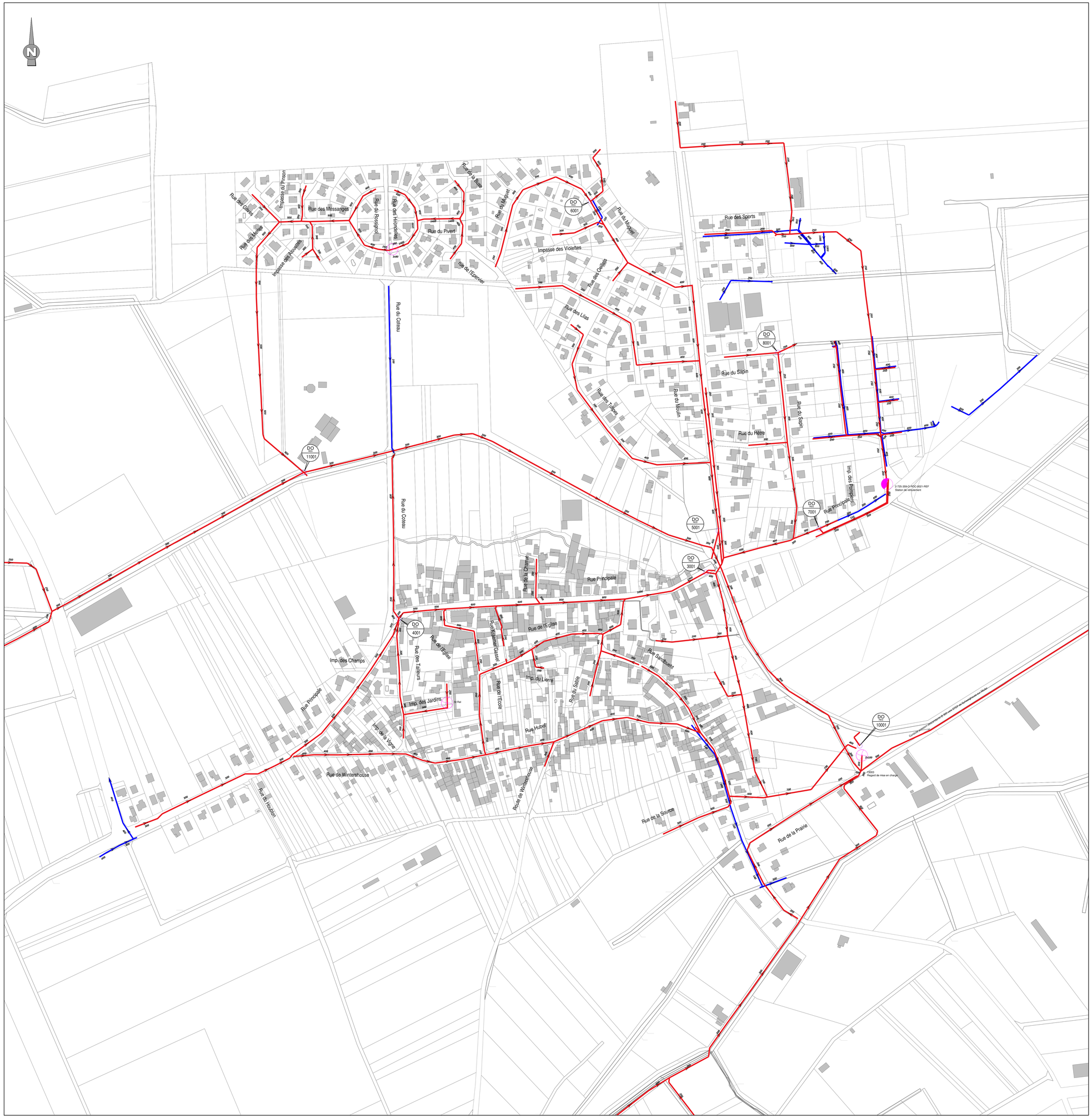

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tél. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Schweighouse-sur-Moder et Environs

Schweighouse-sur-Moder

Réseau d'assainissement

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 30/08/2023
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :
Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1
Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA.
SCAN25 : IGN Paris : Reproduction interdite : Licence n°5278

EFDM

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Schweighouse-sur-Moder et Environs

Schweighouse-sur-Moder

Zone Commerciale

Réseau d'assainissement

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 30/08/2023
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :
Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage reçu le :

Tableau d'assemblage :

Planche : 2/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

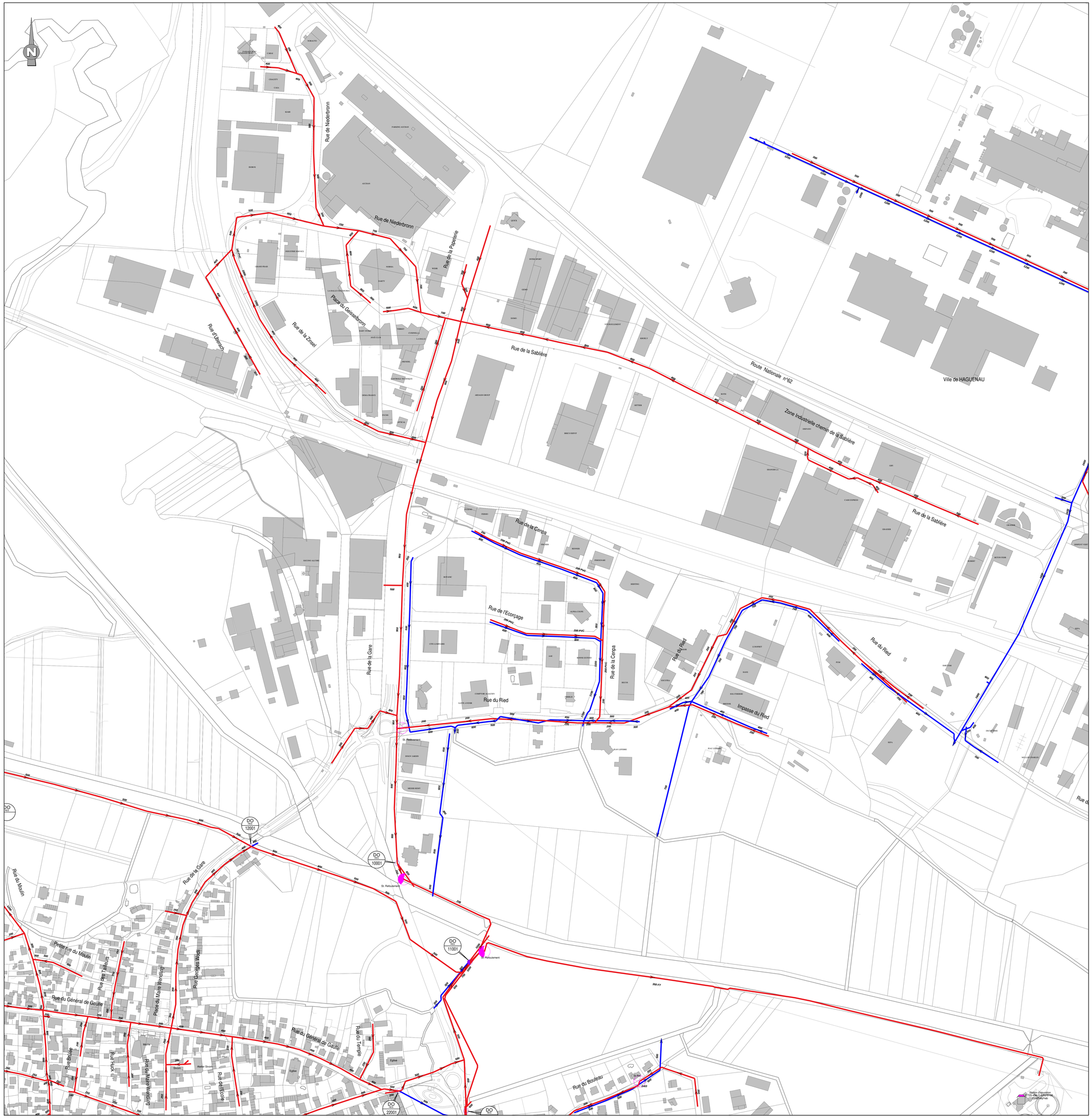

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Schweighouse-sur-Moder et Environs

Uhlwiller

Réseau d'assainissement

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 06/05/2021
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

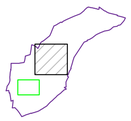

Planche : 1/2

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

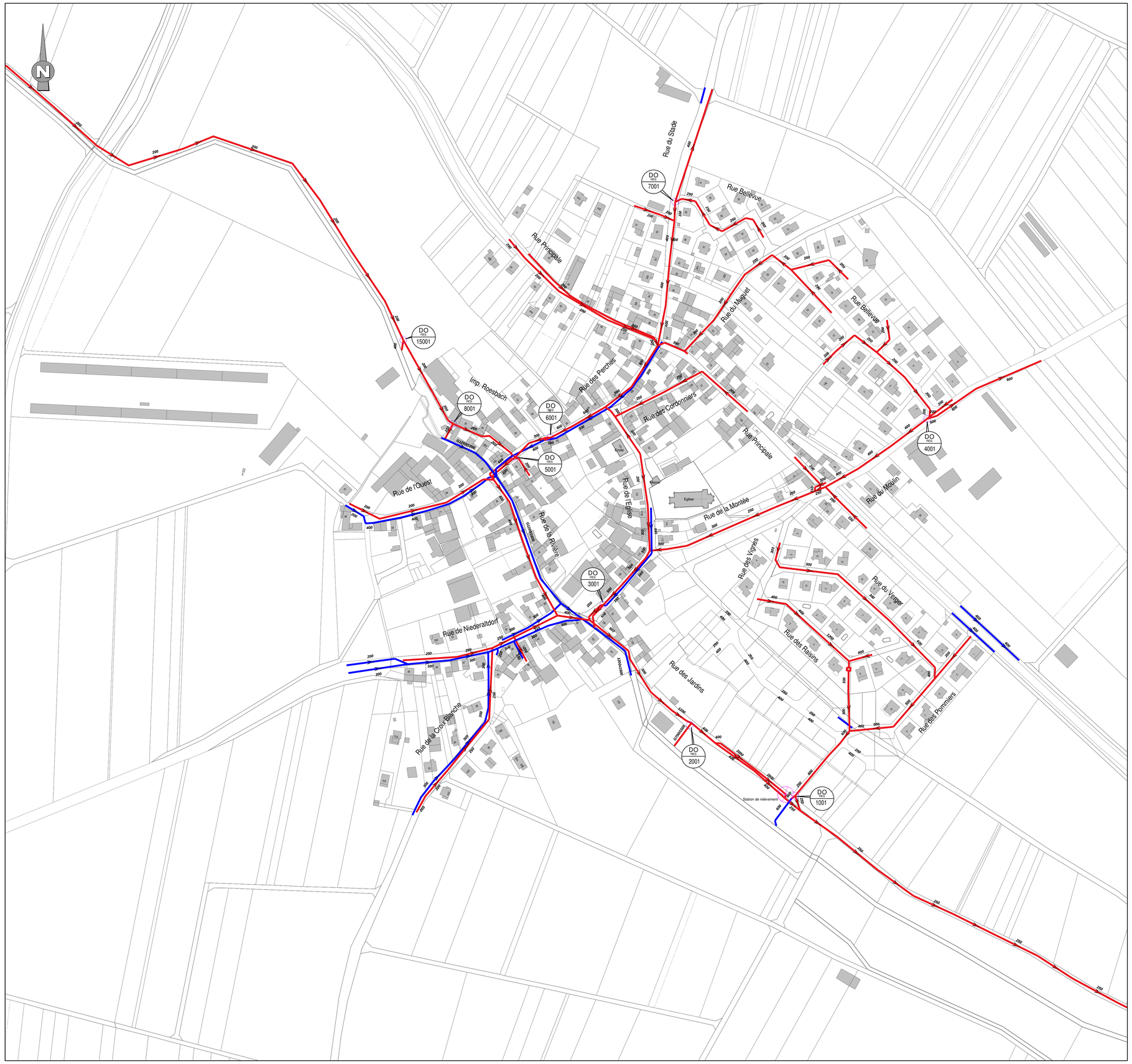

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Schweighouse-sur-Moder et Environs

Uhlwiller

Niederaltdorf

Réseau d'assainissement

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 06/05/2021
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

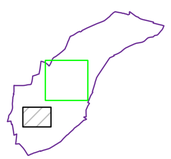

Planche : 2/2

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

SDEA
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Schweighouse-sur-Moder et Environs

Wintershouse

Réseau d'assainissement

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 02/05/2013
Dessinateur : D. GACKEL

Légende PLU :

Edition du plan le : 27/05/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le :

Tableau d'assemblage :

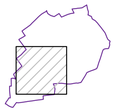

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT
ALSACE MOSELLE
(ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 26-12-1958 MODIFIÉ)

KB/TZU 902.110 à 902.115

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE HAGUENAU

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Annexe Sanitaire
Assainissement

NOTE TECHNIQUE

1er envoi : Juillet 2024 1ère phase

Espace Européen de l'Entreprise - Schiltigheim BP 10020 - 67013 STRASBOURG CEDEX
TÉLÉPHONE : 03.88.19.29.19 – TÉLÉCOPIE : 03.88.81.18.91
INTERNET : www.sdea.fr

SOMMAIRE

1. GÉNÉRALITÉS 4
1.1. Structure administrative 4
1.2. Domaine de compétences et d'intervention 5
2. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS 6
2.1. Système d'assainissement de la station d'épuration de Brumath 7
2.1.1. Le réseau intercommunal 7
2.1.2. Le réseau communal de Bernolsheim 7
2.1.3. Le réseau communal de Brumath 8
2.1.4. Le réseau communal de Krautwiller 10
2.1.5. Le réseau communal de Kriegsheim 10
2.1.6. Le réseau communal de Rottelsheim 10
2.1.7. Épuration 11
2.2. Système d'assainissement de la station d'épuration d'Olwisheim 11
2.2.1. Le réseau intercommunal 11
2.2.2. Le réseau communal de Bilwisheim 11
2.2.3. Le réseau communal de Donnenheim 12
2.2.4. Le réseau communal de Mittelschaeffolsheim 12
2.2.5. Le réseau communal d'Olwisheim 13
2.2.6. Épuration 13
2.3. Système d'assainissement de la station d'épuration de Niedermodern 13
2.3.1. Le réseau intercommunal 13
2.3.2. Le réseau communal d'Engwiller 14
2.3.3. Le réseau communal de Bitschhoffen 14
2.3.4. Le réseau communal d'Uhrwiller (Niefern) 15
2.3.5. Le réseau communal de Kindwiller 16
2.3.6. Le réseau communal de Niedermodern 17
2.3.7. Le réseau communal de Val de Moder 17
2.3.8. Épuration 20
2.4. Système d'assainissement de la station d'épuration de Mommenheim 20
2.4.1. Le réseau intercommunal 20
2.4.2. Le réseau communal de Hochstett 21
2.4.3. Le réseau communal de Mommenheim 21
2.4.4. Le réseau communal de Wahlenheim 22
2.4.5. Le réseau communal de Wittersheim (Gebolsheim) 23
2.4.6. Épuration 24
2.5. Système d'assainissement de la station d'épuration de Schweighouse sur Moder 24
2.5.1. Le réseau intercommunal 24
2.5.2. Le réseau communal de Batzendorf 25
2.5.3. Le réseau communal de Berstheim 25
2.5.4. Le réseau communal de Dauendorf (Neubourg) 26
2.5.1. Le réseau communal de Huttendorf 27
2.5.1. Le réseau communal de Morschwiller 27
2.5.1. Le réseau communal de Ohlungen (Keffendorf) 27
2.5.2. Le réseau communal de Schweighouse sur Moder 29
2.5.3. Le réseau communal de Uhlwiller (Niederaltdorf) 30
2.5.4. Le réseau communal de Wintershouse 31
2.5.5. Épuration 31
2.6. Système d'assainissement de la station d'épuration de Niederschaeffolsheim 32

2.6.1. Le réseau intercommunal 32
2.6.2. Le réseau communal de Niederschaeffolsheim 32
2.6.3. Épuration 32
3. PÉRIMÈTRES RÉGLEMENTAIRES 33
3.1. Zonage d'assainissement 33
3.2. Périmètres de protection des captages d'eau potable 34
4. PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET PERSPECTIVES 42
4.1. Systèmes d'assainissement des stations d'épuration de Brumath et d'Olwisheim 42
4.1.1. Systèmes d'assainissement de la station d'épuration de Brumath 42
4.1.2. Systèmes d'assainissement de la station d'épuration d'Olwisheim 44
4.2. Système d'assainissement de la station d'épuration de Niedermodern 44
4.3. Système d'assainissement de la station d'épuration de Mommenheim 45
4.4. Système d'assainissement de la station d'épuration de Schweighouse sur Moder 47
4.5. Système d'assainissement de la station d'épuration de Niederschaeffolsheim 49
4.6. Principe général de gestion des eaux pluviales 50
5. CONCLUSION 51

1. GÉNÉRALITÉS

1.1. Structure administrative

La gestion des installations d'assainissement des communes adhérentes à la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) décrites dans ce document est assurée par plusieurs entités administratives.

L'ensemble des systèmes d'assainissement de ces entités est géré par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA), par le biais des Périmètres de la Région de Brumath, de Moder-Rothbach, de Mommenheim et Environs, de Schweighouse sur Moder et Environs, du Val de Moder et de Niederschaeffolsheim.

Le territoire couvert par ces entités administratives ne coïncide pas exactement avec les contours de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, certaines communes n'en font pas partie.

Maître d'ouvrage des installations d'assainissement	Communes [1]	Population [2]
SDEA – Périmètre de la Région de Brumath	**Bernolsheim** **Bilwisheim** **Brumath** **Donnenheim** **Krautwiller** **Kriegsheim** **Mittelschaeffolsheim** **Olwisheim** **Rottelsheim** *Wingersheim les Quatre Bans (Gingsheim, Hohatzenheim, Mittelhausen, Wingersheim)*	16 661
SDEA – Périmètre de Moder-Rothbach	**Bitschhoffen** **Engwiller** **Kindwiller** *Schalkendorf* **Uhrwiller (Niefern)**	7 753
SDEA – Périmètre de Mommenheim et Environs	*Alteckendorf* *Buswiller* *Ettendorf* **Hochstett** *Minversheim* **Mommenheim** *Ringendorf* **Wahlenheim** **Wittersheim (Gebolsheim)**	7 131

[1] En italique communes hors Communauté d'Agglomération de Haguenau
[2] Population totale au dernier recensement

Maître d'ouvrage des installations d'assainissement	Communes [1]	Population [2]
SDEA – Périmètre de Schweighouse sur Moder et Environs	**Batzendorf** **Berstheim** **Dauendorf (Neubourg)** *Grassendorf* **Huttendorf** **Morschwiller** **Ohlungen (Keffendorf)** **Schweighouse Sur Moder** **Uhlwiller (Niederaltdorf)** **Wintershouse**	12 372
SDEA – Périmètre du Val de Moder	**Niedermodern** **Val de Moder (Pfaffenhoffen, Ringeldorf, Uberach, La Walck)**	5 994
SDEA – Périmètre de Niederschaeffolsheim	**Niederschaeffolsheim**	1 366

1.2. Domaine de compétences et d'intervention

Entre 2008 et 2020, les communes de la Communauté d'Agglomération de Haguenau précitées ont progressivement transféré la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de leurs ouvrages de collecte, de transport et de traitement au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle.

Par ce transfert de compétence, elles sont devenues SDEA – Périmètres de la Région de Brumath, de Moder-Rothbach, de Mommenheim et Environs, de Schweighouse sur Moder et Environs, du Val de Moder et de Niederschaeffolsheim conservant ainsi le découpage territorial des systèmes d'assainissement.

Dans le cadre de ses compétences, le SDEA assure aussi bien l'exploitation des installations que les investissements nouveaux qui s'avèrent nécessaires.

Outre ces missions, le SDEA assure également un service de permanence qui peut intervenir à tout moment, en cas d'incident, sur l'ensemble des ouvrages de collecte, de transport et de traitement.

2. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

Les communes de la CAH sont desservies par un réseau d'assainissement collectif et les effluents collectés sont traités par 6 stations d'épuration.

Maître d'ouvrage	Système d'assainissement	Communes raccordées [3]	Caractéristiques
SDEA – Périmètre de la Région de Brumath	Station d'épuration de Brumath	**Brumath** **Bernolsheim** **Krautwiller** **Kriegsheim** **Rottelsheim**	Capacité : 21 000 EH [4] Mise en service : 2003
SDEA – Périmètre de la Région de Brumath	Station d'épuration d'Olwisheim	**Bilwisheim** **Donnenheim** **Mittelschaeffolsheim** **Rottelsheim** *Wingersheim les Quatre Bans (Hohatzenheim, Mittelhausen, Wingersheim)*	Capacité : 5 200 EH Mise en service : 2011
SDEA – Périmètre de Moder-Rothbach	Station d'épuration de Niedermodern	**Bitschhoffen** **Engwiller** **Kindwiller** *Schalkendorf* **Uhrwiller (Niefern)**	Capacité : 11 000 EH Mise en service : 1994
SDEA – Périmètre du Val de Moder		**Niedermodern** **Val de Moder**	
SDEA – Périmètre de Mommenheim et Environs	Station d'épuration de Mommenheim	*Alteckendorf* *Buswiller* *Ettendorf* **Hochstett** *Minversheim* **Mommenheim** *Ringendorf* **Wahlenheim** **Wittersheim (Gebolsheim)**	Capacité : 6 000 EH Mise en service : 1997
SDEA – Périmètre de Schweighouse sur Moder et Environs	Station d'épuration de Schweighouse sur Moder	**Batzendorf** **Berstheim** **Dauendorf (Neubourg)** *Grassendorf* **Huttendorf** **Morschwiller** **Ohlungen (Keffendorf)** **Schweighouse Sur Moder** **Uhlwiller (Niederaltdorf)** **Wintershouse**	Capacité : 20 000 EH Mise en service : 2001
SDEA – Périmètre de Niederschaeffolsheim	Station d'épuration de Niederschaeffolsheim	**Niederschaeffolsheim**	Capacité : 1 750 EH Mise en service : 2012

[3] En italique communes hors Communauté d'Agglomération de Haguenau
[4] EH : Équivalents-Habitants

Dans un souci de clarté des explications, les installations d'assainissement de ces communes seront décrites par secteur de collecte et de transport menant chacun vers une station d'épuration et appelé système d'assainissement.

De plus, différents ouvrages composent les réseaux d'assainissement. Afin de limiter les répétions, leur rôle est détaillé ci-après.

- Déversoir d'orage : ouvrage permettant de délester le réseau d'assainissement lors d'épisodes pluvieux par déversement vers le milieu naturel (fossé, cours d'eau…) les débits excédentaires des effluents collectés (eaux usées et pluviales).
- Bassin de pollution : ouvrage en béton armé ou de type conduite(s) surdimensionnée(s) permettant de stocker les premiers flux de rinçage des réseaux d'assainissement lors d'épisodes pluvieux avant de les réinjecter progressivement au terme des évènements dans les réseaux d'assainissement pour être traités à la station d'épuration, limitant ainsi l'impact des déversements depuis les déversoirs d'orage sur le milieu naturel.

Afin de faciliter la compréhension des descriptions des systèmes d'assainissement, les ouvrages suivants ne sont pas évoqués dans ce document.

- Ouvrages de rétention : dédiés au stockage temporaire des eaux pluviales, ils complètent les réseaux de collecte, notamment lors de la viabilisation des nouveaux lotissements.
- Ouvrages de régulation de débits : principalement implantés à l'aval des communes, ils garantissent le bon fonctionnement hydraulique des réseaux intercommunaux en y évitant les débordements et des stations d'épuration en ne laissant transiter uniquement des débits qui soient en adéquation avec leurs capacités de traitement.

Les plans généraux des installations intercommunales décrites sont joints en annexes.

2.1. Système d'assainissement de la station d'épuration de Brumath

Maître d'ouvrage : SDEA – Périmètre de la Région de Brumath

Communes raccordées (CAH) : Brumath, Bernolsheim, Krautwiller, Kriegsheim, Rottelsheim

2.1.1. Le réseau intercommunal

Le réseau intercommunal est composé de quatre branches qui rejoignent le réseau communal de Brumath en amont de la station d'épuration :

- Deux branches, au nord de Brumath, desservent Bernolsheim pour l'une et Kriegsheim et Rottelsheim pour l'autre. Elles sont au départ sous pression au moyen de conduites de diamètres Ø 150 et 200 mm puis s'écoulent gravitairement au moyen d'une conduite de diamètre Ø 200 mm pour rejoindre le réseau communal de Brumath ;
- Une troisième branche collecte les effluents de Krautwiller et rejoint gravitairement le réseau communal de Brumath par l'est au moyen de conduites de diamètres Ø 250 et 300 mm ;
- Enfin, une dernière branche de diamètre Ø 150 mm refoule les effluents de la Zone Artisanale Sud de Brumath jusqu'au collecteur communal gravitaire en amont de la station d'épuration de Brumath.

2.1.2. Le réseau communal de Bernolsheim

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement du nord vers le sud-ouest et s'organise autour d'une branche principale évoluant de diamètres Ø 300 à 1 100 mm cheminant au niveau des rues Principale et des Vignes pour rejoindre une station de refoulement à l'extrémité ouest de cette même rue. Les autres rues de la commune sont drainées par des collecteurs raccordés sur cette branche principale.

Notons le busage d'un fossé parcourant la rue de la Chapelle. De plus, la rue des Vergers est desservie par un réseau de type séparatif avec comme exutoire du réseau d'eaux pluviales le fossé busé. Enfin, un réseau de drainage parcourt la rue Principale avec comme exutoire ce même fossé.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent un fossé :

- Le déversoir d'orage DO 1001 situé rue des Vignes ;
- Le déversoir d'orage DO 2001 situé rue des Vignes ;
- Le déversoir d'orage DO 3001 situé rue des Mirabelliers.

De plus, quatre bassins de pollution permettent de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux :

- Les bassins de pollution de 100 et 18 m³, rue des Vignes ;
- Le bassin de pollution de 80 m³, rue des Mirabelliers ;
- Le bassin de pollution de 40 m³, rue de Wahlenheim.

Enfin, la partie ouest de la zone industrielle de Brumath est située sur le ban communal de Bernolsheim et raccordée sur le réseau intercommunal entre Bernolsheim et Brumath. Les eaux pluviales de la zone sont gérées de manière séparative.

2.1.3. Le réseau communal de Brumath

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire s'organise autour de deux secteurs situés de part et d'autre de la Zorn qui s'écoule gravitairement vers ce cours d'eau.

Les conduites du réseau d'assainissement du secteur au nord de la Zorn, situé sur les grands axes (rue du Général de gaulle, rue du Général Leclerc...) ont des diamètres importants et permettent le transit d'une grande partie des effluents du secteur.

Ce secteur se décompose en trois sous-secteurs.

La régulation des débits dans le réseau du premier sous-secteur, situé à l'ouest de la rue du Général de Gaulle, repose sur le fonctionnement de quatre déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent la Zorn :

- Le déversoir d'orage DO 2001 situé rue du Général Duport ;
- Le déversoir d'orage DO 3001 situé rue de la Rivière ;
- Le déversoir d'orage DO 4001 situé rue de l'Angle ;
- Le déversoir d'orage DO 5001 situé rue des Roses.

De plus, cinq bassins de pollution permettent de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux :

- Le bassin de pollution de 2 700 m³ situé rue de la Scierie ;
- Le bassin de pollution de 47 m³ situé rue Julien ;
- Les bassins de pollution de 73 et 135 m³ situé rue Prosper Mérimée ;
- Le bassin de pollution de 305 m³ situé rue André Malraux.

La régulation des débits dans le réseau du deuxième sous-secteur, situé entre la rue du Général de Gaulle et les rues des Romains et des Jardiniers, repose sur le fonctionnement de cinq déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent également la Zorn :

- Le déversoir d'orage DO 6001 situé rue de la Zorn ;
- Le déversoir d'orage DO 7001 situé rue Gustave Stoskopf ;

- Le déversoir d'orage DO 8001 situé avenue de Strasbourg ;
- Le déversoir d'orage DO 9001 situé rue Sandgarten ;
- Le déversoir d'orage DO 10001 situé rue du Cygne ;
- Le déversoir d'orage DO 16001 situé rue de Geudertheim ;
- Le déversoir d'orage DO 24001 situé rue Basse.

À l'instar du premier sous-secteur, trois bassins de pollution permettent de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux :

- Le bassin de pollution de 490 m³ situé rue Auguste Renoir ;
- Le bassin de pollution de 850 m³ situé rue Edouard Manet ;
- Le bassin de pollution de 4 000 m³ situé rue Victor Fischer.

La régulation des débits dans le réseau du troisième sous-secteur, correspondant à l'est de la commune, repose sur le fonctionnement d'un déversoir d'orage dont les débits déversés rejoignent la Zorn :

- Le déversoir d'orage DO 17001 situé rue de la Garance.

Ce sous-secteur n'est pas équipé de bassin de pollution.

Ces trois sous-secteurs sont toutefois interconnectés par des maillages du réseau d'assainissement.

Les effluents de ces trois sous-secteurs transitent en rive droite de la Zorn au moyen de quatre siphons et rejoignent la conduite de diamètres Ø 500 à 1 100 mm parcourant la rue de l'Abattoir jusqu'à la station d'épuration.

Le secteur sud de la commune correspond au quartier Stephansfeld et peut être scindé en deux sous-secteurs.

Un premier sous-secteur correspond à l'extrémité nord de la rue de Strasbourg. Le réseau d'assainissement de ce sous-secteur aboutit rue de l'Abattoir et les effluents sont acheminés à la station d'épuration de Brumath avec l'ensemble des effluents de la commune.

La régulation des débits dans le réseau de ce sous-secteur repose sur le fonctionnement de deux déversoirs d'orage :

- Le déversoir d'orage DO 21001 situé avenue de Strasbourg dont les débits déversés rejoignent la Neumattgraben ;
- Le déversoir d'orage DO 19001 situé rue de l'Abattoir dont les débits déversés rejoignent la Zorn.

Le deuxième sous-secteur correspond au sud du quartier Stephansfeld. Les effluents collectés sont dirigés vers une station de refoulement, qui permet leur transit jusqu'à la conduite parcourant la rue de l'Abattoir. Ce refoulement permet le passage de deux petits cours d'eau que sont le Schlohengraben et le Neumattgraben.

La régulation des débits dans le réseau de ce sous-secteur repose sur le fonctionnement d'un déversoir d'orage dont les débits déversés rejoignent un fossé affluent du Neumattgraben :

- Les déversoirs d'orage DO 22001 et DO 23001 situés rue Hoerterweg.

Notons que le réseau d'assainissement de type unitaire est doublé de collecteurs d'eaux pluviales au niveau des rues de la Division Leclerc, des Roses, Basse, de Strasbourg, des Prés et Alexandre Millerand. Ces collecteurs d'eaux pluviales ont été mis en place, soit pour déconnecter des entrées de bassins versants extérieurs, soit pour permettre l'évacuation de certaines décharges de déversoirs d'orage.

Notons également que les effluents des autres communes du système d'assainissement transitent par le réseau de collecte de Brumath.

2.1.4. Le réseau communal de Krautwiller

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement d'ouest en est en débutant par deux branches de diamètre Ø 400 mm au niveau des rues des Champs et du Chêne/de Wingersheim qui se rejoignent au croisement de ces mêmes rues. Une conduite de diamètres Ø 500 à 700 mm parcourt alors les rues de Wingersheim et de l'École et collecte au passage les rues du Temple et des Bergers ainsi que la Route de la Douane et de la place de la République.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement du déversoir d'orage DO 1001 situé à l'extrémité ouest de la rue de l'École et dont les débits déversés rejoignent un fossé affluent de la Zorn.

Notons que les bâtiments du Moulin des Moines, situés à l'est du ban communal, ne sont pas desservis par le réseau d'assainissement communal.

Les eaux pluviales de la rue du Chêne sont gérées par des tranchés d'infiltration avec un trop-plein vers un fossé en longeant la rue de Wingersheim (Route Départementale 58).

2.1.5. Le réseau communal de Kriegsheim

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement du nord-ouest vers le sud-est et s'organise autour de deux branches principales pour acheminer les effluents vers la station de refoulement située à l'extrémité est de la Grand'Rue.

Une première branche de diamètres Ø 300 à Ø 700 mm collecte les effluents de la rue du Générale de Gaulle (Route Départementale 263) et des rues situées à l'ouest, puis après avoir parcouru la rue du Houblon, collecte les effluents des rues des Sources et des Prés.

La seconde branche parcourt la Grand'Rue au moyen d'un collecteur de diamètres Ø 500 et Ø 600 mm et collecte les effluents des rues situées au nord-est de la zone urbaine.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent un fossé traversant les zones urbanisées du nord-ouest au sud-est :

- Le déversoir d'orage DO 3001 situé rue de l'Étang ;
- Le déversoir d'orage DO 2001 situé rue Grand'Rue ;
- Le déversoir d'orage DO 1001 situé rue de la Source.

Deux bassins de pollution d'un volume total de 50 m³, situés en amont de la station de refoulement, permettent de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Notons le réseau d'assainissement de type unitaire d'une partie des rues du Houblon, des Près et de la Grand'Rue est doublé par des collecteurs d'eaux pluviales qui ont pour exutoire le fossé, exutoire des déversoirs d'orage.

2.1.6. Le réseau communal de Rottelsheim

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement du nord vers le sud et s'organise autour d'une branche principale qui collecte les effluents depuis la rue de Batzendorf jusqu'à une station de refoulement située à l'extrémité de la rue de Brumath en passant par la rue Principale au moyen de conduites de diamètres Ø 300 à 600 mm.

La branche collectant les effluents des rues situées à l'est de cet axe principal le rejoigne au niveau du croisement des rues de Brumath et de l'École. À l'aval, la jonction de la branche collectant les effluents des rues situées à l'ouest de cet axe principal se fait au niveau du croisement des rues de Brumath et des Acacias.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement du déversoir d'orage DO 1001 situé rue de Brumath, en amont de la station de refoulement, dont les débits déversés rejoignent le Seltenbach.

Un bassin de pollution d'un volume de 27 m³ situé en amont de la station de refoulement permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Notons que les effluents de la commune de Kriegsheim transitent par le réseau de collecte de Rottelsheim depuis l'extrémité ouest de la rue du Faisan.

2.1.7. Épuration

Les réseaux convergent vers la station d'épuration intercommunale de Brumath, située rue de l'Abattoir, en rive droite de la Zorn.

Mise en service en 2003, le principe de la filière est le traitement par boues activées avec aération prolongée d'une capacité nominale de 21 000 Équivalents-Habitants (EH).

Les eaux traitées sont rejetées dans la Zorn

Les boues sont valorisées par compostage après séchage solaire.

On constate de façon générale que le niveau de traitement de la station d'épuration est d'un bon niveau.

2.2. Système d'assainissement de la station d'épuration d'Olwisheim

Maître d'ouvrage : SDEA – Périmètre de la Région de Brumath

Communes raccordées (CAH) : Bilwisheim, Donnenheim, Mittelschaeffolsheim, Rottelsheim

Communes raccordées (hors CAH) : Wingersheim les Quatre Bans (Hohatzenheim, Mittelhausen, Wingersheim)

2.2.1. Le réseau intercommunal

Le réseau intercommunal comporte deux branches qui s'écoulent du nord-ouest vers le sud-est. Elles desservent les communes :

- D'Hohatzenheim et Mittelhausen au moyen d'une conduite de diamètre Ø 200 mm en gravitaire pour la branche sud ;
- De Wingersheim, Donnenheim et Bilwisheim en alternance par des conduites gravitaires (Ø 200 à 400 mm) et sous pressions (Ø 160 et 200 mm) pour la branche nord.

Elles se rejoignent à Mittelschaeffolsheim, puis les effluents s'écoulent gravitairement vers la station d'épuration après avoir transité par le réseau communal d'Olwisheim.

2.2.2. Le réseau communal de Bilwisheim

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement du nord vers le sud et s'organise autour de deux branches principales de diamètres Ø 300 à 700 mm.

La branche ouest collecte les effluents de la rue des Vergers ainsi que des rues Principale (secteur ouest), des Tilleuls, du Fossé des Loups, des Écrivains, Hintergasse et Basse, jusqu'au réseau intercommunal au niveau de la rue Basse.

La branche est collecte, quant à elle, les effluents des rues du Houblon, Lohweg, Principale (secteur est), de l'Église et du chemin Engelsmatt jusqu'au réseau intercommunal au sud du chemin Engelsmatt.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent un fossé :

- Le déversoir d'orage DO 1001 situé à l'extrémité sud du Chemin Engelsmatt ;
- Le déversoir d'orage DO 2001 situé à l'extrémité de la rue Basse ;

- Le déversoir d'orage DO 9001 situé sur la conduite intercommunale, au niveau de la station de pompage qui refoule l'ensemble des effluents vers le réseau communal de Mittelschaeffolsheim.

Un bassin de pollution d'un volume de 34 m³ situé sur la conduite intercommunale permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Notons que le réseau d'assainissement de type unitaire au niveau la rue des Vergers est doublé par un collecteur d'eaux pluviales qui se déverse dans le fossé exutoire des déversoirs d'orage.

Notons également que les effluents des communes de Wingersheim et Donnenheim transitent par le réseau de collecte de Bilwisheim depuis l'extrémité nord de la rue Principale.

2.2.3. Le réseau communal de Donnenheim

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire de diamètres Ø 200 à 500 mm qui s'écoule gravitairement du sud vers le nord et dont les effluents sont acheminés vers une station de refoulement implantée à l'extrémité nord de la rue du Canal.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent un fossé au nord des zones urbanisées :

- Le déversoir d'orage DO 2001 situé rue du Canal ;
- Le déversoir d'orage DO 3001 au niveau des dernières habitations de la rue du Canal ;
- Le déversoir d'orage DO 9001 situé directement à l'amont de la station de refoulement, et permettant également de réguler les débits du réseau intercommunal en provenance de la commune de Wingersheim.

Notons que le réseau d'assainissement de type unitaire au niveau des rues Principale et du Canal est doublé par un collecteur d'eaux pluviales qui se déverse dans un fossé exutoire des déversoirs d'orage.

De plus, notons que la rue des Cigognes est desservie par un réseau de type séparatif. En l'absence d'exutoire naturel, les eaux pluviales collectées sont restituées à débit limité dans le réseau unitaire de la commune.

2.2.4. Le réseau communal de Mittelschaeffolsheim

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule d'ouest en est et s'organise autour d'une branche principale de diamètres Ø 500 à 1 000 mm qui parcourt les rues de Mittelhausen, Principale et d'Olwisheim. Des branches secondaires collectent les effluents des autres rues de la commune.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement du déversoir d'orage DO 1001 situé rue d'Olwisheim dont les débits déversés rejoignent le Muehlbach.

Le réseau d'assainissement de type unitaire est doublé par des collecteurs d'eaux pluviales rues de Mittelhausen, Principale et d'Olwisheim correspondant au busage de cours d'eau ou fossés.

Notons que les rues des Houblons et des Peupliers sont desservies par un réseau de type séparatif avec comme exutoire du réseau d'eaux pluviales le Muehlbach.

Notons également que les effluents des communes de Hohatzenheim et Mittelhausen transitent par le réseau de collecte de Mittelschaeffolsheim depuis l'extrémité ouest de la rue de Mittelhausen.

2.2.5. Le réseau communal d'Olwisheim

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'organise autour de sept branches constituées de conduites de diamètres Ø 200 à 700 mm et qui s'articulent autour du réseau intercommunal qui longe le Muehlbach d'ouest en est jusqu'à la station d'épuration.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent le Muehlbach :

- Le déversoir d'orage DO 1001 situé rue de la Rivière ;
- Le déversoir d'orage DO 2001 situé impasse du Moulin ;
- Le déversoir d'orage DO 3001 situé rue Muehlfeld ;
- Le déversoir d'orage DO 6002 situé rue des Noyers ;
- Le déversoir d'orage DO 4001 situé au croisement de la rue Principale et l'impasse du Petit Pic-Vert ;
- Le déversoir d'orage DO 5001 situé rue Catherine Schweitzer.

Notons que la présence d'une station de relevage à l'aval de la rue des Noyers.

Notons également que les effluents des autres communes du système d'assainissement transitent par le réseau de collecte d'Olwisheim depuis l'extrémité ouest de la rue Principale.

2.2.6. Épuration

Les effluents collectés par le réseau intercommunal sont traités à la station d'épuration d'Olwisheim.

Mise en service en 2011, le principe de la filière est le traitement par boues activées avec aération prolongée d'une capacité nominale de 5 200 Équivalents-Habitants (EH). Les eaux traitées sont rejetées dans le Muhlgraben.

Les boues sont déshydratées naturellement par 8 lits de séchage plantés de roseaux.

Après plusieurs années de traitement, les boues sont extraites et mises en compostage.

On constate de façon générale que le niveau de traitement de la station d'épuration est d'un bon niveau.

2.3. Système d'assainissement de la station d'épuration de Niedermodern

Maître d'ouvrage : SDEA – Périmètre de Moder-Rothbach

Communes raccordées (CAH) : Bitschhoffen, Engwiller, Kindwiller, Uhrwiller (Niefern)

Communes raccordées (hors CAH) : Schalkendorf

Maître d'ouvrage : SDEA – Périmètre du Val de Moder

Communes raccordées (CAH) : Niedermodern, Val de Moder

2.3.1. Le réseau intercommunal

Le réseau intercommunal est structuré de façon à assurer le transfert des effluents suivant quatre branches principales :

- Au nord-ouest, une conduite gravitaire de diamètre Ø 200 mm reprend les effluents des communes de Kindwiller, Uhrwiller et son annexe Niefern. Les effluents sont raccordés au réseau communal de Val de Moder par l'intermédiaire de deux stations de pompages et leurs conduites de refoulement associées. À noter que les communes de Bischholtz et Mulhausen transitent également par cette branche ;
- Au sud-ouest, une conduite gravitaire de diamètre Ø 200 mm achemine les effluents de Schalkendorf sur la partie ouest du réseau de Val de Moder ;

- Au sud, Ringeldorf est raccordé gravitairement au réseau de la route de Strasbourg de Val de Moder au moyen d'une conduite intercommunale de diamètre Ø 200 mm ;
- Au nord, une canalisation gravitaire de diamètres Ø 200 à 400 mm reprend les effluents de Engwiller vers Bitschhoffen. Deux stations de pompage et les conduites de refoulement associées assurent ensuite le transfert de ceux-ci vers le réseau communal de Val de Moder.

2.3.2. Le réseau communal d'Engwiller

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement du nord au sud et s'organise autour de trois branches principales composées de conduites de diamètres Ø 200 à 600 mm :

- Une branche parcourant la rue de Belle-Vue, collectant les effluents des rues de la Forêts, des Pâquerettes et des Bleuets ;
- Une branche parcourant la rue Principale, collectant les effluents des rues de l'Église et de la partie ouest de la rue de Belle-Vue ;
- Une branche parcourant la rue du Verger à la rue des Tisserands, collectant les effluents des rues des Vosges, des Noyers, des Tilleuls, du Chênes ainsi que les effluents de la partie Nord de la rue Principale.

Le réseau communal est délesté par plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent un fossé :

- Le déversoir d'orage DO 1001 situé à l'est de la rue Principale ;
- Le déversoir d'orage DO 2001 situé rue des Jardins ;
- Le déversoir d'orage DO 3001 situé rue Bellevue ;
- Le déversoir d'orage DO 4001 situé rue du Verger ;
- Le déversoir d'orage DO 5001 situé rue des Tisserands.

Un bassin de pollution d'un volume de 107 m³ situé rue des Pâquerettes ainsi qu'un de 300 m³ situé à l'aval des zones urbanisées permettent de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Notons le réseau d'assainissement de type unitaire des rues des Bleuets, des Vosges et Bellevue est doublé par des collecteurs d'eaux pluviales qui ont pour exutoire des fossés.

De plus, un lotissement équipé d'un réseau d'assainissement de type séparatif a été construit en 2022 entre la rue du Chêne et le rue Bellevue.

2.3.3. Le réseau communal de Bitschhoffen

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement d'ouest en est et s'organise autour de deux branches principales composées de conduites de diamètres Ø 200 à 1 100 mm :

- La branche nord qui dessert les rues du Verger et des Vignes en amont de la station de refoulement ;
- La branche sud qui s'articule autour de la rue de Kindwiller, collectant les effluents des rues des Lilas, des Près, de l'Église, ainsi que les effluents de la partie sud de la rue de La Walck.

Les effluents sont dirigés le réseau de la commune de Val de Moder au moyen d'une station de refoulement située à l'aval des zones urbanisées.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent un fossé :

- Le déversoir d'orage DO 5001 situé rue des Prés ;
- Le déversoir d'orage DO 4001 situé rue de l'Église ;
- Le déversoir d'orage DO 3001 situé impasse du Fossé ;
- Le déversoir d'orage DO 2001 situé chemin d'exploitation à l'amont du bassin de pollution.

Un bassin de pollution d'un volume de 15 m³ situé rue des Vergers ainsi qu'un de 170 m³ situé à l'aval des zones urbanisées permettent de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Notons le réseau d'assainissement de type unitaire une partie des rues des Prés, de la Forêt, du verger et de Mietesheim sont doublés par des collecteurs d'eaux pluviales qui ont pour exutoire un fossé.

Notons également que les effluents de la commune d'Engwiller transitent par le réseau de collecte de Bitschhoffen depuis la branche nord à l'extrémité de la rue du Verger après pompage au moyen d'une station de refoulement située à l'aval de la rue des Vignes.

2.3.4. Le réseau communal d'Uhrwiller (Niefern)

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire constitué de deux réseaux distincts :

- Le réseau de la commune d'Uhrwiller ;
- Le réseau de son annexe Niefern.

2.3.4.1 Le réseau de collecte d'Uhrwiller

Le réseau d'assainissement d'Uhrwiller s'écoule gravitairement du nord vers le sud et s'organise autour de deux branches principales composées de conduites de diamètres Ø 200 à 600 mm :

- La branche parcourant le rue Principale, collectant les effluents des rues de l'Etoile, du Forgeron, du Soleil et de la Mairie ;
- La branche parcourant la rue du Stade, collectant les effluents des rues de la Mésange et Neuve ainsi que le lotissement Westerfeld (rues des Hirondelles, Éperviers, Faisans et Perdrix).

Le réseau communal est délesté par sept déversoirs d'orage dont les débits déversés ont pour exutoire un fossé :

- Le déversoir d'orage DO 7001 situé rue de l'Etoile ;
- Le déversoir d'orage DO 6001 situé rue Principale ;
- Le déversoir d'orage DO 5001 situé rue de la Mésange ;
- Le déversoir d'orage DO 4001 situé à l'intersection de la rue Neuve et de la rue du Stade ;
- Le déversoir d'orage DO 3001 situé à l'intersection rue de Niefern et rue du Stade ;
- Le déversoir d'orage DO 2001 situé rue des Hirondelles ;
- Le déversoir d'orage DO 1001 situé à l'entrée du bassin de pollution.

Les effluents collectés sont dirigés dans un premier temps par une conduite intercommunale gravitaire puis par une station de refoulement vers le réseau communal de Val de Moder.

Un bassin de pollution d'un volume de 300 m³ situé à l'aval des zones urbanisées permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Notons que le réseau d'assainissement de type unitaire d'une partie des rues de Niefern et de l'Etoile est doublé par des collecteurs d'eaux pluviales qui ont pour exutoire le Kirchbachgraben. Le réseau d'assainissement de type unitaire d'une partie de la rue Neuve est également doublé par un collecteur d'eaux pluviales qui a pour exutoire un fossé.

La partie nord du lotissement Westerfeld est desservie par un réseau de type séparatif avec comme exutoire du réseau d'eaux pluviales le Kirchbachgraben.

2.3.4.2 Le réseau de collecte de Niefern

Le réseau d'assainissement de Niefern, annexe d'Uhrwiller, s'organise autour de deux branches qui s'écoulent vers le Rothbach. La première parcourt la Route Départementale 326 et la seconde la rue du Moulin. Les effluents sont dirigés vers la station de refoulement situé au sud de la rue du Moulin, en rive gauche du Rothbach. Cette station de refoulement, reprenant également les effluents venant de Bischholtz et Mulhausen, les pompe vers la station de refoulement de Kindwiller.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement les déversoirs d'orage DO 9001 et DO 10001 situés rue du Moulin dont les débits déversés rejoignent le Rothbach.

Un bassin de pollution d'un volume de 25 m³ situé rue du Moulin permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Notons que le réseau d'assainissement de type unitaire de la rue du Moulin est doublé par un collecteur d'eaux pluviales correspondant à un fossé busé qui ont pour exutoire le Rothbach.

2.3.5. Le réseau communal de Kindwiller

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement du nord vers le sud et s'organise autour de deux branches principales composées de conduites de diamètres Ø 200 à 600 mm :

- Une branche parcourant la rue de La Walck et le chemin des Sources, collectant les effluents de la rue du Château d'eau et de la partie est de la rue Principale ;
- Une branche parcourant la rue Principale (excepté sa partie est), collectant les effluents des rues de la Paix et des Vergers et des Roses.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent un fossé :

- Les déversoirs d'orage DO 1039 et DO 3001 situé chemin des Sources dont les débits déversés rejoignent un fossé, affluant du Rothbach ;
- Le déversoir d'orage DO 2001 situé rue Principale dont les débits déversés rejoignent un réseau d'eaux pluviales qui a pour exutoire le Rothbach.

Un bassin de pollution d'un volume de 145 m³ situé chemin des Sources ainsi qu'un de 138 m³ situé rue Principale permettent de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Les effluents des deux branches sont dirigés par des conduites intercommunales gravitaires vers la station de refoulement de Kindwiller. Ils sont pompés via la conduite de refoulement de diamètre Ø 200 mm vers le réseau communal de Val de Moder.

Notons que la rue des Roses est desservie par un réseau d'assainissement de type séparatif.

De plus, notons que le réseau d'assainissement de type unitaire de l'impasse des Peupliers et du chemin de la Source est doublé par des collecteurs d'eaux pluviales.

Les collecteurs d'eaux pluviales ont pour exutoires des fossés affluents du Rothbach.

2.3.6. Le réseau communal de Niedermodern

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement d'ouest en est et s'organise autour de quatre branches principales composées de conduites de diamètres Ø 200 à 1 000 mm :

- La branche parcourant la Grand'Rue d'ouest en est et collectant les effluents de l'ensemble des rues situées au sud, à l'exception des rues des Merles, des Alouettes et de la Colline ;
- La branche nord longeant la rive droite de la Moder d'ouest en est et collectant les effluents des rues au nord de la Grand'Rue ainsi que l'ensemble des communes raccordées au système d'assainissement à l'exception de Val de Moder (Uberach), Bitschhoffen et Engwiller ;
- La branche d'écoulant du sud au nord et collectent les effluents des rues des Merles, des Alouettes et de la Colline ;
- La branche est collectant les effluents de la Zone d'Activité du Val de Moder.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent la Moder :

- Les déversoirs d'orage DO 18001 et DO 13001 situés Grand'Rue ;
- Le déversoir d'orage DO 12001 situé sur un chemin d'exploitation ;
- Le déversoir d'orage DO 11001 situé en amont de la station d'épuration qui régule l'ensemble des effluents des communes du système d'assainissement à l'exception de la branche est collectant les débits de la Zone d'Activité du Val de Moder ;
- Le déversoir d'orage DO 10001 situé en amont de la station d'épuration qui régule au moyen du déversoir d'orage 10001 les débits de la Zone d'Activité du Val de Moder.

Notons que le réseau d'assainissement de type unitaire des rues de la Fontaine, d'Uberach, des Jardins et d'une partie de la Grand'Rue est doublé par des collecteurs d'eaux pluviales qui ont pour exutoire la Moder.

De plus, le lotissement « Steinberg », et la partie sud de la zone d'activité du Val de Moder dispose d'un réseau d'assainissement de type séparatif avec pour exutoire du collecteur d'eaux pluviales la Moder ou des fossés affluents de celle-ci.

Notons également que les effluents des autres communes du système d'assainissement transitent par le réseau de collecte de Niedermodern.

2.3.7. Le réseau communal de Val de Moder

Le réseau de la commune s'organise autour des quatre communes déléguées de Pfaffenhoffen, La Walck, Uberach et Ringeldorf.

Notons que les effluents des autres communes du système d'assainissement, à l'exception de Niedermodern situé à l'aval, transitent par le réseau de collecte de Val de Moder.

2.3.7.1 Le réseau de collecte de Pfaffenhoffen

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule du sud vers le nord et s'organise autour quatre branches principales composées de conduites de diamètres Ø 200 à 1 400 mm :

- Une branche parcourant la rue de Saverne, collectant d'une part les effluents provenant des rues des Rossignols et des Merles et d'autre part, au moyen d'une station de refoulement, les effluents des rues situées à l'ouest de la commune ;
- Une branche parcourant la rue des Violettes, collectant les effluents du quartier sud de la commune ;

- Une branche parcourant la rue des Tanneurs, collectant les effluents du centre-ville et reprenant les effluents des rues de Saverne et des Violettes ;
- Une branche parcourant l'allée de la Niedermatt, collectant les effluents de la rue de Strasbourg et reprenant les effluents de la rue des Tanneurs pour les diriger vers la station d'épuration via le réseau communal de Niedermodern.

Une station de refoulement située entre la rue de Saverne et la Moder reprend les débits conservés des déversoirs d'orage DO 26001, DO 24001 et DO 22001 et les injecte dans le réseau gravitaire de la rue de Saverne. Notons que les effluents de la commune de Schalkendorf sont également pompés par cet ouvrage.

Une autre station de relevage, située rue des Mésanges, reprend les débits du bas de cette rue pour les injecter dans le réseau au point haut de cette même rue.

Enfin, une station de pompage situé à l'extrémité ouest de la rue de Saverne, relève les effluents de la Zone d'Activités Nord vers le réseau gravitaire.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent la Moder ou des fossés affluents de celle-ci :

- Le déversoir d'orage DO 26001 situé au nord de la rue de Saverne ;
- Le déversoir d'orage DO 24001 situé au sud de la Route Départementale 76 ;
- Le déversoir d'orage DO 22001 situé allée de l'Étang ;
- Le déversoir d'orage DO 25001 situé rue des Rossignols ;
- Le déversoir d'orage DO 21001 situé rue de Saverne ;
- Le déversoir d'orage DO 20001 situé rue du Docteur Albert Schweitzer ;
- Les déversoirs d'orage DO 19001 et DO 12100 situé rue des Tanneurs.

Un bassin de pollution d'un volume de 33 m³ situé rue Domrémy ainsi qu'un d'un volume de 1 300 m³ situé allée de la Niedermatt permettent de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Notons également que le réseau d'assainissement de type unitaire des rues de la Gare et des Carrières est doublé par des collecteurs d'eaux pluviales qui ont pour exutoire la Moder ou des fossés affluents de celle-ci.

2.3.7.2 Le réseau de collecte de La Walck

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule du nord vers le sud et s'organise autour de quatre branches principales composées de conduites de diamètres Ø 200 à 1 400 mm :

- Une branche parcourant la rue de Kindwiller, collectant les effluents des rues de la paix, du Maire Schott et reprenant les effluents des communes de Kindwiller, Uhrwiller, Mulhausen et Bischholtz ;
- Une branche parcourant la rue d'Engwiller, collectant les effluents de la rue des jardins et de l'impasse des Près ;
- Une branche parcourant la rue de Bitschhoffen, collectant les effluents de la rue de l'École, de la Route Départementale 250 et des lotissements au nord de ces rues ;
- Une branche parcourant la rue d'Uberach, reprenant les effluents des trois branches précédentes et la rue Principale.

Les effluents collectés rejoignent ensuite le réseau de la commune de Pfaffenhoffen afin d'être acheminés jusqu'à la station d'épuration.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de deux déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent la Moder :

- Le déversoir d'orage DO 28001 situé rue Principale ;
- Le déversoir d'orage DO 27000 situé rue d'Uberach.

Un bassin de pollution d'un volume de 45 m³ situé rue Pierre Pflimlin permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Notons que le lotissement rues Konrad Adenauer et Simone Veil est desservie par un réseau de type séparatif avec pour exutoire du collecteur d'eaux pluviales la Moder.

2.3.7.3 Le réseau de collecte de Uberach

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule du nord vers le sud et s'organise autour de deux branches principales composées de conduites de diamètres Ø 200 à 1 400 mm :

- La branche parcourant la rue de Bitschhoffen au chemin de la Moder, collectant la rue de La Walck et la partie est de la rue de la Cité et Grand'Rue ;
- La branche parcourant la rue du Maréchal Leclerc à Grand'Rue, collectant les rues des Près, des Jardins, du Cerf, de la Paix et de la Cité.

Les effluents collectés rejoignent ensuite le réseau communal de Niedermodern pour être acheminés jusqu'à la station d'épuration.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent la Moder ou un fossé affluent de celle-ci :

- Le déversoir d'orage DO 15001 situé Grand'Rue ;
- Le déversoir d'orage DO 14001 situé Grand'Rue ;
- Le déversoir d'orage DO 16001 situé chemin de la Moder.

Notons que les réseaux d'assainissement de type unitaire du lotissement « In den Langen Ackern » et le quartier de l'École, ainsi que l'extrémité est de la rue des Prés est doublé par des collecteurs d'eaux pluviales qui ont pour exutoire la Moder ou des fossés affluents de celle-ci.

2.3.7.4 Le réseau de collecte de Ringeldorf

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule du sud vers le nord et s'organise autour de deux branches principales composées de conduites de diamètres Ø 160 à 1 500 mm :

- La branche parcourant la route de Brumath ;
- La branche parcourant la rue Valéry Giscard d'Estaing.

Les effluents collectés rejoignent ensuite le réseau communal de Pfaffenhoffen via une conduite intercommunale s'écoulant gravitairement de diamètre Ø 200 mm.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement du déversoir d'orage DO 10001 situé à l'aval de Ringeldorf sous emprise d'un chemin d'exploitation dont les débits déversés rejoignent un fossé.

Un bassin de pollution d'un volume de 185 m³ situé rue Valéry Giscard d'Estaing ainsi qu'un d'un volume de 11 m³ situé à l'aval des zones urbanisées permettent de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Un réseau d'eaux pluviales capte et évacue le ruissèlement issu du bassin versant périurbain à l'est de Ringeldorf.

2.3.8. Épuration

Les effluents collectés par le réseau intercommunal sont traités à la station d'épuration de Niedermodern.

Mise en service en 1994, le principe de la filière est le traitement par boues activées avec aération prolongée d'une capacité nominale de 11 000 Équivalents-Habitants (EH).

Les eaux traitées sont rejetées dans la Moder.

Les boues sont déshydratées par filtre à bande, stockées dans deux aires couvertes avant d'être épandues sur des parcelles agricoles.

Le traitement de l'eau est conforme à l'arrêté de rejet fixant les obligations réglementaires. Toutefois des dépassements des seuils de concentration ont été relevés notamment sur l'ammonium en raison d'une sous-capacité d'aération et de difficultés à maintenir une concentration stable en boue dans le bassin d'aération dues à la vétusté de la filière boue). De plus, le remplacement d'une partie des équipements est nécessaire en raison de leur vétusté (mise à l'arrêt du système de chaulage en ligne des boues).

Après une trentaine d'année de fonctionnement, des travaux de réhabilitation de la station ont été engagés par le SDEA en mars 2024. Ces travaux consistent à :

- Améliorer le fonctionnement de la filière eau (dégrilleur grossier, dégrilleur fin, pompes/tuyauteries de relevage et de recirculation, surpresseurs d'air, cuve de stockage et dosage du coagulant pour le traitement complémentaire du phosphore, serrurerie diverse ainsi que la réparation des ouvrages, nouvelle armoire électrique et nouvel automatisme) ;
- Renouveler l'ensemble de la filière boue (conditionnement des boues, déshydratation par centrifugeuse, post-chaulage, vis de transfert et de répartition des boues, nouvelle armoire électrique ;
- Rénover les bâtiments et la voirie.

La remise en service de la file eau après travaux est prévue début au troisième trimestre 2024 et la mise en service de la nouvelle file boue est prévue au quatrième trimestre 2024. Ces travaux permettront le fonctionnement de la station d'épuration de manière optimale encore une vingtaine d'année.

2.4. Système d'assainissement de la station d'épuration de Mommenheim

Maître d'ouvrage : SDEA – Périmètre de Mommenheim et Environs

Communes raccordées (CAH) : Hochstett, Mommenheim, Wahlenheim, Wittersheim (Gebolsheim)

Communes raccordées (hors CAH) : Alteckendorf, Buswiller, Ettendorf, Minversheim, Ringendorf

2.4.1. Le réseau intercommunal

Le réseau intercommunal s'organise en plusieurs branches qui longent les cours d'eau, affluents de la Zorn. L'ensemble des branches ainsi formées débouche sur le réseau d'assainissement communal de Mommenheim :

- Au nord-est de Mommenheim, deux conduites de diamètre Ø 200 mm transportent chacune les effluents des communes d'Hochstett et de Wahlenheim jusqu'à se rejoindre après passage de l'autoroute A4. Une conduite de diamètre Ø 300 mm transporte alors les effluents des deux communes jusqu'au réseau communal de Mommenheim au niveau de la rue de Haguenau (Route Départementale 144). La conduite en provenance d'Hochstett longe le Rissbach, et celle en provenance de Wahlenheim le Straenggraben ;

- Au nord de Mommenheim, une conduite diamètre Ø 300 mm transport les effluents de Wittersheim jusqu'à l'aval de Gebolsheim, puis passe en diamètre Ø 200 mm après passage de l'autoroute A4 jusqu'au réseau communal de Mommenheim au niveau de la rue du Général Leclerc (Route Départementale 421). Cette conduite suit le Gebolsheimerbach jusqu'à sa confluence avec le Landgraben ;
- Une dernière branche de diamètres Ø 200 à 400 mm provient du nord-ouest de Mommenheim, en longeant le Landgraben depuis Ettendorf, collectant au passage les effluents d'Alteckendorf et Minversheim. Une ramification de diamètres Ø 200 et 250 mm de ce réseau entre Ettendorf et Alteckendorf permet de collecter les effluents de Buswiller et Ringendorf, à l'extrême nord-ouest du Périmètre.

  Cette dernière branche, provenant du Landgraben, traverse la commune de Mommenheim du nord-ouest vers le sud-est par la rue du Moulin jusqu'à la station d'épuration intercommunale située au sud-est de la commune de Mommenheim, après jonction des différentes branches du réseau communal de Mommenheim et augmentation progressive à un diamètres Ø 500 puis 600 mm.

Notons que l'ensemble du réseau intercommunal est de type gravitaire, hormis le transport des effluents de Buswiller entre la Route Départementale 235 et la Route Départementale 735 où un refoulement est nécessaire pour le raccordement de la commune.

2.4.2. Le réseau communal de Hochstett

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement d'est en ouest vers réseau intercommunal qui longe le Rissbach et s'organise autour de trois branches principales :

- Les effluents du nord de la commune (routes de Brumath et de Pfaffenhoffen, rues des Prés et du Hameau) sont collectés par des conduites de diamètres Ø 400 à 600 mm ;
- Le centre de la commune (rues des Vergers, du Village, impasse de la Mairie) est drainé par des conduites de diamètres Ø 300 et 400 mm ;
- Le sud de la commune (sud de la rue du Village, rues des Cerisiers, des Merles, des Mésanges, des Hirondelles, de la Chapelle) dispose d'un réseau de type séparatif dont les eaux pluviales sont collectées rejetées au Rissbach. Les eaux usées sont redirigées par un collecteur de diamètres Ø 200 puis Ø 250 mm vers le réseau intercommunal.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent le Rissbach :

- Le déversoir d'orage DO 1001 situé à l'extrémité ouest de la rue des Prés ;
- Le déversoir d'orage DO 2001 situé à l'extrémité ouest de l'impasse de la Mairie ;
- Le déversoir d'orage DO 3001 situé au niveau du 34 rue du Village.

Il est à noter ce dernier déversoir d'orage régule des débits de quelques habitations situées à proximité de la rue du Village, des Champs et du Lohberg.

Un bassin de pollution d'un volume de 80 m³ situé à l'aval des zones urbanisées permets de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

2.4.3. Le réseau communal de Mommenheim

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement du nord vers le sud et s'organise autour de deux secteurs principaux.

Le premier secteur concerne l'essentiel de la commune. Constitué de conduites de diamètres Ø 200 à 1 000 mm, les effluents de ce secteur se concentrent au niveau de la gare puis les effluents de la partie sud de la rue du Moulin et de la rue des Prés sont collectés une fois la

voie de chemin de fer traversée. Notons également que les effluents de la partie ouest de la zone d'activité sont pompés au moyen d'une station de refoulement vers le collecteur de la rue de Brumath.

La régulation des débits dans le réseau communal de ce secteur repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent le Gebolsheimbach, le Rissbach ou un fossé affluant de ce dernier cours d'eau :

- Le déversoir d'orage DO 7001 situé rue la Liberté ;
- Le déversoir d'orage DO 6001 situé rue de Saverne ;
- Les déversoirs d'orage DO 1001 et DO 8001 situés rue du Moulin ;
- Le déversoir d'orage DO 5001 situé rue de Brumath,
- Les déversoirs d'orage DO 4001, DO 11001 et DO 3001 situé au sud de la gare.

  Ces trois derniers déversoirs d'orage régulent l'ensemble de ce secteur.

Le second secteur collecte les effluents d'une petite portion de l'aire urbaine, à l'est de la commune correspondant aux rues des Roses, des Lilas, Albert Schweitzer, des Bleuets, des Œillets, de la Forêt et des parties est des rues Saint Maurice et de Brumath. Le réseau de collecte, composé de conduites de diamètres Ø 200 à 800 mm, rejoint le réseau intercommunal au sud de la voie ferrée au niveau de la rue de la Forêt.

La régulation des débits dans le réseau communal de ce secteur repose sur le fonctionnement des déversoirs d'orage DO 2001 et 9001 située rue de la Forêt dont les débits déversés rejoignent un fossé affluant du Rissbach.

Plusieurs bassins de pollution permettent de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

- Le bassin de pollution de 85 m³ situé rue du Noisetier ;
- Le bassin de pollution de 212 m³ situé rue du Moulin ;
- Le bassin de pollution de 158 m³ situé rue de la Forêt ;
- Les bassins de pollution de 285 et 450 m³ situés au sud de la gare.

Notons que trois secteurs sont desservis par un réseau d'assainissement collectif de type séparatif :

- La zone d'activité située à l'est de la commune dont les eaux de pluies sont dirigées vers un fossé affluant au Rissbach ;
- Le lotissement au nord-ouest de la commune (rue des Alpes, des Cévennes, des Pyrénées et du Jura, ainsi que l'impasse de l'Estérel) dont les eaux pluviales collectées sont restituées à débit limité dans le réseau unitaire de la commune au niveau des Rues des Vosges et des Tuileries en l'absence d'exutoire naturel.
- Le lotissement au nord de la commune (réseau non rétrocédé) (Rues des Vergers, des Pinsons, des Mésanges, des Hirondelles, des Cigognes) dont les eaux pluviales collectées sont dirigées vers le Rissbach.

Notons que les effluents des autres communes du système d'assainissement transitent par le réseau de collecte de Mommenheim.

2.4.4. Le réseau communal de Wahlenheim

L'ensemble des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type séparatif.

Le réseau d'eaux usées strictes de diamètre Ø 200 mm s'écoule gravitairement d'est en ouest et s'articule autour d'une conduite principale qui suite ce même axe, correspondant au tracé du Straengraben. Des branches secondaires collectent les effluents des différentes rues de la commune.

Les eaux pluviales collectées sont rejetées dans la partie canalisée de diamètres Ø 1 000 et 1 200 mm du Straengraben traversant la commune.

2.4.5. Le réseau communal de Wittersheim (Gebolsheim)

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire constitué de deux réseaux distincts :

- Le réseau de la commune de Wittersheim ;
- Le réseau de son annexe Gebolsheim.

2.4.5.1 Le réseau de collecte de Wittersheim

Le réseau d'assainissement de Wittersheim s'écoule gravitairement du nord-est vers le sud-ouest et s'organise autour de deux secteurs de collecte :

- Un premier secteur de collecte correspond à la partie ouest de la commune comprenant les rues des Prés (partie nord), des Peupliers, du Houblon, des Bois, du Moulin et Neuve ;
- Un deuxième secteur de collecte se subdivise en deux sous-secteurs à partir de l'intersection entre les rues des Prés et Principale :
    - Un sous-secteur est organisé autour d'un axe principal constitué par une conduite de diamètres Ø 250 à 700 mm qui parcourt la rue Principale sur laquelle sont raccordées les collecteurs drainant les rues Saint-Ulrich, de la Fontaine, du Verger et du Stade ;
    - Un sous-secteur est organisé autour d'un axe principal constitué par une conduite de diamètres Ø 400 à 600 mm qui parcourt les rues de l'Église et Principale (partie nord) sur laquelle sont raccordées les collecteurs drainant les rues des Guerriers, des Sœurs, des Vignes, de Huttendorf et de Haguenau.

  Ces deux sous-secteurs se rejoignent au croisement des rues des Prés et de l'Église. Une conduite de diamètre Ø 800 mm achemine alors les effluents vers le réseau intercommunal après avoir intercepter également le collecteur drainant la rue du Paradis.

Ces deux secteurs se rejoignent au niveau de la rue des Peupliers.

Notons que le réseau d'assainissement de type unitaire du lotissement Saint-Ulrich, de la rue de la Fontaine et d'une patrie de la rue Principale jusqu'à la rue des Prés est doublé par des collecteurs d'eaux pluviales. En l'absence d'exutoire naturel, les eaux pluviales collectées sont restituées à débit limité dans le réseau unitaire de la commune.

Notons également que la rue des Peupliers est desservie par un réseau de type séparatif avec pour exutoire du collecteur d'eaux pluviales le Gebolsheimerbach via un fossé.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement du déversoir d'orage DO 1001 situé rue des Peupliers et dont les débits déversés rejoignent un fossé affluent du Gebolsheimerbach.

Un bassin de pollution d'un volume de 166 m³ situé sud de la rue des Peupliers permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

2.4.5.1 Le réseau de collecte de Gebolsheim

Les effluents de Gebolsheim, annexe de Wittersheim, sont collectés au moyen d'une conduite de diamètres Ø 400 à 600 mm s'écoulant gravitairement du nord vers le sud.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement du déversoir d'orage DO 2001 situé au sud des zones urbanisées de la rue du Berstheim et dont les débits déversés rejoignent le Gebolsheimerbach.

Un bassin de pollution d'un volume de 28 m³ situé à l'aval du déversoir d'orage DO 2001 permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

2.4.6. Épuration

Les réseaux intercommunaux convergent vers la station d'épuration intercommunale du Périmètre de Mommenheim et Environs, situé en aval de la commune de Mommenheim. Cette station d'épuration est en service depuis 1997. Le principe de la filière existante est le traitement par boues activées avec aération prolongée d'une capacité nominale de 6 000 Équivalents-habitants.

Les bilans de fonctionnement réalisés au cours des derniers exercices montrent que les installations présentent un bon niveau épuratoire et répondent aux prescriptions de l'arrêté préfectoral autorisant le rejet de la station d'épuration.

Les eaux traitées sont rejetées dans la Zorn.

Un projet de réhabilitations de la station est à l'étude comprenant des améliorations sur la filière eau et une réhabilitation complète de la filière boue avec notamment une extension du site de stockage. Sur la base des conclusions de cette étude et de la capacité de financement du Périmètre, une planification de travaux sera arrêtée.

2.5. Système d'assainissement de la station d'épuration de Schweighouse sur Moder

Maître d'ouvrage : SDEA – Périmètre de Schweighouse sur Moder et Environs

Communes raccordées (CAH) : Batzendorf, Berstheim, Dauendorf (Neubourg), Huttendorf, Morschwiller, Ohlungen (Keffendorf), Schweighouse sur Moder, Uhlwiller (Niederaltdorf), Wintershouse

Communes raccordées (hors CAH) : Grassendorf

2.5.1. Le réseau intercommunal

Le réseau intercommunal se décompose en cinq branches :

- La branche nord permet le transfert des effluents de Neubourg jusqu'à la station de pompage alimentant la station d'épuration intercommunale située sur le site de l'ancienne station d'épuration et collectant au passage les effluents des zones urbanisées du nord de Schweighouse sur Moder au moyen d'une conduite de diamètres Ø 300 puis 200 mm s'écoulant gravitairement le long de la Moder ;
- La branche nord-ouest de diamètres Ø 200 mm part de Dauendorf situé au nord-ouest pour rejoindre Uhlwiller, collectant au passage les effluents de cette commune, puis la conduite intercommunale de diamètres Ø 250 puis 300 mm à l'aval d'Uhlwiller rejoint Ohlungen gravitairement ;
- La branche ouest est composée d'une conduite intercommunale de diamètre Ø 200 mm qui collecte les effluents à l'aval des communes de Grassendorf, Morschwiller, puis Niederaltdorf et rejoint gravitairement la branche nord-ouest en amont d'Ohlungen ;
- La branche sud débute à Huttendorf par une conduite sous pression puis gravitaire de diamètre Ø 200 mm jusqu'au réseau communal de Keffendorf, puis les effluents sont acheminés vers Ohlungen par une conduite gravitaire de diamètres Ø 200 à 300 mm collectant au passage les effluents de Berstheim, de Batzendorf et de Wintershouse ;
- La branche « Ohlungen – Schweighouse » est composée d'une conduite de pression descendante de diamètre Ø 300 mm permettant le transfert des effluents du bassin de pollution d'Ohlungen jusqu'à la station de pompage alimentant la station d'épuration intercommunale.

L'ensemble de ces effluents se rejoint à la station de pompage de Schweighouse sur Moder située sur le site de l'ancienne station d'épuration. Depuis cet ouvrage, les effluents sont

refoulés vers la station d'épuration de Schweighouse sur Moder, au moyen d'une conduite de diamètre Ø 350 mm.

2.5.2. Le réseau communal de Batzendorf

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'organise autour de deux branches principales s'écoulant du nord au sud :

- Une branche parcourt la rue du Moulin puis la rue des Aulnes au moyen de conduites de diamètres Ø 400 à 1 000 mm et collecte les effluents de la majeure partie de la commune ;
- Une branche de diamètre Ø 600 mm collecte les effluents de rues des Peupliers et des tailleurs ainsi que les eaux usées stricts du lotissement autour du stade.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement des déversoirs d'orage DO 3001 et DO 2001 situé rue des Peupliers dont les débits déversés rejoignent un fossé.

Un bassin de pollution d'un volume de 614 m³ situé rue des Peupliers permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

L'ensemble des effluents est ensuite pompé vers la commune de Wintershouse via une conduite intercommunale de refoulement de diamètre Ø 200 mm.

Notons que le réseau d'assainissement de type unitaire de la rue des Aulnes est doublé par un collecteur d'eaux pluviales qui a pour exutoire le réseau de type unitaire en l'absence d'exutoire naturel.

Notons également que les lotissements situés rue du Houblon et au sud-est entourant le terrain de sport sont équipés de réseau d'assainissement de type séparatif avec rejet des eaux pluviales dans des fossés.

2.5.3. Le réseau communal de Berstheim

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement vers la station de refoulement située rue Hammatt et qui s'articule autour de deux branches principales :

- Au sud, une conduite de diamètre Ø 600 mm collecte les effluents de la rue et de l'impasse du Noyer, de la rue du Bouleau, de la rue des Saules et de l'extrémité sud de la rue Gouvion Saint Cyr ;
- Au nord, une conduite de diamètre Ø 600 mm rue Gouvion Saint-Cyr et une conduite de diamètre Ø 400 mm entre les rues de Hammatt et des Frênes collecte les effluents du restant de la commune.

Depuis la station de refoulement située rue Hammatt, les effluents sont pompés jusqu'au point haut du village à l'angle de la rue Gouvion de Saint-Cyr et de la route de Haguenau. De là, ils rejoignent gravitairement le réseau intercommunal au nord de la rue des Pommiers.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de trois déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent un fossé :

- Le déversoir d'orage DO 3001 situé au croisement de la rue de Hammatt et rue Couvion Saint-Cyr ;
- Le déversoir d'orage DO 2001 situé rue Hammatt ;
- Le déversoir d'orage DO 101, trop-plein de la station de refoulement située à l'extrémité de la rue Hammatt.

Notons que le réseau d'assainissement de type unitaire des rues Gouvion de Saint-Cyr et Hammatt est doublé par des collecteurs d'eaux pluviales qui ont pour exutoire un fossé.

2.5.4. Le réseau communal de Dauendorf (Neubourg)

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire constitué de deux réseaux distincts :

- Le réseau de la commune de Dauendorf ;
- Le réseau de son annexe Neubourg.

2.5.4.1 Le réseau de collecte de Dauendorf

Le réseau d'assainissement de Dauendorf s'écoule d'ouest en est.

Les zones urbanisées situées au nord de la commune (rues de Neubourg, Huttenwald, de l'Epée (partie nord-est), des Hirondelles, des Rossignols, des Alouettes (partie nord-ouest)) sont desservies par un réseau de type séparatif. Les eaux usées s'écoulent gravitairement vers la station de refoulement, située au nord de la commune, d'où elles sont dirigées jusqu'au regard 2089 situé rue Saint-Cyriaque. L'écoulement est à nouveau gravitaire au-delà de ce regard. Les eaux pluviales quant à elles sont dirigées vers les fossés situés au nord et à l'ouest de la commune via des collecteurs pluviaux.

La conduite de diamètre Ø 500 mm parcourant la rue Principale récupère les effluents refoulés en provenance du secteur nord en assurant également la collecte des effluents de la partie centrale de la commune. Ces effluents s'écoulent alors de manière gravitaire vers le sud des zones urbanisées pour rejoindre la conduite intercommunale.

Les effluents de la partie sud sont collectés par une conduite de diamètre Ø 600 mm, puis s'écoulent gravitairement vers la conduite intercommunale précitée.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de trois déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent un fossé :

- Les déversoirs d'orage DO 3001 et DO 3000 situés au nord-est des zones urbanisées, en amont de la station de refoulement ;
- Le déversoir d'orage DO 2001 situé au sud des zones urbanisées, en amont de la conduite intercommunale.

Un bassin de pollution d'un volume de 287 m³ situé au sud des zones urbanisées, en amont de la conduite intercommunale permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Notons que quelques habitations de la rue des Faisans sont desservies par un réseau de type séparatif. Une conduite de diamètre Ø 200 mm assure la collecte des eaux usées et les achemine directement vers le réseau intercommunal de diamètre Ø 200 mm qui se poursuit vers la commune d'Uhlwiller.

Les collecteurs d'eaux pluviales ont pour exutoire le ruisseau d'Uhlwiller, la Moder ou des fossés affluents de celle-ci.

2.5.4.2 Le réseau de collecte de Neubourg

Le réseau d'assainissement de Neubourg s'organise autour de deux branches principales :

- À l'ouest, une conduite de diamètres Ø 300 à 500 mm achemine les effluents vers la conduite intercommunale ;
- Au centre, les conduites de diamètres Ø 300 à 600 mm, parcourant la rue Principale et les rues située au sud de celle-ci, se rejoignent au croisement des rues Principale et Saint Bernard pour rejoindre la conduite intercommunale par le chemin de l'Abbaye.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de deux déversoirs d'orage, situés en amont de conduite intercommunale et dont les débits déversés rejoignent un fossé affluent de la Moder :

- Les déversoirs d'orage DO 5001 situé rue de la Gard ;

- Les déversoirs d'orage DO 4001 situé chemin de l'Abbaye.

2.5.1. Le réseau communal de Huttendorf

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement du nord vers le sud et qui s'articule autour de deux secteurs de collecte :

- Le secteur ouest qui regroupe la route de Brumath, les rues des Fleurs, des Vergers, des Prés, du Muguet, de l'Étang, des Lilas, des Violettes, Thiergarten et une partie de la rue de l'Église ;
- Le secteur est qui regroupe la route de Minversheim, les rue de la Laiterie, Principale, de l'École, des Vignes, des Roses et une partie de la rue de l'Église.

À l'aval de ces deux zones, les effluents sont acheminés via une conduite de diamètre Ø 200 mm vers Keffendorf au moyen d'une station de refoulement implanté route de Minversheim.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de deux déversoirs d'orage, dédié à chacune des zones et dont les débits déversés rejoignent un fossé :

- Le déversoir d'orage DO 2001 situé rue des Vergers ;
- Le déversoir d'orage DO 1001 situé rue de Minversheim ;

Un bassin de pollution d'un volume de 145 m³ situé route de Minversheim permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

2.5.1. Le réseau communal de Morschwiller

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement du nord vers le sud et s'organise autour d'un collecteur principal qui parcours les rues Principale et de l'Argile pour rejoindre le réseau intercommunal de diamètre Ø 200 mm en provenance de Grassendorf.

Des branches secondaires draines les autres rues de la commune avant de rejoindre ce collecteur principal.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de deux déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent le fossé précité :

- Les déversoirs d'orage DO 2001 et 1001 situés rue de l'Argile.

Un bassin de pollution d'un volume de 170 m³ situé rue de l'Argile, à l'aval des zones urbanisées, permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Notons qu'à l'exception des rues des Abeilles et des Chevaux, ainsi que des extrémités de la rue Principale, le réseau d'assainissement de type unitaire est doublé par des collecteurs d'eaux pluviales qui ont pour exutoire le fossé longé par le réseau d'assainissement intercommunal.

2.5.1. Le réseau communal de Ohlungen (Keffendorf)

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire, constitué de deux réseaux distincts :

- Le réseau de la commune d'Ohlungen ;
- Le réseau de son annexe Keffendorf.

2.5.1.1 Le réseau de collecte d'Ohlungen

Le réseau d'assainissement d'Ohlungen s'écoule d'ouest en est et s'organise autour de deux secteurs, situés de part et d'autre du réseau d'assainissement intercommunal longeant le Jaegerbaechel :

- Le secteur nord peut être divisé en deux sous-secteurs :
    - Le sous-secteur nord-ouest, constitué d'une conduite de diamètre Ø 500 mm parcourant les rues des Merles et des Mésanges, collecte la totalité des effluents du lotissement Le Coteau et rejoint gravitairement la conduite intercommunale ;
    - Le sous-secteur nord-est dont les effluents sont collectés au moyen de deux branches parcourant les rues du Moulin et Principale au moyen de conduites de diamètres Ø 300 à 600 mm qui se rejoignent au croisement de ces deux mêmes rues.

      Notons que les rues des Sports, du Trèfle et du Pré Fleuri sont desservies par un réseau d'assainissement de type séparatif. Les eaux usées s'écoulent gravitairement vers des stations de relevage pour être dirigés vers le réseau unitaire. Les eaux pluviales quant à elles sont acheminées vers des fossés.
- Le secteur sud s'organise également autour de deux sous-secteurs :
    - Le sous-secteur sud-ouest qui s'articule autour d'une conduite principale de diamètres Ø 600 à 1000 mm parcourant la rue Principale d'ouest en est jusqu'au Jaegerbaechel ;
    - Le sous-secteur sud-est qui collecte les effluents des rues de Wintershouse, Hubel, de la Source, de la route de Wintershouse et de la majeure partie de la rue Sandbueht au moyen d'une conduite de diamètres Ø 400 et 500 mm.

L'ensemble des effluents est dirigé vers le réseau intercommunal situé au sud-est de la commune constitué d'une conduite de type pression descendante de diamètre Ø 300 mm.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage :

- Sous-secteur nord-ouest :
    - Le déversoir d'orage DO 11001 situé à l'extrémité de la rue des Merles, au niveau du Jaegerbaechel et dont les débits déversés rejoignent ce même cours d'eau.
- Sous-secteur nord-est :
    - Le déversoir d'orage DO 6001 situé rue du Muguet ;
    - Le déversoir d'orage DO 8001 situé rue du Sapin ;
    - Le déversoir d'orage DO 7001 situé rue principale ;
    - Le déversoir d'orage DO 6001 situé rue du Muguet ;
    - Le déversoir d'orage DO 5001 situé rue du Moulin ;

      Les débits déversés de ces déversoirs d'orage rejoignent des fossés et le Jaegerbaechel pour le déversoir d'orage DO 5001.
- Sous-secteur sud-ouest :
    - Les déversoirs d'orage DO 4001 et 3001 situés rue Principale.

      Les débits déversés de ces déversoirs d'orage rejoignent le Jaegerbaechel.
- Enfin, le déversoir d'orage DO 10001 situé au sud-est de zones urbanisées et dont les débits déversés rejoignent le Jaegerbaechel, régule l'ensemble des débits du réseau

communal ainsi que les débits de réseau intercommunal en provenance de Morschwiller, Niederaltdorf, Dauendorf et Uhlwiller.

Un bassin de pollution d'un volume de 1 000 m³ situé au niveau du déversoir d'orage 10001 permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

2.5.1.2 Le réseau de collecte de Keffendorf

Les effluents de Keffendorf, annexe d'Ohlungen, sont collectés au moyen de deux branches qui parcourent la rue d'Ohlungen et se rejoignent au niveau de la rue de Berstheim pour ensuite parcourir celle-ci avant de rejoindre la conduite de diamètre Ø 200 mm du réseau intercommunal s'écoulant gravitairement.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement du déversoir d'orage DO 14001 situé au sud de la rue du Berstheim et dont les débits déversés rejoignent un fossé.

Notons que les effluents de la commune de Huttendorf transitent par le réseau de collecte de Keffendorf depuis l'extrémité ouest de la rue d'Ohlungen.

2.5.2. Le réseau communal de Schweighouse sur Moder

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement du nord vers le sud et s'organise autour de trois branches principales :

- Une première branche collecte les effluents de l'ouest et du nord-ouest de la commune au moyen d'une conduite de diamètre Ø 600 mm, située entre le stade et la Moder et rejoint gravitairement, en longeant le Moder sur sa rive droite, la station de relevage de la rue du Moulin avant d'être reliée au réseau intercommunal ;
- Une deuxième branche collecte les effluents du sud de la commune au moyen d'une conduite de diamètre Ø 1 200 mm de la rue du Moulin et rejoint gravitairement la station de relevage située dans la même rue après avoir récupéré les effluents issus de la rue du Vallon, puis de la route de Wintershouse et enfin de la rue du Moulin ;
- Une troisième branche collecte les effluents en provenance des rues du Général de Gaulle et d'Ohlungen ainsi que des lotissements situés au sud-est de la commune au moyen d'une conduite de diamètre Ø 500 mm, longeant la Route Départementale 85 puis rejoint gravitairement la station de refoulement située sur le site de l'ancienne station d'épuration.

La zone commerciale de Schweighouse sur Moder, située sur la rive gauche de la Moder au nord-est de la commune, est drainée par un réseau de type unitaire qui s'articule autour d'une conduite principale de diamètre Ø 900 mm parcourant la rue de la Gare pour la partie nord.

La partie sud de la zone, quant à elle, est pourvue d'un réseau de type séparatif avec comme exutoire du réseau d'eaux pluviales la Moder. Les eaux usées rejoignent la conduite principale précitée au croisement des rues de la Gare et du Ried pour rejoindre la station de refoulement située dans la même rue. Les effluents sont ensuite refoulés vers la station de pompage située sur le site de l'ancienne station d'épuration.

L'ensemble des effluents de la commune ainsi que les effluents de toutes les communes du Périmètre sont ensuite pompés vers la station d'épuration de Schweighouse sur Moder via une conduite intercommunale de refoulement de diamètre Ø 350 mm depuis la station de refoulement située sur le site de l'ancienne station d'épuration.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de dix-sept déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent des fossés affluents de la Moder ou directement la Moder :

- La première branche est régulée au moyen des déversoirs d'orage DO 15001 et DO 13001 localisés respectivement rue des Sports et à l'amont de la rue du Coteau de la Pinède ;

- La deuxième branche est régulée au moyen du déversoir d'orage DO 14001 localisé à l'aval de la rue du Moulin ;
- La troisième branche est régulée au moyen des déversoirs d'orage DO 24001 et DO 22001 situés respectivement à l'aval de la rue du Faubourg et à l'aval de la rue du Général de Gaulle (DO 22001) ;
- La zone commerciale est régulée au moyen du déversoir d'orage DO 10001 situé à l'aval de la rue des Genêts.

Enfin, l'ensemble des débits des communes du Périmètre est régulé au niveau du déversoir d'orage DO11001 situé en amont de la station de refoulement située sur le site de l'ancienne station d'épuration.

Un bassin de pollution d'un volume de 1 000 m³ situé rue du Moulin permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Le réseau d'assainissement de type unitaire des rues du Bouleau, des Jardins, des Sports et de Muhlmatt est doublé par des collecteurs d'eaux pluviales qui ont pour exutoire des fossés affluents de la Moder ou directement la Moder.

2.5.3. Le réseau communal de Uhlwiller (Niederaltdorf)

Le réseau d'assainissement collectif est constitué de deux réseaux distincts :

- Le réseau de la commune d'Uhlwiller ;
- Le réseau de son annexe Niederaltdorf.

2.5.3.1 Le réseau de collecte d'Uhlwiller

La plupart des zones urbanisées d'Uhlwiller sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement du nord-ouest vers le sud-est et s'organise autour d'une conduite principale de diamètres Ø 200 à 500 mm parcourant l'impasse Roesbach, rues des Perches, de la Rivière avant de rejoindre le réseau intercommunal à l'extrémité de la rue des Jardins.

Des branches secondaires collectent les effluents des autres rues de la commune.

Le réseau d'assainissement de type unitaire des rues de la Rivière, de la Croix Blanche, de Niederaltdorf, de l'Ouest, des Perches et Principale est doublé par un collecteur d'eaux pluviales raccordés au fossé busé traversant le village.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent le fossé précité et d'autres fossés situés au nord de la commune :

- Le déversoir d'orage DO 4001 situé rue du Moulin ;
- Le déversoir d'orage DO 7001 situé rue du Stade ;
- Les déversoirs d'orage DO 6001 et DO 5001 situés rue du Perches ;
- Le déversoir d'orage DO 3001 situé rue de l'Église ;
- Les déversoirs d'orage DO 2001 et DO 1001 situés rue du Jardins ;
- Le déversoir d'orage DO 15001 situé impasse Roesbach.

Un bassin de pollution d'un volume de 270 m³ situé à l'extrémité de la rue des Jardins permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Notons que les effluents du réseau intercommunal en provenance de Dauendorf transitent par la branche principale du réseau d'assainissement communal d'Uhlwiller.

2.5.3.2 Le réseau de collecte de Niederaltdorf

Les zones urbanisées de Niederaltdorf, annexe d'Uhlwiller, sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type séparatif qui s'écoule gravitairement du nord vers le sud au

moyen de conduites de diamètre Ø 200 mm dont la jonction se fait au croisement des rue de l'Église et Principale avant de rejoindre le réseau intercommunal également constitué d'une conduite de diamètre Ø 200 mm venant de Morschwiller et cheminant vers Ohlungen.

Les eaux pluviales quant à elles sont dirigées vers le fossé longeant la conduite intercommunale.

2.5.4. Le réseau communal de Wintershouse

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement du sud vers le nord et s'organise autour d'un collecteur principal, de diamètres Ø 500 puis 800 mm, reliant les zones urbanisées au sud de la commune et la station de refoulement situé au nord, à l'extrémité de la rue d'Ohlungen via les rues Principale et de Schweighouse sur Moder.

Les effluents des autres rues de la commune sont collectés au moyen des trois branches secondaires suivantes :

- La branche parcourant la rue de Schweighouse sur Moder, constituée d'une conduite de diamètre Ø 600 mm, collecte les effluents de la partie ouest de la commune ;
- La branche parcourant la rue de Haguenau, constituée d'une conduite de diamètre Ø 500 mm, collecte les effluents de la partie sud-ouest de la commune ;
- La branche parcourant la rue de Schweighouse sur Moder, constituée d'une conduite de diamètre Ø 600 mm, collecte les effluents de la partie est de la commune.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement d'un déversoir d'orage DO 1001 situé à l'extrémité de la rue d'Ohlungen et dont les débits déversés rejoignent un fossé longeant le réseau intercommunal.

Un bassin de pollution d'un volume de 190 m³ situé à l'extrémité de la rue d'Ohlungen, au niveau du déversoir d'orage DO 1001 permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Notons qu'au niveau du lotissement situé au sud-est de la commune, le réseau d'assainissement de type unitaire est doublé d'un collecteur d'eaux pluviales qui a pour exutoire un fossé bordant la Route Départementale 160 au nord du lotissement. Les effluents s'écoulent gravitairement vers une station de refoulement qui les relève jusqu'au regard 1052 situé rue de Haguenau pour repasser en écoulement gravitaire.

Notons également que le réseau intercommunal venant de Batzendorf traverse la commune de Wintershouse du sud vers le nord par la rue d'Ohlungen jusqu'à l'aval du déversoir d'orage DO 1001.

2.5.5. Épuration

Les réseaux convergent vers la station de refoulement située sur le site de l'ancienne station d'épuration en aval de la commune de Schweighouse sur Moder. Les effluents sont alors acheminés vers la station d'épuration intercommunale du périmètre au moyen d'une conduite sous pression de diamètre Ø 350 mm.

Mise en service en 2001, le principe de la filière existante est le traitement par boues activées avec aération prolongée d'une capacité nominale de 20 000 Équivalents-Habitants (EH).

Les eaux traitées sont rejetées dans la Moder.

Les boues résiduaires sont compostées sur une plateforme externalisée.

Le traitement de l'eau est conforme à l'arrêté de rejet fixant les obligations réglementaires.

2.6. Système d'assainissement de la station d'épuration de Niederschaeffolsheim

Maître d'ouvrage : SDEA – Périmètre de Niederschaeffolsheim

Commune raccordée (CAH) : Niederschaeffolsheim

2.6.1. Le réseau intercommunal

La station d'épuration de Niederschaeffolsheim collecte uniquement des effluents de Niederschaeffolsheim, d'où l'absence de réseaux intercommunaux vers cette station.

2.6.2. Le réseau communal de Niederschaeffolsheim

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'organise autour d'un collecteur principal de diamètre Ø 1 300 mm qui relie la route de Bischwiller et la station de refoulement située sur le site de l'ancienne station d'épuration de Niederschaeffolsheim.

Les effluents des autres rues de la commune sont collectés au moyen des quatre branches secondaires suivantes :

- La branche, de diamètre Ø 800 mm, de la route de Bischwiller, qui collecte les effluents de la partie ouest de la commune avec notamment la rue du Général de Gaulle ;
- La branche, de diamètre Ø 1 000 mm, de la route de Bischwiller, qui collecte les effluents de la partie nord et du centre de la commune ;
- La branche, de diamètre Ø 400 mm, qui collecte les effluents de la rue des Roses, de la rue des Lilas, des Tulipes et de la partie sud de la rue des Mésanges ;
- Enfin, la branche, de diamètre Ø 200 mm, de la rue de Muguet, qui collecte les eaux usées, en séparatif, du lotissement au sud de la commune (rue des Muguets, des Aulnes, des Acacias et des Bouleaux).

Par ailleurs, les effluents de l'extrémité est de la route de Bischwiller et des rue Steinacker, du Pressoir et Rebgarten s'écoulent gravitairement vers la station de refoulement située à l'est de la commune, où ils sont relevés jusqu'au regard 1180 situé rue des Mésanges puis repassent en écoulement gravitaire.

Notons que le réseau d'assainissement de type unitaire des rues du Stade, des Bouleaux, des Muguets, des Iris et d'une partie de la rue des Acacias, ainsi que la route de Bischwiller est doublé par des collecteurs d'eaux pluviales. De plus, la rue des Iris est desservie par un réseau d'assainissement de type séparatif. Les collecteurs d'eaux pluviales ont pour exutoire des fossés.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de trois déversoirs d'orage :

- Le déversoir d'orage DO 2000 situé route de Bischwiller, trop-plein de la station de refoulement et dont les débits déversés rejoignent un fossé ;
- Les déversoirs d'orage DO 1001 et 3000 situés rue des Muguets dont les débits déversés rejoignent un fossé affluent du Schlossgraben.

Un bassin de pollution d'un volume de 350 m³ situé rue des Muguets permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux. Notons que le déversoir d'orage 3000 est un trop-plein du bassin de pollution.

2.6.3. Épuration

Les effluents sont pompés depuis le site de l'ancienne station d'épuration communale jusqu'à la nouvelle, via une canalisation Ø 160 mm.

La station d'épuration de Niederschaeffolsheim est en service depuis 2012. Le principe de la filière est le traitement par boues activées avec aération prolongée d'une capacité nominale de 1 750 EH (Équivalents-Habitants).

Les eaux traitées sont rejetées dans le Schlossgraben, affluent de la Moder à l'aval de la commune de Rohrwiller.

Les boues produites sont déshydratées naturellement sur des lits de séchage plantés de roseaux constitués de six casiers en béton d'une surface totale de 882 m². À ce jour, l'ensemble des lits de séchage a été vidangé.

Année	Lit	Tonne boue évacuée	Tonne de matière sèche
2018	1	48,46	13,8
2019	2	54,62	15,0
2020	3	58,14	18,6
2021	4	56,66	13,0
2022	5	58,88	14,1
2023	6	85	21,5

On constate de façon générale que le niveau de traitement de la station d'épuration est d'un très bon niveau.

3. PÉRIMÈTRES RÉGLEMENTAIRES

3.1. Zonage d'assainissement

Ce document consiste en une délimitation par la commune, sur la base d'études technico-économiques, d'une part des zones dans lesquelles les eaux usées seront collectées et traitées par la collectivité et, d'autre part, des zones dans lesquelles elles seront traitées par des systèmes d'assainissement non collectif. Toutefois, il ne s'agit pas d'un document de programmation de travaux. Il ne créé pas de droits acquis pour les tiers et ne fige pas une situation en matière d'assainissement. Cela implique notamment que les constructions situées en zones « assainissement collectif » ne bénéficient pas d'un droit à disposer d'un équipement collectif à une échéance donnée.

L'étude ne porte pas sur les zones pour lesquelles il n'y avait pas de perspective d'urbanisation au moment de l'étude. Aussi, en cas d'urbanisation de ces zones, il conviendra de respecter les modalités d'assainissement préconisées dans l'annexe sanitaire du document d'urbanisme en vigueur.

À ce jour, seuls les Périmètres de Moder-Rothbach (Bitschhoffen, Engwiller, Kindwiller, Uhrwiller), de Mommenheim et Environs (Hochstett, Mommenheim, Wahlenheim, Wittersheim), du Val de Moder (Niedermodern, Val De Moder) et Niederschaeffolsheim ont démarré leurs études respectives.

En revanche, le périmètre de la Région de Brumath n'a encore entamé aucune démarche en ce sens.

Au besoin, une révision du zonage d'assainissement des communes concernées par la présente annexe sanitaire ainsi que sa mise à l'enquête publique pourront être réalisées afin de garantir une concordance avec le zonage d'urbanisme du présent PLUi.

3.2. Périmètres de protection des captages d'eau potable

Les bans communaux des communes de **Brumath, Batzendorf, Mommenheim, Niederschaeffolsheim, Ohlungen, Schweighouse sur Moder, Wintershouse et Wittersheim** sont concernés par les périmètres de protection de certains ouvrages de captage d'eau potable.

Tout projet à l'intérieur de ces périmètres de protection ou projet de tracé de périmètre devra faire l'objet d'une déclaration auprès de l'Agence Régionale de Santé Grand Est qui précisera les interdictions, contraintes et prescriptions à respecter.

Ces périmètres sont cartographiés et présentés dans ce chapitre.

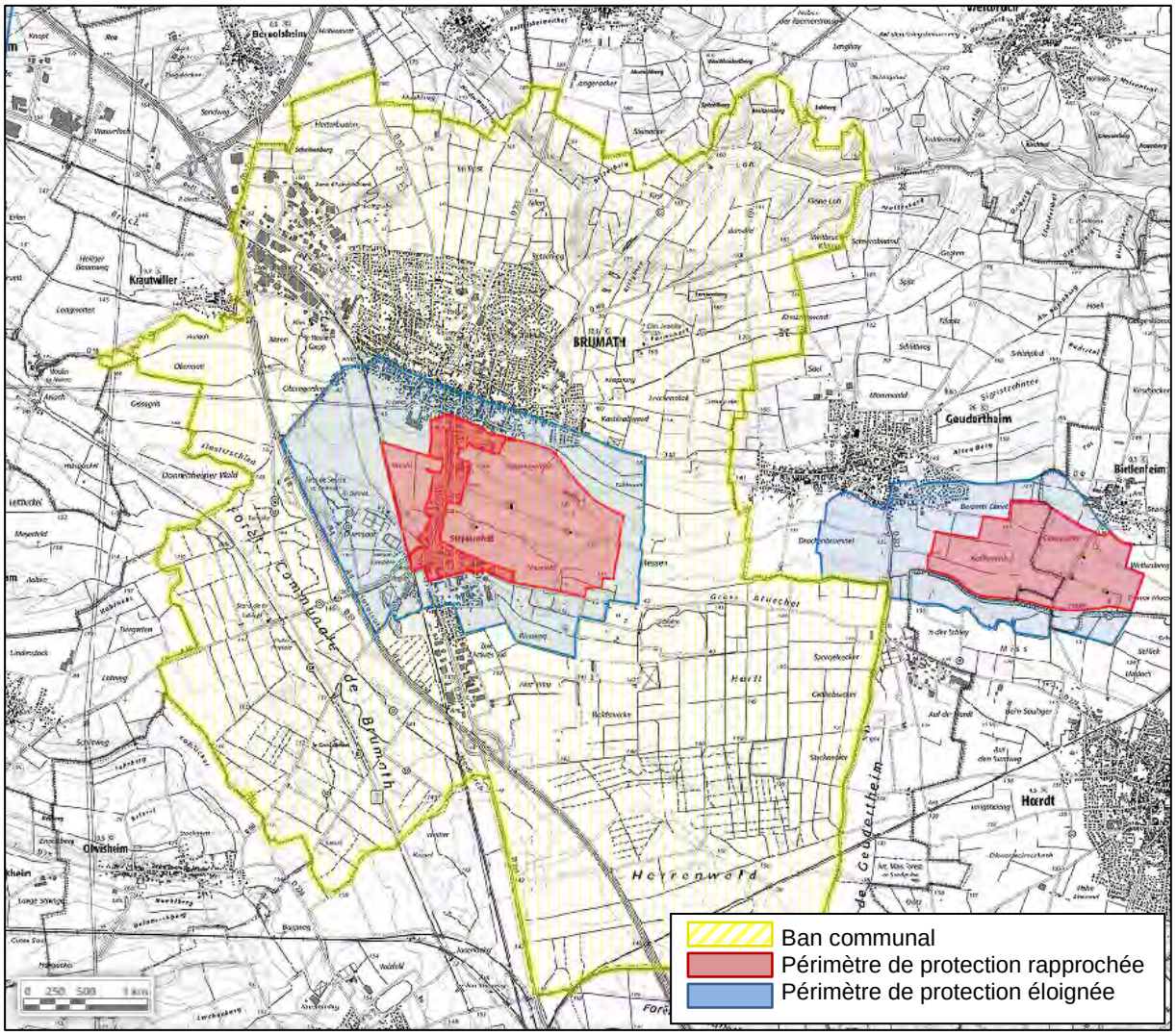

Figure 1 : Ban communal de Brumath avec les périmètres de protection des forages de Brumath extraits de l'arrêté préfectoral du 23 mai 2000

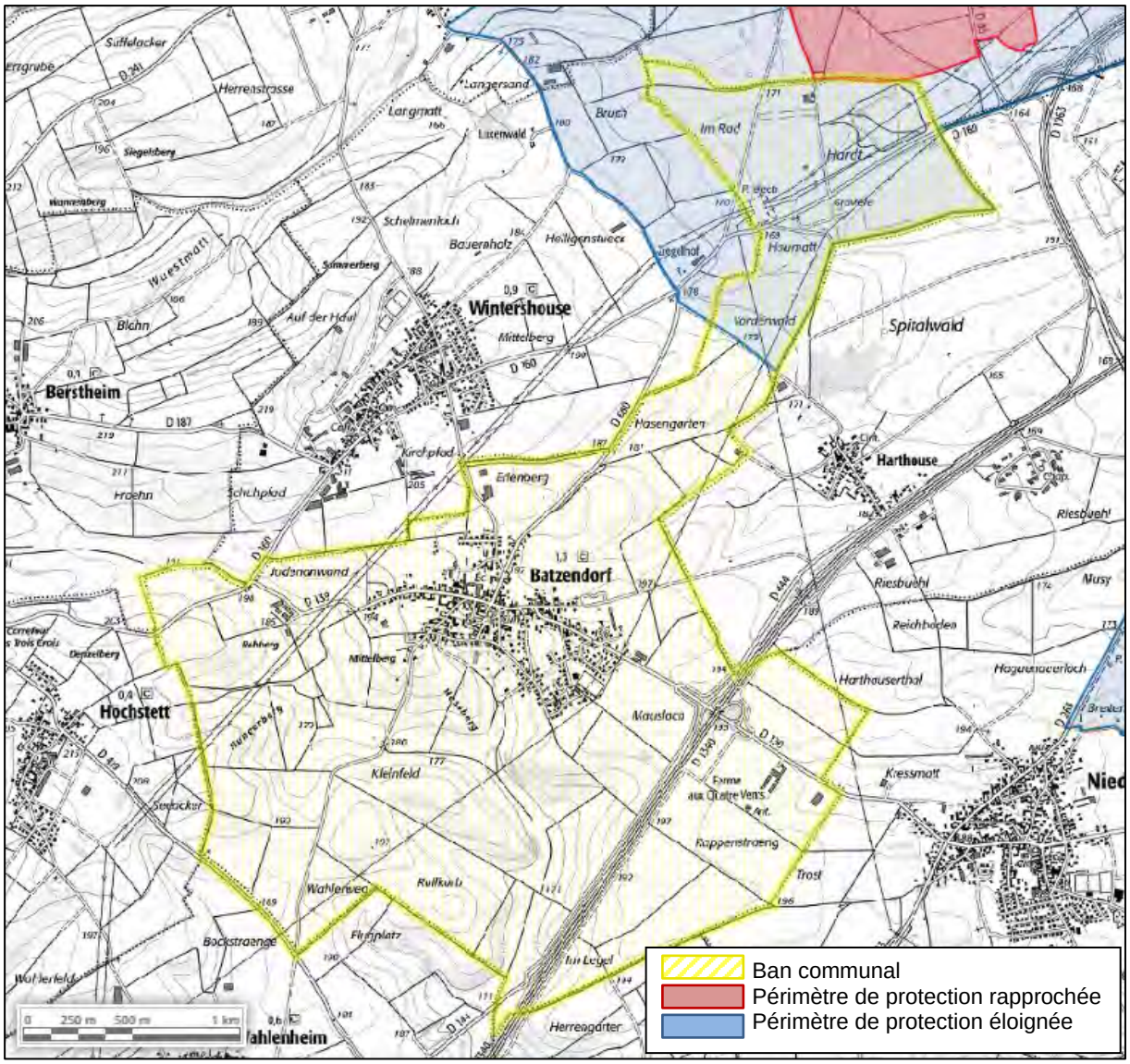

Figure 2 : Ban communal de Batzendorf avec les périmètres de protection des forages de Schweighouse sur Moder extraits de l'arrêté préfectoral du 17 mars 1992

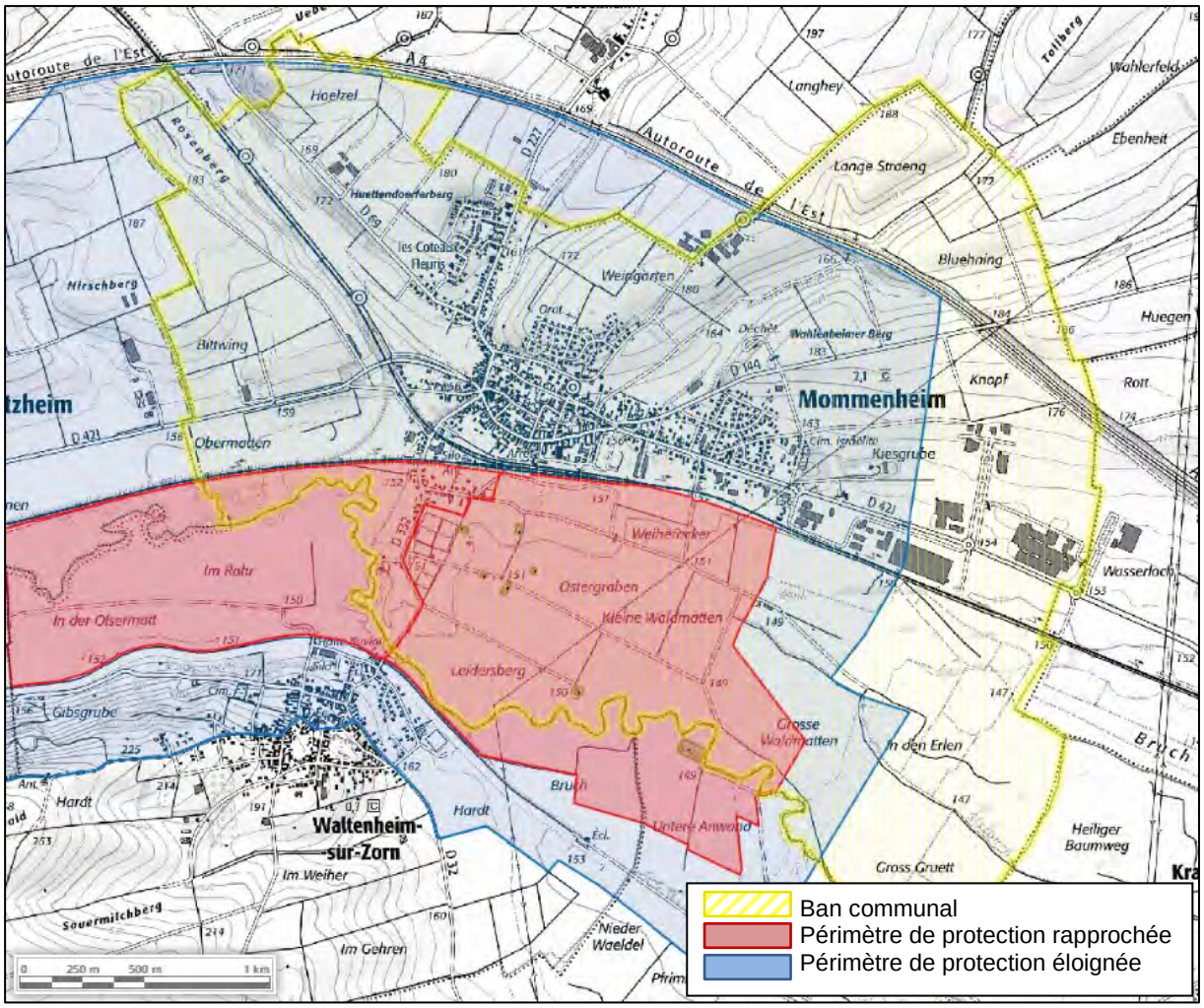

Figure 3 : Ban communal de Mommenheim avec les périmètres de protection des forages de Mommenheim et Wingersheim extraits de l'arrêté préfectoral du 16 septembre 2004

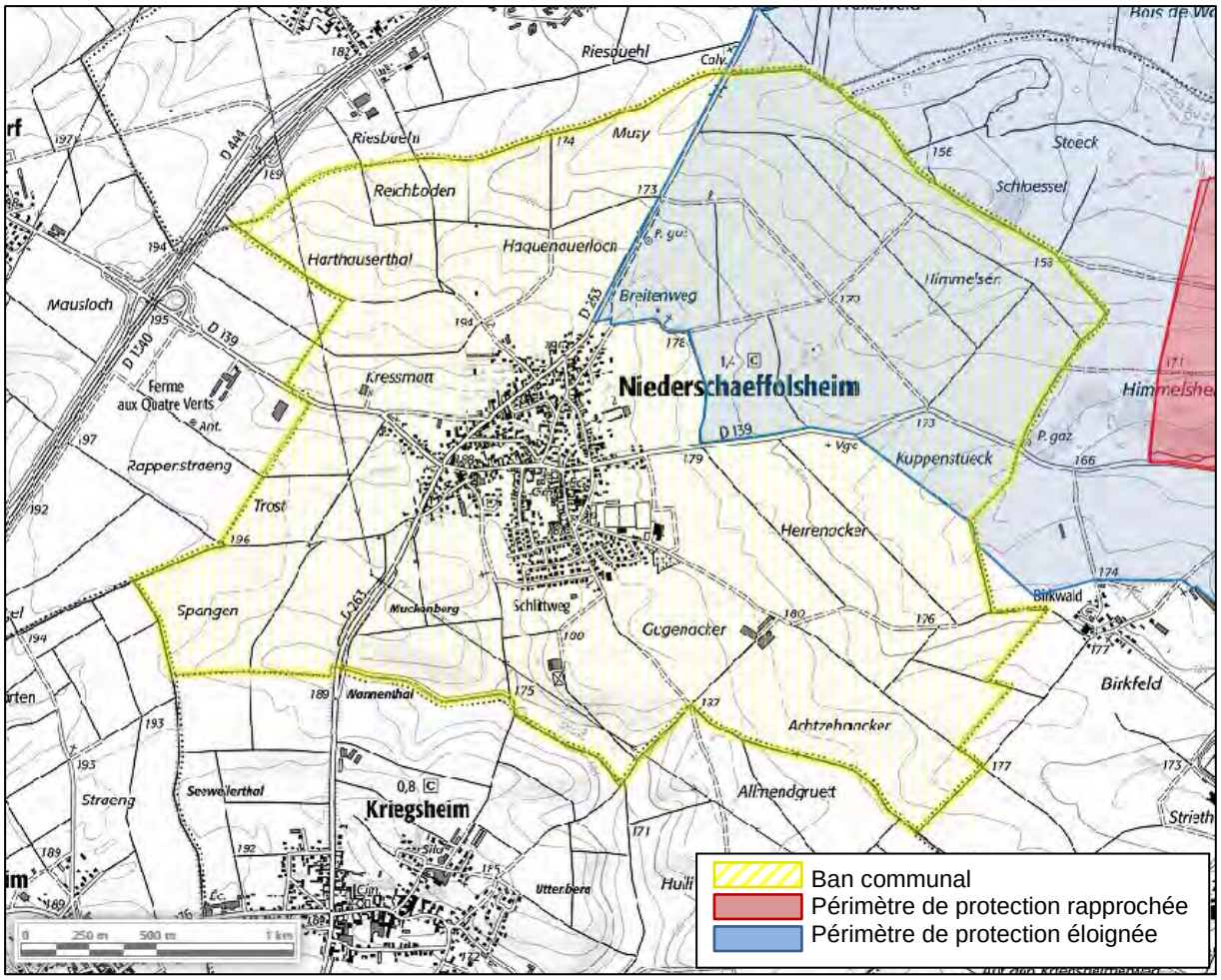

Figure 4 : Ban communal de Niederschaeffolsheim avec les périmètres de protection des forages de Weitbruch extraits de l'arrêté préfectoral du 08 janvier 2008

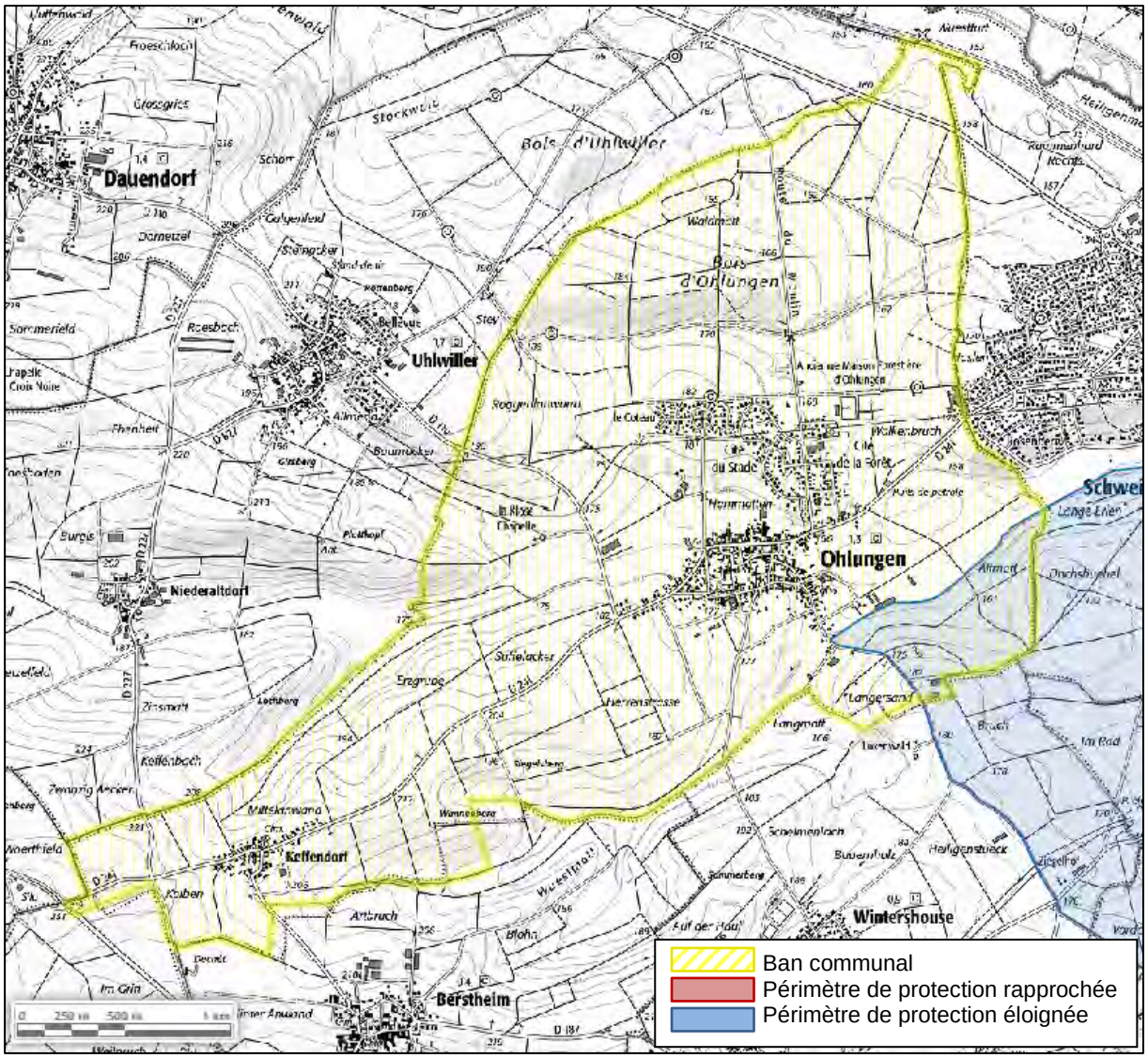

Figure 5 : Ban communal d'Ohlungen avec les périmètres de protection des forages de Schweighouse sur Moder extraits de l'arrêté préfectoral du 17 mars 1992

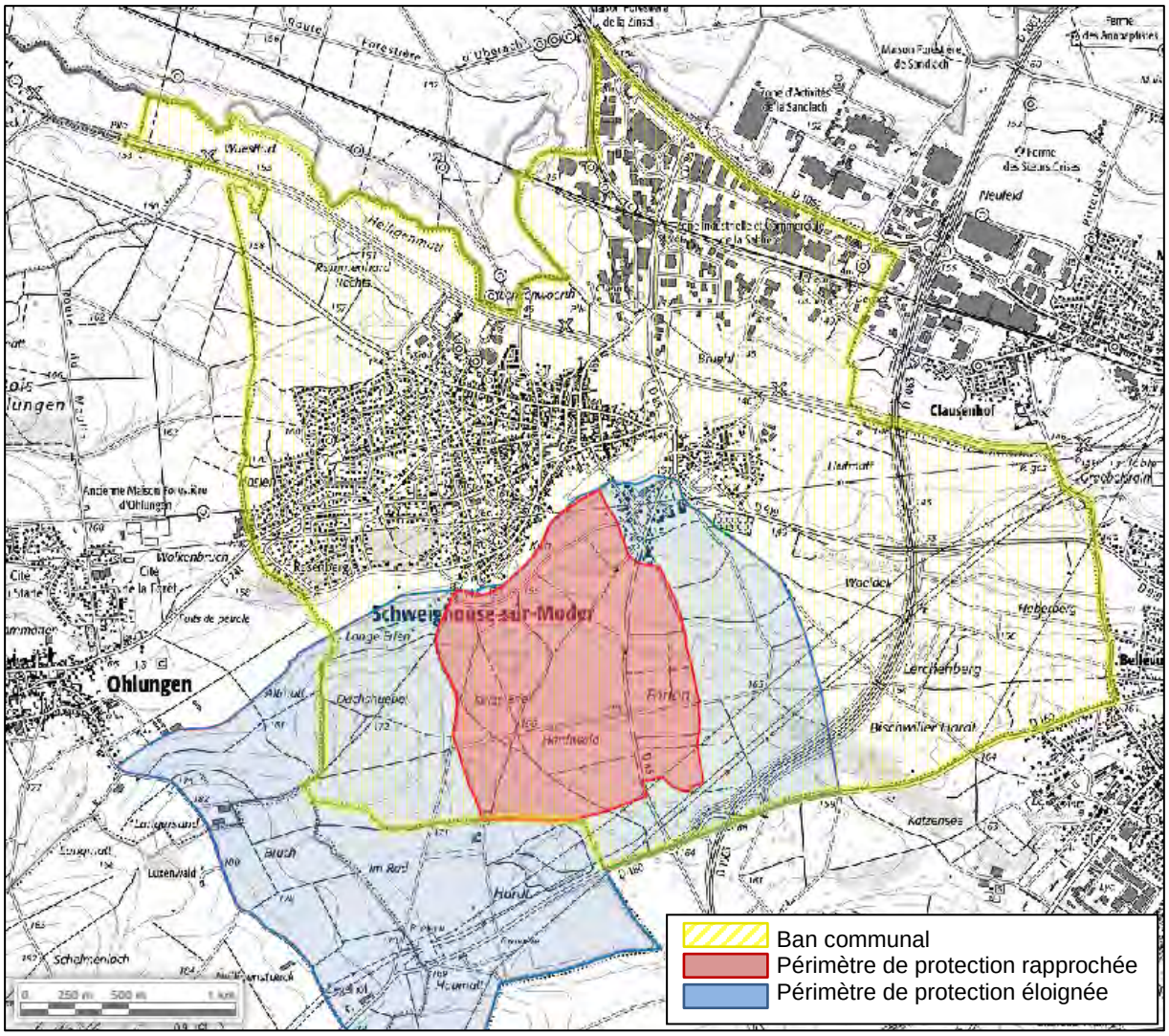

Figure 6 : Ban communal de Schweighouse sur Moder avec les périmètres de protection des forages de Schweighouse sur Moder extraits de l'arrêté préfectoral du 17 mars 1992

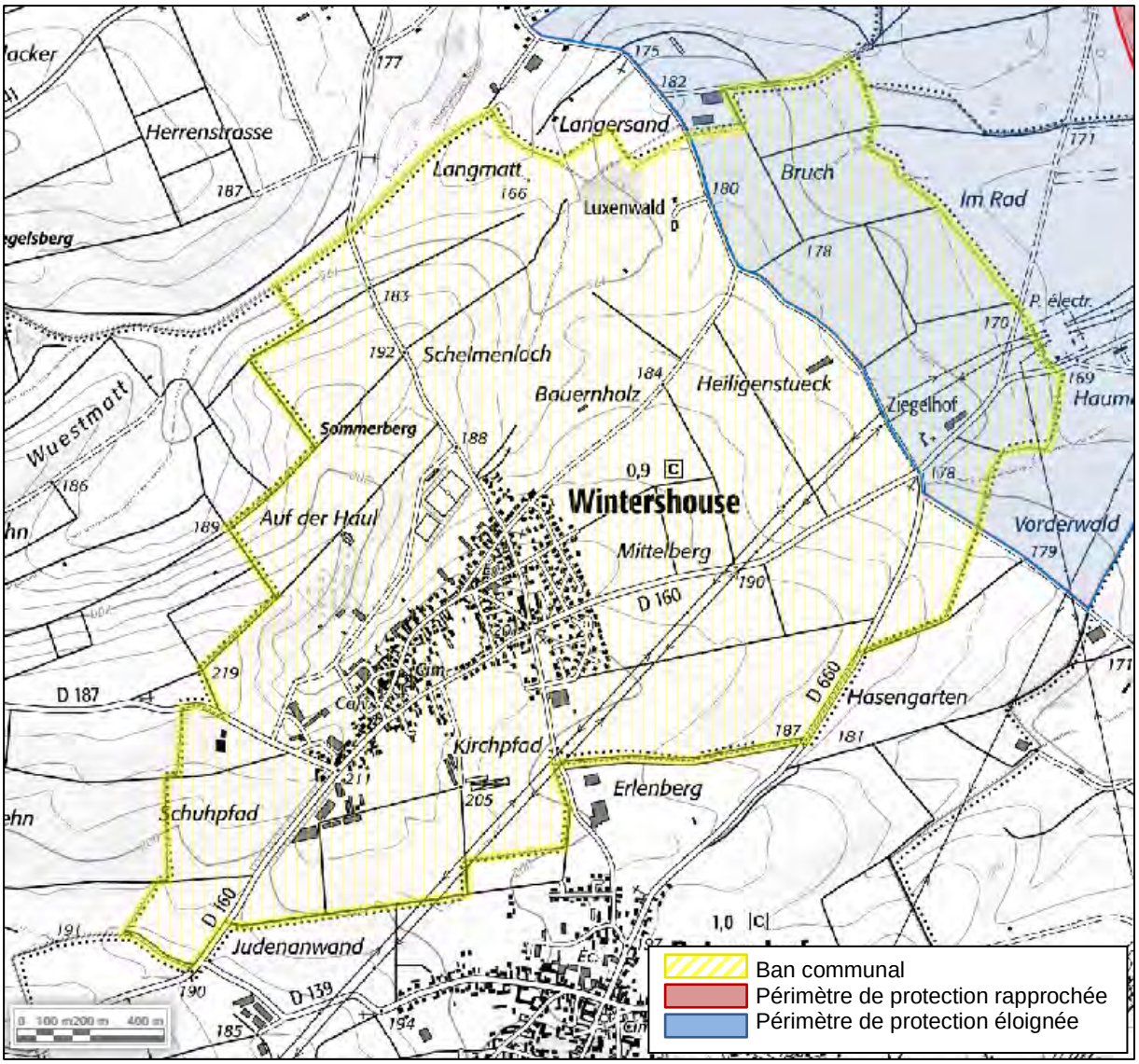

Figure 7 : Ban communal de Wintershouse avec les périmètres de protection des forages de Schweighouse sur Moder extraits de l'arrêté préfectoral du 17 mars 1992

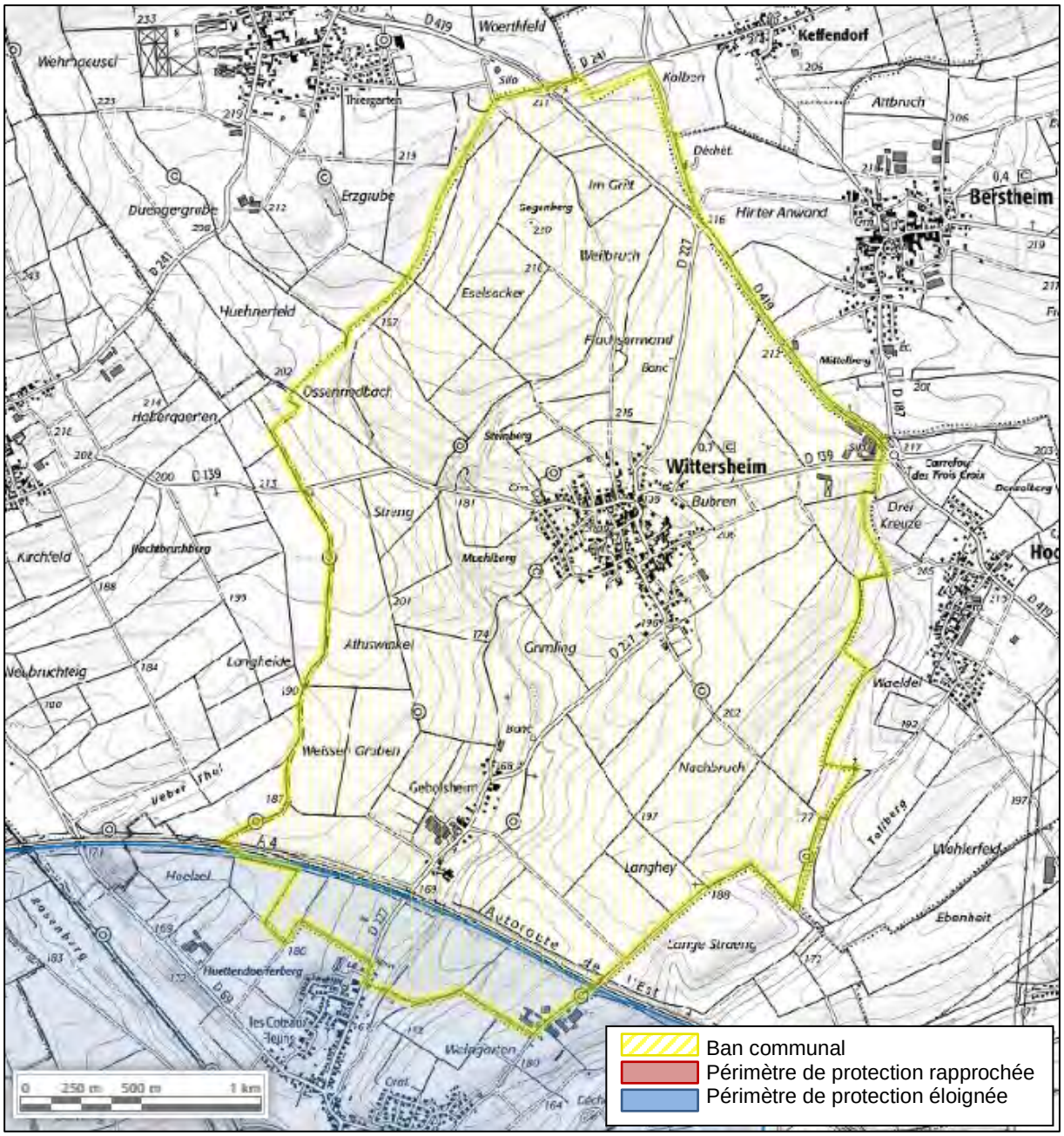

Figure 8 : Ban communal de Wittersheim avec les périmètres de protection des forages de Mommenheim et Wingersheim extraits de l'arrêté préfectoral du 16 septembre 2004

4. PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET PERSPECTIVES

Selon les systèmes d'assainissement, des Schémas Directeurs d'Assainissement ont été réalisés ou sont programmés dans les années à venir.

Les objectifs de ces Schémas Directeurs d'Assainissement sont :

- D'analyser la configuration actuelle du réseau d'assainissement et le fonctionnement des ouvrages existants (bassin de pollution, station de pompage, station d'épuration, organes de régulation…) ;
- De quantifier les rejets polluants dans le milieu naturel et d'évaluer leur impact ;
- De définir les aménagements nécessaires à limiter les flux par temps de pluie vers le milieu naturel afin de respecter les objectifs de qualité qui leur sont assignés ;
- D'analyser la conformité du système d'assainissement au sens de l'arrêté du 21 juillet 2015 ;
- D'analyser le fonctionnement hydraulique du réseau d'assainissement et ses éventuels dysfonctionnements à l'occasion d'épisodes pluvieux intenses ;
- De proposer des mesures correctives (déconnection de bassins versants naturels extérieurs, renforcement hydraulique des collecteurs…) et préventives (rétention à la parcelle, gestion intégrée des eaux pluviales…) visant à limiter les apports et réguler les débits des évènements pluviaux, en anticipant la réflexion sur les secteurs où les extensions de l'urbanisation augmenteront les apports ;
- De chiffrer et de hiérarchiser les aménagements proposés en conséquence sur les réseaux.

4.1. Systèmes d'assainissement des stations d'épuration de Brumath et d'Olwisheim

En 2015, une étude de diagnostic temps de pluie a été réalisée par le bureau d'étude OXYA Conseil pour les systèmes d'assainissements d'Olwisheim (sans Mittelhausen et Wingersheim) et de Brumath.

Afin d'étudier le fonctionnement hydraulique de l'ensemble des réseaux des systèmes d'assainissement des stations d'épuration de Brumath et d'Olwisheim, un Schéma Directeur d'Assainissement a été réalisé en 2023 par les services du SDEA.

Ce Schéma Directeur a mis en évidence une sensibilité forte du système d'assainissement aux épisodes pluvieux avec des taux de déversements supérieurs à la réglementation, des secteurs urbains sensibles aux débordements du réseau et des intrusions des cours d'eau en période de hautes eaux.

Le programme de travaux a été élaboré en suivant les objectifs suivants :

- Tendre vers la conformité règlementaire ;
- Diminuer les rejets et leur impact sur les milieux naturels ;
- Diminuer les apports d'eaux de ruissellement au réseau d'assainissement (gestion intégrée des eaux pluviales).

4.1.1. Systèmes d'assainissement de la station d'épuration de Brumath

Sur la base des résultats du Schéma Directeur, des projets d'aménagement foncier et de la capacité de financement du Périmètre, une planification pluriannuelle a été arrêtée :

Année	Commune	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire (ml)	Diamètre (mm)
2024	Brumath	Rue des Bergers, rue de l'Angle	Renforcement du réseau unitaire	200	1000
	Brumath	Avenue de Strasbourg	Réhausse de la crête du DO 8001	-	-
	Brumath	Hoerterweg	Curage du fossé exutoire du DO 23001	-	-
2025	Brumath	Rue de la Rivière, rue de l'Abreuvoir	Renforcement du réseau unitaire	270	1000
2026	Brumath	Rue du Général Duport	Renforcement du réseau unitaire	400	1000
2027	Kriegsheim	Grand'Rue	Construction d'un bassin de pollution de 300 m³	-	-
2028	Brumath	Rue Alexandre Millerand	Renforcement du réseau d'eaux pluviales et déconnexion du bassin versant extérieur	360	600

En parallèle de l'étude du Schéma Directeur, des travaux ponctuels de rénovation des réseaux de collecte ont été réalisées :

Année	Commune	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire (ml)	Diamètre (mm)
2018	Kriegsheim	Rue des Prés	Extension de réseau	87	250
2020	Brumath	Impasse des chanvriers	Rénovation de réseau	80	300
	Brumath	Rue de Geudertheim	Renforcement de réseau	38	400, 1000
	Brumath	Rue de Kilstett	Extension de réseau	50	315
	Brumath	Rue Basse	Renforcement de réseau	205	800
2021	Brumath	Brumath enrobés	Rénovation de réseau	130	400
2023	Brumath	Rue de Geudertheim	Extension de réseau	126	250
2023	Krautwiller	Rue des Bergers	Extension de réseau	22	250

4.1.2. Systèmes d'assainissement de la station d'épuration d'Olwisheim

Sur la base des résultats du Schéma Directeur, des projets d'aménagement foncier et de la capacité de financement du Périmètre, une planification pluriannuelle a été arrêtée :

Année	Commune	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire (ml)	Diamètre (mm)
2024	Mittelschaeffolsheim	Rue de Rumersheim	Déraccordement du bassin versant périurbain	35	400
	Mittelschaeffolsheim	Rue de Berstett	Déraccordement du bassin versant périurbain	71	500
	Olwisheim	/	Réhausse des crêtes des DO 1001, 2001, 3001 et 4001	-	-
2024 - 2025	Olwisheim	Station d'épuration	Construction d'un ouvrage de stockage de 350 m³	-	-
	Wingersheim	Rue de l'Abattoir	Mise en place de régulation de débits : consigne de 8,5 l/s	-	-
	Mittelhausen	Aval de la commune	Mise en place de régulation de débits : consigne de 8 l/s	-	-
	Mittelschaeffolsheim	Rue d'Olwisheim	Mise en place de régulation de débits : consigne de 50 l/s	-	-
	Hohatzenheim	Aval de la commune	Mise en place de régulation de débits : consigne de 5 l/s	-	-

En parallèle de l'étude du Schéma Directeur, des travaux ponctuels de rénovation des réseaux de collecte ont été réalisées :

Année	Commune	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire (ml)	Diamètre (mm)
2018	Mittelschaeffolsheim	Impasse de l'École	Rénovation de réseau	49	250, 315
2020	Olwisheim	Rue Muehlfeld	Rénovation de réseau	20	100
2021	Donnenheim	Rue Principale	Rénovation de réseau	120	400
2021	Donnenheim	Rue Principale	Extension de réseau	62	400
2022	Donnenheim	Rue Principale	Rénovation de réseau	570	200, 300, 500

4.2. Système d'assainissement de la station d'épuration de Niedermodern

Afin d'étudier le fonctionnement hydraulique de l'ensemble des réseaux du système d'assainissement de la station d'épuration de Niedermodern, un Schéma Directeur d'Assainissement a été réalisé en 2024 par les services du SDEA.

De plus, une campagne de mesure et de recherche d'eaux claires parasites a été menée durant l'année 2023 pour localiser les secteurs sensibles aux intrusions d'eaux dans le réseau. Ces secteurs ont fait l'objet d'inspections télévisées permettant de quantifier et cibler les apports d'eau claires parasites afin de les supprimer du réseau d'assainissement unitaire.

Ce Schéma Directeur a mis en évidence un système d'assainissement plutôt bien dimensionné d'un point de vue capacitaire, quelques secteurs restant toutefois à renforcer. Bien que les objectifs de déclassement de la qualité du milieu récepteur soient globalement respectés, des aménagements visant le renforcement de la protection du milieu récepteur ont été proposés. Il s'agit souvent de travaux d'optimisations des infrastructures existantes. D'autres aménagements proposés participeront à tendre vers la conformité du système de collecte, notamment ceux liés à l'élimination des eaux claires parasites que celles-ci soient issues de bassins versants périurbain, de cours d'eau ou de nappe souterraine en période de hautes eaux.

Sur la base des résultats du Schéma Directeur, des projets d'aménagement foncier et de la capacité de financement du Périmètre, une planification pluriannuelle sera arrêtée.

En parallèle du Schéma Directeur, des travaux ponctuels de rénovation des réseaux de collecte ont été réalisées, dont les plus importants sont présentés ci-après :

Année	Commune	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire (ml)	Diamètre (mm)
2016	Kindwiller	Chemin de la Source	Création d'une liaison rue Principale -chemin de la Source	350	500
2017	Uhrwiller	Rue de l'Etoile	Renforcement du réseau d'assainissement	85	600
2017	Uhrwiller	Rue de Principale	Renforcement du réseau d'assainissement	95	600
2017	Bitschhoffen	Rue de Kindwiller	Renforcement du réseau d'assainissement	115 50	400 600
2021	Ringeldorf	Route de Brumath	Renforcement du réseau d'assainissement	85	600
2021	Val de Moder	Place de la République	Renforcement du réseau d'assainissement	150	800
2022	Val de Moder	Rues du Faubourg / Haguenau / Maire Schott	Réhabilitation du réseau d'assainissement par chemisage	790	300 à 800
2022	Val de Moder – Niedermodern	Rue du Puits	Réhabilitation du réseau d'assainissement par chemisage	100	300

4.3. Système d'assainissement de la station d'épuration de Mommenheim

Afin d'étudier le fonctionnement hydraulique de l'ensemble des réseaux du système d'assainissement de la station d'épuration de Mommenheim, un Schéma Directeur d'Assainissement a été réalisé en 2015 par les services du SDEA.

À l'échelle intercommunale, ce Schéma Directeur a permis d'identifier et de quantifier les déversements et débordements d'assainissement pour différentes pluies de projet. Ces dysfonctionnements peuvent être corrigés par le réglage des systèmes de régulation des débits admis dans le réseau intercommunal et la construction, à plus long terme, de bassins de pollution supplémentaires.

Sur la base des résultats, un programme de travaux a été arrêté et mis en œuvre.

Les opérations suivantes ont déjà été réalisées :

Année	Commune	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire (ml)	Diamètre (mm)
2017	Mommenheim	Rue de la Forêt – aval du DO 2001	Mise en place d'un régulateur de débit de 7 l/s	-	-
2017	Mommenheim	Chemin rural – aval du DO 3001	Mise en place d'un régulateur de débit de 13 l/s	-	-
2017	Hochstett	Chemin rural – aval de la commune	Mise en place d'un régulateur de débit de 7 l/s	-	-
2018	Mommenheim	Rue de la Forêt – aval du DO 2001	Construction d'un ouvrage de stockage de 160 m³	-	-
2018	Mommenheim	Lotissement (rue des Vergers, Mésanges, Hirondelles, Cigognes, Pinsons)	Création de réseau séparatif (EU et EP) (Réseau non rétrocédé)	1 580	250 et 315
2018	Mommenheim	Rue de la Forêt	Renforcement de réseau unitaire	60	800
2018	Mommenheim	Route de Brumath	Renforcement de réseau unitaire	100	600
2018	Wittersheim	Rue de la fontaine	Création de réseau séparatif et pluvial	55 55	250 (EU) 250 et 1000 (PLU)
2018	Wittersheim	Rue Saint Ulrich	Création de réseau séparatif et pluvial	165 145	250 et 315 (EU) 150, 315 et 1500 (PLU)
2018	Wittersheim	Rue de Haguenau	Création de réseau unitaire	45	315
2019	Minversheim (hors CAH)	Chemin rural – Route Départementale 100	Création d'un ouvrage de stockage de 1 100 m³	-	-
2019	Minversheim (hors CAH)	Chemin rural – Route Départementale 100	Mise en place d'un régulateur de débit de 39 l/s	-	-
2022	Wittersheim	Rue des Vignes	Création de réseau unitaire de réseau pluvial	170 170	250 (EU) 315 et 1200 (EP)
2023	Mommenheim	Chemin rural – amont du DO 3001	Construction d'un ouvrage de stockage de 450 m³	-	-

Les travaux suivants, issus du Schéma Directeur, seront réalisés durant les prochaines années :

Commune	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire (ml)	Diamètre (mm)
Wittersheim (Gebolsheim)	Chemin rural (DO 2001)	Suppression du régulateur actuel	-	-
	Chemin rural	Installation d'une régulation à 7 l/s	-	-
Wittersheim	Route Nationale 227	Construction d'un ouvrage de stockage de 135 m³	-	-
	Rue des Prés	Construction d'un ouvrage de stockage de 260 m³	-	-
		Renforcement de de réseau unitaire	100	900
	Rue de l'Église	Renforcement de réseau unitaire	260	600 et 800
Hochstett	Chemin rural R 15030	Construction d'un ouvrage de stockage de 90 m3	-	-
	Le long du fossé	Renforcement de réseau unitaire	170	400
	Rue du Village	Renforcement de réseau unitaire	105	500
Mommenheim	Rue du Moulin	Renforcement de réseau unitaire	80	600
	Rue de l'Église	Renforcement de réseau unitaire	40	400
	Rue de la Liberté	Renforcement de réseau unitaire	110	500 et 600
	Rue des Vosges	Renforcement de réseau unitaire	55	400
	Rue des Tuileries	Renforcement de réseau unitaire	265	400

4.4. Système d'assainissement de la station d'épuration de Schweighouse sur Moder

Afin d'étudier le fonctionnement hydraulique de l'ensemble des réseaux du système d'assainissement de la station d'épuration de Schweighouse sur Moder, un Schéma Directeur d'Assainissement a été réalisé en 2015 par les services du SDEA.

Ce Schéma Directeur a mis en évidence plusieurs zones sensibles aux débordements. Sur la base des résultats, un programme de travaux a été arrêté et mis en œuvre.

Année	Commune	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire (ml)	Diamètre (mm)
2017	Ohlungen	Rue du Moulin	Extension du réseau d'assainissement	386	Ø 200
2017	Schweighouse sur Moder	Rue du Moulin	Renforcement du réseau d'assainissement	290	Ø 600 à Ø 800
2019	Schweighouse sur Moder	Rue du Faubourg	Extension du réseau d'assainissement	25	Ø 800
2018	Schweighouse sur Moder	Rue du Merle	Renforcement du réseau d'assainissement	138	Ø 1000
2018	Ohlungen	Rue de Berstheim (annexe Keffendorf)	Renforcement du réseau d'assainissement	235	Ø 600
2018	Ohlungen	Rue Principale	Amélioration du réseau de collecte	296	Ø 200
2019	Schweighouse sur Moder	Rue Eisenbruch	Pose d'un collecteur d'assainissement	73	Ø 200
2019	Batzendorf	Rue Principale	Renforcement du réseau d'assainissement	529	Ø 400 à Ø 800
2019	Berstheim	Rue des Saules	Extension du réseau d'assainissement	58	Ø 200
2019	Dauendorf	Rue Principale Neubourg	Renforcement du réseau d'assainissement	61	Ø 400
2021	Uhlwiller	Rue de Niederaltdorf	Renforcement du réseau d'assainissement	53	Ø 315
2021	Schweighouse sur Moder	Place des Romains	Renforcement du réseau d'assainissement	35	Ø 400
2021	Schweighouse sur Moder	Rue du Château d'eau	Renforcement du réseau d'assainissement	38	Ø 400
2021-2022-2023	Schweighouse sur Moder	Rue Schelmenwasen	Renforcement du réseau d'assainissement	123	Ø 400
2022-2023	Schweighouse sur Moder	Rue du Maréchal Leclerc	Renforcement du réseau d'assainissement	109	Ø 500
2022-2023	Schweighouse sur Moder	Rue d'Ohlungen	Renforcement du réseau d'assainissement	54	Ø 500
2022	Dauendorf	Rue du Cimetière	Aménagement de la zone d'activité	300	Ø 315
2023	Morschwiller	Rue Principale / Rue des Acacias	Pose d'un collecteur d'assainissement	110	Ø 315

Une mise à jour du Schéma Directeur d'Assainissement a été réalisée en 2019/2020 par les services du SDEA. L'objectif était d'étudier le volet règlementaire à la suite de la parution de l'arrêté ministérielle du 21 juillet 2015 (*Conformité DERU – Directive Eaux Résiduaires Urbaines*).

Cette mise à jour a mis en évidence une sensibilité forte du système d'assainissement aux épisodes pluvieux avec des taux de déversements supérieurs à la réglementation. Sur la base des résultats, un programme de travaux comprenant plusieurs opérations visant la mise en conformité du système d'assainissement a été arrêté et mis en œuvre.

Les opérations suivantes ont déjà été réalisées :

Année	Commune	Localisation des travaux	Descriptif des travaux
2023	Schweighouse sur Moder	Rue du Moulin	Modification de l'alimentation du bassin de pollution (1 000 m³)
	Morschwiller	Rue d'Acacia	Déraccordement du bassin versant naturel des réseaux unitaires

De plus, les opérations suivantes ont été programmées :

Année	Commune	Localisation des travaux	Descriptif des travaux
2024	Schweighouse sur Moder	Route de Strasbourg	Construction d'un bassin de pollution d'un volume de 500 m³ au droit du DO12001 + nouvelle station de pompage
	Schweighouse sur Moder	Pont de la Moder	Réduction du débit de pompage de la station de refoulement (de 111 m³/h à 72 m³/h)
	Keffendorf	Rue de Berstheim	Mise en place de régulation de débits : consigne de 10 l/s
	Wintershouse	Rue d'Ohlungen	Mise en place de régulation de débits : consigne de 11 l/s

Parallèlement, une campagne de mesure et de recherche d'eaux claires parasites a été menée durant l'année 2023 afin de localiser les secteurs sensibles aux intrusions d'eaux dans les réseaux d'assainissement. Les secteurs répertoriés feront l'objet d'inspections télévisées complémentaires qui permettront de quantifier et cibler les apports d'eau claires parasites afin de les supprimer du réseau.

En plus de ces actions, une étude de potentiel de déraccordement des eaux pluviales est planifiée pour l'année 2024. Cette étude va permettre de faire un état des lieux des potentialités de déraccordement et de fournir des outils pour intégrer l'infiltration à tous leurs projets de réaménagement du territoire. Elle doit, en outre, permettre de préciser les modalités d'application de gestion alternative des eaux pluviales et de quantifier ses effets sur le fonctionnement du système d'assainissement.

4.5. Système d'assainissement de la station d'épuration de Niederschaeffolsheim

Afin d'étudier le fonctionnement hydraulique de l'ensemble des réseaux du système d'assainissement de la station d'épuration de Niederschaeffolsheim, un Schéma Directeur d'Assainissement a été réalisé en 2019 par les services du SDEA.

Sur la base des résultats du Schéma Directeur, les travaux suivants ont été réalisés :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire (ml)	Diamètre (mm)
2023	Route de Bischwiller / rue du Général de Gaulle	Renforcement et restructuration du réseau d'assainissement	480	800

À ce jour, le fonctionnement des réseaux du système d'assainissement de la station d'épuration de Niederschaeffolsheim ne présente pas de difficultés particulières et aucuns travaux de restructuration ou de renforcement du réseau d'assainissement n'ont été planifiés. Cependant, les tronçons les plus anciens du réseau devront être vérifiés et, le cas échéant, remplacés, notamment lorsque des travaux de voirie seront entrepris.

4.6. Principe général de gestion des eaux pluviales

La gestion des eaux pluviales de la zone respectera **les principes de Gestion Intégrée et Durable des Eaux Pluviales (GIDEP),** en privilégiant l'infiltration des eaux de pluies au plus proche de son point de précipitation et en favorisant des **solutions fondées sur la nature** (espaces verts en décaissé, noues d'infiltration, etc.).

Pour toute nouvelle construction, y compris les extensions des bâtiments existants et les opérations d'ensemble (lotissements, zones d'activités…), des dispositifs de gestion des eaux pluviales à la parcelle sont obligatoires. Ils concernent aussi bien les eaux pluviales générées par les espaces communs (voirie, place, parking, espaces verts…) que les eaux des parcelles et terrains privés. Les eaux pluviales collectées ne seront pas dirigées vers le réseau public d'assainissement unitaire, sauf impossibilité dûment démontrée. Les dispositifs de gestion de ces eaux pluviales pourront alors consister en :

- La limitation de l'imperméabilisation ou encore la végétalisation des toitures, en complément avec une des solutions alternatives ci-après ;
- L'infiltration dans le sol, sous réserve de compatibilité avec les dispositions des périmètres de protection des captages d'eau potable, de profondeur suffisante de la nappe, le cas échéant, et sous réserve que le projet ne soit pas situé à proximité d'une source de pollution atmosphérique, dans le panache d'une pollution de la nappe ou sur un site dont le sol est susceptible d'être pollué. Si le coefficient de perméabilité de la parcelle est insuffisant (k<10-6 m/s) et que cette solution est choisie, la mise en place de surfaces de plancher imperméables en dessous du niveau du terrain fini ne devra pas être autorisée ;
- L'utilisation des espaces extérieurs, légèrement en contrebas de la voirie, pouvant supporter sans préjudice une lame d'eau de faible hauteur, le temps d'un orage (jardins, allées, bassins, noues, places de stationnement, place de retournement…). Cette solution sera combinée avec les précédentes, le cas échéant.

Si aucune de ces solutions ne peut être appliquée, sous réserve d'autorisation du gestionnaire du milieu, les eaux pluviales pourront être évacuées directement vers un émissaire naturel à écoulement superficiel (cours d'eau, fossé…), éventuellement par l'intermédiaire d'un réseau pluvial, moyennant une rétention avec restitution limitée. Dans tous les cas, les rejets ne devront pas faire peser sur les fonds inférieurs une servitude supérieure à celle qui prévalait avant le projet (cf. Code Civil, articles 640 et 641).

En cas d'impossibilité de rejet vers un tel émissaire, le rejet pluvial pourra exceptionnellement être dirigé vers le réseau public d'assainissement unitaire, moyennant une limitation de débit, conformément aux prescriptions du règlement de service en vigueur et accord du gestionnaire.

Pour tout projet d'aménagement supérieur ou égal à un hectare, ou interceptant un bassin versant supérieur ou égal à un hectare, le maître d'ouvrage du projet consultera les services de la Police de l'Eau en application des articles L.214-1 et suivants du Code de l'Environnement. Ainsi, le projet pourra être soumis aux dispositions définies par la Préfecture de Région et pourra faire l'objet d'une déclaration, voire d'une demande d'autorisation.

Parallèlement, si les eaux pluviales sont rejetées vers un réseau d'assainissement pluvial ou unitaire, le maître d'ouvrage du projet d'aménagement sollicitera l'autorisation du gestionnaire de ce réseau récepteur. De manière générale, les demandes de raccordement à un réseau unitaire de telles opérations, sauf circonstances particulières, ne se verront pas accorder de suite favorable.

Les aménagements internes de la zone nécessaires à la gestion des eaux pluviales sont à la charge du constructeur qui doit réaliser les dispositifs adaptés au terrain et à l'opération. Ces aménagements pourront être complétés par un dispositif de prétraitement adapté conformément à la réglementation en vigueur.

5. CONCLUSION

Des études approfondies permettant de préjuger du comportement hydraulique des réseaux de collecte et de transport en cas de forte pluie ont été réalisées sur l'ensemble des communes gérées par le SDEA sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Haguenau. Localement, ces études ont mis en avant des difficultés liées au déclassement du milieu naturel en raison des déversements des réseaux d'assainissement lors d'évènements pluvieux, ainsi que des débordements lors de pluies décennales. Des programmes de travaux pluriannuel ont été arrêtés sur la base des projets d'aménagement foncier et des capacités de financement des Périmètres.

En termes d'épuration, les stations de traitement des eaux usées du secteur construites au courant des années 2000 et 2010 (Brumath, Olwisheim, Schweighouse sur Moder, Niederschaeffolsheim) ne présentent pas de difficulté particulière de fonctionnement. Des travaux de réhabilitation de la station d'épuration de Niedermodern ont été engagés par le SDEA en mars 2024 permettant ainsi de garantir un fonctionnement optimal une vingtaine d'année encore. Concernant la station d'épuration de Mommenheim, des études sont actuellement cours en vue d'améliorer le fonctionnement de la filière eau et renouveler l'ensemble de la filière boue.

Notons que les Systèmes d'Assainissement d'Olwisheim, Niedermodern et Schweighouse sur Moder font l'objet d'arrêtés préfectoraux à la suite à de mises en demeure. Les programmations de travaux présentées précédemment intègrent les plans d'action de mise en conformité soumis aux services préfectoraux.

Concernant les eaux pluviales, dans toutes les zones où un nouvel aménagement est prévu, des dispositifs de gestion des eaux pluviales, avec ou sans admission au réseau public d'assainissement, sont obligatoires. Ils concernent aussi bien les eaux pluviales générées sur les espaces communs que les eaux des parcelles et terrains privés.

Il est à noter que la commune de de Brumath, Batzendorf, Mommenheim, Niederschaeffolsheim, Ohlungen, Schweighouse sur Moder, Wintershouse et Wittersheim sont concernées par des périmètres de protection des captages d'eau potable. Tout projet à l'intérieur de ces périmètres de protection devra respecter les prescriptions des arrêtés préfectoraux de Déclarés d'Utilité Publique, et dans tous les cas, faire l'objet d'une déclaration auprès de l'Agence Régionale de Santé Grand Est.

Enfin, afin de ne pas entraver les projets de développement futurs, la réglementation du PLU devra autoriser la construction de réseaux enterrés et de tout ouvrage et bâtiment nécessaires au fonctionnement des installations d'assainissement dans toutes les zones.

Schiltigheim, le 9 juillet 2024

Rédaction coordonnée par
Le chef de Projet

Thomas ZULIANEL

Validée par
La responsable Maîtrise d'Ouvrage
Assainissement & Eaux Pluviales

Khadija BADDOU-KLEIN

PLUi

Plan local d'urbanisme intercommunal

Communauté d'Agglomération de Haguenau

adeus

L'agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur

6. ANNEXES SANITAIRES

6.2. Assainissement
Phase 2 Régie CAH

DOSSIER APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du 11/12/2025

A Haguenau

Le 11/12/2025

Le Vice-Président **Jean-Lucien NETZER**

Batzendorf - Bernolsheim - Berstheim - Bilwisheim - Bischwiller - Bitschhoffen - Brumath - Dauendorf
Donnenheim - Engwiller - Haguenau - Hochstett - Huttendorf - Kaltenhouse - Kindwiller - Krautwiller - Kriegsheim
Mittelschaeffolsheim - Mommenheim - Morschwiller - Niedermodern - Niederschaeffolsheim - Oberhoffen-sur-Moder - Ohlungen
Olwisheim - Rohrwiller - Rottelsheim - Schirrhein - Schirrhoffen - Schweighouse-sur-Moder - Uhlwiller - Uhrwiller - Val-de-Moder - Wahlenheim
Wintershouse - Wittersheim

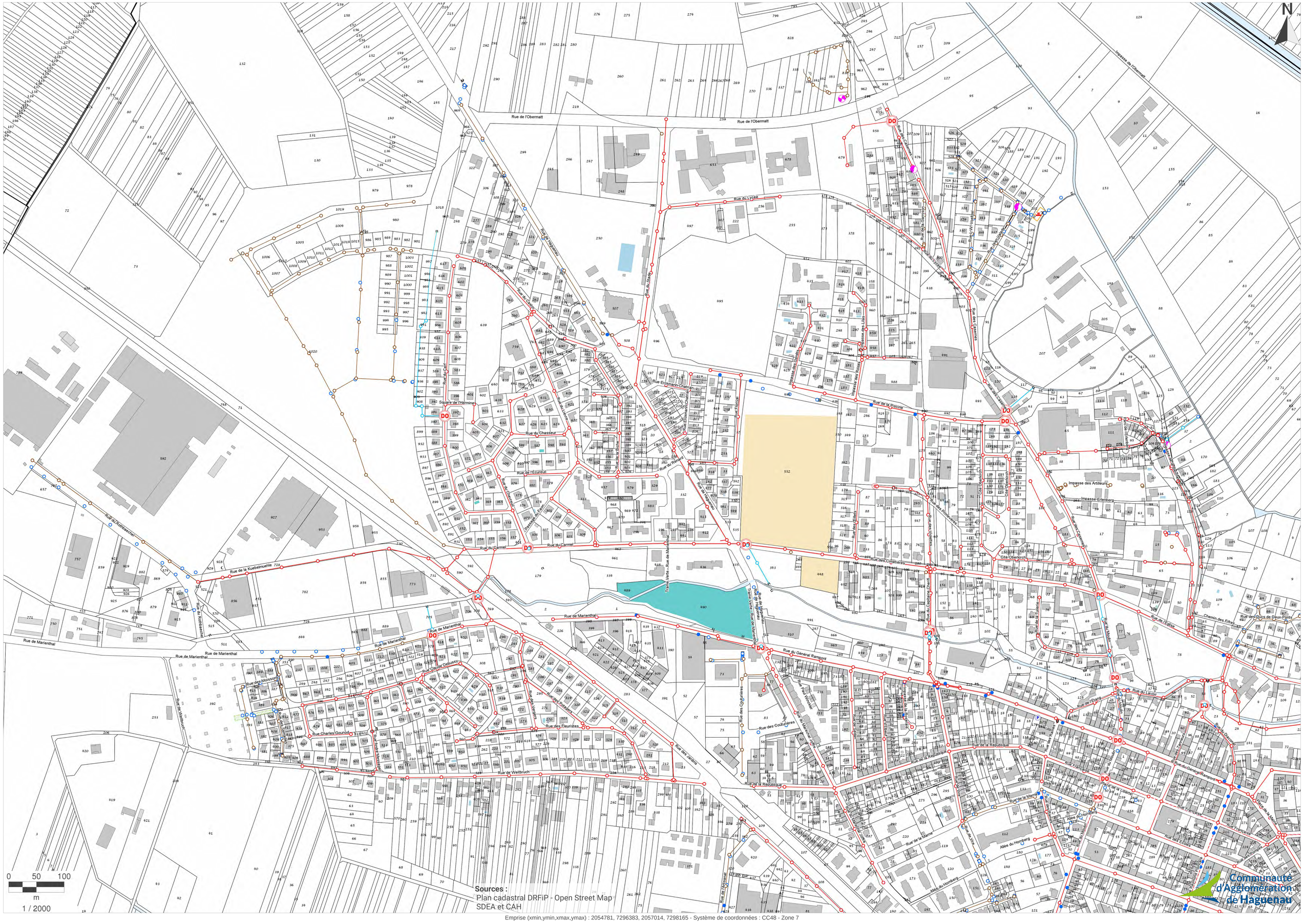
N
Rue de l'Obermatt
Rue du Lycée
Rue de la Piscine
Rue de Marienthal
Rue du Carmel
Rue de Weibruch
Rue de la République
Rue du Général Rampont
Rue de la Kuebelmuehle
Rue du Rohrbaechel
Rue de Wahlhorn
Rue de Mossopp
Rue Charles Gounod
Rue du Chasseur
Rue de l'Ecureuil
Square de l'Hermine
Rue des Couteliers
Rue des Cigognes
Rue des Cerisiers
Rue des Fleuristes
Rue des Jardins
Rue du Stade
Rue du Château
Rue du Moulin
Rue de l'Eglise
Rue de l'Etang
Rue des Pins
Rue des Tilleuls
Rue des Prés
Rue des Vergers
Rue des Potiers
Rue des Tanneurs
Rue du Cheval Blanc
Rue du Cheval Noir
Rue du Cheval Rouge
Rue du Cheval Vert
Rue du Cheval Blanc
Rue du Cheval Noir
Rue du Cheval Rouge
Rue du Cheval Vert
Rue du Général Leclerc
Rue du Général de Gaulle
Rue du Maréchal Joffre
Rue du Maréchal Foch
Rue du Maréchal Leclerc
Rue du Maréchal Lyautey
Rue du Maréchal Pétain
Rue du Maréchal Juin
Rue du Maréchal Koenig

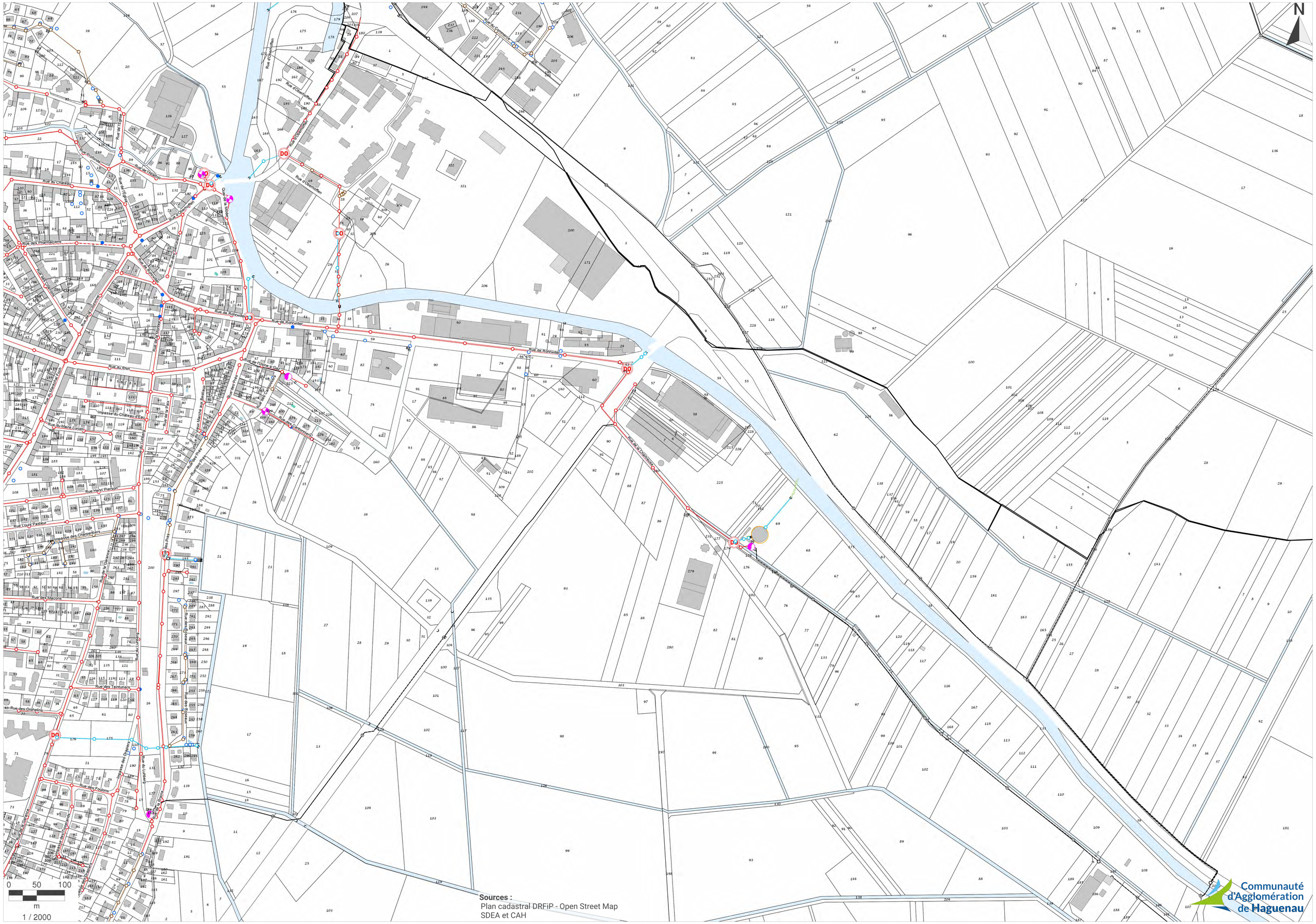

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2057053, 7295315, 2059285, 7297098 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

N
Rue de Rohrwiller
Rue de la Gare
Rue du Général Lecierc
Rue de Strasbourg
Rue des Jardins
Rue des Cerisiers
Rue des Vergers
Rue des Prés
Rue Georges Clemenceau
Rue du Rhin
Rue du Maréchal Joffre
Rue du Maréchal Foch
Rue de Rohrwiller
Rue Henri Pierson
Rue Louis Pasteur
Rue des Maçons
Rue des Charpentiers
Rue des Teinturiers
Rue des Orfèvres
Rue des Tanneurs
Rue des Foulons
Rue des Tilleuls
Rue des Acacias
Rue des Erables
Rue des Peupliers
Rue des Figuiers
Rue de Reims
Rue du Hohlandt
Rue du Moulin
Rue du Château d'Eau
Rue du Maire Eurich
Rue du Général Leclerc
Rue de la Scierie
Rue de la Carrière

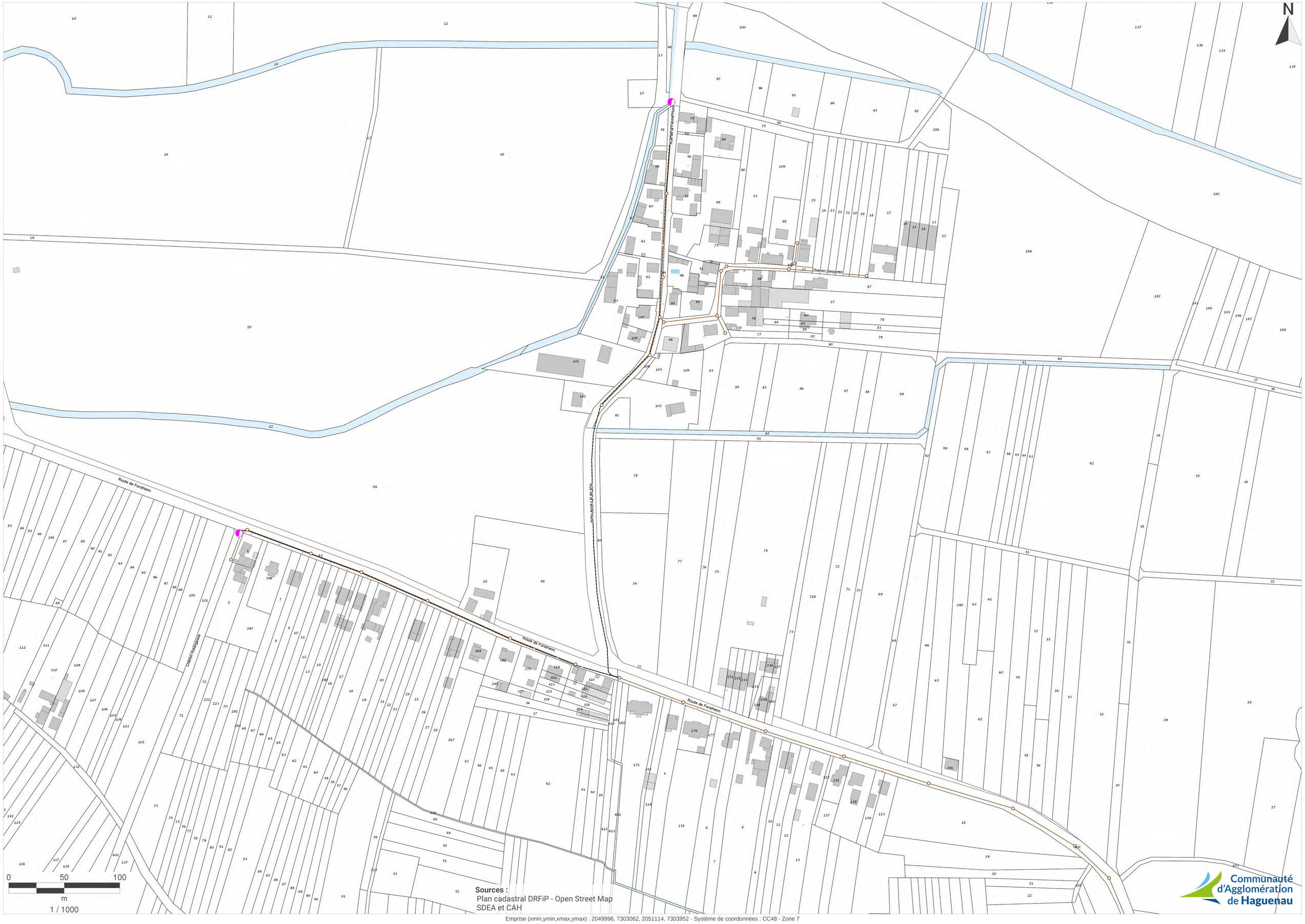

Sources :
Plan cadastral DRFiP - Open Street Map
SDEA et CAH

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2049996, 7303062, 2051114, 7303952 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

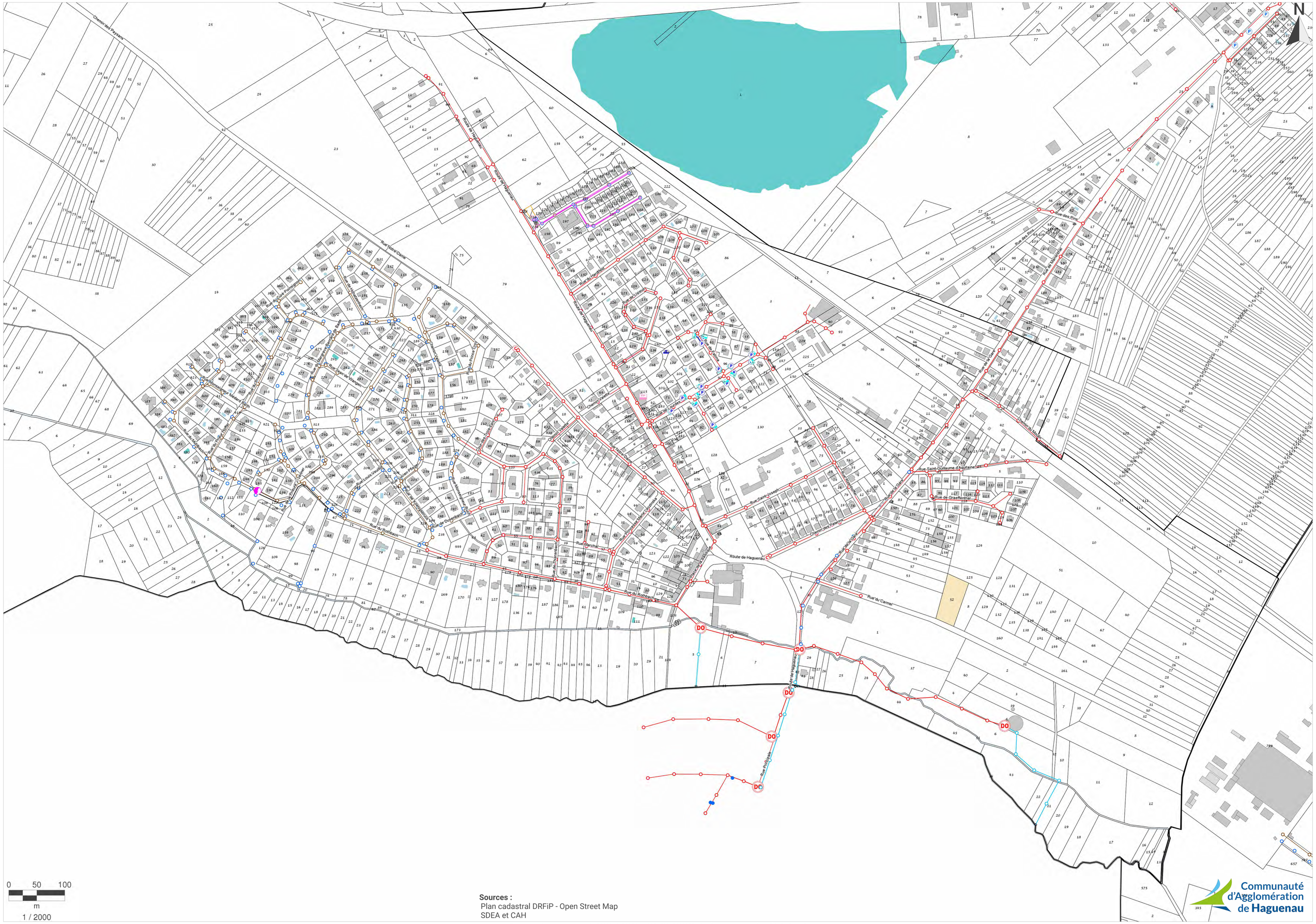

Sources :
Plan cadastral DRFiP - Open Street Map
SDEA et CAH

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2052549, 7297044, 2054782, 7298825 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Communauté d'Agglomération de Haguenau

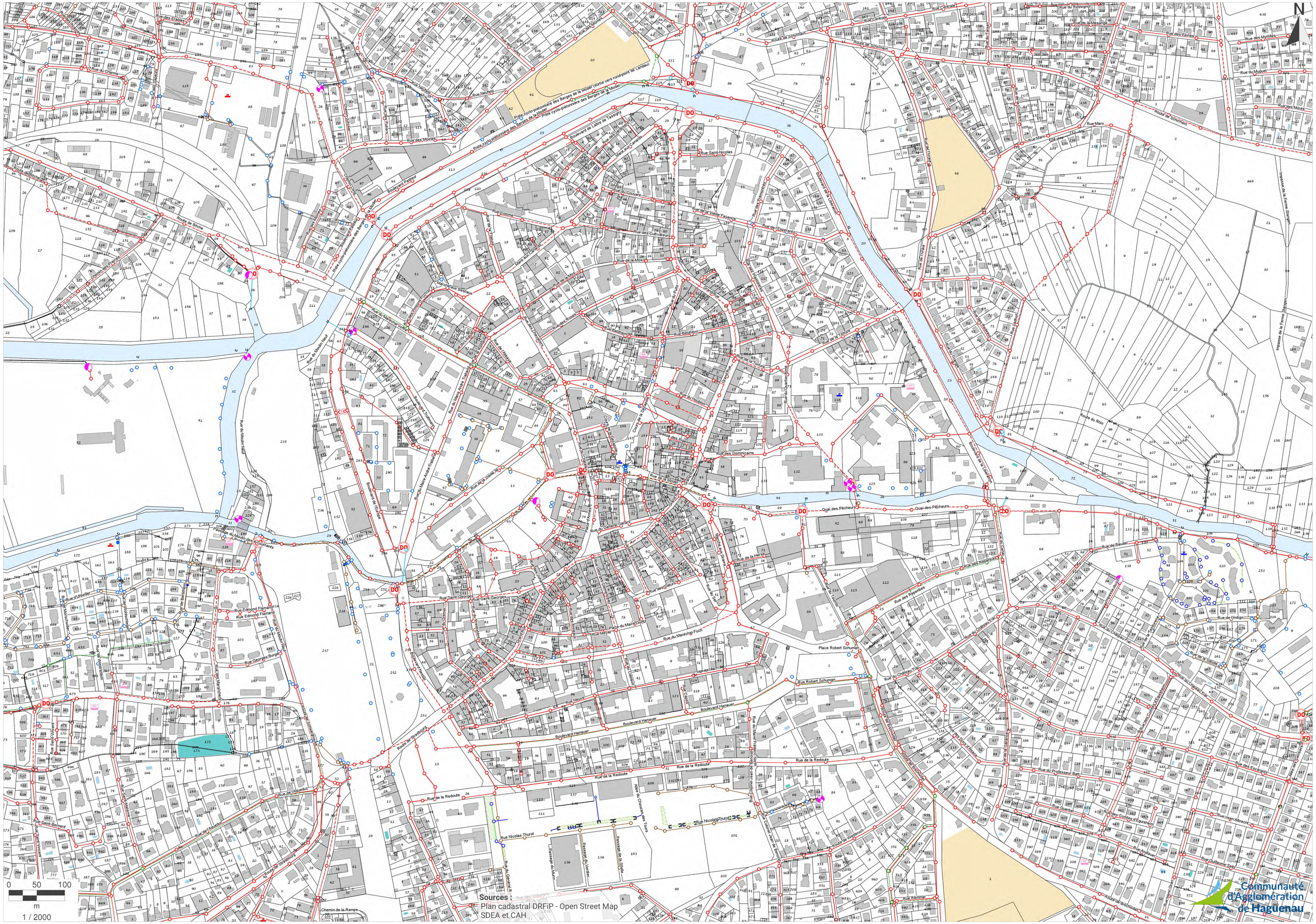

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2050482, 7300715, 2052717, 7302495 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

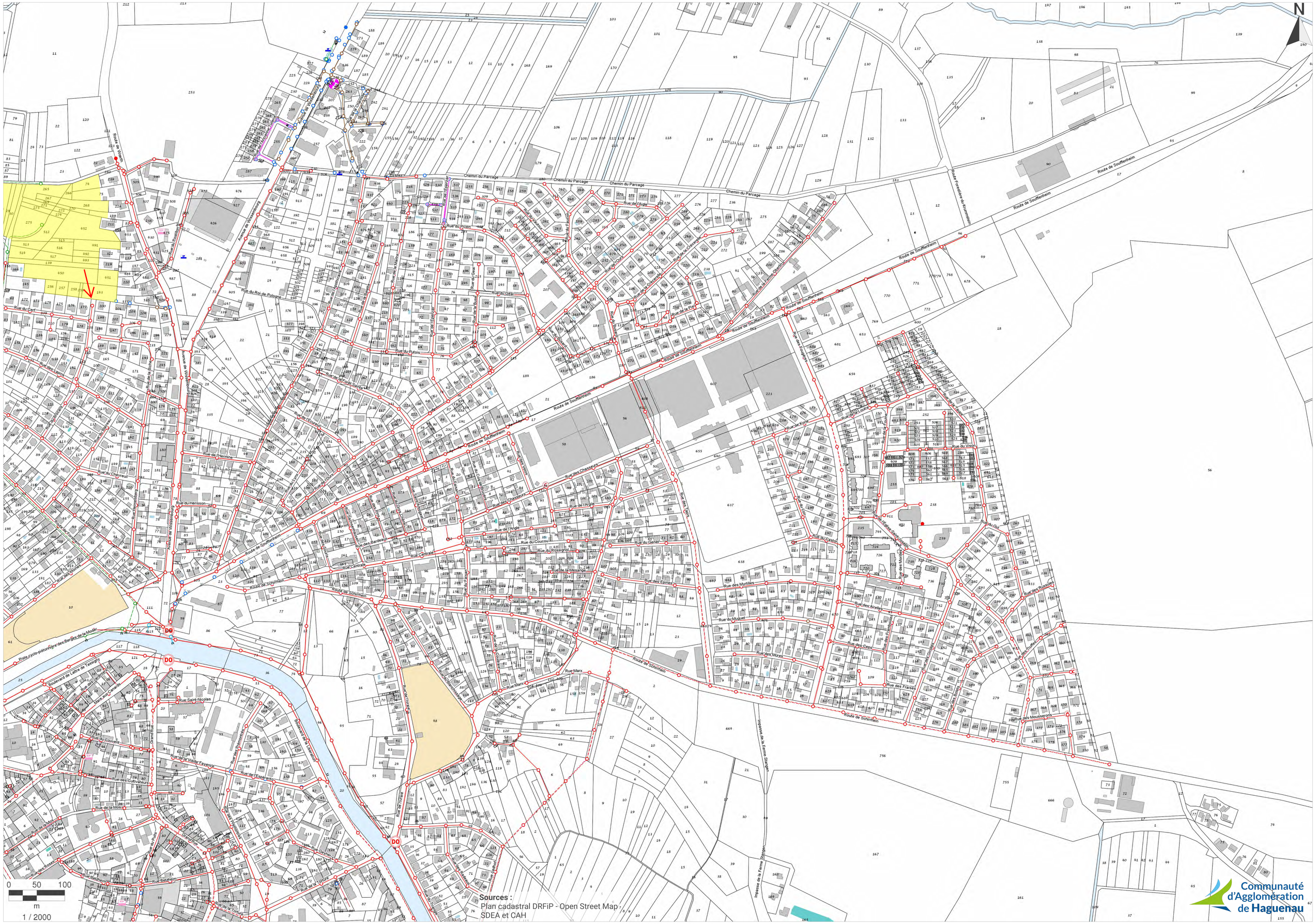
N
0
50
100
m
1 / 2000
Sources :
Plan cadastral DRFiP - Open Street Map -
SDEA et CAH
Communauté d'Agglomération de Haguenau
Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2051414, 7301692, 2053648, 7303473 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

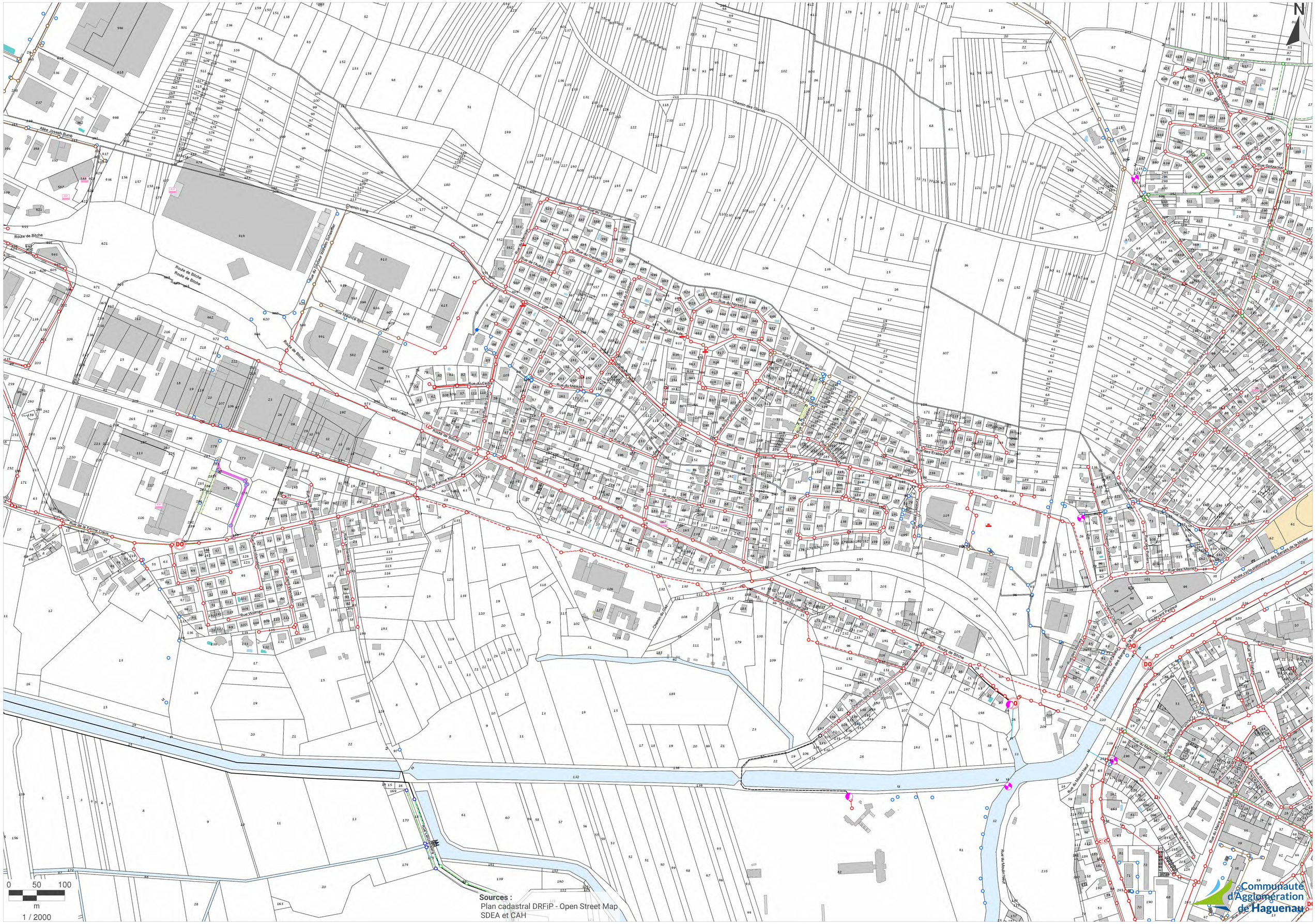
N
Allée Joseph Bumb
Chemin Long
Route de Bitche
Rue de la Ferme Kleber
Rue de la Ferme Viktor
Rue Maurice Bill
Rue du Stireau
Rue du Trèfle
Rue du Saule
Rue du Vorsetter
Rue du Sauge
Rue du Cadet
Rue du Melon
Rue du Chanvre
Rue du Charme
Rue des Chasseurs
Rue des Drapiers
Chemin des Glands
Rue des Chablis
Rue Spitzacker
Chemin des Sapins
Rue Neufeld
Rue des Moines
Route du Pasteur
Rue de Colmar
Rue de Thalhouse
Rue du Moulin Neuf
Rue de Rohrwiller
Rue de Mommenheim
Rue de la Ferme d'Uhrwiller
Rue de la Ferme Klein
Rue de la Ferme Kraus
Rue de Wingen
Rue de Wingersheim
Chemin de Gaz
Chemin de Gravière
Rue de Reipertswiller
Rue de Schirrhein
Rue de Schirrhoffen
Rue de Schweighouse
Rue de Weyersheim
Rue de Wintershouse
Rue de Wittersheim
Rue de Wolfisheim
Rue de Wolschheim
Rue de Wurtzenheim
Rue de Wutenheim
Rue de Wuttenheim
Rue de Wuttenheim
Rue de Wutt

N

Route de Forstheim

Chemin Rittergasse

Chemin de Sandaich

Route de Bitche

Rue de la Sablière

Rue de la Carpa

Rue de la Papeterie

Drive in Quick

Allée Joseph Bumb

Rue du Cimetière

Rue du Sureau

Rue du Tilleul

Rue de l'Abbaye

Rue du Schlitt

Rue du Calvaire

Rue du Moulin

Rue du Château

Rue du Melezin

Rue du Haut

Rue du Dome

Rue du Stade

Rue de la Ferme Klein

Rue de la Ferme Claus

Rue du Schlitt

Rue du Calvaire

Rue du Cimetière

Rue du Stade

Rue Wolmar

Rue du Docteur Hélène Schaeffer

Rue Maurice Barrès

Chemin-Long

Chemin Chaussenhoffweg

Impasse du Ried

Impasse Hufmatt

Rue du Ried

Chemin de Sandaich

Route de Bitche

Route de Bitche

Route de Bitche

Route de Bitche

Rue du Calvaire

Rue du Cimetière

Rue du Moulin

Rue du Château

Rue du Melezin

Rue du Haut

Rue du Dome

Rue du Stade

Rue de la Ferme Klein

Rue de la Ferme Claus

Rue du Schlitt

0 50 100
m
1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - Open Street Map
SDEA et CAH

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2049303, 7299836, 2051538, 7301616 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

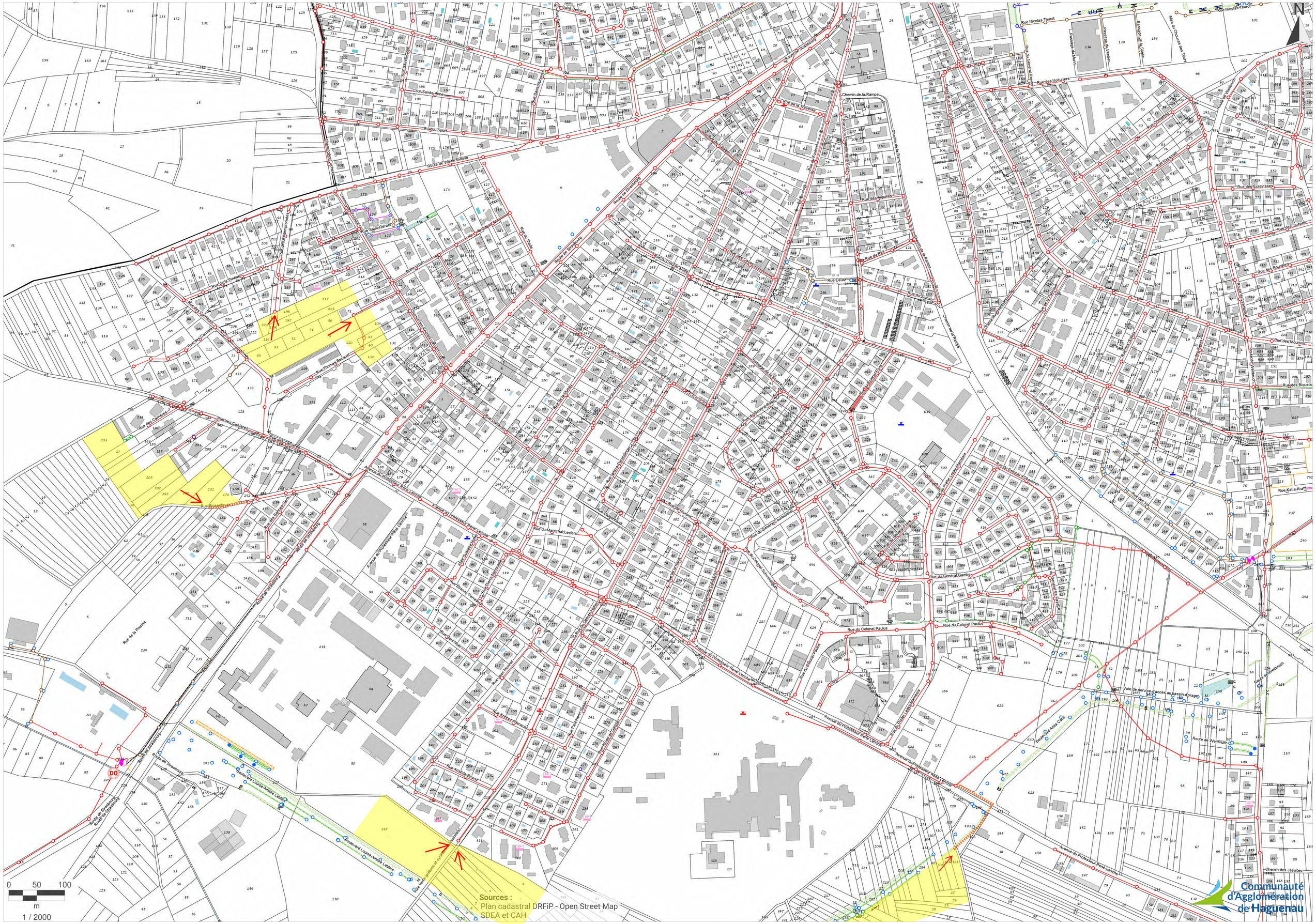
Sources :
Plan cadastral DRFiP - Open Street Map
SDEA et CAH
0 50 100
m
1 / 2000
Communauté d'Agglomération de Haguenau
Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2049552, 7299259, 2051787, 7301039 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Rue de la Redoute
Rue Nicolas Thurot
Rue du Général Rondenay
Rue des Voituriers
Chemin de la Rampe
Rue Kleber
Rue Deutz
Rue du Général Leclerc de Hauteclocque
Rue du Colonel Paulus
Rue du Général Gambe
Rue du Général Legal Mamelok
Avenue du Professeur Pierre Lenoble
Rue Pradier Léon Mamelok
Rue du Général d'Ornelach
Rue Nicolas Jean de Dieu Soult
Rue Wellington
Rue Chamalières
Rue Kasparek
Rue Reinmar
Rue des Corbeaux
Rue des Ecrevisses
Rue des Papillons
Rue des Cheneaux
Rue des Coulpons
Rue des Boudons
Rue des Abeilles
Rue des Moutons
Rue des Biquets
Rue des Capucins
Rue des Cerisiers
Rue des Sorbiers
Rue du Lys
Rue Louise Weiss
Rue Katia Krafft
Rue Gabriel Tisserand
Route de Weitbruch
Route de Marienthal
Route de Bischwiller
Rue de la Croix de Pierre
Rue Jean Trois Alouettes
Impasse du Parcage
Rue Maurice Konopka
Rue Ernest Mathis
Rue Jean Marie Gallenne
Rue Guillaume Soltz
Rue Schaling
Rue Armand Farkas
Rue Pierre Brunach
Rue Jean-Abraham
Rue Philippe Boeddecker
Rue Jean-François Rauch
Rue Jean-Sébastien Dreher
Rue Werlen-Schmitt
Rue des Imprimeurs
Rue Stanislas Rumanig
Rue Jean Jacques Waltz
Rue Jean Jacques Henner
Rue Jean Jacques Rousseau

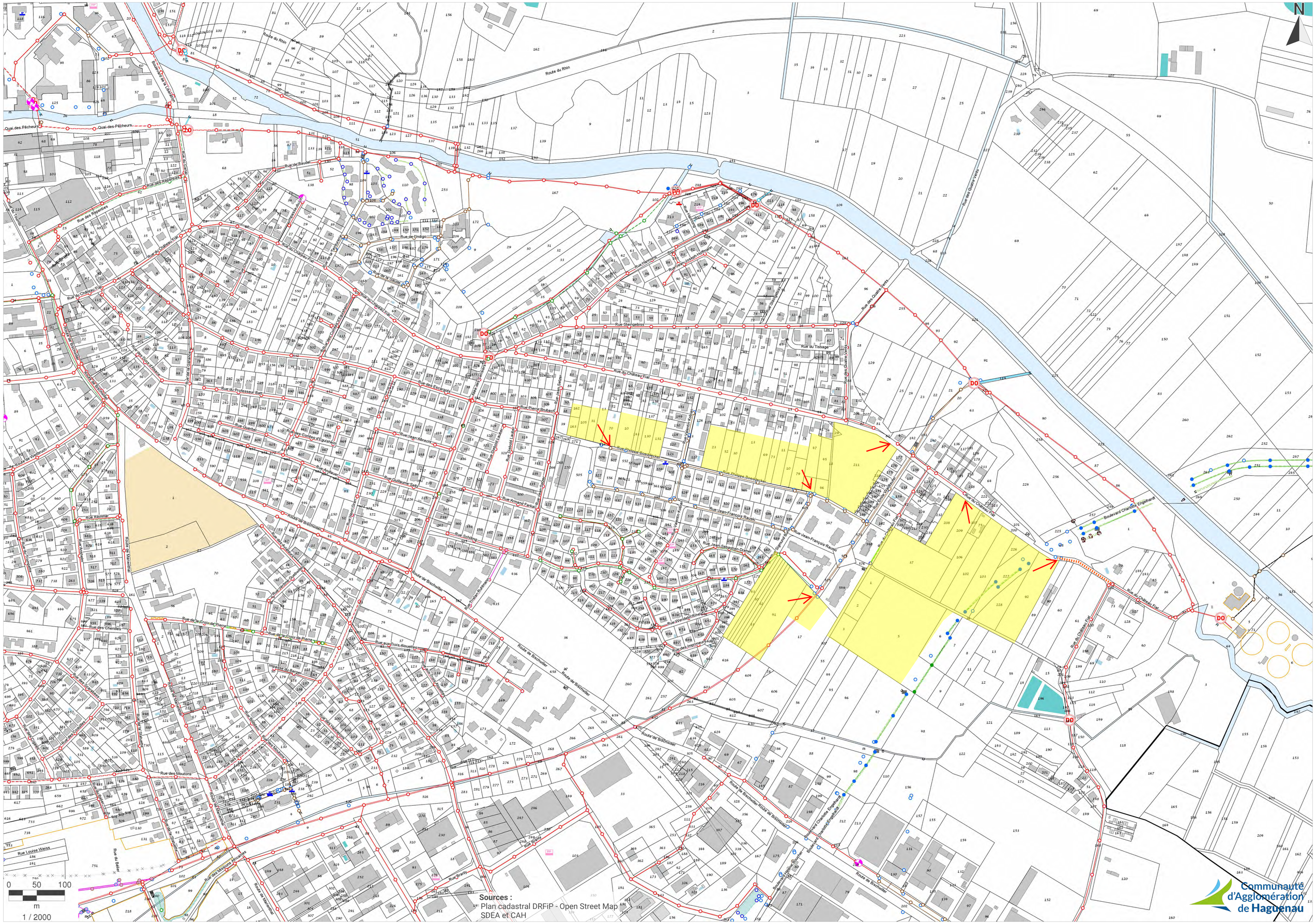
N
Quai des Pêcheurs
Route du Rhin
Rue de Baudel
Rue du Château Fiat
Rue de Sindigo
Rue Stengebiss
Rue du Tissage
Rue du Château Fiat
Rue des Quatre Vents
Rue Philippe-Boedocker
Rue Jean-François Raiss
Rue Pierre Boubaut
Rue du Professeur Bam
Rue des Escargots
Rue Guerber
Rue Jean-Abrioux
Rue Armand Farkas
Rue Schuling
Rue de Bischwiller
Rue des Cheneles
Rue de la Croix de Pierre
Rue aux Trois Alouettes
Rue des Moutons
Rue des Maisons Alsaciennes
Rue Louise Weiss
Rue du Bakker
Rue Branly
Route de Mommenheim
Route de Weibroch
Rue Reinmatt
Rue du Moulin
Rue des Cigognes
Rue des Bouchers
Rue des Ecoles
Rue des Ripisailles
Rue du Château Fiat
Rue de la Gare
Rue du Général Leclerc
Rue Wenceslas 1er
Rue Hannong
Rue Jean-Joseph Heilmann
Rue des Imprimeurs
Rue Wendel-Ditsch
Rue Jean-Sébastien Dreyfus
Rue Clément Ader
Rue Jean Wenger-Valentin
Rue Jean Schaller
Rue Ludwig Lauer
Rue Armand Peugeot
Rue Henri Goetz
Rue Jérôme Quiquerez
Rue Richard Wagner
Rue Frédéric Rudolphi
Rue Wendel-Ditsch
Rue Henri Nessel
Rue Jean Wenger-Valentin
Rue Frédéric Kuder
Rue du Château Fiat
Boulevard Charles Engelhard
Rue du Château Fiat
Rue du Château Vert
Rue du Château Fiat
Rue du Château Vert
Rue des Quatre Vents
Rue des Quatre Vents
Rue du Château Fiat
Boulevard Charles Engelhard
Boulevard Maurice Rosenthal
Boulevard Maurice Rosenthal
Route de Bischwiller
Route de Bischwiller
Route de Bischwiller

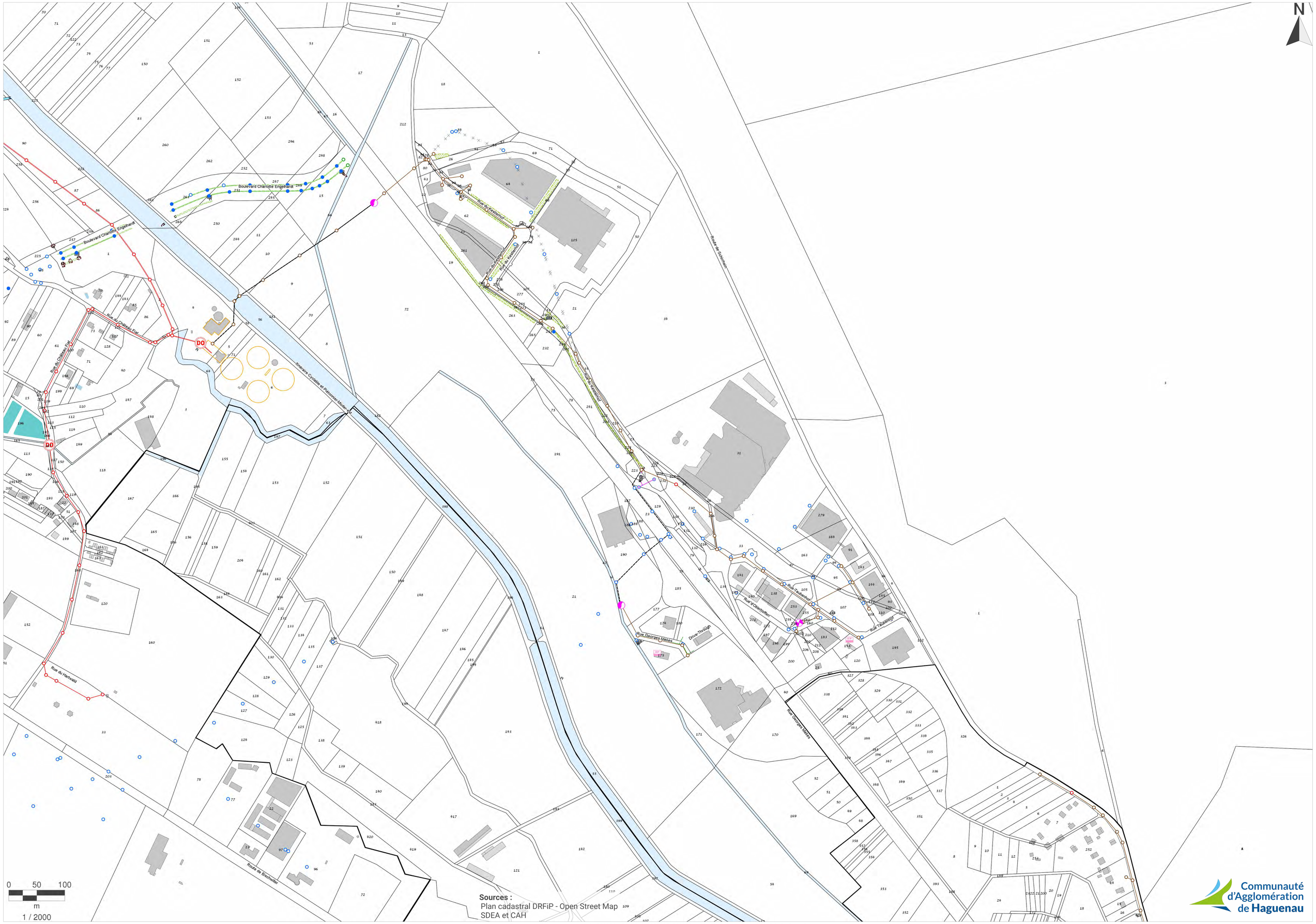

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2053764, 7299543, 2055997, 7301324 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

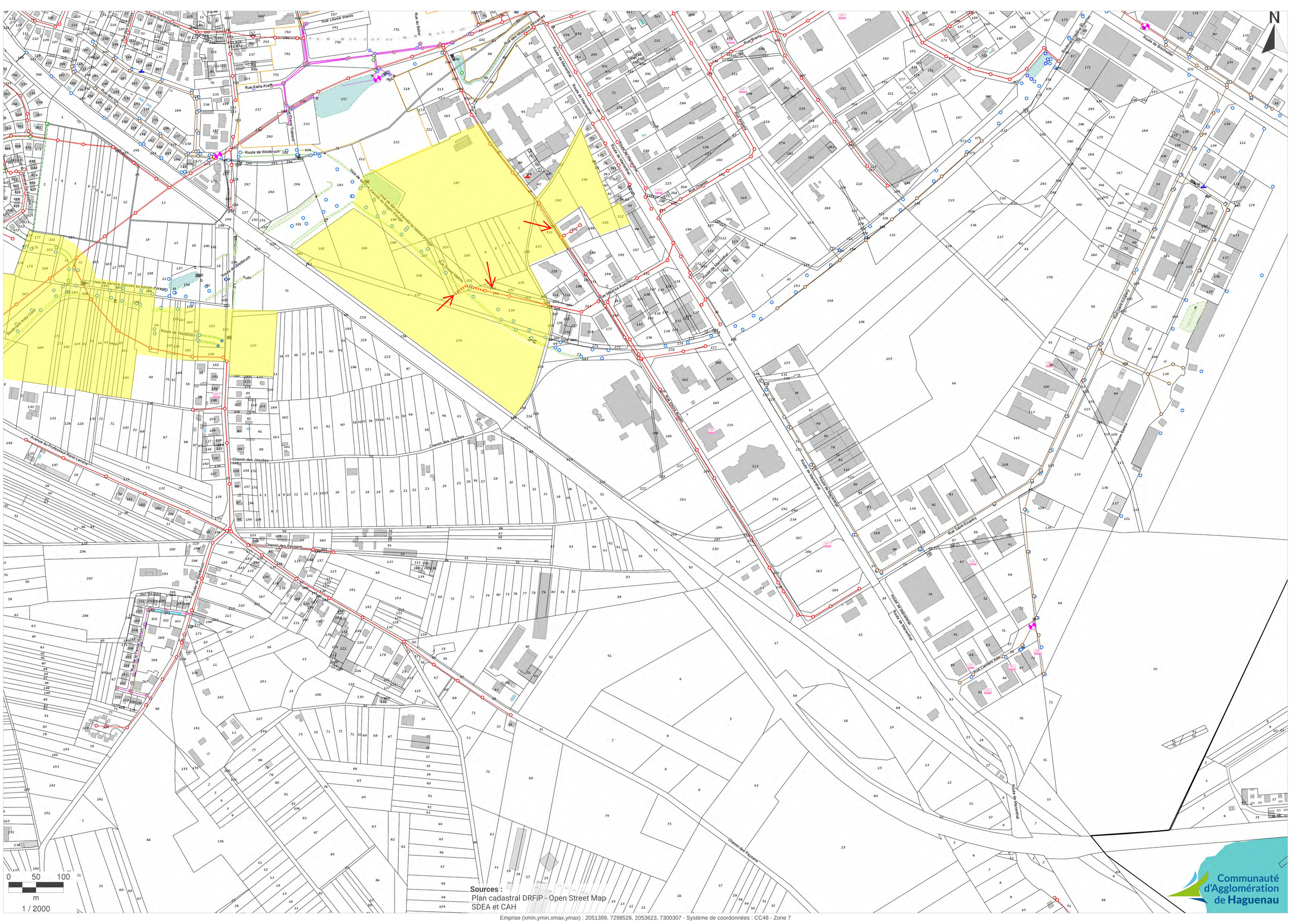
N
Route de Weitbruch
Rue Louise Weiss
Rue Katia Krafft
Rue du Bâtiment
Rue des Vosges d'Outre-Rhin
Rue Gérard Rue Tchimino
Rue Jean Jaurès
Rue Jean Monnet
Rue Robert Schuman
Rue Pierre Curie
Rue Gustave Eiffel
Rue Edouard Belin
Rue Marie Curie
Rue Alexandre Fleming
Rue Louis Pasteur
Rue Albert Einstein
Rue Nicolas Copernic
Rue Galilée
Rue Isaac Newton
Rue Blaise Pascal
Rue Ernest Mathis
Rue Maurice Koechlin
Rue Branly
Rue Saint-Exupéry
Route de Marienthal
Route de Bischwiller
Route de Mommenheim
Route de Mittelhausbergen
Route de Vendenheim
Route de Hochfelden
Route de Strasbourg
Route de Schirmeck
Route de Saverne
Route de Wasselonne
Route de Molsheim
Route de Rosheim
Route de Barr
Route de Sélestat
Route de Colmar
Route de Wintzenheim
Route de Turckheim
Route de Munster
Route de Gérardmer
Route de Saint-Dié-des-Vosges
Route de Bruyères
Route de Remiremont
Route de Bussang
Route de Thann
Route de Cernay
Route de Guebwiller
Route de Soultz-Haut-Rhin
Route de Kaysersberg
Route de Ribeauvillé
Route de Sainte-Marie-aux-Mines
Route de Colmar
Route de Neuf-Brisach
Route de Fessenheim
Route de Rhinau
Route de Marckolsheim
Route de Sélestat
Route de Benfeld
Route de Barr
Route de Dambach-la-Ville
Route de Sélestat
Route de Châtenois
Route de Villé
Route de Lièpvre
Route de Sainte-Marie-aux-Mines

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2046279, 7297307, 2048515, 7299086 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

N

0 50 100
m
1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - Open Street Map
SDEA et CAH

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2053697, 7298076, 2055931, 7299857 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

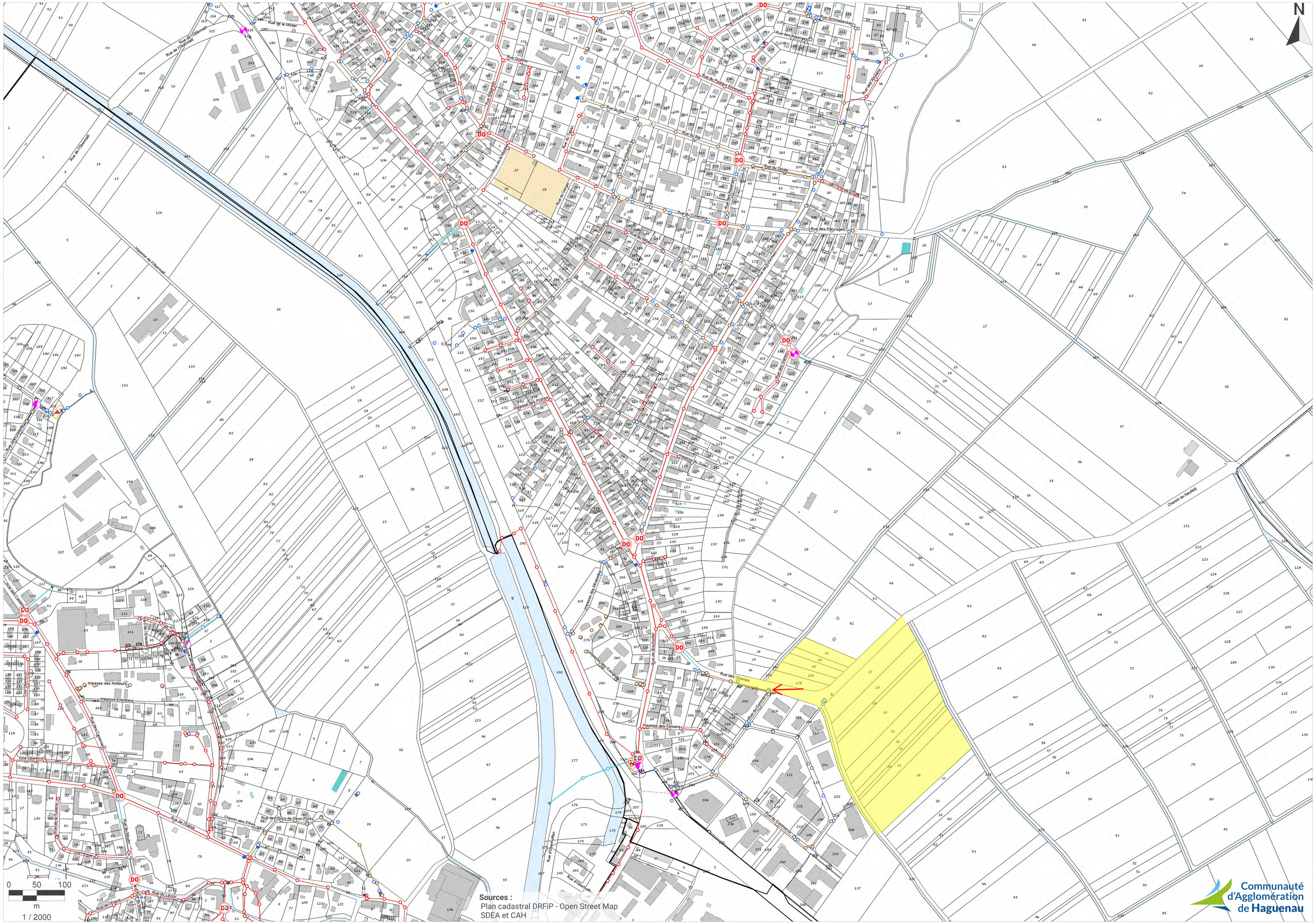

Sources :
Plan cadastral DRFiP - Open Street Map
SDEA et CAH

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2056551, 7296732, 2058783, 7298514 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

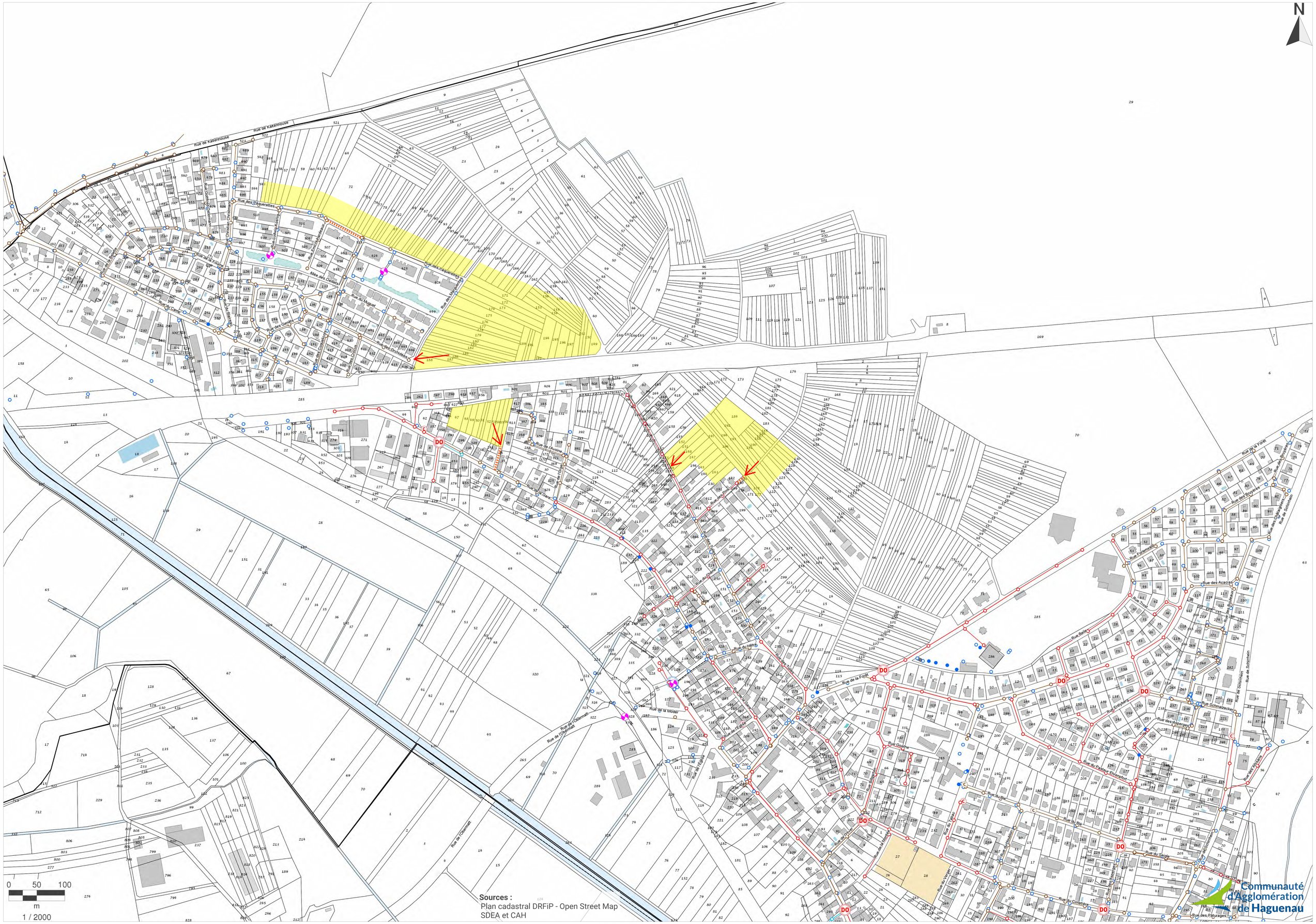
N
Rue de Kaltenhouse
Rue des Paquerettes
Rue des Marguerites
Rue du Maquet
Rue des Genêts
Rue des Coquelicots
Rue des Bleuets
Rue du Cerisier
Rue de la Forêt
Rue de la Gare
Rue de la Moder
Rue de l'Obermatt
Rue de l'Ehnmatt
Rue de Schirrhein
Rue de la Fraise
Rue de la Fraîche
Rue du Verger
Rue du Cimetière
Rue des Pâturages
Rue des Acacias
Rue des Rouvrées
Rue de Folkensbourg
Rue Basse
Rue Schmalacker
Rue des Asperges
Rue du Pasteur Ehrensbourger
Rue du Bief
Rue du Seigle
Rue du Moulin
Rue du Houblon
Rue du Tilleul
Rue du Stade
Rue du Général Leclerc
Rue de la Paix
Rue de la Liberté
Rue de la Victoire
Rue de la Libération
Rue du Général de Gaulle
Rue du Général Koenig
Rue du Général Leclerc de Hauteclocque
Rue du Maréchal Foch
Rue du Maréchal Joffre
Rue du Maréchal Juin
Rue du Maréchal Leclerc
Rue du Maréchal Lyautey
Rue du Maréchal Pétain
Rue du Maréchal Pétain
Rue du Maréchal Pétain

N

0 50 100
m
1 / 2000

Sources :
Plan cadastral DRFiP - Open Street Map
SDEA et CAH

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 2059232, 7294613, 2061464, 7296397 - Système de coordonnées : CC48 - Zone 7

Rue de la Glaisière
Rue du Muguet
Rue des Primevères
Rue des Anémones
Rue des Jonquilles
Rue des Myosotis
Rue des Pervenches
Rue des Bleuets
Rue des Coquelicots
Rue des Orchidées
Rue des Tulipes
Rue des Iris
Rue des Roses
Rue des Lilas
Rue des Pivoines
Rue des Dahlias
Rue des Glaïeuls
Rue des Camélias
Rue des Arbres
Rue Kirchaeg
Rue de la Coopérative
Rue de la Forêt
Rue 30 Rangs
Rue des Asperges
Rue Wesserling
Rue Gare
Rue du Stade
Rue du Gaban
Rue des Sapins
Rue des Bouleaux
Rue du Cimetière
Rue de la Fontaine
Rue du Pressoir
Rue de la Source
Rue de la Liberté
Rue de la Montée
Rue de la Carrière
Rue Principale
Rue des Cerisiers
Rue des Chasseurs
Rue des Vergers
Rue des Tilleuls
Rue des Fleurs
Rue des Bruyères
Rue des Hêtres
Rue des Châtaigniers
Rue des Noyers
Rue des Romains
Rue des Hirondelles
Rue des Mésanges
Rue des Rossignols
Rue des Alouettes
Rue des Fauvettes
Rue des Pinsons
Rue des Moineaux
Rue des Merles
Rue des Corbeaux
Rue des Hirondelles
Rue des Roitelets
Rue des Mouettes
Rue des Cygnes
Rue des Canards
Rue des Oies
Rue des Poules
Rue des Lapins
Rue des Moutons
Rue des Vaches
Rue des Chevaux
Rue des Cochons
Rue des Poissons
Rue des Grenouilles
Rue des Crapauds
Rue des Serpents
Rue des Lézards
Rue des Tortues
Rue des Singes
Rue des Girafes
Rue des Éléphants
Rue des Lions
Rue des Tigres
Rue des Ours
Rue des Loups
Rue des Renards
Rue des Lièvres
Rue des Écureuils
Rue des Hérissons
Rue des Taupes
Rue des Souris
Rue des Rats
Rue des Chats
Rue des Chiens
Rue des Vaches
Rue des Moutons
Rue des Chèvres
Rue des Cochons
Rue des Poules
Rue des Lapins
Rue des Oies
Rue des Canards
Rue des Cygnes
Rue des Mouettes
Rue des Goélands
Rue des Pélicans
Rue des Flamants
Rue des Cigognes
Rue des Hérons
Rue des Aigrettes
Rue des Grues
Rue des Ibis
Rue des Spatules
Rue des Flamants
Rue des Cygnes
Rue des Canards
Rue des Oies
Rue des Poules
Rue des Lapins
Rue des Moutons
Rue des Vaches
Rue des Chevaux
Rue des Cochons
Rue des Poissons
Rue des Grenouilles
Rue des Crapauds
Rue des Serpents
Rue des Lézards
Rue des Tortues
Rue des Singes
Rue des Girafes
Rue des Éléphants
Rue des Lions
Rue des Tigres
Rue des Ours
Rue des Loups
Rue des Renards
Rue des Lièvres
Rue des Écureuils
Rue des Hérissons
Rue des Taupes
Rue des Souris
Rue des Rats
Rue des Chats
Rue des Chiens
Chemin Creux
Rue du Chemin de Fer
Rue de Schaffhouse
Rue de Schaffhouse-sur-Zorn
Rue de Schaffhouse-près-Seltz

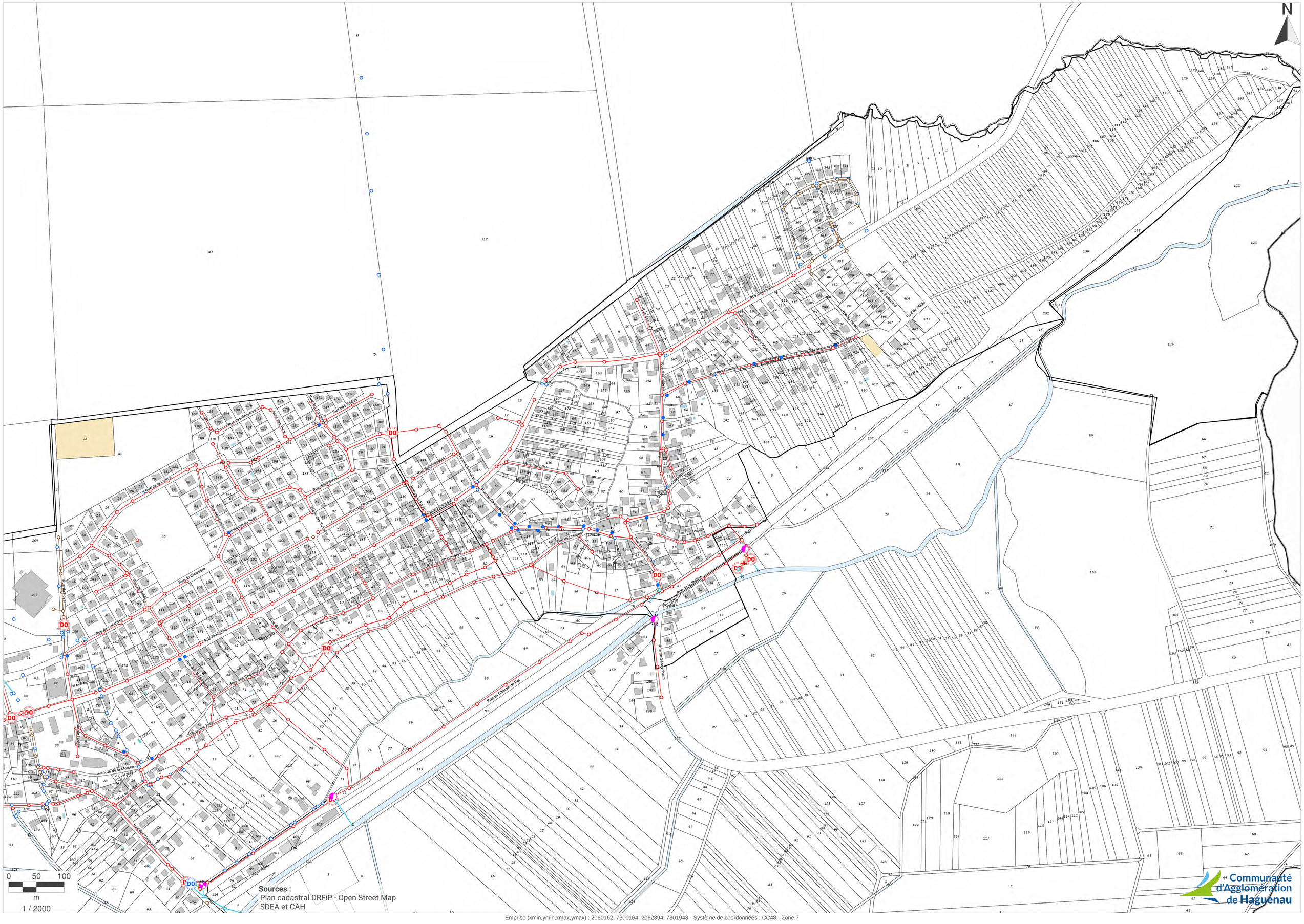
N
0
50
100
m
1 / 2000
Sources :
Plan cadastral DRFiP - Open Street Map
SDEA et CAH
Rue du Chemin de Fer
Rue Principale
Rue du Cimetière
Rue de la Montée
Rue de la Gare
Rue des Jardins
Rue des Prés
Rue des Vergers
Rue des Romains
Rue des Tilleuls
Rue des Mésanges
Rue des Pinsons
Rue des Moineaux
Rue des Hirondelles
Rue des Chaumières
Rue des Hauts
Rue du Château
Rue de la Source
Rue de la Fontaine
Rue de la Forêt
Rue de la Chapelle
Rue de la Station
Rue de Steinheim
Rue du Canal
Rue du Moulin
Rue du Verger
Rue du Stade
Rue du Parc
Rue du Pont
Rue du Ruisseau
Rue du Lavoir
Rue du Four
Rue du Puits
Rue du Château d'Eau
Rue du Commerce
Rue de l'Industrie
Rue de l'Artisanat
Rue de la Mairie
Rue de l'Eglise
Rue de la Poste
Rue de la Boulangerie
Rue de la Pharmacie
Rue de la Banque
Rue de la Mairie
Rue de l'Ecole
Rue de la Bibliothèque
Rue de la Médiathèque
Rue de la Salle des Fêtes
Rue de la Salle Polyvalente
Rue de la Salle des Sports
Rue de la Piscine
Rue du Terrain de Football
Rue du Terrain de Rugby
Rue du Terrain de Tennis
Rue du Terrain de Basket
Rue du Terrain de Volley
Rue du Terrain de Handball
Rue du Terrain de Pétanque
Rue du Terrain de Boules
Rue du Terrain de Golf
Rue du Terrain de Cricket
Rue du Terrain de Hockey
Rue du Terrain de Baseball
Rue du Terrain de Softball

Communauté d'Agglomération de Haguenau

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE HAGUENAU

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Annexe Sanitaire

Assainissement

NOTE TECHNIQUE

7 COMMUNES CONCERNÉES PAR LE PRÉSENT DOCUMENT SUR LES 36 QUI COMPOSENT LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION :

BISCHWILLER,
HAGUENAU,
KALTENHOUSE,
OBERHOFFEN-SUR-MODER,
ROHRWILLER,
SCHIRRHEIN et
SCHIRRHOFFEN

1er envoi :	**Juin 2024**	1ère phase
2ème envoi :	**Novembre 2024**	2ème phase – selon plan de zonage du 17 juillet 2024
3ème envoi :	**Octobre 2025**	Modification zone IAUXa Sandlach et ajout zone Leriche Sud

Communauté d'Agglomération de Haguenau
Direction des Cycles de l'Eau – 9 chemin du Gaz – 67500 HAGUENAU
https://www.agglo-haguenau.fr

Sommaire

1 GÉNÉRALITÉS 4
1.1 Structure administrative 4
1.2 Exercice de la compétence Assainissement 5
2 DESCRIPTION DES INSTALLATIONS 6
2.1 Système d'assainissement de Bischwiller 6
2.1.1 Epuration et installations intercommunales 6
2.1.2 Réseau communal de Bischwiller 7
2.1.3 Réseau communal de Kaltenhouse 7
2.1.4 Réseau communal d'Oberhoffen-sur-Moder 8
2.1.5 Réseau communal de Rohrwiller 8
2.1.6 Réseau communal de Schirrhein 8
2.1.7 Réseau communal de Schirrhoffen 9
2.2 Système d'assainissement de Haguenau 9
2.2.1 Epuration 9
2.2.2 Réseau communal de Haguenau 10
2.3 Système d'assainissement de Marienthal 11
2.3.1 Epuration 11
2.3.2 Réseau communal de Marienthal 11
3 PÉRIMETRES RÉGLEMENTAIRES 12
3.1 Zonages d'assainissement 12
3.2 Périmètres de protection des captages d'eau 12
4 PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET PERSPECTIVES 14
4.1 Système d'assainissement de Bischwiller et Environs 14
4.2 Systèmes d'assainissement de Haguenau et Marienthal 14
5 RACCORDEMENT AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT DES ZONES D'EXTENSION FUTURE 15
5.1 Principe général de gestion des eaux pluviales 15
5.2 Desserte des zones U (zones urbanisées) 16
5.3 Desserte des zones AC (zones agricoles constructibles) 17
5.4 Desserte des zones N (zones naturelles) 17
5.5 Desserte des zones d'extension de HAGUENAU 17
5.5.1 Zone IAUa – Rue de la Lisière 17
5.5.2 Zone IAUXa – Chemin Rittergasse 18
5.5.3 Zone IAUa – Rue Philippe Boeddecker 19
5.5.4 Zone IAUa – Rue du Château Fiat 20
5.5.5 Zone IAUa – Rue Emile Waldteufel 20
5.5.6 Zone IAUa – Boulevard Charlotte Engelhardt 21
5.5.7 Zone IAUa – Rue des Rédemptoristes 22

5.5.8 Zone IAUa – Rue Binsenbruch 23
5.5.9 Zone IAUa – Boulevard Louise-Amélie Leblois 23
5.5.10 Zone IAUa – Boulevard Anita Conti 24
5.5.11 Zone IAUa – Rue Ernest Mathis 25
5.5.12 Zone IAUXa – Rue Ernest Mathis 25
5.5.13 Zone IAUX – Sud Leriche 26
5.6 Desserte des zones d'extension de KALTENHOUSE 27
5.6.1 Zone IAUa – Rue de la Belette 27
5.6.2 Zone IAUa – Rue de Marienthal 27
5.7 Desserte des zones d'extension d'OBERHOFFEN-SUR-MODER 28
5.7.1 Zone IAUa – Rue des Pâquerettes 28
5.7.2 Zone IAUa – Rue des Marguerites 28
5.7.3 Zone IAUa – Rue des Tuiles 29
5.7.4 Zone IAUXd – Rue des Champs 29
5.7.5 Zone 2AU – Rue de l'Avoine 30
6 ESTIMATION SOMMAIRE DES OUVRAGES A REALISER 32
6.1 Principes de financement 32
6.2 Détail estimatif 32
7 CONCLUSION 33

1 GÉNÉRALITÉS

1.1 Structure administrative

La Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) est devenue compétente en matière d'assainissement sur son territoire en date du 1er janvier 2020, en application des dispositions prévues par la Loi du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite Loi NOTRe.

Elle décide de s'appuyer sur les structures syndicales existantes dans 29 des 36 communes de l'agglomération, en maintenant le transfert de compétence au SDEA Alsace-Moselle pour l'exercice de cette compétence.

Elle décide ensuite la création au 1er janvier 2024 d'une régie communautaire d'assainissement pour exercer cette compétence en régie sur les 7 communes non intégrées à cette structure syndicale : Bischwiller, Haguenau, Kaltenhouse, Oberhoffen-sur-Moder, Rohrwiller, Schirrhein et Schirrhoffen.

La carte exposée ci-dessous illustre la répartition de la gestion de la compétence assainissement sur le territoire communautaire au 1er janvier 2024.

La régie communautaire ainsi constituée assure la gestion de l'assainissement pour près de 61 000 habitants, soit deux tiers de la population totale de l'agglomération.

Le volume total d'effluents collectés par les installations d'assainissement avoisine 6,65 millions de mètres cubes par an pour l'ensemble de la régie communautaire.

La présente note porte sur le périmètre de cette régie communautaire.

1.2 Exercice de la compétence Assainissement

La CAH crée en 2022 une Direction des Cycles de l'Eau dotée des moyens humains et matériels pour la gestion des compétences communautaires d'eau potable, d'assainissement, d'eaux pluviales et de GEMAPI ([1]).

La Direction des Cycles de l'Eau de la CAH est installée au 9 chemin du Gaz à Haguenau et comprend 35 agents mutualisés en charge de la réalisation en régie de l'ensemble des missions du service de l'eau et de l'assainissement :

- La gestion de la clientèle et de la facturation,
- La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux sur les installations d'eau potable et d'assainissement,
- L'exploitation quotidienne des réseaux et des ouvrages,
- La surveillance de la qualité de l'eau et la maîtrise du traitement des eaux usées.

Les usagers de la régie peuvent contacter l'accueil de la direction au 03 88 73 71 71 pour tout renseignement concernant leur facture d'eau. Ils peuvent également s'y rendre pour tout renseignement concernant le service pendant les heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Les équipes techniques sont, elles, territorialisées pour une meilleure réactivité. Si les usagers de Haguenau peuvent contacter la Direction des Cycles de l'Eau pour tous renseignements ou urgences techniques. Les usagers des communes de Bischwiller, Kaltenhouse, Oberhoffen-sur-Moder, Rohrwiller, Schirrhein et Schirrhoffen peuvent contacter les agents territorialisés à Bischwiller au 03 88 53 99 45 ou contacter le SDEA Alsace-Moselle au 03 88 19 97 09 pour toute urgence technique (24h/24 7J/7).

[1] Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

2 DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

Les communes de la régie communautaire d'assainissement sont toutes équipées d'installations d'assainissement collectif. Les effluents collectés sont traités par 3 stations d'épuration.

Système d'assainissement	Communes raccordées	Caractéristiques
Bischwiller et Environs	BISCHWILLER	Capacité : 35 000 EH Mise en service en 1999
	KALTENHOUSE	
	OBERHOFFEN-SUR-MODER	
	ROHRWILLER	
	SCHIRRHEIN	
	SCHIRRHOFFEN	
Haguenau	HAGUENAU (hors Marienthal)	Capacité : 60 000 EH Mise en service en 2004
Marienthal	Marienthal	Capacité : 4 350 EH Mise en service en 1976 Mise à niveau en 2013

2.1 Système d'assainissement de Bischwiller

2.1.1 Epuration et installations intercommunales

La station d'épuration intercommunale de Bischwiller est exclusivement alimentée par pompage, depuis les postes de refoulement, qui équipent les bassins de pollution situés en aval de chacune des communes.

Cette station d'épuration, mise en service en 1999, est une station de type boues activées en aération prolongée, dont la capacité de traitement nominale est de 35 000 EH. Les eaux traitées sont rejetées dans la Moder conformément aux prescriptions fixées par l'arrêté préfectoral de rejet.

Les boues produites sont pour une partie valorisées par épandage agricole (selon plan d'épandage) et pour l'autre partie valorisées par compostage.

Le réseau d'assainissement intercommunal représente un linéaire total de 17,40 km de conduites de refoulement. Il permet d'acheminer les effluents de chaque commune vers la station d'épuration intercommunale par 6 branches de réseaux :

- Une conduite Ø 200 mm transportant les effluents de la partie Sud de Bischwiller vers la station de refoulement située rue de la Chartreuse à Bischwiller ;
- Une conduite Ø 300 mm transitant l'ensemble des effluents de Bischwiller, depuis la station de refoulement rue de la Chartreuse ;
- Une conduite Ø 150 mm recueillant les effluents de Kaltenhouse et les acheminant vers la station de refoulement d'Oberhoffen-sur-Moder située au niveau du giratoire RD29-RD337 ;

- Une conduite Ø 250 mm qui refoule conjointement les effluents de Kaltenhouse et d'Oberhoffen-sur-Moder, depuis la station de refoulement communale vers la station d'épuration ;
- Une conduite Ø 150 mm qui transporte les effluents de Rohrwiller ;
- Une conduite Ø 250 mm qui transporte les effluents de Schirrhein et Schirrhoffen.

2.1.2 Réseau communal de Bischwiller

La commune de Bischwiller est desservie principalement par un réseau de type unitaire, hormis les lotissements « La clé des Champs » et « Baumgarten », le parc d'activités « Les Couturiers », les zones industrielles rues du Rothbaechel et de l'Artisanat, les rues de Haguenau, Daniel Hirtz, Jean Valade, Louis Voeltzel, des Roseaux et de l'impasse des Charpentiers qui sont desservis par un réseau de type séparatif.

Le réseau d'assainissement de Bischwiller est décomposé en deux secteurs distincts :

- Le secteur Sud de Bischwiller, dont les effluents sont acheminés jusqu'à la station de pompage située rue de la Prairie, qui les envoie ensuite vers la station de refoulement de la rue de la Chartreuse ;
- La partie Nord de Bischwiller, dont les eaux usées sont dirigées gravitairement vers la station de refoulement située rue de la Chartreuse, suivant les axes rue du Général Rampont / rue de Rohrwiller et rue de Strasbourg / rue du Maréchal Foch / rue de la Couronne.

Ce réseau de collecte unitaire est équipé de 32 déversoirs d'orage, ouvrages qui permettent le délestage du réseau lors de fortes pluies.

Enfin, deux bassins de pollution équipent les postes de pompage de Bischwiller, rue de la Prairie (collecteurs surdimensionnés) et rue de la Chartreuse, pour limiter la fréquence des déversements vers le milieu naturel par temps de pluie.

2.1.3 Réseau communal de Kaltenhouse

La commune de Kaltenhouse est desservie par un réseau de type unitaire, hormis le lotissement « Les Bosquets » et la rue des Prés, qui sont équipés d'un réseau de type séparatif.

Le réseau s'articule autour de l'axe rue de la Liberté / rue des Messieurs et achemine les effluents vers la station de refoulement intercommunale située à l'aval de la commune, entre le cours d'eau de la Moder et la voie ferrée.

Ce réseau de collecte unitaire est équipé de 8 déversoirs d'orage, ouvrages qui permettent le délestage du réseau lors de fortes pluies.

Un bassin de pollution équipe le poste de pompage intercommunal, pour limiter la fréquence des déversements vers le milieu naturel par temps de pluie.

Il est à noter qu'une partie des effluents de la rue de Marienthal, située au Sud-Ouest de la commune, est dirigée vers la station d'épuration de Marienthal.

2.1.4 Réseau communal d'Oberhoffen-sur-Moder

La commune d'Oberhoffen-sur-Moder est desservie en majorité par un réseau de type unitaire, ainsi que par des réseaux de type pseudo séparatif et séparatif.

Les quartiers situés au Nord et à l'Ouest de la commune sont de type séparatif, ainsi que la zone commerciale de la Werb.

Une partie du réseau du centre de la commune, de type pseudo séparatif, recueille les eaux pluviales de chaussée et les dirige vers des fossés à l'extérieur de la commune.

Le réseau s'articule autour de deux axes principaux, situés rue Principale et rue de Schirrhein / rue de Bischwiller, qui acheminent les effluents vers la station de refoulement intercommunale située au niveau du giratoire RD29-RD337.

Ce réseau de collecte unitaire est équipé de 15 déversoirs d'orage, ouvrages qui permettent le délestage du réseau lors de fortes pluies.

Un bassin de pollution équipe le poste de pompage intercommunal, pour limiter la fréquence des déversements vers le milieu naturel par temps de pluie.

2.1.5 Réseau communal de Rohrwiller

Le réseau de la commune de Rohrwiller est constitué de collecteurs unitaires dans les parties anciennes du village (Grand'rue, rue du Presbytère, rue du Forgeron…) et dans les lotissements les plus anciens (rue des Lilas, rue des Jardins de la Moder…). Les extensions plus récentes du village sont assainies selon un mode séparatif (rues du Rettig, des Charmes, des Chênes, des Saules, des Tilleuls, Saint Wendelin, des Prés, des Pommiers, des Vergers, du Marais, des Cigognes, des Hérons et des Cygnes).

Le réseau s'articule autour d'un axe principal parcourant la Grand'rue, acheminant les effluents vers la station de refoulement implantée rue de la Moder.

Ce réseau de collecte unitaire est équipé de 2 déversoirs d'orage, ouvrages qui permettent le délestage du réseau lors de fortes pluies. Il est complété de trois stations de pompage communales :

- Une station de relevage des eaux usées rue des Roseaux ;
- Une station de relevage des eaux usées rue Saint Wendelin ;
- Une station de refoulement des eaux pluviales rue des Roseaux.

Enfin, un bassin de pollution de 130 m³ équipe le poste de pompage intercommunal, pour limiter la fréquence des déversements vers le milieu naturel par temps de pluie.

2.1.6 Réseau communal de Schirrhein

Le réseau de la commune de Schirrhein est essentiellement de type unitaire, hormis le lotissement « Les Myrtilles » qui est équipé d'un réseau séparatif.

De nombreux collecteurs d'eaux pluviales équipent également la commune, pour la canalisation des nombreux fossés présents, le raccordement des sources et avaloirs de rue et la canalisation des surverses d'assainissement.

Le réseau d'assainissement s'articule autour de deux axes majeurs, situés rue Principale et rue des Messieurs, dirigeant les effluents vers la station de refoulement intercommunale rue du Chemin de Fer.

Ce réseau de collecte unitaire est équipé de 11 déversoirs d'orage, ouvrages qui permettent le délestage du réseau lors de fortes pluies.

Un bassin de pollution de 300 m³ équipe le poste de pompage intercommunal, pour limiter la fréquence des déversements vers le milieu naturel par temps de pluie.

2.1.7 Réseau communal de Schirrhoffen

Le réseau de collecte de la commune de Schirrhoffen est principalement de type unitaire. Seul le lotissement situé au Nord-Est de la commune (rue du Facon, rue de l'Épervier) est équipé d'un réseau séparatif.

Il s'articule autour de deux axes majeurs, situés rue du Château et rue de Sessenheim, qui acheminent les effluents collectés depuis la rue Principale jusqu'à la station de refoulement intercommunale de la rue de la Station. Ces eaux sont alors envoyées vers la station de refoulement de Schirrhein (rue du Chemin de Fer). Un sud de la voie de chemin de fer, se trouve une seconde station de refoulement qui permet le relevage des effluents des quelques habitations se trouvant dans ce secteur.

Ce réseau de collecte unitaire est équipé de 3 déversoirs d'orage, ouvrages qui permettent le délestage du réseau lors de fortes pluies.

Un bassin de pollution de 300 m³ équipe le poste de pompage intercommunal, pour limiter la fréquence des déversements vers le milieu naturel par temps de pluie.

2.2 Système d'assainissement de Haguenau

2.2.1 Epuration

La station d'épuration de Haguenau est alimentée gravitairement directement depuis le réseau de collecte communal unitaire (Ø 1000 mm). Une alimentation secondaire par refoulement (Ø 250 mm) a été réalisée plus récemment avec le développement de la zone commerciale du Taubenhof pour l'acheminement des eaux usées strictes de la zone vers la fosse d'entrée de la station d'épuration. La station d'épuration est spécifique au traitement des effluents de la Ville, sans connexion intercommunale.

Cette station d'épuration, mise en service en 2004, est une station de type boues activées à faible charge, dont la capacité de traitement nominale est de 60 000 EH. L'installation comporte également un étage de digestion des boues d'épuration pour la production de biogaz et la réduction du volume final des boues à évacuer.

Ce digesteur est pour l'heure à l'arrêt en attendant sa réhabilitation complète programmée pour 2025.

Les eaux traitées sont rejetées dans la Moder, conformément aux prescriptions fixées par l'arrêté préfectoral de rejet, et les boues produites sont en totalité valorisées par compostage externalisé.

2.2.2 Réseau communal de Haguenau

La ville de Haguenau est équipée à 75 % de collecteurs d'assainissement de type unitaire. Seules les extensions urbaines les plus récentes sont équipées d'installations séparatives :

- La zone commerciale du Taubenhof ;
- La zone industrielle de la Sandlach ;
- La zone d'activité de l'Aérodrome ;
- La zone résidentielle pavillonnaire située au Nord de la route Schweighouse ;
- Le lotissement à l'extrémité Nord de l'avenue de Wissembourg ;
- Le lotissement rue des Iris / rue des Tulipes (quartier Bildstoeckel) ;
- Le lotissement rue Philippe Boeddecker / rue Jean-François Rauski (quartier Schloessel) ;
- Le lotissement rue de la Teinturerie (quartier Schloessel) ;
- L'extension route de Forstheim jusqu'au Hundshof.

Le réseau de collecte s'organise autour de deux collecteurs terminaux :

- Le collecteur terminal Sud qui ceinture la ville au Sud le long du ruisseau des Jésuites, depuis le secteur de l'Hôpital civil jusqu'à la rue du Château Fiat ;
- Le collecteur terminal Nord qui longe la Moder canalisée et le canal de dérivation de la Moder, et qui achemine les effluents du centre-ville et des quartiers Nord en direction de la station d'épuration.

Le hameau de Harthouse est raccordé aux installations d'assainissement de Haguenau par un collecteur gravitaire qui longe la route départementale 1340 jusqu'à la piscine de plein air de Haguenau.

Ce réseau de collecte unitaire est équipé de 30 déversoirs d'orage, ouvrages qui permettent le délestage du réseau lors de fortes pluies. Parmi eux, 7 déversoirs sont équipés d'autosurveillance pour vérifier la conformité du fonctionnement du système d'assainissement.

La ville dénombre enfin une 10aine de bassins de pollution de faible capacité (quelques 10aines de m³) pour la régulation locale des débits.

Un vaste programme de construction de bassins de pollution de plus grande ampleur est en cours de mise en œuvre, pour limiter la fréquence des déversements vers le milieu naturel par temps de pluie.

2.3 Système d'assainissement de Marienthal

2.3.1 Epuration

Marienthal dispose de sa propre station d'épuration située rue du Carmel. Cette station d'épuration est alimentée gravitairement directement depuis le réseau de collecte communal unitaire (Ø 500 mm). Elle traite les effluents des usagers de Marienthal, y compris ceux des usagers de Marienthal-Gries et Marienthal-Kaltenhouse.

Cette station d'épuration, mise en service en 1976, puis remise à niveau en 2013, est une station de type boues activées, dont la capacité de traitement nominale est de 4 350 EH.

Les eaux traitées sont rejetées dans le cours d'eau du Rothbaechel, conformément aux prescriptions fixées par l'arrêté préfectoral de rejet, et les boues produites sont stockées sur place sous forme liquide, puis acheminées par citerne vers la filière de traitement des boues de la station d'épuration de Haguenau.

2.3.2 Réseau communal de Marienthal

Le réseau d'assainissement de Marienthal est majoritairement constitué de collecteurs unitaires. Seuls les nouveaux quartiers pavillonnaires situés à l'Ouest sont équipés de réseaux séparatifs. Les différentes branches principales de collecte (rue de la Gare, route de Haguenau, rue du Rothbaechel, rue Principale à Gries) se rejoignent route de Haguenau, au croisement du cours d'eau du Rothbaechel, avant de rejoindre la station d'épuration par un collecteur terminal Ø 500 mm.

Ce réseau de collecte unitaire est équipé de 5 déversoirs d'orage, ouvrages qui permettent le délestage du réseau lors de fortes pluies. Aucun bassin de pollution n'est présent dans la localité.

3 PÉRIMETRES RÉGLEMENTAIRES

3.1 Zonages d'assainissement

L'étude de zonage relative à l'assainissement non collectif définit les zones du territoire réservées aux techniques d'assainissement non collectif. Dans ce cas, elle préconise également les filières à mettre en œuvre. Il ne s'agit toutefois pas d'un document de programmation de travaux. Le zonage ne crée pas de droits acquis pour les tiers et ne fige pas une situation en matière d'assainissement. Cela implique notamment que les constructions situées en zones « assainissement collectif » ne bénéficient pas d'un droit à disposer d'un équipement collectif à une échéance donnée.

L'étude ne porte pas sur les zones pour lesquelles il n'y avait pas de perspective d'urbanisation au moment de l'étude. Aussi, en cas d'urbanisation de ces zones, il conviendra de respecter les modalités d'assainissement préconisées dans l'annexe sanitaire du document d'urbanisme en vigueur. Au besoin, une révision des zonages d'assainissement pourra être menée pour garantir une concordance entre ces zonages d'assainissement et le zonage du PLUi.

A ce jour, toutes les 7 communes de la régie communautaire décrites dans ce document sont couvertes par un zonage de l'assainissement collectif et non collectif :

- Le zonage de la Ville de Haguenau (yc Marienthal) approuvé en 2016 ;
- Le zonage de l'ex-Communauté de Communes de Bischwiller et Environs approuvé en 2005.

3.2 Périmètres de protection des captages d'eau

Les bans communaux des communes de Bischwiller, Oberhoffen-sur-Moder, Rohrwiller et Herrlisheim sont concernés par les périmètres de protection rapprochée des forages des champs captant de la CAH.

Les forages d'Oberhoffen-sur-Moder et de Bischwiller sont déclarés d'utilité publique par l'arrêté préfectoral du 6 mai 1986, au bénéfice du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Basse-Moder, aujourd'hui dissous et intégré à la CAH. Cet arrêté a fait l'objet de modifications par arrêtés en date du 25 octobre 2017, puis du 11 juin 2024.

Les forages de Rohrwiller, plus au Sud, sont déclarés d'utilité publique par l'arrêté préfectoral du 5 janvier 2011, au bénéfice du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Basse-Moder, aujourd'hui dissous et intégré à la CAH.

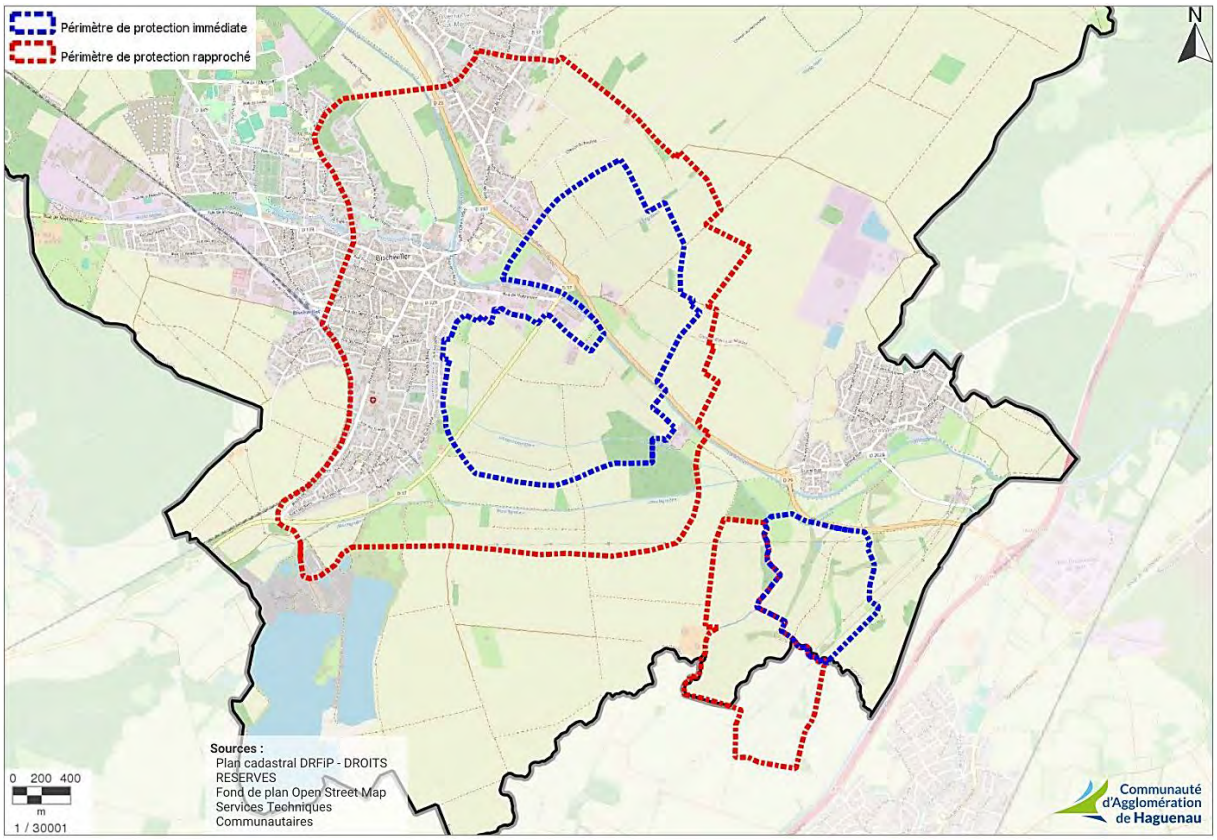

Le ban communal de Haguenau est également concerné par les périmètres de protection éloignée des forages de Schweighouse-sur-Moder et de Weitbruch, respectivement par arrêté préfectoral du 15 novembre 2019 et du 8 décembre 2008.

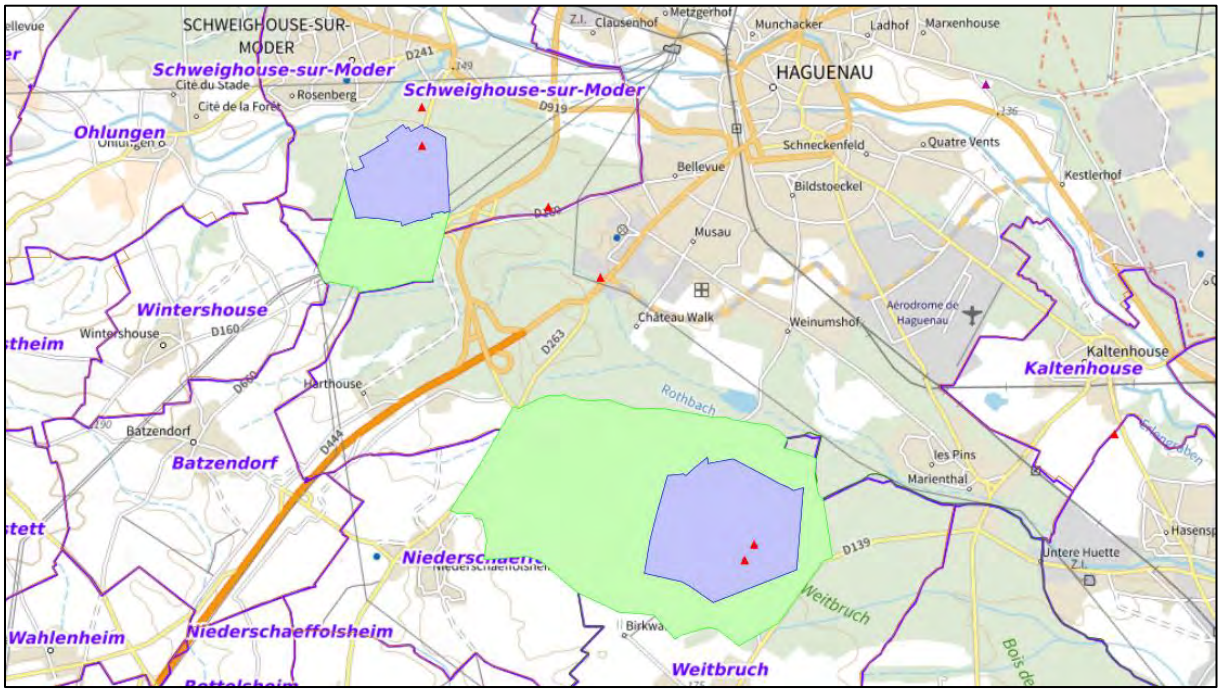

Extrait carto.atlasante.fr (PPR en bleu / PPE en vert)

Tout projet à l'intérieur de ces périmètres de protection devra faire l'objet d'une déclaration auprès de l'Agence Régionale de Santé Alsace qui précisera les interdictions, contraintes et prescriptions à respecter.

4 PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET PERSPECTIVES

4.1 Système d'assainissement de Bischwiller et Environs

Une étude diagnostic des réseaux d'assainissement a été menée en 2016 par le bureau d'études BEREST, pour le compte de la Communauté de Communes de Bischwiller et Environs, gestionnaire de l'assainissement à cette date. Cette étude a permis :

- De modéliser l'ensemble des réseaux pour mettre en évidence les insuffisances hydrauliques,
- De rechercher les arrivées d'eaux claires parasites, notamment sur les communes de Schirrhein et Schirrhoffen, particulièrement concernées par cette problématique,
- De réaliser une étude de temps de pluie pour définir les mesures à mettre en œuvre pour ne pas dégrader le milieu naturel,
- De lister et proposer les équipements à mettre en place pour les déversoirs d'orage concernés par l'autosurveillance des réseaux,
- De proposer un programme pluriannuel de travaux.

Cette étude a été réalisée conformément aux méthodes préconisées par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Depuis, les principaux travaux de renforcement de collecteurs ont été réalisés, tous comme les travaux d'équipement des déversoirs d'orage soumis à l'autosurveillance.

La collectivité poursuite la réalisation du programme de travaux par des opérations de chemisage des collecteurs pour réhabiliter les réseaux et lutter contre l'arrivée des eaux claires parasites, et une opération d'extension du bassin de pollution de Schirrhein, rue du Chemin de Fer (2024/2025).

4.2 Systèmes d'assainissement de Haguenau et Marienthal

Une étude diagnostic des réseaux d'assainissement a été menée en 2018 par le bureau d'études ARTELIA, pour le compte de la Ville de Haguenau, gestionnaire de l'assainissement à cette date. Cette étude a permis :

- De modéliser l'ensemble des réseaux pour mettre en évidence les insuffisances hydrauliques,
- De réaliser une étude de temps de pluie pour définir les mesures à mettre en œuvre pour ne pas dégrader le milieu naturel, et notamment la construction de bassins de pollution,
- De proposer un programme pluriannuel de travaux.

Depuis, les principaux travaux de renforcement de collecteurs ont été réalisés.

La collectivité poursuite la réalisation du programme de travaux par la construction des bassins de pollution nécessaires à l'atteinte de conformité du système d'assainissement, et des opérations de chemisage des collecteurs pour réhabiliter les réseaux et lutter contre l'arrivée des eaux claires parasites.

5 RACCORDEMENT AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT DES ZONES D'EXTENSION FUTURE

Le principe de la collecte des zones d'extension future a été tracé schématiquement à partir du zonage de référence mentionné sur la page de garde.

A défaut de plans de voiries, ces tracés ne sont donnés qu'à titre indicatif pour permettre une évaluation sommaire de la dépense que pourra engendrer l'équipement de ces zones. Ils s'appuient sur la configuration du réseau actuel, la lecture des courbes de niveau, sans mise en œuvre de calculs spécifiques.

Le tracé et le linéaire définitif des canalisations pour la desserte des zones, ainsi que les ouvrages complémentaires de pompage, de stockage ou de traitement, devront faire l'objet d'études spécifiques en fonction des tracés des voiries conçues ultérieurement par les lotisseurs, des besoins des nouvelles zones urbanisées et des profils de terrains.

5.1 Principe général de gestion des eaux pluviales

L'assainissement des nouvelles zones aménagées s'effectuera en mode séparatif.

La gestion des eaux pluviales des nouvelles zones respectera les principes de Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP), en privilégiant l'infiltration des eaux de pluies au plus proche de leur point de précipitation et en favorisant des solutions fondées sur la nature (espaces verts en décaissé, noues d'infiltration, etc.).

Pour toute nouvelle construction, y compris les extensions des bâtiments existants et les opérations d'ensemble (lotissements, zones d'activités…), des dispositifs de gestion des eaux pluviales à la parcelle sont obligatoires. Ils concernent aussi bien les eaux pluviales générées par les espaces communs (voirie, place, parking, espaces verts…) que les eaux des parcelles et terrains privés. Les eaux pluviales collectées ne seront pas dirigées vers le réseau public d'assainissement unitaire, sauf impossibilité dûment démontrée.

Les dispositifs de gestion de ces eaux pluviales pourront alors consister en :

- La limitation de l'imperméabilisation ou encore la végétalisation des toitures, en complément avec une des solutions alternatives ci-après ;
- L'infiltration dans le sol, sous réserve de compatibilité avec les dispositions des périmètres de protection des captages d'eau potable, de profondeur suffisante de la nappe, et sous réserve que le projet ne soit pas situé à proximité d'une source de pollution atmosphérique, dans le panache d'une pollution de la nappe ou sur un site dont le sol est susceptible d'être pollué ;
- L'utilisation des espaces extérieurs, légèrement en contrebas de la voirie, pouvant supporter sans préjudice une lame d'eau de faible hauteur, le temps d'un orage (jardins, allées, bassins, noues, places de stationnement, place de retournement…). Cette solution sera combinée avec les précédentes, le cas échéant.

Si aucune de ces solutions ne peut être appliquée, sous réserve d'autorisation du gestionnaire du milieu, les eaux pluviales pourront être évacuées directement vers un émissaire naturel à écoulement superficiel (cours d'eau, fossé…), éventuellement par l'intermédiaire d'un réseau pluvial, moyennant une rétention avec restitution limitée. Dans tous les cas, les rejets ne devront pas faire peser sur les fonds inférieurs une servitude supérieure à celle qui prévalait avant le projet (cf. Code Civil, articles 640 et 641).

En cas d'impossibilité de rejet vers un tel émissaire, le rejet pluvial pourra exceptionnellement être dirigé vers le réseau public d'assainissement unitaire, moyennant une limitation de débit, conformément aux prescriptions du règlement de service en vigueur et accord du gestionnaire.

Pour tout projet d'aménagement supérieur ou égal à un hectare, ou interceptant un bassin versant supérieur ou égal à un hectare, le maître d'ouvrage du projet consultera les services de la Police de l'Eau en application des articles L.214-1 et suivants du Code de l'Environnement. Ainsi, le projet pourra être soumis aux dispositions définies par la Préfecture de Région et pourra faire l'objet d'une déclaration, voire d'une demande d'autorisation.

Parallèlement, si les eaux pluviales sont rejetées vers un réseau d'assainissement pluvial ou unitaire, le maître d'ouvrage du projet d'aménagement sollicitera l'autorisation du gestionnaire de ce réseau récepteur. De manière générale, les demandes de raccordement à un réseau unitaire de telles opérations, sauf circonstances particulières, ne se verront pas accorder de suite favorable.

Les aménagements internes de la zone nécessaires à la gestion des eaux pluviales sont à la charge du constructeur qui doit réaliser les dispositifs adaptés au terrain et à l'opération. Ces aménagements pourront être complétés par un dispositif de prétraitement adapté conformément à la réglementation en vigueur.

La gestion a la parcelle des eaux pluviales étant désormais la règle, aucune installation publique de collecte des eaux pluviales n'est étudiée dans le cadre de l'élaboration du présent document. Si de tels équipements devaient s'avérer nécessaires, ils feront l'objet d'une étude spécifique.

5.2 Desserte des zones U (zones urbanisées)

D'une manière générale, les parcelles construites dans les secteurs urbanisés sont déjà desservies par le réseau d'assainissement. Les nouvelles constructions projetées dans ces zones ne nécessiteront probablement pas de conduites supplémentaires. Si tel était le cas, notamment en cas de division parcellaire, il ne s'agirait que d'extensions ponctuelles et localisées qui feront l'objet d'une étude détaillée au cas par cas pour définir les travaux de raccordement à prévoir.

Ces extensions devront être réalisées en cohérence avec le mode d'assainissement existant.

De plus, certaines zones UX et UE correspondant aux espaces urbains industriels et d'équipements collectifs, ne sont pas ou ne sont que partiellement desservies par le réseau d'eau potable :

- BISCHWILLER : la zone UXg située au sud de la Commune (gravière EQIOM), ainsi que la zone UEb attenante ;
- HAGUENAU : la zone UXg située route de Schirrhein (gravière GRUNDER) ;
- HAGUENAU : la zone UEm situé au Nord de Neubourg (base militaire) ;
- ROHRWILLER : la zone UXd située au nord de la Commune (centrale de production photovoltaïque).

Toutefois, étant donné l'absence de projet d'aménagement précis de ces zones, et la probable absence de nécessite d'un raccordement à l'assainissement de ces activités, aucun principe d'extension du réseau d'eau potable n'est prévu pour le moment.

Lorsque le raccordement n'est pas envisageable, sous réserve des caractéristiques du sol et du site, un système d'assainissement non collectif pourra être mis en place, conformément aux règlements en vigueur.

5.3 Desserte des zones AC (zones agricoles constructibles)

Certaines zones agricoles constructibles se trouvent en périphérie urbaine des agglomérations et sont donc déjà desservies par le réseau d'assainissement collectif. En revanche, d'autres zones sont localisées à l'écart des zones urbanisées et leur desserte n'est pas généralisée. En l'absence de projet d'aménagement précis de ces zones, aucune extension de réseau n'est proposée à ce stade.

Les possibilités de raccordement des éventuels aménagements à venir seront à étudier au cas par cas, en fonction de l'éloignement par rapport aux réseaux existants. Lorsque le raccordement n'est pas envisageable, sous réserve des caractéristiques du sol et du site, un système d'assainissement non collectif pourra être mis en place, conformément à l'étude de zonage.

5.4 Desserte des zones N (zones naturelles)

Certaines zones naturelles se trouvent en périphérie urbaine des agglomérations et sont donc déjà desservies par le réseau d'assainissement collectif. En revanche, d'autres zones sont localisées à l'écart des zones urbanisées et leur desserte n'est pas généralisée. Étant donné la constructibilité limitée dans ces zones naturelles, et en l'absence de projet d'aménagement précis, aucun principe d'extension n'est proposé à ce stade.

Toutefois, si un projet d'aménagement devait voir le jour dans l'une de ces zones, la desserte des installations devra faire l'objet d'une étude détaillée. Lorsque le raccordement n'est pas envisageable, sous réserve des caractéristiques du sol et du site, un système d'assainissement non collectif pourra être mis en place, conformément à l'étude de zonage.

5.5 Desserte des zones d'extension de HAGUENAU

5.5.1 Zone IAUa – Rue de la Lisière

Les eaux usées seront dirigées vers le réseau unitaire existant de diamètre Ø 300 mm situé au Sud de la zone, rue du Brocard. Aucune extension n'est nécessaire pour la desserte de cette zone.

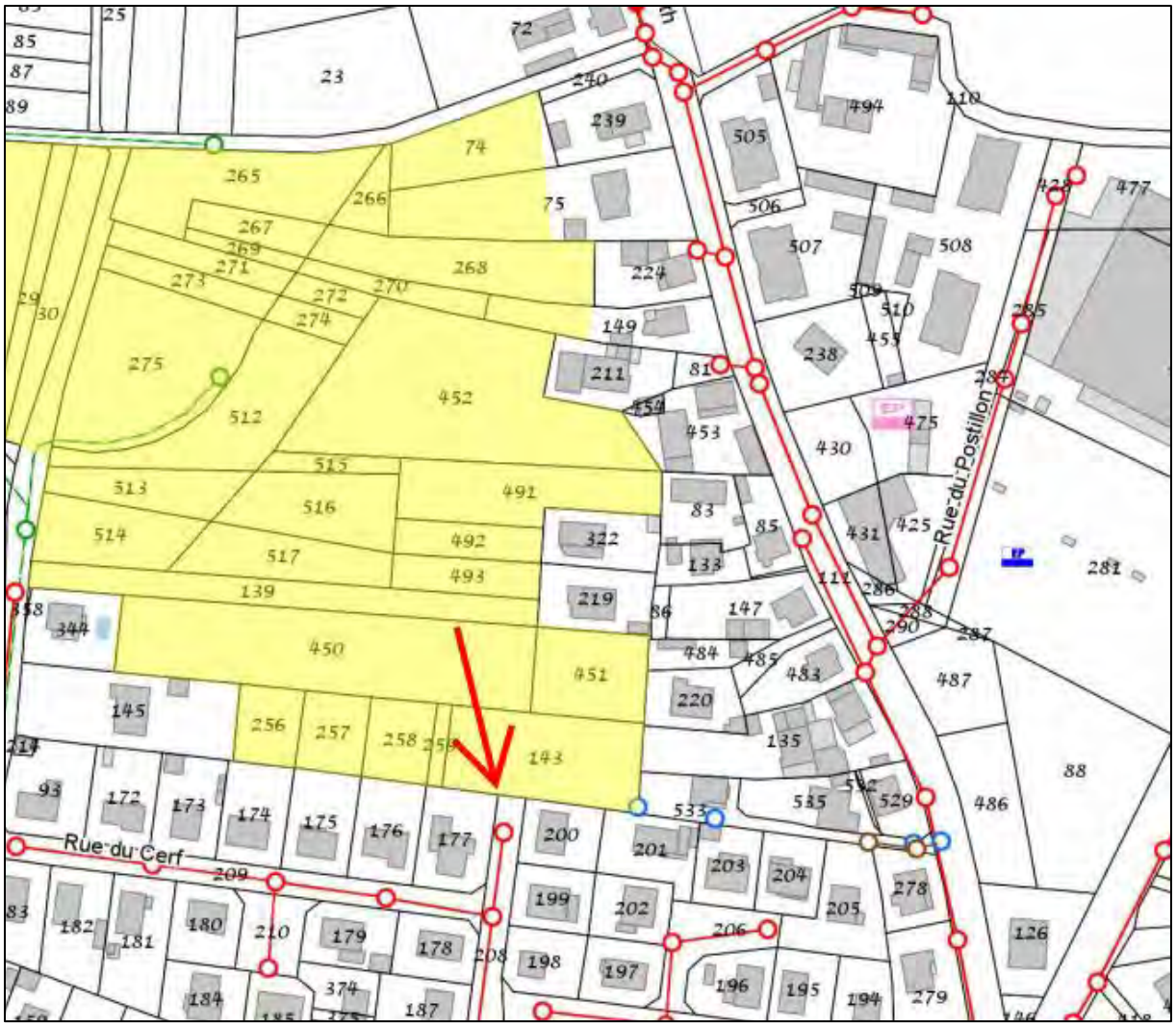

5.5.2 Zone IAUXa – Chemin Rittergasse

Plusieurs possibilités de raccordement sur le réseau existant sont envisageables pour la desserte de cette zone. Les eaux usées seront dirigées vers le réseau unitaire existant de diamètre Ø 400 mm au Sud-Est de la zone, ou le réseau séparatif Ø 300 mm, au Sud, tous deux situés chemin Long. Aucune extension n'est nécessaire pour la desserte de cette zone.

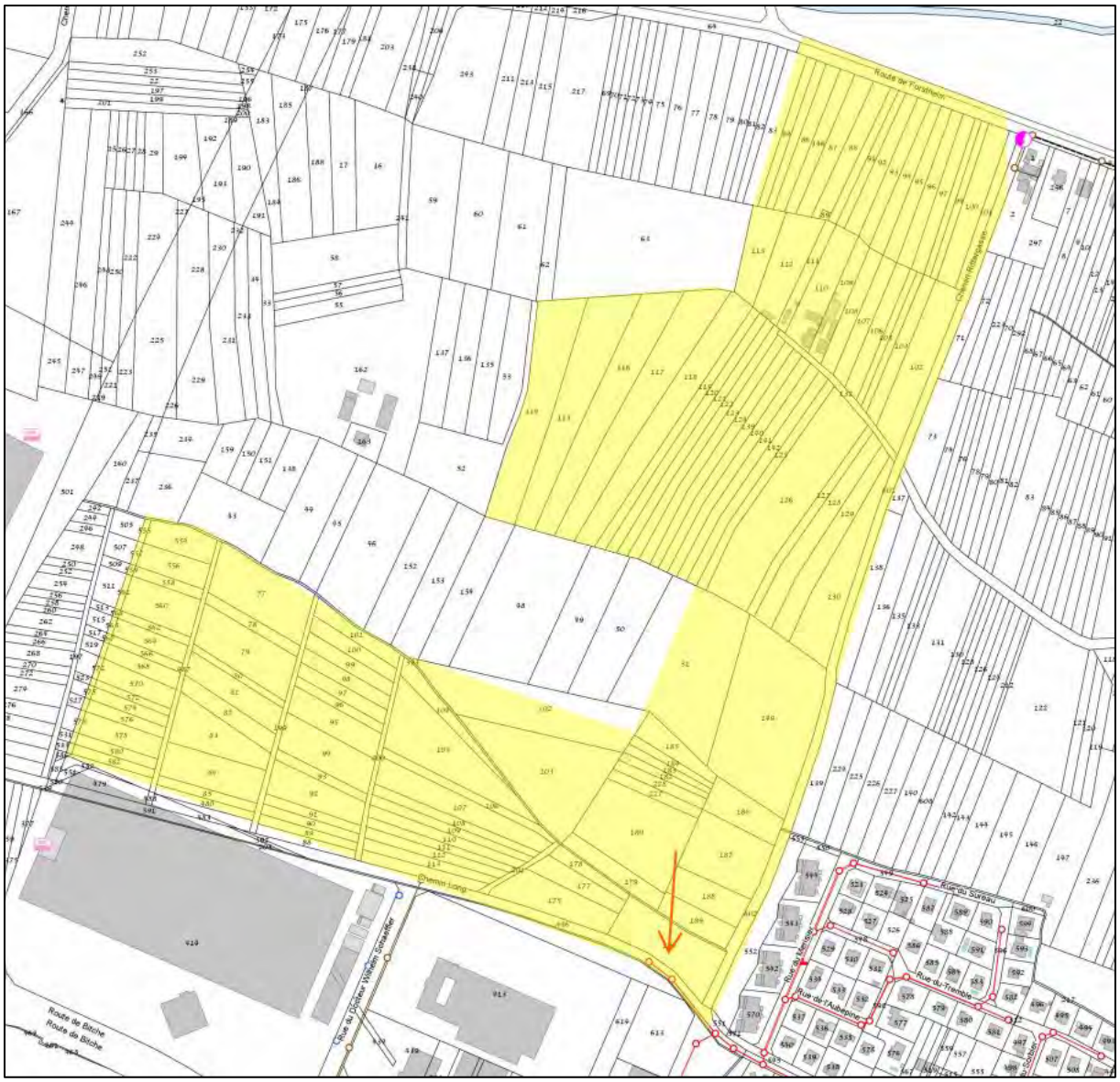

5.5.3 Zone IAUa – Rue Philippe Boeddecker

Les eaux usées seront dirigées vers le réseau séparatif existant de diamètre Ø 200 mm au Sud de la zone, rue Philippe Boeddecker. Aucune extension n'est nécessaire pour la desserte de cette zone.

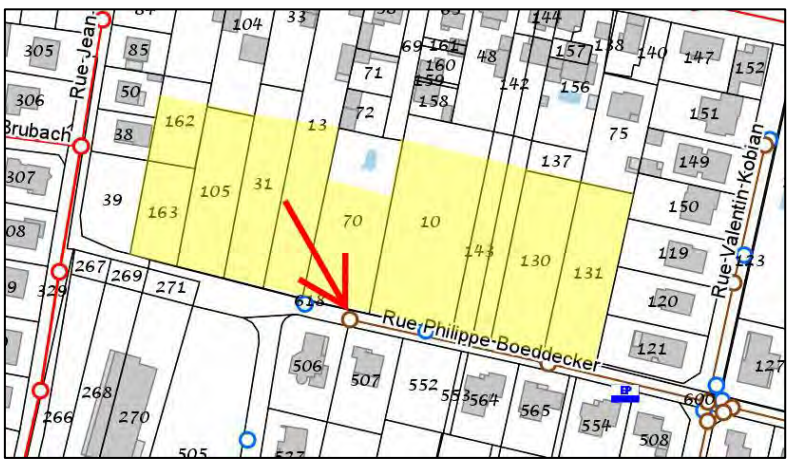

5.5.4 Zone IAUa – Rue du Château Fiat

Plusieurs possibilités de raccordement sur le réseau existant sont envisageables pour la desserte de cette zone. Les eaux usées seront dirigées vers le réseau unitaire existant de diamètre Ø 250 mm à l'Ouest de la zone, rue du Château Fiat, ou vers le réseau séparatif Ø 200 mm au sud, rue Philippe Boeddecker. Aucune extension n'est nécessaire pour la desserte de cette zone.

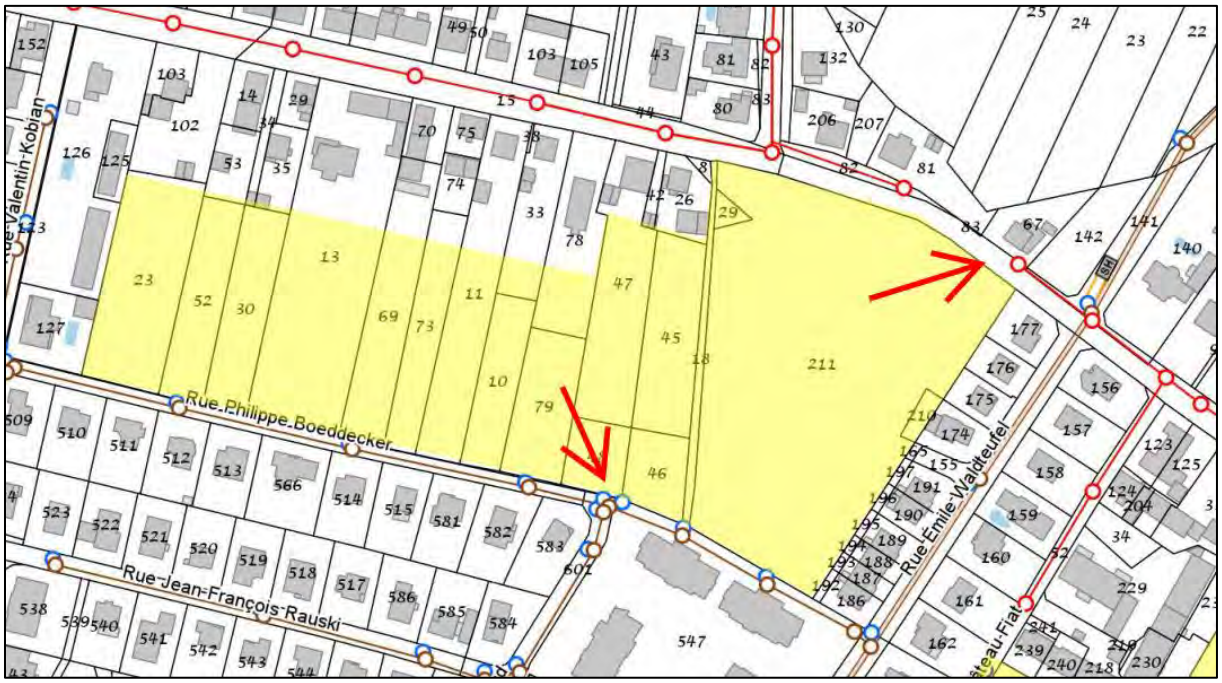

5.5.5 Zone IAUa – Rue Emile Waldteufel

Les eaux usées seront dirigées vers le réseau unitaire existant de diamètre Ø 1800 mm traversant la zone du Sud au Sud-Est.

L'aménageur devra prendre en compte la présence de ce réseau structurant en place dans la zone d'extension. Si les orientations d'aménagement et de programmation de la zone ne permettent pas le maintien de cette conduite, sous réserve de l'autorisation du maître d'ouvrage, elle pourra être dévoyée dans le cadre de son aménagement.

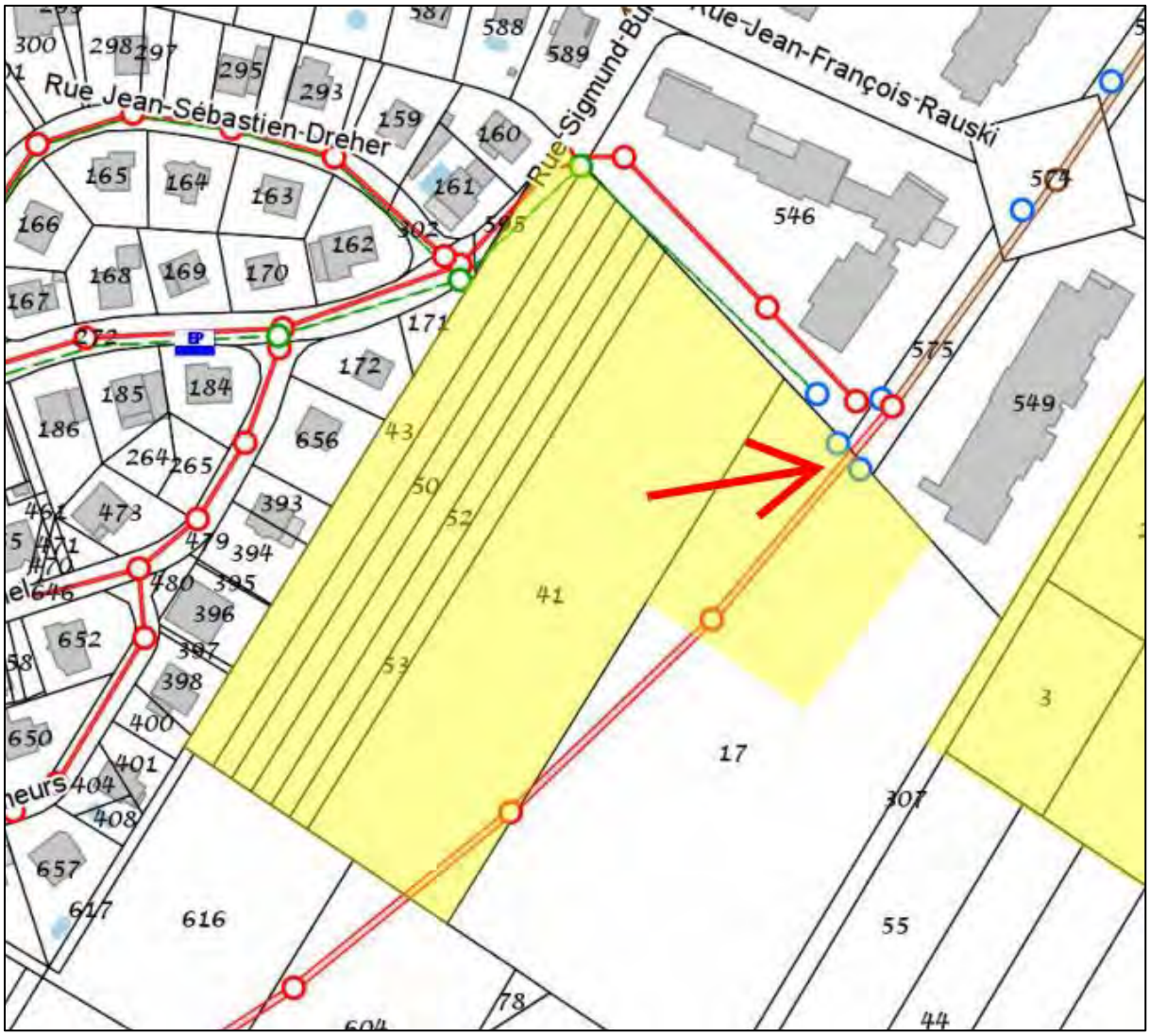

5.5.6 Zone IAUa – Boulevard Charlotte Engelhardt

Plusieurs possibilités de raccordement sur le réseau existant sont envisageables pour la desserte de cette zone. Les eaux usées seront dirigées vers le réseau unitaire existant de diamètre Ø 250 mm au Nord de la zone, rue du Château Fiat, et/ou vers le réseau unitaire Ø 400 mm à l'Est de la zone, rue du Château Fiat (côté Sud de la Voie de Liaison Sud), moyennant une extension du réseau séparatif d'eaux usées sur environ 110 m.

L'aménageur devra prendre en compte la présence des réseaux d'eau pluviale en place dans la zone d'extension, longeant la Voie de Liaison Sud. Si les orientations d'aménagement et de programmation de la zone ne permettent pas le maintien de cette conduite, sous réserve de l'autorisation du maître d'ouvrage, elle pourra être dévoyée dans le cadre de son aménagement.

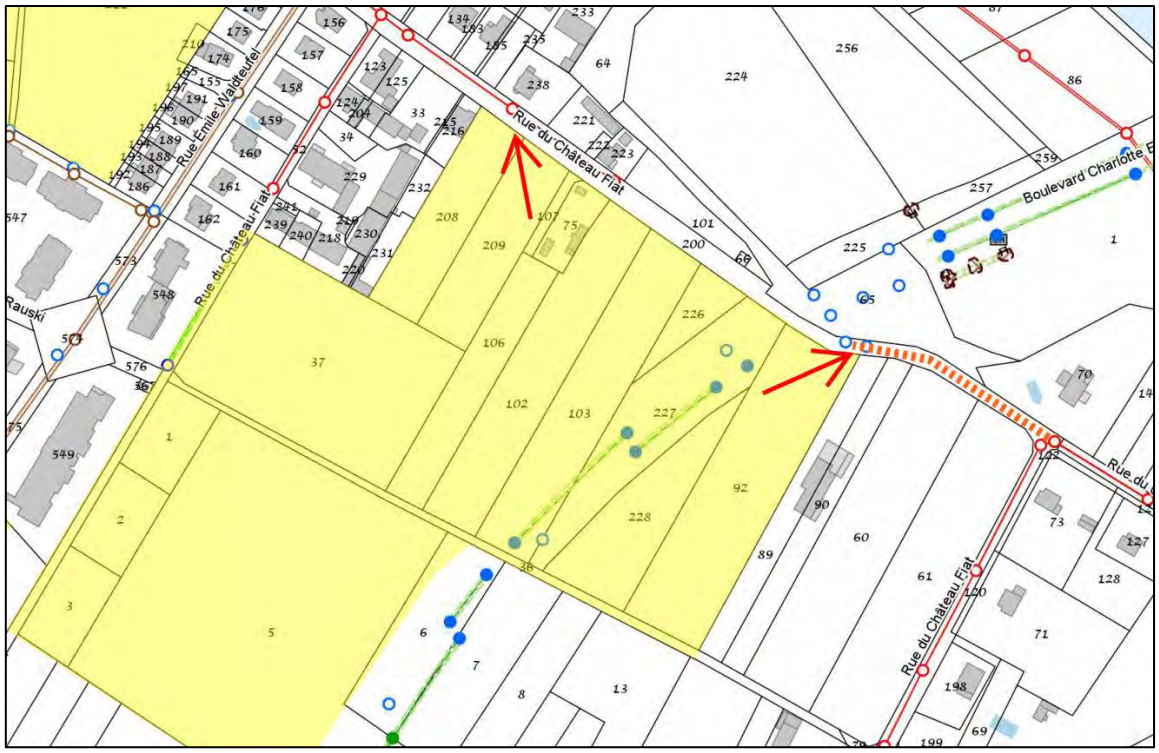

5.5.7 Zone IAUa – Rue des Rédemptoristes

Plusieurs possibilités de raccordement sur le réseau existant sont envisageables pour la desserte de cette zone. Les eaux usées seront dirigées vers le réseau unitaire existant de diamètre Ø 400 mm à l'Est de la zone, donnant sur le chemin des Friches, et/ou sur le réseau unitaire Ø 300 mm à l'Ouest, rue des Rédemptoristes. Aucune extension n'est nécessaire pour la desserte de cette zone.

L'aménageur devra prendre en compte la présence des réseaux en place dans la zone d'extension. Si les orientations d'aménagement et de programmation de la zone ne permettent pas le maintien de cette conduite, sous réserve de l'autorisation du maître d'ouvrage, elle pourra être dévoyée dans le cadre de son aménagement.

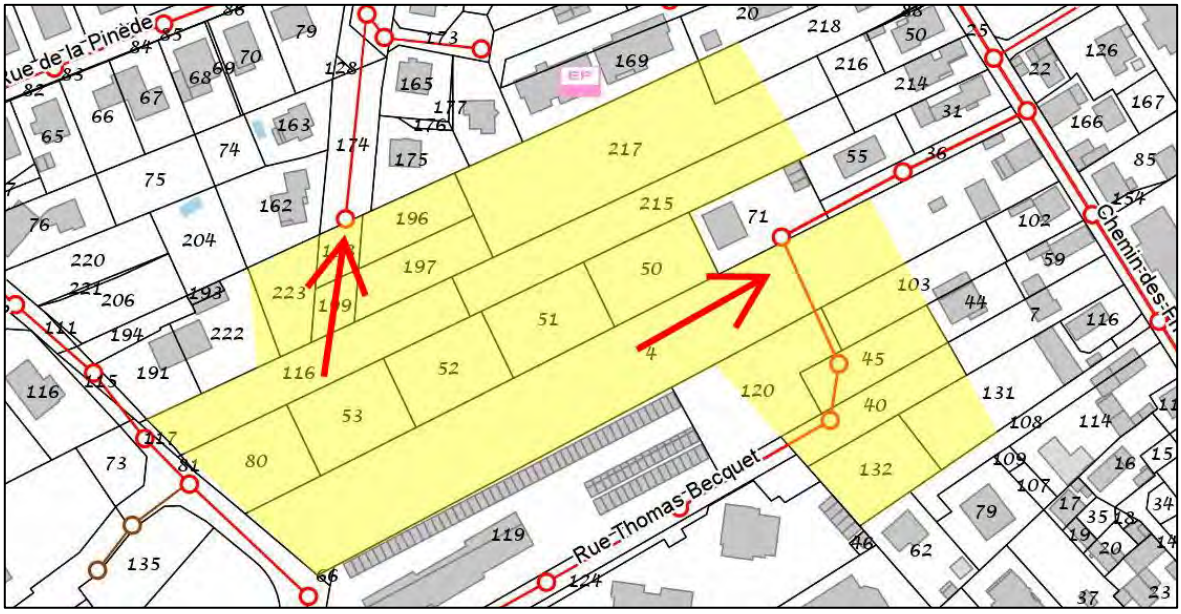

5.5.8 Zone IAUa – Rue Binsenbruch

Les eaux usées seront dirigées vers le réseau unitaire existant de diamètre Ø 400 mm à l'Est de la zone, rue de la Piscine. Ce raccordement nécessitera une extension du réseau public sur environ 130 m, et probablement la création d'une station de refoulement des effluents en raison de la topographie défavorable du site. Une étude topographique détaillée du secteur sera à mener par l'aménageur pour définir les modalités précises de raccordement de cette zone (gravitaire, ou en refoulement).

5.5.9 Zone IAUa – Boulevard Louise-Amélie Leblois

Les eaux usées seront dirigées vers le réseau unitaire existant de diamètre Ø 500 mm desservant la zone par la rue du Député Hallez. Aucune extension n'est nécessaire pour la desserte de cette zone.

En revanche, le raccordement des constructions nécessitera très probablement un système de relevage individuel des effluents en direction du futur branchement d'assainissement.

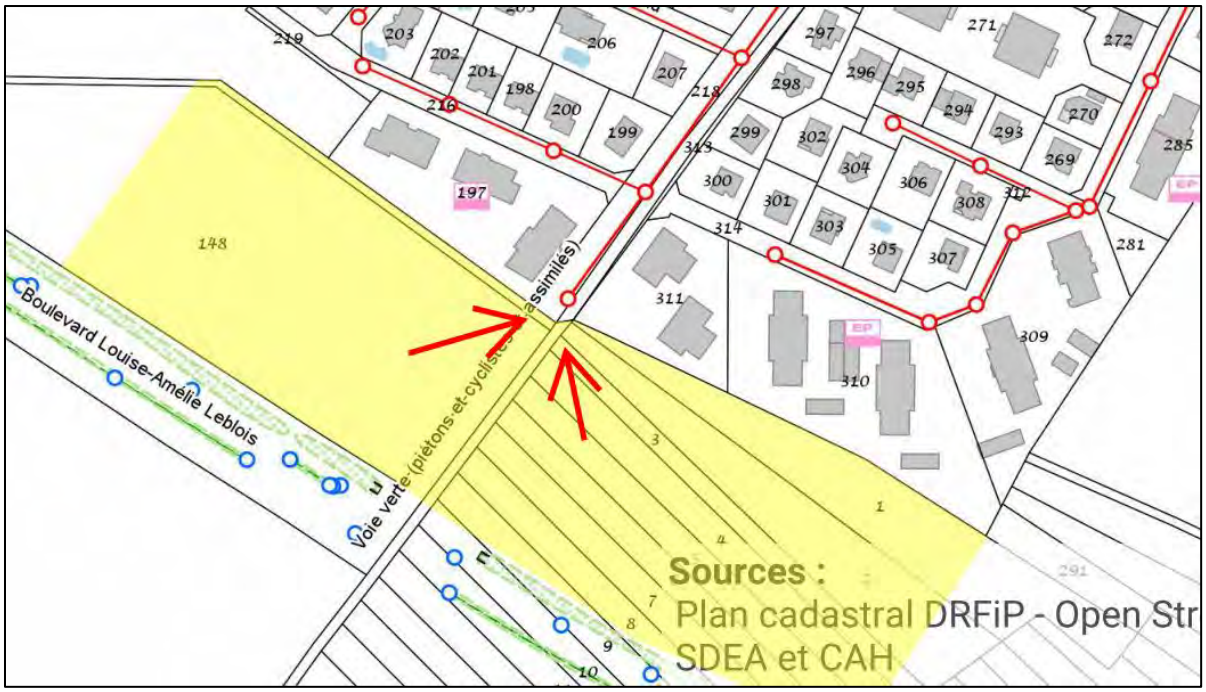

5.5.10 Zone IAUa – Boulevard Anita Conti

Plusieurs possibilités de raccordement sur le réseau existant sont envisageables pour la desserte de cette zone, grâce à la présence de collecteurs d'assainissement dans l'emprise de la zone. Aucune extension n'est nécessaire pour la desserte de cette zone.

L'aménageur devra cependant prendre en compte la présence des réseaux en place dans la zone d'extension. Si les orientations d'aménagement et de programmation de la zone ne permettent pas le maintien de cette conduite, sous réserve de l'autorisation du maître d'ouvrage, elle pourra être dévoyée dans le cadre de son aménagement.

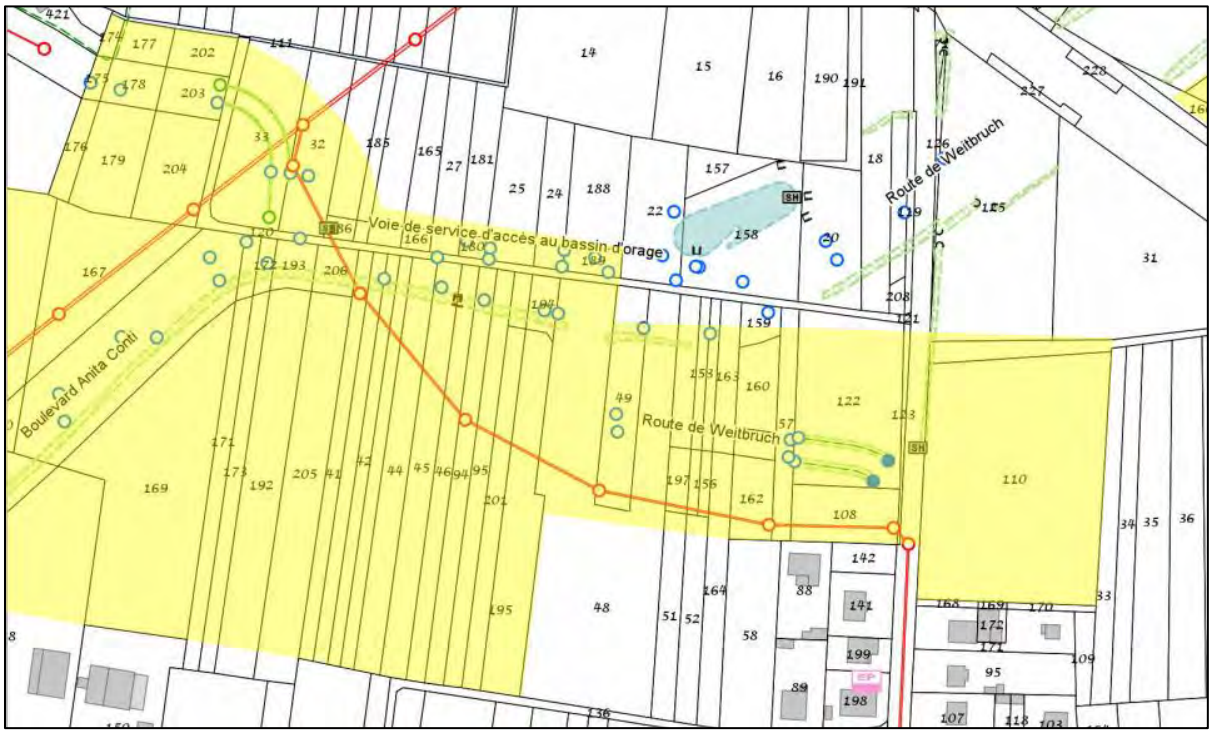

5.5.11 Zone IAUa – Rue Ernest Mathis

Plusieurs possibilités de raccordement sur le réseau existant sont envisageables pour la desserte de cette zone. Les eaux usées seront dirigées vers le réseau unitaire existant de diamètre Ø 600 mm au Sud, rue Maurice Koechlin, et/ou vers le réseau unitaire Ø 1000 mm traversant la zone à l'Est. Aucune extension n'est nécessaire pour la desserte de cette zone.

L'aménageur devra prendre en compte la présence des réseaux en place dans la zone d'extension. Si les orientations d'aménagement et de programmation de la zone ne permettent pas le maintien de cette conduite, sous réserve de l'autorisation du maître d'ouvrage, elle pourra être dévoyée dans le cadre de son aménagement.

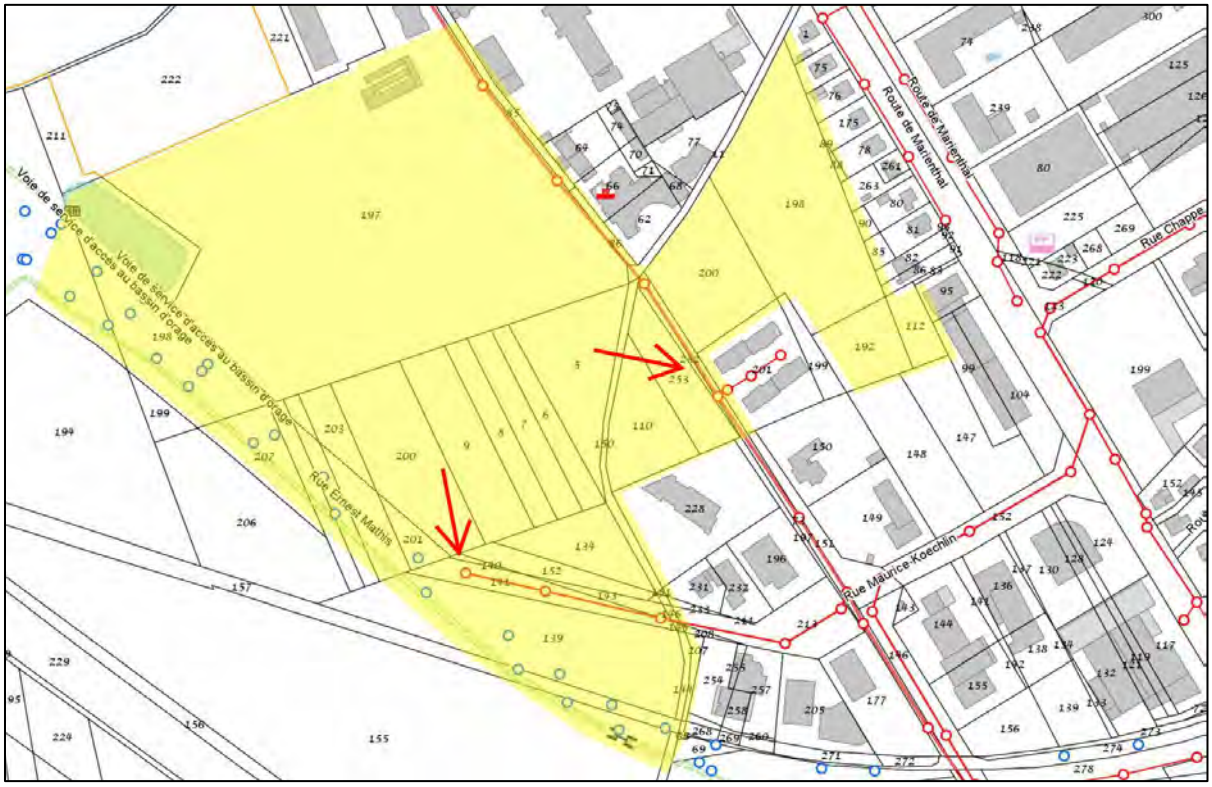

L'aménagement interne de cette zone devra intégrer la possibilité de réaliser le raccordement de la zone IAUXa située au Sud (cf. paragraphe suivant).

5.5.12 Zone IAUXa – Rue Ernest Mathis

Les eaux usées seront dirigées vers le réseau unitaire existant de diamètre Ø 600 mm à l'Est de la zone, rue Maurice Koechlin. Ce raccordement nécessitera une extension du réseau public sur environ 60 m pour le passage de la Voie de Liaison Sud.

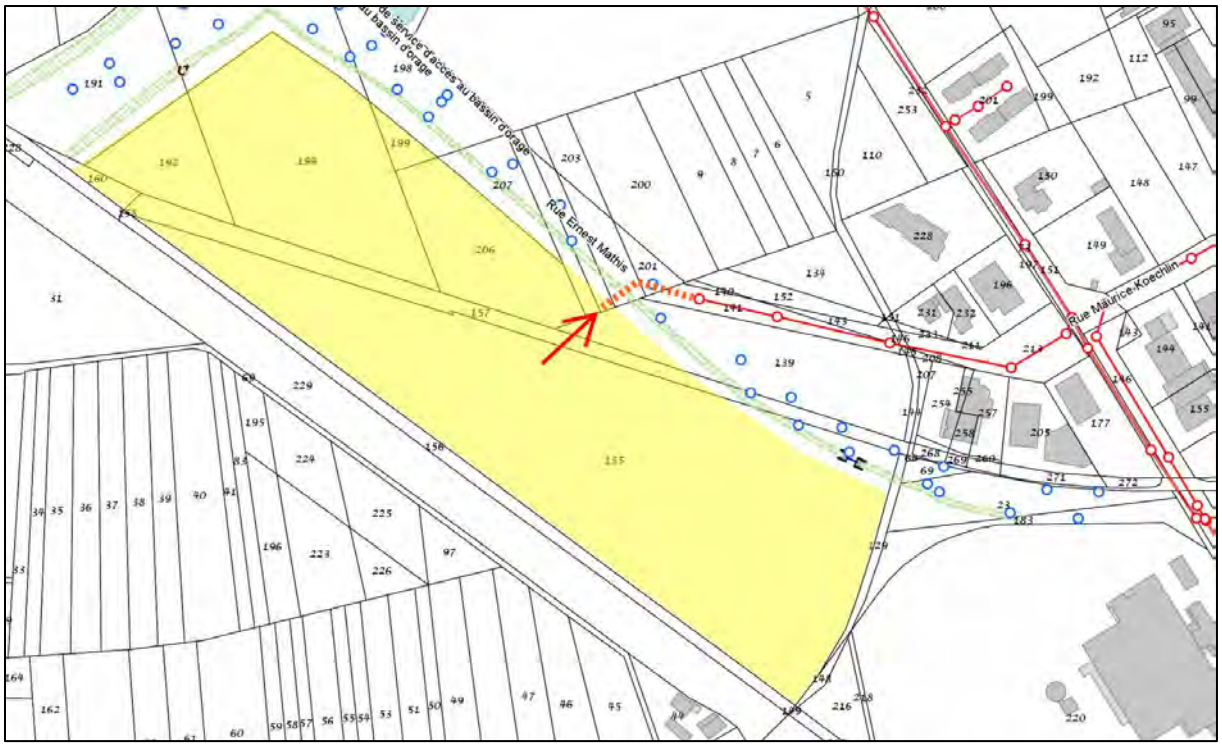

5.5.13 Zone IAUX – Sud Leriche

Les eaux usées seront dirigées vers le réseau unitaire existant de diamètre Ø 1 400 mm au Nord-Est de la zone, avenue du Professeur René Leriche. Ce raccordement nécessitera une extension du réseau public sur environ 160 m et une traversée de la Voie de Liaison Sud.

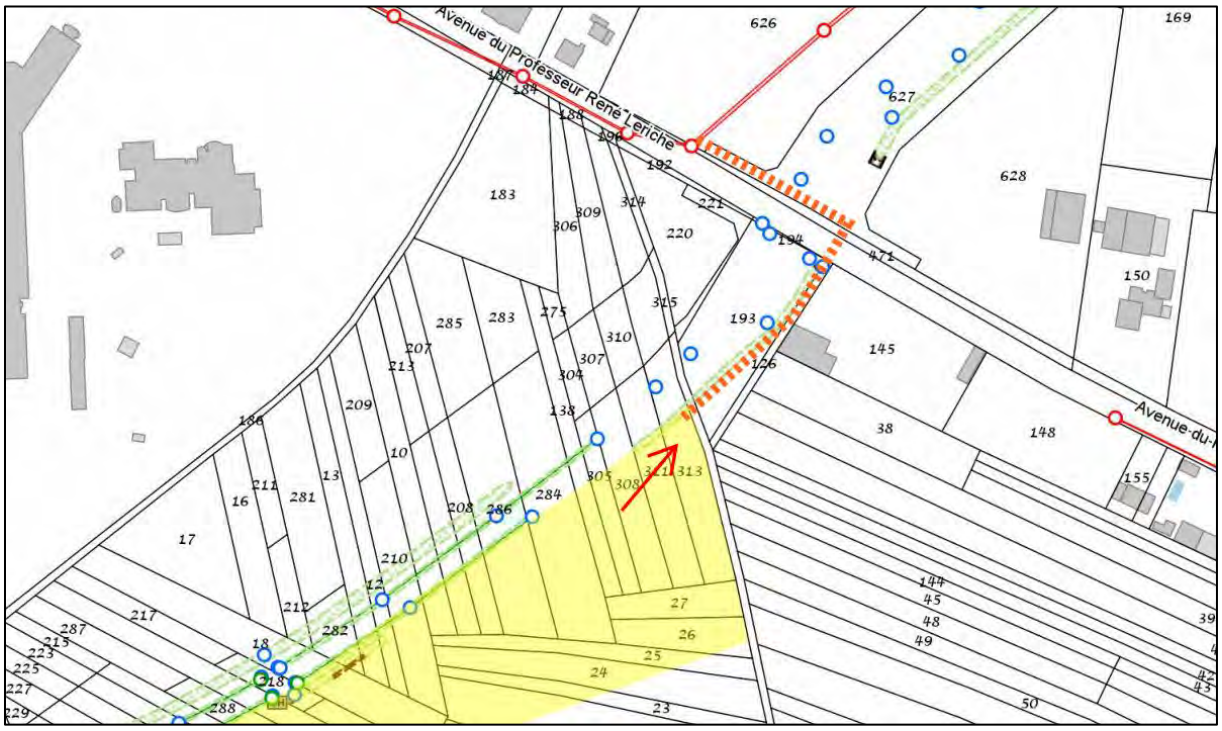

5.6 Desserte des zones d'extension de KALTENHOUSE

5.6.1 Zone IAUa – Rue de la Belette

Plusieurs possibilités de raccordement sur le réseau existant sont envisageables pour la desserte de cette zone. Les eaux usées seront dirigées vers le réseau unitaire existant de diamètre Ø 900 mm à l'Est, rue de la Belette, et/ou vers le réseau unitaire existant Ø 400 mm au sud, rue de la Liberté. Aucune extension n'est nécessaire pour la desserte de cette zone.

5.6.2 Zone IAUa – Rue de Marienthal

Les eaux usées seront dirigées vers le réseau unitaire existant de diamètre Ø 300 mm de la rue de Marienthal. Aucune extension n'est nécessaire pour la desserte de cette zone.

5.7 Desserte des zones d'extension d'OBERHOFFEN-SUR-MODER

5.7.1 Zone IAUa – Rue des Pâquerettes

Les eaux usées seront dirigées vers le réseau séparatif existant de diamètre Ø 200 mm longeant la zone, rue des Pâquerettes. Si l'aménagement de la zone devait prévoir des constructions en bande, perpendiculaires à la rue, l'extension du réseau d'assainissement séparatif pourrait être nécessaire sur environ 70 m entre la rue Emil Huhardeaux et la rue des Coquelicots.

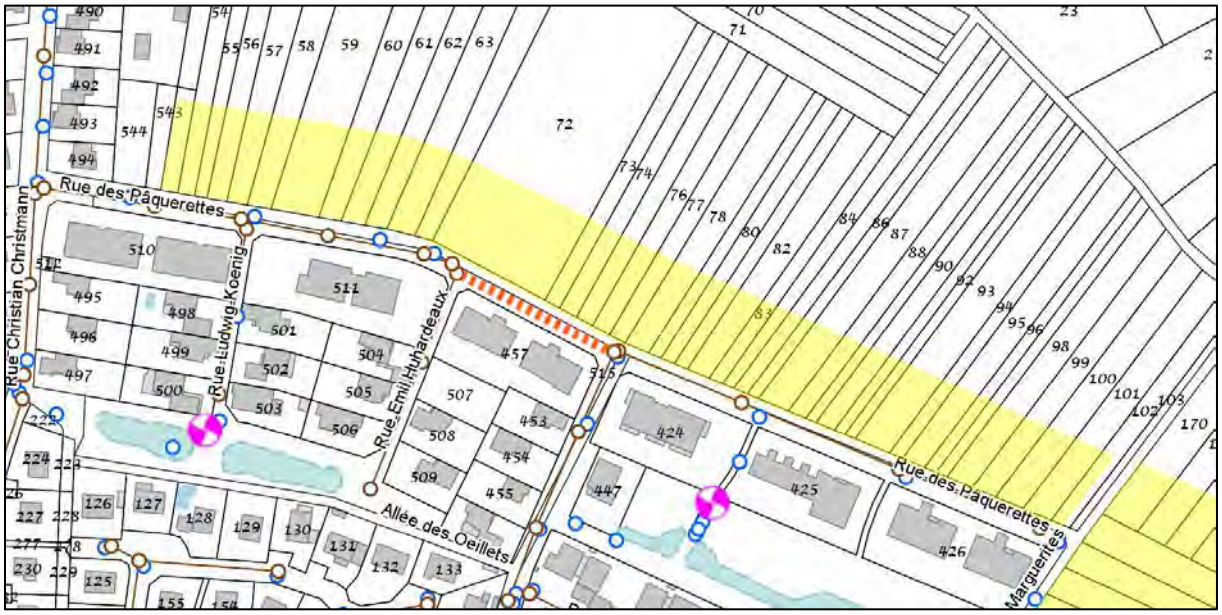

5.7.2 Zone IAUa – Rue des Marguerites

Les eaux usées seront dirigées vers le réseau séparatif existant de diamètre Ø 200 mm au Sud-Ouest de la zone, rue des Orchidées. Aucune extension n'est

nécessaire pour la desserte de cette zone.

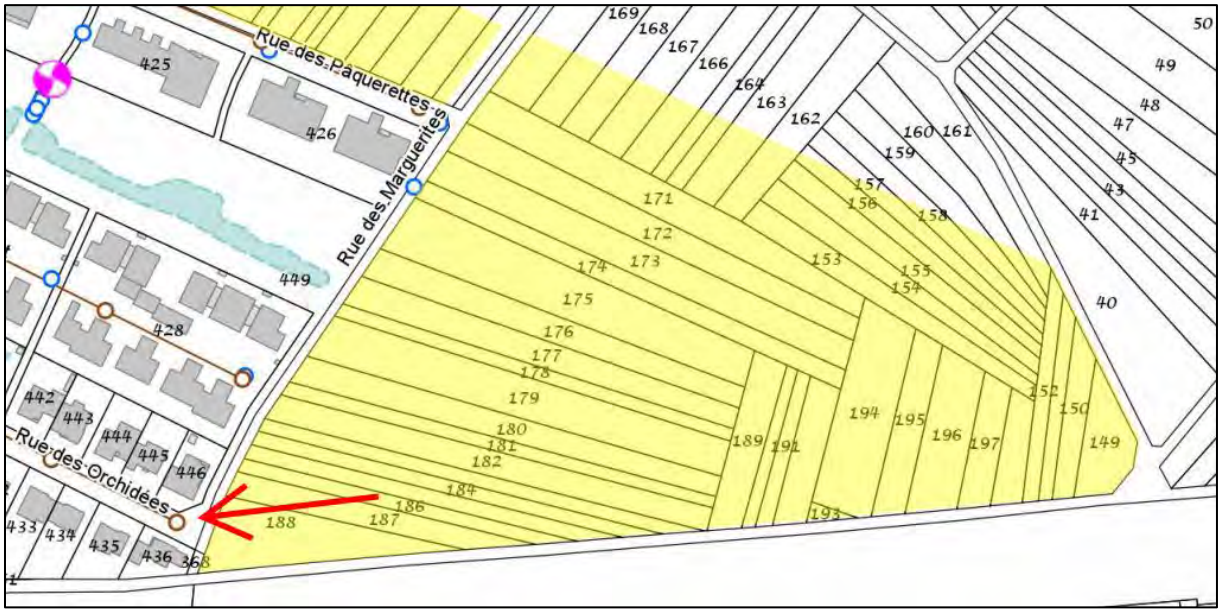

5.7.3 Zone IAUa – Rue des Tuiles

Plusieurs possibilités de raccordement sur le réseau existant sont envisageables pour la desserte de cette zone. Les eaux usées seront dirigées vers le réseau unitaire existant de diamètre Ø 250 mm de la rue des Tuiles, et/ou le réseau unitaire existant Ø 200 mm de l'impasse des Pins. Cette seconde option nécessiterait une extension d'environ 20 m du réseau public.

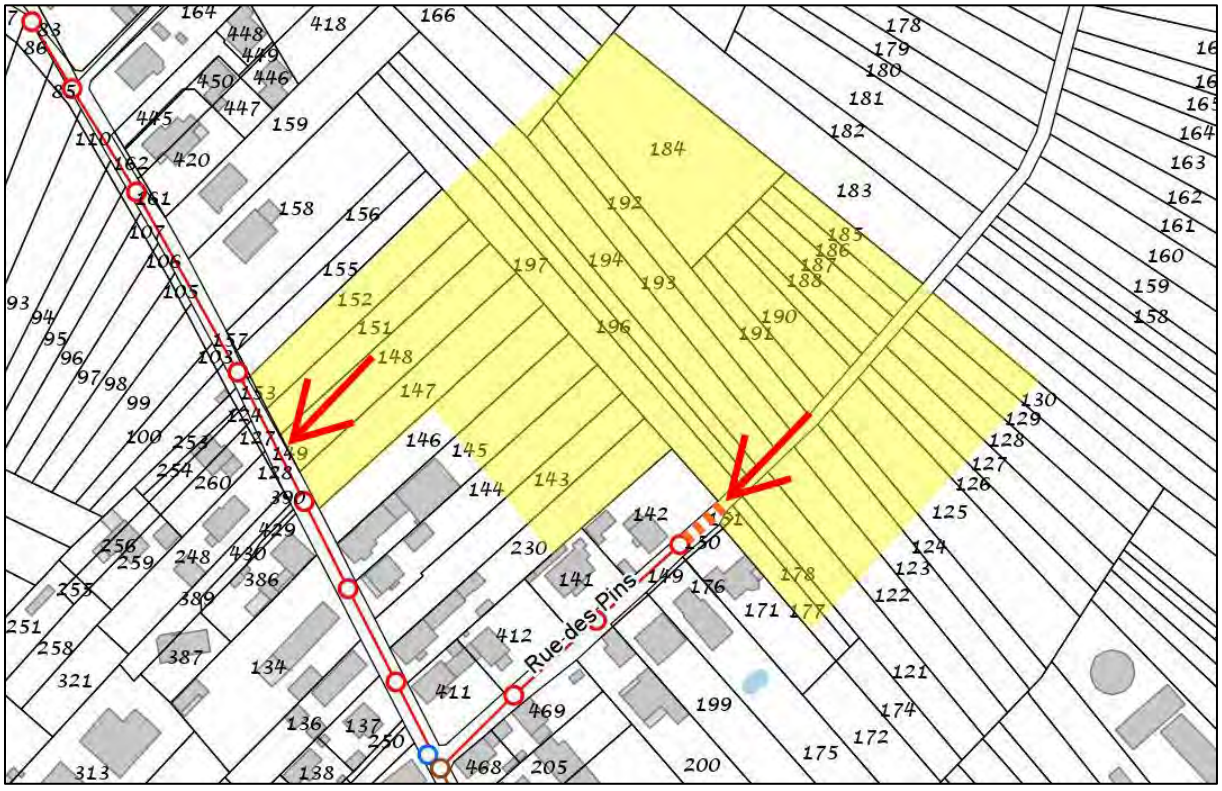

5.7.4 Zone IAUXd – Rue des Champs

Les eaux usées seront dirigées vers le réseau séparatif existant de diamètre

Ø 200 mm à l'Ouest, rue des Champs.

Bien qu'aucune extension ne soit nécessaire pour la desserte de cette zone, la topographie du site pourrait rendre nécessaire la création d'un point de relevage des eaux usées pour permettre le raccordement.

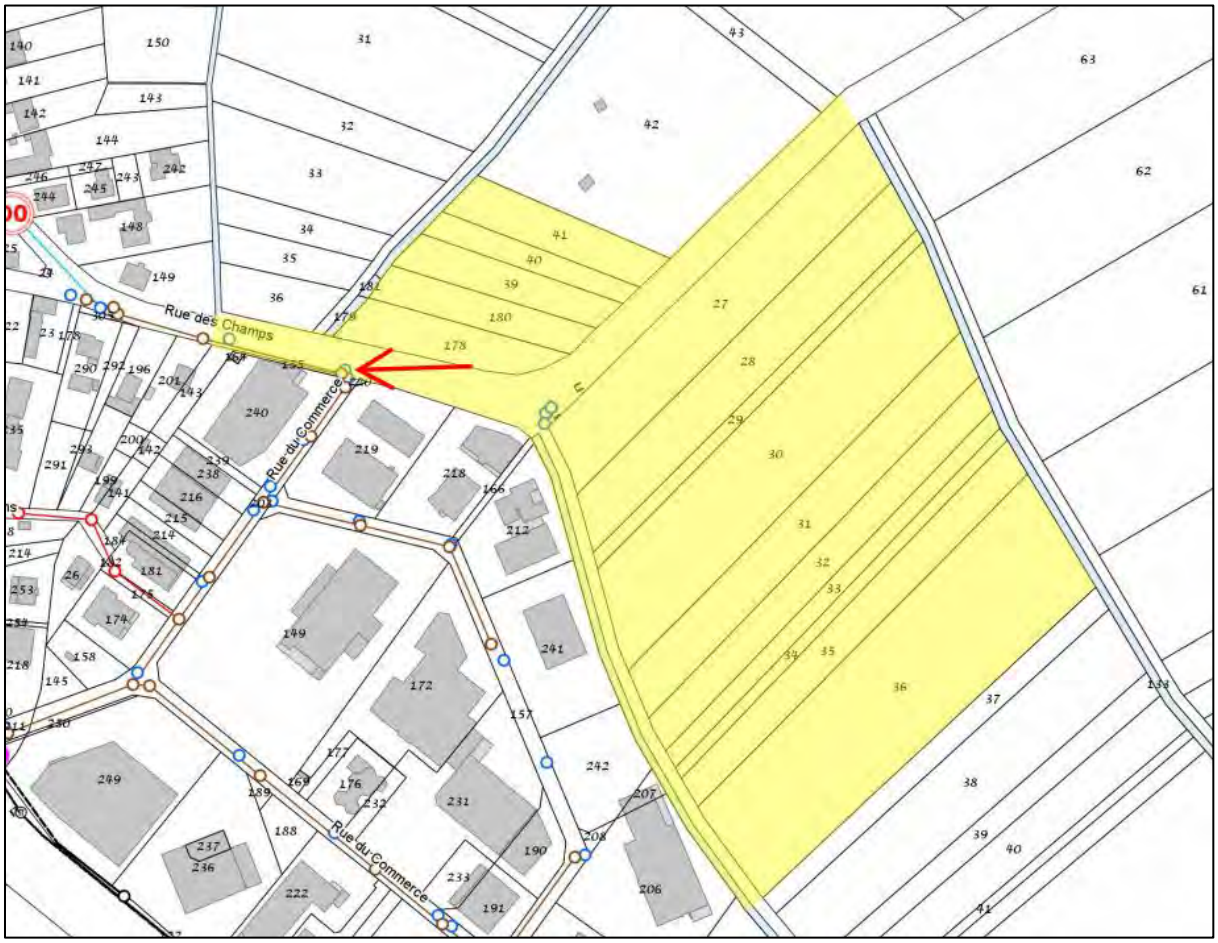

5.7.5 Zone 2AU – Rue de l'Avoine

Les eaux usées seront dirigées vers le réseau séparatif existant de diamètre Ø 200 mm au sud de la zone, rue de la Gare. Ce raccordement nécessitera l'extension du réseau public d'assainissement sur environ 45 m.

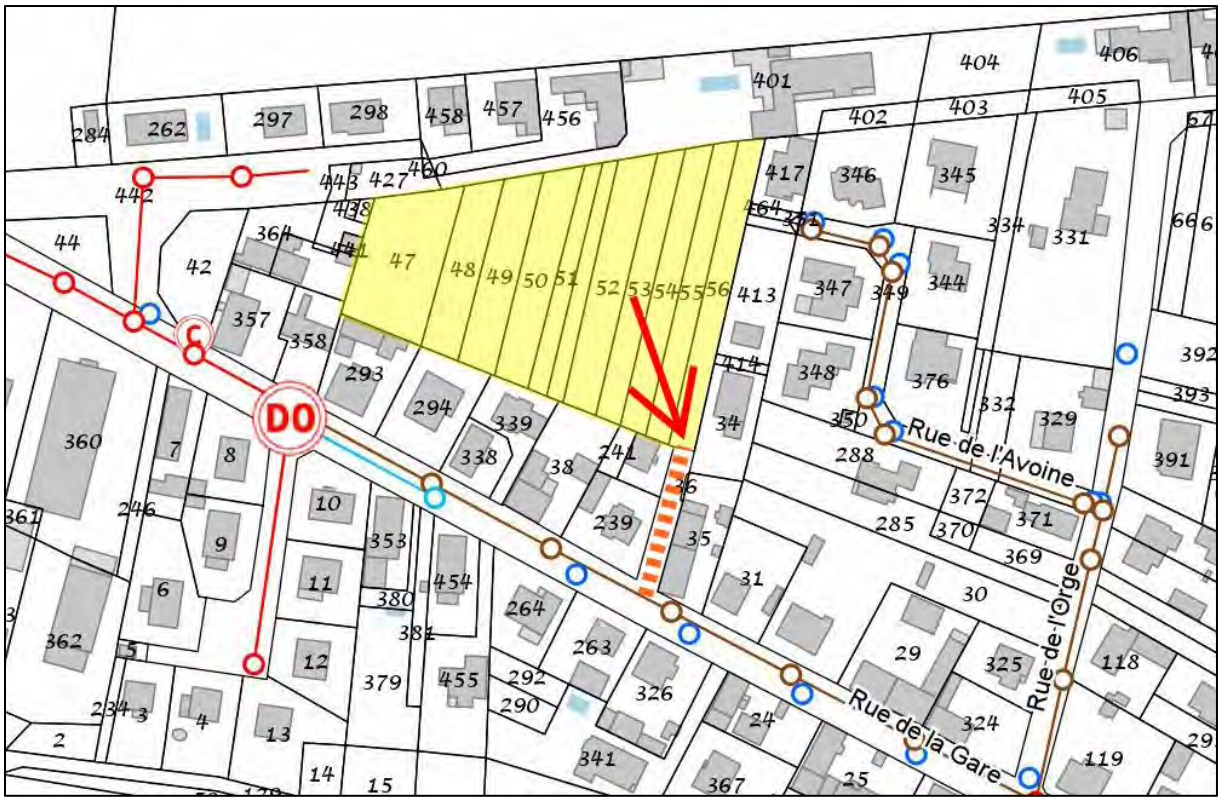
DO
Rue de l'Avoine
Rue de la Gare
Rue de l'Orge

6 ESTIMATION SOMMAIRE DES OUVRAGES A REALISER

6.1 Principes de financement

Les dispositions du Code de l'Urbanisme prévoient que les modalités de prise en charge des différentes parties des projets d'aménagement, telles les extensions des réseaux d'eau et d'assainissement nécessaires, soient définies de manière spécifique par l'autorité compétente en matière d'urbanisme.

Ces dispositions ne font pas obstacle à la mise en place de financements via les aménageurs successifs des équipements nécessaires à leurs opérations. Ce financement pourra conditionner la mise en place par la CAH des équipements précités.

La CAH sera amenée, en vertu des principes d'exclusivité et d'absence d'enrichissement sans cause, et dans le respect des possibilités de la réglementation, à réaliser et mettre à la charge des aménageurs tout ou partie de ces aménagements via les véhicules en vigueur (PUP, PEPE, TA, etc).

6.2 Détail estimatif

Nous donnons ici les évaluations résultant de l'étude de faisabilité sommaire réalisée au paragraphe 5. « Raccordement aux infrastructures d'assainissement des zones d'extension future » et de l'application de coûts moyens. Ces projets de raccordement devront faire l'objet d'une approche plus détaillée préalablement à leur programmation notamment en fonction des plans de voirie.

Zones IAU

- ⇨ **HAGUENAU – Zone IAUa – Boulevard Charlotte Engelhardt**
  Pose de 110 m de réseau Eaux Usées 50 000 € HT
- ⇨ **HAGUENAU – Zone IAUa – Rue Binsenbruch**
  Pose de 130 m de réseau Eaux Usées 59 000 € HT
- ⇨ **HAGUENAU – Zone IAUXa – Rue Ernest Mathis**
  Pose de 60 m de réseau Eaux Usées 27 000 € HT
- ⇨ **HAGUENAU – Zone IAUX – Sud Leriche**
  Pose de 160 m de réseau Eaux Usées 75 000 € HT
- ⇨ **OBERHOFFEN-SUR-MODER – Zone IAUa – Rue des Pâquerettes**
  Pose de 70 m de réseau Eaux Usées 32 000 € HT
- ⇨ **OBERHOFFEN-SUR-MODER – Zone IAUa – Rue des Tuiles**
  Pose de 20 m de réseau Eaux Usées 10 000 € HT

Zones 2AU

- ⇨ **OBERHOFFEN-SUR-MODER – Zone 2AU – Rue de l'Avoine**
  Pose de 45 m de réseau Eaux Usées 23 000 € HT

Remarques

Les montants fournis correspondent à la fourniture et la pose des canalisations pour le raccordement des nouvelles zones aux infrastructures existantes, hors desserte interne des zones et hors volumes de rétention des eaux pluviales. Ils ne prennent pas en compte les adaptations nécessaires sur le réseau, ni les branchements des abonnés.

7 CONCLUSION

Les systèmes d'assainissement de Bischwiller et Environs, Haguenau et Marienthal présentent un fonctionnement optimal par temps sec. Les installations de collecte, de transport et de traitement des eaux usées répondent aux besoins actuels et futurs des agglomérations raccordées.

La collectivité œuvre cependant à améliorer les performances des systèmes d'assainissement par temps de pluie. La mise en œuvre du programme de bassins de pollution à Haguenau et le déraccordement progressif et généralisé des eaux pluviales sur tout le territoire de la régie communautaire, tant sur domaine public que privé, doit permettre à terme d'atteindre la conformité règlementaire.

C'est pourquoi, dans toutes les zones où un nouvel aménagement est prévu, le traitement à la parcelle de la totalité des eaux pluviales devient la règle, en application des dispositions du règlement du service public d'assainissement en vigueur sur le territoire de la régie communautaire.

Concernant la desserte des nouvelles constructions par les installations publiques d'assainissement, les possibilités de raccordement sont régies par l'étude des zonages d'assainissement collectif et non-collectif.

Il convient aussi de rappeler que la prise en charge des frais de desserte des nouvelles zones d'aménagement par les bénéficiaires des extensions publiques est régie par les dispositions du Code de l'Urbanisme. Les modalités de cette prise en charge doivent être précisées avant la délivrance des autorisations d'urbanisme.

Enfin, pour ne pas entraver les projets de développement futurs, la réglementation du PLUi devra autoriser la construction de réseaux enterrés et de tout ouvrage et bâtiment nécessaires au fonctionnement ou au renforcement des installations d'assainissement dans toutes les zones.

Haguenau, le 16 octobre 2025

Rédigée par

Le Directeur des Cycles de l'Eau

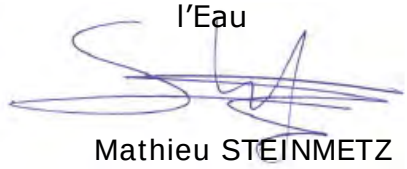

Mathieu STEINMETZ

PLUi

Plan local d'urbanisme intercommunal

Communauté d'Agglomération de Haguenau

adeus

L'agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur

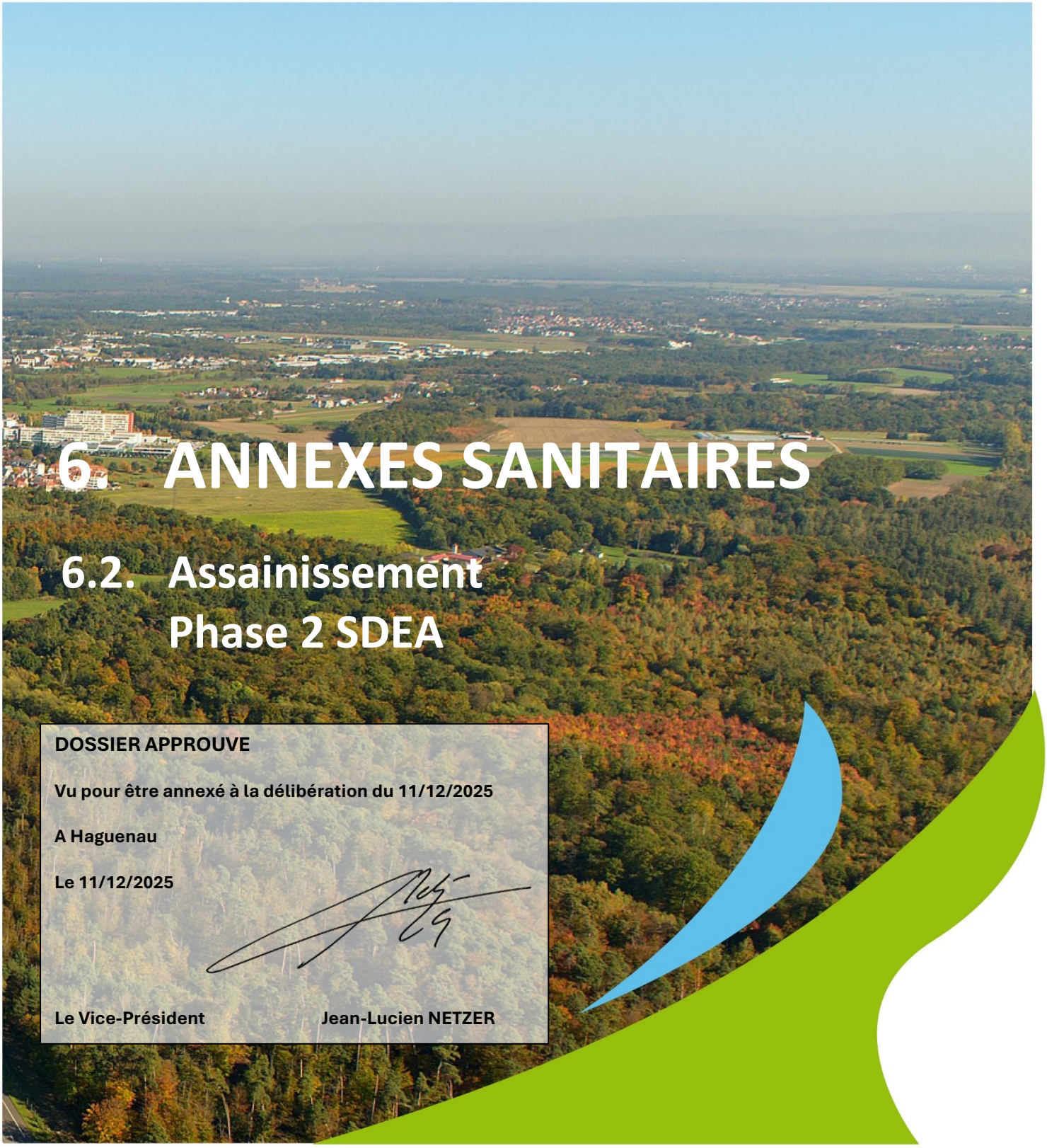

6. ANNEXES SANITAIRES

6.2. Assainissement
Phase 2 SDEA

DOSSIER APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du 11/12/2025

A Haguenau

Le 11/12/2025

Le Vice-Président **Jean-Lucien NETZER**

Batzendorf - Bernolsheim - Berstheim - Bilwisheim - Bischwiller - Bitschhoffen - Brumath - Dauendorf
Donnenheim - Engwiller - Haguenau - Hochstett - Huttendorf - Kaltenhouse - Kindwiller - Krautwiller - Kriegsheim
Mittelschaeffolsheim - Mommenheim - Morschwiller - Niedermodern - Niederschaeffolsheim - Oberhoffen-sur-Moder - Ohlungen
Olwisheim - Rohrwiller - Rottelsheim - Schirrhein - Schirrhoffen - Schweighouse-sur-Moder - Uhlwiller - Uhrwiller - Val-de-Moder - Wahlenheim
Wintershouse - Wittersheim

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Schweighouse-sur-Moder et Environs

Batzendorf

Réseau d'assainissement

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 03/04/2024
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

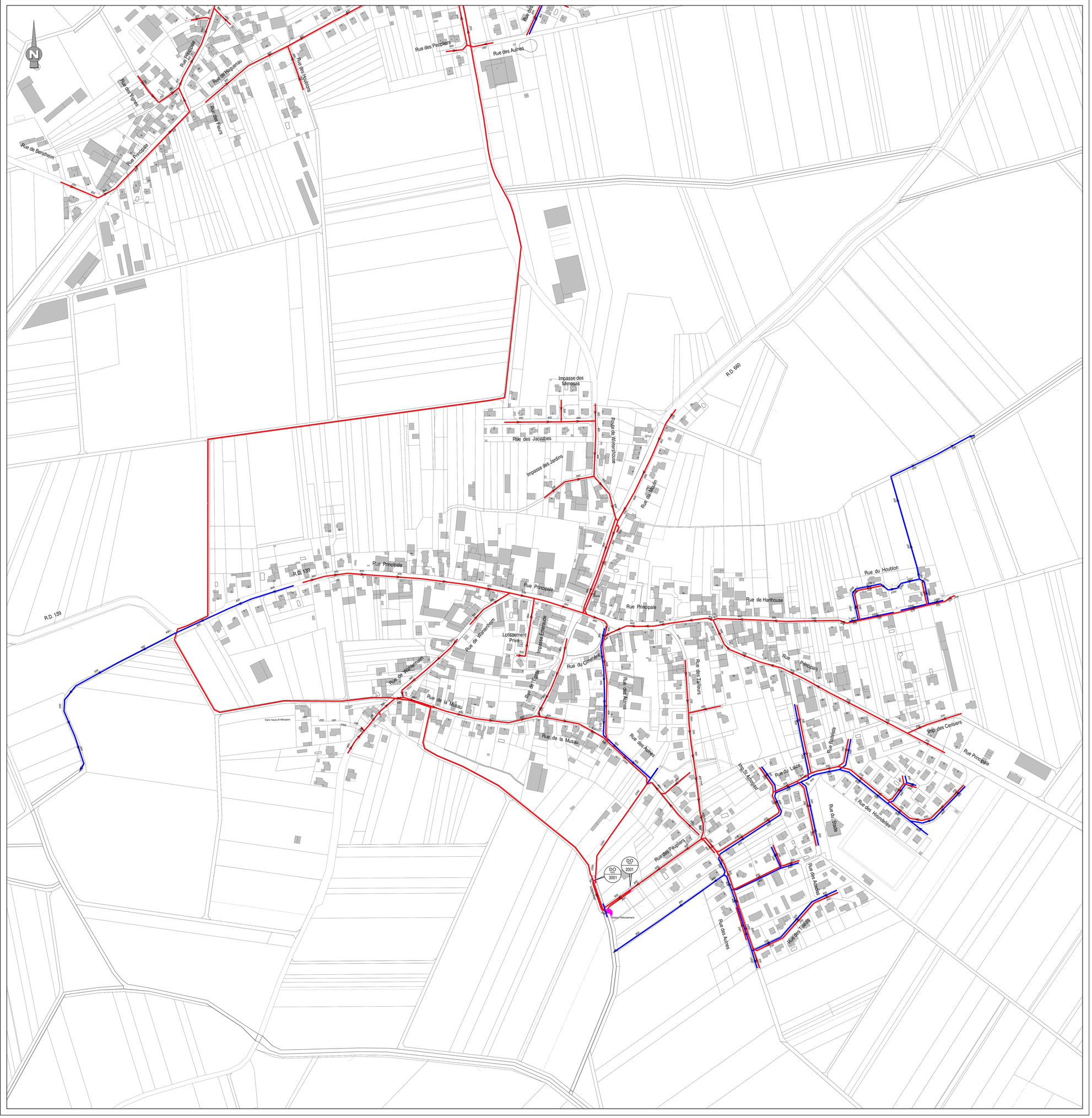

SDEA

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Région de Brumath

Bernolsheim

Réseau d'assainissement

Création du plan : 01/07/1996
Mise à jour réseaux : 13/02/2024
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

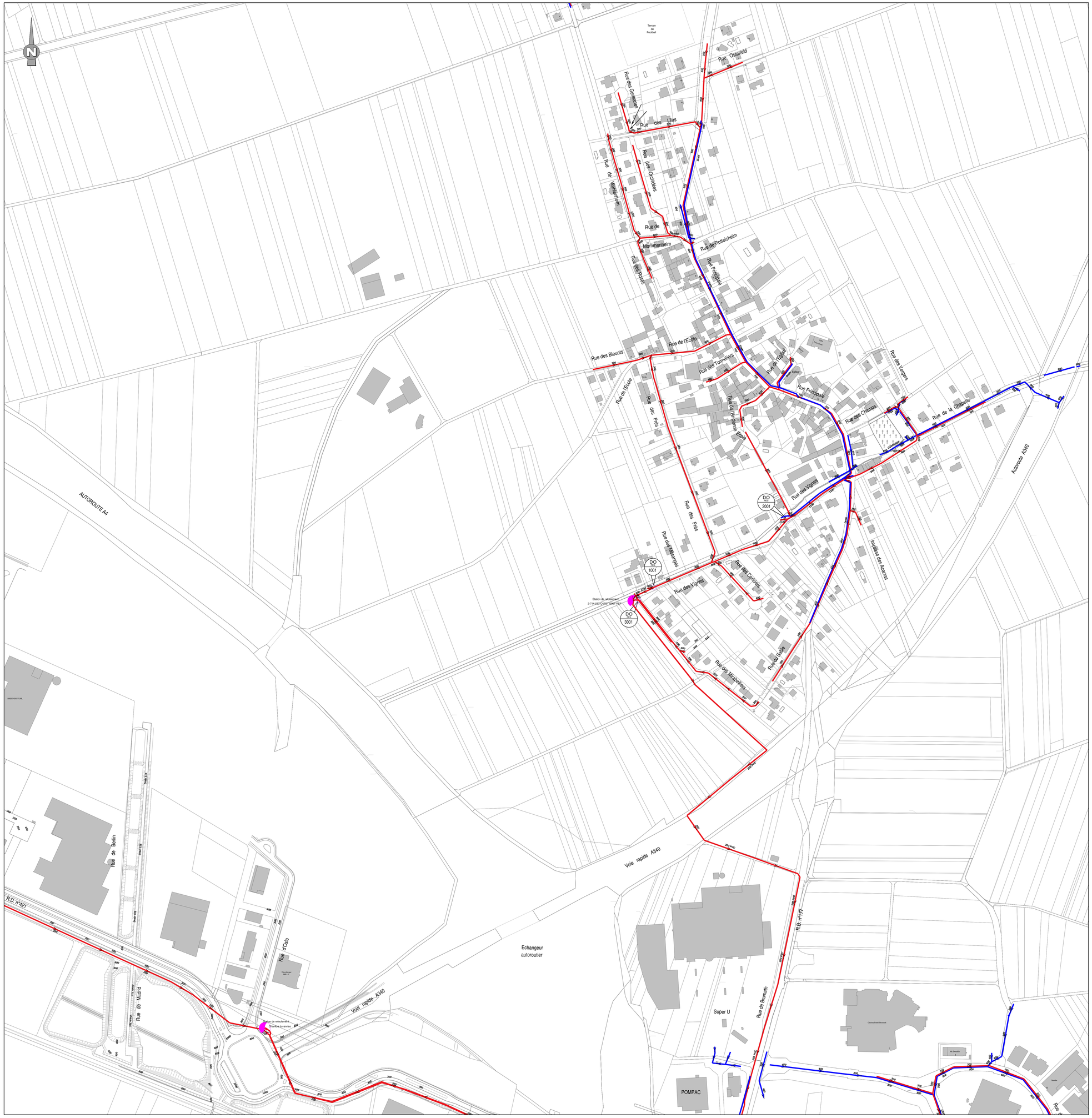

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Schweighouse-sur-Moder et Environs

Berstheim

Réseau d'assainissement

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 24/02/2022
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

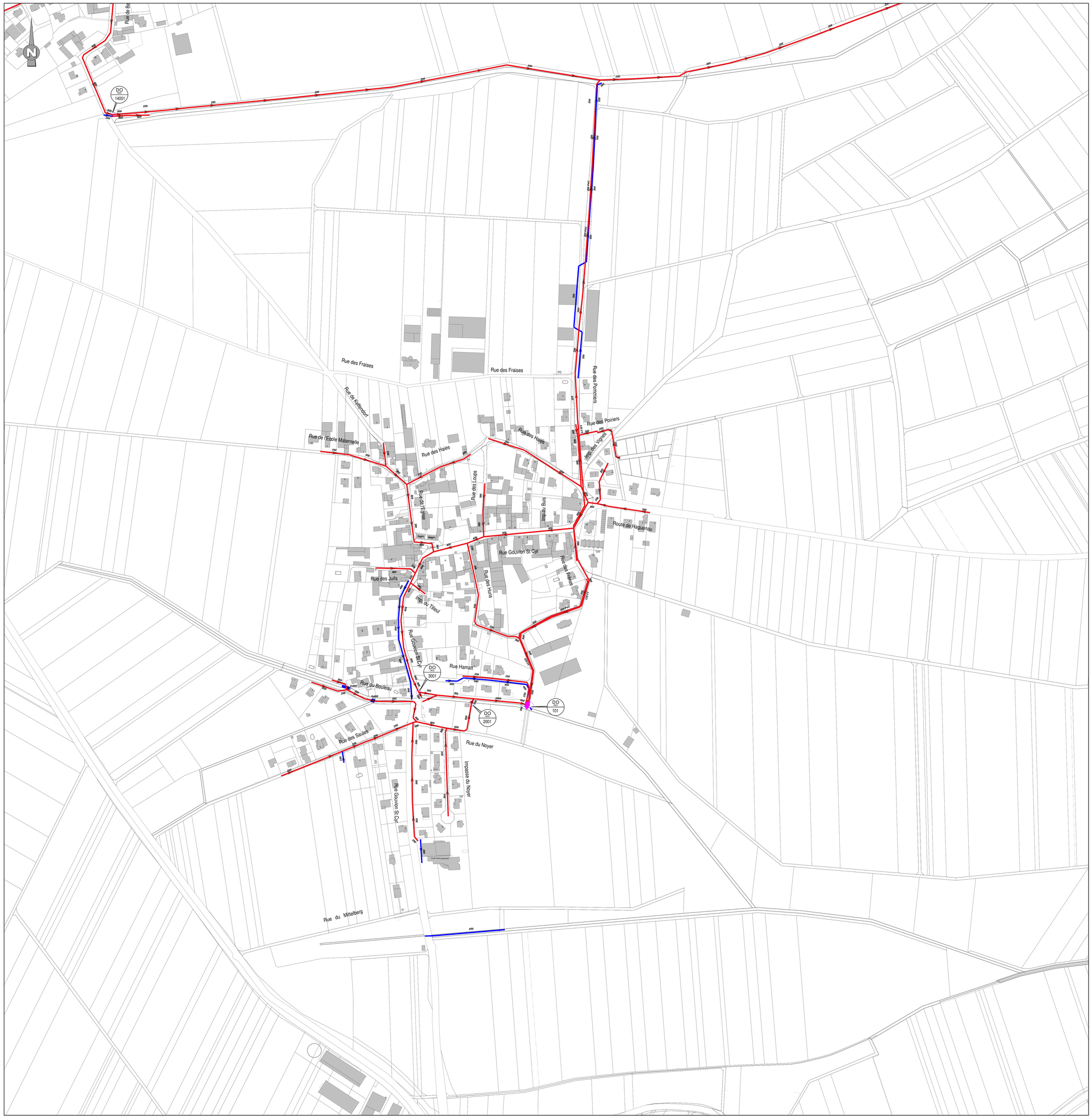

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Région de Brumath

Bilwisheim

Réseau d'assainissement

Création du plan : 01/01/1998
Mise à jour réseaux : 12/07/2021
Dessinateur : P. KLING

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

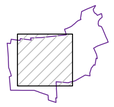

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

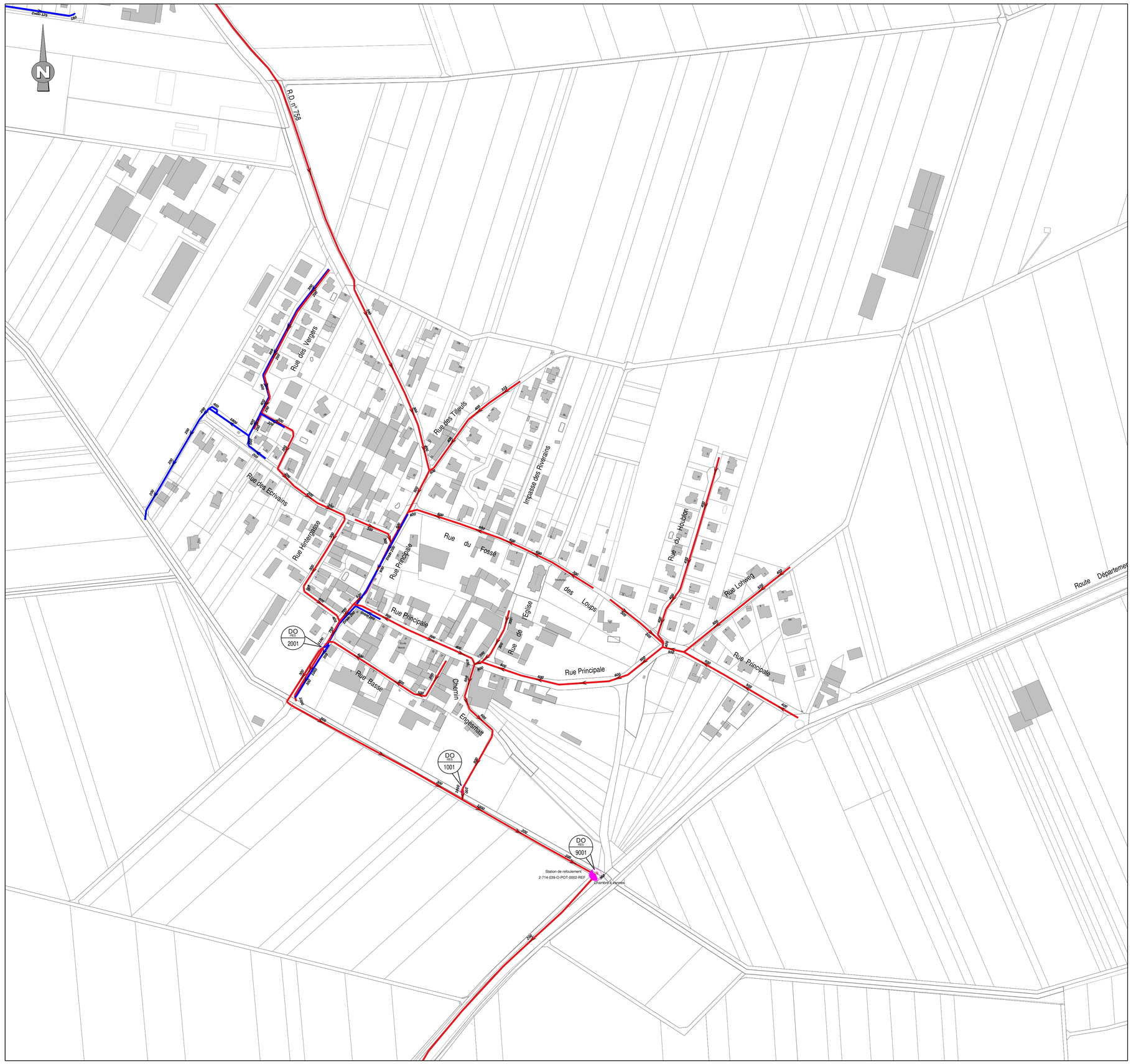

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Moder-Rothbach

Bitschhoffen

Réseau d'assainissement

Création du plan : 01/12/2000
Mise à jour réseaux : 10/08/2011
Dessinateur : D. GACKEL

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2026

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

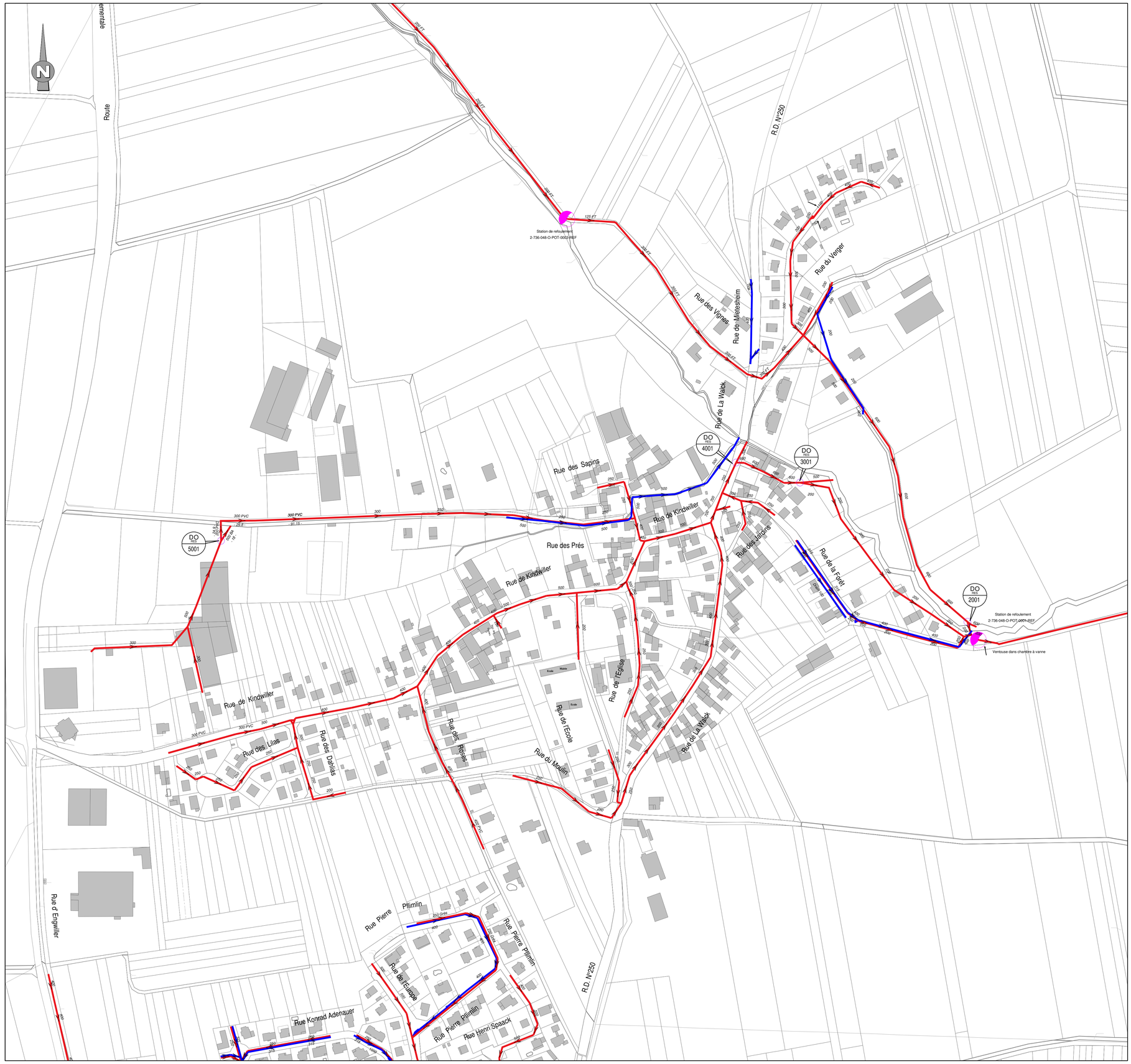

SDEA

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Région de Brumath

Brumath

Secteur Zone d'Activités Nord

Réseau d'assainissement

Création du plan : 01/04/1997
Mise à jour réseaux : 21/06/2024
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/4

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

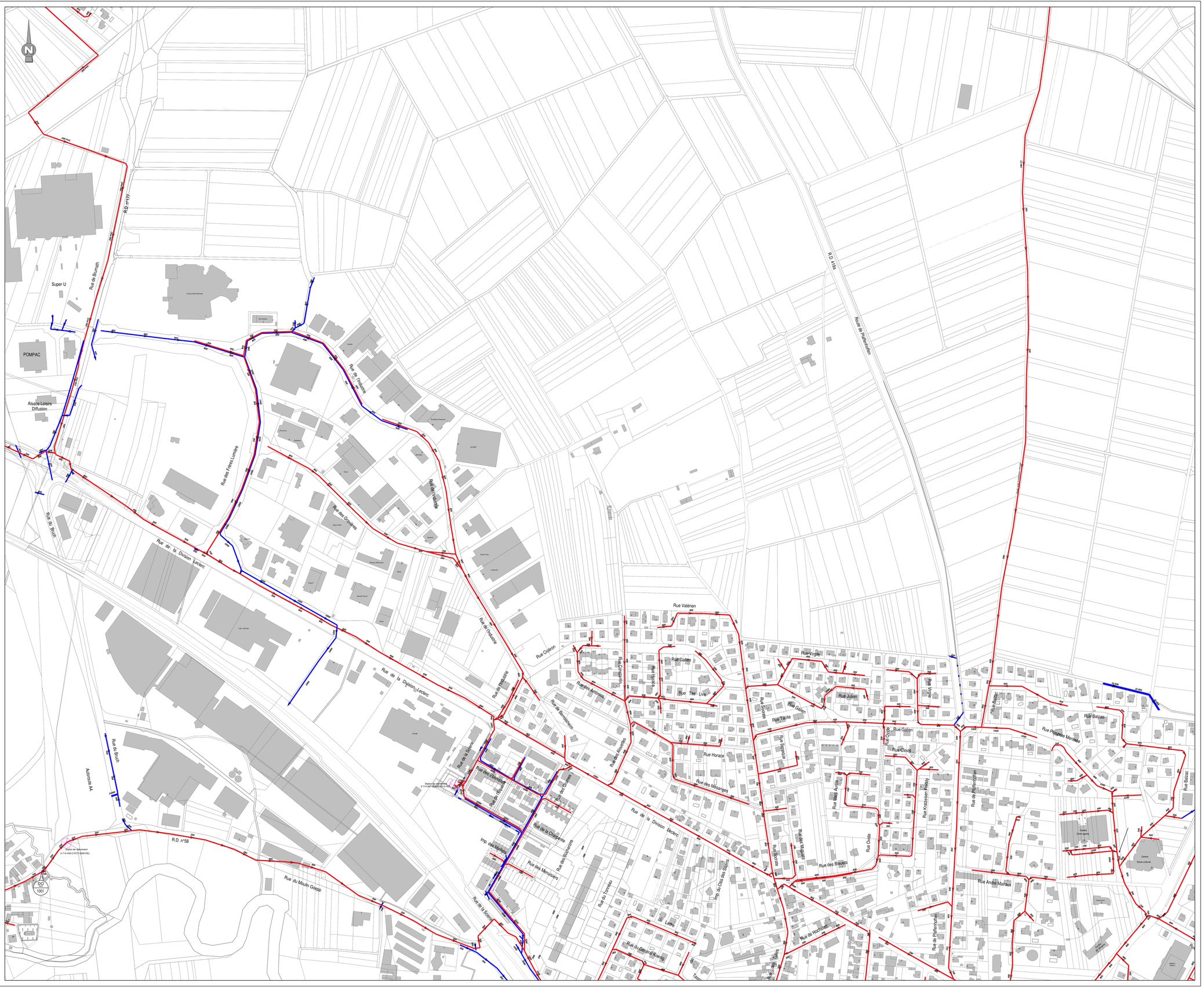

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tél. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Région de Brumath

Brumath

Secteur Ville Nord

Réseau d'assainissement

Création du plan : 01/04/1997
Mise à jour réseaux : 21/06/2024
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/06/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 2/6

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA.
SCAN25 : IGN Paris. - Reproduction interdite - Licence n°5278

EFDM

SDEA

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tél. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Région de Brumath

Brumath

Secteur Ville Sud

Réseau d'assainissement

Création du plan : 01/04/1997
Mise à jour réseaux : 21/04/2024
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 3/4

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

EFQM

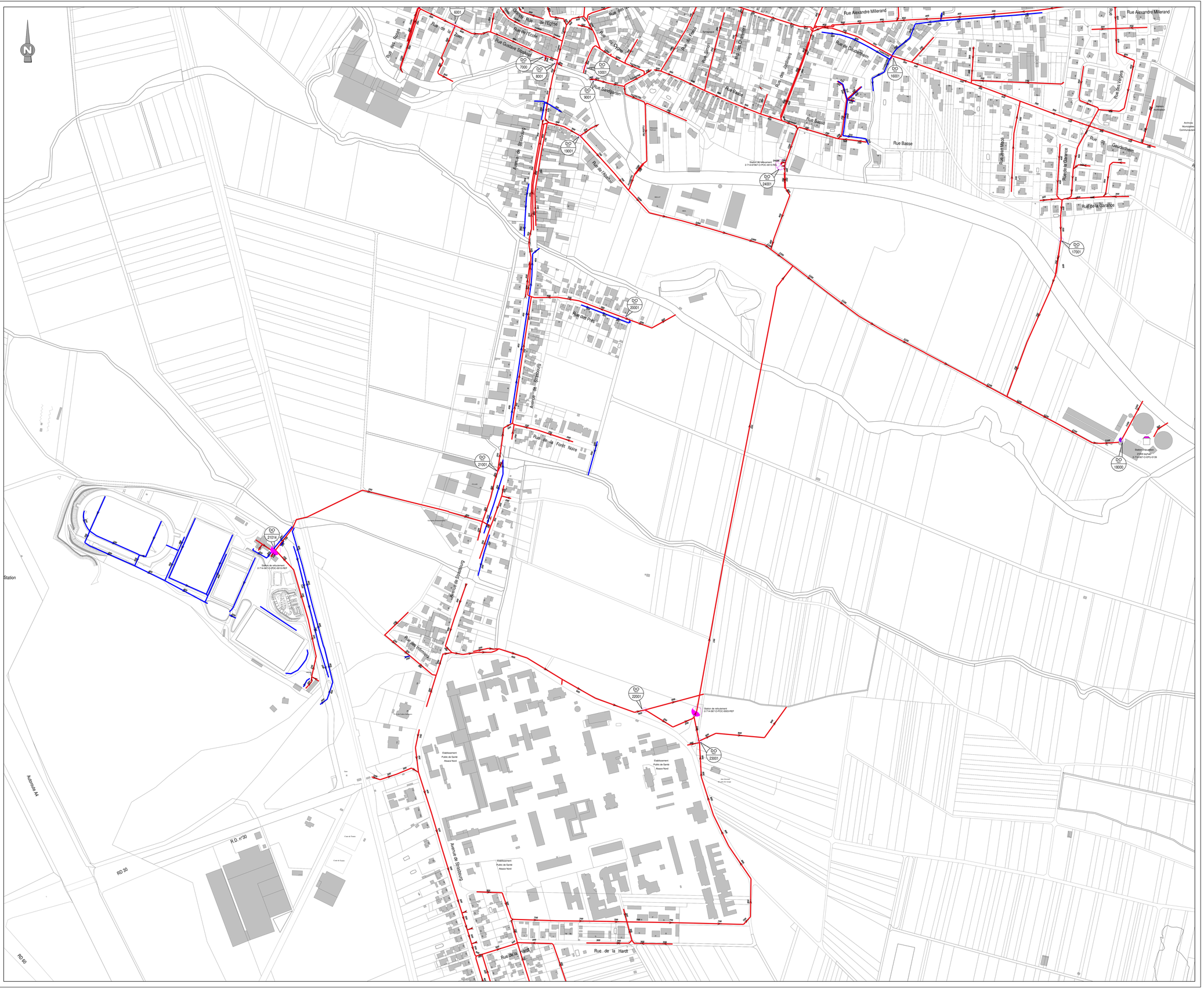

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Région de Brumath

Brumath

Secteur Zone d'Activités Sud

Réseau d'assainissement

Création du plan : 01/06/1997
Mise à jour réseaux : 21/06/2024
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

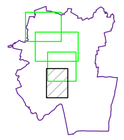

Planche : 4/4

Echelle : 1/2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

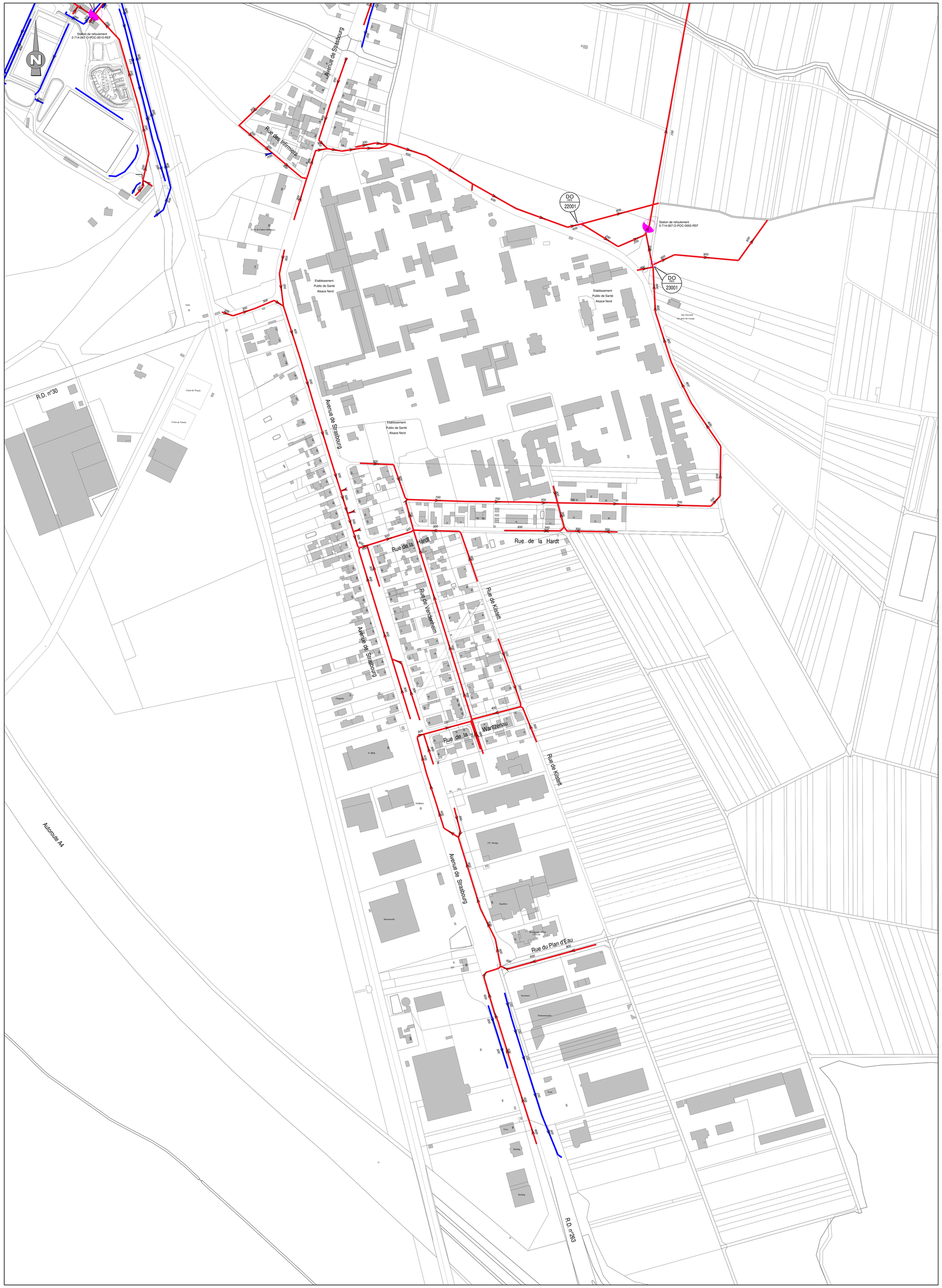

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Schweighouse-sur-Moder et Environs

Dauendorf

Réseau d'assainissement

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 08/01/2024
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

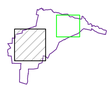

Planche : 1 /2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

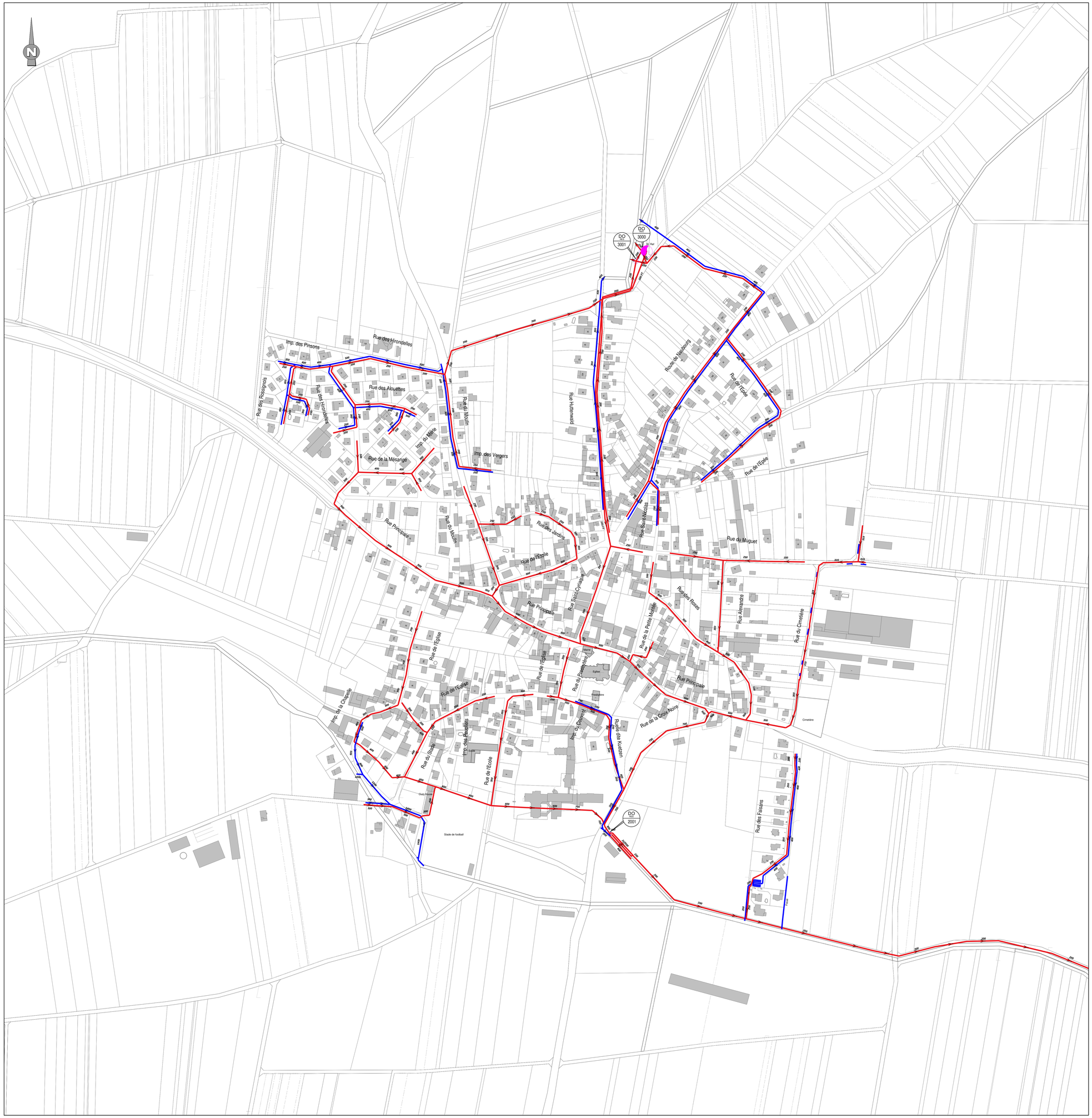

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Schweighouse-sur-Moder et Environs

Dauendorf

Neubourg

Réseau d'assainissement

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 08/01/2024
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

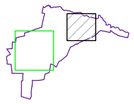

Planche : 2/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction interdite - Licence n°9278

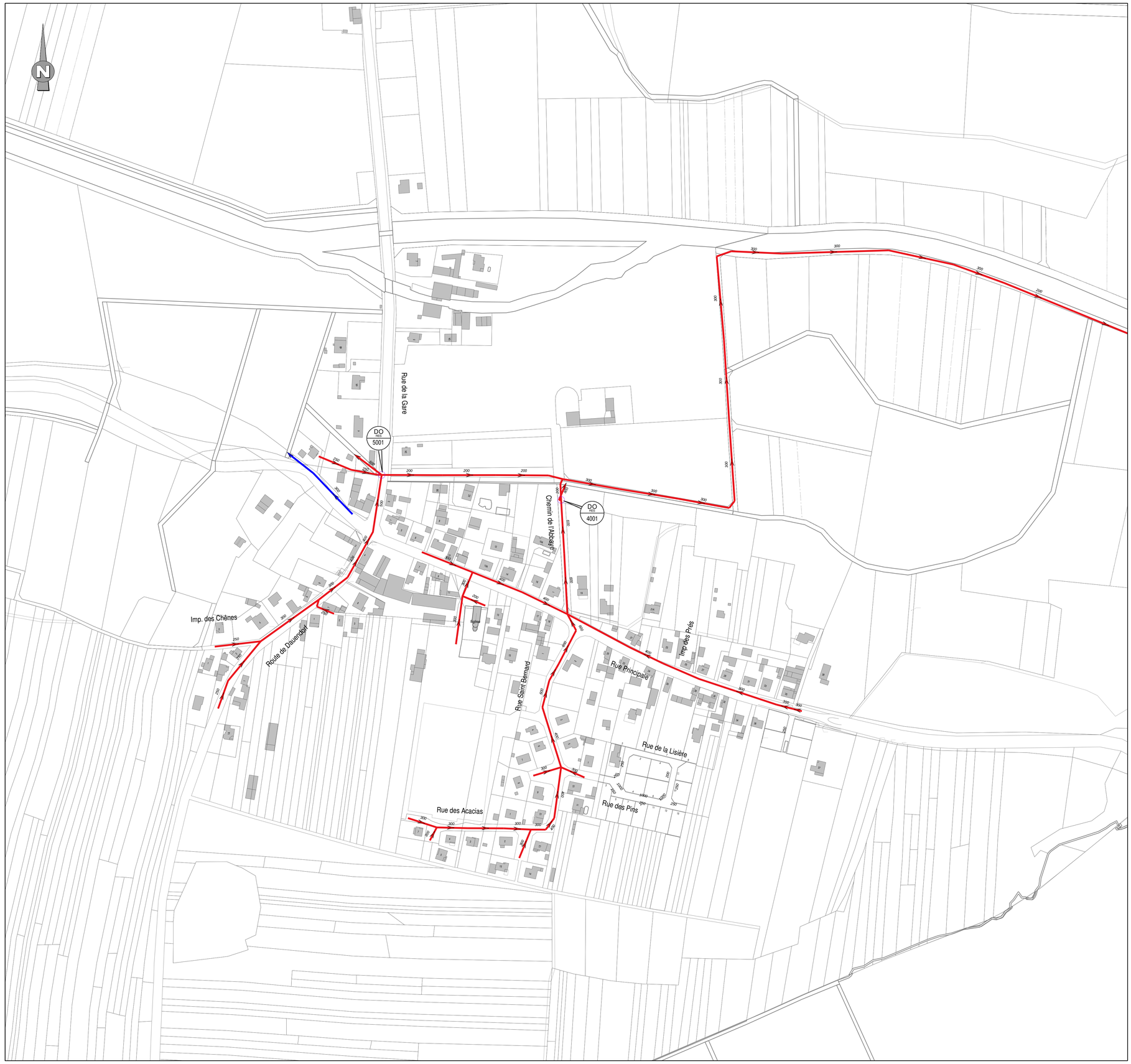

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Région de Brumath

Donnenheim

Réseau d'assainissement

Création du plan : 19/08/2004
Mise à jour réseaux : 15/03/2022
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

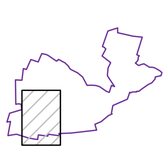

Planche : 1/1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

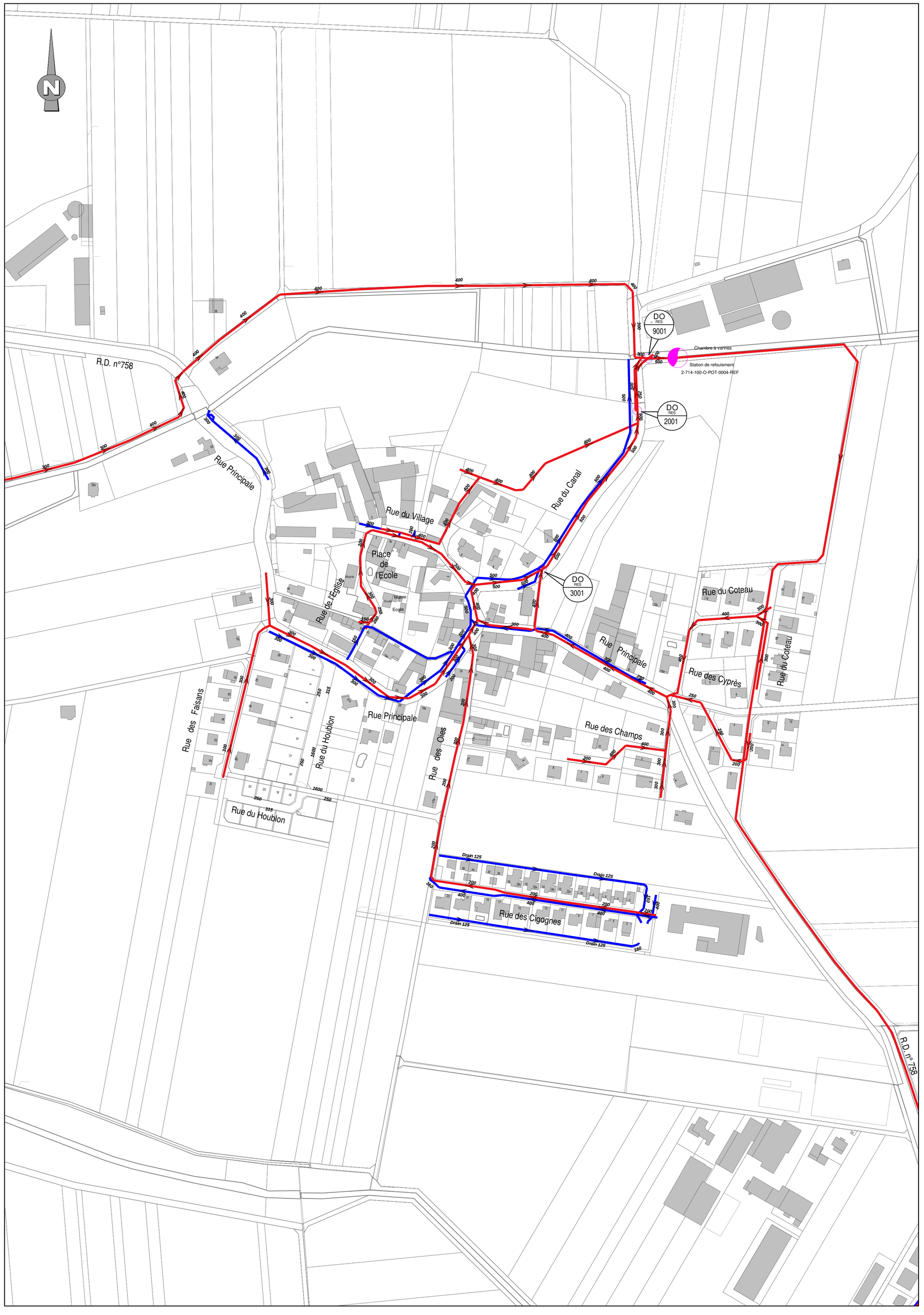

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Moder-Rothbach

Engwiller

Réseau d'assainissement

Création du plan : 27/05/1998
Mise à jour réseaux : 23/06/2011
Dessinateur : D. GACKEL

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

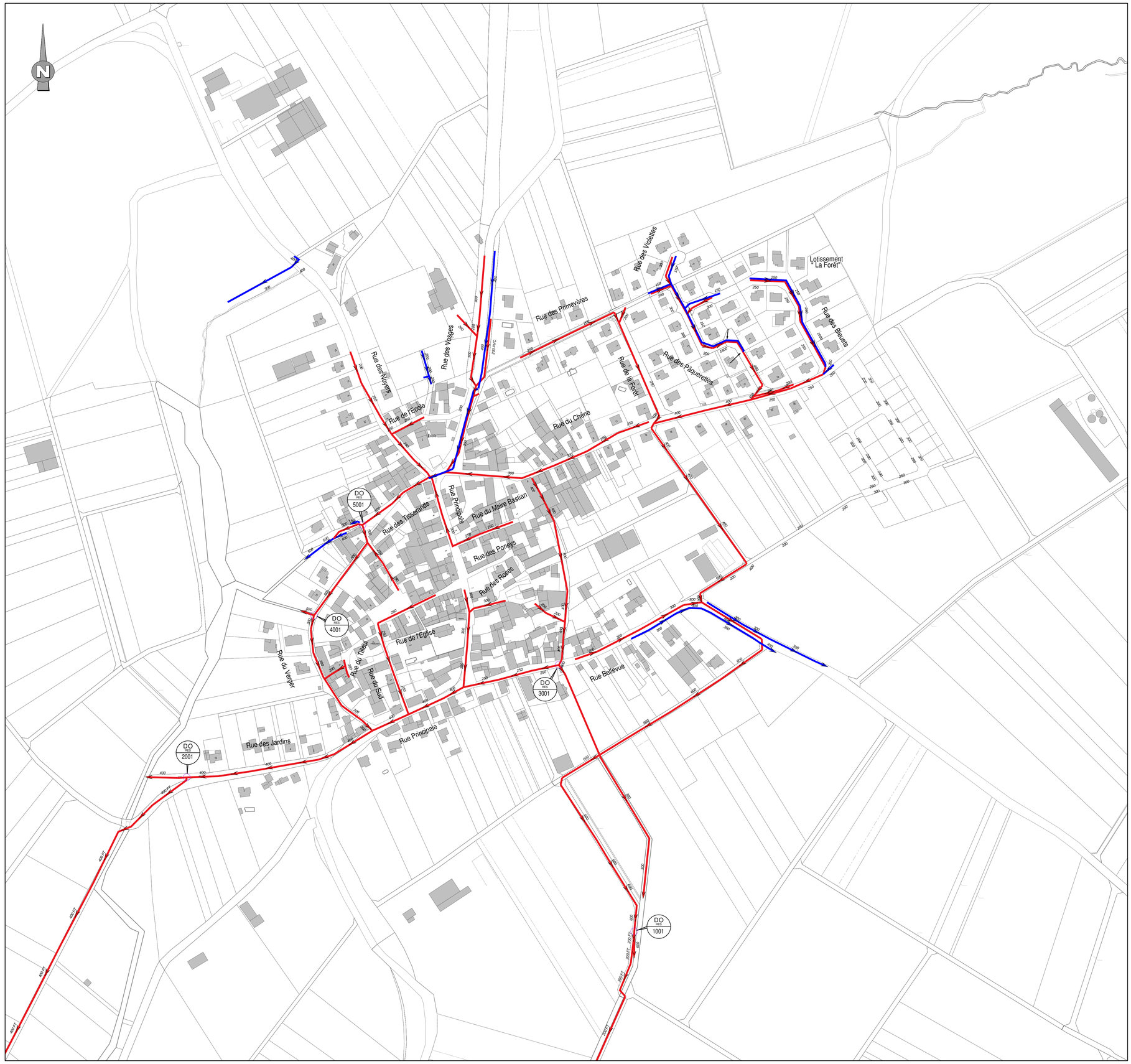

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Mommenheim et Environs

Hochstett

Réseau d'assainissement

Création du plan : 25/11/2009
Mise à jour réseaux : 25/06/2020
Dessinateur : P. KLING

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

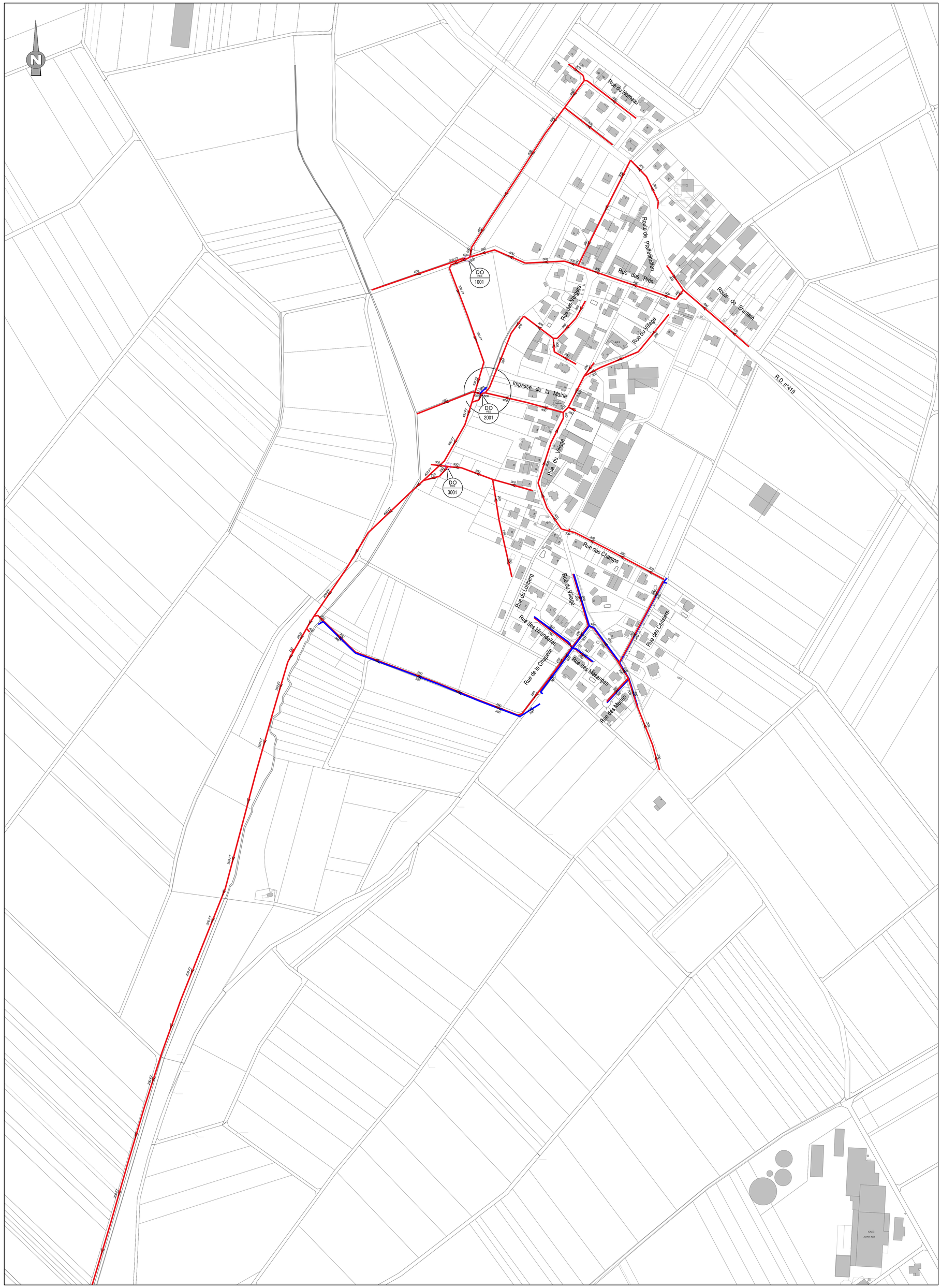

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Schweighouse-sur-Moder et Environs

Huttendorf

Réseau d'assainissement

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 24/02/2022
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

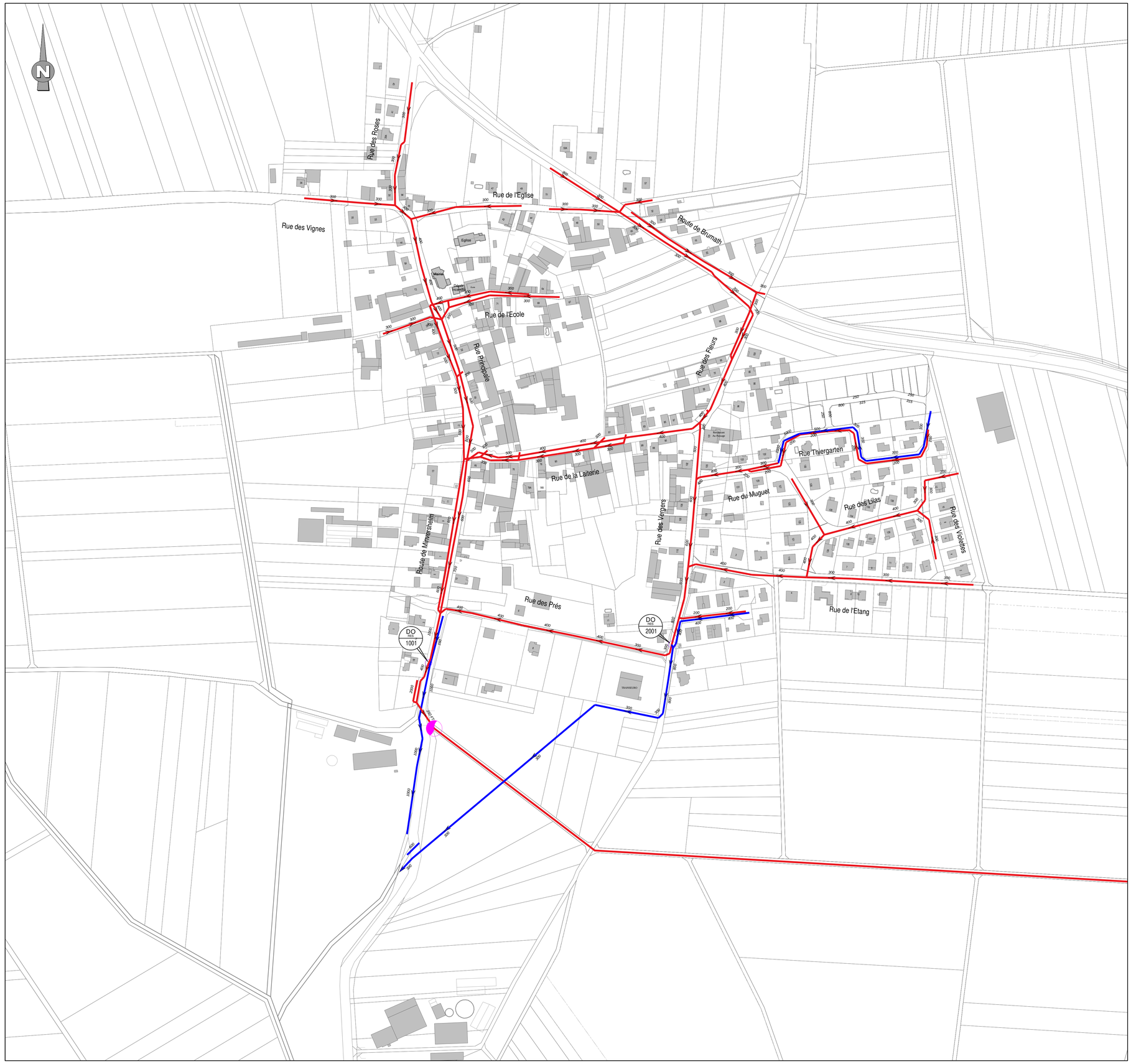

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tél. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Moder-Rothbach

Kindwiller

Réseau d'assainissement

Création du plan : 05/11/2001
Mise à jour réseaux : 28/04/2022
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/01/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 h

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

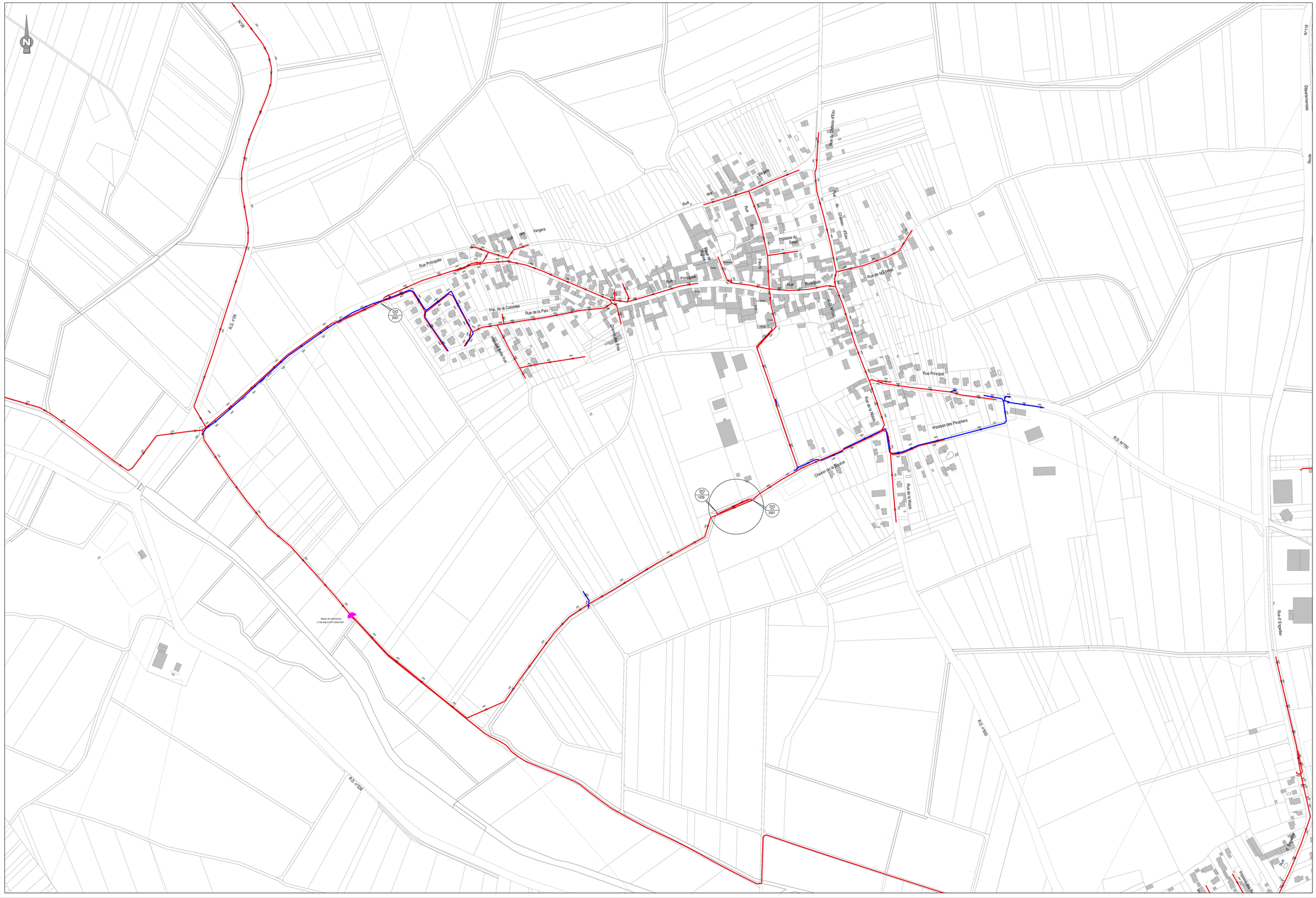

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Région de Brumath

Krautwiller

Réseau d'assainissement

Création du plan : 10/07/2008
Mise à jour réseaux : 18/08/2023
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

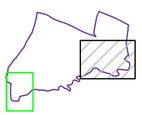

Planche : 1/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

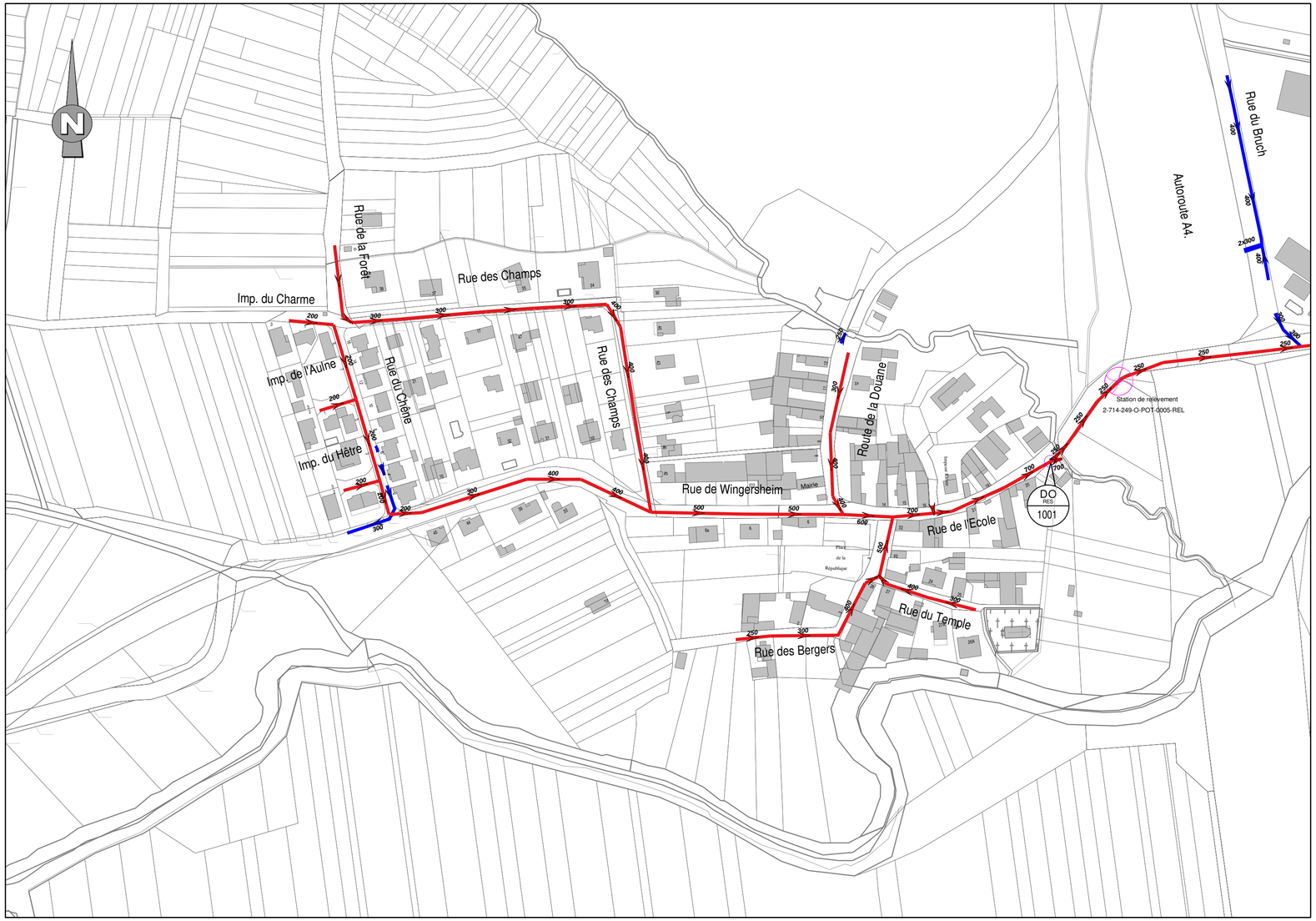

SDEA
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Région de Brumath

Krautwiller

Secteur Moulin des Moines

Réseau d'assainissement

Création du plan : 10/07/2008
Mise à jour réseaux : 18/08/2023
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

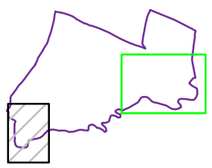

Planche : 2/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

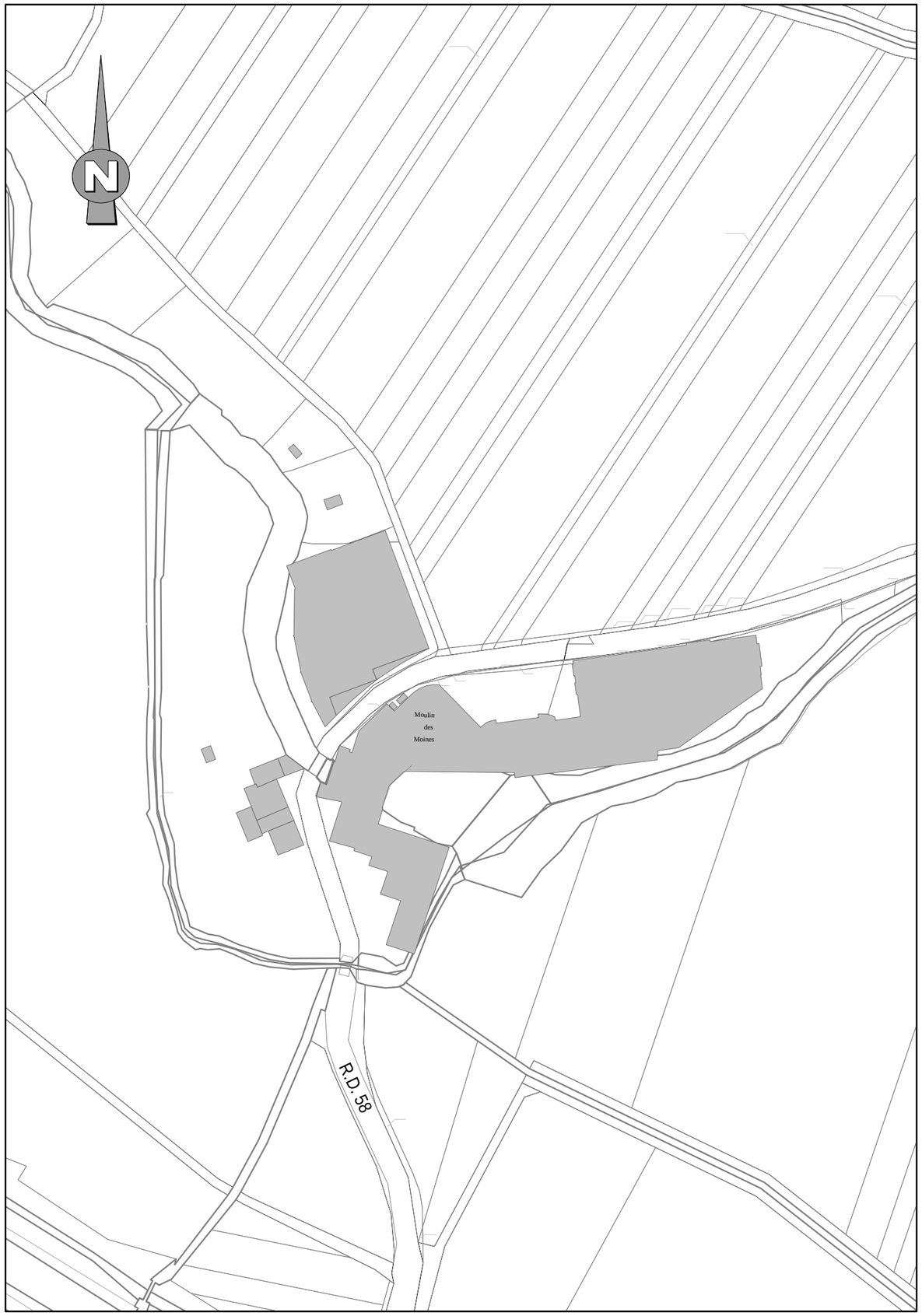

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Région de Brumath

Kriegsheim

Réseau d'assainissement

Création du plan : 09/09/2003
Mise à jour réseaux : 23/01/2024
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

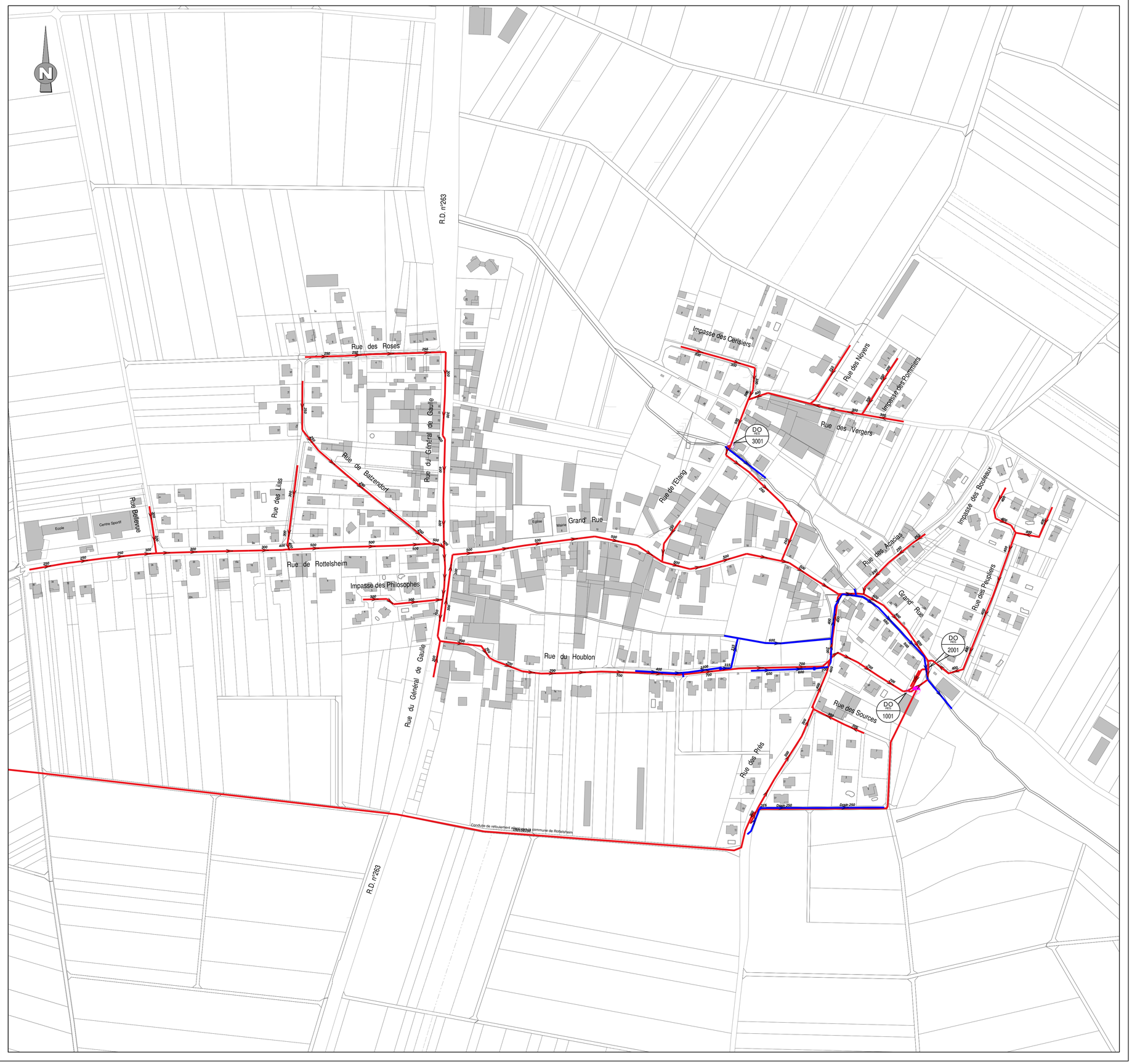

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Région de Brumath

Mittelschaeffolsheim

Réseau d'assainissement

Création du plan : 09/10/2009
Mise à jour réseaux : 29/09/2021
Dessinateur : M. OTTMANN

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Mommenheim et Environs

Mommenheim

Secteur Ouest

Réseau d'assainissement

Création du plan : 29/09/2003
Mise à jour réseaux : 23/05/2024
Dessinateur : A. PANTZER

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Mommenheim et Environs

Mommenheim

Secteur Est - ZAC

Réseau d'assainissement

Création du plan : 29/09/2003
Mise à jour réseaux : 23/05/2024
Dessinateur : A. PANTZER

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 2/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

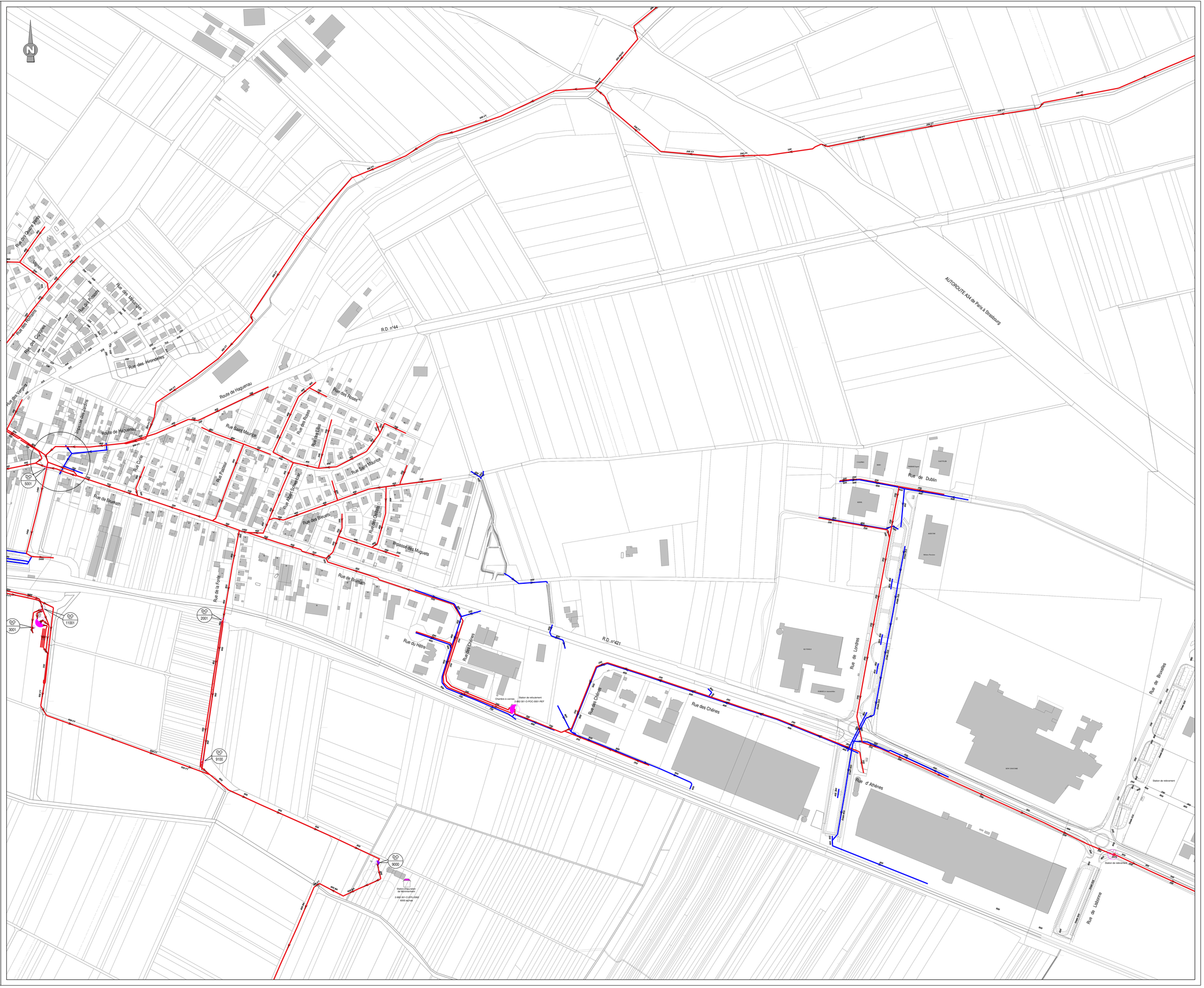

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Schweighouse-sur-Moder et Environs

Morschwiller

Réseau d'assainissement

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 11/01/2024
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

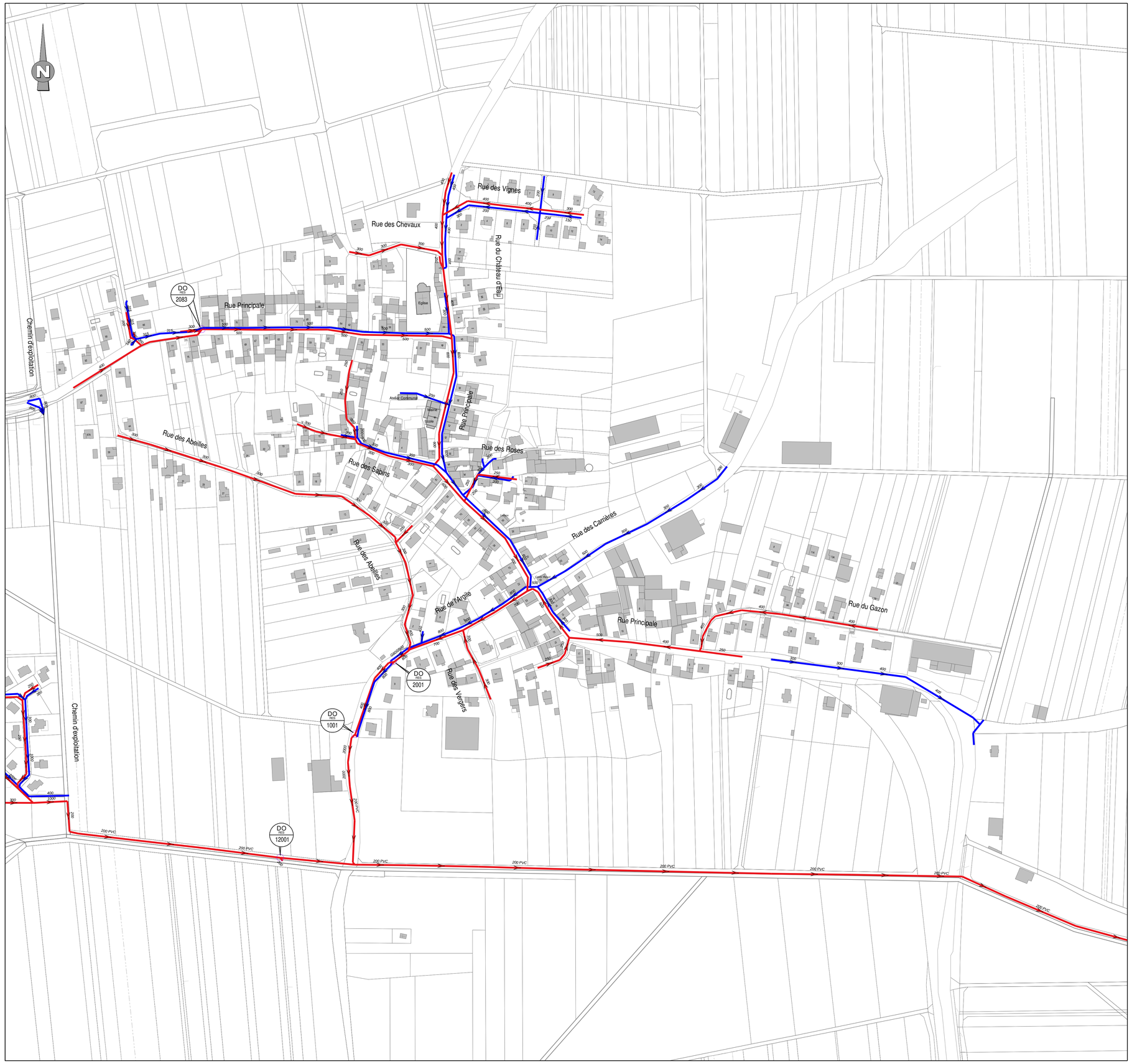

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tél. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre du Val de Moder

Niedermodern

Réseau d'assainissement

Création du plan : 21/02/2001
Mise à jour réseaux : 20/09/2021
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2016
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2016

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA.
SCAN25 : IGN Paris. - Reproduction interdite - Licence n°5278

EFDM

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de

Niederschaeffolsheim

Réseau d'assainissement

Création du plan : 28/02/2003
Mise à jour réseaux : 22/01/2024
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

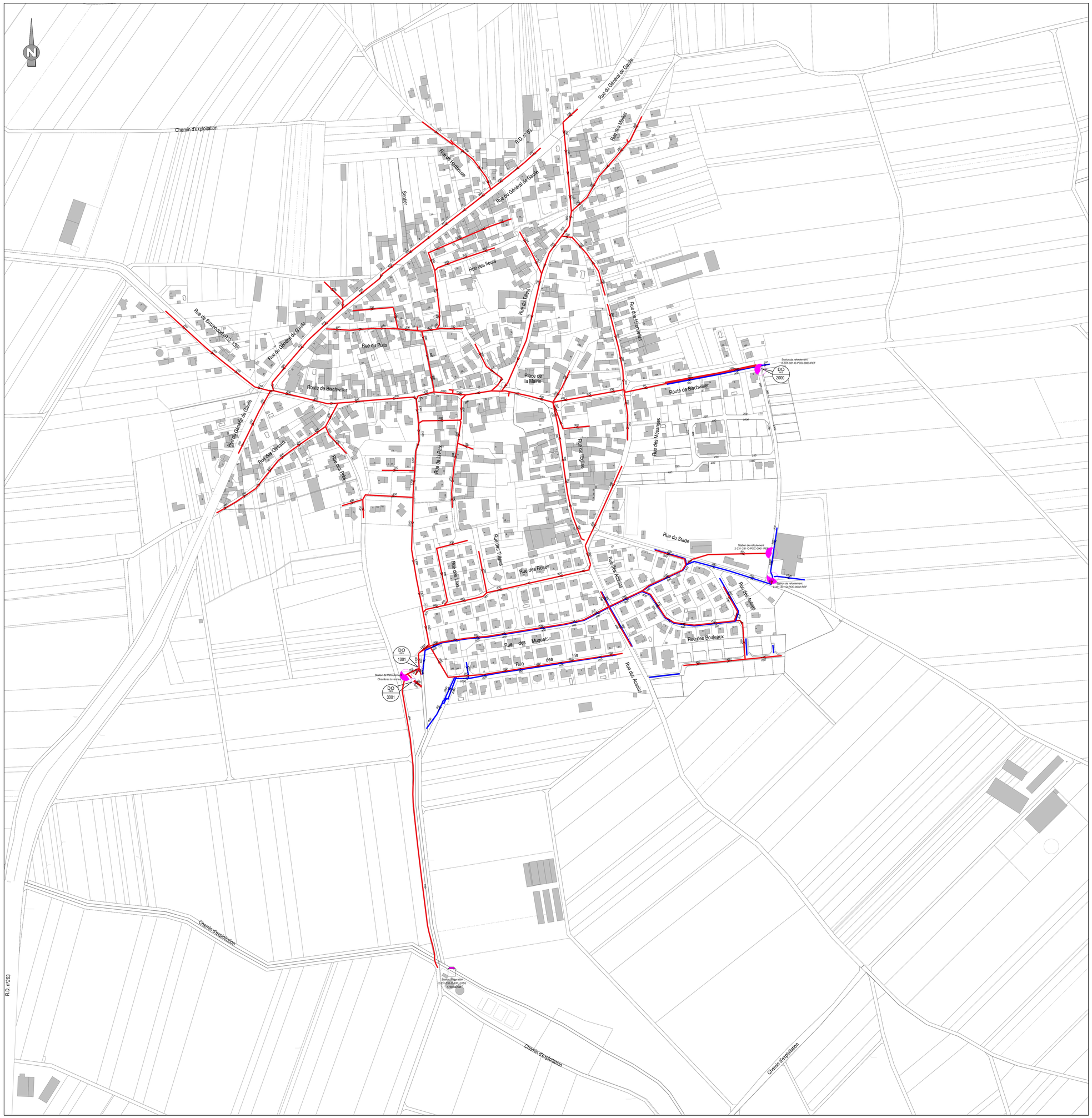

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Schweighouse-sur-Moder et Environs

Ohlungen

Réseau d'assainissement

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 24/02/2022
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

N

Rue des Sports
Rue du Sapin
Rue du Hêtre
Rue du Sapin
Imp. des Pompiers
Rue Principale
Rue des Lilas
Rue des Tilleuls
Rue du Moulin
Rue du Coteau
Rue du Pivert
Rue du Muguet
Rue du Moulin
Impasse des Violettes
Rue des Oseilles
Rue de la Source
Rue des Messanges
Rue du Rossignol
Rue des Hirondelles
Impasse du Pinson
Rue des Geais
Rue des Moulins
Impasse des Alouettes
Rue de l'Epervier
Rue de la Chapelle
Rue Principale
Rue de l'Eglise
Rue Kraemer Gassel
Rue de l'Ecole
Rue des Tailleurs
Imp. des Champs
Imp. des Jardins
Imp. de la Verne
Rue Principale
Rue de Wintershouse
Rue du Houblon
Rue Hubel
Imp. du Lierre
Rue du Sabot
Rue Sandbuehl
Route de Wintershouse
Rue de la Source
Rue de la Prairie
Rue Principale

DO 6001
DO 8001
DO 7001
DO 5001
DO 3001
DO 11001
DO 4001
DO 10001

2-725-359-D-PDC-0021-REF
Station de relèvement

Canalisation refoulement de 200 mm DI/EF en fonte/PEHD sur 1543m

PA002
Regard de mise en charge

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Région de Brumath

Olwisheim

Réseau d'assainissement

Création du plan : 27/12/2007
Mise à jour réseaux : 22/08/2023
Dessinateur : V. AMBOS

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de la Région de Brumath

Rottelsheim

Réseau d'assainissement

Création du plan : 10/12/1997
Mise à jour réseaux : 25/02/2022
Dessinateur : M. OTTMANN

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

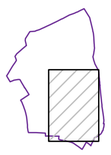

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

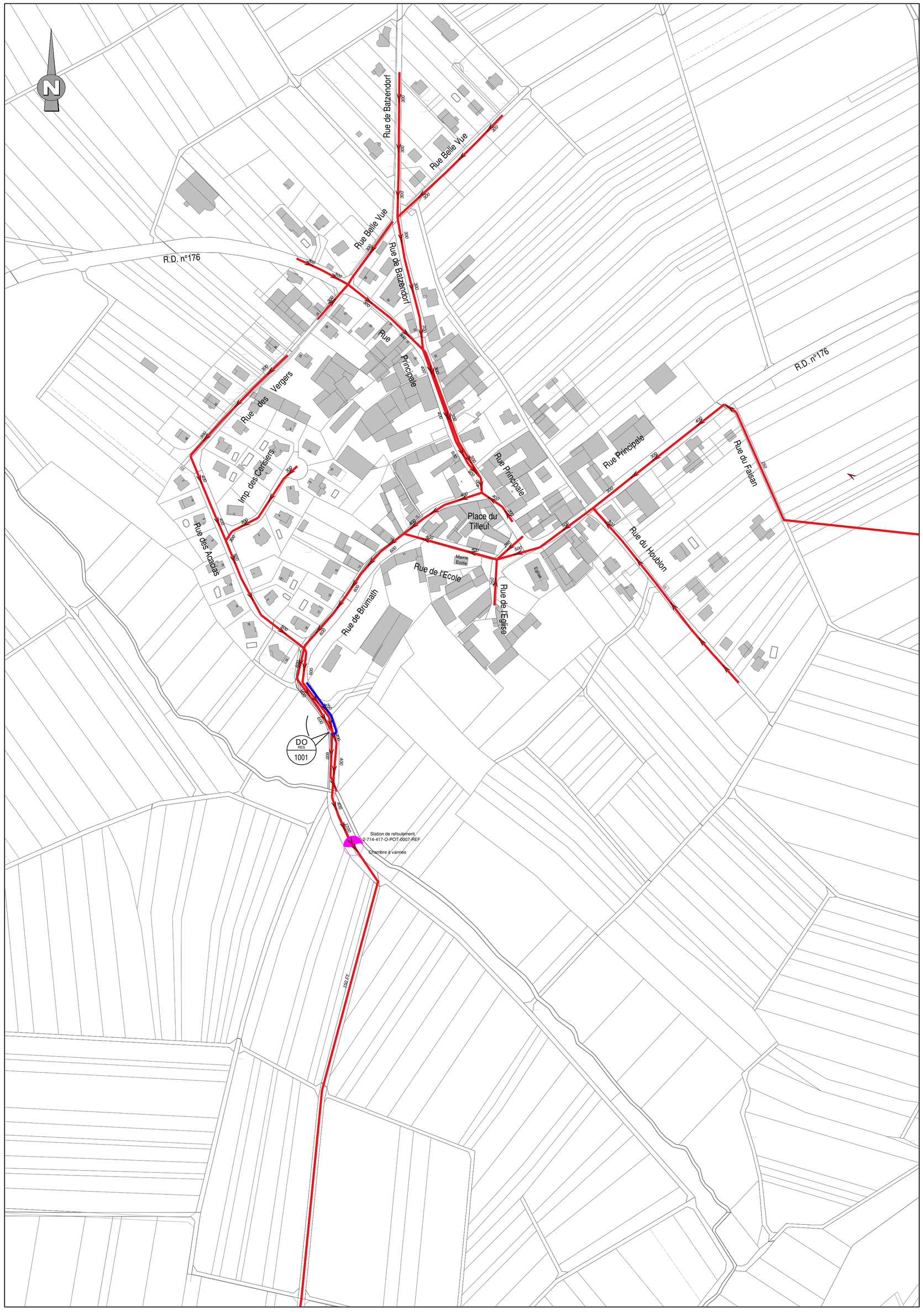

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tél. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Schweighouse-sur-Moder et Environs

Schweighouse-sur-Moder

Réseau d'assainissement

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 20/08/2013
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2016
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2016

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA.
SCAN25 : IGN Paris. - Reproduction interdite. - Licence n°5278

N

Rue de la Broyère
Rue des Roseaux
Rue des Rouliers
Rue Georges Clémenceau
Rue de la Balette
Rue de Flore
Rue du Moulin
Rue des Pensionnats
Rue des Ecoles
Rue Schaffhausen
Rue de la Bouverie
Rue des Maréchaux Juchers
Place des Romains
Rue des Jardins
Rue du Moulin
Rue Gretting
Rue Jaillet
Rue du Général de Gaulle
Rue du Maréchal Foch
Rue de la Gare
Rue du Général Koenig
Rue Victor Hugo
Cité Franck
Rue d'Olsheim
Rue des Mûres
Rue des Noyers
Rue Rhinberg
Rue des Chênes
Rue de Lauterbourg
Rue des Acacias
Rue des Cerisiers
Rue du Vallon
Rue de la Forêt
Rue Albert Schweitzer
Rue du Fort
Rue du Maréchal Leclerc
Impasse des Peupliers
Rue de la Poste
Rue Albert Kieffer
Rue du Moulin
Rue de la Scierie
Rue du Collège
Impasse du Prieuré
Rue du Général de Gaulle
Rue de la Mairie
Rue de la Scierie
Rue de la Fontaine
Rue de la Forêt
Rue de la Source
Rue du Ried
Rue de la Gare
Rue de Verrerhouse
Route de Niederbronn
Rue de la Forêt
Rue du Rhinberg
Rue du Maire
Rue Basse
Rue Principale
Rue Saint-Georges
Rue des Charpentiers
Rue du Faubourg
Rue des Menuisiers
Rue Etienbuch
Rue du Bouleau
Côté des Hauteurs
Rue des Tilleuls
Rue des Chênes
Rue du Refroué
Rue du Moulin
Rue du Verger
Rue du Cerisier
Rue du Rhinberg
Rue du Maire
Rue de Verrerhouse
Route de Niederbronn
Rue du Vallon
Rue du Maire
Rue du Moulin
Rue du Cerisier
Rue du Verger
Rue du Rhinberg
Rue du Maire
Rue de Verrerhouse
Route de Niederbronn
Rue du Vallon

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Schweighouse-sur-Moder et Environs

Schweighouse-sur-Moder

Zone Commerciale

Réseau d'assainissement

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 30/08/2023
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

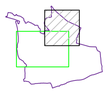

Planche : 2/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

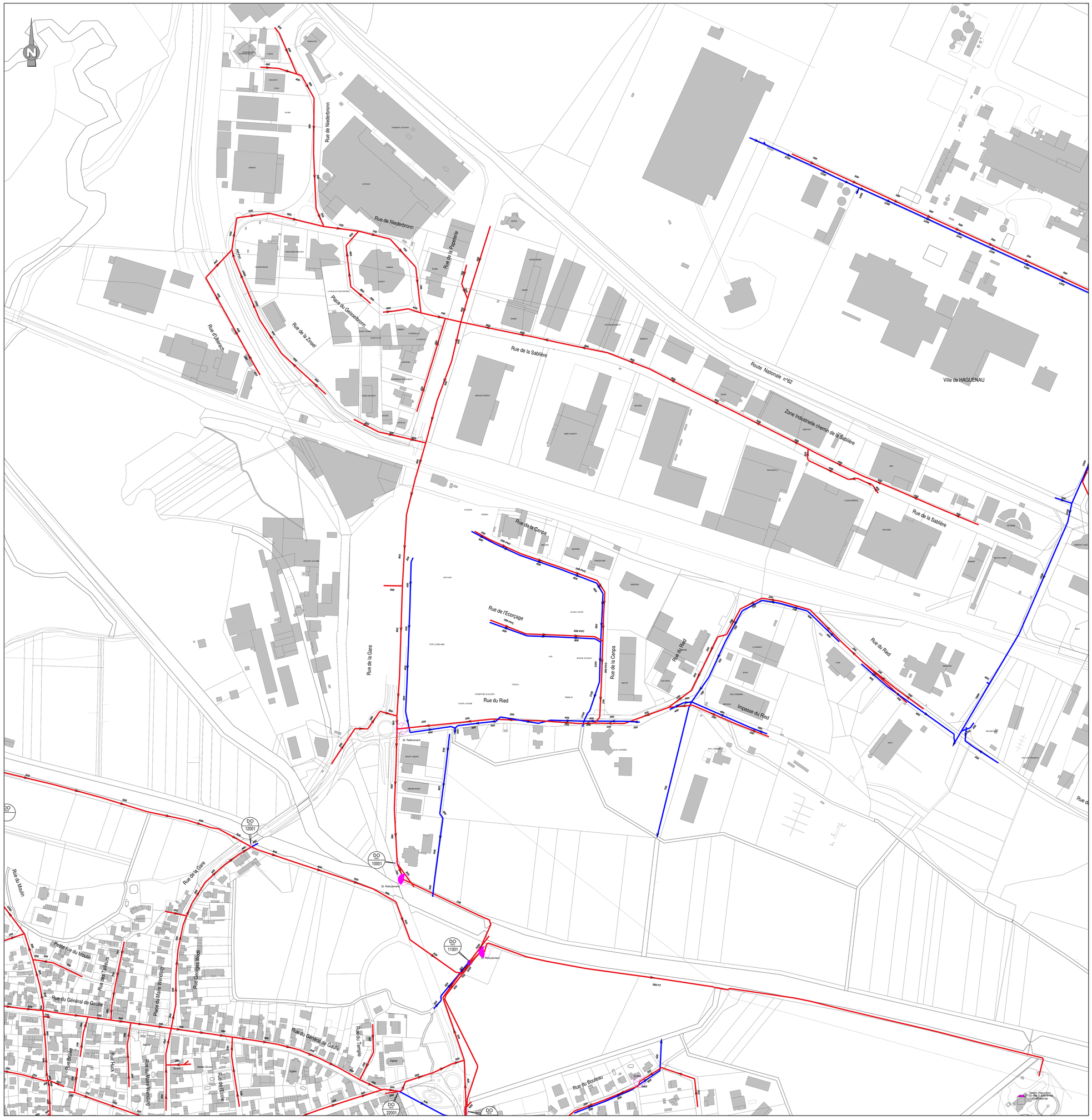

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Schweighouse-sur-Moder et Environs

Uhlwiller

Réseau d'assainissement

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 27/05/2024
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

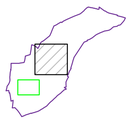

Planche : 1/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

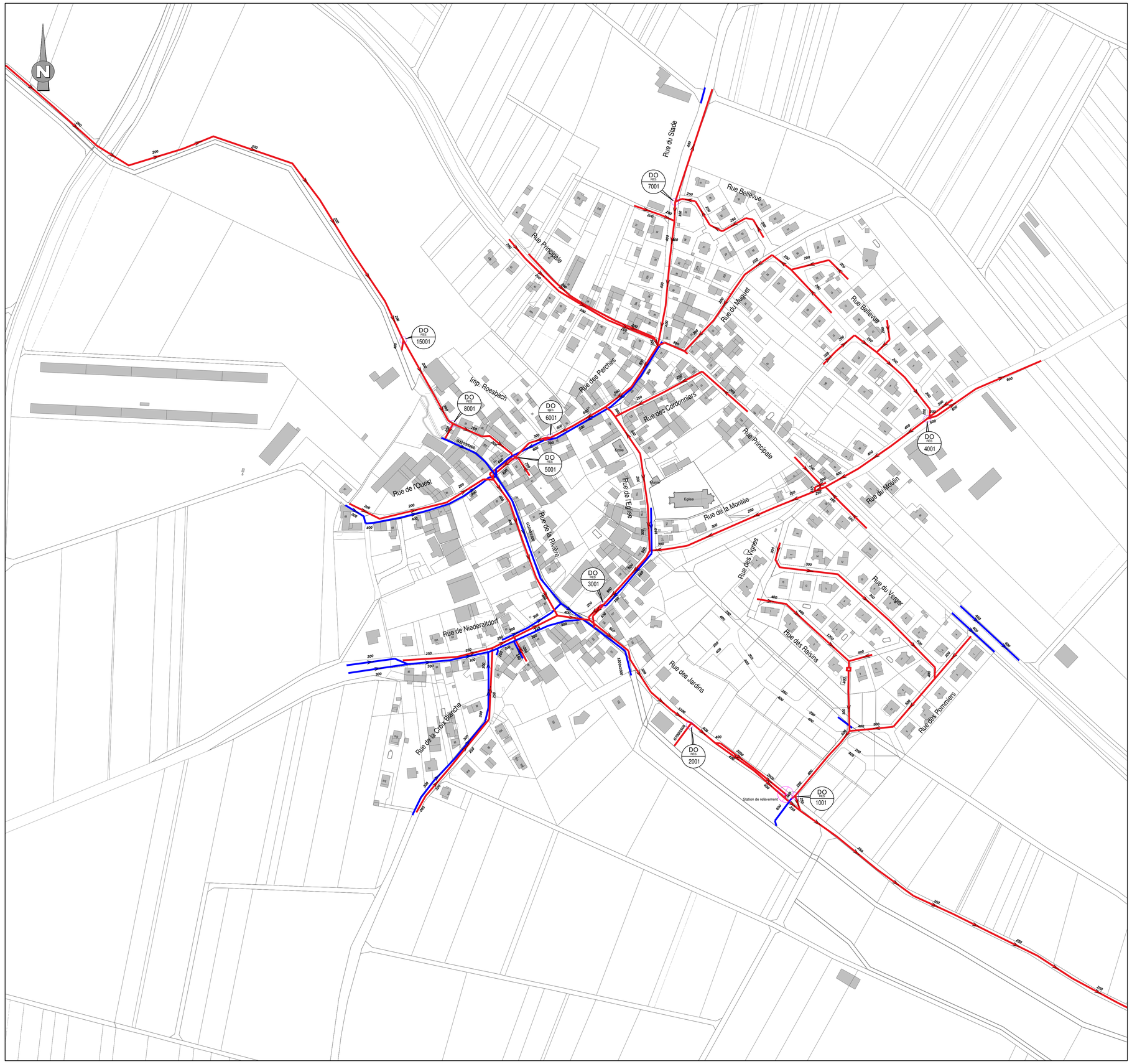

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Schweighouse-sur-Moder et Environs

Uhlwiller

Niederaltdorf

Réseau d'assainissement

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 27/05/2024
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

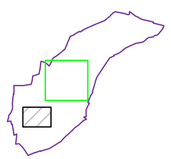

Planche : 2/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

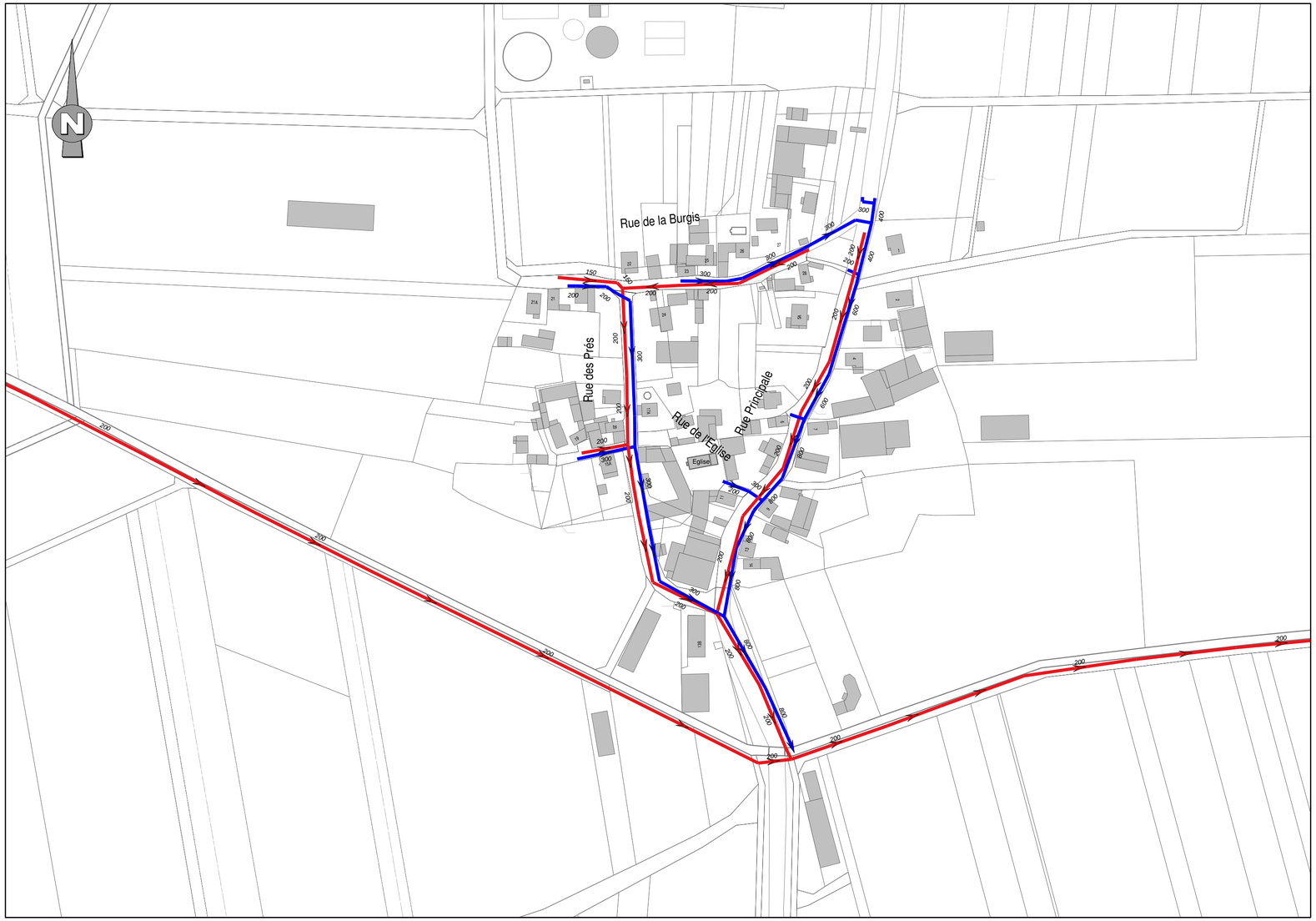

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Moder-Rothbach

Uhrwiller

Réseau d'assainissement

Création du plan : 19/08/2008
Mise à jour réseaux : 27/05/2021
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

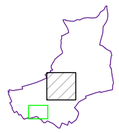

Planche : 1/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

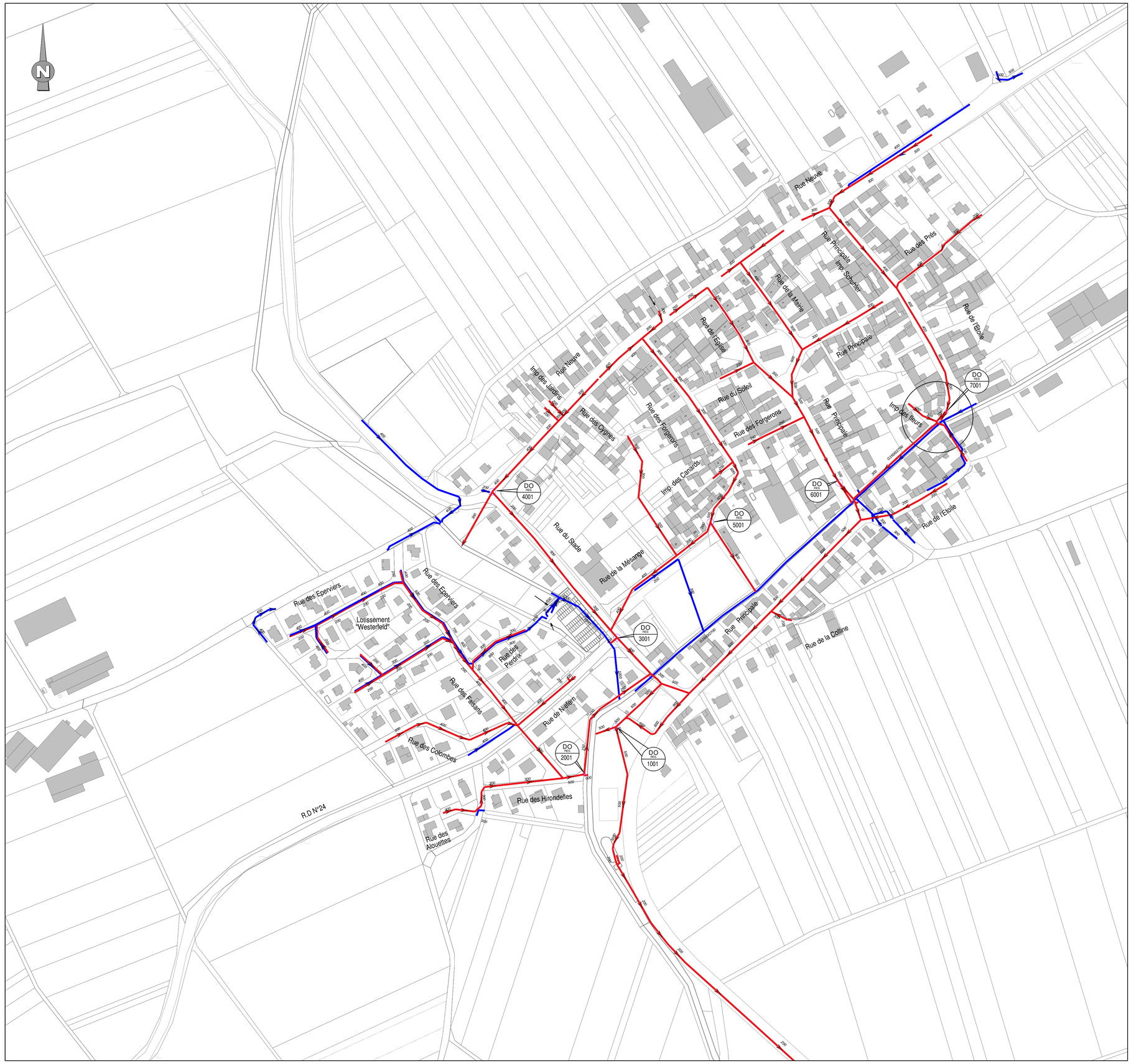

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Moder-Rothbach

Uhrwiller

Réseau d'assainissement

Création du plan : 19/08/2008
Mise à jour réseaux : 27/05/2021
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

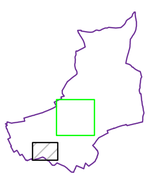

Planche : 2/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

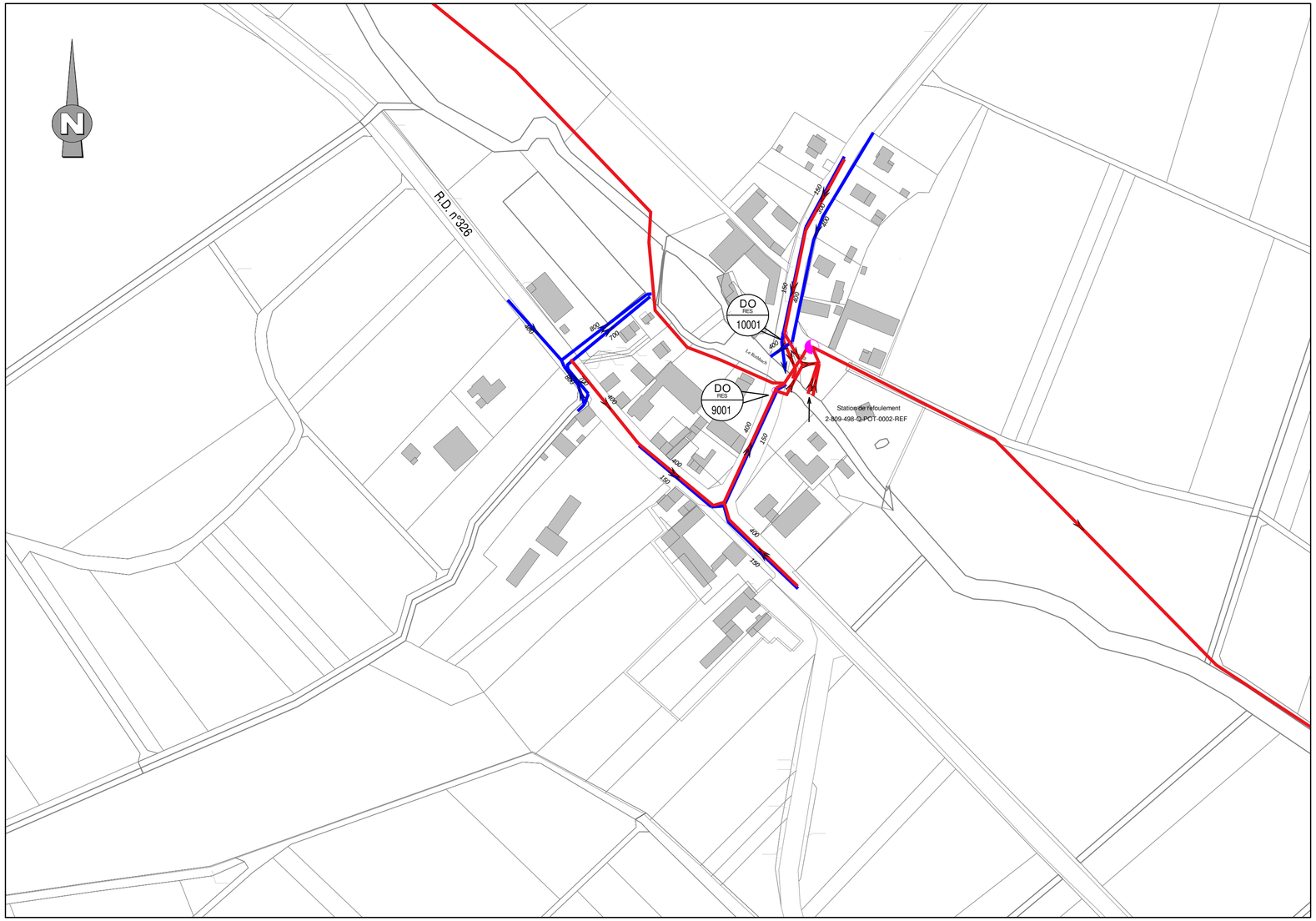

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tél. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre du Val de Moder

Val-de-Moder

Pfaffenhoffen

Réseau d'assainissement

Création du plan : 27/10/2001
Mise à jour réseaux : 13/06/2022
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2016
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2016

Tableau d'assemblage :

Planche : 1/1

Echelle : 1/ 2008

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCANCO - ION Paris - Reproduction interdite - Licence n °5278

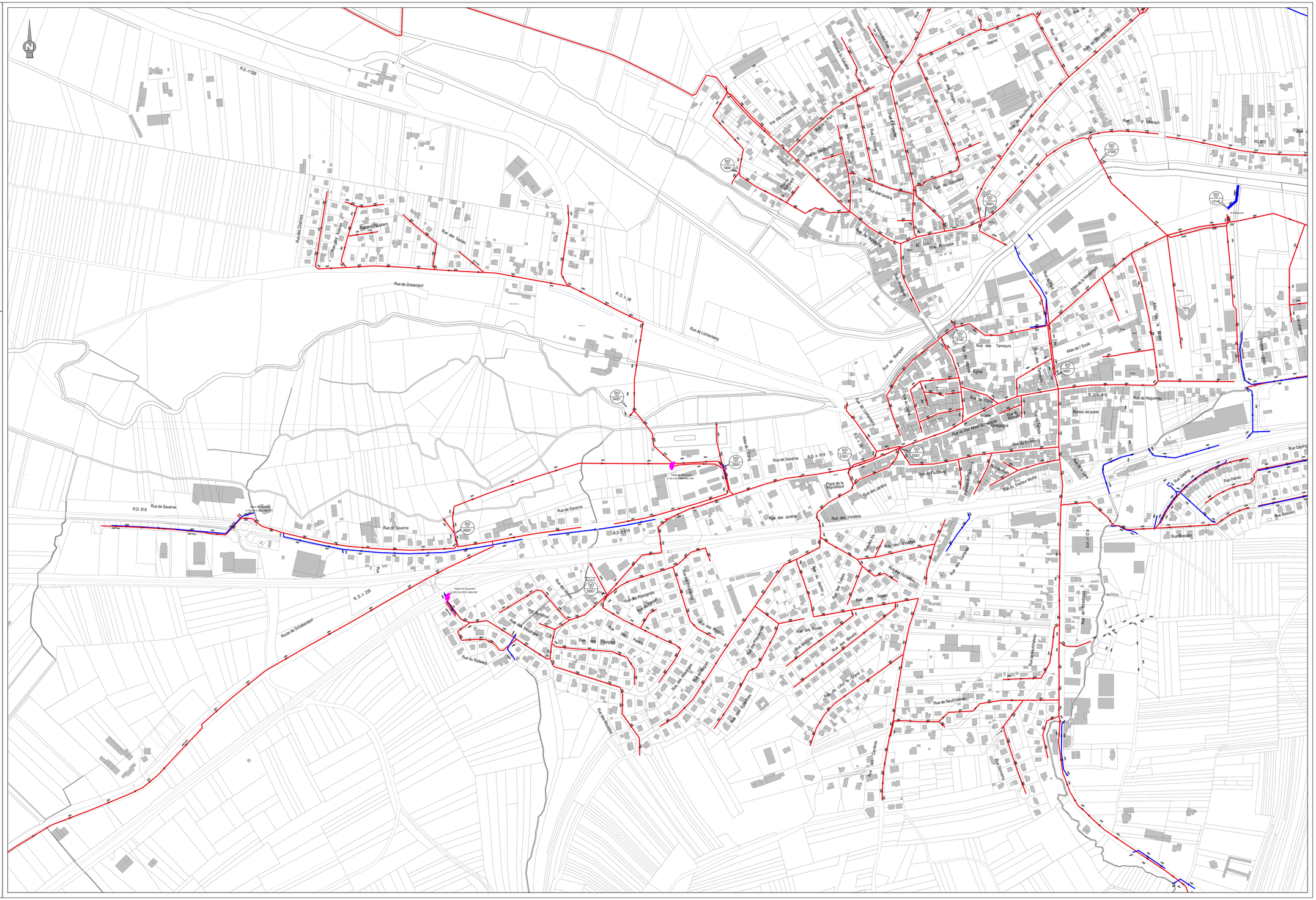
N
R.D. n°326
Rue des Chênes
Rue des Jardins
Rue des Saules
Rue du Lichtenberg
Rue de Zutzendorf
R.D. n 26
R.D. n 235
Route de Schalkendorf
Rue de Saverne
R.D. n 919
Rue du Rosselis
Rue des Mûriers
Rue des Cigognes
Rue des Peupliers
Rue des Roseaux
Rue des Sapins
Rue des Vergers
Rue des Tanneurs
Rue du Rempart
Rue du Moulin
Rue de la Poste
Rue Principale
Rue d'Uberach
Rue de Haguenau
Rue du Doc Albert Schweitzer
Rue du Fossé
Rue du Fort
Rue du Stade
Rue du Docteur Mollet
Rue des Violettes
Rue des Cerisiers
Rue des Pommiers
Rue des Noyers
Rue des Prunelles
Rue des Framboises
Rue des Groseilliers
Rue des Myrtilles
Rue des Cassis
Rue des Mirabelles
Rue des Reines Claudes
Rue des Abricots
Rue des Pêchers
Rue des Cerisiers
Rue des Pruniers
Rue des Noisetiers
Rue des Châtaigniers
Rue des Amandiers
Rue des Figuiers
Rue des Oliviers
Rue des Grenadiers
Rue des Palmiers
Rue des Bananiers
Rue des Ananas
Rue des Papayers
Rue des Manguiers
Rue des Litchis
Rue des Kiwis
Rue des Goyaviers
Rue des Avocatiers
Rue des Jacquiers
Rue des Durians
Rue des Corossols
Rue des Ramboutans
Rue des Longanes
Rue des Carambolas
Rue des Pamplemousses
Rue des Mangoustans
Rue des Tamarins
Rue des Kakis
Rue des Grenadilles
Rue des Fruits de la Passion
Rue des Goyaves
Rue des Papayes
Rue des Mangues
Rue des Bananes
Rue des Ananas

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre du Val de Moder

Val-de-Moder

La Walck

Réseau d'assainissement

Création du plan : 27/03/2001
Mise à jour réseaux : 13/06/2022
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

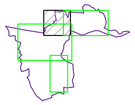

Planche : 2/4

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

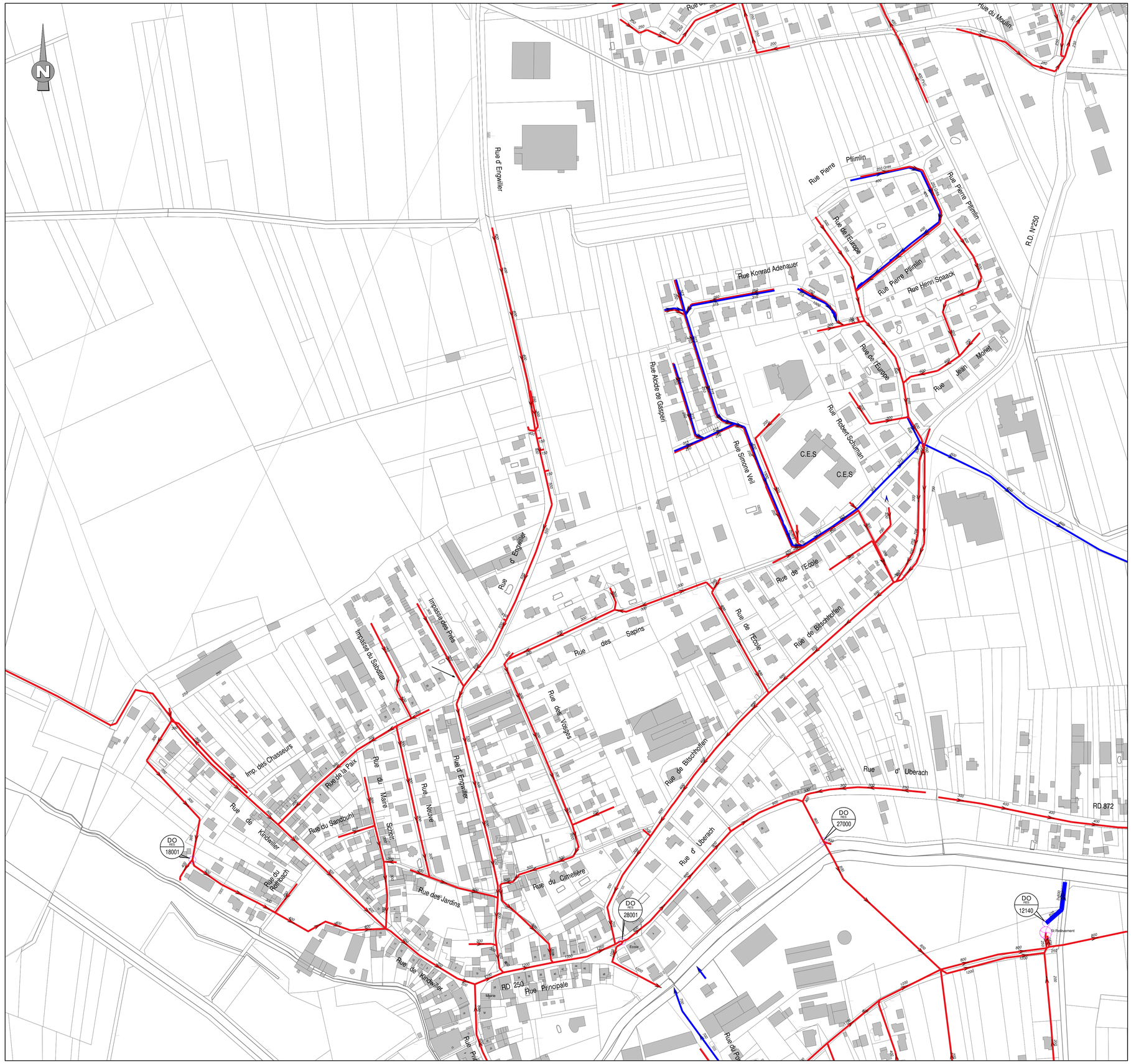
N
Rue d' Engwiller
Rue Pierre Pflimlin
Rue du Moulin
R.D. N°250
Rue Konrad Adenauer
Rue Henri Spaack
Rue de l'Europe
Rue Jean Monet
Rue Robert Schuman
Rue Simone Veil
Rue Alcide de Gasperi
C.E.S
Rue de l'Ecole
Rue de Bischtroffen
Rue des Sapins
Rue des Vosges
Rue d' Uberach
RD 872
Impasse des Prés
Impasse du Sabotier
Imp. des Chasseurs
Rue de la Paix
Rue du Maire Schorn
Rue Neuve
Rue du Sandbuhl
Rue des Kindwiller
Rue du Rombach
Rue des Jardins
Rue du Cimetière
RD 250
Rue Principale
Mairie
Ecole
St Rieth
St Rieth
St Rieth

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre du Val de Moder

Val-de-Moder

Uberach

Réseau d'assainissement

Création du plan : 27/03/2001
Mise à jour réseaux : 13/06/2022
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 3/4

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

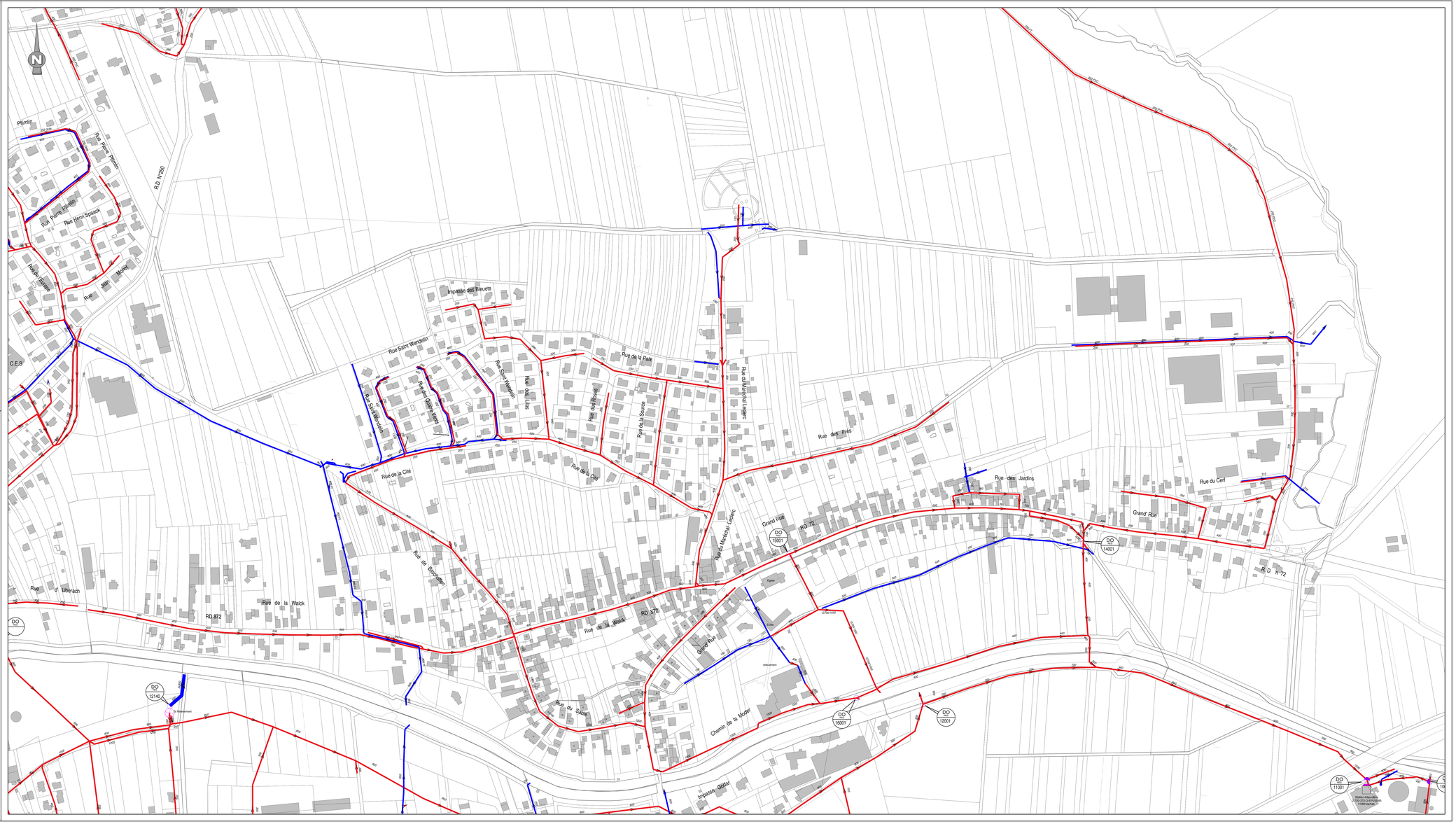

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Moder-Rothbach

Val-de-Moder

Ringeldorf

Réseau d'assainissement

Création du plan : 27/03/2001
Mise à jour réseaux : 13/06/2022
Dessinateur : E. EICHWALD

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

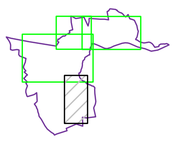

Planche : 4/4

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

DO
Reb
10001

Rue
Rue Valéry Giscard d'Estaing
Rue Valéry Giscard d'Estaing
Rue de la Forêt
RD n° 419
Rte de Brumath
Place publique
Mairie
Eoplo

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Mommenheim et Environs

Wahlenheim

Réseau d'assainissement

Création du plan : 04/12/2009
Mise à jour réseaux : 25/06/2020
Dessinateur : P. KLING

Légende PLU :
Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

Planche : 1 /1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Schweighouse-sur-Moder et Environs

Wintershouse

Réseau d'assainissement

Création du plan : 02/05/2013
Mise à jour réseaux : 02/05/2013
Dessinateur : D. GACKEL

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

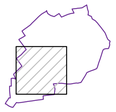

Planche : 1/1

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Mommenheim et Environs

Wittersheim

Réseau d'assainissement

Création du plan : 26/11/2009
Mise à jour réseaux : 19/08/2022
Dessinateur : A. PANTZER

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

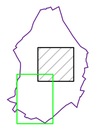

Planche : 1/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction interdite - Licence n°9278

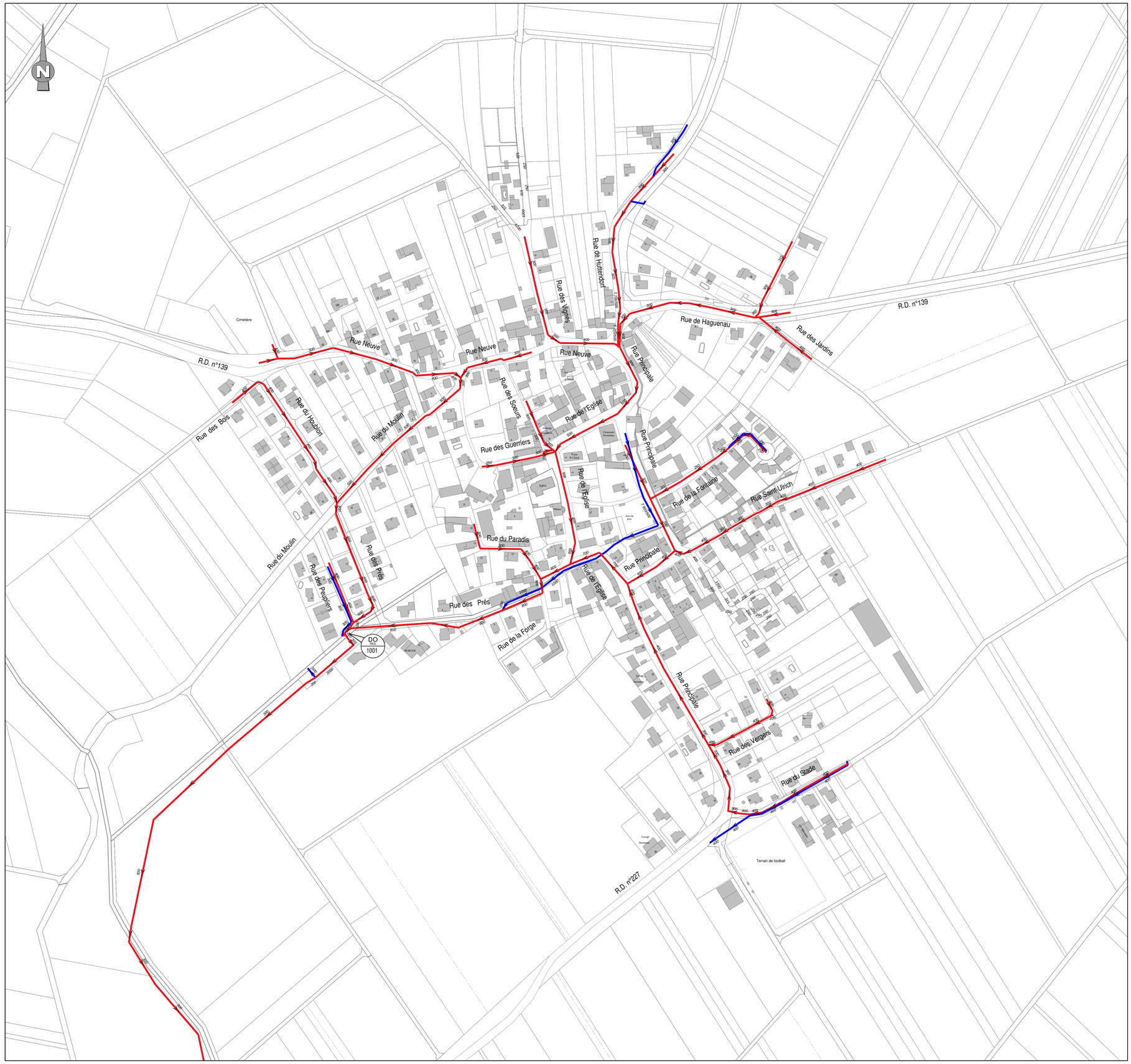

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 88 19 29 19
www.sdea.fr

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Périmètre de Mommenheim et Environs

Wittersheim

Secteur Gebolsheim

Réseau d'assainissement

Création du plan : 26/11/2009
Mise à jour réseaux : 19/08/2022
Dessinateur : A. PANTZER

Légende PLU :

Edition du plan le : 26/07/2024
sur la base du Plan de Zonage
reçu le : 16/07/2024

Tableau d'assemblage :

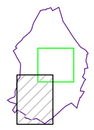

Planche : 2/2

Echelle : 1/ 2000

Légende :

- Réseau d'Eaux Usées
- Réseau d'Eaux Pluviales
- Station d'épuration
- Bassin d'orage
- Regard DO
- Station de refoulement
- Station de relèvement

Reproduction soumise à l'autorisation préalable du SDEA
SCAN25 - IGN Paris - Reproduction Interdite - Licence n°9278

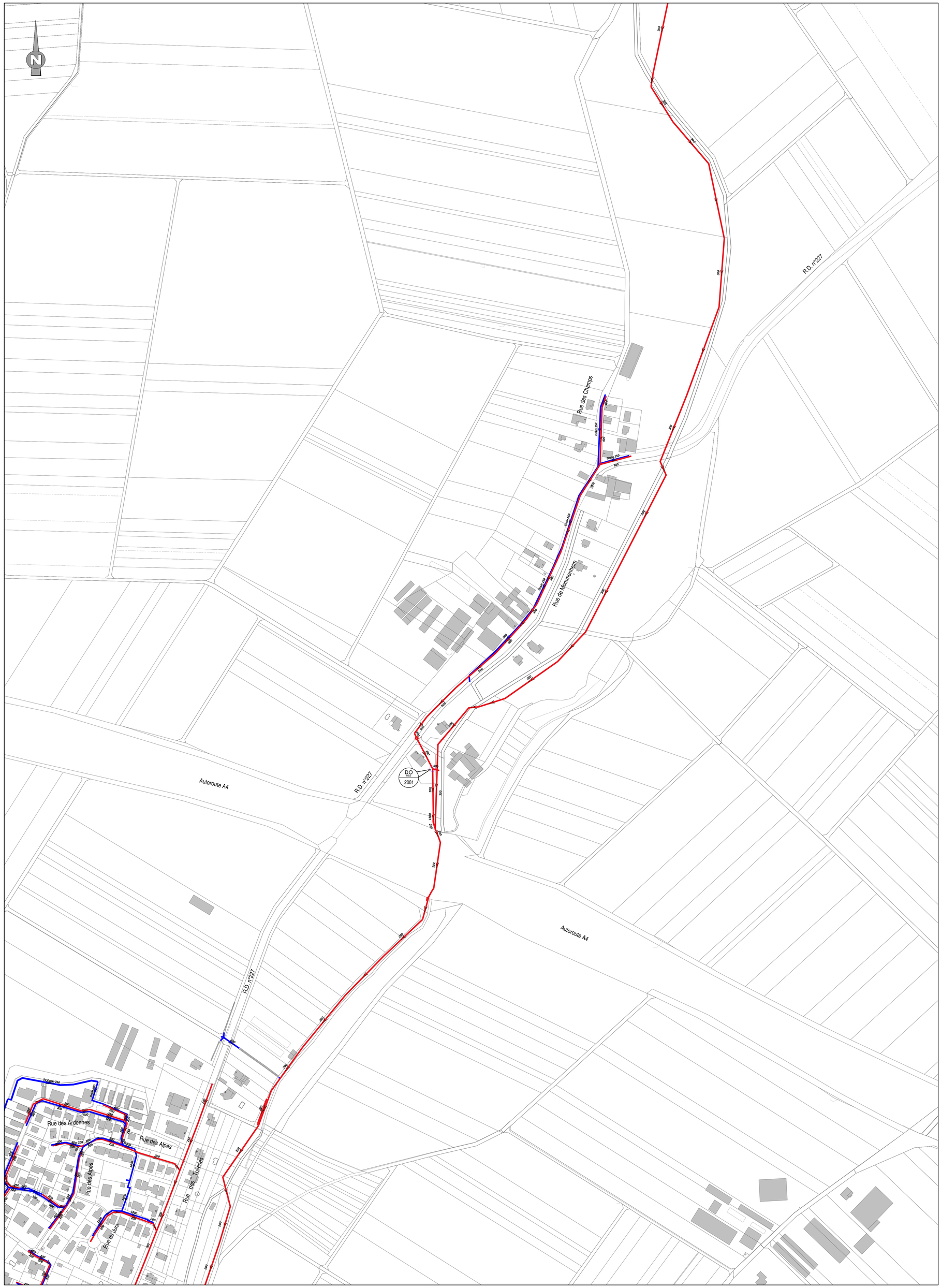

SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT
ALSACE MOSELLE
(ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 26-12-1958 MODIFIÉ)

KB/TZU 902.110 à 902.115

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE HAGUENAU

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Annexe Sanitaire
Assainissement

NOTE TECHNIQUE

1er envoi :	**Juillet 2024**	1ère phase
2ème envoi :	**Novembre 2024**	2ème phase

Espace Européen de l'Entreprise - Schiltigheim BP 10020 - 67013 STRASBOURG CEDEX
TÉLÉPHONE : 03.88.19.29.19 – TÉLÉCOPIE : 03.88.81.18.91
INTERNET : www.sdea.fr

SOMMAIRE

1. GÉNÉRALITÉS 5
1.1. Structure administrative 5
1.2. Domaine de compétences et d'intervention 6
2. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS 7
2.1. Système d'assainissement de la station d'épuration de Brumath 8
2.1.1. Le réseau intercommunal 8
2.1.2. Le réseau communal de Bernolsheim 8
2.1.3. Le réseau communal de Brumath 9
2.1.4. Le réseau communal de Krautwiller 11
2.1.5. Le réseau communal de Kriegsheim 11
2.1.6. Le réseau communal de Rottelsheim 11
2.1.7. Épuration 12
2.2. Système d'assainissement de la station d'épuration d'Olwisheim 12
2.2.1. Le réseau intercommunal 12
2.2.2. Le réseau communal de Bilwisheim 12
2.2.3. Le réseau communal de Donnenheim 13
2.2.4. Le réseau communal de Mittelschaeffolsheim 13
2.2.5. Le réseau communal d'Olwisheim 14
2.2.6. Épuration 14
2.3. Système d'assainissement de la station d'épuration de Niedermodern 14
2.3.1. Le réseau intercommunal 14
2.3.2. Le réseau communal d'Engwiller 15
2.3.3. Le réseau communal de Bitschhoffen 15
2.3.4. Le réseau communal d'Uhrwiller (Niefern) 16
2.3.5. Le réseau communal de Kindwiller 17
2.3.6. Le réseau communal de Niedermodern 18
2.3.7. Le réseau communal de Val de Moder 18
2.3.8. Épuration 21
2.4. Système d'assainissement de la station d'épuration de Mommenheim 21
2.4.1. Le réseau intercommunal 21
2.4.2. Le réseau communal de Hochstett 22
2.4.3. Le réseau communal de Mommenheim 22
2.4.4. Le réseau communal de Wahlenheim 23
2.4.5. Le réseau communal de Wittersheim (Gebolsheim) 24
2.4.6. Épuration 25
2.5. Système d'assainissement de la station d'épuration de Schweighouse sur Moder 25
2.5.1. Le réseau intercommunal 25
2.5.2. Le réseau communal de Batzendorf 26
2.5.3. Le réseau communal de Berstheim 26
2.5.4. Le réseau communal de Dauendorf (Neubourg) 27
2.5.1. Le réseau communal de Huttendorf 28
2.5.1. Le réseau communal de Morschwiller 28
2.5.1. Le réseau communal de Ohlungen (Keffendorf) 28
2.5.2. Le réseau communal de Schweighouse sur Moder 30
2.5.3. Le réseau communal de Uhlwiller (Niederaltdorf) 31
2.5.4. Le réseau communal de Wintershouse 32
2.5.5. Épuration 32
2.6. Système d'assainissement de la station d'épuration de Niederschaeffolsheim 33

2.6.1. Le réseau intercommunal 33
2.6.2. Le réseau communal de Niederschaeffolsheim 33
2.6.3. Épuration 33
3. PÉRIMÈTRES RÉGLEMENTAIRES 34
3.1. Zonage d'assainissement 34
3.2. Périmètres de protection des captages d'eau potable 35
4. PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET PERSPECTIVES 43
4.1. Systèmes d'assainissement des stations d'épuration de Brumath et d'Olwisheim 43
4.1.1. Systèmes d'assainissement de la station d'épuration de Brumath 43
4.1.2. Systèmes d'assainissement de la station d'épuration d'Olwisheim 45
4.2. Système d'assainissement de la station d'épuration de Niedermodern 45
4.3. Système d'assainissement de la station d'épuration de Mommenheim 46
4.4. Système d'assainissement de la station d'épuration de Schweighouse sur Moder 48
4.5. Système d'assainissement de la station d'épuration de Niederschaeffolsheim 50
5. RACCORDEMENT AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT DES ZONES D'EXTENSION FUTURE 51
5.1. Principe général de gestion des eaux pluviales 51
5.2. Desserte des zones U (zones urbanisées) 52
5.3. Desserte des zones AC (zone agricole constructible) 52
5.4. Desserte des zones N (zone naturelle) 52
5.5. Desserte des zones d'extension de Batzendorf 53
5.5.1. Zone IAUa au nord de la commune (rue des Jacinthes) 53
5.5.1. Zone IAUXd à l'est de la commune (rues de Harthouse et Principale) 53
5.5.2. Zone IAUa au centre de la commune (rue des Jacinthes) 53
5.6. Desserte des zones d'extension de Brumath 53
5.6.1. Zone IIAU au sud de la commune (rue de Kilstett) 53
5.7. Desserte des zones d'extension de Dauendorf 54
5.7.1. Zone IAU au sud de la commune (rue des Faisans) 54
5.8. Desserte des zones d'extension de Donnenheim 54
5.8.1. Zone IAU au sud de la commune (rue des Oies) 54
5.9. Desserte des zones d'extension de Huttendorf 54
5.9.1. Zone IAU au centre de la commune (route de Brumath) 54
5.10. Desserte des zones d'extension de Kriegsheim 54
5.10.1. Zone IAUa au sud de la commune (rue des Prés) 54
5.11. Desserte des zones d'extension de Mommenheim 55
5.11.1. Zone IAU au nord-ouest de la commune (Rue des Cévennes) 55
5.11.2. Zone IAU au nord de la commune (rue des Romains) 55
5.11.3. Zone IAU au nord-est de la commune (rue des Bleuets) 55
5.12. Desserte des zones d'extension de Niedermodern 55
5.12.1. Zone IAUXa à l'ouest dans la zone d'activité (rue de la Source) 55
5.13. Desserte des zones d'extension de Rottelsheim 55

5.13.1. Zone IAUa au sud-est de la commune (rue du Faisan).....55
5.14. Desserte des zones d'extension de Schweighouse-sur-Moder 56
5.14.1. Zone IAU à l'ouest de la commune (rue des Fougères).....56
5.14.1. Zone IAU au sud-est de la commune (rue des Menuisiers) 56
5.15. Desserte des zones d'extension de Wintershouse.....56
5.15.1. Zone IAUa au centre de la commune (rue des Houblons) 56
6. ESTIMATION DES OUVRAGES A RÉALISER 56
6.1. Loi Urbanisme et Habitat.....56
6.2. Détail estimatif 57
7. CONCLUSION 58

1. GÉNÉRALITÉS

1.1. Structure administrative

La gestion des installations d'assainissement des communes adhérentes à la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) décrites dans ce document est assurée par plusieurs entités administratives.

L'ensemble des systèmes d'assainissement de ces entités est géré par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA), par le biais des Périmètres de la Région de Brumath, de Moder-Rothbach, de Mommenheim et Environs, de Schweighouse sur Moder et Environs, du Val de Moder et de Niederschaeffolsheim.

Le territoire couvert par ces entités administratives ne coïncide pas exactement avec les contours de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, certaines communes n'en font pas partie.

Maître d'ouvrage des installations d'assainissement	Communes [1]	Population [2]
SDEA – Périmètre de la Région de Brumath	**Bernolsheim** **Bilwisheim** **Brumath** **Donnenheim** **Krautwiller** **Kriegsheim** **Mittelschaeffolsheim** **Olwisheim** **Rottelsheim** *Wingersheim les Quatre Bans (Gingsheim, Hohatzenheim, Mittelhausen, Wingersheim)*	16 661
SDEA – Périmètre de Moder-Rothbach	**Bitschhoffen** **Engwiller** **Kindwiller** *Schalkendorf* **Uhrwiller (Niefern)**	7 753
SDEA – Périmètre de Mommenheim et Environs	*Alteckendorf* *Buswiller* *Ettendorf* **Hochstett** *Minversheim* **Mommenheim** *Ringendorf* **Wahlenheim** **Wittersheim (Gebolsheim)**	7 131

[1] En italique communes hors Communauté d'Agglomération de Haguenau
[2] Population totale au dernier recensement

Maître d'ouvrage des installations d'assainissement	Communes [1]	Population [2]
SDEA – Périmètre de Schweighouse sur Moder et Environs	**Batzendorf** **Berstheim** **Dauendorf (Neubourg)** *Grassendorf* **Huttendorf** **Morschwiller** **Ohlungen (Keffendorf)** **Schweighouse Sur Moder** **Uhlwiller (Niederaltdorf)** **Wintershouse**	12 372
SDEA – Périmètre du Val de Moder	**Niedermodern** **Val de Moder (Pfaffenhoffen, Ringeldorf, Uberach, La Walck)**	5 994
SDEA – Périmètre de Niederschaeffolsheim	**Niederschaeffolsheim**	1 366

1.2. Domaine de compétences et d'intervention

Entre 2008 et 2020, les communes de la Communauté d'Agglomération de Haguenau précitées ont progressivement transféré la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de leurs ouvrages de collecte, de transport et de traitement au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle.

Par ce transfert de compétence, elles sont devenues SDEA – Périmètres de la Région de Brumath, de Moder-Rothbach, de Mommenheim et Environs, de Schweighouse sur Moder et Environs, du Val de Moder et de Niederschaeffolsheim conservant ainsi le découpage territorial des systèmes d'assainissement.

Dans le cadre de ses compétences, le SDEA assure aussi bien l'exploitation des installations que les investissements nouveaux qui s'avèrent nécessaires.

Outre ces missions, le SDEA assure également un service de permanence qui peut intervenir à tout moment, en cas d'incident, sur l'ensemble des ouvrages de collecte, de transport et de traitement.

2. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

Les communes de la CAH sont desservies par un réseau d'assainissement collectif et les effluents collectés sont traités par 6 stations d'épuration.

Maître d'ouvrage	Système d'assainissement	Communes raccordées [3]	Caractéristiques
SDEA – Périmètre de la Région de Brumath	Station d'épuration de Brumath	**Brumath** **Bernolsheim** **Krautwiller** **Kriegsheim** **Rottelsheim**	Capacité : 21 000 EH [4] Mise en service : 2003
SDEA – Périmètre de la Région de Brumath	Station d'épuration d'Olwisheim	**Bilwisheim** **Donnenheim** **Mittelschaeffolsheim** **Rottelsheim** *Wingersheim les Quatre Bans (Hohatzenheim, Mittelhausen, Wingersheim)*	Capacité : 5 200 EH Mise en service : 2011
SDEA – Périmètre de Moder-Rothbach	Station d'épuration de Niedermodern	**Bitschhoffen** **Engwiller** **Kindwiller** *Schalkendorf* **Uhrwiller (Niefern)**	Capacité : 11 000 EH Mise en service : 1994
SDEA – Périmètre du Val de Moder		**Niedermodern** **Val de Moder**	
SDEA – Périmètre de Mommenheim et Environs	Station d'épuration de Mommenheim	*Alteckendorf* *Buswiller* *Ettendorf* **Hochstett** *Minversheim* **Mommenheim** *Ringendorf* **Wahlenheim** **Wittersheim (Gebolsheim)**	Capacité : 6 000 EH Mise en service : 1997
SDEA – Périmètre de Schweighouse sur Moder et Environs	Station d'épuration de Schweighouse sur Moder	**Batzendorf** **Berstheim** **Dauendorf (Neubourg)** *Grassendorf* **Huttendorf** **Morschwiller** **Ohlungen (Keffendorf)** **Schweighouse Sur Moder** **Uhlwiller (Niederaltdorf)** **Wintershouse**	Capacité : 20 000 EH Mise en service : 2001
SDEA – Périmètre de Niederschaeffolsheim	Station d'épuration de Niederschaeffolsheim	**Niederschaeffolsheim**	Capacité : 1 750 EH Mise en service : 2012

[3] En italique communes hors Communauté d'Agglomération de Haguenau
[4] EH : Équivalents-Habitants

Dans un souci de clarté des explications, les installations d'assainissement de ces communes seront décrites par secteur de collecte et de transport menant chacun vers une station d'épuration et appelé système d'assainissement.

De plus, différents ouvrages composent les réseaux d'assainissement. Afin de limiter les répétions, leur rôle est détaillé ci-après.

- Déversoir d'orage : ouvrage permettant de délester le réseau d'assainissement lors d'épisodes pluvieux par déversement vers le milieu naturel (fossé, cours d'eau…) les débits excédentaires des effluents collectés (eaux usées et pluviales).
- Bassin de pollution : ouvrage en béton armé ou de type conduite(s) surdimensionnée(s) permettant de stocker les premiers flux de rinçage des réseaux d'assainissement lors d'épisodes pluvieux avant de les réinjecter progressivement au terme des évènements dans les réseaux d'assainissement pour être traités à la station d'épuration, limitant ainsi l'impact des déversements depuis les déversoirs d'orage sur le milieu naturel.

Afin de faciliter la compréhension des descriptions des systèmes d'assainissement, les ouvrages suivants ne sont pas évoqués dans ce document.

- Ouvrages de rétention : dédiés au stockage temporaire des eaux pluviales, ils complètent les réseaux de collecte, notamment lors de la viabilisation des nouveaux lotissements.
- Ouvrages de régulation de débits : principalement implantés à l'aval des communes, ils garantissent le bon fonctionnement hydraulique des réseaux intercommunaux en y évitant les débordements et des stations d'épuration en ne laissant transiter uniquement des débits qui soient en adéquation avec leurs capacités de traitement.

Les plans généraux des installations intercommunales décrites sont joints en annexes.

2.1. Système d'assainissement de la station d'épuration de Brumath

Maître d'ouvrage : SDEA – Périmètre de la Région de Brumath

Communes raccordées (CAH) : Brumath, Bernolsheim, Krautwiller, Kriegsheim, Rottelsheim

2.1.1. Le réseau intercommunal

Le réseau intercommunal est composé de quatre branches qui rejoignent le réseau communal de Brumath en amont de la station d'épuration :

- Deux branches, au nord de Brumath, desservent Bernolsheim pour l'une et Kriegsheim et Rottelsheim pour l'autre. Elles sont au départ sous pression au moyen de conduites de diamètres Ø 150 et 200 mm puis s'écoulent gravitairement au moyen d'une conduite de diamètre Ø 200 mm pour rejoindre le réseau communal de Brumath ;
- Une troisième branche collecte les effluents de Krautwiller et rejoint gravitairement le réseau communal de Brumath par l'est au moyen de conduites de diamètres Ø 250 et 300 mm ;
- Enfin, une dernière branche de diamètre Ø 150 mm refoule les effluents de la Zone Artisanale Sud de Brumath jusqu'au collecteur communal gravitaire en amont de la station d'épuration de Brumath.

2.1.2. Le réseau communal de Bernolsheim

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement du nord vers le sud-ouest et s'organise autour d'une branche principale évoluant de diamètres Ø 300 à 1 100 mm cheminant au niveau des rues Principale et des Vignes pour rejoindre une station de refoulement à l'extrémité ouest de cette même rue. Les autres rues de la commune sont drainées par des collecteurs raccordés sur cette branche principale.

Notons le busage d'un fossé parcourant la rue de la Chapelle. De plus, la rue des Vergers est desservie par un réseau de type séparatif avec comme exutoire du réseau d'eaux pluviales le fossé busé. Enfin, un réseau de drainage parcourt la rue Principale avec comme exutoire ce même fossé.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent un fossé :

- Le déversoir d'orage DO 1001 situé rue des Vignes ;
- Le déversoir d'orage DO 2001 situé rue des Vignes ;
- Le déversoir d'orage DO 3001 situé rue des Mirabelliers.

De plus, quatre bassins de pollution permettent de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux :

- Les bassins de pollution de 100 et 18 m³, rue des Vignes ;
- Le bassin de pollution de 80 m³, rue des Mirabelliers ;
- Le bassin de pollution de 40 m³, rue de Wahlenheim.

Enfin, la partie ouest de la zone industrielle de Brumath est située sur le ban communal de Bernolsheim et raccordée sur le réseau intercommunal entre Bernolsheim et Brumath. Les eaux pluviales de la zone sont gérées de manière séparative.

2.1.3. Le réseau communal de Brumath

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire s'organise autour de deux secteurs situés de part et d'autre de la Zorn qui s'écoule gravitairement vers ce cours d'eau.

Les conduites du réseau d'assainissement du secteur au nord de la Zorn, situé sur les grands axes (rue du Général de gaulle, rue du Général Leclerc...) ont des diamètres importants et permettent le transit d'une grande partie des effluents du secteur.

Ce secteur se décompose en trois sous-secteurs.

La régulation des débits dans le réseau du premier sous-secteur, situé à l'ouest de la rue du Général de Gaulle, repose sur le fonctionnement de quatre déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent la Zorn :

- Le déversoir d'orage DO 2001 situé rue du Général Duport ;
- Le déversoir d'orage DO 3001 situé rue de la Rivière ;
- Le déversoir d'orage DO 4001 situé rue de l'Angle ;
- Le déversoir d'orage DO 5001 situé rue des Roses.

De plus, cinq bassins de pollution permettent de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux :

- Le bassin de pollution de 2 700 m³ situé rue de la Scierie ;
- Le bassin de pollution de 47 m³ situé rue Julien ;
- Les bassins de pollution de 73 et 135 m³ situé rue Prosper Mérimée ;
- Le bassin de pollution de 305 m³ situé rue André Malraux.

La régulation des débits dans le réseau du deuxième sous-secteur, situé entre la rue du Général de Gaulle et les rues des Romains et des Jardiniers, repose sur le fonctionnement de cinq déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent également la Zorn :

- Le déversoir d'orage DO 6001 situé rue de la Zorn ;
- Le déversoir d'orage DO 7001 situé rue Gustave Stoskopf ;

- Le déversoir d'orage DO 8001 situé avenue de Strasbourg ;
- Le déversoir d'orage DO 9001 situé rue Sandgarten ;
- Le déversoir d'orage DO 10001 situé rue du Cygne ;
- Le déversoir d'orage DO 16001 situé rue de Geudertheim ;
- Le déversoir d'orage DO 24001 situé rue Basse.

À l'instar du premier sous-secteur, trois bassins de pollution permettent de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux :

- Le bassin de pollution de 490 m³ situé rue Auguste Renoir ;
- Le bassin de pollution de 850 m³ situé rue Edouard Manet ;
- Le bassin de pollution de 4 000 m³ situé rue Victor Fischer.

La régulation des débits dans le réseau du troisième sous-secteur, correspondant à l'est de la commune, repose sur le fonctionnement d'un déversoir d'orage dont les débits déversés rejoignent la Zorn :

- Le déversoir d'orage DO 17001 situé rue de la Garance.

Ce sous-secteur n'est pas équipé de bassin de pollution.

Ces trois sous-secteurs sont toutefois interconnectés par des maillages du réseau d'assainissement.

Les effluents de ces trois sous-secteurs transitent en rive droite de la Zorn au moyen de quatre siphons et rejoignent la conduite de diamètres Ø 500 à 1 100 mm parcourant la rue de l'Abattoir jusqu'à la station d'épuration.

Le secteur sud de la commune correspond au quartier Stephansfeld et peut être scindé en deux sous-secteurs.

Un premier sous-secteur correspond à l'extrémité nord de la rue de Strasbourg. Le réseau d'assainissement de ce sous-secteur aboutit rue de l'Abattoir et les effluents sont acheminés à la station d'épuration de Brumath avec l'ensemble des effluents de la commune.

La régulation des débits dans le réseau de ce sous-secteur repose sur le fonctionnement de deux déversoirs d'orage :

- Le déversoir d'orage DO 21001 situé avenue de Strasbourg dont les débits déversés rejoignent la Neumattgraben ;
- Le déversoir d'orage DO 19001 situé rue de l'Abattoir dont les débits déversés rejoignent la Zorn.

Le deuxième sous-secteur correspond au sud du quartier Stephansfeld. Les effluents collectés sont dirigés vers une station de refoulement, qui permet leur transit jusqu'à la conduite parcourant la rue de l'Abattoir. Ce refoulement permet le passage de deux petits cours d'eau que sont le Schlohengraben et le Neumattgraben.

La régulation des débits dans le réseau de ce sous-secteur repose sur le fonctionnement d'un déversoir d'orage dont les débits déversés rejoignent un fossé affluent du Neumattgraben :

- Les déversoirs d'orage DO 22001 et DO 23001 situés rue Hoerterweg.

Notons que le réseau d'assainissement de type unitaire est doublé de collecteurs d'eaux pluviales au niveau des rues de la Division Leclerc, des Roses, Basse, de Strasbourg, des Prés et Alexandre Millerand. Ces collecteurs d'eaux pluviales ont été mis en place, soit pour déconnecter des entrées de bassins versants extérieurs, soit pour permettre l'évacuation de certaines décharges de déversoirs d'orage.

Notons également que les effluents des autres communes du système d'assainissement transitent par le réseau de collecte de Brumath.

2.1.4. Le réseau communal de Krautwiller

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement d'ouest en est en débutant par deux branches de diamètre Ø 400 mm au niveau des rues des Champs et du Chêne/de Wingersheim qui se rejoignent au croisement de ces mêmes rues. Une conduite de diamètres Ø 500 à 700 mm parcourt alors les rues de Wingersheim et de l'École et collecte au passage les rues du Temple et des Bergers ainsi que la Route de la Douane et de la place de la République.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement du déversoir d'orage DO 1001 situé à l'extrémité ouest de la rue de l'École et dont les débits déversés rejoignent un fossé affluent de la Zorn.

Notons que les bâtiments du Moulin des Moines, situés à l'est du ban communal, ne sont pas desservis par le réseau d'assainissement communal.

Les eaux pluviales de la rue du Chêne sont gérées par des tranchés d'infiltration avec un trop-plein vers un fossé en longeant la rue de Wingersheim (Route Départementale 58).

2.1.5. Le réseau communal de Kriegsheim

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement du nord-ouest vers le sud-est et s'organise autour de deux branches principales pour acheminer les effluents vers la station de refoulement située à l'extrémité est de la Grand'Rue.

Une première branche de diamètres Ø 300 à Ø 700 mm collecte les effluents de la rue du Générale de Gaulle (Route Départementale 263) et des rues situées à l'ouest, puis après avoir parcouru la rue du Houblon, collecte les effluents des rues des Sources et des Prés.

La seconde branche parcourt la Grand'Rue au moyen d'un collecteur de diamètres Ø 500 et Ø 600 mm et collecte les effluents des rues situées au nord-est de la zone urbaine.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent un fossé traversant les zones urbanisées du nord-ouest au sud-est :

- Le déversoir d'orage DO 3001 situé rue de l'Étang ;
- Le déversoir d'orage DO 2001 situé rue Grand'Rue ;
- Le déversoir d'orage DO 1001 situé rue de la Source.

Deux bassins de pollution d'un volume total de 50 m³, situés en amont de la station de refoulement, permettent de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Notons le réseau d'assainissement de type unitaire d'une partie des rues du Houblon, des Près et de la Grand'Rue est doublé par des collecteurs d'eaux pluviales qui ont pour exutoire le fossé, exutoire des déversoirs d'orage.

2.1.6. Le réseau communal de Rottelsheim

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement du nord vers le sud et s'organise autour d'une branche principale qui collecte les effluents depuis la rue de Batzendorf jusqu'à une station de refoulement située à l'extrémité de la rue de Brumath en passant par la rue Principale au moyen de conduites de diamètres Ø 300 à 600 mm.

La branche collectant les effluents des rues situées à l'est de cet axe principal le rejoigne au niveau du croisement des rues de Brumath et de l'École. À l'aval, la jonction de la branche collectant les effluents des rues situées à l'ouest de cet axe principal se fait au niveau du croisement des rues de Brumath et des Acacias.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement du déversoir d'orage DO 1001 situé rue de Brumath, en amont de la station de refoulement, dont les débits déversés rejoignent le Seltenbach.

Un bassin de pollution d'un volume de 27 m³ situé en amont de la station de refoulement permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Notons que les effluents de la commune de Kriegsheim transitent par le réseau de collecte de Rottelsheim depuis l'extrémité ouest de la rue du Faisan.

2.1.7. Épuration

Les réseaux convergent vers la station d'épuration intercommunale de Brumath, située rue de l'Abattoir, en rive droite de la Zorn.

Mise en service en 2003, le principe de la filière est le traitement par boues activées avec aération prolongée d'une capacité nominale de 21 000 Équivalents-Habitants (EH).

Les eaux traitées sont rejetées dans la Zorn

Les boues sont valorisées par compostage après séchage solaire.

On constate de façon générale que le niveau de traitement de la station d'épuration est d'un bon niveau.

2.2. Système d'assainissement de la station d'épuration d'Olwisheim

Maître d'ouvrage : SDEA – Périmètre de la Région de Brumath

Communes raccordées (CAH) : Bilwisheim, Donnenheim, Mittelschaeffolsheim, Rottelsheim

Communes raccordées (hors CAH) : Wingersheim les Quatre Bans (Hohatzenheim, Mittelhausen, Wingersheim)

2.2.1. Le réseau intercommunal

Le réseau intercommunal comporte deux branches qui s'écoulent du nord-ouest vers le sud-est. Elles desservent les communes :

- D'Hohatzenheim et Mittelhausen au moyen d'une conduite de diamètre Ø 200 mm en gravitaire pour la branche sud ;
- De Wingersheim, Donnenheim et Bilwisheim en alternance par des conduites gravitaires (Ø 200 à 400 mm) et sous pressions (Ø 160 et 200 mm) pour la branche nord.

Elles se rejoignent à Mittelschaeffolsheim, puis les effluents s'écoulent gravitairement vers la station d'épuration après avoir transité par le réseau communal d'Olwisheim.

2.2.2. Le réseau communal de Bilwisheim

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement du nord vers le sud et s'organise autour de deux branches principales de diamètres Ø 300 à 700 mm.

La branche ouest collecte les effluents de la rue des Vergers ainsi que des rues Principale (secteur ouest), des Tilleuls, du Fossé des Loups, des Écrivains, Hintergasse et Basse, jusqu'au réseau intercommunal au niveau de la rue Basse.

La branche est collecte, quant à elle, les effluents des rues du Houblon, Lohweg, Principale (secteur est), de l'Église et du chemin Engelsmatt jusqu'au réseau intercommunal au sud du chemin Engelsmatt.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent un fossé :

- Le déversoir d'orage DO 1001 situé à l'extrémité sud du Chemin Engelsmatt ;
- Le déversoir d'orage DO 2001 situé à l'extrémité de la rue Basse ;

- Le déversoir d'orage DO 9001 situé sur la conduite intercommunale, au niveau de la station de pompage qui refoule l'ensemble des effluents vers le réseau communal de Mittelschaeffolsheim.

Un bassin de pollution d'un volume de 34 m³ situé sur la conduite intercommunale permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Notons que le réseau d'assainissement de type unitaire au niveau la rue des Vergers est doublé par un collecteur d'eaux pluviales qui se déverse dans le fossé exutoire des déversoirs d'orage.

Notons également que les effluents des communes de Wingersheim et Donnenheim transitent par le réseau de collecte de Bilwisheim depuis l'extrémité nord de la rue Principale.

2.2.3. Le réseau communal de Donnenheim

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire de diamètres Ø 200 à 500 mm qui s'écoule gravitairement du sud vers le nord et dont les effluents sont acheminés vers une station de refoulement implantée à l'extrémité nord de la rue du Canal.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent un fossé au nord des zones urbanisées :

- Le déversoir d'orage DO 2001 situé rue du Canal ;
- Le déversoir d'orage DO 3001 au niveau des dernières habitations de la rue du Canal ;
- Le déversoir d'orage DO 9001 situé directement à l'amont de la station de refoulement, et permettant également de réguler les débits du réseau intercommunal en provenance de la commune de Wingersheim.

Notons que le réseau d'assainissement de type unitaire au niveau des rues Principale et du Canal est doublé par un collecteur d'eaux pluviales qui se déverse dans un fossé exutoire des déversoirs d'orage.

De plus, notons que la rue des Cigognes est desservie par un réseau de type séparatif. En l'absence d'exutoire naturel, les eaux pluviales collectées sont restituées à débit limité dans le réseau unitaire de la commune.

2.2.4. Le réseau communal de Mittelschaeffolsheim

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule d'ouest en est et s'organise autour d'une branche principale de diamètres Ø 500 à 1 000 mm qui parcourt les rues de Mittelhausen, Principale et d'Olwisheim. Des branches secondaires collectent les effluents des autres rues de la commune.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement du déversoir d'orage DO 1001 situé rue d'Olwisheim dont les débits déversés rejoignent le Muehlbach.

Le réseau d'assainissement de type unitaire est doublé par des collecteurs d'eaux pluviales rues de Mittelhausen, Principale et d'Olwisheim correspondant au busage de cours d'eau ou fossés.

Notons que les rues des Houblons et des Peupliers sont desservies par un réseau de type séparatif avec comme exutoire du réseau d'eaux pluviales le Muehlbach.

Notons également que les effluents des communes de Hohatzenheim et Mittelhausen transitent par le réseau de collecte de Mittelschaeffolsheim depuis l'extrémité ouest de la rue de Mittelhausen.

2.2.5. Le réseau communal d'Olwisheim

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'organise autour de sept branches constituées de conduites de diamètres Ø 200 à 700 mm et qui s'articulent autour du réseau intercommunal qui longe le Muehlbach d'ouest en est jusqu'à la station d'épuration.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent le Muehlbach :

- Le déversoir d'orage DO 1001 situé rue de la Rivière ;
- Le déversoir d'orage DO 2001 situé impasse du Moulin ;
- Le déversoir d'orage DO 3001 situé rue Muehlfeld ;
- Le déversoir d'orage DO 6002 situé rue des Noyers ;
- Le déversoir d'orage DO 4001 situé au croisement de la rue Principale et l'impasse du Petit Pic-Vert ;
- Le déversoir d'orage DO 5001 situé rue Catherine Schweitzer.

Notons que la présence d'une station de relevage à l'aval de la rue des Noyers.

Notons également que les effluents des autres communes du système d'assainissement transitent par le réseau de collecte d'Olwisheim depuis l'extrémité ouest de la rue Principale.

2.2.6. Épuration

Les effluents collectés par le réseau intercommunal sont traités à la station d'épuration d'Olwisheim.

Mise en service en 2011, le principe de la filière est le traitement par boues activées avec aération prolongée d'une capacité nominale de 5 200 Équivalents-Habitants (EH). Les eaux traitées sont rejetées dans le Muhlgraben.

Les boues sont déshydratées naturellement par 8 lits de séchage plantés de roseaux.

Après plusieurs années de traitement, les boues sont extraites et mises en compostage.

On constate de façon générale que le niveau de traitement de la station d'épuration est d'un bon niveau.

2.3. Système d'assainissement de la station d'épuration de Niedermodern

Maître d'ouvrage : SDEA – Périmètre de Moder-Rothbach

Communes raccordées (CAH) : Bitschhoffen, Engwiller, Kindwiller, Uhrwiller (Niefern)

Communes raccordées (hors CAH) : Schalkendorf

Maître d'ouvrage : SDEA – Périmètre du Val de Moder

Communes raccordées (CAH) : Niedermodern, Val de Moder

2.3.1. Le réseau intercommunal

Le réseau intercommunal est structuré de façon à assurer le transfert des effluents suivant quatre branches principales :

- Au nord-ouest, une conduite gravitaire de diamètre Ø 200 mm reprend les effluents des communes de Kindwiller, Uhrwiller et son annexe Niefern. Les effluents sont raccordés au réseau communal de Val de Moder par l'intermédiaire de deux stations de pompages et leurs conduites de refoulement associées. À noter que les communes de Bischholtz et Mulhausen transitent également par cette branche ;
- Au sud-ouest, une conduite gravitaire de diamètre Ø 200 mm achemine les effluents de Schalkendorf sur la partie ouest du réseau de Val de Moder ;

- Au sud, Ringeldorf est raccordé gravitairement au réseau de la route de Strasbourg de Val de Moder au moyen d'une conduite intercommunale de diamètre Ø 200 mm ;
- Au nord, une canalisation gravitaire de diamètres Ø 200 à 400 mm reprend les effluents de Engwiller vers Bitschhoffen. Deux stations de pompage et les conduites de refoulement associées assurent ensuite le transfert de ceux-ci vers le réseau communal de Val de Moder.

2.3.2. Le réseau communal d'Engwiller

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement du nord au sud et s'organise autour de trois branches principales composées de conduites de diamètres Ø 200 à 600 mm :

- Une branche parcourant la rue de Belle-Vue, collectant les effluents des rues de la Forêts, des Pâquerettes et des Bleuets ;
- Une branche parcourant la rue Principale, collectant les effluents des rues de l'Église et de la partie ouest de la rue de Belle-Vue ;
- Une branche parcourant la rue du Verger à la rue des Tisserands, collectant les effluents des rues des Vosges, des Noyers, des Tilleuls, du Chênes ainsi que les effluents de la partie Nord de la rue Principale.

Le réseau communal est délesté par plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent un fossé :

- Le déversoir d'orage DO 1001 situé à l'est de la rue Principale ;
- Le déversoir d'orage DO 2001 situé rue des Jardins ;
- Le déversoir d'orage DO 3001 situé rue Bellevue ;
- Le déversoir d'orage DO 4001 situé rue du Verger ;
- Le déversoir d'orage DO 5001 situé rue des Tisserands.

Un bassin de pollution d'un volume de 107 m³ situé rue des Pâquerettes ainsi qu'un de 300 m³ situé à l'aval des zones urbanisées permettent de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Notons le réseau d'assainissement de type unitaire des rues des Bleuets, des Vosges et Bellevue est doublé par des collecteurs d'eaux pluviales qui ont pour exutoire des fossés.

De plus, un lotissement équipé d'un réseau d'assainissement de type séparatif a été construit en 2022 entre la rue du Chêne et le rue Bellevue.

2.3.3. Le réseau communal de Bitschhoffen

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement d'ouest en est et s'organise autour de deux branches principales composées de conduites de diamètres Ø 200 à 1 100 mm :

- La branche nord qui dessert les rues du Verger et des Vignes en amont de la station de refoulement ;
- La branche sud qui s'articule autour de la rue de Kindwiller, collectant les effluents des rues des Lilas, des Près, de l'Église, ainsi que les effluents de la partie sud de la rue de La Walck.

Les effluents sont dirigés le réseau de la commune de Val de Moder au moyen d'une station de refoulement située à l'aval des zones urbanisées.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent un fossé :

- Le déversoir d'orage DO 5001 situé rue des Prés ;
- Le déversoir d'orage DO 4001 situé rue de l'Église ;
- Le déversoir d'orage DO 3001 situé impasse du Fossé ;
- Le déversoir d'orage DO 2001 situé chemin d'exploitation à l'amont du bassin de pollution.

Un bassin de pollution d'un volume de 15 m³ situé rue des Vergers ainsi qu'un de 170 m³ situé à l'aval des zones urbanisées permettent de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Notons le réseau d'assainissement de type unitaire une partie des rues des Prés, de la Forêt, du verger et de Mietesheim sont doublés par des collecteurs d'eaux pluviales qui ont pour exutoire un fossé.

Notons également que les effluents de la commune d'Engwiller transitent par le réseau de collecte de Bitschhoffen depuis la branche nord à l'extrémité de la rue du Verger après pompage au moyen d'une station de refoulement située à l'aval de la rue des Vignes.

2.3.4. Le réseau communal d'Uhrwiller (Niefern)

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire constitué de deux réseaux distincts :

- Le réseau de la commune d'Uhrwiller ;
- Le réseau de son annexe Niefern.

2.3.4.1 Le réseau de collecte d'Uhrwiller

Le réseau d'assainissement d'Uhrwiller s'écoule gravitairement du nord vers le sud et s'organise autour de deux branches principales composées de conduites de diamètres Ø 200 à 600 mm :

- La branche parcourant le rue Principale, collectant les effluents des rues de l'Etoile, du Forgeron, du Soleil et de la Mairie ;
- La branche parcourant la rue du Stade, collectant les effluents des rues de la Mésange et Neuve ainsi que le lotissement Westerfeld (rues des Hirondelles, Éperviers, Faisans et Perdrix).

Le réseau communal est délesté par sept déversoirs d'orage dont les débits déversés ont pour exutoire un fossé :

- Le déversoir d'orage DO 7001 situé rue de l'Etoile ;
- Le déversoir d'orage DO 6001 situé rue Principale ;
- Le déversoir d'orage DO 5001 situé rue de la Mésange ;
- Le déversoir d'orage DO 4001 situé à l'intersection de la rue Neuve et de la rue du Stade ;
- Le déversoir d'orage DO 3001 situé à l'intersection rue de Niefern et rue du Stade ;
- Le déversoir d'orage DO 2001 situé rue des Hirondelles ;
- Le déversoir d'orage DO 1001 situé à l'entrée du bassin de pollution.

Les effluents collectés sont dirigés dans un premier temps par une conduite intercommunale gravitaire puis par une station de refoulement vers le réseau communal de Val de Moder.

Un bassin de pollution d'un volume de 300 m³ situé à l'aval des zones urbanisées permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Notons que le réseau d'assainissement de type unitaire d'une partie des rues de Niefern et de l'Etoile est doublé par des collecteurs d'eaux pluviales qui ont pour exutoire le Kirchbachgraben. Le réseau d'assainissement de type unitaire d'une partie de la rue Neuve est également doublé par un collecteur d'eaux pluviales qui a pour exutoire un fossé.

La partie nord du lotissement Westerfeld est desservie par un réseau de type séparatif avec comme exutoire du réseau d'eaux pluviales le Kirchbachgraben.

2.3.4.2 Le réseau de collecte de Niefern

Le réseau d'assainissement de Niefern, annexe d'Uhrwiller, s'organise autour de deux branches qui s'écoulent vers le Rothbach. La première parcourt la Route Départementale 326 et la seconde la rue du Moulin. Les effluents sont dirigés vers la station de refoulement situé au sud de la rue du Moulin, en rive gauche du Rothbach. Cette station de refoulement, reprenant également les effluents venant de Bischholtz et Mulhausen, les pompe vers la station de refoulement de Kindwiller.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement les déversoirs d'orage DO 9001 et DO 10001 situés rue du Moulin dont les débits déversés rejoignent le Rothbach.

Un bassin de pollution d'un volume de 25 m³ situé rue du Moulin permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Notons que le réseau d'assainissement de type unitaire de la rue du Moulin est doublé par un collecteur d'eaux pluviales correspondant à un fossé busé qui ont pour exutoire le Rothbach.

2.3.5. Le réseau communal de Kindwiller

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement du nord vers le sud et s'organise autour de deux branches principales composées de conduites de diamètres Ø 200 à 600 mm :

- Une branche parcourant la rue de La Walck et le chemin des Sources, collectant les effluents de la rue du Château d'eau et de la partie est de la rue Principale ;
- Une branche parcourant la rue Principale (excepté sa partie est), collectant les effluents des rues de la Paix et des Vergers et des Roses.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent un fossé :

- Les déversoirs d'orage DO 1039 et DO 3001 situé chemin des Sources dont les débits déversés rejoignent un fossé, affluant du Rothbach ;
- Le déversoir d'orage DO 2001 situé rue Principale dont les débits déversés rejoignent un réseau d'eaux pluviales qui a pour exutoire le Rothbach.

Un bassin de pollution d'un volume de 145 m³ situé chemin des Sources ainsi qu'un de 138 m³ situé rue Principale permettent de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Les effluents des deux branches sont dirigés par des conduites intercommunales gravitaires vers la station de refoulement de Kindwiller. Ils sont pompés via la conduite de refoulement de diamètre Ø 200 mm vers le réseau communal de Val de Moder.

Notons que la rue des Roses est desservie par un réseau d'assainissement de type séparatif.

De plus, notons que le réseau d'assainissement de type unitaire de l'impasse des Peupliers et du chemin de la Source est doublé par des collecteurs d'eaux pluviales.

Les collecteurs d'eaux pluviales ont pour exutoires des fossés affluents du Rothbach.

2.3.6. Le réseau communal de Niedermodern

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement d'ouest en est et s'organise autour de quatre branches principales composées de conduites de diamètres Ø 200 à 1 000 mm :

- La branche parcourant la Grand'Rue d'ouest en est et collectant les effluents de l'ensemble des rues situées au sud, à l'exception des rues des Merles, des Alouettes et de la Colline ;
- La branche nord longeant la rive droite de la Moder d'ouest en est et collectant les effluents des rues au nord de la Grand'Rue ainsi que l'ensemble des communes raccordées au système d'assainissement à l'exception de Val de Moder (Uberach), Bitschhoffen et Engwiller ;
- La branche d'écoulant du sud au nord et collectent les effluents des rues des Merles, des Alouettes et de la Colline ;
- La branche est collectant les effluents de la Zone d'Activité du Val de Moder.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent la Moder :

- Les déversoirs d'orage DO 18001 et DO 13001 situés Grand'Rue ;
- Le déversoir d'orage DO 12001 situé sur un chemin d'exploitation ;
- Le déversoir d'orage DO 11001 situé en amont de la station d'épuration qui régule l'ensemble des effluents des communes du système d'assainissement à l'exception de la branche est collectant les débits de la Zone d'Activité du Val de Moder ;
- Le déversoir d'orage DO 10001 situé en amont de la station d'épuration qui régule au moyen du déversoir d'orage 10001 les débits de la Zone d'Activité du Val de Moder.

Notons que le réseau d'assainissement de type unitaire des rues de la Fontaine, d'Uberach, des Jardins et d'une partie de la Grand'Rue est doublé par des collecteurs d'eaux pluviales qui ont pour exutoire la Moder.

De plus, le lotissement « Steinberg », et la partie sud de la zone d'activité du Val de Moder dispose d'un réseau d'assainissement de type séparatif avec pour exutoire du collecteur d'eaux pluviales la Moder ou des fossés affluents de celle-ci.

Notons également que les effluents des autres communes du système d'assainissement transitent par le réseau de collecte de Niedermodern.

2.3.7. Le réseau communal de Val de Moder

Le réseau de la commune s'organise autour des quatre communes déléguées de Pfaffenhoffen, La Walck, Uberach et Ringeldorf.

Notons que les effluents des autres communes du système d'assainissement, à l'exception de Niedermodern situé à l'aval, transitent par le réseau de collecte de Val de Moder.

2.3.7.1 Le réseau de collecte de Pfaffenhoffen

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule du sud vers le nord et s'organise autour quatre branches principales composées de conduites de diamètres Ø 200 à 1 400 mm :

- Une branche parcourant la rue de Saverne, collectant d'une part les effluents provenant des rues des Rossignols et des Merles et d'autre part, au moyen d'une station de refoulement, les effluents des rues situées à l'ouest de la commune ;
- Une branche parcourant la rue des Violettes, collectant les effluents du quartier sud de la commune ;

- Une branche parcourant la rue des Tanneurs, collectant les effluents du centre-ville et reprenant les effluents des rues de Saverne et des Violettes ;
- Une branche parcourant l'allée de la Niedermatt, collectant les effluents de la rue de Strasbourg et reprenant les effluents de la rue des Tanneurs pour les diriger vers la station d'épuration via le réseau communal de Niedermodern.

Une station de refoulement située entre la rue de Saverne et la Moder reprend les débits conservés des déversoirs d'orage DO 26001, DO 24001 et DO 22001 et les injecte dans le réseau gravitaire de la rue de Saverne. Notons que les effluents de la commune de Schalkendorf sont également pompés par cet ouvrage.

Une autre station de relevage, située rue des Mésanges, reprend les débits du bas de cette rue pour les injecter dans le réseau au point haut de cette même rue.

Enfin, une station de pompage situé à l'extrémité ouest de la rue de Saverne, relève les effluents de la Zone d'Activités Nord vers le réseau gravitaire.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent la Moder ou des fossés affluents de celle-ci :

- Le déversoir d'orage DO 26001 situé au nord de la rue de Saverne ;
- Le déversoir d'orage DO 24001 situé au sud de la Route Départementale 76 ;
- Le déversoir d'orage DO 22001 situé allée de l'Étang ;
- Le déversoir d'orage DO 25001 situé rue des Rossignols ;
- Le déversoir d'orage DO 21001 situé rue de Saverne ;
- Le déversoir d'orage DO 20001 situé rue du Docteur Albert Schweitzer ;
- Les déversoirs d'orage DO 19001 et DO 12100 situé rue des Tanneurs.

Un bassin de pollution d'un volume de 33 m³ situé rue Domrémy ainsi qu'un d'un volume de 1 300 m³ situé allée de la Niedermatt permettent de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Notons également que le réseau d'assainissement de type unitaire des rues de la Gare et des Carrières est doublé par des collecteurs d'eaux pluviales qui ont pour exutoire la Moder ou des fossés affluents de celle-ci.

2.3.7.2 Le réseau de collecte de La Walck

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule du nord vers le sud et s'organise autour de quatre branches principales composées de conduites de diamètres Ø 200 à 1 400 mm :

- Une branche parcourant la rue de Kindwiller, collectant les effluents des rues de la paix, du Maire Schott et reprenant les effluents des communes de Kindwiller, Uhrwiller, Mulhausen et Bischholtz ;
- Une branche parcourant la rue d'Engwiller, collectant les effluents de la rue des jardins et de l'impasse des Près ;
- Une branche parcourant la rue de Bitschhoffen, collectant les effluents de la rue de l'École, de la Route Départementale 250 et des lotissements au nord de ces rues ;
- Une branche parcourant la rue d'Uberach, reprenant les effluents des trois branches précédentes et la rue Principale.

Les effluents collectés rejoignent ensuite le réseau de la commune de Pfaffenhoffen afin d'être acheminés jusqu'à la station d'épuration.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de deux déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent la Moder :

- Le déversoir d'orage DO 28001 situé rue Principale ;
- Le déversoir d'orage DO 27000 situé rue d'Uberach.

Un bassin de pollution d'un volume de 45 m³ situé rue Pierre Pflimlin permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Notons que le lotissement rues Konrad Adenauer et Simone Veil est desservie par un réseau de type séparatif avec pour exutoire du collecteur d'eaux pluviales la Moder.

2.3.7.3 Le réseau de collecte de Uberach

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule du nord vers le sud et s'organise autour de deux branches principales composées de conduites de diamètres Ø 200 à 1 400 mm :

- La branche parcourant la rue de Bitschhoffen au chemin de la Moder, collectant la rue de La Walck et la partie est de la rue de la Cité et Grand'Rue ;
- La branche parcourant la rue du Maréchal Leclerc à Grand'Rue, collectant les rues des Près, des Jardins, du Cerf, de la Paix et de la Cité.

Les effluents collectés rejoignent ensuite le réseau communal de Niedermodern pour être acheminés jusqu'à la station d'épuration.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent la Moder ou un fossé affluent de celle-ci :

- Le déversoir d'orage DO 15001 situé Grand'Rue ;
- Le déversoir d'orage DO 14001 situé Grand'Rue ;
- Le déversoir d'orage DO 16001 situé chemin de la Moder.

Notons que les réseaux d'assainissement de type unitaire du lotissement « In den Langen Ackern » et le quartier de l'École, ainsi que l'extrémité est de la rue des Prés est doublé par des collecteurs d'eaux pluviales qui ont pour exutoire la Moder ou des fossés affluents de celle-ci.

2.3.7.4 Le réseau de collecte de Ringeldorf

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule du sud vers le nord et s'organise autour de deux branches principales composées de conduites de diamètres Ø 160 à 1 500 mm :

- La branche parcourant la route de Brumath ;
- La branche parcourant la rue Valéry Giscard d'Estaing.

Les effluents collectés rejoignent ensuite le réseau communal de Pfaffenhoffen via une conduite intercommunale s'écoulant gravitairement de diamètre Ø 200 mm.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement du déversoir d'orage DO 10001 situé à l'aval de Ringeldorf sous emprise d'un chemin d'exploitation dont les débits déversés rejoignent un fossé.

Un bassin de pollution d'un volume de 185 m³ situé rue Valéry Giscard d'Estaing ainsi qu'un d'un volume de 11 m³ situé à l'aval des zones urbanisées permettent de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Un réseau d'eaux pluviales capte et évacue le ruissèlement issu du bassin versant périurbain à l'est de Ringeldorf.

2.3.8. Épuration

Les effluents collectés par le réseau intercommunal sont traités à la station d'épuration de Niedermodern.

Mise en service en 1994, le principe de la filière est le traitement par boues activées avec aération prolongée d'une capacité nominale de 11 000 Équivalents-Habitants (EH).

Les eaux traitées sont rejetées dans la Moder.

Les boues sont déshydratées par filtre à bande, stockées dans deux aires couvertes avant d'être épandues sur des parcelles agricoles.

Le traitement de l'eau est conforme à l'arrêté de rejet fixant les obligations réglementaires. Toutefois des dépassements des seuils de concentration ont été relevés notamment sur l'ammonium en raison d'une sous-capacité d'aération et de difficultés à maintenir une concentration stable en boue dans le bassin d'aération dues à la vétusté de la filière boue). De plus, le remplacement d'une partie des équipements est nécessaire en raison de leur vétusté (mise à l'arrêt du système de chaulage en ligne des boues).

Après une trentaine d'année de fonctionnement, des travaux de réhabilitation de la station ont été engagés par le SDEA en mars 2024. Ces travaux consistent à :

- Améliorer le fonctionnement de la filière eau (dégrilleur grossier, dégrilleur fin, pompes/tuyauteries de relevage et de recirculation, surpresseurs d'air, cuve de stockage et dosage du coagulant pour le traitement complémentaire du phosphore, serrurerie diverse ainsi que la réparation des ouvrages, nouvelle armoire électrique et nouvel automatisme) ;
- Renouveler l'ensemble de la filière boue (conditionnement des boues, déshydratation par centrifugeuse, post-chaulage, vis de transfert et de répartition des boues, nouvelle armoire électrique ;
- Rénover les bâtiments et la voirie.

La remise en service de la file eau après travaux est prévue début au troisième trimestre 2024 et la mise en service de la nouvelle file boue est prévue au quatrième trimestre 2024. Ces travaux permettront le fonctionnement de la station d'épuration de manière optimale encore une vingtaine d'année.

2.4. Système d'assainissement de la station d'épuration de Mommenheim

Maître d'ouvrage : SDEA – Périmètre de Mommenheim et Environs

Communes raccordées (CAH) : Hochstett, Mommenheim, Wahlenheim, Wittersheim (Gebolsheim)

Communes raccordées (hors CAH) : Alteckendorf, Buswiller, Ettendorf, Minversheim, Ringendorf

2.4.1. Le réseau intercommunal

Le réseau intercommunal s'organise en plusieurs branches qui longent les cours d'eau, affluents de la Zorn. L'ensemble des branches ainsi formées débouche sur le réseau d'assainissement communal de Mommenheim :

- Au nord-est de Mommenheim, deux conduites de diamètre Ø 200 mm transportent chacune les effluents des communes d'Hochstett et de Wahlenheim jusqu'à se rejoindre après passage de l'autoroute A4. Une conduite de diamètre Ø 300 mm transporte alors les effluents des deux communes jusqu'au réseau communal de Mommenheim au niveau de la rue de Haguenau (Route Départementale 144). La conduite en provenance d'Hochstett longe le Rissbach, et celle en provenance de Wahlenheim le Straenggraben ;

- Au nord de Mommenheim, une conduite diamètre Ø 300 mm transport les effluents de Wittersheim jusqu'à l'aval de Gebolsheim, puis passe en diamètre Ø 200 mm après passage de l'autoroute A4 jusqu'au réseau communal de Mommenheim au niveau de la rue du Général Leclerc (Route Départementale 421). Cette conduite suit le Gebolsheimerbach jusqu'à sa confluence avec le Landgraben ;
- Une dernière branche de diamètres Ø 200 à 400 mm provient du nord-ouest de Mommenheim, en longeant le Landgraben depuis Ettendorf, collectant au passage les effluents d'Alteckendorf et Minversheim. Une ramification de diamètres Ø 200 et 250 mm de ce réseau entre Ettendorf et Alteckendorf permet de collecter les effluents de Buswiller et Ringendorf, à l'extrême nord-ouest du Périmètre.

  Cette dernière branche, provenant du Landgraben, traverse la commune de Mommenheim du nord-ouest vers le sud-est par la rue du Moulin jusqu'à la station d'épuration intercommunale située au sud-est de la commune de Mommenheim, après jonction des différentes branches du réseau communal de Mommenheim et augmentation progressive à un diamètres Ø 500 puis 600 mm.

Notons que l'ensemble du réseau intercommunal est de type gravitaire, hormis le transport des effluents de Buswiller entre la Route Départementale 235 et la Route Départementale 735 où un refoulement est nécessaire pour le raccordement de la commune.

2.4.2. Le réseau communal de Hochstett

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement d'est en ouest vers réseau intercommunal qui longe le Rissbach et s'organise autour de trois branches principales :

- Les effluents du nord de la commune (routes de Brumath et de Pfaffenhoffen, rues des Prés et du Hameau) sont collectés par des conduites de diamètres Ø 400 à 600 mm ;
- Le centre de la commune (rues des Vergers, du Village, impasse de la Mairie) est drainé par des conduites de diamètres Ø 300 et 400 mm ;
- Le sud de la commune (sud de la rue du Village, rues des Cerisiers, des Merles, des Mésanges, des Hirondelles, de la Chapelle) dispose d'un réseau de type séparatif dont les eaux pluviales sont collectées rejetées au Rissbach. Les eaux usées sont redirigées par un collecteur de diamètres Ø 200 puis Ø 250 mm vers le réseau intercommunal.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent le Rissbach :

- Le déversoir d'orage DO 1001 situé à l'extrémité ouest de la rue des Prés ;
- Le déversoir d'orage DO 2001 situé à l'extrémité ouest de l'impasse de la Mairie ;
- Le déversoir d'orage DO 3001 situé au niveau du 34 rue du Village.

Il est à noter ce dernier déversoir d'orage régule des débits de quelques habitations situées à proximité de la rue du Village, des Champs et du Lohberg.

Un bassin de pollution d'un volume de 80 m³ situé à l'aval des zones urbanisées permets de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

2.4.3. Le réseau communal de Mommenheim

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement du nord vers le sud et s'organise autour de deux secteurs principaux.

Le premier secteur concerne l'essentiel de la commune. Constitué de conduites de diamètres Ø 200 à 1 000 mm, les effluents de ce secteur se concentrent au niveau de la gare puis les effluents de la partie sud de la rue du Moulin et de la rue des Prés sont collectés une fois la

voie de chemin de fer traversée. Notons également que les effluents de la partie ouest de la zone d'activité sont pompés au moyen d'une station de refoulement vers le collecteur de la rue de Brumath.

La régulation des débits dans le réseau communal de ce secteur repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent le Gebolsheimbach, le Rissbach ou un fossé affluant de ce dernier cours d'eau :

- Le déversoir d'orage DO 7001 situé rue la Liberté ;
- Le déversoir d'orage DO 6001 situé rue de Saverne ;
- Les déversoirs d'orage DO 1001 et DO 8001 situés rue du Moulin ;
- Le déversoir d'orage DO 5001 situé rue de Brumath,
- Les déversoirs d'orage DO 4001, DO 11001 et DO 3001 situé au sud de la gare.

  Ces trois derniers déversoirs d'orage régulent l'ensemble de ce secteur.

Le second secteur collecte les effluents d'une petite portion de l'aire urbaine, à l'est de la commune correspondant aux rues des Roses, des Lilas, Albert Schweitzer, des Bleuets, des Œillets, de la Forêt et des parties est des rues Saint Maurice et de Brumath. Le réseau de collecte, composé de conduites de diamètres Ø 200 à 800 mm, rejoint le réseau intercommunal au sud de la voie ferrée au niveau de la rue de la Forêt.

La régulation des débits dans le réseau communal de ce secteur repose sur le fonctionnement des déversoirs d'orage DO 2001 et 9001 située rue de la Forêt dont les débits déversés rejoignent un fossé affluant du Rissbach.

Plusieurs bassins de pollution permettent de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

- Le bassin de pollution de 85 m³ situé rue du Noisetier ;
- Le bassin de pollution de 212 m³ situé rue du Moulin ;
- Le bassin de pollution de 158 m³ situé rue de la Forêt ;
- Les bassins de pollution de 285 et 450 m³ situés au sud de la gare.

Notons que trois secteurs sont desservis par un réseau d'assainissement collectif de type séparatif :

- La zone d'activité située à l'est de la commune dont les eaux de pluies sont dirigées vers un fossé affluant au Rissbach ;
- Le lotissement au nord-ouest de la commune (rue des Alpes, des Cévennes, des Pyrénées et du Jura, ainsi que l'impasse de l'Estérel) dont les eaux pluviales collectées sont restituées à débit limité dans le réseau unitaire de la commune au niveau des Rues des Vosges et des Tuileries en l'absence d'exutoire naturel.
- Le lotissement au nord de la commune (réseau non rétrocédé) (Rues des Vergers, des Pinsons, des Mésanges, des Hirondelles, des Cigognes) dont les eaux pluviales collectées sont dirigées vers le Rissbach.

Notons que les effluents des autres communes du système d'assainissement transitent par le réseau de collecte de Mommenheim.

2.4.4. Le réseau communal de Wahlenheim

L'ensemble des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type séparatif.

Le réseau d'eaux usées strictes de diamètre Ø 200 mm s'écoule gravitairement d'est en ouest et s'articule autour d'une conduite principale qui suite ce même axe, correspondant au tracé du Straengraben. Des branches secondaires collectent les effluents des différentes rues de la commune.

Les eaux pluviales collectées sont rejetées dans la partie canalisée de diamètres Ø 1 000 et 1 200 mm du Straengraben traversant la commune.

2.4.5. Le réseau communal de Wittersheim (Gebolsheim)

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire constitué de deux réseaux distincts :

- Le réseau de la commune de Wittersheim ;
- Le réseau de son annexe Gebolsheim.

2.4.5.1 Le réseau de collecte de Wittersheim

Le réseau d'assainissement de Wittersheim s'écoule gravitairement du nord-est vers le sud-ouest et s'organise autour de deux secteurs de collecte :

- Un premier secteur de collecte correspond à la partie ouest de la commune comprenant les rues des Prés (partie nord), des Peupliers, du Houblon, des Bois, du Moulin et Neuve ;
- Un deuxième secteur de collecte se subdivise en deux sous-secteurs à partir de l'intersection entre les rues des Prés et Principale :
    - Un sous-secteur est organisé autour d'un axe principal constitué par une conduite de diamètres Ø 250 à 700 mm qui parcourt la rue Principale sur laquelle sont raccordées les collecteurs drainant les rues Saint-Ulrich, de la Fontaine, du Verger et du Stade ;
    - Un sous-secteur est organisé autour d'un axe principal constitué par une conduite de diamètres Ø 400 à 600 mm qui parcourt les rues de l'Église et Principale (partie nord) sur laquelle sont raccordées les collecteurs drainant les rues des Guerriers, des Sœurs, des Vignes, de Huttendorf et de Haguenau.

  Ces deux sous-secteurs se rejoignent au croisement des rues des Prés et de l'Église. Une conduite de diamètre Ø 800 mm achemine alors les effluents vers le réseau intercommunal après avoir intercepter également le collecteur drainant la rue du Paradis.

Ces deux secteurs se rejoignent au niveau de la rue des Peupliers.

Notons que le réseau d'assainissement de type unitaire du lotissement Saint-Ulrich, de la rue de la Fontaine et d'une patrie de la rue Principale jusqu'à la rue des Prés est doublé par des collecteurs d'eaux pluviales. En l'absence d'exutoire naturel, les eaux pluviales collectées sont restituées à débit limité dans le réseau unitaire de la commune.

Notons également que la rue des Peupliers est desservie par un réseau de type séparatif avec pour exutoire du collecteur d'eaux pluviales le Gebolsheimerbach via un fossé.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement du déversoir d'orage DO 1001 situé rue des Peupliers et dont les débits déversés rejoignent un fossé affluent du Gebolsheimerbach.

Un bassin de pollution d'un volume de 166 m³ situé sud de la rue des Peupliers permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

2.4.5.1 Le réseau de collecte de Gebolsheim

Les effluents de Gebolsheim, annexe de Wittersheim, sont collectés au moyen d'une conduite de diamètres Ø 400 à 600 mm s'écoulant gravitairement du nord vers le sud.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement du déversoir d'orage DO 2001 situé au sud des zones urbanisées de la rue du Berstheim et dont les débits déversés rejoignent le Gebolsheimerbach.

Un bassin de pollution d'un volume de 28 m³ situé à l'aval du déversoir d'orage DO 2001 permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

2.4.6. Épuration

Les réseaux intercommunaux convergent vers la station d'épuration intercommunale du Périmètre de Mommenheim et Environs, situé en aval de la commune de Mommenheim. Cette station d'épuration est en service depuis 1997. Le principe de la filière existante est le traitement par boues activées avec aération prolongée d'une capacité nominale de 6 000 Équivalents-habitants.

Les bilans de fonctionnement réalisés au cours des derniers exercices montrent que les installations présentent un bon niveau épuratoire et répondent aux prescriptions de l'arrêté préfectoral autorisant le rejet de la station d'épuration.

Les eaux traitées sont rejetées dans la Zorn.

Un projet de réhabilitations de la station est à l'étude comprenant des améliorations sur la filière eau et une réhabilitation complète de la filière boue avec notamment une extension du site de stockage. Sur la base des conclusions de cette étude et de la capacité de financement du Périmètre, une planification de travaux sera arrêtée.

2.5. Système d'assainissement de la station d'épuration de Schweighouse sur Moder

Maître d'ouvrage : SDEA – Périmètre de Schweighouse sur Moder et Environs

Communes raccordées (CAH) : Batzendorf, Berstheim, Dauendorf (Neubourg), Huttendorf, Morschwiller, Ohlungen (Keffendorf), Schweighouse sur Moder, Uhlwiller (Niederaltdorf), Wintershouse

Communes raccordées (hors CAH) : Grassendorf

2.5.1. Le réseau intercommunal

Le réseau intercommunal se décompose en cinq branches :

- La branche nord permet le transfert des effluents de Neubourg jusqu'à la station de pompage alimentant la station d'épuration intercommunale située sur le site de l'ancienne station d'épuration et collectant au passage les effluents des zones urbanisées du nord de Schweighouse sur Moder au moyen d'une conduite de diamètres Ø 300 puis 200 mm s'écoulant gravitairement le long de la Moder ;
- La branche nord-ouest de diamètres Ø 200 mm part de Dauendorf situé au nord-ouest pour rejoindre Uhlwiller, collectant au passage les effluents de cette commune, puis la conduite intercommunale de diamètres Ø 250 puis 300 mm à l'aval d'Uhlwiller rejoint Ohlungen gravitairement ;
- La branche ouest est composée d'une conduite intercommunale de diamètre Ø 200 mm qui collecte les effluents à l'aval des communes de Grassendorf, Morschwiller, puis Niederaltdorf et rejoint gravitairement la branche nord-ouest en amont d'Ohlungen ;
- La branche sud débute à Huttendorf par une conduite sous pression puis gravitaire de diamètre Ø 200 mm jusqu'au réseau communal de Keffendorf, puis les effluents sont acheminés vers Ohlungen par une conduite gravitaire de diamètres Ø 200 à 300 mm collectant au passage les effluents de Berstheim, de Batzendorf et de Wintershouse ;
- La branche « Ohlungen – Schweighouse » est composée d'une conduite de pression descendante de diamètre Ø 300 mm permettant le transfert des effluents du bassin de pollution d'Ohlungen jusqu'à la station de pompage alimentant la station d'épuration intercommunale.

L'ensemble de ces effluents se rejoint à la station de pompage de Schweighouse sur Moder située sur le site de l'ancienne station d'épuration. Depuis cet ouvrage, les effluents sont

refoulés vers la station d'épuration de Schweighouse sur Moder, au moyen d'une conduite de diamètre Ø 350 mm.

2.5.2. Le réseau communal de Batzendorf

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'organise autour de deux branches principales s'écoulant du nord au sud :

- Une branche parcourt la rue du Moulin puis la rue des Aulnes au moyen de conduites de diamètres Ø 400 à 1 000 mm et collecte les effluents de la majeure partie de la commune ;
- Une branche de diamètre Ø 600 mm collecte les effluents de rues des Peupliers et des tailleurs ainsi que les eaux usées stricts du lotissement autour du stade.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement des déversoirs d'orage DO 3001 et DO 2001 situé rue des Peupliers dont les débits déversés rejoignent un fossé.

Un bassin de pollution d'un volume de 614 m³ situé rue des Peupliers permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

L'ensemble des effluents est ensuite pompé vers la commune de Wintershouse via une conduite intercommunale de refoulement de diamètre Ø 200 mm.

Notons que le réseau d'assainissement de type unitaire de la rue des Aulnes est doublé par un collecteur d'eaux pluviales qui a pour exutoire le réseau de type unitaire en l'absence d'exutoire naturel.

Notons également que les lotissements situés rue du Houblon et au sud-est entourant le terrain de sport sont équipés de réseau d'assainissement de type séparatif avec rejet des eaux pluviales dans des fossés.

2.5.3. Le réseau communal de Berstheim

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement vers la station de refoulement située rue Hammatt et qui s'articule autour de deux branches principales :

- Au sud, une conduite de diamètre Ø 600 mm collecte les effluents de la rue et de l'impasse du Noyer, de la rue du Bouleau, de la rue des Saules et de l'extrémité sud de la rue Gouvion Saint Cyr ;
- Au nord, une conduite de diamètre Ø 600 mm rue Gouvion Saint-Cyr et une conduite de diamètre Ø 400 mm entre les rues de Hammatt et des Frênes collecte les effluents du restant de la commune.

Depuis la station de refoulement située rue Hammatt, les effluents sont pompés jusqu'au point haut du village à l'angle de la rue Gouvion de Saint-Cyr et de la route de Haguenau. De là, ils rejoignent gravitairement le réseau intercommunal au nord de la rue des Pommiers.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de trois déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent un fossé :

- Le déversoir d'orage DO 3001 situé au croisement de la rue de Hammatt et rue Couvion Saint-Cyr ;
- Le déversoir d'orage DO 2001 situé rue Hammatt ;
- Le déversoir d'orage DO 101, trop-plein de la station de refoulement située à l'extrémité de la rue Hammatt.

Notons que le réseau d'assainissement de type unitaire des rues Gouvion de Saint-Cyr et Hammatt est doublé par des collecteurs d'eaux pluviales qui ont pour exutoire un fossé.

2.5.4. Le réseau communal de Dauendorf (Neubourg)

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire constitué de deux réseaux distincts :

- Le réseau de la commune de Dauendorf ;
- Le réseau de son annexe Neubourg.

2.5.4.1 Le réseau de collecte de Dauendorf

Le réseau d'assainissement de Dauendorf s'écoule d'ouest en est.

Les zones urbanisées situées au nord de la commune (rues de Neubourg, Huttenwald, de l'Epée (partie nord-est), des Hirondelles, des Rossignols, des Alouettes (partie nord-ouest)) sont desservies par un réseau de type séparatif. Les eaux usées s'écoulent gravitairement vers la station de refoulement, située au nord de la commune, d'où elles sont dirigées jusqu'au regard 2089 situé rue Saint-Cyriaque. L'écoulement est à nouveau gravitaire au-delà de ce regard. Les eaux pluviales quant à elles sont dirigées vers les fossés situés au nord et à l'ouest de la commune via des collecteurs pluviaux.

La conduite de diamètre Ø 500 mm parcourant la rue Principale récupère les effluents refoulés en provenance du secteur nord en assurant également la collecte des effluents de la partie centrale de la commune. Ces effluents s'écoulent alors de manière gravitaire vers le sud des zones urbanisées pour rejoindre la conduite intercommunale.

Les effluents de la partie sud sont collectés par une conduite de diamètre Ø 600 mm, puis s'écoulent gravitairement vers la conduite intercommunale précitée.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de trois déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent un fossé :

- Les déversoirs d'orage DO 3001 et DO 3000 situés au nord-est des zones urbanisées, en amont de la station de refoulement ;
- Le déversoir d'orage DO 2001 situé au sud des zones urbanisées, en amont de la conduite intercommunale.

Un bassin de pollution d'un volume de 287 m³ situé au sud des zones urbanisées, en amont de la conduite intercommunale permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Notons que quelques habitations de la rue des Faisans sont desservies par un réseau de type séparatif. Une conduite de diamètre Ø 200 mm assure la collecte des eaux usées et les achemine directement vers le réseau intercommunal de diamètre Ø 200 mm qui se poursuit vers la commune d'Uhlwiller.

Les collecteurs d'eaux pluviales ont pour exutoire le ruisseau d'Uhlwiller, la Moder ou des fossés affluents de celle-ci.

2.5.4.2 Le réseau de collecte de Neubourg

Le réseau d'assainissement de Neubourg s'organise autour de deux branches principales :

- À l'ouest, une conduite de diamètres Ø 300 à 500 mm achemine les effluents vers la conduite intercommunale ;
- Au centre, les conduites de diamètres Ø 300 à 600 mm, parcourant la rue Principale et les rues située au sud de celle-ci, se rejoignent au croisement des rues Principale et Saint Bernard pour rejoindre la conduite intercommunale par le chemin de l'Abbaye.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de deux déversoirs d'orage, situés en amont de conduite intercommunale et dont les débits déversés rejoignent un fossé affluent de la Moder :

- Les déversoirs d'orage DO 5001 situé rue de la Gard ;

- Les déversoirs d'orage DO 4001 situé chemin de l'Abbaye.

2.5.1. Le réseau communal de Huttendorf

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement du nord vers le sud et qui s'articule autour de deux secteurs de collecte :

- Le secteur ouest qui regroupe la route de Brumath, les rues des Fleurs, des Vergers, des Prés, du Muguet, de l'Étang, des Lilas, des Violettes, Thiergarten et une partie de la rue de l'Église ;
- Le secteur est qui regroupe la route de Minversheim, les rue de la Laiterie, Principale, de l'École, des Vignes, des Roses et une partie de la rue de l'Église.

À l'aval de ces deux zones, les effluents sont acheminés via une conduite de diamètre Ø 200 mm vers Keffendorf au moyen d'une station de refoulement implanté route de Minversheim.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de deux déversoirs d'orage, dédié à chacune des zones et dont les débits déversés rejoignent un fossé :

- Le déversoir d'orage DO 2001 situé rue des Vergers ;
- Le déversoir d'orage DO 1001 situé rue de Minversheim ;

Un bassin de pollution d'un volume de 145 m³ situé route de Minversheim permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

2.5.1. Le réseau communal de Morschwiller

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement du nord vers le sud et s'organise autour d'un collecteur principal qui parcours les rues Principale et de l'Argile pour rejoindre le réseau intercommunal de diamètre Ø 200 mm en provenance de Grassendorf.

Des branches secondaires draines les autres rues de la commune avant de rejoindre ce collecteur principal.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de deux déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent le fossé précité :

- Les déversoirs d'orage DO 2001 et 1001 situés rue de l'Argile.

Un bassin de pollution d'un volume de 170 m³ situé rue de l'Argile, à l'aval des zones urbanisées, permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Notons qu'à l'exception des rues des Abeilles et des Chevaux, ainsi que des extrémités de la rue Principale, le réseau d'assainissement de type unitaire est doublé par des collecteurs d'eaux pluviales qui ont pour exutoire le fossé longé par le réseau d'assainissement intercommunal.

2.5.1. Le réseau communal de Ohlungen (Keffendorf)

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire, constitué de deux réseaux distincts :

- Le réseau de la commune d'Ohlungen ;
- Le réseau de son annexe Keffendorf.

2.5.1.1 Le réseau de collecte d'Ohlungen

Le réseau d'assainissement d'Ohlungen s'écoule d'ouest en est et s'organise autour de deux secteurs, situés de part et d'autre du réseau d'assainissement intercommunal longeant le Jaegerbaechel :

- Le secteur nord peut être divisé en deux sous-secteurs :
    - Le sous-secteur nord-ouest, constitué d'une conduite de diamètre Ø 500 mm parcourant les rues des Merles et des Mésanges, collecte la totalité des effluents du lotissement Le Coteau et rejoint gravitairement la conduite intercommunale ;
    - Le sous-secteur nord-est dont les effluents sont collectés au moyen de deux branches parcourant les rues du Moulin et Principale au moyen de conduites de diamètres Ø 300 à 600 mm qui se rejoignent au croisement de ces deux mêmes rues.

      Notons que les rues des Sports, du Trèfle et du Pré Fleuri sont desservies par un réseau d'assainissement de type séparatif. Les eaux usées s'écoulent gravitairement vers des stations de relevage pour être dirigés vers le réseau unitaire. Les eaux pluviales quant à elles sont acheminées vers des fossés.
- Le secteur sud s'organise également autour de deux sous-secteurs :
    - Le sous-secteur sud-ouest qui s'articule autour d'une conduite principale de diamètres Ø 600 à 1000 mm parcourant la rue Principale d'ouest en est jusqu'au Jaegerbaechel ;
    - Le sous-secteur sud-est qui collecte les effluents des rues de Wintershouse, Hubel, de la Source, de la route de Wintershouse et de la majeure partie de la rue Sandbueht au moyen d'une conduite de diamètres Ø 400 et 500 mm.

L'ensemble des effluents est dirigé vers le réseau intercommunal situé au sud-est de la commune constitué d'une conduite de type pression descendante de diamètre Ø 300 mm.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage :

- Sous-secteur nord-ouest :
    - Le déversoir d'orage DO 11001 situé à l'extrémité de la rue des Merles, au niveau du Jaegerbaechel et dont les débits déversés rejoignent ce même cours d'eau.
- Sous-secteur nord-est :
    - Le déversoir d'orage DO 6001 situé rue du Muguet ;
    - Le déversoir d'orage DO 8001 situé rue du Sapin ;
    - Le déversoir d'orage DO 7001 situé rue principale ;
    - Le déversoir d'orage DO 6001 situé rue du Muguet ;
    - Le déversoir d'orage DO 5001 situé rue du Moulin ;

      Les débits déversés de ces déversoirs d'orage rejoignent des fossés et le Jaegerbaechel pour le déversoir d'orage DO 5001.
- Sous-secteur sud-ouest :
    - Les déversoirs d'orage DO 4001 et 3001 situés rue Principale.

      Les débits déversés de ces déversoirs d'orage rejoignent le Jaegerbaechel.
- Enfin, le déversoir d'orage DO 10001 situé au sud-est de zones urbanisées et dont les débits déversés rejoignent le Jaegerbaechel, régule l'ensemble des débits du réseau

communal ainsi que les débits de réseau intercommunal en provenance de Morschwiller, Niederaltdorf, Dauendorf et Uhlwiller.

Un bassin de pollution d'un volume de 1 000 m³ situé au niveau du déversoir d'orage 10001 permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

2.5.1.2 Le réseau de collecte de Keffendorf

Les effluents de Keffendorf, annexe d'Ohlungen, sont collectés au moyen de deux branches qui parcourent la rue d'Ohlungen et se rejoignent au niveau de la rue de Berstheim pour ensuite parcourir celle-ci avant de rejoindre la conduite de diamètre Ø 200 mm du réseau intercommunal s'écoulant gravitairement.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement du déversoir d'orage DO 14001 situé au sud de la rue du Berstheim et dont les débits déversés rejoignent un fossé.

Notons que les effluents de la commune de Huttendorf transitent par le réseau de collecte de Keffendorf depuis l'extrémité ouest de la rue d'Ohlungen.

2.5.2. Le réseau communal de Schweighouse sur Moder

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement du nord vers le sud et s'organise autour de trois branches principales :

- Une première branche collecte les effluents de l'ouest et du nord-ouest de la commune au moyen d'une conduite de diamètre Ø 600 mm, située entre le stade et la Moder et rejoint gravitairement, en longeant le Moder sur sa rive droite, la station de relevage de la rue du Moulin avant d'être reliée au réseau intercommunal ;
- Une deuxième branche collecte les effluents du sud de la commune au moyen d'une conduite de diamètre Ø 1 200 mm de la rue du Moulin et rejoint gravitairement la station de relevage située dans la même rue après avoir récupéré les effluents issus de la rue du Vallon, puis de la route de Wintershouse et enfin de la rue du Moulin ;
- Une troisième branche collecte les effluents en provenance des rues du Général de Gaulle et d'Ohlungen ainsi que des lotissements situés au sud-est de la commune au moyen d'une conduite de diamètre Ø 500 mm, longeant la Route Départementale 85 puis rejoint gravitairement la station de refoulement située sur le site de l'ancienne station d'épuration.

La zone commerciale de Schweighouse sur Moder, située sur la rive gauche de la Moder au nord-est de la commune, est drainée par un réseau de type unitaire qui s'articule autour d'une conduite principale de diamètre Ø 900 mm parcourant la rue de la Gare pour la partie nord.

La partie sud de la zone, quant à elle, est pourvue d'un réseau de type séparatif avec comme exutoire du réseau d'eaux pluviales la Moder. Les eaux usées rejoignent la conduite principale précitée au croisement des rues de la Gare et du Ried pour rejoindre la station de refoulement située dans la même rue. Les effluents sont ensuite refoulés vers la station de pompage située sur le site de l'ancienne station d'épuration.

L'ensemble des effluents de la commune ainsi que les effluents de toutes les communes du Périmètre sont ensuite pompés vers la station d'épuration de Schweighouse sur Moder via une conduite intercommunale de refoulement de diamètre Ø 350 mm depuis la station de refoulement située sur le site de l'ancienne station d'épuration.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de dix-sept déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent des fossés affluents de la Moder ou directement la Moder :

- La première branche est régulée au moyen des déversoirs d'orage DO 15001 et DO 13001 localisés respectivement rue des Sports et à l'amont de la rue du Coteau de la Pinède ;

- La deuxième branche est régulée au moyen du déversoir d'orage DO 14001 localisé à l'aval de la rue du Moulin ;
- La troisième branche est régulée au moyen des déversoirs d'orage DO 24001 et DO 22001 situés respectivement à l'aval de la rue du Faubourg et à l'aval de la rue du Général de Gaulle (DO 22001) ;
- La zone commerciale est régulée au moyen du déversoir d'orage DO 10001 situé à l'aval de la rue des Genêts.

Enfin, l'ensemble des débits des communes du Périmètre est régulé au niveau du déversoir d'orage DO11001 situé en amont de la station de refoulement située sur le site de l'ancienne station d'épuration.

Un bassin de pollution d'un volume de 1 000 m³ situé rue du Moulin permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Le réseau d'assainissement de type unitaire des rues du Bouleau, des Jardins, des Sports et de Muhlmatt est doublé par des collecteurs d'eaux pluviales qui ont pour exutoire des fossés affluents de la Moder ou directement la Moder.

2.5.3. Le réseau communal de Uhlwiller (Niederaltdorf)

Le réseau d'assainissement collectif est constitué de deux réseaux distincts :

- Le réseau de la commune d'Uhlwiller ;
- Le réseau de son annexe Niederaltdorf.

2.5.3.1 Le réseau de collecte d'Uhlwiller

La plupart des zones urbanisées d'Uhlwiller sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement du nord-ouest vers le sud-est et s'organise autour d'une conduite principale de diamètres Ø 200 à 500 mm parcourant l'impasse Roesbach, rues des Perches, de la Rivière avant de rejoindre le réseau intercommunal à l'extrémité de la rue des Jardins.

Des branches secondaires collectent les effluents des autres rues de la commune.

Le réseau d'assainissement de type unitaire des rues de la Rivière, de la Croix Blanche, de Niederaltdorf, de l'Ouest, des Perches et Principale est doublé par un collecteur d'eaux pluviales raccordés au fossé busé traversant le village.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de plusieurs déversoirs d'orage dont les débits déversés rejoignent le fossé précité et d'autres fossés situés au nord de la commune :

- Le déversoir d'orage DO 4001 situé rue du Moulin ;
- Le déversoir d'orage DO 7001 situé rue du Stade ;
- Les déversoirs d'orage DO 6001 et DO 5001 situés rue du Perches ;
- Le déversoir d'orage DO 3001 situé rue de l'Église ;
- Les déversoirs d'orage DO 2001 et DO 1001 situés rue du Jardins ;
- Le déversoir d'orage DO 15001 situé impasse Roesbach.

Un bassin de pollution d'un volume de 270 m³ situé à l'extrémité de la rue des Jardins permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Notons que les effluents du réseau intercommunal en provenance de Dauendorf transitent par la branche principale du réseau d'assainissement communal d'Uhlwiller.

2.5.3.2 Le réseau de collecte de Niederaltdorf

Les zones urbanisées de Niederaltdorf, annexe d'Uhlwiller, sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type séparatif qui s'écoule gravitairement du nord vers le sud au

moyen de conduites de diamètre Ø 200 mm dont la jonction se fait au croisement des rue de l'Église et Principale avant de rejoindre le réseau intercommunal également constitué d'une conduite de diamètre Ø 200 mm venant de Morschwiller et cheminant vers Ohlungen.

Les eaux pluviales quant à elles sont dirigées vers le fossé longeant la conduite intercommunale.

2.5.4. Le réseau communal de Wintershouse

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'écoule gravitairement du sud vers le nord et s'organise autour d'un collecteur principal, de diamètres Ø 500 puis 800 mm, reliant les zones urbanisées au sud de la commune et la station de refoulement situé au nord, à l'extrémité de la rue d'Ohlungen via les rues Principale et de Schweighouse sur Moder.

Les effluents des autres rues de la commune sont collectés au moyen des trois branches secondaires suivantes :

- La branche parcourant la rue de Schweighouse sur Moder, constituée d'une conduite de diamètre Ø 600 mm, collecte les effluents de la partie ouest de la commune ;
- La branche parcourant la rue de Haguenau, constituée d'une conduite de diamètre Ø 500 mm, collecte les effluents de la partie sud-ouest de la commune ;
- La branche parcourant la rue de Schweighouse sur Moder, constituée d'une conduite de diamètre Ø 600 mm, collecte les effluents de la partie est de la commune.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement d'un déversoir d'orage DO 1001 situé à l'extrémité de la rue d'Ohlungen et dont les débits déversés rejoignent un fossé longeant le réseau intercommunal.

Un bassin de pollution d'un volume de 190 m³ situé à l'extrémité de la rue d'Ohlungen, au niveau du déversoir d'orage DO 1001 permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux.

Notons qu'au niveau du lotissement situé au sud-est de la commune, le réseau d'assainissement de type unitaire est doublé d'un collecteur d'eaux pluviales qui a pour exutoire un fossé bordant la Route Départementale 160 au nord du lotissement. Les effluents s'écoulent gravitairement vers une station de refoulement qui les relève jusqu'au regard 1052 situé rue de Haguenau pour repasser en écoulement gravitaire.

Notons également que le réseau intercommunal venant de Batzendorf traverse la commune de Wintershouse du sud vers le nord par la rue d'Ohlungen jusqu'à l'aval du déversoir d'orage DO 1001.

2.5.5. Épuration

Les réseaux convergent vers la station de refoulement située sur le site de l'ancienne station d'épuration en aval de la commune de Schweighouse sur Moder. Les effluents sont alors acheminés vers la station d'épuration intercommunale du périmètre au moyen d'une conduite sous pression de diamètre Ø 350 mm.

Mise en service en 2001, le principe de la filière existante est le traitement par boues activées avec aération prolongée d'une capacité nominale de 20 000 Équivalents-Habitants (EH).

Les eaux traitées sont rejetées dans la Moder.

Les boues résiduaires sont compostées sur une plateforme externalisée.

Le traitement de l'eau est conforme à l'arrêté de rejet fixant les obligations réglementaires.

2.6. Système d'assainissement de la station d'épuration de Niederschaeffolsheim

Maître d'ouvrage : SDEA – Périmètre de Niederschaeffolsheim

Commune raccordée (CAH) : Niederschaeffolsheim

2.6.1. Le réseau intercommunal

La station d'épuration de Niederschaeffolsheim collecte uniquement des effluents de Niederschaeffolsheim, d'où l'absence de réseaux intercommunaux vers cette station.

2.6.2. Le réseau communal de Niederschaeffolsheim

La plupart des zones urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire qui s'organise autour d'un collecteur principal de diamètre Ø 1 300 mm qui relie la route de Bischwiller et la station de refoulement située sur le site de l'ancienne station d'épuration de Niederschaeffolsheim.

Les effluents des autres rues de la commune sont collectés au moyen des quatre branches secondaires suivantes :

- La branche, de diamètre Ø 800 mm, de la route de Bischwiller, qui collecte les effluents de la partie ouest de la commune avec notamment la rue du Général de Gaulle ;
- La branche, de diamètre Ø 1 000 mm, de la route de Bischwiller, qui collecte les effluents de la partie nord et du centre de la commune ;
- La branche, de diamètre Ø 400 mm, qui collecte les effluents de la rue des Roses, de la rue des Lilas, des Tulipes et de la partie sud de la rue des Mésanges ;
- Enfin, la branche, de diamètre Ø 200 mm, de la rue de Muguet, qui collecte les eaux usées, en séparatif, du lotissement au sud de la commune (rue des Muguets, des Aulnes, des Acacias et des Bouleaux).

Par ailleurs, les effluents de l'extrémité est de la route de Bischwiller et des rue Steinacker, du Pressoir et Rebgarten s'écoulent gravitairement vers la station de refoulement située à l'est de la commune, où ils sont relevés jusqu'au regard 1180 situé rue des Mésanges puis repassent en écoulement gravitaire.

Notons que le réseau d'assainissement de type unitaire des rues du Stade, des Bouleaux, des Muguets, des Iris et d'une partie de la rue des Acacias, ainsi que la route de Bischwiller est doublé par des collecteurs d'eaux pluviales. De plus, la rue des Iris est desservie par un réseau d'assainissement de type séparatif. Les collecteurs d'eaux pluviales ont pour exutoire des fossés.

La régulation des débits dans le réseau communal repose sur le fonctionnement de trois déversoirs d'orage :

- Le déversoir d'orage DO 2000 situé route de Bischwiller, trop-plein de la station de refoulement et dont les débits déversés rejoignent un fossé ;
- Les déversoirs d'orage DO 1001 et 3000 situés rue des Muguets dont les débits déversés rejoignent un fossé affluent du Schlossgraben.

Un bassin de pollution d'un volume de 350 m³ situé rue des Muguets permet de limiter l'impact des déversements des effluents lors d'épisodes pluvieux. Notons que le déversoir d'orage 3000 est un trop-plein du bassin de pollution.

2.6.3. Épuration

Les effluents sont pompés depuis le site de l'ancienne station d'épuration communale jusqu'à la nouvelle, via une canalisation Ø 160 mm.

La station d'épuration de Niederschaeffolsheim est en service depuis 2012. Le principe de la filière est le traitement par boues activées avec aération prolongée d'une capacité nominale de 1 750 EH (Équivalents-Habitants).

Les eaux traitées sont rejetées dans le Schlossgraben, affluent de la Moder à l'aval de la commune de Rohrwiller.

Les boues produites sont déshydratées naturellement sur des lits de séchage plantés de roseaux constitués de six casiers en béton d'une surface totale de 882 m². À ce jour, l'ensemble des lits de séchage a été vidangé.

Année	Lit	Tonne boue évacuée	Tonne de matière sèche
2018	1	48,46	13,8
2019	2	54,62	15,0
2020	3	58,14	18,6
2021	4	56,66	13,0
2022	5	58,88	14,1
2023	6	85	21,5

On constate de façon générale que le niveau de traitement de la station d'épuration est d'un très bon niveau.

3. PÉRIMÈTRES RÉGLEMENTAIRES

3.1. Zonage d'assainissement

Ce document consiste en une délimitation par la commune, sur la base d'études technico-économiques, d'une part des zones dans lesquelles les eaux usées seront collectées et traitées par la collectivité et, d'autre part, des zones dans lesquelles elles seront traitées par des systèmes d'assainissement non collectif. Toutefois, il ne s'agit pas d'un document de programmation de travaux. Il ne créé pas de droits acquis pour les tiers et ne fige pas une situation en matière d'assainissement. Cela implique notamment que les constructions situées en zones « assainissement collectif » ne bénéficient pas d'un droit à disposer d'un équipement collectif à une échéance donnée.

L'étude ne porte pas sur les zones pour lesquelles il n'y avait pas de perspective d'urbanisation au moment de l'étude. Aussi, en cas d'urbanisation de ces zones, il conviendra de respecter les modalités d'assainissement préconisées dans l'annexe sanitaire du document d'urbanisme en vigueur.

À ce jour, seuls les Périmètres de Moder-Rothbach (Bitschhoffen, Engwiller, Kindwiller, Uhrwiller), de Mommenheim et Environs (Hochstett, Mommenheim, Wahlenheim, Wittersheim), du Val de Moder (Niedermodern, Val De Moder) et Niederschaeffolsheim ont démarré leurs études respectives.

En revanche, le périmètre de la Région de Brumath n'a encore entamé aucune démarche en ce sens.

Au besoin, une révision du zonage d'assainissement des communes concernées par la présente annexe sanitaire ainsi que sa mise à l'enquête publique pourront être réalisées afin de garantir une concordance avec le zonage d'urbanisme du présent PLUi.

3.2. Périmètres de protection des captages d'eau potable

Les bans communaux des communes de **Brumath, Batzendorf, Mommenheim, Niederschaeffolsheim, Ohlungen, Schweighouse sur Moder, Wintershouse et Wittersheim** sont concernés par les périmètres de protection de certains ouvrages de captage d'eau potable.

Tout projet à l'intérieur de ces périmètres de protection ou projet de tracé de périmètre devra faire l'objet d'une déclaration auprès de l'Agence Régionale de Santé Grand Est qui précisera les interdictions, contraintes et prescriptions à respecter.

Ces périmètres sont cartographiés et présentés dans ce chapitre.

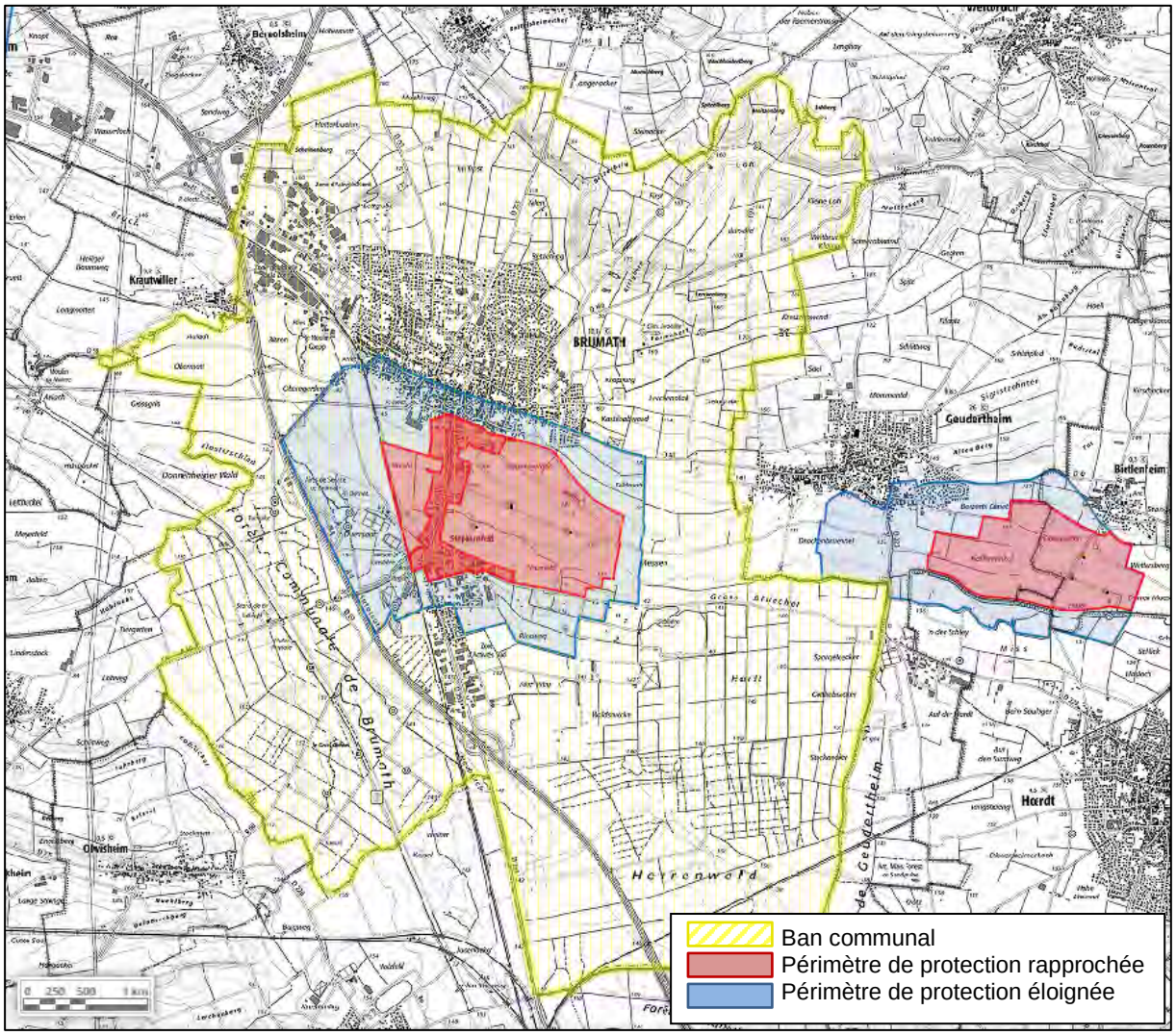

Figure 1 : Ban communal de Brumath avec les périmètres de protection des forages de Brumath extraits de l'arrêté préfectoral du 23 mai 2000

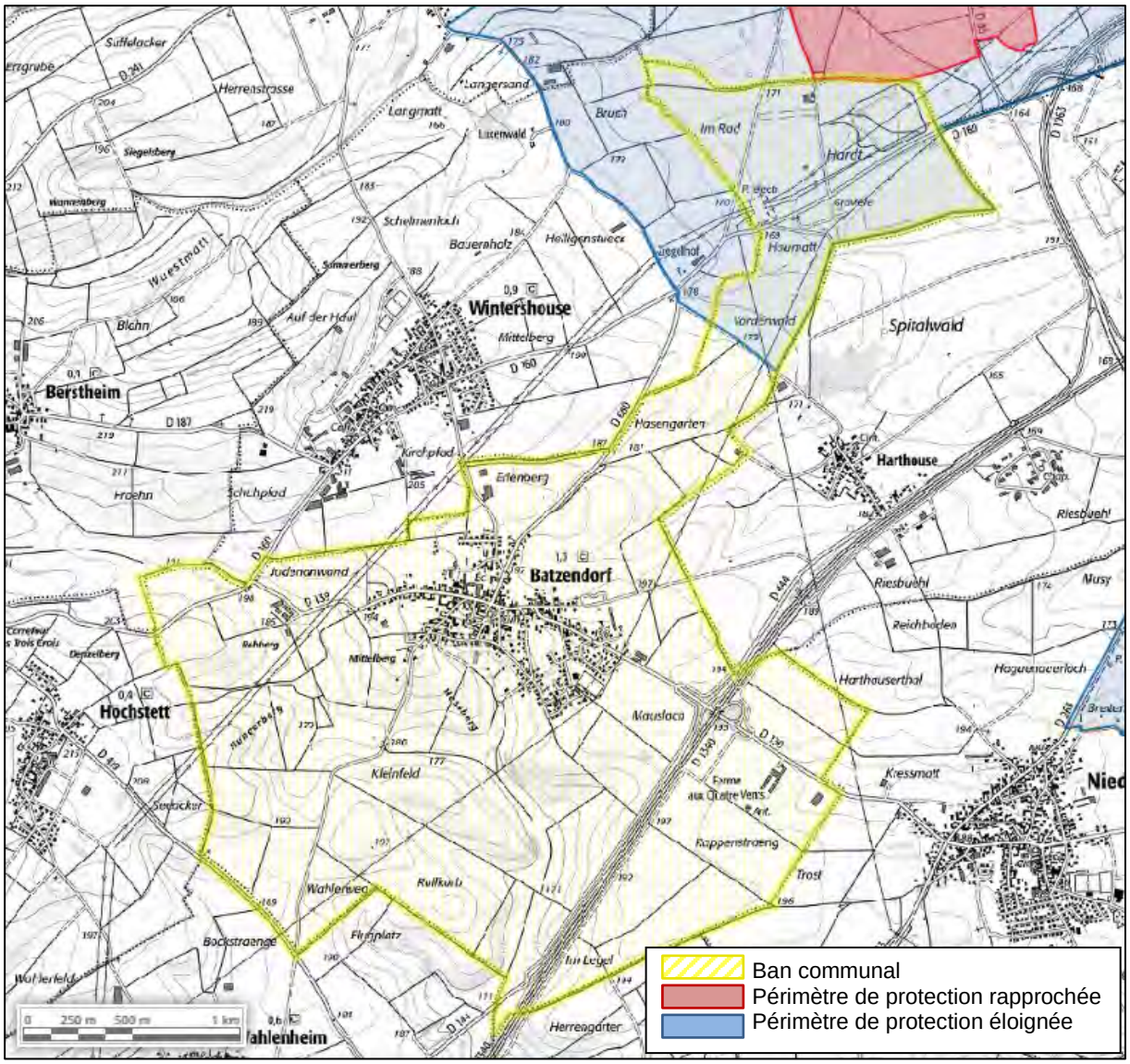

Figure 2 : Ban communal de Batzendorf avec les périmètres de protection des forages de Schweighouse sur Moder extraits de l'arrêté préfectoral du 17 mars 1992

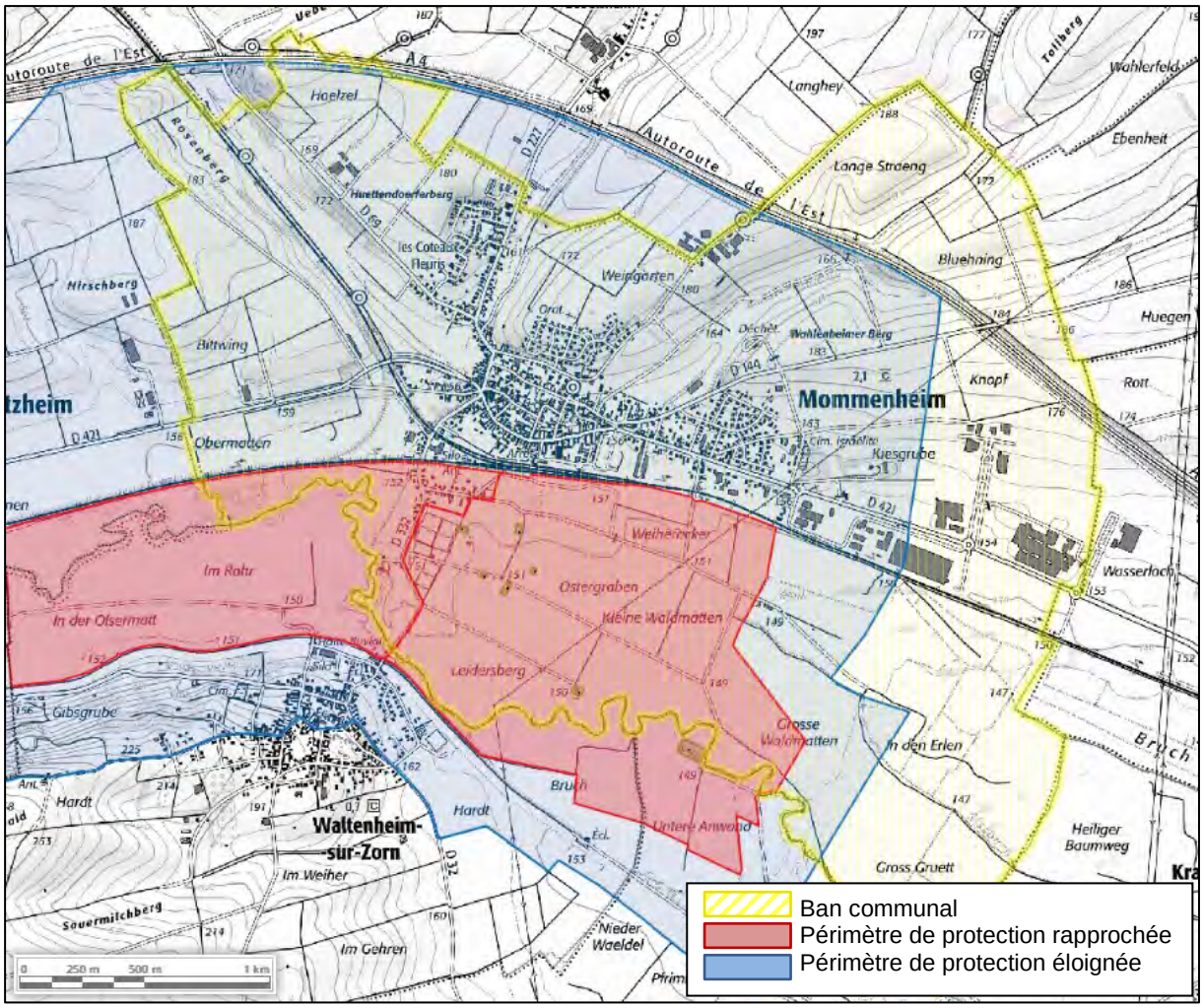

Figure 3 : Ban communal de Mommenheim avec les périmètres de protection des forages de Mommenheim et Wingersheim extraits de l'arrêté préfectoral du 16 septembre 2004

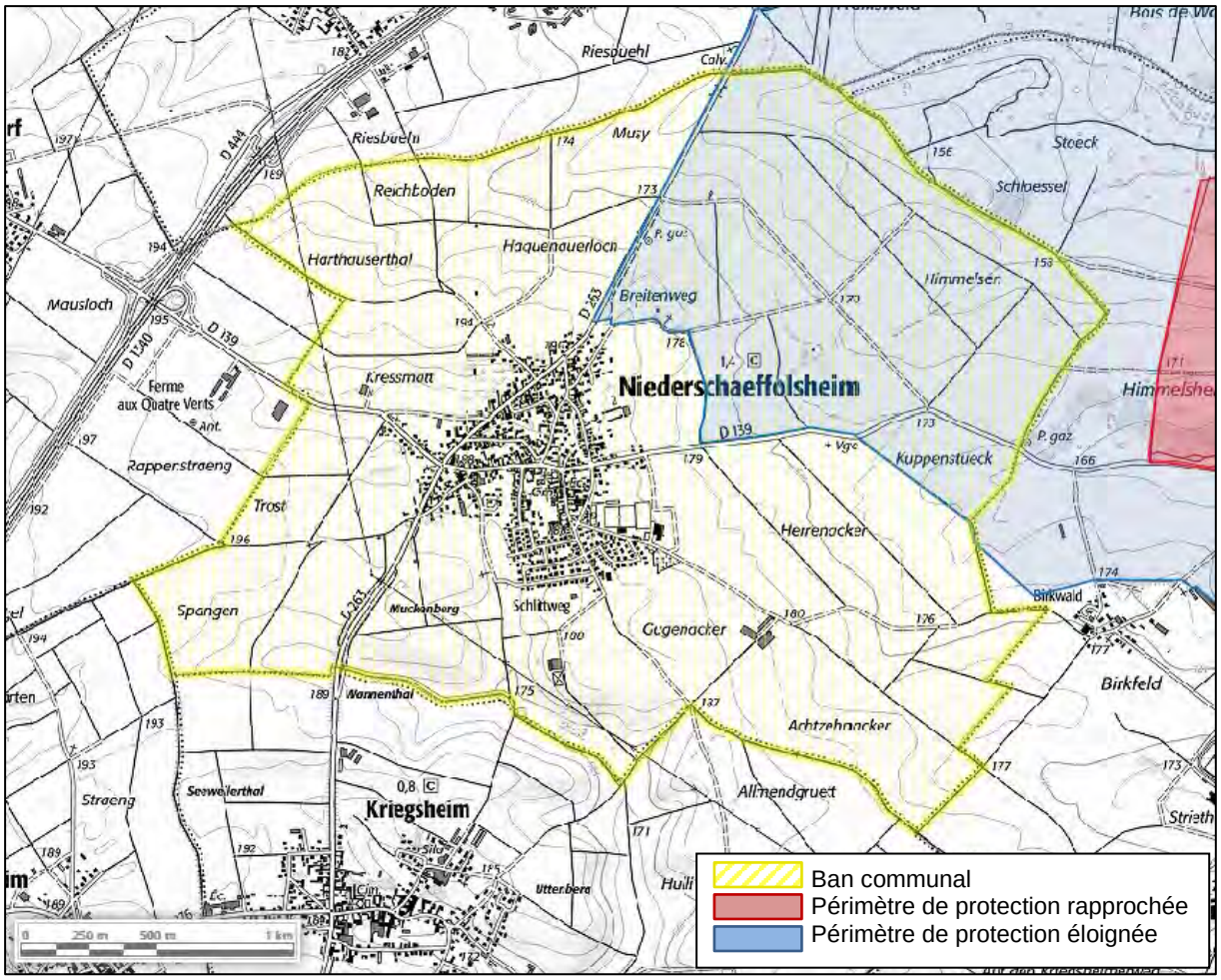

Figure 4 : Ban communal de Niederschaeffolsheim avec les périmètres de protection des forages de Weitbruch extraits de l'arrêté préfectoral du 08 janvier 2008

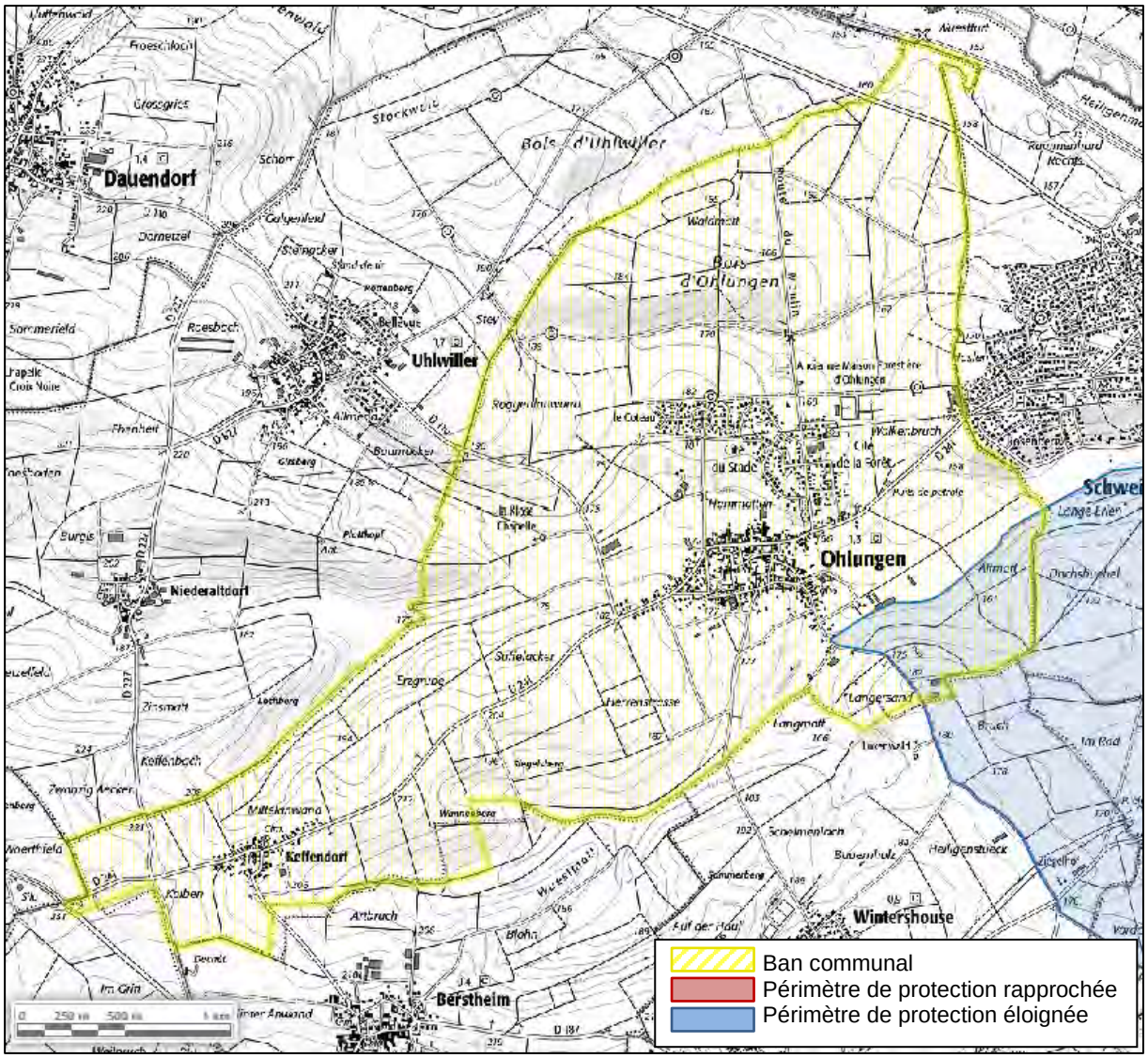

Figure 5 : Ban communal d'Ohlungen avec les périmètres de protection des forages de Schweighouse sur Moder extraits de l'arrêté préfectoral du 17 mars 1992

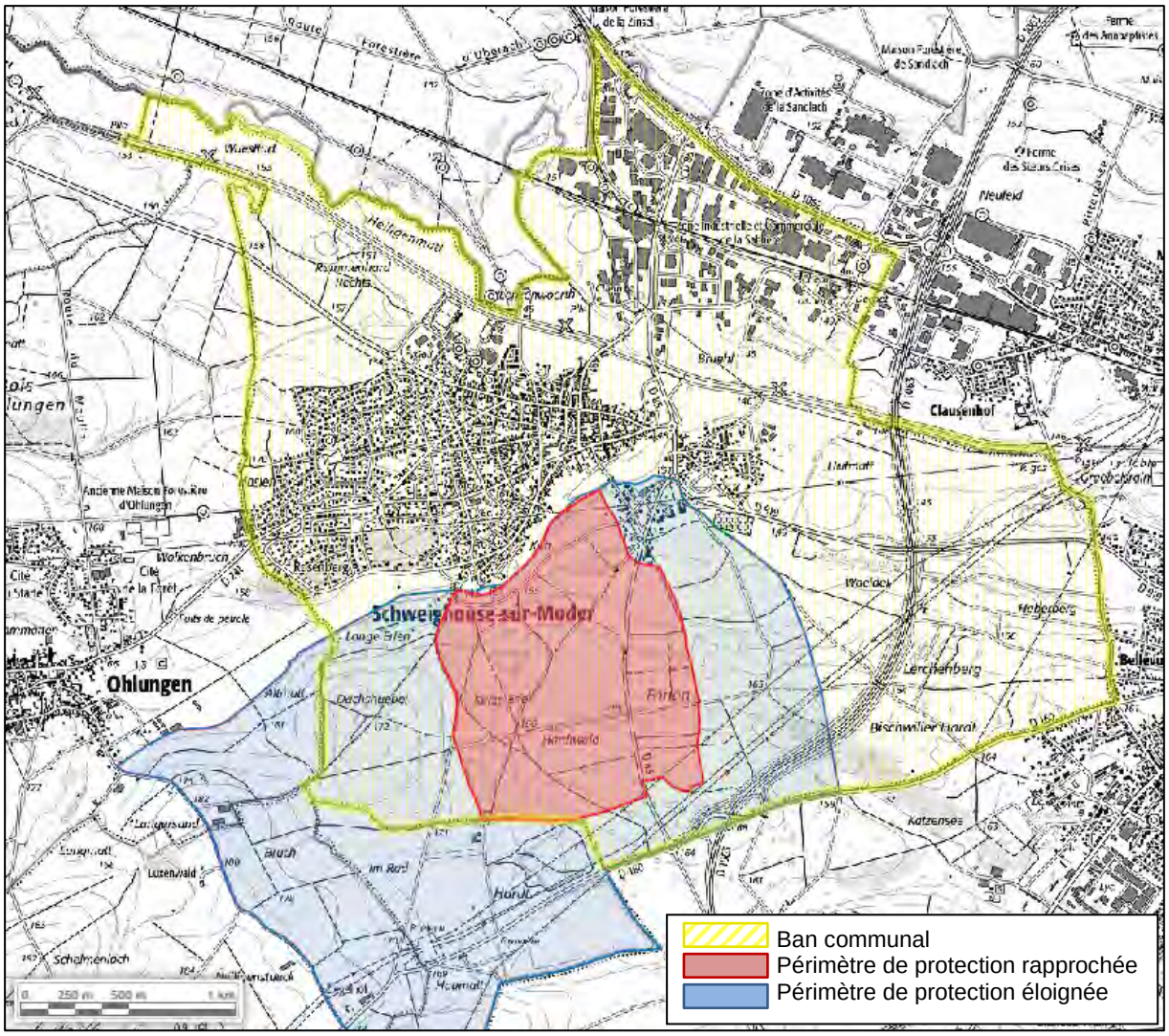

Figure 6 : Ban communal de Schweighouse sur Moder avec les périmètres de protection des forages de Schweighouse sur Moder extraits de l'arrêté préfectoral du 17 mars 1992

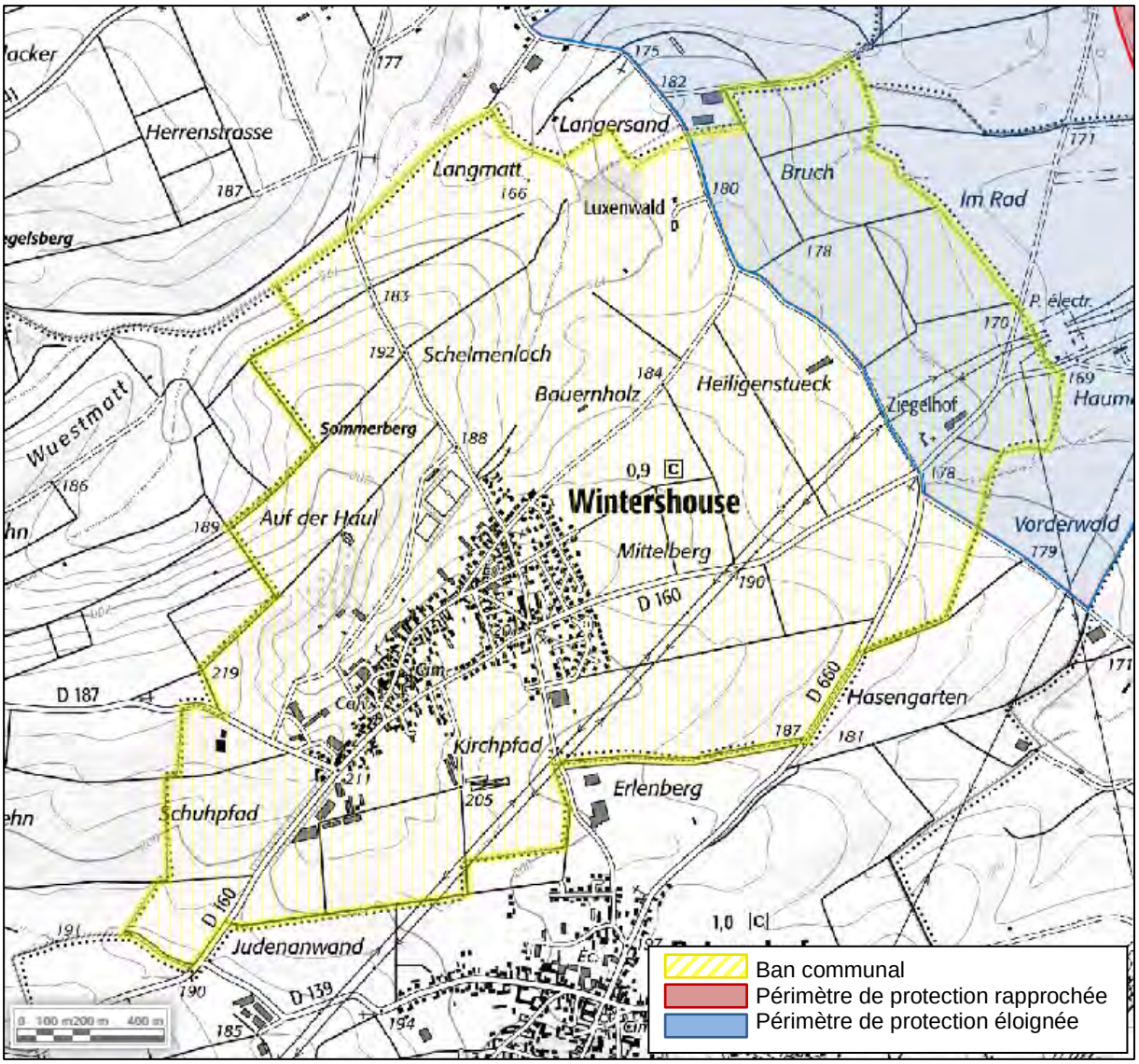

Figure 7 : Ban communal de Wintershouse avec les périmètres de protection des forages de Schweighouse sur Moder extraits de l'arrêté préfectoral du 17 mars 1992

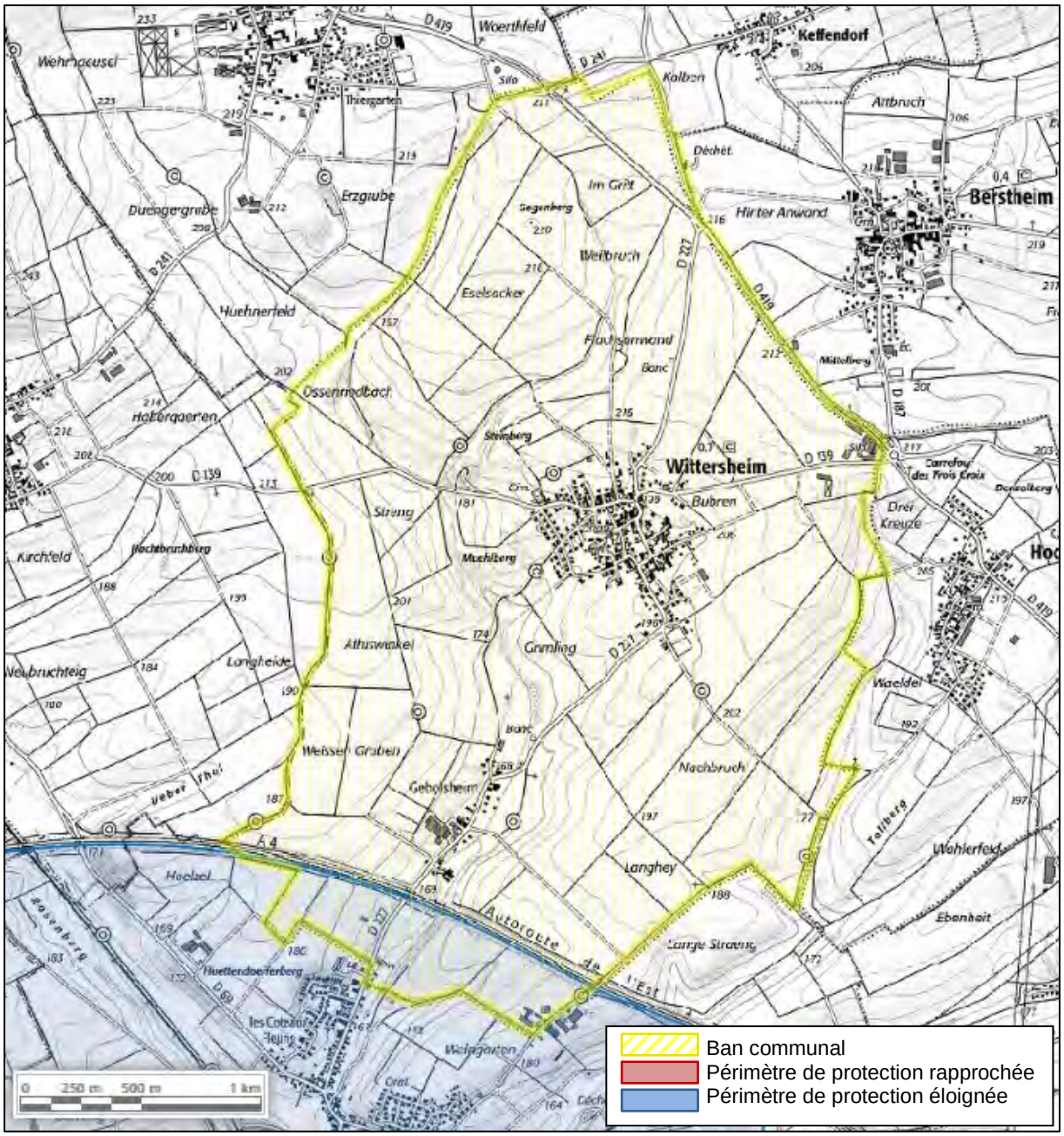

Figure 8 : Ban communal de Wittersheim avec les périmètres de protection des forages de Mommenheim et Wingersheim extraits de l'arrêté préfectoral du 16 septembre 2004

4. PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET PERSPECTIVES

Selon les systèmes d'assainissement, des Schémas Directeurs d'Assainissement ont été réalisés ou sont programmés dans les années à venir.

Les objectifs de ces Schémas Directeurs d'Assainissement sont :

- D'analyser la configuration actuelle du réseau d'assainissement et le fonctionnement des ouvrages existants (bassin de pollution, station de pompage, station d'épuration, organes de régulation…) ;
- De quantifier les rejets polluants dans le milieu naturel et d'évaluer leur impact ;
- De définir les aménagements nécessaires à limiter les flux par temps de pluie vers le milieu naturel afin de respecter les objectifs de qualité qui leur sont assignés ;
- D'analyser la conformité du système d'assainissement au sens de l'arrêté du 21 juillet 2015 ;
- D'analyser le fonctionnement hydraulique du réseau d'assainissement et ses éventuels dysfonctionnements à l'occasion d'épisodes pluvieux intenses ;
- De proposer des mesures correctives (déconnection de bassins versants naturels extérieurs, renforcement hydraulique des collecteurs…) et préventives (rétention à la parcelle, gestion intégrée des eaux pluviales…) visant à limiter les apports et réguler les débits des évènements pluviaux, en anticipant la réflexion sur les secteurs où les extensions de l'urbanisation augmenteront les apports ;
- De chiffrer et de hiérarchiser les aménagements proposés en conséquence sur les réseaux.

4.1. Systèmes d'assainissement des stations d'épuration de Brumath et d'Olwisheim

En 2015, une étude de diagnostic temps de pluie a été réalisée par le bureau d'étude OXYA Conseil pour les systèmes d'assainissements d'Olwisheim (sans Mittelhausen et Wingersheim) et de Brumath.

Afin d'étudier le fonctionnement hydraulique de l'ensemble des réseaux des systèmes d'assainissement des stations d'épuration de Brumath et d'Olwisheim, un Schéma Directeur d'Assainissement a été réalisé en 2023 par les services du SDEA.

Ce Schéma Directeur a mis en évidence une sensibilité forte du système d'assainissement aux épisodes pluvieux avec des taux de déversements supérieurs à la réglementation, des secteurs urbains sensibles aux débordements du réseau et des intrusions des cours d'eau en période de hautes eaux.

Le programme de travaux a été élaboré en suivant les objectifs suivants :

- Tendre vers la conformité règlementaire ;
- Diminuer les rejets et leur impact sur les milieux naturels ;
- Diminuer les apports d'eaux de ruissellement au réseau d'assainissement (gestion intégrée des eaux pluviales).

4.1.1. Systèmes d'assainissement de la station d'épuration de Brumath

Sur la base des résultats du Schéma Directeur, des projets d'aménagement foncier et de la capacité de financement du Périmètre, une planification pluriannuelle a été arrêtée :

Année	Commune	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire (ml)	Diamètre (mm)
2024	Brumath	Rue des Bergers, rue de l'Angle	Renforcement du réseau unitaire	200	1000
	Brumath	Avenue de Strasbourg	Réhausse de la crête du DO 8001	-	-
	Brumath	Hoerterweg	Curage du fossé exutoire du DO 23001	-	-
2025	Brumath	Rue de la Rivière, rue de l'Abreuvoir	Renforcement du réseau unitaire	270	1000
2026	Brumath	Rue du Général Duport	Renforcement du réseau unitaire	400	1000
2027	Kriegsheim	Grand'Rue	Construction d'un bassin de pollution de 300 m³	-	-
2028	Brumath	Rue Alexandre Millerand	Renforcement du réseau d'eaux pluviales et déconnexion du bassin versant extérieur	360	600

En parallèle de l'étude du Schéma Directeur, des travaux ponctuels de rénovation des réseaux de collecte ont été réalisées :

Année	Commune	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire (ml)	Diamètre (mm)
2018	Kriegsheim	Rue des Prés	Extension de réseau	87	250
2020	Brumath	Impasse des chanvriers	Rénovation de réseau	80	300
	Brumath	Rue de Geudertheim	Renforcement de réseau	38	400, 1000
	Brumath	Rue de Kilstett	Extension de réseau	50	315
	Brumath	Rue Basse	Renforcement de réseau	205	800
2021	Brumath	Brumath enrobés	Rénovation de réseau	130	400
2023	Brumath	Rue de Geudertheim	Extension de réseau	126	250
2023	Krautwiller	Rue des Bergers	Extension de réseau	22	250

4.1.2. Systèmes d'assainissement de la station d'épuration d'Olwisheim

Sur la base des résultats du Schéma Directeur, des projets d'aménagement foncier et de la capacité de financement du Périmètre, une planification pluriannuelle a été arrêtée :

Année	Commune	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire (ml)	Diamètre (mm)
2024	Mittelschaeffolsheim	Rue de Rumersheim	Déraccordement du bassin versant périurbain	35	400
	Mittelschaeffolsheim	Rue de Berstett	Déraccordement du bassin versant périurbain	71	500
	Olwisheim	/	Réhausse des crêtes des DO 1001, 2001, 3001 et 4001	-	-
2024 - 2025	Olwisheim	Station d'épuration	Construction d'un ouvrage de stockage de 350 m³	-	-
	Wingersheim	Rue de l'Abattoir	Mise en place de régulation de débits : consigne de 8,5 l/s	-	-
	Mittelhausen	Aval de la commune	Mise en place de régulation de débits : consigne de 8 l/s	-	-
	Mittelschaeffolsheim	Rue d'Olwisheim	Mise en place de régulation de débits : consigne de 50 l/s	-	-
	Hohatzenheim	Aval de la commune	Mise en place de régulation de débits : consigne de 5 l/s	-	-

En parallèle de l'étude du Schéma Directeur, des travaux ponctuels de rénovation des réseaux de collecte ont été réalisées :

Année	Commune	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire (ml)	Diamètre (mm)
2018	Mittelschaeffolsheim	Impasse de l'École	Rénovation de réseau	49	250, 315
2020	Olwisheim	Rue Muehlfeld	Rénovation de réseau	20	100
2021	Donnenheim	Rue Principale	Rénovation de réseau	120	400
2021	Donnenheim	Rue Principale	Extension de réseau	62	400
2022	Donnenheim	Rue Principale	Rénovation de réseau	570	200, 300, 500

4.2. Système d'assainissement de la station d'épuration de Niedermodern

Afin d'étudier le fonctionnement hydraulique de l'ensemble des réseaux du système d'assainissement de la station d'épuration de Niedermodern, un Schéma Directeur d'Assainissement a été réalisé en 2024 par les services du SDEA.

De plus, une campagne de mesure et de recherche d'eaux claires parasites a été menée durant l'année 2023 pour localiser les secteurs sensibles aux intrusions d'eaux dans le réseau. Ces secteurs ont fait l'objet d'inspections télévisées permettant de quantifier et cibler les apports d'eau claires parasites afin de les supprimer du réseau d'assainissement unitaire.

Ce Schéma Directeur a mis en évidence un système d'assainissement plutôt bien dimensionné d'un point de vue capacitaire, quelques secteurs restant toutefois à renforcer. Bien que les objectifs de déclassement de la qualité du milieu récepteur soient globalement respectés, des aménagements visant le renforcement de la protection du milieu récepteur ont été proposés. Il s'agit souvent de travaux d'optimisations des infrastructures existantes. D'autres aménagements proposés participeront à tendre vers la conformité du système de collecte, notamment ceux liés à l'élimination des eaux claires parasites que celles-ci soient issues de bassins versants périurbain, de cours d'eau ou de nappe souterraine en période de hautes eaux.

Sur la base des résultats du Schéma Directeur, des projets d'aménagement foncier et de la capacité de financement du Périmètre, une planification pluriannuelle sera arrêtée.

En parallèle du Schéma Directeur, des travaux ponctuels de rénovation des réseaux de collecte ont été réalisées, dont les plus importants sont présentés ci-après :

Année	Commune	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire (ml)	Diamètre (mm)
2016	Kindwiller	Chemin de la Source	Création d'une liaison rue Principale -chemin de la Source	350	500
2017	Uhrwiller	Rue de l'Etoile	Renforcement du réseau d'assainissement	85	600
2017	Uhrwiller	Rue de Principale	Renforcement du réseau d'assainissement	95	600
2017	Bitschhoffen	Rue de Kindwiller	Renforcement du réseau d'assainissement	115 50	400 600
2021	Ringeldorf	Route de Brumath	Renforcement du réseau d'assainissement	85	600
2021	Val de Moder	Place de la République	Renforcement du réseau d'assainissement	150	800
2022	Val de Moder	Rues du Faubourg / Haguenau / Maire Schott	Réhabilitation du réseau d'assainissement par chemisage	790	300 à 800
2022	Val de Moder – Niedermodern	Rue du Puits	Réhabilitation du réseau d'assainissement par chemisage	100	300

4.3. Système d'assainissement de la station d'épuration de Mommenheim

Afin d'étudier le fonctionnement hydraulique de l'ensemble des réseaux du système d'assainissement de la station d'épuration de Mommenheim, un Schéma Directeur d'Assainissement a été réalisé en 2015 par les services du SDEA.

À l'échelle intercommunale, ce Schéma Directeur a permis d'identifier et de quantifier les déversements et débordements d'assainissement pour différentes pluies de projet. Ces dysfonctionnements peuvent être corrigés par le réglage des systèmes de régulation des débits admis dans le réseau intercommunal et la construction, à plus long terme, de bassins de pollution supplémentaires.

Sur la base des résultats, un programme de travaux a été arrêté et mis en œuvre.

Les opérations suivantes ont déjà été réalisées :

Année	Commune	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire (ml)	Diamètre (mm)
2017	Mommenheim	Rue de la Forêt – aval du DO 2001	Mise en place d'un régulateur de débit de 7 l/s	-	-
2017	Mommenheim	Chemin rural – aval du DO 3001	Mise en place d'un régulateur de débit de 13 l/s	-	-
2017	Hochstett	Chemin rural – aval de la commune	Mise en place d'un régulateur de débit de 7 l/s	-	-
2018	Mommenheim	Rue de la Forêt – aval du DO 2001	Construction d'un ouvrage de stockage de 160 m³	-	-
2018	Mommenheim	Lotissement (rue des Vergers, Mésanges, Hirondelles, Cigognes, Pinsons)	Création de réseau séparatif (EU et EP) (Réseau non rétrocédé)	1 580	250 et 315
2018	Mommenheim	Rue de la Forêt	Renforcement de réseau unitaire	60	800
2018	Mommenheim	Route de Brumath	Renforcement de réseau unitaire	100	600
2018	Wittersheim	Rue de la fontaine	Création de réseau séparatif et pluvial	55 55	250 (EU) 250 et 1000 (PLU)
2018	Wittersheim	Rue Saint Ulrich	Création de réseau séparatif et pluvial	165 145	250 et 315 (EU) 150, 315 et 1500 (PLU)
2018	Wittersheim	Rue de Haguenau	Création de réseau unitaire	45	315
2019	Minversheim (hors CAH)	Chemin rural – Route Départementale 100	Création d'un ouvrage de stockage de 1 100 m³	-	-
2019	Minversheim (hors CAH)	Chemin rural – Route Départementale 100	Mise en place d'un régulateur de débit de 39 l/s	-	-
2022	Wittersheim	Rue des Vignes	Création de réseau unitaire de réseau pluvial	170 170	250 (EU) 315 et 1200 (EP)
2023	Mommenheim	Chemin rural – amont du DO 3001	Construction d'un ouvrage de stockage de 450 m³	-	-

Les travaux suivants, issus du Schéma Directeur, seront réalisés durant les prochaines années :

Commune	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire (ml)	Diamètre (mm)
Wittersheim (Gebolsheim)	Chemin rural (DO 2001)	Suppression du régulateur actuel	-	-
	Chemin rural	Installation d'une régulation à 7 l/s	-	-
Wittersheim	Route Nationale 227	Construction d'un ouvrage de stockage de 135 m³	-	-
	Rue des Prés	Construction d'un ouvrage de stockage de 260 m³	-	-
		Renforcement de de réseau unitaire	100	900
	Rue de l'Église	Renforcement de réseau unitaire	260	600 et 800
Hochstett	Chemin rural R 15030	Construction d'un ouvrage de stockage de 90 m3	-	-
	Le long du fossé	Renforcement de réseau unitaire	170	400
	Rue du Village	Renforcement de réseau unitaire	105	500
Mommenheim	Rue du Moulin	Renforcement de réseau unitaire	80	600
	Rue de l'Église	Renforcement de réseau unitaire	40	400
	Rue de la Liberté	Renforcement de réseau unitaire	110	500 et 600
	Rue des Vosges	Renforcement de réseau unitaire	55	400
	Rue des Tuileries	Renforcement de réseau unitaire	265	400

4.4. Système d'assainissement de la station d'épuration de Schweighouse sur Moder

Afin d'étudier le fonctionnement hydraulique de l'ensemble des réseaux du système d'assainissement de la station d'épuration de Schweighouse sur Moder, un Schéma Directeur d'Assainissement a été réalisé en 2015 par les services du SDEA.

Ce Schéma Directeur a mis en évidence plusieurs zones sensibles aux débordements. Sur la base des résultats, un programme de travaux a été arrêté et mis en œuvre.

Année	Commune	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire (ml)	Diamètre (mm)
2017	Ohlungen	Rue du Moulin	Extension du réseau d'assainissement	386	Ø 200
2017	Schweighouse sur Moder	Rue du Moulin	Renforcement du réseau d'assainissement	290	Ø 600 à Ø 800
2019	Schweighouse sur Moder	Rue du Faubourg	Extension du réseau d'assainissement	25	Ø 800
2018	Schweighouse sur Moder	Rue du Merle	Renforcement du réseau d'assainissement	138	Ø 1000
2018	Ohlungen	Rue de Berstheim (annexe Keffendorf)	Renforcement du réseau d'assainissement	235	Ø 600
2018	Ohlungen	Rue Principale	Amélioration du réseau de collecte	296	Ø 200
2019	Schweighouse sur Moder	Rue Eisenbruch	Pose d'un collecteur d'assainissement	73	Ø 200
2019	Batzendorf	Rue Principale	Renforcement du réseau d'assainissement	529	Ø 400 à Ø 800
2019	Berstheim	Rue des Saules	Extension du réseau d'assainissement	58	Ø 200
2019	Dauendorf	Rue Principale Neubourg	Renforcement du réseau d'assainissement	61	Ø 400
2021	Uhlwiller	Rue de Niederaltdorf	Renforcement du réseau d'assainissement	53	Ø 315
2021	Schweighouse sur Moder	Place des Romains	Renforcement du réseau d'assainissement	35	Ø 400
2021	Schweighouse sur Moder	Rue du Château d'eau	Renforcement du réseau d'assainissement	38	Ø 400
2021-2022-2023	Schweighouse sur Moder	Rue Schelmenwasen	Renforcement du réseau d'assainissement	123	Ø 400
2022-2023	Schweighouse sur Moder	Rue du Maréchal Leclerc	Renforcement du réseau d'assainissement	109	Ø 500
2022-2023	Schweighouse sur Moder	Rue d'Ohlungen	Renforcement du réseau d'assainissement	54	Ø 500
2022	Dauendorf	Rue du Cimetière	Aménagement de la zone d'activité	300	Ø 315
2023	Morschwiller	Rue Principale / Rue des Acacias	Pose d'un collecteur d'assainissement	110	Ø 315

Une mise à jour du Schéma Directeur d'Assainissement a été réalisée en 2019/2020 par les services du SDEA. L'objectif était d'étudier le volet règlementaire à la suite de la parution de l'arrêté ministérielle du 21 juillet 2015 (*Conformité DERU – Directive Eaux Résiduaires Urbaines*).

Cette mise à jour a mis en évidence une sensibilité forte du système d'assainissement aux épisodes pluvieux avec des taux de déversements supérieurs à la réglementation. Sur la base des résultats, un programme de travaux comprenant plusieurs opérations visant la mise en conformité du système d'assainissement a été arrêté et mis en œuvre.

Les opérations suivantes ont déjà été réalisées :

Année	Commune	Localisation des travaux	Descriptif des travaux
2023	Schweighouse sur Moder	Rue du Moulin	Modification de l'alimentation du bassin de pollution (1 000 m³)
	Morschwiller	Rue d'Acacia	Déraccordement du bassin versant naturel des réseaux unitaires

De plus, les opérations suivantes ont été programmées :

Année	Commune	Localisation des travaux	Descriptif des travaux
2024	Schweighouse sur Moder	Route de Strasbourg	Construction d'un bassin de pollution d'un volume de 500 m³ au droit du DO12001 + nouvelle station de pompage
	Schweighouse sur Moder	Pont de la Moder	Réduction du débit de pompage de la station de refoulement (de 111 m³/h à 72 m³/h)
	Keffendorf	Rue de Berstheim	Mise en place de régulation de débits : consigne de 10 l/s
	Wintershouse	Rue d'Ohlungen	Mise en place de régulation de débits : consigne de 11 l/s

Parallèlement, une campagne de mesure et de recherche d'eaux claires parasites a été menée durant l'année 2023 afin de localiser les secteurs sensibles aux intrusions d'eaux dans les réseaux d'assainissement. Les secteurs répertoriés feront l'objet d'inspections télévisées complémentaires qui permettront de quantifier et cibler les apports d'eau claires parasites afin de les supprimer du réseau.

En plus de ces actions, une étude de potentiel de déraccordement des eaux pluviales est planifiée pour l'année 2024. Cette étude va permettre de faire un état des lieux des potentialités de déraccordement et de fournir des outils pour intégrer l'infiltration à tous leurs projets de réaménagement du territoire. Elle doit, en outre, permettre de préciser les modalités d'application de gestion alternative des eaux pluviales et de quantifier ses effets sur le fonctionnement du système d'assainissement.

4.5. Système d'assainissement de la station d'épuration de Niederschaeffolsheim

Afin d'étudier le fonctionnement hydraulique de l'ensemble des réseaux du système d'assainissement de la station d'épuration de Niederschaeffolsheim, un Schéma Directeur d'Assainissement a été réalisé en 2019 par les services du SDEA.

Sur la base des résultats du Schéma Directeur, les travaux suivants ont été réalisés :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire (ml)	Diamètre (mm)
2023	Route de Bischwiller / rue du Général de Gaulle	Renforcement et restructuration du réseau d'assainissement	480	800

À ce jour, le fonctionnement des réseaux du système d'assainissement de la station d'épuration de Niederschaeffolsheim ne présente pas de difficultés particulières et aucuns travaux de restructuration ou de renforcement du réseau d'assainissement n'ont été planifiés. Cependant, les tronçons les plus anciens du réseau devront être vérifiés et, le cas échéant, remplacés, notamment lorsque des travaux de voirie seront entrepris.

5. RACCORDEMENT AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT DES ZONES D'EXTENSION FUTURE

5.1. Principe général de gestion des eaux pluviales

La gestion des eaux pluviales de la zone respectera **les principes de Gestion Durable et Intégrée et des Eaux Pluviales,** en privilégiant l'infiltration des eaux de pluies au plus proche de son point de précipitation et en favorisant des **solutions fondées sur la nature** (espaces verts en décaissé, noues d'infiltration, etc.).

Pour toute nouvelle construction, y compris les extensions des bâtiments existants et les opérations d'ensemble (lotissements, zones d'activités…), des dispositifs de gestion des eaux pluviales à la parcelle sont obligatoires. Ils concernent aussi bien les eaux pluviales générées par les espaces communs (voirie, place, parking, espaces verts…) que les eaux des parcelles et terrains privés. Les eaux pluviales collectées ne seront pas dirigées vers le réseau public d'assainissement unitaire, sauf impossibilité dûment démontrée. Les dispositifs de gestion de ces eaux pluviales pourront alors consister en :

- La limitation de l'imperméabilisation ou encore la végétalisation des toitures, en complément avec une des solutions alternatives ci-après ;
- L'infiltration dans le sol, sous réserve de compatibilité avec les dispositions des périmètres de protection des captages d'eau potable, de profondeur suffisante de la nappe, le cas échéant, et sous réserve que le projet ne soit pas situé à proximité d'une source de pollution atmosphérique, dans le panache d'une pollution de la nappe ou sur un site dont le sol est susceptible d'être pollué. Si le coefficient de perméabilité de la parcelle est insuffisant ($k<10^{-6}$ m/s) et que cette solution est choisie, la mise en place de surfaces de plancher imperméables en dessous du niveau du terrain fini est fortement déconseillée ;
- L'utilisation des espaces extérieurs, légèrement en contrebas de la voirie, pouvant supporter sans préjudice une lame d'eau de faible hauteur, le temps d'un orage (jardins, allées, bassins, noues, places de stationnement, place de retournement…). Cette solution sera combinée avec les précédentes, le cas échéant
- Des dispositifs de rétention sur site pour réutilisation des eaux de pluie et/ou rejet à débit limité.

Dans le cadre d'une opération d'ensemble, ces équipements peuvent être mutualisés.

Si aucune de ces solutions ne peut être appliquée, sous réserve d'autorisation du gestionnaire du milieu, les eaux pluviales pourront être évacuées directement vers un émissaire naturel à écoulement superficiel (cours d'eau, fossé…), éventuellement par l'intermédiaire d'un réseau pluvial, moyennant une rétention avec restitution limitée. Dans tous les cas, les rejets ne devront pas faire peser sur les fonds inférieurs une servitude supérieure à celle qui prévalait avant le projet (cf. Code Civil, articles 640 et 641).

En cas d'impossibilité de rejet vers un tel émissaire, le rejet pluvial pourra exceptionnellement être dirigé vers le réseau public d'assainissement unitaire, moyennant une limitation de débit, conformément aux prescriptions du règlement de service en vigueur et après accord du gestionnaire de ce dernier.

Pour tout projet d'aménagement d'une aire supérieure ou égale à un hectare, ou interceptant un bassin versant supérieur ou égal à un hectare, le maître d'ouvrage du projet consultera les services de la Police de l'Eau en application des articles L.214-1 et suivants du Code de l'Environnement. Ainsi, le projet pourra être soumis aux dispositions définies par les services de l'État et pourra faire l'objet d'un dossier de déclaration, voire d'une demande d'autorisation.

Parallèlement, si les eaux pluviales sont rejetées vers un réseau d'assainissement pluvial ou unitaire, le maître d'ouvrage du projet d'aménagement sollicitera l'autorisation du gestionnaire de ce réseau récepteur.

Les aménagements internes de la zone nécessaires à la gestion des eaux pluviales sont à la charge du constructeur qui doit réaliser les dispositifs adaptés au terrain et à l'opération. Ces aménagements pourront être complétés par un dispositif de prétraitement adapté conformément à la réglementation en vigueur.

5.2. Desserte des zones U (zones urbanisées)

D'une manière générale, les parcelles construites dans les secteurs urbanisés sont déjà desservies par le réseau d'assainissement. Les nouvelles constructions projetées dans ces zones ne nécessiteront probablement pas de conduites supplémentaires. Si tel était le cas, notamment en cas de division parcellaire, il ne s'agirait que d'extensions ponctuelles et localisées qui feront l'objet d'une étude détaillée au cas par cas pour définir les travaux de raccordement à prévoir.

Ces extensions devront être réalisées en cohérence avec le mode d'assainissement existant.

Les possibilités de raccordement des éventuels aménagements à venir seront à étudier au cas par cas, en fonction de l'éloignement par rapport aux réseaux existants.

Lorsque le raccordement n'est pas envisageable, sous réserve des caractéristiques du sol et du site, un système d'assainissement non collectif pourra être mis en place, conformément à la réglementation en vigueur.

De plus, certaines zones UE, correspondant aux espaces urbains d'équipements collectifs, ne sont que partiellement voire pas desservies par le réseau d'assainissement. Toutefois, en l'absence de projet d'aménagement précis, aucun principe d'extension du réseau d'assainissement n'est proposé à ce stade.

5.3. Desserte des zones AC (zone agricole constructible)

Certaines zones agricoles constructibles se trouvent en périphérie urbaine des agglomérations et sont donc déjà desservies par le réseau d'assainissement collectif. D'autres zones sont localisées à l'écart des zones urbanisées et leur desserte n'est pas généralisée. En revanche, en l'absence de projet d'aménagement précis de ces zones, aucun principe d'extension de réseau n'est proposé à ce stade.

Les possibilités de raccordement des éventuels aménagements à venir seront à étudier au cas par cas, en fonction de l'éloignement par rapport aux réseaux existants.

Lorsque le raccordement n'est pas envisageable, sous réserve des caractéristiques du sol et du site, un système d'assainissement non collectif pourra être mis en place, conformément à la réglementation en vigueur.

5.4. Desserte des zones N (zone naturelle)

Étant donné la constructibilité limitée dans ces zones, et en l'absence de projet d'aménagement précis concernant ces zones naturelles aucun principe d'extension n'y est pour le moment prévu.

Les possibilités de raccordement des éventuels aménagements à venir seront à étudier au cas par cas, en fonction de l'éloignement par rapport aux réseaux existants.

Lorsque le raccordement est envisageable, celui-ci nécessitera néanmoins une étude spécifique et une définition, par la commune, des modalités de financement.

Lorsque le raccordement n'est pas envisageable, sous réserve des caractéristiques du sol et du site, un système d'assainissement non collectif pourra être mis en place conformément à la réglementation en vigueur.

5.5. Desserte des zones d'extension de Batzendorf

5.5.1. Zone IAUa au nord de la commune (rue des Jacinthes)

L'assainissement de cette zone s'effectuera en mode séparatif.

Les eaux usées seront dirigées vers le réseau unitaire existant (Ø 400 mm) rue des Jacinthes, à l'est de la zone. Une extension de 40 ml en zone UCa sera nécessaire.

Les eaux pluviales seront gérées selon les dispositions évoquées dans le paragraphe 5.1 ci-dessus, conformément au règlement du service d'assainissement en vigueur. Les dispositifs de gestion des eaux pluviales internes à la zone d'extension seront précisés lors de l'avant-projet détaillé.

5.5.1. Zone IAUXd à l'est de la commune (rues de Harthouse et Principale)

L'assainissement de cette zone s'effectuera en mode séparatif.

Plusieurs possibilités de raccordement sur le réseau existant sont envisageables pour la desserte de cette zone.

Les eaux usées pourront être dirigées vers le réseau unitaire existant (Ø 315 mm) rue de Harthouse, au nord de la zone sans extension de réseau ou vers le réseau unitaire existant (Ø 200 mm) impasse des Cerisiers, à l'ouest de la zone, nécessitant une extension du réseau unitaire de 50 ml en zones UBa et UXa.

Les eaux pluviales seront gérées selon les dispositions évoquées dans le paragraphe 5.1 ci-dessus, conformément au règlement du service d'assainissement en vigueur. Les dispositifs de gestion des eaux pluviales internes à la zone d'extension seront précisés lors de l'avant-projet détaillé.

5.5.2. Zone IAUa au centre de la commune (rue des Jacinthes)

L'assainissement de cette zone s'effectuera en mode séparatif.

Plusieurs possibilités de raccordement sur le réseau existant sont envisageables pour la desserte de cette zone.

Les eaux usées pourront être dirigées vers le réseau séparatif existant (Ø 200 mm) impasse Saint-Arbogast, au sud de la zone ou vers le réseau unitaire existant (Ø 200 mm) rue des Tailleurs, au nord de la zone. Aucune extension n'est nécessaire pour la desserte de cette zone.

Les eaux pluviales seront gérées selon les dispositions évoquées dans le paragraphe 5.1 ci-dessus, conformément au règlement du service d'assainissement en vigueur. Les dispositifs de gestion des eaux pluviales internes à la zone d'extension seront précisés lors de l'avant-projet détaillé.

5.6. Desserte des zones d'extension de Brumath

5.6.1. Zone IIAU au sud de la commune (rue de Kilstett)

L'assainissement de cette zone s'effectuera en mode séparatif.

Plusieurs possibilités de raccordement sur le réseau existant sont envisageables pour la desserte de cette zone.

Les eaux usées pourront être dirigées vers les réseaux unitaires existants rue du Plan d'Eau (Ø 400 mm), au sud de la zone, rue de Kilstett (Ø 300 mm), à l'est de la zone ou rue de la Hardt (Ø 300 mm) au nord de la Zone.

Les eaux pluviales seront gérées selon les dispositions évoquées dans le paragraphe 5.1 ci-dessus, conformément au règlement du service d'assainissement en vigueur. Les dispositifs

de gestion des eaux pluviales internes à la zone d'extension seront précisés lors de l'avant-projet détaillé.

5.7. Desserte des zones d'extension de Dauendorf

5.7.1. Zone IAU au sud de la commune (rue des Faisans)

L'assainissement de cette zone s'effectuera en mode séparatif.

Les eaux usées seront dirigées vers le réseau unitaire existant (Ø 200 mm) rue des Faisans, au sud de la zone. Aucune extension n'est nécessaire pour la desserte de cette zone.

Les eaux pluviales seront gérées selon les dispositions évoquées dans le paragraphe 5.1 ci-dessus, conformément au règlement du service d'assainissement en vigueur. Les dispositifs de gestion des eaux pluviales internes à la zone d'extension seront précisés lors de l'avant-projet détaillé.

5.8. Desserte des zones d'extension de Donnenheim

5.8.1. Zone IAU au sud de la commune (rue des Oies)

L'assainissement de cette zone s'effectuera en mode séparatif.

Les eaux usées seront dirigées vers le réseau d'eaux usées strictes existant (Ø 200 mm) rue des Oies, à l'ouest de la zone. Aucune extension n'est nécessaire pour la desserte de cette zone.

Les eaux pluviales seront gérées selon les dispositions évoquées dans le paragraphe 5.1 ci-dessus, conformément au règlement du service d'assainissement en vigueur. Les dispositifs de gestion des eaux pluviales internes à la zone d'extension seront précisés lors de l'avant-projet détaillé.

5.9. Desserte des zones d'extension de Huttendorf

5.9.1. Zone IAU au centre de la commune (route de Brumath)

L'assainissement de cette zone s'effectuera en mode séparatif.

Plusieurs possibilités de raccordement sur le réseau existant sont envisageables pour la desserte de cette zone.

Les eaux usées pourront être dirigées vers le réseau unitaire existant (Ø 300 mm) route de Brumath, au nord de la zone, ou vers le réseau unitaire (Ø 300 mm) de la rue des Fleurs, à l'est de la zone. Aucune extension n'est nécessaire pour la desserte de cette zone.

5.10. Desserte des zones d'extension de Kriegsheim

5.10.1. Zone IAUa au sud de la commune (rue des Prés)

L'assainissement de cette zone s'effectuera en mode séparatif.

Plusieurs possibilités de raccordement sur le réseau existant sont envisageables pour la desserte de cette zone.

Les eaux usées pourront être dirigées vers le réseau unitaire existant (Ø 300 mm) rue des Prés, à l'ouest de la zone sans extension de réseau ou vers le réseau unitaire existant (Ø 300 mm) rue des Sources, au nord de la zone, nécessitant une extension du réseau unitaire de 30 ml en zones UBa.

Une étude détaillée devra préciser la possibilité d'un raccordement gravitaire ou la nécessité de mise en place d'un poste de pompage pour une extension sous pression.

L'aménageur devra prendre en compte la présence du réseau en place dans la zone d'extension. Si l'orientation d'aménagement et de programmation de la zone ne permet pas le maintien de cette conduite, sous réserve de l'autorisation du maître d'ouvrage, elle pourra être dévoyée dans le cadre de son aménagement.

5.11. Desserte des zones d'extension de Mommenheim

5.11.1. Zone IAU au nord-ouest de la commune (Rue des Cévennes)

L'assainissement de cette zone s'effectuera en mode séparatif.

Plusieurs possibilités de raccordement sur le réseau existant sont envisageables pour la desserte de cette zone.

Les eaux usées pourront être dirigées vers le réseau d'eaux usées strictes existant (Ø 200 mm) rue des Cévennes, au sud-est de la zone sans extension de réseau, vers le réseau d'eaux usées strictes existant (Ø 200 mm) rue des Alpes, au nord-est de la zone, nécessitant une extension du réseau unitaire de 20 ml en zones UCb ou vers le réseau d'eaux usées strictes existant (Ø 250 mm) impasse de l'Estérel, au nord de la zone, nécessitant une extension du réseau unitaire de 20 ml en zones UCb

Les eaux pluviales seront gérées selon les dispositions évoquées dans le paragraphe 5.1 ci-dessus, conformément au règlement du service d'assainissement en vigueur. Les dispositifs de gestion des eaux pluviales internes à la zone d'extension seront précisés lors de l'avant-projet détaillé.

5.11.2. Zone IAU au nord de la commune (rue des Romains)

L'assainissement de cette zone s'effectuera en mode séparatif.

Les eaux usées seront dirigées vers le réseau unitaire (Ø 250 mm) rue des Vergers, au sud-est de la zone, après accord du maître d'ouvrage de ce dernier ou rétrocession au SDEA. Aucune extension n'est nécessaire pour la desserte de cette zone.

Les eaux pluviales seront gérées selon les dispositions évoquées dans le paragraphe 5.1 ci-dessus, conformément au règlement du service d'assainissement en vigueur. Les dispositifs de gestion des eaux pluviales internes à la zone d'extension seront précisés lors de l'avant-projet détaillé.

5.11.3. Zone IAU au nord-est de la commune (rue des Bleuets)

L'assainissement de cette zone s'effectuera en mode séparatif.

Les eaux usées seront dirigées vers le réseau unitaire (Ø200 / 400 mm) rue des Bleuets, à l'ouest de la zone. Aucune extension n'est nécessaire pour la desserte de cette zone.

Les eaux pluviales seront gérées selon les dispositions évoquées dans le paragraphe 5.1 ci-dessus, conformément au règlement du service d'assainissement en vigueur. Les dispositifs de gestion des eaux pluviales internes à la zone d'extension seront précisés lors de l'avant-projet détaillé.

5.12. Desserte des zones d'extension de Niedermodern

5.12.1. Zone IAUXa à l'ouest dans la zone d'activité (rue de la Source)

L'assainissement de cette zone s'effectuera en mode séparatif.

Les eaux usées seront dirigées vers le réseau unitaire existant (Ø 300 mm) rue de l'Artisanat, au nord-est de la zone. Une extension de 150 ml en zone UXa sera nécessaire.

Les eaux pluviales seront gérées selon les dispositions évoquées dans le paragraphe 5.1 ci-dessus, conformément au règlement du service d'assainissement en vigueur. Les dispositifs de gestion des eaux pluviales internes à la zone d'extension seront précisés lors de l'avant-projet détaillé.

5.13. Desserte des zones d'extension de Rottelsheim

5.13.1. Zone IAUa au sud-est de la commune (rue du Faisan)

L'assainissement de cette zone s'effectuera en mode séparatif.

Les eaux usées seront dirigées vers le réseau unitaire existant (Ø 400 mm) rue du Faisan, au nord de la zone. Une extension de 30 ml en zone Ac sera nécessaire.

Les eaux pluviales seront gérées selon les dispositions évoquées dans le paragraphe 5.1 ci-dessus, conformément au règlement du service d'assainissement en vigueur. Les dispositifs de gestion des eaux pluviales internes à la zone d'extension seront précisés lors de l'avant-projet détaillé.

5.14. Desserte des zones d'extension de Schweighouse-sur-Moder

5.14.1. Zone IAU à l'ouest de la commune (rue des Fougères)

L'assainissement de cette zone s'effectuera en mode séparatif.

Les eaux usées seront dirigées vers le réseau unitaire existant (Ø 300 mm) rue des Roseaux, au sud-est de la zone. Aucune extension n'est nécessaire pour la desserte de cette zone.

L'aménageur devra prendre en compte la présence du réseau en place dans la zone d'extension. Si l'orientation d'aménagement et de programmation de la zone ne permet pas le maintien de cette conduite, sous réserve de l'autorisation du maître d'ouvrage, elle pourra être dévoyée dans le cadre de son aménagement.

Les eaux pluviales seront gérées selon les dispositions évoquées dans le paragraphe 5.1 ci-dessus, conformément au règlement du service d'assainissement en vigueur. Les dispositifs de gestion des eaux pluviales internes à la zone d'extension seront précisés lors de l'avant-projet détaillé.

5.14.1. Zone IAU au sud-est de la commune (rue des Menuisiers)

L'assainissement de cette zone s'effectuera en mode séparatif.

Plusieurs possibilités de raccordement sur le réseau existant sont envisageables pour la desserte de cette zone.

Les eaux usées pourront être dirigées vers le réseau unitaire existant (*Ø 250* mm) rue des Menuisiers, au nord-est de la zone sans extension de réseau ou vers le réseau unitaire existant (Ø 250 mm) rue de Strasbourg, à l'ouest de la zone, nécessitant une extension du réseau unitaire de 135 ml en zones UBa et UXb*.*

Les eaux pluviales seront gérées selon les dispositions évoquées dans le paragraphe 5.1 ci-dessus, conformément au règlement du service d'assainissement en vigueur. Les dispositifs de gestion des eaux pluviales internes à la zone d'extension seront précisés lors de l'avant-projet détaillé.

5.15. Desserte des zones d'extension de Wintershouse

5.15.1. Zone IAUa au centre de la commune (rue des Houblons)

L'assainissement de cette zone s'effectuera en mode séparatif.

Les eaux usées seront dirigées vers le réseau unitaire existant (Ø 300 mm) rue des Houblons, à l'est de la zone. Aucune extension n'est nécessaire pour la desserte de cette zone.

Les eaux pluviales seront gérées selon les dispositions évoquées dans le paragraphe 5.1 ci-dessus, conformément au règlement du service d'assainissement en vigueur. Les dispositifs de gestion des eaux pluviales internes à la zone d'extension seront précisés lors de l'avant-projet détaillé.

6. ESTIMATION DES OUVRAGES A RÉALISER

6.1. Loi Urbanisme et Habitat

La réglementation liée à la loi Urbanisme et Habitat demande que les modalités de prise en charge des différentes parties des projets d'aménagement, telles les extensions des réseaux

d'eau et d'assainissement nécessaires, soient définies de manière spécifique par l'autorité compétente en matière d'urbanisme.

Ces dispositions ne font pas obstacle à la mise en place de financements via les aménageurs successifs des équipements nécessaires à leurs opérations. Ce financement pourra conditionner la mise en place par le SDEA et/ou la collectivité des équipements précités.

6.2. Détail estimatif

De manière générale, le SDEA ne prévoira pas de réaliser à sa charge d'extensions de réseau sur le domaine public afin de desservir les zones définies comme urbanisables ou à urbaniser.

Un chiffrage pourra néanmoins être réalisé, avant la demande d'urbanisme, afin d'estimer les éventuels coûts de desserte en fonction des contraintes techniques comme de marché en vigueur.

L'aménageur prendra donc attache du SDEA avant toute demande de permis pour un projet non actuellement desservi (voir à cet effet le tracé des dessertes en assainissement, annexé à la présente note).

Le SDEA sera amené, en vertu des principes d'exclusivité et d'absence d'enrichissement sans cause, et dans le respect des possibilités de la réglementation, à réaliser et mettre à la charge des aménageurs tout ou partie de ces aménagements via les véhicules en vigueur, tel que le Projet Urbain Partenarial (PUP), la Participation pour Équipements Publics Exceptionnels (PEPE), la Taxe d'Aménagement (TA), etc…

7. CONCLUSION

Des études approfondies permettant de préjuger du comportement hydraulique des réseaux de collecte et de transport en cas de forte pluie ont été réalisées sur l'ensemble des communes gérées par le SDEA sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Haguenau. Localement, ces études ont mis en avant des difficultés liées au déclassement du milieu naturel en raison des déversements des réseaux d'assainissement lors d'évènements pluvieux, ainsi que des débordements lors de pluies décennales. Des programmes de travaux pluriannuel ont été arrêtés sur la base des projets d'aménagement foncier et des capacités de financement des Périmètres.

En termes d'épuration, les stations de traitement des eaux usées du secteur construites au courant des années 2000 et 2010 (Brumath, Olwisheim, Schweighouse sur Moder, Niederschaeffolsheim) ne présentent pas de difficulté particulière de fonctionnement. Des travaux de réhabilitation de la station d'épuration de Niedermodern ont été engagés par le SDEA en mars 2024 permettant ainsi de garantir un fonctionnement optimal une vingtaine d'année encore. Concernant la station d'épuration de Mommenheim, des études sont actuellement cours en vue d'améliorer le fonctionnement de la filière eau et renouveler l'ensemble de la filière boue.

Notons que les Systèmes d'Assainissement d'Olwisheim, Niedermodern et Schweighouse sur Moder font l'objet d'arrêtés préfectoraux à la suite à de mises en demeure. Les programmations de travaux présentées précédemment intègrent les plans d'action de mise en conformité soumis aux services préfectoraux.

Concernant les eaux pluviales, dans toutes les zones où un nouvel aménagement est prévu, des dispositifs de gestion des eaux pluviales, avec ou sans admission au réseau public d'assainissement, sont obligatoires. Ils concernent aussi bien les eaux pluviales générées sur les espaces communs que les eaux des parcelles et terrains privés.

Il est à noter que la commune de de Brumath, Batzendorf, Mommenheim, Niederschaeffolsheim, Ohlungen, Schweighouse sur Moder, Wintershouse et Wittersheim sont concernées par des périmètres de protection des captages d'eau potable. Tout projet à l'intérieur de ces périmètres de protection devra respecter les prescriptions des arrêtés préfectoraux de Déclarés d'Utilité Publique, et dans tous les cas, faire l'objet d'une déclaration auprès de l'Agence Régionale de Santé Grand Est.

Il convient aussi de rappeler que la prise en charge des frais de desserte des zones est régie par les dispositions de la loi Urbanisme et Habitat. Les modalités de cette prise en charge, par la commune et/ou les bénéficiaires des extensions, doivent être précisées par l'autorité compétente.

Enfin, afin de ne pas entraver les projets de développement futurs, la réglementation du PLU devra autoriser la construction de réseaux enterrés et de tout ouvrage et bâtiment nécessaires au fonctionnement des installations d'assainissement dans toutes les zones.

Schiltigheim, le 21 octobre 2024

Rédaction coordonnée par
Le chef de Projet

Thomas ZULIANEL

Validée par
La responsable Maîtrise d'Ouvrage
Assainissement & Eaux Pluviales

Khadija BADDOU-KLEIN

PLUi

Plan local d'urbanisme intercommunal

Communauté d'Agglomération de Haguenau

adeus

L'agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur

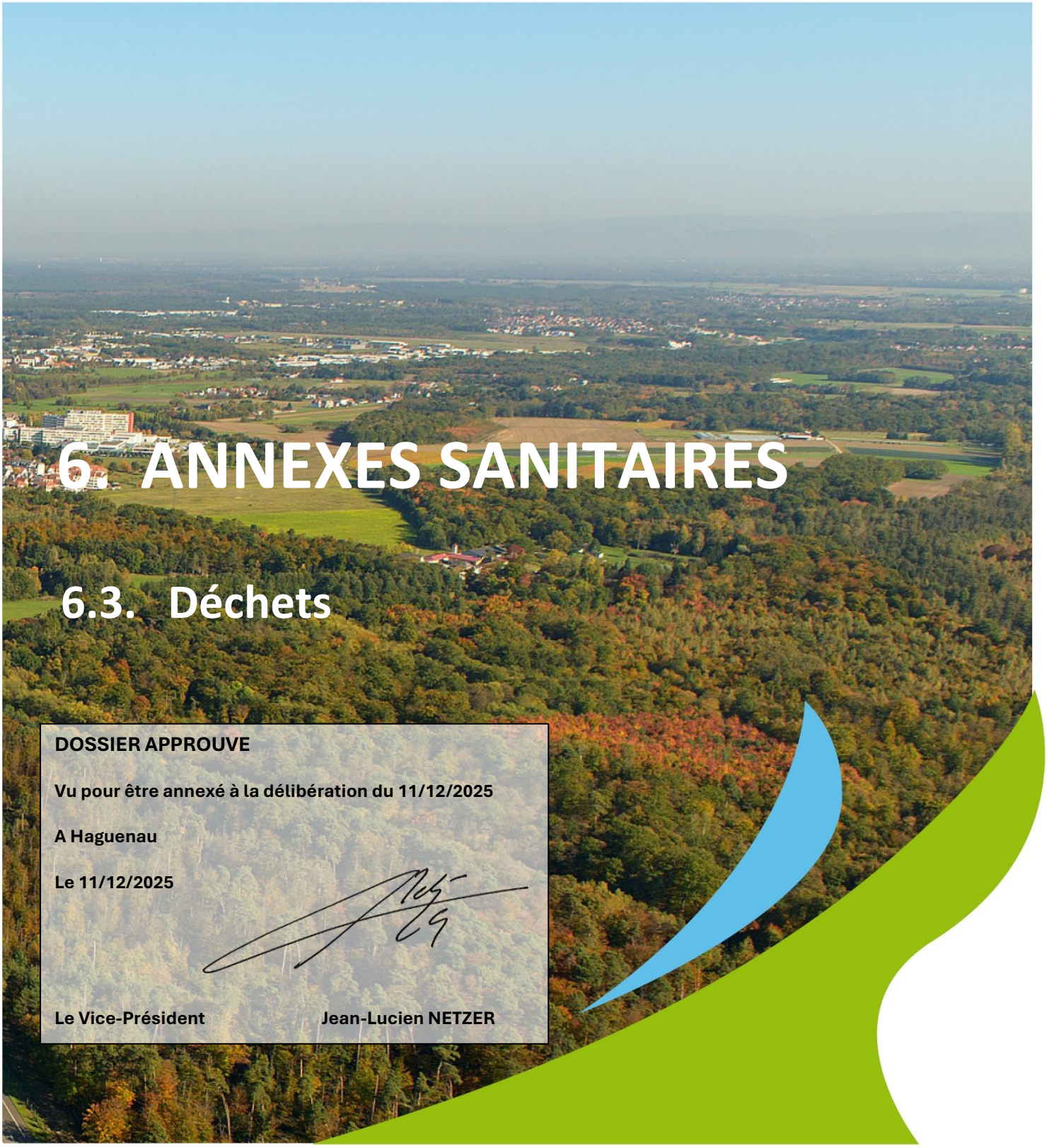

6. ANNEXES SANITAIRES

6.3. Déchets

DOSSIER APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du 11/12/2025

A Haguenau

Le 11/12/2025

Le Vice-Président **Jean-Lucien NETZER**

Batzendorf - Bernolsheim - Berstheim - Bilwisheim - Bischwiller - Bitschhoffen - Brumath - Dauendorf
Donnenheim - Engwiller - Haguenau - Hochstett - Huttendorf - Kaltenhouse - Kindwiller - Krautwiller - Kriegsheim
Mittelschaeffolsheim - Mommenheim - Morschwiller - Niedermodern - Niederschaeffolsheim - Oberhoffen-sur-Moder - Ohlungen
Olwisheim - Rohrwiller - Rottelsheim - Schirrhein - Schirrhoffen - Schweighouse-sur-Moder - Uhlwiller - Uhrwiller - Val-de-Moder - Wahlenheim
Wintershouse - Wittersheim

PLAN LOCAL D'URBANISME

Notice explicative de la gestion des déchets

La Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) compte parmi ses compétences obligatoires celle relative aux déchets qui comprend :

- la collecte en porte à porte des déchets ménagers, des déchets recyclables et du verre (pour les communes concernées)
- la gestion de 7 déchèteries
- La collecte des biodéchets (restes alimentaires) en points d'apport volontaire
- La collecte en points d'apport volontaire enterrés pour les déchets ménagers et les déchets recyclables pour les grands ensembles immobiliers

A) ORGANISATION DU SYSTEME DE COLLECTE

La collecte des ordures ménagères est effectuée en porte à porte par un prestataire, une fois par semaine (fréquence hebdomadaire) en collecte hermétique par bacs de 120 litres pour les foyers de 1 à 4 personnes, 240 litres pour les foyers à partir de 5 personnes et 660 litres pour les immeubles collectifs.

Chaque bac est équipé d'une puce qui permet le comptage des levées.

La collecte de tous les papiers et tous les emballages en plastique, métal ou carton est effectuée par un prestataire en porte à porte toutes les 2 semaines en collecte hermétique par bacs de volume 240 litres pour les particuliers et 660 litres pour l'habitat collectif.

Le verre est collecté en porte à porte par un prestataire une fois toutes les 4 semaines en bacs de 80 litres ou 240 litres pour les communes qui bénéficiaient de cette collecte hermétique avant la création de la CAH et qui ont opté pour conserver ce dispositif.

Les bacs doivent être présentés sur le trottoir, la veille du jour de collecte *impérativement couvercle fermé*. Les bacs doivent être rentrés au plus tôt après leur vidage.

Les usagers des communes non dotées de la collecte en porte à porte peuvent déposer le verre dans les conteneurs d'apport volontaire mis à leur disposition sur leur commune ou dans l'une des 7 déchèteries de la CAH.

Des points d'apport volontaire pour la collecte des biodéchets (restes alimentaires) ont été installés dans les communes souhaitant disposer de ce dispositif. Ces abribacs sont vidés à fréquence bi-hebdomadaire par un prestataire.

Les déchets non incinérables ou valorisables matière (gravats, ferrailles, cartons, huiles, déchets végétaux, déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), piles, ampoules, tubes néon, bois, meubles …) sont à déposer en déchèteries. A l'aide d'un badge d'accès, l'usager peut se rendre sur les 7 déchèteries de la CAH, à savoir : Berstheim, Bischwiller, Brumath, Haguenau, Mommenheim, Schweighouse-sur-Moder et Niedermodern.

Pour obtenir le badge d'accès en déchèteries, les résidents pourront se rendre au Service des Ordures Ménagères, 9 chemin du Gaz à 67500 HAGUENAU (☎ 03-88-73-71-72) en présentant une pièce d'identité ainsi qu'une facture d'électricité de moins de 3 mois. Cette demande peut également être effectuée par mail om@agglo-haguenau.fr en joignant les pièces justificatives ou via le portail https://services.agglo-haguenau.fr/.

Une collecte mensuelle des déchets encombrants (déchets qui ne rentrent pas dans le coffre d'une voiture) est organisée sur rendez-vous dans la limite de 2 m3 et maximum 50 kg par objet et par enlèvement. Le 1er enlèvement annuel est gratuit, les suivants sont facturés selon tarif en vigueur au moment de la demande.

La CAH a opté pour une tarification incitative en fonction du volume du bac et du nombre de présentations du bac à la collecte. Un nombre défini de levées de poubelles sont incluses dans le forfait annuel. Chaque dépassement fera l'objet d'une facturation supplémentaire.

Le recouvrement est semestriel à la fin de chaque semestre civil échu.

B) TRAITEMENT DES DECHETS

La CAH a délégué le traitement des déchets ainsi que la collecte du verre en apport volontaire au SMITOM Haguenau-Saverne.

Les ordures ménagères collectées en porte à porte sont dirigées vers l'usine de valorisation énergétique de Schweighouse sur Moder, propriété du SMITOM Haguenau-Saverne, pour y être incinérées. Ce flux n'est pas trié préalablement.

Les déchets qui ne peuvent être ni valorisés ni incinérés sont amenés au centre d'Enfouissement de Weitbruch également géré par le SMITOM.

Le SMITOM gère également le traitement et la valorisation des vieux papiers et cartons, flaconnages et emballages plastiques, emballages métalliques, verre, déchets végétaux, bois et Déchets d'Equipements Électriques et Electroniques.

C) CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE LA VOIRIE POUR LA CIRCULATION DES VEHICULES DE COLLECTE

1) Chaussée

La chaussée doit avoir un revêtement carrossable, sans nid de poule ni ornière et être conçue de façon à supporter un véhicule poids lourd (jusqu'à 32 tonnes, 13 tonnes maxi par essieu)

2) Largeur des voies

La largeur de la chaussée hors stationnement doit être au minimum de :

- 3,50 m pour une voie à sens unique

- 4,50 m pour une voie à double sens

3) Hauteur libre

La hauteur libre de mobiliers ou d'équipements (lampadaires, panneaux de signalisation, câbles, etc…) de ces voies devra être au minimum de 4,50 m.

4) Rayon de courbure

Les changements de direction de la voie doivent être compatibles avec le rayon de giration des véhicules de collecte (minimum 8 mètres), l'empattement et le porte à faux arrière des camions de collecte est de 2,50 mètres.

Le diamètre de l'aire devra être compris entre 15 et 18 mètres.

5) Pentes

La voie ne doit pas comporter de pente supérieure à 12 % en zone de circulation, et de 10 % en zone de collecte.

Les changements de pente doivent être progressifs de façon à éviter tout frottement du châssis du véhicule et de ses équipements et accessoires (marche pieds…) ; les ruptures de pente brutales ou trop accentuées sont proscrites.

Cas particuliers

Voies en impasse :

Les voies en impasse sont proscrites et devront se terminer par une aire de retournement libre de stationnement pour que le véhicule de collecte puisse effectuer sa manœuvre.

Si ces prescriptions ne sont pas ou ne peuvent pas être respectées, une aire de regroupement (ou aire de présentation des bacs) devra être aménagée à l'entrée de l'impasse, sur le domaine privé donnant sur l'espace public.

Pour cette aire de présentation, il faut prévoir une surface moyenne de 1,5m^2 d'encombrement au sol par habitation individuelle. Pour des bacs des immeubles collectifs l'encombrement au sol est calculé de la façon suivante (bac 240 litres = 0,50 m^2 au sol et bacs 660 litres = 1m^2 au sol.

Voies privées

Les véhicules peuvent circuler en marche avant sur les voies privatives lorsque les caractéristiques de la voie le permettent. Une convention devra être conclue entre le propriétaire de la voie et le collecteur pour définir les modalités d'accès pratiques d'accès à la voie

Opérations en cours d'urbanisme

La collecte des déchets ménagers ne sera réalisée en porte à porte que si la voirie permet le passage d'un véhicule de 26 tonnes.

Dès l'arrivée des premiers habitants, il est indispensable de prévoir la mise en place d'une voirie provisoire carrossable par des véhicules lourds. Dans le cas contraire, la collecte des déchets ne pourra s'effectuer en porte à porte ; Les usagers devront apporter leurs déchets sur des points de regroupements définis en bout de voie.

La collecte se déroule normalement sur les voies publiques ouvertes à la circulation. Dans le cas de voies privées destinées à être rétrocédées à la fin du projet, une autorisation de passage signée par l'aménageur devra être délivrée pour les opérations de collecte.

Des panneaux d'indication des noms des voies, même temporaires, sont également nécessaires pour livrer les bacs aux premiers arrivants et enregistrer les rues à desservir.

D) CARACTERISTIQUES DES EQUIPEMENTS EN IMMEUBLES COLLECTIFS

Le local de stockage des bacs en intérieur

Le local de stockage doit être conçu comme un lieu privatif et fonctionnel pour les usagers (accessibles à tous, bien éclairé, bien ventilé et propre), pour l'entreprise de nettoyage et pour l'organisation du service de collecte (sortie de bac en attente de collecte ne pénalisant pas le stationnement, les espaces extérieurs, les aires de circulation).

Le local de stockage des bacs en extérieur

La distance entre la sortie d'immeuble et le local doit être jugée comme raisonnable (50 mètres environ) et être situé dans le domaine privé.

Le local de stockage doit être conçu comme un lieu privatif et fonctionnel càd accessible à tous, bien éclairé, bien ventilé et propre.

Prescriptions techniques (local intérieur ou extérieur)

Les dimensions du local doivent faciliter l'accessibilité et la manipulation des bacs avec :

- une hauteur minimum de 2,20 mètres ;

- une surface permettant de manipuler un bac roulant sans déplacer les autres ;

- un couloir de circulation libre d'1 mètre ;

- une largeur minimum de 3 mètres.

La porte d'accès doit disposer d'une largeur minimum d'un mètre.

Pour faciliter les entrées/sorties des bacs il est demandé une pente de 4% maximum et l'absence de marche.

Le local doit être équipé :

- d'un poste de lavage ;
- d'une évacuation des eaux usées ;
- d'un point d'éclairage ;
- d'un système d'aération (bas et haut) ;
- d'un revêtement permettant un entretien facile (choix d'un revêtement facilement nettoyable).

E) SURFACE A PREVOIR POUR UN LOCAL DE STOCKAGE D'UN IMMEUBLE COLLECTIF

a) Estimation du nombre d'habitants et du volume de déchets produits

La formule consiste à multiplier le nombre de logements par une moyenne INSEE de 2,5 habitants.

Détermination du volume de déchets ordures ménagères :

Nombre habitant x 5 litres/habitant/jour x 7 jours (collecte effectuée tous les 7 jours)

Détermination du volume de déchets de collecte sélective (papier/emballages plastiques et métalliques) :

Nombre habitant x 3,5 litres/habitant/jour x 14 jours (collecte effectuée toutes les 2 semaines)

Détermination du volume de déchets de collecte du verre :

Nombre habitant x 0,5 litre/habitant/jour x 28 jours (collecte effectuée toutes les 4 semaines)

b) Calculer le nombre de bacs à prévoir

Les bacs proposés en immeuble collectif sont :

- des bacs de volume 660 litres pour le flux ordures ménagères ;
- des bacs de 660 litres pour le flux collecte sélective : papiers, emballages plastiques et métalliques
- des bacs de volume 240 litres pour le verre

c) Estimer la taille du local

Pour calculer la taille du local, on applique un coefficient multiplicateur de deux à la surface totale occupée par les bacs selon la formule suivante :

Taille du local = emprise au sol du bac x nombre de bacs x 2

Emprise au sol des bacs proposés en habitat collectif

Bac de 660 litres = 1 m²

Bac de 120 litres et 240 litres = 0,5 m²

Dotation pour un immeuble collectif de 12 logements :

Nombre d'habitants

12 logements x 2,5 = 30 habitants

Volume de déchets en litres par flux

Volume de déchets en litres tous les 7 jours pour les OM

30 habitants x 5 litres x 7 jours = 1050 litres

Volume de déchets en litres tous les 14 jours pour la Collecte Sélective

30 habitants x 3,5 litres x 14 jours = 1470 litres

Volume de déchets en litres toutes les 4 semaines pour la collecte du verre

30 habitants x 0,5 litre x 28 jours = 420 litres

Nombre minimum de bacs de 660 litres

Pour les ordures ménagères : 1050 litres/660 l. = 1,59 (arrondi à **2**)

Pour la collecte sélective : 1470 litres/660 l. = 2,22 (arrondi à **3**)

Nombre minimum de bacs de 240 litres

Pour la collecte du verre : 420 litres/240 l. = 1,75 (arrondi à **2**)

Taille des locaux

5 bacs de 660l. x 1m^2 = 5 m^2 x 2 **= 10 m^2**

2 bacs de 240l. x 0,5m^2 = 1 m^2 x 2 **= 2 m^2 soit 12 m^2**

PRESCRIPTIONS CONCERNANT LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET DU TRI SELECTIF EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE ENTERRES

La CAH souhaite développer, en concertation avec les collectivités concernées, un nouveau système de collecte, en points d'apport volontaire (PAV). Il s'agit de bornes enterrées et amovibles qui sont installées à proximité immédiate des logements.

Ces PAV seront installés dans les éco quartiers et les grands ensembles de logements collectifs et mixtes (nouveaux ou existants) d'environ 80 logements minimum.

L'objectif est d'apporter à l'usager une facilité tout en gardant la volonté de :

- réduire le tonnage des déchets à incinérer,
- augmenter les tonnages de collecte sélective,
- individualiser les usagers en habitat collectif,
- sensibiliser davantage aux gestes du tri.

Cette solution permet :

- D'éviter la création d'un local poubelle, son entretien et nettoyage
- De ne plus avoir à gérer les bacs poubelles et leurs sorties les jours de collecte
- De ne pas encombrer le domaine public et les trottoirs devant les collectifs
- D'optimiser la collecte (moins de bacs à lever) et donc de limiter la pollution

Un camion muni d'une grue effectuera la collecte des PAV en fonction de leur taux de remplissage.

Ces conteneurs, pouvant être de formes et de volumes variés, entre 3 et 5 m^3, disposeront d'un orifice adapté au type de déchets et seront organisés en îlots de plusieurs colonnes avec au minimum deux conteneurs Ordures ménagères et deux conteneurs de Tri.

Les PAV d’ordures ménagères seront équipés d’un système d’identification par badge qui comptabilisera le nombre de dépôts de sacs sur un semestre. Il ne sera pas possible d’y déposer de déchets sans badge. L’accès aux bornes de recyclables ne nécessitera pas de badge.

Le promoteur prendra en charge les frais de génie civil et de fourniture et pose des contenants selon les préconisations de la Communauté d’Agglomération de Haguenau (CAH).

La CAH définira les emplacements de PAV avec le promoteur pour permettre une accessibilité optimale pour les résidents et le collecteur. Une implantation en domaine public est à privilégier.

La zone réservée au positionnement du camion grue devra permettra la mise en place des stabilisateurs latéraux.

L’absence de ligne électrique ou autres obstacles aériens (végétations) pouvant gêner la manœuvre de la grue sur une hauteur de 10 mètres et dans un rayon de 3 mètres autour du contenant est à respecter.

Le stationnement autour des PAV est à proscrire. Le positionnement de potelets devant les PAV est recommandé pour empêcher tout stationnement sauvage.

La CAH transmettra au promoteur les coordonnées du fournisseur de contenant ainsi que leur volume. Les instructions de pose et les plans de fouille seront fournis par le prestataire des conteneurs et devront être respectés.

Le PAV ordures ménagères sera équipé d’un système d’identification par badge qui comptabilisera le nombre de dépôts selon le même principe de redevance incitative que pour les bacs poubelles.

Chaque passage de badge permet de déverrouiller et d’ouvrir le tambour pour y déposer un sac d’un volume de 50 litres maximum.

L’accès au PAV Tri est libre et sans badge.

La CAH prend en charge la collecte et la maintenance, autant préventive que curative de ces PAV.

La redevance annuelle est fixée pour 2024 à 150,- euros pour 104 dépôts.

Au-delà, chaque dépôt supplémentaire est facturé à 1,50 euros.

Les tarifs de la redevance ordures ménagères sont fixés annuellement par le conseil communautaire.

Haguenau, le 29 novembre 2024

Pour le Service des Ordures Ménagères de la CAH

Isabelle HALTER